



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE DPAM B SA (SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de DPAM B SA (SICAV Publique de droit Belge) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 17 mars 2021, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 6 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un actif net globalisé qui s'élève à EUR 14.445.439.500,39 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice globalisé de l'exercice de EUR 2.019.699.960,17. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Compartiment	Devise	Actif Net	Resultat
DPAM B Bonds EUR	EUR	1.017.531.742,21	72.445.287,44
DPAM B Bonds EUR IG	EUR	181.734.842,87	11.637.037,39
DPAM B Bonds EUR Short Term 1Y	EUR	145.445.358,46	4.224.125,44
DPAM B Equities Euroland	EUR	654.790.523,08	145.481.535,91
DPAM B Equities Europe Dividend	EUR	162.204.675,45	36.734.256,22
DPAM B Equities Europe Sustainable	EUR	1.668.368.735,77	202.795.544,98
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	EUR	300.808.580,04	18.177.431,18
DPAM B Equities Newgems Sustainable	EUR	1.350.132.493,58	311.025.039,09
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	EUR	100.829.274,00	-7.806.777,80
DPAM B Equities World Sustainable	EUR	1.936.359.029,68	366.889.108,29
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	EUR	451.373.515,06	76.125.102,83
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	EUR	169.224.456,40	24.943.928,37
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	EUR	101.177.994,02	7.650.076,26
DPAM B Equities Dragons Sustainable	EUR	237.291.768,19	-12.236.732,44
DPAM B Euroland Sustainable	EUR	178.453.425,47	32.442.304,39
DPAM B Equities Europe Index	EUR	635.554.174,23	52.485.718,97
DPAM B Equities US Index	EUR	241.411.105,32	44.979.297,81
DPAM B Equities Japan Index	EUR	109.326.099,60	13.863.669,14
DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index	EUR	84.684.416,43	6.347.691,95
DPAM B Equities EMU Index	EUR	157.642.229,59	19.778.016,60
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index	EUR	68.991.322,40	3.965.756,90

Compartiment	Devis	Actif Net	Resultat
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	EUR	38.301.056,85	51.853.333,15
DPAM B Equities US Behavioral Value	EUR	450.919.069,06	30.450.479,94
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	EUR	101.684.067,78	17.575.609,44
DPAM B Bonds EUR Medium Term	EUR	143.777.564,93	11.536.924,59
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	EUR	583.937.744,94	70.224.183,04
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	EUR	119.470.692,15	19.987.620,45
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	EUR	1.102.654.086,58	218.817.090,94
DPAM B Balanced Growth	EUR	34.273.892,92	3.280.536,67
DPAM B Balanced Flexible	EUR	54.454.085,77	5.721.083,50
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	EUR	106.885.075,34	3.623.777,69
DPAM B Bonds Eur Quality Short Term	EUR	9.074.757,08	287.093,54
DPAM B Defensive Strategy	EUR	129.788.293,27	9.935.829,30
DPAM B Balanced Low Strategy	EUR	115.434.119,60	9.827.367,34
DPAM B Balanced Strategy	EUR	1.227.086.802,97	109.219.656,73
DPAM B Active Strategy	EUR	274.362.429,30	25.411.954,93

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique (et plus particulièrement l'Arrêté Royal du 10 novembre 2006).

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles que applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.



Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, ainsi que du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat;
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

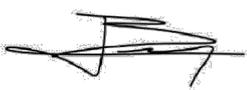


Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaire;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 8 mars 2024

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

DocuSigned by:


404B46469403435...
Brieuc Lefrancq
Bedrijfsrevisor / Réviseur d'Entreprises

*Agissant au nom de Brieuc Lefrancq SRL



DPAM B

Société Anonyme

Rapport annuel

au 31 décembre 2023

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit
belge ayant opté pour des placements répondant aux conditions
de la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées après la remise à titre gratuit des documents d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	19
1.1. Organisation de la société d'investissement	19
1.2. Rapport de gestion	27
1.2.1. Informations aux actionnaires	27
1.2.2. Vue d'ensemble des marchés	44
1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE	46
1.4. Rapport DE IVOX GLASS LEWIS GMBH SUR L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE	47
1.5. Bilan globalisé	49
1.6. Compte de résultats globalisé	51
1.7. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation	54
1.7.1. Résumé des règles	54
1.8. Taux de change	56
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y	57
2.1. Rapport de gestion	57
2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	57
2.1.2. Cotation en bourse	57
2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	57
2.1.4. Indice et benchmark	58
2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	58
2.1.6. Politique future	58
2.1.7. Indicateur synthétique de risque	58
2.2. Bilan	59
2.3. Compte de résultats	61
2.4. Composition des actifs	64
2.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	66
2.6. Répartition économique du portefeuille-titres	67
2.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	68
2.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	69
2.9. Performances	70
2.10. Frais	73
2.11. Notes aux états financiers et autres informations	75
2.11.1. Evaluation des instruments financiers	75
2.11.2. Transparence en matière de durabilité	75
2.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	75
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR	76
3.1. Rapport de gestion	76
3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	76
3.1.2. Cotation en bourse	76
3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	76
3.1.4. Indice et benchmark	77
3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	77
3.1.6. Politique future	78
3.1.7. Indicateur synthétique de risque	78
3.2. Bilan	79
3.3. Compte de résultats	81
3.4. Composition des actifs	84
3.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	89

3.6. Répartition économique du portefeuille-titres	90
3.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	91
3.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	92
3.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	93
3.10. Performances	94
3.11. Frais	98
3.12. Notes aux états financiers et autres informations	100
3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	100
3.12.2. Evaluation des instruments financiers	100
3.12.3. Transparence en matière de durabilité	100
3.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	101
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE	102
4.1. Rapport de gestion	102
4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	102
4.1.2. Cotation en bourse	102
4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	102
4.1.4. Indice et benchmark	103
4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	103
4.1.6. Politique future	103
4.1.7. Indicateur synthétique de risque	104
4.2. Bilan	105
4.3. Compte de résultats	107
4.4. Composition des actifs	110
4.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	113
4.6. Répartition économique du portefeuille-titres	114
4.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	115
4.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	116
4.9. Performances	117
4.10. Frais	121
4.11. Notes aux états financiers et autres informations	123
4.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	123
4.11.2. Evaluation des instruments financiers	123
4.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements	123
4.11.4. Transparence en matière de durabilité	123
4.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	124
5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND	125
5.1. Rapport de gestion	125
5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	125
5.1.2. Cotation en bourse	125
5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	125
5.1.4. Indice et benchmark	125
5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	126
5.1.6. Politique future	127
5.1.7. Indicateur synthétique de risque	127
5.2. Bilan	128
5.3. Compte de résultats	130
5.4. Composition des actifs	133
5.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	136
5.6. Répartition économique du portefeuille-titres	137
5.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	138
5.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	139
5.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	140

5.10. Performances	142
5.11. Frais	146
5.12. Notes aux états financiers et autres informations	148
5.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	148
5.12.2. Evaluation des instruments financiers	148
5.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements	148
5.12.4. Transparence en matière de durabilité	149
5.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	149
6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE	150
6.1. Rapport de gestion	150
6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	150
6.1.2. Cotation en bourse	150
6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	150
6.1.4. Indice et benchmark	151
6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	151
6.1.6. Politique future	151
6.1.7. Indicateur synthétique de risque	152
6.2. Bilan	153
6.3. Compte de résultats	155
6.4. Composition des actifs	158
6.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	160
6.6. Répartition économique du portefeuille-titres	161
6.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	162
6.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	163
6.9. Performances	164
6.10. Frais	168
6.11. Notes aux états financiers et autres informations	170
6.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	170
6.11.2. Evaluation des instruments financiers	170
6.11.3. Transparence en matière de durabilité	170
6.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	171
7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE	172
7.1. Rapport de gestion	172
7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	172
7.1.2. Cotation en bourse	172
7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	172
7.1.4. Indice et benchmark	173
7.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	173
7.1.6. Politique future	174
7.1.7. Indicateur synthétique de risque	174
7.2. Bilan	175
7.3. Compte de résultats	177
7.4. Composition des actifs	180
7.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	182
7.6. Répartition économique du portefeuille-titres	183
7.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	184
7.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	185
7.9. Performances	186
7.10. Frais	190
7.11. Notes aux états financiers et autres informations	192
7.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	192
7.11.2. Evaluation des instruments financiers	193

7.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	193
7.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	193
8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND	194
8.1. <i>Rapport de gestion</i>	194
8.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	194
8.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	194
8.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	194
8.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	195
8.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	195
8.1.6. <i>Politique future</i>	196
8.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	196
8.2. <i>Bilan</i>	197
8.3. <i>Compte de résultats</i>	199
8.4. <i>Composition des actifs</i>	202
8.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	205
8.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	206
8.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	207
8.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	208
8.9. <i>Performances</i>	209
8.10. <i>Frais</i>	212
8.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	214
8.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	214
8.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	214
8.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	214
8.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	214
9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	215
9.1. <i>Rapport de gestion</i>	215
9.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	215
9.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	215
9.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	215
9.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	216
9.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	216
9.1.6. <i>Politique future</i>	217
9.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	217
9.2. <i>Bilan</i>	218
9.3. <i>Compte de résultats</i>	220
9.4. <i>Composition des actifs</i>	223
9.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	226
9.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	227
9.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	228
9.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	229
9.9. <i>Performances</i>	230
9.10. <i>Frais</i>	234
9.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	236
9.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	236
9.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	236
9.11.3. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	236
9.11.4. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	237
9.11.5. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	237
10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE	238

10.1. Rapport de gestion	238
10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	238
10.1.2. Cotation en bourse	238
10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	238
10.1.4. Indice et benchmark	239
10.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	239
10.1.6. Politique future	241
10.1.7. Indicateur synthétique de risque	242
10.2. Bilan	243
10.3. Compte de résultats	245
10.4. Composition des actifs	248
10.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	251
10.6. Répartition économique du portefeuille-titres	252
10.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	253
10.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	254
10.9. Performances	255
10.10. Frais	259
10.11. Notes aux états financiers et autres informations	261
10.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	261
10.11.2. Evaluation des instruments financiers	261
10.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements	262
10.11.4. Transparence en matière de durabilité	262
10.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	262
11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS	263
11.1. Rapport de gestion	263
11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	263
11.1.2. Cotation en bourse	263
11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	263
11.1.4. Indice et benchmark	264
11.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	264
11.1.6. Politique future	264
11.1.7. Indicateur synthétique de risque	264
11.2. Bilan	265
11.3. Compte de résultats	267
11.4. Composition des actifs	270
11.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	272
11.6. Répartition économique du portefeuille-titres	273
11.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	274
11.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	275
11.9. Performances	276
11.10. Frais	279
11.11. Notes aux états financiers et autres informations	281
11.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	281
11.11.2. Evaluation des instruments financiers	281
11.11.3. Transparence en matière de durabilité	281
11.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	282
12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR IG	283
12.1. Rapport de gestion	283
12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	283
12.1.2. Cotation en bourse	283
12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	283
12.1.4. Indice et benchmark	284

12.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	284
12.1.6. Politique future	285
12.1.7. Indicateur synthétique de risque	285
12.2. Bilan	286
12.3. Compte de résultats	288
12.4. Composition des actifs	291
12.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	295
12.6. Répartition économique du portefeuille-titres	296
12.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	297
12.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	298
12.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	299
12.10. Performances	300
12.11. Frais	303
12.12. Notes aux états financiers et autres informations	305
12.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	305
12.12.2. Evaluation des instruments financiers	305
12.12.3. Transparence en matière de durabilité	305
12.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	305
13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE	306
13.1. Rapport de gestion	306
13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	306
13.1.2. Cotation en bourse	306
13.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	306
13.1.4. Indice et benchmark	306
13.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	307
13.1.6. Politique future	307
13.1.7. Indicateur synthétique de risque	308
13.2. Bilan	309
13.3. Compte de résultats	311
13.4. Composition des actifs	314
13.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	317
13.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	318
13.7. Répartition économique du portefeuille-titres	319
13.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	320
13.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	321
13.10. Performances	322
13.11. Frais	325
13.12. Notes aux états financiers et autres informations	327
13.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	327
13.12.2. Evaluation des instruments financiers	327
13.12.3. Transparence en matière de durabilité	327
13.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	327
14. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE	328
14.1. Rapport de gestion	328
14.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	328
14.1.2. Cotation en bourse	328
14.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	328
14.1.4. Indice et benchmark	329
14.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	329
14.1.6. Politique future	330
14.1.7. Indicateur synthétique de risque	330
14.2. Bilan	331

14.3. Compte de résultats	333
14.4. Composition des actifs	336
14.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	339
14.6. Répartition économique du portefeuille-titres	340
14.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	341
14.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	342
14.9. Performances	343
14.10. Frais	347
14.11. Notes aux états financiers et autres informations	350
14.11.1. Evaluation des instruments financiers	350
14.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	350
14.11.3. Transparence en matière de durabilité	351
14.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	351
15. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE	352
15.1. Rapport de gestion	352
15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	352
15.1.2. Cotation en bourse	352
15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	352
15.1.4. Indice et benchmark	353
15.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	353
15.1.6. Politique future	354
15.1.7. Indicateur synthétique de risque	354
15.2. Bilan	355
15.3. Compte de résultats	357
15.4. Composition des actifs	359
15.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	361
15.6. Répartition économique du portefeuille-titres	362
15.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	363
15.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	364
15.9. Performances	365
15.10. Frais	368
15.11. Notes aux états financiers et autres informations	370
15.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	370
15.11.2. Evaluation des instruments financiers	370
15.11.3. Transparence en matière de durabilité	370
15.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	371
16. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE	372
16.1. Rapport de gestion	372
16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	372
16.1.2. Cotation en bourse	372
16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	372
16.1.4. Indice et benchmark	373
16.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	373
16.1.6. Politique future	373
16.1.7. Indicateur synthétique de risque	373
16.2. Bilan	374
16.3. Compte de résultats	376
16.4. Composition des actifs	378
16.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	383
16.6. Répartition économique du portefeuille-titres	384
16.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	385
16.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	386

16.9. Performances	387
16.10. Frais	389
16.11. Notes aux états financiers et autres informations	389
16.11.1. Evaluation des instruments financiers	389
16.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	390
16.11.3. Transparence en matière de durabilité	390
16.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	390
17. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX	391
17.1. Rapport de gestion	391
17.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	391
17.1.2. Cotation en bourse	391
17.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	391
17.1.4. Indice et benchmark	391
17.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	391
17.1.6. Politique future	392
17.1.7. Indicateur synthétique de risque	392
17.2. Bilan	393
17.3. Compte de résultats	395
17.4. Composition des actifs	398
17.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	406
17.6. Répartition économique du portefeuille-titres	407
17.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	408
17.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	409
17.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	410
17.10. Performances	411
17.11. Frais	414
17.12. Notes aux états financiers et autres informations	415
17.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	415
17.12.2. Transparence en matière de durabilité	415
17.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	416
18. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US INDEX	417
18.1. Rapport de gestion	417
18.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	417
18.1.2. Cotation en bourse	417
18.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	417
18.1.4. Indice et benchmark	417
18.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	417
18.1.6. Politique future	418
18.1.7. Indicateur synthétique de risque	418
18.2. Bilan	419
18.3. Compte de résultats	421
18.4. Composition des actifs	424
18.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	434
18.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	435
18.7. Répartition économique du portefeuille-titres	436
18.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	437
18.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	438
18.10. Performances	440
18.11. Frais	444
18.12. Notes aux états financiers et autres informations	446
18.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	446
18.12.2. Transparence en matière de durabilité	446

18.12.3. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	446
19. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX	447
19.1. <i>Rapport de gestion</i>	447
19.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	447
19.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	447
19.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	447
19.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	447
19.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	447
19.1.6. <i>Politique future</i>	448
19.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	448
19.2. <i>Bilan</i>	449
19.3. <i>Compte de résultats</i>	451
19.4. <i>Composition des actifs</i>	454
19.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	458
19.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	459
19.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	460
19.8. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	461
19.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	462
19.10. <i>Performances</i>	463
19.11. <i>Frais</i>	466
19.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	467
19.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	467
19.12.2. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	467
19.12.3. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	468
20. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU INDEX	469
20.1. <i>Rapport de gestion</i>	469
20.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	469
20.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	469
20.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	469
20.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	469
20.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	469
20.1.6. <i>Politique future</i>	470
20.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	470
20.2. <i>Bilan</i>	471
20.3. <i>Compte de résultats</i>	473
20.4. <i>Composition des actifs</i>	476
20.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	481
20.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	482
20.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	483
20.8. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	484
20.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	485
20.10. <i>Performances</i>	486
20.11. <i>Frais</i>	489
20.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	490
20.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	490
20.12.2. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	490
20.12.3. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	491
21. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD EX JAPAN, EUROPE & USA INDEX	492
21.1. <i>Rapport de gestion</i>	492
21.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	492

21.1.2. Cotation en bourse	492
21.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	492
21.1.4. Indice et benchmark	492
21.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	492
21.1.6. Politique future	493
21.1.7. Indicateur synthétique de risque	493
21.2. Bilan	494
21.3. Compte de résultats	496
21.4. Composition des actifs	498
21.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	503
21.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	504
21.7. Répartition économique du portefeuille-titres	505
21.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	506
21.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	507
21.10. Performances	508
21.11. Frais	511
21.12. Notes aux états financiers et autres informations	512
21.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	512
21.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements	512
21.12.3. Transparence en matière de durabilité	513
21.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	513
22. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE	514
22.1. Rapport de gestion	514
22.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	514
22.1.2. Cotation en bourse	514
22.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	514
22.1.4. Indice et benchmark	514
22.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	515
22.1.6. Politique future	515
22.1.7. Indicateur synthétique de risque	515
22.2. Bilan	516
22.3. Compte de résultats	518
22.4. Composition des actifs	521
22.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	523
22.6. Répartition économique du portefeuille-titres	524
22.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	525
22.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	526
22.9. Performances	527
22.10. Frais	530
22.11. Notes aux états financiers et autres informations	532
22.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	532
22.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	532
22.11.3. Transparence en matière de durabilité	532
22.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	533
23. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE	534
23.1. Rapport de gestion	534
23.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	534
23.1.2. Cotation en bourse	534
23.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	534
23.1.4. Indice et benchmark	534
23.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	535
23.1.6. Politique future	535

23.1.7. Indicateur synthétique de risque	535
23.2. Bilan	536
23.3. Compte de résultats	538
23.4. Composition des actifs	541
23.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	544
23.6. Répartition économique du portefeuille-titres	545
23.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	546
23.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	547
23.9. Performances	549
23.10. Frais	553
23.11. Notes aux états financiers et autres informations	556
23.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	556
23.11.2. Transparence en matière de durabilité	556
23.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	556
24. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE	557
24.1. Rapport de gestion	557
24.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	557
24.1.2. Cotation en bourse	557
24.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	557
24.1.4. Indice et benchmark	557
24.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	558
24.1.6. Politique future	558
24.1.7. Indicateur synthétique de risque	559
24.2. Bilan	560
24.3. Compte de résultats	562
24.4. Composition des actifs	564
24.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	566
24.6. Répartition économique du portefeuille-titres	567
24.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	568
24.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	569
24.9. Performances	570
24.10. Frais	572
24.11. Notes aux états financiers et autres informations	574
24.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	574
24.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	574
24.11.3. Transparence en matière de durabilité	575
24.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	575
25. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM	576
25.1. Rapport de gestion	576
25.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	576
25.1.2. Cotation en bourse	576
25.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	576
25.1.4. Indice et benchmark	576
25.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	577
25.1.6. Politique future	577
25.1.7. Indicateur synthétique de risque	578
25.2. Bilan	579
25.3. Compte de résultats	581
25.4. Composition des actifs	584
25.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	587
25.6. Répartition économique du portefeuille-titres	588
25.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	589

25.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	590
25.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	591
25.10. Performances	592
25.11. Frais	595
25.12. Notes aux états financiers et autres informations	597
25.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	597
25.12.2. Transparence en matière de durabilité	597
25.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	597
26. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE	598
26.1. Rapport de gestion	598
26.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	598
26.1.2. Cotation en bourse	598
26.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	598
26.1.4. Indice et benchmark	598
26.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	599
26.1.6. Politique future	600
26.1.7. Indicateur synthétique de risque	600
26.2. Bilan	601
26.3. Compte de résultats	603
26.4. Composition des actifs	606
26.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	608
26.6. Répartition économique du portefeuille-titres	609
26.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	610
26.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	611
26.9. Performances	612
26.10. Frais	616
26.11. Notes aux états financiers et autres informations	619
26.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	619
26.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	619
26.11.3. Transparence en matière de durabilité	620
26.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	620
27. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE	621
27.1. Rapport de gestion	621
27.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	621
27.1.2. Cotation en bourse	621
27.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	621
27.1.4. Indice et benchmark	621
27.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	622
27.1.6. Politique future	622
27.1.7. Indicateur synthétique de risque	623
27.2. Bilan	624
27.3. Compte de résultats	626
27.4. Composition des actifs	629
27.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	631
27.6. Répartition économique du portefeuille-titres	632
27.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	633
27.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	634
27.9. Performances	635
27.10. Frais	638
27.11. Notes aux états financiers et autres informations	640
27.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	640
27.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	640

27.11.3.	<i>Transparence en matière de durabilité</i>	641
27.11.4.	<i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	641
28.	INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX	642
28.1.	<i>Rapport de gestion</i>	642
28.1.1.	<i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	642
28.1.2.	<i>Cotation en bourse</i>	642
28.1.3.	<i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	642
28.1.4.	<i>Indice et benchmark</i>	642
28.1.5.	<i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	643
28.1.6.	<i>Politique future</i>	643
28.1.7.	<i>Indicateur synthétique de risque</i>	643
28.2.	<i>Bilan</i>	644
28.3.	<i>Compte de résultats</i>	646
28.4.	<i>Composition des actifs</i>	649
28.5.	<i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	654
28.6.	<i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	655
28.7.	<i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	656
28.8.	<i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	657
28.9.	<i>Performances</i>	658
28.10.	<i>Frais</i>	662
28.11.	<i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	664
28.11.1.	<i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	664
28.11.2.	<i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	664
28.11.3.	<i>Transparence en matière de durabilité</i>	664
28.11.4.	<i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	665
29.	INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED GROWTH	666
29.1.	<i>Rapport de gestion</i>	666
29.1.1.	<i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	666
29.1.2.	<i>Cotation en bourse</i>	666
29.1.3.	<i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	666
29.1.4.	<i>Indice et benchmark</i>	666
29.1.5.	<i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	666
29.1.6.	<i>Politique future</i>	667
29.1.7.	<i>Indicateur synthétique de risque</i>	667
29.2.	<i>Bilan</i>	668
29.3.	<i>Compte de résultats</i>	670
29.4.	<i>Composition des actifs</i>	672
29.5.	<i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	677
29.6.	<i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	678
29.7.	<i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	679
29.8.	<i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	680
29.9.	<i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	681
29.10.	<i>Performances</i>	682
29.11.	<i>Frais</i>	684
29.12.	<i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	684
29.12.1.	<i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	684
29.12.2.	<i>Evaluation des instruments financiers</i>	684
29.12.3.	<i>Transparence en matière de durabilité</i>	684
29.12.4.	<i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	685
30.	INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED FLEXIBLE	686

30.1. Rapport de gestion	686
30.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	686
30.1.2. Cotation en bourse	686
30.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	686
30.1.4. Indice et benchmark	687
30.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	687
30.1.6. Politique future	687
30.1.7. Indicateur synthétique de risque	688
30.2. Bilan	689
30.3. Compte de résultats	691
30.4. Composition des actifs	693
30.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	699
30.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	700
30.7. Répartition économique du portefeuille-titres	701
30.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	702
30.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	703
30.10. Performances	704
30.11. Frais	706
30.12. Notes aux états financiers et autres informations	706
30.12.1. Restrictions d'investissements et dépassements	706
30.12.2. Evaluation des instruments financiers	706
30.12.3. Transparence en matière de durabilité	707
30.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	707
31. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED	708
31.1. Rapport de gestion	708
31.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	708
31.1.2. Cotation en bourse	708
31.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	708
31.1.4. Indice et benchmark	709
31.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	709
31.1.6. Politique future	710
31.1.7. Indicateur synthétique de risque	711
31.2. Bilan	712
31.3. Compte de résultats	714
31.4. Composition des actifs	717
31.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	724
31.6. Répartition économique du portefeuille-titres	725
31.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	726
31.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	727
31.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	732
31.10. Performances	734
31.11. Frais	738
31.12. Notes aux états financiers et autres informations	742
31.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	742
31.12.2. Evaluation des instruments financiers	742
31.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements	742
31.12.4. Transparence en matière de durabilité	744
31.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	744
32. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM	745
32.1. Rapport de gestion	745
32.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	745
32.1.2. Cotation en bourse	745

32.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	745
32.1.4. Indice et benchmark	746
32.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	746
32.1.6. Politique future	746
32.1.7. Indicateur synthétique de risque	746
32.2. Bilan	747
32.3. Compte de résultats	749
32.4. Composition des actifs	751
32.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	753
32.6. Répartition économique du portefeuille-titres	754
32.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	755
32.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	756
32.9. Performances	757
32.10. Frais	760
32.11. Notes aux états financiers et autres informations	762
32.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	762
32.11.2. Evaluation des instruments financiers	762
32.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements	762
32.11.4. Transparence en matière de durabilité	762
32.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	763
33. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B DEFENSIVE STRATEGY	764
33.1. Rapport de gestion	764
33.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	764
33.1.2. Cotation en bourse	764
33.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	764
33.1.4. Indice et benchmark	765
33.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	765
33.1.6. Politique future	765
33.1.7. Indicateur synthétique de risque	766
33.2. Bilan	767
33.3. Compte de résultats	769
33.4. Composition des actifs	772
33.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	775
33.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	776
33.7. Répartition économique du portefeuille-titres	777
33.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	778
33.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	779
33.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	780
33.11. Performances	781
33.12. Frais	783
33.13. Notes aux états financiers et autres informations	784
33.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	784
33.13.2. Evaluation des instruments financiers	784
33.13.3. Transparence en matière de durabilité	785
33.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	785
34. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED LOW STRATEGY	786
34.1. Rapport de gestion	786
34.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	786
34.1.2. Cotation en bourse	786
34.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	786
34.1.4. Indice et benchmark	787
34.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	787

34.1.6. Politique future	787
34.1.7. Indicateur synthétique de risque	788
34.2. Bilan	789
34.3. Compte de résultats	791
34.4. Composition des actifs	794
34.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	797
34.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	798
34.7. Répartition économique du portefeuille-titres	799
34.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	800
34.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	801
34.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	802
34.11. Performances	803
34.12. Frais	806
34.13. Notes aux états financiers et autres informations	807
34.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	807
34.13.2. Evaluation des instruments financiers	807
34.13.3. Transparence en matière de durabilité	808
34.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	808
35. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED STRATEGY	809
35.1. Rapport de gestion	809
35.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	809
35.1.2. Cotation en bourse	809
35.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	809
35.1.4. Indice et benchmark	810
35.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	810
35.1.6. Politique future	810
35.1.7. Indicateur synthétique de risque	811
35.2. Bilan	812
35.3. Compte de résultats	814
35.4. Composition des actifs	817
35.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	820
35.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	821
35.7. Répartition économique du portefeuille-titres	822
35.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	823
35.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	824
35.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	825
35.11. Performances	826
35.12. Frais	829
35.13. Notes aux états financiers et autres informations	830
35.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	830
35.13.2. Evaluation des instruments financiers	830
35.13.3. Restrictions d'investissement et dépassements	831
35.13.4. Transparence en matière de durabilité	831
35.13.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	831
36. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B ACTIVE STRATEGY	832
36.1. Rapport de gestion	832
36.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	832
36.1.2. Cotation en bourse	832
36.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	832
36.1.4. Indice et benchmark	833
36.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	833
36.1.6. Politique future	833

36.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	834
36.2. <i>Bilan</i>	835
36.3. <i>Compte de résultats</i>	837
36.4. <i>Composition des actifs</i>	840
36.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	843
36.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	844
36.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	845
36.8. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	846
36.9. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	847
36.10. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	848
36.11. <i>Performances</i>	849
36.12. <i>Frais</i>	852
36.13. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	853
36.13.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	853
36.13.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	853
36.13.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	854
36.13.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	854
37. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX	855
37.1. <i>Rapport de gestion</i>	855
37.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	855
37.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	855
37.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	855
37.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	855
37.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	855
37.1.6. <i>Politique future</i>	856
37.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	856
37.2. <i>Bilan</i>	857
37.3. <i>Compte de résultats</i>	859
37.4. <i>Composition des actifs</i>	861
37.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	864
37.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	865
37.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	866
37.8. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	867
37.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	868
37.10. <i>Performances</i>	869
37.11. <i>Frais</i>	870
37.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	871
37.12.1. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	871
37.12.2. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	871

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1.ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège :

Rue Guimard, 18, 1040 Bruxelles

Date de constitution :

17 mai 1991

RPM :

Bruxelles

TVA :

BE 0444.265.542

Statut :

SICAV publique à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la Loi de 2012) et par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE (l'Arrêté Royal de 2012).

Conseil d'Administration de la SICAV :

Président :

- Monsieur Yvon LAURET, Administrateur indépendant, Associé de Adeis (Luxembourg) S.A.

Membres

- Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management, Degroof Petercam Asset Management S.A.
- Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management S.A.
- Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal and General Secretary, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management S.A.
- Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de Direction, Degroof Petercam Asset Management S.A.

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Monsieur Philippe DENEFF
- Monsieur Jeroen SIONCKE

Type de gestion :

SICAV qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.

Dénomination : DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SA, en abrégé Degroof Petercam AM ou DPAM

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue Guimard 18 - 1040 Bruxelles

Constitution : 29 décembre 2006

Composition du Conseil d'Administration et du Comité de Direction :

Monsieur Hugo LASAT, Président du Conseil d'Administration, Administrateur non exécutif, CEO de Banque Degroof Petercam S.A.

Monsieur Yves CELEN, CIO Balanced and Head of Institutional Mandates, Membre du Comité de Direction

Monsieur Jean-Baptiste DOUVILLE de FRANSSU, Administrateur non exécutif

Monsieur Laurent DE MEYERE, Administrateur indépendant (UCITS V)

Madame Véronique JEANNOT, Administrateur non exécutif, Directrice Générale Degroof Petercam Wealth Management (DPWM)

Monsieur Jean-Michel LOEHR, Administrateur indépendant (UCITS V)

Madame Sylvie HURET, Administrateur non exécutif, Présidente du Directoire de DPAS

Monsieur Frank van BELLINGEN, Administrateur non exécutif

Monsieur Peter DE COENSEL, Président du Comité de Direction et CEO

Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de Direction

Monsieur Johan VAN GEETERUYEN, CIO Fundamental Equity, Membre du Comité de Direction

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction

Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal and General Secretary, Membre du Comité de Direction

Monsieur Frederiek VAN HOLLE, Technology and Operations, Membre du Comité de Direction

Monsieur Sam VEREECKE, CIO Fixed Income, Membre du Comité de Direction

Madame Tamar JOULIA- PARIS, Administrateur-non-exécutif

Madame Sabine CAUDRON, Head of Private Banking, Administrateur non-exécutif

Commissaire :

PwC Reviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Damien WALGRAVE

Capital souscrit et libéré :

€ 52.539.353,14

Commissaire :

PwC Réviseur d'entreprises SRL, Culliganlaan 5, B-1831 Diegem représentée par Monsieur Briec LEFRANCO

Dépositaire :

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A., Succursale belge, Rue Guimard, 19, B-1040 Bruxelles

Service financier :

BANQUE DEGROOF PETERCAM S.A., Rue de l'Industrie 44, B-1040 Bruxelles

Groupe financier promoteur :

Groupe Degroof Petercam

Délégation de l'Administration :

DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES S.A., 12 Rue Eugène Ruppert, 12, L-2453 Luxembourg

Gestion financière du portefeuille :

DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A., Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles

Distributeur :

DPAM, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles

Liste des compartiments et des classes d'actions commercialisés par la SICAV :

DPAM B Active Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Flexible	B-F-L
DPAM B Balanced Growth	A-B
DPAM B Balanced Low Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Bonds Eur	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	A-B-E-F
DPAM B Bonds Eur IG	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Medium Term	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	A-A EUR HEDGED-B-B EUR HEDGED-B LC-E-E EUR HEDGED-F-F EUR HEDGED-F LC-J-J EUR HEDGED-L-M-M EUR HEDGED-N-N EUR HEDGED-P-P EUR HEDGED-V-V EUR HEDGED-W-W EUR HEDGED
DPAM B Defensive Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	A-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W EUR HEDGED-W USD
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities EMU Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Euroland	A-B-E-F-F CHF HEDGED-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Euroland Sustainable	A-B-B LC-E-F-F CHF HEDGED-F LC-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Dividend	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Japan Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities NewGems Sustainable	A-B-B USD-E-F-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities US Behavioral Value	A-A USD-B-B USD-E-E USD-F-F USD-J-L-L USD-M-M USD-N-N USD-P-V-W
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	A-A USD-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-E USD-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W EUR HEDGED
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities US Index	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities World Sustainable	A-B-B LC-B USD-E-F-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W

Description des classes d'actions :

Classe A : actions de distribution offertes au public.

Classe A USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe A EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe V : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof Petercam Luxembourg, (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession, et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe V EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **V** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe E : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe E USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **E** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe E EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **E** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe M : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe M USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe M EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe B : actions de capitalisation offertes au public.

Classe B LC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management et, (ii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe B USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe B EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe L : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, et (ii) une commission de gestion qui peut être différente.

Classe L USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe L par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe W : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof Petercam Luxembourg ; (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession; et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe W USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe W par le fait (i) qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe W EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe W par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe F LC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe F par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management, (ii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe F USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe F par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe F EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe F par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le

risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F USD HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F USD** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au dollar américain. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F CHF HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F CHF** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe J : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, par le fait (iii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe J EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **J** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe N : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe N USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe N EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe P : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par l'absence (i) de commission de gestion, (ii) de montant minimum de souscription initial, par le fait (iii) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec Degroof Petercam Asset Management et (iv), qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire.

Classe P EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **P** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe Z : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait qu'elles sont réservées (i) à des investisseurs souscrivant pour un montant initial minimal de 25.000.000 EUR, par (ii) une commission de gestion différente et (iii) une taxe annuelle différente, étant entendu que les actionnaires investissant dans cette classe ne peuvent demander le rachat partiel de leurs actions de façon à réduire leur niveau d'investissement en-deçà du montant minimum de souscription initial.

*Les « investisseurs éligibles » sont les investisseurs au sens de l'article 5, de la Loi du 3 août 2012, à savoir les clients professionnels visés à l'annexe A de l'Arrêté Royal du 3 juin 2007 portant les règles et modalités visant à transposer la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID) ainsi que les contreparties éligibles au sens de l'article 3, § 1er de l'Arrêté Royal du 3 juin 2007 susmentionné et les personnes morales qui ne sont pas considérées comme des investisseurs professionnels et qui ont demandé à être inscrites au registre des investisseurs éligibles auprès de la FSMA. Les personnes physiques, ainsi que les personnes morales qui ne font pas partie des investisseurs éligibles définis ci-dessus, n'ont pas accès à ces classes d'actions, même si les souscriptions sont effectuées dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire conclu avec un investisseur éligible.

En dehors de la Belgique, les facilités sont assurées par :

Pays-Bas - Portugal : Service financier : Banque Degroof Petercam SA, Rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles.

Espagne : Représentant de la SICAV : Allfunds Bank S.A.U., C/ de los Padres Dominicos 7, 28050 Madrid.

Suisse : Le représentant en Suisse est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'Île, 1204 Genève.

France : Correspondant centralisateur : Caceis Bank, 89-91 rue Gabriel Péri - F-92120 Montrouge.

Luxembourg : Service financier : Banque Degroof Petercam Luxembourg SA, 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Allemagne : Agent d'information : Marcard, Stein & Co AG, Ballindamm 36, D-20095 Hamburg.

Italie : Agent payeur : Allfunds Bank S.A.U, Milan Branch, Via Bochetto 6, 20123 Milano, Italy et Société Générale Securities Services S.p.A., Via Benigno Crespi 19A, IT-MAC2 Milano.

Autriche : Agent payeur et agent d'information: Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, 1100 Wien, Österreich.

Royaume-Uni : Agent Payeur : Société Générale London Branch, Société Générale Securities Services Custody London, Exchange House, 12 Primrose Street, London EC2A 2EG.

Suède : Agent payeur : MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19, Box 5378, SE-102 49 Stockholm, Sweden.

Compartiment	Autriche	Belgique	Suisse	Chili	Allemagne	Espagne	Finlande	France	Royaume-Uni	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Suède	Singapour*
DPAM B Active Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Balanced Flexible	x	x			x			x		x					
DPAM B Balanced Growth		x													
DPAM B Balanced Low Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Balanced Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Bonds Eur	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable		x			x	x									
DPAM B Bonds Eur IG	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Medium Term		x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	x	x	x		x	x		x		x	x				
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y		x	x		x			x		x	x	x			
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Defensive Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Equities EMU Index		x						x		x	x				
DPAM B Equities E uroland	x	x	x		x	x		x	x	x	x	x	x		
DPAM B Equities E uroland Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x			x
DPAM B Equities Europe Dividend	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities Europe Index		x	x		x			x		x	x				
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities Europe Sustainable	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index	x	x	x		x	x		x		x	x		x		
DPAM B Equities Japan Index		x	x			x		x		x	x	x			
DPAM B Equities NewGems Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities US Behavioral Value	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities US ESG Leaders Index		x	x		x	x				x					
DPAM B Equities US Index		x			x	x		x		x	x				
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index		x						x		x	x	x			
DPAM B Equities World Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x				
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x			x
* Institutionnels seuls															

Le bilan globalisé reprend l'ensemble des compartiments existants, indépendamment du fait que tous ne soient pas commercialisés dans les pays suivants :

- Allemagne
- Autriche
- Chili
- Espagne
- France
- Italie
- Luxembourg
- Pays-Bas
- Royaume-Uni
- Suisse
- Finlande
- Suède
- Portugal
- Singapour (seulement pour les investisseurs institutionnels)

1.2.RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

Généralités

Information aux actionnaires

DPAM B est un organisme de placement collectif (OPC), ci-après la SICAV.

Depuis le 1er janvier 2023 :

- Les « Documents d'information clés pour l'investisseurs (KIID) ont été remplacés par les « Documents d'information clés » (KID) pour toutes les classes d'action des compartiments de la SICAV ;
- La méthodologie relative au calcul du niveau de risque d'un compartiment a été modifiée. L'indicateur synthétique de risque (SRI) calculé conformément aux dispositions du Règlement Délégué (UE) 2017/653 et disponible, dans sa version la plus récente, dans les KID, a remplacé le l'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) ;
- La méthodologie relative au calcul des frais (anciennement frais courants) a été modifiée. La version la plus récente est disponible dans le PRIIPs KID.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SICAV du 15 mars 2023 a approuvé, entre autres, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et la distribution d'un dividende aux détenteurs d'actions de distribution de certains compartiments de la SICAV comme mentionné dans l'avis publié le 17 mars 2023.

Le Conseil d'Administration du 28 février 2023 a décidé de modifier la politique d'investissement du compartiment DPAM B Equities DRAGONS Sustainable.

Dans les compartiments ci-dessous qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088 et qui investissent (partiellement) dans des investissements durables, certains des indicateurs de durabilité ont été reformulés dans le Prospectus dans la section « Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) - Transparence en matière de durabilité », sous-section « Stratégie d'investissement », ainsi que dans les annexes relatives aux Informations précontractuelles (Annexe SFDR) dans la section « Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier? » :

DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable, DPAM B Equities Newgems Sustainable, DPAM B Equities DRAGONS Sustainable, DPAM B Equities Euroland Sustainable, DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable, DPAM B Equities US Dividend Sustainable, DPAM B Equities Europe Sustainable, DPAM B Equities Sustainable Food Trends, DPAM B Equities World Sustainable, DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable, DPAM B Real Estate Europe Sustainable, DPAM B Real Estate Emu Dividend Sustainable et DPAM B Real Estate Emu Sustainable.

Ces modifications ont pris effet le 15 mai 2023.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2023 a décidé de la clôture de la liquidation du compartiment DPAM B Global Diversified World.

Le Conseil d'Administration du 21 juin 2023 a décidé de procéder à un regroupement des actions de classe « P » de certains compartiments de la SICAV.

Le compartiment DPAM B Corporate Bonds EUR 2023 a été dissout de plein droit par l'expiration de son terme au 30 juin 2023.

Le compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index a été lancé le 21 août 2023.

Le Conseil d'Administration du 15 novembre 2023 a décidé :

1/ de mettre à jour à partir du 1er janvier 2024, le prospectus et les annexes précontractuelles SFDR (PCD) des compartiments art. 8+ SFDR de la SICAV pour tenir compte de l'ajout des 4 prochains objectifs environnementaux soit:

- l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines,
- la transition vers une économie circulaire,

- la prévention et la réduction de la pollution et
- la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

2/ de modifier la section « Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) - Transparence en matière de durabilité » du prospectus et des annexes précontractuelles SFDR (PCD) du compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends pour apporter des précisions.

Certains compartiments promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et présentant en partie des investissements durables (bien que n'ayant pas pour objectif l'investissement durable) mentionnent dans les informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 annexées au prospectus, une proportion minimale d'investissement durables ayant un objectif social.

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. La méthodologie de calcul de l'engagement minimum de cet objectif exclut, pour toute la Période de Référence, le double comptable. En raison de la revue de la méthodologie de calcul, il se peut que l'engagement minimum à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1^{er} janvier au 14 mai 2023 n'ait pas été respecté. Ce dépassement sera mentionné dans la partie spécifique dédiée au compartiment du rapport annuel sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

Fee Sharing agreements

Des conventions de rétrocession de la commission de gestion peuvent exister d'une part, entre la SICAV (ou le cas échéant le distributeur) et le gestionnaire du portefeuille d'investissement, et d'autre part, entre la SICAV et d'autres distributeurs (renseignés le cas échéant dans le prospectus) et des tierces parties, tels que des actionnaires de la SICAV. Ces conventions ne sont en aucun cas exclusives. Elles ne portent pas atteinte à la faculté du gestionnaire d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché.

Les informations relatives à la rémunération rétrocédée par le gestionnaire sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné sous le point « Frais ».

Aberdeen et Fokus Bank

Suite aux arrêts Aberdeen et Fokus Bank de la Cour de Justice de l'Union Européenne en matière de discrimination dans les lois fiscales de certains États membres de l'UE à l'égard des OPC étrangers, la SICAV a pris des mesures, avec l'aide de la société de gestion et de conseillers externes, pour réclamer le précompte mobilier supplémentaire payé et non-récupéré dans certains pays membres de l'UE. Les coûts seront immédiatement à charge de l'exercice en cours.

La SICAV n'a pas enregistré de remboursements dans le courant de l'année 2023.

Class Action

Durant 2023, la SICAV a enregistré des remboursements au titre d'une « Class Action » pour un montant de 11.567,9 USD.

Informations requises en vertu de l'article 96 du code des sociétés

Facteurs de risque

Le statut de DPAM B, à savoir une société d'investissement au capital variable, amène à ce que le développement et les résultats, à côté d'autres facteurs de risque, sont influencés par deux facteurs sur lesquels le conseil d'administration n'a pas ou a peu de prise :

- les demandes de souscription et de remboursement,

- les risques directs ou indirects inhérents aux marchés financiers.

Les facteurs de risque, qui sont également décrits dans le prospectus, peuvent être détaillés comme suit :

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	DPAM B Bonds EUR	DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	DPAM B Equities Euroland	DPAM B Real Estate Europe Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Faible	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Modéré	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Faible	Elevé	Faible	Elevé
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	/	Modéré	/	Modéré
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Modéré	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	Faible	/

Type de risque	DPAM B Equities World Sustainable	DPAM B Equities Europe Dividend	DPAM B Equities Europe Sustainable	DPAM B Equities NewGems Sustainable	DPAM B Equities Sustainable Food Trends
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	//	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	//	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Faible	Modéré	Faible	Faible	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Bonds EUR IG	DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	DPAM B Equities Euroland Sustainable	DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	/	/	/	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Faible
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Faible	/	/	Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Elevé	Faible	Faible	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Modéré	Elevé	/	/
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Modéré	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	Faible	Faible	/

Type de risque	DPAM B Equities Europe Index	DPAM B Equities US Index	DPAM B Equities Japan Index	DPAM B Equities EMU Index	DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Modéré	Elevé	Elevé	/	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	//	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Equities EMU Behavioral Value	DPAM B Equities US Behavioral Value	DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	DPAM B Bonds EUR Medium Term	DPAM B Equities US Dividend Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	Elevé	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Faible	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	Faible	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Elevé	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	/	/	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	Faible

Type de risque	DPAM B Real Estate Sustainable EMU	DPAM B Equities US ESG Leaders Index	DPAM B Balanced Growth	DPAM B Balanced Flexible	DPAM B Bonds Global Inflation Linked
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	Elevé	Elevé	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Modéré	Modéré	Faible
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	Elevé	Faible	Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Elevé	Faible	Modéré	Modéré	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Faible	Faible	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Modéré
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Faible	Modéré	Elevé	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	Faible

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	DPAM B Defensive Strategy	DPAM B Balanced Strategy Low	DPAM B Balanced Strategy	DPAM B Active Strategy
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Faible	Modéré	Modéré	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index
Risque de capital : risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé
Risque d'inflation : risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/
Risque de marché : risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé
Risque de crédit : risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/
Risque de dénouement : risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/
Risque de liquidité : risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible
Risque de change : risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé
Risque de concentration : risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé
Risque de performance : risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/
Risque lié aux produits dérivés :	Faible
Risque en matière de durabilité : risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/

Autres informations

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice et aucune circonstance n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la SICAV à l'exception de ceux mentionnés sous la rubrique « Evènements après la clôture ».

Toutes les circonstances qui sont susceptibles d'influencer notablement la SICAV sont reprises dans le présent rapport annuel.

La SICAV n'a exercé aucune activité en matière de recherche et développement.

La SICAV n'emploie pas de personnel et ne possède pas de succursale.

Le présent rapport comprend toutes les informations qui doivent y figurer conformément au Code des sociétés et des associations.

Rémunération et mission du commissaire

Les émoluments du commissaire pour l'exercice de son mandat de commissaire s'élèvent à 3.990,00 EUR (hors TVA) par an par compartiment.

A côté de sa mission de commissaire, PwC Société de réviseurs agréés a effectué une mission spéciale pour DPAM B pour un montant de EUR 5.730 pour la dissolution du compartiment DPAM B Corporate Bonds EUR 2023.

En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits :

1/ Mention des objectifs et de la politique de la SICAV en matière de gestion des risques financiers : à cet égard, veuillez-vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment dans le présent rapport.

2/ Indications relatives à l'exposition de la SICAV au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie : à cet égard, veuillez-vous référer au point relatif aux facteurs de risque.

Commentaires sur le bilan

Le total du bilan, qui est identique aux capitaux propres, s'élève à 14.445.439.500,39 EUR dont 14.205.107.900,02 EUR en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés.

Pour l'année 2023, le résultat s'élève à 2.019.699.960,17 EUR, le résultat reporté s'élève à 1.493.274.110,77 EUR et les participations au résultat perçues s'élèvent à -86.979.706,95 EUR.

Affectation du bénéfice

Le bénéfice à affecter de la société s'élève à 3.552.381.210,41 EUR.

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

· de distribuer pour un montant de 31.899.695,55 EUR aux actions de distribution suivantes :

Compartiments	ISIN	Classes	Proposition de dividende
DPAM B Active Strategy	BE6299361848	M	2,25
DPAM B Active Strategy	BE6227495957	A	2,25
DPAM B Balanced Growth	BE0171618250	A	402,22
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6299369924	M	1,04
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6299367902	E	1,07
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6264045764	A	1,07
DPAM B Balanced Strategy	BE6299373967	M	1,91
DPAM B Balanced Strategy	BE6227493937	A	1,91
DPAM B Bonds EUR	BE6299414407	M	0,80
DPAM B Bonds EUR	BE6246045213	V	0,80
DPAM B Bonds EUR	BE0948509436	E	0,80
DPAM B Bonds EUR	BE0943876665	A	0,80
DPAM B Bonds EUR IG	BE6299419455	M	1,14
DPAM B Bonds EUR IG	BE0935123431	A	1,13
DPAM B Bonds EUR Medium Term	BE6299510394	M	7,77
DPAM B Bonds EUR Medium Term	BE6261452054	A	7,75
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	BE6299362853	M	0,81

DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	BE6214976894	A	0,81
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE6299424505	M	1,00
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE0058190878	A	1,00
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE6246085615	V	1,00
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6304413923	M EUR Hedged	0,44
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6299356798	M	0,52
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6252763469	E EUR Hedged	0,44
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6252761448	A EUR Hedged	0,44
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE0948790333	A	0,52
DPAM B Defensive Strategy	BE6299351740	M	1,63
DPAM B Defensive Strategy	BE6227491915	A	1,61
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	BE6299524536	M	2,47
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	BE6289166744	A	2,40
DPAM B Equities EMU Index	BE6299528578	M	3,48
DPAM B Equities EMU Index	BE6289162701	A	3,15
DPAM B Equities Euroland	BE6299440667	M	4,29
DPAM B Equities Euroland	BE6246056327	V	4,37
DPAM B Equities Euroland	BE0948485199	E	4,35
DPAM B Equities Euroland	BE0058181786	A	4,16
DPAM B Equities Euroland Sustainable	BE6324121126	A	1,41
DPAM B Equities Europe Dividend	BE6299451771	M	3,84
DPAM B Equities Europe Dividend	BE0948487211	E	3,94
DPAM B Equities Europe Dividend	BE0057450265	A	3,70
DPAM B Equities Europe Index	BE6299532612	M	2,67
DPAM B Equities Europe Index	BE6289131391	A	2,39
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE6299489185	M	2,15
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE6246050262	V	2,47
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE0058183808	A	2,00
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE6299493229	M	5,38
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE6246076523	V	5,63
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE0948493276	E	5,72
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE0940001713	A	5,00
DPAM B Equities Japan Index	BE6299536654	M	2,34
DPAM B Equities Japan Index	BE6289154625	A	2,32
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE6299430569	M	1,97
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE6246060360	V	1,96
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE0948503371	E	1,99
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE0946563377	A	1,91
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE6299432581	M	2,01
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE0947763737	A	1,97
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE6246065419	V	2,10
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE0948505392	E	2,01
DPAM B Equities US Behavioral Value	BE6289193045	A	3,00

DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6299545747	M	7,00
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289226373	V	7,00
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289214254	E	7,00
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289210211	A	7,00
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317467510	M USD	1,52
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317466504	A USD	1,50
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317172474	M	1,38
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317165403	A	1,36
DPAM B Equities US Index	BE6299549780	M	2,20
DPAM B Equities US Index	BE6289150581	E	2,22
DPAM B Equities US Index	BE6289147553	A USD	2,42
DPAM B Equities US Index	BE6289146548	A	2,18
DPAM B Equities World ex-Japan Europe & USA Index	BE6289164723	A	2,70
DPAM B Equities World Sustainable	BE6299468940	M	2,35
DPAM B Equities World Sustainable	BE6246064404	V	2,34
DPAM B Equities World Sustainable	BE0948501359	E	2,36
DPAM B Equities World Sustainable	BE0058651630	A	2,28
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	BE6299347706	M	79,03
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	BE0947578820	E	2,63
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	BE6299320430	M	1,90
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	BE6289023283	A	1,86
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6299482115	M	3,94
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6275502878	V	4,04
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6213830100	E	4,59
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6213828088	A	3,84
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE6299474039	M	7,83
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE6246058349	V	8,03
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE0948507414	E	8,57
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE0058186835	A	7,71

· de reporter le solde du bénéfice à affecter à hauteur d'un montant de 3.520.481.514,86 EUR.

Evènements après la clôture

/

Politique de rémunération de DPAM:

Montant total des rémunérations pour l'exercice :

	Total payé par la société de gestion et l'OPC à son personnel	Nombre de bénéficiaires	Autre montant payé directement par l'OPC	Commissions de performances
Rémunérations fixes	18.767.958 €	202	/	/
Rémunération variables	5.195.373 €	170		//

Montant agrégé des rémunérations

Personnel identifié	12.092.012,77 €
Gestionnaires de portefeuille	4.542.917,97 €

- Description de la manière dont les rémunérations et les avantages ont été calculés

Ces informations sont disponibles dans la Politique de rémunération établie par Degroof Petercam Asset Management. La Politique de rémunération est disponible sur le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/remuneration-policy-enBE>.

- Résultats des examens sur la revue annuelle par la société de gestion des principes généraux de la politique de rémunération et de leur mise en œuvre

La revue annuelle de la politique de rémunération a donné lieu à des modifications de la Politique de rémunération.

- Modification importante de la politique de rémunération adoptée

La Politique de rémunération approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion en date du 14 février 2017 a été modifiée en 2023. Les détails de la Politique de Rémunération, y compris la composition du comité de rémunération, sont accessibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/remuneration-policy-enBE>.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et semestriel.

Ces informations sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné par les obligations du Règlement sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Utilisation d'instruments de liquidité (liquidity management tools)

Les administrateurs ont décidé, en application de l'Arrêté Royal du 15 octobre 2018 relatif aux mécanismes de liquidités, de prévoir la possibilité de l'utilisation des mécanismes de liquidités suivants :

I. SWING PRICING**1. Compartiments qui pourront recourir au « swing pricing » :**

Tous les compartiments de la SICAV pourront recourir au « swing pricing ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités du « swing pricing » :Objectif :

L'objectif est de réduire la dilution des performances induite par les entrées ou sorties nettes. La performance de la SICAV peut s'éroder par des transactions fréquentes en raison d'entrées ou de sorties importantes et la SICAV peut souffrir des coûts de négociation (in) directs impliqués par les mouvements de capitaux. Le swing pricing offre la possibilité aux investisseurs déjà investis dans la SICAV de ne pas supporter les frais de transaction ou le coût de l'illiquidité des marchés financiers sous-jacents, générés par l'entrée ou la sortie des investisseurs.

Grâce au swing pricing, les investisseurs existants ne devraient en principe plus supporter indirectement ces coûts de transaction, qui seront dès lors directement intégrés dans le calcul de la valeur nette d'inventaire (ci-après VNI) et supportés par les investisseurs entrants et sortants.

Le swing pricing protège les investisseurs à long terme, car un investisseur ne peut être affecté par le swing pricing qu'au jour de la souscription / du rachat.

Modalités et fonctionnement :

La méthode de swing pricing adoptée est basée sur les principes suivants :

- Il s'agit d'un swing partiel qui implique qu'un certain seuil doit être franchi avant que la VNI ne soit adaptée ;
- Il s'agit d'un swing symétrique qui est activé pour, à la fois, les souscriptions et les rachats ;
- L'utilisation du swing pricing est systématique, sans privilégier une ou plusieurs catégories d'investisseurs.

Le seuil du swing (ou Swing Threshold) est la valeur déterminée comme événement déclencheur pour les souscriptions et les rachats nets. Cette valeur seuil est exprimée en pourcentage de l'actif net total du compartiment concerné. Le seuil du swing est toujours appliqué.

Facteur swing (ou Swing Factor) : l'orientation du swing découle des flux nets de capitaux applicables à une VNI.

En cas d'entrées nettes de capitaux, le swing factor lié aux souscriptions d'actions du compartiment sera ajouté à la VNI. Pour les rachats nets, le swing factor lié aux rachats d'actions du compartiment concerné sera déduit de la VNI. Dans les deux cas, tous les investisseurs entrants / sortants à une date donnée se voient appliquer une seule et même VNI.

3. Facteur swing maximal :

Le facteur swing maximal est fixé à 5% maximum de la VNI non ajustée.

Le seuil et le facteur de swing seront publiés sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section « Frais ».

4. Recours au swing pricing pendant la période couverte :

Le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de fixer, à partir de la VNI datée du 29 septembre 2023, calculée le 2 octobre 2023, et ce jusqu'à nouvel ordre, les seuils et « swing factors » détaillés dans le tableau ci-dessous :

Compartiment	Seuil	Swing factors		
		% actif net	Souscriptions nettes	Rachats nets
DPAM B Bonds EUR	3%		0.0075%	0.0075%
DPAM B Bonds EUR IG	3%		0.0075%	0.0075%

Le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de fixer, à partir de la VNI datée du 2 octobre 2023, calculée le 3 octobre 2023, et ce jusqu'à nouvel ordre, les seuils et « swing factors » détaillés dans le tableau ci-dessous :

Compartiment	Seuil	Swing factors		
		% actif net	Souscriptions nettes	Rachats nets
DPAM B Bonds EUR	3%		0.13%	0.13%
DPAM B Bonds EUR IG	3%		0.12%	0.12%

Le tableau ci-dessous montre, par compartiment, le nombre de fois et les dates lors desquelles le « swing pricing » a été appliqué durant la période couverte par le rapport ainsi que l'impact de cette application pour le calcul du rendement durant la période couverte par le rapport :

Date de transaction	Compartiment	Seuil de swing	swing_factor	Souscription/ Rachat Taille	Montant net	Impact
24/01/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-4.02%	-5,413,553.93	-3,248.13
26/01/2023	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-3.19%	-2,759,927.55	-2,483.93
30/01/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.09%	-3,879,508.23	-2,327.70
13/02/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.84%	4,692,761.11	2,815.66
21/02/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	9.50%	624,932.10	624.93
2/03/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	29.59%	2,114,800.00	2,114.80
6/03/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	3.78%	1,865,732.16	2,425.45
21/03/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	4.57%	5,632,289.76	3,379.37
22/03/2023	DPAM B Bonds EUR Medium Term	3.00%	0.100%	-3.22%	-7,161,318.00	-7,161.32
22/03/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.77%	4,859,245.97	2,915.55
22/03/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	13.03%	7,153,101.00	9,299.03
24/03/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	-4.09%	-2,549,758.00	-3,314.69
24/03/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-3.19%	-285,404.34	-285.40
29/03/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	51.13%	30,488,451.18	39,634.99
30/03/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.28%	-4,507,134.28	-2,704.28
11/04/2023	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3.00%	0.130%	-4.88%	-8,052,523.79	-10,468.28
12/04/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.18%	4,357,005.02	2,614.20
26/04/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	10.07%	9,157,796.00	11,905.13
22/05/2023	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-6.21%	-3,578,797.52	-3,220.92
25/05/2023	DPAM Bonds EUR	3.00%	0.170%	3.15%	20,165,766.17	34,281.80
31/05/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.43%	4,857,798.82	2,914.68

5/06/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	4.52%	4,584,275.97	5,959.56
15/06/2023	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3.00%	0.130%	-8.95%	-11,491,005.80	-14,938.31
22/06/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.65%	-5,114,748.51	-3,068.85
1/08/2023	DPAM Bonds EUR	3.00%	0.170%	3.88%	28,850,230.10	49,045.39
5/09/2023	DPAM B Bonds EUR Medium Term	3.00%	0.100%	-6.04%	-10,909,858.50	-10,909.86
6/09/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-3.10%	-275,984.15	-275.98
7/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	4.09%	5,597,303.51	3,358.38
20/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.84%	5,468,770.99	3,281.26
25/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-4.68%	-6,894,092.78	-4,136.46
26/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.11%	4,359,966.99	2,615.98
27/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	10.25%	14,840,665.97	8,904.40
29/09/2023	DPAM B Bonds EUR Medium Term	3.00%	0.100%	-7.86%	-12,785,149.01	-12,785.15
29/09/2023	DPAM Bonds EUR	3.00%	0.008%	7.53%	62,490,831.15	4,686.81
29/09/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.008%	15.48%	19,944,586.28	1,495.84
17/10/2023	DPAM B Balanced Flexible	3.00%	0.100%	-3.83%	-2,510,951.70	-2,510.95
18/10/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	5.86%	9,799,676.16	5,879.81
23/10/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	6.66%	11,765,828.27	7,059.50
24/10/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.13%	5,906,199.96	3,543.72
15/11/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-8.96%	-16,349,366.06	-9,809.62
15/11/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	9.88%	852,660.00	852.66
20/11/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-5.19%	-8,605,150.44	-5,163.09
21/11/2023	DPAM B Balanced Flexible	3.00%	0.100%	-6.70%	-4,330,900.22	-4,330.90
22/11/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.40%	-5,305,294.66	-3,183.18
8/12/2023	DPAM B Balanced Flexible	3.00%	0.100%	-13.16%	-8,082,253.65	-8,082.25
20/12/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-5.13%	-488,244.00	-488.24

I. ANTI-DILUTION LEVY

1. Compartiments qui pourront recourir à « l'anti-dilution levy » :

Tous les compartiments de la SICAV pourront recourir à « l'anti-dilution levy ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités de « l'anti-dilution levy » :

Objectif :

L'objectif de ce mécanisme vise à transférer l'impact négatif sur la VNI d'un compartiment de la SICAV aux investisseurs qui ont généré cet impact.

Modalités et fonctionnement :

Si les rachats/souscriptions dépassent un seuil, la SICAV peut décider d'imposer un coût supplémentaire aux investisseurs entrants ou sortants, qui bénéficiera à la SICAV. Des frais de sortie plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes sorties nettes, et des frais d'entrée plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes entrées nettes.

L'anti-dilution levy ne sera appliqué qu'après une décision explicite du conseil d'administration de la SICAV. Il n'y a pas d'application automatique de ce mécanisme. La décision du conseil d'administration a trait tant au niveau du seuil et des coûts supplémentaires qu'à l'application ou non du mécanisme en cas de dépassement du seuil.

Il est important de noter que ces deux mécanismes « swing pricing » et « anti-dilution levy » ne peuvent pas être appliqués à la même VNI.

3. Recours à l'anti-dilution levy pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours à l'anti-dilution levy.

II. Redemption gates

1. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités :

Ce mécanisme permet à la SICAV de suspendre partiellement l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement des parts (« redemption gates ») lorsque la variation négative du solde du passif de la société ou du compartiment pour un jour donné dépasse, pour le jour concerné, un pourcentage (ou seuil) déterminé par le conseil d'administration.

Le seuil à partir duquel ce mécanisme peut être appliqué est fixé à 5% pour tous les compartiments.

Le calcul de la VNI lui-même n'est pas suspendu étant donné que les ordres sont exécutés partiellement.

Seule la partie des demandes de sortie qui dépasse le seuil est concernée par cette suspension partielle. Elle doit être appliquée proportionnellement à toutes les demandes de sorties individuelles introduites à la date de clôture concernée.

La portion des demandes de sortie non exécutée suite à cette suspension partielle sera reportée d'une manière automatique à la prochaine date de clôture, sauf en cas de révocation de l'actionnaire ou si ce mécanisme est de nouveau appliqué.

La suspension partielle est toujours provisoire.

Une telle suspension se fera conformément au prescrit de l'article 198/1 l'Arrêté Royal de 2012.

En cas de suspension partielle de l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement, un avis aux actionnaires sera publié sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section « Actualités/News ».

2. Recours aux redemption gates pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours aux redemption gates.

1.2.2. **Vue d'ensemble des marchés**

En 2023, les actions mondiales ont affiché une performance positive de 16,2% en euro (hors dividendes). Par région et en devise commune (euro), les actions américaines ont surperformé les autres régions, terminant l'année à + 21%. Les actions émergentes ont fini l'année en queue de peloton, affichant une performance de seulement 3,6%, à cause de la performance négative des actions chinoises. Les actions européennes ont progressé de 12,7%, soit une performance proche des actions japonaises (+13,3%). Après une année 2022 difficile pour les actions technologiques, le Nasdaq composite est sorti gagnant en 2023 (+ 4% en dollars). Le Dow Jones a atteint un nouveau record historique, tandis que le S&P500 a terminé l'année à 56 points de base de son record de clôture de janvier 2022. La tendance pour le S&P500 était généralement à la hausse, bien que les actions se soient repliées au troisième trimestre (et aient touché le fond fin octobre) avant de se redresser à la fin de l'année. Les hausses considérables de plusieurs méga-capitalisations technologiques (surnommées les "Magnificent Seven") ont largement contribué à la performance globale de l'indice, et l'étroitesse du marché est restée une préoccupation persistante pendant une grande partie de l'année. L'optimisme à l'égard de l'intelligence artificielle a été un thème majeur parmi les valeurs technologiques. Les rendements des bons du trésor américain à 10 ans ont terminé l'année en dessous de 4%, soit un niveau globalement similaire à fin 2022. Les

rendements ont baissé en mars en raison de la crise bancaire, puis ont augmenté jusqu'en octobre, parallèlement au mantra "plus haut pour plus longtemps" de la Fed, et ont enfin chuté de manière notable en fin d'année. En zone euro, tous les segments obligataires étaient dans le vert après une année 2022 négative. Le dollar a affiché une baisse annuelle pour la première fois depuis 2020.

Etats-Unis

Au cours de l'année écoulée, les investisseurs ont tablé sur un revirement de la politique monétaire de la Fed en réponse à de meilleurs chiffres d'inflation, alors que les dépenses des consommateurs américains et les bénéfices des entreprises sont restés résilients. En bref, les craintes d'un atterrissage brutal ont cédé la place à un consensus économique plus large d'un atterrissage en douceur ou d'une absence d'atterrissage. La politique monétaire américaine était au cœur de l'histoire de 2023. Durant l'été 2023, la Fed continuait d'exprimer largement son mantra "plus haut pour plus longtemps" et le marché débattait de la question de savoir où se situerait le plafond. La réunion de la Fed de décembre 2023 (y compris la projection médiane des membres de la Fed tablant sur une réduction de taux de 75 points de base en 2024), a marqué le point d'inflexion dans la politique monétaire américaine et a déclenché une hausse des actions et une baisse des rendements des bons du Trésor qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année. Un élément clé de la prise de décision de la Fed a été la poursuite des progrès dans la baisse de l'inflation vers l'objectif de 2%. Alors que l'inflation globale en glissement annuel a culminé à 8,9% en juin 2022, ce chiffre est tombé à 6,4% en décembre 2022 et à 3,1% en novembre 2023. L'inflation de base a quant à elle ralenti à 4,0% en glissement annuel dans le rapport de novembre.

Zone euro

L'économie de la zone euro a pratiquement stagné durant l'année. L'économie allemande a déçu par rapport au reste de la zone euro. Les indicateurs de confiance du secteur manufacturier sont restés sous la barre des 50 (qui délimite l'expansion de la contraction) durant l'année. L'activité du secteur des services, qui était restée résiliente jusqu'à l'été, a commencé à s'essouffler en fin d'année. Malgré l'absence de croissance économique, le marché du travail s'est montré résilient. Le taux de chômage s'est maintenu à un niveau historique faible. L'inflation a poursuivi sa tendance baissière tout au long de l'année. L'inflation de base a finalement atteint un point d'inflexion en avril et s'établissait à 3,6% en novembre. L'inflation générale avait même baissé à seulement 2,4% en fin d'année. La Banque Centrale européenne a continué d'augmenter ses taux directeurs durant l'année, bien qu'à un rythme moindre qu'au second semestre 2022. En septembre, le taux de dépôt atteignait 4%. La BCE a ensuite laissé ce taux inchangé durant le reste de l'année.

Japon

La croissance économique du Japon était assez robuste en première partie d'année, puis est devenue négative au 3^{ème} trimestre (en variation trimestrielle). Au 3^{ème} trimestre 2023, la croissance économique s'établissait toutefois à 1,6% en glissement annuel. 2023 a été marquée par une forte dépréciation du yen par rapport à l'euro et au dollar. Au cours de la période, le rendement des obligations d'état à 10 ans a augmenté, passant de 0,41% à 0,59% en raison de la plus grande flexibilité de la Banque centrale du Japon dans la fixation du taux à 10 ans. Début novembre, le taux japonais à 10 ans avait même atteint 0,95%. Le yen s'est fortement déprécié durant la période.

Marchés émergents

Le gouvernement chinois a décidé de lever les restrictions Covid en décembre, ce qui a permis à l'activité économique de rebondir durant le 1^{er} trimestre 2023. La croissance économique ralentissait déjà au 2^{ème} trimestre 2023, puis les indicateurs de confiance des entreprises indiquaient que l'activité rebondissait légèrement en fin de 3^{ème} trimestre, grâce aux différentes mesures de soutien prises par le gouvernement chinois. Durant l'année, le secteur immobilier chinois était en grande difficulté dû à la baisse des nouvelles constructions et au problème d'endettement des acteurs de ce secteur. Dans les autres pays émergents, en fin de période, la récession manufacturière perdurait dans les pays de l'Europe émergente, tandis que ce secteur renouait avec l'expansion en Amérique Latine. Certaines banques centrales ont entamé un cycle de baisse de taux en réponse au ralentissement de l'inflation. Ce fût le cas du Brésil, de la Pologne et de la République Tchèque.

1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE

1.4. RAPPORT DE IVOX GLASS LEWIS GMBH SUR L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE



DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.
rue Guimard 18 B - 1040 - Bruxelles - Belgique

Limerick, 2024

DPAM B

Glass Lewis Europe Limited : Rapport d'analyse et d'exécution du vote des valeurs contenues dans la SICAV DPAM B.

Le Conseil d'Administration de la SICAV a donné mandat à sa société de gestion DPAM pour organiser l'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille de la SICAV et pour voter, en son nom et pour son propre compte, aux assemblées générales des sociétés dont la SICAV est actionnaire dans la mesure et en conformité avec la Politique de Vote de DPAM (<https://dpaminvestments.com/documents/dpam-voting-policy-enBE> (Voting Policy)).

A cet effet, dans le cadre du mandat octroyé à Glass Lewis Europe Limited par DPAM, Glass Lewis Europe Limited a mis en œuvre un service d'analyse et d'exercice du vote permettant d'assister DPAM à remplir ses responsabilités fiduciaires envers la SICAV.

Une analyse des résolutions signalant les points non-conformes aux principes de Gouvernance d'Entreprise retenus par la SICAV, compte tenu de la Politique de Vote de DPAM, signale les anomalies et, grâce à notre service d'exécution des votes, a permis aux gestionnaires de DPAM de prendre les mesures qu'ils jugeaient nécessaires.

Cette analyse, consignée dans un document disponible sur notre service, se base sur les standards et principes reconnus de chaque place financière concernée ainsi qu'à la structure de Gouvernance d'Entreprise attendue de chaque émetteur.

DPAM, ainsi mandatée par la SICAV, a approuvé la majorité des résolutions qui ont été proposées aux différentes assemblées. Une résolution ne bénéficie pas d'une approbation dès qu'elle est considérée comme allant à l'encontre des intérêts à long terme des actionnaires et donc de ceux de la SICAV. C'est le cas lorsque le Conseil d'Administration de la société émettrice tente de mettre en place des structures de défense de capital ou encore lorsque les intérêts de la société émettrice ne semblent pas coïncider avec ceux de l'actionnaire.

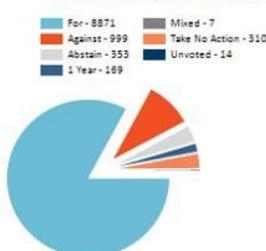
Glass Lewis Europe Limited a ouvert un dossier relatif à chacune des Assemblées Générales dans lesquelles DPAM, ainsi mandatée par la SICAV a exercé son droit de vote pour le compte de la SICAV au cours de l'année 2023.

Ci-dessous les statistiques relatives aux droits de vote exercées en 2023 :

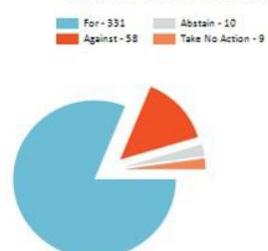


	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
For	8871	331	9202
Against	999	58	1057
Abstain	353	10	363
1 Year	169	0	169
2 Years	0	0	0
3 Years	0	0	0
Mixed	7	0	7
Take No Action	310	9	319
Unvoted	14	0	14
Totals	10723	408	11131

Management Proposals – Votes Cast

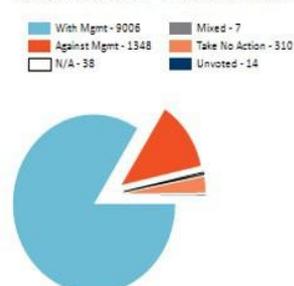


Shareholder Proposals – Votes Cast



	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
With Management	9006	51	9057
Against Management	1348	340	1688
N/A	38	8	46
Mixed	7	0	7
Take No Action	310	9	319
Unvoted	14	0	14
Totals	10723	408	11131

Management Proposals – Votes versus Management



Shareholder Proposals – Votes versus Management



N/A - il s'agit de toute proposition pour laquelle aucune recommandation des dirigeants de la société émettrice n'a été fournie et qui n'a donc pas pu être listée comme POUR ('FOR') ou CONTRE ('AGAINST') les dirigeants.

No action - Le terme " No action " fait référence à toute assemblée qui n'a intentionnellement pas fait l'objet d'un vote, qu'elle soit automatiquement placée dans cet état par le système en raison d'instructions antérieures de DPAM (par exemple, tout scrutin marqué pour le blocage des actions), ou placée manuellement dans cet état par une personne. Cela signifie qu'aucune instruction de vote n'a été envoyée par le système.

Mixed - se réfère aux cas où des décisions de vote différentes ont été sélectionnées pour différents comptes/bulletins sur un même point à l'agenda d'une même assemblée.

1y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

2y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

3y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

Heidi Little

Heidi Little
Vice President of Operations

1.5.BILAN GLOBALISÉ

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		14.445.439.500,39	14.346.604.893,59
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	14.205.107.900,02	13.963.733.511,94
A.	Obligations et autres titres de créance	1.734.053.238,33	1.370.037.356,00
a.	Obligations	1.734.053.238,33	1.370.037.356,00
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	10.810.478.529,54	11.034.358.964,71
a.	Actions	10.807.788.552,04	11.031.349.666,32
b.	OPC à nombre fixe de parts	2.689.977,50	3.009.298,39
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.661.359.488,86	1.555.251.183,96
F.	Instruments financiers dérivés	-783.356,71	4.086.007,27
	Sur devises	-783.356,71	4.086.007,27
	Contrats à terme (+/-)	-783.356,71	4.086.007,27
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-7.276.654,00	-3.913.163,18
A.	Créances	45.780.809,34	35.426.510,89
a.	Montants à recevoir	24.945.189,53	11.682.125,81
b.	Avoirs fiscaux	4.200.562,35	4.128.305,60
c.	Collatéral	1.100.000,00	-2.840.000,00
d.	Autres	15.535.057,46	22.456.079,48
B.	Dettes	-53.057.463,34	-39.339.674,07
a.	Montants à payer (-)	-23.062.087,76	-9.618.457,73
c.	Emprunts (-)	-114.923,78	-629.445,98
e.	Autres (-)	-29.880.451,80	-29.091.770,36
V.	Dépôts et liquidités	231.143.270,29	375.708.467,93
A.	Avoirs bancaires à vue	229.353.270,29	372.868.467,93
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	1.790.000,00	2.840.000,00
VI.	Comptes de régularisation	16.464.984,08	11.076.076,90
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	16.464.984,08	11.076.076,90
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		14.445.439.500,39	14.346.604.893,59
A.	Capital	11.019.445.136,40	12.699.612.449,72
B.	Participations au résultat	-86.979.706,95	-76.545.351,22
C.	Résultat reporté	1.493.274.110,77	5.068.206.212,58
D.	Résultat de l'exercice	2.019.699.960,17	-3.344.668.417,49

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		956.602.664,96	723.816.689,94
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	956.602.664,96	723.816.689,94
A.	Contrats à terme achetés	713.737.883,95	408.241.005,20
B.	Contrats à terme vendus	242.864.781,01	315.575.684,74
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

1.6.COMPTE DE RÉSULTATS GLOBALISÉ

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	88.036.891,45	-229.374.376,20
a.	Obligations	88.036.891,45	-229.374.376,20
	Gain réalisé	8.005.166,49	21.551.585,00
	Perte réalisée	-47.261.442,91	-42.946.609,83
	Gain/Perte non-réalisé	127.293.167,87	-207.979.351,37
B.	Instruments du marché monétaire	18.195,00	19.499,63
	Gain réalisé	18.195,00	186.363,00
	Perte réalisée		-190.828,23
	Gain/Perte non-réalisé		23.964,86
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.638.526.669,36	-2.950.393.823,64
a.	Actions	1.638.546.038,03	-2.949.506.981,72
	Gain réalisé	1.018.021.241,33	1.129.917.857,88
	Perte réalisée	-819.456.835,53	-751.517.255,87
	Gain/Perte non-réalisé	1.439.981.632,23	-3.327.907.583,73
b.	OPC à nombre fixe de parts	-19.368,67	-886.841,92
	Gain réalisé	73.490,67	
	Perte réalisée	-285.478,31	-325.175,20
	Gain/Perte non-réalisé	192.618,97	-561.666,72
D.	Autres valeurs mobilières	-48.445,04	22.272,62
	Gain réalisé	19.913,60	22.272,62
	Perte réalisée	-68.358,64	
E.	OPC à nombre variable de parts	176.553.082,32	-294.278.431,65
	Gain réalisé	36.058.277,42	68.106.600,03
	Perte réalisée	-15.146.669,82	-8.496.897,03
	Gain/Perte non-réalisé	155.641.474,72	-353.888.134,65
F.	Instruments financiers dérivés	-4.557.613,39	3.309.074,68
a.	Sur obligations	2.064.236,17	15.955.882,90
ii.	Contrats à terme	2.064.236,17	15.955.882,90
	Gain/Perte réalisé	319.081,48	11.748.382,90
	Gain/Perte non-réalisé	1.745.154,69	4.207.500,00
i.	Sur indices financiers	-6.621.849,56	-12.646.808,22
ii.	Contrats à terme	-6.621.849,56	-12.646.808,22
	Gain /Perte réalisée	-8.074.345,79	-13.683.880,18
	Gain /Perte non-réalisée	1.452.496,23	1.037.071,96
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		2,15
	Gain /Perte réalisée		2,15
H.	Positions et opérations de change	-2.062.202,51	-5.725.114,43
a.	Instruments financiers dérivés	1.501.449,62	-3.165.919,82
ii.	Contrats à terme	1.501.449,62	-3.165.919,82
	Gain /Perte réalisée	2.284.806,33	-7.251.927,09
	Gain /Perte non-réalisée	-783.356,71	4.086.007,27
b.	Autres positions et opérations de change	-3.563.652,13	-2.559.194,61
iv.	Autres	-3.563.652,13	-2.559.194,61
	Gain /Perte réalisée	-3.563.652,13	-2.559.194,61
II. Produits et charges des placements		253.229.275,73	274.917.511,30
A.	Dividendes	243.096.975,77	278.026.426,78
B.	Intérêts (+/-)	42.102.443,07	29.638.641,32
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	29.875.931,68	27.130.811,56
b.	Dépôts et liquidités	12.226.511,39	2.507.829,76
	Intérêts d'emprunts (-)	-2.760.810,47	-2.419.919,01
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-29.227.561,81	-30.693.956,44
	D'origine belge	-4.830.745,79	-6.714.407,66
	D'origine étrangère	-24.396.816,02	-23.979.548,78
F.	Autres produits provenant des placements	18.229,17	366.318,65
III. Autres produits		2.079.636,38	996.206,29
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	2.079.636,38	996.206,29
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-132.075.529,13	-144.161.238,24
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-20.286.934,41	-21.924.382,11
B.	Charges financières (-)	-123.318,07	-110.382,02
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-6.508.339,67	-6.822.305,79
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-99.472.466,20	-110.761.341,01

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
a.	Gestion financière	
	Classe A (Dis)	
	Classe A USD (Dis)	
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	
	Classe B (Cap)	
	Classe B EUR HEDGED (Cap)	
	Classe B USD (Cap)	
	Classe E (Dis)	
	Classe E EUR HEDGED (Dist)	
	Classe F (Cap)	
	Classe F LC (Cap)	
	Classe F USD (Cap)	
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	
	Classe F USD HEDGED (Cap)	
	Classe J (Cap)	
	Classe L (Cap)	
	Classe L USD (Cap)	
	Classe M (Dis)	
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	
	Classe N (Cap)	
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	
	Classe P (Cap)	
	Classe V (Dis)	
	Classe W (Cap)	
	Classe W USD (Cap)	
	Classe M USD (Cap)	
	Classe N USD (Dis)	
b.	Gestion administrative et comptable	
c.	Rémunération commerciale	
E.	Frais administratifs (-)	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	
H.	Services et biens divers (-)	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	
J.	Taxes	
	Classe A (Dis)	
	Classe A USD (Dis)	
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	
	Classe B (Cap)	
	Classe B EUR HEDGED (Cap)	
	Classe B USD (Cap)	
	Classe E (Dis)	
	Classe E EUR HEDGED (Dist)	
	Classe F (Cap)	
	Classe F LC (Cap)	
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	
	Classe F USD HEDGED (Cap)	
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	
	Classe F USD (Cap)	
	Classe J (Cap)	
	Classe L (Cap)	
	Classe L USD (Cap)	
	Classe M (Dis)	
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	
	Classe N (Cap)	
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	
	Classe P (Cap)	
	Classe P EUR HEDGED (Cap)	
	Classe V (Dis)	
	Classe W (Cap)	
	Classe W USD (Cap)	
	Classe N USD (Cap)	
	Classe M USD (Dis)	
K.	Autres charges (-)	
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	
	Sous-total II+III+IV	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	
VI.	Impôts sur le résultat	
VII.	Résultat de l'exercice	

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	3.552.381.210,41	1.646.992.443,86
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	1.619.660.957,19	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.019.699.960,17	-3.344.668.417,49
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-86.979.706,95	-76.545.351,22
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-3.520.481.514,86	-1.619.660.957,19
IV.	(Distribution des dividendes)	-31.899.695,55	-27.331.486,67

1.7.RÉSUMÉ DES RÈGLES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

1.7.1. Résumé des règles

L'évaluation des actifs de la Société, subdivisée par compartiment, est déterminée de la manière suivante :

- a. pour les valeurs admises à la cote officielle ou négociée sur un autre marché organisé: au dernier cours de bourse ou du marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif;
- b. pour les valeurs dont le dernier cours n'est pas représentatif et pour les valeurs non admises à une cote officielle ou un autre marché organisé, l'évaluation se base sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi;
- c. pour les avoirs liquides : à leur valeur nominale plus les intérêts courus;
- d. les créances non échues seront déterminées prorata temporis sur base de leur montant exact s'il est connu ou à défaut, sur base de leur montant estimé;
- e. les valeurs exprimées en une monnaie autre que celle du compartiment concerné seront converties dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus;
- f. les montants notionnels des contrats à terme sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « III. Montants notionnels des contrats à terme ». Les contrats à terme sont comptabilisés dans les postes hors bilan sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le cours à la date d'acquisition multiplié par le lotsize ; à convertir dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus si les contrats à terme sont exprimés en une monnaie autre que celle du compartiment. Les contrats à terme sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats à terme sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « ii. Contrats à terme » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés », ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change. - a. Instruments financiers dérivés - ii. Contrats à terme » si la valeur sous-jacente concerne des devises;
- g. les contrats d'option sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant de la variation de valeur des primes des contrats sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée dans sous-poste « i. Contrats d'option » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - i. Contrats d'option » si la valeur sous-jacente concerne des devises. En cas d'exercice des contrats d'option, les primes sont portées en majoration ou en réductions du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacente. Les contrats d'options sont comptabilisés dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants » sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le prix d'exercice multiplié par la quantité de sous-jacent;
- h. les montants notionnels des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « IV. Montants notionnels des contrats de swap ». Les contrats de swap sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats de swap sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « iii. Contrats de swap » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - iii. Contrats de swap » si la valeur sous-jacente concerne des devises;

i. les OPC sous-jacents sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base des derniers cours connus, à moins que ces cours ne soient pas représentatifs.

Pour obtenir l'actif net, l'évaluation ainsi obtenue est diminuée des engagements de la Société.

1.8.TAUX DE CHANGE

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
1 EUR	1,618900	AUD	1,573750	AUD
1 EUR	5,365950	BRL	5,634800	BRL
1 EUR	1,456600	CAD	1,446050	CAD
1 EUR	0,929700	CHF	0,987450	CHF
1 EUR	964,674395	CLP	909,256228	CLP
1 EUR	7,834400	CNY	7,419201	CNY
1 EUR	4.279,414987	COP	5.175,983437	COP
1 EUR	7,454550	DKK	7,436448	DKK
1 EUR	0,866550	GBP	0,887250	GBP
1 EUR	8,625750	HKD	8,329849	HKD
1 EUR	17.008,306857	IDR	16.611,295681	IDR
1 EUR	3,977750	ILS	3,765800	ILS
1 EUR	91,922050	INR	88,293204	INR
1 EUR	155,733551	JPY	140,819287	JPY
1 EUR	1.422,678896	KRW	1.349,527665	KRW
1 EUR	18,706700	MXN	20,797804	MXN
1 EUR	5,075900	MYR	4,701201	MYR
1 EUR	11,218500	NOK	10,513500	NOK
1 EUR	1,744700	NZD	1,687500	NZD
1 EUR	61,170000	PHP	59,475309	PHP
1 EUR	98,755750	RUB	77,909531	RUB
1 EUR	11,132500	SEK	11,120254	SEK
1 EUR	1,457150	SGD	1,431400	SGD
1 EUR	37,961300	THB	36,886758	THB
1 EUR	33,902250	TWD	32,802480	TWD
1 EUR	1,104650	USD	1,067250	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y
--

2.1.RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 06/08/1992.

Prix de souscription initiale : 123,98 EUR.

2.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations à court terme.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments émis par des émetteurs ayant la qualité Investment grade* ou Prime* auprès d'une des agences de notation telle que Standards & Poors, Moody's ou Fitch. Ces émetteurs peuvent être des pouvoirs publics, des entreprises ou des émetteurs privés.

Le portefeuille est principalement investi dans des obligations, des certificats de trésorerie et autres titres de créances ou titres assimilés libellés en euro.

L'échéance initiale ou résiduelle des instruments qui composent le portefeuille ne dépasse pas douze mois.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

*Prime : est une notation à court terme qui juge de la capacité de l'émetteur à remplir ses engagements à un an au plus. Les notations « Prime » sont situées entre A-1+ et A-3 selon l'échelle de Standard & Poor's, entre F1+ et F3 selon l'échelle de Fitch et entre P-1et P-3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous (*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

2.1.4. Indice et benchmark

Non applicable.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'Euribor a augmenté rapidement au cours de l'année, passant de 2,17 à 3,90 bps.

Cette hausse des taux d'intérêt et les incertitudes sur les marchés financiers rendent les obligations à court terme attrayantes.

De ce fait, celles-ci ont renoué avec les rendements très attractifs. La volatilité persistante a poussé les investisseurs à acheter davantage d'obligations à court terme.

Pour notre portefeuille, nous sommes souvent partis à la recherche d'un bon mix sectoriel. La majorité des positions sont financières, en particulier les obligations bancaires. Il s'agit principalement de valeurs bien notées (A-). Dans les autres secteurs, nous avons systématiquement opté pour une bonne diversification, un bon mélange de notations et une répartition géographique.

2.1.6. Politique future

- Recherche d'obligations dont la date d'échéance finale est comprise entre 5 et 12 mois.

- Obligations d'entreprises, titres financiers et obligations d'État parmi les obligations de qualité « investment grade » en euros.

- Une bonne diversification à maintenir en termes de pays, de secteurs et de notations.

2.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2.

2.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		145.445.358,46	145.659.005,96
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	142.095.899,50	140.750.227,75
A.	Obligations et autres titres de créance	142.095.899,50	140.750.227,75
a.	Obligations	142.095.899,50	140.750.227,75
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-67.402,05	-93.543,53
A.	Créances	820.232,17	13.017,69
a.	Montants à recevoir	820.232,17	13.017,69
B.	Dettes	-887.634,22	-106.561,22
a.	Montants à payer (-)	-738.866,10	-6.957,90
e.	Autres (-)	-148.768,12	-99.603,32
V.	Dépôts et liquidités	2.120.508,47	3.441.927,72
A.	Avoirs bancaires à vue	2.120.508,47	3.441.927,72
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.296.352,54	1.560.394,02
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.296.352,54	1.560.394,02
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		145.445.358,46	145.659.005,96
A.	Capital	142.000.440,88	146.269.370,78
B.	Participations au résultat	-168.843,04	298.160,16
C.	Résultat reporté	-610.364,82	74.266,27
D.	Résultat de l'exercice	4.224.125,44	-982.791,25

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

2.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	2.510.989,65	-3.437.469,97
a.	Obligations	2.510.989,65	-3.437.469,97
	Gain réalisé	1.056.222,92	44.983,83
	Perte réalisée	-995.168,18	-3.312.421,22
	Gain/Perte non-réalisé	2.449.934,91	-170.032,58
B.	Instruments du marché monétaire	18.195,00	17.796,00
	Gain réalisé	18.195,00	17.796,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,02	2,12
b.	Autres positions et opérations de change	0,02	2,12
iv.	Autres	0,02	2,12
	Gain /Perte réalisée	0,02	2,12
II. Produits et charges des placements		2.067.344,01	2.849.798,19
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	2.083.783,94	2.889.621,76
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.927.037,32	2.868.939,51
b.	Dépôts et liquidités	156.746,62	20.682,25
	Intérêts d'emprunts (-)	-16.439,92	-39.824,83
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-0,01	
	D'origine étrangère	-0,01	
F.	Autres produits provenant des placements		1,26
III. Autres produits		82.426,73	63.412,09
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	82.426,73	63.412,09
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-454.829,97	-476.329,68
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-61.800,29	-58.903,41
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-70.978,34	-98.508,14
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-192.187,10	-253.757,81
a.	Gestion financière	-127.451,33	-165.053,69
	Classe A (Dis)	-11.225,64	-2.608,44
	Classe B (Cap)	-6.525,50	-10.247,28
	Classe F (Cap)	-80.872,47	-127.374,56
	Classe M (Dis)	-2.011,47	-430,85
	Classe N (Cap)	-2.963,38	-74,70
	Classe P (Cap)		0,15
	Classe V (Dis)	-14.590,47	-14.943,98
	Classe W (Cap)	-9.262,40	-9.374,03
b.	Gestion administrative et comptable	-64.735,77	-88.704,12
E.	Frais administratifs (-)	-24.972,05	-23.969,26
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-667,04	-445,73
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-101,61	-101,78
H.	Services et biens divers (-)	-6.572,63	-12.036,16
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-57.895,45	-15.256,23
	Classe A (Dis)	-46.845,26	-2.160,91
	Classe B (Cap)	-2.667,85	-4.519,02
	Classe F (Cap)	-7.581,02	-7.296,36
	Classe M (Dis)	-246,32	-224,28
	Classe N (Cap)	-51,88	-1,66
	Classe P (Cap)	-187,04	-673,78
	Classe V (Dis)	-191,36	-153,68
	Classe W (Cap)	-124,72	-226,54
K.	Autres charges (-)	-39.655,46	-13.351,16
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.694.940,77	2.436.880,60

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	4.224.125,44	-982.791,25
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	4.224.125,44	-982.791,25

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	3.444.917,58	-610.364,82
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-610.364,82	74.266,27
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	4.224.125,44	-982.791,25
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-168.843,04	298.160,16
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-2.775.637,15	610.364,82
IV.	(Distribution des dividendes)	-669.280,43	

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Allemagne							
MERCEDES 0,00 19-24	2.000.000	EUR	99,63	1.992.590,00		1,40%	1,37%
				1.992.590,00		1,40%	1,37%
Danemark							
CARLSBERG 2,50 14-24	3.000.000	EUR	99,45	2.983.605,00		2,10%	2,05%
				2.983.605,00		2,10%	2,05%
Espagne							
CAIXABK 0,625 19-24	5.000.000	EUR	97,69	4.884.650,00		3,44%	3,36%
IBERDROL 1,00 16-24	6.000.000	EUR	99,50	5.969.760,00		4,20%	4,10%
SANTANDER 1,00 19-24	4.000.000	EUR	99,57	3.982.720,00		2,80%	2,74%
				14.837.130,00		10,44%	10,20%
France							
ALD SA 0,00 21-24	5.000.000	EUR	99,45	4.972.450,00		3,50%	3,42%
ARVAL 0,00 21-24	4.000.000	EUR	96,99	3.879.700,00		2,73%	2,67%
AUTOROUTE 2,95 14-24	1.000.000	EUR	99,97	999.660,00		0,70%	0,69%
BFCM 2,625 14-24	4.000.000	EUR	99,73	3.989.380,00		2,81%	2,74%
BNPP 1,00 17-24	4.000.000	EUR	98,63	3.945.180,00		2,78%	2,71%
BPCE 0,625 19-24	5.000.000	EUR	97,68	4.883.775,00		3,44%	3,36%
BPCE 0,875 18-24	3.000.000	EUR	99,77	2.993.190,00		2,11%	2,06%
EDF 4,625 09-24	6.000.000	EUR	100,51	6.030.390,00		4,24%	4,15%
SOCGEN 1,25 19-24	4.000.000	EUR	99,68	3.987.380,00		2,81%	2,74%
				35.681.105,00		25,11%	24,53%
Royaume-Uni							
BRIT TEL 1,00 17-24	5.400.000	EUR	98,67	5.328.261,00		3,75%	3,66%
VODAFONE 0,50 16-24	5.000.000	EUR	99,76	4.987.800,00		3,51%	3,43%
				10.316.061,00		7,26%	7,09%
Italie							
ENEL 5,25 04-24	2.500.000	EUR	100,47	2.511.762,50		1,77%	1,73%
INTESA S 1,375 17-24	4.500.000	EUR	99,88	4.494.555,00		3,16%	3,09%
				7.006.317,50		4,93%	4,82%
Japon							
ASAHI 0,01 21-24	4.000.000	EUR	98,83	3.953.180,00		2,78%	2,72%
MIZUHO 0,956 17-24	5.000.000	EUR	97,81	4.890.550,00		3,44%	3,36%
				8.843.730,00		6,22%	6,08%
Luxembourg (Grand-Duché)							
JOHN DE 1,375 20-24	5.000.000	EUR	99,33	4.966.725,00		3,50%	3,41%
				4.966.725,00		3,50%	3,41%
Mexique							
AMERICA 1,50 16-24	6.500.000	EUR	99,43	6.463.242,50		4,55%	4,44%
				6.463.242,50		4,55%	4,44%
Pays-Bas							

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BMW 0,75 16-24	6.500.000	EUR	99,13	6.443.482,50		4,53%	4,43%
EDP FIN 1,125 16-24	5.000.000	EUR	99,69	4.984.500,00		3,51%	3,43%
HEINEKEN 3,50 12-24	5.000.000	EUR	99,90	4.995.125,00		3,52%	3,43%
LEASEPL 1,375 19-24	2.400.000	EUR	99,55	2.389.296,00		1,68%	1,64%
VONOVIA 1,625 20-24	1.400.000	EUR	99,38	1.391.320,00		0,98%	0,96%
				20.203.723,50		14,22%	13,89%
États-Unis d'Amérique							
BAXTER 0,40 19-24	6.000.000	EUR	98,69	5.921.130,00		4,17%	4,07%
ECOLAB 1,00 16-24	1.500.000	EUR	99,90	1.498.545,00		1,05%	1,03%
GOLDM 1,375 17-24	6.000.000	EUR	99,05	5.943.270,00		4,18%	4,09%
INTL FLAV 1,75 16-24	6.500.000	EUR	99,52	6.468.995,00		4,55%	4,45%
JPMORGAN 0,625 16-24	3.000.000	EUR	99,80	2.993.850,00		2,11%	2,06%
MORGAN ST 1,75 16-24	6.000.000	EUR	99,60	5.975.880,00		4,21%	4,11%
				28.801.670,00		20,27%	19,80%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				142.095.899,50		100,00%	97,70%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>142.095.899,50</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,70%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				142.095.899,50		100,00%	97,70%
Total - portefeuille				142.095.899,50		100,00%	97,70%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		9.889,76			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.110.618,71			1,45%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.120.508,47			1,46%
Total - Dépôts et Liquidités				2.120.508,47			1,46%
Créances et dettes diverses				-67.402,05			-0,05%
Autres				1.296.352,54			0,89%
Actif Net Total				145.445.358,46			100,00%

2.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	25,11%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	20,27%
PAYS-BAS	14,22%
ESPAGNE	10,44%
ROYAUME-UNI	7,26%
JAPON	6,22%
ITALIE	4,93%
MEXIQUE	4,55%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,50%
DANEMARK	2,10%
ALLEMAGNE	1,40%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	31,31%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	26,89%
TELECOMMUNICATIONS	11,81%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,72%
BOISSONS & TABACS	8,40%
SOURCES D'ENERGIE	6,01%
VEHICULES ROUTIERS	4,13%
PRODUITS CHIMIQUES	1,05%
IMMOBILIER	0,98%
TRANSPORTS AERIENS	0,70%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	134.466.285,60	97.949.414,50	232.415.700,10
Ventes	56.891.677,00	60.239.341,00	117.131.018,00
Total 1	191.357.962,60	158.188.755,50	349.546.718,10
Souscriptions	81.865.989,27	86.042.816,96	167.908.806,23
Remboursements	89.735.208,13	82.528.944,31	172.264.152,44
Total 2	171.601.197,40	168.571.761,27	340.172.958,67
Moyenne de référence de l'actif net total	135.260.947,93	152.154.466,51	143.777.132,64
Taux de rotation	14,61%	-6,82%	6,52%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

2.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	2.250,00	25.086,31	18.727,05	3.830,41	4.438,80	18.118,67	269.302,57	7.441,42	279.979,82
B	63.391,20	28.873,41	35.742,91	26.155,84	33.334,83	28.563,92	16.607,89	24.716,00	20.455,81
F	491.150,25	228.559,51	337.175,58	619.529,75	626.564,22	330.141,10	423.267,15	486.005,91	267.402,34
M	0,00	0,00	3.091,07	0,00	1.426,08	1.665,00	22.384,00	13.128,00	10.921,00
N	0,00	0,00	0,00	640,00	0,00	0,00	17.349,00	6.776,00	0,00
P	1.868,63	1.527,63	341,00	2.541,00	1.862,00	1.020,00	490,00	930,00	580,00
V	15.815,00	13.951,00	102.916,00	12.233,00	11.277,00	103.872,00	6.159,83	13.049,00	96.982,83
W	0,00	0,52	113,94	96.979,64	17.697,97	79.395,61	17.164,12	90.202,93	6.356,80
TOTAL			498.107,54			562.776,30			682.678,60

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	324.355,00	3.608.638,73	547.020,38	634.200,36	39.198.674,82	1.078.334,65	
B	14.770.005,19	6.712.241,78	6.037.485,02	7.667.659,82	3.861.484,28	5.780.834,83	
F	116.316.919,91	54.042.468,34	145.724.292,37	146.916.806,24	100.528.179,43	115.743.154,14	
M	0,00	0,00	0,00	203.187,17	3.207.720,48	1.899.389,98	
N	0,00	0,00	147.334,40	0,00	4.014.738,89	1.588.913,34	
P	46.665.460,94	38.138.428,75	62.931.944,57	46.034.372,54	12.201.956,75	23.149.954,06	
V	2.280.547,51	2.013.601,05	1.751.802,46	1.613.253,76	890.935,21	1.890.169,20	
W	0,00	121,20	22.543.486,15	4.100.393,88	4.005.116,37	21.133.402,24	
TOTAL	180.357.288,55	104.515.499,85	239.683.365,35	207.169.873,77	167.908.806,23	172.264.152,44	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	114.263.409,99	143,53	145.659.005,96	142,78	145.445.358,46	146,63
B		231,64		230,53		237,23
F		235,97		234,91		241,82
M		143,33		142,62		146,79
N		0,00		0,00		0,00
P		24.876,88		24.790,39		25.547,28
V		143,62		142,98		147,20
W		232,92		231,89		238,73
TOTAL	114.263.409,99		145.659.005,96		145.445.358,46	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

2.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

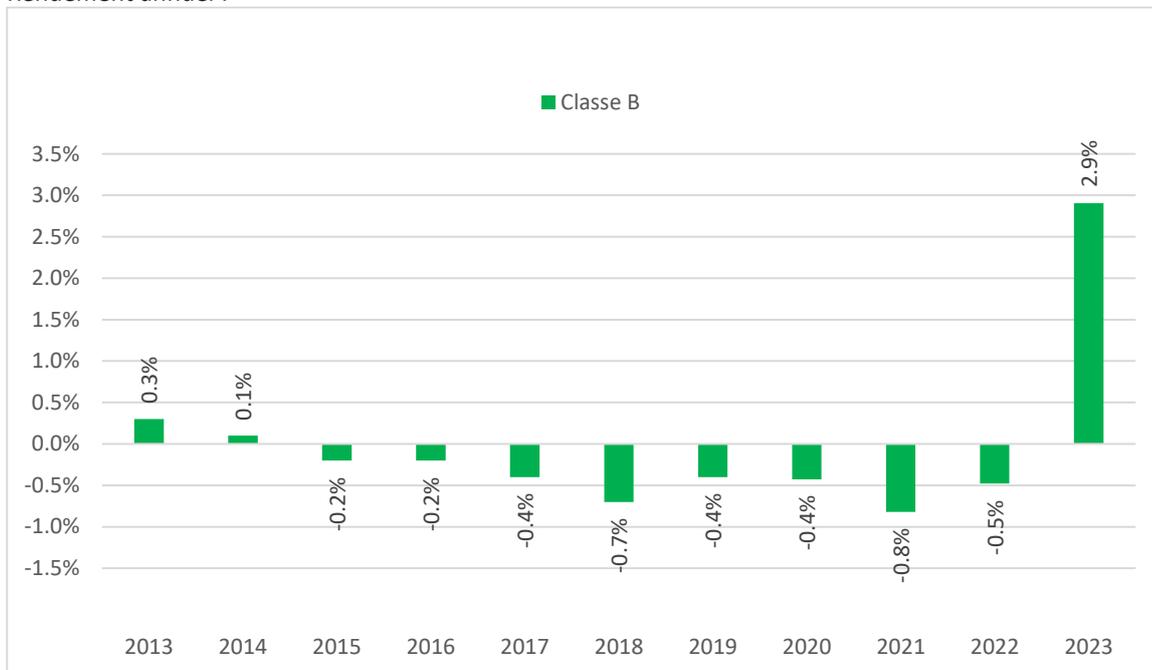
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	2,70 % (en EUR)	0,45 % (en EUR)	0,08 % (en EUR)	-0,09 % (en EUR)	06/08/1992	2,07 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	2,91 % (en EUR)	0,52 % (en EUR)	0,14 % (en EUR)	-0,07 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	2,94 % (en EUR)	0,57 % (en EUR)	0,19 % (en EUR)	0,01 % (en EUR)		

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	2,92 % (en EUR)	0,52 % (en EUR)	0,13 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	2,95 % (en EUR)					

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	3,05 % (en EUR)					

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	2,95 % (en EUR)	0,58 % (en EUR)	0,17 % (en EUR)	-0,05 % (en EUR)		

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	2,95 % (en EUR)	0,58 % (en EUR)	0,17 % (en EUR)	-0,02 % (en EUR)		

2.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058190878 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe B - BE0058191884 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,31%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe E - BE0948511457 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe F - BE0948510442 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe J - BE6299422483 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,22%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe L - BE6330739341 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,57%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe M - BE6299424505 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,28%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe N - BE6299425510 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,26%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe P - BE6254406406 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,16%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe V - BE6246085615 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,26%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe W - BE6246088643 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,26%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, (33,81%) de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

2.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

2.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

2.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

Identifiant d'entité juridique:
5493002N4BG7R3QYH249

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.7%	98.59%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 3/4 INTL FLAVORS MAR24 14.03.2024	Industrie manufacturière	4.51	Etats-Unis
1 1/2 AMERICA MOV MAR24 10.03.2024	Information et communication	4.50	Mexique
3/4 BMW APR24 REGS 15.04.2024	Activités financières et d'assurance	4.45	Allemagne
4 5/8 EDF SEP24 11.09.2024	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.20	France
1 3/4 MORGAN STAN MAR24 11.03.2024	Activités financières et d'assurance	4.17	Etats-Unis
1% IBERDROLA MAR24 07.03.2024	Activités financières et d'assurance	4.14	Espagne
1 3/8 GOLDMAN SACHS MAY24 15.05.2024	Activités financières et d'assurance	4.12	Etats-Unis
0.4% BAXTER INTL MAY24 15.05.2024	Industrie manufacturière	4.08	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1% BRITISH TELE JUN24 23.06.2024	Activités financières et d'assurance	3.68	Royaume-Uni
3 1/2 HEINEKEN MAR24 19.03.2024	Industrie manufacturière	3.53	Pays-Bas
1 1/8 EDP FIN FEB24 12.02.2024	Activités financières et d'assurance	3.46	Portugal
1 3/8 JOHN DEERE APR24 02.04.2024	Activités financières et d'assurance	3.45	Etats-Unis
VODAFONE GROUP PLC 0.5% 30/01/2024	Information et communication	3.45	Royaume-Uni
ALD SA 0,00 21-230224	Activités de services administratifs et de soutien	3.42	France
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC 0.956% 16-OCT-2024	Activités financières et d'assurance	3.37	Japon



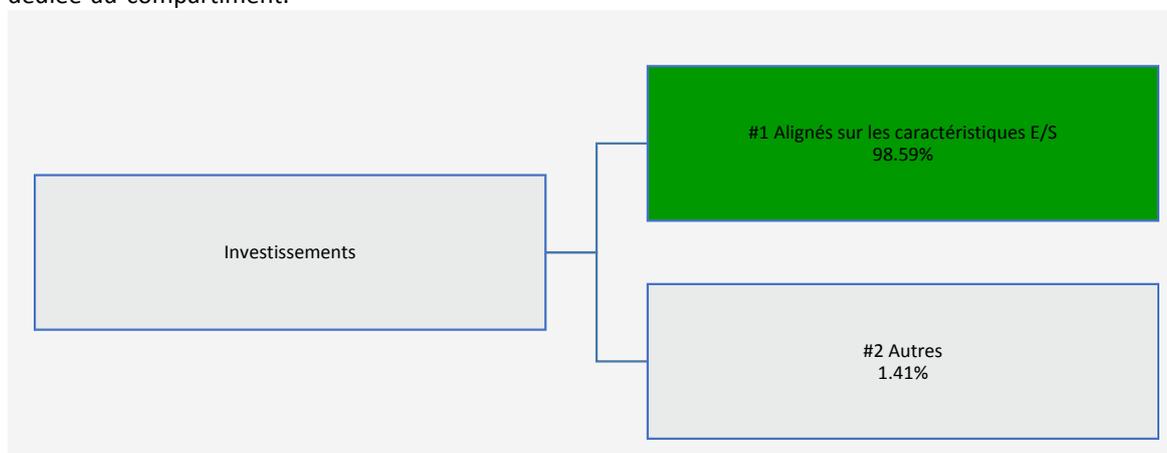
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.59 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	49.96
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	8.33

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	8.29
Information et communication	Télécommunications	7.94
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	7.75
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5.99
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.51
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.08
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.04
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.71
Liquidités	Liquidités	1.41



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

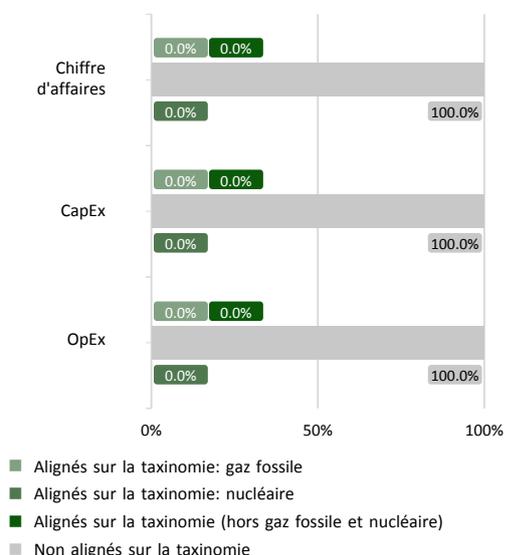
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

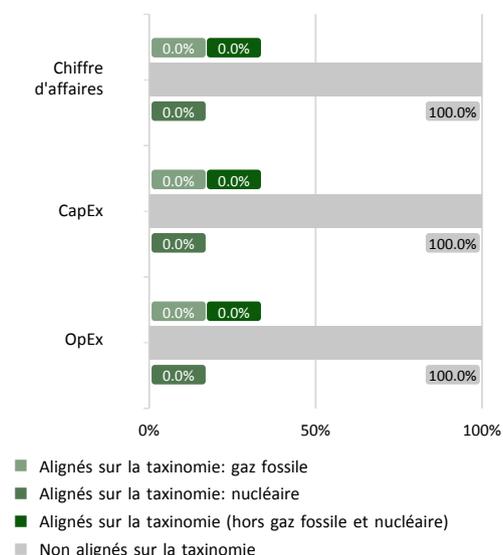
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.41 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

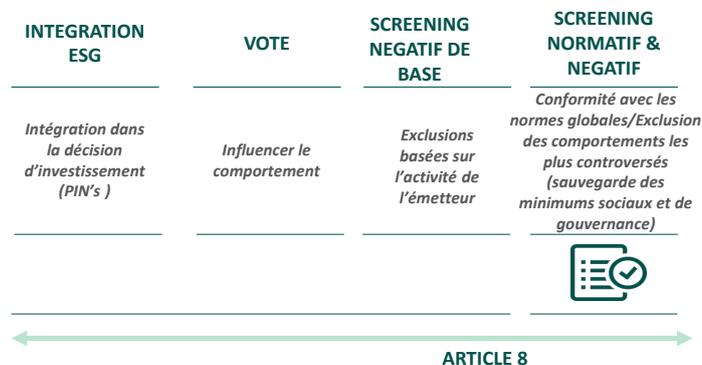
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 04/10/1996.

Prix de souscription initiale : 123,98 EUR.

Le 26/10/2004, les actions de capitalisation et de distribution ont été divisées par quatre.

Le 30/12/2004, le compartiment a absorbé le compartiment Belginvest Bonds dans le cadre de la fusion par absorption de la SICAV Belginvest S.A. par DPAM B S.A. (anciennement DPAM INVEST B S.A.)

3.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Aucune exigence de rating n'est imposée aux instruments composant le portefeuille ou à leurs émetteurs.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous (*), et par ses collectivités publiques territoriales.

Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

3.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Bond Total Return.

Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle. La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le deuxième trimestre 2023, nous observons certains signaux d'alerte dans la conjoncture économique en Europe. Du côté des bonnes nouvelles, la Chine est sortie de ses confinements liés au Covid, les prix de l'énergie sont retombés à des niveaux proches de ceux d'avant-guerre et l'inflation en général a également commencé à refluer. Mais une partie spécifique de l'économie européenne n'a pas rebondi. Le secteur manufacturier a continué à se détériorer alors que tous les éléments étaient réunis pour qu'il prospère. Cette morosité dans l'industrie manufacturière s'explique principalement par la faiblesse de la demande intérieure. Cela a commencé, en toute logique, pendant la poussée d'inflation la plus marquée depuis la crise du Covid. Cependant, la détérioration s'est même poursuivie au deuxième trimestre. Jusqu'à ce moment, la demande internationale de produits européens était encore favorable, mais elle a aussi commencé à s'estomper au cours de l'été. Par conséquent, au cours de l'été, nous avons décidé de ramener notre sous-pondération de la durée à un niveau neutre lorsque le Bund allemand à 10 ans a atteint 2,5%.

Bien entendu, il est tout à fait possible que l'économie européenne connaisse un creux manufacturier, du moment que les services pallient cette situation. C'était le cas, mais le mois d'août a été marqué par un nouveau signal d'alarme. En règle générale, les mois d'été correspondent à la haute saison touristique, ce qui explique l'extrême vigueur du secteur des services. Mais en août, même celui-ci est tombé en territoire de contraction, comme l'indiquent les données PMI. À ce stade, il est d'autant plus important de surveiller attentivement les données entrantes qu'une période de faible activité entraîne généralement un assouplissement du marché de l'emploi. Et c'est là que réside le principal risque pour l'économie européenne. Lorsque l'activité économique réelle diminue régulièrement, la demande de main-d'œuvre se tasse elle aussi. Par conséquent, un cercle vicieux de baisse de l'activité et d'augmentation du chômage commence à se mettre en place. Nous avons donc commencé à établir une position à long terme, estimant que les prochains mouvements du marché correspondraient à une remontée des taux d'intérêt. Cependant, en septembre et octobre, ceux-ci ont continué à baisser. Comme cette baisse ne cadrait pas avec le mouvement inverse des données économiques, nous avons continué à ajouter de la durée jusqu'à ce que le Bund atteigne 3%. En novembre, nous avons atteint une surpondération de près d'un an dans la stratégie.

Mais les « soft data » ne sont pas les seules à s'être détériorées au cours des derniers trimestres. L'examen des données économiques objectives montre que la dégradation est également très nette et généralisée. Les données portant sur les faillites, les ventes au détail réelles, les importations et les exportations européennes, les révisions du marché du travail, etc., indiquent à l'unisson que ce cercle vicieux a déjà débuté et que l'Europe est déjà en récession. Sur un plus long terme, les seules occasions où ces données ont connu une telle tendance à la baisse, c'est lorsque nous étions déjà en récession. Cette fois, cela pourrait être différent, mais ce n'est généralement jamais le cas.

Comme une récession s'accompagne généralement d'une aversion au risque, nous avons décidé de prendre des bénéfices significatifs sur notre allocation à la Roumanie, pays qui sous-performe généralement en période de reprise. Nous pensons qu'une surpondération des pays périphériques est toujours pertinente car ceux-ci ont entrepris d'importants changements fondamentaux depuis la crise du Covid. Toutefois, nous avons commencé à sous-pondérer l'Italie. D'abord comme couverture contre la surpondération de la durée, mais désormais aussi comme position résolument courte.

3.1.6. Politique future

En définitive, il est très facile de confirmer la thèse selon laquelle l'Europe est en récession, en examinant la définition de ce qu'est une récession. Une récession correspond à deux trimestres successifs de croissance négative du PIB réel. Si l'on applique cette définition à tous les pays qui font partie de l'Union européenne, plus de 25% d'entre eux sont déjà en récession ! Et si l'on considère ceux qui ont connu une croissance négative de leur PIB réel au troisième trimestre, c'est plus de la moitié des pays européens qui sont concernés. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils tomberont également en récession, mais il est difficile de déceler un changement de dynamique étant donné que les données relatives à l'activité sous-jacente ont continué à se détériorer fortement au cours des derniers mois. Pour changer ce type de dynamique, les solutions ne sont pas légion. L'une d'entre elles implique que la BCE commence à réduire activement ses taux d'intérêt. Hélas, il est clair qu'elle n'y est pas prête et qu'elle risque de commettre une grave erreur de politique.

Nous pensons qu'un biais de durée longue reste très pertinent car lorsque la BCE réalisera que nous sommes passés à la phase suivante du cycle économique, elle enclenchera l'étape suivante de son cycle de politique monétaire. Cela signifie également qu'un biais de pentification de la courbe devrait donner de très bons résultats, car l'anticipation de réductions suivies de diminutions effectives du taux directeur affectera beaucoup plus l'extrémité courte des courbes de rendement que leur extrémité longue.

3.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

3.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.017.531.742,21	526.466.184,03
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	994.735.763,02	494.055.939,35
A.	Obligations et autres titres de créance	994.735.763,02	494.055.939,35
a.	Obligations	994.735.763,02	494.055.939,35
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	824.243,61	1.638.081,55
A.	Créances	1.525.267,78	2.560.272,80
a.	Montants à recevoir	135.787,78	16.872,80
d.	Autres	1.389.480,00	2.543.400,00
B.	Dettes	-701.024,17	-922.191,25
a.	Montants à payer (-)	-32.930,24	-3.029,99
c.	Emprunts (-)		-590.515,80
e.	Autres (-)	-668.093,93	-328.645,46
V.	Dépôts et liquidités	11.656.845,90	25.680.432,33
A.	Avoirs bancaires à vue	11.656.845,90	25.680.432,33
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	10.314.889,68	5.091.730,80
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	10.314.889,68	5.091.730,80
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.017.531.742,21	526.466.184,03
A.	Capital	945.086.454,77	446.758.190,24
B.	Participations au résultat		894.934,83
C.	Résultat reporté		181.881.766,67
D.	Résultat de l'exercice	72.445.287,44	-103.068.707,71

DPAM B
BONDS EUR

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		375.795.008,00	63.572.834,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	375.795.008,00	63.572.834,00
A.	Contrats à terme achetés	351.784.606,00	28.275.635,00
B.	Contrats à terme vendus	24.010.402,00	35.297.199,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

3.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	57.899.853,05	-112.063.534,54
a.	Obligations	55.729.408,05	-122.597.655,35
	Gain réalisé	1.070.177,16	1.496.027,57
	Perte réalisée	-9.143.787,57	-17.581.064,78
	Gain/Perte non-réalisé	63.803.018,46	-106.512.618,14
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		1,02
a.	Actions		1,02
	Gain réalisé		1,02
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	2.170.445,00	10.534.115,00
a.	Sur obligations	2.170.445,00	10.534.115,00
ii.	Contrats à terme	2.170.445,00	10.534.115,00
	Gain/Perte réalisé	780.965,00	7.990.715,00
	Gain/Perte non-réalisé	1.389.480,00	2.543.400,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		4,79
b.	Autres positions et opérations de change		4,79
iv.	Autres		4,79
	Gain /Perte réalisée		4,79
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	16.535.525,84	10.400.160,61
B.	Intérêts (+/-)	16.536.790,16	10.498.241,37
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	16.231.580,59	10.414.857,25
b.	Dépôts et liquidités	305.209,57	83.384,12
	Intérêts d'emprunts (-)	-517,81	-97.780,76
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-746,51	-300,00
	D'origine étrangère	-746,51	-300,00
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	90.398,08	65.594,79
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-172.277,83	-123.743,99
B.	Charges financières (-)	-40.886,40	-8.058,81
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-386.177,47	-257.904,34
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.288.740,33	-976.703,32
a.	Gestion financière	-955.036,53	-738.805,39
	Classe A (Dis)	-38.764,09	-41.219,79
	Classe B (Cap)	-163.496,58	-225.445,28
	Classe E (Dis)	-5.440,64	-4.652,94
	Classe F (Cap)	-325.814,37	-111.818,95
	Classe J (Cap)	-335.531,65	-301.995,10
	Classe L (Cap)	-100,72	-528,00
	Classe M (Dis)	-13.821,56	-8.103,19
	Classe N (Cap)	-4.549,75	-4.382,99
	Classe V (Dis)	-1.284,85	-1.841,24
	Classe W (Cap)	-66.232,32	-38.817,91
b.	Gestion administrative et comptable	-333.703,80	-237.897,93
E.	Frais administratifs (-)	-48.926,05	-43.650,58
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.337,29	-1.185,69
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-310,91	-58,75
H.	Services et biens divers (-)	-29.894,01	-34.404,87
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-78.489,03	-20.537,74
	Classe A (Dis)	-2.838,47	-1.081,20
	Classe B (Cap)	-24.469,87	-15.190,85
	Classe E (Dis)	-158,60	3,11
	Classe F (Cap)	-24.227,88	-1.899,78
	Classe J (Cap)	-2.420,62	420,39
	Classe L (Cap)	-0,12	0,07

DPAM B
BONDS EUR

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe M (Dis)	-22.767,35	-2.626,90
	Classe N (Cap)	-481,33	-301,37
	Classe P (Cap)	-1.058,44	103,79
	Classe V (Dis)	-4,53	1,24
	Classe W (Cap)	-61,82	33,76
K.	Autres charges (-)	-31.450,21	-4.680,48
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		14.545.434,39	8.994.826,83
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	72.445.287,44	-103.068.707,71
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	72.445.287,44	-103.068.707,71

DPAM B
BONDS EUR

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	152.100.008,43	79.707.993,79
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	79.654.720,99	181.881.766,67
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	72.445.287,44	-103.068.707,71
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)		894.934,83
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-151.933.097,48	-79.654.720,99
IV.	(Distribution des dividendes)	-166.910,95	-53.272,80

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
Emis(es) par état							
Autriche							
AUSTRIA 0,00 20-40	3.500.000	EUR	62,68	2.193.957,50		0,22%	0,22%
AUSTRIA 0,00 21-25	6.000.000	EUR	96,64	5.798.460,00		0,58%	0,57%
AUSTRIA 0,50 17-27	7.000.000	EUR	94,41	6.608.735,00		0,66%	0,65%
AUSTRIA 0,5 19-29	14.000.000	EUR	91,32	12.784.450,00		1,29%	1,26%
AUSTRIA 0,90 22-32	11.500.000	EUR	88,00	10.119.540,00		1,02%	0,99%
AUSTRIA 2,10 17-17	7.950.000	EUR	78,46	6.237.331,50		0,63%	0,61%
AUSTRIA 2,40 13-34	33.850.000	EUR	97,96	33.158.952,25		3,33%	3,26%
AUSTRIA 6,25 97-27	2.800.000	EUR	113,27	3.171.504,00		0,32%	0,31%
				80.072.930,25		8,05%	7,87%
Belgique							
BELGIQUE 3,75 13-45	3.500.000	EUR	110,62	3.871.787,50		0,39%	0,38%
BELGIUM 3,00 23-33	5.500.000	EUR	103,27	5.679.960,00		0,57%	0,56%
FLEMISH C 0,3 21-31	3.500.000	EUR	82,89	2.901.132,50		0,29%	0,29%
FLEMISH C 3,00 22-32	3.000.000	EUR	100,72	3.021.495,00		0,30%	0,30%
				15.474.375,00		1,56%	1,52%
Allemagne							
GERMANY 0,00 16-26	13.500.000	EUR	94,66	12.779.505,00		1,28%	1,26%
GERMANY 0,00 20-30	21.000.000	EUR	89,18	18.727.800,00		1,88%	1,84%
GERMANY 0,50 14-30	3.500.000	EUR	102,79	4.504.658,12		0,45%	0,44%
GERMANY 1,00 15-25	12.350.000	EUR	97,60	12.053.353,00		1,21%	1,18%
GERMANY 2,50 12-44	3.000.000	EUR	103,36	3.100.665,00		0,31%	0,30%
GERMANY 2,60 23-33	2.000.000	EUR	105,00	2.100.010,00		0,21%	0,21%
GERMANY 4,00 05-37	1.500.000	EUR	120,40	1.805.962,50		0,18%	0,18%
				55.071.953,62		5,54%	5,41%
Espagne							
SPAIN 1,00 21-42	14.000.000	EUR	66,98	9.377.130,00		0,94%	0,92%
SPAIN 1,30 16-26	39.400.000	EUR	96,67	38.087.783,00		3,83%	3,74%
SPAIN 1,40 18-28	12.000.000	EUR	95,17	11.419.860,00		1,15%	1,12%
SPAIN 1,45 21-71	21.500.000	EUR	50,38	10.831.270,00		1,09%	1,06%
SPAIN 1,60 15-25	15.200.000	EUR	98,23	14.931.264,00		1,50%	1,47%
SPAIN 1,85 19-35	13.700.000	EUR	87,91	12.043.670,00		1,21%	1,18%
SPAIN 1,95 15-30	11.100.000	EUR	95,69	10.621.257,00		1,07%	1,04%
SPAIN 2,55 22-32	15.000.000	EUR	97,50	14.625.750,00		1,47%	1,44%
SPAIN 2,90 16-46	8.500.000	EUR	90,50	7.692.797,50		0,77%	0,76%
SPAIN 4,20 05-37	2.600.000	EUR	110,68	2.877.641,00		0,29%	0,28%
SPAIN 4,65 10-25	21.500.000	EUR	102,72	22.084.155,00		2,22%	2,17%
SPAIN 5,15 13-44	3.000.000	EUR	124,37	3.731.160,00		0,38%	0,37%
SPAIN GOV 3,45 16-66	7.700.000	EUR	93,65	7.210.973,00		0,72%	0,71%
SPAIN IL 0,65 16-27	15.250.000	EUR	99,78	18.792.743,47		1,89%	1,85%
				184.327.453,97		18,53%	18,12%
Finlande							
FINLAND 0,50 17-27	6.100.000	EUR	93,90	5.727.656,00		0,58%	0,56%
FINLAND 0,75 15-31	18.000.000	EUR	89,10	16.038.450,00		1,61%	1,58%
FINLAND 3,00 23-33	7.500.000	EUR	103,70	7.777.762,50		0,78%	0,76%
FINLANDE 2,75 12-28	12.500.000	EUR	102,08	12.759.812,50		1,28%	1,25%
				42.303.681,00		4,25%	4,16%
France							
FRANCE 0,50 20-72	19.300.000	EUR	41,91	8.088.244,00		0,81%	0,79%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FRANCE 1,75 17-39	4.200.000	EUR	86,96	3.652.404,00		0,37%	0,36%
FRANCE 2,50 13-30	22.000.000	EUR	101,29	22.283.140,00		2,24%	2,19%
FRANCE OA 3,25 12-45	5.250.000	EUR	104,36	5.479.162,50		0,55%	0,54%
FRANCE OAT 3,5 10-26	17.000.000	EUR	102,58	17.439.365,00		1,75%	1,71%
FRA OAT 2,75 12-27	18.600.000	EUR	101,87	18.947.076,00		1,90%	1,86%
FRA OAT 4,00 04-55	700.000	EUR	118,10	826.686,00		0,08%	0,08%
FRA OAT 5,50 97-29	22.000.000	EUR	115,91	25.499.760,00		2,56%	2,51%
FRA OAT 5,75 01-32	4.200.000	EUR	125,66	5.277.867,00		0,53%	0,52%
				107.493.704,50		10,81%	10,56%
Grèce							
HELLENIC 3,45 19-24	4.000.000	EUR	100,05	4.001.900,00		0,40%	0,39%
				4.001.900,00		0,40%	0,39%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	13.900.000	EUR	89,77	12.478.447,00		1,25%	1,23%
CROATIA 1,75 21-41	12.000.000	EUR	76,15	9.138.240,00		0,92%	0,90%
CROATIA 2,875 22-32	7.000.000	EUR	98,07	6.864.795,00		0,69%	0,67%
CROATIA 3,00 15-25	3.000.000	EUR	99,59	2.987.715,00		0,30%	0,29%
				31.469.197,00		3,16%	3,09%
Irlande							
IRELAND 1,35 18-31	15.900.000	EUR	94,09	14.961.025,50		1,50%	1,47%
IRELAND 2,00 15-45	10.700.000	EUR	86,51	9.256.837,50		0,93%	0,91%
IRELAND 3,00 23-43	1.800.000	EUR	103,82	1.868.814,00		0,19%	0,18%
IRISH TREA 1,0 16-26	9.800.000	EUR	97,20	9.525.649,00		0,96%	0,94%
				35.612.326,00		3,58%	3,50%
Italie							
BTPS 4,50 23-53	8.600.000	EUR	103,10	8.866.557,00		0,89%	0,87%
ITA BTP 5,25 98-29	13.600.000	EUR	111,50	15.163.456,00		1,52%	1,49%
ITALY 0,85 19-27	21.000.000	EUR	94,49	19.842.900,00		1,99%	1,95%
ITALY 0,95 20-30	6.500.000	EUR	86,57	5.626.822,50		0,57%	0,55%
ITALY 0,95 21-37	5.100.000	EUR	70,19	3.579.460,50		0,36%	0,35%
ITALY 1,45 18-25	8.000.000	EUR	97,91	7.833.040,00		0,79%	0,77%
ITALY 1,60 16-26	11.800.000	EUR	97,32	11.483.760,00		1,15%	1,13%
ITALY 1,65 20-30	8.500.000	EUR	89,98	7.648.470,00		0,77%	0,75%
ITALY 1,75 19-24	9.500.000	EUR	99,05	9.409.892,50		0,95%	0,92%
ITALY 2,80 16-67	8.500.000	EUR	73,36	6.235.430,00		0,63%	0,61%
ITALY 3,10 11-26	5.000.000	EUR	105,50	6.932.443,88		0,70%	0,68%
ITALY 3,25 14-2046	7.600.000	EUR	86,87	6.601.892,00		0,66%	0,65%
ITALY 4,40 22-33	1.000.000	EUR	106,68	1.066.760,00		0,11%	0,10%
ITALY 4,50 10-26	8.900.000	EUR	103,50	9.211.767,00		0,93%	0,91%
ITALY 4,75 13-28	15.550.000	EUR	107,77	16.758.623,75		1,68%	1,65%
ITALY BTP 1,65 15-32	21.800.000	EUR	87,55	19.086.336,00		1,92%	1,88%
ITALY BTP 5,00 09-40	20.250.000	EUR	110,74	22.425.255,00		2,25%	2,20%
				177.772.866,13		17,87%	17,47%
Luxembourg (Grand-Duché)							
LUXEMBG 0,625 17-27	3.000.000	EUR	94,72	2.841.540,00		0,29%	0,28%
				2.841.540,00		0,29%	0,28%
Pays-Bas							
NETHERLDS 0,00 20-27	18.000.000	EUR	93,68	16.861.770,00		1,70%	1,66%
NETHERLDS 3,75 10-42	6.100.000	EUR	117,94	7.194.157,00		0,72%	0,71%
				24.055.927,00		2,42%	2,36%
Portugal							
PORTUGAL 0,90 20-35	3.000.000	EUR	80,39	2.411.850,00		0,24%	0,24%
PORTUGAL 1,00 21-52	1.000.000	EUR	58,14	581.395,00		0,06%	0,06%
PORTUGAL 2,25 18-34	7.100.000	EUR	95,53	6.782.310,50		0,68%	0,67%
PORTUGAL 3,50 23-38	2.500.000	EUR	104,55	2.613.750,00		0,26%	0,26%
PORTUGAL 3,875 14-30	6.000.000	EUR	108,55	6.512.880,00		0,65%	0,64%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PORTUGAL 4,10 06-37	7.450.000	EUR	112,14	8.354.281,00		0,84%	0,82%
				27.256.466,50		2,74%	2,68%
Roumanie							
ROMANIA 2,00 20-32	7.800.000	EUR	77,53	6.046.989,00		0,61%	0,59%
ROMANIA 2,375 17-27	5.000.000	EUR	94,45	4.722.725,00		0,47%	0,46%
ROMANIA 3,875 15-35	4.300.000	EUR	85,42	3.673.017,00		0,37%	0,36%
ROMANIA 4,625 19-49	6.700.000	EUR	84,09	5.633.728,50		0,57%	0,55%
				20.076.459,50		2,02%	1,97%
Serbie (République)							
SERBIA 1,00 21-28	8.000.000	EUR	84,66	6.772.920,00		0,68%	0,67%
SERBIA 2,05 21-36	2.500.000	EUR	69,83	1.745.750,00		0,18%	0,17%
				8.518.670,00		0,86%	0,84%
Slovénie (République)							
SLOVENIA 0,00 21-31	1.100.000	EUR	82,19	904.106,50		0,09%	0,09%
SLOVENIA 0,488 20-50	1.200.000	EUR	52,14	625.728,00		0,06%	0,06%
SLOVENIA 1,00 18-28	9.700.000	EUR	93,70	9.088.851,50		0,91%	0,89%
SLOVENIA 3,625 23-33	8.700.000	EUR	105,92	9.214.605,00		0,93%	0,91%
				19.833.291,00		1,99%	1,95%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 3,625 23-33	16.000.000	EUR	103,61	16.576.880,00		1,67%	1,63%
SLOVAKIA 3,75 23-35	9.000.000	EUR	103,06	9.275.445,00		0,93%	0,91%
				25.852.325,00		2,60%	2,54%
Total - Emis(es) par état				862.035.066,47		86,66%	84,72%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	900.000	EUR	74,05	666.481,50		0,07%	0,07%
				666.481,50		0,07%	0,07%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EFSF 0,05 19-29	6.000.000	EUR	87,14	5.228.640,00		0,53%	0,51%
EIB 2,75 23-30	3.500.000	EUR	101,65	3.557.872,50		0,36%	0,35%
EIB 3,00 23-33	650.000	EUR	103,21	670.868,25		0,07%	0,07%
ESM 0,75 17-27	5.000.000	EUR	94,98	4.748.925,00		0,48%	0,47%
ESM 0,75 18-28	5.000.000	EUR	92,73	4.636.575,00		0,47%	0,46%
ESM 1,20 18-33	6.500.000	EUR	88,65	5.762.347,50		0,58%	0,57%
ESM 3,00 23-33	2.500.000	EUR	103,43	2.585.637,50		0,26%	0,25%
EUROPEAN 0,0 20-35	460.000	EUR	73,01	335.825,30		0,03%	0,03%
EUROP UN 0,00 21-31	6.800.000	EUR	82,94	5.639.648,00		0,57%	0,55%
EURO STAB 1,00 22-27	6.000.000	EUR	95,29	5.717.430,00		0,57%	0,56%
				38.883.769,05		3,91%	3,82%
Total - Emis(es) par une institution internationale				39.550.250,55		3,98%	3,89%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMICH 1,00 16-36	1.300.000	EUR	78,45	1.019.895,50		0,10%	0,10%
FLEMISH 0,375 16-26	11.300.000	EUR	93,81	10.600.699,50		1,07%	1,04%
FLEMISH 1,375 18-33	3.800.000	EUR	86,93	3.303.188,00		0,33%	0,32%
FLEMISH 1,875 17-42	1.800.000	EUR	81,22	1.461.906,00		0,15%	0,14%
				16.385.689,00		1,65%	1,61%
Allemagne							
KFW 0,00 22-27	300.000	EUR	92,40	277.207,50		0,03%	0,03%
KFW 1,125 18-33	11.000.000	EUR	88,15	9.696.280,00		0,97%	0,95%
KFW 1,375 22-32	6.000.000	EUR	91,64	5.498.100,00		0,55%	0,54%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
KFW 2,75 23-30	800.000	EUR	101,89	815.120,00		0,08%	0,08%
				16.286.707,50		1,64%	1,60%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	13.400.000	EUR	69,23	9.277.155,00		0,93%	0,91%
				9.277.155,00		0,93%	0,91%
France							
CADES 0,45 22-32	1.100.000	EUR	84,49	929.384,50		0,09%	0,09%
CADES 0,60 22-29	1.000.000	EUR	89,51	895.115,00		0,09%	0,09%
UNEDIC 0,50 19-29	4.800.000	EUR	90,49	4.343.304,00		0,44%	0,43%
				6.167.803,50		0,62%	0,61%
Italie							
ITALY BTP 5,00 09-25	3.500.000	EUR	102,05	3.571.715,00		0,36%	0,35%
				3.571.715,00		0,36%	0,35%
Total - Obligation du Secteur Public				51.689.070,00		5,20%	5,08%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique							
FLEMISH 1,50 18-38	2.500.000	EUR	80,77	2.019.212,50		0,20%	0,20%
				2.019.212,50		0,20%	0,20%
Allemagne							
KFW 0,125 22-32	19.200.000	EUR	82,87	15.910.464,00		1,60%	1,56%
KFW 1,25 16-36	2.500.000	EUR	84,30	2.107.387,50		0,21%	0,21%
				18.017.851,50		1,81%	1,77%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	1.000.000	EUR	81,70	817.035,00		0,08%	0,08%
ICO 0,00 21-27	5.000.000	EUR	91,50	4.574.900,00		0,46%	0,45%
MADRID 0,419 20-30	7.000.000	EUR	85,67	5.996.935,00		0,60%	0,59%
				11.388.870,00		1,14%	1,12%
Italie							
BTPS 1,50 20-45	3.300.000	EUR	63,42	2.092.827,00		0,21%	0,21%
				2.092.827,00		0,21%	0,21%
Pays-Bas							
BNG BK 0,10 20-30	6.500.000	EUR	86,42	5.617.495,00		0,56%	0,55%
NEDWBK 0,25 22-32	2.800.000	EUR	83,04	2.325.120,00		0,23%	0,23%
				7.942.615,00		0,80%	0,78%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				41.461.376,00		4,17%	4,07%
Total - Obligations et autres titres de créances				<u>994.735.763,02</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,76%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				994.735.763,02		100,00%	97,76%
Total - portefeuille				994.735.763,02		100,00%	97,76%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		19.538,31			0,00%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		2.119.022,90			0,21%
Banque Degroof Petercam		EUR		9.518.284,69			0,94%
Total - Avoirs bancaires à vue				11.656.845,90			1,15%
Total - Dépôts et Liquidités				11.656.845,90			1,15%
Créances et dettes diverses				824.243,61			0,08%
Autres				10.314.889,68			1,01%
Actif Net Total				1.017.531.742,21			100,00%

3.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ESPAGNE	20,62%
ITALIE	18,44%
FRANCE	11,43%
ALLEMAGNE	8,98%
AUTRICHE	8,05%
FINLANDE	4,25%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	4,19%
IRLANDE	3,58%
BELGIQUE	3,47%
PAYS-BAS	3,22%
CROATIE (REPUBLIQUE)	3,16%
PORTUGAL	2,74%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	2,60%
ROUMANIE	2,02%
SLOVENIE (REPUBLIQUE)	1,99%
SERBIE (REPUBLIQUE)	0,86%
GRECE	0,40%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	87,56%
BANQUES	4,71%
ORGANISMES EUROPEENS	3,98%
PROVINCE, CANTON, REGION	3,05%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,62%
VEHICULES ROUTIERS	0,08%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	269.671.381,40	294.814.402,34	564.485.783,74
Ventes	76.670.560,59	42.864.807,53	119.535.368,12
Total 1	346.341.941,99	337.679.209,87	684.021.151,86
Souscriptions	215.479.889,01	289.852.699,38	505.332.588,39
Remboursements	44.910.858,93	41.657.365,28	86.568.224,21
Total 2	260.390.747,94	331.510.064,66	591.900.812,60
Moyenne de référence de l'actif net total	608.684.771,30	870.642.568,00	740.740.208,54
Taux de rotation	14,12%	0,71%	12,44%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

3.8.MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MARS	EUR	110.226.960,00	110.226.960,00	100.000,00
EURO-BTP 10YR FUTURE	EUR	2.666.900,00	2.666.900,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MARS	EUR	18.664.646,00	18.664.646,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTURE	EUR	21.343.502,00	21.343.502,00	100.000,00
EURO SCHATZ FUTURE MARS	EUR	222.893.000,00	222.893.000,00	100.000,00

3.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	30.898,63	129.713,05	224.263,37	3.276,88	13.189,38	214.350,87	20.121,82	13.333,12	221.139,57
B	124.410,89	469.428,58	830.314,68	149.970,77	475.266,16	505.019,30	205.070,00	121.288,78	588.800,52
E	3.692,00	0,00	46.699,00	0,00	232,00	46.467,00	28.626,99	352,00	74.741,99
F	300.330,32	409.303,60	627.860,95	280.157,72	93.974,40	814.044,28	3.313.861,42	281.166,81	3.846.738,89
J	0,00	31,00	10.600,00	2.828,00	5,00	13.423,00	1.290,00	52,00	14.661,00
L	0,00	1.758,42	3.322,06	0,00	3.097,91	224,15	0,00	0,00	224,15
L	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	619,25	18.347,32	96.984,95	2.600,00	20.042,56	79.542,40	388.546,05	29.846,99	438.241,46
N	20.932,16	5.739,07	33.600,07	6.903,14	12.772,91	27.730,30	8.103,27	5.569,88	30.263,69
P	0,00	365.550,00	1.050.110,00	243.600,00	318.300,00	975.410,00	1.137.156,00	190.679,78	7.373,40
V	825,00	4.578,31	21.122,69	5.719,62	11.255,62	15.586,69	122,00	2.473,00	13.235,69
W	188.706,46	113.900,01	196.144,04	139.752,41	24.019,19	311.877,26	648.226,31	320.120,98	639.982,60
TOTAL			3.141.021,81			3.003.675,25			5.875.402,96

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.677.033,54	7.008.278,52	156.827,69	639.144,59	891.066,01	592.012,26
B	11.230.898,31	42.490.123,60	12.092.564,79	37.469.269,45	15.491.878,69	9.111.409,64
E	210.599,00	0,00	0,00	10.734,64	1.340.600,00	16.427,84
F	28.060.603,69	38.479.460,85	22.793.810,86	7.748.891,80	256.459.766,33	21.882.726,66
J	0,00	890.694,17	70.005.220,33	121.251,28	30.753.879,74	1.235.203,95
L	0,00	158.093,46	0,00	256.035,91	0,00	0,00
L	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	33.642,60	1.001.591,56	123.682,00	991.722,82	17.141.707,80	1.349.080,78
N	1.905.357,27	522.997,57	570.028,36	1.106.613,37	615.846,10	424.107,47
P	0,00	34.776.972,00	19.337.160,00	26.294.584,00	132.792.653,82	27.304.585,51
V	44.465,39	246.723,59	296.617,66	538.119,91	5.434,66	110.390,90
W	17.322.160,98	10.445.024,54	11.118.433,40	1.990.138,97	49.839.755,24	24.542.279,20
TOTAL	60.484.760,78	136.019.959,86	136.494.345,09	77.166.506,74	505.332.588,39	86.568.224,21

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	570.564.667,85	53,46	526.466.184,03	43,28	1.017.531.742,21	46,77
B		89,21		73,30		79,37
E		56,33		45,68		49,33
F		92,02		75,79		82,26
J		28.154,69		23.212,01		25.223,35
L		88,88		72,92		78,85
L		0,00		0,00		0,00
M		53,70		43,54		46,97
N		90,02		74,13		80,46
P		93,55		77,20		26.453,06
V		53,64		43,49		46,98
W		90,54		74,57		80,96
TOTAL		570.564.667,85				526.466.184,03

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

3.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

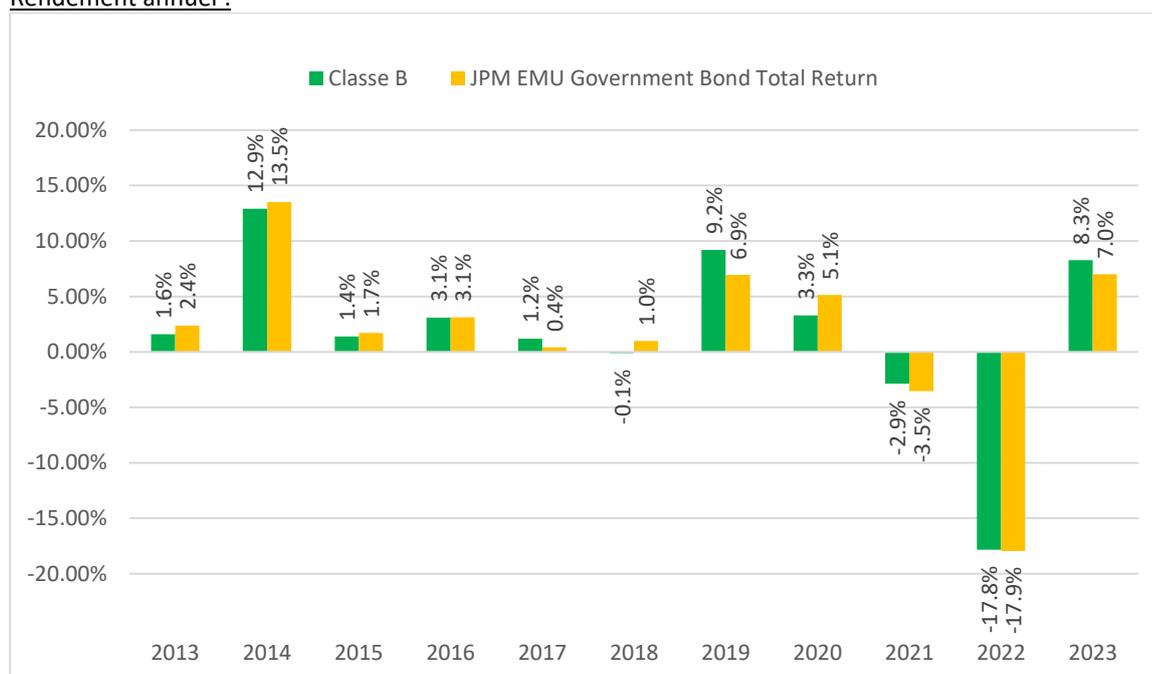
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Bond Total Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
JPM EMU Government Bond Total Return	7,00 % (en EUR)	-5,39 % (en EUR)	-0,97 % (en EUR)	1,41 % (en EUR)		

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	8,33 % (en EUR)	-4,73 % (en EUR)	-0,50 % (en EUR)	1,52 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,28 % (en EUR)	-4,75 % (en EUR)	-0,51 % (en EUR)	1,52 % (en EUR)		

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	8,55 % (en EUR)	-4,53 % (en EUR)	-0,27 % (en EUR)	1,79 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	8,54 % (en EUR)	-4,54 % (en EUR)	-0,27 % (en EUR)	1,78 % (en EUR)		

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	8,67 % (en EUR)	-4,43 % (en EUR)	-0,16 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	8,13 % (en EUR)	-4,90 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	8,34 % (en EUR)	-4,64 % (en EUR)	-0,36 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	8,54 % (en EUR)	-4,55 % (en EUR)	-0,30 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	8,78 % (en EUR)	-4,34 % (en EUR)	-0,06 % (en EUR)	1,98 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	8,56 % (en EUR)	-4,53 % (en EUR)	-0,28 % (en EUR)	1,74 % (en EUR)	14/08/2013	1,58 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	8,57 % (en EUR)	-4,53 % (en EUR)	-0,28 % (en EUR)	1,73 % (en EUR)	14/08/2013	1,80 % (en EUR)

3.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0943876665 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe B - BE0943877671 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,57%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe E - BE0948509436 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,33%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe F - BE0948508420 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,33%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe J - BE6299413391 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,22%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe L - BE0948651881 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,72%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe M - BE6299414407 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe N - BE6299415412 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe P - BE6254408428 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe V - BE6246045213 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe W - BE6246046229 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe Z - BE6278083496 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,25%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 6,40% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

3.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,61 EUR
	classe E 0,82 EUR
	classe V 0,76 EUR
	classe M 0,75 EUR
2021	classe A 0,75 EUR
	classe E 0,83 EUR
	classe M 0,76 EUR
2022	classe V 0,79 EUR
	classe A 0,11 EUR
	classe E 0,24 EUR
	classe M 0,19 EUR
	classe V 0,22 EUR

3.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

3.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

3.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR

Identifiant d'entité juridique:
54930016ZBIQKT011F81

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Pour les investissements en obligations de sociétés :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;
- Pour les investissements en obligations souveraines :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
 - b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 7.35% alors que celui du benchmark était de 2.52%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	94.81%	98.77%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 6.04% Benchmark : 0.68%	Compartiment : 7.35% Benchmark : 2.52%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres au conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/enqagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1.3% SPAIN OCT26 31.10.2026	Administration publique	3.75	Espagne
2.4% OESTERREICH MAY34 23.05.2034	Administration publique	3.31	Autriche
5 1/2 OAT APR29 EUR 25.04.2029	Administration publique	2.59	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
5% ITALY SEP40 01.09.2040	Administration publique	2.24	Italie
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	2.22	France
SPAIN (KINGDOM OF) 4.65% 30/07/2025	Administration publique	2.21	Espagne
0.85% BOT ITALY JAN27 15.01.2027	Administration publique	1.96	Italie
1.65% BTP MAR32 01.03.2032	Administration publique	1.89	Italie
2 3/4 OAT OCT27 25.10.2027	Administration publique	1.87	France
0.67911% SPAIN NOV27 INFL 30.11.2027	Administration publique	1.85	Espagne
0% GERMANY FEB30 REGS 15.02.2030	Administration publique	1.84	Allemagne
3 1/2 OAT APR26 25.04.2026	Administration publique	1.75	France
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	1.67	Italie
SLOVAKIA 3,625 23-080633	Administration publique	1.66	Slovaquie
0% NETHERLAND JAN27 15.01.2027	Administration publique	1.66	Pays-Bas



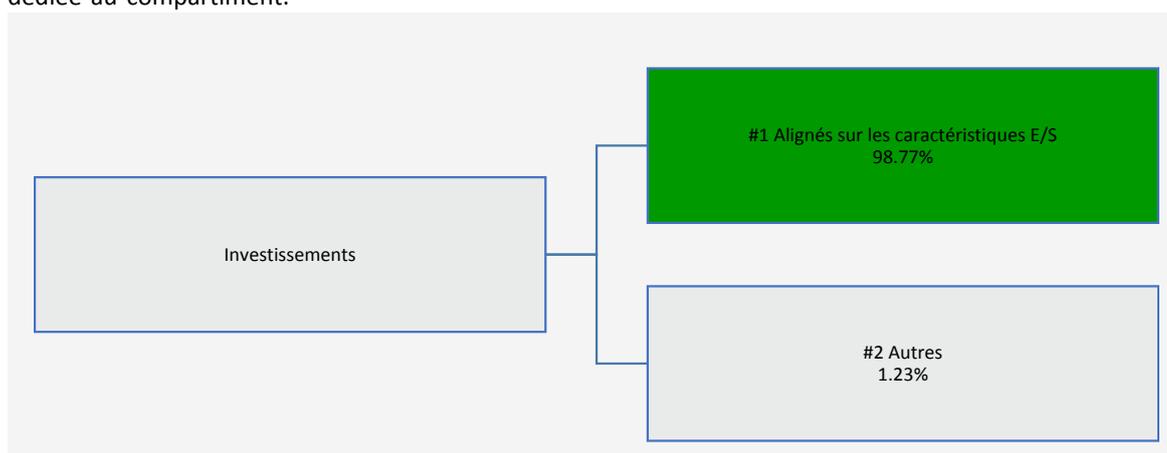
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.77 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	89.99
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4.80
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	3.91
Construction	Génie civil	0.08
Dérivés	Dérivés	0.14
Liquidités	Liquidités	1.09



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

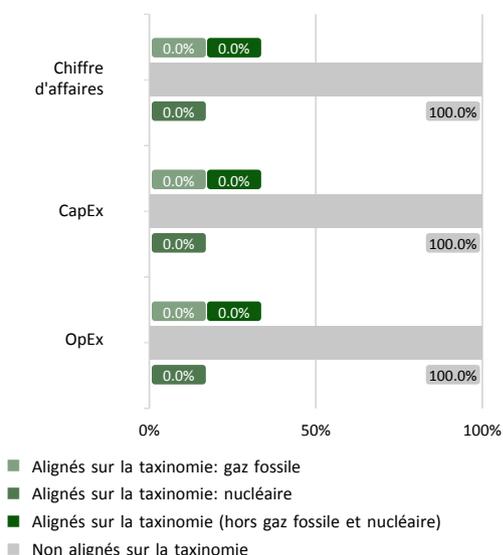
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

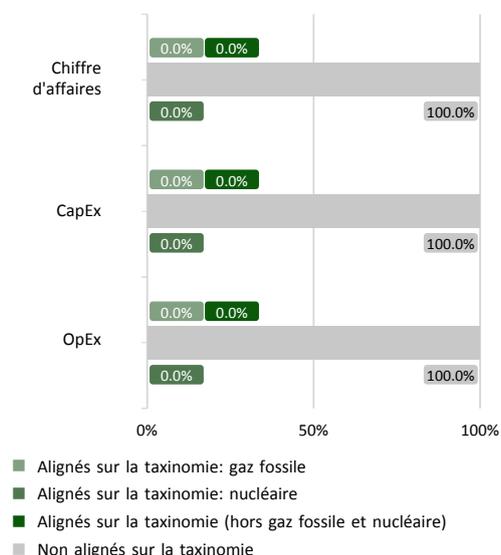
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.09 % de liquidités et à 0.14 % de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

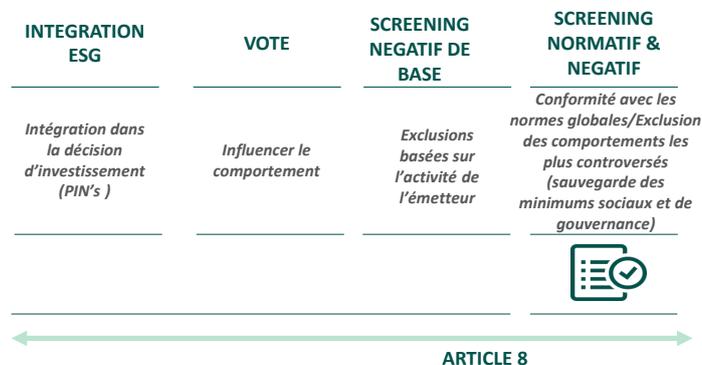
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 07/12/1997.

Prix de souscription initiale : 123,98 EUR.

Le 16/12/2001 les actions ont été divisées en trois.

Le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Belgium par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

4.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont pour objet les actions de sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière (1) au niveau européen et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Sont assimilées à celles-ci les sociétés résidentes des pays non-européens, qui ont une partie significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision en Europe et qui remplissent les critères précités. La politique d'investissement privilégie la sélection des entreprises sur la base de leurs qualités propres, sans égard particulier à une règle quelconque de répartition géographique ou sectorielle.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

(1) Le compartiment investit principalement dans des sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière, c'est-à-dire des sociétés dont la capitalisation boursière ne dépasse pas la plus grande capitalisation boursière parmi les sociétés composant l'indice MSCI Europe Small Cap Net Return au moment de l'investissement initial...

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

4.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Small Cap Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de petites capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour déterminer la capitalisation boursière maximale autorisée des titres sous-jacents (voir ci-dessus « Objectifs du compartiment »). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark. Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le fonds DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable investit dans des petites entreprises de grande qualité, durables et sous-évaluées, avec un horizon d'investissement minimum de 3 à 5 ans. L'inflation a ralenti tout au long de l'année 2023, tandis que les craintes de pénuries d'énergie et de dislocations des chaînes d'approvisionnement semblaient exagérées. L'économie dans son ensemble, mais aussi les bénéficiaires, ont mieux résisté que ce que l'on craignait. Les petites entreprises ont sous-performé en tant que classe d'actifs en Europe en raison des craintes d'un ralentissement économique, d'une composition sectorielle différente (exposition plus faible aux valeurs financières, plus forte à la valeur et aux valeurs sensibles à l'économie, aucune ou moins d'exposition aux valeurs de luxe, etc.) mais ont fortement rebondi au cours des deux derniers mois de l'année (réduisant l'écart avec les grandes capitalisations de 10 % de sous-performance à un peu plus de 2%). L'anticipation des pivots des banques centrales l'année prochaine et l'attente d'un atterrissage en douceur ont entraîné une forte hausse des actifs à risque. Bien que le fonds continue de surperformer son indice de référence sur une base triennale (après deux années fastes), il l'a sous-performé en 2023. Certains de nos titres ont souffert d'un déstockage et d'une baisse de la demande après des commandes et une demande excessive post-covid. Recticel (baisse des niveaux d'activité dans l'isolation et réduction négociée du prix de vente d'une activité cédée), Alfen (baisse des niveaux d'activité dans les chargeurs de VE après une année 2022 exceptionnelle), Azelis (déstockage et baisse de la demande dans la partie la plus cyclique du portefeuille de produits chimiques spécialisés) et Corbion (volumes affectés par des augmentations de prix), Bakkafrost (la restructuration de leurs activités écossaises prend plus de temps que prévu) et CVS (la CMA au Royaume-Uni a ouvert une enquête sur le secteur vétérinaire) sont quelques-unes des valeurs qui ont pesé sur le rendement. Les contributeurs positifs ont été nos titres de semi-équipement (Besi, Inficon & VAT (anticipation de la hausse des commandes de semi-équipement, tout en bénéficiant de vents favorables liés à l'IA)), SOL (producteur italien peu connu de gaz industriels et médicaux qui a bénéficié d'un rapport d'initiation haussier d'un courtier), Van Lanschot (redressement de la marge d'intérêt nette, forte génération de capital excédentaire).

4.1.6. Politique future

Le fonds se concentre sur des actions durables de qualité présentant une valorisation attrayante. Il s'agit pour nous d'entreprises combinant une position forte sur le marché, un avantage concurrentiel durable et actives dans des segments attractifs. Elles disposent d'excellentes équipes de direction axées sur la création de valeur durable, utilisent efficacement leurs flux de trésorerie (principalement) générés en interne et portant sur des projets de valeur créatifs et enregistrent de bons résultats selon nos critères de durabilité. Le fonds suit une approche ascendante d'achat et de conservation. Nous réduisons l'immense univers par l'application de filtres quantitatifs et qualitatifs afin de sélectionner un nombre limité d'actions de qualité durables valorisées de manière attrayante. Les entrevues

avec la direction et les visites d'entreprises sont un aspect important de l'analyse, au même titre que les points de vue de nos analystes côté achat. La répartition géographique et sectorielle est le résultat d'une sélection ascendante des actions, mais doit se conformer à certaines limites. Au cours de l'année 2023, nous avons pris de nouvelles positions qui répondent à nos critères « qualité à un prix raisonnable » et ESG comme Diploma (distributeur de produits techniques à haute valeur ajoutée) qui a depuis lors bénéficié de nombreuses révisions à la hausse de ses bénéfices ainsi que d'offres publiques d'achat sur 2 sociétés de son portefeuille (Applus et Abcam). Nous avons tiré parti d'une certaine faiblesse d'entreprises de grande qualité comme Diploma (distributeur de produits techniques à haute valeur ajoutée), CTS Eventim (numéro 1 de la billetterie en Europe continentale), VAT (distributeur de vannes hautement spécialisées pour les chambres à vide des semi-conducteurs), Bytes (distributeur britannique de logiciels) et Fortnox (acteur majeur du logiciel de comptabilité Saas en Suède, avec un fort potentiel de ventes additionnelles). Nous avons cédé nos positions dans des entreprises qui ne répondaient plus à nos critères de qualité (comme Loomis, Keywords Studios, RWS et Integrafina) en raison de disruptions, d'une dynamique de marché évolutive, etc.

Pour 2024, nous continuons à nous concentrer sur les valeurs durables de qualité tout en restant disciplinés sur les valorisations et en évitant les pièges de valeur, c'est-à-dire les secteurs perturbés (commerce de détail, médias traditionnels) ainsi que les sociétés fortement endettées. Le segment des petites capitalisations européennes reste une classe d'actifs attrayante. Des études ont montré qu'à plus long terme, les petites capitalisations sont plus performantes que l'univers des grandes capitalisations. En particulier, les sociétés durables de qualité sur lesquelles nous nous concentrons dans ce fonds affichent des performances nettement meilleures sur le long terme. Les petites capitalisations européennes sont devenues très bon marché par comparaison avec l'univers des grandes capitalisations. Une baisse (des bénéfices) sur la première partie de l'année 2024 pourrait encore affecter l'univers mais, étant donné le niveau déjà peu élevé des indicateurs prospectifs par rapport aux normes historiques, le fait qu'un atterrissage en douceur soit devenu le scénario de base et le caractère attrayant des valorisations tant relatives qu'absolues, 2024 pourrait être une année intéressante pour réexaminer cette classe d'actifs.

4.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

4.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		300.808.580,04	317.420.686,78
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	298.295.487,08	311.543.410,76
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	298.295.487,08	311.543.410,76
a.	Actions	298.295.487,08	311.543.410,76
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-131.398,65	-165.139,89
A.	Créances	587.912,89	430.080,85
a.	Montants à recevoir	197.805,79	5.285,40
b.	Avoirs fiscaux	291.347,73	294.137,24
d.	Autres	98.759,37	130.658,21
B.	Dettes	-719.311,54	-595.220,74
a.	Montants à payer (-)	-62.357,09	-11.883,30
e.	Autres (-)	-656.954,45	-583.337,44
V.	Dépôts et liquidités	2.644.491,61	6.042.415,91
A.	Avoirs bancaires à vue	2.644.491,61	6.042.415,91
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		300.808.580,04	317.420.686,78
A.	Capital	86.242.821,64	119.839.843,27
B.	Participations au résultat	-544.349,61	-11.110.956,01
C.	Résultat reporté	196.932.676,83	336.884.901,07
D.	Résultat de l'exercice	18.177.431,18	-128.193.101,55

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

4.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		13.566.558,58	-133.997.330,38
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	13.697.012,58	-133.632.990,90
a.	Actions	13.697.012,58	-133.632.990,90
	Gain réalisé	16.122.945,82	59.630.668,36
	Perte réalisée	-16.428.290,00	-39.784.138,55
	Gain/Perte non-réalisé	14.002.356,76	-153.479.520,71
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-130.454,00	-364.339,48
b.	Autres positions et opérations de change	-130.454,00	-364.339,48
iv.	Autres	-130.454,00	-364.339,48
	Gain /Perte réalisée	-130.454,00	-364.339,48
II.	Produits et charges des placements	7.695.192,62	9.702.310,30
A.	Dividendes	8.461.231,11	10.333.264,19
B.	Intérêts (+/-)	275.038,33	60.314,88
b.	Dépôts et liquidités	275.038,33	60.314,88
	Intérêts d'emprunts (-)	-116.185,82	-79.837,24
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-924.891,00	-814.406,77
	D'origine belge	-242.236,33	-196.443,84
	D'origine étrangère	-682.654,67	-617.962,93
F.	Autres produits provenant des placements		202.975,24
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-3.084.320,02	-3.898.081,47
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-417.246,69	-960.386,16
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-154.868,15	-177.192,92
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.317.348,53	-2.623.676,08
a.	Gestion financière	-2.164.337,10	-2.441.097,51
	Classe A (Dis)	-195.830,21	-234.967,10
	Classe B (Cap)	-847.935,34	-925.677,07
	Classe F (Cap)	-602.282,72	-375.317,12
	Classe F LC (Cap)	-28,92	-29,31
	Classe J (Cap)	-363.409,43	-653.722,83
	Classe L (Cap)	-3.330,38	-5.258,13
	Classe M (Dis)	-117.362,52	-184.076,35
	Classe N (Cap)	-29.819,07	-57.951,29
	Classe V (Dis)	-447,80	-470,82
	Classe W (Cap)	-3.890,71	-3.627,49
b.	Gestion administrative et comptable	-153.011,43	-182.578,57
E.	Frais administratifs (-)	-40.913,31	-43.312,85
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.472,93	-831,30
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	84,49	-205,56
H.	Services et biens divers (-)	-23.246,58	-35.612,28
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-93.767,77	-45.698,42
	Classe A (Dis)	-11.926,89	-8.773,65
	Classe B (Cap)	-52.321,55	-22.362,67
	Classe F (Cap)	-3.787,76	-261,95
	Classe F LC (Cap)	-0,76	-0,42
	Classe J (Cap)	-2.289,59	1.345,80
	Classe L (Cap)	-112,96	-164,59
	Classe M (Dis)	-17.393,53	-13.592,34
	Classe N (Cap)	-3.332,77	-2.859,04
	Classe P (Cap)	-2.587,28	964,43
	Classe V (Dis)	-1,56	0,64
	Classe W (Cap)	-13,12	5,37
K.	Autres charges (-)	-34.540,55	-11.165,90

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	4.610.872,60	5.804.228,83
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	18.177.431,18	-128.193.101,55
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	18.177.431,18	-128.193.101,55

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	214.565.758,40	197.580.843,51
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	196.932.676,83	336.884.901,07
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	18.177.431,18	-128.193.101,55
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-544.349,61	-11.110.956,01
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-214.382.709,22	-196.932.676,83
IV.	(Distribution des dividendes)	-183.049,18	-648.166,68

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ACKERMANS	32.878	EUR	158,80	5.221.026,40		1,75%	1,74%
AZELIS GROUP N.V.	342.501	EUR	22,18	7.596.672,18		2,55%	2,53%
BARCO	140.650	EUR	16,55	2.327.757,50		0,78%	0,77%
DEME GROUP N.V.	27.239	EUR	111,40	3.034.424,60		1,02%	1,01%
DIETEREN GROUP	63.173	EUR	176,90	11.175.303,70		3,75%	3,72%
KINEPOLIS GROUP S.A.	151.980	EUR	44,70	6.793.506,00		2,28%	2,26%
LOTUS BAKERIES	637	EUR	8.230,00	5.242.510,00		1,76%	1,74%
RECTICEL	486.197	EUR	10,60	5.153.688,20		1,73%	1,71%
				46.544.888,58		15,60%	15,47%
Suisse							
DKSH HLDG S.A.	68.026	CHF	58,40	4.273.118,64		1,43%	1,42%
INFICON HLDG N.V.	3.635	CHF	1.206,00	4.715.295,26		1,58%	1,57%
SIG GROUP AG	242.308	CHF	19,35	5.043.196,52		1,69%	1,68%
TECAN GROUP S.A.	15.732	CHF	343,40	5.810.873,18		1,95%	1,93%
VAT GROUP	8.020	CHF	421,50	3.636.043,89		1,22%	1,21%
				23.478.527,49		7,87%	7,81%
Allemagne							
BEFESA S.A.	85.390	EUR	35,20	3.005.728,00		1,01%	1,00%
CTS EVENTIM	110.550	EUR	62,60	6.920.430,00		2,32%	2,30%
STABILUS SE INH. ON.	77.443	EUR	61,70	4.778.233,10		1,60%	1,59%
				14.704.391,10		4,93%	4,89%
Danemark							
ROYAL UNIBREW	120.476	DKK	451,10	7.290.409,70		2,44%	2,42%
				7.290.409,70		2,44%	2,42%
Espagne							
VISCOFAN S.A.	115.778	EUR	53,60	6.205.700,80		2,08%	2,06%
				6.205.700,80		2,08%	2,06%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	124.541	NOK	532,00	5.905.942,15		1,98%	1,96%
				5.905.942,15		1,98%	1,96%
France							
ARGAN	31.801	EUR	85,20	2.709.445,20		0,91%	0,90%
CARBIOS S.A.	116.494	EUR	28,05	3.267.656,70		1,10%	1,09%
IPSOS S.A.	130.593	EUR	56,75	7.411.152,75		2,48%	2,46%
SPIE S.A.	359.986	EUR	28,30	10.187.603,80		3,42%	3,39%
				23.575.858,45		7,90%	7,84%
Royaume-Uni							
BEAZLEY PLC	1.019.394	GBP	5,22	6.140.715,11		2,06%	2,04%
BYTES TECHNOLOGY GRP	930.000	GBP	6,12	6.568.114,94		2,20%	2,18%
COMPUTACENTER PLC	113.770	GBP	27,92	3.665.637,76		1,23%	1,22%
CVS GROUP PLC	221.804	GBP	16,83	4.307.842,96		1,44%	1,43%
DIPLOMA PLC	259.287	GBP	35,82	10.717.973,97		3,59%	3,56%
GAMES WORKSHOP GROUP	67.041	GBP	98,70	7.635.966,42		2,56%	2,54%
PETS AT HOME GROUP	789.926	GBP	3,18	2.900.634,16		0,97%	0,96%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
RIGHTMOVE PLC	868.126	GBP	5,76	5.766.468,48		1,93%	1,92%
SPECTRIS	92.375	GBP	37,79	4.028.447,58		1,35%	1,34%
SPIRAX SARCO ENG	43.935	GBP	105,05	5.326.145,92		1,79%	1,77%
TATE AND LYLE PLC	806.988	GBP	6,59	6.137.038,74		2,06%	2,04%
VOLUTION GROUP PLC	1.058.721	GBP	4,34	5.297.575,74		1,78%	1,76%
				68.492.561,78		22,96%	22,77%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	176.674	EUR	44,86	7.925.595,64		2,66%	2,63%
				7.925.595,64		2,66%	2,63%
Italie							
BANCA GENERALI S.P.A.	148.188	EUR	33,64	4.985.044,32		1,67%	1,66%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	78.613	EUR	46,87	3.684.591,31		1,24%	1,22%
PRYSMIAN S.P.A.	126.419	EUR	41,17	5.204.670,23		1,74%	1,73%
REPLY S.P.A.	77.311	EUR	119,50	9.238.664,50		3,10%	3,07%
SOL S.P.A.	236.129	EUR	27,80	6.564.386,20		2,20%	2,18%
TAMBURI INVESTMENT	319.142	EUR	9,30	2.968.020,60		0,99%	0,99%
				32.645.377,16		10,94%	10,85%
Pays-Bas							
ALFEN N.V.	60.119	EUR	60,28	3.623.973,32		1,21%	1,20%
ARCADIS	191.210	EUR	48,84	9.338.696,40		3,13%	3,10%
BASIC-FIT	201.898	EUR	28,16	5.685.447,68		1,91%	1,89%
BESI	27.576	EUR	136,45	3.762.745,20		1,26%	1,25%
CORBION	162.100	EUR	19,38	3.141.498,00		1,05%	1,04%
IMCD N.V.	59.235	EUR	157,55	9.332.474,25		3,13%	3,10%
TKH GROUP	61.664	EUR	39,50	2.435.728,00		0,82%	0,81%
VAN LANSCHOT KEMPEN	254.204	EUR	28,15	7.155.842,60		2,40%	2,38%
				44.476.405,45		14,91%	14,79%
Norvège							
BORREGAARD	367.397	NOK	171,40	5.613.214,40		1,88%	1,87%
				5.613.214,40		1,88%	1,87%
Portugal							
CORTICEIRA NEW	292.000	EUR	9,14	2.668.880,00		0,89%	0,89%
				2.668.880,00		0,89%	0,89%
Suède							
AVANZA BANK HLDG	125.176	SEK	233,50	2.625.519,51		0,88%	0,87%
COOR SERV MNGT	600.234	SEK	43,62	2.351.871,28		0,79%	0,78%
FORTNOX AB	700.000	SEK	60,28	3.790.343,59		1,27%	1,26%
				8.767.734,38		2,94%	2,91%
<u>Total - Actions</u>				<u>298.295.487,08</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,16%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				298.295.487,08		100,00%	99,16%
Total - portefeuille				298.295.487,08		100,00%	99,16%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.419,45			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.642.072,16			0,88%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Avoirs bancaires à vue				2.644.491,61			0,88%
Total - Dépôts et Liquidités				2.644.491,61			0,88%
Créances et dettes diverses				-131.398,65			-0,04%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				300.808.580,04			100,00%

4.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	22,98%
BELGIQUE	15,60%
PAYS-BAS	14,91%
ITALIE	10,94%
FRANCE	7,90%
SUISSE	7,87%
ALLEMAGNE	4,93%
SUEDE	2,94%
GUERNSEY	2,66%
DANEMARK	2,44%
ESPAGNE	2,08%
FEROE	1,98%
NORVEGE	1,88%
PORTUGAL	0,89%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	11,47%
PRODUITS CHIMIQUES	8,36%
IT & INTERNET	7,80%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	6,95%
DIFFUSION & EDITION	6,74%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	5,80%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,62%
DIVERS	4,86%
BANQUES	4,07%
VEHICULES ROUTIERS	3,75%
SOCIETES DIVERSIFIEES	3,59%
IMMOBILIER	3,57%
DISTRIBUTION	3,53%
SERVICES DIVERS	3,13%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	2,61%
BOISSONS & TABACS	2,44%
LOISIRS & TOURISME	2,28%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,06%
AGRICULTURE & PECHE	1,98%
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,95%
TELECOMMUNICATIONS	1,74%
TITRISATION (ABS & MBS)	1,60%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,21%
BIOTECHNOLOGIE	1,10%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,01%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,78%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	72.624.110,43	10.869.264,96	83.493.375,39
Ventes	43.270.386,02	67.166.855,21	110.437.241,23
Total 1	115.894.496,45	78.036.120,17	193.930.616,62
Souscriptions	74.207.775,45	17.414.767,56	91.622.543,01
Remboursements	52.599.671,75	73.174.437,77	125.774.109,52
Total 2	126.807.447,20	90.589.205,33	217.396.652,53
Moyenne de référence de l'actif net total	372.035.396,26	308.157.066,93	339.833.717,91
Taux de rotation	-2,93%	-4,07%	-6,91%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

4.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	33.633,02	28.190,12	76.195,91	3.389,87	17.664,33	61.921,45	926,08	4.458,25	58.389,28
B	188.622,87	66.298,09	227.537,44	11.589,49	41.086,07	198.040,87	6.753,89	20.872,70	183.922,05
E	1.998,67	1.998,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	447.973,74	245.846,17	378.251,78	89.870,91	308.194,00	159.928,70	180.496,10	121.194,62	219.230,17
F LC	1.150,01	150,01	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	4.379,00	757,58	7.671,05	193,00	4.358,00	3.506,05	97,00	972,00	2.631,05
L	622,00	0,00	622,00	0,00	0,00	622,00	0,00	260,00	362,00
M	48.554,07	35.424,79	149.788,76	7.454,50	82.801,54	74.441,72	7.440,89	11.422,56	70.460,05
N	10.115,24	9.681,14	41.718,64	651,00	28.171,70	14.197,95	1.235,30	3.826,49	11.606,75
P	63.563,09	71.149,09	327.972,00	7.459,00	74.936,00	260.495,00	86.665,00	155.200,00	191.960,00
V	15,31	149,00	277,31	1,00	14,25	264,06	0,00	2,06	262,00
W	842,00	446,00	1.050,00	744,00	163,00	1.631,00	1.927,00	168,00	3.390,00
TOTAL			1.212.084,90			776.048,79			743.213,35

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	7.342.793,39	6.663.848,10	816.498,14	3.631.781,54	197.401,21	872.141,42
B	52.912.476,75	20.496.818,35	3.322.341,92	11.861.340,08	1.871.355,42	5.573.528,59
E	449.999,88	506.685,43	0,00	0,00	0,00	0,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	144.848.467,14	87.024.180,91	27.019.238,83	100.764.221,51	55.061.390,83	35.897.073,66
F LC	5.875,13	862,65	0,00	0,00	0,00	0,00
J	129.840.656,01	26.574.653,74	6.214.556,00	130.791.836,69	2.966.383,17	30.368.117,96
L	227.205,62	0,00	0,00	0,00	0,00	97.425,70
M	10.944.439,29	8.661.267,34	1.627.368,42	17.673.368,36	1.536.606,88	2.354.937,70
N	2.980.437,39	2.947.664,23	179.951,71	8.247.410,14	350.448,31	1.092.559,86
P	22.955.549,47	27.216.663,87	2.433.680,20	24.749.454,44	29.058.771,90	49.468.324,00
V	3.632,30	29.943,04	233,94	3.041,61	0,00	441,82
W	280.972,60	141.747,04	233.700,12	49.749,68	580.185,29	49.558,81
TOTAL	372.792.504,97	180.264.334,70	41.847.569,28	297.772.204,05	91.622.543,01	125.774.109,52

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	702.150.311,13	256,27	317.420.686,78	199,55	300.808.580,04	206,44
B		336,62		265,55		281,01
E		0,00		0,00		0,00
E		0,00		0,00		0,00
F		372,46		296,31		316,38
F LC		5,90		4,70		5,03
J		36.726,19		29.333,75		31.447,26
L		460,98		361,26		379,32
M		258,82		203,17		211,84
N		346,17		275,30		293,70
P		394,74		316,54		340,71
V		267,68		210,00		219,22
W		358,74		285,39		304,73
TOTAL		702.150.311,13		317.420.686,78		300.808.580,04

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

4.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

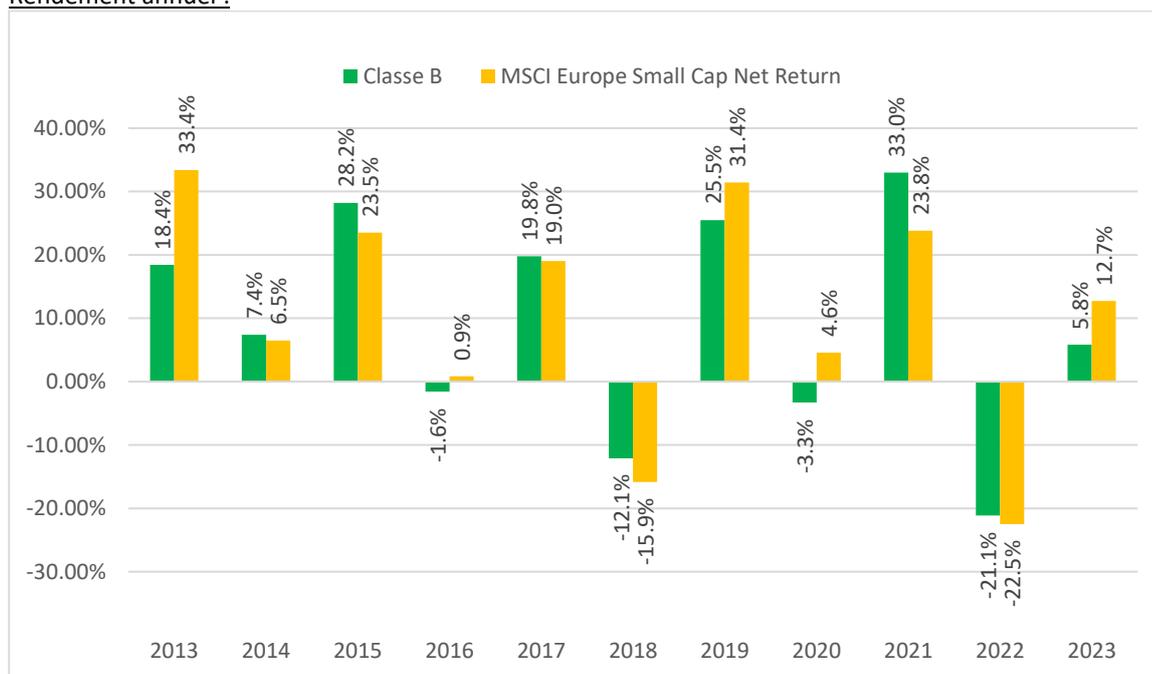
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Small Cap Net Return.

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Small Cap Net Return	12,74 % (en EUR)	2,66 % (en EUR)	8,26 % (en EUR)	7,05 % (en EUR)	07/12/1997	6,54 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	5,83 % (en EUR)	3,54 % (en EUR)	6,12 % (en EUR)	6,74 % (en EUR)	07/12/1997	7,63 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	5,82 % (en EUR)	3,55 % (en EUR)	6,14 % (en EUR)	6,75 % (en EUR)	07/12/1997	7,63 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	6,77 % (en EUR)	4,44 % (en EUR)	7,03 % (en EUR)	7,63 % (en EUR)	08/12/2008	11,54 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	7,02 % (en EUR)				08/04/2021	0,07 % (en EUR)

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	7,21 % (en EUR)	4,86 % (en EUR)	7,45 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	5,00 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	6,65 % (en EUR)	4,35 % (en EUR)	6,93 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	6,68 % (en EUR)	4,37 % (en EUR)	6,96 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	7,64 % (en EUR)	5,27 % (en EUR)	7,86 % (en EUR)			

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	6,78 % (en EUR)	4,45 % (en EUR)	7,02 % (en EUR)	7,59 % (en EUR)	14/08/2013	8,31 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	6,78 % (en EUR)	4,44 % (en EUR)	7,02 % (en EUR)	7,59 % (en EUR)	14/08/2013	8,28 % (en EUR)

4.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058183808 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe B - BE0058185829 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe B LC - BE6321400077 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe E - BE0948495297 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe F - BE0948494282 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe F LC - BE6321401083 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe J - BE6299488179 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,53%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe L - BE0948994430 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,61%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe M - BE6299489185 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe N - BE6299490191 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe P - BE6254409434 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe V - BE6246050262 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe W - BE6246055311 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 33,35% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

4.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,27 EUR classe V 2,95 EUR classe M 2,76 EUR
2021	classe A 1,89 EUR classe V 3,29 EUR classe M 2,92 EUR
2022	classe A 4,70 EUR classe V 4,94 EUR classe M 4,78 EUR

4.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

4.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 02/01/2023 et 15/05/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 50% dans des actifs ayant un objectif social. Au 01/02/2023, l'investissement était de 38,94%. Le dépassement a été clos après adaptation du prospectus.

4.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du

27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

4.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:

DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:

549300IE87MW44R5QF87

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 76.72% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5;
- e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 1052.74 tCO2e/M revenue contre 1352.46 tCO2e/M revenue (au 31.12.2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.15%	99.16%
Investissement Durable	78.05%	76.72%
Autres investissement Environnemental	37.59%	49.14%
Social	73.63%	26.53%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 673.57 Benchmark : 1152.98	Compartiment : 1052.74 Benchmark : 1352.46

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 76.72% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 1.04% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);

- 49.14% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE ;
- 26.53% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux ;
- 70.65% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 70.65% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
D'IETEREN SA	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.72	Belgique
DIPLOMA PLC	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.56	Royaume-Uni
SPIE SA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.39	France
ARCADIS NV	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.10	Pays-Bas
IMCD N.V.	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.10	Pays-Bas
REPLY SPA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.07	Italie
SHURGARD SELF STORAGE	Activités immobilières	2.63	Belgique
GAMES WORKSHOP GROUP PLC	Industrie manufacturière	2.54	Royaume-Uni

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AZELIS GROUP	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.53	Belgique
IPSOS SA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.46	France
ROYAL UNIBREW	Industrie manufacturière	2.42	Danemark
VAN LANSCHOT	Activités financières et d'assurance	2.38	Pays-Bas
CTS EVENTIM	Information et communication	2.30	Allemagne
KINEPOLIS GROUP	Information et communication	2.26	Belgique
BYTES TECHNOLOGY GROUP PLC	Information et communication	2.18	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 99.16% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

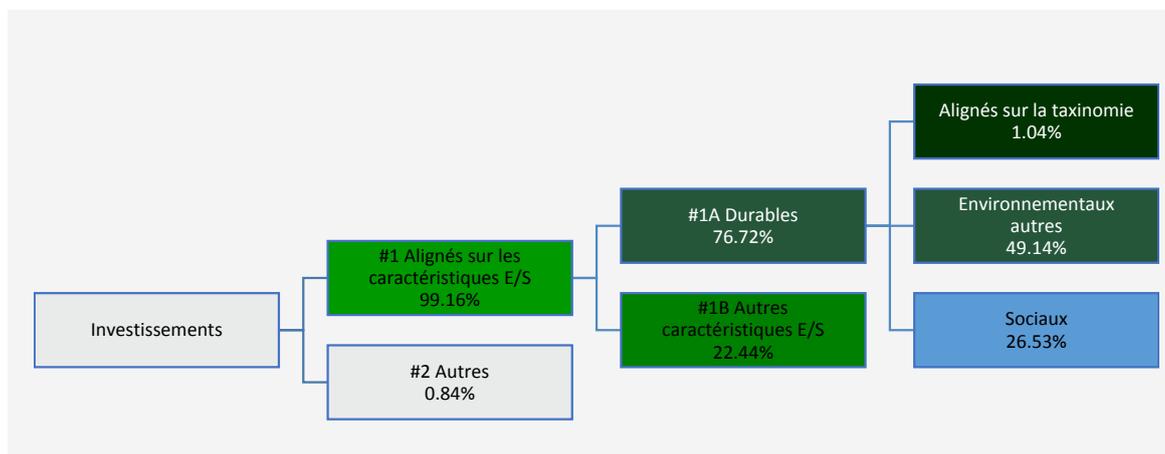
Le Compartiment a investi 76.72% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	10.61
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.60
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	6.49
Activités immobilières	Activités immobilières	5.45
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.91
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.83
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	4.56
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	4.52
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.25
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.05
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	3.74
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	3.72
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.40
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.07

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Construction	Génie civil	2.74
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.54
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	2.46
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	2.42
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.04
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	1.96
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	1.89
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.71
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.59
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités vétérinaires	1.43
Information et communication	Édition	1.26
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.21
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.09
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1.00
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	0.99
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.96
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.89
Activités de services administratifs et de soutien	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	0.78
Liquidités	Liquidités	0.84



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 1.04% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

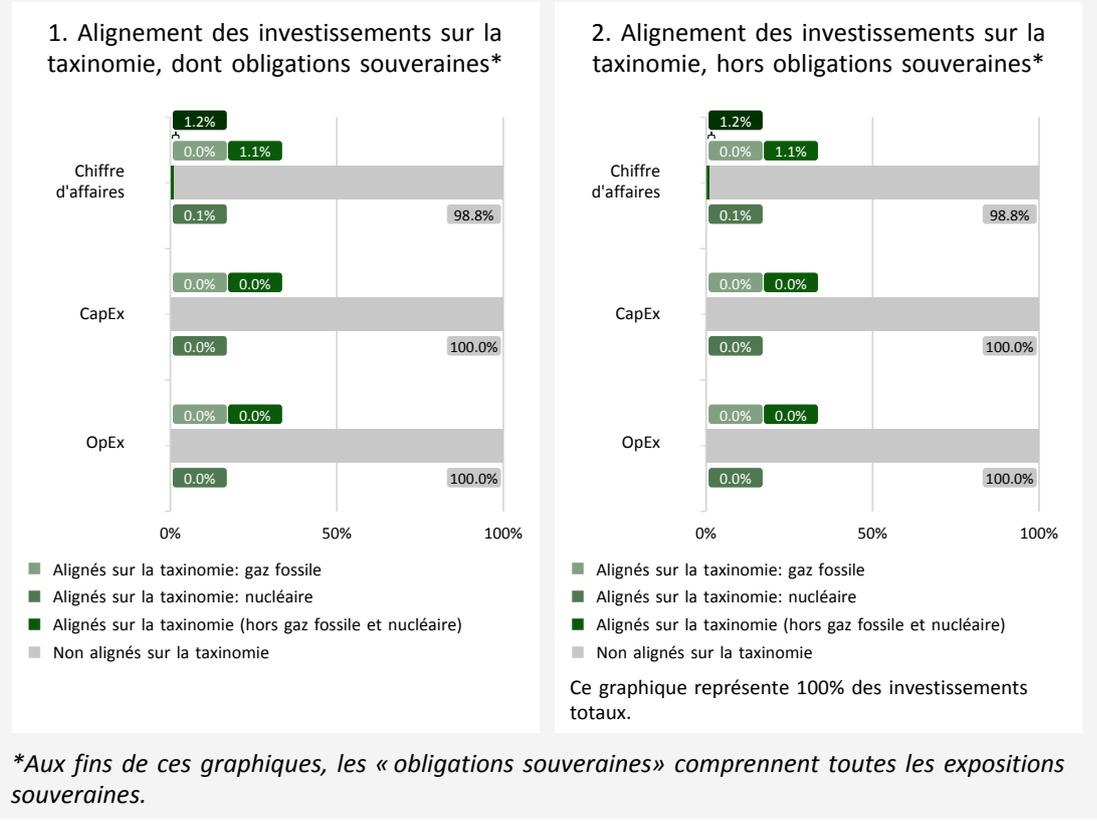
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.05%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	1.04%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 49.14% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 26.53% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.84% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	IMPACT INVESTING
ARTICLE 8+						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND

5.1. RAPPORT DE GESTION

5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 19/04/1998.

Prix de souscription initiale : 123,98 EUR.

Le 16/12/2001, les actions du compartiment ont été divisées en deux.

5.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont principalement comme objet les actions de sociétés ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés. Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

5.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html.com>.

5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Malgré un premier trimestre difficile, le compartiment est parvenu à clôturer l'exercice 2023 en bénéfice. Les secteurs cycliques ont été les principaux contributeurs aux rendements. Tous les secteurs ont contribué positivement à la performance, hormis celui des soins de santé, qui est resté à la traîne. Les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et les valeurs industrielles se sont particulièrement bien comportées.

Dans le premier de ces secteurs, cette évolution s'explique principalement par les bonnes performances des valeurs liées aux semi-conducteurs BESI, ASMI et SAP. Bien que les revenus tardent encore à se redresser, les activités d'emballage de pointe ont amélioré séquentiellement leurs prises de commandes vers la fin de l'année. BESI, en particulier, a vu son carnet de commandes s'étoffer pour les applications informatiques, hybrides et photoniques, augmentation partiellement compensée par une baisse de la demande pour les applications automobiles et industrielles.

Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Ferrari a continué d'afficher de bons résultats, se traduisant à la fois par une demande et une rentabilité solides, grâce à la robuste dynamique de son modèle. Stellantis, l'autre grand contributeur, a également enregistré de très nombreuses commandes l'année dernière. Dans le secteur industriel, Schneider, Kingspan et Safran ont été les principaux artisans des rendements positifs. Schneider a réussi à repositionner ses produits et services autour de trois mégatendances : i) l'électrification, ii) la numérisation et ii) l'automatisation, qui sont les principaux moteurs de la décarbonation. Kingspan a également bénéficié des tendances en matière de durabilité, tandis que le contexte géopolitique de l'an dernier a soutenu de meilleures ventes que prévu dans les domaines de la propulsion, de l'équipement et des intérieurs. Les indicateurs clés de performance du marché de l'après-vente commerciale ont également été particulièrement satisfaisants. Dans le secteur de la consommation de base, Beiersdorf a enregistré des rendements élevés suite à un redressement réussi en se concentrant sur ses catégories les plus intéressantes.

Les soins de santé ont joué en défaveur de la performance, avec pour principal point noir le déstockage dans le secteur du biotraitement suite à une demande liée à la production moindre que prévu de la part de certains clients, mais aussi un déstockage dont la durée et l'ampleur se sont avérées plus importantes que prévu.

Quelques positions ont évolué en 2023. Nous avons ouvert des positions dans Publicis, Adidas, Unicredit et AB Inbev. Nous apprécions l'exposition singulière de Publicis aux médias et à la technologie ainsi que son leadership américain dans la catégorie de l'expérience consommateur grâce à son impressionnante stratégie d'intégration des données. L'amélioration de la notoriété de la marque Adidas et les efforts déployés avec les détaillants ont permis d'améliorer les tendances, qui sont passées de négatives à positives au cours de l'année, ainsi que les ventes. Nous avons initié une position sur Unicredit en raison de la bonne dynamique de ses bénéfices et de sa rentabilité accrue. Nous avons fait de même pour AB Inbev, car nous pensons que l'entreprise a atteint un point d'inflexion avec des niveaux d'endettement plus faibles, de meilleures catégories et un potentiel d'amélioration de la génération de flux de trésorerie disponible grâce à l'augmentation des marges.

Ajouts notables en 2023 : xxx ASR, Getlink, Prysmian, Reply, DSM, EDP.

Désinvestissements notables en 2023 : Neste, Sampo, Adyen, Teleperformance, Infineon, CRH, UPM, Hera.

5.1.6. Politique future

Les indicateurs de croissance européens, bien qu'exempts de signes de détérioration, restent modérés. La baisse globale des taux d'intérêt et des prix de l'énergie est perçue positivement. Malgré son impact disruptif sur divers segments du marché, le cycle de resserrement monétaire a également ouvert un plus large éventail d'opportunités de sélection de titres. Toutefois, l'importance des risques de refinancement persiste. Même si les taux sont en baisse par rapport à leur plus haut, les entreprises de moindre qualité devraient être confrontées à un paysage financier plus difficile.

Nous continuons à privilégier la thèse d'un ralentissement économique en douceur. À mesure que l'agenda politique se réoriente vers le niveau local, nous prévoyons d'obtenir davantage d'informations sur le taux de croissance potentiel à moyen terme de la région. Les conversations avec les entreprises de tous les secteurs révèlent des stades avancés de déstockage, tandis que celles qui s'alignent sur les tendances structurelles se montrent optimistes pour leur avenir.

Dans ce contexte, le gestionnaire maintient une approche d'investissement impliquant un horizon de moyen à long terme. Nous priorisons les entreprises de la zone euro dont le modèle économique est solide, en évitant délibérément les domaines en cours de disruption.

5.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

5.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		654.790.523,08	870.281.443,20
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	641.778.664,63	847.518.285,04
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	643.973.865,99	847.642.373,82
a.	Actions	643.973.865,99	847.642.373,82
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-2.195.201,36	-124.088,78
	Sur devises	-2.195.201,36	-124.088,78
	Contrats à terme (+/-)	-2.195.201,36	-124.088,78
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	2.597.495,82	-434.365,26
A.	Créances	4.693.201,52	1.631.968,55
a.	Montants à recevoir	202.563,19	31.330,22
b.	Avoirs fiscaux	1.600.638,33	1.600.638,33
c.	Collatéral	2.890.000,00	
B.	Dettes	-2.095.705,70	-2.066.333,81
a.	Montants à payer (-)	-261.315,20	-87.729,97
c.	Emprunts (-)	-8,66	-12,86
e.	Autres (-)	-1.834.381,84	-1.978.590,98
V.	Dépôts et liquidités	10.414.362,63	23.197.523,42
A.	Avoirs bancaires à vue	10.414.362,63	23.197.523,42
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		654.790.523,08	870.281.443,20
A.	Capital	-343.258.904,89	-17.677.227,60
B.	Participations au résultat	-33.717.093,14	-37.808.951,50
C.	Résultat reporté	886.284.985,20	1.179.699.148,28
D.	Résultat de l'exercice	145.481.535,91	-253.931.525,98

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		109.505.147,59	105.686.442,61
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	109.505.147,59	105.686.442,61
A.	Contrats à terme achetés		5.817.413,05
B.	Contrats à terme vendus	109.505.147,59	99.869.029,55
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

5.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		133.504.095,47	-269.160.877,26
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	134.569.881,88	-277.351.165,47
a.	Actions	134.569.881,88	-277.351.165,47
	Gain réalisé	123.908.104,17	164.052.609,60
	Perte réalisée	-13.807.514,45	-32.114.894,99
	Gain/Perte non-réalisé	24.469.292,16	-409.288.880,08
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-1.065.786,41	8.190.288,21
a.	Instruments financiers dérivés	-1.096.060,68	8.181.207,55
ii.	Contrats à terme	-1.096.060,68	8.181.207,55
	Gain /Perte réalisée	1.099.140,68	8.305.296,33
	Gain /Perte non-réalisée	-2.195.201,36	-124.088,78
b.	Autres positions et opérations de change	30.274,27	9.080,66
iv.	Autres	30.274,27	9.080,66
	Gain /Perte réalisée	30.274,27	9.080,66
II.	Produits et charges des placements	20.790.056,77	25.661.664,72
A.	Dividendes	21.990.484,06	28.813.636,83
B.	Intérêts (+/-)	663.586,88	134.995,31
b.	Dépôts et liquidités	663.586,88	134.995,31
	Intérêts d'emprunts (-)	-66.897,91	-164.665,47
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.797.116,26	-3.122.301,95
	D'origine belge	-599.876,55	-1.298.439,30
	D'origine étrangère	-1.197.239,71	-1.823.862,65
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,20
	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,20
A.	Autres		
B.			
IV.	Coûts d'exploitation	-8.812.616,33	-10.432.313,64
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.256.031,28	-1.461.110,11
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-395.579,39	-475.276,47
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-6.833.362,88	-8.208.609,14
a.	Gestion financière	-6.448.957,96	-7.729.324,82
	Classe A (Dis)	-321.132,95	-368.215,61
	Classe B (Cap)	-1.510.235,66	-1.442.900,26
	Classe E (Dis)	-108.329,65	-101.144,48
	Classe F (Cap)	-2.662.588,43	-3.655.589,82
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	-75.599,42	-72.794,92
	Classe F USD HEDGED (Cap)	-868.428,26	-826.768,98
	Classe J (Cap)	-206.275,69	-452.243,49
	Classe M (Dis)	-303.025,15	-333.652,19
	Classe N (Cap)	-187.867,72	-223.085,32
	Classe P (Cap)	294,45	29,77
	Classe V (Dis)	-29.345,81	-26.422,42
	Classe W (Cap)	-176.423,67	-226.537,10
b.	Gestion administrative et comptable	-384.404,92	-479.284,32
E.	Frais administratifs (-)	-55.130,81	-62.791,12
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.347,97	-2.443,08
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-584,05	-514,15
H.	Services et biens divers (-)	-52.734,80	-94.571,77
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-167.854,98	-96.083,57
	Classe A (Dis)	-22.497,84	-15.212,77
	Classe B (Cap)	-48.845,81	-26.870,47
	Classe E (Dis)	-319,57	29,15
	Classe F (Cap)	-17.496,07	-5.114,12
	Classe F USD HEDGED (Cap)	-1.869,34	279,60
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	-169,71	19,69

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	EUR	EUR
	-1.288,21	122,37
Classe J (Cap)		
Classe M (Dis)	-45.425,58	-31.596,59
Classe N (Cap)	-24.641,67	-17.774,63
Classe P (Cap)	-4.780,87	62,73
Classe V (Dis)	-74,08	8,57
Classe W (Cap)	-446,23	-37,10
K. Autres charges (-)	-45.990,17	-30.914,23
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	11.977.440,44	15.229.351,28
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	145.481.535,91	-253.931.525,98
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	145.481.535,91	-253.931.525,98

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	998.049.427,97	887.958.670,80
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	886.284.985,20	1.179.699.148,28
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	145.481.535,91	-253.931.525,98
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-33.717.093,14	-37.808.951,50
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-987.337.155,97	-886.284.985,20
IV.	(Distribution des dividendes)	-10.712.272,00	-1.673.685,60

5.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	142.500	EUR	58,42	8.324.850,00		1,30%	1,27%
AZELIS GROUP N.V.	167.070	EUR	22,18	3.705.612,60		0,58%	0,57%
KBC	240.000	EUR	58,72	14.092.800,00		2,20%	2,15%
UCB	36.360	EUR	78,90	2.868.804,00		0,45%	0,44%
WAREHOUSES DE PAUW	70.000	EUR	28,50	1.995.000,00		0,31%	0,30%
				30.987.066,60		4,83%	4,73%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	80.000	EUR	92,00	7.360.000,00		1,15%	1,12%
				7.360.000,00		1,15%	1,12%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	94.000	EUR	184,16	17.311.040,00		2,70%	2,64%
ALLIANZ-NOM- BEIERSDORF	40.500	EUR	241,95	9.798.975,00		1,53%	1,50%
DEUTSCHE BOERSE	190.000	EUR	135,70	25.783.000,00		4,02%	3,94%
HANNOVER RUECK SE	44.800	EUR	186,50	8.355.200,00		1,30%	1,28%
MERCK	34.124	EUR	216,30	7.381.021,20		1,15%	1,13%
MUNCHENER-NOM	16.286	EUR	144,10	2.346.812,60		0,37%	0,36%
RATIONAL	27.000	EUR	375,10	10.127.700,00		1,58%	1,55%
SAP SE	5.570	EUR	699,50	3.896.215,00		0,61%	0,60%
	222.000	EUR	139,48	30.964.560,00		4,82%	4,73%
				115.964.523,80		18,07%	17,71%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	170.000	EUR	64,88	11.029.600,00		1,72%	1,68%
CELLNEX TELECOM	240.000	EUR	35,66	8.558.400,00		1,33%	1,31%
FLUIDRA S.A.	163.350	EUR	18,85	3.079.147,50		0,48%	0,47%
IBERDROLA S.A.	1.290.000	EUR	11,87	15.312.300,00		2,39%	2,34%
				37.979.447,50		5,92%	5,80%
France							
AIR LIQUIDE	167.500	EUR	176,12	29.500.100,00		4,60%	4,51%
ALTEN S.A.	23.000	EUR	134,60	3.095.800,00		0,48%	0,47%
BNP	470.000	EUR	62,59	29.417.300,00		4,58%	4,49%
DASSAULT SYSTEMES SE	200.000	EUR	44,23	8.847.000,00		1,38%	1,35%
ESSILOR LUX	85.000	EUR	181,60	15.436.000,00		2,41%	2,36%
GETLINK	400.000	EUR	16,57	6.626.000,00		1,03%	1,01%
LVMH MOET HENNESSY	37.450	EUR	733,60	27.473.320,00		4,28%	4,20%
PUBLICIS NEW	90.000	EUR	84,00	7.560.000,00		1,18%	1,15%
SAFRAN	84.000	EUR	159,46	13.394.640,00		2,09%	2,05%
SCHNEIDER ELECTRIC	208.897	EUR	181,78	37.973.296,66		5,92%	5,80%
SODEXO	67.800	EUR	99,62	6.754.236,00		1,05%	1,03%
THALES	55.000	EUR	133,95	7.367.250,00		1,15%	1,13%
TOTALENERGIES SE	380.000	EUR	61,60	23.408.000,00		3,65%	3,57%
				216.852.942,66		33,79%	33,12%
Irlande							
KERRY	10.000	EUR	78,66	786.600,00		0,12%	0,12%
KINGSPAN GROUP PLC	113.500	EUR	78,40	8.898.400,00		1,39%	1,36%
				9.685.000,00		1,51%	1,48%
Italie							
AMPLIFON SPA	338.000	EUR	31,34	10.592.920,00		1,65%	1,62%

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BANCA GENERALI S.P.A.	205.470	EUR	33,64	6.912.010,80		1,08%	1,06%
FINCOBANK S.P.A.	380.000	EUR	13,59	5.162.300,00		0,80%	0,79%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	209.750	EUR	46,87	9.830.982,50		1,53%	1,50%
MEDIOBANCA	462.000	EUR	11,21	5.176.710,00		0,81%	0,79%
MONCLER S.P.A.	153.750	EUR	55,70	8.563.875,00		1,33%	1,31%
PIRELLI C S.P.A.	3.366.146	EUR	4,93	16.585.001,34		2,58%	2,53%
PRYSMIAN S.P.A.	158.870	EUR	41,17	6.540.677,90		1,02%	1,00%
REPLY S.P.A.	32.500	EUR	119,50	3.883.750,00		0,61%	0,59%
UNICREDIT S.P.A.	200.000	EUR	24,57	4.913.000,00		0,77%	0,75%
				78.161.227,54		12,18%	11,94%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	27.150	EUR	469,95	12.759.142,50		1,99%	1,95%
ASML HOLDING N.V.	58.000	EUR	681,70	39.538.600,00		6,16%	6,04%
ASR	79.200	EUR	42,70	3.381.840,00		0,53%	0,52%
BESI	75.000	EUR	136,45	10.233.750,00		1,59%	1,56%
DAVIDE CAMP MIL	290.000	EUR	10,21	2.962.350,00		0,46%	0,45%
FERRARI N.V.	73.250	EUR	305,20	22.355.900,00		3,48%	3,41%
IMCD N.V.	78.950	EUR	157,55	12.438.572,50		1,94%	1,90%
KPN NEW	3.300.000	EUR	3,12	10.289.400,00		1,60%	1,57%
STELLANTIS N.V.	751.913	EUR	21,15	15.902.959,95		2,48%	2,43%
UNIVERSAL MUSIC	70.000	EUR	25,81	1.806.700,00		0,28%	0,28%
				131.669.214,95		20,52%	20,11%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	3.362.117	EUR	4,55	15.314.442,94		2,39%	2,34%
				15.314.442,94		2,39%	2,34%
<u>Total - Actions</u>				<u>643.973.865,99</u>		<u>100,34%</u>	<u>98,35%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				643.973.865,99		100,34%	98,35%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
Change à terme							
CHF							
V EUR CHF 150124 GB	8.367.902	CHF	1,00	9.000.647,52		1,40%	1,37%
				9.000.647,52		1,40%	1,37%
EUR							
V EUR CHF 150124 GB	-8.867.121	EUR	0,93	-8.858.143,27		-1,38%	-1,35%
V EUR USD 150124 GA	-102.760.363	EUR	1,11	-102.842.205,68		-16,02%	-15,71%
				-111.700.348,95		-17,40%	-17,06%
USD							
V EUR USD 150124 GA	111.022.296	USD	1,00	100.504.500,07		15,66%	15,35%
				100.504.500,07		15,66%	15,35%
Total - Change à terme				-2.195.201,36		-0,34%	-0,34%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>-2.195.201,36</u>		<u>-0,34%</u>	<u>-0,34%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				-2.195.201,36		-0,34%	-0,34%
Total - portefeuille				641.778.664,63		100,00%	98,01%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Avoirs bancaires à vue							
Compte Courant		USD		19,87			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		10.374.280,45			1,58%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		40.060,76			0,01%
Intérêts sur CC		USD		0,08			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		1,47			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				10.414.362,63			1,59%
Total - Dépôts et Liquidités				10.414.362,63			1,59%
Créances et dettes diverses				2.597.495,82			0,40%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				654.790.523,08			100,00%

5.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	33,43%
PAYS-BAS	20,52%
ALLEMAGNE	18,07%
ITALIE	12,18%
ESPAGNE	5,92%
BELGIQUE	4,83%
PORTUGAL	2,39%
IRLANDE	1,51%
SUISSE	1,15%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	9,43%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	9,41%
IT & INTERNET	9,01%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,89%
TEXTILE & HABILLEMENT	8,31%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	6,52%
TELECOMMUNICATIONS	6,04%
PRODUITS CHIMIQUES	5,17%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,78%
SOURCES D'ENERGIE	4,77%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,31%
PETROLE & DERIVES	3,65%
VEHICULES ROUTIERS	3,48%
PNEUS & CAOUTCHOUC	2,58%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,48%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,01%
SERVICES DIVERS	1,94%
BOISSONS & TABACS	1,76%
DIFFUSION & EDITION	1,46%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,39%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,15%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,03%
IMMOBILIER	0,31%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,12%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	101.809.862,04	101.340.762,93	203.150.624,97
Ventes	157.723.225,35	383.665.789,33	541.389.014,68
Total 1	259.533.087,39	485.006.552,26	744.539.639,65
Souscriptions	50.467.293,15	71.814.578,34	122.281.871,49
Remboursements	113.630.478,25	368.001.308,66	481.631.786,91
Total 2	164.097.771,40	439.815.887,00	603.913.658,40
Moyenne de référence de l'actif net total	928.496.059,52	781.047.265,24	854.165.708,43
Taux de rotation	10,28%	5,79%	16,46%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

5.8.MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V EUR CHF 150124 GB		-8.858.143,27
V EUR CHF 150124 GB	9.000.647,52	9.000.647,52
V EUR USD 150124 GA		-102.842.205,68
V EUR USD 150124 GA	100.504.500,07	100.504.500,07

5.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	42.682,76	40.574,82	141.596,33	10.478,00	39.029,94	113.044,38	13.021,43	23.793,07	102.272,74
B	112.991,36	180.283,06	385.927,21	107.143,51	132.846,71	360.224,01	41.029,26	46.514,03	354.739,23
E	13.662,74	972,67	65.729,78	14.244,18	14.626,57	65.347,39	9.950,00	1.800,00	73.497,39
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1.117.111,07	1.536.853,07	2.368.524,31	415.912,62	1.473.774,19	1.310.662,74	256.369,84	586.253,72	980.778,86
F CHF H	6.570,00	13.620,00	27.840,00	2.890,00	4.750,00	25.980,00	2.102,35	2.692,35	25.390,00
F USD H	57.829,90	67.017,89	294.028,84	51.198,70	54.358,64	290.868,91	33.009,38	38.143,30	285.734,99
J	0,00	6.429,00		31,00	6.922,69		73,00	1.884,42	
M	50.440,21	42.197,08	265.132,46	15.059,00	82.553,92	197.637,54	21.462,67	30.762,36	188.337,84
N	31.328,67	46.125,04	136.040,52	2.888,00	48.553,59	90.374,93	1.860,38	8.707,59	83.527,72
P	47.550,00	250.659,00	602.900,00	30.250,00	17.920,00	615.230,00	7.900,00	596.000,00	27.130,00
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	745,00	3.973,00	18.121,72	3.538,21	3.221,63	18.438,30	167,13	537,20	18.068,23
W	76.082,04	204.486,10	127.447,84	24.759,93	63.848,71	88.359,07	32.731,71	48.315,42	72.775,35
TOTAL			4.433.289,01			3.176.167,26			2.212.252,35

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	8.268.014,01	7.960.708,03	1.962.268,30	7.035.828,45	2.480.879,91	4.600.354,52
B	29.382.163,39	45.305.352,93	26.722.258,58	32.353.114,40	10.850.414,31	12.262.701,70
E	2.763.997,76	183.674,30	2.951.470,46	2.714.758,32	2.027.095,50	358.931,60
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	305.605.030,30	432.194.465,47	115.298.555,16	407.085.128,27	75.659.318,17	171.707.990,76
F CHF H	1.730.262,00	3.543.866,40	807.885,35	1.264.745,50	665.734,58	835.685,18
F USD H	16.306.672,78	17.871.722,41	15.492.407,95	16.466.788,60	11.032.794,72	12.582.727,25
J	0,00	222.698.065,38	1.031.534,47	250.066.822,45	2.741.837,64	71.269.197,60
M	10.084.836,98	8.444.697,31	2.771.064,12	15.311.430,99	4.283.879,75	6.074.800,85
N	8.297.250,10	12.090.540,38	716.200,85	12.280.764,39	513.252,42	2.385.721,00
P	15.166.728,50	77.032.379,85	8.405.790,00	5.307.986,00	2.561.207,00	185.707.360,00
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	162.237,60	773.220,09	639.025,14	639.528,01	33.706,30	105.601,59
W	20.145.821,68	52.914.405,02	6.653.297,94	16.579.933,12	9.431.751,19	13.740.714,86
TOTAL	417.913.015,10	881.013.097,57	183.451.758,32	767.106.828,50	122.281.871,49	481.631.786,91

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		216,68		175,01		204,22
B		287,41		235,43		281,05
E		222,80		181,33		213,53
E		0,00		0,00		0,00
F		317,32		262,09		315,53
F CHF H		340,60		279,94		329,76
F USD H		371,50		316,56		388,78
J	1.709.188.988,32		870.281.443,20		654.790.523,08	
M		219,86		178,99		210,53
N		296,20		244,50		294,06
P		337,67		281,14		341,09
R		0,00		0,00		0,00
S		0,00		0,00		0,00
V		223,91		182,22		214,58
W		305,75		252,54		304,04
TOTAL	1.709.188.988,32		870.281.443,20		654.790.523,08	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

5.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

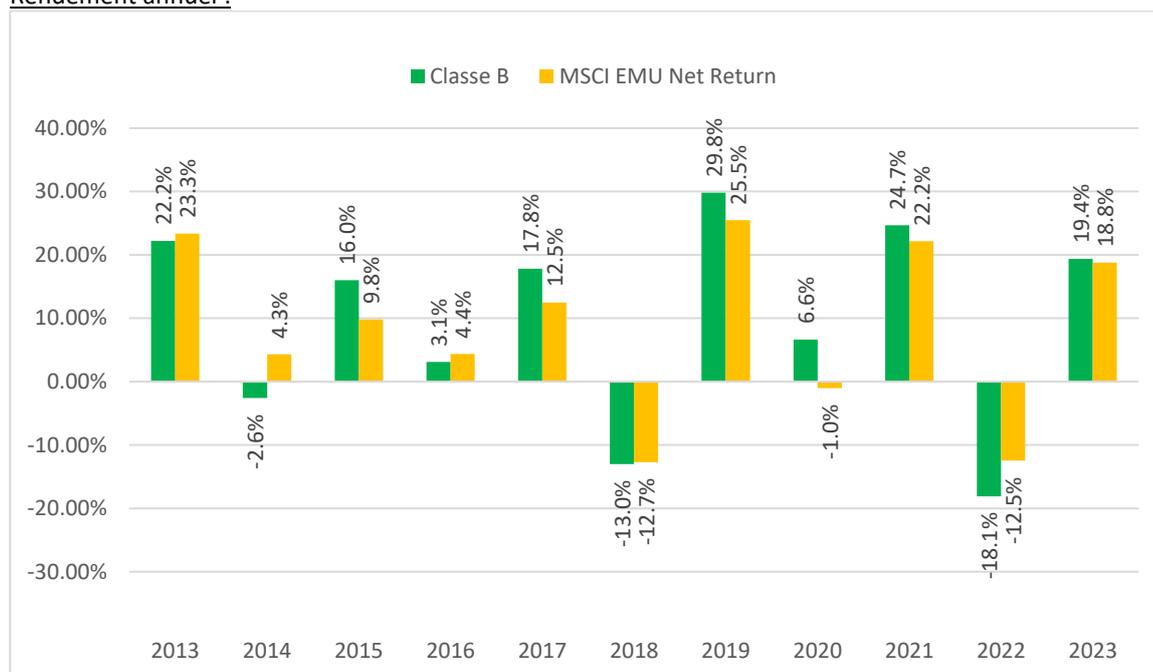
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	18,78 % (en EUR)	8,30 % (en EUR)	9,54 % (en EUR)	6,36 % (en EUR)	18/04/1998	4,17 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	19,31 % (en EUR)	6,78 % (en EUR)	10,99 % (en EUR)	7,24 % (en EUR)	18/04/1998	6,03 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	19,38 % (en EUR)	6,83 % (en EUR)	11,03 % (en EUR)	7,26 % (en EUR)	18/04/1998	6,06 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	20,39 % (en EUR)	7,71 % (en EUR)			21/02/2020	6,31 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	20,39 % (en EUR)	7,71 % (en EUR)	11,94 % (en EUR)	8,14 % (en EUR)	08/12/2008	9,85 % (en EUR)

Classe F CHF H

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F CHF H	17,80 % (en EUR)	6,62 % (en EUR)				

Classe F USD H

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD H	22,81 % (en EUR)	9,86 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	20,26 % (en EUR)	7,61 % (en EUR)	11,83 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	20,27 % (en EUR)	7,62 % (en EUR)	11,85 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	21,32 % (en EUR)	8,55 % (en EUR)	12,81 % (en EUR)	8,96 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	20,39 % (en EUR)	7,71 % (en EUR)	11,92 % (en EUR)	8,08 % (en EUR)		

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	20,39 % (en EUR)	7,71 % (en EUR)	11,90 % (en EUR)	8,08 % (en EUR)		

5.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058181786 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe B - BE0058182792 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe E - BE0948485199 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F - BE0948484184 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F CHF HEDGED - BE6315786192 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F USD HEDGED - BE6315787208 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe J - BE6299439651 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,53%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe L - BE0948984332 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe M - BE6299440667 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe N - BE6299441673 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe P - BE6254411455 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe V - BE6246056327 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe W - BE6246057333 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 24,78% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

5.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,67 EUR classe V 2,99 EUR classe M 2,92 EUR
2020	classe A 1,33 EUR classe E 1,45 EUR classe V 1,58 EUR classe M 1,34 EUR
2021	classe A 2,62 EUR classe E 2,91 EUR classe V 2,93 EUR classe M 2,66 EUR
2022	classe A 4,16 EUR classe E 4,31 EUR classe V 4,33 EUR classe M 4,26 EUR

5.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

5.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 10/10/2023 et 11/10/2023, une infraction technique au prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities Euroland. En effet, en raison d'un rachat très important (183 millions d'euros, soit plus de 28% des actifs du fonds), le poids des investissements dans des titres répondant aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut s'élevait à 75,70%, ce qui était inférieur à la limite minimale de 80% du TNA du fonds. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et le dépôt du montant du rachat. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de trésorerie.

5.12.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

5.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROLAND

Identifiant d'entité juridique:
549300EBOY9CML3ZK066

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.39%	98.35%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>).

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	6.04	Pays-Bas
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	5.80	France
SAP AG	Information et communication	4.73	Allemagne
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	4.51	France
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	4.49	France
LVMH	Industrie manufacturière	4.20	France
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.94	Allemagne
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	3.57	France
FERRARI NV	Industrie manufacturière	3.41	Italie
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	2.64	Allemagne
PIRELLI & C S.P.A.	Industrie manufacturière	2.53	Italie
STELLANTIS	Industrie manufacturière	2.43	Italie
ESSILOR	Industrie manufacturière	2.36	France
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.34	Portugal
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.34	Espagne



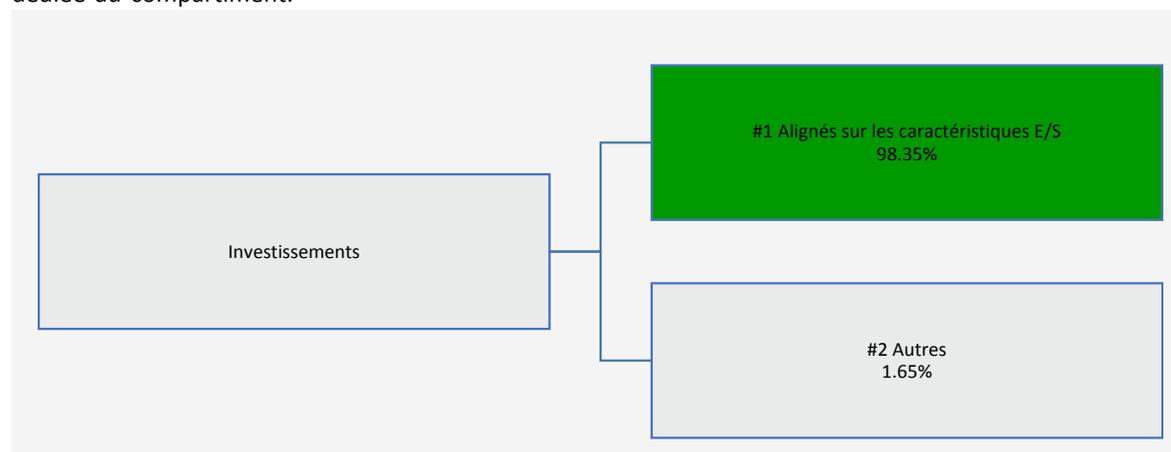
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.35% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	8.97
Industrie manufacturière	Industrie chimique	8.44
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	6.80
Information et communication	Édition	6.08
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.04
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	5.84
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.61
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	5.50
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.69
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.68
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.08
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	3.57
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	3.17
Information et communication	Télécommunications	2.88
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.83
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	2.64
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2.53
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.33
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	1.92
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.72
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.68
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.36
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	1.15
Hébergement et restauration	Restauration	1.03
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.01

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.59
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.47
Activités immobilières	Activités immobilières	0.30
Autres activités de services	Autres services personnels	0.28
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.12
Dérivés	Dérivés	-0.34
Liquidités	Liquidités	1.99



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

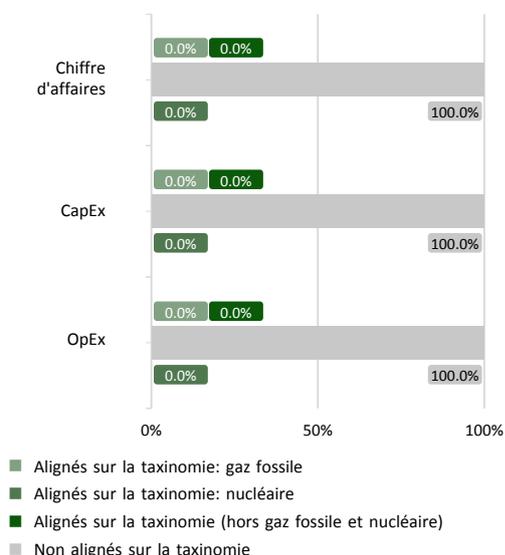
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

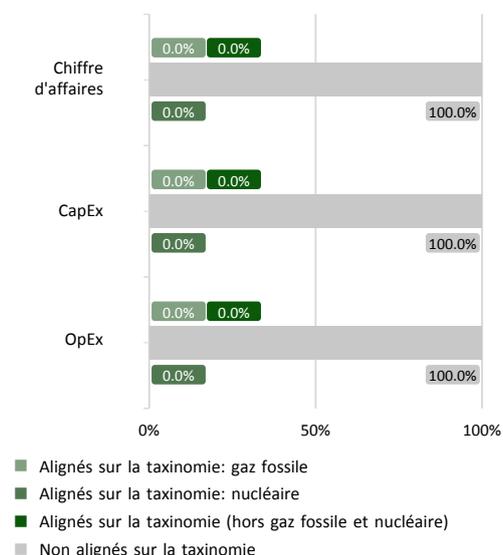
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.99 % de liquidités et à -0.34 % de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

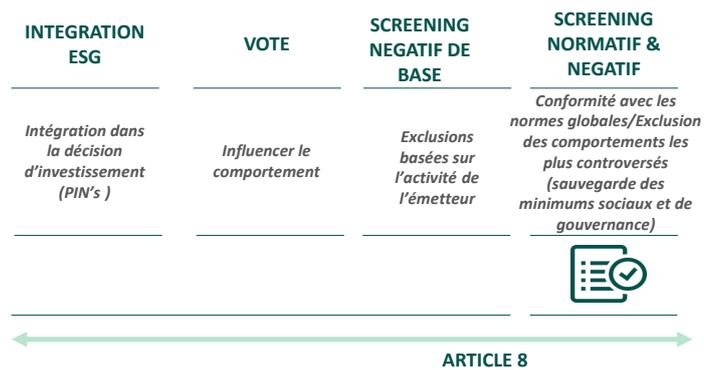
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

6.1. RAPPORT DE GESTION

6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 27/12/1999.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

6.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Règlementées (SIR), des certificats immobiliers, des actions de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le compartiment investit plus précisément au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans des titres représentatifs du secteur immobilier émis par des sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité en Europe.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que des parts d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

6.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : GPR Europe UK 25% Capped Net Return.

Cet indice est représentatif des sociétés immobilières cotées en Europe développée. Le GPR Europe UK 25% Capped Net Return est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Global Property Research. Dans cet indice, le poids du Royaume-Uni est plafonné à 25%.

La performance est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

Global Property Research est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été caractérisée par une forte volatilité des attentes en matière de taux d'intérêt où les éléments macroéconomiques ont joué un rôle important dans la stratégie du fonds. L'année a bien commencé, les marchés financiers s'attendant à une baisse rapide des taux d'intérêt et à une diminution de l'inflation. Au bout de deux mois, la rhétorique a changé du tout au tout : les taux d'intérêt sont plus élevés pour plus longtemps et les banques centrales procèdent à de nouvelles augmentations. En fin d'année, l'inflation étant plus basse que prévu, les marchés ont supposé que les banques centrales allaient abaisser leurs taux d'intérêt.

Quant au marché de l'immobilier, la baisse des prix s'est poursuivie, mais n'a été que partiellement amortie par la hausse des loyers. Les sociétés immobilières ont donc maintenu leur stratégie de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux. Aucune de ces mesures n'est répandue, bien qu'elle soit nécessaire. Les entreprises à faible rendement et/ou à fort effet de levier étaient et demeurent les plus vulnérables et les plus volatiles dans cet environnement. En règle générale, elles ont été les plus touchées lorsque les marchés étaient en mode aversion pour le risque pendant les périodes de hausse des taux. Mais la fin de l'année a été marquée par un rebond de ces sociétés, ce qui a permis au secteur de l'immobilier européen coté en bourse d'afficher un rendement total proche de +17%.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds est resté méthodique en conservant des positions surpondérées dans des sociétés moins endettées. Sur le plan sectoriel, il s'est davantage exposé au secteur résidentiel, notamment au second semestre pour des raisons de valorisation, mais également au sous-secteur au cours de l'année, principalement en augmentant la pondération dans la société URW. Le fonds a également renforcé son exposition aux logements étudiants. D'autre part, le fonds a réduit son exposition au secteur de la logistique, suite à une offre publique d'achat sur une position importante dans Intervest, et a également légèrement réduit son exposition au segment des bureaux.

6.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que cet environnement volatil se maintienne en 2024. Une plus grande visibilité sur les taux d'intérêt devrait permettre au marché de l'investissement d'augmenter les volumes de transactions, en fixant des prix de liquidation qui permettront aux évaluateurs de mieux apprécier la valeur réelle des actifs. Le fonds restera défensif, conformément à son positionnement la plupart du temps.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous optons pour des entreprises qui ont de solides bilans et perspectives ainsi qu'une bonne visibilité. Ces entreprises ont un prix, mais nous apprécions leur stabilité. D'autre part, nous optons également pour des sociétés qui sont en difficulté, mais dont nous pensons que la direction devrait être en mesure d'obtenir de meilleurs résultats et une meilleure visibilité à l'avenir. Ces sociétés se négocient à un prix nettement inférieur et offrent donc une possibilité de hausse du cours de l'action. Le secteur de la logistique est un sous-secteur auquel nous pourrions à nouveau renforcer notre exposition. Nous restons prudents sur les espaces de bureaux et constructifs de détail.

Les thèmes d'investissement pour 2024 sont les suivants :

- les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- les entreprises évoluant dans un sous-secteur où l'offre est insuffisante et où les loyers sont donc plus élevés plutôt que dans un sous-secteur où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est donc moins élevée ;
- les entreprises présentant un profil ESG solide ;
- privilégier le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- privilégier les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché (rétablir des positions dans des entreprises solides excessivement pénalisées et inversement) ;
- les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

6.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

6.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		451.373.515,06	363.691.961,51
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	444.437.814,35	357.397.915,07
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	444.437.814,35	357.397.915,07
a.	Actions	444.437.814,35	357.397.915,07
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	4.151.936,01	1.018.197,43
A.	Créances	5.144.052,40	1.969.498,91
a.	Montants à recevoir	3.887.934,90	506.883,55
b.	Avoirs fiscaux	286.756,35	284.475,47
d.	Autres	969.361,15	1.178.139,89
B.	Dettes	-992.116,39	-951.301,48
a.	Montants à payer (-)	-53.632,41	-60.704,66
e.	Autres (-)	-938.483,98	-890.596,82
V.	Dépôts et liquidités	2.783.764,70	5.275.849,01
A.	Avoirs bancaires à vue	2.783.764,70	5.275.849,01
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		451.373.515,06	363.691.961,51
A.	Capital	285.619.574,21	273.277.550,92
B.	Participations au résultat	-479.069,78	724.978,48
C.	Résultat reporté	90.107.907,80	286.859.189,88
D.	Résultat de l'exercice	76.125.102,83	-197.169.757,77

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

6.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	66.907.481,17	-209.139.502,98
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	66.989.485,22	-208.934.884,91
a.	Actions	66.989.485,22	-208.934.884,91
	Gain réalisé	4.092.938,39	19.404.746,13
	Perte réalisée	-23.251.811,78	-23.995.172,36
	Gain/Perte non-réalisé	86.148.358,61	-204.344.458,68
D.	Autres valeurs mobilières	-68.358,64	
	Perte réalisée	-68.358,64	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-13.645,41	-204.618,07
b.	Autres positions et opérations de change	-13.645,41	-204.618,07
iv.	Autres	-13.645,41	-204.618,07
	Gain /Perte réalisée	-13.645,41	-204.618,07
II.	Produits et charges des placements	12.852.532,27	16.647.086,16
A.	Dividendes	15.022.844,52	18.995.986,52
B.	Intérêts (+/-)	180.043,01	38.280,82
b.	Dépôts et liquidités	180.043,01	38.280,82
	Intérêts d'emprunts (-)	-68.073,31	-31.010,52
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.282.281,95	-2.356.170,66
	D'origine belge	-725.827,98	-611.961,76
	D'origine étrangère	-1.556.453,97	-1.744.208,90
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-3.634.910,61	-4.677.340,95
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-334.272,46	-482.926,48
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-158.695,22	-187.438,67
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.950.115,98	-3.860.249,19
a.	Gestion financière	-2.784.546,51	-3.656.734,61
	Classe A (Dis)	-194.484,16	-242.509,48
	Classe B (Cap)	-625.061,62	-907.480,37
	Classe E (Dis)	-2.315,42	-3.400,62
	Classe F (Cap)	-1.532.354,32	-1.981.309,56
	Classe F LC (Cap)	-23,01	-27,90
	Classe J (Cap)	-292.711,30	-311.937,98
	Classe M (Dis)	-62.465,62	-70.461,55
	Classe N (Cap)	-49.950,17	-65.969,68
	Classe V (Dis)	-1.557,69	-1.951,16
	Classe W (Cap)	-23.623,20	-71.686,31
b.	Gestion administrative et comptable	-165.569,47	-203.514,58
E.	Frais administratifs (-)	-41.995,63	-42.978,73
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.200,43	-1.505,73
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-250,78	-210,60
H.	Services et biens divers (-)	-23.096,43	-40.698,54
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-101.915,38	-49.176,63
	Classe A (Dis)	-14.887,33	-8.856,49
	Classe B (Cap)	-33.417,45	-17.461,58
	Classe E (Dis)	-98,68	-0,99
	Classe F (Cap)	-30.750,16	-11.062,52
	Classe F LC (Cap)	-0,68	-0,37
	Classe J (Cap)	-2.211,34	-163,40
	Classe M (Dis)	-11.665,34	-6.248,34
	Classe N (Cap)	-7.768,70	-5.351,41
	Classe P (Cap)	-970,76	-52,71
	Classe V (Dis)	-6,03	-0,49
	Classe W (Cap)	-138,91	21,67

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
K. Autres charges (-)	-22.368,30	-12.156,38
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	9.217.621,66	11.969.745,21
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	76.125.102,83	-197.169.757,77
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	76.125.102,83	-197.169.757,77

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	165.753.940,85	90.414.410,59
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	90.107.907,80	286.859.189,88
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	76.125.102,83	-197.169.757,77
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-479.069,78	724.978,48
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-165.753.940,85	-90.107.907,80
IV.	(Distribution des dividendes)		-306.502,79

6.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
CA IMMOBILIEN	66.600	EUR	32,45	2.161.170,00		0,49%	0,48%
				2.161.170,00		0,49%	0,48%
Belgique							
AEDIFICA	187.000	EUR	63,65	11.902.550,00		2,68%	2,64%
CARE PROPERTY INVEST	220.700	EUR	14,26	3.147.182,00		0,71%	0,70%
COFINIMMO	123.100	EUR	71,40	8.789.340,00		1,98%	1,95%
MONTEA	84.712	EUR	86,20	7.302.174,40		1,64%	1,62%
RETAIL ESTATES	78.800	EUR	64,60	5.090.480,00		1,15%	1,13%
VGP	32.500	EUR	105,00	3.412.500,00		0,77%	0,76%
WAREHOUSES DE PAUW	505.300	EUR	28,50	14.401.050,00		3,24%	3,19%
XIOR STUDENT HOUSING	236.850	EUR	29,70	7.034.445,00		1,58%	1,56%
				61.079.721,40		13,74%	13,53%
Suisse							
PSP SWISS PROPERTY	139.500	CHF	117,60	17.645.692,16		3,97%	3,91%
SWISS PRIME SITE	171.300	CHF	89,85	16.555.130,69		3,72%	3,67%
				34.200.822,85		7,70%	7,58%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	232.300	EUR	79,32	18.426.036,00		4,15%	4,08%
TAG IMMOBILIEN AG	832.000	EUR	13,20	10.978.240,00		2,47%	2,43%
VONOVIA SE	1.408.000	EUR	28,54	40.184.320,00		9,04%	8,90%
				69.588.596,00		15,66%	15,42%
Espagne							
INMOBILIARIA COL	286.300	EUR	6,55	1.875.265,00		0,42%	0,42%
MERLIN PROPERTIES	1.074.000	EUR	10,06	10.804.440,00		2,43%	2,39%
				12.679.705,00		2,85%	2,81%
France							
ALTAREA	13.573	EUR	80,00	1.085.840,00		0,24%	0,24%
ARGAN	90.700	EUR	85,20	7.727.640,00		1,74%	1,71%
CARMILA SAS	219.600	EUR	15,58	3.421.368,00		0,77%	0,76%
COVIVIO	140.800	EUR	48,68	6.854.144,00		1,54%	1,52%
GECINA	139.600	EUR	110,10	15.369.960,00		3,46%	3,41%
ICADE	208.800	EUR	35,54	7.420.752,00		1,67%	1,64%
KLEPIERRE	571.000	EUR	24,68	14.092.280,00		3,17%	3,12%
MERCIALYS	376.000	EUR	9,95	3.739.320,00		0,84%	0,83%
UNIBAIL RODAMCO WEST	449.100	EUR	66,92	30.053.772,00		6,76%	6,66%
				89.765.076,00		20,20%	19,89%
Royaume-Uni							
ASSURA	2.670.000	GBP	0,48	1.482.665,74		0,33%	0,33%
BRITISH LAND	2.304.000	GBP	4,00	10.624.642,55		2,39%	2,35%
DERWENT LONDON	225.089	GBP	23,60	6.130.171,83		1,38%	1,36%
EMPIRIC STUDENT	4.215.000	GBP	0,95	4.611.182,27		1,04%	1,02%
GREAT PORT ESTATES	600.000	GBP	4,20	2.908.083,78		0,65%	0,64%
HAMMERSON REIT	8.000.000	GBP	0,28	2.621.891,41		0,59%	0,58%
LAND SECS REIT	1.840.000	GBP	7,05	14.965.460,74		3,37%	3,32%
LONDONMETRIC PROP	2.288.000	GBP	1,92	5.056.280,65		1,14%	1,12%
LXI REIT PLC	988.000	GBP	1,05	1.194.880,85		0,27%	0,26%
NEWRIVER REIT	2.517.347	GBP	0,82	2.390.833,28		0,54%	0,53%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PRIMARY HEALTH PROP	4.244.000	GBP	1,04	5.083.690,50		1,14%	1,13%
SAFESTORE HOLDINGS	283.000	GBP	8,84	2.886.988,63		0,65%	0,64%
SEGRO PLC -REIT-	1.944.000	GBP	8,86	19.885.310,71		4,47%	4,41%
SHAFTESBURY CAPITAL	3.800.000	GBP	1,38	6.055.969,07		1,36%	1,34%
TRITAX BIG BOX	5.015.000	GBP	1,69	9.774.779,30		2,20%	2,17%
UNITE GROUP	611.500	GBP	10,44	7.367.214,82		1,66%	1,63%
URBAN LOGIS REIT	1.058.000	GBP	1,27	1.555.469,39		0,35%	0,34%
WAREHOUSE REIT PLC	1.177.000	GBP	0,92	1.249.598,98		0,28%	0,28%
				105.845.114,50		23,82%	23,45%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	51.500	EUR	44,86	2.310.290,00		0,52%	0,51%
SIRIUS REAL ESTA	5.587.000	GBP	0,94	6.079.904,22		1,37%	1,35%
				8.390.194,22		1,89%	1,86%
Jersey							
PHOENIX -N REIT	1.003.557	GBP	1,71	1.974.571,22		0,44%	0,44%
				1.974.571,22		0,44%	0,44%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	2.320.000	EUR	2,48	5.742.000,00		1,29%	1,27%
				5.742.000,00		1,29%	1,27%
Pays-Bas							
CTP B.V.	522.400	EUR	15,28	7.982.272,00		1,80%	1,77%
NSI N.V.	115.800	EUR	18,76	2.172.408,00		0,49%	0,48%
WERELDHAVE N.V.	188.100	EUR	14,46	2.719.926,00		0,61%	0,60%
				12.874.606,00		2,90%	2,85%
Suède							
AB SAGAX	161.500	SEK	277,40	4.024.262,30		0,91%	0,89%
CASTELLUM AB	1.329.000	SEK	143,30	17.107.181,68		3,85%	3,79%
CATENA	94.500	SEK	471,40	4.001.554,01		0,90%	0,89%
FABEGE AB	340.800	SEK	108,20	3.312.334,16		0,75%	0,73%
FASTIGHETS BAL -B	950.000	SEK	71,52	6.103.211,32		1,37%	1,35%
WIHLBORGS FAST	660.000	SEK	94,25	5.587.693,69		1,26%	1,24%
				40.136.237,16		9,03%	8,89%
<u>Total – Actions</u>				<u>444.437.814,35</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,46%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				444.437.814,35		100,00%	98,46%
Total – portefeuille				444.437.814,35		100,00%	98,46%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		2.778.958,45			0,62%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		4.806,25			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.783.764,70			0,62%
Total - Dépôts et Liquidités				2.783.764,70			0,62%
Créances et dettes diverses				4.151.936,01			0,92%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				451.373.515,06			100,00%

6.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	23,81%
FRANCE	20,20%
ALLEMAGNE	15,66%
BELGIQUE	13,74%
SUEDE	9,03%
SUISSE	7,70%
PAYS-BAS	2,90%
ESPAGNE	2,85%
GUERNSEY	1,89%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,29%
AUTRICHE	0,49%
JERSEY	0,44%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	94,36%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	3,21%
SERVICES DIVERS	2,43%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	36.096.086,05	50.850.481,44	86.946.567,49
Ventes	36.705.773,41	30.122.020,72	66.827.794,13
Total 1	72.801.859,46	80.972.502,16	153.774.361,62
Souscriptions	20.733.186,17	43.979.950,46	64.713.136,63
Remboursements	31.664.775,64	21.183.062,91	52.847.838,55
Total 2	52.397.961,81	65.163.013,37	117.560.975,18
Moyenne de référence de l'actif net total	360.536.371,49	374.728.998,63	367.691.010,92
Taux de rotation	5,66%	4,22%	9,85%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

6.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	4.588,45	6.538,74	48.686,84	4.149,08	3.617,21	49.218,71	4.209,70	3.802,54	49.625,86
B	22.165,81	63.900,75	138.673,13	4.503,02	30.984,18	112.191,96	21.791,24	24.287,06	109.696,14
E	20,40	255,00	1.449,63	47,09	1.165,23	331,49	3.000,00	158,00	3.173,49
F	106.497,66	59.064,95	485.889,24	68.864,48	97.064,17	457.689,55	61.384,43	54.422,47	464.651,51
F LC	1.367,29	367,29	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	0,00	370,61	2.194,46	869,00	3,00	3.060,46	544,00	15,00	3.589,46
M	6.096,73	8.412,96	27.711,76	3.886,05	2.616,65	28.981,16	11.141,27	3.830,16	36.292,27
N	36,00	4.152,44	18.125,36	701,00	2.501,90	16.324,46	857,68	1.279,31	15.902,83
P	11.990,00	3.345,00	51.675,00	24.345,00	12.300,00	63.720,00	31.300,00	0,00	95.020,00
V	557,00	28,00	756,00	0,00	0,00	756,00	0,00	0,00	756,00
W	23.605,54	1.923,63	24.924,02	46.305,04	26.263,55	44.965,51	2.208,81	42.935,46	4.238,86
TOTAL			801.085,45			778.239,30			783.946,42

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.705.524,32	2.312.126,36	1.347.967,24	1.181.906,64	1.102.733,64	937.805,82
B	11.992.204,39	34.707.819,98	2.025.348,32	14.461.793,81	7.706.441,03	8.722.910,54
E	8.840,54	108.701,40	19.999,78	325.295,24	796.965,00	43.013,02
F	62.817.297,15	34.823.858,26	32.014.008,25	44.429.063,16	25.402.887,69	22.804.432,70
F LC	7.085,74	2.098,80	0,00	0,00	0,00	0,00
J	0,00	11.831.084,75	27.187.260,60	69.753,72	12.076.046,93	340.307,54
M	2.254.110,87	2.931.110,02	1.147.496,03	809.698,94	2.874.362,55	969.839,91
N	20.190,65	2.214.614,63	311.161,36	1.086.099,45	346.274,77	506.662,00
P	7.337.022,90	2.199.371,40	10.780.654,10	4.998.897,00	13.507.596,00	0,00
V	223.345,03	11.446,68	0,00	0,00	0,00	0,00
W	14.067.245,08	1.094.259,00	17.405.024,88	13.399.855,09	899.829,02	18.522.867,02
TOTAL	100.432.866,67	92.236.491,28	92.238.920,56	80.762.363,05	64.713.136,63	52.847.838,55

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		392,46		245,65		287,71
B		568,25		362,59		430,05
E		431,51		273,66		319,98
F		628,93		404,63		484,08
F LC		5,81		3,75		4,49
J	549.937.641,79	33.847,08	363.691.961,51	21.864,03	451.373.515,06	26.265,31
M		396,26		250,00		292,18
N		584,07		375,55		448,83
P		669,38		434,12		523,60
V		406,35		256,30		299,64
W		604,43		388,88		465,24
TOTAL	549.937.641,79		363.691.961,51		451.373.515,06	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

6.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

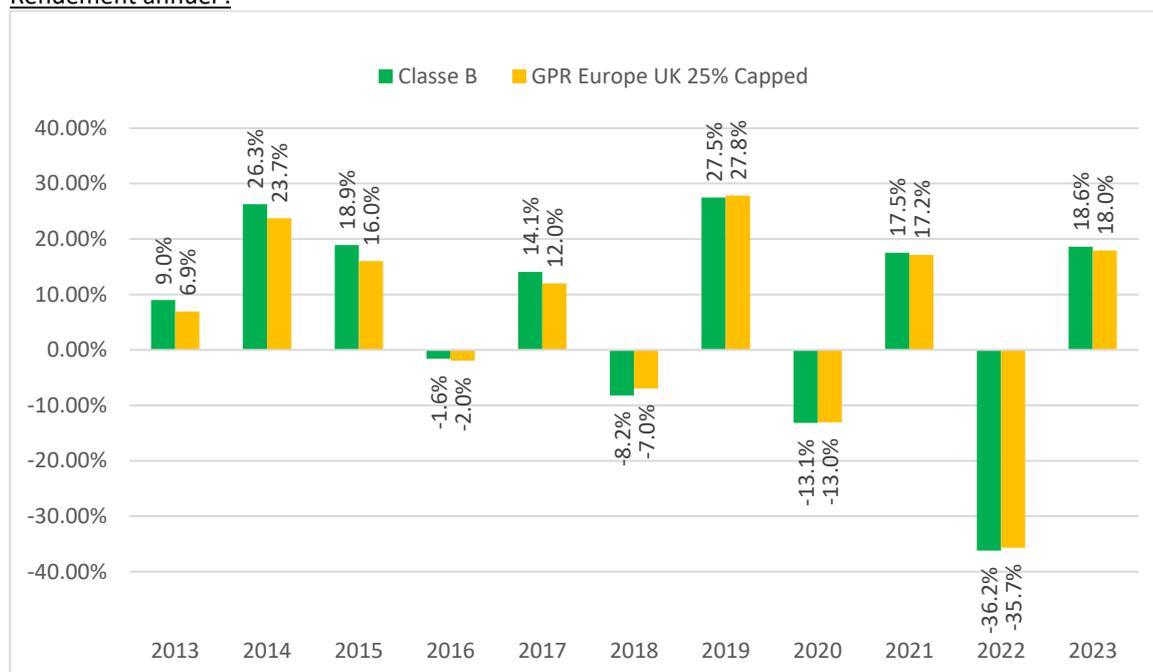
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : GPR Europe UK 25% Capped.

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
GPR Europe UK 25% Capped	17,96 % (en EUR)	-3,86 % (en EUR)	-0,24 % (en EUR)	3,78 % (en EUR)	27/12/1999	5,68 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	18,56 % (en EUR)	-3,86 % (en EUR)	-0,32 % (en EUR)	4,31 % (en EUR)	27/12/1999	5,68 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	18,61 % (en EUR)	-3,83 % (en EUR)	-0,30 % (en EUR)	4,31 % (en EUR)	27/12/1999	6,27 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	19,64 % (en EUR)	-3,02 % (en EUR)	0,53 % (en EUR)	5,18 % (en EUR)	01/09/2009	6,66 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	19,64 % (en EUR)	-3,03 % (en EUR)	0,53 % (en EUR)	5,18 % (en EUR)	08/12/2008	8,53 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	19,73 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	20,13 % (en EUR)	-2,64 % (en EUR)	0,92 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	19,49 % (en EUR)	-3,12 % (en EUR)	0,43 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	19,51 % (en EUR)	-3,11 % (en EUR)	0,45 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	20,61 % (en EUR)	-2,26 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	5,98 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	19,65 % (en EUR)	-3,02 % (en EUR)	0,54 % (en EUR)	5,11 % (en EUR)		

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	19,64 % (en EUR)	-3,03 % (en EUR)	0,51 % (en EUR)	5,12 % (en EUR)		

6.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058186835 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,82%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe B - BE0058187841 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe B LC - BE6321402099 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe E - BE0948507414 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe F - BE0948506408 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe F LC - BE6321403105 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe J - BE6299473023 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe L - BE0948998472 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe M - BE6299474039 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe N - BE6299476059 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe P - BE6254413477 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe V - BE6246058349 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe W - BE6246059354 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 46,71% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

6.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

6.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 5,00 EUR classe E 9,18 EUR classe V 8,55 EUR classe M 8,03 EUR
2020	classe E 2,20 EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A 7,02 EUR classe E 8,11 EUR classe V 7,63 EUR classe M 7,09 EUR
2022	classe A 2,93 EUR classe E 6,09 EUR classe V 5,76 EUR classe M 5,38 EUR

6.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

6.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement

Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

6.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300W7GDEIEIZPVP86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.61% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;

e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 58.99% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.27%	98.46%
Investissement Durable	94.35%	97.61%
Autres investissement Environnemental	2.91%	7.46%
Social	41.38%	27.43%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 55.29	Compartiment : 58.99

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 97.61% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.2% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique)
- 7.46% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE
- 27.43% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

- 97.61% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 97.61% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	8.90	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	6.66	France
SEGRO (REIT)	Activités immobilières	4.41	Royaume-Uni
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	4.08	Allemagne
PSP SWISS PROPERTY (NOM)	Activités immobilières	3.91	Suisse
CASTELLUM	Activités immobilières	3.79	Suède
SWISS PRIME SITE	Activités immobilières	3.67	Suisse
GECINA	Activités immobilières	3.41	France
LAND SECURITIES GROUP PLC	Activités immobilières	3.32	Royaume-Uni
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	3.19	Belgique
KLEPIERRE	Activités immobilières	3.12	France
AEDIFICA	Activités immobilières	2.64	Belgique
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	2.43	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	2.39	Espagne
BRITISH LAND	Activités immobilières	2.35	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 98.46% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

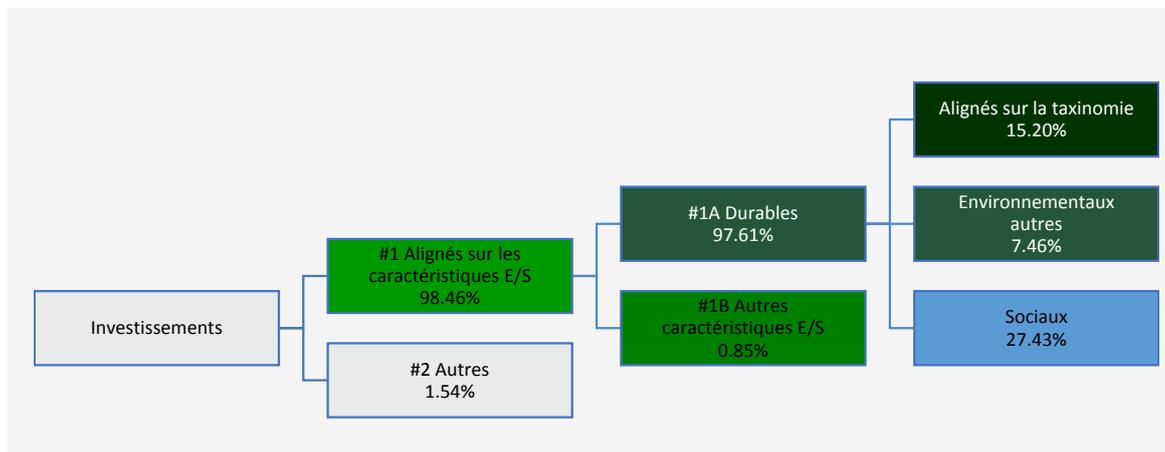
Le Compartiment a investi au minimum 97.61% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	98.46
Liquidités	Liquidités	1.54



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.20% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

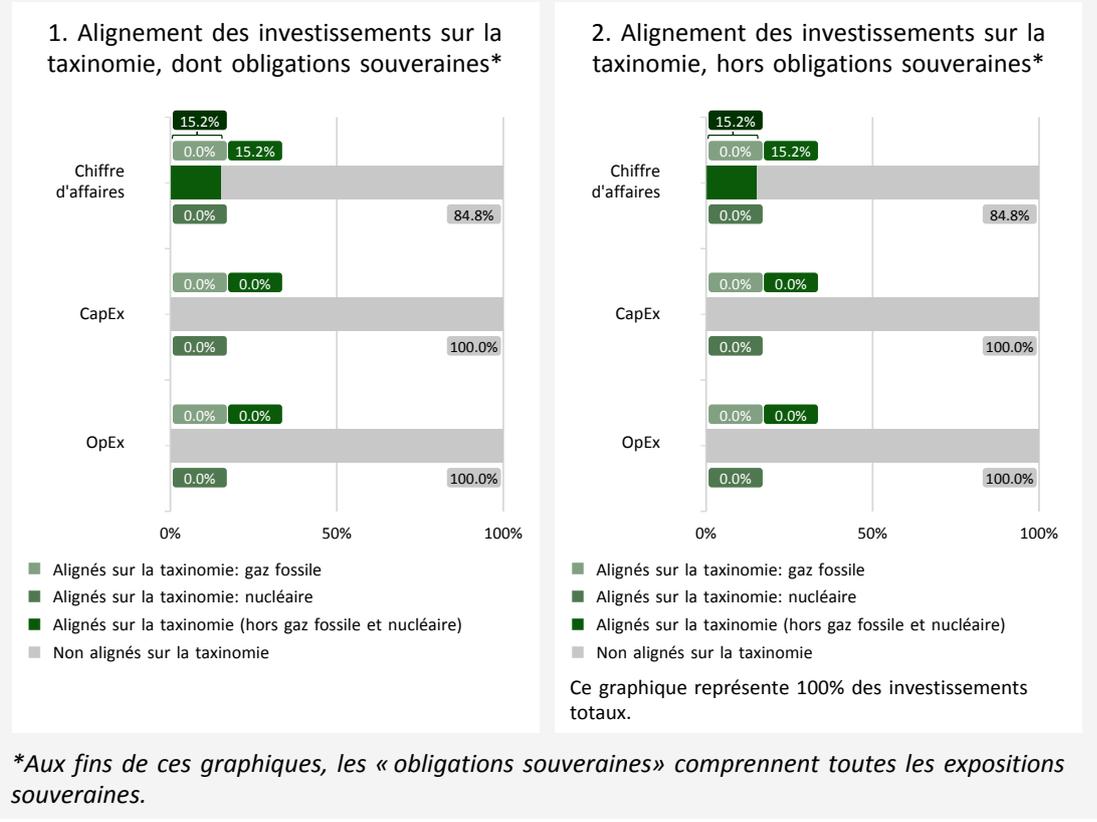
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	15.26%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.20%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2023, 7.46% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 27.43% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.54% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

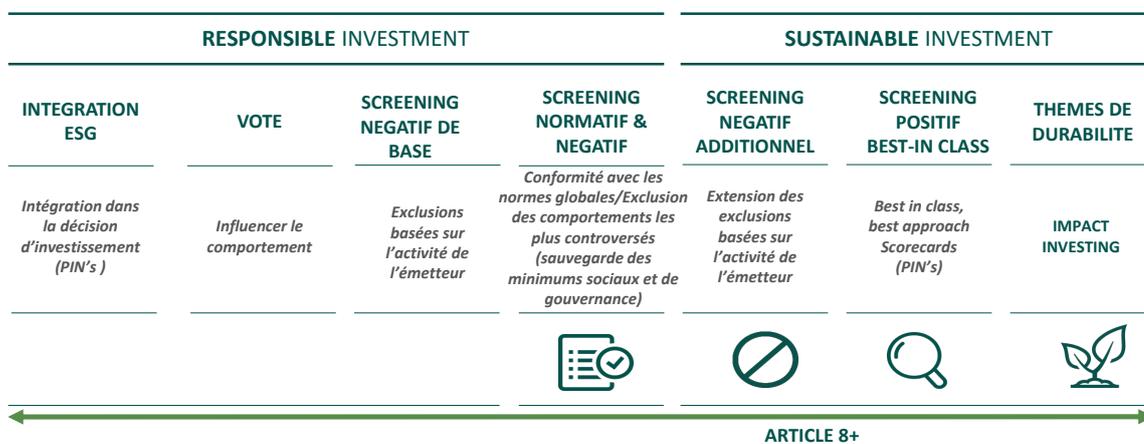
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

7.1.RAPPORT DE GESTION

7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 14/12/2001.

Prix de souscription initiale : 24,79 EUR.

Valeur initiale de F.N.I.C. au 25/02/1993. Le compartiment a reçu en apport toute la situation active et passive de la SICAV F.N.I.C. le 16/12/2001, dans un rapport d'une action F.N.I.C. contre trois actions de DPAM INVEST B Equities World Sustainable dans chaque catégorie d'actions.

Le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities World Dividend par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

7.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés, sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

7.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés et 26 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

7.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

En quittant 2022, nous étions convaincus que la réinitialisation de la valorisation de 2022 avait fait son temps. Nous estimions que notre portefeuille était correctement valorisé compte tenu de la situation des taux d'intérêt et des hausses à venir. À partir de ce niveau, nous étions d'avis que la croissance des bénéfices serait le moteur de la performance du cours des actions à l'avenir.

Cependant, les premières semaines de l'année ont été marquées par des taux d'intérêt plus bas qui ont poussé à la hausse les actions à forte croissance. Certaines entreprises ont vu leur valorisation dépasser leurs fondamentaux. Nous avons vendu ServiceNow, Align Technologies et réduit des sociétés comme Intuit, Ansys ou Autodesk. D'autre part, les valeurs défensives, assez onéreuses au cours du second semestre 2022, ont retrouvé des valorisations relativement attrayantes. Nous avons profité de l'occasion pour prendre une participation dans Procter & Gamble.

Au cours du premier semestre 2023, nous avons également réduit notre exposition aux entreprises plus cycliques comme Transunion ou Infineon ainsi qu'aux valeurs industrielles comme Trane Technologies et Kingspan tout en augmentant les titres plus défensifs, le contexte macro-économique et géopolitique demeurant incertain et tendu.

D'un point de vue sectoriel, deux avancées technologiques ont dominé l'actualité. L'IA générative a fait une entrée remarquée à la fin de l'année dernière avec les débuts de ChatGPT, s'intégrant rapidement à bon nombre de nos vies professionnelles. Plus tard, le GLP-1, médicament initialement développé pour la gestion du diabète, a donné des résultats cliniques impressionnants en démontrant une perte de poids significative et une amélioration des comorbidités telles que les maladies cardiaques et l'apnée du sommeil. Ces innovations ne sont pas seulement des jalons pour l'humanité ; elles ont également généré des centaines de milliards de valeur boursière pour les investisseurs. Parmi les grands vainqueurs : Nvidia, AMD (que nous avons détenu de manière opportuniste en 2023 de mars à août), Microsoft, Alphabet, Novo Nordisk et plus globalement la majorité de nos acteurs des logiciels et des semi-conducteurs.

Au cours de l'été, certains signes d'un pic des taux d'intérêt sont apparus. Nous avons acquis des positions dans des entreprises de très grande qualité et à forte croissance, comme IDEX Laboratories, MSCI et Synopsys. En octobre, de plus en plus convaincus par rapport à ce changement d'environnement, nous avons saisi quelques opportunités. Nous avons investi dans ServiceNow et renforcé les pairs de Microsoft, Adobe, Salesforce, ASM International, S&P Global, L'Oréal et Intuitive Surgical, dont les valorisations étaient attrayantes dans ce contexte.

L'exposition à la chaîne de valeur du développement et de la production biopharmaceutique reste une composante importante du fonds. Ces entreprises ont amplement bénéficié de la production de vaccins anti-covid et des financements à faible taux d'intérêt accordés aux acteurs de la biotechnologie. Mais ce cycle est terminé. Avec une forte baisse de la production de vaccins anti-covid, une diminution du financement des biotechnologies et un marché chinois compliqué, le secteur est en train de se recalibrer. Bien que les performances aient été inférieures à celles de cette année, nous commençons à observer une stabilisation des commandes, mais la visibilité reste faible. Nous faisons confiance aux importantes barrières à l'entrée de ces entreprises, aux flux de revenus récurrents et au besoin d'innovation dans l'industrie pharmaceutique, ce qui devrait permettre une croissance renouvelée. Cependant, nous avons réduit tactiquement notre exposition en attendant plus de visibilité. Nous avons également vendu Agilent en raison de sa forte exposition à la Chine.

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, la performance a surtout été alimentée par la croissance des bénéficiaires. Comme on pouvait s'y attendre, la valorisation a joué un rôle moins important au cours de cette période. Cependant, depuis novembre, il est devenu très clair que les taux d'intérêt atteignent leur plafond à mesure que l'inflation ralentissait et que les banques centrales devenaient plus accommodantes. Les valorisations ont donc augmenté. Au cours des deux derniers mois, la croissance des bénéficiaires et l'augmentation des valorisations ont toutes deux contribué à la performance, les titres à forte croissance faisant meilleure figure.

Tout au long de l'année, nous visons à améliorer notre portefeuille en achetant des entreprises de très haute qualité combinant des valorisations raisonnables et un profil ESG convaincant. Ainsi, nous avons également pris des positions sur Epiroc, IDEX Corp, Moody's, Atlas Copco, SAP, Linde, Automatic Data Processing et Booking en plus des noms mentionnés ci-dessus. Nous avons vendu CME Group, UMG, Autodesk, Ansys, Kerry, Teleperformance et PayPal.

7.1.6. Politique future

DPAM B Equities World Sustainable poursuivra sa stratégie d'investissement dans des grandes capitalisations de haute qualité et présentant de solides références ESG. Ces entreprises sont positionnées de façon à bénéficier d'une variété de tendances de croissance à long terme, y compris les soins de santé personnalisés et abordables, la transformation numérique, l'efficacité énergétique, les véhicules électriques, la consommation responsable, la montée de la classe moyenne et l'inclusion financière. Notre philosophie d'investissement est fondée sur la conviction qu'une croissance durable et rentable est le moteur du cours des actions sur le long terme. Notre approche qualitative se distingue par un processus ESG rigoureux et une diversification du portefeuille. Elle se traduit par un portefeuille résilient qui vise à afficher de bonnes performances dans divers environnements économiques.

7.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

7.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.936.359.029,68	1.766.499.851,81
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.904.891.917,32	1.720.090.096,17
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.904.891.917,32	1.720.090.096,17
a.	Actions	1.904.891.917,32	1.720.090.096,17
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-1.734.400,58	-3.022.806,61
A.	Créances	3.297.125,74	1.615.488,89
a.	Montants à recevoir	2.270.423,76	108.895,06
b.	Avoirs fiscaux	369.867,85	374.666,91
d.	Autres	656.834,13	1.131.926,92
B.	Dettes	-5.031.526,32	-4.638.295,50
a.	Montants à payer (-)	-538.431,13	-444.146,61
c.	Emprunts (-)	-9,93	
e.	Autres (-)	-4.493.085,26	-4.194.148,89
V.	Dépôts et liquidités	33.201.512,94	49.432.562,25
A.	Avoirs bancaires à vue	33.201.512,94	49.432.562,25
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.936.359.029,68	1.766.499.851,81
A.	Capital	934.927.044,58	1.124.483.917,00
B.	Participations au résultat	-2.766.000,61	-1.107.305,24
C.	Résultat reporté	637.308.877,42	1.248.654.487,59
D.	Résultat de l'exercice	366.889.108,29	-605.531.247,54

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

7.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	369.016.455,64	-601.673.680,59
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	368.506.372,01	-600.082.800,94
a.	Actions	368.506.372,01	-600.082.800,94
	Gain réalisé	236.065.799,07	176.138.880,45
	Perte réalisée	-160.000.063,51	-121.036.741,33
	Gain/Perte non-réalisé	292.440.636,45	-655.184.940,06
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	510.083,63	-1.590.879,65
b.	Autres positions et opérations de change	510.083,63	-1.590.879,65
iv.	Autres	510.083,63	-1.590.879,65
	Gain /Perte réalisée	510.083,63	-1.590.879,65
II.	Produits et charges des placements	17.387.977,44	16.574.583,29
A.	Dividendes	19.371.279,13	19.630.219,85
B.	Intérêts (+/-)	1.404.176,46	258.252,86
b.	Dépôts et liquidités	1.404.176,46	258.252,86
	Intérêts d'emprunts (-)	-63.991,63	-269.426,91
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-3.337.335,90	-3.044.462,51
	D'origine étrangère	-3.337.335,90	-3.044.462,51
F.	Autres produits provenant des placements	13.849,38	
III.	Autres produits		0,48
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,48
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-19.515.324,79	-20.432.150,72
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.094.810,73	-2.913.361,44
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-745.467,56	-817.974,98
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-14.984.564,94	-16.182.470,03
a.	Gestion financière	-14.159.405,97	-15.292.560,28
	Classe A (Dis)	-1.425.985,95	-1.497.700,58
	Classe B (Cap)	-4.757.550,14	-4.969.704,68
	Classe B USD (Cap)	-63.634,22	-54.805,61
	Classe E (Dis)	-32.416,07	-50.777,06
	Classe F (Cap)	-3.334.200,11	-3.454.787,09
	Classe F LC (Cap)	-31,24	-30,05
	Classe F USD (Cap)	-36,14	-194,80
	Classe J (Cap)	-2.282.083,35	-2.412.884,49
	Classe L (Cap)	-6.569,43	-5.255,57
	Classe M (Dis)	-879.345,31	-872.226,18
	Classe N (Cap)	-598.142,80	-581.129,80
	Classe V (Dis)	-78.635,08	-783.223,63
	Classe W (Cap)	-700.765,31	-609.840,74
	Classe W USD (Cap)	-10,82	
b.	Gestion administrative et comptable	-825.276,51	-889.909,75
c.	Rémunération commerciale	117,54	
E.	Frais administratifs (-)	-96.486,11	-85.841,41
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-10.355,73	-4.554,32
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-884,83	-930,38
H.	Services et biens divers (-)	-61.212,40	-122.501,02
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-422.622,32	-243.231,53
	Classe A (Dis)	-88.895,37	-52.703,68
	Classe B (Cap)	-89.512,00	-47.413,47
	Classe B USD (Cap)	-3.284,14	-2.446,50
	Classe E (Dis)	-104,78	-109,64
	Classe F (Cap)	-28.123,09	-11.863,72
	Classe F LC (Cap)	-0,83	-0,48
	Classe F USD (Cap)		0,06
	Classe J (Cap)	-14.208,74	-2.202,52

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	EUR	EUR
	-7,11	-0,59
Classe L (Cap)	-137.867,56	-88.064,51
Classe M (Dis)	-52.982,91	-36.227,55
Classe N (Cap)	-4.599,35	-921,24
Classe P (Cap)	-136,45	-462,77
Classe V (Dis)	-2.854,15	-814,92
Classe W (Cap)	-45,84	
Classe W USD (Cap)	-98.920,17	-61.285,61
K. Autres charges (-)		
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	-2.127.347,35	-3.857.566,95
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	366.889.108,29	-605.531.247,54
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	366.889.108,29	-605.531.247,54

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	1.001.431.985,10	642.015.934,81
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	637.308.877,42	1.248.654.487,59
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	366.889.108,29	-605.531.247,54
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.766.000,61	-1.107.305,24
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-993.872.777,58	-637.308.877,42
IV.	(Distribution des dividendes)	-7.559.207,52	-4.707.057,39

7.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Suisse							
LONZA-NOM- NEW	52.000	CHF	353,70	19.783.155,86		1,04%	1,02%
NESTLE NOM	565.000	CHF	97,51	59.259.062,06		3,11%	3,06%
ROCHE HOLDING -GE-	105.000	CHF	244,50	27.613.746,37		1,45%	1,43%
SIKA AG	92.000	CHF	273,70	27.084.435,84		1,42%	1,40%
				133.740.400,13		7,02%	6,91%
Allemagne							
SAP SE	150.000	EUR	139,48	20.922.000,00		1,10%	1,08%
				20.922.000,00		1,10%	1,08%
Danemark							
NOVO NORDISK B	425.000	DKK	698,10	39.800.189,16		2,09%	2,06%
				39.800.189,16		2,09%	2,06%
France							
L'OREAL	108.000	EUR	450,65	48.670.200,00		2,56%	2,51%
LVMH MOET HENNESSY	55.000	EUR	733,60	40.348.000,00		2,12%	2,08%
				89.018.200,00		4,67%	4,60%
Indonésie							
PT BANK CENTRAL ASIA	33.000.000	IDR	9.400,00	18.238.158,23		0,96%	0,94%
				18.238.158,23		0,96%	0,94%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	124.000	USD	350,91	39.390.612,41		2,07%	2,03%
KINGSPAN GROUP PLC	430.000	EUR	78,40	33.712.000,00		1,77%	1,74%
LINDE PLC NPV -NEW-	88.000	USD	410,71	32.718.490,02		1,72%	1,69%
TRANE TECHNOLOGIES	148.754	USD	243,90	32.843.978,27		1,72%	1,70%
				138.665.080,70		7,28%	7,16%
Inde							
H D F C BANK SP ADR	560.000	USD	67,11	34.021.273,71		1,79%	1,76%
				34.021.273,71		1,79%	1,76%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	84.706	EUR	469,95	39.807.584,70		2,09%	2,06%
ASML HOLDING N.V.	57.000	EUR	681,70	38.856.900,00		2,04%	2,01%
				78.664.484,70		4,13%	4,06%
Suède							
ATLAS COPCO A	2.350.000	SEK	173,55	36.635.302,04		1,92%	1,89%
EPIROC AB A	1.700.000	SEK	202,20	30.877.161,46		1,62%	1,59%
				67.512.463,50		3,54%	3,49%
Taiwan							
TAIWAN-ADR-	426.146	USD	104,00	40.120.566,70		2,11%	2,07%
				40.120.566,70		2,11%	2,07%

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	74.000	USD	596,60	39.965.962,07		2,10%	2,06%
ALPHABET INC -A-	750.000	USD	139,69	94.842.257,73		4,98%	4,90%
AMERICAN TWR CORP	120.000	USD	215,88	23.451.409,95		1,23%	1,21%
AUTOMATIC DATA	88.879	USD	232,97	18.744.525,99		0,98%	0,97%
BOOKING HLDG	9.000	USD	3.547,22	28.900.538,63		1,52%	1,49%
BOSTON SCIENTIFIC	780.000	USD	57,81	40.819.988,23		2,14%	2,11%
DANAHER CORP	190.000	USD	231,34	39.790.521,88		2,09%	2,05%
EDWARDS LIFESCIENCES	470.000	USD	76,25	32.442.402,57		1,70%	1,68%
EQUINIX INC	36.000	USD	805,39	26.247.263,84		1,38%	1,36%
ESTEE LAUDER CIE	120.000	USD	146,25	15.887.385,14		0,83%	0,82%
IDEX CORP	145.000	USD	217,11	28.498.574,21		1,50%	1,47%
IDEXX LABS	84.000	USD	555,05	42.207.214,95		2,22%	2,18%
INTUIT	36.000	USD	625,03	20.369.420,18		1,07%	1,05%
INTUITIVE SURGICAL	115.000	USD	337,36	35.120.988,55		1,84%	1,81%
MARSH	220.000	USD	189,47	37.734.486,04		1,98%	1,95%
MASTERCARD-A	200.000	USD	426,51	77.220.839,18		4,05%	3,99%
MICROSOFT	402.992	USD	376,04	137.184.729,72		7,20%	7,08%
MOODY	110.000	USD	390,56	38.891.594,62		2,04%	2,01%
MSCI	80.000	USD	565,65	40.965.011,54		2,15%	2,12%
NIKE INC -B-	300.000	USD	108,57	29.485.357,35		1,55%	1,52%
NVIDIA CORP	112.000	USD	495,22	50.210.148,01		2,64%	2,59%
PROCTER	420.000	USD	146,54	55.716.109,17		2,92%	2,88%
SALESFORCE INC	185.332	USD	263,14	44.148.157,77		2,32%	2,28%
SERVICENOW INC	40.000	USD	706,49	25.582.401,67		1,34%	1,32%
SP GLOBAL	125.929	USD	440,52	50.218.841,33		2,64%	2,59%
STRYKER	180.000	USD	299,46	48.796.270,31		2,56%	2,52%
SYNOPSIS	72.200	USD	514,91	33.654.553,03		1,77%	1,74%
THERMO FISHER SCIEN	90.000	USD	530,79	43.245.462,36		2,27%	2,23%
UNITEDHEALTH	92.000	USD	526,47	43.846.684,47		2,30%	2,26%
				1.244.189.100,49		65,32%	64,25%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.904.891.917,32</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,37%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.904.891.917,32		100,00%	98,37%
Total - portefeuille				1.904.891.917,32		100,00%	98,37%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		93.287,43			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		33.007.713,73			1,70%
Compte Courant		IDR		16.491,95			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		84.019,83			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				33.201.512,94			1,71%
Total - Dépôts et Liquidités				33.201.512,94			1,71%
Créances et dettes diverses				-1.734.400,58			-0,09%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.936.359.029,68			100,00%

7.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	65,31%
IRLANDE	7,28%
SUISSE	7,02%
FRANCE	4,67%
PAYS-BAS	4,13%
SUEDE	3,54%
TAÏWAN	2,11%
DANEMARK	2,09%
INDE	1,79%
ALLEMAGNE	1,10%
INDONESIE	0,96%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

7.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	24,23%
PHARMACIE - COSMETIQUE	15,18%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	11,14%
CONSTRUCTION MECANIQUE	8,85%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,94%
BANQUES	6,80%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	4,99%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,67%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,49%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,11%
DIFFUSION & EDITION	2,64%
PRODUITS CHIMIQUES	2,46%
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,30%
BIOTECHNOLOGIE	2,22%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,98%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

7.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	409.540.887,83	526.641.037,00	936.181.924,83
Ventes	571.095.102,35	548.791.373,34	1.119.886.475,69
Total 1	980.635.990,18	1.075.432.410,34	2.056.068.400,52
Souscriptions	182.845.432,90	125.223.703,26	308.069.136,16
Remboursements	341.531.116,94	160.265.077,34	501.796.194,28
Total 2	524.376.549,84	285.488.780,60	809.865.330,44
Moyenne de référence de l'actif net total	1.811.209.951,07	1.857.472.419,41	1.834.531.304,98
Taux de rotation	25,19%	42,53%	67,93%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

7.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	245.770,69	88.278,55	473.121,87	58.858,65	115.631,10	416.349,42	69.472,79	43.064,10	442.758,11
B	512.151,66	191.983,11	1.080.944,41	248.027,83	317.042,77	1.011.929,46	163.289,22	204.853,10	970.365,59
B USD	10.326,98	562,06	10.368,56	4.506,11	1.816,23	13.058,44	4.066,20	3.921,57	13.203,07
E	96.190,09	8.235,09	87.955,00	11.170,35	80.055,00	19.070,35	0,00	8.516,77	10.553,58
F	573.831,50	659.465,32	1.411.636,84	370.963,68	493.371,64	1.289.228,88	333.918,16	369.594,99	1.253.552,04
F LC	1.304,89	304,89	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
F USD	0,00	0,00	0,00	115,86	0,00	0,00	0,00	115,86	0,00
J	2.024,00	1.430,80	13.130,76	1.791,00	660,00	14.261,76	626,33	2.984,00	11.904,09
L	591,01	0,00	591,01	297,98	19,21	869,79	92,14	60,19	901,74
M	134.889,59	116.044,99	486.671,09	93.334,26	78.606,93	501.398,42	87.502,32	72.689,18	516.211,56
N	55.588,19	53.581,41	250.621,40	20.343,13	49.877,72	221.086,81	62.335,27	42.813,13	240.608,94
P	72.685,00	158.018,00	595.595,00	34.400,00	170.965,00	459.030,00	75.800,00	92.940,00	441.890,00
V	487.738,83	17.592,38	487.636,99	90.223,00	130.249,54	447.610,46	1.667,00	425.766,14	23.511,32
W	190.150,52	223.367,16	287.143,74	89.761,38	143.996,58	232.908,54	118.537,16	65.432,38	286.013,32
W USD			0,00	0,00	0,00	0,00	154,19	0,00	154,19
TOTAL			5.186.416,67			4.627.802,32			4.212.627,52

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	56.271.004,56	20.663.641,25	13.113.580,09	24.305.233,70	14.877.083,67	9.201.373,42
B	163.340.531,81	61.810.546,87	74.594.722,71	91.811.845,21	48.879.099,11	61.468.699,15
B USD	3.040.029,95	166.982,71	1.357.348,60	525.192,92	1.177.339,19	1.154.424,33
E	22.956.541,96	1.845.398,79	2.532.921,93	18.431.642,15	0,00	1.982.192,06
F	196.935.871,15	218.713.879,01	126.336.716,59	162.272.227,43	110.595.399,74	122.964.404,86
F LC	6.788,60	1.851,01	0,00	0,00	0,00	0,00
F USD	0,00	0,00	38.492,50	0,00	0,00	37.859,90
J	95.434.870,87	69.935.383,34	76.898.136,91	26.904.929,03	28.102.166,55	132.971.876,57
L	208.043,68	0,00	91.963,41	5.071,19	26.693,00	18.784,41
M	31.204.031,85	27.450.425,09	20.214.750,16	16.330.624,44	19.219.728,38	15.881.539,46
N	17.829.566,53	17.377.593,79	6.294.947,33	14.841.734,50	19.427.390,57	13.497.125,36
P	29.412.915,50	54.363.459,69	11.534.399,00	58.894.514,35	26.912.948,00	33.838.723,30
V	120.998.452,07	4.443.569,51	20.169.303,79	28.455.482,53	335.725,59	87.382.231,83
W	64.493.763,39	71.730.520,84	28.202.977,10	44.766.696,89	38.465.971,84	21.396.959,63
W USD			0,00	0,00	49.590,52	0,00
TOTAL	802.132.411,92	548.503.251,90	381.380.260,12	487.545.194,34	308.069.136,16	501.796.194,28

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		259,53		190,47		226,55
B		355,31		266,24		322,19
B USD		403,70		283,73		355,20
E		263,11		194,77		233,84
F		393,21		297,04		362,43
F LC		6,06		4,59		5,61
F USD		0,00		0,00		0,00
J	2.485.072.828,12	52.620,06	1.766.499.851,81	39.910,91	1.936.359.029,68	48.893,66
L		354,35		263,89		316,88
M		263,16		194,65		233,40
N		365,82		276,22		336,82
P		418,48		318,68		391,97
V		261,38		193,49		232,30
W		378,56		285,98		348,95
W USD		0,00		0,00		355,00
TOTAL	2.485.072.828,12		1.766.499.851,81		1.936.359.029,68	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

7.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

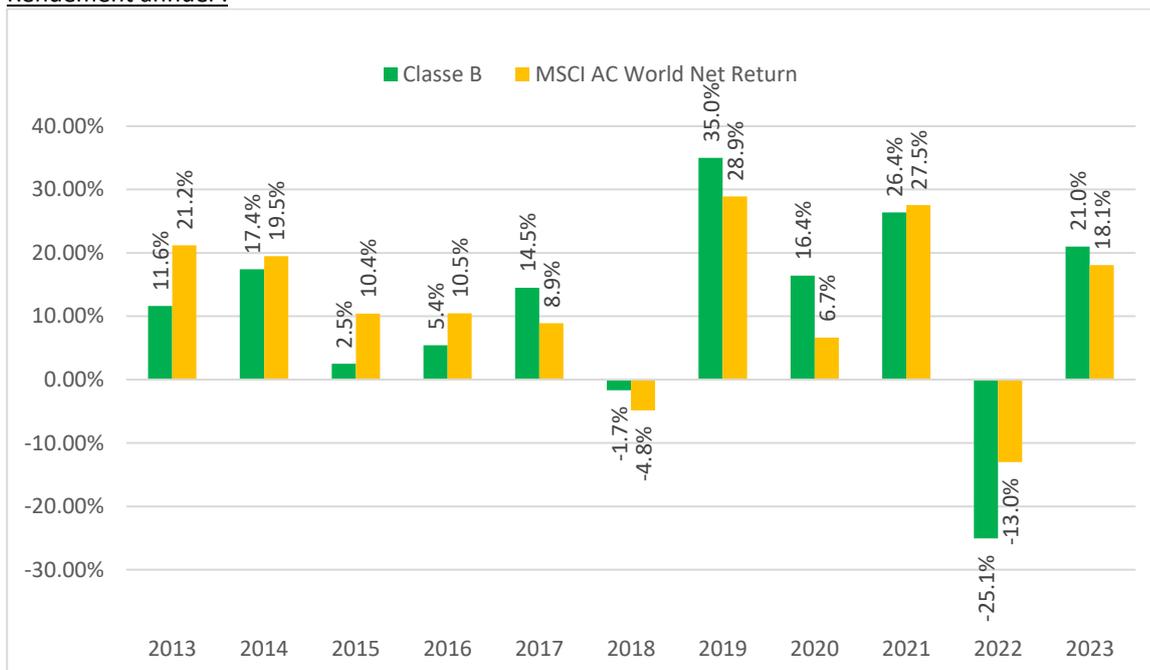
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return.

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI AC World Net Return	18,07 % (en EUR)	9,42 % (en EUR)	12,49 % (en EUR)	10,52 % (en EUR)	16/12/2001	0,00 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	20,94 % (en EUR)	4,59 % (en EUR)	12,44 % (en EUR)	9,88 % (en EUR)	25/02/1993	6,84 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	21,01 % (en EUR)	4,65 % (en EUR)	12,49 % (en EUR)	9,91 % (en EUR)	25/02/1993	7,16 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	25,19 % (en EUR)	1,09 % (en EUR)			13/11/2020	2,84 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	22,02 % (en EUR)				08/01/2021	4,96 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	22,01 % (en EUR)	5,50 % (en EUR)	13,41 % (en EUR)	10,81 % (en EUR)		

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	22,22 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	22,51 % (en EUR)	5,92 % (en EUR)	13,85 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	20,08 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	21,87 % (en EUR)	5,40 % (en EUR)	13,29 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	21,94 % (en EUR)	5,44 % (en EUR)	13,33 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	23,00 % (en EUR)	6,34 % (en EUR)	14,29 % (en EUR)	11,66 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	22,03 % (en EUR)	5,51 % (en EUR)	13,38 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	22,02 % (en EUR)	5,50 % (en EUR)	13,37 % (en EUR)	10,75 % (en EUR)		

7.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058651630 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B - BE0058652646 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B LC - BE6321381855 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B USD - BE6322802511 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe E - BE0948501359 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F - BE0948500344 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F LC - BE6321383877 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F USD - BE6322804533 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe J - BE6299467934 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe L - BE0948996450 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe M - BE6299468940 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe N - BE6299471977 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe P - BE6254414483 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,11%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe V - BE6246064404 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe W - BE6246068447 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe W USD - BE6322805548 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 33,24% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

7.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

7.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,48 EUR classe V 1,81 EUR classe M 1,77 EUR
2020	classe A,14 EUR classe V 1,15 EUR classe M 1,39 EUR
2021	classe A 4,54 EUR classe V 4,57 EUR classe M 4,60 EUR

	classe E 4,60 EUR
2022	classe A 3,40 EUR
	classe V 3,40 EUR
	classe M 3,40 EUR
	classe E 3,40 EUR

7.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

7.11.3. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

7.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300KYQ8QOYI13OU03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 96.86% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence: 56.72 contre 52.62 (au 31.12.2023);

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 1019.48 tCO2e/M revenue contre 1228.13 tCO2e/M revenue (au 31.12.2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	-	98.37%
Investissement Durable	91.46%	96.86%
Autres investissement Environnemental	47.22%	63.32%
Social	89.67%	30.59%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 55.06 Benchmark : 51.58	Compartiment : 56.72 Benchmark : 52.62
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 653.02 Benchmark : 1178.04	Compartiment : 1019.48 Benchmark : 1228.13

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 96.86% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.41% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 63.32% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 30.59% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 82.52% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 82.52% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	7.08	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	4.90	Etats-Unis
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	Activités de services administratifs et de soutien	3.99	Etats-Unis
NESTLE (NOM)	Industrie manufacturière	3.06	Suisse
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	2.88	Etats-Unis
S&P GLOBAL INC	Activités de services administratifs et de soutien	2.59	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	2.59	Etats-Unis
STRYKER CORPORATION	Industrie manufacturière	2.52	Etats-Unis
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	2.51	France
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	2.28	Etats-Unis
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	2.26	Etats-Unis
THERMO FISHER SCIENTIFIC	Industrie manufacturière	2.23	Etats-Unis
IDEXX LABORATORIES INC	Industrie manufacturière	2.18	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MSCI INC	Information et communication	2.12	Etats-Unis
BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.11	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.37% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 96.86% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

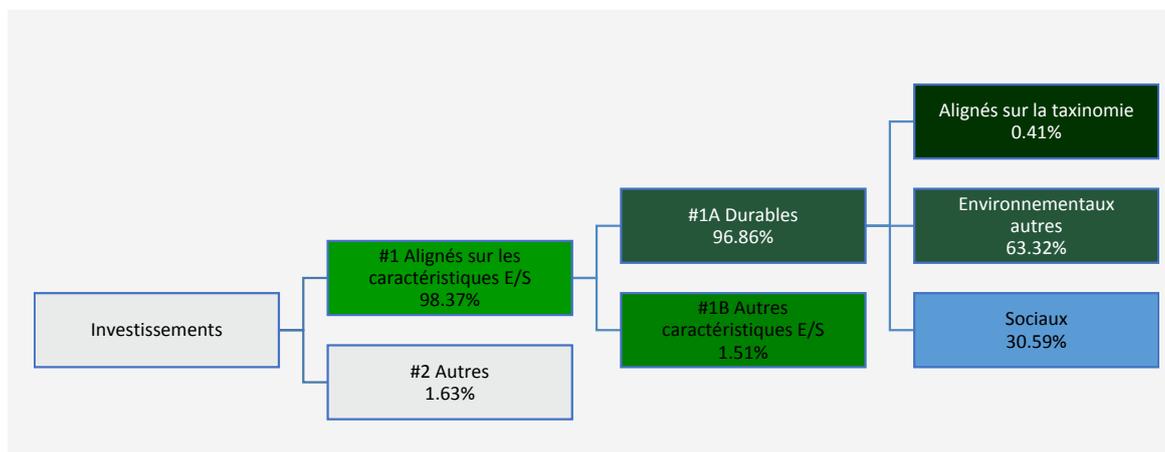
Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	16.62
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	10.96
Industrie manufacturière	Industrie chimique	9.30
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	8.71
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	8.59
Information et communication	Services d'information	7.98
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.68
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	6.01
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	3.06
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.70
Activités immobilières	Activités immobilières	2.57
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.26
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.11
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.08
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.03

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.95
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.74
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.52
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.49
Liquidités	Liquidités	1.63



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.41% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹**

Oui :

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

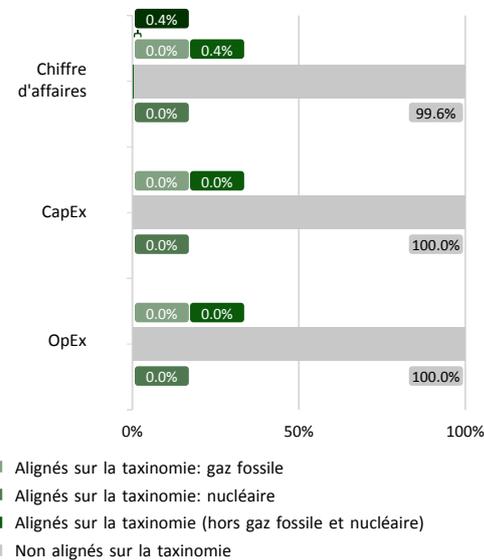
Non

émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

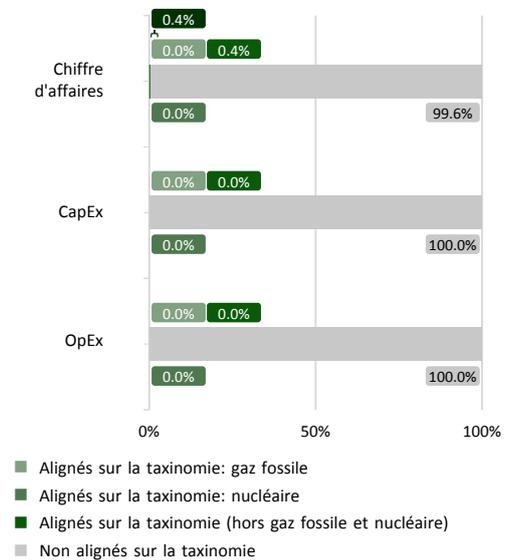
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
-du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
-des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
-des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités transitoires : 0.064%

Activités habilitantes : N/A

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	1.79%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.41%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 63.32% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 30.59% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.63% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

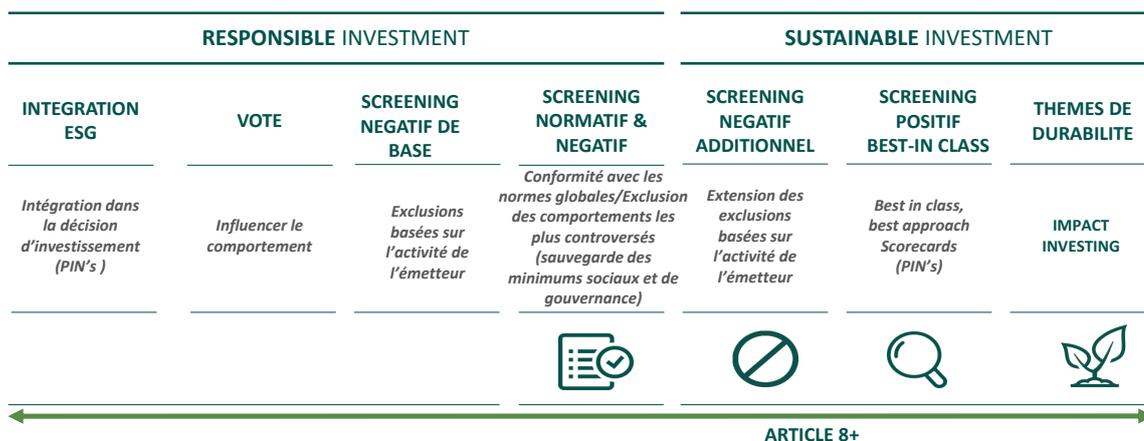
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Pas d'application

8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND

8.1. RAPPORT DE GESTION

8.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 16/09/2002.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

8.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

8.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des actions.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe. Sont assimilées aux actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe, les actions des autres sociétés qui ont dans un pays d'Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autre titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne représentée par l'indice MSCI Europe.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs. Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

8.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

8.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

La stratégie du fonds Europe Dividend consiste à investir dans des actions offrant un niveau élevé et durable de liquidité, qui permet le versement d'un dividende régulier et attractif.

La sous-performance relative du fonds par rapport à l'indice de référence MSCI Europe NR est due à deux positions dont les actions ont été mises à mal par des avertissements sur les bénéfices : Worldline et ALD. En ce qui concerne le premier de ces titres, l'équipe était convaincue que Worldline rétablirait une politique de dividendes à court terme, la société ayant clairement fait savoir qu'elle se distancie des fusions-acquisitions en tant que priorité d'allocation du capital. Cette volonté, associée à une caractéristique de valeur et à une diversification vers le secteur de la croissance, a été déterminante dans la décision d'utiliser la poche de flexibilité et d'établir une position sur le titre. Toutefois, après l'avertissement sur les bénéfices d'octobre 2023, cet espoir de retour sur investissement imminent pour l'actionnaire s'est évanoui, et le fonds a dû se séparer de l'action. En ce qui concerne ALD, après avoir finalement conclu « l'opération du siècle » avec son concurrent Leaseplan, les attentes étaient élevées quant à sa capacité à libérer le potentiel du nouveau groupe et à fournir une croissance supérieure et des rendements normalisés qui, combinés à une plus grande liquidité du marché, justifieraient une réévaluation du titre. Toutefois, l'entreprise a présenté des objectifs à moyen terme décevants lors du Capital Markets Day de septembre, principalement en raison des coûts informatiques élevés et inattendus au sein de l'entreprise acquise, qui ont pratiquement neutralisé la plupart des synergies liées à la fusion. Sans ces deux positions, le fonds aurait légèrement surperformé l'indice de référence. En revanche, la performance a été favorisée par une sélection judicieuse de titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire (constructeurs de maisons britanniques, Stellantis), des matériaux (Verallia, RHI et Solvay) et de la santé (Grifols, Lundbeck). Leurs performances pourraient largement compenser les vents contraires liés à la sous-pondération structurelle (due aux contraintes en matière de dividendes) des technologies de l'information, secteur le plus performant en Europe stimulé par le narratif de l'intelligence artificielle, et à la sélection négative des titres dans le secteur industriel (les petites capitalisations Intrum et Coor) ainsi que celui de l'énergie (OMV, davantage orienté vers la pré-chimie que ses pairs).

En ce qui concerne les mouvements du fonds au cours de l'année, nous avons pris des positions dans les banques SEB, dont la valorisation avait subi des pressions en raison des difficultés de l'immobilier commercial suédois, que nous avons considérées comme une opportunité plutôt qu'un risque pour la banque, et Unicredit afin d'obtenir une exposition au marché italien sensible aux taux d'intérêt. Dans le secteur de l'assurance, nous avons ouvert des positions dans Scor et ASR sur la base de valorisations convaincantes. Nous avons également ajouté British Land en raison de sa faible valorisation due à des taux d'intérêt au plus haut. Nous avons augmenté l'exposition aux secteurs de la santé et des produits de base en ajoutant AstraZeneca et Nestlé à des niveaux d'entrée intéressants. Le fonds a

supprimé ses positions de Covestro et de Direct Line en raison des risques liés au réajustement des dividendes, ainsi que de plusieurs autres sociétés pour des motifs de valorisation (Metso, Vonovia, Sodexo, Iberdrola, RHI). Les participations restantes dans Intrum et Forterra ont été cédées en raison de l'absence de potentiel de réévaluation malgré des valorisations en berne.

8.1.6. Politique future

Après l'un des cycles de resserrement monétaire les plus agressifs que le monde occidental ait connus depuis des décennies et une inversion majeure de la courbe des rendements dans des zones géographiques clés laissant présager des difficultés à venir, l'incertitude macroéconomique s'est indubitablement accrue compte tenu du décalage habituel entre la prise de décision en matière de politique monétaire et son impact sur l'économie. Les premiers signes d'une baisse de l'inflation ont été observés, mais il faudra encore attendre pour que les banques centrales envisagent cette évolution avec sérénité. En ce qui concerne la croissance, les indicateurs avancés européens ont baissé au cours des derniers mois, le secteur manufacturier étant en récession. Dans le même temps, le redressement macroéconomique de la Chine après les confinements du covid a jusqu'à présent déçu les attentes, bien que des mesures récentes laissent entrevoir des mesures de relance supplémentaires. Celles-ci interviennent dans un contexte où les valorisations atteignent un niveau de polarisation extrême entre le marché de la croissance et celui de la valeur. Concernant ce dernier point, les révisions substantielles des bénéfices par action se sont globalement poursuivies ces derniers temps, soutenues par d'excellents bénéfices saisonniers pour certains des poids lourds du segment « valeur » dans les secteurs de la banque ou de l'automobile. À l'avenir, les gestionnaires de fonds axés sur la valorisation continueront à privilégier les modèles d'affaires résilients, les bilans solides et les flux de trésorerie élevés assurant une capacité à verser des dividendes fiables.

8.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

8.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		162.204.675,45	499.147.085,91
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	161.242.283,34	494.344.338,60
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	161.242.283,34	494.344.338,60
a.	Actions	161.242.283,34	494.344.338,60
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	544.534,76	41.308,15
A.	Créances	1.144.791,44	1.043.242,04
a.	Montants à recevoir		2.785,76
b.	Avoirs fiscaux	1.071.023,78	970.406,76
d.	Autres	73.767,66	70.049,52
B.	Dettes	-600.256,68	-1.001.933,89
a.	Montants à payer (-)	-30.752,25	-5.621,39
e.	Autres (-)	-569.504,43	-996.312,50
V.	Dépôts et liquidités	417.857,35	4.761.439,16
A.	Avoirs bancaires à vue	417.857,35	4.761.439,16
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		162.204.675,45	499.147.085,91
A.	Capital	-39.469.618,06	331.501.920,49
B.	Participations au résultat	-1.822.559,43	-3.982.528,54
C.	Résultat reporté	166.762.596,72	211.097.337,26
D.	Résultat de l'exercice	36.734.256,22	-39.469.643,30

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

8.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		19.339.619,39	-59.938.093,65
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	19.379.701,30	-60.024.891,62
a.	Actions	19.379.701,30	-60.024.891,62
	Gain réalisé	43.251.053,91	42.147.825,22
	Perte réalisée	-69.035.955,57	-11.607.677,40
	Gain/Perte non-réalisé	45.164.602,96	-90.565.039,44
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-40.081,91	86.797,97
a.	Instruments financiers dérivés	-9.779,28	
ii.	Contrats à terme	-9.779,28	
	Gain /Perte réalisée	-9.779,28	
b.	Autres positions et opérations de change	-30.302,63	86.797,97
iv.	Autres	-30.302,63	86.797,97
	Gain /Perte réalisée	-30.302,63	86.797,97
II.	Produits et charges des placements	21.548.532,84	25.941.670,33
A.	Dividendes	23.421.948,38	27.765.253,68
B.	Intérêts (+/-)	60.906,08	20.680,53
b.	Dépôts et liquidités	60.906,08	20.680,53
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.109,93	-19.715,31
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.933.211,69	-1.824.548,57
	D'origine belge	-616.557,16	-891.450,89
	D'origine étrangère	-1.316.654,53	-933.097,68
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,26
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,26
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-4.153.896,01	-5.473.220,24
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.037.015,28	-1.273.534,28
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-166.050,32	-233.688,24
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.760.793,53	-3.819.764,87
a.	Gestion financière	-2.589.905,71	-3.581.828,91
	Classe A (Dis)	-146.606,12	-156.135,80
	Classe B (Cap)	-714.704,99	-1.203.503,51
	Classe E (Dis)	-74.603,36	-71.708,24
	Classe F (Cap)	-746.977,70	-857.119,80
	Classe J (Cap)	-677.366,68	-1.032.467,08
	Classe M (Dis)	-142.052,47	-160.399,21
	Classe N (Cap)	-67.028,32	-80.696,10
	Classe V (Dis)	-25,79	-56,98
	Classe W (Cap)	-20.540,28	-19.742,19
b.	Gestion administrative et comptable	-170.887,82	-237.935,96
E.	Frais administratifs (-)	-40.351,44	-38.650,86
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.348,39	-1.152,22
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	174,71	-243,68
H.	Services et biens divers (-)	-32.459,97	-36.655,10
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-78.016,50	-54.444,24
	Classe A (Dis)	-8.341,25	-6.590,24
	Classe B (Cap)	-28.714,79	-19.375,86
	Classe E (Dis)	-271,02	3,08
	Classe F (Cap)	-6.296,22	-4.959,58
	Classe J (Cap)	-6.310,11	38,91
	Classe M (Dis)	-19.214,21	-16.589,71
	Classe N (Cap)	-8.045,34	-6.987,31
	Classe P (Cap)	-642,71	15,20
	Classe V (Dis)	-0,01	
	Classe W (Cap)	-180,84	1,27

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
K.	Autres charges (-)	-36.035,29	-15.086,75
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		17.394.636,83	20.468.450,35
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	36.734.256,22	-39.469.643,30
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	36.734.256,22	-39.469.643,30

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	201.674.293,51	167.645.165,42
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	166.762.596,72	211.097.337,26
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	36.734.256,22	-39.469.643,30
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.822.559,43	-3.982.528,54
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-201.674.293,51	-166.762.596,72
IV.	(Distribution des dividendes)		-882.568,70

8.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
OMV	174.289	EUR	39,77	6.931.473,53		4,30%	4,27%
				6.931.473,53		4,30%	4,27%
Belgique							
AGEAS SA N.V.	53.076	EUR	39,31	2.086.417,56		1,29%	1,29%
KBC	111.983	EUR	58,72	6.575.641,76		4,08%	4,05%
KBC ANCORA	34.631	EUR	41,52	1.437.879,12		0,89%	0,89%
SOLVAY	65.744	EUR	27,73	1.823.081,12		1,13%	1,12%
SYENSQO	11.526	EUR	94,26	1.086.440,76		0,67%	0,67%
UCB	100.868	EUR	78,90	7.958.485,20		4,94%	4,91%
				20.967.945,52		13,00%	12,93%
Suisse							
NESTLE NOM	22.694	CHF	97,51	2.380.221,51		1,48%	1,47%
				2.380.221,51		1,48%	1,47%
Allemagne							
DEUTSCHE POST AG	48.791	EUR	44,85	2.188.520,31		1,36%	1,35%
FRESENIUS SE CO	139.929	EUR	28,07	3.927.807,03		2,44%	2,42%
TAG IMMOBILIEN AG	60.427	EUR	13,20	797.334,27		0,49%	0,49%
				6.913.661,61		4,29%	4,26%
Danemark							
H LUNDBECK	906.394	EUR	4,33	3.928.311,60		2,44%	2,42%
				3.928.311,60		2,44%	2,42%
Espagne							
GRIFOLS-B-	354.163	EUR	10,55	3.736.419,65		2,32%	2,30%
PROSEGUR CASH S.A.	326.113	EUR	0,54	175.122,68		0,11%	0,11%
SACYR VALLEHERMOSO	730.930	EUR	3,13	2.284.887,18		1,42%	1,41%
				6.196.429,51		3,84%	3,82%
Finlande							
KESKO CORP	42.525	EUR	17,93	762.260,63		0,47%	0,47%
KONECRANES PLC	134.202	EUR	40,78	5.472.757,56		3,39%	3,37%
TIETO EVRY	81.468	EUR	21,54	1.754.820,72		1,09%	1,08%
				7.989.838,91		4,96%	4,93%
France							
ALD S.A.	570.301	EUR	6,45	3.675.589,95		2,28%	2,27%
AMUNDI	25.813	EUR	61,60	1.590.080,80		0,99%	0,98%
BNP	129.362	EUR	62,59	8.096.767,58		5,02%	4,99%
CARREFOUR S.A.	79.339	EUR	16,57	1.314.250,54		0,82%	0,81%
EIFFAGE	37.998	EUR	97,02	3.686.565,96		2,29%	2,27%
REXEL	130.142	EUR	24,77	3.223.617,34		2,00%	1,99%
RUBIS SCA	58.082	EUR	22,50	1.306.845,00		0,81%	0,81%
SANOFI	35.870	EUR	89,76	3.219.691,20		2,00%	1,98%
SCOR	59.271	EUR	26,46	1.568.310,66		0,97%	0,97%
TOTALENERGIES SE	26.363	EUR	61,60	1.623.960,80		1,01%	1,00%
VEOLIA ENVIRON.	43.632	EUR	28,56	1.246.129,92		0,77%	0,77%
VERALLIA	47.630	EUR	34,86	1.660.381,80		1,03%	1,02%

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				32.212.191,55		19,98%	19,86%
Royaume-Uni							
3I GROUP	18.159	GBP	24,21	507.332,98		0,31%	0,31%
ANGLO AMERICAN	97.462	GBP	19,71	2.216.359,32		1,37%	1,37%
ASTRAZENECA	42.571	GBP	106,00	5.207.461,77		3,23%	3,21%
BRITISH LAND	345.576	GBP	4,00	1.593.585,71		0,99%	0,98%
DUNELM GROUP PLC	125.265	GBP	10,97	1.585.779,30		0,98%	0,98%
LEGAL	720.082	GBP	2,51	2.086.580,00		1,29%	1,29%
LLOYDS BK GROUP PLC	6.254.415	GBP	0,48	3.443.519,01		2,14%	2,12%
PHOENIX GRP	146.394	GBP	5,35	904.160,97		0,56%	0,56%
RECKITT BENCKISER	28.185	GBP	54,20	1.762.883,85		1,09%	1,09%
REDROW PLC	288.816	GBP	6,16	2.051.425,17		1,27%	1,26%
TATE AND LYLE PLC	106.391	GBP	6,59	809.089,71		0,50%	0,50%
VISTRY GROUP PLC	250.321	GBP	9,18	2.650.389,68		1,64%	1,63%
				24.818.567,47		15,39%	15,30%
Italie							
ENEL NEW	461.596	EUR	6,73	3.106.541,08		1,93%	1,92%
PIRELLI C S.P.A.	207.305	EUR	4,93	1.021.391,74		0,63%	0,63%
UNICREDIT S.P.A.	67.266	EUR	24,57	1.652.389,29		1,02%	1,02%
				5.780.322,11		3,58%	3,56%
Luxembourg (Grand-Duché)							
APERAM REG	77.258	EUR	32,88	2.540.243,04		1,58%	1,57%
				2.540.243,04		1,58%	1,57%
Pays-Bas							
ASR	45.340	EUR	42,70	1.936.018,00		1,20%	1,19%
NN GROUP N.V.	97.669	EUR	35,75	3.491.666,75		2,17%	2,15%
STELLANTIS N.V.	243.514	EUR	21,15	5.150.321,10		3,19%	3,18%
				10.578.005,85		6,56%	6,52%
Norvège							
AKER -A-	49.037	NOK	666,00	2.911.141,60		1,81%	1,79%
LEROY SEAFOOD GROUP	1.021.177	NOK	41,84	3.808.534,62		2,36%	2,35%
MOWI ASA	52.268	NOK	182,00	847.954,36		0,53%	0,52%
NORSK	424.210	NOK	68,40	2.586.438,83		1,60%	1,59%
ORKLA	1.012.908	NOK	78,84	7.118.390,76		4,41%	4,39%
TELENOR	224.154	NOK	116,60	2.329.754,99		1,44%	1,44%
YARA INTERNATIONAL	48.987	NOK	361,20	1.577.225,51		0,98%	0,97%
				21.179.440,67		13,14%	13,06%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	751.747	EUR	4,55	3.424.207,59		2,12%	2,11%
				3.424.207,59		2,12%	2,11%
Suède							
COOR SERV MNGT	414.382	SEK	43,62	1.623.655,32		1,01%	1,00%
SKANDINAVISKA	97.093	SEK	138,80	1.210.555,44		0,75%	0,75%
TELE2	330.246	SEK	86,54	2.567.212,11		1,59%	1,58%
				5.401.422,87		3,35%	3,33%
<u>Total - Actions</u>				<u>161.242.283,34</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,41%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				161.242.283,34		100,00%	99,41%
Total - portefeuille				161.242.283,34		100,00%	99,41%

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		414.528,50			0,26%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		3.328,85			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				417.857,35			0,26%
Total - Dépôts et Liquidités				417.857,35			0,26%
Créances et dettes diverses				544.534,76			0,34%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				162.204.675,45			100,00%

8.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	19,97%
ROYAUME-UNI	15,39%
NORVEGE	13,14%
BELGIQUE	13,00%
PAYS-BAS	6,56%
FINLANDE	4,96%
AUTRICHE	4,30%
ALLEMAGNE	4,29%
ESPAGNE	3,84%
ITALIE	3,58%
SUEDE	3,35%
DANEMARK	2,44%
PORTUGAL	2,12%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,58%
SUISSE	1,48%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

8.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	15,04%
BANQUES	13,01%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	8,75%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	7,49%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,96%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	6,62%
SOURCES D'ENERGIE	6,43%
PETROLE & DERIVES	5,31%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	4,29%
VEHICULES ROUTIERS	3,39%
TRANSPORT & CIRCULATION	3,16%
TELECOMMUNICATIONS	3,04%
BIOTECHNOLOGIE	2,32%
DISTRIBUTION	2,27%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,11%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	1,58%
AGRICULTURE & PECHE	1,50%
IMMOBILIER	1,48%
METAUX NON-FERREUX	1,37%
PRODUITS CHIMIQUES	1,13%
IT & INTERNET	1,09%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	1,03%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,63%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

8.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	80.723.138,51	53.071.790,27	133.794.928,78
Ventes	184.004.563,04	302.272.122,30	486.276.685,34
Total 1	264.727.701,55	355.343.912,57	620.071.614,12
Souscriptions	17.849.172,10	2.896.626,31	20.745.798,41
Remboursements	139.815.089,32	253.738.294,41	393.553.383,73
Total 2	157.664.261,42	256.634.920,72	414.299.182,14
Moyenne de référence de l'actif net total	478.351.089,08	284.043.058,13	380.398.547,45
Taux de rotation	22,38%	34,75%	54,09%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

8.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	13.425,88	15.671,38	60.333,53	10.601,26	10.527,84	60.406,95	1.371,23	11.250,83	50.527,34
B	56.350,82	78.653,10	274.300,78	51.179,76	39.923,17	285.557,37	7.672,30	182.716,59	110.513,07
E	0,00	0,00	54.942,73	1.758,34	1.758,34	54.942,73	0,00	0,00	54.942,73
F	173.015,00	135.982,00	317.715,54	336.407,77	257.319,54	396.803,77	16.950,00	216.908,54	196.845,23
J	2.318,00	182,82	9.945,75	168,00	2.141,00	0,00	259,00	8.231,76	0,00
M	79.251,23	14.074,73	139.206,90	28.598,40	52.003,74	115.801,56	7.735,34	26.944,06	96.592,84
N	5.016,00	13.064,63	41.860,43	3.451,00	13.854,28	31.457,16	251,00	7.146,83	24.561,33
P	1.587,51	593,00	994,50	934,23	625,23	1.303,51	128,00	757,00	674,50
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	0,00	0,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44,00	0,00
W	3.914,49	6.842,04	8.698,80	1.228,93	1.127,96	8.799,77	524,41	853,25	8.470,92
TOTAL			908.042,98			955.072,81			543.127,96

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	2.111.223,20	2.432.587,68	1.761.634,53	1.598.183,09	217.775,99	1.760.657,86
B	14.352.491,00	20.493.110,11	13.877.940,78	10.519.899,73	2.172.950,38	50.768.186,81
E	0,00	0,00	319.999,93	301.537,38	0,00	0,00
F	48.075.361,10	38.064.533,12	104.869.236,72	74.739.187,25	5.233.676,10	67.385.819,29
J	63.213.003,25	5.120.224,38	4.577.297,63	59.567.817,98	7.861.289,70	245.498.465,07
M	12.702.366,07	2.252.051,93	4.759.265,14	8.116.355,75	1.287.413,80	4.443.126,97
N	1.359.922,93	3.376.733,64	968.718,42	3.743.860,13	73.161,19	2.059.776,20
P	42.789.151,84	15.764.788,27	26.917.842,87	16.458.762,65	3.737.211,12	21.367.062,60
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.471,64
W	1.043.822,15	1.925.610,35	337.034,34	316.556,80	162.320,13	262.817,29
TOTAL	185.647.341,54	89.429.639,48	158.388.970,36	175.362.160,76	20.745.798,41	393.553.383,73

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		167,41		152,42		165,21
B		279,35		262,45		291,38
E		175,73		161,19		176,28
F		308,93		292,64		327,75
J		29.714,24		0,00		0,00
M		171,03		156,95		171,47
N		287,57		272,23		304,61
P		28.489,57		27.204,62		30.714,69
R		0,00		0,00		0,00
S		0,00		0,00		0,00
V		175,07		0,00		0,00
W		299,61		283,82		317,87
TOTAL	556.858.341,92		499.147.085,91		162.204.675,45	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

8.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

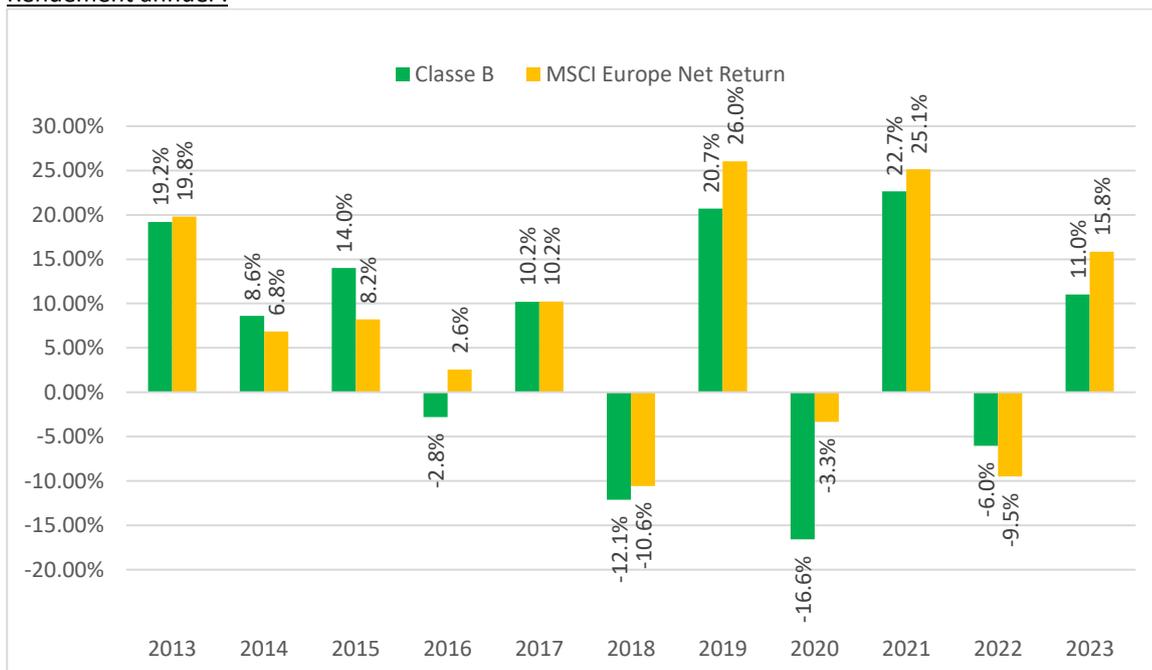
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Net Return	15,83 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)	6,46 % (en EUR)		

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	11,01 % (en EUR)	8,53 % (en EUR)	5,17 % (en EUR)	4,15 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	11,02 % (en EUR)	8,56 % (en EUR)	5,19 % (en EUR)	4,16 % (en EUR)		

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	12,00 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	6,06 % (en EUR)			

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	12,00 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	6,06 % (en EUR)	5,01 % (en EUR)		

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	11,89 % (en EUR)	9,36 % (en EUR)	5,96 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	11,89 % (en EUR)	9,38 % (en EUR)	5,98 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	12,90 % (en EUR)					

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	12,00 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	6,04 % (en EUR)	5,05 % (en EUR)		

8.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0057450265 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe B - BE0057451271 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe E - BE0948487211 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe F - BE0948486205 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe J - BE6299450765 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe L - BE0948988374 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe M - BE6299451771 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe N - BE6299452787 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe P - BE6254416504 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe V - BE6246070468 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe W - BE6246074502 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 28,52% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

8.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

8.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,07 EUR classe E 2,24 EUR classe V 2,21 EUR classe M 2,18 EUR
2020	classe A 2,78 EUR classe E 2,90 EUR classe V 2,88 EUR classe M 2,82 EUR
2021	classe A 4,95 EUR classe E 5,41 EUR classe V 5,42 EUR classe M 5,06 EUR
2022	classe A 3,71 EUR classe E 3,93 EUR classe V 3,91 EUR classe M 3,82 EUR

8.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

8.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

8.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Identifiant d'entité juridique:
549300ZQF1FX3WRV7T82

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.04%	99.41%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>).

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	4.99	France
UCB	Industrie manufacturière	4.91	Belgique
ORKLA ASA	Industrie manufacturière	4.39	Norvège
OMV AG	Industries extractives	4.27	Autriche
KBC GROEP	Activités financières et d'assurance	4.05	Belgique
KONECRANES OYJ	Industrie manufacturière	3.37	Finlande
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	3.21	Royaume-Uni
STELLANTIS	Industrie manufacturière	3.18	Italie
H. LUNDBECK A/S CLASS B	Industrie manufacturière	2.42	Danemark
FRESENIUS SE (ORD)	Industrie manufacturière	2.42	Allemagne
LEROY SEAFOOD	Industrie manufacturière	2.35	Norvège
GRIFOLS B (NEW)	Industrie manufacturière	2.30	Espagne
EIFFAGE SA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.27	France
ALD SA	Activités de services administratifs et de soutien	2.27	France
NN GROUP	Activités financières et d'assurance	2.15	Pays-Bas



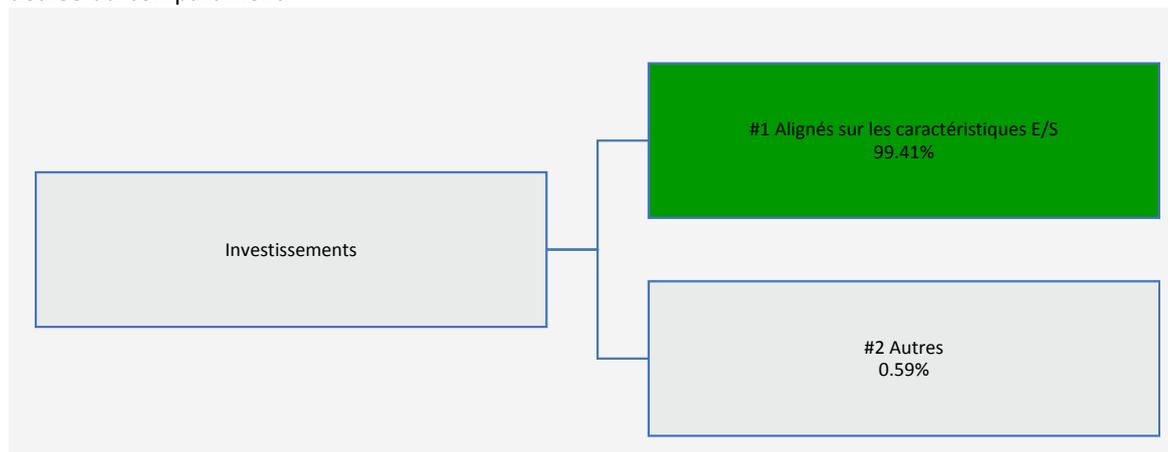
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.41% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	15.61
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	14.83
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	9.23
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	7.44
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	5.27
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	4.31
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.03
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.37
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.18
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	3.18
Information et communication	Télécommunications	3.02
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.79
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2.42
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	2.27
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	2.27
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.26
Industrie manufacturière	Métallurgie	1.59
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	1.57
Activités immobilières	Activités immobilières	1.47
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	1.37
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	1.35
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.29
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.08
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.02

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités de services administratifs et de soutien	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	1.00
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.77
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.67
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.63
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	0.11
Liquidités	Liquidités	0.59



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

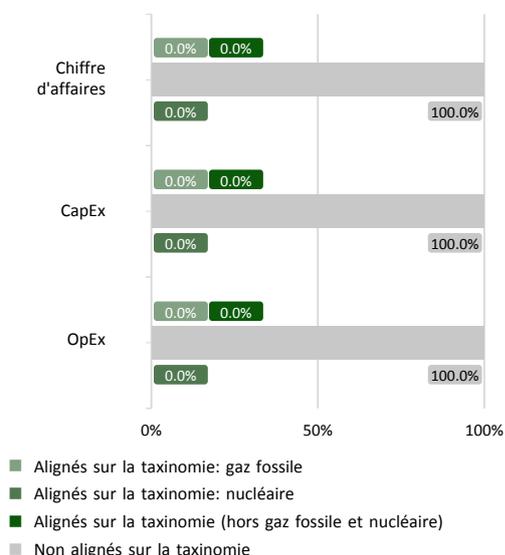
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

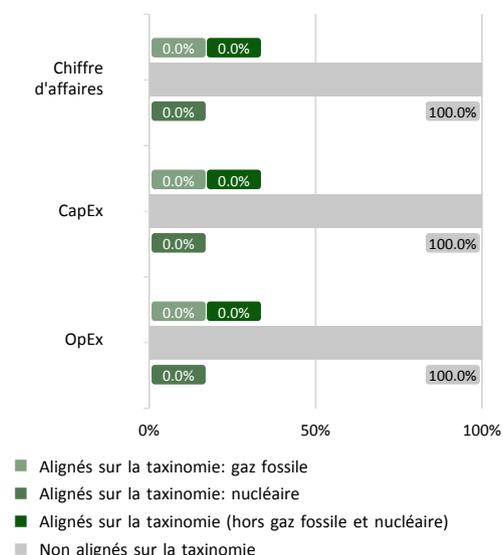
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.59 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

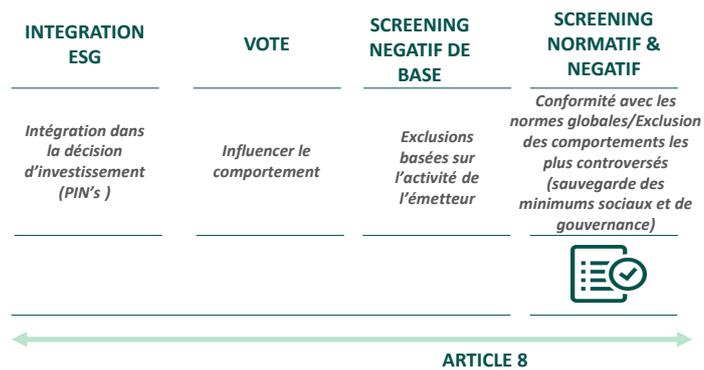
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

9.1. RAPPORT DE GESTION

9.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 31/12/2002.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

Le 18/11/2020, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities Europe par le biais d'une fusion par absorption. La fusion a pris effet le 26/11/2020.

9.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

9.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, qui sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit en actions de sociétés européennes qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG). Sont assimilées, les autres sociétés appartenant à l'univers précité qui ont en Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision. Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

9.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant des dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

9.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Malgré un premier trimestre difficile, le compartiment est parvenu à clôturer l'exercice 2023 en bénéfice. Les secteurs cycliques ont été les principaux contributeurs aux rendements. Tous les secteurs ont contribué positivement à la performance, hormis celui des soins de santé, qui est resté à la traîne. Les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et les valeurs industrielles se sont particulièrement bien comportées.

Dans le premier de ces secteurs, cette évolution s'explique principalement par les bonnes performances des valeurs liées aux semi-conducteurs BESI, ASMI et SAP. Bien que les revenus tardent encore à se redresser, les activités d'emballage de pointe ont amélioré séquentiellement leurs prises de commandes vers la fin de l'année. BESI, en particulier, a vu son carnet de commandes s'étoffer pour les applications informatiques, hybrides et photoniques, augmentation partiellement compensée par une baisse de la demande pour les applications automobiles et industrielles.

Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Ferrari a continué d'afficher de bons résultats, se traduisant à la fois par une demande et une rentabilité solides, grâce à la robuste dynamique de son modèle. Stellantis, l'autre grand contributeur, a également enregistré de très nombreuses commandes l'année dernière. Dans le secteur industriel, Schneider, Kingspan et Safran ont été les principaux artisans des rendements positifs. Schneider a réussi à repositionner ses produits et services autour de trois mégatendances : i) l'électrification, ii) la numérisation et ii) l'automatisation, qui sont les principaux moteurs de la décarbonation. Kingspan a également bénéficié des tendances en matière de durabilité, tandis que le contexte géopolitique de l'an dernier a soutenu de meilleures ventes que prévu dans les domaines de la propulsion, de l'équipement et des intérieurs. Les indicateurs clés de performance du marché de l'après-vente commerciale ont également été particulièrement satisfaisants. Dans le secteur de la consommation de base, Beiersdorf a enregistré des rendements élevés suite à un redressement réussi en se concentrant sur ses catégories les plus intéressantes.

Les soins de santé ont joué en défaveur de la performance, avec pour principal point noir le déstockage dans le secteur du biotraitement suite à une demande liée à la production moindre que prévu de la part de certains clients, mais aussi un déstockage dont la durée et l'ampleur se sont avérées plus importantes que prévu.

Quelques positions ont évolué en 2023. Nous avons ouvert des positions dans Publicis, Adidas et Ferrari. Nous apprécions l'exposition singulière de Publicis aux médias et à la technologie ainsi que son leadership américain dans la catégorie de l'expérience consommateur grâce à son impressionnante stratégie d'intégration des données. L'amélioration de la notoriété de la marque Adidas et les efforts déployés avec les détaillants ont permis d'améliorer les tendances, qui sont passées de négatives à positives au cours de l'année, ainsi que les ventes. Nous avons ouvert une position sur Ferrari en raison de la forte dynamique de son modèle et de la demande.

Ajouts notables en 2023 : Intesa, Getlink, Prysmian, Reply, DSM, EDP.

Désinvestissements notables en 2023 : Puma, Neste, Kerry, Hannover Rueck, Sampo, Worldline, ALD, Teleperformance, Dassault systèmes, Infineon, UPM, Hera.

9.1.6. Politique future

Les indicateurs de croissance européens, bien que stables et exempts de signes de détérioration, restent modérés. L'impact positif global de la baisse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie est à souligner. Malgré les effets perturbateurs du cycle de resserrement monétaire en cours sur différents segments du marché, il a simultanément élargi l'éventail des opportunités de sélection de titres. Pour autant, l'importance des risques de refinancement persiste, et les entreprises de moindre qualité devraient être confrontées à des difficultés accrues, malgré une baisse des taux par rapport à leur niveau record.

Nous continuons à prévoir un ralentissement économique en douceur. L'évolution de l'agenda politique, avec une réorientation vers le niveau local, devrait permettre de mieux cerner le taux de croissance potentiel à moyen terme de la région. Les discussions avec les entreprises de tous les secteurs révèlent des stades avancés de déstockage, tandis que celles qui s'alignent sur les tendances structurelles se montrent optimistes pour leur avenir.

Dans ce contexte, notre approche d'investissement maintient un horizon de moyen à long terme. En tant que fonds d'actions européen durable, notre objectif est d'être leader dans notre catégorie. Nous respectons scrupuleusement notre profil ESG, en excluant les entreprises controversées et celles qui se classent dans les 10% inférieurs de leur secteur sur la base des scores ESG. Nous nous concentrons sur les entreprises de la zone euro dont le modèle économique est solide, en évitant délibérément les domaines en cours de disruption.

9.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

9.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.668.368.735,77	1.735.549.021,48
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.633.556.321,38	1.685.703.893,06
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.633.556.321,38	1.685.703.893,06
a.	Actions	1.633.556.321,38	1.685.703.893,06
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	126.045,64	-67.469,58
A.	Créances	3.536.349,48	3.918.429,10
a.	Montants à recevoir	3.238.046,02	3.464.370,97
b.	Avoirs fiscaux	298.303,46	314.582,22
d.	Autres		139.475,91
B.	Dettes	-3.410.303,84	-3.985.898,68
a.	Montants à payer (-)	-226.148,53	-795.109,78
e.	Autres (-)	-3.184.155,31	-3.190.788,90
V.	Dépôts et liquidités	34.686.368,75	49.912.598,00
A.	Avoirs bancaires à vue	34.686.368,75	49.912.598,00
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.668.368.735,77	1.735.549.021,48
A.	Capital	1.186.543.676,14	1.449.498.862,38
B.	Participations au résultat	-5.194.528,11	-584.006,85
C.	Résultat reporté	284.224.042,76	579.951.274,74
D.	Résultat de l'exercice	202.795.544,98	-293.317.108,79

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

9.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	183.111.551,51	-312.985.219,94
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	183.322.277,51	-312.374.621,76
a.	Actions	183.322.277,51	-312.374.621,76
	Gain réalisé	121.602.611,17	86.753.185,97
	Perte réalisée	-100.930.864,35	-51.985.577,72
	Gain/Perte non-réalisé	162.650.530,69	-347.142.230,01
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-210.726,00	-610.598,18
a.	Instruments financiers dérivés	-570,52	
ii.	Contrats à terme	-570,52	
	Gain /Perte réalisée	-570,52	
b.	Autres positions et opérations de change	-210.155,48	-610.598,18
iv.	Autres	-210.155,48	-610.598,18
	Gain /Perte réalisée	-210.155,48	-610.598,18
II.	Produits et charges des placements	35.765.892,34	36.025.868,98
A.	Dividendes	38.123.675,48	40.534.288,23
B.	Intérêts (+/-)	2.599.849,36	265.800,16
b.	Dépôts et liquidités	2.599.849,36	265.800,16
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.230.412,37	-299.624,97
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-3.727.223,26	-4.474.598,21
	D'origine belge	-905.766,41	-1.769.394,61
	D'origine étrangère	-2.821.456,85	-2.705.203,60
F.	Autres produits provenant des placements	3,13	3,77
III.	Autres produits		0,95
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,95
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-16.081.898,87	-16.357.758,78
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.628.816,15	-2.808.342,26
B.	Charges financières (-)		2,46
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-767.062,15	-761.918,24
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-12.211.769,68	-12.465.566,32
a.	Gestion financière	-11.425.844,57	-11.673.061,27
	Classe A (Dis)	-376.735,70	-354.333,35
	Classe B (Cap)	-1.820.817,25	-1.792.741,28
	Classe E (Dis)	-213.060,17	-191.654,62
	Classe F (Cap)	-3.961.863,25	-5.097.387,67
	Classe F LC (Cap)	-32,70	-31,13
	Classe J (Cap)	-2.798.830,60	-2.677.979,47
	Classe L (Cap)	-771,28	-732,22
	Classe M (Dis)	-102.587,36	-72.390,54
	Classe N (Cap)	-174.943,24	-211.933,33
	Classe V (Dis)	-185.383,91	-213.478,80
	Classe W (Cap)	-1.790.819,11	-1.060.398,86
b.	Gestion administrative et comptable	-785.925,11	-792.505,05
E.	Frais administratifs (-)	-74.227,35	-77.504,97
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-15.000,00	-3.989,80
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-196,88	-775,18
H.	Services et biens divers (-)	-91.545,47	-104.584,56
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-110.289,50	-62.974,49
	Classe A (Dis)	-8.996,08	-6.248,50
	Classe B (Cap)	-47.372,86	-27.647,30
	Classe E (Dis)	-501,41	-183,23
	Classe F (Cap)	-22.165,92	-13.255,35
	Classe F LC (Cap)	-0,75	-0,50
	Classe J (Cap)	-5.417,92	-577,79
	Classe L (Cap)	-0,24	-0,03
	Classe M (Dis)	-14.790,05	-9.573,51

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe N (Cap)	-6.180,33	-5.341,48
	Classe P (Cap)	-930,13	-140,48
	Classe V (Dis)	-2.018,52	-34,85
	Classe W (Cap)	-1.915,29	28,53
K.	Autres charges (-)	-182.991,69	-72.105,42
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		19.683.993,47	19.668.111,15
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	202.795.544,98	-293.317.108,79
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	202.795.544,98	-293.317.108,79

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	481.825.059,63	286.050.159,10
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	284.224.042,76	579.951.274,74
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	202.795.544,98	-293.317.108,79
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-5.194.528,11	-584.006,85
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-480.414.322,59	-284.224.042,76
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.410.737,04	-1.826.116,34

9.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
KBC	489.250	EUR	58,72	28.728.760,00		1,76%	1,72%
UCB	82.500	EUR	78,90	6.509.250,00		0,40%	0,39%
				35.238.010,00		2,16%	2,11%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	240.000	EUR	92,00	22.080.000,00		1,35%	1,32%
LONZA-NOM- NEW	22.500	CHF	353,70	8.560.019,36		0,52%	0,51%
NESTLE NOM	544.512	CHF	97,51	57.110.213,10		3,50%	3,42%
ROCHE HOLDING -GE-	111.750	CHF	244,50	29.388.915,78		1,80%	1,76%
SIG GROUP AG	150.000	CHF	19,35	3.121.974,83		0,19%	0,19%
SIKA AG	47.500	CHF	273,70	13.983.811,98		0,86%	0,84%
STRAUMANN HLDG	130.000	CHF	135,60	18.960.955,15		1,16%	1,14%
TECAN GROUP S.A.	28.750	CHF	343,40	10.619.285,79		0,65%	0,64%
				163.825.175,99		10,03%	9,82%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	255.000	EUR	184,16	46.960.800,00		2,87%	2,81%
BEIERSDORF	472.500	EUR	135,70	64.118.250,00		3,93%	3,84%
DEUTSCHE BOERSE	170.500	EUR	186,50	31.798.250,00		1,95%	1,91%
HANNOVER RUECK SE	83.429	EUR	216,30	18.045.692,70		1,10%	1,08%
MERCK	35.089	EUR	144,10	5.056.324,90		0,31%	0,30%
MUNCHENER-NOM	95.000	EUR	375,10	35.634.500,00		2,18%	2,14%
SAP SE	497.500	EUR	139,48	69.391.300,00		4,25%	4,16%
				271.005.117,60		16,59%	16,24%
Danemark							
COLOPLAST AS B	175.000	DKK	772,00	18.123.159,69		1,11%	1,09%
DSV AS	270.000	DKK	1.185,50	42.938.205,54		2,63%	2,57%
NOVO NORDISK B	891.000	DKK	698,10	83.439.925,97		5,11%	5,00%
				144.501.291,20		8,85%	8,66%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	450.000	EUR	64,88	29.196.000,00		1,79%	1,75%
CELLNEX TELECOM	700.000	EUR	35,66	24.962.000,00		1,53%	1,50%
IBERDROLA S.A.	1.853.807	EUR	11,87	22.004.689,09		1,35%	1,32%
				76.162.689,09		4,66%	4,57%
France							
AIR LIQUIDE	285.000	EUR	176,12	50.194.200,00		3,07%	3,01%
ALTEN S.A.	39.680	EUR	134,60	5.340.928,00		0,33%	0,32%
BNP	617.000	EUR	62,59	38.618.030,00		2,36%	2,31%
DASSAULT SYSTEMES SE	320.000	EUR	44,23	14.155.200,00		0,87%	0,85%
L'OREAL	141.873	EUR	450,65	63.935.067,45		3,91%	3,83%
LVMH MOET HENNESSY	45.193	EUR	733,60	33.153.584,80		2,03%	1,99%
PUBLICIS NEW	250.000	EUR	84,00	21.000.000,00		1,29%	1,26%
SCHNEIDER ELECTRIC	412.500	EUR	181,78	74.984.250,00		4,59%	4,49%
				301.381.260,25		18,45%	18,06%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	580.000	GBP	106,00	70.948.012,23		4,34%	4,25%
BEAZLEY PLC	2.800.000	GBP	5,22	16.866.885,93		1,03%	1,01%
COMPASS GROUP	1.525.000	GBP	21,46	37.766.430,10		2,31%	2,26%
CRODA INTERNATIONAL	205.000	GBP	50,50	11.946.800,53		0,73%	0,72%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
INTERCONT HOTELS	139.020	GBP	70,90	11.374.436,56		0,70%	0,68%
LONDON STOCK EXCHANGE	308.750	GBP	92,74	33.043.073,11		2,02%	1,98%
ROTORK	4.605.000	GBP	3,24	17.196.676,48		1,05%	1,03%
SPIRAX SARCO ENG	90.000	GBP	105,05	10.910.507,18		0,67%	0,65%
				210.052.822,12		12,86%	12,59%
Irlande							
KERRY	75.000	EUR	78,66	5.899.500,00		0,36%	0,35%
KINGSPAN GROUP PLC	296.590	EUR	78,40	23.252.656,00		1,42%	1,39%
				29.152.156,00		1,78%	1,75%
Italie							
FINECOBANK S.P.A.	1.489.611	EUR	13,59	20.236.365,44		1,24%	1,21%
INTESA SANPAOLO	3.300.000	EUR	2,64	8.723.550,00		0,53%	0,52%
MEDIOBANCA	1.075.000	EUR	11,21	12.045.375,00		0,74%	0,72%
MONCLER S.P.A.	227.500	EUR	55,70	12.671.750,00		0,78%	0,76%
REPLY S.P.A.	43.111	EUR	119,50	5.151.764,50		0,32%	0,31%
				58.828.804,94		3,60%	3,53%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	75.000	EUR	469,95	35.246.250,00		2,16%	2,11%
ASML HOLDING N.V.	62.500	EUR	681,70	42.606.250,00		2,61%	2,55%
BESI	155.000	EUR	136,45	21.149.750,00		1,29%	1,27%
IMCD N.V.	182.500	EUR	157,55	28.752.875,00		1,76%	1,72%
KPN NEW	11.689.001	EUR	3,12	36.446.305,12		2,23%	2,18%
				164.201.430,12		10,05%	9,84%
Norvège							
DNB BANK ASA	1.410.000	NOK	216,00	27.148.014,44		1,66%	1,63%
MOWI ASA	891.628	NOK	182,00	14.465.061,82		0,89%	0,87%
NORSK	2.370.000	NOK	68,40	14.450.060,17		0,88%	0,87%
				56.063.136,43		3,43%	3,36%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	5.750.000	EUR	4,55	26.191.250,00		1,60%	1,57%
				26.191.250,00		1,60%	1,57%
Suède							
ATLAS COPCO A	3.100.000	SEK	173,55	48.327.419,72		2,96%	2,90%
BOLIDEN AB PUBL AK	242.500	SEK	314,50	6.850.774,76		0,42%	0,41%
EPIROC AB A	2.300.000	SEK	202,20	41.774.983,16		2,56%	2,50%
				96.953.177,64		5,94%	5,81%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.633.556.321,38</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,91%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.633.556.321,38		100,00%	97,91%
Total - portefeuille				1.633.556.321,38		100,00%	97,91%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		34.588.143,99			2,07%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		98.224,76			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				34.686.368,75			2,08%
Total - Dépôts et Liquidités				34.686.368,75			2,08%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Créances et dettes diverses				126.045,64			0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.668.368.735,77			100,00%

9.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	18,45%
ALLEMAGNE	16,59%
ROYAUME-UNI	12,86%
PAYS-BAS	10,05%
SUISSE	10,03%
DANEMARK	8,85%
SUEDE	5,94%
ESPAGNE	4,66%
ITALIE	3,60%
NORVEGE	3,43%
BELGIQUE	2,16%
IRLANDE	1,78%
PORTUGAL	1,60%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

9.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	22,72%
IT & INTERNET	7,54%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,11%
BANQUES	7,06%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,75%
CONSTRUCTION MECANIQUE	6,18%
TEXTILE & HABILLEMENT	5,68%
PRODUITS CHIMIQUES	5,18%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	4,59%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,32%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,86%
SOURCES D'ENERGIE	3,83%
TELECOMMUNICATIONS	3,76%
LOISIRS & TOURISME	3,01%
TRANSPORT & CIRCULATION	2,63%
SERVICES DIVERS	1,76%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,42%
DIFFUSION & EDITION	1,29%
AGRICULTURE & PECHE	0,89%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,42%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

9.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	293.712.639,65	263.265.386,02	556.978.025,67
Ventes	341.605.177,78	450.829.287,68	792.434.465,46
Total 1	635.317.817,43	714.094.673,70	1.349.412.491,13
Souscriptions	265.353.164,97	143.801.242,66	409.154.407,63
Remboursements	335.975.541,54	341.287.584,24	677.263.125,78
Total 2	601.328.706,51	485.088.826,90	1.086.417.533,41
Moyenne de référence de l'actif net total	1.806.792.252,43	1.686.722.354,20	1.746.263.865,38
Taux de rotation	1,88%	13,58%	15,06%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

9.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	32.462,96	12.170,84	85.765,24	19.386,31	20.669,19	84.482,37	16.099,08	14.027,58	86.553,87
B	179.825,50	97.654,34	304.100,28	98.823,44	111.462,06	291.461,66	62.838,42	83.965,86	270.334,22
E	107.322,64	46.323,87	89.880,76	2.525,01	3.631,00	88.774,77	20.894,75	6.972,15	102.697,37
F	826.455,68	600.452,71	1.650.157,09	836.406,05	1.108.316,41	1.378.246,73	210.528,81	566.958,53	1.021.817,01
F LC	1.314,91	314,91	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	5.911,00	83,00	14.257,00	4.931,00	734,00	18.454,00	971,00	2.193,00	17.232,00
L	115,35	0,00	115,35	0,00	31,27	84,09	0,00	0,00	84,09
M	16.123,00	8.259,30	33.412,05	14.753,39	5.281,37	42.884,07	8.601,61	1.537,48	49.948,19
N	32.026,44	26.922,40	72.590,86	31.965,30	45.214,76	59.341,40	4.060,73	15.743,23	47.658,90
P	701,88	1.047,88	3.395,92	473,00	1.578,95	2.289,96	873,00	284,00	2.878,96
V	43.154,00	25.665,00	92.567,43	56.441,00	66.189,28	82.819,15	35.990,81	71.108,79	47.701,17
W	280.488,33	89.914,11	329.075,12	518.651,84	287.456,66	560.270,31	466.474,12	649.432,86	377.311,57
TOTAL			2.676.317,12			2.610.108,50			2.025.217,35

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	8.854.535,16	3.430.477,67	5.191.317,22	5.498.795,20	4.324.885,88	3.743.584,37
B	69.543.668,61	37.179.116,69	37.991.899,81	42.264.883,31	24.504.995,39	32.196.149,19
E	28.144.140,02	13.827.108,01	682.848,61	1.021.417,84	5.942.226,31	1.941.283,64
F	357.432.880,69	250.282.180,34	354.918.944,66	464.234.775,95	91.225.372,05	244.459.170,95
F LC	6.803,36	1.826,48	0,00	0,00	0,00	0,00
J	213.461.761,82	2.913.741,19	189.820.154,03	26.954.379,05	37.819.492,56	85.618.591,78
L	43.764,56	0,00	0,00	12.066,67	0,00	0,00
M	4.618.537,92	2.312.223,90	3.903.141,03	1.458.771,28	2.370.524,98	417.071,35
N	12.939.835,08	11.133.495,71	12.548.667,18	18.053.148,95	1.641.512,17	6.389.457,33
P	30.052.589,11	41.362.104,96	18.210.066,35	65.067.403,37	36.739.886,12	11.971.122,74
V	11.994.603,64	7.053.716,38	15.830.709,77	17.265.248,86	9.816.526,38	19.358.639,76
W	110.714.476,92	36.558.839,28	205.831.948,88	115.386.058,81	194.768.985,79	271.168.054,67
TOTAL	847.807.596,89	406.054.830,61	844.929.697,54	757.216.949,29	409.154.407,63	677.263.125,78

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		307,17		255,24		278,54
B		427,72		361,85		403,01
E		314,12		262,94		288,44
F		472,74		403,25		452,89
F LC		5,90		5,05		5,68
J		42.165,37		36.111,72		40.721,71
L	1.942.703.174,62	426,07	1.735.549.021,48	358,28	1.668.368.735,77	396,04
M		311,39		260,64		285,61
N		441,25		376,31		422,54
P		45.867,11		39.439,30		44.652,27
V		309,87		259,38		284,53
W		455,43		388,49		436,33
TOTAL	1.942.703.174,62		1.735.549.021,48		1.668.368.735,77	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

9.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

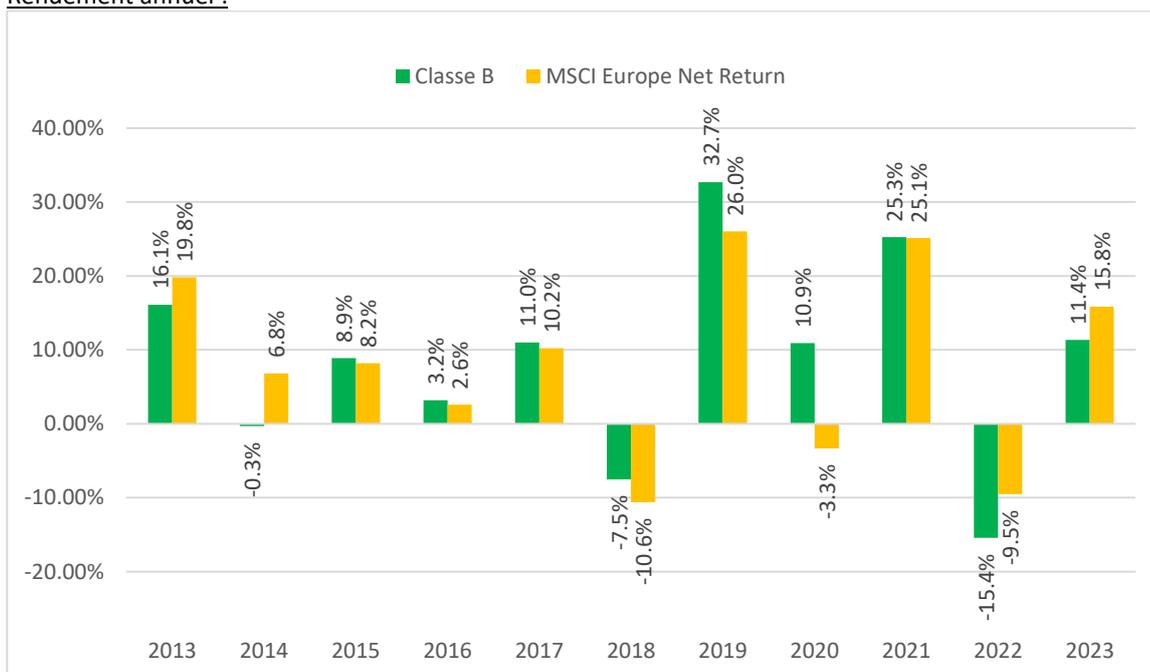
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Net Return	15,83 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)	6,46 % (en EUR)	31/12/2002	6,81 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	11,38 % (en EUR)	5,68 % (en EUR)	11,66 % (en EUR)	7,18 % (en EUR)	07/01/2003	6,84 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	11,37 % (en EUR)	5,68 % (en EUR)	11,67 % (en EUR)	7,17 % (en EUR)	31/12/2002	6,86 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	12,31 % (en EUR)	6,55 % (en EUR)	12,60 % (en EUR)		31/12/2017	9,13 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	12,31 % (en EUR)	6,55 % (en EUR)	12,60 % (en EUR)	8,05 % (en EUR)	08/12/2008	9,11 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	12,48 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	12,77 % (en EUR)	6,97 % (en EUR)	13,04 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	10,54 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	12,19 % (en EUR)	6,44 % (en EUR)	12,47 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	12,29 % (en EUR)	6,53 % (en EUR)	12,54 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	13,22 % (en EUR)	7,40 % (en EUR)	13,48 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	12,31 % (en EUR)	6,55 % (en EUR)	12,56 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	12,31 % (en EUR)	6,55 % (en EUR)	12,54 % (en EUR)	7,98 % (en EUR)		

9.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0940001713 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B - BE0940002729 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B LC - BE6321384883 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe E - BE0948493276 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F - BE0948492260 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F LC - BE6321385898 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe J - BE6299492213 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe L - BE0948990396 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe M - BE6299493229 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe N - BE6299494235 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe P - BE6254417510 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe V - BE6246076523 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe W - BE6246078545 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 20,57% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

9.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

9.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,87 EUR classe E 4,90 EUR classe V 4,63 EUR classe M 4,57 EUR
2020	classe A 2,49 EUR classe E 2,93 EUR classe V 2,87 EUR classe M 2,51 EUR
2021	classe A 5,06 EUR classe E 5,46 EUR classe V 5,39 EUR classe M 5,13 EUR
2022	classe A 5,41 EUR classe E 6,43 EUR classe V 6,34 EUR classe M 6,37 EUR

9.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

9.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 02/01/2023 et 10/03/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 30% dans des actifs ayant un objectif social. Au 01/02/2023, l'investissement était de 27,50%. Le dépassement a été clos après adaptation des positions.

Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 21/04/2023 et 15/05/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 30% dans des actifs ayant un objectif social. Au 21/04/2023, l'investissement était de 29,65%. Le dépassement a été clos après adaptation du prospectus.

9.11.4. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

9.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300SV5DKMF2R17Y04

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 91.27% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset->

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence: 62.22 contre 61.57 (au 31.12.2023);

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 623.40 tCO2e/M revenue contre 1181.64 tCO2e/M revenue (au 31.12.2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	0	97.91%
Investissement Durable	81.47%	91.27%
Autres investissement Environnemental	52.05%	59.14%
Social	77.41%	29.5%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 60.69 Benchmark : 60.33	Compartiment : 62.22 Benchmark : 61.57
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 718.18 Benchmark : 1125.27	Compartiment : 623.4 Benchmark : 1181.64

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 91.27% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 2.39% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 59.14% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 29.5% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 68.75% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 68.75% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NOVO NORDISK B	Industrie manufacturière	5.00	Danemark
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	4.49	France
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	4.25	Royaume-Uni
SAP AG	Information et communication	4.16	Allemagne
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.84	Allemagne
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	3.83	France
NESTLE (NOM)	Industrie manufacturière	3.42	Suisse
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	3.01	France
ATLAS COPCO A	Industrie manufacturière	2.90	Suède
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	2.81	Allemagne
DSV	Transports et entreposage	2.57	Danemark
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	2.55	Pays-Bas
EPIROC -A-	Industrie manufacturière	2.50	Suède
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	2.31	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
COMPASS GROUP PLC	Hébergement et restauration	2.26	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.91% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

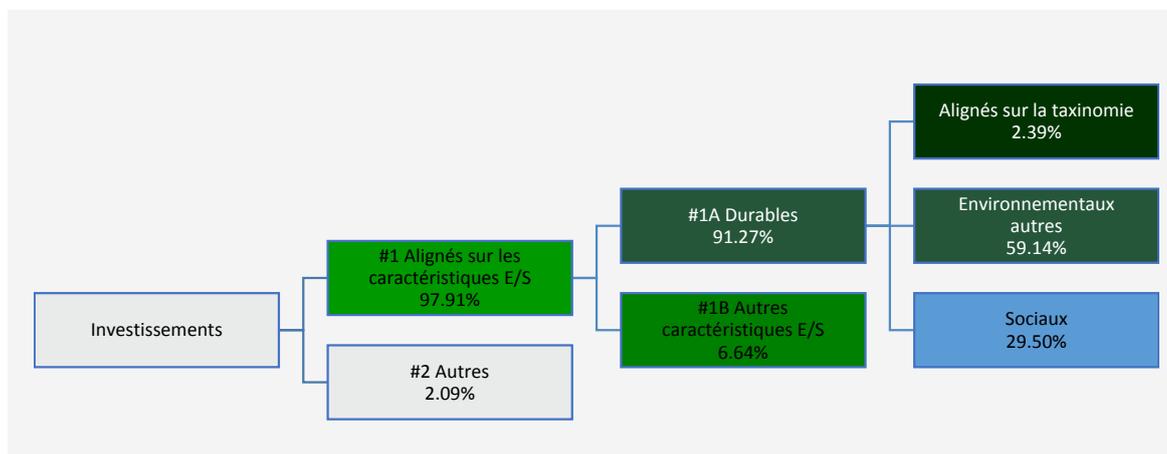
Le Compartiment a investi 91.27% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	13.55
Industrie manufacturière	Industrie chimique	12.24
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	10.47
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	8.12
Information et communication	Édition	5.01
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.64
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	4.49
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.23
Information et communication	Télécommunications	3.68
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.19
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.89
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	2.81
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.75
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	2.57
Hébergement et restauration	Restauration	2.26
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.22

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Services d'information	1.98
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.91
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.75
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.72
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.39
Industrie manufacturière	Métallurgie	1.28
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	1.26
Hébergement et restauration	Hébergement	0.68
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.32
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.31
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.19
Liquidités	Liquidités	2.09



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 2.39% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

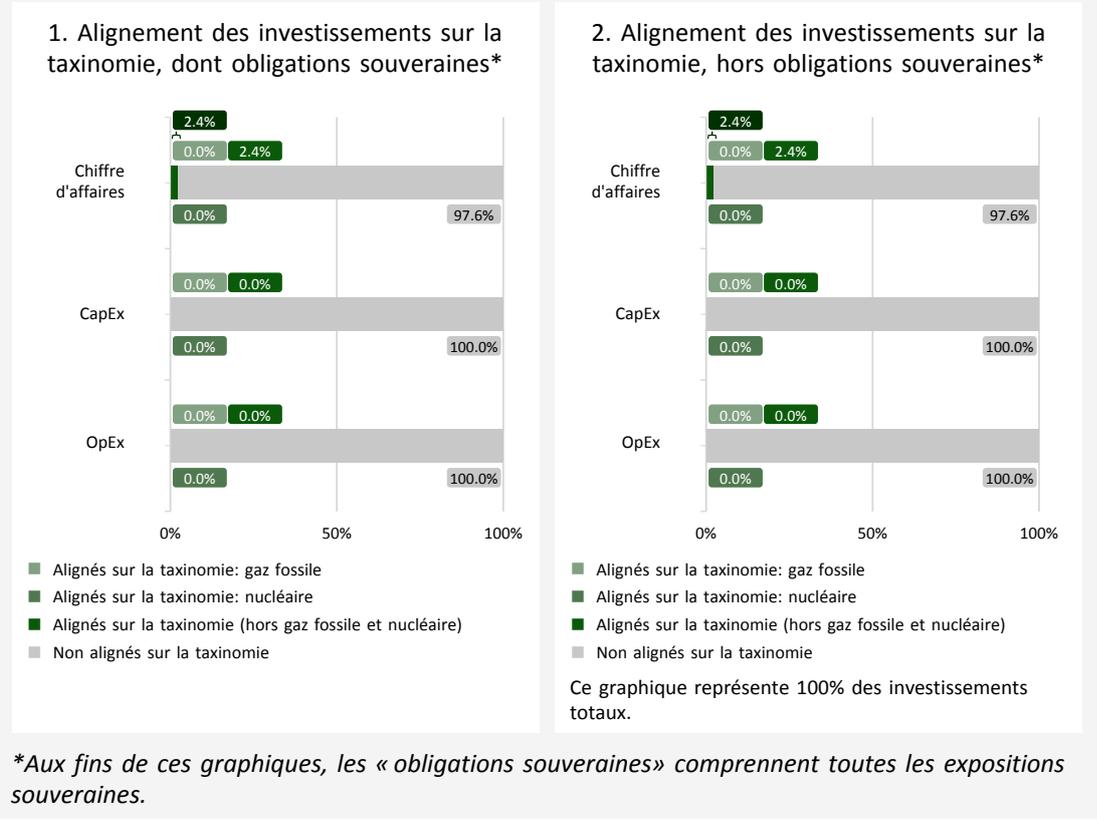
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
 Activités transitoires : 0.051%
 Activités habilitantes : N/A

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.99%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	2.39%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 59.14% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 29.50% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.09% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

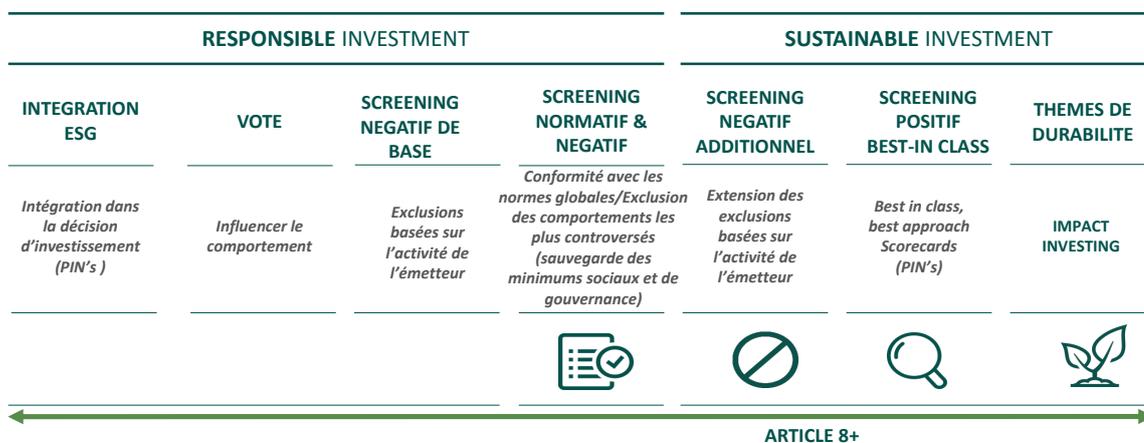
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

10.1. RAPPORT DE GESTION

10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 02/10/2006.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

10.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés, qui sont sélectionnés sur base des thématiques liées à l'acronyme NEWGEMS (en anglais : Nanotechnology, Ecology, Well-being, Generation Z, E-society, Manufacturing 4.0, Security - tendances et thèmes d'activités liés à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité - voir politique de placement ci-dessous). Ces sociétés sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés dites « du futur » sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés. Ces sociétés « du futur » sont identifiées par l'acronyme NEWGEMS (en anglais: Nanotechnology, Ecology, Well-being, Generation Z, E-society, Manufacturing 4.0, Security), et regroupent des tendances et thèmes d'activités liées à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité ; activités qui peuvent se définir comme suit (mais sans être exhaustives).

- « **Nanotechnology** » : La nanotechnologie englobe les entreprises opérant à un niveau nanométrique (production de puces semiconductrices, smartphones, machines industrielles, dispositifs médicaux, etc. qui nécessitent une miniaturisation plus complexe) et les sociétés qui permettent ces avancées.

- « **Ecology** » : L'écologie englobe les sociétés dont l'activité a trait à l'environnement et à la protection de l'environnement.

- « **Well-being** » : Le bien-être englobe toute société dont l'activité vise le bien-être des humains et des animaux.

- « **Generation Z** » : La génération Z se réfère à la génération issue après les millénaires. Le gestionnaire investira ici dans des entreprises qui facilitent le mode de vie de cette génération (le mobil, les médias sociaux, les activités en ligne, etc, ..).

- « **E-society** » : L'E-Society englobe toute entreprise de commerce électronique, de numérisation et de cloud computing et/ou qui offre ce type de services.

- « **Manufacturing 4.0** » : L'industrie 4.0 englobe toute société qui a trait à la nouvelle révolution industrielle, la robotique, l'automatisation, le big data, l'internet des objets et l'intelligence artificielle.

- « **Security** » : La sécurité englobe toute société qui a trait à la cyber sécurité et à la sécurité physique.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

10.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: MSCI World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions des grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

10.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Début 2023, les investisseurs craignaient qu'une récession affecte les cours. Or, en réalité, il est difficile de prévoir une récession. Contrairement à leurs attentes, les rendements élevés du marché ont bénéficié de l'influence de divers catalyseurs. Ignorant l'actualité macroéconomique, c'est l'émergence de technologies de rupture qui a présidé à

l'essor des actions. Ce phénomène souligne une conviction que nous maintenons depuis la conception de notre stratégie : l'innovation est un levier clé de la performance du marché boursier.

Deux avancées technologiques ont dominé l'actualité. L'IA générative a fait une entrée remarquable à la fin de l'année dernière avec les débuts de ChatGPT, s'intégrant rapidement à bon nombre de nos vies professionnelles. Plus avant dans l'année, le GLP-1, médicament initialement développé pour la gestion du diabète, a donné des résultats cliniques impressionnants en démontrant une perte de poids significative et une amélioration (potentielle) des comorbidités telles que les maladies cardiaques et l'apnée du sommeil. Ces innovations ne sont pas seulement des jalons pour l'humanité ; elles ont également généré des centaines de milliards de valeur boursière.

Le rendement du marché n'a jamais été aussi concentré sur une poignée d'actions, et la dispersion des rendements des actifs est exceptionnelle. Les « Magnificent Seven » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla) ont été à l'origine de la plupart des rendements boursiers, tandis que de nombreuses autres grandes capitalisations, et surtout des petites, enregistraient des performances nettement inférieures.

Cette année, environ un cinquième de notre portefeuille a été investi dans des entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 10 milliards d'euros, et un autre cinquième dans des capitalisations inférieures à 30 milliards. La première catégorie a enregistré des rendements stables au cours de l'année, ce qui a réduit de près de 7 points de pourcentage notre performance pour 2023. Heureusement, notre sélection de titres dans les grandes capitalisations a été exceptionnelle. En moyenne, les capitalisations supérieures à 200 milliards d'euros ont enregistré un rendement de 62%, en grande partie grâce à la performance remarquable de Nvidia, dont nous avons considérablement élargi la participation fin 2023. Amazon, Microsoft et Alphabet ont également fourni des contributions substantielles. Ce succès réaffirme l'efficacité de notre « approche en haltère ».

L'envolée des grandes capitalisations technologiques a été alimentée par les attentes élevées suscitées par l'IA générative. Nous avons été les premiers à soutenir cette tendance et nous restons convaincus de son potentiel révolutionnaire. Nous avons observé une adoption rapide parmi les développeurs et les créateurs visuels, avec des gains de productivité allant jusqu'à 50%, et nous prévoyons que l'introduction récente de Microsoft Copilot amplifiera encore l'enthousiasme que suscite cette technologie.

En tant qu'investisseurs axés sur l'innovation, nous nous appuyons sur ces développements tout en étant conscients de la rapidité des changements dans ce secteur, ce qui nous permet de rester agiles. À l'heure actuelle, nous estimons que l'IA générative renforcera l'avantage concurrentiel des grandes entreprises technologiques. Très gourmande en calcul, elle nécessite donc beaucoup d'infrastructures et d'argent, deux choses dont les grandes entreprises technologiques disposent en abondance. Par conséquent, nous avons augmenté notre exposition à ces sociétés. Pour l'instant, nous nous concentrons sur les « quinquilliers » de la course à l'IA, à savoir les sociétés de semi-conducteurs et les fournisseurs d'infrastructures en nuage. Nous avons notamment augmenté nos positions dans les semi-conducteurs à la fin de l'année dernière, en investissant entre autres dans des pionniers tels que BE Semiconductor et ASM International.

Nous constatons que les éditeurs de logiciels commencent à intégrer l'IA générative dans leurs offres. Nous avons observé que de nombreux acteurs de ce secteur bien établis, tels qu'Adobe, ServiceNow, Synopsys, CrowdStrike et Datadog, adoptent rapidement cette technologie. Notre position substantielle dans ces entreprises a été le principal contributeur à la performance de cette année.

En ce qui concerne le GLP-1, médicament favorisant la perte de poids, nous n'avons pas de positions dans Eli Lilly ou Novo Nordisk. En outre, certaines de nos participations ont essuyé des revers lorsque les essais cliniques ont révélé des résultats positifs pour ces médicaments dans d'autres pathologies, comme les troubles cardiovasculaires, l'apnée du sommeil ou les lésions orthopédiques, ce qui a affecté les entreprises de notre portefeuille qui fournissent des dispositifs médicaux pour ces utilisations (par exemple, Edwards, Inspire, Paragon28). Malgré la vague de ventes, nous pensons que le potentiel à long terme de ces sociétés demeure intact et nous avons donc renforcé nos positions, notamment en réintégrant Dexcom, le fabricant de dispositifs de surveillance du glucose en continu, que nous estimions injustement pénalisé.

Les répercussions ont dépassé le secteur des soins de santé et ont touché les grandes entreprises alimentaires, car les médicaments amaigrissants pourraient réduire la consommation globale de calories. Nous avons constaté un net recul des valeurs liées à l'alimentation malsaine, ce qui nous a été relativement bénéfique puisque nous n'en détenons pas. Cependant, nos sociétés d'ingrédients, qui fournissent de nombreuses entreprises alimentaires, ont également connu de sérieuses difficultés.

L'un de nos revirements stratégiques a consisté à réduire notre exposition au secteur des technologies propres (« cleantech »), telles que les fabricants de systèmes photovoltaïques et de pompes à chaleur (Enphase, Nibe, etc.), en anticipant l'impact potentiel de la hausse des taux d'intérêt sur la croissance des ventes et en raison des survalorisations par les fonds et les ETF spécialisés dans ce domaine. Cette décision s'est avérée prudente, car beaucoup de ces titres ont chuté cette année. Notre décision de réduire notre exposition aux technologies propres tout en augmentant notre participation dans les sociétés de semi-conducteurs en début d'année illustre les avantages d'une stratégie multithématique flexible.

Enfin, l'exposition à la chaîne de valeur du développement et de la production biopharmaceutique reste une composante importante de la stratégie. Ces entreprises ont amplement bénéficié de la production de vaccins anti-covid et des financements à faible taux d'intérêt accordés aux acteurs de la biotechnologie. Mais ce cycle est terminé. Avec une forte baisse de la production de vaccins anti-covid et une diminution du financement des biotechnologies, le secteur est en train de se recalibrer. Malgré la sous-performance de cette année, nous commençons à observer une stabilisation des commandes. Nous faisons confiance aux importantes barrières à l'entrée de ces entreprises, aux flux de revenus récurrents et au besoin d'innovation dans l'industrie pharmaceutique, ce qui devrait permettre une croissance renouvelée.

En résumé, les bonnes performances de cette année ont été largement alimentées par l'IA générative, une tendance que nous continuons à soutenir. Néanmoins, des poches de faiblesse ont été observées, en particulier dans les petites et moyennes capitalisations ainsi que dans les soins de santé. Nous restons optimistes quant à leur potentiel de capitalisation à long terme et procédons à une réallocation stratégique en leur faveur.

Outre les transactions mentionnées précédemment, nous avons ajouté plusieurs actifs intéressants et diversifiants à notre portefeuille tout au long de l'année, tels que Roper Technologies, Topicus, London Stock Exchange Group, IMCD, Eurofins et le Chemin de fer Canadien Pacifique. Parallèlement, nous avons réduit nos positions lorsque notre conviction faiblissait. Roper Technologies et Topicus se distinguent comme deux entités de premier plan dans le domaine des logiciels pour les marchés verticaux. Toutes deux possèdent un ensemble de solutions logicielles de pointe sur des marchés spécialisés et de niche, soutenues par une expérience remarquable en matière de fusions et d'acquisitions. Le London Stock Exchange Group, quant à lui, a constitué au fil du temps une collection distinctive d'actifs de données et canalise désormais les investissements pour améliorer leur monétisation. Ces entreprises présentent toutes des caractéristiques clés : des services essentiels, des flux de revenus très récurrents et une bonne répartition du capital. Il s'agit d'actifs plus matures, qui constituent le point d'ancrage de la partie la plus stable de notre stratégie en haltère. Ils devraient également assurer la stabilité face aux vents économiques défavorables. Très souvent, ils ont également une incidence positive sur la collectivité.

Soyez assurés que nous recherchons aussi activement des entreprises de plus petite taille et disruptives. Au cours de l'année, nous avons ajouté des entreprises telles que Fortnox, un système ERP prédominant pour les PME suédoises, ainsi que Onto Innovation et Nordic Semiconductor, toutes deux actives dans la chaîne de valeur des semi-conducteurs. On Holdings et Airbnb ont été des ajouts dans le domaine de la consommation de la collectivité.

10.1.6. Politique future

Nous ne nous dérogerons pas à notre stratégie d'investissement dans des entreprises innovantes. C'est pourquoi nous avons identifié 7 thèmes majeurs dans lesquels nous investissons : Nanotechnology, Ecology, Wellness, Generation Z, E-Society, Manufacturing 4.0 et Security. D'où le nom de NEWGEMS. Dans chaque décision d'investissement, nous gardons à l'esprit une certaine approche en haltères entre, d'une part, une croissance plus élevée, des noms relativement chers et plus risqués et, d'autre part, une croissance plus faible, des noms moins chers et plus défensifs. En outre, nous intégrons des KPI ESG durables (liés à chaque thème) dans notre processus

d'investissement, car nous sommes convaincus que les risques et les opportunités ESG doivent faire partie intégrante d'un processus fondamental.

10.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

10.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.350.132.493,58	1.143.563.218,03
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.331.254.918,06	1.123.606.855,60
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.331.254.918,06	1.123.606.855,60
a.	Actions	1.331.254.918,06	1.123.606.855,60
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-3.286.521,18	-3.925.487,12
A.	Créances	2.133.981,80	690.272,55
a.	Montants à recevoir	1.990.234,94	594.703,46
b.	Avoirs fiscaux	47.449,16	48.380,05
d.	Autres	96.297,70	47.189,04
B.	Dettes	-5.420.502,98	-4.615.759,67
a.	Montants à payer (-)	-1.334.433,15	-857.033,95
e.	Autres (-)	-4.086.069,83	-3.758.725,72
V.	Dépôts et liquidités	22.164.096,70	23.881.849,55
A.	Avoirs bancaires à vue	22.164.096,70	23.881.849,55
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.350.132.493,58	1.143.563.218,03
A.	Capital	820.034.142,10	919.908.129,43
B.	Participations au résultat	-2.392.652,68	-7.749.666,58
C.	Résultat reporté	221.465.965,07	743.137.173,62
D.	Résultat de l'exercice	311.025.039,09	-511.732.418,44

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

10.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		321.205.172,70	-499.910.904,40
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	321.666.046,36	-500.015.163,48
a.	Actions	321.666.046,36	-500.015.163,48
	Gain réalisé	169.711.980,73	209.833.953,37
	Perte réalisée	-119.513.401,59	-141.385.392,22
	Gain/Perte non-réalisé	271.467.467,22	-568.463.724,63
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-460.873,66	104.259,08
b.	Autres positions et opérations de change	-460.873,66	104.259,08
iv.	Autres	-460.873,66	104.259,08
	Gain /Perte réalisée	-460.873,66	104.259,08
II.	Produits et charges des placements	7.767.075,19	7.269.120,78
A.	Dividendes	7.678.672,82	7.923.690,94
B.	Intérêts (+/-)	817.960,60	226.111,24
b.	Dépôts et liquidités	817.960,60	226.111,24
	Intérêts d'emprunts (-)	-942,74	-221.604,78
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-728.615,49	-659.076,62
	D'origine étrangère	-728.615,49	-659.076,62
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		1,51
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		1,51
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-17.947.208,80	-19.090.636,33
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.625.358,69	-2.212.520,12
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-635.988,64	-698.770,81
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-14.279.061,39	-15.821.683,34
a.	Gestion financière	-13.712.056,66	-15.190.767,17
	Classe A (Dis)	-1.797.869,15	-1.922.703,46
	Classe B (Cap)	-7.505.133,41	-8.059.026,30
	Classe B USD (Cap)	-44.226,19	-43.476,02
	Classe E (Dis)	-161.859,65	-275.621,08
	Classe F (Cap)	-2.168.577,97	-2.488.939,47
	Classe F USD (Cap)	-454,81	
	Classe J (Cap)	-516.193,33	-463.474,94
	Classe L (Cap)	-138.210,95	-117.062,36
	Classe M (Dis)	-300.415,40	-400.818,34
	Classe N (Cap)	-74.158,58	-195.146,76
	Classe V (Dis)	-150.447,91	-178.689,25
	Classe W (Cap)	-845.003,44	-1.032.555,80
	Classe W USD (Cap)	-9.505,87	-13.253,39
b.	Gestion administrative et comptable	-567.004,73	-630.916,17
E.	Frais administratifs (-)	-77.139,10	-72.459,59
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7.276,15	-6.780,24
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-852,40	-209,22
H.	Services et biens divers (-)	-32.643,13	-87.421,62
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-210.771,63	-115.460,88
	Classe A (Dis)	-72.287,32	-42.917,74
	Classe B (Cap)	-74.619,11	-35.807,45
	Classe B USD (Cap)	-721,83	-407,22
	Classe E (Dis)	-392,43	118,32
	Classe F (Cap)	-10.444,42	-891,40
	Classe J (Cap)	-2.569,15	406,92
	Classe L (Cap)	-307,54	-117,99
	Classe M (Dis)	-39.628,98	-31.879,97
	Classe N (Cap)	-5.580,60	-4.653,71
	Classe P (Cap)	-1.633,39	273,35

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe V (Dis)	-375,96	73,75
	Classe W (Cap)	-2.157,40	352,24
	Classe W USD (Cap)	-53,50	-9,98
K.	Autres charges (-)	-78.117,67	-75.330,51
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-10.180.133,61	-11.821.514,04
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	311.025.039,09	-511.732.418,44
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	311.025.039,09	-511.732.418,44

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	530.098.351,48	223.655.088,60
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	221.465.965,07	743.137.173,62
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	311.025.039,09	-511.732.418,44
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.392.652,68	-7.749.666,58
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-524.998.835,95	-221.465.965,07
IV.	(Distribution des dividendes)	-5.099.515,53	-2.189.123,53

10.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Canada							
CANADIAN PACIFIC	190.000	CAD	104,84	13.675.408,49		1,03%	1,01%
TOPICUS.COM INC	200.000	CAD	89,24	12.253.192,37		0,92%	0,91%
				25.928.600,86		1,95%	1,92%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	104.717	EUR	92,00	9.633.964,00		0,72%	0,71%
ON HOLDING -A-	240.000	USD	26,97	5.859.593,54		0,44%	0,43%
				15.493.557,54		1,16%	1,15%
Chine (République populaire)							
HANGZHOU TIGERMED	1.500.000	HKD	35,35	6.147.291,54		0,46%	0,46%
				6.147.291,54		0,46%	0,46%
Espagne							
CELLNEX TELECOM	925.000	EUR	35,66	32.985.500,00		2,48%	2,44%
				32.985.500,00		2,48%	2,44%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	230.000	NOK	532,00	10.906.984,00		0,82%	0,81%
				10.906.984,00		0,82%	0,81%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	218.000	GBP	106,00	26.666.666,67		2,00%	1,98%
BEAZLEY PLC	1.380.000	GBP	5,22	8.312.965,21		0,62%	0,62%
LONDON STOCK EXCHANGE	230.000	GBP	92,74	24.615.082,80		1,85%	1,82%
RIGHTMOVE PLC	1.050.000	GBP	5,76	6.974.554,27		0,52%	0,52%
SPIRAX SARCO ENG	125.000	GBP	105,05	15.153.482,20		1,14%	1,12%
WISE-A RG	800.000	GBP	8,74	8.068.778,49		0,61%	0,60%
				89.791.529,64		6,74%	6,65%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	49.000	USD	350,91	15.565.645,23		1,17%	1,15%
KERRY	280.000	EUR	78,66	22.024.800,00		1,65%	1,63%
KINGSPAN GROUP PLC	180.000	EUR	78,40	14.112.000,00		1,06%	1,05%
LINDE PLC NPV -NEW-	55.000	USD	410,71	20.449.056,26		1,54%	1,51%
				72.151.501,49		5,42%	5,34%
Israël							
CYBER-ARK SOFTWARE	80.000	USD	219,05	15.863.848,28		1,19%	1,17%
JFROG LTD	320.000	USD	34,61	10.025.981,08		0,75%	0,74%
NICE LTD ADR	75.000	USD	199,51	13.545.693,21		1,02%	1,00%
				39.435.522,57		2,96%	2,92%
Italie							
FINCOBANK S.P.A.	915.000	EUR	13,59	12.430.275,00		0,93%	0,92%
REPLY S.P.A.	151.000	EUR	119,50	18.044.500,00		1,36%	1,34%
				30.474.775,00		2,29%	2,26%

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Luxembourg (Grand-Duché)							
EUROFINS SCIENTIFIC	225.000	EUR	58,98	13.270.500,00		1,00%	0,98%
				13.270.500,00		1,00%	0,98%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	53.000	EUR	469,95	24.907.350,00		1,87%	1,84%
ASML HOLDING N.V.	37.000	EUR	681,70	25.222.900,00		1,89%	1,87%
BESI	65.000	EUR	136,45	8.869.250,00		0,67%	0,66%
IMCD N.V.	101.000	EUR	157,55	15.912.550,00		1,20%	1,18%
				74.912.050,00		5,63%	5,55%
Norvège							
NORDIC SEMICONDUCTO	600.000	NOK	126,00	6.738.868,83		0,51%	0,50%
TOMRA SYSTEMS ASA	870.000	NOK	123,45	9.573.606,10		0,72%	0,71%
				16.312.474,93		1,23%	1,21%
Suède							
EPIROC AB A	770.000	SEK	202,20	13.985.537,84		1,05%	1,04%
FORTNOX AB	2.000.000	SEK	60,28	10.829.553,11		0,81%	0,80%
				24.815.090,95		1,86%	1,84%
États-Unis d'Amérique							
ABBOTT LABORATORIES	312.000	USD	110,07	31.088.435,25		2,34%	2,30%
ADOBE INC	50.000	USD	596,60	27.004.028,43		2,03%	2,00%
AIRBNB INC -A-	140.000	USD	136,14	17.253.971,85		1,30%	1,28%
ALPHABET INC -A-	500.000	USD	139,69	63.228.171,82		4,75%	4,68%
AMAZON.COM INC -A-	470.000	USD	151,94	64.646.539,63		4,86%	4,79%
APPLE	40.000	USD	192,53	6.971.619,97		0,52%	0,52%
BOOKING HLDG	5.000	USD	3.547,22	16.055.854,80		1,21%	1,19%
CLOUDFLARE INC -A-	160.000	USD	83,26	12.059.566,38		0,91%	0,89%
CROWDSTRIKE HLDGS	120.000	USD	255,32	27.735.843,93		2,08%	2,05%
DANAHER CORP	168.000	USD	231,34	35.183.198,30		2,64%	2,61%
DATADOG-A	150.000	USD	121,38	16.482.143,67		1,24%	1,22%
DEXCOM INC	154.000	USD	124,09	17.299.470,42		1,30%	1,28%
DOXIMITY INC	450.000	USD	28,04	11.422.622,55		0,86%	0,85%
EDWARDS LIFESCIENCES	279.000	USD	76,25	19.258.362,38		1,45%	1,43%
INSPIRE MED SYS	110.000	USD	203,43	20.257.366,59		1,52%	1,50%
INTUITIVE SURGICAL	45.000	USD	337,36	13.742.995,52		1,03%	1,02%
IQVIA HOLDINGS INC	110.000	USD	231,38	23.040.601,10		1,73%	1,71%
LULULEMON ATHLETICA	21.000	USD	511,29	9.719.902,23		0,73%	0,72%
MICROSOFT	285.000	USD	376,04	97.018.422,12		7,29%	7,19%
MONOLITHIC POWER	27.000	USD	630,78	15.417.607,39		1,16%	1,14%
NETFLIX	58.500	USD	486,88	25.784.166,93		1,94%	1,91%
NVIDIA CORP	83.870	USD	495,22	37.599.331,37		2,82%	2,78%
ONTO INNO	50.000	USD	152,90	6.920.744,13		0,52%	0,51%
PARAGON 28	664.000	USD	12,43	7.471.615,44		0,56%	0,55%
PAYPAL HOLDINGS INC	227.000	USD	61,41	12.619.445,07		0,95%	0,93%
PROGRESSIVE	117.223	USD	159,28	16.902.439,18		1,27%	1,25%
PTC INC	125.000	USD	174,96	19.798.126,10		1,49%	1,47%
ROPER TECHNOLOGIES	40.000	USD	545,29	19.745.258,68		1,48%	1,46%
SERVICENOW INC	41.000	USD	706,49	26.221.961,71		1,97%	1,94%
SHOALS TECH -A-	830.000	USD	15,54	11.676.277,55		0,88%	0,86%
SYNOPSIS	44.000	USD	514,91	20.509.699,90		1,54%	1,52%
THERMO FISHER SCIEN	87.000	USD	530,79	41.803.946,95		3,14%	3,10%
UNITEDHEALTH	64.000	USD	526,47	30.502.041,37		2,29%	2,26%
VISA-A	195.000	USD	260,35	45.958.674,69		3,45%	3,40%
ZSCALER INC	51.000	USD	221,56	10.229.086,14		0,77%	0,76%
				878.629.539,54		66,00%	65,08%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.331.254.918,06</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,60%</u>

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.331.254.918,06		100,00%	98,60%
Total - portefeuille				1.331.254.918,06		100,00%	98,60%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		100.227,83			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		22.063.865,16			1,63%
Intérêts sur CC		USD		3,71			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				22.164.096,70			1,64%
Total - Dépôts et Liquidités				22.164.096,70			1,64%
Créances et dettes diverses				-3.286.521,18			-0,24%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.350.132.493,58			100,00%

10.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	66,00%
ROYAUME-UNI	6,74%
PAYS-BAS	5,63%
IRLANDE	5,42%
ISRAËL	2,96%
ESPAGNE	2,48%
ITALIE	2,29%
CANADA	1,95%
SUEDE	1,86%
NORVEGE	1,23%
SUISSE	1,16%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,00%
FEROE	0,82%
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	0,46%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

10.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	31,03%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	12,06%
PHARMACIE - COSMETIQUE	11,87%
CONSTRUCTION MECANIQUE	6,31%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,27%
SERVICES DIVERS	5,94%
PHOTO & OPTIQUE	5,38%
SOINS & SERVICE DE SANTE	4,67%
TELECOMMUNICATIONS	4,02%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,60%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,89%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,65%
TEXTILE & HABILLEMENT	1,17%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,17%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,03%
SOURCES D'ENERGIE	0,88%
AGRICULTURE & PECHE	0,82%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,72%
DIFFUSION & EDITION	0,52%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

10.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	307.918.775,66	315.757.673,22	623.676.448,88
Ventes	368.268.638,75	378.205.608,68	746.474.247,43
Total 1	676.187.414,41	693.963.281,90	1.370.150.696,31
Souscriptions	178.008.178,37	158.921.688,58	336.929.866,95
Remboursements	227.097.038,60	212.160.739,86	439.257.778,46
Total 2	405.105.216,97	371.082.428,44	776.187.645,41
Moyenne de référence de l'actif net total	1.224.527.557,26	1.292.642.306,42	1.258.864.855,47
Taux de rotation	22,14%	24,98%	47,18%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

10.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	325.798,63	175.588,39	684.145,82	87.643,09	159.780,57	612.008,34	76.464,34	90.891,90	597.580,78
B	1.326.195,51	828.694,67	2.299.058,64	503.485,59	819.271,04	1.983.273,18	424.173,67	458.021,30	1.949.425,56
B USD	13.876,92	1.966,39	12.395,53	4.232,74	7.136,12	9.492,16	7.342,14	3.678,25	13.156,05
E	151.450,30	759.766,31	169.226,45	20.278,40	81.182,35	108.322,50	1.542,84	16.461,97	93.403,37
F	1.060.858,79	1.354.585,78	1.548.959,02	380.437,72	892.983,22	1.036.413,51	392.088,06	445.505,17	982.996,41
F USD			0,00	0,00	0,00	0,00	458,00	0,00	458,00
J	837,00	215,00	3.600,00	727,00	2,00	4.325,00	392,00	684,00	4.033,00
L	22.861,93	15.169,34	22.905,01	11.411,81	8.465,16	25.851,65	10.590,54	12.095,17	24.347,02
M	62.663,88	82.354,68	302.147,64	11.028,78	91.171,73	222.004,68	10.096,64	69.638,40	162.462,92
N	36.367,96	22.524,84	104.186,16	12.000,56	28.059,03	88.127,69	3.618,99	66.009,74	25.736,94
P	256,00	841,68	2.154,00	59,00	351,00	1.862,00	237,00	510,00	1.589,00
V	48.031,03	169.693,85	132.781,49	9.297,00	41.318,83	100.759,66	8.230,84	11.848,63	97.141,87
W	385.136,46	296.802,74	609.920,35	265.008,83	402.077,18	472.852,00	315.147,65	434.616,39	353.383,26
W USD	8.462,39	1.659,37	10.093,25	2.113,56	7.792,48	4.414,33	2.100,31	2.452,46	4.062,18
TOTAL			5.901.573,34			4.669.706,71			4.309.776,35

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	70.688.848,60	37.783.628,18	17.380.497,72	30.994.879,65	14.484.055,41	17.073.612,63
B	347.728.511,98	212.993.097,37	122.360.871,09	193.245.045,53	102.381.573,25	109.537.762,02
B USD	3.775.451,03	582.509,17	1.070.832,57	1.670.603,34	1.742.816,69	874.335,40
E	33.628.557,80	161.420.850,72	4.215.605,59	14.350.981,47	272.385,69	3.313.822,03
F	302.944.700,71	377.767.548,09	104.559.489,22	242.764.935,64	105.806.945,57	118.370.999,96
F USD			0,00	0,00	130.588,86	0,00
J	26.806.474,87	7.459.883,76	20.897.088,06	56.429,80	12.026.001,69	21.310.882,11
L	6.191.962,70	4.074.169,44	2.721.672,93	2.027.508,61	2.512.984,00	2.780.104,25
M	13.699.889,94	18.115.910,94	2.272.771,74	17.774.993,53	1.960.467,35	13.456.828,04
N	9.898.662,69	6.072.329,74	2.989.035,54	6.877.972,39	885.786,18	15.685.158,36
P	11.652.420,96	35.573.598,27	2.433.581,55	15.151.101,81	10.206.436,55	21.887.605,26
V	10.222.020,00	36.336.883,99	1.809.911,93	7.851.617,73	1.588.197,56	2.267.667,44
W	108.054.183,82	82.103.931,96	67.137.836,99	103.946.604,82	82.377.173,46	112.059.464,63
W USD	2.518.423,00	455.574,93	551.544,09	1.945.818,67	554.454,69	639.536,33
TOTAL	947.810.108,10	980.739.916,56	350.400.739,02	638.658.492,99	336.929.866,95	439.257.778,46

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	1.952.467.181,75	238,36	1.143.563.218,03	164,60	1.350.132.493,58	208,24
B		290,47		207,80		266,10
B USD		330,32		221,75		293,89
E		243,70		169,71		216,55
F		322,48		232,57		300,24
F USD		0,00		0,00		337,51
J		36.609,63		26.507,99		34.359,37
L		285,00		202,61		257,41
M		241,45		168,04		214,21
N		299,32		215,82		278,43
P		51.378,76		37.351,04		48.608,07
V		240,19		167,27		213,45
W		310,02		223,58		288,65
W USD		352,48		238,56		318,77
TOTAL	1.952.467.181,75		1.143.563.218,03		1.350.132.493,58	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

10.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

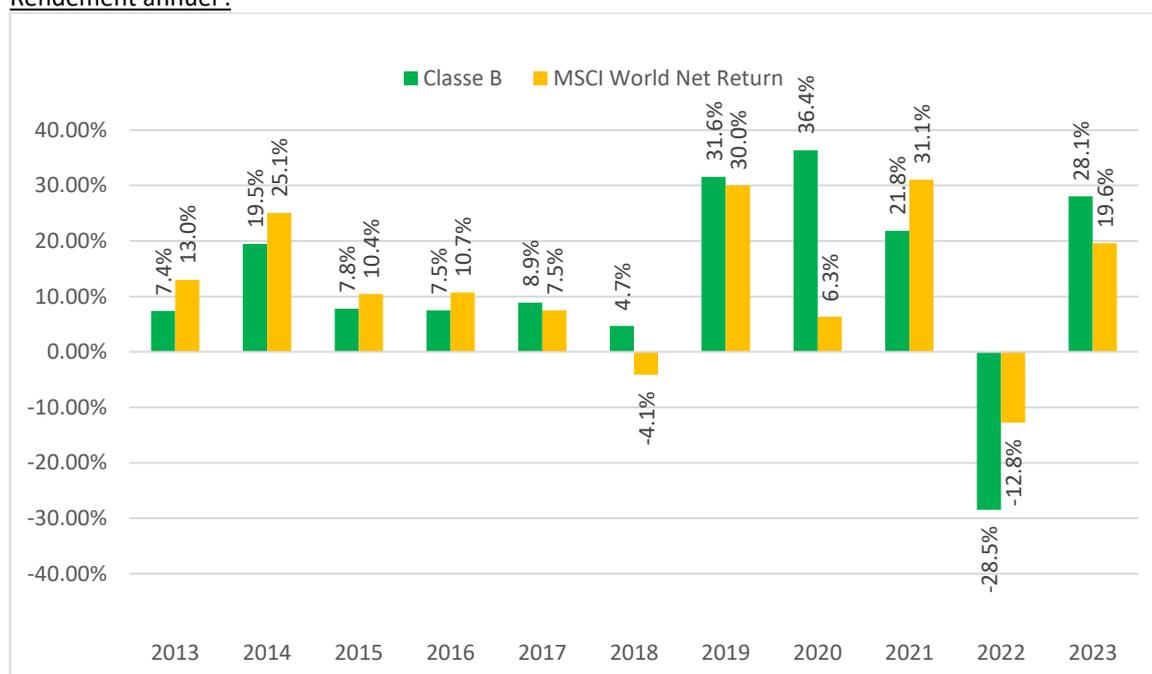
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI World Net Return.

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI World Net Return	19,60 % (en EUR)	10,99 % (en EUR)	13,58 % (en EUR)	11,54 % (en EUR)	02/10/2006	8,58 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	28,00 % (en EUR)	3,69 % (en EUR)	14,88 % (en EUR)	12,20 % (en EUR)	02/10/2006	5,83 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	28,06 % (en EUR)	3,73 % (en EUR)	14,91 % (en EUR)	12,21 % (en EUR)	02/10/2006	5,84 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	32,53 % (en EUR)	0,25 % (en EUR)			13/11/2020	3,62 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	29,10 % (en EUR)	4,56 % (en EUR)			26/07/2019	11,97 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	29,10 % (en EUR)	4,56 % (en EUR)	15,84 % (en EUR)	13,17 % (en EUR)		

Classe F USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD						

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	29,62 % (en EUR)	4,97 % (en EUR)				

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	27,05 % (en EUR)	3,07 % (en EUR)	14,23 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	28,97 % (en EUR)	4,47 % (en EUR)	15,73 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	29,01 % (en EUR)	4,52 % (en EUR)	15,78 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	30,14 % (en EUR)	5,38 % (en EUR)	16,74 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	29,10 % (en EUR)	4,56 % (en EUR)	15,80 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	29,10 % (en EUR)	4,56 % (en EUR)	15,82 % (en EUR)	13,09 % (en EUR)		

Classe W USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W USD	33,62 % (en EUR)	1,05 % (en EUR)				

10.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0946563377 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe B - BE0946564383 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe B USD - BE6322806553 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe E - BE0948503371 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe F - BE0948502365 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe F USD - BE6322807569 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe J - BE6299426526 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,54%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe L - BE0948982310 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe M - BE6299430569 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe N - BE6299448744 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe P - BE6254420548 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe V - BE6246060360 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe W - BE6246061376 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe W USD - BE6322808575 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 37,64% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

10.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

10.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,30 EUR classe V 1,43 EUR classe M 1,44 EUR
2020	classe A 6,05 EUR classe E 6,14 EUR classe V 6,05 EUR classe M 6,09 EUR
2021	classe A 7,15 EUR classe E 7,31 EUR classe V 7,20 EUR classe M 7,24 EUR
2022	classe A 2,08 EUR classe E 2,15 EUR classe V 2,11 EUR classe M 2,12 EUR

10.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

10.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 02/01/2023 et 15/05/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 25% dans des actifs ayant un objectif social. Au 02/01/2023, l'investissement était de 24,15%. Le dépassement a été clos après adaptation du prospectus.

Entre les dates de VNI 11/10/2023 et 12/10/2023, un dépassement actif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities NewGems Sustainable. En effet, suite à un rachat avec date de transaction 09/10/2023 et date de valeur 11/10/2023 le compte espèces déposé auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de EUR -9.345.599,32 représentant -0,757% de l'actif net du compartiment. Les opérations de vente effectuées pour couvrir ce rachat ont été réalisées le jour du TD 10/10/2023.

10.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

10.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
54930001NHP87EWOJE18

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 90.80% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 540.86 tCO2e/M revenue contre 1199.15 tCO2e/M revenue (au 31/12/2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.25%	98.60%
Investissement Durable	89.46%	90.80%
Autres investissement Environnemental	65.89%	74.00%
Social	88.12%	16.79%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 436.6 Benchmark : 1113.06	Compartiment : 540.86 Benchmark : 1199.15

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 90.80% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- 74.00% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE ;

- 16.79% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux ;
- 90.07% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM-report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 90.07% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM ont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	7.19	Etats-Unis
AMAZON COM	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	4.79	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	4.68	Etats-Unis
VISA A	Activités de services administratifs et de soutien	3.40	Etats-Unis
THERMO FISHER SCIENTIFIC	Industrie manufacturière	3.10	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	2.78	Etats-Unis
DANAHER CORPORATION	Industrie manufacturière	2.61	Etats-Unis
CELLNEX TELECOM SA	Information et communication	2.44	Espagne
ABBOTT LABORATORIES	Industrie manufacturière	2.30	Etats-Unis
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	2.26	Etats-Unis
CROWDSTRIKE HOLDINGS, INC. CLASS A	Information et communication	2.05	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	Information et communication	2.00	Etats-Unis
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	1.98	Royaume-Uni
SERVICENOW, INC.	Information et communication	1.94	Etats-Unis
NETFLIX, INC.	Information et communication	1.91	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 98.60% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

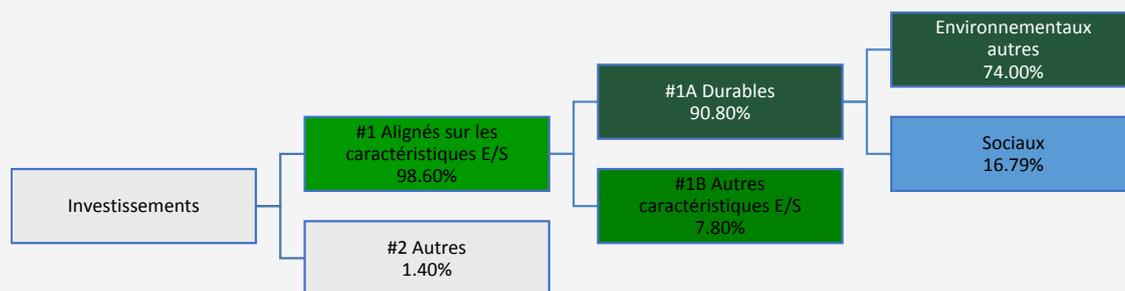
Le Compartiment a investi 90.80% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	24.08
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	13.89
Information et communication	Services d'information	8.42
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	8.08
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	5.51
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.37
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	4.94
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.13
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.05
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	2.69
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	2.47
Information et communication	Télécommunications	2.44
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.79

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	1.71
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.63
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.51
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.18
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.05
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.01
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.98
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	0.92
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.81
Activités immobilières	Activités immobilières	0.52
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.43
Liquidités	Liquidités	1.40



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

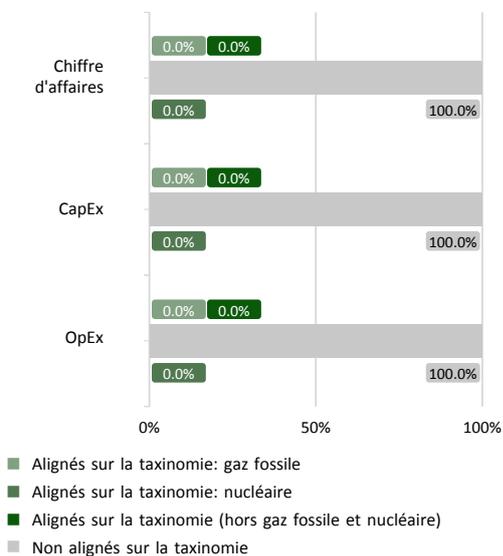
Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

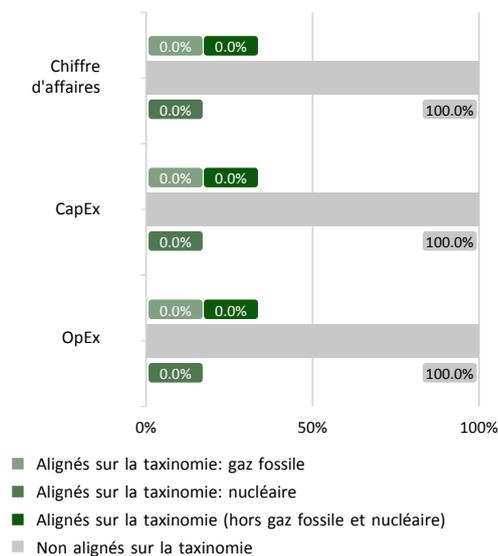
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités transitoires : 0.066%

Activités habilitantes : N/A

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.82%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.0%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 74.00% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 16.79% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.40% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
<i>Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)</i>	<i>Influencer le comportement</i>	<i>Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)</i>	<i>Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Best in class, best approach Scorecards (PIN's)</i>	IMPACT INVESTING
						
				ARTICLE 8+		



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

11.1. RAPPORT DE GESTION

11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 17/12/2007.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

11.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Les placements de ce compartiment consistent principalement, et ce sans limite géographique, en actions ou titres représentant le capital social des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs agro-alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés. Ces chaînes de valeurs agro-alimentaires s'étendent de la production d'aliments en ce compris les produits et les services qui contribuent à la production d'aliments jusqu'à y compris la vente de produits alimentaires au consommateur. Les sociétés qui en raison de leurs activités telles que le stockage, le transport, l'emballage, le processing etc., apportent une valeur ajoutée aux chaînes de valeurs alimentaires, tombent dans le champ d'application de l'univers d'investissement. Par secteurs apparentés, il y a lieu de comprendre, entre autres, les entreprises actives dans les plantations, stockage, transport, emballage ou dans le secteur agricole en général.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financière ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Sont assimilés à ces placements tous autres titres donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment investit au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans les dits placements.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

11.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

11.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

DPAM B Equities Sustainable Food Trends investit sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'agriculture et des denrées alimentaires, avec une exposition d'au moins 60% des différentes entreprises à la chaîne de valeur. Le fonds investit dans une sélection de sous-thèmes sur base du contexte macroéconomique et sectoriel.

Au cours de l'année, il a liquidé ses positions dans SCG Packaging et Marel, tout en ajoutant Yakult Honsha, Bellring Brands et Treatt. Nous avons réduit la pondération d'un certain nombre de sociétés telles que Hellofresh, Jamieson Wellness, JDE Peet's, Kerry, Leroy Seafood, Sao Martinho, Sovos Brands, Sysco, Genus et Zoetis, tout en augmentant la pondération d'autres valeurs telles que Carbios, Tomra, Mowi, Salmar, Lotus Bakeries, Darling Ingredients, Bakkafrost et Colruyt.

La performance a été inférieure à celle du marché dans son ensemble, car le fonds n'est pas exposé aux secteurs les plus performants (principalement les technologies de l'information) ni aux méga-capitalisations américaines qui ont généré l'essentiel de la performance du marché. Les meilleurs contributeurs de l'année ont été Colruyt (redressement des marges), Sovos Brands (offre publique d'achat de Campbell Soup), Lotus Bakeries (qui a continué à surprendre avec une forte croissance de la marge brute), Zoetis et Salmar. Du côté négatif, Nutrien (baisse des prix des engrais), DSM-Firmenich (pression sur les bénéficiaires en raison de la faiblesse des prix des vitamines), Darling Ingredients (sous la pression de l'évolution négative des prix des certificats renouvelables), Tomra (cyberattaque et plusieurs retards dans le déploiement des systèmes de consigne) et Bakkafrost (revers opérationnel dans les opérations écossaises) ont été les principaux détracteurs de la performance.

11.1.6. Politique future

À l'avenir, nous continuerons à investir tout au long de la chaîne de valeur, des intrants au produit alimentaire final, y compris dans des domaines qui peuvent contribuer de manière substantielle à durabiliser la chaîne alimentaire, tels que l'emballage, et en accordant une attention particulière à la réduction des déchets alimentaires.

11.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

11.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		100.829.274,00	157.567.071,29
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	96.914.167,09	154.999.475,90
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	96.914.167,09	154.999.475,90
a.	Actions	96.914.167,09	154.999.475,90
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-255.754,94	-248.424,35
A.	Créances	401.237,11	302.628,61
a.	Montants à recevoir	239.072,97	110.635,67
b.	Avoirs fiscaux	61.426,55	63.121,91
d.	Autres	100.737,59	128.871,03
B.	Dettes	-656.992,05	-551.052,96
a.	Montants à payer (-)	-319.896,97	-43.272,00
c.	Emprunts (-)	-3,56	-3,05
e.	Autres (-)	-337.091,52	-507.777,91
V.	Dépôts et liquidités	4.170.861,85	2.816.019,74
A.	Avoirs bancaires à vue	4.170.861,85	2.816.019,74
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		100.829.274,00	157.567.071,29
A.	Capital	151.146.612,53	115.727.075,55
B.	Participations au résultat	-676.732,96	-376.581,25
C.	Résultat reporté	-41.833.827,77	66.082.531,65
D.	Résultat de l'exercice	-7.806.777,80	-23.865.954,66

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

11.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-9.715.283,17	-25.810.928,95
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-9.688.633,90	-25.790.756,52
a.	Actions	-9.688.633,90	-25.790.756,52
	Gain réalisé	6.627.215,25	4.574.348,33
	Perte réalisée	-5.707.106,92	-5.997.650,55
	Gain/Perte non-réalisé	-10.608.742,23	-24.367.454,30
D.	Autres valeurs mobilières	18.758,72	
	Gain réalisé	18.758,72	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		2,15
	Gain /Perte réalisée		2,15
H.	Positions et opérations de change	-45.407,99	-20.174,58
b.	Autres positions et opérations de change	-45.407,99	-20.174,58
iv.	Autres	-45.407,99	-20.174,58
	Gain /Perte réalisée	-45.407,99	-20.174,58
II.	Produits et charges des placements	3.633.880,60	4.087.098,79
A.	Dividendes	3.842.817,41	4.377.665,07
B.	Intérêts (+/-)	167.589,02	26.973,31
b.	Dépôts et liquidités	167.589,02	26.973,31
	Intérêts d'emprunts (-)	-73.123,64	-25.950,75
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-303.402,19	-293.259,04
	D'origine belge	-90.713,70	-59.400,00
	D'origine étrangère	-212.688,49	-233.859,04
F.	Autres produits provenant des placements		1.670,20
III.	Autres produits		0,66
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,66
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.725.375,23	-2.142.125,16
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-189.171,72	-253.334,60
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-60.326,54	-76.747,89
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.393.127,34	-1.732.113,61
a.	Gestion financière	-1.334.456,19	-1.660.553,72
	Classe A (Dis)	-85.789,68	-97.338,30
	Classe B (Cap)	-497.309,87	-685.858,31
	Classe E (Dis)	-2.740,83	-2.913,22
	Classe F (Cap)	-513.825,75	-551.509,95
	Classe L (Cap)	-2.071,25	-1.550,39
	Classe M (Dis)	-3.546,87	-3.531,19
	Classe N (Cap)	-12.638,40	-16.538,42
	Classe V (Dis)	-9.368,64	-10.371,08
	Classe W (Cap)	-207.164,90	-290.942,86
b.	Gestion administrative et comptable	-58.671,15	-71.559,89
E.	Frais administratifs (-)	-31.005,63	-31.674,52
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-844,80	-4.046,40
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-111,52	23,27
H.	Services et biens divers (-)	-8.947,46	-15.898,88
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-21.004,19	-15.831,82
	Classe A (Dis)	-2.681,09	-2.332,60
	Classe B (Cap)	-12.460,46	-10.188,72
	Classe E (Dis)	-7,53	-2,19
	Classe F (Cap)	-4.375,45	-2.412,74
	Classe L (Cap)	-2,30	-0,36
	Classe M (Dis)	-518,07	-395,25
	Classe N (Cap)	-256,08	-382,27
	Classe P (Cap)	-0,59	-0,58
	Classe V (Dis)	-40,69	-13,65
	Classe W (Cap)	-661,93	-103,46
K.	Autres charges (-)	-20.836,03	-12.500,71

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	1.908.505,37	1.944.974,29
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-7.806.777,80	-23.865.954,66
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-7.806.777,80	-23.865.954,66

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	33.350.317,01	41.839.995,74
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	41.833.827,77	66.082.531,65
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-7.806.777,80	-23.865.954,66
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-676.732,96	-376.581,25
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-33.242.589,25	-41.833.827,77
IV.	(Distribution des dividendes)	-107.727,76	-6.167,97

11.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
COLRUYT	80.000	EUR	40,80	3.264.000,00		3,37%	3,24%
LOTUS BAKERIES	450	EUR	8.230,00	3.703.500,00		3,82%	3,67%
SIPEF	36.000	EUR	53,00	1.908.000,00		1,97%	1,89%
				8.875.500,00		9,16%	8,80%
Brésil							
SAO MARTINHO S.A.	220.000	BRL	29,31	1.201.688,42		1,24%	1,19%
				1.201.688,42		1,24%	1,19%
Canada							
JAMIESON WELLNES INC	25.000	CAD	31,73	544.590,14		0,56%	0,54%
NUTRIEN LTD	72.000	CAD	74,65	3.689.962,93		3,81%	3,66%
				4.234.553,07		4,37%	4,20%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	74.000	EUR	92,00	6.808.000,00		7,02%	6,75%
SIG GROUP AG	70.000	CHF	19,35	1.456.921,59		1,50%	1,44%
				8.264.921,59		8,53%	8,20%
Allemagne							
HELLOFRESH SE	50.000	EUR	14,31	715.500,00		0,74%	0,71%
KWS SAAT	40.000	EUR	53,70	2.148.000,00		2,22%	2,13%
SYMRISE AG	13.000	EUR	99,64	1.295.320,00		1,34%	1,28%
				4.158.820,00		4,29%	4,12%
Danemark							
CHR. HANSEN HOLDING	18.000	DKK	566,20	1.367.165,02		1,41%	1,36%
				1.367.165,02		1,41%	1,36%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	110.000	NOK	532,00	5.216.383,65		5,38%	5,17%
				5.216.383,65		5,38%	5,17%
France							
CARBIOS S.A.	35.000	EUR	28,05	981.750,00		1,01%	0,97%
ROBERTET S.A.	2.500	EUR	830,00	2.075.000,00		2,14%	2,06%
SODEXO	20.000	EUR	99,62	1.992.400,00		2,06%	1,98%
				5.049.150,00		5,21%	5,01%
Royaume-Uni							
COMPASS GROUP	125.000	GBP	21,46	3.095.609,02		3,19%	3,07%
GENUS PLC	22.000	GBP	21,70	550.920,32		0,57%	0,55%
MP EVANS GROUP PLC	150.000	GBP	7,40	1.280.941,67		1,32%	1,27%
TATE AND LYLE PLC	415.000	GBP	6,59	3.156.021,00		3,26%	3,13%
TREATT	92.500	GBP	5,03	536.928,05		0,55%	0,53%
				8.620.420,06		8,89%	8,55%
Irlande							
KERRY	10.000	EUR	78,66	786.600,00		0,81%	0,78%

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				786.600,00		0,81%	0,78%
Japon							
YAKULT	35.000	JPY	3.167	711.760,57		0,73%	0,71%
				711.760,57		0,73%	0,71%
Malaisie							
UNITED PLANTATIONS	500.000	MYR	17,94	1.767.174,29		1,82%	1,75%
				1.767.174,29		1,82%	1,75%
Pays-Bas							
CORBION	75.000	EUR	19,38	1.453.500,00		1,50%	1,44%
JDE PEETS	30.000	EUR	24,36	730.800,00		0,75%	0,72%
OCI	145.000	EUR	26,24	3.804.800,00		3,93%	3,77%
				5.989.100,00		6,18%	5,94%
Norvège							
LEROY SEAFOOD GROUP	280.000	NOK	41,84	1.044.275,08		1,08%	1,04%
MOWI ASA	255.000	NOK	182,00	4.136.916,70		4,27%	4,10%
SALMAR ASA	40.000	NOK	569,20	2.029.504,84		2,09%	2,01%
TOMRA SYSTEMS ASA	305.000	NOK	123,45	3.356.264,21		3,46%	3,33%
				10.566.960,83		10,90%	10,48%
États-Unis d'Amérique							
AGCO	14.000	USD	121,41	1.538.713,62		1,59%	1,53%
BELLRNG BRNDS INC	25.000	USD	55,43	1.254.469,74		1,29%	1,24%
CF INDUSTRIES HLDGS	90.000	USD	79,50	6.477.164,71		6,68%	6,42%
DARLING INGREDIENTS	115.000	USD	49,84	5.188.611,78		5,35%	5,15%
DEERE	24.000	USD	399,87	8.687.711,04		8,96%	8,62%
MCCORMIC CO INC	12.000	USD	68,42	743.258,05		0,77%	0,74%
MIDDLEBY CORP	16.000	USD	147,17	2.131.643,51		2,20%	2,11%
SOVOS BRANDS INC	60.000	USD	22,03	1.196.578,10		1,23%	1,19%
SYSCO	22.000	USD	73,13	1.456.443,22		1,50%	1,44%
ZOETIS-A	8.000	USD	197,37	1.429.375,82		1,47%	1,42%
				30.103.969,59		31,06%	29,86%
<u>Total - Actions</u>				<u>96.914.167,09</u>		<u>100,00%</u>	<u>96,12%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				96.914.167,09		100,00%	96,12%
Total - portefeuille				96.914.167,09		100,00%	96,12%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		5.580,94			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		4.165.280,91			4,13%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.170.861,85			4,14%
Total - Dépôts et Liquidités				4.170.861,85			4,14%
Créances et dettes diverses				-255.754,94			-0,25%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				100.829.274,00			100,00%

11.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	31,08%
NORVEGE	10,90%
BELGIQUE	9,16%
ROYAUME-UNI	8,89%
SUISSE	8,53%
PAYS-BAS	6,18%
FEROE	5,38%
FRANCE	5,21%
CANADA	4,37%
ALLEMAGNE	4,29%
MALAISIE	1,82%
DANEMARK	1,41%
BRESIL	1,24%
IRLANDE	0,81%
JAPON	0,73%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

11.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
AGRICULTURE & PECHE	23,46%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	14,61%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	11,34%
CONSTRUCTION MECANIQUE	10,55%
PRODUITS CHIMIQUES	8,02%
PHARMACIE - COSMETIQUE	5,47%
SOURCES D'ENERGIE	5,35%
DIVERS	5,17%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	3,46%
DISTRIBUTION	3,37%
LOISIRS & TOURISME	3,19%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,20%
SOCIETES DIVERSIFIEES	2,06%
BIOTECHNOLOGIE	1,01%
PHOTO & OPTIQUE	0,74%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

11.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.286.988,86	2.653.600,30	6.940.589,16
Ventes	26.228.086,80	29.127.935,99	55.356.022,79
Total 1	30.515.075,66	31.781.536,29	62.296.611,95
Souscriptions	24.135.865,49	5.334.071,52	29.469.937,01
Remboursements	47.597.332,66	30.797.507,41	78.394.840,07
Total 2	71.733.198,15	36.131.578,93	107.864.777,08
Moyenne de référence de l'actif net total	145.561.497,78	115.330.346,19	130.321.684,38
Taux de rotation	-28,32%	-3,77%	-34,97%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

11.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	7.749,30	23.527,53	34.199,08	9.382,14	5.021,72	38.559,51	1.565,12	7.021,61	33.103,01
B	148.361,32	174.024,67	228.760,02	82.264,29	95.359,70	215.664,61	13.659,94	86.389,22	142.935,33
E	1.527,00	0,00	2.094,56	1.740,00	300,00	3.534,56	0,00	3.307,56	227,00
F	276.716,89	180.911,34	202.541,33	345.793,80	174.606,01	373.729,12	89.311,69	179.185,69	283.855,12
L	217,46	0,00	217,46	259,90	5,32	472,04	85,58	0,00	557,61
M	692,70	959,90	1.932,70	905,00	0,00	2.837,70	248,18	53,00	3.032,88
N	10.814,00	3.799,00	8.802,62	2.530,00	889,00	10.443,62	1.150,00	3.952,03	7.641,59
P	10.047,01	10.400,00		2.060,45	3.500,00		0,00	1.607,46	
V	7.620,58	9.904,08	8.187,24	1.697,00	2.814,37	7.069,87	1.604,00	1.163,86	7.510,01
W	189.216,02	143.847,25	136.577,33	136.179,63	88.156,58	184.600,37	49.027,42	147.482,91	86.144,88
TOTAL			623.312,34			836.911,40			565.007,42

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.298.259,49	3.850.004,36	1.551.438,74	819.076,55	230.882,27	1.000.956,68
B	27.997.512,86	34.132.237,09	16.313.182,96	18.651.012,47	2.390.137,39	14.705.624,11
E	252.191,66	0,00	276.555,60	54.105,00	0,00	465.363,34
F	57.531.156,48	38.782.247,66	75.284.944,14	36.360.959,99	17.203.172,32	34.206.006,64
L	42.877,27	0,00	51.353,49	1.070,15	14.335,00	0,00
M	115.989,98	161.622,26	155.545,96	0,00	38.720,58	7.960,60
N	2.102.465,26	741.150,90	520.247,90	173.012,53	207.958,25	720.334,23
P	2.038.099,93	2.401.140,00	518.719,92	822.360,00	0,00	348.498,74
V	1.307.097,83	1.710.982,82	302.693,00	503.374,17	248.515,12	178.530,01
W	37.449.251,02	29.870.170,14	29.548.281,07	18.082.761,86	9.136.216,08	26.761.565,72
TOTAL	130.134.901,78	111.649.555,23	124.522.962,78	75.467.732,72	29.469.937,01	78.394.840,07

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		174,81		150,13		141,83
B		203,11		177,03		167,24
E		176,88		153,05		145,32
F		225,49		198,15		188,77
L		202,35		175,29		164,35
M	132.502.790,26	176,80	157.567.071,29	152,98	100.829.274,00	145,26
N		209,18		183,79		175,07
P						
V		184,41		159,58		151,54
W		216,36		190,13		181,14
TOTAL	132.502.790,26		157.567.071,29		100.829.274,00	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

11.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

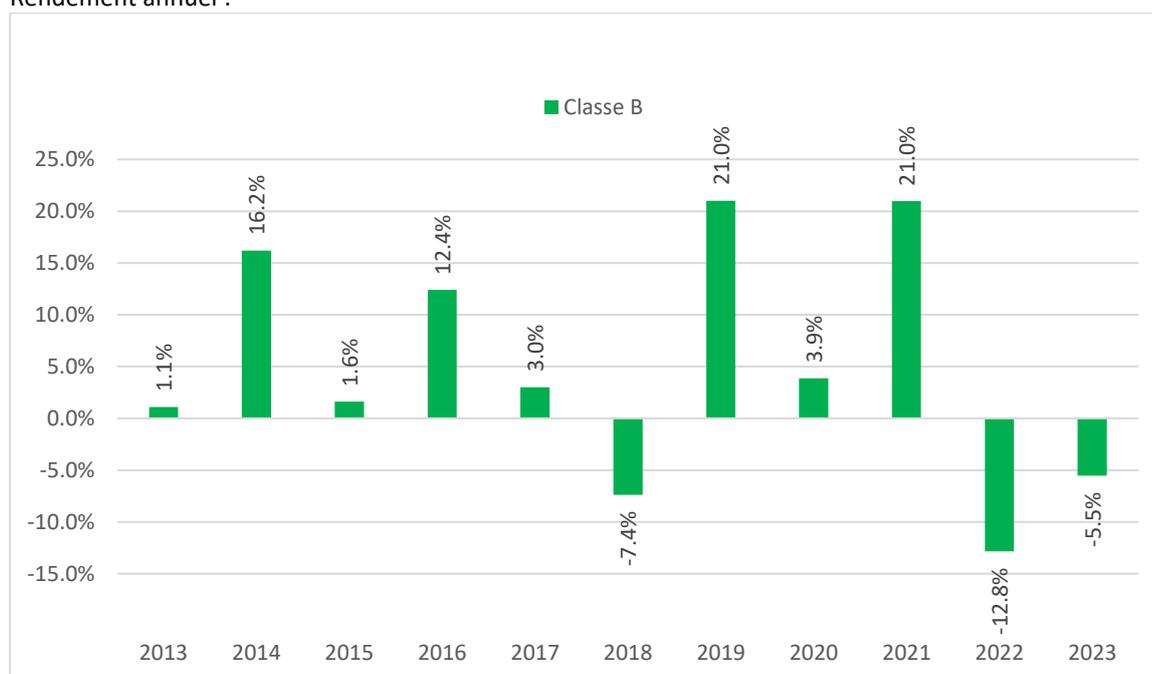
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-5,53 % (en EUR)	-0,14 % (en EUR)	4,59 % (en EUR)	4,71 % (en EUR)	17/12/2007	3,26 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-5,53 % (en EUR)	-0,13 % (en EUR)	4,60 % (en EUR)	4,71 % (en EUR)		

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-4,74 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)				

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-4,73 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)	5,46 % (en EUR)	5,57 % (en EUR)		

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-6,24 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-4,84 % (en EUR)	0,59 % (en EUR)	5,37 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-4,74 % (en EUR)	0,67 % (en EUR)	5,42 % (en EUR)		28/12/2017	3,24 % (en EUR)

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-4,73 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)	5,42 % (en EUR)	5,53 % (en EUR)	14/08/2013	5,71 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-4,73 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)	5,44 % (en EUR)	5,51 % (en EUR)	14/08/2013	5,70 % (en EUR)

11.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0947763737 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe B - BE0947764743 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,86%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe E - BE0948505392 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe F - BE0948504387 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe J - BE6299429553 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,63%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe L - BE0948980298 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe M - BE6299432581 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe N - BE6299433597 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe P - BE6254415498 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,22%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe V - BE6246065419 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe W - BE6246067431 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 29,40% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

11.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

11.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,06 EUR classe V 2,28 EUR classe M 2,20 EUR
2020	classe A 1,69 EUR classe E 1,70 EUR classe V 1,83 EUR classe M 1,70 EUR
2021	classe A 2,55 EUR classe E 2,75 EUR classe V 2,85 EUR classe M 2,58 EUR
2022	classe M 0,33 EUR classe E 0,50 EUR classe V 0,48 EUR

11.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

11.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 19/07/2023 et 24/07/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 10% dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental. Au 19/07/2023, l'investissement était de 9,77%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

11.11.3. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan

environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

11.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

Identifiant d'entité juridique:
549300RTIGL1SBGOOZ17

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 76.20% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation ;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence (DAX Agri [1]): 1363.30 tCO2e/M revenue contre 1376.12 tCO2e/M revenue (au 31.12.2023).

[1] L'indice Dax Agri est un indice composé de sociétés cotées actifs dans la chaîne de valeur de l'agriculture et de la nourriture. L'indice comprend des valeurs dans toute la chaîne de valeur cependant la majeure partie se concentre dans la partie amont. Par secteur, la partie matériaux (sociétés d'engrais et producteurs agrochimiques) représente autour de 31% tandis que les sociétés d'équipement agri pèsent autour de 20%. Les valeurs de consommation représentent autour de 30%, complété par des sociétés dans les secteurs de la santé, la consommation discrétionnaire et le secteur de l'énergie. Par pays, les Etats-Unis constituent la partie majeure (57%), suivi par L'Allemagne, le Royaume-Uni, Singapour et Canada dont le poids cumulé représente autour de 25%, le poids des autres pays étant inférieur à 5%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	-	96.12%
Investissement Durable	90.23%	76.20%
Autres investissement Environnemental	-	14.13%
Social	87.69%	62.02%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 1387.73 Benchmark : 1402.62	Compartiment : 1363.3 Benchmark : 1376.12

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, les objectifs des investissements durables que le Compartiment aspirait à partiellement réaliser était d'investir dans des sociétés dont l'activité principale vise une agriculture plus durable (notamment par une production alimentaire plus durable et une meilleure préservation des terres et de la biodiversité mais aussi le développement de produits, innovations et technologies visant à promouvoir une consommation alimentaire durable, à faciliter le passage à des régimes alimentaires sains et durables et enfin réduire les pertes et le gaspillage de nourriture) via:

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);

- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur les objectifs de développement durable 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être).

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 76.2% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.05% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 14.13% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 62.02% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 71.8% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux objectifs de développement durable 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM-report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur les objectifs de développement durable 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être). Lors de la Période de Référence, 71.8% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur les objectifs de développement durable 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être).

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-d-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DEERE & COMPANY	Industrie manufacturière	8.62	Etats-Unis
DSM-FIRMENICH LTD	Industrie manufacturière	6.75	Pays-Bas
CF INDUSTRIES HOLDINGS	Industrie manufacturière	6.42	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BAKKAFROST	Agriculture, sylviculture et pêche	5.17	Norvège
DARLING INGREDIENTS	Industrie manufacturière	5.15	Etats-Unis
MARINE HARVEST ASA	Industrie manufacturière	4.10	Norvège
OCI NV	Industrie manufacturière	3.77	Pays-Bas
LOTUS BAKERIES	Industrie manufacturière	3.67	Belgique
NUTRIEN LTD.	Industrie manufacturière	3.66	Canada
TOMRA SYSTEMS ASA	Industrie manufacturière	3.33	Norvège
COLRUYT	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.24	Belgique
TATE & LYLE PLC	Industrie manufacturière	3.13	Royaume-Uni
COMPASS GROUP PLC	Hébergement et restauration	3.07	Royaume-Uni
KWS SAAT	Activités de services administratifs et de soutien	2.13	Allemagne
MIDDLEBY CORP	Industrie manufacturière	2.11	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 96.12% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

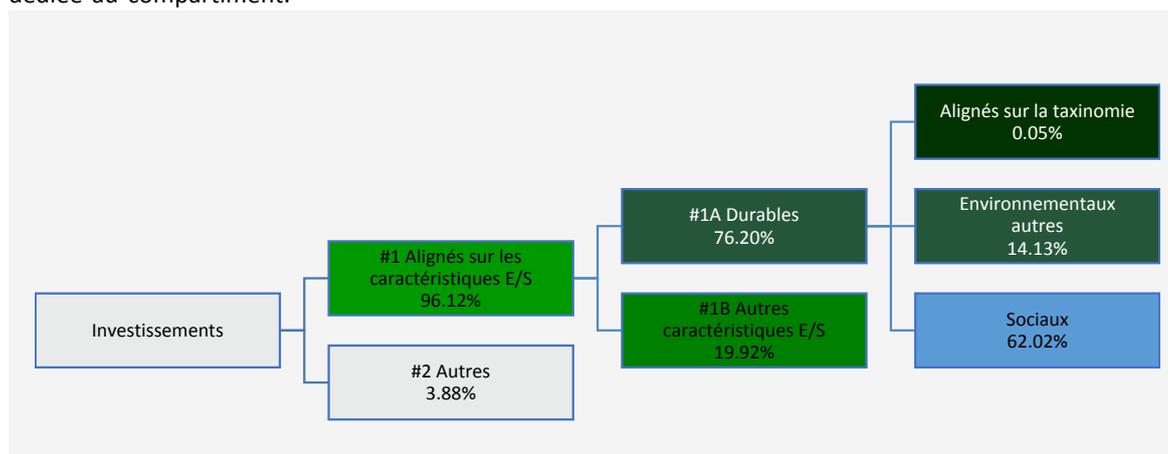
Le Compartiment a investi 76.20% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	28.36
Industrie manufacturière	Industrie chimique	16.33
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15.59
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	9.95
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	7.19
Hébergement et restauration	Restauration	5.05
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.95
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	3.10
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	2.44
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.44
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.44
Agriculture, sylviculture et pêche	Sylviculture et exploitation forestière	1.27
Liquidités	Liquidités	3.88



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.05% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

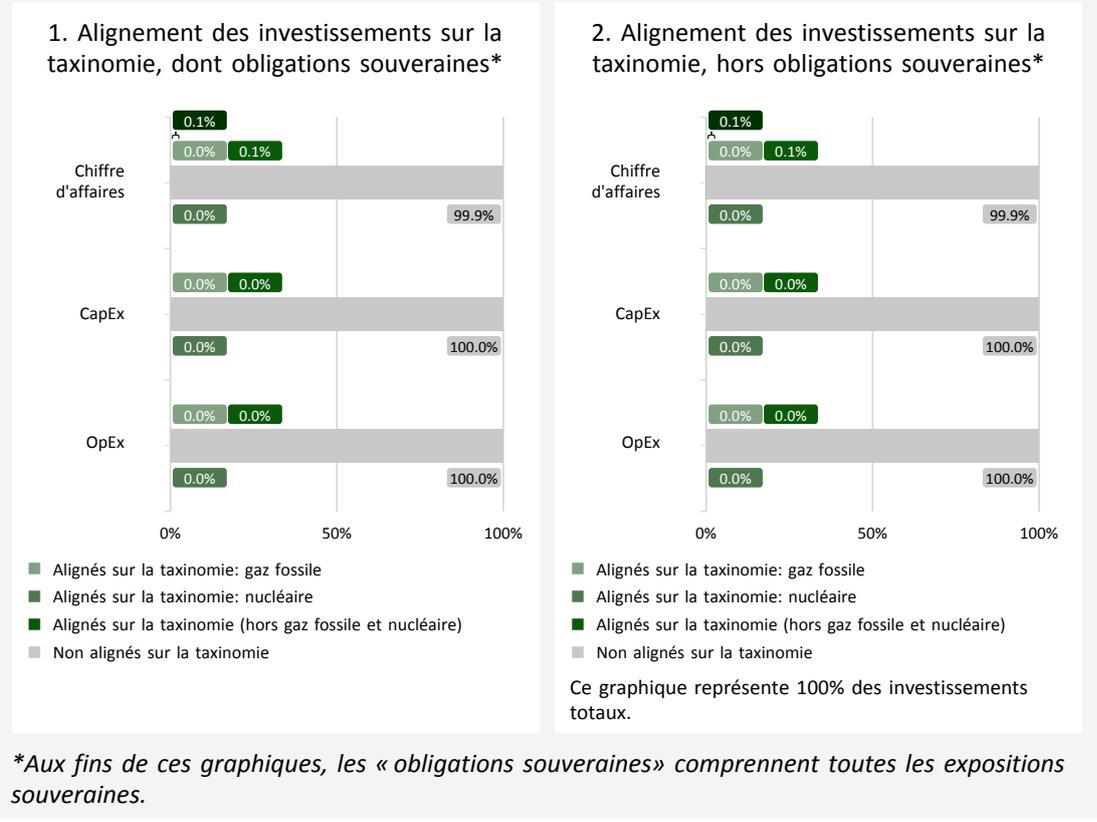
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
 Activités transitoires : 0.083%
 Activités habilitantes : N/A

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.13%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.05%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 14.13% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 62.02% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 3.88% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

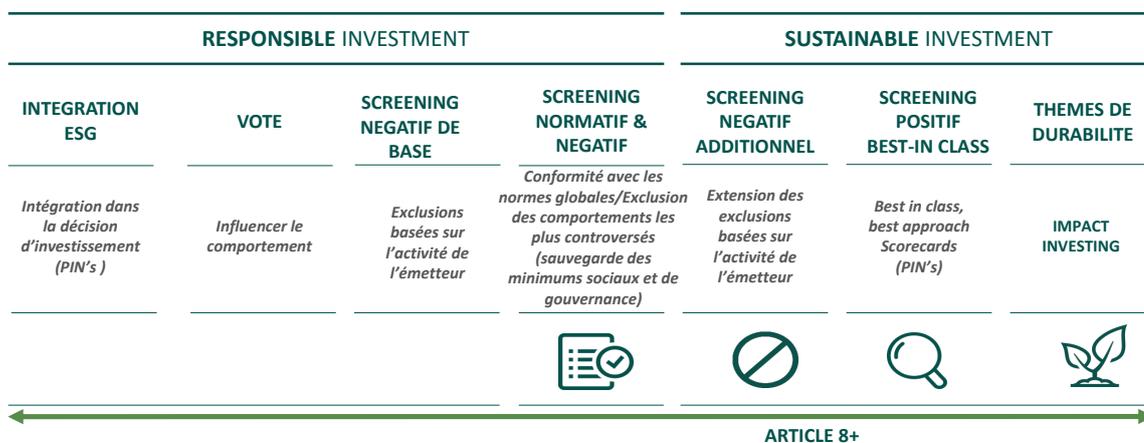
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR IG

12.1. RAPPORT DE GESTION

12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 30/06/2010.

Prix de souscription initiale : 50 EUR.

12.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Le portefeuille peut également comprendre des obligations gouvernementales (à taux fixe et taux variable) d'agences gouvernementales, des autorités locales, des obligations gouvernementales dans une devise qui n'est pas la devise locale du pays et d'agences supranationales.

Les émetteurs des instruments dans lesquels le portefeuille est investi doivent bénéficier d'un rating qui correspond au moins à Investment grade* auprès de chaque agence de notation (parmi Standards & Poors, Moody's et Fitch) proposant un suivi de l'émetteur.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous (*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

12.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade Total Return. Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle, notées « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P.Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

12.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le deuxième trimestre 2023, nous observons certains signaux d'alerte dans la conjoncture économique en Europe. Du côté des bonnes nouvelles, la Chine est sortie de ses confinements liés au Covid, les prix de l'énergie sont retombés à des niveaux proches de ceux d'avant-guerre et l'inflation en général a également commencé à refluer. Mais une partie spécifique de l'économie européenne n'a pas rebondi. Le secteur manufacturier a continué à se détériorer alors que tous les éléments étaient réunis pour qu'il prospère. Cette morosité dans l'industrie manufacturière s'explique principalement par la faiblesse de la demande intérieure. Cela a commencé, en toute logique, pendant la poussée d'inflation la plus marquée depuis la crise du Covid. Cependant, la détérioration s'est même poursuivie au deuxième trimestre. Jusqu'à ce moment, la demande internationale de produits européens était encore favorable, mais elle a aussi commencé à s'estomper au cours de l'été. Par conséquent, au cours de l'été, nous avons décidé de ramener notre sous-pondération de la durée à un niveau neutre lorsque le Bund allemand à 10 ans a atteint 2,5%.

Bien entendu, il est tout à fait possible que l'économie européenne connaisse un creux manufacturier, du moment que les services pallient cette situation. C'était le cas, mais le mois d'août a été marqué par un nouveau signal d'alarme. En règle générale, les mois d'été correspondent à la haute saison touristique, ce qui explique l'extrême

vigueur du secteur des services. Mais en août, même celui-ci est tombé en territoire de contraction, comme l'indiquent les données PMI. À ce stade, il est d'autant plus important de surveiller attentivement les données entrantes qu'une période de faible activité entraîne généralement un assouplissement du marché de l'emploi. Et c'est là que réside le principal risque pour l'économie européenne. Lorsque l'activité économique réelle diminue régulièrement, la demande de main-d'œuvre se tasse elle aussi. Par conséquent, un cercle vicieux de baisse de l'activité et d'augmentation du chômage commence à se mettre en place. Nous avons donc commencé à établir une position à long terme, estimant que les prochains mouvements du marché correspondraient à une remontée des taux d'intérêt. Cependant, en septembre et octobre, ceux-ci ont continué à baisser. Comme cette baisse ne cadrait pas avec le mouvement inverse des données économiques, nous avons continué à ajouter de la duration jusqu'à ce que le Bund atteigne 3%. En novembre, nous avons atteint une surpondération de près d'un an dans la stratégie.

Mais les « soft data » ne sont pas les seules à s'être détériorées au cours des derniers trimestres. L'examen des données économiques objectives montre que la dégradation est également très nette et généralisée. Les données portant sur les faillites, les ventes au détail réelles, les importations et les exportations européennes, les révisions du marché du travail, etc., indiquent à l'unisson que ce cercle vicieux a déjà débuté et que l'Europe est déjà en récession. Sur un plus long terme, les seules occasions où ces données ont connu une telle tendance à la baisse, c'est lorsque nous étions déjà en récession. Cette fois, cela pourrait être différent, mais ce n'est généralement jamais le cas.

Comme une récession s'accompagne généralement d'une aversion au risque, nous avons décidé de prendre des bénéfices significatifs sur notre allocation à la Roumanie, pays qui sous-performe généralement en période de reprise. Nous pensons qu'une surpondération des pays périphériques est toujours pertinente car ceux-ci ont entrepris d'importants changements fondamentaux depuis la crise du Covid. Toutefois, nous avons commencé à sous-pondérer l'Italie. D'abord comme couverture contre la surpondération de la duration, mais désormais aussi comme position résolument courte.

12.1.6. Politique future

En définitive, il est très facile de confirmer la thèse selon laquelle l'Europe est en récession, en examinant la définition de ce qu'est une récession. Une récession correspond à deux trimestres successifs de croissance négative du PIB réel. Si l'on applique cette définition à tous les pays qui font partie de l'Union européenne, plus de 25% d'entre eux sont déjà en récession ! Et si l'on considère ceux qui ont connu une croissance négative de leur PIB réel au troisième trimestre, c'est plus de la moitié des pays européens qui sont concernés. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils tomberont également en récession, mais il est difficile de déceler un changement de dynamique étant donné que les données relatives à l'activité sous-jacente ont continué à se détériorer fortement au cours des derniers mois. Pour changer ce type de dynamique, les solutions ne sont pas légion. L'une d'entre elles implique que la BCE commence à réduire activement ses taux d'intérêt. Hélas, il est clair qu'elle n'y est pas prête et qu'elle risque de commettre une grave erreur de politique.

Nous pensons qu'un biais de duration longue reste très pertinent car lorsque la BCE réalisera que nous sommes passés à la phase suivante du cycle économique, elle enclenchera l'étape suivante de son cycle de politique monétaire. Cela signifie également qu'un biais de pentification de la courbe devrait donner de très bons résultats, car l'anticipation de réductions suivies de diminutions effectives du taux directeur affectera beaucoup plus l'extrémité courte des courbes de rendement que leur extrémité longue.

12.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

12.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		181.734.842,87	47.516.009,48
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	177.492.046,10	44.885.163,17
A.	Obligations et autres titres de créance	177.492.046,10	44.885.163,17
a.	Obligations	177.492.046,10	44.885.163,17
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-175.900,87	231.573,19
A.	Créances	488.038,48	275.100,00
a.	Montants à recevoir	97.788,48	
d.	Autres	390.250,00	275.100,00
B.	Dettes	-663.939,35	-43.526,81
a.	Montants à payer (-)	-515.599,18	
e.	Autres (-)	-148.340,17	-43.526,81
V.	Dépôts et liquidités	2.735.857,87	1.958.653,26
A.	Avoirs bancaires à vue	2.735.857,87	1.958.653,26
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.682.839,77	440.619,86
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.682.839,77	440.619,86
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		181.734.842,87	47.516.009,48
A.	Capital	144.669.819,64	21.153.796,89
B.	Participations au résultat	-934.226,75	58.798,35
C.	Résultat reporté	26.362.212,59	35.878.289,02
D.	Résultat de l'exercice	11.637.037,39	-9.574.874,78

DPAM B
BONDS EUR IG

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		64.303.841,00	8.728.172,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	64.303.841,00	8.728.172,00
A.	Contrats à terme achetés	61.254.687,00	3.893.694,00
B.	Contrats à terme vendus	3.049.154,00	4.834.478,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

12.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	9.185.715,82	-11.228.448,58
a.	Obligations	9.185.715,82	-11.228.448,58
	Gain réalisé	7.153,63	79.888,83
	Perte réalisée	-1.162.557,25	-2.827.657,17
	Gain/Perte non-réalisé	10.341.119,44	-8.480.680,24
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	484.425,00	806.335,00
a.	Sur obligations	484.425,00	806.335,00
ii.	Contrats à terme	484.425,00	806.335,00
	Gain/Perte réalisé	94.175,00	531.235,00
	Gain/Perte non-réalisé sur futures	390.250,00	275.100,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,10	0,12
b.	Autres positions et opérations de change	0,10	0,12
iv.	Autres	0,10	0,12
	Gain /Perte réalisée	0,10	0,12
II. Produits et charges des placements		2.284.411,04	988.360,36
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	2.286.072,34	1.004.399,37
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2.231.376,16	995.029,37
b.	Dépôts et liquidités	54.696,18	9.370,00
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.661,29	-16.029,01
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-0,01	-10,00
	D'origine étrangère	-0,01	-10,00
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		69.175,90	4.435,74
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.		69.175,90	4.435,74
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-386.690,47	-145.557,42
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-34.139,01	19.974,41
B.	Charges financières (-)	-6.325,20	-1.099,17
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-60.258,34	-25.285,48
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-230.151,71	-103.357,02
a.	Gestion financière	-180.814,26	-79.971,11
	Classe A (Dis)	-3.115,49	-2.725,27
	Classe B (Cap)	-14.604,95	-6.875,36
	Classe F (Cap)	-162.026,71	-68.755,30
	Classe M (Dis)	-520,66	-1.003,59
	Classe W (Cap)	-546,45	-611,59
b.	Gestion administrative et comptable	-49.337,45	-23.385,91
E.	Frais administratifs (-)	-21.482,20	-18.109,07
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-340,79	-120,83
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-65,51	-23,35
H.	Services et biens divers (-)	-7.408,22	-9.690,15
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-23.455,56	-5.702,54
	Classe A (Dis)	-433,28	-339,30
	Classe B (Cap)	-7.805,88	-1.496,68
	Classe F (Cap)	-14.620,76	-3.504,30
	Classe M (Dis)	-311,77	-252,84
	Classe P (Cap)	-281,28	-107,26
	Classe W (Cap)	-2,59	-2,16
K.	Autres charges (-)	-3.063,93	-2.144,22
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.966.896,47	847.238,68
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		11.637.037,39	-9.574.874,78

DPAM B
BONDS EUR IG

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	EUR	EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	11.637.037,39	-9.574.874,78

DPAM B
BONDS EUR IG

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	37.065.023,23	26.362.212,59
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	26.362.212,59	35.878.289,02
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	11.637.037,39	-9.574.874,78
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-934.226,75	58.798,35
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-37.065.023,23	-26.362.212,59
IV.	(Distribution des dividendes)		

12.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
Emis(es) par état							
Autriche							
AUSTRIA 0,00 20-30	5.900.000	EUR	86,56	5.106.745,00		2,88%	2,81%
AUSTRIA 0,00 21-25	1.900.000	EUR	96,64	1.836.179,00		1,03%	1,01%
AUSTRIA 0,75 18-28	4.100.000	EUR	94,01	3.854.307,50		2,17%	2,12%
AUSTRIA 1,50 16-47	400.000	EUR	76,86	307.460,00		0,17%	0,17%
AUSTRIA 2,10 17-17	900.000	EUR	78,46	706.113,00		0,40%	0,39%
AUSTRIA 2,40 13-34	5.700.000	EUR	97,96	5.583.634,50		3,15%	3,07%
				17.394.439,00		9,80%	9,57%
Belgique							
BELGIQUE 2,25 17-57	200.000	EUR	82,08	164.166,00		0,09%	0,09%
BELOLO44 5,00 04-35	800.000	EUR	121,76	974.068,00		0,55%	0,54%
EUR UNION 2,75 22-33	950.000	EUR	101,34	962.758,50		0,54%	0,53%
FLEMISH C 0.3 21-31	2.600.000	EUR	82,89	2.155.127,00		1,21%	1,19%
				4.256.119,50		2,40%	2,34%
Allemagne							
BUNDES 0,00 20-25	500.000	EUR	96,04	480.187,50		0,27%	0,26%
BUNDESREP 0,25 17-27	5.100.000	EUR	94,70	4.829.853,00		2,72%	2,66%
GERMANY 0,00 20-30	2.000.000	EUR	89,18	1.783.600,00		1,00%	0,98%
GERMANY 6,50 97-27	3.600.000	EUR	114,93	4.137.516,00		2,33%	2,28%
				11.231.156,50		6,33%	6,18%
Espagne							
SPAIN 0,80 20-27	10.500.000	EUR	94,19	9.889.425,00		5,57%	5,44%
SPAIN 1,00 21-42	5.706.000	EUR	66,98	3.821.850,27		2,15%	2,10%
SPAIN 1,45 19-29	4.900.000	EUR	94,53	4.632.068,00		2,61%	2,55%
SPAIN 1,45 21-71	4.950.000	EUR	50,38	2.493.711,00		1,40%	1,37%
SPAIN 1,95 15-30	5.000.000	EUR	95,69	4.784.350,00		2,70%	2,63%
SPAIN 2,35 17-33	1.800.000	EUR	95,09	1.711.620,00		0,96%	0,94%
SPAIN 2,90 16-46	950.000	EUR	90,50	859.783,25		0,48%	0,47%
SPAIN 4,65 10-25	5.100.000	EUR	102,72	5.238.567,00		2,95%	2,88%
SPAIN GOV 3,45 16-66	900.000	EUR	93,65	842.841,00		0,47%	0,46%
				34.274.215,52		19,31%	18,86%
Finlande							
FINLAND 0,50 17-27	7.000.000	EUR	93,90	6.572.720,00		3,70%	3,62%
FINLAND 1,50 22-32	2.700.000	EUR	92,22	2.490.048,00		1,40%	1,37%
				9.062.768,00		5,11%	4,99%
France							
FRANCE 0,00 21-32	2.300.000	EUR	81,82	1.881.802,50		1,06%	1,04%
FRANCE 0,50 20-72	3.250.000	EUR	41,91	1.362.010,00		0,77%	0,75%
FRANCE 1,25 15-36	2.200.000	EUR	84,65	1.862.366,00		1,05%	1,02%
FRANCE 2,50 13-30	5.000.000	EUR	101,29	5.064.350,00		2,85%	2,79%
FRANCE OA 0,00 21-27	7.600.000	EUR	93,17	7.081.262,00		3,99%	3,90%
FRANCE OA 3,25 12-45	200.000	EUR	104,36	208.730,00		0,12%	0,11%
FRA OAT 4,00 04-55	250.000	EUR	118,10	295.245,00		0,17%	0,16%
FRENCH 0,10 20-26	800.000	EUR	99,06	935.917,36		0,53%	0,51%
				18.691.682,86		10,53%	10,29%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	4.800.000	EUR	89,77	4.309.104,00		2,43%	2,37%

DPAM B
BONDS EUR IG

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
CROATIA 1,75 21-41	1.250.000	EUR	76,15	951.900,00		0,54%	0,52%
				5.261.004,00		2,96%	2,89%
Irlande							
IRELAND 0,90 17-28	2.800.000	EUR	94,96	2.658.852,00		1,50%	1,46%
IRELAND 1,10 19-29	2.800.000	EUR	94,58	2.648.324,00		1,49%	1,46%
IRELAND 1,70 17-37	1.600.000	EUR	89,31	1.428.984,00		0,81%	0,79%
IRISH 0,20 20-30	2.000.000	EUR	87,12	1.742.470,00		0,98%	0,96%
				8.478.630,00		4,78%	4,67%
Italie							
BTPS 4,50 23-53	1.200.000	EUR	103,10	1.237.194,00		0,70%	0,68%
ITA BTP 6,50 97-27	1.000.000	EUR	113,20	1.131.955,00		0,64%	0,62%
ITALY 0,4 19-30	950.000	EUR	93,57	1.066.116,32		0,60%	0,59%
ITALY 0,95 21-37	1.400.000	EUR	70,19	982.597,00		0,55%	0,54%
ITALY 2,70 16-47	550.000	EUR	79,01	434.546,75		0,24%	0,24%
ITALY 2,80 16-67	2.450.000	EUR	73,36	1.797.271,00		1,01%	0,99%
ITALY 4,50 10-26	4.000.000	EUR	103,50	4.140.120,00		2,33%	2,28%
ITALY 4,75 13-28	7.700.000	EUR	107,77	8.298.482,50		4,68%	4,57%
ITALY BTP 1,65 15-32	8.700.000	EUR	87,55	7.617.024,00		4,29%	4,19%
ITALY BTP 5,00 09-40	1.600.000	EUR	110,74	1.771.872,00		1,00%	0,97%
ITALY IL 0,65 20-26	2.200.000	EUR	98,53	2.562.195,80		1,44%	1,41%
				31.039.374,37		17,49%	17,08%
Pays-Bas							
NETHERLAND 0,0 22-26	500.000	EUR	95,30	476.502,50		0,27%	0,26%
NETHERLDS 2,75 14-47	1.200.000	EUR	104,72	1.256.580,00		0,71%	0,69%
NETHERLDS 3,75 10-42	800.000	EUR	117,94	943.496,00		0,53%	0,52%
				2.676.578,50		1,51%	1,47%
Pologne (République)							
POLAND 2,75 22-32	800.000	EUR	96,93	775.460,00		0,44%	0,43%
				775.460,00		0,44%	0,43%
Portugal							
PORTUGAL 1,00 21-52	900.000	EUR	58,14	523.255,50		0,29%	0,29%
PORTUGAL 2,25 18-34	2.200.000	EUR	95,53	2.101.561,00		1,18%	1,16%
PORTUGAL 3,875 14-30	3.000.000	EUR	108,55	3.256.440,00		1,83%	1,79%
				5.881.256,50		3,31%	3,24%
Roumanie							
ROMANIA 2,00 20-32	1.200.000	EUR	77,53	930.306,00		0,52%	0,51%
ROMANIA 4,625 19-49	3.100.000	EUR	84,09	2.606.650,50		1,47%	1,43%
				3.536.956,50		1,99%	1,95%
Slovénie (République)							
SLOVENIA 0,00 21-31	900.000	EUR	82,19	739.723,50		0,42%	0,41%
SLOVENIA 0,125 21-31	1.900.000	EUR	82,40	1.565.533,50		0,88%	0,86%
SLOVENIA 3,625 23-33	1.250.000	EUR	105,92	1.323.937,50		0,75%	0,73%
				3.629.194,50		2,04%	2,00%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 3,625 23-33	3.300.000	EUR	103,61	3.418.981,50		1,93%	1,88%
				3.418.981,50		1,93%	1,88%
Total - Emis(es) par état				159.607.817,25		89,92%	87,82%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	400.000	EUR	74,05	296.214,00		0,17%	0,16%

DPAM B
BONDS EUR IG

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				296.214,00		0,17%	0,16%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EIB 2,75 23-30	1.900.000	EUR	101,65	1.931.416,50		1,09%	1,06%
ESM 0,75 18-28	1.200.000	EUR	92,73	1.112.778,00		0,63%	0,61%
ESM 3,00 23-33	320.000	EUR	103,43	330.961,60		0,19%	0,18%
EUROP UN 0,00 21-31	700.000	EUR	82,94	580.552,00		0,33%	0,32%
				3.955.708,10		2,23%	2,18%
Total - Emis(es) par une institution internationale				4.251.922,10		2,40%	2,34%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 1,375 18-33	800.000	EUR	86,93	695.408,00		0,39%	0,38%
FLEMISH 1,875 17-42	900.000	EUR	81,22	730.953,00		0,41%	0,40%
				1.426.361,00		0,80%	0,78%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	1.000.000	EUR	69,23	692.325,00		0,39%	0,38%
				692.325,00		0,39%	0,38%
France							
CADES 0,45 22-32	100.000	EUR	84,49	84.489,50		0,05%	0,05%
UNEDIC 0,50 19-29	700.000	EUR	90,49	633.398,50		0,36%	0,35%
				717.888,00		0,40%	0,40%
Total - Obligation du Secteur Public				2.836.574,00		1,60%	1,56%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique							
FLEMISH 0,01 20-27	1.200.000	EUR	91,64	1.099.710,00		0,62%	0,61%
				1.099.710,00		0,62%	0,61%
Allemagne							
KFW 0,00 19-26	1.750.000	EUR	93,58	1.637.632,50		0,92%	0,90%
KFW 0,125 22-32	2.800.000	EUR	82,87	2.320.276,00		1,31%	1,28%
KFW 1,25 16-36	1.100.000	EUR	84,30	927.250,50		0,52%	0,51%
KFW 2,00 22-29	700.000	EUR	97,70	683.903,50		0,39%	0,38%
				5.569.062,50		3,14%	3,06%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	200.000	EUR	81,70	163.407,00		0,09%	0,09%
ICO 0,00 21-27	1.400.000	EUR	91,50	1.280.972,00		0,72%	0,70%
MADRID 0,419 20-30	500.000	EUR	85,67	428.352,50		0,24%	0,24%
				1.872.731,50		1,06%	1,03%
Italie							
BTPS 1,50 20-45	800.000	EUR	63,42	507.352,00		0,29%	0,28%
				507.352,00		0,29%	0,28%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EUROPEAN 1,25 18-33	150.000	EUR	89,15	133.731,75		0,08%	0,07%
				133.731,75		0,08%	0,07%
Pays-Bas							
BNG 0,25 15-25	1.500.000	EUR	96,47	1.447.065,00		0,82%	0,80%
NEDWBK 0,25 22-32	200.000	EUR	83,04	166.080,00		0,09%	0,09%
				1.613.145,00		0,91%	0,89%

DPAM B
BONDS EUR IG

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
<i>Total - Emis(es) par une entreprise privée</i>				10.795.732,75		6,08%	5,94%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>177.492.046,10</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,67%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				177.492.046,10		100,00%	97,67%
Total - portefeuille				177.492.046,10		100,00%	97,67%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		3.460,38			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.320.129,98			1,28%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		412.267,51			0,23%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.735.857,87			1,51%
Total - Dépôts et Liquidités				2.735.857,87			1,51%
Créances et dettes diverses				-175.900,87			-0,10%
Autres				1.682.839,77			0,93%
Actif Net Total				181.734.842,87			100,00%

12.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ESPAGNE	20,75%
ITALIE	17,77%
FRANCE	10,94%
AUTRICHE	9,80%
ALLEMAGNE	9,47%
FINLANDE	5,11%
IRLANDE	4,78%
BELGIQUE	3,99%
PORTUGAL	3,31%
CROATIE (REPUBLIQUE)	2,96%
PAYS-BAS	2,42%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	2,30%
SLOVENIE (REPUBLIQUE)	2,04%
ROUMANIE	1,99%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	1,93%
POLOGNE (REPUBLIQUE)	0,44%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

12.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	88,85%
BANQUES	4,77%
ORGANISMES EUROPEENS	3,01%
PROVINCE, CANTON, REGION	2,88%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,40%
VEHICULES ROUTIERS	0,09%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

12.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	71.393.786,84	64.860.380,43	136.254.167,27
Ventes	7.878.092,59	4.954.907,57	12.833.000,16
Total 1	79.271.879,43	69.815.288,00	149.087.167,43
Souscriptions	73.923.367,26	64.462.634,57	138.386.001,83
Remboursements	10.899.894,78	4.835.135,15	15.735.029,93
Total 2	84.823.262,04	69.297.769,72	154.121.031,76
Moyenne de référence de l'actif net total	76.004.203,91	142.256.912,80	109.402.829,76
Taux de rotation	-7,30%	0,36%	-4,60%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

12.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MAR	EUR	13.472.184,00	13.472.184,00	100.000,00
EURO-BTP 10YR FUTURE	EUR	533.380,00	533.380,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MAR	EUR	5.230.203,00	5.230.203,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTUR	EUR	2.515.774,00	2.515.774,00	100.000,00
EURO SCHATZ FUTURE M	EUR	42.552.300,00	42.552.300,00	100.000,00

12.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	2.382,59	11.391,00	2.940,66	344,01	13.987,65	4.299,60	826,50	17.460,76
B	10.650,00	0,00	23.146,83	4.000,00	241,19	26.905,65	91.139,76	130,83	117.914,57
F	282.919,00	23.100,00	442.369,00	92.000,00	11.550,00	522.819,00	1.734.674,19	173.439,94	2.084.053,25
M	0,00	2.640,00	10.980,00	0,00	5.724,00	5.256,00	0,00	453,00	4.803,00
P	64.869,00	114.583,00	231.262,53	99.019,00	139.097,00	191.184,53	314.021,00	45.689,61	1.212,53
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	300,00	4.694,75	0,00	373,85	4.320,90	193,91	255,00	4.259,81
TOTAL			723.844,11			764.473,73			2.229.703,92

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	0,00	151.575,97	157.992,74	18.657,42	223.048,83	44.218,45	
B	785.821,00	0,00	283.440,00	16.078,82	5.561.742,21	7.953,34	
F	21.467.307,82	1.756.796,00	6.601.270,50	796.467,50	110.182.785,15	11.141.466,34	
M	0,00	168.314,81	0,00	314.024,01	0,00	23.755,32	
P	5.046.902,55	8.894.358,27	6.640.862,43	9.622.349,50	22.405.996,68	4.501.418,48	
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
W	0,00	23.034,00	0,00	25.034,97	12.428,96	16.218,00	
TOTAL	27.300.031,37	10.994.079,05	13.683.565,67	10.792.612,22	138.386.001,83	15.735.029,93	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		62,59		51,12		55,27
B		72,77		60,22		65,03
F		74,96		62,21		67,42
M	54.222.303,55	62,87	47.516.009,48	51,45	181.734.842,87	55,70
P		76,21		63,38		26.431,56
V		0,00		0,00		0,00
W		74,47		61,81		66,99
TOTAL	54.222.303,55		47.516.009,48		181.734.842,87	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

12.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

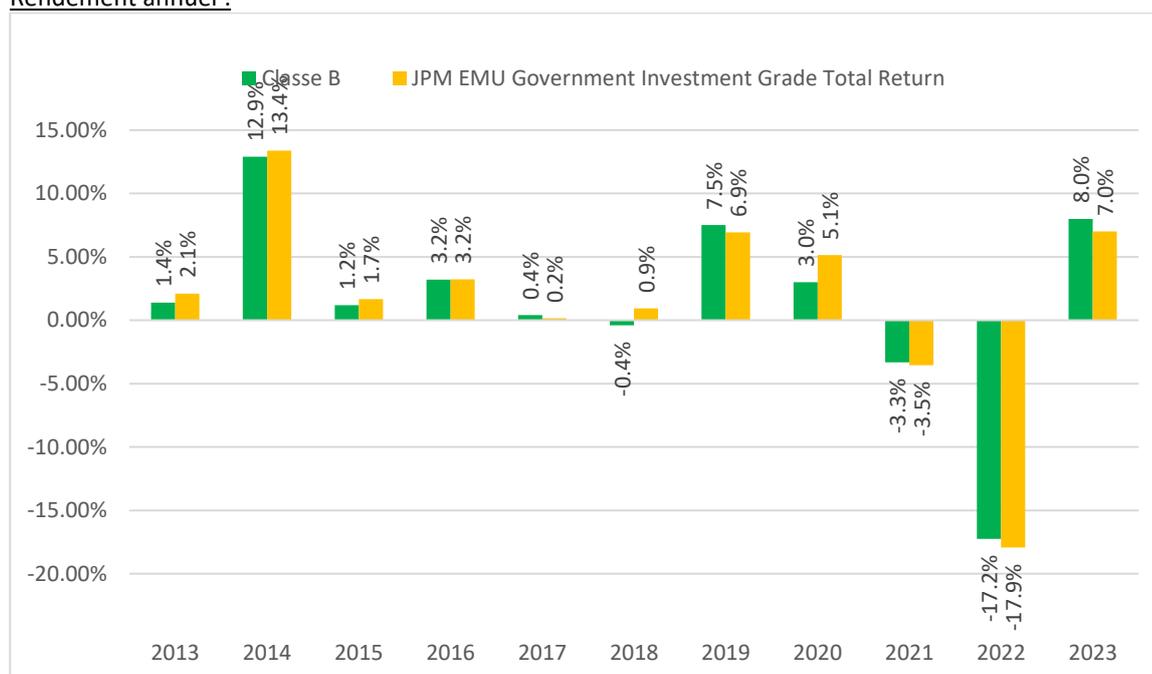
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade Total Return.

DPAM B
BONDS EUR IG

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
JPM EMU Government Investment Grade Total Return	7,00 % (en EUR)	-5,39 % (en EUR)	-0,97 % (en EUR)	1,37 % (en EUR)	01/07/2010	2,11 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	8,12 % (en EUR)	-4,69 % (en EUR)	-0,84 % (en EUR)	1,22 % (en EUR)	01/07/2010	1,98 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	7,99 % (en EUR)	-4,76 % (en EUR)	-0,89 % (en EUR)	1,20 % (en EUR)	01/07/2010	1,97 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	8,37 % (en EUR)	-4,46 % (en EUR)	-0,59 % (en EUR)	1,48 % (en EUR)	01/07/2010	2,24 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	8,26 % (en EUR)	-4,52 % (en EUR)	-0,67 % (en EUR)		28/12/2017	-0,69 % (en EUR)

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	8,60 % (en EUR)	-4,26 % (en EUR)	-0,38 % (en EUR)	1,69 % (en EUR)	17/09/2013	1,83 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	8,38 % (en EUR)	-4,45 % (en EUR)	-0,58 % (en EUR)	1,50 % (en EUR)	14/08/2013	1,57 % (en EUR)

12.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0935123431 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B - BE0935124447 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe E - BE0935125451 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,35%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F - BE0935126467 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe J - BE6299418440 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,25%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe L - BE6330740356 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,85%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe M - BE6299419455 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe N - BE6299420461 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe P - BE6254412461 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe V - BE6246069452 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe W - BE6246071474 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe Z - BE6278081474 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 1,95% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion

discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

12.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

12.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,65 EUR
	classe M 0,68 EUR
2020	classe A 0,62 EUR
	classe M 0,74 EUR
2021	classe A 0,80 EUR
	classe M 0,81 EUR

12.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

12.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

12.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR IG

Identifiant d'entité juridique:
549300WCSC3NSYSUWX83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Pour les investissements en obligations de sociétés :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;
- Pour les investissements en obligations souveraines :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
 - b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 6.91% alors que celui du benchmark était de 2.52%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	95.39%	98.6%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 7.35% Benchmark : 0.73%	Compartiment : 6.91% Benchmark : 2.52%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption.

Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres au conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
0.8% SPAIN JUL27 30.07.2027	Administration publique	5.46	Espagne
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	4.63	Italie
1.65% BTP MAR32 01.03.2032	Administration publique	4.22	Italie
0% TREAS FRENCH FEB27 25.02.2027	Administration publique	3.90	France
1/2 FINLAND 27 144A/REGS 15.09.2027	Administration publique	3.62	Finlande
2.4% OESTERREICH MAY34 23.05.2034	Administration publique	3.12	Autriche
SPAIN (KINGDOM OF) 4.65% 30/07/2025	Administration publique	2.94	Espagne
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	2.83	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
0% AUSTRIA FEB30 20.02.2030	Administration publique	2.81	Autriche
1/4 GERMANY FEB27 15.02.2027	Administration publique	2.66	Allemagne
1.95% SPAIN JUL30 30.07.2030	Administration publique	2.66	Espagne
1.45% SPAIN APR29 30.04.2029	Administration publique	2.57	Espagne
CROATIA 1,50 20-170631	Administration publique	2.39	Croatie
6 1/2 DEUTSCHLAND 97/27 04.07.2027	Administration publique	2.34	Allemagne
ITALY (REPUBLIC OF) 4.5% 01/03/2026	Administration publique	2.31	Italie



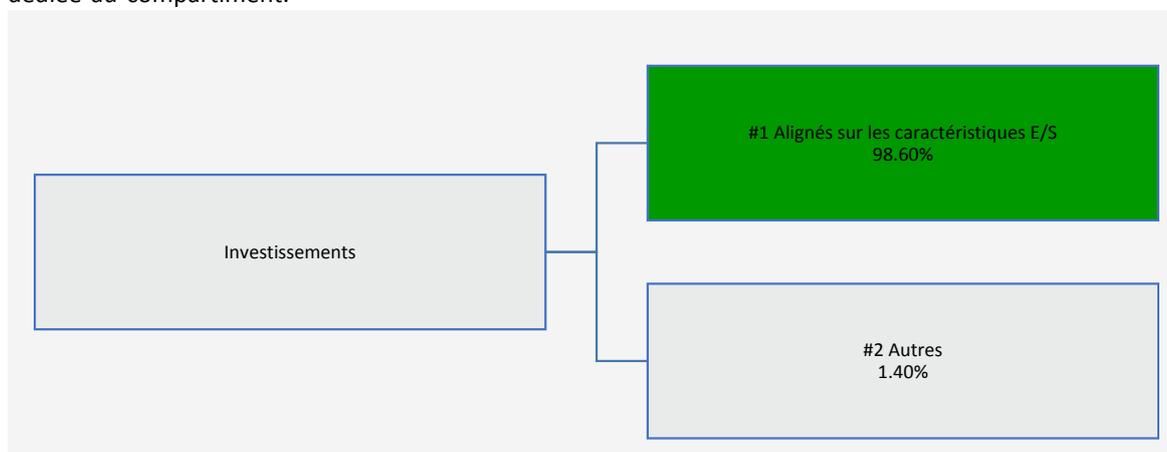
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.6% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	90.82
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4.71

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	2.97
Construction	Génie civil	0.09
Dérivés	Dérivés	0.21
Liquidités	Liquidités	1.19



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

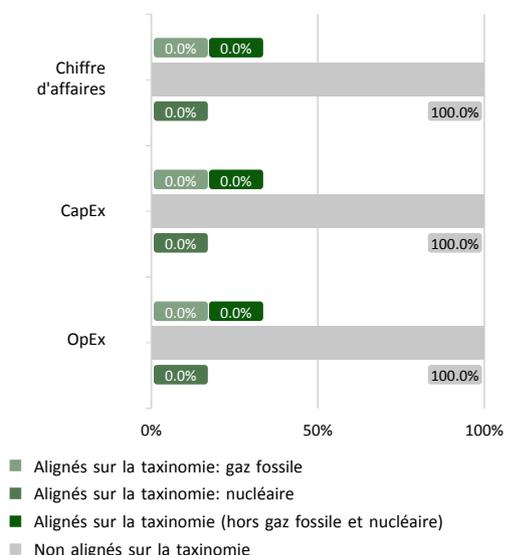
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

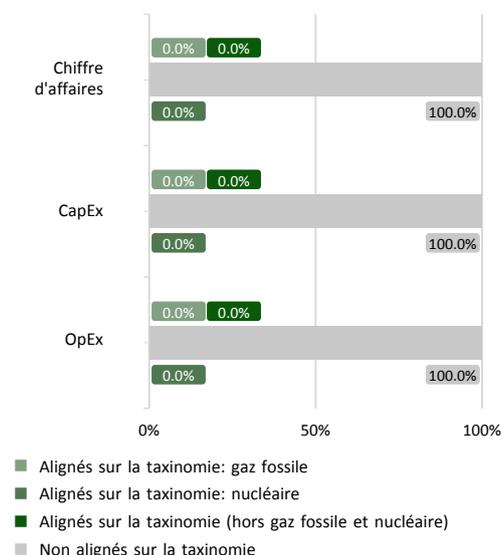
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.19% de liquidités et à 0.21% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

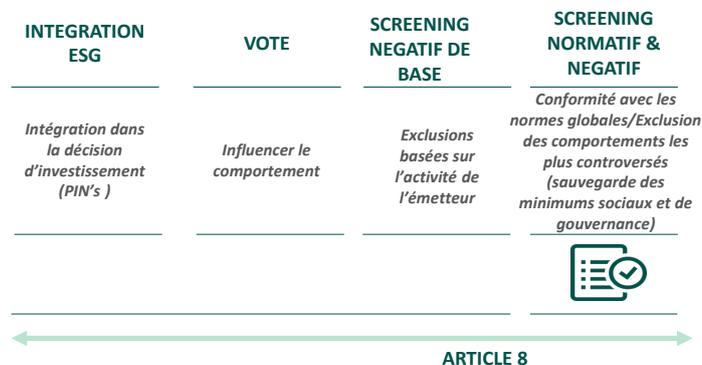
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE
--

13.1. RAPPORT DE GESTION

13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 28/12/2010.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

13.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

13.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe, principalement ayant des revenus distribuables plus élevés que la moyenne de l'univers d'investissement. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Réglementées (SIR), de certificats immobiliers, de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, ainsi que des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

50% de l'actif net doit être composé de titres, ayant un rendement prospectif à 3 ans plus élevé que la moyenne de l'univers d'investissement.

La moyenne est définie comme étant le rendement dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

13.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

13.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été caractérisée par une forte volatilité des attentes en matière de taux d'intérêt où les éléments macroéconomiques ont joué un rôle important dans la stratégie du fonds. L'année a bien commencé, les marchés financiers s'attendant à une baisse rapide des taux d'intérêt et à une diminution de l'inflation. Au bout de deux mois, la rhétorique a changé du tout au tout : les taux d'intérêt sont plus élevés pour plus longtemps et les banques centrales procèdent à de nouvelles augmentations. En fin d'année, l'inflation étant plus basse que prévu, les marchés ont supposé que les banques centrales allaient abaisser leurs taux d'intérêt.

Quant au marché de l'immobilier, la baisse des prix s'est poursuivie, mais n'a été que partiellement amortie par la hausse des loyers. Les sociétés immobilières ont donc maintenu leur stratégie de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux. Aucune de ces mesures n'est répandue, bien qu'elle soit nécessaire. Les entreprises à faible rendement et/ou à fort effet de levier étaient et demeurent les plus vulnérables et les plus volatiles dans cet environnement. En règle générale, elles ont été les plus touchées lorsque les marchés étaient en mode aversion pour le risque pendant les périodes de hausse des taux. Mais la fin de l'année a été marquée par un rebond de ces sociétés, ce qui a permis au secteur de l'immobilier européen coté en bourse d'afficher un rendement total proche de +17%.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds est resté méthodique en conservant des positions surpondérées dans des sociétés moins endettées. Sur le plan sectoriel, il s'est davantage au sous-secteur de la vente au détail au cours de l'année, principalement en augmentant la pondération dans la société URW. Le fonds a également renforcé son exposition aux logements étudiants et aux soins de santé. D'autre part, le fonds a réduit son exposition au secteur de la logistique, suite à une offre publique d'achat sur une position importante dans Invest, et a également diminué son exposition au segment des bureaux.

13.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que cet environnement volatil se maintienne en 2024. Une plus grande visibilité sur les taux d'intérêt devrait permettre au marché de l'investissement d'augmenter les volumes de transactions, en fixant des prix de liquidation qui permettront aux évaluateurs de mieux apprécier la valeur réelle des actifs. Le fonds restera défensif, conformément à son positionnement la plupart du temps.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous optons pour des entreprises qui ont de solides bilans et perspectives ainsi qu'une bonne visibilité. Ces entreprises ont un prix, mais nous apprécions leur stabilité. D'autre part, nous optons également pour des sociétés qui sont en difficulté, mais dont nous pensons que la direction devrait être en mesure d'obtenir de meilleurs résultats et une meilleure visibilité à l'avenir. Ces sociétés se négocient à un prix nettement inférieur et offrent donc une possibilité de hausse du cours de l'action. Le secteur

de la logistique est un sous-secteur auquel nous pourrions à nouveau renforcer notre exposition. Nous restons prudents sur les espaces de bureaux et constructifs de détail.

Les thèmes d'investissement pour 2024 sont les suivants :

- les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- les entreprises évoluant dans un sous-secteur où l'offre est insuffisante et où les loyers sont donc plus élevés plutôt que dans un sous-secteur où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est donc moins élevée ;
- les entreprises présentant un profil ESG solide ;
- privilégier le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- privilégier les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché (rétablir des positions dans des entreprises solides excessivement pénalisées et inversement) ;
- les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

13.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

13.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		169.224.456,40	163.453.699,42
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	166.779.826,39	160.778.935,09
A.	Obligations et autres titres de créance	6.346.136,50	7.894.897,00
a.	Obligations	6.346.136,50	7.894.897,00
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	160.433.689,89	152.884.038,09
a.	Actions	157.743.712,39	149.874.739,70
b.	OPC à nombre fixe de parts	2.689.977,50	3.009.298,39
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	133.431,22	136.422,20
A.	Créances	863.406,33	1.163.405,33
a.	Montants à recevoir	73.326,60	379.221,75
b.	Avoirs fiscaux	140.022,94	140.324,74
d.	Autres	650.056,79	643.858,84
B.	Dettes	-729.975,11	-1.026.983,13
a.	Montants à payer (-)	-180.338,46	-462.946,20
e.	Autres (-)	-549.636,65	-564.036,93
V.	Dépôts et liquidités	2.239.088,96	2.414.578,31
A.	Avoirs bancaires à vue	2.239.088,96	2.414.578,31
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	72.109,83	123.763,82
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	72.109,83	123.763,82
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		169.224.456,40	163.453.699,42
A.	Capital	64.895.384,79	81.603.880,24
B.	Participations au résultat	542.596,30	-4.320.668,86
C.	Résultat reporté	78.842.546,94	168.167.908,30
D.	Résultat de l'exercice	24.943.928,37	-81.997.420,26

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

13.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	19.369.327,16	-90.128.901,94
A.	Obligations et autres titres de créance	1.209.880,50	260.784,93
a.	Obligations	1.209.880,50	260.784,93
	Gain réalisé	410.463,39	493.279,11
	Perte réalisée	-25.560,50	-10.830,00
	Gain/Perte non-réalisé	824.977,61	-221.664,18
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	18.176.373,15	-90.305.224,36
a.	Actions	18.195.741,82	-89.418.382,44
	Gain réalisé	5.414.692,08	25.411.648,17
	Perte réalisée	-19.032.427,08	-13.560.267,57
	Gain/Perte non-réalisé	31.813.476,82	-101.269.763,04
b.	OPC à nombre fixe de parts	-19.368,67	-886.841,92
	Gain réalisé	73.490,67	
	Perte réalisée	-285.478,31	-325.175,20
	Gain/Perte non-réalisé	192.618,97	-561.666,72
D.	Autres valeurs mobilières	1,44	
	Gain réalisé	1,44	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-16.927,93	-84.462,51
b.	Autres positions et opérations de change	-16.927,93	-84.462,51
iv.	Autres	-16.927,93	-84.462,51
	Gain /Perte réalisée	-16.927,93	-84.462,51
II.	Produits et charges des placements	8.021.079,11	11.268.763,38
A.	Dividendes	8.982.461,14	12.503.120,45
B.	Intérêts (+/-)	337.610,92	324.111,90
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	259.050,28	308.746,70
b.	Dépôts et liquidités	78.560,64	15.365,20
	Intérêts d'emprunts (-)	-404,85	-25.379,19
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.298.588,10	-1.533.089,78
	D'origine belge	-595.354,57	-625.078,43
	D'origine étrangère	-703.233,53	-908.011,35
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,06
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,06
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.446.477,90	-3.137.281,76
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-371.589,65	-358.619,86
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-74.529,49	-97.025,97
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.872.919,27	-2.574.779,39
a.	Gestion financière	-1.797.068,47	-2.470.630,52
	Classe A (Dis)	-332.857,92	-446.087,67
	Classe B (Cap)	-613.803,71	-827.965,09
	Classe E (Dis)	-182.643,43	-208.521,81
	Classe F (Cap)	-251.726,39	-374.642,94
	Classe M (Dis)	-61.944,60	-86.527,79
	Classe N (Cap)	-94.831,29	-123.349,76
	Classe V (Dis)	-198.468,57	-265.548,87
	Classe W (Cap)	-60.792,56	-137.986,59
b.	Gestion administrative et comptable	-75.850,80	-104.148,87
E.	Frais administratifs (-)	-28.345,78	-31.837,53
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-981,35	6.932,94
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	239,94	-107,62
H.	Services et biens divers (-)	-12.139,88	-26.437,65
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-72.436,38	-46.206,12
	Classe A (Dis)	-16.051,16	-9.477,81
	Classe B (Cap)	-26.452,60	-17.403,31
	Classe E (Dis)	-1.252,99	-74,88
	Classe F (Cap)	-2.368,65	-206,13

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe M (Dis)	-7.302,78	-8.264,34
	Classe N (Cap)	-17.362,92	-10.650,69
	Classe P (Cap)	-106,22	-4,72
	Classe V (Dis)	-1.203,70	-99,13
	Classe W (Cap)	-335,36	-25,11
K.	Autres charges (-)	-13.776,04	-9.200,56
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		5.574.601,21	8.131.481,68
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	24.943.928,37	-81.997.420,26
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	24.943.928,37	-81.997.420,26

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	104.329.071,61	81.849.819,18
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	78.842.546,94	168.167.908,30
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	24.943.928,37	-81.997.420,26
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	542.596,30	-4.320.668,86
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-104.329.071,61	-78.842.546,94
IV.	(Distribution des dividendes)		-3.007.272,24

13.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	68.000	EUR	63,65	4.328.200,00		2,60%	2,56%
CARE PROPERTY INVEST	180.000	EUR	14,26	2.566.800,00		1,54%	1,52%
COFINIMMO	59.300	EUR	71,40	4.234.020,00		2,54%	2,50%
MONTEA	35.500	EUR	86,20	3.060.100,00		1,83%	1,81%
RETAIL ESTATES	97.912	EUR	64,60	6.325.115,20		3,79%	3,74%
VGP	16.000	EUR	105,00	1.680.000,00		1,01%	0,99%
WAREHOUSES DE PAUW	130.000	EUR	28,50	3.705.000,00		2,22%	2,19%
XIOR STUDENT HOUSING	156.000	EUR	29,70	4.633.200,00		2,78%	2,74%
				30.532.435,20		18,31%	18,04%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	94.000	EUR	79,32	7.456.080,00		4,47%	4,41%
TAG IMMOBILIEN AG	618.000	EUR	13,20	8.154.510,00		4,89%	4,82%
VONOVIA SE	361.500	EUR	28,54	10.317.210,00		6,19%	6,10%
				25.927.800,00		15,55%	15,32%
Espagne							
MERLIN PROPERTIES	469.000	EUR	10,06	4.718.140,00		2,83%	2,79%
				4.718.140,00		2,83%	2,79%
France							
ALTAREA	27.879	EUR	80,00	2.230.320,00		1,34%	1,32%
ARGAN	83.000	EUR	85,20	7.071.600,00		4,24%	4,18%
CARMILA SAS	270.000	EUR	15,58	4.206.600,00		2,52%	2,49%
CBO TERRITORIA N.	610.306	EUR	3,66	2.233.719,96		1,34%	1,32%
COVIVIO	85.900	EUR	48,68	4.181.612,00		2,51%	2,47%
GECINA	25.000	EUR	110,10	2.752.500,00		1,65%	1,63%
ICADE	135.000	EUR	35,54	4.797.900,00		2,88%	2,84%
KLEPIERRE	136.000	EUR	24,68	3.356.480,00		2,01%	1,98%
MERCIALYS	673.100	EUR	9,95	6.693.979,50		4,01%	3,96%
UNIBAIL RODAMCO WEST	112.000	EUR	66,92	7.495.040,00		4,49%	4,43%
				45.019.751,46		26,99%	26,60%
Royaume-Uni							
BRITISH LAND	1.152.000	GBP	4,00	5.312.321,27		3,19%	3,14%
EMPIRIC STUDENT	2.600.000	GBP	0,95	2.844.382,90		1,71%	1,68%
LAND SECS REIT	580.000	GBP	7,05	4.717.373,49		2,83%	2,79%
LONDONMETRIC PROP	1.450.000	GBP	1,92	3.204.373,67		1,92%	1,89%
NEWRIVER REIT	2.870.000	GBP	0,82	2.725.763,08		1,63%	1,61%
PRIMARY HEALTH PROP	2.900.000	GBP	1,04	3.473.775,32		2,08%	2,05%
URBAN LOGIS REIT	1.431.000	GBP	1,27	2.103.853,21		1,26%	1,24%
WAREHOUSE REIT PLC	1.811.000	GBP	0,92	1.922.704,98		1,15%	1,14%
				26.304.547,92		15,77%	15,54%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	30.000	EUR	44,86	1.345.800,00		0,81%	0,80%
SIRIUS REAL ESTA	6.126.000	GBP	0,94	6.666.456,64		4,00%	3,94%
				8.012.256,64		4,80%	4,73%
Jersey							
PHOENIX -N REIT	375.000	GBP	1,71	737.839,71		0,44%	0,44%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
				737.839,71		0,44%	0,44%
Pays-Bas							
CTP B.V.	450.000	EUR	15,28	6.876.000,00		4,12%	4,06%
NSI N.V.	167.000	EUR	18,76	3.132.920,00		1,88%	1,85%
WERELDHAVE N.V.	162.000	EUR	14,46	2.342.520,00		1,40%	1,38%
				12.351.440,00		7,41%	7,30%
Suède							
CASTELLUM AB	190.000	SEK	143,30	2.445.721,99		1,47%	1,45%
CATENA	40.000	SEK	471,40	1.693.779,47		1,02%	1,00%
				4.139.501,46		2,48%	2,45%
<u>Total - Actions</u>				<u>157.743.712,39</u>		<u>94,58%</u>	<u>93,22%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Obligation du Secteur Public</u>							
Guernsey							
SIRIUS 1,75 21-28	1.000.000	EUR	83,24	832.390,00		0,50%	0,49%
				832.390,00		0,50%	0,49%
<u>Total - Obligation du Secteur Public</u>				<u>832.390,00</u>		<u>0,50%</u>	<u>0,49%</u>
<u>Emis(es) par une entreprise privée</u>							
Belgique							
VGP NV 1,50 21-29	500.000	EUR	78,08	390.420,00		0,23%	0,23%
VGP SA 1,625 22-27	500.000	EUR	88,06	440.310,00		0,26%	0,26%
				830.730,00		0,50%	0,49%
Allemagne							
TAG 0,625 20-26	1.500.000	EUR	87,94	1.319.062,50		0,79%	0,78%
				1.319.062,50		0,79%	0,78%
France							
ALTAREA 1,75 20-30	1.500.000	EUR	77,31	1.159.612,50		0,70%	0,69%
UNIBL FRN 7,25 23-PE	1.300.000	EUR	99,98	1.299.746,50		0,78%	0,77%
				2.459.359,00		1,47%	1,45%
Guernsey							
SIRIUS 1,125 21-26	1.000.000	EUR	90,46	904.595,00		0,54%	0,53%
				904.595,00		0,54%	0,53%
<u>Total - Emis(es) par une entreprise privée</u>				<u>5.513.746,50</u>		<u>3,31%</u>	<u>3,26%</u>
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>6.346.136,50</u>		<u>3,81%</u>	<u>3,75%</u>
<u>OPC à nombre fixe de parts</u>							
<u>Actions</u>							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
Guernsey							
REAL EST CR EUR	1.800.000	GBP	1,29	2.689.977,50		1,61%	1,59%
				2.689.977,50		1,61%	1,59%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				2.689.977,50		1,61%	1,59%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
<i>Total - Actions</i>				2.689.977,50		1,61%	1,59%
<i><u>Total - OPC à nombre fixe de parts</u></i>				<u>2.689.977,50</u>		<u>1,61%</u>	<u>1,59%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				166.779.826,39		100,00%	98,56%
Total - portefeuille				166.779.826,39		100,00%	98,56%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		2.232.344,75			1,32%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		6.744,21			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.239.088,96			1,32%
Total - Dépôts et Liquidités				2.239.088,96			1,32%
Créances et dettes diverses				133.431,22			0,08%
Autres				72.109,83			0,04%
Actif Net Total				169.224.456,40			100,00%

**13.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
REAL ESTATE CREDIT INVESTMENT LTD E		Guernsey

13.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	28,46%
BELGIQUE	18,81%
ALLEMAGNE	16,34%
ROYAUME-UNI	15,77%
GUERNSEY	7,46%
PAYS-BAS	7,41%
ESPAGNE	2,83%
SUEDE	2,48%
JERSEY	0,44%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

13.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	90,43%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,13%
SERVICES DIVERS	2,83%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	1,61%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

13.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	42.882.699,52	24.410.364,19	67.293.063,71
Ventes	19.890.047,77	58.788.379,73	78.678.427,50
Total 1	62.772.747,29	83.198.743,92	145.971.491,21
Souscriptions	54.521.994,49	26.488.122,54	81.010.117,03
Remboursements	33.468.512,40	63.908.589,84	97.377.102,24
Total 2	87.990.506,89	90.396.712,38	178.387.219,27
Moyenne de référence de l'actif net total	178.523.390,90	158.384.703,39	168.371.285,42
Taux de rotation	-14,13%	-4,54%	-19,25%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

13.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	48.866,37	86.062,67	177.534,43	13.300,08	33.244,24	157.590,27	32.093,94	25.756,78	163.927,43
B	57.833,28	115.298,67	246.105,61	41.499,32	58.832,45	228.772,49	35.302,01	67.228,92	196.845,58
E	4.550,00	37.246,77	138.988,99	455,00	12.801,53	126.642,46	87.826,70	122.071,26	92.397,91
F	98.726,29	72.613,40	305.549,59	43.128,61	232.299,93	116.378,27	221.766,04	214.766,87	123.377,44
J	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	1.438,00	13.235,44	63.580,38	10.187,19	5.570,35	68.197,22	10.092,12	38.719,57	39.569,77
N	147,54	24.155,04	72.689,19	3.514,00	12.269,24	63.933,95	22.522,23	17.994,28	68.461,89
P	39.487,00	45.663,00	12.980,00	35.698,00	33.175,00	15.503,00	7.831,00	10.615,00	12.719,00
V	32.412,56	55.074,36	198.580,17	12.727,49	25.797,94	185.509,72	11.650,45	25.680,98	171.479,19
W	32.545,28	26.601,25	30.034,55	155.818,35	135.811,89	50.041,00	18.642,81	25.627,99	43.055,82
TOTAL			1.246.042,92			1.012.568,39			911.834,03

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	9.062.071,90	15.554.701,91	2.108.946,86	5.252.961,31	4.308.164,53	3.398.534,47
B	13.722.048,98	26.421.177,60	9.046.299,28	12.591.742,87	6.490.010,68	12.137.501,93
E	1.011.101,00	7.965.551,42	104.668,35	2.277.710,22	13.312.182,70	20.140.142,15
F	24.828.000,50	18.339.781,45	10.982.966,33	57.371.046,46	44.697.885,08	42.610.903,29
J	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	268.949,71	2.296.854,98	1.606.166,23	872.051,61	1.418.137,56	5.033.182,71
N	33.687,09	5.582.786,65	849.793,25	2.754.070,44	4.083.352,92	3.403.661,53
P	9.739.670,58	11.307.547,43	9.088.282,25	8.716.735,61	1.596.956,35	2.144.041,60
V	5.968.519,20	10.390.126,93	2.312.616,12	4.379.691,86	1.591.902,65	3.544.742,07
W	7.708.669,40	6.551.815,97	38.175.954,85	30.656.617,43	3.511.524,56	4.964.392,49
TOTAL	72.342.718,36	104.410.344,34	74.275.693,52	124.872.627,81	81.010.117,03	97.377.102,24

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	299.002.968,60	197,53	163.453.699,42	133,35	169.224.456,40	148,51
B		254,88		177,05		205,36
E		229,88		158,03		177,54
F		278,98		195,41		228,62
J		0,00		0,00		0,00
M		199,67		135,83		152,43
N		262,14		183,49		214,39
P		288,52		203,70		240,23
V		204,56		139,13		156,30
W		262,92		184,16		215,46
TOTAL	299.002.968,60		163.453.699,42		169.224.456,40	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

13.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

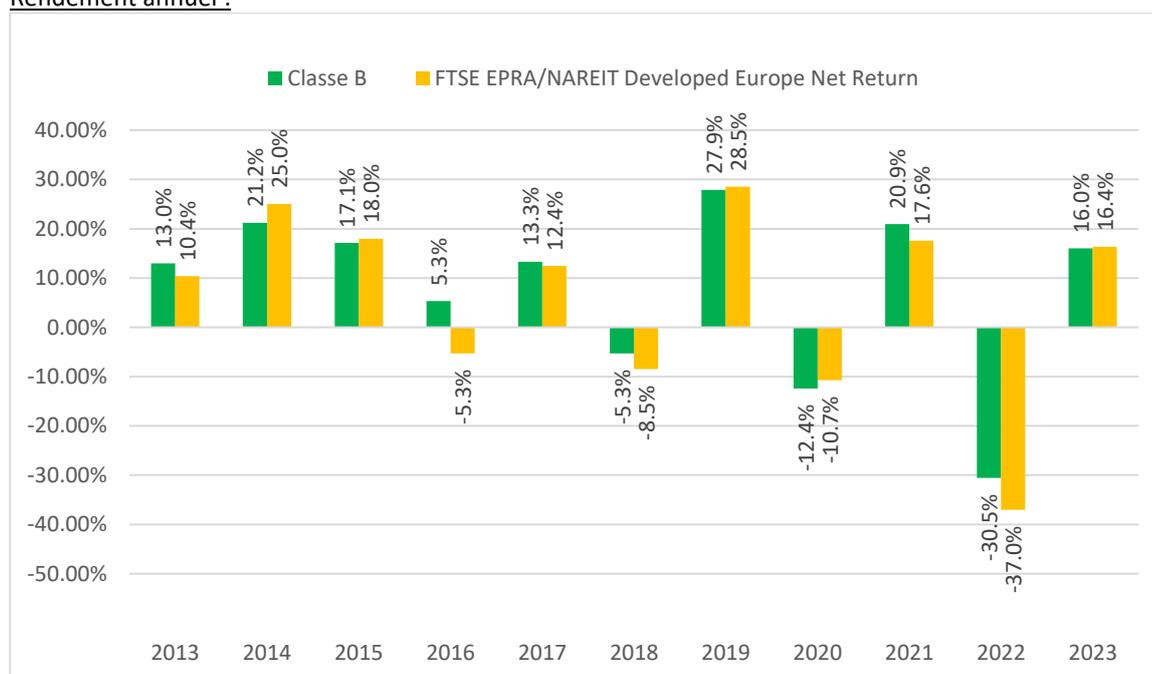
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return.

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return	16,36 % (en EUR)	-4,86 % (en EUR)	-0,24 % (en EUR)	3,57 % (en EUR)	28/12/2010	4,65 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	15,99 % (en EUR)	-0,87 % (en EUR)	1,77 % (en EUR)	5,76 % (en EUR)	28/12/2010	5,69 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	15,99 % (en EUR)	-0,87 % (en EUR)	1,77 % (en EUR)	5,76 % (en EUR)	28/12/2010	5,69 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	16,99 % (en EUR)	-0,04 % (en EUR)	2,61 % (en EUR)		17/12/2014	5,31 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	17,00 % (en EUR)	-0,04 % (en EUR)	2,61 % (en EUR)	6,63 % (en EUR)	28/12/2010	6,57 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	16,87 % (en EUR)	-0,13 % (en EUR)	2,52 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	16,84 % (en EUR)	-0,13 % (en EUR)	2,52 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	17,93 % (en EUR)	0,75 % (en EUR)	3,41 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	16,99 % (en EUR)	-0,04 % (en EUR)	2,58 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	17,00 % (en EUR)	-0,04 % (en EUR)	2,61 % (en EUR)			

13.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6213828088 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B - BE6213829094 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe E - BE6213830100 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F - BE6213831116 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe J - BE6299481109 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe L - BE6330741362 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,72%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe M - BE6299482115 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe N - BE6299483121 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe P - BE6254410440 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,20%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe V - BE6275502878 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe W - BE6275503884 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 31,86% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

13.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

13.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,36 EUR classe E 4,63 EUR classe V 3,89 EUR classe M 3,84 EUR
2020	classe E 1,15 EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A 5,31 EUR classe E 4,09 EUR classe V 5,68 EUR classe M 5,37 EUR
2022	classe A 5,27 EUR classe E 6,24 EUR classe V 5,5 EUR classe M 5,37 EUR

13.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

13.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

13.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND
SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
5493007K2CAGW84OK191

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 95.69% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;
- e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 51.40% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	96.6%	97.01%
Investissement Durable	84.62%	95.69%
Autres investissement Environnemental	1.02%	8.48%
Social	34.02%	27.93%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 35.76	Compartiment : 51.4

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 95.69% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.4% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 8.48% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 27.93% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 94.33% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 94.33% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	6.10	Allemagne
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	4.82	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	4.43	France
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	4.41	Allemagne
ARGAN	Activités immobilières	4.18	France
CTP BV	Activités immobilières	4.06	Pays-Bas
MERCIALYS	Activités immobilières	3.96	France
SIRIUS REAL ESTATE LIMITED	Activités immobilières	3.94	Royaume-Uni
RETAIL ESTATES SICAFI	Activités immobilières	3.74	Belgique
BRITISH LAND	Activités immobilières	3.14	Royaume-Uni
ICADE	Activités immobilières	2.84	France
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	2.79	Espagne
LAND SECURITIES GROUP PLC	Activités immobilières	2.79	Royaume-Uni

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
XIOR STUDENT HOUSING	Activités immobilières	2.74	Belgique
AEDIFICA	Activités immobilières	2.56	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 97.01% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

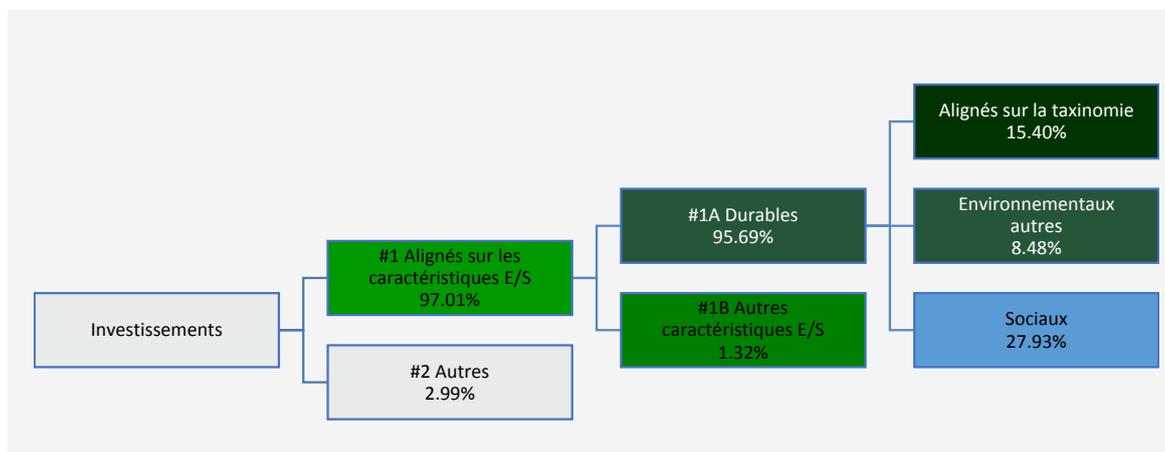
Le Compartiment a investi au minimum 95.69% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	97.01
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	1.59
Liquidités	Liquidités	1.40



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.40% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

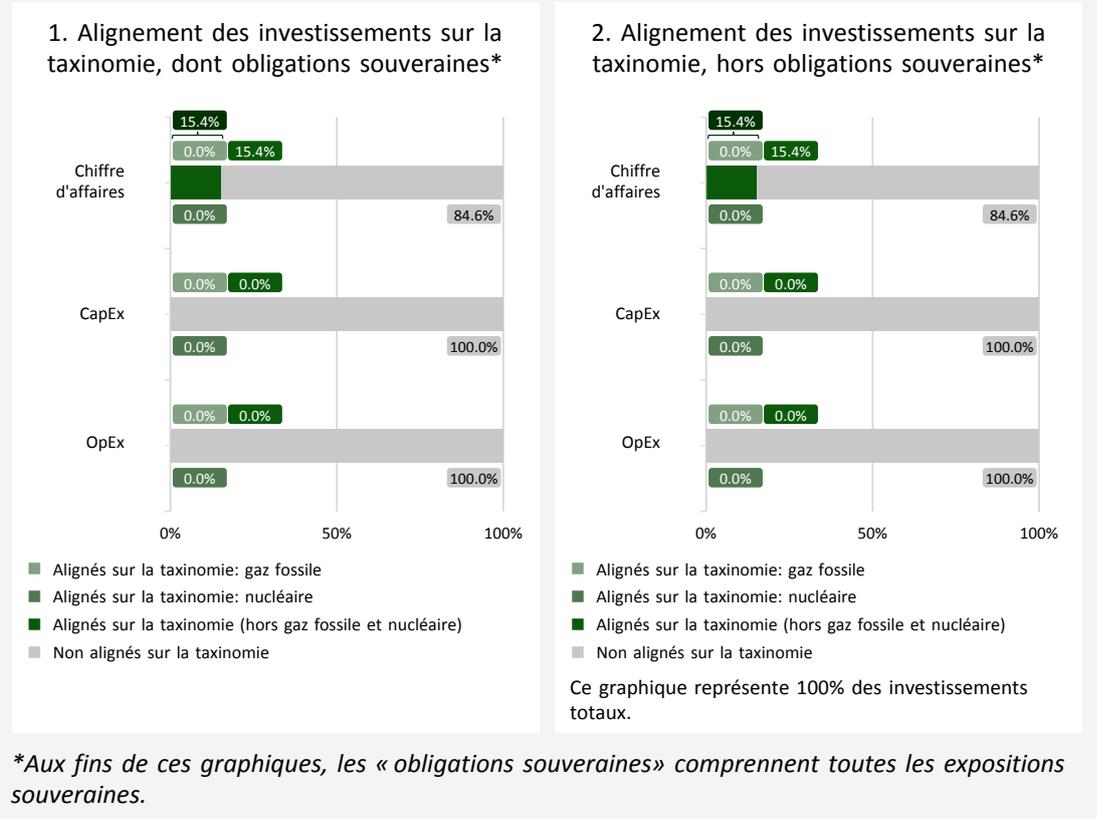
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	16.78%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.40%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2023, 8.48% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 27.93% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.4% de liquidités, et à 1.59% d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	IMPACT INVESTING
ARTICLE 8+						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

14. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

14.1. RAPPORT DE GESTION

14.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

14.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

14.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés dont le siège est situé dans la région Asie-Pacifique*, ou ayant la majorité de leurs activités économiques dans la région Asie-Pacifique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

*L'Asie-Pacifique ou APAC est la partie du monde située dans ou à proximité de l'océan Pacifique occidental. L'Asie-Pacifique comprend l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Océanie.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises dites "du futur" situées dans la région Asie-Pacifique.

Les entreprises dites « du futur » sont identifiées par l'acronyme DRAGONS (en anglais: Disruptive Technology, Rising Middle Class, Ageing & Health, Generation Z, O² & Ecology, Nanotechnology, Security) pour :

- Disruptive Technologies ou Technologies disruptives (intelligence artificielle, robotique, logiciels de conception assistée par ordinateur, etc.),
- Rising Middle Class ou Classe moyenne émergente (luxe, voyage, chaîne de magasins de détail, etc.),
- Ageing & Health ou Vieillesse et bien-être (soins de santé, alimentation saine, santé animale, etc.),
- Generation Z ou Génération Z (médias sociaux, téléphonie mobile, consoles de jeux, etc.),
- O² & Ecology ou Environnement (énergies renouvelables, gestion de l'eau, efficacité énergétique, etc.),
- Nanotechnologies (biotechs, matériaux avancés, semi-conducteurs, etc.),
- Security ou Sécurité (sécurité physique, cyber-sécurité, etc.).

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

14.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC Asia Pacific Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 5 pays développés et 9 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) dans la région Asie-Pacifique. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

14.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a été une année mouvementée qui a vu la poursuite de la surperformance des actions de valeur sur la plupart de nos marchés, en particulier au Japon. Ces actions de valeur comprennent souvent de « vieilles industries », telles que l'énergie (principalement le charbon et le pétrole), les conglomérats industriels (y compris les entreprises liées à la défense) ainsi que les métaux et les mines. Nombre de ces entreprises ne représentent pas des investissements intéressants sur le long terme, car leurs rendements sont structurellement faibles et elles opèrent dans des secteurs où les barrières à l'entrée sont peu nombreuses ou dans lesquels le pouvoir de fixation des prix est négligeable. Elles sont également plus sujettes aux controverses ESG et ne correspondent pas à notre approche d'investissement.

En revanche, certains des acteurs de la « nouvelle industrie » que nous détenons en portefeuille, comme les positions dans la chaîne de valeur des véhicules électriques et des énergies renouvelables, ont affiché des résultats médiocres malgré une solide croissance de leurs bénéfices. Nos positions dans les services informatiques et de communication ont toutefois enregistré de bonnes performances.

La performance a également souffert d'une croissance économique plus faible que prévu et d'un changement de réglementation en Chine. Bien que les fondamentaux à long terme restent intacts, une campagne de lutte contre la corruption a également déclenché une liquidation touchant l'ensemble du secteur des soins de santé dans ce pays. L'impact de ces changements devrait être temporaire.

La diversification se poursuit et a déjà apporté une valeur ajoutée dans la gestion de notre exposition à la Chine, en finançant des investissements fructueux en Inde et au Japon. Les technologies de l'information et les soins de santé restent des pondérations essentielles, alignées sur nos thèmes de développement durable, mais ils sont désormais mieux diversifiés par marché.

14.1.6. Politique future

Nous restons concentrés sur les valeurs de « qualité » qui correspondent à notre approche thématique et axée sur l'ESG. Étant donné la sous-performance de leurs actions au cours des dernières années, nombre des entreprises que nous détenons en portefeuille relèvent désormais du thème « valeur » et affichent des cours attrayants. Nous continuons également à rechercher de bonnes entreprises « qualité-valeur » au Japon, dans les pays de l'ANASE, à Taïwan et en Australie.

Les perspectives pour l'Asie restent positives, les principaux marchés étant en bonne forme et poursuivant une croissance vigoureuse. L'Inde et l'ANASE sont les premiers bénéficiaires de la diversification de la chaîne d'approvisionnement, avec une croissance de 5% ou plus. Alors que la croissance de la Chine est fragilisée, la qualité à des valorisations attrayantes est évidente. Après la reprise de la valeur au Japon, des opportunités de croissance de qualité apparaissent et offrent des opportunités d'investissement.

14.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

14.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		237.291.768,19	233.684.880,43
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	234.895.449,66	230.771.249,48
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	234.895.449,66	230.771.249,48
a.	Actions	234.895.449,66	230.771.249,48
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-1.155.168,16	-240.392,60
A.	Créances	3.840.926,78	6.058.198,66
a.	Montants à recevoir	3.596.715,10	5.836.427,05
d.	Autres	244.211,68	221.771,61
B.	Dettes	-4.996.094,94	-6.298.591,26
a.	Montants à payer (-)	-3.467.857,73	-5.855.492,47
c.	Emprunts (-)	-39.456,16	-369,88
e.	Autres (-)	-1.488.781,05	-442.728,91
V.	Dépôts et liquidités	3.551.486,69	3.154.023,55
A.	Avoirs bancaires à vue	3.551.486,69	3.154.023,55
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		237.291.768,19	233.684.880,43
A.	Capital	332.139.257,98	323.353.205,02
B.	Participations au résultat	7.057.567,24	1.830.804,92
C.	Résultat reporté	-89.668.324,59	-13.778.552,18
D.	Résultat de l'exercice	-12.236.732,44	-77.720.577,33

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

14.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-11.978.890,11	-78.353.707,50
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-11.372.490,61	-78.092.454,01
a.	Actions	-11.372.490,61	-78.092.454,01
	Gain réalisé	19.989.480,35	21.904.934,78
	Perte réalisée	-74.900.964,38	-68.402.499,50
	Gain/Perte non-réalisé	43.538.993,42	-31.594.889,29
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-606.399,50	-261.253,49
a.	Instruments financiers dérivés	-1.332,81	
ii.	Contrats à terme	-1.332,81	
	Gain /Perte réalisée	-1.332,81	
b.	Autres positions et opérations de change	-605.066,69	-261.253,49
iv.	Autres	-605.066,69	-261.253,49
	Gain /Perte réalisée	-605.066,69	-261.253,49
II.	Produits et charges des placements	2.687.488,56	3.051.065,57
A.	Dividendes	4.182.482,91	3.335.920,27
B.	Intérêts (+/-)	300.015,98	65.616,40
b.	Dépôts et liquidités	300.015,98	65.616,40
	Intérêts d'emprunts (-)	-36.448,84	-65.710,40
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.758.561,49	-284.760,70
	D'origine étrangère	-1.758.561,49	-284.760,70
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.945.330,89	-2.417.935,40
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.015.107,20	-508.623,37
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-250.567,51	-198.068,18
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.551.252,44	-1.594.502,92
a.	Gestion financière	-1.428.505,80	-1.476.248,18
	Classe A (Dis)	-229.566,21	-282.372,67
	Classe B (Cap)	-167.255,35	-218.372,54
	Classe B USD (Cap)	-21.768,88	-25.464,28
	Classe F (Cap)	-282.280,57	-295.515,38
	Classe F USD (Cap)	-718,81	-772,96
	Classe J (Cap)	-648.837,08	-521.410,76
	Classe L (Cap)	-186,39	-193,45
	Classe M (Dis)	-66.478,27	-115.900,09
	Classe N (Cap)	-6.333,15	-9.886,54
	Classe P (Cap)		-14,95
	Classe V (Dis)	-1.961,17	-2.068,72
	Classe W (Cap)	-2.874,90	-4.012,17
	Classe W USD (Cap)	-245,02	-263,67
b.	Gestion administrative et comptable	-122.746,64	-118.254,74
E.	Frais administratifs (-)	-34.597,28	-42.835,90
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.526,29	-620,30
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11,53	-118,52
H.	Services et biens divers (-)	-37.340,09	-22.239,48
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-37.219,89	-31.240,86
	Classe A (Dis)	-11.922,69	-12.027,87
	Classe B (Cap)	-8.288,07	-7.700,51
	Classe B USD (Cap)	-1.212,80	-1.189,77
	Classe F (Cap)	-2.961,49	-1.960,02
	Classe F USD (Cap)	-1,93	0,09
	Classe J (Cap)	-3.893,78	118,67
	Classe L (Cap)	-0,17	

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe M (Dis)	-7.555,30	-7.813,45
	Classe N (Cap)	-376,50	-641,33
	Classe P (Cap)	-929,14	1,10
	Classe V (Dis)	-35,61	0,22
	Classe W (Cap)	-7,61	0,38
	Classe W USD (Cap)	-34,80	-28,37
K.	Autres charges (-)	-17.708,66	-19.685,87
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	-257.842,33	633.130,17
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-12.236.732,44	-77.720.577,33
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-12.236.732,44	-77.720.577,33

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-94.847.489,79	-89.668.324,59
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-89.668.324,59	-13.778.552,18
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-12.236.732,44	-77.720.577,33
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	7.057.567,24	1.830.804,92
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	94.847.489,79	89.668.324,59
IV.	(Distribution des dividendes)		

14.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Australie							
ALTIUM	100.749	AUD	46,44	2.890.100,41		1,23%	1,22%
COCHLEAR	12.891	AUD	300,94	2.396.329,32		1,02%	1,01%
CSL	41.810	AUD	288,30	7.445.687,19		3,17%	3,14%
TECHNOLOGY ONE	211.258	AUD	15,33	2.000.484,98		0,85%	0,84%
WISETECH GL	48.280	AUD	76,16	2.271.298,29		0,97%	0,96%
				17.003.900,19		7,24%	7,17%
Bermudes							
DFI RETAIL GROUP	1.167.591	USD	2,38	2.515.608,18		1,07%	1,06%
				2.515.608,18		1,07%	1,06%
Chine (République populaire)							
CENTRE TESTING -A-	1.190.280	CNY	14,18	2.154.366,69		0,92%	0,91%
CHINA YANGTZE POWER	1.374.500	CNY	23,74	4.165.045,19		1,77%	1,76%
CONTEMPORARY AMPEREX	119.633	CNY	157,78	2.409.335,08		1,03%	1,02%
ESTUN AUTO -A-	810.722	CNY	18,37	1.900.970,48		0,81%	0,80%
PROYA COSMETIC -A-	90.269	CNY	99,65	1.148.180,57		0,49%	0,48%
SUNGROW POWER -A-	141.484	CNY	85,54	1.544.794,92		0,66%	0,65%
SZ MINDRAY BIO -A-	97.334	CNY	291,50	3.621.574,21		1,54%	1,53%
				16.944.267,14		7,21%	7,14%
Royaume-Uni							
PRUDENTIAL	520.493	GBP	8,87	5.328.964,17		2,27%	2,25%
				5.328.964,17		2,27%	2,25%
Hongkong							
AIA GROUP LTD	653.333	HKD	65,90	4.991.408,83		2,12%	2,10%
CSPC PHARMACEUTICAL	4.793.300	HKD	7,18	3.989.901,63		1,70%	1,68%
				8.981.310,46		3,82%	3,78%
Indonésie							
MITRA ADIPERKASA TBK	28.922.000	IDR	1.980,00	3.366.919,23		1,43%	1,42%
PT BANK CENTRAL ASIA	9.308.998	IDR	9.400,00	5.144.817,53		2,19%	2,17%
				8.511.736,76		3,62%	3,59%
Inde							
AXIS BANK	517.421	INR	1.091,65	6.144.800,24		2,62%	2,59%
CREDITACCESS	238.348	INR	1.562,25	4.050.814,39		1,72%	1,71%
DODLA DIARY LTD	280.890	INR	861,05	2.631.146,00		1,12%	1,11%
H D F C BANK SP ADR	112.429	USD	67,11	6.830.317,47		2,91%	2,88%
INFOSYS TECHNOLOGIES	137.695	INR	1.529,60	2.291.270,40		0,98%	0,97%
ION EXCHANGE INDIA	336.600	INR	552,65	2.023.692,79		0,86%	0,85%
POLY MEDICURE LTD	84.750	INR	1.447,15	1.334.238,77		0,57%	0,56%
PRICOL LTD	665.360	INR	373,35	2.702.421,85		1,15%	1,14%
SONATA SOFTWARE LTD	313.635	INR	709,50	2.420.790,58		1,03%	1,02%
SYNGENE INTL LTD	509.218	INR	710,40	3.935.382,94		1,68%	1,66%
TECH MAHINDRA	85.629	INR	1.277,20	1.189.761,96		0,51%	0,50%
THYROCARE TECH	438.592	INR	650,00	3.101.375,57		1,32%	1,31%
				38.656.012,96		16,46%	16,29%
Japon							

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ADVANTEST	60.900	JPY	4.797	1.875.879,03		0,80%	0,79%
AJINOMOTO	156.430	JPY	5.440	5.464.328,01		2,33%	2,30%
AZBIL CORP	57.850	JPY	4.666	1.733.268,78		0,74%	0,73%
DISCO CORP	11.220	JPY	34.980	2.520.173,72		1,07%	1,06%
HOYA	38.687	JPY	17.625	4.378.365,32		1,86%	1,85%
KAKAKU.COM	257.328	JPY	1.746	2.885.021,81		1,23%	1,22%
KEYENCE CORP	5.661	JPY	62.120	2.258.096,09		0,96%	0,95%
MONOTARO CO LTD	305.600	JPY	1.540	3.021.000,93		1,29%	1,27%
NAKANISHI	239.530	JPY	2.371	3.646.777,65		1,55%	1,54%
NEXON CO LTD	189.669	JPY	2.570	3.129.412,36		1,33%	1,32%
NOMURA RESEARCH	131.400	JPY	4.101	3.460.213,94		1,47%	1,46%
RAKSUL INC.	308.960	JPY	1.268	2.515.586,91		1,07%	1,06%
RECRUIT HLDG	58.700	JPY	5.963	2.247.608,82		0,96%	0,95%
SHIN ETSU	51.400	JPY	5.917	1.952.911,24		0,83%	0,82%
SMC	4.300	JPY	75.760	2.091.829,28		0,89%	0,88%
SMS CO LTD	258.660	JPY	2.900	4.815.819,52		2,05%	2,03%
SONY GROUP CORP	61.974	JPY	13.410	5.336.495,19		2,27%	2,25%
SYSMEX CORP	61.450	JPY	7.858	3.100.642,73		1,32%	1,31%
TDK	54.250	JPY	6.717	2.339.876,35		1,00%	0,99%
UNI CHARM	171.629	JPY	5.098	5.618.343,91		2,39%	2,37%
				64.391.651,59		27,41%	27,14%
Corée du Sud (République)							
JYP ENTERTAINMENT	52.832	KRW	101.000,00	3.750.693,41		1,60%	1,58%
KOH YOUNG TECHNOLOGY	102.940	KRW	17.400,00	1.259.002,38		0,54%	0,53%
LG CHEM LTD	7.472	KRW	494.000,00	2.594.519,58		1,10%	1,09%
SAMSUNG ELECTRONICS	142.294	KRW	79.700,00	7.971.463,27		3,39%	3,36%
				15.575.678,64		6,63%	6,56%
Caïmans							
ALIBABA GROUP HLDG	335.129	HKD	74,65	2.900.313,58		1,23%	1,22%
ANTA SPORTS PRODUCT	265.101	HKD	72,95	2.242.021,62		0,95%	0,94%
JD.COM INC -A-	229.405	HKD	109,30	2.906.873,78		1,24%	1,23%
NETEASE	228.000	HKD	147,20	3.890.861,66		1,66%	1,64%
SEA SP ADR	30.613	USD	40,50	1.122.370,43		0,48%	0,47%
SINO BIOPHARMA	7.698.000	HKD	3,38	3.016.461,18		1,28%	1,27%
YADEA GROUP HOLDINGS	1.202.687	HKD	13,56	1.890.668,72		0,80%	0,80%
				17.969.570,97		7,65%	7,57%
Malaisie							
PRESS METAL ALU	2.940.200	MYR	4,83	2.797.763,16		1,19%	1,18%
				2.797.763,16		1,19%	1,18%
Philippines							
CHINA BANKING CORP	4.847.500	PHP	31,00	2.456.637,24		1,05%	1,04%
D-L INDUSTRIES INC	21.152.436	PHP	6,29	2.175.066,58		0,93%	0,92%
MANILA WATER CY	4.835.400	PHP	18,58	1.468.722,12		0,63%	0,62%
				6.100.425,94		2,60%	2,57%
Singapour							
AEM HOLDINGS LTD	601.695	SGD	3,47	1.432.852,93		0,61%	0,60%
OVERSEA-CHINESE BK	708.612	SGD	12,94	6.292.721,60		2,68%	2,65%
SINGAP TELECOM 1000	2.291.900	SGD	2,45	3.853.518,86		1,64%	1,62%
				11.579.093,39		4,93%	4,88%
Thaïlande							
TOA PAINT PUBLIC	1.589.100	THB	22,60	946.059,80		0,40%	0,40%
				946.059,80		0,40%	0,40%
Taiwan							
DELTA ELECTRONICS	330.600	TWD	310,00	3.022.985,20		1,29%	1,27%
POYA INTL	224.927	TWD	556,00	3.688.823,37		1,57%	1,55%

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TAIWAN SEMICONDUCTOR	476.679	TWD	593,00	8.337.813,77		3,55%	3,51%
WIWYNN CORPORAT	49.000	TWD	1.760,00	2.543.783,97		1,08%	1,07%
				17.593.406,31		7,49%	7,41%
<u>Total - Actions</u>				<u>234.895.449,66</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,99%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				234.895.449,66		100,00%	98,99%
Total - portefeuille				234.895.449,66		100,00%	98,99%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		USD		0,03			0,00%
Compte Courant		IDR		2.852,56			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		636,92			0,00%
Compte Courant		EUR		324.736,51			0,14%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.133.014,28			1,32%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		21.914,54			0,01%
Compte Courant		INR		68.331,59			0,03%
Intérêts sur CC		HKD		0,26			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.551.486,69			1,50%
Total - Dépôts et Liquidités				3.551.486,69			1,50%
Créances et dettes diverses				-1.155.168,16			-0,49%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				237.291.768,19			100,00%

14.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	27,42%
INDE	16,46%
CAÏMANS	7,65%
TAÏWAN	7,49%
AUSTRALIE	7,24%
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	7,21%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	6,63%
SINGAPOUR	4,93%
HONGKONG	3,82%
INDONESIE	3,62%
PHILIPPINES	2,60%
ROYAUME-UNI	2,27%
MALAISIE	1,19%
BERMUDES	1,07%
THAÏLANDE	0,40%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

14.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	14,87%
IT & INTERNET	11,73%
BANQUES	11,44%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	10,70%
TELECOMMUNICATIONS	7,71%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,39%
DISTRIBUTION	4,07%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,45%
PRODUITS CHIMIQUES	3,26%
BIOTECHNOLOGIE	3,17%
DIFFUSION & EDITION	3,12%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,97%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,70%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	2,68%
PHOTO & OPTIQUE	2,47%
SOURCES D'ENERGIE	2,40%
VEHICULES ROUTIERS	1,96%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,70%
SOCIETES DIVERSIFIEES	1,29%
METAUX NON-FERREUX	1,19%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,95%
SERVICES DIVERS	0,92%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,86%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

14.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	121.786.030,02	120.020.596,73	241.806.626,75
Ventes	68.147.024,62	158.162.911,34	226.309.935,96
Total 1	189.933.054,64	278.183.508,07	468.116.562,71
Souscriptions	70.375.879,30	23.655.956,25	94.031.835,55
Remboursements	10.616.166,44	67.572.048,91	78.188.215,35
Total 2	80.992.045,74	91.228.005,16	172.220.050,90
Moyenne de référence de l'actif net total	267.210.857,30	277.770.961,33	272.534.307,01
Taux de rotation	40,77%	67,31%	108,57%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

14.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	250.355,86	112.002,84	239.979,10	10.897,40	48.190,51	202.685,99	7.931,60	57.783,39	152.834,20
B	239.376,68	106.839,75	186.096,20	14.759,46	51.700,45	149.155,22	4.234,07	30.101,79	123.287,50
B USD	23.417,71	6.902,38	22.797,33	3.070,00	2.426,80	23.440,53	260,00	5.395,51	18.305,02
F	494.878,61	700.403,91	542.548,33	91.239,36	230.875,21	402.912,48	113.433,73	136.961,10	379.385,11
F USD	1.168,41	0,00	1.168,41	0,00	0,00	1.168,41	0,00	0,00	1.168,41
J	2.882,00	0,00	5.470,00	1.428,00	412,00	6.486,00	3.713,00	2.133,00	8.066,00
L	0,42	0,00	0,42	0,00	0,00	0,42	0,00	0,12	0,30
M	264.676,03	69.774,87	231.994,16	8.612,20	124.037,40	116.568,96	7.967,04	33.674,07	90.861,93
N	25.032,00	11.127,00	15.455,00	1.425,00	2.053,00	14.827,00	128,11	7.635,00	7.320,11
P	1.009,00	587,32	2.137,00	678,00	890,00	1.925,00	450,00	960,00	1.415,00
V	3.978,00	5.462,00	2.991,00	452,00	300,00	3.143,00	209,00	441,00	2.911,00
W	12.294,23	5.620,14	6.674,09	4.790,44	6.682,48	4.782,05	246,22	485,13	4.543,13
W USD	834,88	434,88	400,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00
TOTAL			1.257.711,03			927.495,04			790.497,71

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	27.380.378,58	11.632.143,93	928.144,42	4.069.052,38	600.755,67	4.226.637,80
B	26.173.186,21	11.166.871,72	1.262.587,81	4.258.211,85	324.282,48	2.249.512,71
B USD	2.068.711,61	589.036,26	225.436,90	163.353,10	16.928,60	326.736,43
F	53.925.835,44	71.833.534,83	8.227.495,91	19.940.091,38	8.967.563,64	10.194.094,36
F USD	124.224,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J	82.097.182,94	0,00	29.647.776,96	7.509.319,03	74.300.846,99	39.730.604,22
L	10.900,99	0,00	0,00	0,00	0,00	2.066,60
M	28.949.541,15	7.306.999,31	721.884,36	10.163.263,95	612.968,72	2.546.966,36
N	2.763.156,97	1.108.068,71	108.577,75	163.099,04	9.385,49	595.940,70
P	26.752.073,95	15.260.175,90	14.721.621,59	18.603.948,23	9.163.157,08	18.245.507,10
V	447.967,99	563.162,14	38.607,66	25.472,00	16.432,29	32.255,17
W	1.329.013,34	591.528,39	424.809,84	531.379,44	19.514,59	37.893,90
W USD	92.579,37	44.641,66	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	252.114.753,47	120.096.162,85	56.306.943,20	65.427.190,40	94.031.835,55	78.188.215,35

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	320.525.704,96	100,68	233.684.880,43	75,68	237.291.768,19	72,78
B		100,68		75,69		72,79
B USD		94,21		66,46		66,15
F		101,66		77,08		74,78
F USD		101,66		77,09		74,79
J		25.517,68		19.426,66		18.923,05
L		25.473,41		19.039,19		18.177,74
M		101,44		76,88		74,52
N		101,53		76,95		74,61
P		25.619,47		19.582,27		19.151,06
V		101,58		77,02		74,72
W						
W USD		115,24		81,94		82,20
TOTAL	320.525.704,96	233.684.880,43	237.291.768,19			

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

14.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

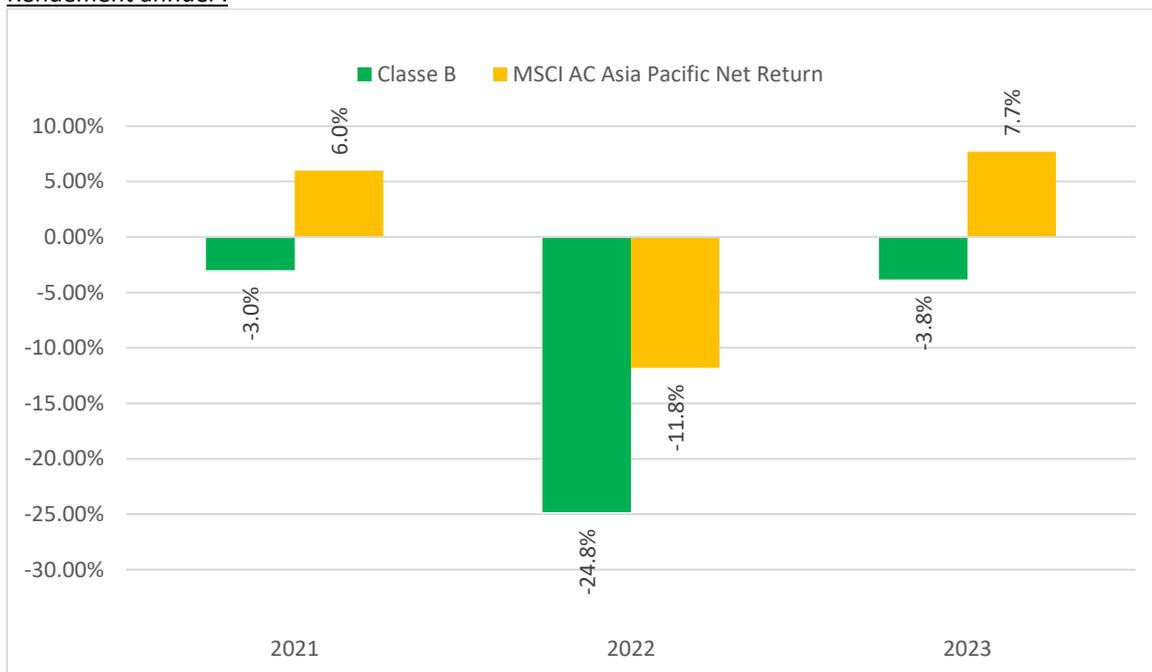
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC Asia Pacific Net Return.

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI AC Asia Pacific Net Return	7,68 % (en EUR)	0,23 % (en EUR)				

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-3,83 % (en EUR)	-11,16 % (en EUR)				

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-3,83 % (en EUR)	-11,15 % (en EUR)				

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	-0,47 % (en EUR)	-14,14 % (en EUR)				

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-2,98 % (en EUR)	-10,39 % (en EUR)				

Classe F USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD	0,43 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-2,59 % (en EUR)	-10,04 % (en EUR)				

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-4,52 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-3,07 % (en EUR)	-10,46 % (en EUR)				

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-3,04 % (en EUR)	-10,44 % (en EUR)				

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-2,20 % (en EUR)	-9,68 % (en EUR)				

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-2,99 % (en EUR)	-10,39 % (en EUR)				

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-2,98 % (en EUR)					

Classe W USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W USD	0,32 % (en EUR)					

14.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6324060480 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe B - BE6324061496 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe B EUR Hedged - BE6324062502 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,89%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe B LC - BE6324071594 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe B USD - BE6324063518 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe E - BE6324074622 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe F - BE6324075637 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe F EUR Hedged - BE6324076643 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe F LC - BE6324100880 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe F USD - BE6324099876 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe J - BE6324107950 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe L - BE6324101896 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe M - BE6324108966 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,08%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe N - BE6324109972 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe P - BE6324106945 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,17%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe V - BE6324102902 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe W - BE6324103918 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe W EUR Hedged - BE6324104924 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,09%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe W USD - BE6324105939 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,09%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 26,91% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

14.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

14.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

14.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 22/05/2023 et 02/06/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 20% dans des actifs ayant un objectif social. Au 22/05/2023, l'investissement était de 19,99%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

Suite à ce changement de la méthodologie, depuis la VNI 13/12/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 20% dans des actifs ayant un objectif social. A la date de VNI du 13/12/2023, ces investissements représentaient 19,32%.

Entre les dates de VNI 01/03/2023 et 03/03/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities DRAGONS Sustainable. Suite au règlement de plusieurs spots INR/EUR avec date de transaction et date de valeur 01/03/2023, le compte espèces déposé auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de EUR -2.707.605,29 (-1,021% des actifs nets du compartiment). La violation a été résolue en effectuant les transferts de fonds nécessaires.

Entre les dates VNI 13/04/2023 et 02/05/2023, une violation active du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities DRAGONS Sustainable. Des investissements ont été réalisés dans PRUDENTIAL PLC (2378 HK Equity) alors que cet instrument n'était pas autorisé à l'époque car la société n'était pas constituée en Asie. Une nouvelle version du prospectus du fonds - qui autoriserait également les sociétés dont le pays de risque se trouve en Asie - a été approuvée par le CGP, mais au moment des investissements, le nouveau prospectus n'avait pas encore été publié, ce qui est nécessaire avant de pouvoir modifier les règles. Par erreur, le gestionnaire de portefeuille et le responsable des risques ont déjà procédé aux transactions avant la publication du nouveau prospectus. Dès que l'erreur a été découverte, le GP a vendu son exposition à l'instrument.

14.11.3. **Transparence en matière de durabilité**

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

14.11.4. **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300RTV6DY8R3ZQM25

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 90.12% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 502.10 tCO2e/M revenue contre 1330.62 tCO2e/M revenue (au 31/12/2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.75%	98.99%
Investissement Durable	90.17%	90.12%
Autres investissement Environnemental	61.14%	67.69%
Social	8.823%	18.65%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 800.42 Benchmark : 1382.38	Compartiment : 502.1 Benchmark : 1330.62

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 90.12% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 3.69% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique)
- 67.69% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE

- 18.65% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 83.83% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf). Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 83.83% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	Industrie manufacturière	3.51	Taiwan
SAMSUNG ELECTRONICS CO. LTD.	Industrie manufacturière	3.36	Corée du Sud
CSL	Industrie manufacturière	3.14	Australie
HDFC BANK -ADR-	Activités financières et d'assurance	2.88	Inde
OVERSEA-CHINESE BANKING CORPORATION	Activités financières et d'assurance	2.65	Singapour
AXIS BANK LTD	Activités financières et d'assurance	2.59	Inde
UNI-CHARM	Industrie manufacturière	2.37	Japon
AJINOMOTO CO., INC.	Industrie manufacturière	2.30	Japon
SONY CORPORATION	Industrie manufacturière	2.25	Japon
PRUDENTIAL	Activités financières et d'assurance	2.25	Royaume-Uni
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	Activités financières et d'assurance	2.17	Indonésie
AIA GROUP	Activités financières et d'assurance	2.10	Hong Kong

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SMS	Activités de services administratifs et de soutien	2.03	Japon
HOYA CORP	Industrie manufacturière	1.85	Japon
CHINA YANGTZE POWER CO., LTD. CLASS A	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.76	Chine



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 98.99% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

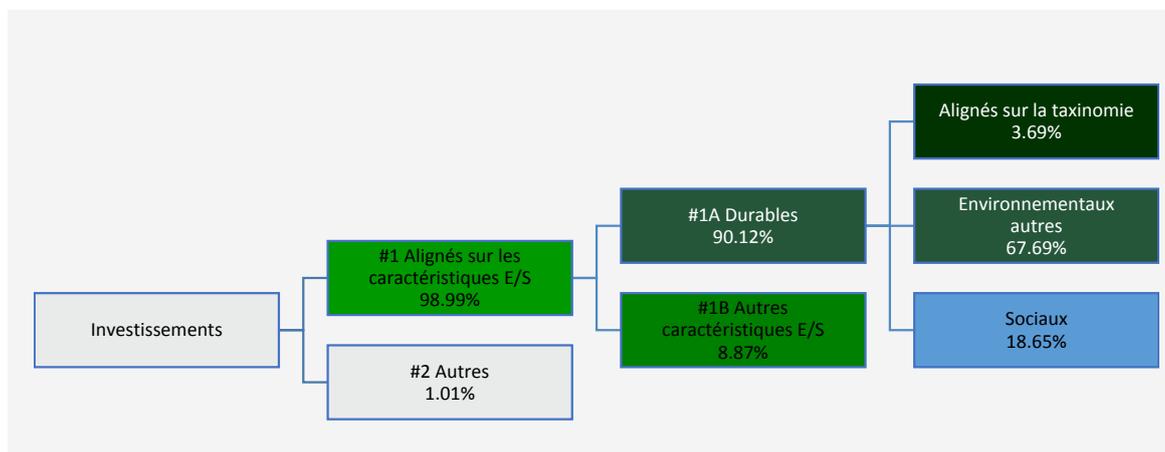
Le Compartiment a investi au minimum 90.12% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	14.56
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	13.03
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	8.73
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	6.95
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.09
Information et communication	Édition	5.98
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.35
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.33
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.95
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	2.98
Industrie manufacturière	Industrie chimique	2.80
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	2.80
Industrie manufacturière	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	2.64
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	2.37
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.29

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Services d'information	2.29
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	2.26
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.76
Information et communication	Télécommunications	1.62
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	1.31
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.27
Industrie manufacturière	Métallurgie	1.18
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.14
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.91
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.80
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.62
Liquidités	Liquidités	1.01



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 3.69% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

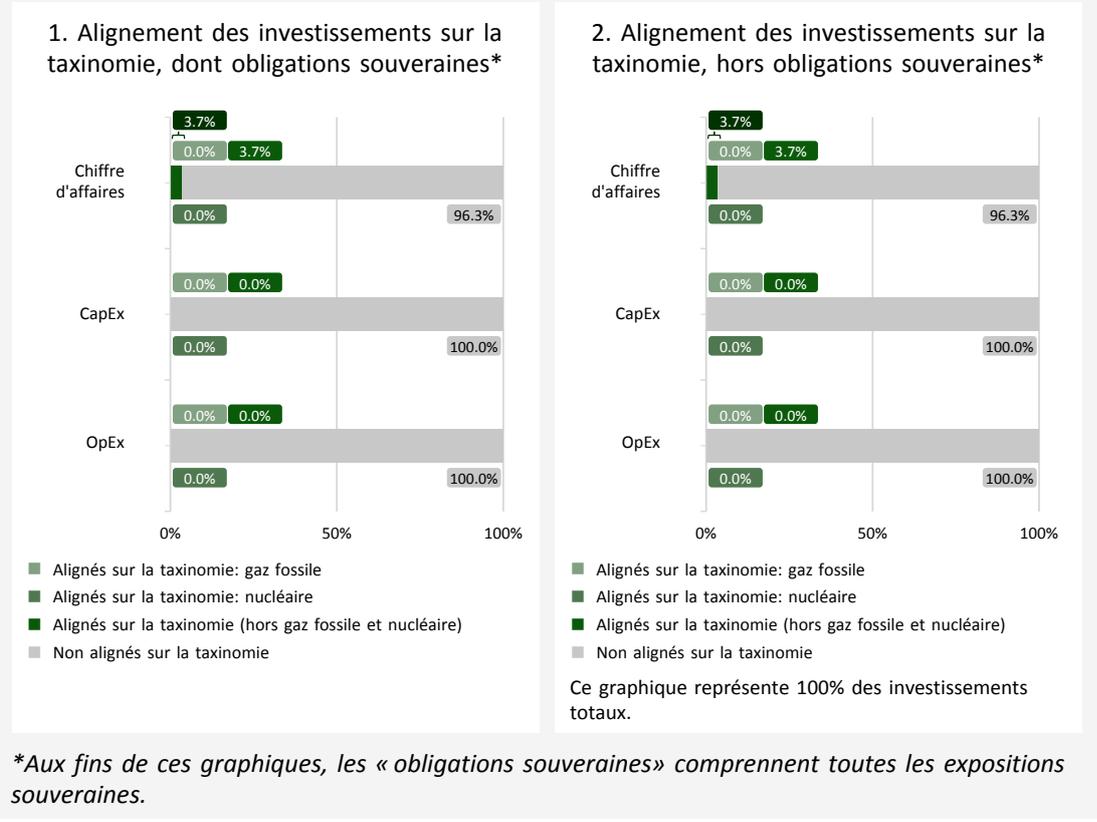
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
 Activités transitoires : 0.080%
 Activités habilitantes : N/A

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.82%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	3.69%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 67.69% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 18.65% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.01% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	IMPACT INVESTING
ARTICLE 8+						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

15. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE
--

15.1. RAPPORT DE GESTION

15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

15.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne et qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et qui sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit principalement en actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne, qui utilisent l'euro comme monnaie nationale, et qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG).

Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou

de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la sicav, dans la mesure de tels placements.

15.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

15.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Malgré un premier trimestre difficile, le compartiment est parvenu à clôturer l'exercice 2023 en bénéfice. Les secteurs cycliques ont été les principaux contributeurs aux rendements. Tous les secteurs ont contribué positivement à la performance, hormis celui des soins de santé, qui est resté à la traîne. Les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et les valeurs industrielles se sont particulièrement bien comportées.

Dans le premier de ces secteurs, cette évolution s'explique principalement par les bonnes performances des valeurs liées aux semi-conducteurs BESL, ASMI et SAP. Bien que les revenus tardent encore à se redresser, les activités d'emballage de pointe ont amélioré séquentiellement leurs prises de commandes vers la fin de l'année. BESL, en particulier, a vu son carnet de commandes s'étoffer pour les applications informatiques, hybrides et photoniques, augmentation partiellement compensée par une baisse de la demande pour les applications automobiles et industrielles.

Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Ferrari a continué d'afficher de bons résultats, se traduisant à la fois par une demande et une rentabilité solides, grâce à la robuste dynamique de son modèle. Stellantis, l'autre grand contributeur, a également enregistré de très nombreuses commandes l'année dernière. Dans le secteur industriel, Schneider, Kingspan et Safran ont été les principaux artisans des rendements positifs. Schneider a réussi à repositionner ses produits et services autour de trois mégatendances : i) l'électrification, ii) la numérisation et iii) l'automatisation, qui sont les principaux moteurs de la décarbonation. Kingspan a également bénéficié des tendances en matière de durabilité, tandis que le contexte géopolitique de l'an dernier a soutenu de meilleures ventes que prévu dans les domaines de la propulsion, de l'équipement et des intérieurs. Les indicateurs clés de performance du marché de l'après-vente commerciale ont également été particulièrement satisfaisants. Dans le secteur de la consommation de base, Beiersdorf a enregistré des rendements élevés suite à un redressement réussi en se concentrant sur ses catégories les plus intéressantes.

Les soins de santé ont joué en défaveur de la performance, avec pour principal point noir le déstockage dans le secteur du biotraitement suite à une demande liée à la production moindre que prévu de la part de certains clients, mais aussi un déstockage dont la durée et l'ampleur se sont avérées plus importantes que prévu.

Quelques positions ont évolué en 2023. Nous avons ouvert des positions dans Publicis, Adidas et Ferrari. Nous apprécions l'exposition singulière de Publicis aux médias et à la technologie ainsi que son leadership américain dans la catégorie de l'expérience consommateur grâce à son impressionnante stratégie d'intégration des données. L'amélioration de la notoriété de la marque Adidas et les efforts déployés avec les détaillants ont permis d'améliorer

les tendances, qui sont passées de négatives à positives au cours de l'année, ainsi que les ventes. Nous avons ouvert une position sur Ferrari en raison de la forte dynamique de son modèle et de la demande.

Ajouts notables en 2023 : Intesa, Getlink, Prysmian, Reply, DSM, EDP.

Désinvestissements notables en 2023 : Puma, Neste, Kerry, Hannover Rueck, Sampo, Worldline, ALD, Teleperformance, Dassault systèmes, Infineon, UPM, Hera.

15.1.6. Politique future

Les indicateurs de croissance européens, bien que stables et exempts de signes de détérioration, restent modérés. L'impact positif global de la baisse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie est à souligner. Malgré les effets perturbateurs du cycle de resserrement monétaire en cours sur différents segments du marché, il a simultanément élargi l'éventail des opportunités de sélection de titres. Pour autant, l'importance des risques de refinancement persiste, et les entreprises de moindre qualité devraient être confrontées à des difficultés accrues, malgré une baisse des taux par rapport à leur niveau record.

Nous continuons à prévoir un ralentissement économique en douceur. L'évolution de l'agenda politique, avec une réorientation vers le niveau local, devrait permettre de mieux cerner le taux de croissance potentiel à moyen terme de la région. Les discussions avec les entreprises de tous les secteurs révèlent des stades avancés de déstockage, tandis que celles qui s'alignent sur les tendances structurelles se montrent optimistes pour leur avenir.

Dans ce contexte, notre approche d'investissement maintient un horizon de moyen à long terme. En tant que fonds d'actions européen durable, notre objectif est d'être leader dans notre catégorie. Nous respectons scrupuleusement notre profil ESG, en excluant les entreprises controversées et celles qui se classent dans les 10% inférieurs de leur secteur sur la base des scores ESG. Nous nous concentrons sur les entreprises de la zone euro dont le modèle économique est solide, en évitant délibérément les domaines en cours de disruption.

15.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

A l'exception des classes (F CHF HEDGED, F USD HEDGED) : 4.

15.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		178.453.425,47	215.712.448,80
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	174.017.818,54	211.203.956,65
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	174.017.818,54	211.203.956,65
a.	Actions	174.017.818,54	211.203.956,65
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-344.724,45	-235.202,84
A.	Créances	1.104.652,27	
a.	Montants à recevoir	1.104.652,27	
B.	Dettes	-1.449.376,72	-235.202,84
a.	Montants à payer (-)	-1.158.471,49	
e.	Autres (-)	-290.905,23	-235.202,84
V.	Dépôts et liquidités	4.780.331,38	4.743.694,99
A.	Avoirs bancaires à vue	4.780.331,38	4.743.694,99
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		178.453.425,47	215.712.448,80
A.	Capital	147.329.167,94	215.119.263,35
B.	Participations au résultat	-1.911.232,31	173.313,37
C.	Résultat reporté	593.185,45	44.774.831,04
D.	Résultat de l'exercice	32.442.304,39	-44.354.958,96

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

15.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		27.943.843,50	-48.104.768,87
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	27.943.843,50	-48.104.768,92
a.	Actions	27.943.843,50	-48.104.768,92
	Gain réalisé	14.873.149,69	7.284.187,48
	Perte réalisée	-17.615.236,42	-8.168.832,05
	Gain/Perte non-réalisé	30.685.930,23	-47.220.124,35
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		0,05
b.	Autres positions et opérations de change		0,05
iv.	Autres		0,05
	Gain /Perte réalisée		0,05
II.	Produits et charges des placements	6.110.404,19	4.881.255,07
A.	Dividendes	6.516.245,01	5.528.168,67
B.	Intérêts (+/-)	238.728,77	23.580,02
b.	Dépôts et liquidités	238.728,77	23.580,02
	Intérêts d'emprunts (-)	-79.169,45	-23.386,31
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-565.400,14	-647.107,31
	D'origine belge	-178.443,64	-289.641,90
	D'origine étrangère	-386.956,50	-357.465,41
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.611.943,30	-1.131.445,16
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-439.649,09	-285.026,14
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-110.775,02	-93.049,38
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.005.580,95	-702.971,68
a.	Gestion financière	-898.270,39	-609.973,21
	Classe A (Dis)	-5.289,66	-4.953,50
	Classe B (Cap)	-2.582,60	-1.468,45
	Classe F (Cap)	-812.652,32	-510.496,83
	Classe J (Cap)	-77.745,81	-93.054,43
b.	Gestion administrative et comptable	-107.310,56	-92.998,47
E.	Frais administratifs (-)	-19.360,51	-20.227,03
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.399,56	-451,08
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-167,22	-81,67
H.	Services et biens divers (-)	-14.806,13	-17.291,38
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-8.248,57	-4.200,21
	Classe A (Dis)	-1.182,05	-271,50
	Classe B (Cap)	-196,90	-134,55
	Classe F (Cap)	-6.444,24	-3.276,99
	Classe J (Cap)	-56,78	-81,65
	Classe P (Cap)	-368,60	-435,52
K.	Autres charges (-)	-11.956,25	-8.146,59
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		4.498.460,89	3.749.809,91
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	32.442.304,39	-44.354.958,96
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	32.442.304,39	-44.354.958,96

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	31.124.257,53	593.185,45
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	593.185,45	44.774.831,04
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	32.442.304,39	-44.354.958,96
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.911.232,31	173.313,37
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-31.124.257,53	-593.185,45
IV.	(Distribution des dividendes)		

15.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AZELIS GROUP N.V.	52.500	EUR	22,18	1.164.450,00		0,67%	0,65%
KBC	80.000	EUR	58,72	4.697.600,00		2,70%	2,63%
UCB	14.710	EUR	78,90	1.160.619,00		0,67%	0,65%
				7.022.669,00		4,04%	3,94%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	25.000	EUR	92,00	2.300.000,00		1,32%	1,29%
				2.300.000,00		1,32%	1,29%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	31.000	EUR	184,16	5.708.960,00		3,28%	3,20%
ALLIANZ-NOM-BEIERSDORF	18.000	EUR	241,95	4.355.100,00		2,50%	2,44%
DEUTSCHE BOERSE	41.000	EUR	135,70	5.563.700,00		3,20%	3,12%
DEUTSCHE POST AG	14.500	EUR	186,50	2.704.250,00		1,55%	1,52%
MERCK	33.000	EUR	44,85	1.480.215,00		0,85%	0,83%
SAP SE	22.487	EUR	144,10	3.240.376,70		1,86%	1,82%
	65.000	EUR	139,48	9.066.200,00		5,21%	5,08%
				32.118.801,70		18,46%	18,00%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	72.000	EUR	64,88	4.671.360,00		2,68%	2,62%
CELLNEX TELECOM	84.000	EUR	35,66	2.995.440,00		1,72%	1,68%
FLUIDRA S.A.	45.000	EUR	18,85	848.250,00		0,49%	0,48%
IBERDROLA S.A.	439.264	EUR	11,87	5.214.063,68		3,00%	2,92%
				13.729.113,68		7,89%	7,69%
France							
AIR LIQUIDE	52.000	EUR	176,12	9.158.240,00		5,26%	5,13%
ALTEN S.A.	4.084	EUR	134,60	549.706,40		0,32%	0,31%
BNP	127.000	EUR	62,59	7.948.930,00		4,57%	4,45%
ESSILOR LUX	18.435	EUR	181,60	3.347.796,00		1,92%	1,88%
GETLINK	110.000	EUR	16,57	1.822.150,00		1,05%	1,02%
L'OREAL	13.900	EUR	450,65	6.264.035,00		3,60%	3,51%
LVMH MOET HENNESSY	7.532	EUR	733,60	5.525.475,20		3,18%	3,10%
PUBLICIS NEW	25.435	EUR	84,00	2.136.540,00		1,23%	1,20%
SCHNEIDER ELECTRIC	59.960	EUR	181,78	10.899.528,80		6,26%	6,11%
SODEXO	17.000	EUR	99,62	1.693.540,00		0,97%	0,95%
				49.345.941,40		28,36%	27,65%
Irlande							
KINGSPAN GROUP PLC	30.500	EUR	78,40	2.391.200,00		1,37%	1,34%
				2.391.200,00		1,37%	1,34%
Italie							
AMPLIFON S.P.A.	113.168	EUR	31,34	3.546.685,12		2,04%	1,99%
BANCA GENERALI S.P.A.	45.000	EUR	33,64	1.513.800,00		0,87%	0,85%
FINECOBANK S.P.A.	170.000	EUR	13,59	2.309.450,00		1,33%	1,29%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	46.250	EUR	46,87	2.167.737,50		1,25%	1,21%
INTESA SANPAOLO	738.275	EUR	2,64	1.951.629,96		1,12%	1,09%
MEDIOBANCA	201.000	EUR	11,21	2.252.205,00		1,29%	1,26%
MONCLER S.P.A.	54.750	EUR	55,70	3.049.575,00		1,75%	1,71%
PIRELLI C S.P.A.	1.105.142	EUR	4,93	5.445.034,63		3,13%	3,05%
PRYSMIAN S.P.A.	57.000	EUR	41,17	2.346.690,00		1,35%	1,32%

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				24.582.807,21		14,13%	13,78%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	8.000	EUR	469,95	3.759.600,00		2,16%	2,11%
ASML HOLDING N.V.	15.750	EUR	681,70	10.736.775,00		6,17%	6,02%
ASR	20.000	EUR	42,70	854.000,00		0,49%	0,48%
BESI	24.000	EUR	136,45	3.274.800,00		1,88%	1,84%
FERRARI N.V.	9.500	EUR	305,20	2.899.400,00		1,67%	1,62%
FERROVIAL SE	107.948	EUR	33,02	3.564.442,96		2,05%	2,00%
IMCD N.V.	20.000	EUR	157,55	3.151.000,00		1,81%	1,77%
KPN NEW	1.104.400	EUR	3,12	3.443.519,20		1,98%	1,93%
STELLANTIS N.V.	227.323	EUR	21,15	4.807.881,45		2,76%	2,69%
				36.491.418,61		20,97%	20,45%
Portugal							
EDP-ENERGIAS -REG-	1.325.108	EUR	4,55	6.035.866,94		3,47%	3,38%
				6.035.866,94		3,47%	3,38%
<u>Total - Actions</u>				<u>174.017.818,54</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,51%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				174.017.818,54		100,00%	97,51%
Total - portefeuille				174.017.818,54		100,00%	97,51%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		12.236,62			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		4.768.094,76			2,67%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.780.331,38			2,68%
Total - Dépôts et Liquidités				4.780.331,38			2,68%
Créances et dettes diverses				-344.724,45			-0,19%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				178.453.425,47			100,00%

15.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	28,35%
PAYS-BAS	20,97%
ALLEMAGNE	18,46%
ITALIE	14,13%
ESPAGNE	7,89%
BELGIQUE	4,04%
PORTUGAL	3,47%
IRLANDE	1,37%
SUISSE	1,32%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

15.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	13,31%
BANQUES	10,55%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	10,21%
IT & INTERNET	8,21%
TEXTILE & HABILLEMENT	8,21%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	7,22%
SOURCES D'ENERGIE	6,46%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	6,26%
PRODUITS CHIMIQUES	5,93%
TELECOMMUNICATIONS	5,05%
PNEUS & CAOUTCHOUC	3,13%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,99%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,76%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,90%
SERVICES DIVERS	1,81%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,73%
VEHICULES ROUTIERS	1,67%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,37%
DIFFUSION & EDITION	1,23%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

15.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	53.445.515,48	34.374.060,70	87.819.576,18
Ventes	31.080.605,71	121.868.943,82	152.949.549,53
Total 1	84.526.121,19	156.243.004,52	240.769.125,71
Souscriptions	28.013.273,70	22.269.649,54	50.282.923,24
Remboursements	7.973.728,55	112.010.522,41	119.984.250,96
Total 2	35.987.002,25	134.280.171,95	170.267.174,20
Moyenne de référence de l'actif net total	255.266.560,75	221.709.449,60	238.350.099,24
Taux de rotation	19,02%	9,91%	29,58%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

15.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	1.202,00	0,00	1.202,00	2.542,00	400,00	3.344,00	6.690,00	1.120,00	8.914,00
B	2,00	0,00	2,00	1.462,71	0,00	1.464,71	9,49	0,00	1.474,20
F	306.165,00	152.920,00	801.095,00	361.250,00	414.655,00	747.690,00	373.150,00	122.984,00	997.856,00
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J	915,00	0,00	915,00	0,00	50,00	865,00	0,00	518,00	347,00
P	1.635,00	424,00	4.487,00	437,00	266,00	4.658,00	289,00	3.344,00	1.603,00
TOTAL			807.701,00			758.021,71			1.010.194,20

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	138.233,03	0,00	270.901,32	40.712,00	757.182,60	120.754,80	
B	208,95	0,00	150.933,33	0,00	1.000,00	0,00	
F	34.961.765,10	17.190.344,20	36.964.534,50	48.555.643,80	41.483.716,50	13.390.923,43	
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
J	23.177.413,95	0,00	0,00	1.240.111,50	0,00	14.131.154,39	
P	48.234.065,65	12.074.889,67	11.839.070,33	7.428.115,59	8.041.024,14	92.341.418,34	
TOTAL	106.511.686,68	29.265.233,87	49.225.439,48	57.264.582,89	50.282.923,24	119.984.250,96	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		123,44		98,40		115,14
B		123,54		98,91		115,80
F		124,30		100,42		118,65
F LC	268.107.797,73	0,00	215.712.448,80	0,00	178.453.425,47	0,00
J		30.412,33		24.667,39		29.264,91
P		31.324,58		25.509,13		30.384,84
TOTAL	268.107.797,73		215.712.448,80		178.453.425,47	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

15.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	18,78 % (en EUR)					

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	17,01 % (en EUR)					

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	17,08 % (en EUR)					

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	18,15 % (en EUR)	5,67 % (en EUR)				

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	18,64 % (en EUR)					

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	19,11 % (en EUR)	6,51 % (en EUR)			15/12/2020	6,63 % (en EUR)

15.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6324121126 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,85%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe B - BE6324122132 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,85%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe B LC - BE6324123148 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe E - BE6324124153 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe F - BE6324125168 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe F CHF HEDGED - BE6324128196 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe F LC - BE6324126174 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,75%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe F USD HEDGED - BE6324127180 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe J - BE6324135266 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,53%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe L - BE6324129202 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,65%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe M - BE6324136272 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe N - BE6324137288 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe P - BE6324133246 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe V - BE6324130218 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe W - BE6324131224 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 56,24% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

15.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

15.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021 classe A 0,49 EUR

15.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre

15.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du

27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

15.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
5493000VCZTSGS1H8O84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 88.15% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence: 65.01 contre 64.08 (au 31.12.2023);

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 1045.24 tCO2e/M revenue contre 1198.62 tCO2e/M revenue (au 31/12/2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	97.91%	97.51%
Investissement Durable	87.22%	88.15%
Autres investissement Environnemental	53.92%	56.84%
Social	83.28%	25.55%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 61.7 Benchmark : 61.92	Compartiment : 65.01 Benchmark : 64.08
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 688.61 Benchmark : 998.11	Compartiment : 1045.24 Benchmark : 1198.62

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 88.15% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 5.2% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 56.84% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 25.55% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 69.87% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 69.87% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	6.11	France
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	6.02	Pays-Bas
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	5.13	France
SAP AG	Information et communication	5.08	Allemagne
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	4.45	France
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	3.51	France
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.38	Portugal
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	3.20	Allemagne
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.12	Allemagne
LVMH	Industrie manufacturière	3.10	France
PIRELLI & C S.P.A.	Industrie manufacturière	3.05	Italie
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.92	Espagne
STELLANTIS	Industrie manufacturière	2.69	Italie

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
KBC GROEP	Activités financières et d'assurance	2.63	Belgique
AMADEUS IT GROUP SA	Information et communication	2.62	Espagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi au minimum 97.51% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

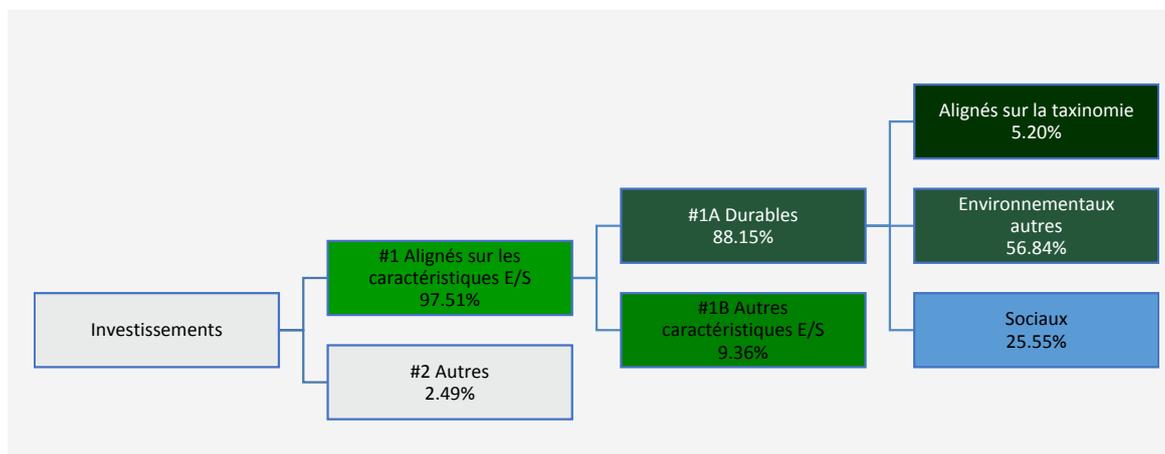
Le Compartiment a investi 88.15% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie chimique	11.76
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	10.74
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	7.42
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6.30
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.02
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.16
Information et communication	Édition	5.08
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	4.81
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.41
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.32
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	3.76
Information et communication	Télécommunications	3.61
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	3.20
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3.05

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.92
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.62
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.36
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.35
Construction	Génie civil	2.00
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.34
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	1.20
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.02
Hébergement et restauration	Restauration	0.95
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.83
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.31
Liquidités	Liquidités	2.49



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 5.20% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

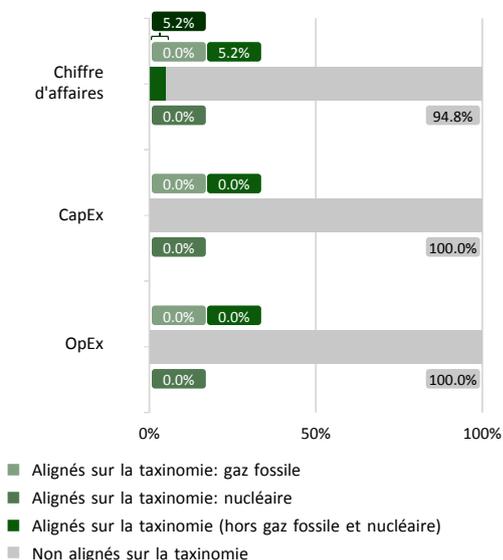
- Oui :
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

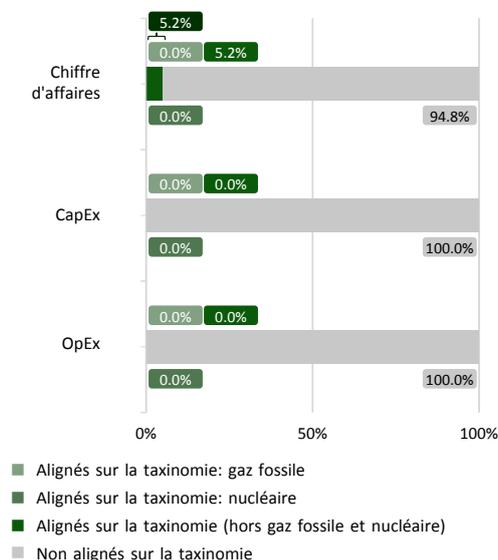
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités transitoires : 0.038%

Activités habilitantes : 0.000%

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	4.16%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	5.2%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 56.84% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxonomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 25.55% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.49% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
<i>Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)</i>	<i>Influencer le comportement</i>	<i>Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)</i>	<i>Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Best in class, best approach Scorecards (PIN's)</i>	IMPACT INVESTING
				ARTICLE 8+		



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

16. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE
--

16.1. RAPPORT DE GESTION

16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 16 août 2021.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

16.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition aux titres de créances libellés en euro bénéficiant d'une notation correspondant au moins à la notation investment grade*. Ces titres sont sélectionnés sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris, sans que cette liste ne soit exhaustive, des obligations perpétuelles et des obligations à coupon zéro), à taux fixe ou flottant, libellés en euro, émis par des entreprises et bénéficiant (ou, à défaut, leurs émetteurs) d'une notation investment grade.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financière ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

16.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index.

Cet indice reflète la performance du marché des obligations libellées en EUR et émises par des entreprises ayant un rating « investment grade ». La performance de l'indice est calculée en réinvestissant les coupons bruts (indice Total Return).

IHS Markit Benchmark Administration Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

16.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Les marchés à revenu fixe ont affiché une reprise impressionnante tout au long de l'année. Depuis le début de l'année, la valeur liquidative des actions de capitalisation a augmenté de 8,18% contre 8,19% pour l'indice € Iboxx All Maturities Corporate Bond Index.

Nous avons participé de manière sélective à de nouvelles émissions dans le courant de l'année. Nous préférons adopter une attitude défensive et opter pour de titres notés A.

16.1.6. Politique future

Les spreads de crédit neutres actuels offrent une protection importante contre toute nouvelle baisse.

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

16.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

16.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		101.177.994,02	93.387.917,76
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	100.065.808,50	90.885.344,25
A.	Obligations et autres titres de créance	100.065.808,50	90.885.344,25
a.	Obligations	100.065.808,50	90.885.344,25
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-242.864,45	-204.772,08
A.	Créances		
B.	Dettes	-242.864,45	-204.772,08
e.	Autres (-)	-242.864,45	-204.772,08
V.	Dépôts et liquidités	135.602,39	2.071.847,44
A.	Avoirs bancaires à vue	135.602,39	2.071.847,44
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.219.447,58	635.498,15
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.219.447,58	635.498,15
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		101.177.994,02	93.387.917,76
A.	Capital	75.063.876,36	111.855.682,81
B.	Participations au résultat	-3.723,65	-1.609.395,45
C.	Résultat reporté	18.467.765,05	-1.158.340,63
D.	Résultat de l'exercice	7.650.076,26	-15.700.028,97

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

16.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	6.310.147,05	-16.263.972,60
a.	Obligations	6.310.147,05	-16.264.472,60
	Gain réalisé	21.592,92	1.373,11
	Perte réalisée	-4.606.755,87	-2.158.368,31
	Gain/Perte non-réalisé	10.895.310,00	-14.107.477,40
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		500,00
a.	Actions		500,00
	Gain réalisé		500,00
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	1.999.208,37	1.184.972,92
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.966.100,48	1.176.919,51
b.	Dépôts et liquidités	33.107,89	8.053,41
	Intérêts d'emprunts (-)	-14.997,31	-8.919,96
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.889,14	-28,76
	D'origine étrangère	-2.889,14	-28,76
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-20.308,64	-14.156,17
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-48.124,56	-48.520,77
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-426.964,69	-440.537,49
a.	Gestion financière	-383.783,37	-395.988,84
	Classe B (Cap)	-383.783,37	-395.988,84
b.	Gestion administrative et comptable	-43.181,32	-44.548,65
E.	Frais administratifs (-)	-4.519,45	-4.236,49
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-21,15	-61,36
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-91,07	-44,35
H.	Services et biens divers (-)	-4.860,36	-7.142,37
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-134.179,56	-87.238,93
	Classe B (Cap)	-134.179,56	-87.238,93
K.	Autres charges (-)	-2.323,23	-10.142,64
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.339.929,21	563.943,63
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	7.650.076,26	-15.700.028,97
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	7.650.076,26	-15.700.028,97

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-10.821.412,44	-18.467.765,05
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-18.467.765,05	-1.158.340,63
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	7.650.076,26	-15.700.028,97
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-3.723,65	-1.609.395,45
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	10.821.412,44	18.467.765,05
IV.	(Distribution des dividendes)		

16.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Obligation du Secteur Public</i>							
Danemark							
VESTAS 4,125 23-26	800.000	EUR	101,76	814.064,00		0,81%	0,80%
				814.064,00		0,81%	0,80%
Espagne							
ACCIONA 5,125 23-31	500.000	EUR	105,70	528.522,50		0,53%	0,52%
				528.522,50		0,53%	0,52%
Finlande							
TEOLLIS 4,75 23-30	500.000	EUR	104,83	524.160,00		0,52%	0,52%
				524.160,00		0,52%	0,52%
France							
AUTOROUT 1,125 16-26	500.000	EUR	96,59	482.975,00		0,48%	0,48%
EDF 4,625 23-43	500.000	EUR	105,46	527.277,50		0,53%	0,52%
ENGIE 3,875 23-33	500.000	EUR	103,49	517.465,00		0,52%	0,51%
ENGIE SA 4,50 23-42	700.000	EUR	107,96	755.699,00		0,76%	0,75%
SUEZ 1,00 17-25	500.000	EUR	97,16	485.787,50		0,49%	0,48%
				2.769.204,00		2,77%	2,74%
Italie							
A2A SPA 4,50 22-30	1.000.000	EUR	105,32	1.053.155,00		1,05%	1,04%
ACEA 3,875 23-31	900.000	EUR	102,72	924.498,00		0,92%	0,91%
FERROV 4,125 23-29	600.000	EUR	102,95	617.730,00		0,62%	0,61%
SNAM SPA 4,00 23-29	500.000	EUR	103,04	515.220,00		0,51%	0,51%
				3.110.603,00		3,11%	3,07%
Norvège							
STATKRAFT 3,50 23-33	500.000	EUR	103,50	517.495,00		0,52%	0,51%
				517.495,00		0,52%	0,51%
Total - Obligation du Secteur Public							
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Autriche							
A1 TOWERS 5,25 23-28	800.000	EUR	105,97	847.720,00		0,85%	0,84%
				847.720,00		0,85%	0,84%
Australie							
TELSTRA 1,00 20-30	1.200.000	EUR	89,55	1.074.630,00		1,07%	1,06%
				1.074.630,00		1,07%	1,06%
Belgique							
ARGENTA FRN 22-27	500.000	EUR	103,54	517.697,50		0,52%	0,51%
GBL 4,00 23-33	500.000	EUR	105,26	526.280,00		0,53%	0,52%
INBEV 0,8 15-30	500.000	EUR	92,08	460.390,00		0,46%	0,46%
KBC 0,125 20-26	800.000	EUR	94,35	754.808,00		0,75%	0,75%
KBC GROUP FRN 21-27	500.000	EUR	93,57	467.847,50		0,47%	0,46%
KBC GROUP FRN 23-29	500.000	EUR	102,81	514.042,50		0,51%	0,51%
PROXIMUS 4,125 23-33	500.000	EUR	106,81	534.030,00		0,53%	0,53%
VGP NV 1,50 21-29	1.200.000	EUR	78,08	937.008,00		0,94%	0,93%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
				4.712.103,50		4,71%	4,66%
Canada							
TORONTO 0,50 22-27	1.000.000	EUR	92,69	926.895,00		0,93%	0,92%
				926.895,00		0,93%	0,92%
Allemagne							
ALLIANZ 3,099 17-47	1.000.000	EUR	98,10	980.995,00		0,98%	0,97%
AMPRION 4,125 23-34	1.000.000	EUR	105,34	1.053.365,00		1,05%	1,04%
CMBK FRN 23-29	400.000	EUR	105,18	420.726,00		0,42%	0,42%
DAIMLER 2,625 20-25	800.000	EUR	99,11	792.876,00		0,79%	0,78%
DEUT TEL 1,375 19-34	500.000	EUR	86,78	433.877,50		0,43%	0,43%
E. ON 0,35 19-30	800.000	EUR	85,05	680.432,00		0,68%	0,67%
MERCEDES 0,75 20-30	500.000	EUR	86,90	434.482,50		0,43%	0,43%
MERCK 0,125 20-25	800.000	EUR	95,22	761.744,00		0,76%	0,75%
MERCK 0,875 19-31	800.000	EUR	86,35	690.800,00		0,69%	0,68%
				6.249.298,00		6,25%	6,18%
Danemark							
ORSTED 3,625 23-26	800.000	EUR	100,52	804.192,00		0,80%	0,79%
				804.192,00		0,80%	0,79%
Espagne							
BANCO BILB FRN 23-31	500.000	EUR	105,14	525.702,50		0,53%	0,52%
BANCO BL 3,375 22-27	1.000.000	EUR	101,01	1.010.065,00		1,01%	1,00%
BBVASM FRN 23-26	500.000	EUR	100,64	503.222,50		0,50%	0,50%
CAIXABANK FRN 22-30	1.000.000	EUR	108,09	1.080.925,00		1,08%	1,07%
CAIXABANK FRN 23-29	500.000	EUR	104,70	523.485,00		0,52%	0,52%
CAIXABK 4,375 23-33	200.000	EUR	105,27	210.537,00		0,21%	0,21%
IBERDROLA FRN 21-PER	1.000.000	EUR	89,27	892.650,00		0,89%	0,88%
SERVICIOS 5,25 23-29	500.000	EUR	107,48	537.422,50		0,54%	0,53%
TELEFON 4,183 23-33	500.000	EUR	105,14	525.717,50		0,53%	0,52%
				5.809.727,00		5,81%	5,74%
Finlande							
NORDEA 0,50 21-31	700.000	EUR	83,67	585.669,00		0,59%	0,58%
				585.669,00		0,59%	0,58%
France							
ALSTOM 0,00 21-29	1.100.000	EUR	82,59	908.523,00		0,91%	0,90%
APRR SA 3,125 23-30	500.000	EUR	100,86	504.292,50		0,50%	0,50%
ARKEMA 1,50 17-27	800.000	EUR	95,37	762.996,00		0,76%	0,75%
ARKEMA 4,25 23-30	500.000	EUR	104,49	522.437,50		0,52%	0,52%
AUTOROUT 1,125 17-26	600.000	EUR	96,07	576.435,00		0,58%	0,57%
AXA FRN 21-41	500.000	EUR	82,81	414.040,00		0,41%	0,41%
BFCM 3,125 22-27	500.000	EUR	99,75	498.742,50		0,50%	0,49%
BFCM FRN 22-32	1.000.000	EUR	98,95	989.485,00		0,99%	0,98%
BNP FRN 19-26	800.000	EUR	95,66	765.284,00		0,76%	0,76%
BNPP 2,10 22-32	500.000	EUR	89,49	447.465,00		0,45%	0,44%
BNPP 2,75 22-28	1.000.000	EUR	97,46	974.555,00		0,97%	0,96%
BPCE SA FRN 22-32	500.000	EUR	93,78	468.910,00		0,47%	0,46%
CA 0,875 20-32	700.000	EUR	82,35	576.478,00		0,58%	0,57%
CARMILA 5,50 23-28	1.000.000	EUR	103,80	1.037.955,00		1,04%	1,03%
COVIVO 4,625 23-32	1.000.000	EUR	103,90	1.039.025,00		1,04%	1,03%
EDF 3,75 23-27	1.000.000	EUR	102,01	1.020.070,00		1,02%	1,01%
KERING 0,75 20-28	400.000	EUR	91,83	367.304,00		0,37%	0,36%
KERING 1,25 16-26	800.000	EUR	96,22	769.768,00		0,77%	0,76%
MERCIALYS 2,50 22-29	1.000.000	EUR	91,67	916.665,00		0,92%	0,91%
MICHELIN 0,625 20-40	500.000	EUR	68,07	340.330,00		0,34%	0,34%
ORANGE 1,375 18-28	1.000.000	EUR	94,43	944.295,00		0,94%	0,93%
ORANGE 3,875 23-35	500.000	EUR	106,63	533.132,50		0,53%	0,53%
PRAEMIA 5,50 23-28	500.000	EUR	104,82	524.102,50		0,52%	0,52%
SAINT-GO 3,875 23-30	500.000	EUR	103,43	517.150,00		0,52%	0,51%
SCHNEID 1,375 18-27	1.100.000	EUR	95,47	1.050.120,50		1,05%	1,04%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SCHNEID 3,375 23-25	100.000	EUR	100,09	100.088,00		0,10%	0,10%
SOCGEN FRN 22-30	500.000	EUR	101,72	508.605,00		0,51%	0,50%
SOCGEN FRN 23-31	500.000	EUR	104,74	523.685,00		0,52%	0,52%
STELLANTIS 4,0 23-27	500.000	EUR	101,74	508.695,00		0,51%	0,50%
ST GOB 1,375 17-27	600.000	EUR	94,98	569.886,00		0,57%	0,56%
TELEPERF 5,25 23-28	500.000	EUR	104,70	523.525,00		0,52%	0,52%
UNIBAIL 4,125 23-30	500.000	EUR	102,94	514.715,00		0,51%	0,51%
				20.718.760,00		20,71%	20,48%
Royaume-Uni							
BRAMBLES 4,25 23-31	500.000	EUR	105,60	527.987,50		0,53%	0,52%
BRITISH 2,50 14-26	500.000	EUR	98,73	493.660,00		0,49%	0,49%
LLOYDS BK FRN 23-31	800.000	EUR	105,75	845.984,00		0,85%	0,84%
NATWEST FRN 23-34	1.000.000	EUR	105,45	1.054.475,00		1,05%	1,04%
				2.922.106,50		2,92%	2,89%
Irlande							
AIB GROUP FRN 23-29	500.000	EUR	103,32	516.607,50		0,52%	0,51%
BK OF IREL FRN 23-29	1.000.000	EUR	104,04	1.040.355,00		1,04%	1,03%
IRELAND FRN 23-31	1.000.000	EUR	106,85	1.068.515,00		1,07%	1,06%
KERRY 0,875 21-31	1.000.000	EUR	85,02	850.195,00		0,85%	0,84%
				3.475.672,50		3,47%	3,44%
Italie							
ERG SPA 0,875 21-31	800.000	EUR	80,60	644.816,00		0,64%	0,64%
INTESA 5,125 23-31	500.000	EUR	106,81	534.037,50		0,53%	0,53%
INTESA SAN FRN 23-28	800.000	EUR	103,57	828.552,00		0,83%	0,82%
LEASYS 4,50 23-26	500.000	EUR	101,83	509.165,00		0,51%	0,50%
UNICREDIT 4,60 23-30	500.000	EUR	104,45	522.247,50		0,52%	0,52%
UNICREDIT FRN 22-28	1.000.000	EUR	92,96	929.575,00		0,93%	0,92%
				3.968.393,00		3,97%	3,92%
Caïmans							
CK HUTCH 1,00 21-33	1.000.000	EUR	76,92	769.170,00		0,77%	0,76%
				769.170,00		0,77%	0,76%
Luxembourg (Grand-Duché)							
BECTON 3,553 23-29	1.000.000	EUR	102,20	1.022.045,00		1,02%	1,01%
NESTLE 0,375 20-32	500.000	EUR	82,74	413.695,00		0,41%	0,41%
P3 GROUP 0,875 22-26	1.000.000	EUR	93,49	934.880,00		0,93%	0,92%
PROLOGIS 3,625 22-30	500.000	EUR	99,27	496.342,50		0,50%	0,49%
SEGRO 1,25 22-26	500.000	EUR	95,67	478.365,00		0,48%	0,47%
TRATON 4,50 23-26	1.000.000	EUR	102,21	1.022.085,00		1,02%	1,01%
				4.367.412,50		4,36%	4,32%
Pays-Bas							
ABN AMRO 3,625 23-26	500.000	EUR	100,80	503.992,50		0,50%	0,50%
AKZO 1,50 22-28	500.000	EUR	94,10	470.502,50		0,47%	0,47%
AMERICAN 0,75 22-25	500.000	EUR	96,69	483.457,50		0,48%	0,48%
ASML 0,625 20-29	800.000	EUR	89,59	716.728,00		0,72%	0,71%
ASML 2,25 22-32	500.000	EUR	96,93	484.667,50		0,48%	0,48%
BMW 0,875 20-32	500.000	EUR	87,35	436.747,50		0,44%	0,43%
BMW 1,50 19-29	500.000	EUR	93,69	468.460,00		0,47%	0,46%
COOP RABO 1,25 16-26	600.000	EUR	96,48	578.889,00		0,58%	0,57%
DELHAIZE 0,375 21-30	1.000.000	EUR	84,79	847.945,00		0,85%	0,84%
DEUT TEL 1,50 16-28	1.000.000	EUR	95,07	950.675,00		0,95%	0,94%
ENBW INT 3,85 23-30	1.000.000	EUR	103,24	1.032.360,00		1,03%	1,02%
ENEL FIN 0,875 21-34	800.000	EUR	75,52	604.152,00		0,60%	0,60%
ENEL FIN 4,00 23-31	500.000	EUR	103,59	517.950,00		0,52%	0,51%
ENEXIS 0,875 16-26	300.000	EUR	95,54	286.630,50		0,29%	0,28%
IBERDROL 0,375 16-25	1.000.000	EUR	95,69	956.920,00		0,96%	0,95%
IBERDROLA FRN 21-PE	1.000.000	EUR	91,20	911.965,00		0,91%	0,90%
ING FRN 19-30	500.000	EUR	93,81	469.050,00		0,47%	0,46%
ING FRN 22-26	400.000	EUR	97,86	391.430,00		0,39%	0,39%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
KPN 3,875 23-31	600.000	EUR	103,87	623.196,00		0,62%	0,62%
NE PROP 1,875 19-26	800.000	EUR	91,44	731.500,00		0,73%	0,72%
NN BANK N 0,50 21-28	1.000.000	EUR	88,36	883.585,00		0,88%	0,87%
SIEMENS 0,625 22-27	1.000.000	EUR	93,66	936.605,00		0,94%	0,93%
SIEMENS 3,375 23-31	500.000	EUR	103,27	516.350,00		0,52%	0,51%
STEDIN 0,50 19-29	800.000	EUR	86,29	690.312,00		0,69%	0,68%
STEDIN 2,375 22-30	500.000	EUR	95,46	477.277,50		0,48%	0,47%
STEDIN FRN 21-PERP	700.000	EUR	90,07	630.518,00		0,63%	0,62%
STELLANT 4,25 23-31	400.000	EUR	103,93	415.702,00		0,42%	0,41%
STELLANT 4,375 23-30	500.000	EUR	105,78	528.915,00		0,53%	0,52%
TENNET HD 2,00 18-34	750.000	EUR	91,79	688.417,50		0,69%	0,68%
THERMO 1,125 21-33	1.300.000	EUR	83,29	1.082.809,00		1,08%	1,07%
VESTEDA F 0,75 21-31	1.000.000	EUR	80,48	804.830,00		0,80%	0,80%
VONOVIA 1,125 17-25	1.000.000	EUR	95,77	957.670,00		0,96%	0,95%
				21.080.209,00		21,07%	20,83%
Norvège							
DNB BANK FRN 23-28	500.000	EUR	103,45	517.265,00		0,52%	0,51%
STATNETT 3,50 23-33	500.000	EUR	104,28	521.407,50		0,52%	0,52%
STRATKRFT 2,87 22-29	500.000	EUR	100,34	501.715,00		0,50%	0,50%
				1.540.387,50		1,54%	1,52%
Suède							
EQT AB 2,875 22-32	1.500.000	EUR	89,41	1.341.105,00		1,34%	1,33%
NORDEA 0,625 21-31	600.000	EUR	92,03	552.159,00		0,55%	0,55%
TELIA 3,625 23-32	500.000	EUR	103,69	518.452,50		0,52%	0,51%
VOLVO 2,625 22-26	1.000.000	EUR	98,86	988.610,00		0,99%	0,98%
				3.400.326,50		3,40%	3,36%
États-Unis d'Amérique							
ATT INC 3,55 12-32	500.000	EUR	100,58	502.905,00		0,50%	0,50%
ATT INC 4,30 23-34	1.200.000	EUR	105,88	1.270.590,00		1,27%	1,26%
BAC FRN 18-28	1.100.000	EUR	94,60	1.040.561,50		1,04%	1,03%
CHUBB 0,875 19-29	500.000	EUR	88,71	443.530,00		0,44%	0,44%
ILLINOIS 2,125 15-30	1.000.000	EUR	95,99	959.910,00		0,96%	0,95%
JPMORGAN FRN 18-29	1.000.000	EUR	93,65	936.475,00		0,94%	0,93%
MOODY S 0,95 19-30	1.000.000	EUR	88,88	888.805,00		0,89%	0,88%
MORGAN S FRN 17-26	700.000	EUR	96,03	672.199,50		0,67%	0,66%
NETFLIX 3,625 19-30	800.000	EUR	101,86	814.912,00		0,81%	0,81%
PROLOGIS 3,875 23-30	1.000.000	EUR	101,92	1.019.200,00		1,02%	1,01%
				8.549.088,00		8,54%	8,45%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				91.801.760,00		91,74%	90,73%
Total - Obligations et autres titres de créances				100.065.808,50		100,00%	98,90%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				100.065.808,50		100,00%	98,90%
Total - portefeuille				100.065.808,50		100,00%	98,90%
Collatéral				0,00			0,00%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		972,74			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		134.629,65			0,13%
Total - Avoirs bancaires à vue				135.602,39			0,13%
Total - Dépôts et Liquidités				135.602,39			0,13%
Créances et dettes diverses				-242.864,45			-0,24%
Autres				1.219.447,58			1,21%
Actif Net Total				101.177.994,02			100,00%

16.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	23,47%
PAYS-BAS	21,07%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	8,54%
ITALIE	7,07%
ESPAGNE	6,33%
ALLEMAGNE	6,25%
BELGIQUE	4,71%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	4,36%
IRLANDE	3,47%
SUEDE	3,40%
ROYAUME-UNI	2,92%
NORVEGE	2,06%
DANEMARK	1,62%
FINLANDE	1,11%
AUSTRALIE	1,07%
CANADA	0,93%
AUTRICHE	0,85%
CAÏMANS	0,77%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

16.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	27,01%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	25,66%
SOURCES D'ENERGIE	10,45%
TELECOMMUNICATIONS	8,48%
IMMOBILIER	5,90%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	5,50%
VEHICULES ROUTIERS	5,36%
DISTRIBUTION	1,98%
PRODUITS CHIMIQUES	1,75%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,39%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	1,20%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,09%
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,96%
IT & INTERNET	0,81%
PETROLE & DERIVES	0,64%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,54%
TRANSPORTS AERIENS	0,48%
BOISSONS & TABACS	0,46%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,34%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

16.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	15.935.218,00	25.621.222,50	41.556.440,50
Ventes	13.042.951,40	23.643.571,90	36.686.523,30
Total 1	28.978.169,40	49.264.794,40	78.242.963,80
Souscriptions	0,00	140.000,00	140.000,00
Remboursements	0,00	0,00	0,00
Total 2	0,00	140.000,00	140.000,00
Moyenne de référence de l'actif net total	95.200.228,89	96.677.173,48	95.944.770,82
Taux de rotation	30,44%	50,81%	81,40%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

16.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
B	1.104.211,79	1.769,46	1.102.442,33	0,00	0,00	1.102.442,33	1.623,94	0,00	1.104.066,27
TOTAL			1.102.442,33			1.102.442,33			1.104.066,27

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
B	110.420.000,00	174.999,99	0,00	0,00	140.000,00	0,00
TOTAL	110.420.000,00	174.999,99	0,00	0,00	140.000,00	0,00

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
B	109.087.946,73	98,95	93.387.917,76	84,71	101.177.994,02	91,64
TOTAL	109.087.946,73		93.387.917,76		101.177.994,02	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

16.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

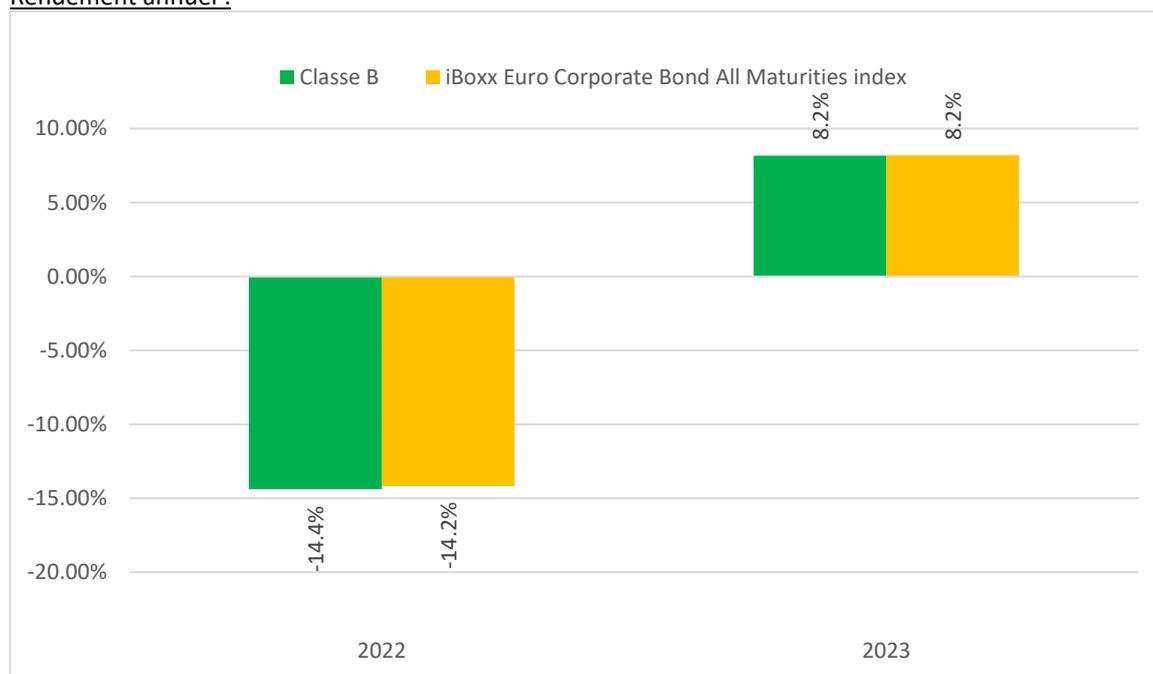
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances

des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index.

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index	8,19 % (en EUR)					

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,18 % (en EUR)					

16.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6328642713 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe B - BE6328643729 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe E - BE6328644735 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe F - BE6328645740 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 39,57% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

16.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

16.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre

16.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 14/02/2023 et 24/02/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 15% dans des actifs ayant un objectif social. Au 14/02/2023, l'investissement était de 14,97%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 25/07/2023 et 22/09/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 15% dans des actifs ayant un objectif social. Au 25/07/2023, l'investissement était de 14,88%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 27/11/2023 et 28/11/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 15% dans des actifs ayant un objectif social. Au 27/11/2023, l'investissement était de 14,61%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

16.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

16.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300LC2YTG9CBTQK47

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 89.57% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Pour la période allant du 01/01/2023 au 14/05/2023, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 83.73% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé était d'atteindre au moins 40% d'ici 2026.

En raison d'une erreur matérielle dans le prospectus, cet indicateur de durabilité a été remplacé dans le prospectus du 15/05/2023 par l'indicateur de durabilité suivant : « Pour la poche crédit (corporate), un alignement du portefeuille aux Science Based Targets initiative (SBTi) supérieur à celui de l'indice de référence. »

Durant la Période de Référence, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) dans le portefeuille du Compartiment pour la poche crédit (corporate) était supérieure à l'indice de référence et était de 85.82% contre 63.79%;

e. Pour la période allant du 01/01/2023 au 14/05/2023, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) moyenne du benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables. Il est à noter que cet indice de référence est calculé sur une période glissante de trois ans et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

Cet indicateur de durabilité a été supprimé et remplacé dans le prospectus du 15/05/2023 par l'indicateur de durabilité suivant : « Un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculé sur une période glissante de trois ans ».

Durant la Période de Référence, le profil ESG moyen pondéré du compartiment a été meilleur que celui de l'indice de référence : 61.55 contre 59.91 (au 31.12.2023). Il est à noter que cet indice de référence est calculé sur une période glissante de trois ans et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.98%	100.11%
Investissement Durable	83.43%	89.57%
Autres investissement Environnemental	51.53%	66.29%
Social	74.09%	10.54%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 34.4 Benchmark : 26.79	Compartiment : 85.82 Benchmark : 63.79
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 59.48 Benchmark : 58.53	Compartiment : 61.55 Benchmark : 59.91

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 89.57% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 9.11% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- 66.29% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE ;
- 10.54% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 85.93% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 85.93% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBEet> <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EQT AB 2,875 22-060432	Activités financières et d'assurance	1.36	Suède
AT&T INC 4,30 23-181134	Information et communication	1.26	Etats-Unis
5.763% NATWEST FLR FEB34 28.02.2034	Activités financières et d'assurance	1.09	Royaume-Uni
5%BK IRELAND FLR JUL31 04.07.2031	Activités financières et d'assurance	1.08	Irlande
5 3/8CAIXABANK NOV30 REGS 14.11.2030	Activités financières et d'assurance	1.08	Espagne
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 1.125% 18-OCT-2033	Activités financières et d'assurance	1.07	Etats-Unis
1% TELSTRA APR30 REGS 23.04.2030	Information et communication	1.07	Australie
AMPRION GMGH 4,125 23-070934	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.05	Allemagne
A2A SPA 4,50 22-190930	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.05	Italie
1 3/8 SCHNEIDER EL JUN27 21.06.2027	Industrie manufacturière	1.05	Etats-Unis
3.875% PROLOGIS JAN30 31.01.2030	Activités financières et d'assurance	1.04	Etats-Unis
BECTON DICKINSON 3,553 23-130929	Activités financières et d'assurance	1.04	Etats-Unis
BANK OF AMERICA FRN 18-250428	Activités financières et d'assurance	1.04	Etats-Unis
5.5% CARMILA OCT28 09.10.2028	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.04	France
4.625% BK IRELAND NOV29 13.11.2029	Activités financières et d'assurance	1.03	Irlande



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi au minimum 100.11% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

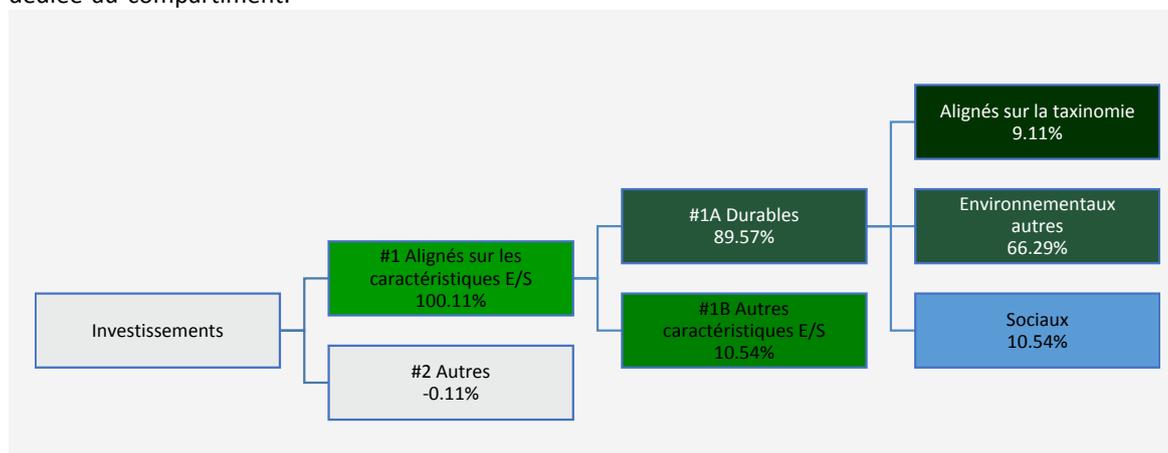
Le Compartiment a investi 89.57% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	47.13
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	15.23

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Télécommunications	6.95
Activités immobilières	Activités immobilières	5.59
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.02
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.91
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.88
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	1.83
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.75
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.41
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.39
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.20
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.20
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.15
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.13
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.99
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0.96
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.90
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	0.86
Information et communication	Services d'information	0.81
Autres activités de services	Autres services personnels	0.54
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	0.53
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.51
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.49
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.48
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.48
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.46
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.34
Liquidités	Liquidités	-0.11



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 9.11% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

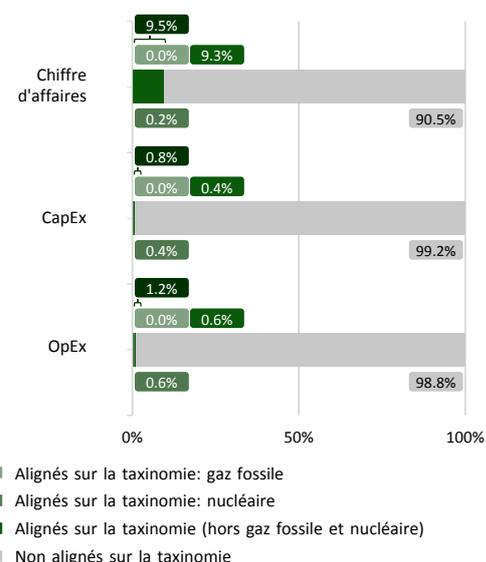
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

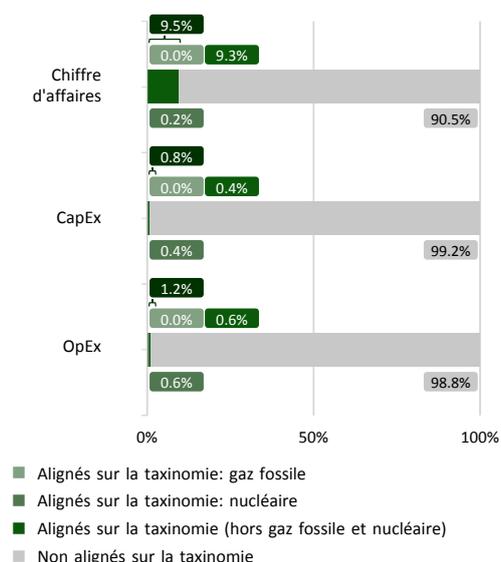
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités transitoires : 0.047%

Activités habilitantes : 0.001%

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	6.63%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	9.11%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 66.29% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 10.54% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à -0.11% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

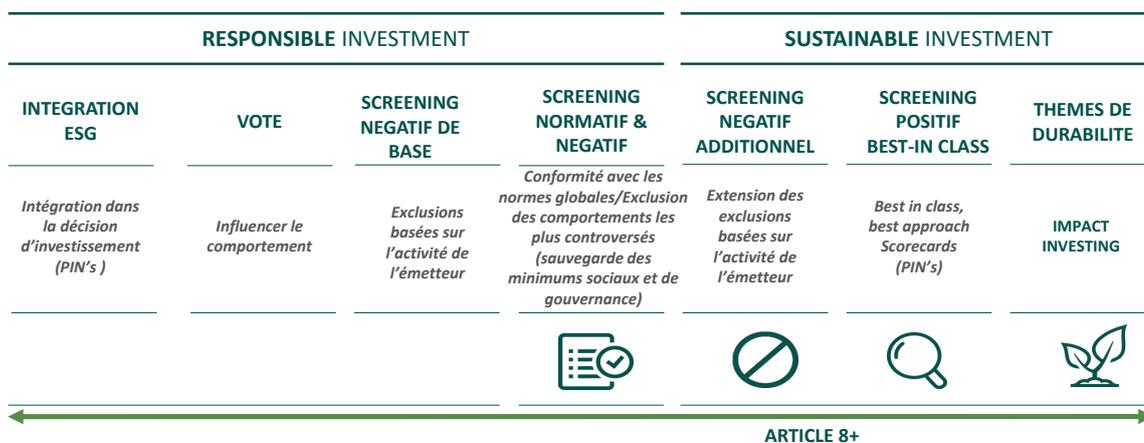
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

17. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX

17.1. RAPPORT DE GESTION

17.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

17.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

17.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions européennes.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

17.1.4. Indice et benchmark

MSCI Europe Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Europe Net Return couvre environ 85% de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EUROPE inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,3%.

17.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Europe Index est le MSCI Europe Net DTR Index. L'indice MSCI Europe Net DTR Index, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les pays européens et est établi par MSCI. Tous les pays d'Europe sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 425 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones Stoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

17.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities Europe Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI Europe Net DTR Index publié par MSCI.

17.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

17.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		635.554.174,23	206.261.241,68
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	632.804.158,25	202.914.187,42
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	632.804.158,25	202.914.187,42
a.	Actions	632.804.158,25	202.914.187,42
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-1.318.331,18	20.291,55
A.	Créances	1.014.810,17	334.205,70
a.	Montants à recevoir	521.126,52	4.484,20
d.	Autres	493.683,65	329.721,50
B.	Dettes	-2.333.141,35	-313.914,15
a.	Montants à payer (-)	-1.847.665,33	-27.214,15
c.	Emprunts (-)	-330,82	
e.	Autres (-)	-485.145,20	-286.700,00
V.	Dépôts et liquidités	4.068.347,16	3.326.762,71
A.	Avoirs bancaires à vue	4.068.347,16	3.326.762,71
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		635.554.174,23	206.261.241,68
A.	Capital	613.821.288,31	236.976.408,59
B.	Participations au résultat	297.547,02	-1.577.889,69
C.	Résultat reporté	-31.050.380,07	
D.	Résultat de l'exercice	52.485.718,97	-29.137.277,22

DPAM B Equities Europe Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		2.456.022,00	3.213.610,40
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	2.456.022,00	3.213.610,40
A.	Contrats à terme achetés	2.456.022,00	3.213.610,40
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

17.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		45.049.140,77	-35.478.657,24
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	45.005.706,41	-35.195.693,71
a.	Actions	45.005.706,41	-35.195.693,71
	Gain réalisé	2.387.741,60	12.993.450,11
	Perte réalisée	-3.359.091,53	-7.932.528,26
	Gain/Perte non-réalisé	45.977.056,34	-40.256.615,56
D.	Autres valeurs mobilières		3.384,97
	Gain réalisé		3.384,97
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	429.000,00	-257.800,00
l.	Sur indices financiers	429.000,00	-257.800,00
ii.	Contrats à terme	429.000,00	-257.800,00
	Gain /Perte réalisée	424.300,00	-141.260,00
	Gain /Perte non-réalisée	4.700,00	-116.540,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-385.565,64	-28.548,50
a.	Instruments financiers dérivés	3.922,22	-440,11
ii.	Contrats à terme	3.922,22	-440,11
	Gain /Perte réalisée	3.922,22	-440,11
b.	Autres positions et opérations de change	-389.487,86	-28.108,39
iv.	Autres	-389.487,86	-28.108,39
	Gain /Perte réalisée	-389.487,86	-28.108,39
II.	Produits et charges des placements	8.614.787,67	7.208.726,00
A.	Dividendes	9.319.871,79	7.957.900,33
B.	Intérêts (+/-)	108.749,89	8.230,53
b.	Dépôts et liquidités	108.749,89	8.230,53
	Intérêts d'emprunts (-)		-6.200,51
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-813.834,01	-762.972,06
	D'origine belge	-30.757,28	-35.007,78
	D'origine étrangère	-783.076,73	-727.964,28
F.	Autres produits provenant des placements		11.767,71
III.	Autres produits	1.127.345,29	221.935,23
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	1.127.345,29	221.935,23
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.305.554,76	-1.089.281,21
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.045.794,99	-158.722,25
B.	Charges financières (-)	-3.956,00	-2.702,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-170.432,16	-85.317,15
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-947.996,69	-747.041,34
a.	Gestion financière	-787.020,33	-643.329,61
	Classe A (Dis)	-13.722,06	-11.895,85
	Classe B (Cap)	-119.121,71	-122.713,06
	Classe F (Cap)	-380.993,59	-396.375,20
	Classe J (Cap)	-173.201,64	
	Classe M (Dis)	-33.803,17	-16.065,23
	Classe N (Cap)	-66.178,16	-96.280,27
b.	Gestion administrative et comptable	-160.976,36	-103.711,73
E.	Frais administratifs (-)	-29.931,17	-34.688,64
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.496,65	-153,81
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-249,47	-217,47
H.	Services et biens divers (-)	-24.738,55	-13.010,03
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-71.423,64	-42.572,79
	Classe A (Dis)	-2.258,59	-1.715,07
	Classe B (Cap)	-15.943,60	-11.504,09
	Classe F (Cap)	-14.753,74	-10.455,60
	Classe J (Cap)	-4.945,14	
	Classe M (Dis)	-16.947,05	-5.659,60
	Classe N (Cap)	-16.575,52	-13.236,95
	Classe P (Cap)		-1,48
K.	Autres charges (-)	-9.535,44	-4.855,73

DPAM B
Equities Europe Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	7.436.578,20	6.341.380,02
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	52.485.718,97	-29.137.277,22
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	52.485.718,97	-29.137.277,22

DPAM B
Equities Europe Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	21.732.885,92	-30.715.166,91
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-31.050.380,07	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	52.485.718,97	-29.137.277,22
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	297.547,02	-1.577.889,69
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-21.214.719,23	31.050.380,07
IV.	(Distribution des dividendes)	-518.166,69	-335.213,16

17.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK	19.850	EUR	36,73	729.090,50		0,12%	0,11%
OMV	10.417	EUR	39,77	414.284,09		0,07%	0,07%
VERBUND AG	4.550	EUR	84,05	382.427,50		0,06%	0,06%
VOESTALPINE	10.900	EUR	28,56	311.304,00		0,05%	0,05%
				1.837.106,09		0,29%	0,29%
Belgique							
AGEAS SA NV	11.885	EUR	39,31	467.199,35		0,07%	0,07%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	55.000	EUR	58,42	3.213.100,00		0,51%	0,51%
DIETEREN GROUP	1.850	EUR	176,90	327.265,00		0,05%	0,05%
ELIA GROUP	1.062	EUR	113,30	120.324,60		0,02%	0,02%
GBL	7.200	EUR	71,22	512.784,00		0,08%	0,08%
KBC	14.150	EUR	58,72	830.888,00		0,13%	0,13%
LOTUS BAKERIES	25	EUR	8.230,00	205.750,00		0,03%	0,03%
SOFINA	1.200	EUR	225,40	270.480,00		0,04%	0,04%
SYENSQO	4.500	EUR	94,26	424.170,00		0,07%	0,07%
UCB	7.800	EUR	78,90	615.420,00		0,10%	0,10%
UMICORE S.A.	18.686	EUR	24,90	465.281,40		0,07%	0,07%
WAREHOUSES DE PAUW	12.650	EUR	28,50	360.525,00		0,06%	0,06%
				7.813.187,35		1,23%	1,23%
Bermudes							
AEGON LTD	103.580	EUR	5,25	543.587,84		0,09%	0,09%
				543.587,84		0,09%	0,09%
Suisse							
ABB-NOM-NEW-	103.900	CHF	37,30	4.168.516,73		0,66%	0,66%
ADECCO-NOM-NEW-	10.258	CHF	41,27	455.359,43		0,07%	0,07%
ALCON S.A.	33.350	CHF	65,64	2.354.624,07		0,37%	0,37%
BACHEM HLDG N	2.950	CHF	65,00	206.249,33		0,03%	0,03%
BALOISE HOLDING	2.968	CHF	131,80	420.761,97		0,07%	0,07%
BARRY CALLEBAUT-NOM-	280	CHF	1.419,00	427.363,67		0,07%	0,07%
BKW AG	1.600	CHF	149,50	257.287,30		0,04%	0,04%
BQ CANTONALE VAUDOIS	2.700	CHF	108,50	315.101,65		0,05%	0,05%
CLARIANT-NOM-NEW-	19.200	CHF	12,42	256.495,64		0,04%	0,04%
COCA-COLA HBC	75.400	GBP	23,05	2.005.619,99		0,32%	0,32%
DSM-FIRMENICH AG	12.156	EUR	92,00	1.118.352,00		0,18%	0,18%
DUFREY AG	6.900	CHF	33,08	245.511,46		0,04%	0,04%
EMS-CHEM HLDG N	520	CHF	681,00	380.897,06		0,06%	0,06%
FINANCIERE RICHEMONT	33.450	CHF	115,75	4.164.609,55		0,66%	0,66%
GEBERIT	2.310	CHF	539,00	1.339.238,46		0,21%	0,21%
GIVAUDAN	640	CHF	3.484,00	2.398.365,06		0,38%	0,38%
HELVETIA HLDG	1.650	CHF	115,90	205.695,39		0,03%	0,03%
HOLCIM LTD	33.501	CHF	66,02	2.378.978,19		0,38%	0,37%
JULIUS BAER GRP N	12.050	CHF	47,15	611.119,18		0,10%	0,10%
KUEHNE NAGEL	3.100	CHF	289,80	966.311,71		0,15%	0,15%
LINDT NOM	8	CHF	102.000,00	877.702,48		0,14%	0,14%
LINDT SPRUENGLI	58	CHF	10.090,00	629.471,87		0,10%	0,10%
LOGITECH N	12.000	CHF	79,76	1.029.493,38		0,16%	0,16%
LONZA-NOM- NEW-	5.010	CHF	353,70	1.906.030,98		0,30%	0,30%
NESTLE NOM	173.300	CHF	97,51	18.176.275,14		2,87%	2,86%
NOVARTIS-NOM-	133.500	CHF	84,87	12.186.882,87		1,93%	1,92%
PARTNERS GRP HLDG	1.430	CHF	1.213,00	1.865.752,39		0,29%	0,29%
ROCHE HOLDING -GE-	46.400	CHF	244,50	12.202.646,01		1,93%	1,92%
ROCHE-PTR-	2.390	CHF	261,40	671.986,66		0,11%	0,11%
SANDOZ GROUP AG	30.000	CHF	27,06	873.184,90		0,14%	0,14%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SCHINDLER HDG AG-REG	2.100	CHF	199,50	450.629,24		0,07%	0,07%
SCHINDLER HD-PART CT	2.750	CHF	210,30	622.055,50		0,10%	0,10%
SGS S.A.	8.700	CHF	72,54	678.818,97		0,11%	0,11%
SIG GROUP AG	20.850	CHF	19,35	433.954,50		0,07%	0,07%
SIKA AG	9.650	CHF	273,70	2.840.921,80		0,45%	0,45%
SONOVA HOLDING	3.040	CHF	274,40	897.252,88		0,14%	0,14%
STRAUMANN HLDG	7.700	CHF	135,60	1.123.071,96		0,18%	0,18%
SWATCH GROUP -NEW-	1.810	CHF	228,60	445.053,24		0,07%	0,07%
SWATCH GROUP-NOM-NEW-	1.556	CHF	44,05	73.724,64		0,01%	0,01%
SWISSCOM-NOM-	1.920	CHF	506,00	1.044.982,25		0,17%	0,16%
SWISS LIFE-NOM-	1.970	CHF	584,00	1.237.474,45		0,20%	0,19%
SWISS PRIME SITE	5.900	CHF	89,85	570.200,06		0,09%	0,09%
SWISS RE AG	20.500	CHF	94,56	2.085.059,70		0,33%	0,33%
TEMENOS AG	4.900	CHF	78,22	412.259,87		0,07%	0,06%
UBS GROUP AG	217.800	CHF	26,10	6.114.424,01		0,97%	0,96%
VAT GROUP	1.750	CHF	421,50	793.401,10		0,13%	0,12%
ZURICH INS GR	9.630	CHF	439,60	4.553.455,95		0,72%	0,72%
				99.472.624,64		15,72%	15,65%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	9.830	EUR	184,16	1.810.292,80		0,29%	0,28%
ALLIANZ-NOM-	25.730	EUR	241,95	6.225.373,50		0,98%	0,98%
BASF SE	57.000	EUR	48,78	2.780.460,00		0,44%	0,44%
BAYER AG	62.800	EUR	33,63	2.111.964,00		0,33%	0,33%
BECHTLE	7.150	EUR	45,39	324.538,50		0,05%	0,05%
BEIERSDORF	7.520	EUR	135,70	1.020.464,00		0,16%	0,16%
BMW	22.400	EUR	100,78	2.257.472,00		0,36%	0,36%
BMW-PRIV-	4.200	EUR	89,95	377.790,00		0,06%	0,06%
BRENTAG SE	10.090	EUR	83,22	839.689,80		0,13%	0,13%
CARL ZEISS MEDITEC	3.200	EUR	98,84	316.288,00		0,05%	0,05%
COMMERZBANK AG	76.500	EUR	10,76	823.140,00		0,13%	0,13%
CONTINENTAL	6.670	EUR	76,92	513.056,40		0,08%	0,08%
COVESTRO	11.400	EUR	52,68	600.552,00		0,09%	0,09%
DAIM TR HLD E 21 N	38.100	EUR	34,02	1.296.162,00		0,20%	0,20%
DELIVERY HERO SE	11.050	EUR	25,01	276.360,50		0,04%	0,04%
DEUTSCHE BANK-NOM-	125.800	EUR	12,36	1.555.391,20		0,25%	0,24%
DEUTSCHE BOERSE	12.500	EUR	186,50	2.331.250,00		0,37%	0,37%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	44.500	EUR	8,05	358.136,00		0,06%	0,06%
DEUTSCHE POST AG	64.400	EUR	44,85	2.888.662,00		0,46%	0,45%
DEUTSCHE TELEKOM -NOM-	206.100	EUR	21,75	4.482.675,00		0,71%	0,71%
DIF PORSCHE AKTIEN	6.500	EUR	79,90	519.350,00		0,08%	0,08%
EON.SE	147.000	EUR	12,15	1.786.050,00		0,28%	0,28%
EVONIK INDUSTRIES AG	17.000	EUR	18,50	314.500,00		0,05%	0,05%
FRESENIUS MEDICAL	12.300	EUR	37,96	466.908,00		0,07%	0,07%
FRESENIUS SE CO	24.200	EUR	28,07	679.294,00		0,11%	0,11%
GEA GROUP	10.888	EUR	37,69	410.368,72		0,06%	0,06%
HANNOVER RUECK SE	4.553	EUR	216,30	984.813,90		0,16%	0,15%
HEIDELBERG MATERIALS	8.400	EUR	80,94	679.896,00		0,11%	0,11%
HELLOFRESH SE	9.500	EUR	14,31	135.945,00		0,02%	0,02%
HENKEL	8.071	EUR	64,98	524.453,58		0,08%	0,08%
HENKEL	11.000	EUR	72,86	801.460,00		0,13%	0,13%
INFINEON	84.100	EUR	37,80	3.178.980,00		0,50%	0,50%
KNORR-BREMSE AG	5.600	EUR	58,80	329.280,00		0,05%	0,05%
LEG IMMOBILIEN SE	5.500	EUR	79,32	436.260,00		0,07%	0,07%
MERCEDES BENZ AG	53.600	EUR	62,55	3.352.680,00		0,53%	0,53%
MERCK	8.472	EUR	144,10	1.220.815,20		0,19%	0,19%
MTU AERO ENGINES AG	3.910	EUR	195,25	763.427,50		0,12%	0,12%
MUNCHENER-NOM-	8.900	EUR	375,10	3.338.390,00		0,53%	0,53%
NEMETSCHKE	4.200	EUR	78,48	329.616,00		0,05%	0,05%
PORSCHE AUTOMOBIL	9.300	EUR	46,32	430.776,00		0,07%	0,07%
PUMA	8.624	EUR	50,52	435.684,48		0,07%	0,07%
RATIONAL	630	EUR	699,50	440.685,00		0,07%	0,07%
RWE AG A	43.500	EUR	41,18	1.791.330,00		0,28%	0,28%
SAP SE	68.100	EUR	139,48	9.498.588,00		1,50%	1,49%
SARTORIUS VZ	1.760	EUR	333,20	586.432,00		0,09%	0,09%
SCOUT24 SE	5.200	EUR	64,16	333.632,00		0,05%	0,05%
SIEMENS ENERGY AG	52.300	EUR	12,00	627.600,00		0,10%	0,10%
SIEMENS HEALTH	20.100	EUR	52,60	1.057.260,00		0,17%	0,17%
SIEMENS-NOM-	50.250	EUR	169,92	8.538.480,00		1,35%	1,34%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SYMRISE AG	7.600	EUR	99,64	757.264,00		0,12%	0,12%
TALANX AG	4.500	EUR	64,65	290.925,00		0,05%	0,05%
VONOVIA SE	52.500	EUR	28,54	1.498.350,00		0,24%	0,24%
VW	2.964	EUR	118,45	351.085,80		0,06%	0,06%
VW-PRIV-	13.150	EUR	111,80	1.470.170,00		0,23%	0,23%
WACKER CHEMIE AG	1.950	EUR	114,30	222.885,00		0,04%	0,04%
ZALANDO	17.400	EUR	21,45	373.230,00		0,06%	0,06%
				82.146.582,88		12,98%	12,93%
Danemark							
AP MOELLER-MAERS -A-	205	DKK	11.980,00	329.449,80		0,05%	0,05%
AP MOELLER-MAERS -B-	375	DKK	12.140,00	610.700,85		0,10%	0,10%
CARLSBERG-B-	7.816	DKK	846,80	887.858,93		0,14%	0,14%
CHR. HANSEN HOLDING	7.450	DKK	566,20	565.854,41		0,09%	0,09%
COLOPLAST AS B	8.785	DKK	772,00	909.782,62		0,14%	0,14%
DANSKE BANK	45.793	DKK	180,40	1.108.189,92		0,18%	0,17%
DSV AS	12.500	DKK	1.185,50	1.987.879,89		0,31%	0,31%
GENMAB A-S	4.800	DKK	2.155,00	1.387.608,91		0,22%	0,22%
NOVO NORDISK B	211.980	DKK	698,10	19.851.397,88		3,14%	3,12%
NOVOZYMES -B-	14.200	DKK	371,10	706.899,81		0,11%	0,11%
ORSTED	10.720	DKK	374,30	538.261,33		0,09%	0,08%
PANDORA AS	5.900	DKK	933,20	738.593,21		0,12%	0,12%
ROCKWOOL AS	250	DKK	1.976,00	66.268,25		0,01%	0,01%
TRYG	25.300	DKK	146,90	498.563,96		0,08%	0,08%
VESTAS WIND SYSTEMS	62.700	DKK	214,30	1.802.470,97		0,28%	0,28%
WILLIAM DEMANT HLDG	6.670	DKK	296,00	264.847,64		0,04%	0,04%
				32.254.628,38		5,10%	5,08%
Espagne							
ACCIONA S.A.	2.050	EUR	133,30	273.265,00		0,04%	0,04%
ACS	13.963	EUR	40,16	560.754,08		0,09%	0,09%
AENA S.A.	5.550	EUR	164,10	910.755,00		0,14%	0,14%
AMADEUS IT GROUP S.A.	30.650	EUR	64,88	1.988.572,00		0,31%	0,31%
BANCO BILBAO	400.300	EUR	8,23	3.292.867,80		0,52%	0,52%
BANCO SANTANDER	1.019.500	EUR	3,78	3.853.200,25		0,61%	0,61%
CAIXABANK S.A.	295.547	EUR	3,73	1.101.208,12		0,17%	0,17%
CELLNEX TELECOM	35.150	EUR	35,66	1.253.449,00		0,20%	0,20%
CRP ACC ENER RN BR	1.600	EUR	28,08	44.928,00		0,01%	0,01%
EDP RNOVAVEIS	23.500	EUR	18,52	435.337,50		0,07%	0,07%
ENAGAS	22.700	EUR	15,27	346.515,50		0,05%	0,05%
ENDESA	27.000	EUR	18,46	498.420,00		0,08%	0,08%
GRIFOLS S.A.	23.300	EUR	15,46	360.101,50		0,06%	0,06%
IBERDROLA SA	384.321	EUR	11,87	4.561.890,27		0,72%	0,72%
INDITEX	75.600	EUR	39,43	2.980.908,00		0,47%	0,47%
NATURGY ENERGY GROUP	7.152	EUR	27,00	193.104,00		0,03%	0,03%
REDEIA CORPORACION	28.000	EUR	14,91	417.480,00		0,07%	0,07%
REPSOL	85.050	EUR	13,45	1.143.922,50		0,18%	0,18%
TELEFONICA	343.800	EUR	3,53	1.214.989,20		0,19%	0,19%
				25.431.667,72		4,02%	4,00%
Finlande							
ELISA -A-	9.300	EUR	41,87	389.391,00		0,06%	0,06%
FORTUM CORP	31.900	EUR	13,06	416.614,00		0,07%	0,07%
KESKO CORP	20.400	EUR	17,93	365.670,00		0,06%	0,06%
KONE B	23.300	EUR	45,16	1.052.228,00		0,17%	0,17%
METSO OYJ	39.000	EUR	9,17	357.630,00		0,06%	0,06%
NESTE CORPORATION	30.800	EUR	32,21	992.068,00		0,16%	0,16%
NOKIA-A-NEW-	355.300	EUR	3,05	1.084.375,60		0,17%	0,17%
NORDEA BANK ABP	200.000	SEK	124,72	2.240.646,75		0,35%	0,35%
ORION -B- NEW	5.744	EUR	39,27	225.566,88		0,04%	0,04%
SAMPO OYJ	30.227	EUR	39,61	1.197.291,47		0,19%	0,19%
STORA ENSO-R-	36.300	EUR	12,53	454.657,50		0,07%	0,07%
UPM-KYMMENE	38.750	EUR	34,06	1.319.825,00		0,21%	0,21%
WARTSILA -B-	33.989	EUR	13,12	446.105,63		0,07%	0,07%
				10.542.069,83		1,67%	1,66%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
France							
ACCOR	12.500	EUR	34,60	432.500,00		0,07%	0,07%
ADP	2.600	EUR	117,20	304.720,00		0,05%	0,05%
AIR LIQUIDE	34.080	EUR	176,12	6.002.169,60		0,95%	0,94%
ALSTOM	15.000	EUR	12,18	182.700,00		0,03%	0,03%
AMUNDI	5.000	EUR	61,60	308.000,00		0,05%	0,05%
ARKEMA	4.400	EUR	103,00	453.200,00		0,07%	0,07%
AXA	114.100	EUR	29,49	3.364.809,00		0,53%	0,53%
BIOMERIEUX S.A.	3.200	EUR	100,60	321.920,00		0,05%	0,05%
BNP	68.400	EUR	62,59	4.281.156,00		0,68%	0,67%
BOLLORE SE	58.172	EUR	5,66	328.962,66		0,05%	0,05%
BOUYGUES	10.000	EUR	34,12	341.200,00		0,05%	0,05%
BUREAU VERITAS S.A.	20.217	EUR	22,87	462.362,79		0,07%	0,07%
CAPGEMINI	11.190	EUR	188,75	2.112.112,50		0,33%	0,33%
CARREFOUR S.A.	34.300	EUR	16,57	568.179,50		0,09%	0,09%
COINTREAU	2.576	EUR	115,00	296.240,00		0,05%	0,05%
COVIVIO	5.358	EUR	48,68	260.827,44		0,04%	0,04%
CREDIT AGRICOLE	74.200	EUR	12,85	953.618,40		0,15%	0,15%
DANONE	42.450	EUR	58,68	2.490.966,00		0,39%	0,39%
DASSAULT AVIA	1.760	EUR	179,20	315.392,00		0,05%	0,05%
DASSAULT SYSTEMES SE	41.600	EUR	44,23	1.840.176,00		0,29%	0,29%
EDENRED S.A.	18.172	EUR	54,14	983.832,08		0,16%	0,15%
EIFFAGE	4.500	EUR	97,02	436.590,00		0,07%	0,07%
ENGIE	124.300	EUR	15,92	1.978.607,40		0,31%	0,31%
ESSILOR LUX	18.216	EUR	181,60	3.308.025,60		0,52%	0,52%
EURAZEO S.A.	1.900	EUR	71,85	136.515,00		0,02%	0,02%
FDJ	9.000	EUR	32,84	295.560,00		0,05%	0,05%
GECINA	2.400	EUR	110,10	264.240,00		0,04%	0,04%
GETLINK	24.000	EUR	16,57	397.560,00		0,06%	0,06%
HERMES	2.090	EUR	1.918,80	4.010.292,00		0,63%	0,63%
IPSEN	2.900	EUR	107,90	312.910,00		0,05%	0,05%
KERING	4.900	EUR	399,00	1.955.100,00		0,31%	0,31%
KLEPIERRE	13.100	EUR	24,68	323.308,00		0,05%	0,05%
LEGRAND-PROV.OPO	16.400	EUR	94,10	1.543.240,00		0,24%	0,24%
L'OREAL	15.440	EUR	450,65	6.958.036,00		1,10%	1,09%
LVMH MOET HENNESSY	17.960	EUR	733,60	13.175.456,00		2,08%	2,07%
MICHELIN N	44.600	EUR	32,46	1.447.716,00		0,23%	0,23%
ORANGE S.A.	118.900	EUR	10,30	1.225.145,60		0,19%	0,19%
PERNOD-RICARD	13.200	EUR	159,75	2.108.700,00		0,33%	0,33%
PUBLICIS NEW	15.600	EUR	84,00	1.310.400,00		0,21%	0,21%
RENAULT	12.373	EUR	36,91	456.625,57		0,07%	0,07%
SAFRAN	22.600	EUR	159,46	3.603.796,00		0,57%	0,57%
SAINT-GOBAIN	29.550	EUR	66,66	1.969.803,00		0,31%	0,31%
SANOFI	75.500	EUR	89,76	6.776.880,00		1,07%	1,07%
SARTORIUS STEDIM	1.700	EUR	239,50	407.150,00		0,06%	0,06%
SCHNEIDER ELECTRIC	35.250	EUR	181,78	6.407.745,00		1,01%	1,01%
SEB S.A.	880	EUR	113,00	99.440,00		0,02%	0,02%
SOCGEN-A-	49.700	EUR	24,02	1.194.042,50		0,19%	0,19%
SODEXO	5.934	EUR	99,62	591.145,08		0,09%	0,09%
TELEPERFORMANCE	4.450	EUR	132,05	587.622,50		0,09%	0,09%
THALES	7.314	EUR	133,95	979.710,30		0,15%	0,15%
TOTALENERGIES SE	148.500	EUR	61,60	9.147.600,00		1,45%	1,44%
UNIBAIL RODAMCO WEST	7.000	EUR	66,92	468.440,00		0,07%	0,07%
VEOLIA ENVIRON.	45.102	EUR	28,56	1.288.113,12		0,20%	0,20%
VINCI S.A.	34.700	EUR	113,70	3.945.390,00		0,62%	0,62%
VIVENDI	53.000	EUR	9,68	512.828,00		0,08%	0,08%
WORLDLINE S.A.	16.700	EUR	15,67	261.689,00		0,04%	0,04%
				106.490.465,64		16,83%	16,76%
Royaume-Uni							
3I GROUP	61.800	GBP	24,21	1.726.591,66		0,27%	0,27%
ABRDN PLC	154.000	GBP	1,79	317.490,05		0,05%	0,05%
ADMIRAL GROUP	15.400	GBP	26,84	476.990,36		0,08%	0,08%
ANGLO AMERICAN	84.800	GBP	19,71	1.928.415,90		0,30%	0,30%
ANTOFAGASTA	31.500	GBP	16,80	610.515,84		0,10%	0,10%
ASHTREAD GROUP	31.200	GBP	54,62	1.966.584,73		0,31%	0,31%
ASTRAZENECA	101.100	GBP	106,00	12.366.972,48		1,95%	1,95%
AUTO-TRADER GRP	57.000	GBP	7,21	474.523,11		0,07%	0,07%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AVIVA PLC	174.300	GBP	4,35	874.366,28		0,14%	0,14%
BAE SYSTEMS	201.500	GBP	11,11	2.582.260,11		0,41%	0,41%
BARCLAYS NEW	953.500	GBP	1,54	1.692.103,51		0,27%	0,27%
BARRATT DEVELOPMENT	72.000	GBP	5,63	467.453,70		0,07%	0,07%
BERKELEY GRP	8.540	GBP	46,88	462.010,50		0,07%	0,07%
BP PLC	1.098.200	GBP	4,66	5.907.632,91		0,93%	0,93%
BRITISH FOODS	92.500	GBP	23,67	2.526.657,43		0,40%	0,40%
BT GROUP	415.000	GBP	1,24	591.933,53		0,09%	0,09%
BUNZL NEW	21.800	GBP	31,90	802.515,72		0,13%	0,13%
BURBERRY GROUP	22.846	GBP	14,16	373.318,75		0,06%	0,06%
CENTRICA PLC	340.000	GBP	1,41	551.855,06		0,09%	0,09%
COCA-COLA EUROPACIF	11.900	USD	66,74	718.966,19		0,11%	0,11%
COMPASS GROUP	113.400	GBP	21,46	2.808.336,51		0,44%	0,44%
CRODA INTERNATIONAL	8.623	GBP	50,50	502.523,22		0,08%	0,08%
DIAGEO	191.400	GBP	28,56	6.308.215,34		1,00%	0,99%
ENDEAVOUR MINING PLC	8.000	CAD	29,77	163.504,05		0,03%	0,03%
GSK PLC	273.800	GBP	14,50	4.582.133,29		0,72%	0,72%
HALEON PLC	360.000	GBP	3,22	1.336.264,50		0,21%	0,21%
HALMA PLC	22.800	GBP	22,84	600.948,59		0,09%	0,09%
HARGREAVES LANSD	14.000	GBP	7,34	118.585,19		0,02%	0,02%
HIKMA PHARMA	12.400	GBP	17,89	255.999,08		0,04%	0,04%
HSBC HOLDINGS	1.262.700	GBP	6,36	9.260.237,15		1,46%	1,46%
INFORMA PLC	103.596	GBP	7,81	933.924,12		0,15%	0,15%
INTERCONT HOTELS	10.000	GBP	70,90	818.187,06		0,13%	0,13%
INTERTEK GROUP	9.726	GBP	42,46	476.563,34		0,08%	0,07%
JD SPORTS FASHION	184.000	GBP	1,66	352.372,05		0,06%	0,06%
KINGFISHER NEW	82.000	GBP	2,43	230.230,22		0,04%	0,04%
LAND SECS REIT	59.007	GBP	7,05	479.927,69		0,08%	0,08%
LEGAL	393.500	GBP	2,51	1.140.244,07		0,18%	0,18%
LLOYDS BK GROUP PLC	4.462.400	GBP	0,48	2.456.881,93		0,39%	0,39%
LONDON STOCK EXCHANGE	28.250	GBP	92,74	3.023.374,30		0,48%	0,48%
MELROSE INDUSTRIES	80.000	GBP	5,67	523.824,36		0,08%	0,08%
M-G PLC	176.100	GBP	2,22	451.960,53		0,07%	0,07%
MONDI PLC	29.800	GBP	15,38	528.734,64		0,08%	0,08%
NATIONAL GRID PLC	230.800	GBP	10,58	2.817.914,72		0,45%	0,44%
NATWEST GROUP PLC	361.714	GBP	2,19	915.816,19		0,14%	0,14%
NEXT	7.145	GBP	81,18	669.356,76		0,11%	0,11%
NMC HEALTH PLC	5.000	GBP	0,00	0,00		0,00%	0,00%
OCADO GROUP PLC	48.100	GBP	7,58	420.968,67		0,07%	0,07%
PEARSON	44.696	GBP	9,64	497.327,14		0,08%	0,08%
PERSIMMON	24.000	GBP	13,89	384.697,94		0,06%	0,06%
PHOENIX GRP	72.000	GBP	5,35	444.687,55		0,07%	0,07%
PRUDENTIAL	185.700	GBP	8,87	1.901.252,55		0,30%	0,30%
RECKITT BENCKISER	48.600	GBP	54,20	3.039.778,43		0,48%	0,48%
RELX PLC	126.200	GBP	31,10	4.529.248,17		0,72%	0,71%
RENTOKIL INITIAL NEW	177.800	GBP	4,41	904.439,91		0,14%	0,14%
RIO TINTO-LONDON-	74.850	GBP	58,42	5.046.145,06		0,80%	0,79%
ROLLS-ROYCE HLDGS	540.000	GBP	3,00	1.867.612,95		0,30%	0,29%
SAGE GRP	72.500	GBP	11,72	980.973,40		0,16%	0,15%
SAINSBURY	135.439	GBP	3,03	472.954,14		0,07%	0,07%
SCHRODERS PLC	59.000	GBP	4,30	292.702,09		0,05%	0,05%
SEGRO PLC -REIT-	70.000	GBP	8,86	716.034,85		0,11%	0,11%
SEVERN TRENT	20.400	GBP	25,79	607.138,65		0,10%	0,10%
SHELL PLC	436.900	EUR	29,80	13.019.620,00		2,06%	2,05%
SMITH NEPHEW	50.127	GBP	10,79	623.875,94		0,10%	0,10%
SMITHS GROUP	24.500	GBP	17,64	498.595,00		0,08%	0,08%
SPIRAX SARCO ENG	4.400	GBP	105,05	533.402,57		0,08%	0,08%
SSE PLC	70.500	GBP	18,56	1.509.987,88		0,24%	0,24%
ST. JAMES PLACE	40.000	GBP	6,84	315.550,17		0,05%	0,05%
STANDARD CHARTERED-N	157.750	GBP	6,67	1.213.503,55		0,19%	0,19%
TAYLOR WIMPEY	252.900	GBP	1,47	429.160,98		0,07%	0,07%
TESCO PLC	503.026	GBP	2,90	1.686.331,46		0,27%	0,27%
UNILEVER PLC	161.050	GBP	38,00	7.062.373,78		1,12%	1,11%
UNITED UTILITIES GRP	43.500	GBP	10,60	531.859,10		0,08%	0,08%
VODAFONE GROUP	1.504.600	GBP	0,69	1.190.414,59		0,19%	0,19%
WHITBREAD PLC	13.002	GBP	36,56	548.558,21		0,09%	0,09%
WISE-A RG	48.500	GBP	8,74	489.169,70		0,08%	0,08%
				130.933.581,15		20,69%	20,60%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Irlande							
AIB GROUP PLC	91.000	EUR	3,88	353.080,00		0,06%	0,06%
BIRG GRP PLC	63.500	EUR	8,22	521.843,00		0,08%	0,08%
CRH	48.200	GBP	54,10	3.009.197,39		0,48%	0,47%
DCC	7.600	GBP	57,78	506.754,37		0,08%	0,08%
FLUTTER ENTERT	11.600	EUR	160,00	1.856.000,00		0,29%	0,29%
KERRY	11.664	EUR	78,66	917.490,24		0,14%	0,14%
KINGSPAN GROUP PLC	11.650	EUR	78,40	913.360,00		0,14%	0,14%
SMURFIT KAPPA	14.900	EUR	35,88	534.612,00		0,08%	0,08%
				8.612.337,00		1,36%	1,36%
Isle of Man							
ENTAIN PLC	38.250	GBP	9,94	438.845,42		0,07%	0,07%
				438.845,42		0,07%	0,07%
Italie							
AMPLIFON S.P.A.	11.200	EUR	31,34	351.008,00		0,06%	0,06%
BANCO BPM S.P.A.	60.000	EUR	4,78	286.860,00		0,05%	0,05%
DIASORIN S.P.A.	2.200	EUR	93,24	205.128,00		0,03%	0,03%
ENEL NEW	548.100	EUR	6,73	3.688.713,00		0,58%	0,58%
ENI S.P.A.	155.200	EUR	15,35	2.382.009,60		0,38%	0,37%
FINECOBANK S.P.A.	36.000	EUR	13,59	489.060,00		0,08%	0,08%
GENERALI	68.270	EUR	19,11	1.304.298,35		0,21%	0,21%
INFRASTRUTTURE WIREL	15.500	EUR	11,45	177.475,00		0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO	1.064.700	EUR	2,64	2.814.534,45		0,44%	0,44%
LEONARDO S.P.A.	34.000	EUR	14,94	507.790,00		0,08%	0,08%
MEDIOBANCA	45.000	EUR	11,21	504.225,00		0,08%	0,08%
MONCLER S.P.A.	14.800	EUR	55,70	824.360,00		0,13%	0,13%
NEXI S.P.A.	43.000	EUR	7,41	318.458,00		0,05%	0,05%
POSTE ITALIANE	42.300	EUR	10,28	434.632,50		0,07%	0,07%
PRYSMIAN S.P.A.	14.900	EUR	41,17	613.433,00		0,10%	0,10%
RECORDATI IND-NEW	4.500	EUR	48,83	219.735,00		0,03%	0,03%
SNAM S.P.A.	115.000	EUR	4,66	535.325,00		0,08%	0,08%
TELECOM ITALIA	844.299	EUR	0,29	248.392,77		0,04%	0,04%
TERNA	82.000	EUR	7,55	619.428,00		0,10%	0,10%
UNICREDIT S.P.A.	107.300	EUR	24,57	2.635.824,50		0,42%	0,41%
				19.160.690,17		3,03%	3,01%
Jersey							
EXPERIAN	61.600	GBP	32,02	2.276.189,49		0,36%	0,36%
GLENCORE PLC	665.500	GBP	4,72	3.625.671,34		0,57%	0,57%
WPP PLC	66.000	GBP	7,53	573.515,67		0,09%	0,09%
				6.475.376,50		1,02%	1,02%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ARCELORMITTAL	37.000	EUR	25,68	949.975,00		0,15%	0,15%
EUROFINS SCIENTIFIC	9.700	EUR	58,98	572.106,00		0,09%	0,09%
TENARIS S.A.	31.500	EUR	15,87	499.747,50		0,08%	0,08%
				2.021.828,50		0,32%	0,32%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	27.000	EUR	13,59	366.930,00		0,06%	0,06%
ADYEN N.V.	1.387	EUR	1.166,60	1.618.074,20		0,26%	0,25%
AERCAP HOLDINGS N.V.	13.200	USD	74,32	888.085,82		0,14%	0,14%
AIRBUS	39.000	EUR	139,78	5.451.420,00		0,86%	0,86%
AKZO NOBEL N.V.	9.700	EUR	74,82	725.754,00		0,11%	0,11%
ARGEN-X N.V.	3.810	EUR	343,50	1.308.735,00		0,21%	0,21%
ASM INTERNATIONAL	2.900	EUR	469,95	1.362.855,00		0,22%	0,21%
ASML HOLDING N.V.	26.230	EUR	681,70	17.880.991,00		2,83%	2,81%
ASR	13.400	EUR	42,70	572.180,00		0,09%	0,09%
BESI	5.000	EUR	136,45	682.250,00		0,11%	0,11%
DAVIDE CAMP MIL	37.000	EUR	10,21	377.955,00		0,06%	0,06%
EURONEXT N.V.	5.500	EUR	78,65	432.575,00		0,07%	0,07%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
EXOR RG	7.160	EUR	90,50	647.980,00		0,10%	0,10%
FERRARI N.V.	8.180	EUR	305,20	2.496.536,00		0,39%	0,39%
FERROVIAL SE	32.179	EUR	33,02	1.062.550,58		0,17%	0,17%
HEINEKEN	7.700	EUR	76,60	589.820,00		0,09%	0,09%
HEINEKEN-	18.820	EUR	91,94	1.730.310,80		0,27%	0,27%
IMCD N.V.	4.200	EUR	157,55	661.710,00		0,10%	0,10%
ING GROUP	233.400	EUR	13,53	3.156.968,40		0,50%	0,50%
JDE PEETS	11.200	EUR	24,36	272.832,00		0,04%	0,04%
KONINKLIJKE AHOLD	66.800	EUR	26,02	1.737.802,00		0,27%	0,27%
KPN NEW	273.522	EUR	3,12	852.841,60		0,13%	0,13%
NN GROUP N.V.	15.801	EUR	35,75	564.885,75		0,09%	0,09%
OCI	9.700	EUR	26,24	254.528,00		0,04%	0,04%
PHILIPS N.V.	57.831	EUR	21,09	1.219.366,64		0,19%	0,19%
PROSUS N.V.	96.935	EUR	26,98	2.615.790,98		0,41%	0,41%
QIAGEN N.V.	13.471	EUR	39,40	530.757,40		0,08%	0,08%
RANDSTAD N.V.	7.670	EUR	56,72	435.042,40		0,07%	0,07%
STELLANTIS N.V.	146.400	EUR	21,15	3.096.360,00		0,49%	0,49%
STMICROELECTRONICS	46.254	EUR	45,21	2.091.143,34		0,33%	0,33%
UNIVERSAL MUSIC	51.331	EUR	25,81	1.324.853,11		0,21%	0,21%
WOLTERS KLUWER	15.759	EUR	128,70	2.028.183,30		0,32%	0,32%
				59.038.067,32		9,33%	9,29%
Norvège							
ADEVINTA ASA B	9.000	NOK	112,40	90.172,48		0,01%	0,01%
AKER BP	24.764	NOK	295,50	652.294,16		0,10%	0,10%
DNB BANK ASA	63.750	NOK	216,00	1.227.436,82		0,19%	0,19%
EQUINOR ASA	58.000	NOK	322,15	1.665.525,69		0,26%	0,26%
GJENSIDIGE FORSIKRI	17.500	NOK	187,50	292.485,63		0,05%	0,05%
KONGSBERG GRUPPEN	4.300	NOK	465,40	178.385,70		0,03%	0,03%
MOWI ASA	33.000	NOK	182,00	535.365,69		0,08%	0,08%
NORSK	87.000	NOK	68,40	530.445,25		0,08%	0,08%
ORKLA	55.000	NOK	78,84	386.522,26		0,06%	0,06%
SALMAR ASA	2.800	NOK	569,20	142.065,34		0,02%	0,02%
TELENOR	45.000	NOK	116,60	467.709,59		0,07%	0,07%
YARA INTERNATIONAL	8.200	NOK	361,20	264.013,91		0,04%	0,04%
				6.432.422,52		1,02%	1,01%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	215.100	EUR	4,55	979.780,50		0,15%	0,15%
GALP ENERGIA -B-	35.000	EUR	13,34	466.900,00		0,07%	0,07%
JERONIMO	16.015	EUR	23,04	368.985,60		0,06%	0,06%
				1.815.666,10		0,29%	0,29%
Suède							
AB SAGAX	8.500	SEK	277,40	211.803,28		0,03%	0,03%
ALFA LAVAL	17.300	SEK	403,40	626.887,04		0,10%	0,10%
ASSA ABLOY AB -B-	64.700	SEK	290,30	1.687.169,10		0,27%	0,27%
ATLAS COPCO A	176.300	SEK	173,55	2.748.427,13		0,43%	0,43%
ATLAS COPCO B	103.000	SEK	149,40	1.382.277,12		0,22%	0,22%
BEIJER REF AB	19.000	SEK	134,90	230.235,80		0,04%	0,04%
BOLIDEN AB PUBL AK	20.700	SEK	314,50	584.787,78		0,09%	0,09%
EPIROC AB A	47.100	SEK	202,20	855.479,00		0,14%	0,13%
EPIROC AB-B	28.000	SEK	176,40	443.673,93		0,07%	0,07%
EQT AB	23.500	SEK	285,00	601.616,89		0,10%	0,09%
ERICSSON-B-	188.000	SEK	63,11	1.065.769,59		0,17%	0,17%
ESSITY -B-	43.100	SEK	250,00	967.886,82		0,15%	0,15%
EVOLUTION AB	12.400	SEK	1.202,20	1.339.077,48		0,21%	0,21%
FASTIGHETS BAL -B	53.400	SEK	71,52	343.064,72		0,05%	0,05%
GETINGE-B	11.100	SEK	224,30	223.645,18		0,04%	0,04%
HENNES MAURITZ AB	42.134	SEK	176,62	668.466,84		0,11%	0,11%
HEXAGON AB -B-	137.600	SEK	120,95	1.494.966,99		0,24%	0,24%
HOLMEN AB -B-	7.700	SEK	425,70	294.443,30		0,05%	0,05%
HUSQVARNA B	33.500	SEK	82,98	249.704,02		0,04%	0,04%
INDUSTRIVAERDEN AB	10.830	SEK	328,90	319.962,90		0,05%	0,05%
INDUSTRIVAERDEN AB	8.400	SEK	328,30	247.717,94		0,04%	0,04%
INDUTRADE AB	23.200	SEK	261,80	545.588,14		0,09%	0,09%
INVESTOR AB	119.750	SEK	233,50	2.511.711,21		0,40%	0,40%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
LATOOR AB INVESTMENT	5.000	SEK	262,30	117.808,22		0,02%	0,02%
LIFCO AB	12.000	SEK	247,20	266.463,06		0,04%	0,04%
LUNDBERG -B-	4.000	SEK	548,20	196.972,83		0,03%	0,03%
NIBE INDUSTRIER AK B	85.600	SEK	70,80	544.395,24		0,09%	0,09%
SAAB AB	6.300	SEK	607,60	343.847,29		0,05%	0,05%
SANDVIK-AB-	70.800	SEK	218,10	1.387.063,10		0,22%	0,22%
SECURITAS	25.000	SEK	98,58	221.378,85		0,03%	0,03%
SKANDINAVISKA	107.600	SEK	138,80	1.341.556,70		0,21%	0,21%
SKANSKA-B-	25.636	SEK	182,35	419.916,87		0,07%	0,07%
SKF-B-ANC	24.800	SEK	201,30	448.438,36		0,07%	0,07%
SVENSKA CELLULOSA	39.000	SEK	151,10	529.342,02		0,08%	0,08%
SVENSKA HANDELSBK A	108.000	SEK	109,45	1.061.810,02		0,17%	0,17%
SWEDBANK A	60.200	SEK	203,30	1.099.363,13		0,17%	0,17%
SWEDISH ORPHAN BIO	15.000	SEK	267,00	359.757,47		0,06%	0,06%
TELE2	41.000	SEK	86,54	318.719,07		0,05%	0,05%
TELIA COMPANY AB	108.000	SEK	25,73	249.615,09		0,04%	0,04%
VOLVO-A-	15.000	SEK	267,00	359.757,47		0,06%	0,06%
VOLVO-B	101.501	SEK	261,70	2.386.059,89		0,38%	0,38%
VOLVO CAR AB	16.000	SEK	32,56	46.796,32		0,01%	0,01%
				31.343.423,20		4,95%	4,93%
<u>Total - Actions</u>				<u>632.804.158,25</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,57%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				632.804.158,25		100,00%	99,57%
Total - portefeuille				632.804.158,25		100,00%	99,57%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		GBP		399,15			0,00%
Banque Degroof Petercam		SEK		441,41			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		11.108,26			0,00%
Banque Degroof Petercam		AUD		0,56			0,00%
Intérêts sur CC		NOK		67,10			0,00%
Banque Degroof Petercam		NOK		703,18			0,00%
Intérêts sur CC		SEK		5,83			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		591,14			0,00%
Banque Degroof Petercam		DKK		356,32			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.736.602,27			0,59%
Banque Degroof Petercam		GBP		318.039,36			0,05%
Intérêts sur CC		USD		32,58			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.068.347,16			0,64%
Total - Dépôts et Liquidités				4.068.347,16			0,64%
Créances et dettes diverses				-1.318.331,18			-0,21%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				635.554.174,23			100,00%

17.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	20,68%
FRANCE	16,83%
SUISSE	15,72%
ALLEMAGNE	12,98%
PAYS-BAS	9,33%
DANEMARK	5,10%
SUEDE	4,95%
ESPAGNE	4,02%
ITALIE	3,03%
FINLANDE	1,67%
IRLANDE	1,36%
BELGIQUE	1,23%
NORVEGE	1,02%
JERSEY	1,02%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	0,32%
PORTUGAL	0,29%
AUTRICHE	0,29%
BERMUDES	0,09%
ISLE OF MAN	0,07%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

17.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	14,47%
BANQUES	7,94%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,89%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	5,85%
PETROLE & DERIVES	5,82%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,18%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,27%
SOURCES D'ENERGIE	4,18%
PRODUITS CHIMIQUES	3,76%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,64%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,32%
TELECOMMUNICATIONS	3,27%
IT & INTERNET	3,15%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,61%
VEHICULES ROUTIERS	2,55%
BOISSONS & TABACS	2,45%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,44%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,34%
DIFFUSION & EDITION	2,17%
DISTRIBUTION	1,74%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	1,35%
METAUX NON-FERREUX	1,33%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,31%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,24%
LOISIRS & TOURISME	1,23%
IMMOBILIER	0,97%
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,74%
SERVICES DIVERS	0,63%
BIOTECHNOLOGIE	0,57%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,54%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,52%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,40%
DIVERS	0,36%
BIENS DE CONSOMMATION	0,34%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,31%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,29%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,25%
TRANSPORTS AERIENS	0,20%
AGRICULTURE & PECHE	0,15%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,07%
FINANCE DIVERS	0,05%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,04%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,03%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,02%
PHOTO & OPTIQUE	0,02%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

17.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	11.418.624,55	391.454.806,21	402.873.430,76
Ventes	12.388.823,75	5.600.342,59	17.989.166,34
Total 1	23.807.448,30	397.055.148,80	420.862.597,10
Souscriptions	22.083.545,63	408.809.730,29	430.893.275,92
Remboursements	28.116.375,86	24.481.257,14	52.597.633,00
Total 2	50.199.921,49	433.290.987,43	483.490.908,92
Moyenne de référence de l'actif net total	217.609.470,90	494.699.541,45	357.293.232,49
Taux de rotation	-12,13%	-7,32%	-17,53%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

**17.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
STOXX 50 FUTURE MARS 2	EUR	2.456.022,00	2.456.022,00	10,00

17.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.228,00	6.018,94	17.343,47	7.723,64	1.570,84	23.496,27
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	58.485,47	74.715,45	184.215,08	34.595,54	51.449,84	167.360,78
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	68.401,92	190.791,90	382.164,14	63.193,34	95.478,76	349.878,71
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11.191,00	0,00	11.191,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	46.994,43	8.147,41	83.175,53	96.561,83	7.167,52	172.569,84
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	43.634,56	188.205,31	201.122,87	6.573,56	33.542,87	174.153,55
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			868.021,08			898.650,16

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	140.972,02	689.290,46	920.553,89	186.253,13
B (Cap)	0,00	0,00	7.560.813,64	9.401.224,43	4.724.050,56	7.010.530,40
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	26.512.309,47	74.624.260,40	26.326.213,74	39.851.438,74
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	386.462.838,80	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	5.258.920,61	953.561,52	11.549.272,35	867.872,78
N (Cap)	0,00	0,00	5.753.821,51	23.687.310,23	910.346,58	4.681.537,95
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	123.116,42	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	45.226.837,25	109.478.763,46	430.893.275,92	52.597.633,00

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	206.261.241,68	110,92	635.554.174,23	124,78
B (Cap)		0,00		124,65		144,31
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		383,84		445,75
I (Dis)		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		36.210,69
M (Dis)		0,00		111,90		126,15
N (Cap)		0,00		126,18		146,46
P (Cap)		0,00		0,00		0,00
TOTAL	0,00		206.261.241,68		635.554.174,23	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

17.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

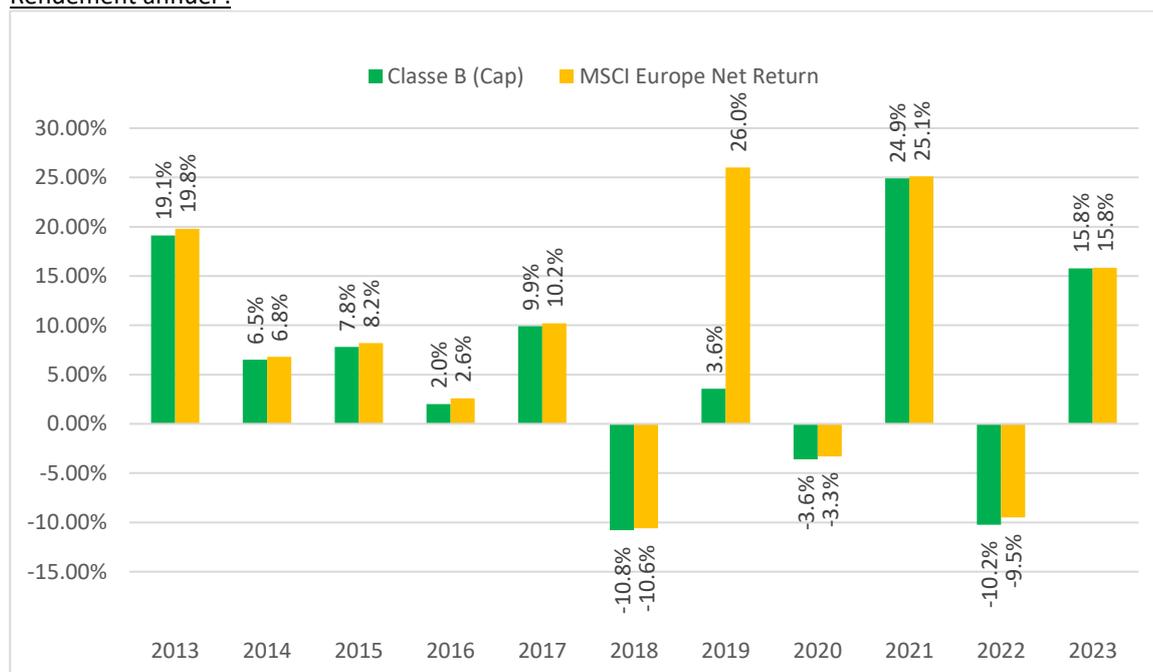
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

DPAM B
Equities Europe Index

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Net Return	15,83 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)	6,46 % (en EUR)		

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	15,76 % (en EUR)	9,08 % (en EUR)	9,46 % (en EUR)			

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	15,77 % (en EUR)	9,09 % (en EUR)	9,48 % (en EUR)	6,07 % (en EUR)		

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	16,13 % (en EUR)	9,41 % (en EUR)	9,80 % (en EUR)	6,34 % (en EUR)		

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)						

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	16,01 % (en EUR)	9,32 % (en EUR)	9,71 % (en EUR)		29/12/2017	6,02 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	16,07 % (en EUR)	9,37 % (en EUR)	9,76 % (en EUR)		27/12/2017	5,99 % (en EUR)

17.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289131391 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,69%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe B - BE6278393689 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe E - BE6289132407 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F - BE0947566700 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe J - BE6299531606 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,24%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe M - BE6299532612 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe N - BE6299533628 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe P - BE6249809029 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 26,92% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

17.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

17.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,75 EUR
2018	classe A 3,15 EUR classe M 3,15 EUR
2019	classe A 2,53 EUR classe M 2,82 EUR
2021	classe A 2,79 EUR classe M 2,81 EUR

17.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR)- principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

17.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

18. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US INDEX

18.1. RAPPORT DE GESTION

18.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

18.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

18.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

18.1.4. Indice et benchmark

MSCI USA Net Return.

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI USA Net Return couvre environ 85% de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone USA inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

18.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le benchmark du compartiment Equities US Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les Etats-Unis et est établi par MSCI.

L'indice comptait 609 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent (MSCI USA). Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice S&P 500 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers des instruments liquides sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

18.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment Equities US Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. La référence demeure l'indice USA publié par MSCI.

18.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

18.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		241.411.105,32	215.079.130,02
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	241.081.599,44	214.941.156,42
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	241.012.274,31	214.868.577,36
a.	Actions	241.012.274,31	214.868.577,36
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	69.325,13	72.579,06
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-135.458,63	-181.151,68
A.	Créances	528.165,88	173.790,62
a.	Montants à recevoir	352.407,41	21.777,81
d.	Autres	175.758,47	152.012,81
B.	Dettes	-663.624,51	-354.942,30
a.	Montants à payer (-)	-258.788,46	
e.	Autres (-)	-404.836,05	-354.942,30
V.	Dépôts et liquidités	464.964,51	319.125,28
A.	Avoirs bancaires à vue	464.964,51	319.125,28
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		241.411.105,32	215.079.130,02
A.	Capital	238.787.402,14	256.748.999,39
B.	Participations au résultat	-333.108,79	-864.261,16
C.	Résultat reporté	-42.022.485,84	
D.	Résultat de l'exercice	44.979.297,81	-40.805.608,21

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

18.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		43.061.831,01	-43.063.550,09
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	43.203.109,82	-43.072.284,29
a.	Actions	43.203.109,82	-43.072.284,29
	Gain réalisé	9.167.478,52	11.397.628,11
	Perte réalisée	-2.724.938,73	-2.866.555,14
	Gain/Perte non-réalisé	36.760.570,03	-51.603.357,26
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-3.253,93	-32.925,69
	Gain/Perte non-réalisé	-3.253,93	-32.925,69
F.	Instruments financiers dérivés	138.469,08	-158.058,85
l.	Sur indices financiers	138.469,08	-158.058,85
ii.	Contrats à terme	138.469,08	-158.058,85
	Gain /Perte réalisée	138.469,08	-158.058,85
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-276.493,96	199.718,74
b.	Autres positions et opérations de change	-276.493,96	199.718,74
iv.	Autres	-276.493,96	199.718,74
	Gain /Perte réalisée	-276.493,96	199.718,74
II.	Produits et charges des placements	3.050.627,68	3.425.181,32
A.	Dividendes	3.567.094,22	3.833.904,58
B.	Intérêts (+/-)	31.675,98	27.606,72
b.	Dépôts et liquidités	31.675,98	27.606,72
	Intérêts d'emprunts (-)	-5.268,05	-12.562,43
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-543.271,59	-460.034,36
	D'origine étrangère	-543.271,59	-460.034,36
F.	Autres produits provenant des placements	397,12	36.266,81
III.	Autres produits	92.868,32	111.204,01
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	92.868,32	111.204,01
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.226.029,20	-1.278.443,45
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-81.533,31	-89.147,00
B.	Charges financières (-)	-288,02	-722,27
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-91.513,40	-78.990,24
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-845.452,00	-939.657,87
a.	Gestion financière	-775.571,83	-829.137,86
	Classe A (Dis)	-27.688,91	-34.146,97
	Classe A USD (Dis)	-3.814,05	-3.688,54
	Classe B (Cap)	-381.730,84	-405.041,08
	Classe B USD (Cap)	-23.214,48	-29.001,13
	Classe E (Dis)	-4.558,04	-3.471,68
	Classe F (Cap)	-151.993,61	-158.334,57
	Classe M (Dis)	-37.515,57	-46.330,73
	Classe N (Cap)	-107.449,31	-111.146,73
	Classe N USD (Dis)	-37.607,02	-37.976,43
b.	Gestion administrative et comptable	-102.346,04	-110.520,01
c.	Rémunération commerciale	32.465,87	
E.	Frais administratifs (-)	-33.793,22	-46.879,91
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.205,81	-159,03
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-224,62	-633,14
H.	Services et biens divers (-)	-19.044,90	-10.429,44
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-142.082,66	-106.743,57
	Classe A (Dis)	-5.219,86	-4.195,25
	Classe A USD (Dis)	-1.016,74	-651,37
	Classe B (Cap)	-51.689,52	-35.779,09
	Classe B USD (Cap)	-2.824,67	-1.974,44
	Classe E (Dis)	-264,63	-212,46
	Classe F (Cap)	-11.065,64	-7.241,10
	Classe M (Dis)	-17.184,74	-16.253,35
	Classe N (Cap)	-51.141,33	-39.061,07
	Classe P (Cap)	-273,10	-195,40

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
K.	Classe N USD (Cap)	-1.402,43	-1.180,04
	Autres charges (-)	-10.891,26	-5.080,98
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.917.466,80	2.257.941,88
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	44.979.297,81	-40.805.608,21
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	44.979.297,81	-40.805.608,21

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	2.623.703,18	-41.669.869,37
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-42.022.485,84	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	44.979.297,81	-40.805.608,21
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-333.108,79	-864.261,16
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.889.570,75	42.022.485,84
IV.	(Distribution des dividendes)	-734.132,43	-352.616,47

18.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
ARCH CAP GRP	2.200	USD	74,27	147.914,72		0,06%	0,06%
EVEREST GROUP LTD	276	USD	353,58	88.342,99		0,04%	0,04%
LIBERTY GLOBAL LTD	1.500	USD	18,64	25.311,18		0,01%	0,01%
				261.568,89		0,11%	0,11%
Canada							
WASTE CONNECTIONS	1.800	CAD	197,86	244.506,38		0,10%	0,10%
				244.506,38		0,10%	0,10%
Suisse							
BUNGE GLOBAL S.A.	1.500	EUR	91,26	136.890,00		0,06%	0,06%
CHUBB	2.600	USD	226,00	531.933,19		0,22%	0,22%
TE CONNECTIVITY	2.000	USD	140,50	254.379,22		0,11%	0,11%
				923.202,41		0,38%	0,38%
Curacao							
SCHLUMBERGER N.V.	9.500	USD	52,04	447.544,47		0,19%	0,19%
				447.544,47		0,19%	0,19%
Royaume-Uni							
ROYALTY PHARMA -A-	3.000	USD	28,09	76.286,61		0,03%	0,03%
				76.286,61		0,03%	0,03%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	3.900	USD	350,91	1.238.898,29		0,51%	0,51%
ALLEGION PLC	500	USD	126,69	57.343,96		0,02%	0,02%
AON PLC	1.350	USD	291,02	355.657,45		0,15%	0,15%
APTIV PLC	1.900	USD	89,72	154.318,56		0,06%	0,06%
EATON CORP -ADR-	2.736	USD	240,82	596.463,60		0,25%	0,25%
JAZZ PHARMACEUTICAL	400	USD	123,00	44.538,99		0,02%	0,02%
JOHNSON CONTROLS	5.300	USD	57,64	276.550,94		0,11%	0,11%
LINDE PLC NPV -NEW-	3.100	USD	410,71	1.152.583,17		0,48%	0,48%
MEDTRONIC PLC	8.500	USD	82,38	633.893,09		0,26%	0,26%
PENTAIR PLC	1.200	USD	72,71	78.986,10		0,03%	0,03%
SEAGATE HLDGS	1.200	USD	85,37	92.738,88		0,04%	0,04%
STERIS PLC	600	USD	219,85	119.413,39		0,05%	0,05%
TRANE TECHNOLOGIES	1.700	USD	243,90	375.349,66		0,16%	0,16%
WILLIS TOWERS WATSON	700	USD	241,20	152.844,79		0,06%	0,06%
				5.329.580,87		2,21%	2,21%
Jersey							
AMCOR PLC	10.000	USD	9,64	87.267,46		0,04%	0,04%
FERGUSON NEWCO PLC	1.500	GBP	150,85	261.121,69		0,11%	0,11%
				348.389,15		0,14%	0,14%
Caïmans							
GARMIN LTD	858	USD	128,54	99.839,15		0,04%	0,04%
				99.839,15		0,04%	0,04%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Libéria							
ROYAL CARIBBEAN	1.473	USD	129,49	172.668,96		0,07%	0,07%
				172.668,96		0,07%	0,07%
Pays-Bas							
CNH INDUSTRIAL	5.000	EUR	11,08	55.400,00		0,02%	0,02%
LYONDELLBASELL IND	1.707	USD	95,08	146.925,78		0,06%	0,06%
NXP SEMICONDUCTORS	1.700	USD	229,68	353.465,80		0,15%	0,15%
				555.791,58		0,23%	0,23%
Panama							
CARNIVAL CORP NEW	7.000	USD	18,54	117.485,18		0,05%	0,05%
				117.485,18		0,05%	0,05%
États-Unis d'Amérique							
3M	4.000	USD	109,32	395.853,89		0,16%	0,16%
A.O. SMITH CORP	1.000	USD	82,44	74.629,97		0,03%	0,03%
ABBOTT LABORATORIES	11.200	USD	110,07	1.115.995,11		0,46%	0,46%
ABBVIE	11.300	USD	154,97	1.585.263,21		0,66%	0,66%
ADOBE INC	2.850	USD	596,60	1.539.229,62		0,64%	0,64%
ADVANCED MICRO	10.300	USD	147,41	1.374.483,32		0,57%	0,57%
AECOM	800	USD	92,43	66.938,85		0,03%	0,03%
AES	4.500	USD	19,25	78.418,50		0,03%	0,03%
AFLAC INC	3.500	USD	82,50	261.395,01		0,11%	0,11%
AGILENT	1.900	USD	139,03	239.131,85		0,10%	0,10%
AIRBNB INC -A-	2.800	USD	136,14	345.079,44		0,14%	0,14%
AIR PRODUCTS	1.300	USD	273,80	322.219,71		0,13%	0,13%
AKAMAI	1.057	USD	118,35	113.244,87		0,05%	0,05%
ALBEMARLE CORP	700	USD	144,48	91.554,79		0,04%	0,04%
ALBERTSONS COMPANIES	3.000	USD	23,00	62.463,22		0,03%	0,03%
ALEXANDRIA REIT	930	USD	126,77	106.727,11		0,04%	0,04%
ALIGN TECHNOLOGY	500	USD	274,00	124.021,18		0,05%	0,05%
ALLIANT ENERGY CORP	2.424	USD	51,32	112.614,57		0,05%	0,05%
ALLSTATE	1.700	USD	139,98	215.422,08		0,09%	0,09%
ALLY FINANCIAL	2.500	USD	34,92	79.029,56		0,03%	0,03%
ALNYLAM PHARMA INC	820	USD	191,41	142.086,81		0,06%	0,06%
ALPHABET INC -A-	37.800	USD	139,69	4.780.049,79		1,98%	1,98%
ALPHABET INC -C-	32.900	USD	140,93	4.197.344,86		1,74%	1,74%
AMAZON.COM INC -A-	58.800	USD	151,94	8.087.694,74		3,35%	3,35%
AMERICAN ELECTRIC	3.500	USD	81,22	257.339,43		0,11%	0,11%
AMERICAN EXPRESS	4.000	USD	187,34	678.368,71		0,28%	0,28%
AMERICAN FINANCIAL	400	USD	118,89	43.050,74		0,02%	0,02%
AMERICAN HOMES 4 REN	2.000	USD	35,96	65.106,59		0,03%	0,03%
AMERICAN INTL GROUP	4.500	USD	67,75	275.992,40		0,11%	0,11%
AMERICAN TWR CORP	3.072	USD	215,88	600.356,09		0,25%	0,25%
AMERICAN WATER WORKS	1.501	USD	131,99	179.348,20		0,07%	0,07%
AMERIPRISE	700	USD	379,83	240.692,53		0,10%	0,10%
AMETEK INC -NEW-	1.600	USD	164,89	238.830,40		0,10%	0,10%
AMGEN	3.300	USD	288,02	860.422,76		0,36%	0,36%
AMPHENOL CORP A	3.700	USD	99,13	332.033,68		0,14%	0,14%
ANALOG	3.200	USD	198,58	575.255,51		0,24%	0,24%
ANNALY CAPITAL MANA	2.039	USD	19,37	35.753,80		0,01%	0,01%
ANSYS INC	500	USD	362,88	164.251,12		0,07%	0,07%
APA CORPORATION	2.100	USD	35,88	68.209,84		0,03%	0,03%
APOLLO GLB MGMT	2.334	USD	93,19	196.899,89		0,08%	0,08%
APPLE	98.900	USD	192,53	17.237.330,38		7,15%	7,14%
APPLIED MATERIALS	5.500	USD	162,07	806.938,85		0,33%	0,33%
ARCHER	4.500	USD	72,22	294.201,78		0,12%	0,12%
ARES MANAGEMENT CORP	1.000	USD	118,92	107.654,01		0,04%	0,04%
ARISTA NETWORKS INC	1.800	USD	235,51	383.757,75		0,16%	0,16%
ARTHUR J. GALLAGHER	1.300	USD	224,88	264.648,53		0,11%	0,11%
ASPEN TECH INC	200	USD	220,15	39.858,78		0,02%	0,02%
ASSURANT	400	USD	168,49	61.011,18		0,03%	0,03%
ATLASSIAN CORP	900	USD	237,86	193.793,51		0,08%	0,08%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ATMOS ENERGY CORP	900	USD	115,90	94.428,10		0,04%	0,04%
ATT	46.000	USD	16,78	698.755,26		0,29%	0,29%
AUTODESK	1.400	USD	243,48	308.579,19		0,13%	0,13%
AUTOMATIC DATA	2.500	USD	232,97	527.248,45		0,22%	0,22%
AUTOZONE	110	USD	2.585,61	257.472,59		0,11%	0,11%
AVALONBAY COM	900	USD	187,22	152.535,19		0,06%	0,06%
AVANTOR INC	3.486	USD	22,83	72.045,79		0,03%	0,03%
AVERY DENNISON	550	USD	202,16	100.654,51		0,04%	0,04%
AXON ENTERPRISE	500	USD	258,33	116.928,44		0,05%	0,05%
BAKER HUGHES -A-	6.560	USD	34,18	202.979,04		0,08%	0,08%
BALL CORP	1.700	USD	57,52	88.520,35		0,04%	0,04%
BANK OF AMERICA	46.000	USD	33,67	1.402.091,16		0,58%	0,58%
BANK OF NY MELLON	5.000	USD	52,05	235.594,98		0,10%	0,10%
BATHBODY WORKS RG	1.200	USD	43,16	46.885,44		0,02%	0,02%
BAXTER INTERNATIONAL	3.200	USD	38,66	111.992,03		0,05%	0,05%
BECTON	1.930	USD	243,83	426.009,96		0,18%	0,18%
BENTLEY SYSTEMS B	1.500	USD	52,18	70.855,02		0,03%	0,03%
BERKSHIRE HATHAWY B	8.200	USD	356,66	2.647.546,28		1,10%	1,10%
BEST BUY	1.500	USD	78,28	106.296,11		0,04%	0,04%
BILL HOLDINGS INC	600	USD	81,59	44.316,30		0,02%	0,02%
BIOGEN INC	1.000	USD	258,77	234.255,19		0,10%	0,10%
BIOMARIN PHARMA	1.000	USD	96,42	87.285,57		0,04%	0,04%
BIO-RAD LAB -A-	125	USD	322,89	36.537,59		0,02%	0,02%
BIO-TECHNE CORP	900	USD	77,16	62.865,16		0,03%	0,03%
BLACKROCK INC	965	USD	811,80	709.172,14		0,29%	0,29%
BLACKSTONE INC	4.681	USD	130,92	554.778,91		0,23%	0,23%
BLOCK INC -A-	3.854	USD	77,35	269.865,48		0,11%	0,11%
BOEING	4.300	USD	260,66	1.014.654,42		0,42%	0,42%
BOOKING HLDG	225	USD	3.547,22	722.513,47		0,30%	0,30%
BOOZ ALLEN HAM -A-	1.000	USD	127,91	115.792,33		0,05%	0,05%
BORGWARNER	1.362	USD	35,85	44.201,96		0,02%	0,02%
BOSTON PROPERTIES	1.247	USD	70,17	79.212,41		0,03%	0,03%
BOSTON SCIENTIFIC	9.500	USD	57,81	497.166,52		0,21%	0,21%
BRISTOL-MYERS	14.000	USD	51,31	650.287,42		0,27%	0,27%
BROADCOM INC	2.800	USD	1.116,25	2.829.402,98		1,17%	1,17%
BROADRIDGE FINANCIAL	800	USD	205,75	149.006,47		0,06%	0,06%
BROWN AND BROWN INC	1.500	USD	71,11	96.560,00		0,04%	0,04%
BROWN NVTGRG-B	2.500	USD	57,10	129.226,45		0,05%	0,05%
BUILDERS FIRSTSOURCE	700	USD	166,94	105.787,35		0,04%	0,04%
BURLINGTON STORE	472	USD	194,48	83.098,32		0,03%	0,03%
CABOT OIL AND GAS	4.000	USD	25,52	92.409,36		0,04%	0,04%
CADENCE DESIGN	1.800	USD	272,37	443.820,21		0,18%	0,18%
CAESARS ENTMT	500	USD	46,88	21.219,39		0,01%	0,01%
CAMDEN PROPERTY	600	USD	99,29	53.930,20		0,02%	0,02%
CAMPBELL SOUP	1.858	USD	43,23	72.712,03		0,03%	0,03%
CAPITAL ONE FIN.	2.500	USD	131,12	296.745,58		0,12%	0,12%
CARDINAL HEALTH	1.300	USD	100,80	118.625,81		0,05%	0,05%
CARLISLE COS INC	300	USD	312,43	84.849,50		0,04%	0,04%
CARMAX NEW	1.328	USD	76,74	92.256,12		0,04%	0,04%
CARRIER GLOBAL CORP	7.000	USD	57,45	364.051,96		0,15%	0,15%
CATALENT	1.400	USD	44,93	56.942,92		0,02%	0,02%
CATERPILLAR	3.800	USD	295,67	1.017.105,87		0,42%	0,42%
CBOE GLOBAL MARKETS	657	USD	178,67	106.265,50		0,04%	0,04%
CBRE GROUP-A	1.700	USD	93,09	143.260,76		0,06%	0,06%
CDW	800	USD	227,32	164.627,71		0,07%	0,07%
CELANESE	700	USD	155,37	98.455,62		0,04%	0,04%
CELSIUS HOLDINGS INC	1.000	USD	54,52	49.355,00		0,02%	0,02%
CENCORA INC	900	USD	205,38	167.330,83		0,07%	0,07%
CENTENE CORP	3.500	USD	74,21	235.128,77		0,10%	0,10%
CENTERPOINT ENERGY	4.000	USD	28,57	103.453,58		0,04%	0,04%
CERIDIAN HCM HOLDING	1.000	USD	67,12	60.761,33		0,03%	0,03%
CF INDUSTRIES HLDGS	1.500	USD	79,50	107.952,75		0,04%	0,04%
CHARLES RIVER	300	USD	236,40	64.201,33		0,03%	0,03%
CHARTER COMM -A-	550	USD	388,68	193.521,93		0,08%	0,08%
CHEMIERE ENERGY	1.500	USD	170,87	232.023,72		0,10%	0,10%
CHESAPEAKE ENERGY	700	USD	76,94	48.755,71		0,02%	0,02%
CHEVRON	11.400	USD	149,16	1.539.332,82		0,64%	0,64%
CHIPOTLE MEXICAN -A-	160	USD	2.286,96	331.248,45		0,14%	0,14%
CHURCH - DWIGHT CO	1.500	USD	94,56	128.402,66		0,05%	0,05%
CIGNA CORPORATION	1.800	USD	299,45	487.946,41		0,20%	0,20%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
CINCINNATI FINANCIAL	1.163	USD	103,46	108.924,98		0,05%	0,05%
CINTAS	550	USD	602,66	300.061,56		0,12%	0,12%
CISCO	26.000	USD	50,52	1.189.082,51		0,49%	0,49%
CITIGROUP INC	12.000	USD	51,44	558.801,43		0,23%	0,23%
CITIZENS FINL GROUP	2.900	USD	33,14	87.001,31		0,04%	0,04%
CLEVELAND-CLIFFS	3.400	USD	20,43	62.866,07		0,03%	0,03%
CLOROX	814	USD	142,59	105.072,43		0,04%	0,04%
CLOUDFLARE INC -A-	1.800	USD	83,26	135.670,12		0,06%	0,06%
CME GROUP -A-	2.200	USD	210,60	419.426,97		0,17%	0,17%
CMS ENERGY CORP	1.983	USD	58,07	104.243,71		0,04%	0,04%
COCA-COLA CO	29.800	USD	58,93	1.589.746,98		0,66%	0,66%
COGNIZANT TECHNOLOGY	3.430	USD	75,53	234.524,87		0,10%	0,10%
COINBASE GLOBAL INC	1.300	USD	173,92	204.676,59		0,08%	0,08%
COLGATE-PALMOLIVE	5.000	USD	79,71	360.793,01		0,15%	0,15%
COMCAST -A-	26.000	USD	43,85	1.032.091,61		0,43%	0,43%
CONAGRA BRANDS INC	5.000	USD	28,66	129.724,35		0,05%	0,05%
CONOCOPHILLIPS	7.800	USD	116,07	819.577,24		0,34%	0,34%
CONSOLIDATED EDISON	2.500	USD	90,97	205.879,69		0,09%	0,09%
CONSTELLATION BRAND	1.400	USD	241,75	306.386,64		0,13%	0,13%
CONST ENRG	2.000	USD	116,89	211.632,64		0,09%	0,09%
COOPER COMPANIES	377	USD	378,44	129.155,73		0,05%	0,05%
COPART INC	5.200	USD	49,00	230.661,30		0,10%	0,10%
CORNING	4.500	USD	30,45	124.043,81		0,05%	0,05%
CORTEVA INC	4.800	USD	47,92	208.225,23		0,09%	0,09%
COSTAR GROUP INC	2.400	USD	87,39	189.866,47		0,08%	0,08%
COSTCO WHOLESALE	2.850	USD	660,08	1.703.008,19		0,71%	0,71%
CROWDSTRIKE HLDGS	1.400	USD	255,32	323.584,85		0,13%	0,13%
CROWN CASTLE INC	2.850	USD	115,19	297.190,51		0,12%	0,12%
CROWN HOLDINGS INC	765	USD	92,09	63.774,82		0,03%	0,03%
CSX CORP	12.000	USD	34,67	376.626,08		0,16%	0,16%
CUMMINS INC	1.200	USD	239,57	260.248,95		0,11%	0,11%
CVS HEALTH CORP	8.000	USD	78,96	571.837,23		0,24%	0,24%
D.R. HORTON	2.000	USD	151,98	275.164,08		0,11%	0,11%
DANAHER CORP	4.400	USD	231,34	921.464,72		0,38%	0,38%
DARDEN	800	USD	164,30	118.987,91		0,05%	0,05%
DARLING INGREDIENTS	1.100	USD	49,84	49.630,20		0,02%	0,02%
DATADOG -A-	1.495	USD	121,38	164.272,03		0,07%	0,07%
DAVITA INC	500	USD	104,76	47.417,73		0,02%	0,02%
DECKERS OUTDOOR CORP	150	USD	668,43	90.765,85		0,04%	0,04%
DEERE	1.974	USD	399,87	714.564,23		0,30%	0,30%
DELL TECH -C-	1.917	USD	76,50	132.757,43		0,06%	0,05%
DELTA AIR LINES	1.636	USD	40,23	59.581,12		0,02%	0,02%
DEVON ENERGY	4.000	USD	45,30	164.033,86		0,07%	0,07%
DEXCOM INC	2.400	USD	124,09	269.602,14		0,11%	0,11%
DIAMONDBACK ENERGY	1.000	USD	155,08	140.388,36		0,06%	0,06%
DICK S SPORTING GOOD	500	USD	146,95	66.514,28		0,03%	0,03%
DIGITAL REALTY	1.600	USD	134,58	194.928,71		0,08%	0,08%
DISCOVER FINANCIAL	1.500	USD	112,40	152.627,53		0,06%	0,06%
DOCUSIGN	1.620	USD	59,45	87.185,08		0,04%	0,04%
DOLLAR GENERAL CORP	1.500	USD	135,95	184.605,98		0,08%	0,08%
DOLLAR TREE	1.200	USD	142,05	154.311,32		0,06%	0,06%
DOMINION ENERGY	5.500	USD	47,00	234.010,77		0,10%	0,10%
DOMINO S PIZZA	300	USD	412,23	111.953,11		0,05%	0,05%
DOORDASH INC	1.500	USD	98,89	134.282,35		0,06%	0,06%
DOVER	900	USD	153,81	125.314,81		0,05%	0,05%
DOW INC W -I-	4.000	USD	54,84	198.578,74		0,08%	0,08%
DRAFTKINGS INC	2.500	USD	35,25	79.776,40		0,03%	0,03%
DROPBOX INC	2.500	USD	29,48	66.717,96		0,03%	0,03%
DTE ENERGY	1.578	USD	110,26	157.507,16		0,07%	0,07%
DUKE ENERGY CORP	4.800	USD	97,10	421.925,50		0,18%	0,17%
DUPONT DE NEMOURS	2.700	USD	76,93	188.033,31		0,08%	0,08%
DYNATRACE INC	1.000	USD	54,69	49.508,89		0,02%	0,02%
EASTMAN CHEMICAL	1.000	USD	89,82	81.310,82		0,03%	0,03%
EBAY	3.100	USD	43,62	122.411,62		0,05%	0,05%
ECOLAB INC	1.700	USD	198,35	305.250,53		0,13%	0,13%
EDISON INT	2.300	USD	71,49	148.849,86		0,06%	0,06%
EDWARDS LIFESCIENCES	3.800	USD	76,25	262.300,28		0,11%	0,11%
ELECTRONIC ARTS	1.600	USD	136,81	198.158,69		0,08%	0,08%
ELEVANCE HEALTH INC	1.520	USD	471,56	648.867,24		0,27%	0,27%
ELI	5.050	USD	582,92	2.664.867,61		1,11%	1,10%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
EMERSON ELECTRIC	3.800	USD	97,33	334.815,55		0,14%	0,14%
ENPHASE ENERGY INC	1.000	USD	132,14	119.621,60		0,05%	0,05%
ENTEGRIS INC	800	USD	119,82	86.775,00		0,04%	0,04%
ENTERGY	1.800	USD	101,19	164.886,62		0,07%	0,07%
EOG RESOURCES INC	3.500	USD	120,95	383.220,93		0,16%	0,16%
EPAM SYSTEMS INC	439	USD	297,34	118.166,17		0,05%	0,05%
EQUIFAX	935	USD	247,29	209.311,68		0,09%	0,09%
EQUINIX INC	593	USD	805,39	432.350,76		0,18%	0,18%
EQUITABLE HOLDINGS	3.000	USD	33,30	90.435,88		0,04%	0,04%
EQUITABLE RESOURCES	2.000	USD	38,66	69.995,02		0,03%	0,03%
EQUITY LIFESTYLE PRO	978	USD	70,54	62.452,47		0,03%	0,03%
EQUITY RESIDENTIAL	2.598	USD	61,16	143.840,75		0,06%	0,06%
ERIE INDEMNITY -A-	165	USD	334,92	50.026,52		0,02%	0,02%
ESSENTIAL UTILITIES	1.400	USD	37,35	47.336,26		0,02%	0,02%
ESSEX PROPERTY REIT	300	USD	247,94	67.335,36		0,03%	0,03%
ESTEE LAUDER CIE	1.550	USD	146,25	205.212,06		0,09%	0,09%
ETSY	600	USD	81,05	44.022,99		0,02%	0,02%
EVERSOURCE ENERGY	2.791	USD	61,72	155.941,27		0,06%	0,06%
EXACT SCIENCES	1.000	USD	73,98	66.971,44		0,03%	0,03%
EXELON	7.733	USD	35,90	251.314,62		0,10%	0,10%
EXPEDIA GROUP INC	1.063	USD	151,79	146.066,87		0,06%	0,06%
EXPEDITORS INTL WASH	907	USD	127,20	104.440,68		0,04%	0,04%
EXTRA SP ST REIT	1.200	USD	160,33	174.169,19		0,07%	0,07%
EXXON MOBIL CORP	25.400	USD	99,98	2.298.910,97		0,95%	0,95%
F5 INC	440	USD	178,98	71.290,64		0,03%	0,03%
FACTSET RESERACH	250	USD	477,05	107.964,06		0,04%	0,04%
FAIR ISAAC	150	USD	1.164,01	158.060,47		0,07%	0,07%
FASTENAL CO	5.200	USD	64,77	304.896,57		0,13%	0,13%
FEDEX	1.400	USD	252,97	320.606,53		0,13%	0,13%
FIDELITY NAT FIN-WI	1.453	USD	51,02	67.109,09		0,03%	0,03%
FIDELITY NATL INFOR	3.500	USD	60,07	190.327,25		0,08%	0,08%
FIFTH THIRD	4.500	USD	34,49	140.501,52		0,06%	0,06%
FIRST CITIZENS BCSHS	60	USD	1.418,97	77.072,56		0,03%	0,03%
FIRSTENERGY	3.500	USD	36,66	116.154,44		0,05%	0,05%
FIRST HORIZON FRACT	19.687	USD	0,00	0,00		0,00%	0,00%
FIRST SOLAR INC	600	USD	172,28	93.575,34		0,04%	0,04%
FISERV INC	4.000	USD	132,84	481.021,14		0,20%	0,20%
FLEETCOR TECHNOLOGIE	450	USD	282,61	115.126,51		0,05%	0,05%
FMC CORP	700	USD	63,05	39.953,83		0,02%	0,02%
FORD MOTOR	22.938	USD	12,19	253.124,72		0,10%	0,10%
FORTINET INC	4.700	USD	58,53	249.030,01		0,10%	0,10%
FORTIVE-WI	2.500	USD	73,63	166.636,49		0,07%	0,07%
FORTUNE BRANDS HOME	800	USD	76,14	55.141,45		0,02%	0,02%
FOX -B-	1.093	USD	27,65	27.358,39		0,01%	0,01%
FOX CORP	2.322	USD	29,67	62.367,03		0,03%	0,03%
FRANKLIN RESOURCES	1.871	USD	29,79	50.456,79		0,02%	0,02%
FREEMPORT MCMORAN	9.000	USD	42,55	346.711,63		0,14%	0,14%
GAMING LEISURE	2.000	USD	49,35	89.349,57		0,04%	0,04%
GARTNER INC -A-	500	USD	451,11	204.186,85		0,08%	0,08%
GE HEALTH TECH INC	2.300	USD	77,32	160.988,55		0,07%	0,07%
GEN DIGITAL INC	4.163	USD	22,82	85.999,78		0,04%	0,04%
GENERAL ELECTRIC CO	7.900	USD	127,63	912.756,98		0,38%	0,38%
GENERAL MILLS INC	5.000	USD	65,14	294.844,52		0,12%	0,12%
GENERAL MOTORS CO	9.000	USD	35,92	292.653,78		0,12%	0,12%
GENUINE PARTS	962	USD	138,50	120.614,67		0,05%	0,05%
GILEAD SCIENCES	7.600	USD	81,01	557.349,39		0,23%	0,23%
GLOBAL PAYMENTS INC	1.500	USD	127,00	172.452,81		0,07%	0,07%
GLOBE LIFE INC	818	USD	121,72	90.134,40		0,04%	0,04%
GODADDY INC-A-	1.000	USD	106,18	96.120,94		0,04%	0,04%
GOLDMAN SACHS	2.000	USD	385,77	698.447,47		0,29%	0,29%
GRACO INC	1.000	USD	86,76	78.540,71		0,03%	0,03%
GRAINGER	344	USD	828,69	258.063,06		0,11%	0,11%
HALLIBURTON	5.414	USD	36,15	177.174,76		0,07%	0,07%
HARTFORD	2.324	USD	80,38	169.106,16		0,07%	0,07%
HASBRO	800	USD	51,06	36.978,23		0,02%	0,02%
HCA HEALTHCARE INC	1.220	USD	270,68	298.945,01		0,12%	0,12%
HEALTHPEAK PROPRTIE	3.673	USD	19,80	65.835,69		0,03%	0,03%
HEICO.	300	USD	178,87	48.577,38		0,02%	0,02%
HEICO CORP -A-	700	USD	142,44	90.262,07		0,04%	0,04%
HENRY JACK ASSOCIAT	400	USD	163,41	59.171,68		0,02%	0,02%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
HENRY SCHEIN	800	USD	75,71	54.830,04		0,02%	0,02%
HERSHEY	1.174	USD	186,44	198.144,72		0,08%	0,08%
HESS	1.735	USD	144,16	226.422,49		0,09%	0,09%
HEWLETT PACKARD WI	9.251	USD	16,98	142.200,68		0,06%	0,06%
HF SINCLAIR	1.000	USD	55,57	50.305,53		0,02%	0,02%
HILTON INC	1.700	USD	182,07	280.204,14		0,12%	0,12%
HOLOGIC INC	1.500	USD	71,45	97.021,68		0,04%	0,04%
HOME DEPOT	6.300	USD	346,55	1.976.431,45		0,82%	0,82%
HONEYWELL INT.	4.900	USD	209,71	930.230,39		0,39%	0,39%
HORMEL FOODS	3.000	USD	32,11	87.204,09		0,04%	0,04%
HOST HOTELS RESORTS	4.000	USD	19,47	70.501,97		0,03%	0,03%
HOWMET AERSPACE	3.000	USD	54,12	146.978,68		0,06%	0,06%
HP INC	4.500	USD	30,09	122.577,29		0,05%	0,05%
HUBBELL	400	USD	328,93	119.107,41		0,05%	0,05%
HUBSPOT INC	300	USD	580,54	157.662,61		0,07%	0,07%
HUMANA	800	USD	457,81	331.551,17		0,14%	0,14%
HUNTINGTON BANCSHARE	11.187	USD	12,72	128.817,85		0,05%	0,05%
IBM	6.000	USD	163,55	888.335,67		0,37%	0,37%
IDEX CORP	700	USD	217,11	137.579,32		0,06%	0,06%
IDEXX LABS	518	USD	555,05	260.277,83		0,11%	0,11%
ILLINOIS TOOL	2.200	USD	261,94	521.674,74		0,22%	0,22%
ILLUMINA INC	1.000	USD	139,24	126.048,97		0,05%	0,05%
INCYTE CORP	862	USD	62,79	48.997,40		0,02%	0,02%
INGERSOLL RAND	3.286	USD	77,34	230.063,13		0,10%	0,10%
INSULET CORP	500	USD	216,98	98.212,10		0,04%	0,04%
INTEL	25.500	USD	50,25	1.159.982,80		0,48%	0,48%
INTERCON EXCHANGE	3.900	USD	128,43	453.425,97		0,19%	0,19%
INTERPUBLIC	2.500	USD	32,64	73.869,55		0,03%	0,03%
INTL FLAVORS-FRAGR	1.673	USD	80,97	122.629,62		0,05%	0,05%
INTUIT	1.750	USD	625,03	990.180,15		0,41%	0,41%
INTUITIVE SURGICAL	2.150	USD	337,36	656.609,79		0,27%	0,27%
INVITATION	4.500	USD	34,11	138.953,51		0,06%	0,06%
IQVIA HOLDINGS INC	1.200	USD	231,38	251.352,01		0,10%	0,10%
IRON MOUNTAIN REIT	2.053	USD	69,98	130.058,34		0,05%	0,05%
J.B. HUNT TRANSP	408	USD	199,74	73.773,52		0,03%	0,03%
JABIL CIRCUIT	700	USD	127,40	80.731,45		0,03%	0,03%
JM SMUCKER	1.000	USD	126,38	114.407,28		0,05%	0,05%
JOHNSON	15.500	USD	156,74	2.199.312,00		0,91%	0,91%
JPMORGAN CHASE	18.500	USD	170,10	2.848.730,37		1,18%	1,18%
JUNIPER	2.000	USD	29,48	53.374,37		0,02%	0,02%
KELLANOVA	2.200	USD	55,91	111.349,30		0,05%	0,05%
KENVUE INC	10.000	USD	21,53	194.903,36		0,08%	0,08%
KEURIG DR PEPPER	9.000	USD	33,32	271.470,60		0,11%	0,11%
KEYCORP	5.000	USD	14,40	65.179,02		0,03%	0,03%
KEYSIGHT TECH-WI	1.100	USD	159,09	158.420,31		0,07%	0,07%
KIMBERLY-CLARK	2.000	USD	121,51	219.997,28		0,09%	0,09%
KIMCO REALTY	5.000	USD	21,31	96.455,89		0,04%	0,04%
KINDER MORGAN	13.482	USD	17,64	215.292,16		0,09%	0,09%
KKR AND CO -A-	3.500	USD	82,85	262.503,96		0,11%	0,11%
KLA CORPORATION	850	USD	581,30	447.295,52		0,19%	0,19%
KNGHT-SWIFT TRANSP	200	USD	57,65	10.437,70		0,00%	0,00%
KROGER CO	3.500	USD	45,71	144.828,68		0,06%	0,06%
LABORATORY	600	USD	227,29	123.454,49		0,05%	0,05%
LAMB WST HLDG-WI RG	1.000	USD	108,09	97.850,00		0,04%	0,04%
LAM RESEARCH	850	USD	783,26	602.698,59		0,25%	0,25%
LAS VEGAS SANDS	2.000	USD	49,21	89.096,09		0,04%	0,04%
LATTICE SEMICONDUCT	800	USD	68,99	49.963,34		0,02%	0,02%
LEAR CORP	300	USD	141,24	38.357,85		0,02%	0,02%
LEIDOS HOLDG	1.000	USD	108,24	97.985,79		0,04%	0,04%
LENNAR CORP	1.500	USD	149,04	202.380,84		0,08%	0,08%
LENOX INTL	200	USD	447,52	81.024,76		0,03%	0,03%
LIBERTY BROADBAND C	900	USD	80,59	65.659,71		0,03%	0,03%
LIBERTY MEDIA FOR C	1.184	USD	63,13	67.664,80		0,03%	0,03%
LIBERTY MEDIA SIRI C	1.151	USD	28,78	29.987,58		0,01%	0,01%
LIVE NATION ENTERT	1.000	USD	93,60	84.732,72		0,04%	0,04%
LKQ CORP	1.500	USD	47,79	64.893,86		0,03%	0,03%
LOEWS CORP	1.300	USD	69,59	81.896,53		0,03%	0,03%
LOWE	3.700	USD	222,55	745.426,15		0,31%	0,31%
LPL FIN HLDG	500	USD	227,62	103.028,11		0,04%	0,04%
LUCID GROUP INC	2.500	USD	4,21	9.527,90		0,00%	0,00%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
LULULEMON ATHLETICA	700	USD	511,29	323.996,74		0,13%	0,13%
MANHATTAN ASSOC	350	USD	215,32	68.222,51		0,03%	0,03%
MARATHON OIL CORP	4.600	USD	24,16	100.607,43		0,04%	0,04%
MARATHON PETROLEUM	2.500	USD	148,36	335.762,46		0,14%	0,14%
MARKEL GROUP INC	90	USD	1.419,90	115.684,61		0,05%	0,05%
MARKETAXESS HLD	210	USD	292,85	55.672,38		0,02%	0,02%
MARRIOTT	1.500	USD	225,51	306.219,16		0,13%	0,13%
MARSH	3.000	USD	189,47	514.561,17		0,21%	0,21%
MARTIN MARIETTA	400	USD	498,91	180.658,13		0,07%	0,07%
MARVELL TECHNOLOGY	5.500	USD	60,31	300.280,63		0,12%	0,12%
MASCO	2.000	USD	66,98	121.269,18		0,05%	0,05%
MASTERCARD -A-	5.350	USD	426,51	2.065.657,45		0,86%	0,86%
MATCH GROUP INC	1.500	USD	36,50	49.563,21		0,02%	0,02%
MCCORMIC CO INC	2.400	USD	68,42	148.651,61		0,06%	0,06%
MCDONALD	4.650	USD	296,51	1.248.152,36		0,52%	0,52%
MCKESSON	850	USD	462,98	356.251,30		0,15%	0,15%
MERCADOLIBRE INC	300	USD	1.571,54	426.797,63		0,18%	0,18%
MERCK AND CO INC	16.000	USD	109,02	1.579.070,29		0,65%	0,65%
META PLATFORMS INC	14.000	USD	353,96	4.485.981,99		1,86%	1,86%
METLIFE	3.700	USD	66,13	221.500,93		0,09%	0,09%
METTLER TOLEDO INTL	150	USD	1.212,96	164.707,37		0,07%	0,07%
MGM RESORTS INTL	1.400	USD	44,68	56.626,08		0,02%	0,02%
MICROCHIP TECH.	3.200	USD	90,18	261.237,50		0,11%	0,11%
MICRON TECHNOLOGY	7.000	USD	85,34	540.786,67		0,22%	0,22%
MICROSOFT	44.600	USD	376,04	15.182.532,02		6,30%	6,29%
MID-AMERICA APART	900	USD	134,46	109.549,63		0,05%	0,05%
MODERNA INC	2.147	USD	99,45	193.291,22		0,08%	0,08%
MOLINA HEALTHCARE	350	USD	361,31	114.478,34		0,05%	0,05%
MOLSON COORS	2.000	USD	61,21	110.822,43		0,05%	0,05%
MONDELEZ INTL	10.200	USD	72,43	668.796,45		0,28%	0,28%
MONGODB INC -A-	451	USD	408,85	166.922,87		0,07%	0,07%
MONOLITHIC POWER	250	USD	630,78	142.755,62		0,06%	0,06%
MONSTER BEVERAGE	6.000	USD	57,61	312.913,59		0,13%	0,13%
MOODY	1.100	USD	390,56	388.915,95		0,16%	0,16%
MORGAN STANLEY	7.700	USD	93,25	650.002,26		0,27%	0,27%
MOSAIC CO	2.600	USD	35,73	84.097,23		0,03%	0,03%
MOTOROLA SOLTN	1.100	USD	313,09	311.772,05		0,13%	0,13%
MSCI	500	USD	565,65	256.031,32		0,11%	0,11%
MT BANK CORPORATION	900	USD	137,08	111.684,24		0,05%	0,05%
NASDAQ INC	2.100	USD	58,14	110.527,32		0,05%	0,05%
NETAPP INC	1.200	USD	88,18	95.791,43		0,04%	0,04%
NETFLIX	2.850	USD	486,88	1.256.151,72		0,52%	0,52%
NEUROCRINE BIOSC	600	USD	131,76	71.566,56		0,03%	0,03%
NEWMONT CORPORATION	6.500	USD	41,39	243.547,73		0,10%	0,10%
NEWS CORP -A-	2.000	USD	24,57	44.475,63		0,02%	0,02%
NEXTERA ENERGY INC	12.500	USD	60,74	687.321,78		0,29%	0,28%
NIKE INC -B-	8.100	USD	108,57	796.104,65		0,33%	0,33%
NISOURCE	4.000	USD	26,55	96.139,05		0,04%	0,04%
NORDSON CORP	500	USD	264,16	119.567,28		0,05%	0,05%
NORFOLK SOUTHERN	1.600	USD	236,38	342.378,13		0,14%	0,14%
NORTHERN TRUST	1.167	USD	84,38	89.142,68		0,04%	0,04%
NRG ENERGY	1.500	USD	51,70	70.203,23		0,03%	0,03%
NUCOR	1.600	USD	174,04	252.083,47		0,10%	0,10%
NVIDIA CORP	15.600	USD	495,22	6.993.556,33		2,90%	2,90%
NVR	20	USD	7.000,45	126.745,12		0,05%	0,05%
OCCIDENTAL PETROLEUM	4.500	USD	59,71	243.239,94		0,10%	0,10%
OKTA INC	1.093	USD	90,53	89.575,24		0,04%	0,04%
OLD DOMINION FRE	608	USD	405,33	223.093,87		0,09%	0,09%
OMNICOM	1.000	USD	86,51	78.314,40		0,03%	0,03%
ONEOK NEW	3.500	USD	70,22	222.486,76		0,09%	0,09%
ON SEMICONDUCTOR	2.600	USD	83,53	196.603,45		0,08%	0,08%
ORACLE	10.810	USD	105,43	1.031.727,97		0,43%	0,43%
O REILLY AUTO	360	USD	950,08	309.626,40		0,13%	0,13%
OTS WORLDWIDE CORP	3.553	USD	89,47	287.771,61		0,12%	0,12%
OVINTIV	1.700	CAD	58,16	67.878,62		0,03%	0,03%
OWENS CORNING	600	USD	148,23	80.512,38		0,03%	0,03%
PACCAR	3.500	USD	97,65	309.396,64		0,13%	0,13%
PACKAGING CORP AMER	600	USD	162,91	88.485,95		0,04%	0,04%
PALANTIR TECH -A-	10.000	USD	17,17	155.433,85		0,06%	0,06%
PALO ALTO NET	1.900	USD	294,88	507.194,13		0,21%	0,21%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PAPER	2.300	USD	36,15	75.268,18		0,03%	0,03%
PARAMOUNT GLOBAL -B-	4.000	USD	14,79	53.555,42		0,02%	0,02%
PARKER HANNIFIN	1.000	USD	460,70	417.055,18		0,17%	0,17%
PAYCHEX	2.200	USD	119,11	237.217,22		0,10%	0,10%
PAYCOM SOFTWARE	300	USD	206,72	56.140,86		0,02%	0,02%
PAYLOCITY HOLDING	300	USD	164,85	44.769,84		0,02%	0,02%
PAYPAL HOLDINGS INC	6.470	USD	61,41	359.681,98		0,15%	0,15%
PEPSICO	9.700	USD	169,84	1.491.375,55		0,62%	0,62%
PFIZER	35.600	USD	28,79	927.826,91		0,38%	0,38%
PG E	11.000	USD	18,03	179.541,03		0,07%	0,07%
PHILLIPS 66	2.602	USD	133,14	313.610,90		0,13%	0,13%
PINTEREST INC	3.521	USD	37,04	118.062,59		0,05%	0,05%
PIONEER NAT RES CO	1.400	USD	224,88	285.006,11		0,12%	0,12%
PNC	2.300	USD	154,85	322.414,34		0,13%	0,13%
POOL CORP	250	USD	398,71	90.234,46		0,04%	0,04%
PPG INDUSTRIES INC	1.500	USD	149,55	203.073,37		0,08%	0,08%
PRINCIPAL FIN	1.500	USD	78,70	106.866,43		0,04%	0,04%
PROCTER	15.000	USD	146,54	1.989.861,04		0,83%	0,82%
PROGRESSIVE	3.739	USD	159,28	539.128,16		0,22%	0,22%
PROLOGIS	6.000	USD	133,30	724.030,24		0,30%	0,30%
PRUDENTIAL FINANCIAL	2.500	USD	103,71	234.712,35		0,10%	0,10%
PTC INC	600	USD	174,96	95.031,01		0,04%	0,04%
PUBLIC SERVICE	3.200	USD	61,15	177.142,08		0,07%	0,07%
PUBLIC STORAGE R	1.100	USD	305,00	303.716,11		0,13%	0,13%
PULTE GROUP INC	1.400	USD	103,22	130.817,91		0,05%	0,05%
QORVO INC	900	USD	112,61	91.747,61		0,04%	0,04%
QUALCOMM	7.050	USD	144,63	923.044,86		0,38%	0,38%
QUANTA SERVICES INC	1.000	USD	215,80	195.356,00		0,08%	0,08%
QUEST	755	USD	137,88	94.237,45		0,04%	0,04%
RAYMOND JAMES FIN	1.500	USD	111,50	151.405,42		0,06%	0,06%
REALTY INCOME REIT	3.757	USD	57,42	195.289,86		0,08%	0,08%
REGENCY CENTERS	1.221	USD	67,00	74.056,94		0,03%	0,03%
REGENERON PHARMA INC	670	USD	878,29	532.706,56		0,22%	0,22%
REGIONS FINANCIAL	6.084	USD	19,38	106.737,81		0,04%	0,04%
RELIANCE STEEL RG	350	USD	279,68	88.614,49		0,04%	0,04%
REPLIGEN CORP	300	USD	179,80	48.829,95		0,02%	0,02%
REPUBLIC SERVICES	1.300	USD	164,91	194.073,24		0,08%	0,08%
RESMED INC	800	USD	172,02	124.578,83		0,05%	0,05%
REVVITY INC	900	USD	109,31	89.058,98		0,04%	0,04%
RIVIAN AUTOMOTIVE	5.000	USD	23,46	106.187,48		0,04%	0,04%
ROBERT HALF INC	800	USD	87,92	63.672,66		0,03%	0,03%
ROBINSON WORLDWIDE	600	USD	86,39	46.923,46		0,02%	0,02%
ROBLOX CORPORATION -A-	2.200	USD	45,72	91.055,09		0,04%	0,04%
ROCKWELL	800	USD	310,48	224.853,12		0,09%	0,09%
ROKU INC	777	USD	91,66	64.472,75		0,03%	0,03%
ROLLINS INC	2.475	USD	43,67	97.843,89		0,04%	0,04%
ROPER TECHNOLOGIES	700	USD	545,29	345.542,03		0,14%	0,14%
ROSS STORES	2.200	USD	138,39	275.614,90		0,11%	0,11%
RPM INTERNATIONAL	900	USD	111,63	90.949,17		0,04%	0,04%
RTX CORPORATION	10.600	USD	84,14	807.390,58		0,33%	0,33%
SALESFORCE INC	6.100	USD	263,14	1.453.088,31		0,60%	0,60%
SBA COMMUNICATIONS	715	USD	253,69	164.204,36		0,07%	0,07%
SCHWAB	9.200	USD	68,80	572.995,97		0,24%	0,24%
SEI INVESTMENTS	200	USD	63,55	11.505,91		0,00%	0,00%
SEMPRA ENERGY	3.800	USD	74,73	257.071,47		0,11%	0,11%
SERVICENOW INC	1.300	USD	706,49	831.428,05		0,34%	0,34%
SHERWIN-WILLIAMS CO	1.500	USD	311,90	423.527,81		0,18%	0,18%
SIMON PROPERTY GROUP	2.000	USD	142,64	258.253,75		0,11%	0,11%
SIRIUS XM HLDGS	8.000	USD	5,47	39.614,36		0,02%	0,02%
SKYWORKS SOLUTIONS	1.000	USD	112,42	101.769,79		0,04%	0,04%
SNAP -A-	7.710	USD	16,93	118.164,40		0,05%	0,05%
SNAP-ON	350	USD	288,84	91.516,77		0,04%	0,04%
SNOWFLAKE INC -A-	1.840	USD	199,00	331.471,51		0,14%	0,14%
SOUTHERN	7.679	USD	70,12	487.440,80		0,20%	0,20%
SP GLOBAL	2.100	USD	440,52	837.452,59		0,35%	0,35%
SPLUNK INC	900	USD	152,35	124.125,29		0,05%	0,05%
SSC TECH HLDGS	2.000	USD	61,11	110.641,38		0,05%	0,05%
STANLEY BLACK DECK	1.269	USD	98,10	112.695,33		0,05%	0,05%
STARBUCKS CORP	7.400	USD	96,01	643.166,61		0,27%	0,27%
STATE STREET	1.800	USD	77,46	126.219,16		0,05%	0,05%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
STEEL DYNAMICS	900	USD	118,10	96.220,52		0,04%	0,04%
STRYKER	2.250	USD	299,46	609.953,38		0,25%	0,25%
SUN COMMUNITIES INC	900	USD	133,65	108.889,69		0,05%	0,05%
SUPER MICRO-COMPUT	300	USD	284,26	77.199,11		0,03%	0,03%
SYNCHRONY FINANCIAL	3.600	USD	38,19	124.459,33		0,05%	0,05%
SYNOPSIS	900	USD	514,91	419.516,59		0,17%	0,17%
SYSCO	3.500	USD	73,13	231.706,88		0,10%	0,10%
TAKE-TWO INTERACT	1.081	USD	160,95	157.504,14		0,07%	0,07%
TARGA RESOURCES	1.400	USD	86,87	110.096,41		0,05%	0,05%
TARGET CORP	2.800	USD	142,42	360.997,60		0,15%	0,15%
TELEDYNE TECH	250	USD	446,29	101.002,58		0,04%	0,04%
TELEFLEX INC	250	USD	249,34	56.429,64		0,02%	0,02%
TERADYNE INC	1.200	USD	108,52	117.887,11		0,05%	0,05%
TESLA INC -A-	18.200	USD	248,48	4.093.908,48		1,70%	1,70%
TEXAS	5.650	USD	170,46	871.858,96		0,36%	0,36%
TEXAS PACIFIC LAND	50	USD	1.572,45	71.174,13		0,03%	0,03%
THE CARLYLE GROUP	2.000	USD	40,69	73.670,39		0,03%	0,03%
THE KRAFT HEINZ	5.000	USD	36,98	167.383,33		0,07%	0,07%
THERMO FISHER SCIEN	2.400	USD	530,79	1.153.212,33		0,48%	0,48%
THE TRADE DESK INC -A-	3.000	USD	71,96	195.428,42		0,08%	0,08%
TJX COS INC	7.000	USD	93,81	594.459,78		0,25%	0,25%
T-MOBILE US INC	3.200	USD	160,33	464.451,18		0,19%	0,19%
TORO CO	600	USD	95,99	52.137,78		0,02%	0,02%
TRACTOR SUPPLY	600	USD	215,03	116.795,37		0,05%	0,05%
TRADEWEB MARKETS INC	400	USD	90,88	32.908,16		0,01%	0,01%
TRANSUNION	1.300	USD	68,71	80.860,91		0,03%	0,03%
TRAVELERS COMP	1.300	USD	190,49	224.176,89		0,09%	0,09%
TRIMBLE	1.500	USD	53,20	72.240,08		0,03%	0,03%
T ROWE PRICE GROUP	1.300	USD	107,69	126.734,26		0,05%	0,05%
TRUIST FINANCIAL	8.460	USD	36,92	282.753,09		0,12%	0,12%
TWILIO -A-	1.152	USD	75,87	79.122,11		0,03%	0,03%
TYLER TECHNOLOGIES	261	USD	418,12	98.790,86		0,04%	0,04%
TYSON FOODS	3.191	USD	53,75	155.267,51		0,06%	0,06%
UBER TECHNOLOGIES	12.000	USD	61,57	668.845,34		0,28%	0,28%
U-HAUL HOLDING	900	USD	70,44	57.390,12		0,02%	0,02%
UIPATH INC -A-	3.000	USD	24,84	67.460,28		0,03%	0,03%
ULTA BEAUTY INC	363	USD	489,99	161.016,04		0,07%	0,07%
UNION PACIFIC	4.000	USD	245,62	889.403,88		0,37%	0,37%
UNITEDHEALTH	5.900	USD	526,47	2.811.906,94		1,17%	1,16%
UNITED PARCEL	4.700	USD	157,23	668.972,98		0,28%	0,28%
UNITED RENTALS	500	USD	573,42	259.548,27		0,11%	0,11%
UNITED THERAPEUTICS	300	USD	219,89	59.717,56		0,02%	0,02%
UNITY SOFTWARE INC	1.800	USD	40,89	66.629,25		0,03%	0,03%
UNIV HEALTH SERV -B-	500	USD	152,44	68.999,23		0,03%	0,03%
US BANCORP-FIRSTAR-	9.200	USD	43,28	360.454,44		0,15%	0,15%
VAIL RESORTS INC	300	USD	213,47	57.974,02		0,02%	0,02%
VALERO ENERGY	2.100	USD	130,00	247.137,10		0,10%	0,10%
VEEVA SYSTEMS -A-	1.001	USD	192,52	174.455,73		0,07%	0,07%
VENTAS INC	2.200	USD	49,84	99.260,40		0,04%	0,04%
VERALTO	1.466	USD	82,26	109.168,66		0,05%	0,05%
VERISIGN	600	USD	205,96	111.868,92		0,05%	0,05%
VERISK ANALYTCS	951	USD	238,86	205.636,05		0,09%	0,09%
VERIZON	26.500	USD	37,70	904.404,11		0,38%	0,37%
VERTEX	1.600	USD	406,89	589.348,66		0,24%	0,24%
VERTV HOLDINGS	2.000	USD	48,03	86.959,67		0,04%	0,04%
VF CORP	1.947	USD	18,80	33.135,93		0,01%	0,01%
VIATRIS INC	9.904	USD	10,83	97.098,92		0,04%	0,04%
VICI PROPERTIES INC	5.500	USD	31,88	158.729,01		0,07%	0,07%
VISA-A	10.200	USD	260,35	2.403.992,21		1,00%	1,00%
VISTRA CORP	2.000	USD	38,52	69.741,55		0,03%	0,03%
VULCAN	858	USD	227,01	176.322,44		0,07%	0,07%
W.P. CAREY REIT	1.300	USD	64,81	76.271,22		0,03%	0,03%
WABTEC	1.500	USD	126,90	172.317,02		0,07%	0,07%
WALGREENS BOOTS	4.000	USD	26,11	94.545,78		0,04%	0,04%
WAL MART	9.400	USD	157,65	1.341.519,94		0,56%	0,56%
WALT DISNEY	11.500	USD	90,29	939.967,41		0,39%	0,39%
WARNER BROS	13.667	USD	11,38	140.796,14		0,06%	0,06%
WASTE	2.500	USD	179,10	405.332,01		0,17%	0,17%
WATERS	393	USD	329,23	117.129,76		0,05%	0,05%
WATSCO INC	200	USD	428,47	77.575,70		0,03%	0,03%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
WEC ENERGY GROUP INC	2.000	USD	84,17	152.392,16		0,06%	0,06%
WELLS FARGO	23.500	USD	49,22	1.047.091,84		0,43%	0,43%
WELLTOWER INC	3.500	USD	90,17	285.696,83		0,12%	0,12%
WESTERN DIGITAL	2.340	USD	52,37	110.936,31		0,05%	0,05%
WEST PHARMACEUTICAL	450	USD	352,12	143.442,72		0,06%	0,06%
WESTROCK CO	1.500	USD	41,52	56.379,85		0,02%	0,02%
WEYERHAEUSER	4.000	USD	34,77	125.904,13		0,05%	0,05%
WILLIAMS COMPANIES	8.000	USD	34,83	252.242,79		0,10%	0,10%
WORKDAY INC -A-	1.300	USD	276,13	324.961,75		0,13%	0,13%
WR BERKLEY CORP	1.104	USD	70,72	70.678,39		0,03%	0,03%
WYNN RESORTS	655	USD	91,11	54.023,49		0,02%	0,02%
XCEL ENERGY	4.000	USD	61,91	224.179,60		0,09%	0,09%
XYLEM INC	2.000	USD	114,36	207.052,01		0,09%	0,09%
YUM BRANDS	2.000	USD	130,66	236.563,62		0,10%	0,10%
ZEBRA TECHNO	400	USD	273,33	98.974,34		0,04%	0,04%
ZILLOW GROUP -C-	1.042	USD	57,86	54.578,48		0,02%	0,02%
ZIMMER BIOMET	1.519	USD	121,70	167.349,21		0,07%	0,07%
ZOETIS-A	2.800	USD	197,37	500.281,54		0,21%	0,21%
ZOOM VIDEO COMM	1.200	USD	71,91	78.117,05		0,03%	0,03%
ZSCALER INC	600	USD	221,56	120.342,19		0,05%	0,05%
				232.435.410,66		96,41%	96,28%
<u>Total - Actions</u>				<u>241.012.274,31</u>		<u>99,97%</u>	<u>99,83%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Immobilier							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
UNITED DOMINION RE D	2.000	USD	38,29	69.325,13		0,03%	0,03%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				69.325,13		0,03%	0,03%
Total - Immobilier				69.325,13		0,03%	0,03%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>69.325,13</u>		<u>0,03%</u>	<u>0,03%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				241.081.599,44		100,00%	99,86%
Total - portefeuille				241.081.599,44		100,00%	99,86%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		113.795,17			0,05%
Banque Degroof Petercam		EUR		349.831,09			0,14%
Intérêts sur CC		USD		965,47			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		1,12			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		371,66			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				464.964,51			0,19%
Total - Dépôts et Liquidités				464.964,51			0,19%
Créances et dettes diverses				-135.458,63			-0,06%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				241.411.105,32			100,00%

**18.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
UDR INC.		États-Unis d'Amérique

18.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	96,45%
IRLANDE	2,21%
SUISSE	0,38%
PAYS-BAS	0,23%
CURACAO	0,19%
JERSEY	0,14%
BERMUDES	0,11%
CANADA	0,10%
LIBERIA	0,07%
PANAMA	0,05%
CAÏMANS	0,04%
ROYAUME-UNI	0,03%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

18.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	17,61%
TELECOMMUNICATIONS	8,81%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,41%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,14%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,42%
BANQUES	5,63%
DISTRIBUTION	3,52%
PHOTO & OPTIQUE	3,41%
PETROLE & DERIVES	3,40%
DIFFUSION & EDITION	2,80%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,75%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,74%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,71%
SOURCES D'ENERGIE	2,50%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,21%
VEHICULES ROUTIERS	2,18%
IMMOBILIER	1,96%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,84%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,75%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,58%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,47%
BIOTECHNOLOGIE	1,47%
SERVICES DIVERS	1,43%
LOISIRS & TOURISME	1,40%
PRODUITS CHIMIQUES	0,84%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,83%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,83%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,64%
TRANSPORTS AERIENS	0,62%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,39%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,24%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,24%
BOISSONS & TABACS	0,23%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,22%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,20%
DIVERS	0,18%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,15%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,11%
AGRICULTURE & PECHE	0,04%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,04%
METAUX NON-FERREUX	0,03%
MATIERES PREMIERES DIVERS	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

18.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	5.976.935,37	10.480.086,50	16.457.021,87
Ventes	21.100.702,02	12.464.262,62	33.564.964,64
Total 1	27.077.637,39	22.944.349,12	50.021.986,51
Souscriptions	15.259.761,48	22.108.047,89	37.367.809,37
Remboursements	30.655.160,19	24.927.964,22	55.583.124,41
Total 2	45.914.921,67	47.036.012,11	92.950.933,78
Moyenne de référence de l'actif net total	221.610.142,64	232.818.344,75	227.260.304,80
Taux de rotation	-8,50%	-10,35%	-18,89%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

18.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	3.587,95	14.710,63	27.317,38	6.416,30	9.823,81	23.909,86
A USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	3.633,84	390,77	285,00	3.739,61
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	42.037,21	95.142,74	372.428,42	62.553,97	89.847,06	345.135,33
B USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	4.207,86	10.266,14	22.484,98	534,97	4.234,93	18.785,02
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	8.681,00	0,00	12.475,17	0,00	6.500,00	5.975,17
E USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	18.667,00	13.653,00	47.163,00	14.339,00	16.344,00	45.158,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	4.890,53	16.946,14	82.508,07	4.863,90	20.707,64	66.664,32
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.183,00	28.025,90	196.194,55	7.809,08	12.664,53	191.339,10
N USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	127,00	1.170,89	70.099,06	360,53	11.882,04	58.577,55
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	61,00	488,00	130,00	5,00	20,00	115,00
TOTAL			0,00			834.434,46			759.398,96

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A (Dis)	0,00	0,00	755.196,83	2.904.170,96	1.268.685,66	2.011.194,50	
A USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	28.862,37	80.641,96	61.161,66	
B (Cap)	0,00	0,00	8.901.024,70	20.271.580,70	13.755.044,83	19.334.944,88	
B USD (Cap)	0,00	0,00	908.704,60	2.153.972,41	118.986,32	943.892,51	
E (Dis)	0,00	0,00	1.698.066,56	0,00	0,00	1.320.000,00	
E USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
F (Cap)	0,00	0,00	24.942.033,29	17.551.443,88	19.215.926,48	21.456.768,92	
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
M (Dis)	0,00	0,00	986.628,85	3.380.166,23	988.313,08	4.186.327,10	
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
N (Cap)	0,00	0,00	255.354,45	5.839.345,10	1.683.042,56	2.829.347,14	
N USD (Cap)	0,00	0,00	27.504,86	259.445,27	84.569,83	2.765.219,70	
P (Cap)	0,00	0,00	2.287.191,93	17.824.566,43	172.598,65	674.268,00	
TOTAL	0,00	0,00	40.761.706,07	70.213.553,35	37.367.809,37	55.583.124,41	

DPAM B
Equities US Index

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		185,80		223,10
A USD (Dis)		0,00		198,97		247,47
B (Cap)		0,00		195,95		238,83
B USD (Cap)		0,00		210,36		265,38
E (Dis)		0,00		188,47		227,10
E USD (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		1.207,38		1.475,95
F USD (Cap)	0,00	0,00	215.079.130,02	0,00	241.411.105,32	0,00
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		186,78		224,81
M USD (Dis)		0,00		0,00		0,00
N (Cap)		0,00		198,11		241,93
N USD (Cap)		0,00		213,04		269,58
P (Cap)		0,00		33.460,09		41.010,34
TOTAL	0,00		215.079.130,02		241.411.105,32	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

18.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

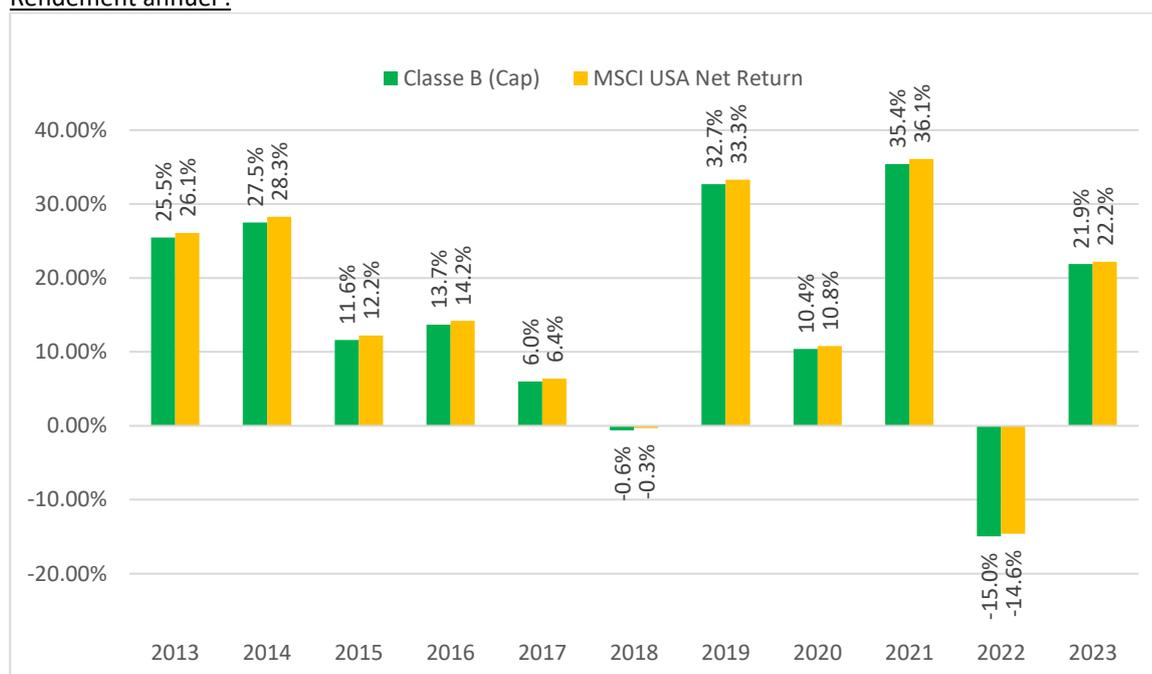
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	22,21 % (en EUR)	12,40 % (en EUR)	15,96 % (en EUR)	13,85 % (en EUR)	27/03/1996	9,45 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	21,85 % (en EUR)	11,95 % (en EUR)	15,49 % (en EUR)		09/11/2016	12,52 % (en EUR)

Classe A USD (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A USD (Dis)	26,07 % (en EUR)	8,16 % (en EUR)	14,69 % (en EUR)		19/10/2016	12,71 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	21,88 % (en EUR)	11,96 % (en EUR)	15,51 % (en EUR)	13,36 % (en EUR)	27/03/1996	9,22 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	26,16 % (en EUR)	8,23 % (en EUR)	14,76 % (en EUR)	10,92 % (en EUR)	21/11/2007	9,01 % (en EUR)

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	22,25 % (en EUR)					

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	22,24 % (en EUR)	12,29 % (en EUR)	15,86 % (en EUR)	13,65 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	22,12 % (en EUR)	12,20 % (en EUR)	15,76 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	22,12 % (en EUR)	12,19 % (en EUR)	15,76 % (en EUR)			

Classe N USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD (Cap)	26,54 % (en EUR)	8,53 % (en EUR)	15,07 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	22,56 % (en EUR)	12,58 % (en EUR)	16,16 % (en EUR)	13,90 % (en EUR)	12/04/2013	14,09 % (en EUR)

18.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289146548 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,70%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe A USD - BE6289147553 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,72%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe B - BE6278404791 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe B USD - BE6278409840 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,66%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe E - BE6289150581 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe F - BE0947570744 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe J - BE6299548774 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,24%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe M - BE6299549780 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe M USD - BE6304437195 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe N - BE6299550796 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe N USD - BE6304438201 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,36%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe P - BE6249811041 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,11%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 3,12% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion

discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

18.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

18.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2018	classe A 1,85 EUR
	classe E 15,00 EUR
	classe A USD 2,17 EUR (2,46 USD)
	classe M 2,30 EUR
2019	classe M USD 2,68 EUR (3,03 USD)
	classe A 1,20 EUR
	classe A USD 1,40 USD
	classe E 10,50 EUR
2021	classe M 1,57 EUR
	classe M USD 1,93 USD
	classe A 2,69 EUR
	classe A USD 3,08 USD
2022	classe E 0,34 EUR
	classe M 2,70 EUR
	classe A 2,8 EUR
	classe A USD 2,6 EUR (2,83 USD)
	classe E 2,8 EUR
	classe M 2,8 EUR

18.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

18.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

19. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX

19.1. RAPPORT DE GESTION

19.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

19.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

19.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions japonaises.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

19.1.4. Indice et benchmark

MSCI Japan Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Japan Net Return couvre environ 85% de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone JAPAN inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 2,0%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

19.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Japan Index est le MSCI Japan Net DTR Index. L'indice MSCI Japan Net DTR, dividendes nets réinvestis, couvre le Japon et est établi par MSCI.

L'indice comptait 226 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. L'utilisation de futures sur l'indice Nikkei 225 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens. L'indice Nikkei 225 présente une bonne corrélation avec l'indice MSCI Japan Net DTR. Les résultats obtenus sur ces futures sont donc proches de ceux qui auraient été obtenus directement en titres.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

19.1.6. Politique future

Le compartiment DPAM B Equities Japan Index, dont la vocation est d'être représentatif du marché japonais, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice MSCI Japan Net DTR Index publié par MSCI.

19.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

19.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		109.326.099,60	93.748.103,78
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	109.238.012,88	93.564.432,18
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	109.075.086,52	93.386.732,97
a.	Actions	109.075.086,52	93.386.732,97
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	162.926,36	177.699,21
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-19.431,07	15.997,84
A.	Créances	111.586,29	111.264,12
a.	Montants à recevoir	6.755,55	2.806,52
d.	Autres	104.830,74	108.457,60
B.	Dettes	-131.017,36	-95.266,28
a.	Montants à payer (-)	-10.362,10	
c.	Emprunts (-)	-335,53	-958,04
e.	Autres (-)	-120.319,73	-94.308,24
V.	Dépôts et liquidités	107.517,79	167.673,76
A.	Avoirs bancaires à vue	107.517,79	167.673,76
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		109.326.099,60	93.748.103,78
A.	Capital	106.373.198,71	104.862.552,70
B.	Participations au résultat	221.908,05	8.207,76
C.	Résultat reporté	-11.132.676,30	
D.	Résultat de l'exercice	13.863.669,14	-11.122.656,68

DPAM B
Equities Japan Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

19.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		12.295.480,03	-12.873.494,35
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	12.319.684,69	-12.559.139,01
a.	Actions	12.319.684,69	-12.559.139,01
	Gain réalisé	5.923.722,97	2.822.293,55
	Perte réalisée	-5.104.979,38	-3.025.648,69
	Gain/Perte non-réalisé	11.500.941,10	-12.355.783,87
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-15.235,46	-2.366,10
	Perte réalisée	-18.471,58	
	Gain/Perte non-réalisé	3.236,12	-2.366,10
F.	Instruments financiers dérivés	103.059,57	-174.042,29
I.	Sur indices financiers	103.059,57	-174.042,29
ii.	Contrats à terme	103.059,57	-174.042,29
	Gain /Perte réalisée	103.059,57	-174.042,29
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-112.028,77	-137.946,95
b.	Autres positions et opérations de change	-112.028,77	-137.946,95
iv.	Autres	-112.028,77	-137.946,95
	Gain /Perte réalisée	-112.028,77	-137.946,95
II.	Produits et charges des placements	1.955.059,10	2.125.192,60
A.	Dividendes	2.180.567,85	2.349.326,26
B.	Intérêts (+/-)	6.127,65	1.710,04
b.	Dépôts et liquidités	6.127,65	1.710,04
	Intérêts d'emprunts (-)	-7.278,27	-5.216,02
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-227.347,55	-220.627,68
	D'origine étrangère	-227.347,55	-220.627,68
F.	Autres produits provenant des placements	2.989,42	
III.	Autres produits	82.227,93	77.746,67
	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	82.227,93	77.746,67
A.			
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-469.097,92	-452.101,60
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-105.234,29	-100.617,04
B.	Charges financières (-)	-343,63	-362,99
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-45.353,86	-38.977,27
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-251.175,16	-266.651,42
a.	Gestion financière	-208.180,22	-223.917,50
	Classe A (Dis)	-6.244,73	-5.601,78
	Classe B (Cap)	-46.774,95	-48.780,27
	Classe F (Cap)	-112.629,45	-120.165,13
	Classe M (Dis)	-2.925,81	-1.491,98
	Classe N (Cap)	-39.605,28	-47.878,34
b.	Gestion administrative et comptable	-42.994,94	-42.733,92
E.	Frais administratifs (-)	-20.791,25	-23.926,81
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-484,93	-56,48
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-223,32	-57,03
H.	Services et biens divers (-)	-10.581,23	-2.999,89
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-26.240,77	-16.341,97
	Classe A (Dis)	-1.707,93	-1.027,68
	Classe B (Cap)	-5.934,81	-4.056,05
	Classe F (Cap)	-9.212,01	-4.378,00
	Classe M (Dis)	-1.404,58	-504,22
	Classe N (Cap)	-7.271,11	-5.516,85
	Classe P (Cap)	-710,33	-859,17
K.	Autres charges (-)	-8.669,48	-2.110,70
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.568.189,11	1.750.837,67
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	13.863.669,14	-11.122.656,68

DPAM B
Equities Japan Index

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	13.863.669,14	-11.122.656,68

DPAM B
Equities Japan Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	2.952.900,89	-11.114.448,92
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-11.132.676,30	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	13.863.669,14	-11.122.656,68
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	221.908,05	8.207,76
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-2.881.697,33	11.132.676,30
IV.	(Distribution des dividendes)	-71.203,56	-18.227,38

19.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Japon							
ADVANTEST	25.200	JPY	4.797	776.225,80		0,71%	0,71%
AEON	21.226	JPY	3.151	429.471,53		0,39%	0,39%
AGC INC	6.300	JPY	5.236	211.815,63		0,19%	0,19%
AISIN CORPORATION	4.900	JPY	4.933	155.211,90		0,14%	0,14%
AJINOMOTO	18.600	JPY	5.440	649.725,12		0,59%	0,59%
ANA HDLG	5.963	JPY	3.060	117.166,66		0,11%	0,11%
ASAHI BREWERIES	19.000	JPY	5.258	641.493,11		0,59%	0,59%
ASAHI INTECC	7.300	JPY	2.868	134.460,75		0,12%	0,12%
ASAHI KASEI	43.300	JPY	1.039	288.882,52		0,26%	0,26%
ASTELLAS PHARMA	60.085	JPY	1.686	650.491,24		0,60%	0,60%
AZBIL CORP	3.400	JPY	4.666	101.868,87		0,09%	0,09%
BANDAI NAMCO HLD	19.550	JPY	2.826	354.824,47		0,32%	0,32%
BAYCURRENT CONSULT	4.200	JPY	4.951	133.524,21		0,12%	0,12%
BRIDGESTONE	18.719	JPY	5.840	701.961,52		0,64%	0,64%
BROTHER INDUSTRIES	8.000	JPY	2.250	115.607,72		0,11%	0,11%
CANON	33.600	JPY	3.620	781.026,31		0,71%	0,71%
CAPCOM CO LTD	6.100	JPY	4.556	178.456,09		0,16%	0,16%
CENTRAL JAPAN RAILW	23.590	JPY	3.584	542.892,40		0,50%	0,50%
CHIBA	18.100	JPY	1.018	118.374,30		0,11%	0,11%
CHUBU ELECTRIC POWER	27.500	JPY	1.822	321.647,13		0,29%	0,29%
CHUGAI PHARMA	22.000	JPY	5.342	754.647,92		0,69%	0,69%
CONCORDIA FIN GROUP	32.700	JPY	645	135.349,26		0,12%	0,12%
DAIFUKU	10.200	JPY	2.852	186.828,72		0,17%	0,17%
DAI-ICHI LIFE HLDGS	31.400	JPY	2.992	603.266,28		0,55%	0,55%
DAIICHI SANKYO CO	61.298	JPY	3.872	1.524.050,89		1,40%	1,39%
DAIKIN	8.728	JPY	22.985	1.288.181,51		1,18%	1,18%
DAI NIPPON PRINTING	7.650	JPY	4.173	204.987,62		0,19%	0,19%
DAITO	2.100	JPY	16.350	220.472,72		0,20%	0,20%
DAIWA HOUSE	19.100	JPY	4.272	523.941,05		0,48%	0,48%
DAIWA H REIT INV	75	JPY	251.700	121.216,65		0,11%	0,11%
DAIWA SECURITIES	44.100	JPY	949	268.762,32		0,25%	0,25%
DENSO	58.788	JPY	2.127	802.923,17		0,74%	0,73%
DENTSU GROUP INC	7.300	JPY	3.618	169.593,51		0,16%	0,16%
DISCO CORP	3.100	JPY	34.980	696.304,68		0,64%	0,64%
EAST JAPAN	9.995	JPY	8.129	521.720,30		0,48%	0,48%
EISAI	8.400	JPY	7.052	380.372,76		0,35%	0,35%
ENEOS HOLDINGS	98.710	JPY	560	355.203,38		0,33%	0,32%
FANUC CORP	32.105	JPY	4.147	854.918,13		0,78%	0,78%
FAST RETAILING	5.890	JPY	34.990	1.323.357,11		1,21%	1,21%
FUJI ELECTRIC CO	4.200	JPY	6.069	163.675,71		0,15%	0,15%
FUJIFILM HOLDINGS C	12.500	JPY	8.473	680.087,88		0,62%	0,62%
FUJITSU LTD	5.800	JPY	21.275	792.346,93		0,73%	0,72%
GLP J-REIT	171	JPY	140.500	154.273,12		0,14%	0,14%
HAMAMATSU PHOTONICS	4.300	JPY	5.800	160.145,33		0,15%	0,15%
HANKYU HANSHIN HLDG	7.400	JPY	4.489	213.304,07		0,20%	0,20%
HIKARI TSUSHIN	600	JPY	23.380	90.076,93		0,08%	0,08%
HIROSE	957	JPY	15.965	98.106,70		0,09%	0,09%
HITACHI CONST MACH	3.600	JPY	3.727	86.154,85		0,08%	0,08%
HITACHI LTD	30.900	JPY	10.170	2.017.888,89		1,85%	1,85%
HONDA	154.277	JPY	1.466	1.452.288,75		1,33%	1,33%
HOSHIZAKI CORP	3.200	JPY	5.161	106.047,80		0,10%	0,10%
HOYA	11.774	JPY	17.625	1.332.511,52		1,22%	1,22%
HULIC CO LTD	14.500	JPY	1.476	137.473,59		0,13%	0,13%
IBIDEN	4.000	JPY	7.815	200.727,46		0,18%	0,18%
IDEMIYU KOSAN	6.079	JPY	3.838	149.795,36		0,14%	0,14%
IIDA GRP HLDGS	5.600	JPY	2.112	75.927,12		0,07%	0,07%
INPEX	31.500	JPY	1.904	385.220,46		0,35%	0,35%
ISUZU MOTORS LTD	19.100	JPY	1.816	222.724,01		0,20%	0,20%
IT HOLDINGS	7.200	JPY	3.107	143.645,35		0,13%	0,13%
ITOCHU	39.100	JPY	5.767	1.447.919,86		1,33%	1,32%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
JAPAN AIRLINES CO	4.000	JPY	2.775	71.275,59		0,07%	0,07%
JAPAN EXCHANGE	15.800	JPY	2.983	302.641,27		0,28%	0,28%
JAPAN POST BANK CO	48.700	JPY	1.436	449.056,74		0,41%	0,41%
JAPAN POST HLDGS	73.000	JPY	1.260	590.389,80		0,54%	0,54%
JAPAN POST INSUR	5.600	JPY	2.504	90.040,97		0,08%	0,08%
JFE HOLDINGS	20.442	JPY	2.188	287.137,07		0,26%	0,26%
JP RL EST INV	40	JPY	584.000	149.999,79		0,14%	0,14%
JSR	6.100	JPY	4.020	157.461,25		0,14%	0,14%
KAJIMA	15.050	JPY	2.356	227.730,79		0,21%	0,21%
KANSAI	28.900	JPY	1.872	347.393,35		0,32%	0,32%
KAO	16.000	JPY	5.800	595.889,58		0,55%	0,55%
KAWASAKI KISEN	4.300	JPY	6.050	167.048,14		0,15%	0,15%
KDDI	49.600	JPY	4.486	1.428.758,29		1,31%	1,31%
KDX REALTY INV	140	JPY	160.800	144.554,59		0,13%	0,13%
KEISEI ELECTRIC RAIL	4.300	JPY	6.664	184.001,46		0,17%	0,17%
KEYENCE CORP	6.446	JPY	62.120	2.571.221,94		2,35%	2,35%
KIKKOMAN	6.100	JPY	8.634	338.189,17		0,31%	0,31%
KINTETSU GROUP HLDGS	6.317	JPY	4.472	181.397,16		0,17%	0,17%
KIRIN HOLDINGS	34.700	JPY	2.066	460.338,83		0,42%	0,42%
KOBE BUSSAN CO LTD	4.700	JPY	4.166	125.728,85		0,12%	0,12%
KOEI TECMO HLDG	5.300	JPY	1.608	54.741,26		0,05%	0,05%
KOITO MANUFACRURING	6.200	JPY	2.198	87.485,97		0,08%	0,08%
KOMATSU	31.128	JPY	3.688	737.156,92		0,67%	0,67%
KONAMI GROUP	3.500	JPY	7.383	165.927,64		0,15%	0,15%
KOSE	1.100	JPY	10.575	74.694,89		0,07%	0,07%
KUBOTA	32.750	JPY	2.122	446.351,32		0,41%	0,41%
KYOCERA	10.500	JPY	8.232	555.024,91		0,51%	0,51%
KYOWA HAKKO KIRIN	8.170	JPY	2.370	124.333,52		0,11%	0,11%
LASERTEC CORP	2.500	JPY	37.170	596.692,23		0,55%	0,55%
LY CORPORATION	84.564	JPY	500	271.339,29		0,25%	0,25%
M3	15.100	JPY	2.333	226.208,80		0,21%	0,21%
MAKITA	7.700	JPY	3.890	192.334,92		0,18%	0,18%
MARUBENI	48.400	JPY	2.228	692.589,36		0,63%	0,63%
MATSUMOTOKIYOSHI	12.100	JPY	2.497	194.008,93		0,18%	0,18%
MAZDA MOTOR CORP	19.148	JPY	1.524	187.319,80		0,17%	0,17%
MCDONALD S HOLDINGS	3.335	JPY	6.110	130.844,32		0,12%	0,12%
MEIJI HOLDINGS.	13.596	JPY	3.349	292.377,62		0,27%	0,27%
MINEBEA MITSUMI INC	12.200	JPY	2.898	227.065,39		0,21%	0,21%
MISUMI GROUP INC	9.700	JPY	2.390	148.832,09		0,14%	0,14%
mitsubishi heavy ind	10.499	JPY	8.241	555.578,80		0,51%	0,51%
MITSUBISHI	378.669	JPY	1.212	2.945.784,60		2,70%	2,69%
MITSUBISHI	37.899	JPY	6.760	1.645.221,53		1,51%	1,50%
MITSUBISHI CHEMICA	41.400	JPY	864	229.684,61		0,21%	0,21%
MITSUBISHI ELECTRIC	64.800	JPY	1.999	831.774,53		0,76%	0,76%
MITSUBISHI ESTATE	36.908	JPY	1.943	460.480,38		0,42%	0,42%
MITSUBISHI HC CAP	29.900	JPY	947	181.780,48		0,17%	0,17%
MITSUI	43.300	JPY	5.298	1.473.050,60		1,35%	1,35%
MITSUI CHEMICALS	6.000	JPY	4.182	161.121,35		0,15%	0,15%
MITSUI FUDOSAN	28.700	JPY	3.458	637.271,80		0,58%	0,58%
MITSUI O.S.K. LINES	11.200	JPY	4.517	324.852,29		0,30%	0,30%
MIZUHO FINANCIAL	79.243	JPY	2.412	1.227.569,38		1,12%	1,12%
MONOTARO CO LTD	8.436	JPY	1.540	83.393,86		0,08%	0,08%
MS AND AD INSUR GRP	14.449	JPY	5.546	514.559,35		0,47%	0,47%
MURATA MANUFACTURING	57.800	JPY	2.993	1.110.842,20		1,02%	1,02%
NEC	8.000	JPY	8.350	428.937,76		0,39%	0,39%
NEXON CO LTD	11.600	JPY	2.570	191.392,29		0,18%	0,18%
NIDEC CORP	13.928	JPY	5.695	509.331,23		0,47%	0,47%
NINTENDO	33.880	JPY	7.359	1.600.958,30		1,47%	1,46%
NIPPON EXPRESS HLD	2.600	JPY	8.014	133.795,19		0,12%	0,12%
NIPPON PAINT	32.421	JPY	1.140	237.328,05		0,22%	0,22%
NIPPON SANSO HLDGS	5.643	JPY	3.776	136.823,23		0,13%	0,13%
NIPPON STEEL CORP	28.201	JPY	3.230	584.904,34		0,54%	0,54%
NIPPON TELEGRAPH TEL	999.900	JPY	172	1.106.266,25		1,01%	1,01%
NIPPON YUSEN KK	16.306	JPY	4.371	457.663,27		0,42%	0,42%
NISSAN	78.000	JPY	554	277.574,10		0,25%	0,25%
NISSAN CHEMICAL INDU	4.000	JPY	5.506	141.421,04		0,13%	0,13%
NISSIN FOOD	3.700	JPY	14.763	350.747,16		0,32%	0,32%
NITORI HOLDINGS	2.645	JPY	18.880	320.660,51		0,29%	0,29%
NITTO	4.684	JPY	10.550	317.312,49		0,29%	0,29%
NOMURA	97.866	JPY	638	400.743,12		0,37%	0,37%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
NOMURA REAL ESTATE	3.700	JPY	3.709	88.120,38		0,08%	0,08%
NOMURA REAL ESTATE	149	JPY	165.000	157.865,79		0,14%	0,14%
NOMURA RESEARCH	12.597	JPY	4.101	331.722,34		0,30%	0,30%
NP BUILDING FUND	46	JPY	611.000	180.474,92		0,17%	0,17%
NP PROLOGIS REIT	84	JPY	271.400	146.388,49		0,13%	0,13%
NTT DATA CORP	20.800	JPY	1.999	266.989,35		0,24%	0,24%
OBAYASHI	22.900	JPY	1.220	179.396,15		0,16%	0,16%
OBIC	2.300	JPY	24.295	358.808,36		0,33%	0,33%
ODAKYU ELECTRIC RWY	10.900	JPY	2.151	150.551,37		0,14%	0,14%
OJI PAPER	26.000	JPY	543	90.654,84		0,08%	0,08%
OLYMPUS CORP	40.500	JPY	2.040	530.651,55		0,49%	0,49%
OMRON	6.100	JPY	6.583	257.852,60		0,24%	0,24%
ONO PHARMACEUTICAL	13.200	JPY	2.516	213.256,55		0,20%	0,20%
OPEN HOUSE GROUP	2.500	JPY	4.183	67.149,95		0,06%	0,06%
ORACLE JAPAN	1.300	JPY	10.870	90.738,32		0,08%	0,08%
ORIENTAL LAND	35.700	JPY	5.251	1.203.727,14		1,10%	1,10%
ORIX	38.000	JPY	2.656	648.081,29		0,59%	0,59%
OSAKA GAS	15.100	JPY	2.945	285.548,62		0,26%	0,26%
OTSUKA CORP	4.100	JPY	5.813	153.038,96		0,14%	0,14%
OTSUKA HOLDINGS CO	13.600	JPY	5.289	461.881,21		0,42%	0,42%
PANASONIC HOLDINGS	74.602	JPY	1.396	668.973,98		0,61%	0,61%
PAN PACIFIC INTL	12.900	JPY	3.364	278.652,87		0,26%	0,25%
RAKUTEN GROUP INC	51.500	JPY	628	207.675,22		0,19%	0,19%
RECRUIT HLDG	47.705	JPY	5.963	1.826.612,92		1,67%	1,67%
RENESAS ELECT CORP	50.000	JPY	2.549	818.384,99		0,75%	0,75%
RESONA HOLDINGS NEW	72.400	JPY	716	333.098,42		0,30%	0,30%
RICOH	19.100	JPY	1.083	132.824,94		0,12%	0,12%
ROHM	11.100	JPY	2.702	192.622,27		0,18%	0,18%
SBI HOLDINGS	8.820	JPY	3.172	179.646,84		0,16%	0,16%
SCSK CORP	5.600	JPY	2.796	100.540,96		0,09%	0,09%
SECOM	6.707	JPY	10.155	437.346,90		0,40%	0,40%
SEIKO EPSON CORP	8.300	JPY	2.110	112.481,54		0,10%	0,10%
SEKISUI CHEMICAL	14.100	JPY	2.032	184.021,04		0,17%	0,17%
SEKISUI HOUSE	19.347	JPY	3.132	389.092,81		0,36%	0,36%
SEVEN-I HOLDINGS	25.100	JPY	5.595	901.761,37		0,83%	0,82%
SG HOLDINGS CO. LTD.	11.700	JPY	2.024	152.059,72		0,14%	0,14%
SHARP CORPORATION	7.800	JPY	1.006	50.361,02		0,05%	0,05%
SHIMADZU	8.400	JPY	3.942	212.624,70		0,19%	0,19%
SHIMANO	2.646	JPY	21.835	370.988,85		0,34%	0,34%
SHIMIZU	19.700	JPY	937	118.478,13		0,11%	0,11%
SHIN ETSU	60.035	JPY	5.917	2.280.992,73		2,09%	2,09%
SHIONOGI	8.900	JPY	6.798	388.498,18		0,36%	0,36%
SHISEIDO	13.000	JPY	4.252	354.939,57		0,32%	0,32%
SHIZUOKA FINANCIAL	14.400	JPY	1.195	110.496,42		0,10%	0,10%
SMC	1.880	JPY	75.760	914.567,22		0,84%	0,84%
SOFTBANK	94.700	JPY	1.760	1.069.934,19		0,98%	0,98%
SOFTBANK GROUP CORP	34.598	JPY	6.293	1.398.062,36		1,28%	1,28%
SOMPO HOLDINGS INC	10.100	JPY	6.896	447.235,68		0,41%	0,41%
SONY GROUP CORP	41.823	JPY	13.410	3.601.320,52		3,30%	3,29%
SQUARE ENIX CO LTD	2.500	JPY	5.063	81.276,64		0,07%	0,07%
S TOMO MITSUI	42.600	JPY	6.880	1.881.983,68		1,72%	1,72%
SUBARU CORP	21.200	JPY	2.586	352.032,04		0,32%	0,32%
SUMCO	11.200	JPY	2.114	152.069,99		0,14%	0,14%
SUMITOMO CHEMICAL	42.000	JPY	344	92.773,84		0,08%	0,08%
SUMITOMO ELECTRIC	23.328	JPY	1.796	268.955,69		0,25%	0,25%
SUMITOMO METAL	8.500	JPY	4.246	231.748,39		0,21%	0,21%
SUMITOMO MITSUI T H	11.469	JPY	5.412	398.566,83		0,36%	0,36%
SUMITOMO REALTY	9.396	JPY	4.194	253.040,04		0,23%	0,23%
SUMITOMO SHOJI	33.900	JPY	3.076	669.582,12		0,61%	0,61%
SUNTORY BF	9.000	JPY	4.650	268.728,22		0,25%	0,25%
SUZUKI	12.151	JPY	6.033	470.720,55		0,43%	0,43%
SYSMEX CORP	5.900	JPY	7.858	297.702,07		0,27%	0,27%
TAISEI	5.212	JPY	4.822	161.379,90		0,15%	0,15%
TAKEDA PHARMA	52.900	JPY	4.054	1.377.073,85		1,26%	1,26%
T D HOLDINGS INC	15.800	JPY	2.240	227.310,69		0,21%	0,21%
TDK	12.800	JPY	6.717	552.081,42		0,51%	0,50%
TERUMO CORP	21.600	JPY	4.622	641.064,18		0,59%	0,59%
TOBU RAILWAY	6.600	JPY	3.789	160.578,12		0,15%	0,15%
TOHO CO	3.500	JPY	4.769	107.179,86		0,10%	0,10%
TOKIO MARINE HLDGS	58.600	JPY	3.529	1.327.905,26		1,22%	1,21%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TOKYO ELECTRON.	15.590	JPY	25.255	2.528.199,29		2,31%	2,31%
TOKYO GAS RG	15.100	JPY	3.238	313.958,04		0,29%	0,29%
TOKYU CORP	16.300	JPY	1.721	180.130,10		0,16%	0,16%
TOPPAN HOLDINGS INC	8.300	JPY	3.935	209.720,38		0,19%	0,19%
TORAY	44.824	JPY	733	211.004,46		0,19%	0,19%
TOSOH CORP	9.000	JPY	1.801	104.081,62		0,10%	0,10%
TOTO LTD	4.234	JPY	3.713	100.947,05		0,09%	0,09%
TOYOTA INDUSTRIES	4.949	JPY	11.500	365.454,33		0,33%	0,33%
TOYOTA MOTOR CORP	350.940	JPY	2.590	5.837.599,35		5,34%	5,34%
TOYOTA TSUSHO	6.966	JPY	8.308	371.618,88		0,34%	0,34%
TREND MICRO	4.200	JPY	7.548	203.563,07		0,19%	0,19%
UNI CHARM	13.500	JPY	5.098	441.927,90		0,40%	0,40%
USS	6.800	JPY	2.836	123.832,02		0,11%	0,11%
WEST JAPAN RAILWAY	7.298	JPY	5.881	275.595,97		0,25%	0,25%
YAKULT	13.800	JPY	3.167	280.637,02		0,26%	0,26%
YAMAHA	4.200	JPY	3.257	87.838,49		0,08%	0,08%
YAMAHA MOTOR CO	9.562	JPY	3.778	231.998,93		0,21%	0,21%
YAMATO	8.900	JPY	2.606	148.901,44		0,14%	0,14%
YASKAWA ELEC	8.015	JPY	5.890	303.135,39		0,28%	0,28%
YOKOGAWA ELECTRIC	8.100	JPY	2.689	139.860,04		0,13%	0,13%
ZENSHO HOLDINGS	3.000	JPY	7.389	142.339,27		0,13%	0,13%
ZOZO INC	4.700	JPY	3.175	95.820,71		0,09%	0,09%
				109.075.086,52		99,85%	99,77%
<u>Total - Actions</u>				<u>109.075.086,52</u>		<u>99,85%</u>	<u>99,77%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
JAPAN METROPOLITAN	249	JPY	101.900	162.926,36		0,15%	0,15%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				162.926,36		0,15%	0,15%
Total - Actions				162.926,36		0,15%	0,15%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>162.926,36</u>		<u>0,15%</u>	<u>0,15%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				109.238.012,88		100,00%	99,92%
Total - portefeuille				109.238.012,88		100,00%	99,92%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		USD		0,45			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		105.010,18			0,10%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		723,10			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		131,01			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.653,05			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				107.517,79			0,10%
Total - Dépôts et Liquidités				107.517,79			0,10%
Créances et dettes diverses				-19.431,07			-0,02%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				109.326.099,60			100,00%

**19.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
JAPAN METROPOLITAN FUND INVESTMENT REIT		Japon

19.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	100,00%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

19.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	12,63%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	12,36%
VEHICULES ROUTIERS	10,18%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,08%
SOCIETES DIVERSIFIEES	5,84%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	5,82%
TELECOMMUNICATIONS	5,06%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,95%
IT & INTERNET	4,55%
PRODUITS CHIMIQUES	3,89%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,10%
BANQUES	2,87%
IMMOBILIER	2,48%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,12%
DISTRIBUTION	1,85%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,85%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,69%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,67%
LOISIRS & TOURISME	1,23%
TRANSPORTS AERIENS	1,16%
SOURCES D'ENERGIE	1,16%
BOISSONS & TABACS	1,01%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,75%
TRANSPORTS MARITIMES	0,72%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,64%
DIFFUSION & EDITION	0,63%
PHOTO & OPTIQUE	0,62%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,41%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,21%
PETROLE & DERIVES	0,14%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,13%
SERVICES DIVERS	0,12%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,08%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

19.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	2.402.760,11	30.959.804,18	33.362.564,29
Ventes	7.664.486,96	22.328.945,86	29.993.432,82
Total 1	10.067.247,07	53.288.750,04	63.355.997,11
Souscriptions	5.478.922,81	36.488.357,40	41.967.280,21
Remboursements	10.023.675,10	30.128.190,20	40.151.865,30
Total 2	15.502.597,91	66.616.547,60	82.119.145,51
Moyenne de référence de l'actif net total	94.268.552,92	96.542.274,95	95.414.758,00
Taux de rotation	-5,77%	-13,81%	-19,66%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

19.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	9.118,31	2.434,41	634,40	10.918,31
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	22.330,76	17.628,89	76.444,70	12.087,19	23.914,87	64.617,02
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	47.577,06	52.299,12	106.463,13	87.822,12	40.087,81	154.197,43
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.784,00	0,00	5.338,84	8.713,53	519,84	13.532,53
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	18.385,10	17.633,48	137.756,28	7.111,20	71.499,60	73.367,87
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.205,00	227,00	1.293,00	0,00	511,00	782,00
TOTAL			0,00			336.414,26			317.415,17

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	2.038,95	0,00	319.402,28	80.354,65
B (Cap)	0,00	0,00	2.892.096,64	2.313.692,73	1.692.347,92	3.251.138,38
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	19.892.497,70	21.147.161,72	37.829.876,78	16.569.945,31
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	228.115,16	0,00	1.134.477,03	63.056,84
N (Cap)	0,00	0,00	2.542.612,56	2.323.017,01	991.176,20	9.925.471,33
P (Cap)	0,00	0,00	22.279.526,45	4.204.740,93	0,00	10.261.898,79
TOTAL	0,00	0,00	47.836.887,46	29.988.612,39	41.967.280,21	40.151.865,30

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	93.748.103,78	117,88	109.326.099,60	134,57
B (Cap)		0,00		126,48		145,87
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		388,94		449,91
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		118,63		135,45
N (Cap)		0,00		128,14		148,18
P (Cap)		0,00		18.028,81		20.910,21
TOTAL	0,00		93.748.103,78		109.326.099,60	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

19.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

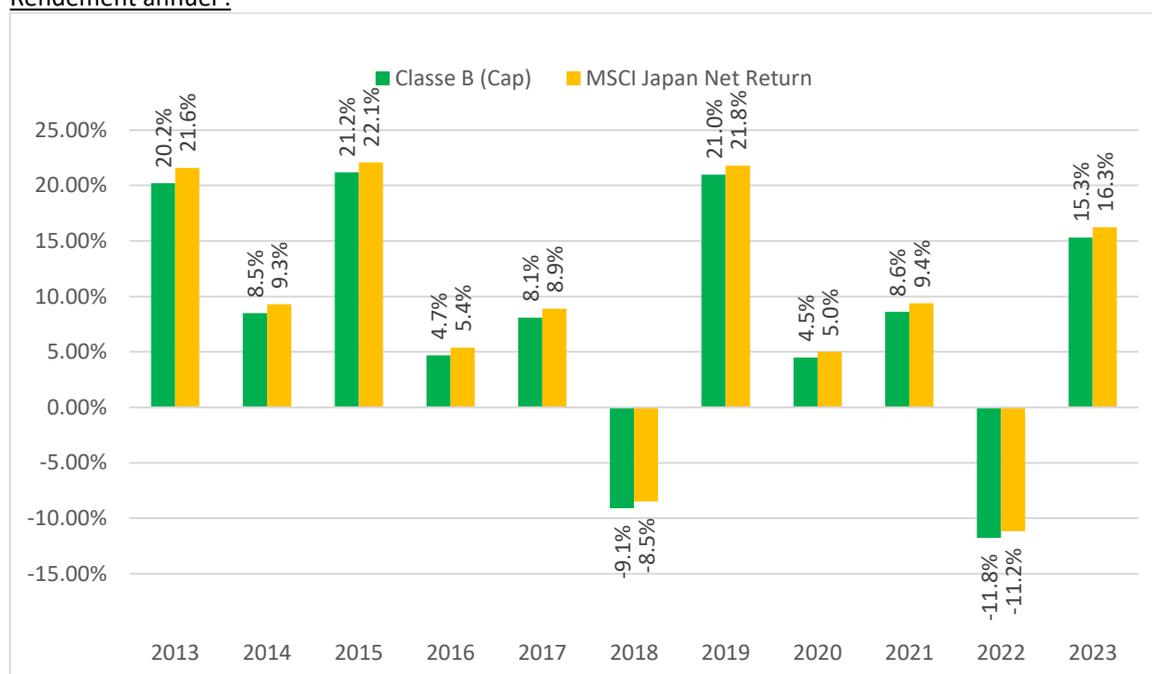
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Japan Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Japan Net Return	16,25 % (en EUR)	4,16 % (en EUR)	7,65 % (en EUR)	7,32 % (en EUR)	02/10/1996	2,54 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	15,26 % (en EUR)	3,34 % (en EUR)	6,89 % (en EUR)		09/11/2016	4,93 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	15,33 % (en EUR)	3,40 % (en EUR)	6,93 % (en EUR)	6,57 % (en EUR)	02/10/1996	2,11 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	15,68 % (en EUR)	3,69 % (en EUR)	7,24 % (en EUR)	6,83 % (en EUR)	14/12/2007	4,54 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	15,56 % (en EUR)	3,62 % (en EUR)	7,16 % (en EUR)		28/12/2017	4,29 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	15,64 % (en EUR)	3,69 % (en EUR)	7,22 % (en EUR)		28/12/2017	4,35 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	15,98 % (en EUR)	3,96 % (en EUR)	7,51 % (en EUR)	7,05 % (en EUR)	31/03/2013	7,05 % (en EUR)

19.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289154625 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe B - BE6278394695 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe E - BE6289157651 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,42%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe F - BE0947568722 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,42%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe J - BE6299535649 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe M - BE6299536654 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe N - BE6299537660 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,46%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe P - BE6249812056 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 18,09% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

19.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

19.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	1,67 EUR
2018	classe A 2,15 EUR classe M 2,45 EUR
2019	classe A 1,57 EUR classe M 1,86 EUR
2021	classe A 2,20 EUR classe M 2,21 EUR
2022	classe A 1,15 EUR classe M 1,45 EUR

19.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

19.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

20. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU INDEX

20.1. RAPPORT DE GESTION

20.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

20.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

20.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions de pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU).

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

20.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI EMU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EMU inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 0,80%.

20.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities EMU Index est l'indice MSCI Emu Net DTR. L'indice MSCI EMU Net DTR, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre la zone euro et est établi par MSCI. Tous les pays de la zone euro sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 228 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones EuroStoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

20.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities EMU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI EMU Net DTR Index publié par MSCI.

20.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

20.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		157.642.229,59	95.919.664,72
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	157.205.212,84	95.767.330,10
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	157.205.212,84	95.767.330,10
a.	Actions	157.205.212,84	95.767.330,10
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-256.428,62	-96.891,05
A.	Créances	61.772,27	74.583,21
a.	Montants à recevoir	36.058,71	
d.	Autres	25.713,56	74.583,21
B.	Dettes	-318.200,89	-171.474,26
a.	Montants à payer (-)	-102.324,45	-20.787,00
e.	Autres (-)	-215.876,44	-150.687,26
V.	Dépôts et liquidités	693.445,37	249.225,67
A.	Avoirs bancaires à vue	693.445,37	249.225,67
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		157.642.229,59	95.919.664,72
A.	Capital	156.325.048,40	115.222.895,44
B.	Participations au résultat	950.132,99	-342.217,16
C.	Résultat reporté	-19.410.968,40	
D.	Résultat de l'exercice	19.778.016,60	-18.961.013,56

DPAM B
Equities EMU Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		361.715,20	113.808,60
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	361.715,20	113.808,60
A.	Contrats à terme achetés	361.715,20	113.808,60
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

20.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		17.043.305,50	-21.942.250,87
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	16.978.675,13	-22.025.773,45
a.	Actions	16.978.675,13	-22.025.773,45
	Gain réalisé	2.142.714,06	3.919.964,42
	Perte réalisée	-2.034.964,19	-4.277.183,42
	Gain/Perte non-réalisé	16.870.925,26	-21.668.554,45
D.	Autres valeurs mobilières		3.141,75
	Gain réalisé		3.141,75
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	64.630,00	79.630,00
I.	Sur indices financiers	64.630,00	79.630,00
ii.	Contrats à terme	64.630,00	79.630,00
	Gain /Perte réalisée	66.310,00	80.800,00
	Gain /Perte non-réalisée	-1.680,00	-1.170,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,37	750,83
b.	Autres positions et opérations de change	0,37	750,83
iv.	Autres	0,37	750,83
	Gain /Perte réalisée	0,37	750,83
II.	Produits et charges des placements	3.345.064,25	3.531.590,64
A.	Dividendes	3.602.227,76	3.830.086,77
B.	Intérêts (+/-)	32.949,10	5.012,12
b.	Dépôts et liquidités	32.949,10	5.012,12
	Intérêts d'emprunts (-)	-4.275,11	-2.528,75
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-285.837,50	-328.905,40
	D'origine belge	-24.075,34	-32.820,78
	D'origine étrangère	-261.762,16	-296.084,62
F.	Autres produits provenant des placements		27.925,90
III.	Autres produits	124.875,99	82.843,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	124.875,99	82.843,00
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-735.229,14	-633.196,33
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-156.471,29	-116.736,03
B.	Charges financières (-)	-1.122,00	-674,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-55.829,70	-41.588,83
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-429.434,22	-399.803,05
a.	Gestion financière	-375.358,86	-350.733,17
	Classe A (Dis)	-3.578,27	-4.113,12
	Classe B (Cap)	-146.606,08	-152.132,63
	Classe F (Cap)	-147.612,50	-109.391,65
	Classe M (Dis)	-11.034,23	-12.796,08
	Classe N (Cap)	-66.527,78	-72.299,69
b.	Gestion administrative et comptable	-54.075,36	-49.069,88
E.	Frais administratifs (-)	-16.778,35	-23.934,30
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-919,67	16,67
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-138,57	-289,46
H.	Services et biens divers (-)	-11.124,46	-11.814,71
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-55.553,05	-36.095,73
	Classe A (Dis)	-798,18	-612,44
	Classe B (Cap)	-23.125,69	-14.254,66
	Classe F (Cap)	-8.823,05	-4.625,28
	Classe M (Dis)	-5.480,77	-4.236,04
	Classe N (Cap)	-17.325,36	-12.367,31
K.	Autres charges (-)	-7.857,83	-2.276,89
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		2.734.711,10	2.981.237,31
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	19.778.016,60	-18.961.013,56

DPAM B
Equities EMU Index

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	19.778.016,60	-18.961.013,56

DPAM B
Equities EMU Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	1.317.181,19	-19.303.230,72
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-19.410.968,40	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	19.778.016,60	-18.961.013,56
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	950.132,99	-342.217,16
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.180.075,73	19.410.968,40
IV.	(Distribution des dividendes)	-137.105,46	-107.737,68

20.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK	11.100	EUR	36,73	407.703,00		0,26%	0,26%
OMV	5.089	EUR	39,77	202.389,53		0,13%	0,13%
VERBUND AG	2.000	EUR	84,05	168.100,00		0,11%	0,11%
VOESTALPINE	4.000	EUR	28,56	114.240,00		0,07%	0,07%
				892.432,53		0,57%	0,57%
Belgique							
AGEAS S.A. N.V.	5.000	EUR	39,31	196.550,00		0,13%	0,12%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	28.000	EUR	58,42	1.635.760,00		1,04%	1,04%
DIETEREN GROUP	760	EUR	176,90	134.444,00		0,09%	0,09%
ELIA GROUP	980	EUR	113,30	111.034,00		0,07%	0,07%
GBL	2.740	EUR	71,22	195.142,80		0,12%	0,12%
KBC	8.508	EUR	58,72	499.589,76		0,32%	0,32%
LOTUS BAKERIES	11	EUR	8.230,00	90.530,00		0,06%	0,06%
SOFINA	530	EUR	225,40	119.462,00		0,08%	0,08%
SYENSQO	2.451	EUR	94,26	231.031,26		0,15%	0,15%
UCB	3.850	EUR	78,90	303.765,00		0,19%	0,19%
UMICORE S.A.	6.876	EUR	24,90	171.212,40		0,11%	0,11%
WAREHOUSES DE PAUW	5.660	EUR	28,50	161.310,00		0,10%	0,10%
				3.849.831,22		2,45%	2,44%
Bermudes							
AEGON LTD	51.242	EUR	5,25	268.918,02		0,17%	0,17%
				268.918,02		0,17%	0,17%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	5.920	EUR	92,00	544.640,00		0,35%	0,35%
				544.640,00		0,35%	0,35%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	5.250	EUR	184,16	966.840,00		0,62%	0,61%
ALLIANZ-NOM-	12.985	EUR	241,95	3.141.720,75		2,00%	1,99%
BASF SE	29.025	EUR	48,78	1.415.839,50		0,90%	0,90%
BAYER AG	31.670	EUR	33,63	1.065.062,10		0,68%	0,68%
BECHTLE	2.160	EUR	45,39	98.042,40		0,06%	0,06%
BEIERSDORF	3.157	EUR	135,70	428.404,90		0,27%	0,27%
BMW	9.560	EUR	100,78	963.456,80		0,61%	0,61%
BMW-PRIV-	1.943	EUR	89,95	174.772,85		0,11%	0,11%
BRENNTAG SE	5.357	EUR	83,22	445.809,54		0,28%	0,28%
CARL ZEISS MEDITEC	1.300	EUR	98,84	128.492,00		0,08%	0,08%
COMMERZBANK AG	33.587	EUR	10,76	361.396,12		0,23%	0,23%
CONTINENTAL	3.704	EUR	76,92	284.911,68		0,18%	0,18%
COVESTRO	5.668	EUR	52,68	298.590,24		0,19%	0,19%
DAIM TR HLD E 21 N	18.185	EUR	34,02	618.653,70		0,39%	0,39%
DELIVERY HERO SE	5.753	EUR	25,01	143.882,53		0,09%	0,09%
DEUTSCHE BANK-NOM-	60.933	EUR	12,36	753.375,61		0,48%	0,48%
DEUTSCHE BOERSE	6.140	EUR	186,50	1.145.110,00		0,73%	0,73%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	17.888	EUR	8,05	143.962,62		0,09%	0,09%
DEUTSCHE POST AG	31.600	EUR	44,85	1.417.418,00		0,90%	0,90%
DEUTSCHE TELEKOM -NOM-	105.150	EUR	21,75	2.287.012,50		1,45%	1,45%
DIF PORSCHE AKTIEN	3.530	EUR	79,90	282.047,00		0,18%	0,18%
EON.SE	71.860	EUR	12,15	873.099,00		0,56%	0,55%
EVONIK INDUSTRIES AG	7.718	EUR	18,50	142.783,00		0,09%	0,09%
FRESENIUS MEDICAL	6.140	EUR	37,96	233.074,40		0,15%	0,15%
FRESENIUS SE CO	14.000	EUR	28,07	392.980,00		0,25%	0,25%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
GEA GROUP	6.400	EUR	37,69	241.216,00		0,15%	0,15%
HANNOVER RUECK SE	1.995	EUR	216,30	431.518,50		0,27%	0,27%
HEIDELBERG MATERIALS	4.500	EUR	80,94	364.230,00		0,23%	0,23%
HELLOFRESH SE	5.180	EUR	14,31	74.125,80		0,05%	0,05%
HENKEL	5.740	EUR	72,86	418.216,40		0,27%	0,27%
HENKEL	2.893	EUR	64,98	187.987,14		0,12%	0,12%
INFINEON	42.487	EUR	37,80	1.606.008,60		1,02%	1,02%
KNORR-BREMSE AG	3.728	EUR	58,80	219.206,40		0,14%	0,14%
LEG IMMOBILIEN SE	2.513	EUR	79,32	199.331,16		0,13%	0,13%
MERCEDES BENZ AG	26.017	EUR	62,55	1.627.363,35		1,04%	1,03%
MERCK	3.950	EUR	144,10	569.195,00		0,36%	0,36%
MTU AERO ENGINES AG	2.030	EUR	195,25	396.357,50		0,25%	0,25%
MUNCHENER-NOM	4.370	EUR	375,10	1.639.187,00		1,04%	1,04%
NEMETSCHKE	2.000	EUR	78,48	156.960,00		0,10%	0,10%
PORSCHE AUTOMOBILE	5.457	EUR	46,32	252.768,24		0,16%	0,16%
PUMA	2.829	EUR	50,52	142.921,08		0,09%	0,09%
RATIONAL	232	EUR	699,50	162.284,00		0,10%	0,10%
RWE AG A	19.993	EUR	41,18	823.311,74		0,52%	0,52%
SAP SE	33.300	EUR	139,48	4.644.684,00		2,95%	2,95%
SARTORIUS VZ	860	EUR	333,20	286.552,00		0,18%	0,18%
SCOUT24 SE	2.500	EUR	64,16	160.400,00		0,10%	0,10%
SIEMENS ENERGY AG	21.300	EUR	12,00	255.600,00		0,16%	0,16%
SIEMENS HEALTH	8.663	EUR	52,60	455.673,80		0,29%	0,29%
SIEMENS-NOM-	24.670	EUR	169,92	4.191.926,40		2,67%	2,66%
SYMRISE AG	4.160	EUR	99,64	414.502,40		0,26%	0,26%
TALANX AG	2.200	EUR	64,65	142.230,00		0,09%	0,09%
VONOVIA SE	23.460	EUR	28,54	669.548,40		0,43%	0,42%
VW	1.000	EUR	118,45	118.450,00		0,08%	0,08%
VW-PRIV-	6.400	EUR	111,80	715.520,00		0,46%	0,45%
WACKER CHEMIE AG	400	EUR	114,30	45.720,00		0,03%	0,03%
ZALANDO	6.336	EUR	21,45	135.907,20		0,09%	0,09%
				39.955.639,35		25,42%	25,35%
Espagne							
ACCIONA S.A.	945	EUR	133,30	125.968,50		0,08%	0,08%
ACS	6.250	EUR	40,16	251.000,00		0,16%	0,16%
AENA S.A.	2.511	EUR	164,10	412.055,10		0,26%	0,26%
AMADEUS IT GROUP S.A.	14.500	EUR	64,88	940.760,00		0,60%	0,60%
BANCO BILBAO	190.996	EUR	8,23	1.571.133,10		1,00%	1,00%
BANCO SANTANDER	521.000	EUR	3,78	1.969.119,50		1,25%	1,25%
CAIXABANK S.A.	136.000	EUR	3,73	506.736,00		0,32%	0,32%
CELLNEX TELECOM	17.780	EUR	35,66	634.034,80		0,40%	0,40%
CRP ACC ENER RN BR	1.200	EUR	28,08	33.696,00		0,02%	0,02%
EDP RNOVAVEIS	10.330	EUR	18,52	191.363,25		0,12%	0,12%
ENAGAS	6.206	EUR	15,26	94.734,59		0,06%	0,06%
ENDESA	9.080	EUR	18,46	167.616,80		0,11%	0,11%
GRIFOLS S.A.	8.000	EUR	15,46	123.640,00		0,08%	0,08%
IBERDROLA S.A.	192.000	EUR	11,87	2.279.040,00		1,45%	1,45%
INDITEX	35.118	EUR	39,43	1.384.702,74		0,88%	0,88%
NATURGY ENERGY GROUP	4.709	EUR	27,00	127.143,00		0,08%	0,08%
REDEIA CORPORACION	14.065	EUR	14,91	209.709,15		0,13%	0,13%
REPSOL	40.720	EUR	13,45	547.684,00		0,35%	0,35%
TELEFONICA	157.989	EUR	3,53	558.333,13		0,36%	0,35%
				12.128.469,66		7,72%	7,69%
Finlande							
ELISA -A-	4.168	EUR	41,87	174.514,16		0,11%	0,11%
FORTUM CORP	15.300	EUR	13,06	199.818,00		0,13%	0,13%
KESKO CORP	9.330	EUR	17,93	167.240,25		0,11%	0,11%
KONE B	10.837	EUR	45,16	489.398,92		0,31%	0,31%
METSO OYJ	22.950	EUR	9,17	210.451,50		0,13%	0,13%
NESTE CORPORATION	13.939	EUR	32,21	448.975,19		0,29%	0,28%
NOKIA-A-NEW	175.580	EUR	3,05	535.870,16		0,34%	0,34%
NORDEA BANK ABP	102.000	SEK	124,72	1.142.729,85		0,73%	0,72%
ORION -B- NEW	3.514	EUR	39,27	137.994,78		0,09%	0,09%
SAMPO OYJ	14.432	EUR	39,61	571.651,52		0,36%	0,36%
STORA ENSO-R-	19.477	EUR	12,53	243.949,43		0,16%	0,15%
UPM-KYMMENE	17.100	EUR	34,06	582.426,00		0,37%	0,37%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
WARTSILA -B-	13.830	EUR	13,12	181.518,75		0,12%	0,12%
				5.086.538,51		3,24%	3,23%
France							
ACCOR	6.890	EUR	34,60	238.394,00		0,15%	0,15%
ADP	1.000	EUR	117,20	117.200,00		0,07%	0,07%
AIR LIQUIDE	16.830	EUR	176,12	2.964.099,60		1,89%	1,88%
ALSTOM	10.020	EUR	12,18	122.043,60		0,08%	0,08%
AMUNDI	1.575	EUR	61,60	97.020,00		0,06%	0,06%
ARKEMA	1.708	EUR	103,00	175.924,00		0,11%	0,11%
AXA	58.200	EUR	29,49	1.716.318,00		1,09%	1,09%
BIOMERIEUX S.A.	1.200	EUR	100,60	120.720,00		0,08%	0,08%
BNP	34.000	EUR	62,59	2.128.060,00		1,35%	1,35%
BOLLORE SE	20.482	EUR	5,66	115.825,71		0,07%	0,07%
BOUYGUES	6.000	EUR	34,12	204.720,00		0,13%	0,13%
BUREAU VERITAS S.A.	9.637	EUR	22,87	220.398,19		0,14%	0,14%
CAPGEMINI	4.970	EUR	188,75	938.087,50		0,60%	0,60%
CARREFOUR S.A.	18.409	EUR	16,57	304.945,09		0,19%	0,19%
COINTREAU	563	EUR	115,00	64.745,00		0,04%	0,04%
COVIVIO	1.631	EUR	48,68	79.397,08		0,05%	0,05%
CREDIT AGRICOLE	34.693	EUR	12,85	445.874,44		0,28%	0,28%
DANONE	20.900	EUR	58,68	1.226.412,00		0,78%	0,78%
DASSAULT AVIA	510	EUR	179,20	91.392,00		0,06%	0,06%
DASSAULT SYSTEMES SE	21.680	EUR	44,23	959.014,80		0,61%	0,61%
EDENRED S.A.	7.900	EUR	54,14	427.706,00		0,27%	0,27%
EIFFAGE	2.083	EUR	97,02	202.092,66		0,13%	0,13%
ENGIE	58.800	EUR	15,92	935.978,40		0,60%	0,59%
ESSILOR LUX	9.405	EUR	181,60	1.707.948,00		1,09%	1,08%
EURAZEO S.A.	1.300	EUR	71,85	93.405,00		0,06%	0,06%
FDJ	2.600	EUR	32,84	85.384,00		0,05%	0,05%
GECINA	1.414	EUR	110,10	155.681,40		0,10%	0,10%
GETLINK	12.800	EUR	16,57	212.032,00		0,13%	0,13%
HERMES	1.018	EUR	1.918,80	1.953.338,40		1,24%	1,24%
IPSEN	1.234	EUR	107,90	133.148,60		0,08%	0,08%
KERING	2.388	EUR	399,00	952.812,00		0,61%	0,60%
KLEPIERRE	6.890	EUR	24,68	170.045,20		0,11%	0,11%
LEGRAND-PROV.OPO	8.658	EUR	94,10	814.717,80		0,52%	0,52%
L'OREAL	7.775	EUR	450,65	3.503.803,75		2,23%	2,22%
LVMH MOET HENNESSY	8.875	EUR	733,60	6.510.700,00		4,14%	4,13%
MICHELIN N	21.760	EUR	32,46	706.329,60		0,45%	0,45%
ORANGE S.A.	58.794	EUR	10,30	605.813,38		0,39%	0,38%
PERNOD-RICARD	6.690	EUR	159,75	1.068.727,50		0,68%	0,68%
PUBLICIS NEW	7.150	EUR	84,00	600.600,00		0,38%	0,38%
RENAULT	6.346	EUR	36,91	234.199,13		0,15%	0,15%
SAFRAN	10.900	EUR	159,46	1.738.114,00		1,11%	1,10%
SAINT-GOBAIN	14.970	EUR	66,66	997.900,20		0,63%	0,63%
SANOFI	36.900	EUR	89,76	3.312.144,00		2,11%	2,10%
SARTORIUS STEDIM	890	EUR	239,50	213.155,00		0,14%	0,14%
SCHNEIDER ELECTRIC	17.482	EUR	181,78	3.177.877,96		2,02%	2,02%
SEB S.A.	710	EUR	113,00	80.230,00		0,05%	0,05%
SOCGEN-A-	22.800	EUR	24,02	547.770,00		0,35%	0,35%
SODEXO	2.800	EUR	99,62	278.936,00		0,18%	0,18%
TELEPERFORMANCE	1.810	EUR	132,05	239.010,50		0,15%	0,15%
THALES	3.350	EUR	133,95	448.732,50		0,29%	0,28%
TOTALENERGIES SE	73.000	EUR	61,60	4.496.800,00		2,86%	2,85%
UNIBAIL RODAMCO WEST	3.525	EUR	66,92	235.893,00		0,15%	0,15%
VEOLIA ENVIRON.	21.691	EUR	28,56	619.494,96		0,39%	0,39%
VINCI S.A.	16.390	EUR	113,70	1.863.543,00		1,19%	1,18%
VIVENDI	23.684	EUR	9,68	229.166,38		0,15%	0,15%
WORLDLINE S.A.	7.940	EUR	15,67	124.419,80		0,08%	0,08%
				52.008.241,13		33,08%	32,99%
Royaume-Uni							
COCA-COLA EUROPACIF	6.700	USD	66,74	404.796,09		0,26%	0,26%
				404.796,09		0,26%	0,26%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Irlande							
AIB GROUP PLC	50.490	EUR	3,88	195.901,20		0,12%	0,12%
BIRG GRP PLC	33.010	EUR	8,22	271.276,18		0,17%	0,17%
FLUTTER ENTERT	5.650	EUR	160,00	904.000,00		0,58%	0,57%
KERRY	4.998	EUR	78,66	393.142,68		0,25%	0,25%
KINGSPAN GROUP PLC	4.800	EUR	78,40	376.320,00		0,24%	0,24%
SMURFIT KAPPA	9.000	EUR	35,88	322.920,00		0,21%	0,20%
				2.463.560,06		1,57%	1,56%
Italie							
AMPLIFON S.P.A.	4.761	EUR	31,34	149.209,74		0,09%	0,09%
BANCO BPM S.P.A.	35.000	EUR	4,78	167.335,00		0,11%	0,11%
DIASORIN S.P.A.	529	EUR	93,24	49.323,96		0,03%	0,03%
ENEL NEW	268.670	EUR	6,73	1.808.149,10		1,15%	1,15%
ENI S.P.A.	75.000	EUR	15,35	1.151.100,00		0,73%	0,73%
FINECOBANK S.P.A.	18.030	EUR	13,59	244.937,55		0,16%	0,16%
GENERALI	31.900	EUR	19,11	609.449,50		0,39%	0,39%
INFRASTRUTTURE WIREL	10.200	EUR	11,45	116.790,00		0,07%	0,07%
INTESA SANPAOLO	503.956	EUR	2,64	1.332.207,69		0,85%	0,85%
LEONARDO S.P.A.	11.500	EUR	14,94	171.752,50		0,11%	0,11%
MEDIOBANCA	20.013	EUR	11,21	224.245,67		0,14%	0,14%
MONCLER S.P.A.	6.200	EUR	55,70	345.340,00		0,22%	0,22%
NEXI S.P.A.	17.500	EUR	7,41	129.605,00		0,08%	0,08%
POSTE ITALIANE	17.057	EUR	10,28	175.260,68		0,11%	0,11%
PRYSMIAN S.P.A.	8.500	EUR	41,17	349.945,00		0,22%	0,22%
RECORDATI IND-NEW	3.600	EUR	48,83	175.788,00		0,11%	0,11%
SNAM S.P.A.	64.080	EUR	4,66	298.292,40		0,19%	0,19%
TELECOM ITALIA	334.299	EUR	0,29	98.350,77		0,06%	0,06%
TERNA	42.584	EUR	7,55	321.679,54		0,20%	0,20%
UNICREDIT S.P.A.	51.294	EUR	24,57	1.260.037,11		0,80%	0,80%
				9.178.799,21		5,84%	5,82%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ARCELORMITTAL	17.290	EUR	25,68	443.920,75		0,28%	0,28%
EUROFINS SCIENTIFIC	4.740	EUR	58,98	279.565,20		0,18%	0,18%
TENARIS S.A.	15.300	EUR	15,87	242.734,50		0,15%	0,15%
				966.220,45		0,61%	0,61%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	10.452	EUR	13,59	142.042,68		0,09%	0,09%
ADYEN N.V.	727	EUR	1.166,60	848.118,20		0,54%	0,54%
AERCAP HOLDINGS N.V.	5.700	USD	74,32	383.491,60		0,24%	0,24%
AIRBUS	19.000	EUR	139,78	2.655.820,00		1,69%	1,68%
AKZO NOBEL N.V.	5.120	EUR	74,82	383.078,40		0,24%	0,24%
ARGEN-X N.V.	1.770	EUR	343,50	607.995,00		0,39%	0,39%
ASM INTERNATIONAL	1.500	EUR	469,95	704.925,00		0,45%	0,45%
ASML HOLDING N.V.	12.900	EUR	681,70	8.793.930,00		5,59%	5,58%
ASR	4.500	EUR	42,70	192.150,00		0,12%	0,12%
BESI	2.400	EUR	136,45	327.480,00		0,21%	0,21%
DAVIDE CAMP MIL	13.870	EUR	10,21	141.682,05		0,09%	0,09%
EURONEXT N.V.	2.837	EUR	78,65	223.130,05		0,14%	0,14%
EXOR RG	2.969	EUR	90,50	268.694,50		0,17%	0,17%
FERRARI N.V.	4.000	EUR	305,20	1.220.800,00		0,78%	0,77%
FERROVIAL SE	16.292	EUR	33,02	537.961,84		0,34%	0,34%
HEINEKEN	4.382	EUR	76,60	335.661,20		0,21%	0,21%
HEINEKEN-	9.190	EUR	91,94	844.928,60		0,54%	0,54%
IMCD N.V.	1.970	EUR	157,55	310.373,50		0,20%	0,20%
ING GROUP	117.880	EUR	13,53	1.594.444,88		1,01%	1,01%
JDE PEETS	3.100	EUR	24,36	75.516,00		0,05%	0,05%
KONINKLIJKE AHOLD	31.345	EUR	26,02	815.440,18		0,52%	0,52%
KPN NEW	110.000	EUR	3,12	342.980,00		0,22%	0,22%
NN GROUP N.V.	8.370	EUR	35,75	299.227,50		0,19%	0,19%
OCI	3.050	EUR	26,24	80.032,00		0,05%	0,05%
PHILIPS N.V.	25.000	EUR	21,09	527.125,00		0,34%	0,33%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PROSUS N.V.	47.364	EUR	26,98	1.278.117,54		0,81%	0,81%
QIAGEN N.V.	7.794	EUR	39,40	307.083,60		0,20%	0,19%
RANDSTAD N.V.	3.670	EUR	56,72	208.162,40		0,13%	0,13%
STELLANTIS N.V.	71.600	EUR	21,15	1.514.340,00		0,96%	0,96%
STMICROELECTRONICS	21.258	EUR	45,21	961.074,18		0,61%	0,61%
UNIVERSAL MUSIC	26.756	EUR	25,81	690.572,36		0,44%	0,44%
WOLTERS KLUWER	7.968	EUR	128,70	1.025.481,60		0,65%	0,65%
				28.641.859,86		18,22%	18,17%
Portugal							
EDP-ENERGIAS -REG-	94.747	EUR	4,55	431.572,59		0,27%	0,27%
GALP ENERGIA -B-	15.500	EUR	13,34	206.770,00		0,13%	0,13%
JERONIMO	7.679	EUR	23,04	176.924,16		0,11%	0,11%
				815.266,75		0,52%	0,52%
<u>Total - Actions</u>				<u>157.205.212,84</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,72%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				157.205.212,84		100,00%	99,72%
Total - portefeuille				157.205.212,84		100,00%	99,72%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		593,71			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		577,06			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		692.259,56			0,44%
Intérêts sur CC		USD		15,04			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				693.445,37			0,44%
Total - Dépôts et Liquidités				693.445,37			0,44%
Créances et dettes diverses				-256.428,62			-0,16%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				157.642.229,59			100,00%

20.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	33,06%
ALLEMAGNE	25,42%
PAYS-BAS	18,22%
ESPAGNE	7,72%
ITALIE	5,84%
FINLANDE	3,24%
BELGIQUE	2,45%
IRLANDE	1,57%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	0,61%
AUTRICHE	0,57%
PORTUGAL	0,52%
SUISSE	0,35%
ROYAUME-UNI	0,26%
BERMUDES	0,17%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

20.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	8,43%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	8,22%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,74%
TEXTILE & HABILLEMENT	6,40%
SOURCES D'ENERGIE	6,04%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,69%
IT & INTERNET	5,55%
TELECOMMUNICATIONS	4,89%
PRODUITS CHIMIQUES	4,68%
PETROLE & DERIVES	4,64%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,37%
VEHICULES ROUTIERS	4,03%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,79%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,78%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,72%
DIVERS BIENS DE CAPITALUX	2,67%
BOISSONS & TABACS	2,60%
DIFFUSION & EDITION	2,43%
DISTRIBUTION	1,90%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,40%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,35%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,20%
IMMOBILIER	1,06%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,06%
LOISIRS & TOURISME	0,73%
BIOTECHNOLOGIE	0,66%
BIENS DE CONSOMMATION	0,65%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,63%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,53%
DIVERS	0,53%
SERVICES DIVERS	0,39%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,36%
TRANSPORTS AERIENS	0,34%
METAUX NON-FERREUX	0,24%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,12%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,08%
FINANCE DIVERS	0,05%
PHOTO & OPTIQUE	0,05%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

20.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	1.744.356,98	59.195.010,49	60.939.367,47
Ventes	3.875.182,24	12.604.971,31	16.480.153,55
Total 1	5.619.539,22	71.799.981,80	77.419.521,02
Souscriptions	5.582.840,31	61.100.560,04	66.683.400,35
Remboursements	8.255.252,82	16.251.676,20	24.506.929,02
Total 2	13.838.093,13	77.352.236,24	91.190.329,37
Moyenne de référence de l'actif net total	105.838.121,16	133.501.796,18	119.783.645,01
Taux de rotation	-7,77%	-4,16%	-11,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

**20.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	361.715,20	361.715,20	10,00

20.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	727,00	4.598,00	5.240,03	753,05	1.575,00	4.418,09
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	956,63	72.963,66	194.400,32	16.280,99	38.929,51	171.751,80
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	34.324,00	30.988,00	71.608,12	97.545,00	17.043,33	152.109,79
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	8.866,02	33.893,48	30.382,80	13.297,19	8.208,21	35.471,78
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	17.753,92	94.721,71	178.036,01	1.183,03	41.492,80	137.726,24
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			479.667,28			501.477,70

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	92.171,67	569.724,72	102.411,44	219.375,38
B (Cap)	0,00	0,00	139.357,47	9.936.333,00	2.506.509,08	5.885.591,79
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	20.992.494,67	17.308.389,16	62.077.452,53	10.708.341,64
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	1.122.585,30	4.215.601,14	1.814.910,23	1.118.190,11
N (Cap)	0,00	0,00	2.714.918,07	13.038.702,12	182.117,07	6.575.430,10
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	25.061.527,18	45.068.750,14	66.683.400,35	24.506.929,02

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	95.919.664,72	123,46	157.642.229,59	143,15
B (Cap)		0,00		137,04		162,28
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		560,95		666,33
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		123,98		143,78
N (Cap)		0,00		138,72		164,69
P (Cap)	0,00	0,00	0,00			
TOTAL	0,00		95.919.664,72		157.642.229,59	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

20.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

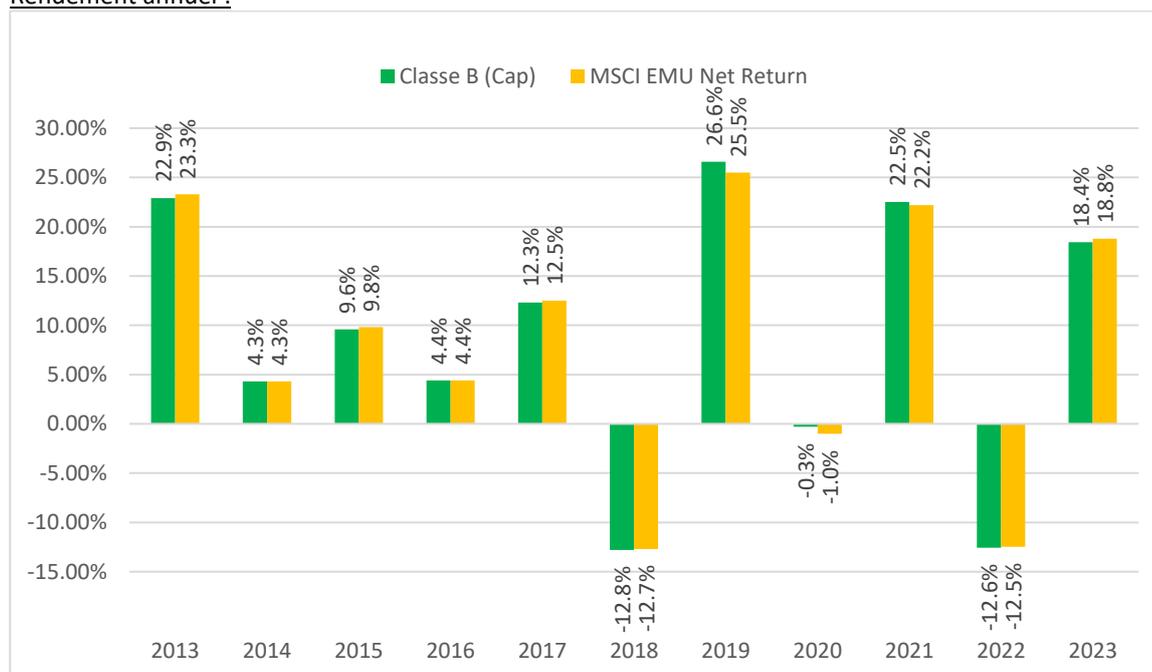
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	18,78 % (en EUR)	8,30 % (en EUR)	9,54 % (en EUR)	6,36 % (en EUR)	15/04/1998	4,18 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	18,39 % (en EUR)	8,25 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)		09/11/2016	7,47 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	18,42 % (en EUR)	8,24 % (en EUR)	9,86 % (en EUR)	6,46 % (en EUR)	15/04/1998	3,82 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	18,79 % (en EUR)	8,56 % (en EUR)	10,18 % (en EUR)	6,70 % (en EUR)	20/12/2007	3,57 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	18,67 % (en EUR)	8,47 % (en EUR)	10,09 % (en EUR)		29/12/2017	5,93 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	18,72 % (en EUR)	8,52 % (en EUR)	10,14 % (en EUR)		29/12/2017	5,97 % (en EUR)

20.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289162701 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe B - BE6278392673 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,70%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe E - BE6289163717 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe F - BE0947573771 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe J - BE6299527562 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe M - BE6299528578 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe N - BE6299529584 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe P - BE6249813062 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 15,88% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

20.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

20.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,53 EUR
2018	classe A 3,55 EUR classe M 3,90 EUR
2019	classe A 2,40 EUR classe M 2,73 EUR
2021	classe A 2,55 EUR classe M 2,55 EUR
2022	classe A 2,76 EUR classe M 3,07 EUR

20.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

20.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

21. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD EX JAPAN, EUROPE & USA INDEX
--

21.1. RAPPORT DE GESTION

21.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

21.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

21.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions du Bassin pacifique (hors Japon), du Canada et d'Israël.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

21.1.4. Indice et benchmark

MSCI World ex JEU Net Return : Indice composite basé sur les indices MSCI [Daily Total Return Net] Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour, et Israël de MSCI Inc. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI World ex JEU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour et Israël inclus dans l'indice.

Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre 1,4%.

21.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index est le MSCI Daily Net Total Return Index Australia, Canada, Hong Kong, New Zealand, Singapore and Israel. Le benchmark, dividendes nets de précompte local réinvestis, est basé sur la capitalisation boursière des indices MSCI pour l'Australie, le Canada, Hong Kong, la Nouvelle-Zélande, Singapour et Israël.

L'indice comptait 221 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités ont été maintenues à un niveau très faible.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

21.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence reste inchangé.

21.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

21.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		68.991.322,40	103.516.084,71
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	71.208.450,78	103.361.728,34
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	71.058.391,62	103.115.250,91
a.	Actions	71.058.391,62	103.115.250,91
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	150.059,16	246.477,43
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-2.321.369,66	28.904,33
A.	Créances	120.309,59	180.223,86
a.	Montants à recevoir		42.689,01
d.	Autres	120.309,59	137.534,85
B.	Dettes	-2.441.679,25	-151.319,53
a.	Montants à payer (-)	-2.288.325,61	
c.	Emprunts (-)	-60.916,76	-27.868,42
e.	Autres (-)	-92.436,88	-123.451,11
V.	Dépôts et liquidités	104.241,28	125.452,04
A.	Avoirs bancaires à vue	104.241,28	125.452,04
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		68.991.322,40	103.516.084,71
A.	Capital	70.763.736,62	108.461.182,21
B.	Participations au résultat	-584.248,23	65.394,39
C.	Résultat reporté	-5.153.922,89	
D.	Résultat de l'exercice	3.965.756,90	-5.010.491,89

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

21.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	1.156.604,13	-8.242.660,70
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.213.510,10	-8.244.612,90
a.	Actions	1.213.510,10	-8.244.612,90
	Gain réalisé	3.664.039,46	2.724.497,88
	Perte réalisée	-4.508.625,68	-2.648.500,18
	Gain/Perte non-réalisé	2.058.096,32	-8.320.610,60
D.	Autres valeurs mobilières		15.745,90
	Gain réalisé		15.745,90
E.	OPC à nombre variable de parts	-7.726,57	14.233,80
	Gain réalisé	4.172,07	2.693,56
	Perte réalisée	-8.246,67	-1.092,90
	Gain/Perte non-réalisé	-3.651,97	12.633,14
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-49.179,40	-28.027,50
b.	Autres positions et opérations de change	-49.179,40	-28.027,50
iv.	Autres	-49.179,40	-28.027,50
	Gain /Perte réalisée	-49.179,40	-28.027,50
II.	Produits et charges des placements	3.212.954,04	3.701.296,33
A.	Dividendes	3.482.525,89	3.988.143,04
B.	Intérêts (+/-)	13.910,82	5.367,92
b.	Dépôts et liquidités	13.910,82	5.367,92
	Intérêts d'emprunts (-)	-14.968,06	-11.193,33
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-268.514,61	-281.021,30
	D'origine étrangère	-268.514,61	-281.021,30
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	68.005,02	77.566,68
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	68.005,02	77.566,68
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-471.806,29	-546.694,20
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-80.904,38	-95.848,22
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-54.005,30	-50.101,29
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-284.998,32	-342.172,08
a.	Gestion financière	-245.005,20	-294.241,33
	Classe A (Dis)	-19.483,11	-24.674,85
	Classe B (Cap)	-31.150,77	-35.090,81
	Classe F (Cap)	-190.590,39	-226.825,05
	Classe N (Cap)	-3.780,93	-7.650,62
b.	Gestion administrative et comptable	-39.993,12	-47.930,75
E.	Frais administratifs (-)	-16.337,28	-20.811,00
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-568,12	-69,62
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-77,33	-63,88
H.	Services et biens divers (-)	-7.750,16	-9.829,25
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-18.544,25	-21.630,07
	Classe A (Dis)	-1.843,04	-6.576,17
	Classe B (Cap)	-5.281,87	-5.684,96
	Classe F (Cap)	-10.939,12	-8.559,37
	Classe N (Cap)	-435,61	-800,23
	Classe P (Cap)	-44,61	-9,34
K.	Autres charges (-)	-8.621,15	-6.168,79
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		2.809.152,77	3.232.168,81
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	3.965.756,90	-5.010.491,89
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	3.965.756,90	-5.010.491,89

DPAM B
Equities World ex Japan, Europe & USA Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-1.772.414,22	-4.945.097,50
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-5.153.922,89	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.965.756,90	-5.010.491,89
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-584.248,23	65.394,39
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	1.744.353,69	5.153.922,89
IV.	(Distribution des dividendes)	-28.060,53	-208.825,39

21.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Australie							
AMPOL	4.550	AUD	36,15	101.601,40		0,14%	0,15%
ANZ GROUP HOLDINGS	60.950	AUD	25,92	975.862,62		1,37%	1,41%
APA GRP	42.900	AUD	8,54	226.305,52		0,32%	0,33%
ARISTOCRAT LEISURE	12.291	AUD	40,82	309.913,29		0,44%	0,45%
ASX LIMITED	3.850	AUD	63,06	149.966,64		0,21%	0,22%
AURIZON HOLDINGS	40.000	AUD	3,80	93.890,91		0,13%	0,14%
BHP GROUP LIMITED	103.000	AUD	50,41	3.207.258,01		4,50%	4,65%
BHP STEEL	8.900	AUD	23,40	128.642,91		0,18%	0,19%
BRAMBLES	28.400	AUD	13,60	238.581,75		0,34%	0,35%
CAR GROUP LIMITED	7.000	AUD	31,14	134.646,98		0,19%	0,20%
COCHLEAR	1.340	AUD	298,67	247.215,89		0,35%	0,36%
COLES GRP	28.200	AUD	16,11	280.623,88		0,39%	0,41%
COMMONWEALTH BANK	34.150	AUD	111,80	2.358.372,97		3,31%	3,42%
COMPUTERSHARE	10.200	AUD	24,39	153.671,01		0,22%	0,22%
CSL	9.800	AUD	286,65	1.735.233,80		2,44%	2,52%
DEXUS	21.892	AUD	7,68	103.854,81		0,15%	0,15%
ENDEAVOUR GRP RG	32.000	AUD	5,21	102.983,51		0,14%	0,15%
FORTESCUE LTD	35.000	AUD	29,02	627.401,32		0,88%	0,91%
GOODMAN GROUP	35.522	AUD	25,30	555.134,10		0,78%	0,80%
GPT GRP	43.273	AUD	4,64	124.026,64		0,17%	0,18%
IDP EDUCATION LTD	5.350	AUD	20,03	66.193,40		0,09%	0,10%
IGO LIMITED	16.500	AUD	9,05	92.238,56		0,13%	0,13%
INSURANCE AUSTRALIA	52.719	AUD	5,66	184.316,23		0,26%	0,27%
MACQUARIE GRP	7.624	AUD	183,63	864.781,72		1,21%	1,25%
MEDIBANK PRIVATE LTD	54.400	AUD	3,56	119.626,91		0,17%	0,17%
MINERAL RESOURCES	3.750	AUD	70,00	162.147,14		0,23%	0,24%
MIRVAC GROUP	74.136	AUD	2,09	95.709,58		0,13%	0,14%
NATIONAL AUSTRAL. BK	64.150	AUD	30,70	1.216.508,12		1,71%	1,76%
NORTHERN STAR RES	24.400	AUD	13,65	205.732,29		0,29%	0,30%
ORICA	8.400	AUD	15,94	82.708,01		0,12%	0,12%
PILBARA MINERA	62.000	AUD	3,95	151.275,56		0,21%	0,22%
QANTAS AIRWAYS	14.555	AUD	5,37	48.279,91		0,07%	0,07%
QBE INSURANCE GROUP	30.060	AUD	14,81	274.994,50		0,39%	0,40%
RAMSAY HEALTH CARE	3.600	AUD	52,61	116.990,55		0,16%	0,17%
REA GROUP	1.100	AUD	181,15	123.086,66		0,17%	0,18%
REECE LTD	5.900	AUD	22,39	81.599,23		0,11%	0,12%
RIO TINTO	7.500	AUD	135,66	628.482,30		0,88%	0,91%
SANTOS	65.336	AUD	7,60	306.722,84		0,43%	0,44%
SCENTRE GROUP	101.349	AUD	2,99	187.184,82		0,26%	0,27%
SEEK LTD	6.500	AUD	26,73	107.322,87		0,15%	0,16%
SONIC HEALTHCARE	8.890	AUD	32,08	176.163,57		0,25%	0,26%
SOUTH32	98.000	AUD	3,33	201.581,32		0,28%	0,29%
STOCKLAND STAPLED	44.700	AUD	4,45	122.870,47		0,17%	0,18%
SUNCORP GROUP LTD	25.533	AUD	13,85	218.439,71		0,31%	0,32%
TELSTRA GROUP LIMIT	82.500	AUD	3,96	201.803,69		0,28%	0,29%
THE LOTTERY	49.663	AUD	4,84	148.476,69		0,21%	0,22%
TRANSURBAN GROUP	62.500	AUD	13,71	529.294,58		0,74%	0,77%
TREASURY WINE	17.756	AUD	10,78	118.234,41		0,17%	0,17%
VICINITY CENTRES	88.646	AUD	2,04	111.704,14		0,16%	0,16%
WESTFARMERS	22.500	AUD	57,04	792.760,52		1,11%	1,15%
WESTPAC	71.000	AUD	22,90	1.004.323,92		1,41%	1,46%
WISETECH GL	3.270	AUD	75,37	152.239,11		0,21%	0,22%
WOODSIDE ENERGY GRP	38.000	AUD	31,06	729.062,94		1,02%	1,06%
WOOLWORTHS GROUP LTD	24.500	AUD	37,20	562.974,86		0,79%	0,82%
				22.041.019,09		30,95%	31,95%
Bermudes							
CK INFRASTRUCTURE	30.500	HKD	43,20	152.751,93		0,21%	0,22%

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
HONGKONG LAND HLDGS	22.100	USD	3,48	69.622,05		0,10%	0,10%
JARDINE	3.300	USD	41,21	123.109,58		0,17%	0,18%
				345.483,56		0,49%	0,50%
Canada							
1ST QUANTUM MINLS	16.530	CAD	10,85	123.129,55		0,17%	0,18%
AGNICO EAGLE MINES	10.451	CAD	72,65	521.258,51		0,73%	0,76%
AIR CANADA VTG	4.400	CAD	18,69	56.457,50		0,08%	0,08%
ALGONQUIN POWER	16.300	CAD	8,36	93.552,11		0,13%	0,14%
ALTAGAS LTD	5.900	CAD	27,82	112.685,71		0,16%	0,16%
ARC RESOURCES LTD	14.600	CAD	19,67	197.159,14		0,28%	0,29%
BANK OF NOVA SCOTIA	24.200	CAD	64,50	1.071.605,11		1,50%	1,55%
BARRICK	37.681	CAD	23,94	619.307,39		0,87%	0,90%
BCE	1.192	CAD	52,17	42.693,01		0,06%	0,06%
BROOKFIELD CORP	28.058	CAD	53,15	1.023.810,72		1,44%	1,48%
BROOKFIELD RG-A-WI	7.140	CAD	53,22	260.875,19		0,37%	0,38%
BROOKFIELD RN CORP A	2.750	USD	28,79	71.672,02		0,10%	0,10%
BRP INC	800	CAD	94,82	52.077,44		0,07%	0,08%
CAE	6.235	CAD	28,60	122.422,77		0,17%	0,18%
CANADIAN APARTMENT	1.700	CAD	48,80	56.954,55		0,08%	0,08%
CANADIAN IMPERIAL BK	18.750	CAD	63,80	821.261,84		1,15%	1,19%
CANADIAN NAT RAILWAY	11.320	CAD	166,55	1.294.347,11		1,82%	1,88%
CANADIAN NAT RES LTD	22.400	CAD	86,81	1.334.988,33		1,87%	1,94%
CANADIAN PACIFIC	18.840	CAD	104,84	1.356.024,72		1,90%	1,97%
CANADIAN TIRE CORP	930	CAD	140,72	89.845,94		0,13%	0,13%
CANADIAN UTILITIES	3.356	CAD	31,89	73.474,42		0,10%	0,11%
CCL INDUSTRIES B	3.800	CAD	59,59	155.459,29		0,22%	0,23%
CENOVUS ENERGY INC	31.639	CAD	22,08	479.602,58		0,67%	0,70%
CGI INC	4.200	CAD	141,95	409.302,49		0,57%	0,59%
CONSTELLATION SOFTW	408	CAD	3.285,27	920.218,43		1,29%	1,33%
DESCARTES SYSTEMS	1.800	CAD	111,33	137.576,55		0,19%	0,20%
DOLLARAMA	5.800	CAD	95,49	380.229,30		0,53%	0,55%
ELEMENT FINANCIAL	7.600	CAD	21,56	112.492,10		0,16%	0,16%
EMERA	6.100	CAD	50,30	210.648,08		0,30%	0,31%
EMPIRE CO LTD	10.600	CAD	35,05	255.066,59		0,36%	0,37%
ENBRIDGE	44.000	CAD	47,70	1.440.889,74		2,02%	2,09%
FAIRFAX FINANCIAL	425	CAD	1.222,51	356.698,30		0,50%	0,52%
FIRSTSERVICE CORP	820	CAD	214,65	120.838,25		0,17%	0,18%
FORTIS	10.444	CAD	54,51	390.843,36		0,55%	0,57%
FRANCO-NEVADA	4.300	CAD	146,77	433.276,81		0,61%	0,63%
GEORGE WESTON	3.102	CAD	164,50	350.321,98		0,49%	0,51%
GFL ENVIRONMENTAL	4.850	CAD	45,71	152.199,30		0,21%	0,22%
GILDAN ACTIVEWEAR	3.786	CAD	43,82	113.897,10		0,16%	0,17%
GREAT WEST LIFECO	5.519	CAD	43,86	166.183,81		0,23%	0,24%
HYDRO ONE	6.800	CAD	39,70	185.335,71		0,26%	0,27%
IA FINANCIAL CORP	2.027	CAD	90,33	125.702,95		0,18%	0,18%
IGM FINANCIAL INC	2.300	CAD	35,01	55.281,48		0,08%	0,08%
IMPERIAL OIL	4.881	CAD	75,48	252.930,03		0,36%	0,37%
INTACT FINANCIAL	3.600	CAD	203,86	503.841,82		0,71%	0,73%
IVANHOE MINES -A-	15.600	CAD	12,85	137.621,86		0,19%	0,20%
KEYERA	6.500	CAD	32,03	142.932,17		0,20%	0,21%
KINROSS GOLD	26.168	CAD	8,02	144.080,30		0,20%	0,21%
LOBLAW COMPANIES	5.570	CAD	128,28	490.539,34		0,69%	0,71%
LUNDIN MINING	17.400	CAD	10,84	129.490,59		0,18%	0,19%
MAGNA INTERNATIONAL	5.481	CAD	78,29	294.595,28		0,41%	0,43%
MANULIFE FINANCIAL	36.000	CAD	29,28	723.657,83		1,02%	1,05%
MEG ENERGY	6.000	CAD	23,67	97.501,03		0,14%	0,14%
METRO INC	8.971	CAD	68,59	422.436,42		0,59%	0,61%
MONTREAL	14.600	CAD	131,11	1.314.160,37		1,85%	1,90%
NATIONAL BANK CANADA	6.950	CAD	101,00	481.909,93		0,68%	0,70%
NORTHLAND POWER INC	6.100	CAD	24,07	100.801,18		0,14%	0,15%
NUTRIEN LTD	10.800	CAD	74,65	553.494,44		0,78%	0,80%
ONEX CORP	1.500	CAD	92,53	95.286,97		0,13%	0,14%
OPEN TEXT	5.324	CAD	55,69	203.551,81		0,29%	0,30%
PAN AMERICAN SILVER	9.200	CAD	21,63	136.616,78		0,19%	0,20%
PARKLAND	4.100	CAD	42,71	120.219,00		0,17%	0,17%
PEMBINA PIPELINE	12.121	CAD	45,62	379.623,80		0,53%	0,55%
POWER	11.900	CAD	37,89	309.550,32		0,43%	0,45%
QUEBECOR INC -B-	2.900	CAD	31,52	62.754,36		0,09%	0,09%

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
RB GLOBAL INC	3.800	CAD	88,67	231.323,63		0,32%	0,34%
RESTAURANT BRANDS	5.800	USD	78,13	410.224,05		0,58%	0,59%
RIOCAN REAL ESTATE	3.572	CAD	18,62	45.661,57		0,06%	0,07%
ROGERS COMMUNICATION	7.505	CAD	62,03	319.603,98		0,45%	0,46%
ROYAL BANK CANADA	28.000	CAD	134,00	2.575.861,60		3,62%	3,73%
SAPUTO	5.482	CAD	26,83	100.976,29		0,14%	0,15%
SHOPIFY INC -A-	23.990	USD	77,90	1.691.776,58		2,38%	2,45%
STANTEC INC	2.300	CAD	106,38	167.976,11		0,24%	0,24%
SUNCOR ENERGY INC	27.000	USD	32,04	783.125,88		1,10%	1,14%
SUN LIFE FINANCIAL	12.200	CAD	68,72	575.576,00		0,81%	0,83%
TC ENERGY CORP	21.100	CAD	51,76	749.784,43		1,05%	1,09%
TELUS	9.200	CAD	23,58	148.933,13		0,21%	0,22%
TFI INTL	1.660	CAD	180,24	205.408,76		0,29%	0,30%
THOMSON REUTERS CORP	3.373	CAD	193,73	448.614,09		0,63%	0,65%
TMX GROUP LTD	5.500	CAD	32,05	121.018,12		0,17%	0,18%
TOROMONT INDUSTRIES	1.700	CAD	116,10	135.500,48		0,19%	0,20%
TORONTO DOMINION BK	36.900	CAD	85,62	2.169.008,65		3,05%	3,14%
TOURMALINE OIL	7.400	CAD	59,59	302.736,51		0,43%	0,44%
WEST FRASER TIMBER	1.420	CAD	113,36	110.511,60		0,16%	0,16%
WHEATON PRECIOUS MET	9.650	CAD	65,37	433.077,37		0,61%	0,63%
WSP GLOBAL	2.550	CAD	185,74	325.166,14		0,46%	0,47%
				35.497.127,88		49,85%	51,45%
Hongkong							
AIA GROUP LTD	234.000	HKD	68,05	1.846.065,56		2,59%	2,68%
BOC HONG KONG	76.056	HKD	21,20	186.927,19		0,26%	0,27%
GALAXY ENTERTAINMENT	42.000	HKD	43,75	213.024,95		0,30%	0,31%
HANG LUNG PROP	38.169	HKD	10,88	48.144,07		0,07%	0,07%
HANG SENG BANK	14.500	HKD	91,05	153.056,26		0,21%	0,22%
HENDERSON LAND DEV	31.901	HKD	24,05	88.945,20		0,12%	0,13%
HK CHINA GAS	315.291	HKD	5,98	218.582,75		0,31%	0,32%
HONG KONG EXCH CLEAR	24.523	HKD	268,00	761.923,77		1,07%	1,10%
LINK REIT	52.700	HKD	43,85	267.906,56		0,38%	0,39%
MTR CORP	32.371	HKD	30,30	113.710,84		0,16%	0,16%
NEW WORLD DEV	35.654	HKD	12,12	50.097,26		0,07%	0,07%
POWER ASSETS HLDGS	44.400	HKD	45,25	232.918,88		0,33%	0,34%
SINO-LAND CO	75.531	HKD	8,49	74.342,31		0,10%	0,11%
SUN HUNG KAI PROP	29.300	HKD	84,45	286.860,27		0,40%	0,42%
SWIRE PACIFIC	6.998	HKD	66,10	53.626,39		0,08%	0,08%
SWIRE PROPERTIES	25.600	HKD	15,80	46.892,15		0,07%	0,07%
TECHTRONIC INDUSTRIE	29.000	HKD	93,05	312.836,56		0,44%	0,45%
WHARF	20.000	HKD	25,15	58.313,77		0,08%	0,08%
				5.014.174,74		7,04%	7,27%
Irlande							
JAMES HARDIES IND	9.400	AUD	56,49	328.004,20		0,46%	0,48%
				328.004,20		0,46%	0,48%
Israël							
AZRIELI GROUP	868	ILS	237,80	51.891,25		0,07%	0,08%
BANK HAPOLIM B.M	27.600	ILS	32,90	228.279,81		0,32%	0,33%
BANK LEUMI LE-ISRAEL	30.630	ILS	29,50	227.159,83		0,32%	0,33%
CHECK POINT	1.950	USD	152,79	269.714,84		0,38%	0,39%
CYBER-ARK SOFTWARE	880	USD	219,05	174.502,33		0,25%	0,25%
GLOBAL-E ONLINE LTD.	2.300	USD	39,63	82.513,92		0,12%	0,12%
ISRAEL DISCOUNT BANK	23.400	ILS	18,35	107.947,96		0,15%	0,16%
MIZRAHI TEFAHOT BANK	3.500	ILS	142,60	125.472,94		0,18%	0,18%
MONDAY.COM LTD	600	USD	187,81	102.010,59		0,14%	0,15%
NICE SYSTEMS	1.440	ILS	725,00	262.459,93		0,37%	0,38%
TEVA-ADR-	24.200	USD	10,44	228.713,17		0,32%	0,33%
WIX.COM LTD	1.200	USD	123,02	133.638,71		0,19%	0,19%
				1.994.305,28		2,80%	2,89%

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Caïmans							
BUDWEISER BREWING CO	38.000	HKD	14,62	64.407,15		0,09%	0,09%
CK ASSET HL	39.500	HKD	39,20	179.509,03		0,25%	0,26%
CK HUTCHISON HLDGS	54.924	HKD	41,85	266.477,63		0,37%	0,39%
ESR GROUP LTD	36.000	HKD	10,80	45.074,34		0,06%	0,07%
FUTU HLDG SP ADR-A	1.400	USD	54,63	69.236,41		0,10%	0,10%
GRAB HOLDINGS	35.000	USD	3,37	106.775,90		0,15%	0,15%
HKT LTD	88.922	HKD	9,32	96.078,95		0,13%	0,14%
SANDS CHINA REG S	51.439	HKD	22,85	136.264,23		0,19%	0,20%
SEA SP ADR	7.520	USD	40,50	275.707,24		0,39%	0,40%
SITC INTL HLDGS	22.000	HKD	13,48	34.380,78		0,05%	0,05%
WHARF REIC	32.758	HKD	26,40	100.259,25		0,14%	0,15%
WH GRP-144A-S	154.000	HKD	5,04	89.981,74		0,13%	0,13%
XINYI GLASS HLDGS	40.000	HKD	8,76	40.622,55		0,06%	0,06%
				1.504.775,20		2,11%	2,18%
Nouvelle-Zélande							
AUCKLD INTL AIRP	25.818	NZD	8,80	130.222,04		0,18%	0,19%
EBOS GROUP LTD	2.650	NZD	35,50	53.920,44		0,08%	0,08%
FISH PAYK HEALTH	10.800	NZD	23,60	146.088,15		0,21%	0,21%
MERCURY NZ	16.000	NZD	6,60	60.526,16		0,08%	0,09%
MERIDIAN ENERGY LTD	22.000	NZD	5,54	69.857,28		0,10%	0,10%
SPARK NEW ZEALAND	39.000	NZD	5,18	115.790,68		0,16%	0,17%
XERO LTD	3.012	AUD	112,30	208.936,69		0,29%	0,30%
				785.341,44		1,10%	1,14%
Singapour							
CAPITALAND ASCENDAS	70.073	SGD	3,03	145.709,91		0,20%	0,21%
CAPITALAND INV	59.820	SGD	3,16	129.726,66		0,18%	0,19%
CITY DEVELOPMENTS	8.587	SGD	6,65	39.188,52		0,06%	0,06%
DBS GROUP HOLD	35.873	SGD	33,41	822.507,59		1,16%	1,19%
GENTING SINGAPORE	109.785	SGD	1,00	75.342,28		0,11%	0,11%
JARDINE CYCLE CAR	3.000	SGD	29,76	61.270,29		0,09%	0,09%
KEPPEL LTD	31.397	SGD	7,07	152.336,27		0,21%	0,22%
MAPLETREE LOGISTICS	66.950	SGD	1,74	79.945,78		0,11%	0,12%
MAPLETREE PAN ASIA	41.000	SGD	1,57	44.175,27		0,06%	0,06%
OVERSEA-CHINESE BK	70.092	SGD	13,00	625.327,52		0,88%	0,91%
SEATRILUM LIMITED	1.000.030	SGD	0,12	80.982,42		0,11%	0,12%
SINGAPORE AIRLINES	30.700	SGD	6,56	138.209,52		0,19%	0,20%
SINGAPORE EXCHANGE	20.500	SGD	9,83	138.293,93		0,19%	0,20%
SINGAPORE TECHNO	36.400	SGD	3,89	97.173,25		0,14%	0,14%
SINGAP TELECOM 1000	166.000	SGD	2,47	281.384,90		0,40%	0,41%
UNITED OVERSEAS BANK	25.400	SGD	28,45	495.920,12		0,70%	0,72%
UOL GROUP	12.300	SGD	6,28	53.010,33		0,07%	0,08%
WILMAR INTL LTD	35.778	SGD	3,57	87.655,67		0,12%	0,13%
				3.548.160,23		4,98%	5,14%
<u>Total - Actions</u>				<u>71.058.391,62</u>		<u>99,79%</u>	<u>103,00%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Immobilier							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
CAPITALAND INT COMM	106.145	SGD	2,06	150.059,16		0,21%	0,22%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				150.059,16		0,21%	0,22%
Total - Immobilier				150.059,16		0,21%	0,22%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>150.059,16</u>		<u>0,21%</u>	<u>0,22%</u>
<u>Instruments financiers dérivés</u>							

DPAM B
Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Warrants							
CAD							
CONSTELLATION 23-40	505	CAD	0,00	0,00		0,00%	0,00%
				0,00		0,00%	0,00%
Total - Warrants				0,00		0,00%	0,00%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>0,00</u>		<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				71.208.450,78		100,00%	103,21%
Total - portefeuille				71.208.450,78		100,00%	103,21%
Collatéral							
				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		ILS		2.069,91			0,00%
Intérêts sur CC		CHF		0,09			0,00%
Banque Degroof Petercam		AUD		29.392,00			0,04%
Banque Degroof Petercam		USD		9.512,84			0,01%
Intérêts sur CC		USD		36,67			0,00%
Intérêts sur CC		SGD		48,66			0,00%
Intérêts sur CC		AUD		150,11			0,00%
Intérêts sur CC		CAD		52,88			0,00%
Intérêts sur CC		HKD		20,70			0,00%
Banque Degroof Petercam		HKD		16.397,74			0,02%
Banque Degroof Petercam		CAD		38.631,63			0,06%
Banque Degroof Petercam		NZD		2.490,20			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		84,04			0,00%
Banque Degroof Petercam		SGD		5.353,81			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				104.241,28			0,15%
Total - Dépôts et Liquidités				104.241,28			0,15%
Créances et dettes diverses				-2.321.369,66			-3,36%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				68.991.322,40			100,00%

**21.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
CAPITLALAND INTER COMMERCIAL TRUST		Singapour

21.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
CANADA	49,86%
AUSTRALIE	30,95%
HONGKONG	7,04%
SINGAPOUR	5,19%
ISRAËL	2,80%
CAÏMANS	2,11%
NOUVELLE-ZELANDE	1,10%
BERMUDES	0,49%
IRLANDE	0,46%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

21.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	26,49%
PETROLE & DERIVES	8,87%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,81%
IT & INTERNET	6,79%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,71%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	6,44%
TRANSPORT & CIRCULATION	4,89%
SOURCES D'ENERGIE	4,34%
IMMOBILIER	4,29%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	3,60%
DISTRIBUTION	2,91%
BIOTECHNOLOGIE	2,44%
SERVICES DIVERS	1,82%
TELECOMMUNICATIONS	1,70%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,32%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,15%
METAUX NON-FERREUX	1,08%
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,07%
AGRICULTURE & PECHE	0,78%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,78%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,76%
VEHICULES ROUTIERS	0,70%
TRANSPORTS AERIENS	0,65%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,41%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,38%
DIFFUSION & EDITION	0,36%
LOISIRS & TOURISME	0,30%
PHOTO & OPTIQUE	0,27%
BOISSONS & TABACS	0,26%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,22%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,22%
DIVERS	0,21%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,21%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	0,19%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,19%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,16%
PRODUITS CHIMIQUES	0,12%
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,11%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

21.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	2.622.296,32	1.488.624,46	4.110.920,78
Ventes	19.780.085,17	17.689.666,82	37.469.751,99
Total 1	22.402.381,49	19.178.291,28	41.580.672,77
Souscriptions	2.291.677,60	1.286.032,79	3.577.710,39
Remboursements	20.720.634,56	21.091.160,03	41.811.794,59
Total 2	23.012.312,16	22.377.192,82	45.389.504,98
Moyenne de référence de l'actif net total	98.293.012,45	79.629.772,28	88.884.694,12
Taux de rotation	-0,62%	-4,02%	-4,29%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

21.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	47.728,11	2.040,25	46.200,31	1.012,45	36.809,50	10.403,25
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.591,00	4.815,00	38.738,03	1.535,00	13.847,00	26.426,03
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	66.912,00	42.996,00	245.674,20	8.742,00	92.333,00	162.083,20
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	3.462,00	3.913,30	14.190,00	0,00	8.128,00	6.062,00
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	26,00	0,00	0,00	26,00
TOTAL			0,00			344.828,54			205.000,48

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	8.050.004,37	322.252,48	163.385,20	5.559.913,64
B (Cap)	0,00	0,00	460.455,24	873.405,43	269.961,30	2.341.508,68
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	24.544.817,88	15.869.688,57	3.144.363,89	32.454.521,83
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	644.159,88	691.569,62	0,00	1.455.850,44
P (Cap)	0,00	0,00	342.865,17	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	34.042.302,54	17.756.916,10	3.577.710,39	41.811.794,59

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	103.516.084,71	154,50	68.991.322,40	158,64
B (Cap)		0,00		171,02		180,89
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		351,53		373,01
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		0,00
N (Cap)		0,00		173,68		184,25
P (Cap)	0,00	0,00	35.600,60	37.874,18		
TOTAL	0,00		103.516.084,71		68.991.322,40	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

21.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

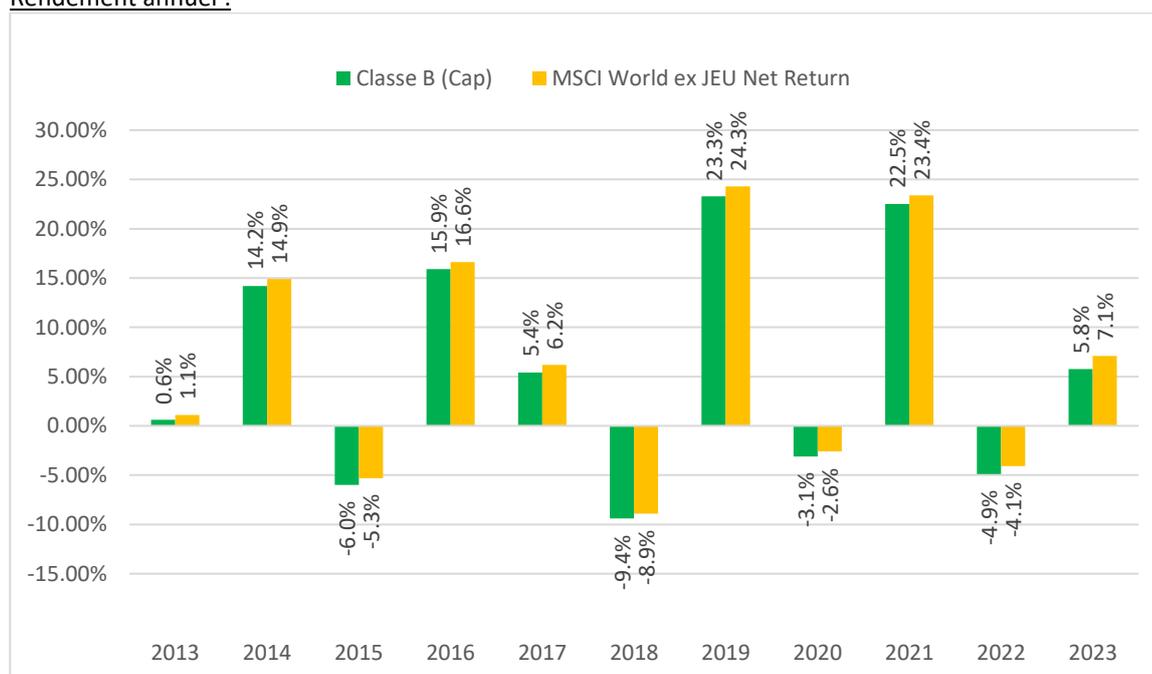
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI World ex JEU Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI World ex JEU Net Return	7,09 % (en EUR)	8,22 % (en EUR)	8,94 % (en EUR)	6,53 % (en EUR)	28/03/2001	6,70 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	5,82 % (en EUR)	7,21 % (en EUR)	8,06 % (en EUR)		09/11/2016	5,66 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	5,77 % (en EUR)	7,20 % (en EUR)	8,04 % (en EUR)	5,76 % (en EUR)	28/03/2001	5,81 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	6,11 % (en EUR)	7,55 % (en EUR)	8,39 % (en EUR)	6,03 % (en EUR)	26/12/2007	4,39 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	6,09 % (en EUR)	7,53 % (en EUR)	8,37 % (en EUR)		29/12/2017	5,24 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	6,39 % (en EUR)	7,84 % (en EUR)	8,68 % (en EUR)		28/03/2018	7,28 % (en EUR)

21.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289164723 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe B - BE6278413883 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe E - BE6289165738 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F - BE0947574787 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe J - BE6299335586 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe M - BE6299336592 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe N - BE6299342657 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe P - BE6249814078 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 23,60% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

21.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**21.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2016/2017	2,51 EUR
2018	classe A 3,90 EUR classe M 4,35 EUR
2019	classe A 3,39 EUR
2021	classe A 3,99 EUR
2022	classe A 4,52 EUR

21.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 03/07/2023 et 04/07/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index. En effet, à la date de VNI 03/07/2023, les comptes espèces CA02EUR et CA02SGD détenus auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg étaient respectivement en découvert de -795.735 EUR (représentant -0,916% des actifs nets du compartiment) et de -108.407 SGD (représentant -0,085% des actifs nets du compartiment). Le total représente -1,001% de l'actif net total. Ce découvert sur la VNI a été causé par 2 rachats. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de fonds.

Entre les dates VNI 31/08/2023 et 04/09/2023, une violation active du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index. Le gestionnaire a acheté des actions de SEMBCORP INDUSTRIES LTD (SG1R50925390) après un remaniement de l'indice. L'émetteur figurait en fait sur la liste d'exclusion et la liste noire des fonds indiciels en raison de ses revenus provenant de la production d'électricité à partir de charbon. L'achat a passé le contrôle pré-négociation en raison d'une erreur humaine, mais a été alerté par le contrôle ex-post le jour suivant. Après une double vérification avec l'équipe ISR, le gestionnaire de portefeuille a vendu l'instrument le 04/09/2023.

21.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

21.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

22. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE
--

22.1. RAPPORT DE GESTION

22.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

22.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

22.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit au moins 50% en actions (sans limitation sectorielle) cotées dans les pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU). La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le fonds maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

22.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

22.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après une année 2022 en mode mineur, 2023 est restée assez volatile en raison d'une hausse des rendements obligataires au cours du premier semestre suite à une inflation en hausse et à un discours plutôt restrictif de la part des banques centrales. Cependant, les marchés ont clôturé l'année sur une base très positive, l'inflation semblant enfin se résorber pour de bon et les rendements obligataires ayant chuté de manière significative. Les secteurs défensifs ont sous-performé (soins de santé, produits de base et services publics), tandis que les secteurs cycliques prospéraient. Les technologies de l'information ont bénéficié de la frénésie suscitée par l'IA, tandis que l'énergie a souffert de la faiblesse des prix du pétrole et n'a pas été affectée par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. La valeur en tant que facteur a fluctué tout au long de l'année. Elle a été pénalisée au cours du premier semestre, au cours duquel le marché était soutenu par les technologies et les thèmes liés à l'IA, puis s'est redressée au cours du dernier trimestre, les titres bon marché et les anciens perdants ayant retrouvé un peu de leur éclat. Sur l'ensemble de la période, le style s'est aligné sur la performance de l'ensemble du marché. Cette année, les mesures d'évaluation utilisées pour sélectionner l'univers et les actions ont été complétées par une estimation des actifs incorporels dans la valeur comptable des entreprises.

Au cours de l'année 2023, le fonds a maintenu une légère surpondération dans les secteurs peu onéreux tels que les services financiers et l'énergie, ainsi que dans les secteurs défensifs de qualité comme les soins de santé, tout en conservant une sous-pondération dans la consommation discrétionnaire, les technologies de l'information et les matières premières. L'exposition à l'immobilier a été renforcée à partir de la mi-novembre, les rendements obligataires ayant atteint des sommets dans l'attente d'une réduction des taux de la BCE l'an prochain. La surpondération des soins de santé et la sous-pondération du secteur technologique ont affecté la performance au cours de l'année, tandis que la sélection de titres dans les secteurs de la finance, des matières premières et de l'énergie (Totalenergies, ENI) a été la plus profitable. Les principaux contributeurs à la performance ont été les technologies de l'information avec des titres comme SAP, Infineon et STMicroelectronics, les matières premières et les biens d'équipement avec Heidelberg Materials et Siemens Saint-Gobain, les services aux collectivités avec ENEL et les services financiers avec Unicredit, BNP et Banco Santander. Les lanternes rouges ont été CNH Industrial, Kering, Teleperformance, Fresenius Medical Care, Deutsche Lufthansa, et Siemens Energy, qui a subi de lourdes pertes après l'avertissement inattendu sur les bénéfices de son entité espagnole spécialisée dans les énergies renouvelables. Nous avons depuis lors cédé ce titre.

22.1.6. Politique future

Le style "value" devrait continuer à bénéficier d'une valorisation relative bon marché ainsi que d'une croissance des bénéfices et d'une dynamique relativement bonnes. Nous continuerons à mettre en œuvre la stratégie systématique de valeur comportementale en remplaçant les actions relativement plus chères au sein des secteurs par des actions moins chères, en évitant les actions piégées par la valeur, les actions en difficulté financière, ainsi que les entreprises très controversées en termes d'ESG, tout en restant très attentifs à la qualité du bilan et à l'effet de levier, car la dynamique économique pourrait rester faible et l'impact de la hausse des rendements obligataires commencera à se faire sentir sur les besoins de refinancement. Les fonds conserveront une allocation sectorielle diversifiée et relativement neutre.

22.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

22.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		38.301.056,85	481.545.764,97
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	37.392.761,00	479.912.170,00
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	37.392.761,00	479.912.170,00
a.	Actions	37.392.761,00	479.912.170,00
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-231.367,11	-614.024,00
A.	Créances		
B.	Dettes	-231.367,11	-614.024,00
a.	Montants à payer (-)	-29.557,18	-5.178,68
e.	Autres (-)	-201.809,93	-608.845,32
V.	Dépôts et liquidités	1.139.662,96	2.247.618,97
A.	Avoirs bancaires à vue	1.139.662,96	2.247.618,97
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		38.301.056,85	481.545.764,97
A.	Capital	111.641.977,57	558.240.747,21
B.	Participations au résultat	-48.499.271,63	-155.013,39
C.	Résultat reporté	-76.694.982,24	
D.	Résultat de l'exercice	51.853.333,15	-76.539.968,85

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

22.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		43.968.519,65	-88.425.825,41
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	43.968.486,62	-88.426.377,34
a.	Actions	43.968.486,62	-88.426.377,34
	Gain réalisé	67.024.272,56	44.234.716,33
	Perte réalisée	-20.693.507,80	-77.726.364,96
	Gain/Perte non-réalisé	-2.362.278,14	-54.934.728,71
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	33,03	551,93
b.	Autres positions et opérations de change	33,03	551,93
iv.	Autres	33,03	551,93
	Gain /Perte réalisée	33,03	551,93
II.	Produits et charges des placements	10.880.893,21	17.544.250,30
A.	Dividendes	11.607.997,61	18.937.923,85
B.	Intérêts (+/-)	102.786,54	34.204,37
b.	Dépôts et liquidités	102.786,54	34.204,37
	Intérêts d'emprunts (-)	-23.111,53	-31.103,04
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-806.779,41	-1.425.305,45
	D'origine belge	-123.978,00	-331.950,00
	D'origine étrangère	-682.801,41	-1.093.355,45
F.	Autres produits provenant des placements		28.530,57
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.996.079,71	-5.658.393,74
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.664.697,02	-3.002.799,32
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-113.328,94	-216.354,21
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.090.446,53	-2.287.426,24
a.	Gestion financière	-968.228,67	-2.056.814,89
	Classe A (Dis)	-7.715,97	-6.649,01
	Classe B (Cap)	-446.685,24	-556.499,89
	Classe F (Cap)	-311.924,59	-434.946,43
	Classe J (Cap)	-146.670,40	-985.864,48
	Classe L (Cap)	-3.114,97	-3.022,69
	Classe M (Dis)	-17.185,96	-23.243,96
	Classe N (Cap)	-32.084,43	-44.365,84
	Classe W (Cap)	-2.847,11	-2.222,59
b.	Gestion administrative et comptable	-122.217,86	-230.611,35
E.	Frais administratifs (-)	-35.286,14	-73.618,48
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.784,27	-1.540,06
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-159,92	-1.069,36
H.	Services et biens divers (-)	-34.475,26	-30.392,97
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-29.458,38	-33.922,38
	Classe A (Dis)	-648,18	-329,90
	Classe B (Cap)	-17.023,99	-25.749,81
	Classe F (Cap)	-999,15	-2.695,51
	Classe J (Cap)		520,20
	Classe L (Cap)	-3,20	0,62
	Classe M (Dis)	-2.326,50	-2.456,01
	Classe N (Cap)	-3.458,89	-3.714,78
	Classe P (Cap)	-4.989,37	501,93
	Classe W (Cap)	-9,10	0,88
K.	Autres charges (-)	-25.443,25	-11.270,72
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		7.884.813,50	11.885.856,56

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	51.853.333,15	-76.539.968,85
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	51.853.333,15	-76.539.968,85

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-73.340.920,72	-76.694.982,24
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-76.694.982,24	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	51.853.333,15	-76.539.968,85
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-48.499.271,63	-155.013,39
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	72.907.347,76	76.694.982,24
IV.	(Distribution des dividendes)	-433.572,96	

22.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ACKERMANS	2.500	EUR	158,80	397.000,00		1,06%	1,04%
AGEAS SA N.V.	15.000	EUR	39,31	589.650,00		1,58%	1,54%
DIETEREN GROUP	3.500	EUR	176,90	619.150,00		1,66%	1,62%
SYENSQO	5.000	EUR	94,26	471.300,00		1,26%	1,23%
UCB	6.000	EUR	78,90	473.400,00		1,27%	1,24%
				2.550.500,00		6,82%	6,66%
Bermudes							
AEGON LTD	130.000	EUR	5,25	682.240,00		1,82%	1,78%
				682.240,00		1,82%	1,78%
Allemagne							
BMW	6.000	EUR	100,78	604.680,00		1,62%	1,58%
CONTINENTAL	5.000	EUR	76,92	384.600,00		1,03%	1,00%
DAIM TR HLD E 21 N	18.000	EUR	34,02	612.360,00		1,64%	1,60%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	35.000	EUR	8,05	281.680,00		0,75%	0,74%
FRESENIUS SE CO	14.000	EUR	28,07	392.980,00		1,05%	1,03%
HEIDELBERG MATERIALS	7.000	EUR	80,94	566.580,00		1,52%	1,48%
HENKEL	11.000	EUR	72,86	801.460,00		2,14%	2,09%
HUGO BOSS AG	12.000	EUR	67,46	809.520,00		2,16%	2,11%
INFINEON	30.000	EUR	37,80	1.134.000,00		3,03%	2,96%
MERCEDES BENZ AG	10.000	EUR	62,55	625.500,00		1,67%	1,63%
MERCK	2.400	EUR	144,10	345.840,00		0,92%	0,90%
MTU AERO ENGINES AG	3.000	EUR	195,25	585.750,00		1,57%	1,53%
RWE AG A	15.000	EUR	41,18	617.700,00		1,65%	1,61%
SAP SE	11.000	EUR	139,48	1.534.280,00		4,10%	4,01%
SIEMENS-NOM-	9.000	EUR	169,92	1.529.280,00		4,09%	3,99%
				10.826.210,00		28,95%	28,27%
Espagne							
BANCO SANTANDER	170.000	EUR	3,78	642.515,00		1,72%	1,68%
CAIXABANK S.A.	40.000	EUR	3,73	149.040,00		0,40%	0,39%
CRP ACC ENER RN BR	10.000	EUR	28,08	280.800,00		0,75%	0,73%
GRIFOLS S.A.	20.000	EUR	15,46	309.100,00		0,83%	0,81%
IBERDROLA S.A.	70.000	EUR	11,87	830.900,00		2,22%	2,17%
TELEFONICA	160.000	EUR	3,53	565.440,00		1,51%	1,48%
				2.777.795,00		7,43%	7,25%
France							
ACCOR	12.000	EUR	34,60	415.200,00		1,11%	1,08%
ARKEMA	4.000	EUR	103,00	412.000,00		1,10%	1,08%
BNP	17.000	EUR	62,59	1.064.030,00		2,85%	2,78%
CAPGEMINI	3.000	EUR	188,75	566.250,00		1,51%	1,48%
CARREFOUR S.A.	23.000	EUR	16,57	380.995,00		1,02%	0,99%
COVIVIO	4.000	EUR	48,68	194.720,00		0,52%	0,51%
DANONE	15.000	EUR	58,68	880.200,00		2,35%	2,30%
ELIS	18.000	EUR	18,89	340.020,00		0,91%	0,89%
ENGIE	37.000	EUR	15,92	588.966,00		1,58%	1,54%
ESSILOR LUX	3.600	EUR	181,60	653.760,00		1,75%	1,71%
EURAZEO S.A.	5.000	EUR	71,85	359.250,00		0,96%	0,94%
ORANGE S.A.	60.000	EUR	10,30	618.240,00		1,65%	1,61%
REXEL	20.000	EUR	24,77	495.400,00		1,32%	1,29%
SAINT-GOBAIN	10.000	EUR	66,66	666.600,00		1,78%	1,74%
SANOFI	10.000	EUR	89,76	897.600,00		2,40%	2,34%
SCOR	20.000	EUR	26,46	529.200,00		1,42%	1,38%

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SEB S.A.	6.000	EUR	113,00	678.000,00		1,81%	1,77%
TELEPERFORMANCE	3.000	EUR	132,05	396.150,00		1,06%	1,03%
TOTALENERGIES SE	25.000	EUR	61,60	1.540.000,00		4,12%	4,02%
UNIBAIL RODAMCO WEST	4.000	EUR	66,92	267.680,00		0,72%	0,70%
VIVENDI	55.000	EUR	9,68	532.180,00		1,42%	1,39%
				12.476.441,00		33,37%	32,57%
Irlande							
KERRY	10.000	EUR	78,66	786.600,00		2,10%	2,05%
SMURFIT KAPPA	13.000	EUR	35,88	466.440,00		1,25%	1,22%
				1.253.040,00		3,35%	3,27%
Italie							
BANCO BPM S.P.A.	50.000	EUR	4,78	239.050,00		0,64%	0,62%
ENEL NEW	100.000	EUR	6,73	673.000,00		1,80%	1,76%
ENI S.P.A.	40.000	EUR	15,35	613.920,00		1,64%	1,60%
INTESA SANPAOLO	280.000	EUR	2,64	740.180,00		1,98%	1,93%
PRYSMIAN S.P.A.	14.000	EUR	41,17	576.380,00		1,54%	1,50%
UNICREDIT S.P.A.	30.000	EUR	24,57	736.950,00		1,97%	1,92%
				3.579.480,00		9,57%	9,35%
Pays-Bas							
CNH INDUSTRIAL	20.000	EUR	11,08	221.600,00		0,59%	0,58%
NN GROUP N.V.	20.000	EUR	35,75	715.000,00		1,91%	1,87%
PROSUS N.V.	13.000	EUR	26,98	350.805,00		0,94%	0,92%
QIAGEN N.V.	8.000	EUR	39,40	315.200,00		0,84%	0,82%
STELLANTIS N.V.	35.000	EUR	21,15	740.250,00		1,98%	1,93%
STMICROELECTRONICS	20.000	EUR	45,21	904.200,00		2,42%	2,36%
				3.247.055,00		8,68%	8,48%
<u>Total - Actions</u>				<u>37.392.761,00</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,63%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				37.392.761,00		100,00%	97,63%
Total - portefeuille				37.392.761,00		100,00%	97,63%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		1.137.489,62			2,97%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.247,88			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		923,53			0,00%
Intérêts sur CC		USD		1,93			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.139.662,96			2,98%
Total - Dépôts et Liquidités				1.139.662,96			2,98%
Créances et dettes diverses				-231.367,11			-0,60%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				38.301.056,85			100,00%

22.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	33,38%
ALLEMAGNE	28,95%
ITALIE	9,57%
PAYS-BAS	8,68%
ESPAGNE	7,43%
BELGIQUE	6,82%
IRLANDE	3,35%
BERMUDES	1,82%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

22.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	9,15%
SOURCES D'ENERGIE	8,00%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,39%
VEHICULES ROUTIERS	6,58%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,42%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	5,94%
TELECOMMUNICATIONS	5,77%
PETROLE & DERIVES	5,76%
IT & INTERNET	5,62%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	5,45%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,90%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,46%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	4,09%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,30%
DIFFUSION & EDITION	2,36%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,16%
DIVERS	1,84%
BIOTECHNOLOGIE	1,67%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,57%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,32%
IMMOBILIER	1,24%
LOISIRS & TOURISME	1,11%
PRODUITS CHIMIQUES	1,10%
PNEUS & CAOUTCHOUC	1,03%
DISTRIBUTION	1,02%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,75%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

22.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	232.132.657,62	69.014.325,07	301.146.982,69
Ventes	484.908.004,02	302.726.863,11	787.634.867,13
Total 1	717.040.661,64	371.741.188,18	1.088.781.849,82
Souscriptions	13.359.776,81	537.368,57	13.897.145,38
Remboursements	272.377.403,44	236.617.783,21	508.995.186,65
Total 2	285.737.180,25	237.155.151,78	522.892.332,03
Moyenne de référence de l'actif net total	370.800.390,01	174.022.848,16	271.602.944,26
Taux de rotation	116,32%	77,34%	208,35%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

22.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.250,03	2.859,00	3.447,74	1.320,00	113,77	4.653,97
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	25.251,27	33.046,00	299.547,28	1.269,31	158.422,02	142.394,57
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	577.164,85	370.640,53	406.393,00	44.884,61	371.865,08	79.412,53
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	161,00	3.197,00	0,00	49,00	7.502,18	0,00
L (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	1.160,00	0,00	90,00	1.070,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	13.099,45	22.350,19	19.868,42	3.894,71	5.463,89	18.299,25
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	500,00	27.850,67	36.678,97	670,00	15.189,05	22.159,93
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.233,94	393,94	12.536,00	368,00	12.760,00	144,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	225,07	54,33	2.470,11	566,62	205,94	2.830,79
TOTAL			0,00			782.101,53			270.965,04

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	151.232,98	314.343,06	152.345,72	13.128,03
B (Cap)	0,00	0,00	3.123.038,30	3.723.986,29	153.169,79	19.528.586,57
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	75.709.416,54	42.962.360,01	5.601.675,82	46.986.174,24
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	4.352.987,84	87.954.760,93	1.493.210,18	229.771.125,70
L (Cap)	0,00	0,00	0,00	5.147,00	0,00	10.503,90
M (Dis)	0,00	0,00	1.453.566,58	2.359.768,94	462.920,58	657.850,58
N (Cap)	0,00	0,00	56.050,00	3.223.138,03	85.411,60	1.945.429,22
P (Cap)	0,00	0,00	34.220.049,68	5.635.530,24	5.875.381,18	210.055.470,70
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	25.123,05	6.496,69	73.030,51	26.917,71
TOTAL	0,00	0,00	119.091.464,97	146.185.531,19	13.897.145,38	508.995.186,65

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		104,95		122,69
B (Cap)		0,00		111,18		130,07
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		115,67		136,51
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
L (Cap)	0,00		481.545.764,97	102,27	38.301.056,85	118,76
M (Dis)		0,00		107,22		126,39
N (Cap)		0,00		114,41		134,88
P (Cap)		0,00		14.905,23		17.729,08
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		115,94		136,81
TOTAL	0,00		481.545.764,97		38.301.056,85	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

22.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

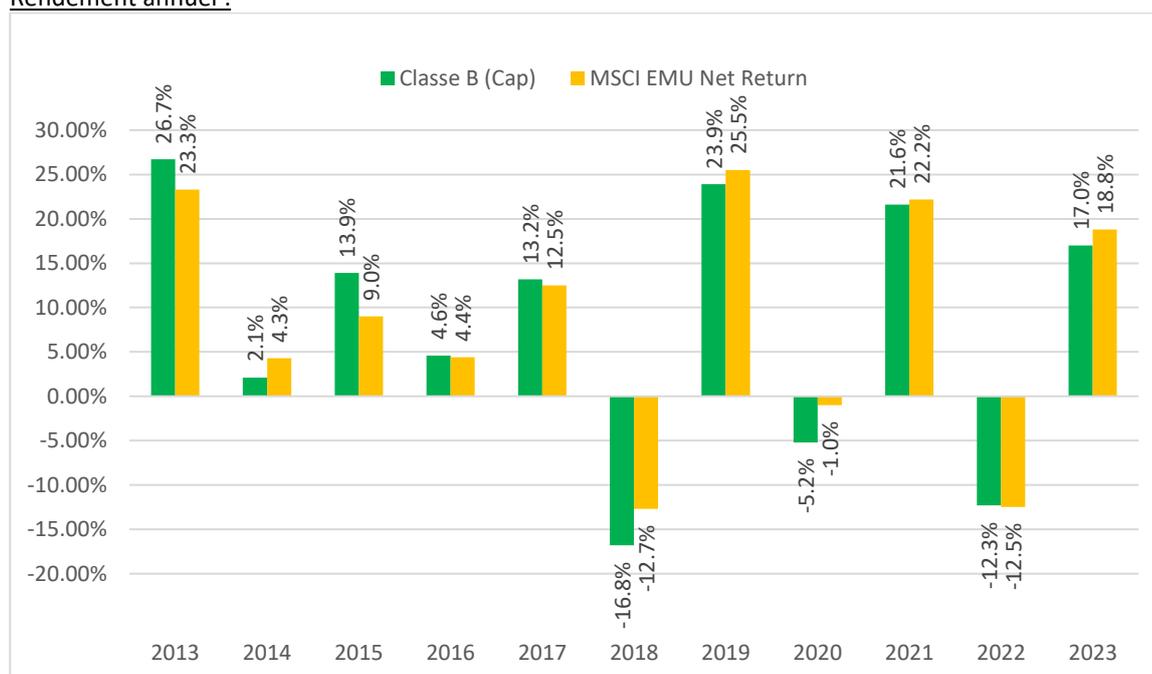
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	18,78 % (en EUR)	8,30 % (en EUR)	9,54 % (en EUR)	6,36 % (en EUR)	13/02/2002	4,40 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	16,90 % (en EUR)	7,62 % (en EUR)	7,92 % (en EUR)		30/12/2016	4,68 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	16,99 % (en EUR)	7,66 % (en EUR)	7,93 % (en EUR)	5,30 % (en EUR)	13/02/2002	4,47 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	18,02 % (en EUR)	8,53 % (en EUR)	8,70 % (en EUR)	5,78 % (en EUR)	20/12/2007	2,54 % (en EUR)

Classe L (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L (Cap)	16,12 % (en EUR)	6,96 % (en EUR)	7,33 % (en EUR)	4,73 % (en EUR)	22/12/2005	2,60 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	17,88 % (en EUR)	8,42 % (en EUR)	8,48 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	17,89 % (en EUR)	8,44 % (en EUR)	8,62 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	18,95 % (en EUR)	9,31 % (en EUR)	9,39 % (en EUR)			

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	18,00 % (en EUR)	8,52 % (en EUR)	8,70 % (en EUR)			

22.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289166744 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe B - BE0948777207 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,90%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe E - BE6289167759 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe F - BE0948779229 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe J - BE6299523520 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe L - BE0948778213 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,61%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe M - BE6299524536 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe N - BE6299525541 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,10%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe P - BE6249815083 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,21%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe V - BE6289168765 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe W - BE6289169771 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 36,10% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

22.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

22.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,21 EUR
2018	-
2019	classe A 1,66 EUR classe M 2,16 EUR
2021	classe A 1,47 EUR classe M 1,49 EUR

22.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 23/03/2023 et 24/03/2023, une infraction technique au prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities EMU Behavioral Value. En effet, suite à un rachat, le poids investi dans EMU Equities s'élevait à 78,852%, ce qui était inférieur à la limite minimale de 80% du TNA du fonds. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et le dépôt du montant du rachat. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de trésorerie.

Entre les dates VNI 10/10/2023 et 11/03/2023, une violation technique du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities EMU Behavioral Value. En effet, le compartiment investit au moins 50% dans des actions cotées (sans limitation sectorielle) des pays membres de l'Union européenne participant à l'Union monétaire européenne (UME). A la date de la VNI 10/10/2023, la pondération était de 23,55%. Ceci est le résultat d'un rachat très important (198 millions d'euros ou plus de 76% des actifs du fonds) le 10/10/2023 et le 12/10/2023. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et le retrait du montant du rachat. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de trésorerie.

Entre les dates de VNI 10/10/2023 et 11/10/2023, une infraction technique au prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities EMU Behavioral Value. En effet, en raison d'un rachat très important (198 millions d'euros, soit plus de 76% des actifs du fonds), le poids investi dans les actions de l'UEM s'élevait à 23,55%, ce qui était inférieur à la limite minimale de 80% de la VL du fonds. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et le dépôt du montant du rachat. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de fonds.

22.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan

environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

22.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE

Identifiant d'entité juridique:
549300LYYMKI20J23E13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.66%	97.63%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>).

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	4.02	France
SAP AG	Information et communication	4.01	Allemagne
SIEMENS (NOM)	Industrie manufacturière	3.99	Allemagne
INFINEON TECHNOLOGIES (NOM)	Industrie manufacturière	2.96	Allemagne
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	2.78	France
STMICROELECTRONICS	Industrie manufacturière	2.36	France
SANOFI	Industrie manufacturière	2.34	France
DANONE	Industrie manufacturière	2.30	France
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.17	Espagne
HUGO BOSS	Industrie manufacturière	2.11	Allemagne
HENKEL AG	Industrie manufacturière	2.09	Allemagne
KERRY GROUP A	Industrie manufacturière	2.05	Irlande
STELLANTIS	Industrie manufacturière	1.93	Italie
INTESA SANPAOLO (ORD)	Activités financières et d'assurance	1.93	Italie
UNICREDIT SPA	Activités financières et d'assurance	1.92	Italie



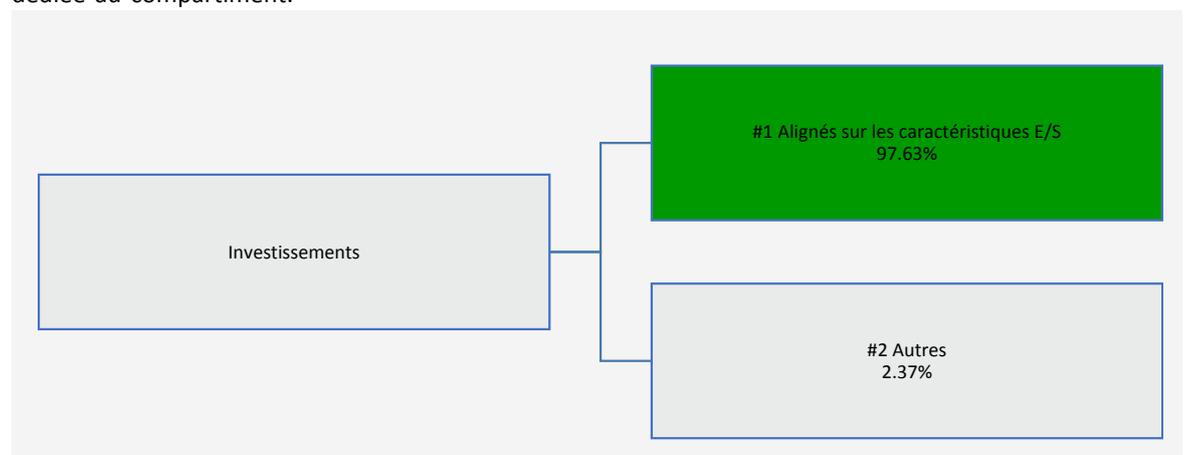
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.63 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	9.33
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7.81
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	6.74
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.57
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.35
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.11
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.57
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.35
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	4.02
Information et communication	Édition	4.01
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	3.28
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.17
Information et communication	Télécommunications	3.09
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.11
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.91
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.74
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.71
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1.62
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	1.60
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	1.53
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.48
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.48
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1.39

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.29
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	1.23
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.22
Activités immobilières	Activités immobilières	1.21
Hébergement et restauration	Hébergement	1.08
Construction	Génie civil	1.04
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.03
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.00
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0.94
Autres activités de services	Autres services personnels	0.89
Transports et entreposage	Transports aériens	0.74
Liquidités	Liquidités	2.37



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

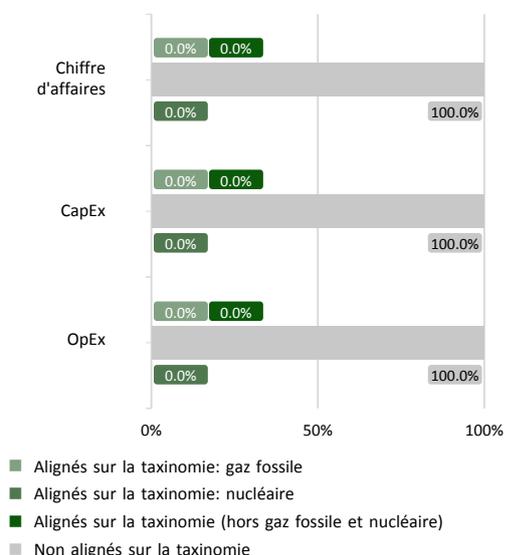
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

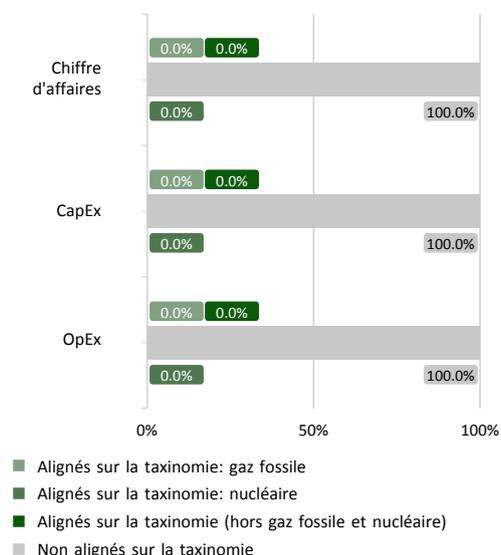
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.37% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

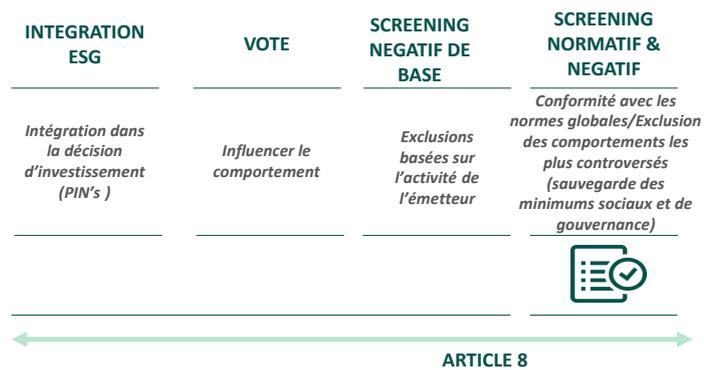
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

23. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE

23.1. RAPPORT DE GESTION

23.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initial : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

23.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

23.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées. La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

23.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

23.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été marquée par de fortes performances des actions américaines. Un examen plus attentif nous permet d'observer que le marché a été porté par un petit nombre de grandes entreprises (les « Magnificent 7 »). Tout comme le fonds, la valeur a fortement sous-performé le marché dans son ensemble, ainsi que le style de croissance. Ce sont les technologies de l'information, les biens de consommation discrétionnaire et les services de communication qui ont enregistré les meilleures performances. En termes relatifs, le fonds a surtout perdu dans les secteurs de l'informatique, des soins de santé, de la consommation discrétionnaire et des services de communication. Dans le secteur des technologies de l'information, l'absence de Nvidia et la détention de Cisco, Corning et SolarEdge Technologies ont été les plus préjudiciables. Dans les soins de santé, le fait de ne pas détenir Eli Lilly et les positions sur Catalent et Pfizer ont le plus pesé sur la performance. L'absence de Tesla et d'Advanced Auto Parts a été le facteur le plus négatif dans la consommation discrétionnaire. Dans les services de communication, l'absence de Meta dans le portefeuille a été la plus préjudiciable aux performances. La sélection de titres dans le secteur de l'énergie a été positive en termes absolus et relatifs, Marathon Petroleum et Halliburton étant les plus performants. Dans le secteur industriel, le fonds a surperformé grâce à ses positions dans General Electric, Carrier Global et Ingersoll Rand. Parmi les autres valeurs qui ont contribué à la performance, citons Salesforce dans le secteur des technologies de l'information, JP Morgan et Bank of America dans la finance et Booking Holdings dans la consommation discrétionnaire.

23.1.6. Politique future

Nous continuerons à mettre en œuvre la stratégie de valeur comportementale systématique en remplaçant les actions relativement plus chères (au sein du groupe industriel) par des actions moins onéreuses, en évitant les actions à valeur piégée, plus fragiles financièrement, ainsi que les entreprises très controversées, avec une attention particulière pour les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance du bilan. Les fonds conserveront une allocation diversifiée et proche de la neutralité au niveau sectoriel.

23.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

23.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		450.919.069,06	670.511.096,79
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	448.103.104,80	651.730.016,39
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	448.103.104,80	651.730.016,39
a.	Actions	448.103.104,80	651.730.016,39
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-49.051,09	-511.453,59
A.	Créances	622.616,78	485.588,36
a.	Montants à recevoir	251.557,62	7.285,70
d.	Autres	371.059,16	478.302,66
B.	Dettes	-671.667,87	-997.041,95
a.	Montants à payer (-)	-25.933,95	-99.616,57
e.	Autres (-)	-645.733,92	-897.425,38
V.	Dépôts et liquidités	2.865.015,35	19.292.533,99
A.	Avoirs bancaires à vue	2.865.015,35	19.292.533,99
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		450.919.069,06	670.511.096,79
A.	Capital	486.860.573,91	737.262.693,70
B.	Participations au résultat	364.323,96	-8.967.920,78
C.	Résultat reporté	-66.756.308,75	
D.	Résultat de l'exercice	30.450.479,94	-57.783.676,13

DPAM B
Equities US Behavioral Value

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

23.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		25.527.316,29	-64.615.440,40
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	26.462.789,99	-66.232.706,32
a.	Actions	26.462.789,99	-66.232.706,32
	Gain réalisé	74.140.600,59	168.076.357,51
	Perte réalisée	-79.505.831,53	-102.846.369,05
	Gain/Perte non-réalisé	31.828.020,93	-131.462.694,78
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-935.473,70	1.617.265,92
b.	Autres positions et opérations de change	-935.473,70	1.617.265,92
iv.	Autres	-935.473,70	1.617.265,92
	Gain /Perte réalisée	-935.473,70	1.617.265,92
II.	Produits et charges des placements	9.730.741,76	13.589.456,52
A.	Dividendes	11.097.641,02	15.743.064,66
B.	Intérêts (+/-)	428.678,29	158.166,48
b.	Dépôts et liquidités	428.678,29	158.166,48
	Intérêts d'emprunts (-)	-136.433,98	-62.560,80
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.660.133,69	-2.303.673,98
	D'origine étrangère	-1.660.133,69	-2.303.673,98
F.	Autres produits provenant des placements	990,12	54.460,16
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-4.807.578,11	-6.757.692,25
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.906.778,99	-2.842.388,37
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-216.799,00	-268.961,61
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.514.209,49	-3.462.274,31
a.	Gestion financière	-2.354.869,77	-3.110.484,53
	Classe A (Dis)	-4.781,32	-4.904,70
	Classe B (Cap)	-239.991,66	-286.061,54
	Classe B USD (Cap)	-43.030,66	-52.427,66
	Classe F (Cap)	-308.885,32	-490.527,04
	Classe J (Cap)	-1.703.703,29	-2.202.135,47
	Classe L (Cap)	-2.420,83	-3.256,25
	Classe L USD (Cap)	-234,55	-1.307,74
	Classe M (Dis)	-90,18	-943,88
	Classe N (Cap)	-24.589,53	-32.304,21
	Classe W (Cap)	-24.656,69	-31.364,00
	Classe M USD (Cap)		-114,20
	Classe N USD (Dis)	-2.485,74	-5.137,84
b.	Gestion administrative et comptable	-260.734,14	-351.789,78
c.	Rémunération commerciale	101.394,42	
E.	Frais administratifs (-)	-73.638,03	-86.123,25
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.966,31	-2.306,07
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-383,58	-1.391,87
H.	Services et biens divers (-)	-28.528,69	-58.251,52
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-20.148,15	-18.289,71
	Classe A (Dis)	-340,65	-241,39
	Classe B (Cap)	-8.295,07	-13.047,63
	Classe B USD (Cap)	-2.058,19	-1.548,96
	Classe F (Cap)	-559,24	-4.056,53
	Classe J (Cap)	-4.460,82	2.956,49
	Classe L (Cap)	-1,02	0,80
	Classe L USD (Cap)		0,32
	Classe M (Dis)	-0,03	-36,04
	Classe N (Cap)	-3.168,67	-2.928,55
	Classe P (Cap)	-954,48	750,06

DPAM B
Equities US Behavioral Value

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe W (Cap)	-28,36	24,90
	Classe N USD (Cap)	-281,62	-163,19
	Classe M USD (Dis)		0,01
K.	Autres charges (-)	-43.125,87	-17.705,54
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		4.923.163,65	6.831.764,27
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	30.450.479,94	-57.783.676,13
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	30.450.479,94	-57.783.676,13

DPAM B
Equities US Behavioral Value

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-35.941.504,85	-66.751.596,91
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-66.756.308,75	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	30.450.479,94	-57.783.676,13
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	364.323,96	-8.967.920,78
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	35.941.504,85	66.756.308,75
IV.	(Distribution des dividendes)		-4.711,84

23.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
EVEREST GROUP LTD	16.000	USD	353,58	5.121.332,55		1,14%	1,14%
				5.121.332,55		1,14%	1,14%
Suisse							
TE CONNECTIVITY	50.000	USD	140,50	6.359.480,38		1,42%	1,41%
				6.359.480,38		1,42%	1,41%
Royaume-Uni							
ROYALTY PHARMA -A-	75.000	USD	28,09	1.907.165,17		0,43%	0,42%
				1.907.165,17		0,43%	0,42%
Irlande							
APTIV PLC	30.000	USD	89,72	2.436.608,88		0,54%	0,54%
JAZZ PHARMACEUTICAL	18.000	USD	123,00	2.004.254,74		0,45%	0,44%
MEDTRONIC PLC	30.000	USD	82,38	2.237.269,72		0,50%	0,50%
				6.678.133,34		1,49%	1,48%
Jersey							
FERGUSON NEWCO PLC	15.000	GBP	150,85	2.611.216,89		0,58%	0,58%
				2.611.216,89		0,58%	0,58%
Pays-Bas							
NXP SEMICONDUCTORS	30.000	USD	229,68	6.237.631,83		1,39%	1,38%
				6.237.631,83		1,39%	1,38%
États-Unis d'Amérique							
A.O. SMITH CORP	60.000	USD	82,44	4.477.798,40		1,00%	0,99%
AIRBNB INC -A-	25.000	USD	136,14	3.081.066,40		0,69%	0,68%
AKAMAI	40.000	USD	118,35	4.285.520,30		0,96%	0,95%
ALPHABET INC -A-	110.000	USD	139,69	13.910.197,80		3,10%	3,08%
AMAZON.COM INC -A-	90.000	USD	151,94	12.379.124,61		2,76%	2,75%
APPLIED MATERIALS	50.000	USD	162,07	7.335.807,72		1,64%	1,63%
ARCHER	85.000	USD	72,22	5.557.144,80		1,24%	1,23%
ATT	450.000	USD	16,78	6.835.649,30		1,53%	1,52%
BANK OF AMERICA	260.000	USD	33,67	7.924.863,08		1,77%	1,76%
BANK OF NY MELLON	120.000	USD	52,05	5.654.279,64		1,26%	1,25%
BEST BUY	60.000	USD	78,28	4.251.844,48		0,95%	0,94%
BIOGEN INC	17.000	USD	258,77	3.982.338,30		0,89%	0,88%
BOOKING HLDG	1.700	USD	3.547,22	5.458.990,63		1,22%	1,21%
BRISTOL-MYERS	100.000	USD	51,31	4.644.910,15		1,04%	1,03%
CAMPBELL SOUP	125.000	USD	43,23	4.891.820,94		1,09%	1,08%
CENTENE CORP	70.000	USD	74,21	4.702.575,48		1,05%	1,04%
CIGNA CORPORATION	12.000	USD	299,45	3.252.976,06		0,73%	0,72%
CISCO	140.000	USD	50,52	6.402.752,00		1,43%	1,42%
COGNIZANT TECHNOLOGY	75.000	USD	75,53	5.128.094,87		1,14%	1,14%
COMCAST-A	170.000	USD	43,85	6.748.291,31		1,51%	1,50%
CONSOLIDATED EDISON	55.000	USD	90,97	4.529.353,19		1,01%	1,00%
CORNING	180.000	USD	30,45	4.961.752,59		1,11%	1,10%
CSX CORP	75.000	USD	34,67	2.353.913,00		0,53%	0,52%
DEERE	16.000	USD	399,87	5.791.807,36		1,29%	1,28%
DELTA AIR LINES	40.000	USD	40,23	1.456.751,01		0,33%	0,32%
ELEVANCE HEALTH INC	12.000	USD	471,56	5.122.636,13		1,14%	1,14%
EXELON	115.000	USD	35,90	3.737.382,88		0,83%	0,83%

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FIRST SOLAR INC	28.000	USD	172,28	4.366.849,23		0,97%	0,97%
FRANKLIN RESOURCES	180.000	USD	29,79	4.854.207,21		1,08%	1,08%
GENERAL MOTORS CO	140.000	USD	35,92	4.552.392,16		1,02%	1,01%
GENUINE PARTS	36.000	USD	138,50	4.513.646,86		1,01%	1,00%
GILEAD SCIENCES	60.000	USD	81,01	4.400.126,74		0,98%	0,98%
HARTFORD	80.000	USD	80,38	5.821.210,34		1,30%	1,29%
HENRY SCHEIN	30.000	USD	75,71	2.056.126,37		0,46%	0,46%
HEWLETT PACKARD WI	305.000	USD	16,98	4.688.272,30		1,05%	1,04%
HOLOGIC INC	60.000	USD	71,45	3.880.867,24		0,87%	0,86%
HOST HOTELS RESORTS	140.000	USD	19,47	2.467.568,91		0,55%	0,55%
INGERSOLL RAND	100.000	USD	77,34	7.001.312,63		1,56%	1,55%
INTEL	250.000	USD	50,25	11.372.380,39		2,54%	2,52%
INVITATION	75.000	USD	34,11	2.315.891,91		0,52%	0,51%
JABIL CIRCUIT	40.000	USD	127,40	4.613.225,91		1,03%	1,02%
JPMORGAN CHASE	65.000	USD	170,10	10.009.052,64		2,23%	2,22%
KENVUE INC	175.000	USD	21,53	3.410.808,85		0,76%	0,76%
KEURIG DR PEPPER	165.000	USD	33,32	4.976.961,03		1,11%	1,10%
KEYSIGHT TECH-WI	45.000	USD	159,09	6.480.831,03		1,45%	1,44%
KROGER CO	120.000	USD	45,71	4.965.554,70		1,11%	1,10%
LABORATORY	22.000	USD	227,29	4.526.664,55		1,01%	1,00%
LAMB WST HLDG-WI RG	50.000	USD	108,09	4.892.499,89		1,09%	1,09%
LEAR CORP	30.000	USD	141,24	3.835.785,09		0,86%	0,85%
MARATHON PETROLEUM	65.000	USD	148,36	8.729.823,93		1,95%	1,94%
METLIFE	115.000	USD	66,13	6.884.488,30		1,54%	1,53%
MICROSOFT	73.000	USD	376,04	24.850.332,68		5,55%	5,51%
MORGAN STANLEY	60.000	USD	93,25	5.064.952,70		1,13%	1,12%
MT BANK CORPORATION	40.000	USD	137,08	4.963.744,17		1,11%	1,10%
NETAPP INC	80.000	USD	88,18	6.386.095,14		1,43%	1,42%
NEWMONT CORPORATION	130.000	USD	41,39	4.870.954,60		1,09%	1,08%
OKTA INC	50.000	USD	90,53	4.097.678,00		0,91%	0,91%
ON SEMICONDUCTOR	30.000	USD	83,53	2.268.501,34		0,51%	0,50%
OWENS CORNING	30.000	USD	148,23	4.025.618,97		0,90%	0,89%
PARKER HANNIFIN	12.000	USD	460,70	5.004.662,11		1,12%	1,11%
PROLOGIS	30.000	USD	133,30	3.620.151,18		0,81%	0,80%
PULTE GROUP INC	55.000	USD	103,22	5.139.274,88		1,15%	1,14%
REGENERON PHARMA INC	5.000	USD	878,29	3.975.422,08		0,89%	0,88%
SALESFORCE INC	35.000	USD	263,14	8.337.391,93		1,86%	1,85%
SEMPRA ENERGY	60.000	USD	74,73	4.059.023,22		0,91%	0,90%
STEEL DYNAMICS	40.000	USD	118,10	4.276.467,66		0,95%	0,95%
SYNCHRONY FINANCIAL	140.000	USD	38,19	4.840.085,09		1,08%	1,07%
THE CARLYLE GROUP	100.000	USD	40,69	3.683.519,67		0,82%	0,82%
TRIMBLE	50.000	USD	53,20	2.408.002,53		0,54%	0,53%
ULTA BEAUTY INC	12.000	USD	489,99	5.322.844,34		1,19%	1,18%
UNITED THERAPEUTICS	24.000	USD	219,89	4.777.404,61		1,07%	1,06%
UNITY SOFTWARE INC	90.000	USD	40,89	3.331.462,45		0,74%	0,74%
VALERO ENERGY	75.000	USD	130,00	8.826.325,08		1,97%	1,96%
VERTV HOLDINGS	50.000	USD	48,03	2.173.991,76		0,49%	0,48%
VIATRIS INC	380.000	USD	10,83	3.725.523,92		0,83%	0,83%
VICI PROPERTIES INC	100.000	USD	31,88	2.885.981,99		0,64%	0,64%
WABTEC	40.000	USD	126,90	4.595.120,63		1,03%	1,02%
WALT DISNEY	65.000	USD	90,29	5.312.859,28		1,19%	1,18%
WEYERHAEUSER	60.000	USD	34,77	1.888.561,99		0,42%	0,42%
				419.188.144,64		93,55%	92,96%
<u>Total - Actions</u>				<u>448.103.104,80</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,38%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				448.103.104,80		100,00%	99,38%
Total - portefeuille				448.103.104,80		100,00%	99,38%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		1.654.817,91			0,37%

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Intérêts sur CC		CHF		0,01			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		6,57			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.211,25			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.203.961,79			0,27%
Intérêts sur CC		USD		4.017,82			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.865.015,35			0,64%
Total - Dépôts et Liquidités				2.865.015,35			0,64%
Créances et dettes diverses				-49.051,09			-0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				450.919.069,06			100,00%

23.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	93,55%
IRLANDE	1,49%
SUISSE	1,42%
PAYS-BAS	1,39%
BERMUDES	1,14%
JERSEY	0,58%
ROYAUME-UNI	0,43%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

23.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	14,28%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,64%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,52%
BANQUES	7,19%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,66%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,00%
VEHICULES ROUTIERS	4,42%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,98%
PETROLE & DERIVES	3,92%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	3,90%
BIOTECHNOLOGIE	3,82%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,60%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,44%
PHOTO & OPTIQUE	2,76%
SOURCES D'ENERGIE	2,75%
TELECOMMUNICATIONS	2,63%
IMMOBILIER	2,52%
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,19%
DISTRIBUTION	2,06%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,93%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,51%
DIFFUSION & EDITION	1,19%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	1,09%
AGRICULTURE & PECHE	1,09%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,95%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,85%
SERVICES DIVERS	0,69%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,42%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

23.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	408.902.813,91	241.673.864,06	650.576.677,97
Ventes	512.876.243,38	367.788.147,71	880.664.391,09
Total 1	921.779.057,29	609.462.011,77	1.531.241.069,06
Souscriptions	15.373.597,80	11.091.085,60	26.464.683,40
Remboursements	132.045.617,75	144.456.287,88	276.501.905,63
Total 2	147.419.215,55	155.547.373,48	302.966.589,03
Moyenne de référence de l'actif net total	637.986.297,42	521.949.818,67	579.491.195,80
Taux de rotation	121,38%	86,97%	211,96%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

23.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	381,21	1.405,21	1.713,27	243,00	115,00	1.841,27
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	45.176,05	6.327,23	108.625,01	3.250,09	55.923,13	55.951,98
B USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	808,61	5.105,00	18.186,61	0,00	3.124,67	15.061,94
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	37.165,12	15.526,08	26.683,02	561,35	25.749,38	1.495,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	246,00	2.661,00	11.868,95	530,00	3.536,00	8.862,95
L (Cap)	0,00	0,00	0,00	13,86	4,00	68,86	0,00	37,86	31,00
L USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	825,00	0,00	0,00	250,00	0,00
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	1.285,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	200,00	5.982,09	20.435,10	0,00	3.836,45	16.598,64
N USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.000,00	4.027,66	2.184,57	400,00	706,00	1.878,57
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.222,54	1.972,54	4.915,00	85,00	2.774,00	2.226,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	24.977,68	15.720,39	32.122,69	6.514,16	29.761,95	8.874,91
TOTAL			0,00			226.803,07			112.822,26

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	62.037,25	226.284,50	38.769,00	17.788,98
B (Cap)	0,00	0,00	7.668.565,46	1.069.832,13	535.811,13	9.158.901,51
B USD (Cap)	0,00	0,00	137.671,38	850.654,10	0,00	524.683,06
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	78.703.901,31	32.668.576,08	1.168.707,22	51.539.796,67
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	10.237.628,51	106.022.240,10	21.344.950,84	139.848.637,43
L (Cap)	0,00	0,00	26.412,20	7.504,20	0,00	70.680,26
L USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53.897,48
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	135.180,75	0,00	38.948,00
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	221.059,80	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	34.912,00	1.011.673,69	0,00	633.425,61
N USD (Cap)	0,00	0,00	177.140,00	707.391,52	69.932,00	119.699,92
P (Cap)	0,00	0,00	31.860.547,59	49.500.155,89	2.184.661,03	69.529.746,29
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	4.354.240,88	2.726.835,69	1.121.852,18	4.965.700,42
TOTAL	0,00	0,00	133.263.056,58	195.147.388,45	26.464.683,40	276.501.905,63

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		154,31		160,27
B (Cap)		0,00		160,82		169,77
B USD (Cap)		0,00		172,52		188,45
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		2.018,67		2.149,36
F USD (Cap)		0,00		0,00		0,00
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		39.221,32		41.925,19
L (Cap)	0,00	0,00	670.511.096,79	1.850,16	450.919.069,06	1.938,58
L USD (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		0,00
M USD (Dis)		0,00		0,00		0,00
N (Cap)		0,00		165,38		175,90
N USD (Cap)		0,00		177,22		195,11
P (Cap)		0,00		24.639,13		26.443,28
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		167,94		178,81
TOTAL	0,00		670.511.096,79		450.919.069,06	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

23.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

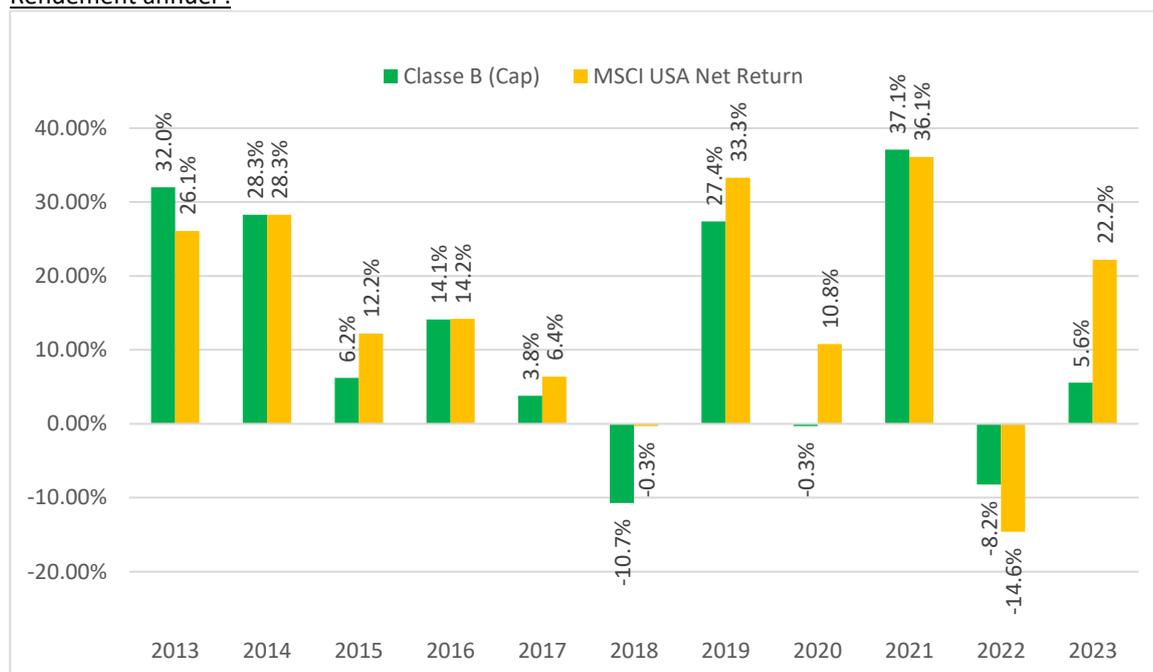
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

DPAM B
Equities US Behavioral Value

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	22,21 % (en EUR)	12,40 % (en EUR)	15,96 % (en EUR)	13,85 % (en EUR)	30/09/2004	10,11 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	5,50 % (en EUR)	9,87 % (en EUR)	11,03 % (en EUR)		04/11/2016	8,55 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	5,57 % (en EUR)	9,93 % (en EUR)	11,03 % (en EUR)	9,30 % (en EUR)	30/09/2004	7,57 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	9,23 % (en EUR)	6,25 % (en EUR)	10,30 % (en EUR)	6,94 % (en EUR)	07/12/2007	5,72 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	6,47 % (en EUR)	10,80 % (en EUR)	11,81 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)	14/12/2007	8,01 % (en EUR)

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	6,89 % (en EUR)	11,20 % (en EUR)	12,16 % (en EUR)			

Classe L (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L (Cap)	4,78 % (en EUR)	9,20 % (en EUR)	10,40 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	6,36 % (en EUR)	10,70 % (en EUR)	11,72 % (en EUR)			

Classe N USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD (Cap)	10,09 % (en EUR)	7,03 % (en EUR)	11,01 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	7,32 % (en EUR)	11,60 % (en EUR)	12,52 % (en EUR)			

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	6,47 % (en EUR)	10,80 % (en EUR)	11,81 % (en EUR)		15/12/2016	6,91 % (en EUR)

23.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289193045 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe A USD - BE6289194050 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe B - BE6278396716 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,78%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe B USD - BE6278399744 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe E - BE6289197087 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe E USD - BE6289198093 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe F - BE0947579836 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe F USD - BE0947581857 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe J - BE6299540698 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe L - BE0945682293 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe L USD - BE0947583879 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,60%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe M - BE6299541704 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe M USD - BE6304435173 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe N - BE6299542710 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,00%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe N USD - BE6304436189 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe P - BE6249816099 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,10%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe V - BE6289203141 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,00%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe W - BE6289204156 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,89%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 15,10% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion

discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

23.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

23.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	1,04 EUR
2018	classe A 2,30 EUR classe M 2,45 EUR classe M USD 2,47 USD
2019	classe A 0,41 EUR classe M 1,02 EUR classe M USD 1,26 USD
2021	classe A 1,13 EUR classe M 1,14 EUR classe M USD 1,48 USD
2022	classe A 2,4 EUR classe M 2,4 EUR

23.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

23.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE

Identifiant d'entité juridique:
549300PNAEFP6EQ9J871

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.72%	99.38%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption.

Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>).

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	5.51	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	3.08	Etats-Unis
AMAZON COM	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.75	Etats-Unis
INTEL CORP	Industrie manufacturière	2.52	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	Activités financières et d'assurance	2.22	Etats-Unis
VALERO ENERGY	Industrie manufacturière	1.96	Etats-Unis
MARATHON PETROLEUM	Industrie manufacturière	1.94	Etats-Unis
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	1.85	Etats-Unis
BANK OF AMERICA	Activités financières et d'assurance	1.76	Etats-Unis
APPLIED MATERIALS	Industrie manufacturière	1.63	Etats-Unis
INGERSOLL RAND	Industrie manufacturière	1.55	Etats-Unis
METLIFE	Activités financières et d'assurance	1.53	Etats-Unis
AT&T INC	Information et communication	1.52	Etats-Unis
COMCAST CORP A	Information et communication	1.50	Etats-Unis
KEYSIGHT TECHNOLOGIES INC W/I	Industrie manufacturière	1.44	Etats-Unis



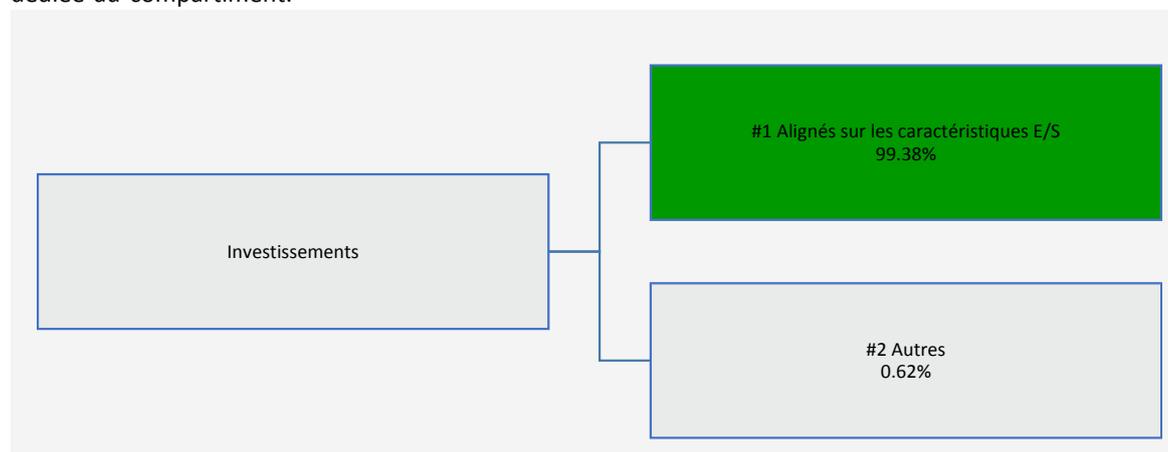
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.38% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	14.48
Information et communication	Édition	9.54
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.85
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	6.57
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.52
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	6.15
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	5.97
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	4.84
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.27
Information et communication	Services d'information	4.04
Activités immobilières	Activités immobilières	2.92
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.73
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	2.17
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.99
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.89
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.55
Information et communication	Télécommunications	1.52
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	1.50
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.23
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1.18
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	1.14
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.14
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.10

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	1.08
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.04
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	1.02
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	1.00
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1.00
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.85
Industrie manufacturière	Industrie chimique	0.76
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.52
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.48
Transports et entreposage	Transports aériens	0.32
Liquidités	Liquidités	0.62



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

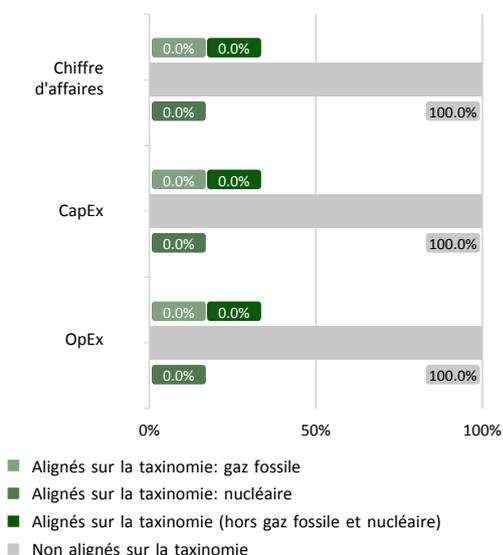
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

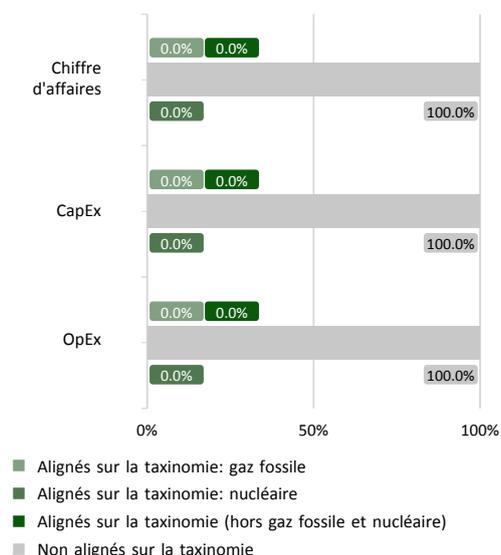
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.62 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

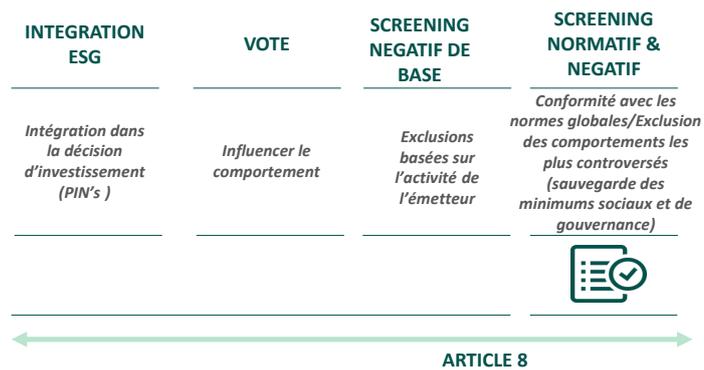
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

24. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE

24.1. RAPPORT DE GESTION

24.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022. Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

24.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

24.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Zone EMU.

Le rendement sur dividendes moyens pondérés des avoirs du compartiment doit être supérieur au rendement sur dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

24.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index. Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

24.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été caractérisée par une forte volatilité des attentes en matière de taux d'intérêt où les éléments macroéconomiques ont joué un rôle important dans la stratégie du fonds. L'année a bien commencé, les marchés financiers s'attendant à une baisse rapide des taux d'intérêt et à une diminution de l'inflation. Au bout de deux mois, la rhétorique a changé du tout au tout : les taux d'intérêt sont plus élevés pour plus longtemps et les banques centrales procèdent à de nouvelles augmentations. En fin d'année, l'inflation étant plus basse que prévu, les marchés ont supposé que les banques centrales allaient abaisser leurs taux d'intérêt.

Quant au marché de l'immobilier, la baisse des prix s'est poursuivie, mais n'a été que partiellement amortie par la hausse des loyers. Les sociétés immobilières ont donc maintenu leur stratégie de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux. Aucune de ces mesures n'est répandue, bien qu'elle soit nécessaire. Les entreprises à faible rendement et/ou à fort effet de levier étaient et demeurent les plus vulnérables et les plus volatiles dans cet environnement. En règle générale, elles ont été les plus touchées lorsque les marchés étaient en mode aversion pour le risque pendant les périodes de hausse des taux. Mais la fin de l'année a été marquée par un rebond de ces sociétés, ce qui a permis au secteur de l'immobilier de la zone euro coté en bourse d'afficher un rendement total proche de +16%.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds est resté méthodique en conservant des positions surpondérées dans des sociétés moins endettées. Sur le plan sectoriel, il s'est davantage au sous-secteur de la vente au détail au cours de l'année, principalement en augmentant la pondération dans la société URW. Le fonds a également renforcé son exposition aux logements étudiants et aux soins de santé. D'autre part, le fonds a réduit son exposition au secteur de la logistique, suite à une offre publique d'achat sur une position importante dans Intervest, ainsi que son exposition au segment des bureaux.

24.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que cet environnement volatil se maintienne en 2024. Une plus grande visibilité sur les taux permettra au marché de l'investissement d'augmenter les volumes de transactions, en fixant des prix de liquidation qui aideront les évaluateurs à mieux apprécier la valeur réelle des actifs. Le fonds restera défensif, conformément à son positionnement la plupart du temps.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous optons pour des entreprises qui ont de solides bilans et perspectives ainsi qu'une bonne visibilité. Ces entreprises ont un prix, mais nous apprécions leur stabilité. D'autre part, nous optons également pour des sociétés qui sont en difficulté, mais dont nous pensons que la direction devrait être en mesure d'obtenir de meilleurs résultats et une meilleure visibilité à l'avenir. Ces sociétés se négocient à un prix nettement inférieur et offrent donc une possibilité de hausse du cours de l'action. Le secteur de la logistique est un sous-secteur auquel nous pourrions renforcer notre exposition. Nous restons prudents sur les espaces de bureaux et constructifs de détail.

Les thèmes d'investissement pour le premier semestre 2024 sont les suivants :

- les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- les entreprises évoluant dans un sous-secteur où l'offre est insuffisante et où les loyers sont donc plus élevés plutôt que dans un sous-secteur où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est donc moins élevée ;
- les entreprises présentant un profil ESG solide ;
- privilégier le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- privilégier les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché (rétablir des positions dans des entreprises solides excessivement pénalisées et inversement) ;
- les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

24.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

24.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		101.684.067,78	85.418.396,30
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	101.658.347,36	83.330.132,08
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	101.658.347,36	83.330.132,08
a.	Actions	101.658.347,36	83.330.132,08
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-197.084,63	-141.462,64
A.	Créances	22.510,22	58.322,13
d.	Autres	22.510,22	58.322,13
B.	Dettes	-219.594,85	-199.784,77
e.	Autres (-)	-219.594,85	-199.784,77
V.	Dépôts et liquidités	222.805,05	2.229.726,86
A.	Avoirs bancaires à vue	222.805,05	2.229.726,86
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		101.684.067,78	85.418.396,30
A.	Capital	115.240.609,11	116.006.748,60
B.	Participations au résultat	-543.301,67	1.146.649,35
C.	Résultat reporté	-30.588.849,10	
D.	Résultat de l'exercice	17.575.609,44	-31.735.001,65

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

24.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	15.135.317,48	-34.384.577,84
a.	Actions	15.135.317,48	-34.384.577,84
	Gain réalisé	465.966,85	1.784.926,67
	Perte réalisée	-12.520.804,38	-5.010.298,96
	Gain/Perte non-réalisé	27.190.155,01	-31.159.205,55
D.	Autres valeurs mobilières	1,44	
	Gain réalisé	1,44	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		15.135.318,92	-34.384.577,84
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	3.897.262,91	4.069.507,64
B.	Intérêts (+/-)	85.487,61	13.327,42
b.	Dépôts et liquidités	85.487,61	13.327,42
	Intérêts d'emprunts (-)	-37.786,30	-13.003,12
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-558.965,47	-472.031,79
	D'origine belge	-293.033,57	-194.011,18
	D'origine étrangère	-265.931,90	-278.020,61
F.	Autres produits provenant des placements		0,10
		3.385.998,75	3.597.800,25
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			0,08
A.	Autres		0,08
B.			
			0,08
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-141.088,05	-149.843,22
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-43.335,77	-33.275,32
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-726.958,53	-730.910,10
a.	Gestion financière	-688.498,11	-692.320,49
	Classe B (Cap)	-10.283,94	-12.564,86
	Classe E (Dis)	-1.399,94	-438,75
	Classe F (Cap)	-676.559,99	-678.985,85
	Classe M (Dis)	-254,24	-307,22
	Classe N (Cap)		-23,81
b.	Gestion administrative et comptable	-38.460,42	-38.589,61
E.	Frais administratifs (-)	-16.875,06	-18.976,84
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-474,54	-516,89
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-83,62	-37,31
H.	Services et biens divers (-)	-7.294,59	-12.347,93
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-988,03	-376,01
	Classe B (Cap)	-673,23	-331,76
	Classe E (Dis)	-1,67	-0,25
	Classe F (Cap)	-276,78	-11,02
	Classe M (Dis)	-36,35	-32,98
K.	Autres charges (-)	-8.610,04	-1.940,52
		-945.708,23	-948.224,14
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		2.440.290,52	2.649.576,19
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		17.575.609,44	-31.735.001,65
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		17.575.609,44	-31.735.001,65

DPAM B
Real Estate EMU Dividend Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-13.556.541,33	-30.588.352,30
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-30.588.849,10	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	17.575.609,44	-31.735.001,65
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-543.301,67	1.146.649,35
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	13.556.541,33	30.588.849,10
IV.	(Distribution des dividendes)		-496,80

24.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	52.000	EUR	63,65	3.309.800,00		3,26%	3,25%
ATLANTIC CERT	8	EUR	30.953,60	247.628,80		0,24%	0,24%
CARE PROPERTY INVEST	72.000	EUR	14,26	1.026.720,00		1,01%	1,01%
COFINIMMO	67.000	EUR	71,40	4.783.800,00		4,71%	4,70%
MONTEA	38.115	EUR	86,20	3.285.513,00		3,23%	3,23%
RETAIL ESTATES	45.000	EUR	64,60	2.907.000,00		2,86%	2,86%
VGP	9.750	EUR	105,00	1.023.750,00		1,01%	1,01%
WAREHOUSES DE PAUW	151.142	EUR	28,50	4.307.547,00		4,24%	4,24%
XIOR STUDENT HOUSING	95.712	EUR	29,70	2.842.646,40		2,80%	2,80%
				23.734.405,20		23,35%	23,34%
Allemagne							
HAMBORNER REIT AG	50.000	EUR	6,81	340.500,00		0,33%	0,33%
LEG IMMOBILIEN SE	100.000	EUR	79,32	7.932.000,00		7,80%	7,80%
TAG IMMOBILIEN AG	340.000	EUR	13,20	4.486.300,00		4,41%	4,41%
VONOVIA SE	317.000	EUR	28,54	9.047.180,00		8,90%	8,90%
				21.805.980,00		21,45%	21,44%
Espagne							
MERLIN PROPERTIES	490.000	EUR	10,06	4.929.400,00		4,85%	4,85%
				4.929.400,00		4,85%	4,85%
Finlande							
KOJAMO	50.000	EUR	11,90	595.000,00		0,59%	0,59%
				595.000,00		0,59%	0,59%
France							
ALTAREA	14.035	EUR	80,00	1.122.800,00		1,10%	1,10%
ARGAN	24.480	EUR	85,20	2.085.696,00		2,05%	2,05%
CARMILA SAS	140.000	EUR	15,58	2.181.200,00		2,15%	2,15%
COVIVIO	75.000	EUR	48,68	3.651.000,00		3,59%	3,59%
GECINA	55.000	EUR	110,10	6.055.500,00		5,96%	5,96%
ICADE	85.000	EUR	35,54	3.020.900,00		2,97%	2,97%
KLEPIERRE	275.000	EUR	24,68	6.787.000,00		6,68%	6,67%
MERCIALYS	300.000	EUR	9,95	2.983.500,00		2,93%	2,93%
UNIBAIL RODAMCO WEST	130.000	EUR	66,92	8.699.600,00		8,56%	8,56%
				36.587.196,00		35,99%	35,98%
Guernesey							
SHURGARD SELF STORAG	57.500	EUR	44,86	2.579.450,00		2,54%	2,54%
				2.579.450,00		2,54%	2,54%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	1.000.000	EUR	2,48	2.475.000,00		2,43%	2,43%
GRAND CITY PROP	150.000	EUR	10,18	1.527.000,00		1,50%	1,50%
				4.002.000,00		3,94%	3,94%
Pays-Bas							
CTP B.V.	182.772	EUR	15,28	2.792.756,16		2,75%	2,75%
EUROCOM PTY	125.000	EUR	22,20	2.775.000,00		2,73%	2,73%
NSI N.V.	25.000	EUR	18,76	469.000,00		0,46%	0,46%

DPAM B
Real Estate EMU Dividend Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
WERELDHAVE N.V.	96.000	EUR	14,46	1.388.160,00		1,37%	1,37%
				7.424.916,16		7,30%	7,30%
<u>Total - Actions</u>				<u>101.658.347,36</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,97%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				101.658.347,36		100,00%	99,97%
Total - portefeuille				101.658.347,36		100,00%	99,97%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		220.446,20			0,22%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.358,85			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				222.805,05			0,22%
Total - Dépôts et Liquidités				222.805,05			0,22%
Créances et dettes diverses				-197.084,63			-0,19%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				101.684.067,78			100,00%

24.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	35,98%
BELGIQUE	23,35%
ALLEMAGNE	21,45%
PAYS-BAS	7,30%
ESPAGNE	4,85%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,94%
GUERNSEY	2,54%
FINLANDE	0,59%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

24.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	91,40%
SERVICES DIVERS	4,85%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	3,75%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

24.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	23.197.779,77	18.426.325,49	41.624.105,26
Ventes	23.326.074,48	15.105.124,39	38.431.198,87
Total 1	46.523.854,25	33.531.449,88	80.055.304,13
Souscriptions	13.791.832,40	10.533.204,15	24.325.036,55
Remboursements	16.553.045,70	9.081.432,01	25.634.477,71
Total 2	30.344.878,10	19.614.636,16	49.959.514,26
Moyenne de référence de l'actif net total	82.138.192,73	88.575.237,55	85.383.168,75
Taux de rotation	19,70%	15,71%	35,25%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

24.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.755,98	1.581,42	895,00	8.442,40
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	9.019,20	1.231,00	8.388,20
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.011.234,84	287.426,82	283.723,02	1.014.938,64
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,00	0,00	0,00	14,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			1.019.604,82			1.031.783,24

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	125.036,55	67.180,50
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	606.000,00	106.296,85
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	23.594.000,00	25.461.000,36
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	24.325.036,55	25.634.477,71

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		0,00
B (Cap)		0,00		80,50		93,95
E (Dis)		0,00		74,12		86,67
F (Cap)		0,00		83,78		98,65
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)	0,00	0,00	85.418.396,30	0,00	101.684.067,78	0,00
M (Dis)		0,00		2.223,61		2.599,95
N (Cap)		0,00		0,00		0,00
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		0,00		0,00
TOTAL	0,00		85.418.396,30		101.684.067,78	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

24.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

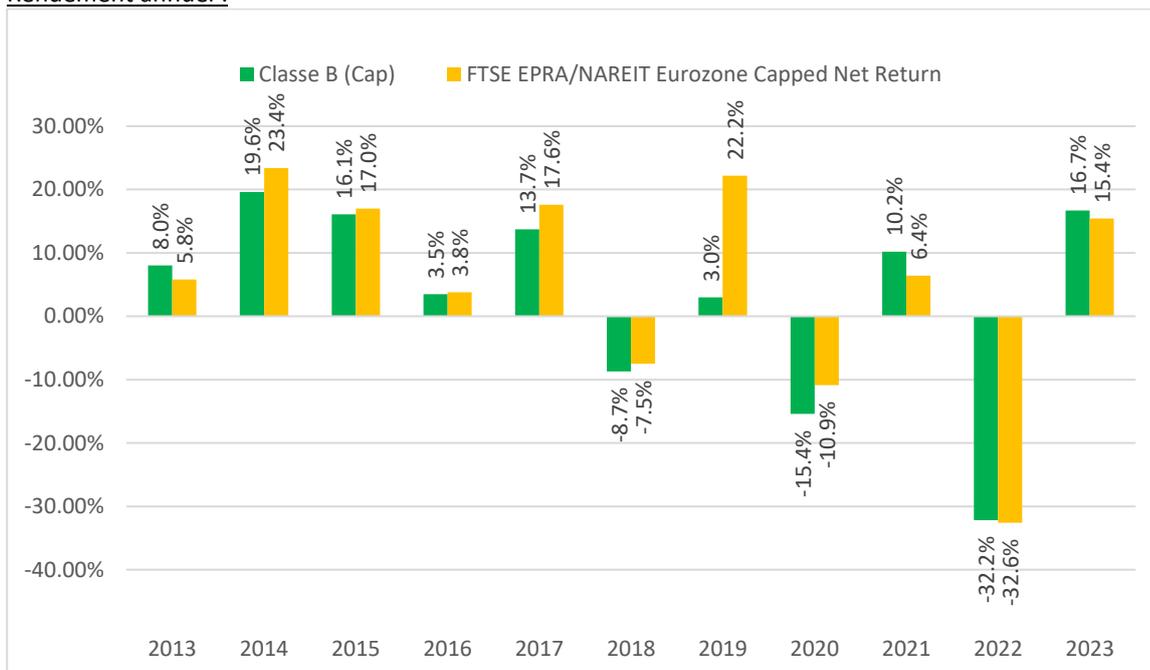
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return	15,41 % (en EUR)	-6,11 % (en EUR)	-2,05 % (en EUR)	3,82 % (en EUR)		

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	16,71 % (en EUR)	-4,44 % (en EUR)	-1,63 % (en EUR)	3,23 % (en EUR)		

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	17,76 % (en EUR)	-3,69 % (en EUR)	-0,94 % (en EUR)			

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	17,75 % (en EUR)	-3,69 % (en EUR)	-0,95 % (en EUR)	3,71 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	17,62 % (en EUR)	-3,78 % (en EUR)	-1,04 % (en EUR)			

24.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289205161 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,85%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe B - BE0942186256 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,82%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe E - BE0947578820 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe F - BE0947577814 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe J - BE6299346690 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe L - BE6335364038 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,65%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe M - BE6299347706 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe N - BE6299348712 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe P - BE6304439217 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe V - BE6299566958 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe W - BE6299567964 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 62,13% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

24.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

24.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2009/2010	400,00 EUR
2010/2011	230,00 EUR
2011/2012	néant
2012/2013	117,00 EUR
2013/2014	117,00 EUR
2014/2015	68,20 EUR
2015/2016	néant
2016/2017	néant
2018	classe E 6,10 EUR classe M 180,00 EUR
2019	classe E 3,24 EUR classe M 94,13 EUR
2021	classe E 2,15 EUR classe M 61,61 EUR
2022	classe E 0,52 EUR classe M 13,2 EUR

24.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 07/02/2023 et 09/02/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, en raison d'un rachat important (2,73% de l'AUM) à la date de VL 03/02/2023 et à la date de VL 07/02/2023, plusieurs transactions ont été effectuées pour couvrir ce rachat. L'ordre de vente de 20.550 actions de Shurgard n'a été que partiellement exécuté le 03/02/2023, créant un montant négatif en espèces. Les actions restantes ont été vendues le jour suivant. L'exécution partielle a été causée par les conditions de marché en raison de l'illiquidité du marché. Le dépassement est resté ouvert pendant un jour consécutif en raison des fluctuations du marché. La violation a été résolue le jour suivant, les instruments ayant été automatiquement vendus.

Entre les dates VNI 05/04/2023 et 06/04/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, suite à une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué est de 57,747%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions d'achat et la réception du montant de la souscription, ce qui a eu pour effet de gonfler le poids des instruments au sein du fonds. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des entrées de trésorerie.

Entre les dates VNI 09/05/2023 et 10/05/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. Une violation de la contrainte "La moyenne pondérée du rendement en dividendes des actifs du compartiment doit être supérieure à la moyenne pondérée du rendement en dividendes des actifs du compartiment" a été constatée.

Entre les dates de VNI 12/05/2023 et 15/05/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Le poids total attribué était de 43,731%. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 05/06/2023 et 06/06/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, suite à une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué était de 43,169%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions d'achat et la réception du montant

de la souscription, ce qui a gonflé le poids des instruments au sein du fonds. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des entrées de trésorerie.

24.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

24.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND
SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300XZ4Z1DCG9U4G65

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.94% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;
- e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 62.83% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	97.56%	99.97%
Investissement Durable	94.96%	97.94%
Autres investissement Environnemental	0%	8.94%
Social	44.25%	31.57%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 56.84	Compartiment : 62.83

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 97.94% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.67% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 8.94% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 31.57% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 97.94% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 97.94% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	8.90	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	8.56	France
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	7.80	Allemagne
KLEPIERRE	Activités immobilières	6.67	France
GECINA	Activités immobilières	5.96	France
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	4.85	Espagne
COFINIMMO	Activités immobilières	4.70	Belgique
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	4.41	Allemagne
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	4.24	Belgique
COVIVIO	Activités immobilières	3.59	France
AEDIFICA	Activités immobilières	3.25	Belgique
MONTEA	Activités immobilières	3.23	Belgique
ICADE	Activités immobilières	2.97	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MERCIALYS	Activités immobilières	2.93	France
RETAIL ESTATES SICAFI	Activités immobilières	2.86	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 99.97% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

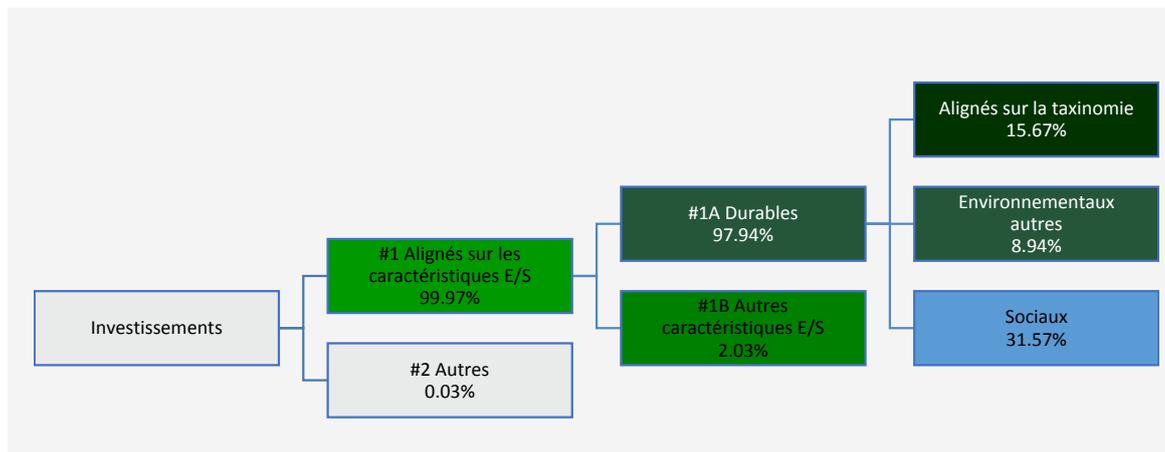
Le Compartiment a investi au minimum 97.94% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifié de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	99.97
Liquidités	Liquidités	0.03



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.67% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

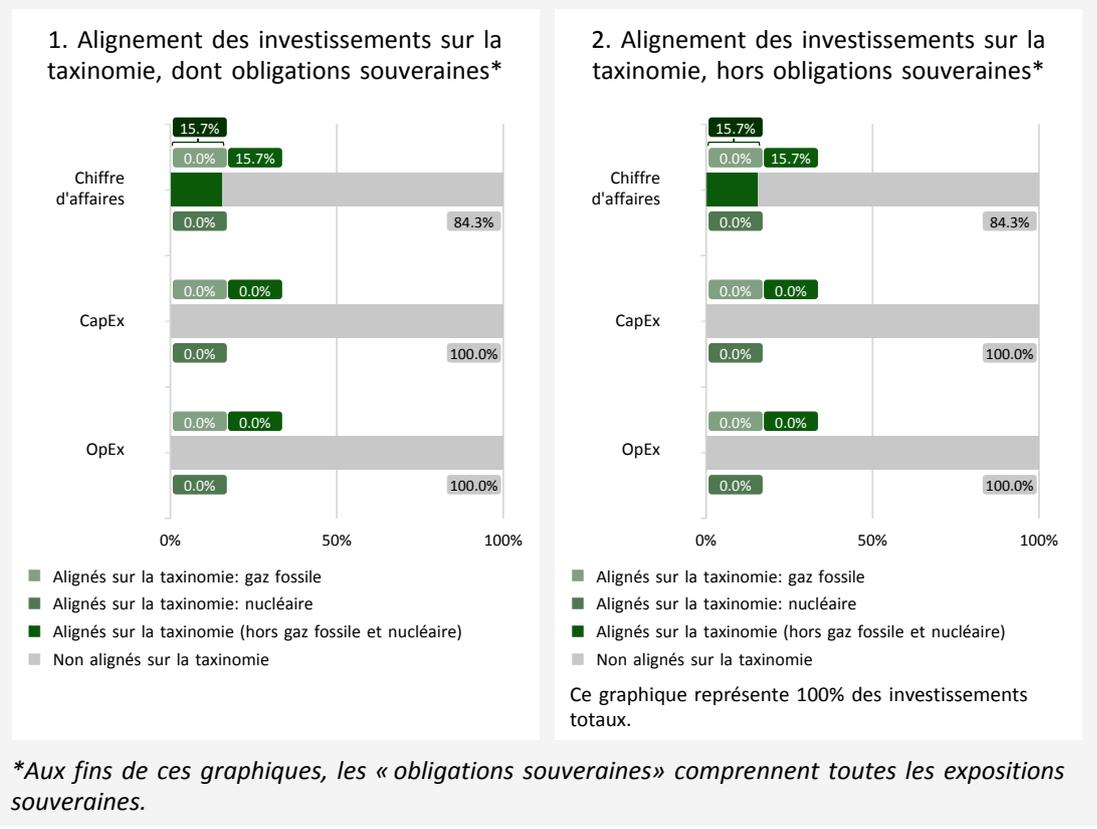
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
Pas d'application

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	16.04%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.67%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2023, 8.94% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 31.57% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.03% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

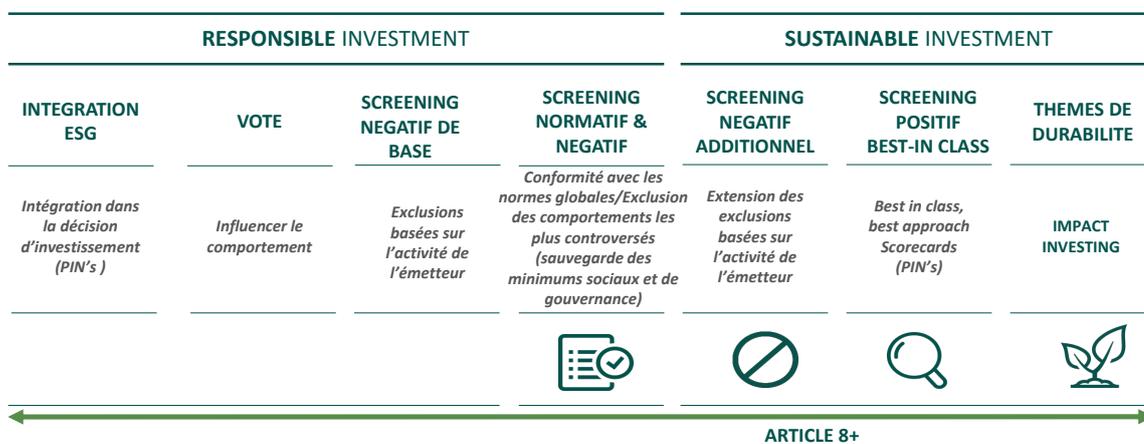
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

25. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM

25.1. RAPPORT DE GESTION

25.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

25.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

25.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en obligations (sans limitation sectorielle) libellées dans une ou plusieurs devises européennes et émises ou garanties par des débiteurs de qualité « Investment Grade ».

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

25.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years. Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle notés « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice. L'indice contient des obligations dont l'échéance résiduelle est entre minimum 1 an et maximum 10 ans.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

25.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le deuxième trimestre 2023, nous observons certains signaux d'alerte dans la conjoncture économique en Europe. Du côté des bonnes nouvelles, la Chine est sortie de ses confinements liés au Covid, les prix de l'énergie sont retombés à des niveaux proches de ceux d'avant-guerre et l'inflation en général a également commencé à refluer. Mais une partie spécifique de l'économie européenne n'a pas rebondi. Le secteur manufacturier a continué à se détériorer alors que tous les éléments étaient réunis pour qu'il prospère. Cette morosité dans l'industrie manufacturière s'explique principalement par la faiblesse de la demande intérieure. Cela a commencé, en toute logique, pendant la poussée d'inflation la plus marquée depuis la crise du Covid. Cependant, la détérioration s'est même poursuivie au deuxième trimestre. Jusqu'à ce moment, la demande internationale de produits européens était encore favorable, mais elle a aussi commencé à s'estomper au cours de l'été. Par conséquent, au cours de l'été, nous avons décidé de ramener notre sous-pondération de la durée à un niveau neutre lorsque le Bund allemand à 10 ans a atteint 2,5%.

Bien entendu, il est tout à fait possible que l'économie européenne connaisse un creux manufacturier, du moment que les services pallient cette situation. C'était le cas, mais le mois d'août a été marqué par un nouveau signal d'alarme. En règle générale, les mois d'été correspondent à la haute saison touristique, ce qui explique l'extrême vigueur du secteur des services. Mais en août, même celui-ci est tombé en territoire de contraction, comme l'indiquent les données PMI. À ce stade, il est d'autant plus important de surveiller attentivement les données entrantes qu'une période de faible activité entraîne généralement un assouplissement du marché de l'emploi. Et c'est là que réside le principal risque pour l'économie européenne. Lorsque l'activité économique réelle diminue régulièrement, la demande de main-d'œuvre se tasse elle aussi. Par conséquent, un cercle vicieux de baisse de l'activité et d'augmentation du chômage commence à se mettre en place. Nous avons donc commencé à établir une position à long terme, estimant que les prochains mouvements du marché correspondraient à une remontée des taux d'intérêt. Cependant, en septembre et octobre, ceux-ci ont continué à baisser. Comme cette baisse ne cadrerait pas avec le mouvement inverse des données économiques, nous avons continué à ajouter de la durée jusqu'à ce que le Bund atteigne 3%. En novembre, nous avons atteint une surpondération de près d'un an dans la stratégie.

Mais les « soft data » ne sont pas les seules à s'être détériorées au cours des derniers trimestres. L'examen des données économiques objectives montre que la dégradation est également très nette et généralisée. Les données portant sur les faillites, les ventes au détail réelles, les importations et les exportations européennes, les révisions du marché du travail, etc., indiquent à l'unisson que ce cercle vicieux a déjà débuté et que l'Europe est déjà en récession. Sur un plus long terme, les seules occasions où ces données ont connu une telle tendance à la baisse, c'est lorsque nous étions déjà en récession. Cette fois, cela pourrait être différent, mais ce n'est généralement jamais le cas.

Comme une récession s'accompagne généralement d'une aversion au risque, nous avons décidé de prendre des bénéfices significatifs sur notre allocation à la Roumanie, pays qui sous-performe généralement en période de reprise. Nous pensons qu'une surpondération des pays périphériques est toujours pertinente car ceux-ci ont entrepris d'importants changements fondamentaux depuis la crise du Covid. Toutefois, nous avons commencé à sous-pondérer l'Italie. D'abord comme couverture contre la surpondération de la durée, mais désormais aussi comme position résolument courte.

25.1.6. Politique future

En définitive, il est très facile de confirmer la thèse selon laquelle l'Europe est en récession, en examinant la définition de ce qu'est une récession. Une récession correspond à deux trimestres successifs de croissance négative du PIB réel. Si l'on applique cette définition à tous les pays qui font partie de l'Union européenne, plus de 25% d'entre eux sont déjà en récession ! Et si l'on considère ceux qui ont connu une croissance négative de leur PIB réel au troisième trimestre, c'est plus de la moitié des pays européens qui sont concernés. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils tomberont également en récession, mais il est difficile de déceler un changement de dynamique étant donné que les données relatives à l'activité sous-jacente ont continué à se détériorer fortement au cours des derniers mois. Pour changer ce type de dynamique, les solutions ne sont pas légion. L'une d'entre elles implique que la BCE commence à réduire activement ses taux d'intérêt. Hélas, il est clair qu'elle n'y est pas prête et qu'elle risque de commettre une grave erreur de politique.

Nous pensons qu'un biais de duration longue reste très pertinent car lorsque la BCE réalisera que nous sommes passés à la phase suivante du cycle économique, elle enclenchera l'étape suivante de son cycle de politique monétaire. Cela signifie également qu'un biais de pentification de la courbe devrait donner de très bons résultats, car l'anticipation de réductions suivies de diminutions effectives du taux directeur affectera beaucoup plus l'extrémité courte des courbes de rendement que leur extrémité longue.

25.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

25.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		143.777.564,93	266.441.132,68
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	140.003.087,71	261.134.793,86
A.	Obligations et autres titres de créance	140.003.087,71	261.134.793,86
a.	Obligations	140.003.087,71	261.134.793,86
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	1.038.057,63	492.704,54
A.	Créances	1.128.616,44	612.233,34
a.	Montants à recevoir	42.791,40	
d.	Autres	1.085.825,04	612.233,34
B.	Dettes	-90.558,81	-119.528,80
a.	Montants à payer (-)	-127.269,90	
e.	Autres (-)	36.711,09	-119.528,80
V.	Dépôts et liquidités	1.799.811,36	2.992.986,27
A.	Avoirs bancaires à vue	1.799.811,36	2.992.986,27
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	936.608,23	1.820.648,01
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	936.608,23	1.820.648,01
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		143.777.564,93	266.441.132,68
A.	Capital	160.899.807,48	299.449.176,84
B.	Participations au résultat	4.348.877,02	384.878,24
C.	Résultat reporté	-33.008.044,16	
D.	Résultat de l'exercice	11.536.924,59	-33.392.922,40

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		57.907.530,00	10.759.225,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	57.907.530,00	10.759.225,00
A.	Contrats à terme achetés	50.470.834,00	4.913.471,00
B.	Contrats à terme vendus	7.436.696,00	5.845.754,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

25.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	8.510.242,15	-41.524.473,57
a.	Obligations	8.510.242,15	-41.524.473,57
	Gain réalisé	112.396,70	166.472,50
	Perte réalisée	-19.509.272,19	-11.460.658,81
	Gain/Perte non-réalisé	27.907.117,64	-30.230.287,26
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-54.550,00	2.693.790,00
a.	Sur obligations	-54.550,00	2.693.790,00
ii.	Contrats à terme	-54.550,00	2.693.790,00
	Gain/Perte réalisé	329.380,00	1.637.700,00
	Gain/Perte non-réalisé	-383.930,00	1.056.090,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	2,01	
b.	Autres positions et opérations de change	2,01	
iv.	Autres	2,01	
	Gain /Perte réalisée	2,01	
II. Produits et charges des placements		3.531.996,96	5.955.704,07
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	3.569.133,34	6.016.173,00
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	3.496.703,22	5.978.870,05
b.	Dépôts et liquidités	72.430,12	37.302,95
	Intérêts d'emprunts (-)	-35.751,13	-60.318,93
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.385,25	-150,00
	D'origine étrangère	-1.385,25	-150,00
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		31.075,96	22.991,85
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.		31.075,96	22.991,85
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-481.842,49	-540.934,75
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-50.018,48	-49.584,98
B.	Charges financières (-)	-10.974,00	-1.814,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-108.395,72	-117.586,10
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-242.765,70	-296.314,60
a.	Gestion financière	-155.065,95	-184.804,03
	Classe A (Dis)	-1.474,47	-1.536,21
	Classe B (Cap)	-7.144,87	-8.369,37
	Classe F (Cap)	-68.797,87	-107.413,01
	Classe J (Cap)	-61.000,60	-58.364,03
	Classe M (Dis)	-7.758,48	-4.074,70
	Classe N (Cap)	-8.889,66	-5.046,71
b.	Gestion administrative et comptable	-87.699,75	-111.510,57
E.	Frais administratifs (-)	-25.543,49	-42.640,02
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.368,15	-326,72
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-126,35	-186,25
H.	Services et biens divers (-)	-12.837,05	-17.864,12
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-7.286,46	-7.269,76
	Classe A (Dis)	-497,69	-505,48
	Classe B (Cap)	-793,79	-1.520,75
	Classe F (Cap)	-3.371,27	-5.176,39
	Classe J (Cap)	-209,45	476,63
	Classe M (Dis)	-1.992,83	-977,74
	Classe N (Cap)	-129,54	-301,75
	Classe P (Cap)	-291,89	735,72
K.	Autres charges (-)	-22.527,09	-7.348,20
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		3.081.230,43	5.437.761,17
Sous-total II+III+IV		3.081.230,43	5.437.761,17

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	11.536.924,59	-33.392.922,40
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	11.536.924,59	-33.392.922,40

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-17.122.242,55	-33.008.044,16
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-33.008.044,16	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	11.536.924,59	-33.392.922,40
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	4.348.877,02	384.878,24
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	17.122.242,55	33.008.044,16
IV.	(Distribution des dividendes)		

25.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Autriche							
AUSTRIA 0,75 16-26	2.000.000	EUR	95,80	1.915.950,00		1,37%	1,33%
AUSTRIA 0,75 18-28	2.000.000	EUR	94,01	1.880.150,00		1,34%	1,31%
AUSTRIA 0,90 22-32	8.450.000	EUR	88,00	7.435.662,00		5,31%	5,17%
				11.231.762,00		8,02%	7,81%
Belgique							
FLEMISH C 0.3 21-31	1.300.000	EUR	82,89	1.077.563,50		0,77%	0,75%
				1.077.563,50		0,77%	0,75%
Allemagne							
GERMANY 0,00 16-26	1.500.000	EUR	94,66	1.419.945,00		1,01%	0,99%
GERMANY 2,60 23-33	1.100.000	EUR	105,00	1.155.005,50		0,82%	0,80%
				2.574.950,50		1,84%	1,79%
Espagne							
SPAIN 0,50 21-31	4.400.000	EUR	84,16	3.702.996,00		2,64%	2,58%
SPAIN 1,40 18-28	12.000.000	EUR	95,17	11.419.860,00		8,16%	7,94%
SPAIN 1,45 21-71	2.500.000	EUR	50,38	1.259.450,00		0,90%	0,88%
SPAIN 5,75 01-32	1.700.000	EUR	122,12	2.076.040,00		1,48%	1,44%
				18.458.346,00		13,18%	12,84%
Finlande							
FINLAND 0,75 15-31	1.000.000	EUR	89,10	891.025,00		0,64%	0,62%
FINLANDE 2,75 12-28	1.500.000	EUR	102,08	1.531.177,50		1,09%	1,06%
				2.422.202,50		1,73%	1,68%
France							
FRANCE 0,00 18-29	2.500.000	EUR	87,74	2.193.475,00		1,57%	1,53%
FRANCE 0,50 20-72	3.150.000	EUR	41,91	1.320.102,00		0,94%	0,92%
FRANCE 0,75 22-28	1.000.000	EUR	94,22	942.235,00		0,67%	0,66%
FRANCE IL 1,85 11-27	500.000	EUR	105,77	700.586,13		0,50%	0,49%
FRANCE OAT 3,5 10-26	8.500.000	EUR	102,58	8.719.682,50		6,23%	6,06%
				13.876.080,63		9,91%	9,65%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	8.000.000	EUR	89,77	7.181.840,00		5,13%	5,00%
				7.181.840,00		5,13%	5,00%
Irlande							
IRELAND 1,10 19-29	2.700.000	EUR	94,58	2.553.741,00		1,82%	1,78%
IRISH 0,20 20-30	1.000.000	EUR	87,12	871.235,00		0,62%	0,61%
IRISH TREA 1,0 16-26	2.000.000	EUR	97,20	1.944.010,00		1,39%	1,35%
				5.368.986,00		3,83%	3,73%
Italie							
BTPS 4,50 23-53	700.000	EUR	103,10	721.696,50		0,52%	0,50%
ITA BTP 5,25 98-29	5.600.000	EUR	111,50	6.243.776,00		4,46%	4,34%
ITALY 0,85 19-27	6.000.000	EUR	94,49	5.669.400,00		4,05%	3,94%
ITALY 1,35 19-30	3.000.000	EUR	89,74	2.692.245,00		1,92%	1,87%
ITALY 1,60 16-26	7.800.000	EUR	97,32	7.590.960,00		5,42%	5,28%

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ITALY 2,45 16-33	800.000	EUR	90,89	727.084,00		0,52%	0,51%
ITALY BTP 1,50 15-25	3.000.000	EUR	97,90	2.937.030,00		2,10%	2,04%
ITALY BTPS FRN 16-28	700.000	EUR	100,02	866.475,58		0,62%	0,60%
				27.448.667,08		19,61%	19,09%
Luxembourg (Grand-Duché)							
LUXEMBG 0,625 17-27	2.000.000	EUR	94,72	1.894.360,00		1,35%	1,32%
				1.894.360,00		1,35%	1,32%
Pays-Bas							
NETHERL 0,25 19-29	1.800.000	EUR	90,29	1.625.238,00		1,16%	1,13%
NETHERLDS 2,50 12-33	300.000	EUR	101,79	305.373,00		0,22%	0,21%
NETHLD 0,50 16-26	500.000	EUR	95,78	478.900,00		0,34%	0,33%
				2.409.511,00		1,72%	1,68%
Portugal							
PORTUGAL 0,475 20-30	1.700.000	EUR	88,01	1.496.127,50		1,07%	1,04%
PORTUGAL 2,125 18-28	3.600.000	EUR	99,54	3.583.296,00		2,56%	2,49%
PORTUGAL 2,875 16-26	500.000	EUR	101,85	509.240,00		0,36%	0,35%
				5.588.663,50		3,99%	3,89%
Roumanie							
ROMANIA 2,00 20-32	1.800.000	EUR	77,53	1.395.459,00		1,00%	0,97%
ROMANIA 3,50 19-34	1.700.000	EUR	85,20	1.448.400,00		1,03%	1,01%
				2.843.859,00		2,03%	1,98%
Slovénie (République)							
SLOVENIA 0,00 21-31	600.000	EUR	82,19	493.149,00		0,35%	0,34%
SLOVENIA 0,125 21-31	2.000.000	EUR	82,40	1.647.930,00		1,18%	1,15%
SLOVENIA 0,875 20-30	1.000.000	EUR	88,82	888.160,00		0,63%	0,62%
SLOVENIA 1,00 18-28	1.500.000	EUR	93,70	1.405.492,50		1,00%	0,98%
SLOVENIA 3,625 23-33	1.000.000	EUR	105,92	1.059.150,00		0,76%	0,74%
				5.493.881,50		3,92%	3,82%
Total - Emis(es) par état				107.870.673,21		77,05%	75,03%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	300.000	EUR	74,05	222.160,50		0,16%	0,15%
				222.160,50		0,16%	0,15%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EIB 2,75 23-30	1.000.000	EUR	101,65	1.016.535,00		0,73%	0,71%
EUROP UN 0,00 21-31	1.000.000	EUR	82,94	829.360,00		0,59%	0,58%
				1.845.895,00		1,32%	1,28%
Total - Emis(es) par une institution internationale				2.068.055,50		1,48%	1,44%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 0,375 16-26	1.400.000	EUR	93,81	1.313.361,00		0,94%	0,91%
				1.313.361,00		0,94%	0,91%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	2.900.000	EUR	69,23	2.007.742,50		1,43%	1,40%
				2.007.742,50		1,43%	1,40%
France							
CADES 0,60 22-29	1.000.000	EUR	89,51	895.115,00		0,64%	0,62%

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
UNEDIC 0,00 20-28	2.000.000	EUR	88,71	1.774.150,00		1,27%	1,23%
Total - Obligation du Secteur Public				2.669.265,00		1,91%	1,86%
Emis(es) par une entreprise privée				5.990.368,50		4,28%	4,17%
Belgique							
BNPPB 0,50 17-24	2.000.000	EUR	97,76	1.955.200,00		1,40%	1,36%
				1.955.200,00		1,40%	1,36%
Allemagne							
KFW 0,125 22-32	9.000.000	EUR	82,87	7.458.030,00		5,33%	5,19%
KFW 0,50 17-27	5.500.000	EUR	93,32	5.132.792,50		3,67%	3,57%
KFW 2,00 22-29	500.000	EUR	97,70	488.502,50		0,35%	0,34%
				13.079.325,00		9,34%	9,10%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	300.000	EUR	81,70	245.110,50		0,18%	0,17%
ICO 0,00 21-27	4.000.000	EUR	91,50	3.659.920,00		2,61%	2,55%
				3.905.030,50		2,79%	2,72%
Pays-Bas							
BNG 0,75 18-28	2.000.000	EUR	93,52	1.870.370,00		1,34%	1,30%
BNG BK 1,875 22-32	1.500.000	EUR	94,09	1.411.365,00		1,01%	0,98%
NEDWBK 0,25 22-32	1.000.000	EUR	83,04	830.400,00		0,59%	0,58%
				4.112.135,00		2,94%	2,86%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 4,35 10-25	1.000.000	EUR	102,23	1.022.300,00		0,73%	0,71%
				1.022.300,00		0,73%	0,71%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				24.073.990,50		17,20%	16,74%
Total - Obligations et autres titres de créances				<u>140.003.087,71</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,37%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				140.003.087,71		100,00%	97,37%
Total - portefeuille				140.003.087,71		100,00%	97,37%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		1.797.541,05			1,25%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.270,31			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.799.811,36			1,25%
Total - Dépôts et Liquidités				1.799.811,36			1,25%
Créances et dettes diverses				1.038.057,63			0,72%
Autres				936.608,23			0,65%
Actif Net Total				143.777.564,93			100,00%

25.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ITALIE	19,62%
ESPAGNE	17,41%
FRANCE	11,82%
ALLEMAGNE	11,18%
AUTRICHE	8,02%
CROATIE (REPUBLIQUE)	5,13%
PAYS-BAS	4,66%
PORTUGAL	3,99%
SLOVENIE (REPUBLIQUE)	3,92%
IRLANDE	3,83%
BELGIQUE	3,26%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	2,67%
ROUMANIE	2,03%
FINLANDE	1,73%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	0,73%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

25.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	78,43%
BANQUES	16,29%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,91%
PROVINCE, CANTON, REGION	1,71%
ORGANISMES EUROPEENS	1,48%
VEHICULES ROUTIERS	0,18%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

25.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	31.938.014,72	15.625.986,50	47.564.001,22
Ventes	103.338.468,98	73.867.480,54	177.205.949,52
Total 1	135.276.483,70	89.493.467,04	224.769.950,74
Souscriptions	7.295.087,22	8.696.438,12	15.991.525,34
Remboursements	82.481.609,86	67.679.331,86	150.160.941,72
Total 2	89.776.697,08	76.375.769,98	166.152.467,06
Moyenne de référence de l'actif net total	224.139.963,61	166.299.266,55	194.981.913,58
Taux de rotation	20,30%	7,89%	30,06%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

25.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MARS	EUR	16.023.734,00	16.023.734,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MARS	EUR	1.025.530,00	1.025.530,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTURE	EUR	6.411.166,00	6.411.166,00	100.000,00
EURO SCHATZ FUTURE MARS	EUR	34.447.100,00	34.447.100,00	100.000,00

25.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	350,00	70,00	1.430,26	466,00	713,00	1.183,26
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.672,20	760,00	6.301,20	1.101,48	3.368,03	4.034,65
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	42.712,86	61.283,00	127.573,09	12.687,00	84.117,00	56.143,09
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	429,00	3,00	3.344,00	80,00	8,00	3.416,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	11.354,00	2.152,00	10.897,73	17.417,78	4.141,66	24.173,85
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	12.665,11	893,00	13.171,70	1.605,00	1.719,00	13.057,70
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.023,00	1.127,00	4.939,00	0,00	4.462,00	477,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			167.656,98			102.485,56

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	138.028,50	27.064,10	181.249,87	279.679,02
B (Cap)	0,00	0,00	785.920,03	349.071,07	504.196,62	1.519.668,45
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	20.970.068,54	28.921.667,14	5.797.727,26	38.315.395,28
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	10.598.115,70	72.729,48	1.927.772,78	192.093,48
M (Dis)	0,00	0,00	4.485.673,89	859.720,79	6.852.005,01	1.627.971,92
N (Cap)	0,00	0,00	5.799.590,07	404.765,11	728.573,80	777.118,43
P (Cap)	0,00	0,00	52.578.423,39	27.681.430,36	0,00	107.449.015,14
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	95.355.820,12	58.316.448,05	15.991.525,34	150.160.941,72

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		384,58		410,17
B (Cap)		0,00		441,11		470,76
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		449,25		480,28
I (Dis)		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		23.580,66		25.230,10
M (Dis)	0,00		266.441.132,68	384,91	143.777.564,93	411,42
N (Cap)		0,00		444,75		475,49
P (Cap)		0,00		23.667,40		25.341,90
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		0,00		0,00
Z		0,00		0,00		0,00
TOTAL	0,00		266.441.132,68		143.777.564,93	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

25.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

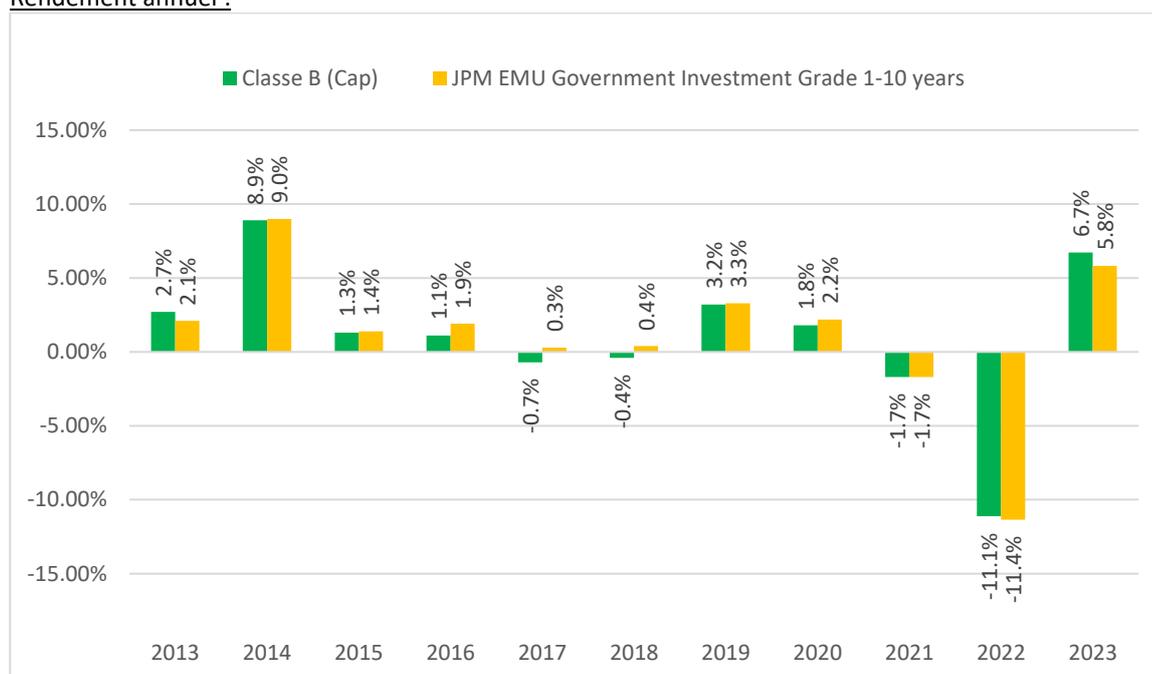
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years	5,82 % (en EUR)	-2,66 % (en EUR)	-0,54 % (en EUR)	1,00 % (en EUR)		

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	6,65 % (en EUR)	-2,37 % (en EUR)	-0,46 % (en EUR)	0,90 % (en EUR)		

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	6,72 % (en EUR)	-2,32 % (en EUR)	-0,43 % (en EUR)	0,90 % (en EUR)		

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	6,91 % (en EUR)	-2,14 % (en EUR)	-0,24 % (en EUR)	1,07 % (en EUR)		

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	6,99 % (en EUR)	-2,06 % (en EUR)	-0,16 % (en EUR)			

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	6,89 % (en EUR)	-2,18 % (en EUR)	-0,28 % (en EUR)		29/12/2017	-0,28 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	6,91 % (en EUR)	-2,15 % (en EUR)	-0,26 % (en EUR)		29/12/2017	-0,26 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	7,08 % (en EUR)	-1,98 % (en EUR)	-0,08 % (en EUR)		29/12/2017	0,21 % (en EUR)

25.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6261452054 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,54%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe B - BE0944432401 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe E - BE6289206177 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,30%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe F - BE0947567716 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,30%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe J - BE6299509388 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,21%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe L - BE6335359954 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,70%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe M - BE6299510394 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,36%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe N - BE6299511400 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe P - BE6289207183 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe V - BE6289208199 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe W - BE6289209205 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 1,35% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

25.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

25.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2013/2014	14,00 EUR
2014/2015	11,00 EUR
2015/2016	7,61 EUR
2016/2017	8,07 EUR
2018	classe A 4,45 EUR classe M 5,45 EUR
2019	classe A 5,70 EUR classe E 6,75 EUR classe M 6,56 EUR
2021	classe A 5,83 EUR classe M 6,45 EUR

25.12.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

25.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM

Identifiant d'entité juridique:
549300EK52UYWYK6PZ62

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Pour les investissements en obligations de sociétés :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;
- Pour les investissements en obligations souveraines :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
 - b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark.

Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 8.55% alors que celui du benchmark était de 1.29%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	98.69%	98.03%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 4.7% Benchmark : 0%	Compartiment : 8.55% Benchmark : 1.29%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres au conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/enqagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1.4% SPAIN JUL28 30.07.2028	Administration publique	7.99	Espagne
3 1/2 OAT APR26 25.04.2026	Administration publique	6.21	France
1.6% BTP JUN26 01.06.2026	Administration publique	5.29	Italie
0.9% AUSTRIA FEB32 20.02.2032	Administration publique	5.22	Autriche

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1/8 KFW JAN32 09.01.2032	Activités financières et d'assurance	5.19	Allemagne
CROATIA 1,50 20-170631	Administration publique	5.04	Croatie
5 1/4 ITALY NOV29 01.11.2029	Administration publique	4.38	Italie
0.85% BOT ITALY JAN27 15.01.2027	Administration publique	3.96	Italie
1/2 KFW SEP27 15.09.2027	Activités financières et d'assurance	3.58	Allemagne
GOVERNMENT OF SPAIN 0.5% 31-OCT-2031	Administration publique	2.58	Espagne
INSTITUTO DE CREDITO 0,00 21-300427	Activités financières et d'assurance	2.55	Espagne
2 1/8 PORTUGAL OCT28 17.10.2028	Administration publique	2.50	Portugal
1 1/2 BTP JUN25 01.06.2025	Administration publique	2.05	Italie
1.35% BOT ITALY APR30 01.04.2030	Administration publique	1.88	Italie
1.1% IRELAND T/BOND MAY29 15.05.2029	Administration publique	1.79	Irlande



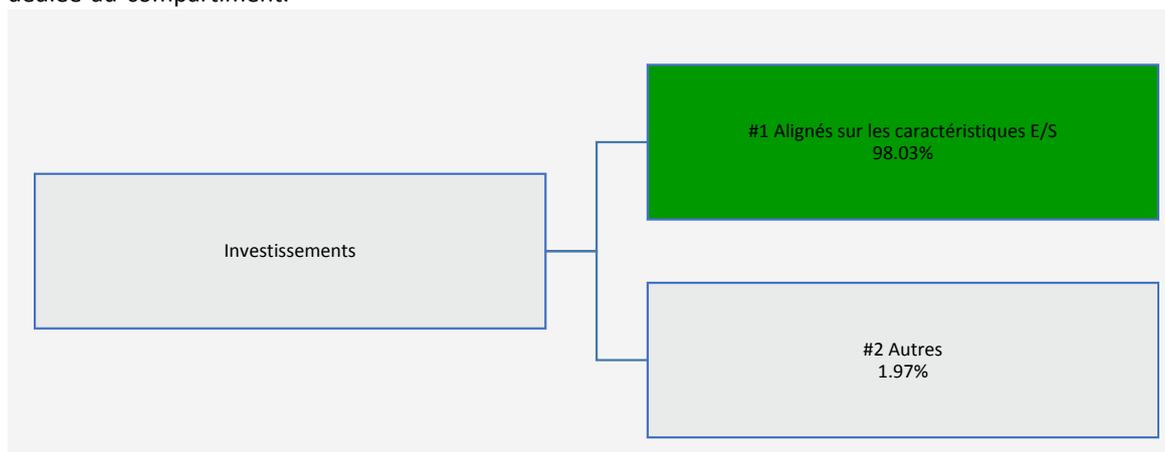
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.03 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	79.89
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	16.52
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	1.45
Construction	Génie civil	0.17
Dérivés	Dérivés	-0.27
Liquidités	Liquidités	2.24



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

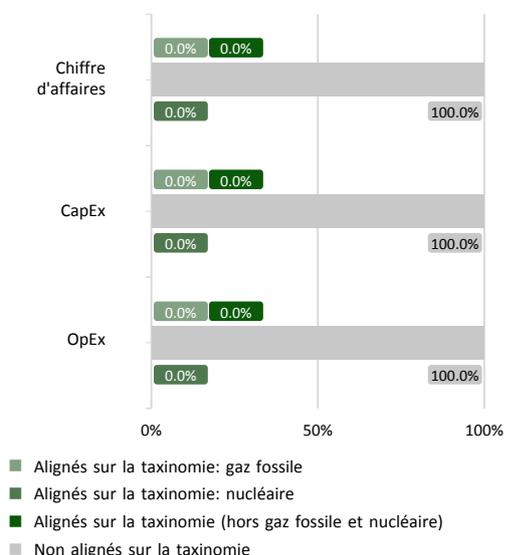
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

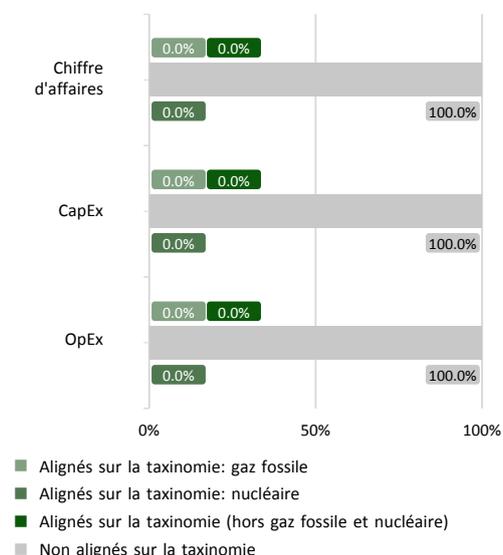
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.24 % de liquidités et à -0.27 % de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

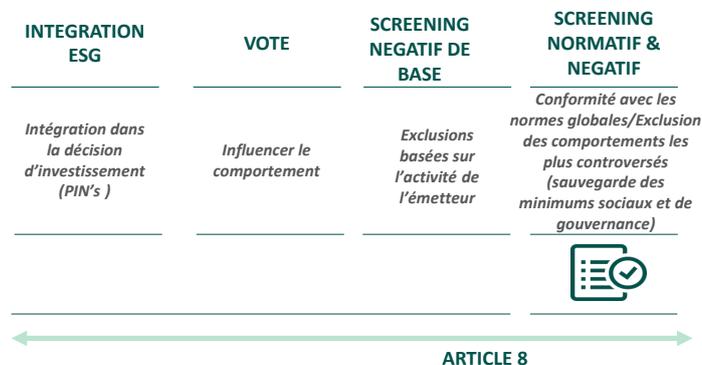
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

26. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE

26.1. RAPPORT DE GESTION

26.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

26.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

26.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle. L'allocation du portefeuille changera selon l'évaluation des perspectives macroéconomiques et de la situation sur les marchés financiers. Le compartiment peut par exemple favoriser ou éviter des secteurs ou des styles d'investissement entre autres en fonction des perspectives conjoncturelles.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autres titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne du marché.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

26.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

26.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

DPAM B Equities US Dividend Sustainable est un fonds d'actions qui investit exclusivement dans des sociétés américaines cotées en bourse et versant des dividendes. La stratégie consiste à trouver des entreprises de qualité combinant un profil de dividende robuste avec un bilan et un flux de trésorerie solides afin de maintenir et d'augmenter les dividendes au fil du temps.

Le fonds est diversifié et investi dans la plupart des secteurs, à l'exception de l'énergie, qui est exclue pour des motifs relevant de l'ESG. Certains autres secteurs (tels que le tabac, les jeux d'argent, etc.) sont également exclus pour les mêmes raisons. Le fonds dispose d'un filtrage ESG quantitatif de premier ordre basé sur des données de tiers et intègre des éléments ESG tout au long du processus d'investissement. La sélection des actions repose sur une analyse fondamentale qualitative intégrant des éléments tels que la position concurrentielle, la qualité du bilan et la génération de flux de trésorerie, complétée par des éléments quantitatifs.

Au cours d'une année dominée par la forte surperformance du secteur des technologies de l'information, stimulée par l'effervescence liée à l'intelligence artificielle, le fonds est parvenu à réaliser une performance honorable, compte tenu de l'absence de plusieurs acteurs clés du secteur due à son engagement en matière de dividendes.

L'effet d'allocation est resté stable au cours de l'année, avec une contribution positive provenant de notre sous-pondération dans l'énergie (les prix du pétrole brut et du gaz ont chuté), de la surpondération dans les technologies de l'information et de la sous-pondération dans les biens de consommation de base (souffrant d'une croissance négative des volumes et d'un environnement de prix en voie de normalisation).

En ce qui concerne la sélection, le fonds a bénéficié des bonnes performances de Broadcom, Microsoft, Intel Oracle et Applied Materials, qui profitent tous de l'enthousiasme suscité par l'IA, ainsi que d'Eaton et de Hubbell, tous deux bien exposés au thème croissant de l'électrification. Du côté négatif, on peut mentionner la sous-performance de Pfizer (pénalisé par la fin de la crise sanitaire), Nextera (pénalisé par des taux d'intérêt élevés et une forte inflation), et Zions Bancorp et Huntington Bancshares (pénalisés lors de la faillite de la Silicon Valley Bank, tous deux désinvestis en 2023).

Parmi les transactions notables, nous avons cédé notre position dans Verizon en 2023. Nous en avons pris une dans Amdocs, qui est également exposée au secteur des télécommunications et qui vend des services informatiques à de grands fournisseurs de télécommunications aux États-Unis et en Europe.

Le fonds a également pris une participation dans Graphic Packaging, un leader dans le domaine de l'emballage des produits de consommation, qui se concentre sur les emballages à base de fibres pour l'industrie alimentaire et des boissons. Nous nous sommes retirés de John Wiley (édition) et de Target (commerce de détail) par manque de confiance après des mois d'exécution médiocre et un environnement macroéconomique défavorable. Nous avons également ouvert une position dans Eli Lilly, avec une opinion favorable quant à leur contribution dans le domaine de l'obésité après les résultats très encourageants de leur médicament GLP1.

Nous avons également cédé Emerson, CDW et Gentex, qui ne correspondaient plus à notre sélection quantitative ESG.

26.1.6. Politique future

Pour le premier semestre, nous prévoyons de rester sélectifs dans notre choix de titres. Le fonds restera diversifié, en privilégiant les entreprises résilientes armées d'un modèle économique solide, d'un bilan sain et d'une bonne génération de flux de trésorerie. Nous entendons conserver entre 60 et 70 positions, avec un objectif intermédiaire, et nous continuerons à surveiller les valorisations afin d'investir de manière opportuniste. Par ailleurs, nous poursuivrons notre travail sur le profil durable du fonds avec un suivi permanent des positions, mais aussi par des engagements avec les entreprises sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance et par des investissements dans des entreprises qui apportent une contribution positive à la société.

26.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

26.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		583.937.744,94	748.208.876,26
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	571.940.085,07	728.750.030,41
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	571.940.085,07	728.750.030,41
a.	Actions	571.940.085,07	728.750.030,41
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-990.731,36	-810.355,98
A.	Créances	490.161,53	705.473,84
a.	Montants à recevoir	39.583,85	94.791,02
d.	Autres	450.577,68	610.682,82
B.	Dettes	-1.480.892,89	-1.515.829,82
a.	Montants à payer (-)	-125.218,41	-55.274,39
c.	Emprunts (-)	-1,58	
e.	Autres (-)	-1.355.672,90	-1.460.555,43
V.	Dépôts et liquidités	12.988.391,23	20.269.201,83
A.	Avoirs bancaires à vue	12.988.391,23	20.269.201,83
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		583.937.744,94	748.208.876,26
A.	Capital	564.490.336,60	796.595.523,86
B.	Participations au résultat	-2.183.611,15	2.388.923,47
C.	Résultat reporté	-48.593.163,55	
D.	Résultat de l'exercice	70.224.183,04	-50.775.571,07

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

26.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		64.648.732,00	-55.273.299,96
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	64.749.401,52	-55.095.743,13
a.	Actions	64.749.401,52	-55.095.743,13
	Gain réalisé	39.234.076,86	23.345.778,85
	Perte réalisée	-23.805.969,71	-10.327.943,05
	Gain/Perte non-réalisé	49.321.294,37	-68.113.578,93
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-100.669,52	-177.556,83
b.	Autres positions et opérations de change	-100.669,52	-177.556,83
iv.	Autres	-100.669,52	-177.556,83
	Gain /Perte réalisée	-100.669,52	-177.556,83
II.	Produits et charges des placements	11.636.556,75	10.536.990,80
A.	Dividendes	13.282.765,66	12.411.280,87
B.	Intérêts (+/-)	419.050,92	106.518,33
b.	Dépôts et liquidités	419.050,92	106.518,33
	Intérêts d'emprunts (-)	-26.983,69	-82.699,88
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.038.276,14	-1.898.108,52
	D'origine étrangère	-2.038.276,14	-1.898.108,52
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,38
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,38
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-6.061.105,71	-6.039.262,29
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-515.310,06	-709.539,37
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-262.620,28	-192.750,25
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-4.982.657,07	-4.965.375,96
a.	Gestion financière	-4.739.531,91	-4.697.944,60
	Classe A (Dis)	-39.323,26	-38.896,04
	Classe B (Cap)	-931.689,23	-931.251,02
	Classe B USD (Cap)	-470.179,80	-516.141,99
	Classe E (Dis)	-3,65	-2.153,51
	Classe F (Cap)	-2.192.460,31	-2.830.409,03
	Classe F LC (Cap)	-35,43	-35,16
	Classe F USD (Cap)	-335.158,55	-101.878,88
	Classe J (Cap)	-506.876,79	-75.575,57
	Classe M (Dis)	-10.008,51	-13.922,36
	Classe N (Cap)	-31.516,25	-38.589,60
	Classe V (Dis)	-55.338,21	-45.517,78
	Classe W (Cap)	-166.941,92	-103.573,66
b.	Gestion administrative et comptable	-297.362,28	-267.431,36
c.	Rémunération commerciale	54.237,12	
E.	Frais administratifs (-)	-61.432,88	-85.396,85
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.181,36	-1.772,73
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-447,29	-552,11
H.	Services et biens divers (-)	-31.419,81	-42.203,67
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-108.937,26	-21.786,76
	Classe A (Dis)	-2.483,42	-1.278,51
	Classe B (Cap)	-54.279,41	-8.844,49
	Classe B USD (Cap)	-31.534,64	-673,47
	Classe E (Dis)	-0,06	2,48
	Classe F (Cap)	-16.634,41	-11.069,87
	Classe F LC (Cap)	-0,83	-0,51
	Classe F USD (Cap)	-371,80	217,31
	Classe J (Cap)	-1.033,62	504,60
	Classe M (Dis)	-1.200,94	-1.187,06
	Classe N (Cap)	-421,43	-598,53

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe P (Cap)	-726,98	944,08
	Classe V (Dis)	-35,38	53,49
	Classe W (Cap)	-214,34	143,72
K.	Autres charges (-)	-94.099,70	-19.884,59
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		5.575.451,04	4.497.728,89
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	70.224.183,04	-50.775.571,07
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	70.224.183,04	-50.775.571,07

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	19.447.408,34	-48.386.647,60
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-48.593.163,55	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	70.224.183,04	-50.775.571,07
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.183.611,15	2.388.923,47
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-19.213.780,46	48.593.163,55
IV.	(Distribution des dividendes)	-233.627,88	-206.515,95

26.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Suisse							
TE CONNECTIVITY	65.500	USD	140,50	8.330.919,30		1,46%	1,43%
				8.330.919,30		1,46%	1,43%
Guernsey							
AMDOCS	65.000	USD	87,89	5.171.638,08		0,90%	0,89%
				5.171.638,08		0,90%	0,89%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	30.500	USD	350,91	9.688.819,99		1,69%	1,66%
EATON CORP -ADR-	47.000	USD	240,82	10.246.268,05		1,79%	1,75%
STERIS PLC	31.500	USD	219,85	6.269.202,91		1,10%	1,07%
TRANE TECHNOLOGIES	17.500	USD	243,90	3.863.893,54		0,68%	0,66%
				30.068.184,49		5,26%	5,15%
États-Unis d'Amérique							
A.O. SMITH CORP	85.000	USD	82,44	6.343.547,73		1,11%	1,09%
ABBOTT LABORATORIES	88.000	USD	110,07	8.768.533,02		1,53%	1,50%
ABBVIE	85.500	USD	154,97	11.994.690,63		2,10%	2,05%
ALLSTATE	53.000	USD	139,98	6.716.100,12		1,17%	1,15%
AMERICAN EXPRESS	56.500	USD	187,34	9.581.958,09		1,68%	1,64%
AMERICAN WATER WORKS	52.000	USD	131,99	6.213.262,12		1,09%	1,06%
AMGEN	27.500	USD	288,02	7.170.189,65		1,25%	1,23%
APPLE	266.000	USD	192,53	46.361.272,80		8,11%	7,94%
APPLIED MATERIALS	68.000	USD	162,07	9.976.698,50		1,74%	1,71%
ASSURANT	45.000	USD	168,49	6.863.757,75		1,20%	1,18%
BLACKROCK INC	12.000	USD	811,80	8.818.720,86		1,54%	1,51%
BROADCOM INC	15.000	USD	1.116,25	15.157.515,96		2,65%	2,60%
CF INDUSTRIES HLDGS	87.500	USD	79,50	6.297.243,47		1,10%	1,08%
CISCO	191.500	USD	50,52	8.758.050,06		1,53%	1,50%
COMCAST-A	218.000	USD	43,85	8.653.691,21		1,51%	1,48%
DEERE	27.000	USD	399,87	9.773.674,92		1,71%	1,67%
DIGITAL REALTY	56.000	USD	134,58	6.822.504,87		1,19%	1,17%
DOLBY LABORATORIES	77.500	USD	86,18	6.046.213,73		1,06%	1,04%
ELEVANCE HEALTH INC	15.500	USD	471,56	6.616.738,33		1,16%	1,13%
ELI	12.000	USD	582,92	6.332.358,67		1,11%	1,08%
GRAPHIC PACKNG RG	310.000	USD	24,65	6.917.575,70		1,21%	1,18%
HUBBELL	26.000	USD	328,93	7.741.981,62		1,35%	1,33%
INSPERITY INC	55.000	USD	117,22	5.836.328,25		1,02%	1,00%
INTEL	193.500	USD	50,25	8.802.222,42		1,54%	1,51%
INTL FLAVORS-FRAGR	56.000	USD	80,97	4.104.757,16		0,72%	0,70%
JPMORGAN CHASE	96.000	USD	170,10	14.782.600,82		2,58%	2,53%
LOWE	40.000	USD	222,55	8.058.661,11		1,41%	1,38%
MARSH	53.000	USD	189,47	9.090.580,73		1,59%	1,56%
MCCORMIC CO INC	72.000	USD	68,42	4.459.548,27		0,78%	0,76%
MERCK AND CO INC	125.500	USD	109,02	12.385.832,62		2,17%	2,12%
METLIFE	105.500	USD	66,13	6.315.769,70		1,10%	1,08%
MICROSOFT	150.500	USD	376,04	51.232.535,19		8,96%	8,77%
MORGAN STANLEY	99.000	USD	93,25	8.357.171,95		1,46%	1,43%
MSC INDL DIRECT-A	76.500	USD	101,26	7.012.528,86		1,23%	1,20%
NASDAQ INC	142.500	USD	58,14	7.500.067,89		1,31%	1,28%
NEXTERA ENERGY INC	136.500	USD	60,74	7.505.553,80		1,31%	1,29%
ORACLE	95.000	USD	105,43	9.066.989,54		1,59%	1,55%
OTS WORLDWIDE CORP	101.000	USD	89,47	8.180.391,98		1,43%	1,40%
PEPSICO	69.000	USD	169,84	10.608.753,90		1,85%	1,82%
PFIZER	254.500	USD	28,79	6.632.919,93		1,16%	1,14%
PNC	26.500	USD	154,85	3.714.773,91		0,65%	0,64%

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PPG INDUSTRIES INC	55.000	USD	149,55	7.446.023,63		1,30%	1,28%
PROCTER	93.000	USD	146,54	12.337.138,46		2,16%	2,11%
PROLOGIS	75.500	USD	133,30	9.110.713,80		1,59%	1,56%
RESMED INC	29.500	USD	172,02	4.593.844,20		0,80%	0,79%
SEMPRA ENERGY	107.500	USD	74,73	7.272.416,60		1,27%	1,25%
STARBUCKS CORP	82.500	USD	96,01	7.170.438,60		1,25%	1,23%
STRYKER	33.500	USD	299,46	9.081.528,09		1,59%	1,56%
TEXAS	58.000	USD	170,46	8.950.056,58		1,56%	1,53%
TJX COS INC	95.000	USD	93,81	8.067.668,49		1,41%	1,38%
TRACTOR SUPPLY	36.000	USD	215,03	7.007.721,90		1,23%	1,20%
UNITEDHEALTH	29.500	USD	526,47	14.059.534,69		2,46%	2,41%
UNITED PARCEL	39.500	USD	157,23	5.622.219,71		0,98%	0,96%
WASTE	56.500	USD	179,10	9.160.503,33		1,60%	1,57%
WYNDHAM HOTELS	95.000	USD	80,41	6.915.267,28		1,21%	1,18%
				528.369.343,20		92,38%	90,48%
<u>Total - Actions</u>				<u>571.940.085,07</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,95%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				571.940.085,07		100,00%	97,95%
Total - portefeuille				571.940.085,07		100,00%	97,95%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		35.486,96			0,01%
Banque Degroof Petercam		USD		9.025,70			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		12.943.878,57			2,22%
Total - Avoirs bancaires à vue				12.988.391,23			2,22%
Total - Dépôts et Liquidités				12.988.391,23			2,22%
Créances et dettes diverses				-990.731,36			-0,17%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				583.937.744,94			100,00%

26.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	92,38%
IRLANDE	5,26%
SUISSE	1,46%
GUERNSEY	0,90%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

26.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	12,27%
IT & INTERNET	11,45%
TELECOMMUNICATIONS	8,11%
BANQUES	6,45%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	5,91%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	5,36%
DISTRIBUTION	5,27%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,25%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,07%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,18%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,18%
SOURCES D'ENERGIE	3,67%
SOINS & SERVICE DE SANTE	3,62%
IMMOBILIER	2,79%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,63%
LOISIRS & TOURISME	2,46%
PRODUITS CHIMIQUES	2,40%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,60%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,43%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,35%
BIOTECHNOLOGIE	1,25%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	1,21%
VEHICULES ROUTIERS	1,11%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,98%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

26.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	39.726.203,95	19.996.828,66	59.723.032,61
Ventes	159.248.969,55	122.033.409,92	281.282.379,47
Total 1	198.975.173,50	142.030.238,58	341.005.412,08
Souscriptions	63.706.441,72	42.676.632,41	106.383.074,13
Remboursements	190.407.078,21	150.262.188,37	340.669.266,58
Total 2	254.113.519,93	192.938.820,78	447.052.340,71
Moyenne de référence de l'actif net total	707.137.408,71	614.872.764,14	660.625.916,65
Taux de rotation	-7,80%	-8,28%	-16,05%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

26.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.468,14	1.117,89	5.697,53	993,12	1.441,81	5.248,84
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	35.018,63	20.767,54	134.377,84	24.862,34	22.352,34	136.887,84
B USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	3.525,69	7.599,77	68.064,32	1.086,93	8.667,00	60.484,25
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.715,53	1.715,53	1,00	0,00	0,00	1,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	364.921,72	304.742,17	723.448,59	96.681,60	373.161,57	446.968,62
F LC (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	126.768,22	3.747,05	123.021,16	40.937,02	42.470,86	121.487,32
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.662,00	0,00	2.662,00	138,00	139,00	2.661,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	2.196,00	1.537,00	3.322,15	0,00	927,00	2.395,15
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	3.121,30	1.951,90	10.448,31	395,93	9.575,50	1.268,73
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.101,81	310,81	2.885,00	100,00	1.754,00	1.231,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	17.553,00	775,00	22.751,00	4.396,00	17.183,02	9.963,98
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	53.922,07	7.389,00	61.298,44	49.838,49	73.979,96	37.156,96
TOTAL			0,00			1.158.977,34			826.754,70

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	636.535,38	483.365,23	419.634,37	618.580,47
B (Cap)	0,00	0,00	16.003.379,02	9.404.469,70	11.371.978,14	10.075.727,35
B USD (Cap)	0,00	0,00	1.632.550,86	3.437.454,93	490.448,41	3.948.634,41
E (Dis)	0,00	0,00	739.999,74	701.173,06	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	172.321.359,74	142.961.404,36	45.120.361,96	176.838.831,22
F LC (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	40.438.867,23	1.129.100,06	12.496.937,32	12.884.562,16
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	120.430.728,53	0,00	6.506.815,01	6.593.985,67
M (Dis)	0,00	0,00	977.724,89	702.914,58	0,00	402.302,04
N (Cap)	0,00	0,00	1.452.376,56	917.562,30	182.586,65	4.561.356,22
P (Cap)	0,00	0,00	97.287.175,03	14.096.650,94	4.591.818,55	82.634.096,55
V (Dis)	0,00	0,00	7.673.721,96	334.793,70	1.861.089,01	7.409.946,44
W (Cap)	0,00	0,00	24.405.985,52	3.376.366,88	23.341.404,71	34.701.244,05
TOTAL	0,00	0,00	484.000.404,46	177.545.255,74	106.383.074,13	340.669.266,58

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		411,81		447,11
B (Cap)		0,00		435,40		480,41
B USD (Cap)		0,00		466,68		532,86
E (Dis)		0,00		417,35		457,50
F (Cap)		0,00		453,74		505,09
F LC (Cap)		0,00		5,65		6,30
F USD (Cap)	492.602.369,32	0,00	748.208.876,26	313,12	583.937.744,94	360,79
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		45.069,04		50.372,86
M (Dis)		0,00		418,21		457,85
N (Cap)		0,00		447,31		497,81
P (Cap)		0,00		45.156,43		50.672,83
V (Dis)		0,00		418,09		458,16
W (Cap)		0,00		447,14		497,76
TOTAL	492.602.369,32		748.208.876,26		583.937.744,94	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

26.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

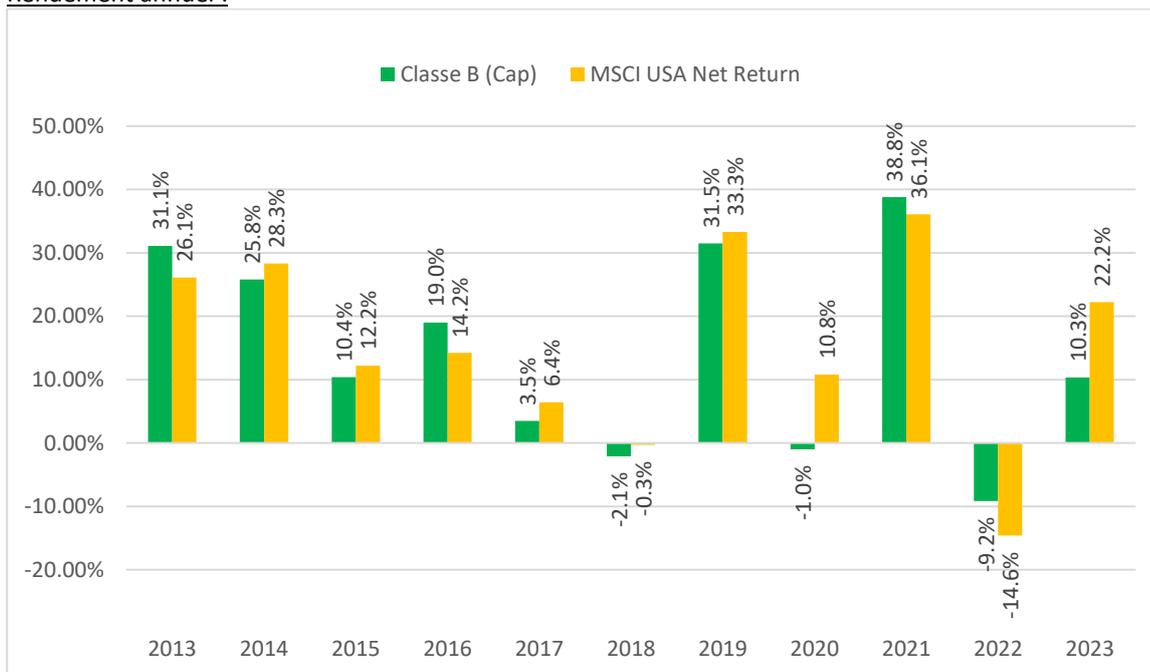
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	22,21 % (en EUR)	12,40 % (en EUR)	15,96 % (en EUR)	13,85 % (en EUR)	16/05/2008	12,00 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	10,32 % (en EUR)	11,60 % (en EUR)	12,59 % (en EUR)		27/10/2016	10,28 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	10,34 % (en EUR)	11,64 % (en EUR)	12,62 % (en EUR)	11,74 % (en EUR)	16/05/2008	10,57 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	14,18 % (en EUR)	7,90 % (en EUR)	11,86 % (en EUR)	9,34 % (en EUR)	06/10/2016	9,59 % (en EUR)

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	11,36 % (en EUR)				05/02/2021	11,20 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	11,32 % (en EUR)	12,49 % (en EUR)	13,37 % (en EUR)	12,26 % (en EUR)		

Classe F LC (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC (Cap)	11,50 % (en EUR)					

Classe F USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD (Cap)	15,22 % (en EUR)					

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	11,77 % (en EUR)					

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	11,21 % (en EUR)	12,41 % (en EUR)	13,31 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	11,29 % (en EUR)	12,47 % (en EUR)	13,33 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	12,22 % (en EUR)	13,31 % (en EUR)	14,10 % (en EUR)			

Classe V (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V (Dis)	11,32 % (en EUR)	12,49 % (en EUR)				

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	11,32 % (en EUR)	12,50 % (en EUR)	13,42 % (en EUR)			

26.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289210211 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe A USD - BE6289211227 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B - BE0947853660 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B USD - BE0947865789:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B EUR Hedged - BE6328637663:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B LC - BE6321404111 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

- Classe E - BE6289214254 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe E USD - BE6289215269 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F - BE0947854676 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F USD - BE0947866795 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F EUR Hedged - BE632863

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F LC - BE6321405126 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

- Classe J - BE6299544732 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe L - BE6335363022 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe M - BE6299545747 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe N - BE6299546752 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe P - BE6289222331 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe V - BE6289226373 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe W - BE6289227389 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe W EUR Hedged- BE6328639685 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 40,45% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

26.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

26.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	5,16 EUR
2018	classe A 6,85 EUR classe M 8,80 EUR
2019	classe A 1,05 EUR classe M 2,55 EUR classe V 2,73 EUR
2021	classe A 3,01 EUR classe E 3,58 EUR classe M 3,22 EUR classe V 3,63 EUR
2022	classe A 6,5 EUR classe E 6,5 EUR classe M 6,5 EUR classe V 6,5 EUR

26.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 09/05/2023 et 10/05/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 25% dans des actifs ayant un objectif social. Au 09/05/2023, l'investissement était de 24,93%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

26.11.3. **Transparence en matière de durabilité**

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

26.11.4. **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300K4RXZO8XKEC20

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 90.64% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence: 55.05 contre 51.26 (au 31.12.2023);

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 1146.94 tCO₂e/M revenue contre 1165.01 tCO₂e/M revenue (au 31.12.2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	97.74%	97.95%
Investissement Durable	89.99%	90.64%
Autres investissement Environnemental	58.87%	63.49%
Social	84.88%	24.37%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 53.69 Benchmark : 50.65	Compartiment : 55.05 Benchmark : 51.26
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 961.24 Benchmark : 985.62	Compartiment : 1146.94 Benchmark : 1165.01

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 90.64% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 1.26% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 63.49% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 24.37% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 81.57% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 81.57% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	8.77	Etats-Unis
APPLE	Industrie manufacturière	7.94	Etats-Unis
BROADCOM INC	Industrie manufacturière	2.60	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	Activités financières et d'assurance	2.53	Etats-Unis
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	2.41	Etats-Unis
MERCK & CO	Industrie manufacturière	2.12	Etats-Unis
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	2.11	Etats-Unis
ABBVIE	Industrie manufacturière	2.05	Etats-Unis
PEPSICO	Industrie manufacturière	1.82	Etats-Unis
EATON CORP PUBLIC	Industrie manufacturière	1.75	Etats-Unis
APPLIED MATERIALS	Industrie manufacturière	1.71	Etats-Unis
DEERE & COMPANY	Industrie manufacturière	1.67	Etats-Unis
ACCENTURE A	Information et communication	1.66	Etats-Unis
AMERICAN EXPRESS	Activités financières et d'assurance	1.64	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
WASTE MANAGEMENT	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.57	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi au minimum 97.95% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

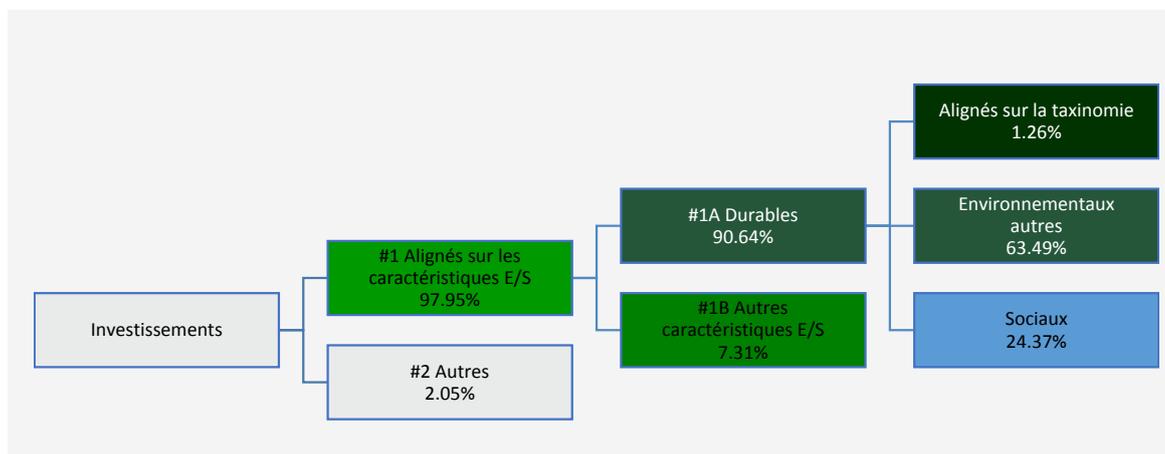
Le Compartiment a investi 90.64% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	18.61
Information et communication	Édition	11.36
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	7.62
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.95
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	6.53
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	5.78
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4.81
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.47
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.13
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.96
Activités immobilières	Activités immobilières	2.73
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.54
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.53
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.82

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.75
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1.57
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	1.48
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.47
Hébergement et restauration	Restauration	1.23
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.20
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.18
Hébergement et restauration	Hébergement	1.18
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	1.06
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	1.00
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.96
Liquidités	Liquidités	2.05



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 1.26% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

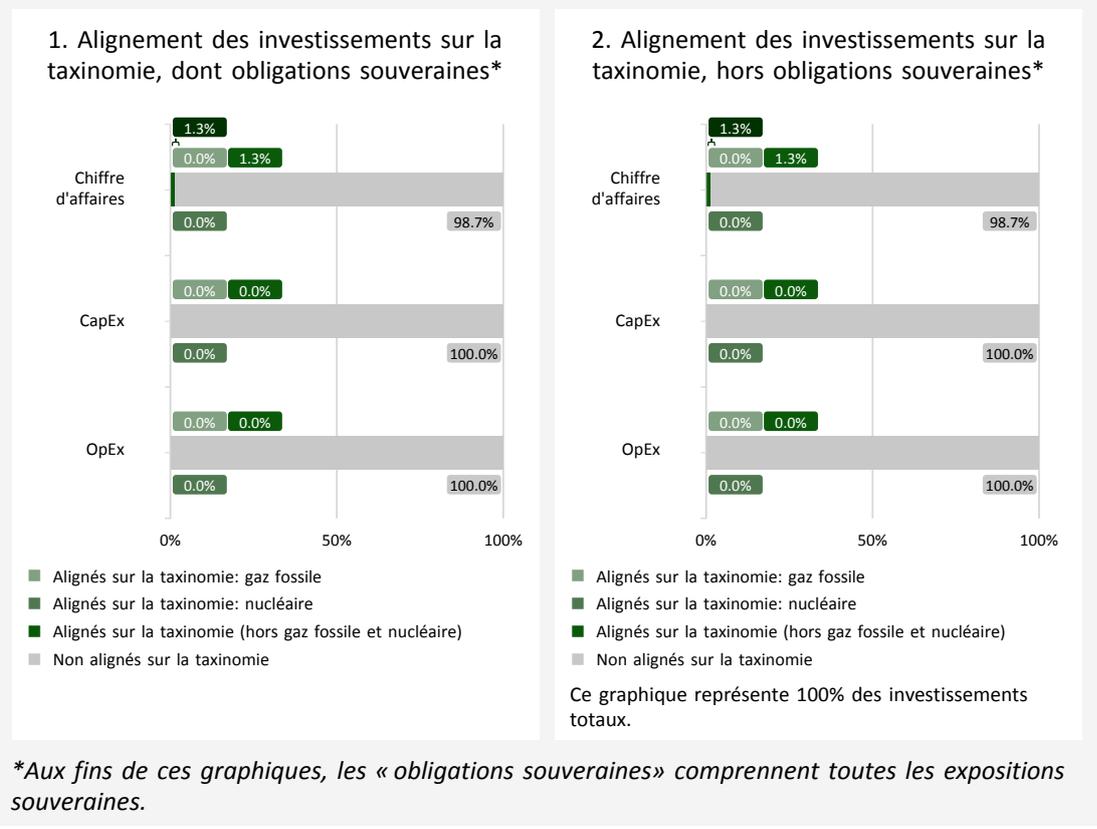
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
 Activités transitoires : 0.017%
 Activités habilitantes : N/A

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	1.33%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	1.26%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 63.49% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 24.37% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.05% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

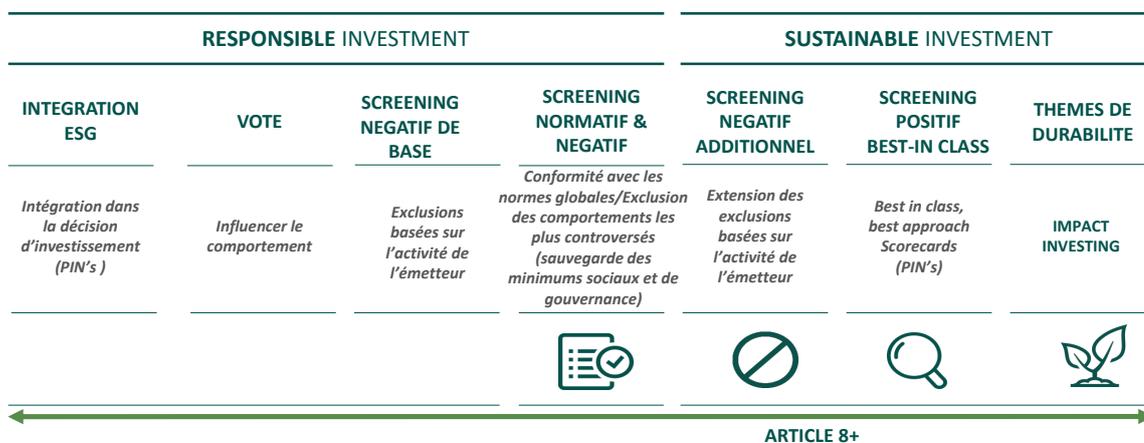
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

27. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE
--

27.1. RAPPORT DE GESTION

27.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion. Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

27.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

27.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible à long terme, l'accent étant mis sur les investissements représentatifs du secteur de l'immobilier en zone Euro. Le compartiment n'investira pas plus de 40% de ses actifs en créances de toute nature. Les sociétés dans lesquelles le compartiment investit sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

27.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index.

Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

27.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été caractérisée par une forte volatilité des attentes en matière de taux d'intérêt où les éléments macroéconomiques ont joué un rôle important dans la stratégie du fonds. L'année a bien commencé, les marchés financiers s'attendant à une baisse rapide des taux d'intérêt et à une diminution de l'inflation. Au bout de deux mois, la rhétorique a changé du tout au tout : les taux d'intérêt sont plus élevés pour plus longtemps et les banques centrales procèdent à de nouvelles augmentations. En fin d'année, l'inflation étant plus basse que prévu, les marchés ont supposé que les banques centrales allaient abaisser leurs taux d'intérêt.

Quant au marché de l'immobilier, la baisse des prix s'est poursuivie, mais n'a été que partiellement amortie par la hausse des loyers. Les sociétés immobilières ont donc maintenu leur stratégie de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux. Aucune de ces mesures n'est répandue, bien qu'elle soit nécessaire. Les entreprises à faible rendement et/ou à fort effet de levier étaient et demeurent les plus vulnérables et les plus volatiles dans cet environnement. En règle générale, elles ont été les plus touchées lorsque les marchés étaient en mode aversion pour le risque pendant les périodes de hausse des taux. Mais la fin de l'année a été marquée par un rebond de ces sociétés, ce qui a permis au secteur de l'immobilier de la zone euro coté en bourse d'afficher un rendement total proche de +16%.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds est resté méthodique en conservant des positions surpondérées dans des sociétés moins endettées. Sur le plan sectoriel, il s'est davantage au sous-secteur de la vente au détail au cours de l'année, principalement en augmentant la pondération dans la société URW. Le fonds a également renforcé son exposition aux logements étudiants et aux soins de santé. D'autre part, le fonds a réduit son exposition au secteur de la logistique, suite à une offre publique d'achat sur une position importante dans Intervest, ainsi que son exposition au segment des bureaux.

27.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que cet environnement volatil se maintienne en 2024. Une plus grande visibilité sur les taux permettra au marché de l'investissement d'augmenter les volumes de transactions, en fixant des prix de liquidation qui aideront les évaluateurs à mieux apprécier la valeur réelle des actifs. Le fonds restera défensif, conformément à son positionnement la plupart du temps.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous optons pour des entreprises qui ont de solides bilans et perspectives ainsi qu'une bonne visibilité. Ces entreprises ont un prix, mais nous apprécions leur stabilité. D'autre part, nous optons également pour des sociétés qui sont en difficulté, mais dont nous pensons que la direction devrait être en mesure d'obtenir de meilleurs résultats et une meilleure visibilité à l'avenir. Ces sociétés se négocient à un prix nettement inférieur et offrent donc une possibilité de hausse du cours de l'action. Le secteur de la logistique est un sous-secteur auquel nous pourrions renforcer notre exposition. Nous restons prudents sur les espaces de bureaux et constructifs de détail.

Les thèmes d'investissement pour le premier semestre 2024 sont les suivants :

- les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- les entreprises évoluant dans un sous-secteur où l'offre est insuffisante et où les loyers sont donc plus élevés plutôt que dans un sous-secteur où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est donc moins élevée ;
- les entreprises présentant un profil ESG solide ;
- privilégier le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- privilégier les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché (rétablir des positions dans des entreprises solides excessivement pénalisées et inversement) ;

- les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

27.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

27.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		119.470.692,15	118.759.829,36
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	119.714.023,26	116.681.449,80
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	119.714.023,26	116.681.449,80
a.	Actions	119.714.023,26	116.681.449,80
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-269.879,62	-166.674,62
A.	Créances	1.532.505,60	112.635,73
a.	Montants à recevoir	1.503.695,22	3.133,89
d.	Autres	28.810,38	109.501,84
B.	Dettes	-1.802.385,22	-279.310,35
a.	Montants à payer (-)	-1.478.629,20	-8.677,69
e.	Autres (-)	-323.756,02	-270.632,66
V.	Dépôts et liquidités	26.548,51	2.245.054,18
A.	Avoirs bancaires à vue	26.548,51	2.245.054,18
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		119.470.692,15	118.759.829,36
A.	Capital	145.832.100,08	168.207.207,78
B.	Participations au résultat	3.120.098,15	460.603,35
C.	Résultat reporté	-49.469.126,53	
D.	Résultat de l'exercice	19.987.620,45	-49.907.981,77

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

27.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	16.638.091,81	-54.692.180,29
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	16.638.091,81	-54.692.180,32
a.	Actions	16.638.091,81	-54.692.180,32
	Gain réalisé	466.582,08	4.296.540,24
	Perte réalisée	-25.817.234,66	-6.747.890,16
	Gain/Perte non-réalisé	41.988.744,39	-52.240.830,40
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		0,03
b.	Autres positions et opérations de change		0,03
iv.	Autres		0,03
	Gain /Perte réalisée		0,03
II.	Produits et charges des placements	4.689.491,17	6.196.597,80
A.	Dividendes	5.350.599,82	6.993.871,02
B.	Intérêts (+/-)	92.875,13	17.363,00
b.	Dépôts et liquidités	92.875,13	17.363,00
	Intérêts d'emprunts (-)	-37.414,77	-16.868,06
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-716.569,01	-797.768,51
	D'origine belge	-334.655,82	-295.476,64
	D'origine étrangère	-381.913,19	-502.291,87
F.	Autres produits provenant des placements		0,35
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.339.962,53	-1.412.399,28
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-181.817,83	-237.621,44
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-59.923,85	-51.332,70
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.028.425,40	-1.055.844,25
a.	Gestion financière	-974.690,96	-996.904,55
	Classe A (Dis)	-22.386,66	-32.639,39
	Classe B (Cap)	-415.383,18	-489.944,93
	Classe F (Cap)	-465.160,29	-378.742,03
	Classe M (Dis)	-195,85	-1.389,57
	Classe N (Cap)	-69.029,33	-91.106,29
	Classe W (Cap)	-2.535,65	-3.082,34
b.	Gestion administrative et comptable	-53.734,44	-58.939,70
E.	Frais administratifs (-)	-22.220,45	-30.141,28
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-733,49	-669,42
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-115,76	-368,12
H.	Services et biens divers (-)	-8.555,23	-15.435,44
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-30.399,53	-18.093,47
	Classe A (Dis)	-1.489,01	-926,40
	Classe B (Cap)	-15.797,19	-9.651,16
	Classe F (Cap)	-8.116,12	-4.119,39
	Classe M (Dis)	-0,09	-111,56
	Classe N (Cap)	-4.251,77	-2.801,17
	Classe P (Cap)	-735,77	-478,86
	Classe W (Cap)	-9,58	-4,93
K.	Autres charges (-)	-7.770,99	-2.893,16
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.349.528,64	4.784.198,52
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	19.987.620,45	-49.907.981,77
VI.	Impôts sur le résultat		

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

VII. **Résultat de l'exercice**

31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
19.987.620,45	-49.907.981,77

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-26.361.407,93	-49.447.378,42
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-49.469.126,53	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	19.987.620,45	-49.907.981,77
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	3.120.098,15	460.603,35
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	26.361.407,93	49.469.126,53
IV.	(Distribution des dividendes)		-21.748,11

27.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	63.000	EUR	63,65	4.009.950,00		3,35%	3,36%
COFINIMMO	71.414	EUR	71,40	5.098.959,60		4,26%	4,27%
MONTEA	40.590	EUR	86,20	3.498.858,00		2,92%	2,93%
RETAIL ESTATES	37.854	EUR	64,60	2.445.368,40		2,04%	2,05%
VGP	19.610	EUR	105,00	2.059.050,00		1,72%	1,72%
WAREHOUSES DE PAUW	172.000	EUR	28,50	4.902.000,00		4,09%	4,10%
XIOR STUDENT HOUSING	101.341	EUR	29,70	3.009.827,70		2,51%	2,52%
				25.024.013,70		20,90%	20,95%
Allemagne							
HAMBORNER REIT AG	177.661	EUR	6,81	1.209.871,41		1,01%	1,01%
LEG IMMOBILIEN SE	114.000	EUR	79,32	9.042.480,00		7,55%	7,57%
TAG IMMOBILIEN AG	430.000	EUR	13,20	5.673.850,00		4,74%	4,75%
VONOVIA SE	388.000	EUR	28,54	11.073.520,00		9,25%	9,27%
				26.999.721,41		22,55%	22,60%
Espagne							
INMOBILIARIA COL	155.000	EUR	6,55	1.015.250,00		0,85%	0,85%
MERLIN PROPERTIES	577.000	EUR	10,06	5.804.620,00		4,85%	4,86%
				6.819.870,00		5,70%	5,71%
Finlande							
KOJAMO	93.060	EUR	11,90	1.107.414,00		0,93%	0,93%
				1.107.414,00		0,93%	0,93%
France							
ALTAREA	16.213	EUR	80,00	1.297.040,00		1,08%	1,09%
ARGAN	32.022	EUR	85,20	2.728.274,40		2,28%	2,28%
CARMILA SAS	177.661	EUR	15,58	2.767.958,38		2,31%	2,32%
COVIVIO	85.988	EUR	48,68	4.185.895,84		3,50%	3,50%
GECINA	83.900	EUR	110,10	9.237.390,00		7,72%	7,73%
ICADE	80.370	EUR	35,54	2.856.349,80		2,39%	2,39%
KLEPIERRE	291.000	EUR	24,68	7.181.880,00		6,00%	6,01%
MERCIALYS	300.000	EUR	9,95	2.983.500,00		2,49%	2,50%
UNIBAIL RODAMCO WEST	139.000	EUR	66,92	9.301.880,00		7,77%	7,79%
				42.540.168,42		35,53%	35,61%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	64.762	EUR	44,86	2.905.223,32		2,43%	2,43%
				2.905.223,32		2,43%	2,43%
Irlande							
IRISH RESIDENT PROP	1.099.804	EUR	1,11	1.218.582,83		1,02%	1,02%
				1.218.582,83		1,02%	1,02%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	1.000.000	EUR	2,48	2.475.000,00		2,07%	2,07%
GRAND CITY PROP	177.661	EUR	10,18	1.808.588,98		1,51%	1,51%
				4.283.588,98		3,58%	3,59%

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Pays-Bas							
CTP B.V.	230.000	EUR	15,28	3.514.400,00		2,94%	2,94%
EUROCOM PTY	146.000	EUR	22,20	3.241.200,00		2,71%	2,71%
NSI N.V.	24.148	EUR	18,76	453.016,48		0,38%	0,38%
WERELDHAVE N.V.	111.122	EUR	14,46	1.606.824,12		1,34%	1,34%
				8.815.440,60		7,36%	7,38%
<u>Total - Actions</u>				<u>119.714.023,26</u>		<u>100,00%</u>	<u>100,20%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				119.714.023,26		100,00%	100,20%
Total - portefeuille				119.714.023,26		100,00%	100,20%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.553,61			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		24.994,90			0,02%
Total - Avoirs bancaires à vue				26.548,51			0,02%
Total - Dépôts et Liquidités				26.548,51			0,02%
Créances et dettes diverses				-269.879,62			-0,23%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				119.470.692,15			100,00%

27.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	35,53%
ALLEMAGNE	22,55%
BELGIQUE	20,90%
PAYS-BAS	7,36%
ESPAGNE	5,70%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,58%
GUERNSEY	2,43%
IRLANDE	1,02%
FINLANDE	0,93%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

27.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	90,49%
SERVICES DIVERS	4,85%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,66%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

27.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	20.266.143,78	23.580.435,20	43.846.578,98
Ventes	16.628.991,06	40.823.106,27	57.452.097,33
Total 1	36.895.134,84	64.403.541,47	101.298.676,31
Souscriptions	16.716.497,18	6.379.558,18	23.096.055,36
Remboursements	15.882.018,39	26.472.495,21	42.354.513,60
Total 2	32.598.515,57	32.852.053,39	65.450.568,96
Moyenne de référence de l'actif net total	123.400.256,01	115.210.829,07	119.271.887,36
Taux de rotation	3,48%	27,39%	30,06%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

27.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	2.119,80	8.344,00	27.936,59	7.119,23	1.922,91	33.132,90
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	74.650,98	65.405,88	450.967,73	64.680,33	98.343,53	417.304,52
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	391.460,00	62.718,54	852.864,76	305.282,00	172.487,00	985.659,76
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	1.840,00	2.351,48	0,00	2.291,48	60,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	25.049,67	34.663,57	151.930,05	17.578,34	30.701,13	138.807,26
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	105,00	35,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	622,94	278,61	5.625,62	71,77	799,14	4.898,25
TOTAL			0,00			1.491.816,24			1.579.897,71

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	138.365,95	496.483,46	415.064,00	106.221,06
B (Cap)	0,00	0,00	4.968.349,09	4.643.395,31	3.674.710,76	5.738.419,16
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	26.948.967,00	4.334.691,96	17.929.447,50	10.759.629,28
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	133.515,91	0,00	129.682,25
N (Cap)	0,00	0,00	1.913.032,73	2.546.901,62	1.072.704,72	1.900.723,36
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23.673.888,24
W (Cap)	0,00	0,00	41.759,70	17.625,48	4.128,38	45.950,25
TOTAL	0,00	0,00	34.010.474,47	12.172.613,74	23.096.055,36	42.354.513,60

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	118.759.829,36	50,73	119.470.692,15	59,33
B (Cap)		0,00		56,75		67,31
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		59,16		70,76
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		51,66		60,40
N (Cap)		0,00		58,39		69,81
P (Cap)		0,00		228.449,16		275.478,46
W (Cap)		0,00		57,46		68,73
TOTAL		0,00				118.759.829,36

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

27.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

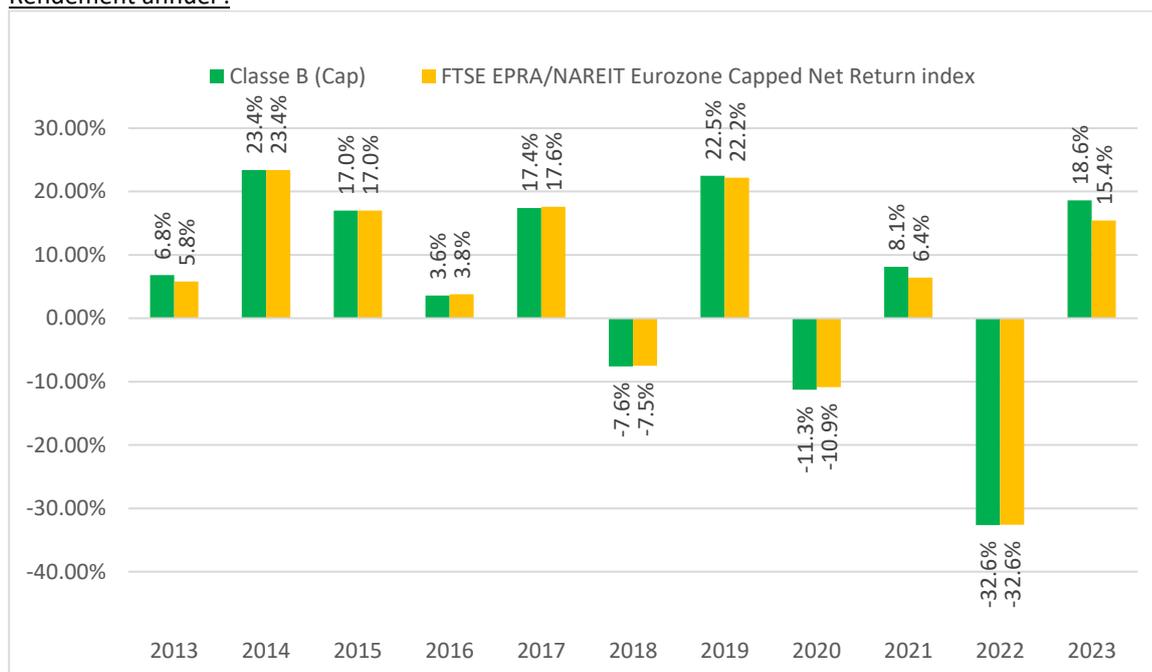
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index	15,41 % (en EUR)	-6,11 % (en EUR)	-2,05 % (en EUR)	3,93 % (en EUR)	07/10/1999	4,94 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	18,56 % (en EUR)	-4,79 % (en EUR)	-1,28 % (en EUR)		10/10/2016	0,16 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	18,61 % (en EUR)	-4,76 % (en EUR)	-1,26 % (en EUR)	4,30 % (en EUR)	07/10/1999	5,14 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	19,61 % (en EUR)	-4,04 % (en EUR)	-0,59 % (en EUR)	4,80 % (en EUR)	31/12/2018	6,46 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	19,65 % (en EUR)	-4,07 % (en EUR)	-0,64 % (en EUR)		27/06/2019	-2,41 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	19,56 % (en EUR)	-4,07 % (en EUR)	-0,62 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	20,59 % (en EUR)	-3,33 % (en EUR)	0,05 % (en EUR)			

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	19,61 % (en EUR)					

27.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289023283 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,82%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe B - BE6271654228 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe E - BE6289024299 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe F - BE6271655233 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe J - BE6299324473 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe L - BE6335365043 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,66%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe M - BE6299320430 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe N - BE6299325488 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe P - BE6289025304 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe V - BE6289026310 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe W - BE6289027326 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 49,16% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

27.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

27.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,74 EUR classe E 2,26 EUR classe M 2,21 EUR
2021	classe A 1,90 EUR classe M 1,92 EUR
2022	classe A 0,68 EUR classe M 1,17 EUR

27.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 12/01/2023 et 13/01/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, suite à une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué était de 40,16%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions d'achat et la réception du montant de la souscription, ce qui a gonflé le poids des instruments au sein du fonds. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des entrées de trésorerie.

Entre les dates de VNI du 02/02/2023 et du 03/02/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, suite à un rachat, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué était de 40,05%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et la sortie du montant du rachat, ce qui a eu pour effet de gonfler les pondérations des instruments au sein du fonds. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de fonds.

Entre les dates de VNI 30/03/2023 et 31/03/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, suite à une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué était de 45,618%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions d'achat et la réception du montant de la souscription.

Entre les dates de VNI 06/06/2023 et 07/06/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Le poids total attribué était de 43,847%. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 27/06/2023 et 29/06/2023 un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (40,135%) du TNA du fonds. Le manquement a été causé par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates VNI 27/07/2023 et 28/07/2023 un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (40,035%) du TNA du fonds. Le manquement a été causé par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 21/09/2023 et 22/09/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (40,006%) du TNA du fonds. Le manquement a été causé par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates VNI 01/12/2023 et 05/12/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (40,194%) du TNA du fonds. Le manquement a été causé par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

27.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

27.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300L2M0EZOL2I9H08

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.72% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;

e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 62.28% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.25%	100.02%
Investissement Durable	95.83%	97.72%
Autres investissement Environnemental	-	9.06%
Social	48.64%	34.57%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 57.1	Compartiment : 62.28

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 97.72% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.53% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 9.06% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 34.57% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

- 97.72% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 97.72% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	9.27	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	7.79	France
GECINA	Activités immobilières	7.73	France
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	7.57	Allemagne
KLEPIERRE	Activités immobilières	6.01	France
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	4.86	Espagne
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	4.75	Allemagne
COFINIMMO	Activités immobilières	4.27	Belgique
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	4.10	Belgique
COVIVIO	Activités immobilières	3.50	France
AEDIFICA	Activités immobilières	3.36	Belgique
CTP BV	Activités immobilières	2.94	Pays-Bas
MONTEA	Activités immobilières	2.93	Belgique

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EUROCOMMERCIAL PPTY	Activités immobilières	2.71	Pays-Bas
XIOR STUDENT HOUSING	Activités immobilières	2.52	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

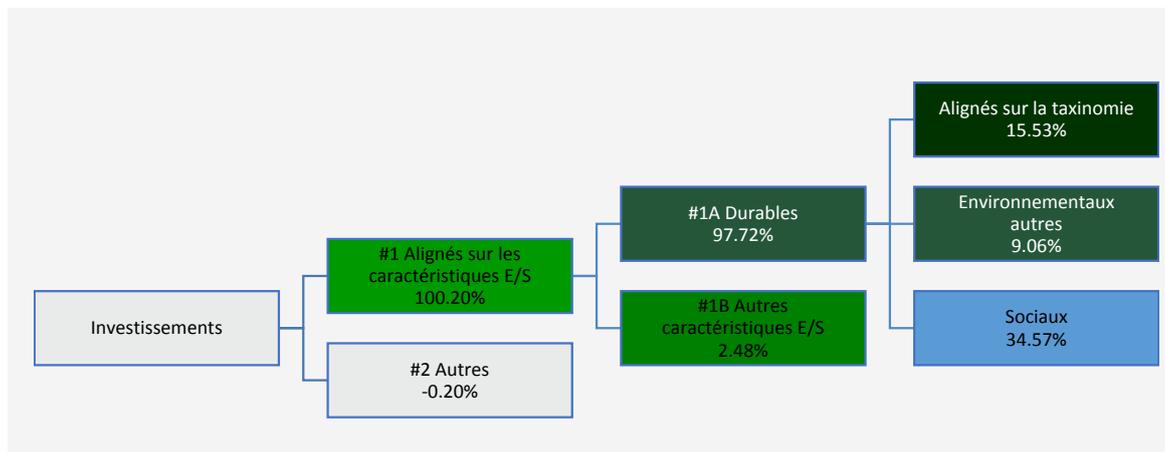
Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 100.20% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi au minimum 97.72% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ». En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	100.20
Liquidités	Liquidités	-0.20



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.53% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

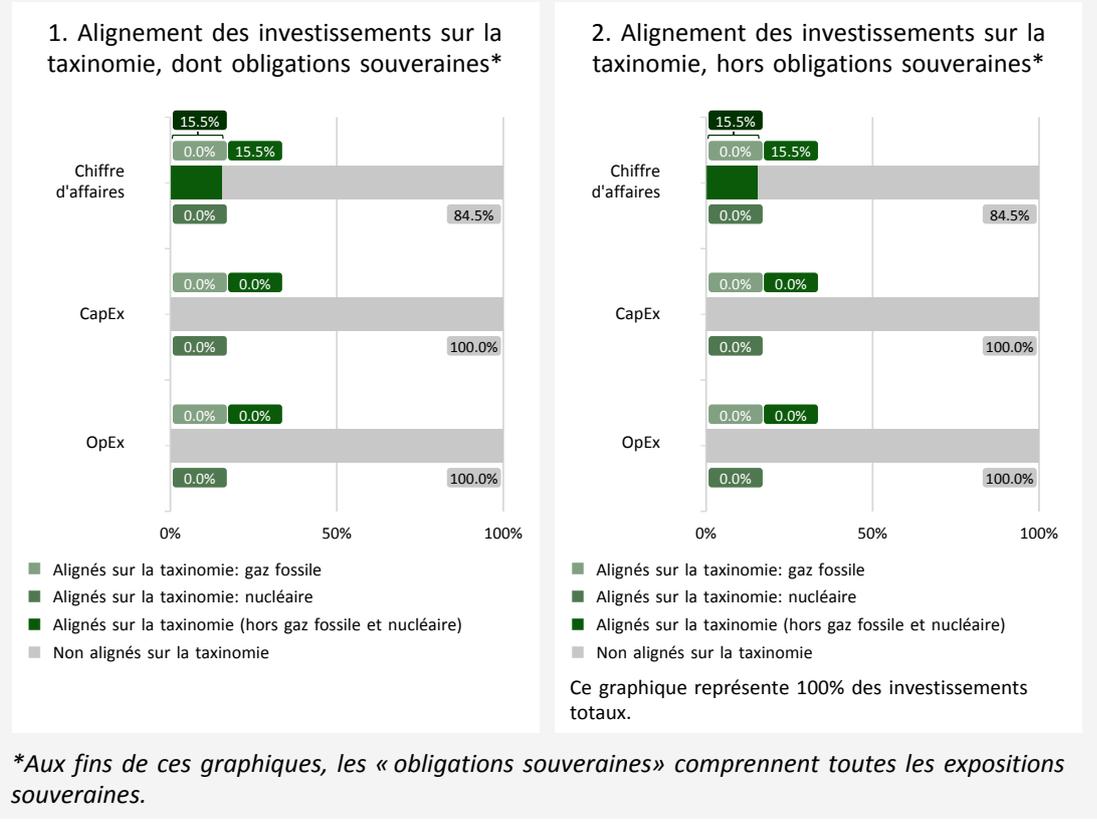
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	15.95%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.53%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2023, 9.06% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 34.57% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à -0.20% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

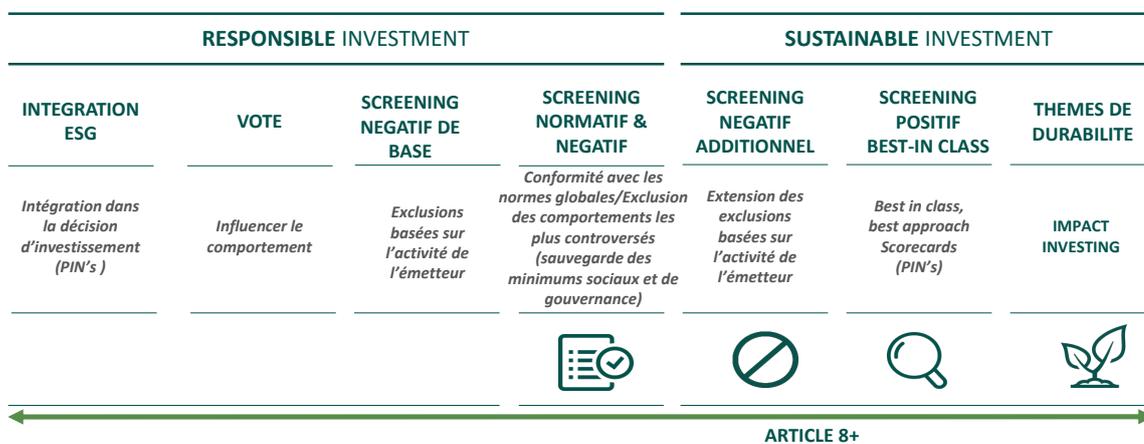
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

28. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX

28.1. RAPPORT DE GESTION

28.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US ESG Leaders Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale des parts : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

28.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

28.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » mettant en oeuvre une stratégie de gestion passive dont l'objectif est de répliquer, de manière physique et non synthétique, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice MSCI USA ESG LEADERS en Euro.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

28.1.4. Indice et benchmark

MSCI USA ESG Leaders Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

De plus amples informations à propos de l'Indice, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices MSCI, sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

28.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le benchmark du compartiment Equities US ESG Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA ESG Leaders Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA ESG Leaders Euro, dividendes nets réinvestis, fournit une exposition aux entreprises ayant une performance ESG élevée aux États-Unis et est établi par le MSCI.

L'indice comptait 283 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

La politique de réplique physique presque intégrale a été suivie tout au long de l'année.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

28.1.6. Politique future

Le compartiment Equities USA ESG Leaders Index, dont la vocation est d'être représentatif des entreprises américaines à forte performance ESG, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice USA ESG Leaders publié par MSCI.

28.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

A l'exception des classes (A USD, B USD, M USD, N USD) : 4.

28.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.102.654.086,58	925.165.069,38
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.101.335.724,87	924.416.490,24
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.101.335.724,87	924.416.490,24
a.	Actions	1.101.335.724,87	924.416.490,24
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-635.161,15	-500.487,24
A.	Créances	4.212.391,48	783.221,17
a.	Montants à recevoir	3.560.033,59	18.431,48
d.	Autres	652.357,89	764.789,69
B.	Dettes	-4.847.552,63	-1.283.708,41
a.	Montants à payer (-)	-3.926.154,51	-414.476,81
e.	Autres (-)	-921.398,12	-869.231,60
V.	Dépôts et liquidités	1.953.522,86	1.249.066,38
A.	Avoirs bancaires à vue	1.953.522,86	1.249.066,38
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.102.654.086,58	925.165.069,38
A.	Capital	1.062.069.209,43	1.101.514.965,65
B.	Participations au résultat	-851.880,02	-2.180.840,95
C.	Résultat reporté	-177.380.333,77	
D.	Résultat de l'exercice	218.817.090,94	-174.169.055,32

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

28.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	208.635.311,13	-184.568.670,06
a.	Actions	208.635.311,13	-184.568.670,06
	Gain réalisé	47.696.331,76	34.813.873,85
	Perte réalisée	-16.398.112,19	-7.692.226,76
	Gain/Perte non-réalisé	177.337.091,56	-211.690.317,15
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-37.078,82	-416.940,62
b.	Autres positions et opérations de change	-37.078,82	-416.940,62
iv.	Autres	-37.078,82	-416.940,62
	Gain /Perte réalisée	-37.078,82	-416.940,62
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	15.800.882,88	16.637.452,53
B.	Intérêts (+/-)	58.551,53	10.531,45
b.	Dépôts et liquidités	58.551,53	10.531,45
	Intérêts d'emprunts (-)	-20.060,79	-8.926,50
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.379.834,62	-2.499.206,57
	D'origine étrangère	-2.379.834,62	-2.499.206,57
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	250.712,02	262.241,02
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-286.378,18	-250.573,74
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-371.708,65	-391.133,85
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.610.828,94	-2.771.223,76
a.	Gestion financière	-2.150.501,65	-2.294.564,30
	Classe A (Dis)	-13.472,94	-14.750,20
	Classe A USD (Dis)	-1.366,20	-1.209,79
	Classe B USD (Cap)	-43.517,07	-73.052,96
	Classe F (Cap)	-99.716,34	-81.769,99
	Classe J (Cap)	-1.524.002,58	-1.660.772,00
	Classe M (Dis)	-239.815,08	-208.448,09
	Classe N (Cap)	-6.011,77	-6.329,43
	Classe M USD (Cap)	-583,61	-804,67
	Classe N USD (Dis)	-222.016,06	-247.427,17
b.	Gestion administrative et comptable	-460.327,29	-476.659,46
E.	Frais administratifs (-)	-46.925,53	-64.448,53
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.457,70	-864,21
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-703,26	-470,12
H.	Services et biens divers (-)	-19.016,79	-21.194,98
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-126.604,63	-66.871,24
	Classe A (Dis)	-2.456,13	-1.882,06
	Classe A USD (Dis)	-322,51	-181,60
	Classe B USD (Cap)	-317,68	-140,57
	Classe F (Cap)	-612,28	-35,23
	Classe J (Cap)	-10.179,18	-224,20
	Classe M (Dis)	-104.419,36	-60.793,50
	Classe N (Cap)	-1.246,78	-876,93
	Classe P (Cap)	-2.123,33	-329,11
	Classe N USD (Cap)	-4.764,51	-2.234,65
	Classe M USD (Dis)	-162,87	-173,39
K.	Autres charges (-)	-23.768,71	-18.756,14
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		10.218.858,63	10.816.555,36

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	218.817.090,94	-174.169.055,32
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	218.817.090,94	-174.169.055,32

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	40.584.877,15	-176.349.896,27
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-177.380.333,77	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	218.817.090,94	-174.169.055,32
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-851.880,02	-2.180.840,95
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-37.317.934,37	177.380.333,77
IV.	(Distribution des dividendes)	-3.266.942,78	-1.030.437,50

28.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
ARCH CAP GRP	19.800	USD	74,27	1.331.232,52		0,12%	0,12%
LIBERTY GLOBAL LTD	17.000	USD	18,64	286.860,09		0,03%	0,03%
				1.618.092,61		0,15%	0,15%
Suisse							
BUNGE GLOBAL S.A.	8.636	EUR	91,26	788.121,36		0,07%	0,07%
				788.121,36		0,07%	0,07%
Curacao							
SCHLUMBERGER N.V.	80.300	USD	52,04	3.782.928,53		0,34%	0,34%
				3.782.928,53		0,34%	0,34%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	35.500	USD	350,91	11.277.151,13		1,02%	1,02%
ALLEGION PLC	4.700	USD	126,69	539.033,18		0,05%	0,05%
APTIV PLC	16.000	USD	89,72	1.299.524,74		0,12%	0,12%
EATON CORP -ADR-	22.600	USD	240,82	4.926.928,89		0,45%	0,45%
JAZZ PHARMACEUTICAL	3.889	USD	123,00	433.030,37		0,04%	0,04%
JOHNSON CONTROLS	42.000	USD	57,64	2.191.535,78		0,20%	0,20%
LINDE PLC NPV -NEW-	27.300	USD	410,71	10.150.167,93		0,92%	0,92%
PENTAIR PLC	9.000	USD	72,71	592.395,78		0,05%	0,05%
SEAGATE HLDGS	12.000	USD	85,37	927.388,77		0,08%	0,08%
STERIS PLC	5.800	USD	219,85	1.154.329,43		0,10%	0,10%
TRANE TECHNOLOGIES	13.500	USD	243,90	2.980.717,87		0,27%	0,27%
WILLIS TOWERS WATSON	6.000	USD	241,20	1.310.098,22		0,12%	0,12%
				37.782.302,09		3,43%	3,43%
Jersey							
AMCOR PLC	70.000	USD	9,64	610.872,22		0,06%	0,06%
FERGUSON NEWCO PLC	12.000	GBP	150,85	2.088.973,52		0,19%	0,19%
				2.699.845,74		0,25%	0,24%
Pays-Bas							
LYONDELLBASELL IND	14.000	USD	95,08	1.205.015,16		0,11%	0,11%
NXP SEMICONDUCTORS	15.000	USD	229,68	3.118.815,91		0,28%	0,28%
				4.323.831,07		0,39%	0,39%
États-Unis d'Amérique							
3M	32.000	USD	109,32	3.166.831,12		0,29%	0,29%
ADOBE INC	25.800	USD	596,60	13.934.078,67		1,27%	1,26%
AECOM	8.500	USD	92,43	711.225,27		0,06%	0,06%
AFLAC INC	31.000	USD	82,50	2.315.212,96		0,21%	0,21%
AGILENT	15.700	USD	139,03	1.975.984,25		0,18%	0,18%
AKAMAI	8.000	USD	118,35	857.104,06		0,08%	0,08%
ALIGN TECHNOLOGY	4.500	USD	274,00	1.116.190,65		0,10%	0,10%
ALLSTATE	15.000	USD	139,98	1.900.783,05		0,17%	0,17%
ALLY FINANCIAL	14.000	USD	34,92	442.565,52		0,04%	0,04%
ALPHABET INC -A-	335.500	USD	139,69	42.426.103,29		3,85%	3,85%
ALPHABET INC -C-	296.500	USD	140,93	37.827.135,29		3,43%	3,43%
AMERICAN EXPRESS	34.700	USD	187,34	5.884.848,59		0,53%	0,53%
AMERICAN TWR CORP	26.000	USD	215,88	5.081.138,82		0,46%	0,46%
AMERICAN WATER WORKS	10.791	USD	131,99	1.289.371,38		0,12%	0,12%
AMERIPRISE	6.000	USD	379,83	2.063.078,80		0,19%	0,19%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AMGEN	30.000	USD	288,02	7.822.025,08		0,71%	0,71%
ANNALY CAPITAL MANA	27.500	USD	19,37	482.211,56		0,04%	0,04%
ANSYS INC	5.000	USD	362,88	1.642.511,20		0,15%	0,15%
APPLIED MATERIALS	46.500	USD	162,07	6.822.301,18		0,62%	0,62%
ASSURANT	3.000	USD	168,49	457.583,85		0,04%	0,04%
ATMOS ENERGY CORP	7.900	USD	115,90	828.868,87		0,08%	0,08%
AUTODESK	12.000	USD	243,48	2.644.964,47		0,24%	0,24%
AUTOMATIC DATA	24.200	USD	232,97	5.103.764,99		0,46%	0,46%
AUTOZONE	1.000	USD	2.585,61	2.340.659,94		0,21%	0,21%
AVANTOR INC	33.000	USD	22,83	682.016,93		0,06%	0,06%
AVERY DENNISON	5.000	USD	202,16	915.040,96		0,08%	0,08%
AXON ENTERPRISE	4.500	USD	258,33	1.052.355,95		0,10%	0,10%
BAKER HUGHES-A	58.000	USD	34,18	1.794.631,78		0,16%	0,16%
BALL CORP	16.000	USD	57,52	833.132,67		0,08%	0,08%
BANK OF NY MELLON	44.000	USD	52,05	2.073.235,87		0,19%	0,19%
BEST BUY	10.000	USD	78,28	708.640,75		0,06%	0,06%
BIOGEN INC	8.100	USD	258,77	1.897.467,07		0,17%	0,17%
BIO-TECHNE CORP	9.200	USD	77,16	642.621,64		0,06%	0,06%
BLACKROCK INC	8.300	USD	811,80	6.099.615,26		0,55%	0,55%
BOOKING HLDG	2.000	USD	3.547,22	6.422.341,92		0,58%	0,58%
BORGWARNER	15.000	USD	35,85	486.805,78		0,04%	0,04%
BOSTON PROPERTIES	9.000	USD	70,17	571.701,44		0,05%	0,05%
BRISTOL-MYERS	121.000	USD	51,31	5.620.341,28		0,51%	0,51%
BROADRIDGE FINANCIAL	7.000	USD	205,75	1.303.806,64		0,12%	0,12%
BUILDERS FIRSTSOURCE	8.000	USD	166,94	1.208.998,33		0,11%	0,11%
BURLINGTON STORE	3.500	USD	194,48	616.195,17		0,06%	0,06%
CADENCE DESIGN	15.200	USD	272,37	3.747.815,15		0,34%	0,34%
CAMPBELL SOUP	11.925	USD	43,23	466.679,72		0,04%	0,04%
CARMAX NEW	10.000	USD	76,74	694.699,68		0,06%	0,06%
CARRIER GLOBAL CORP	47.000	USD	57,45	2.444.348,89		0,22%	0,22%
CATERPILLAR	29.000	USD	295,67	7.762.123,75		0,70%	0,70%
CBOE GLOBAL MARKETS	6.458	USD	178,67	1.044.539,77		0,09%	0,09%
CBRE GROUP-A	19.000	USD	93,09	1.601.149,69		0,15%	0,15%
CENCORA INC	10.000	USD	205,38	1.859.231,43		0,17%	0,17%
CERIDIAN HCM HOLDING	7.500	USD	67,12	455.709,95		0,04%	0,04%
CHENIERE ENERGY	13.200	USD	170,87	2.041.808,72		0,19%	0,19%
CHURCH - DWIGHT CO	13.000	USD	94,56	1.112.823,07		0,10%	0,10%
CIGNA CORPORATION	16.500	USD	299,45	4.472.842,08		0,41%	0,41%
CINTAS	5.100	USD	602,66	2.782.388,99		0,25%	0,25%
CITIZENS FINL GROUP	26.000	USD	33,14	780.011,77		0,07%	0,07%
CLOROX	7.218	USD	142,59	931.711,06		0,08%	0,08%
CMS ENERGY CORP	18.000	USD	58,07	946.236,36		0,09%	0,09%
COCA-COLA CO	233.000	USD	58,93	12.429.900,87		1,13%	1,13%
COLGATE-PALMOLIVE	43.000	USD	79,71	3.102.819,90		0,28%	0,28%
COMCAST-A	232.000	USD	43,85	9.209.432,85		0,84%	0,84%
CONAGRA BRANDS INC	28.000	USD	28,66	726.456,34		0,07%	0,07%
CONSOLIDATED EDISON	20.000	USD	90,97	1.647.037,52		0,15%	0,15%
COOPER COMPANIES	2.500	USD	378,44	856.470,38		0,08%	0,08%
CROWN CASTLE INC	25.000	USD	115,19	2.606.934,32		0,24%	0,24%
CSX CORP	112.000	USD	34,67	3.515.176,75		0,32%	0,32%
CUMMINS INC	8.500	USD	239,57	1.843.430,05		0,17%	0,17%
DANAHER CORP	40.500	USD	231,34	8.481.663,88		0,77%	0,77%
DARLING INGREDIENTS	8.000	USD	49,84	360.946,91		0,03%	0,03%
DAVITA INC	4.000	USD	104,76	379.341,87		0,03%	0,03%
DECKERS OUTDOOR CORP	1.300	USD	668,43	786.637,40		0,07%	0,07%
DELTA AIR LINES	9.324	USD	40,23	339.568,66		0,03%	0,03%
DEXCOM INC	22.000	USD	124,09	2.471.352,92		0,22%	0,22%
DIGITAL REALTY	16.500	USD	134,58	2.010.202,33		0,18%	0,18%
DISCOVER FINANCIAL	14.500	USD	112,40	1.475.399,45		0,13%	0,13%
DOCUSIGN	10.000	USD	59,45	538.179,51		0,05%	0,05%
DOVER	8.000	USD	153,81	1.113.909,38		0,10%	0,10%
EBAY	28.000	USD	43,62	1.105.653,37		0,10%	0,10%
ECOLAB INC	15.000	USD	198,35	2.693.387,05		0,24%	0,24%
EDISON INT	23.000	USD	71,49	1.488.498,62		0,14%	0,13%
EDWARDS LIFESCIENCES	34.000	USD	76,25	2.346.897,21		0,21%	0,21%
ELECTRONIC ARTS	15.500	USD	136,81	1.919.662,34		0,17%	0,17%
ELEVANCE HEALTH INC	13.200	USD	471,56	5.634.899,74		0,51%	0,51%
ELI	45.800	USD	582,92	24.168.502,24		2,19%	2,19%
EMERSON ELECTRIC	33.000	USD	97,33	2.907.608,74		0,26%	0,26%
EQUINIX INC	5.400	USD	805,39	3.937.089,58		0,36%	0,36%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
EQUITABLE HOLDINGS	22.000	USD	33,30	663.196,49		0,06%	0,06%
ESSENTIAL UTILITIES	13.000	USD	37,35	439.550,99		0,04%	0,04%
EVERSOURCE ENERGY	21.499	USD	61,72	1.201.211,50		0,11%	0,11%
EXELON	54.000	USD	35,90	1.754.945,01		0,16%	0,16%
EXPEDITORS INTL WASH	8.000	USD	127,20	921.196,76		0,08%	0,08%
FACTSET RESERACH	2.400	USD	477,05	1.036.454,99		0,09%	0,09%
FAIR ISAAC	1.500	USD	1.164,01	1.580.604,72		0,14%	0,14%
FASTENAL CO	32.000	USD	64,77	1.876.286,61		0,17%	0,17%
FIDELITY NATL INFOR	35.000	USD	60,07	1.903.272,53		0,17%	0,17%
FISERV INC	35.000	USD	132,84	4.208.934,96		0,38%	0,38%
FORTIVE-WI	20.000	USD	73,63	1.333.091,93		0,12%	0,12%
FORTUNE BRANDS HOME	8.000	USD	76,14	551.414,48		0,05%	0,05%
FOX -B	6.000	USD	27,65	150.183,32		0,01%	0,01%
FOX CORP	15.000	USD	29,67	402.887,79		0,04%	0,04%
FRANKLIN RESOURCES	16.898	USD	29,79	455.702,19		0,04%	0,04%
GARTNER INC A	4.300	USD	451,11	1.756.006,88		0,16%	0,16%
GEN DIGITAL INC	35.000	USD	22,82	723.034,45		0,07%	0,07%
GENERAL MILLS INC	34.000	USD	65,14	2.004.942,74		0,18%	0,18%
GENUINE PARTS	8.500	USD	138,50	1.065.722,17		0,10%	0,10%
GILEAD SCIENCES	72.500	USD	81,01	5.316.819,81		0,48%	0,48%
GRACO INC	10.000	USD	86,76	785.407,14		0,07%	0,07%
GRAINGER	2.689	USD	828,69	2.017.242,94		0,18%	0,18%
HALLIBURTON	54.000	USD	36,15	1.767.166,07		0,16%	0,16%
HARTFORD	19.000	USD	80,38	1.382.537,46		0,13%	0,13%
HASBRO	9.000	USD	51,06	416.005,07		0,04%	0,04%
HCA HEALTHCARE INC	11.500	USD	270,68	2.817.924,23		0,26%	0,26%
HEALTHPEAK PROPRTIE	35.000	USD	19,80	627.348,03		0,06%	0,06%
HEWLETT PACKARD WI	80.000	USD	16,98	1.229.710,77		0,11%	0,11%
HF SINCLAIR	10.000	USD	55,57	503.055,27		0,05%	0,05%
HILTON INC	14.500	USD	182,07	2.389.976,46		0,22%	0,22%
HOLOGIC INC	14.000	USD	71,45	905.535,69		0,08%	0,08%
HOME DEPOT	56.500	USD	346,55	17.725.139,18		1,61%	1,61%
HORMEL FOODS	19.771	USD	32,11	574.704,03		0,05%	0,05%
HP INC	50.000	USD	30,09	1.361.969,85		0,12%	0,12%
HUBSPOT INC	2.600	USD	580,54	1.366.409,27		0,12%	0,12%
HUMANA	7.200	USD	457,81	2.983.960,53		0,27%	0,27%
HUNTINGTON BANCSHARE	90.000	USD	12,72	1.036.346,35		0,09%	0,09%
IBM	52.500	USD	163,55	7.772.937,13		0,71%	0,70%
IDEX CORP	4.500	USD	217,11	884.438,51		0,08%	0,08%
IDEXX LABS	5.000	USD	555,05	2.512.334,22		0,23%	0,23%
ILLINOIS TOOL	17.800	USD	261,94	4.220.822,89		0,38%	0,38%
ILLUMINA INC	9.000	USD	139,24	1.134.440,77		0,10%	0,10%
INGERSOLL RAND	24.000	USD	77,34	1.680.315,03		0,15%	0,15%
INSULET CORP	3.700	USD	216,98	726.769,57		0,07%	0,07%
INTEL	236.000	USD	50,25	10.735.527,09		0,97%	0,97%
INTERCON EXCHANGE	32.500	USD	128,43	3.778.549,77		0,34%	0,34%
INTERPUBLIC	23.000	USD	32,64	679.599,87		0,06%	0,06%
INTL FLAVORS-FRAGR	16.000	USD	80,97	1.172.787,76		0,11%	0,11%
INTUIT	15.900	USD	625,03	8.996.493,91		0,82%	0,82%
IRON MOUNTAIN REIT	16.000	USD	69,98	1.013.606,12		0,09%	0,09%
J.B. HUNT TRANSP	5.000	USD	199,74	904.087,27		0,08%	0,08%
JM SMUCKER	7.000	USD	126,38	800.850,95		0,07%	0,07%
JOHNSON	136.000	USD	156,74	19.297.189,15		1,75%	1,75%
KELLANOVA	17.000	USD	55,91	860.426,38		0,08%	0,08%
KEURIG DR PEPPER	58.000	USD	33,32	1.749.477,21		0,16%	0,16%
KEYSIGHT TECH-WI	10.000	USD	159,09	1.440.184,67		0,13%	0,13%
KIMBERLY-CLARK	20.000	USD	121,51	2.199.972,84		0,20%	0,20%
KINDER MORGAN	110.000	USD	17,64	1.756.574,48		0,16%	0,16%
KNGHT-SWIFT TRANSP	8.500	USD	57,65	443.602,05		0,04%	0,04%
KROGER CO	39.000	USD	45,71	1.613.805,28		0,15%	0,15%
LABORATORY	4.700	USD	227,29	967.060,15		0,09%	0,09%
LAMB WST HLDG-WI RG	8.000	USD	108,09	782.799,98		0,07%	0,07%
LAM RESEARCH	7.450	USD	783,26	5.282.475,90		0,48%	0,48%
LEAR CORP	3.100	USD	141,24	396.364,46		0,04%	0,04%
LENNOX INTL	2.142	USD	447,52	867.775,17		0,08%	0,08%
LKQ CORP	15.094	USD	47,79	653.005,26		0,06%	0,06%
LOWE	32.500	USD	222,55	6.547.662,16		0,59%	0,59%
LPL FIN HLDG	4.500	USD	227,62	927.252,98		0,08%	0,08%
LULULEMON ATHLETICA	6.300	USD	511,29	2.915.970,67		0,26%	0,26%
MARATHON PETROLEUM	24.000	USD	148,36	3.223.319,60		0,29%	0,29%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
MARKETAXESS HLD	2.100	USD	292,85	556.723,85		0,05%	0,05%
MARSH	27.500	USD	189,47	4.716.810,75		0,43%	0,43%
MARTIN MARIETTA	3.600	USD	498,91	1.625.923,14		0,15%	0,15%
MARVELL TECHNOLOGY	51.000	USD	60,31	2.784.420,40		0,25%	0,25%
MASCO	12.000	USD	66,98	727.615,08		0,07%	0,07%
MASTERCARD-A	47.500	USD	426,51	18.339.949,31		1,67%	1,66%
MCCORMIC CO INC	12.500	USD	68,42	774.227,13		0,07%	0,07%
MCDONALD	41.400	USD	296,51	11.112.582,27		1,01%	1,01%
MERCADOLIBRE INC	2.500	USD	1.571,54	3.556.646,90		0,32%	0,32%
MERCK AND CO INC	143.000	USD	109,02	14.112.940,75		1,28%	1,28%
METTLER TOLEDO INTL	1.240	USD	1.212,96	1.361.580,95		0,12%	0,12%
MICROSOFT	401.100	USD	376,04	136.540.663,56		12,40%	12,38%
MOLINA HEALTHCARE	3.000	USD	361,31	981.242,93		0,09%	0,09%
MOODY	9.400	USD	390,56	3.323.463,54		0,30%	0,30%
MORGAN STANLEY	72.000	USD	93,25	6.077.943,24		0,55%	0,55%
NASDAQ INC	19.800	USD	58,14	1.042.114,70		0,09%	0,09%
NETAPP INC	11.000	USD	88,18	878.088,08		0,08%	0,08%
NEWMONT CORPORATION	65.000	USD	41,39	2.435.477,30		0,22%	0,22%
NIKE INC -B-	69.500	USD	108,57	6.830.774,45		0,62%	0,62%
NORFOLK SOUTHERN	13.000	USD	236,38	2.781.822,30		0,25%	0,25%
NORTHERN TRUST	11.000	USD	84,38	840.248,04		0,08%	0,08%
NUCOR	14.500	USD	174,04	2.284.506,40		0,21%	0,21%
NVIDIA CORP	140.400	USD	495,22	62.942.006,97		5,72%	5,71%
NVR	200	USD	7.000,45	1.267.451,23		0,12%	0,11%
OLD DOMINION FRE	5.600	USD	405,33	2.054.811,93		0,19%	0,19%
OMNICOM	10.000	USD	86,51	783.143,98		0,07%	0,07%
ONEOK NEW	32.000	USD	70,22	2.034.164,67		0,18%	0,18%
OTS WORLDWIDE CORP	25.000	USD	89,47	2.024.849,50		0,18%	0,18%
OWENS CORNING	5.000	USD	148,23	670.936,50		0,06%	0,06%
PAPER	18.000	USD	36,15	589.055,36		0,05%	0,05%
PAYCHEX	18.000	USD	119,11	1.940.868,15		0,18%	0,18%
PAYLOCITY HOLDING	2.000	USD	164,85	298.465,58		0,03%	0,03%
PEPSICO	78.000	USD	169,84	11.992.504,41		1,09%	1,09%
PHILLIPS 66	25.500	USD	133,14	3.073.435,02		0,28%	0,28%
PNC	22.500	USD	154,85	3.154.053,32		0,29%	0,29%
POOL CORP	2.400	USD	398,71	866.250,85		0,08%	0,08%
PPG INDUSTRIES INC	13.800	USD	149,55	1.868.275,02		0,17%	0,17%
PRINCIPAL FIN	14.000	USD	78,70	997.420,00		0,09%	0,09%
PROCTER	133.400	USD	146,54	17.696.497,53		1,61%	1,60%
PROGRESSIVE	33.000	USD	159,28	4.758.285,43		0,43%	0,43%
PROLOGIS	53.000	USD	133,30	6.395.600,42		0,58%	0,58%
PRUDENTIAL FINANCIAL	20.500	USD	103,71	1.924.641,29		0,17%	0,17%
PTC INC	7.000	USD	174,96	1.108.695,06		0,10%	0,10%
PULTE GROUP INC	12.000	USD	103,22	1.121.296,34		0,10%	0,10%
QUANTA SERVICES INC	9.000	USD	215,80	1.758.203,96		0,16%	0,16%
QUEST	6.500	USD	137,88	811.315,80		0,07%	0,07%
RAYMOND JAMES FIN	11.500	USD	111,50	1.160.774,91		0,11%	0,11%
REGIONS FINANCIAL	50.000	USD	19,38	877.200,92		0,08%	0,08%
REPLIGEN CORP	2.500	USD	179,80	406.916,22		0,04%	0,04%
RIVIAN AUTOMOTIVE	40.000	USD	23,46	849.499,84		0,08%	0,08%
ROBERT HALF INC	7.500	USD	87,92	596.931,15		0,05%	0,05%
ROBINSON WORLDWIDE	6.000	USD	86,39	469.234,60		0,04%	0,04%
ROCKWELL	6.800	USD	310,48	1.911.251,53		0,17%	0,17%
SALESFORCE INC	55.100	USD	263,14	13.125.437,02		1,19%	1,19%
SBA COMMUNICATIONS	6.000	USD	253,69	1.377.938,71		0,13%	0,12%
SCHWAB	86.000	USD	68,80	5.356.266,69		0,49%	0,49%
SEMPRA ENERGY	35.600	USD	74,73	2.408.353,78		0,22%	0,22%
SERVICENOW INC	11.550	USD	706,49	7.386.918,48		0,67%	0,67%
SHERWIN-WILLIAMS CO	13.700	USD	311,90	3.868.220,70		0,35%	0,35%
SIRIUS XM HLDGS	55.000	USD	5,47	272.348,71		0,02%	0,02%
SNAP-A	65.000	USD	16,93	996.197,89		0,09%	0,09%
SP GLOBAL	18.800	USD	440,52	7.497.194,59		0,68%	0,68%
SPLUNK INC	8.500	USD	152,35	1.172.294,39		0,11%	0,11%
STATE STREET	18.000	USD	77,46	1.262.191,64		0,11%	0,11%
STEEL DYNAMICS	8.000	USD	118,10	855.293,53		0,08%	0,08%
SYNCHRONY FINANCIAL	24.000	USD	38,19	829.728,87		0,08%	0,08%
SYNOPSIS	8.500	USD	514,91	3.962.101,12		0,36%	0,36%
TAKE-TWO INTERACT	10.000	USD	160,95	1.457.022,59		0,13%	0,13%
TARGA RESOURCES	13.000	USD	86,87	1.022.323,81		0,09%	0,09%
TARGET CORP	26.200	USD	142,42	3.377.906,12		0,31%	0,31%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TELEFLEX INC	2.800	USD	249,34	632.011,95		0,06%	0,06%
TESLA INC -A-	162.300	USD	248,48	36.507.766,26		3,31%	3,31%
TEXAS	52.000	USD	170,46	8.024.188,66		0,73%	0,73%
TJX COS INC	64.000	USD	93,81	5.435.060,88		0,49%	0,49%
TORO CO	6.000	USD	95,99	521.377,81		0,05%	0,05%
TRACTOR SUPPLY	6.600	USD	215,03	1.284.749,02		0,12%	0,12%
TRANSUNION	10.000	USD	68,71	622.006,97		0,06%	0,06%
TRAVELERS COMP	13.500	USD	190,49	2.327.990,77		0,21%	0,21%
TRIMBLE	14.147	USD	53,20	681.320,24		0,06%	0,06%
T ROWE PRICE GROUP	11.500	USD	107,69	1.121.110,76		0,10%	0,10%
TRUIST FINANCIAL	73.000	USD	36,92	2.439.831,62		0,22%	0,22%
TWILIO-A	9.000	USD	75,87	618.141,49		0,06%	0,06%
ULTA BEAUTY INC	3.000	USD	489,99	1.330.711,08		0,12%	0,12%
UNION PACIFIC	34.760	USD	245,62	7.728.919,75		0,70%	0,70%
UNITED PARCEL	41.700	USD	157,23	5.935.356,00		0,54%	0,54%
UNITED RENTALS	4.247	USD	573,42	2.204.603,03		0,20%	0,20%
US BANCORP-FIRSTAR-	90.000	USD	43,28	3.526.184,76		0,32%	0,32%
VAIL RESORTS INC	2.417	USD	213,47	467.077,35		0,04%	0,04%
VALERO ENERGY	20.000	USD	130,00	2.353.686,69		0,21%	0,21%
VERIZON	237.000	USD	37,70	8.088.444,30		0,73%	0,73%
VF CORP	25.000	USD	18,80	425.474,13		0,04%	0,04%
VISA-A	90.800	USD	260,35	21.400.244,42		1,94%	1,94%
WALT DISNEY	103.500	USD	90,29	8.459.706,69		0,77%	0,77%
WASTE	22.500	USD	179,10	3.647.988,05		0,33%	0,33%
WATERS	3.700	USD	329,23	1.102.748,38		0,10%	0,10%
WELLTOWER INC	28.000	USD	90,17	2.285.574,62		0,21%	0,21%
WESTERN DIGITAL	17.000	USD	52,37	805.947,59		0,07%	0,07%
WEST PHARMACEUTICAL	4.200	USD	352,12	1.338.798,71		0,12%	0,12%
WESTROCK CO	17.000	USD	41,52	638.971,62		0,06%	0,06%
WEYERHAEUSER	40.000	USD	34,77	1.259.041,33		0,11%	0,11%
WILLIAMS COMPANIES	67.000	USD	34,83	2.112.533,38		0,19%	0,19%
WORKDAY INC -A-	12.000	USD	276,13	2.999.646,95		0,27%	0,27%
XYLEM INC	14.000	USD	114,36	1.449.364,05		0,13%	0,13%
YUM BRANDS	15.000	USD	130,66	1.774.227,13		0,16%	0,16%
ZIMMER BIOMET	13.000	USD	121,70	1.432.218,35		0,13%	0,13%
ZOETIS-A	25.500	USD	197,37	4.556.135,43		0,41%	0,41%
ZSCALER INC	5.000	USD	221,56	1.002.851,58		0,09%	0,09%
				1.050.340.603,47		95,37%	95,26%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.101.335.724,87</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,88%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.101.335.724,87		100,00%	99,88%
Total - portefeuille				1.101.335.724,87		100,00%	99,88%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		12.824,80			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.935.784,94			0,18%
Intérêts sur CC		USD		3.796,70			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.116,42			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.953.522,86			0,18%
Total - Dépôts et Liquidités				1.953.522,86			0,18%
Créances et dettes diverses				-635.161,15			-0,06%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.102.654.086,58			100,00%

28.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	95,37%
IRLANDE	3,43%
PAYS-BAS	0,39%
CURACAO	0,34%
JERSEY	0,25%
BERMUDES	0,15%
SUISSE	0,07%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

28.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	24,57%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	9,55%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,96%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,15%
DIFFUSION & EDITION	5,16%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	4,22%
BANQUES	4,15%
DISTRIBUTION	3,90%
VEHICULES ROUTIERS	3,75%
CONSTRUCTION MECANIQUE	3,15%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,94%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,16%
SERVICES DIVERS	2,13%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,95%
IMMOBILIER	1,72%
SOURCES D'ENERGIE	1,63%
BIOTECHNOLOGIE	1,63%
PETROLE & DERIVES	1,40%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,38%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,35%
LOISIRS & TOURISME	1,29%
TEXTILE & HABILLEMENT	1,25%
TRANSPORTS AERIENS	1,21%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,97%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,87%
PRODUITS CHIMIQUES	0,77%
TELECOMMUNICATIONS	0,76%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,43%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,33%
DIVERS	0,32%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,28%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,22%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,17%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,13%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,08%
AGRICULTURE & PECHE	0,07%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

28.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	129.784.328,73	30.005.701,85	159.790.030,58
Ventes	141.714.391,98	50.471.310,41	192.185.702,39
Total 1	271.498.720,71	80.477.012,26	351.975.732,97
Souscriptions	61.369.790,19	43.861.675,08	105.231.465,27
Remboursements	75.505.947,19	69.732.771,23	145.238.718,42
Total 2	136.875.737,38	113.594.446,31	250.470.183,69
Moyenne de référence de l'actif net total	978.176.643,30	1.065.753.684,85	1.022.325.069,72
Taux de rotation	13,76%	-3,11%	9,93%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

28.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	2.236,62	2.323,00	17.964,19	444,00	2.986,48	15.421,70
A USD	0,00	0,00	0,00	380,00	0,00	1.645,00	267,74	0,00	1.912,74
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B USD	0,00	0,00	0,00	48.417,00	87.955,37	58.298,00	12.773,30	34.741,30	36.330,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	0,00	39.875,00	7.600,00	221.200,00	64.850,00	199.100,00	86.950,00
J	0,00	0,00	0,00	138,00	652,70	5.764,30	288,00	556,00	5.496,30
M	0,00	0,00	0,00	92.416,13	51.695,94	550.938,59	139.400,28	72.694,53	617.644,35
M USD	0,00	0,00	0,00	870,00	6.010,00	1.730,00	0,00	785,00	945,00
N	0,00	0,00	0,00	2.725,00	7.545,00	16.259,00	50,00	1.884,00	14.425,00
N USD	0,00	0,00	0,00	256.774,29	229.427,03	529.763,03	102.796,21	185.959,28	446.599,95
P	0,00	0,00	0,00	2.073,00	0,00	2.073,00	904,00	41,00	2.936,00
TOTAL			0,00			1.405.635,11			1.228.661,04

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00	295.466,78	296.646,89	58.232,09	402.315,14
A USD	0,00	0,00	51.166,90	0,00	37.845,58	0,00
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B USD	0,00	0,00	6.172.607,24	11.554.065,22	1.620.862,00	4.817.444,11
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	5.252.570,30	966.999,00	8.582.660,50	29.142.550,40
J	0,00	0,00	18.130.945,90	83.542.530,18	39.870.683,48	73.751.553,94
M	0,00	0,00	12.076.578,81	6.607.080,48	18.338.565,60	9.824.999,89
M USD	0,00	0,00	114.080,91	838.477,81	0,00	109.139,60
N	0,00	0,00	368.843,80	1.014.823,89	6.145,00	242.336,16
N USD	0,00	0,00	34.056.837,78	30.067.368,60	13.269.065,08	25.896.097,77
P	0,00	0,00	51.047.030,69	0,00	23.447.405,94	1.052.281,41
TOTAL	0,00	0,00	127.566.129,11	134.887.992,07	105.231.465,27	145.238.718,42

Valeur nette d'inventaire									
EUR									
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023				
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action			
A	0,00	0,00	925.165.069,38	119,56	1.102.654.086,58	145,44			
A USD		0,00		127,35		160,34			
B		0,00		0,00		0,00			
B USD		0,00		129,39		165,48			
E		0,00		0,00		0,00			
F		0,00		122,01		151,21			
J		0,00		122.893,33		152.461,73			
M		0,00		120,56		147,09			
M USD		0,00		128,63		162,53			
N		0,00		122,21		151,38			
N USD		0,00		130,45		167,33			
P		0,00		22.671,61		28.182,27			
TOTAL		0,00				925.165.069,38		1.102.654.086,58	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

28.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B USD

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA ESG Leaders Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA ESG Leaders Net Return	28,78 % (en EUR)	10,29 % (en EUR)			23/01/2020	13,23 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	23,43 % (en EUR)	13,35 % (en EUR)			23/01/2020	10,95 % (en EUR)

Classe A USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A USD	27,72 % (en EUR)	9,55 % (en EUR)			21/12/2020	10,09 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	27,89 % (en EUR)	9,64 % (en EUR)			20/07/2020	12,57 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	23,93 % (en EUR)	13,78 % (en EUR)			20/10/2020	15,07 % (en EUR)

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	24,06 % (en EUR)	13,91 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	23,78 % (en EUR)	13,66 % (en EUR)				

Classe M USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M USD	28,16 % (en EUR)	9,91 % (en EUR)				

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	23,87 % (en EUR)	13,74 % (en EUR)				

Classe N USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD	28,27 % (en EUR)	9,97 % (en EUR)				

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	24,31 % (en EUR)				07/03/2022	8,46 % (en EUR)

28.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6317165403 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe A USD - BE6317466504 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe B - BE6317166419 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe B USD - BE6317167425 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,70%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe E - BE6317168431 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe F - BE6317169447 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe J - BE6317170452 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe M - BE6317172474 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe M USD - BE6317467510 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe N - BE6317173480 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe N USD - BE6317174496 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe P - BE6317171468 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,10%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, (0,02%) de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion

discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

28.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

28.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021	classe A 1,66 EUR
	classe A USD 2,04 USD
	classe M 1,67 EUR
	classe M USD 2,05 USD
2022	classe A 1,8 EUR
	classe A 1,77 EUR
	classe M 1,8 EUR
	classe M 1,77 EUR

28.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 07/07/2023 et 10/07/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans les émissions de l'indice MSCI US ESG Leaders. A la date de la VNI 07/07/2023, suite à une scission, le fonds a reçu des actions de FORTREA HOLDINGS INC qui ne font pas partie de l'indice. Le gestionnaire a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

Entre les dates VNI 10/07/2023 et 11/07/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans des titres de l'indice MSCI US ESG Leaders. A la date de la VNI 10/07/2023, suite à une scission, le fonds a reçu des actions de PHINIA INC qui ne fait pas partie de l'indice. Le gestionnaire a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

Entre les dates de VNI 05/10/2023 et 09/10/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans des titres de l'indice MSCI US ESG Leaders. A la date de la VNI 05/10/2023, suite à une scission, le fonds a reçu des actions de VERALTO qui ne fait pas partie de l'indice. Le gestionnaire a vendu les actions, mais en raison d'un décalage entre la VNI et l'AIM, toutes les actions n'ont pas été vendues le jour suivant.

28.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan

environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

28.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX

Identifiant d'entité juridique:
5493008QFMVCVNMS2091

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI USA ESG Leaders en euro (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés américaines de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« best-in-class » 50%).

Par construction de l'Indice répliqué, le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI USA (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise de répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

D'autres informations, y inclus les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : www.msci.com.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.92%	99.88%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN environnementales.

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliqués dans les armements non-conventionnel).

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociales.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site www.msci.com.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	12.38	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	5.71	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	3.85	Etats-Unis
ALPHABET C	Information et communication	3.43	Etats-Unis
TESLA MOTORS, INC.	Industrie manufacturière	3.31	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	Industrie manufacturière	2.19	Etats-Unis
VISA A	Activités de services administratifs et de soutien	1.94	Etats-Unis
JOHNSON & JOHNSON	Industrie manufacturière	1.75	Etats-Unis
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	Activités de services administratifs et de soutien	1.66	Etats-Unis
HOME DEPOT	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.61	Etats-Unis
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	1.60	Etats-Unis
MERCK & CO	Industrie manufacturière	1.28	Etats-Unis
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	Information et communication	1.26	Etats-Unis
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	1.19	Etats-Unis
COCA-COLA CO	Industrie manufacturière	1.13	Etats-Unis



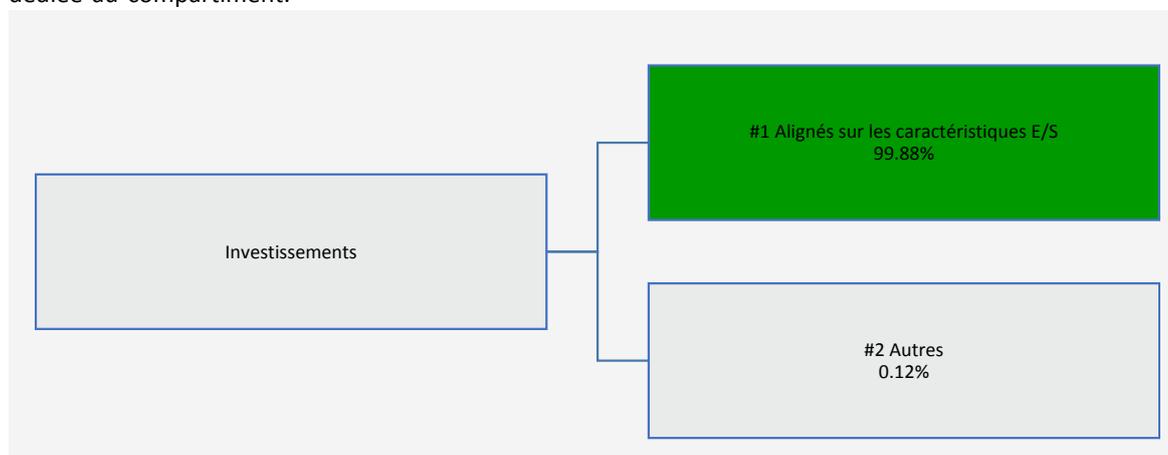
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 99.88% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	19.24
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	10.56
Information et communication	Services d'information	8.07
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	7.97
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	4.64
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.30
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.93
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.88
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.79
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	3.51
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.91
Activités immobilières	Activités immobilières	2.65
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	2.37
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	1.97
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.75
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.73
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.58
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.42
Hébergement et restauration	Restauration	1.17
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.94
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.91
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.79
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.77

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.77
Information et communication	Télécommunications	0.73
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.69
Industries extractives	Services de soutien aux industries extractives	0.67
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.58
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.54
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.45
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.45
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.45
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.43
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	0.33
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.29
Hébergement et restauration	Hébergement	0.26
Autres activités de services	Autres services personnels	0.25
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	0.22
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	0.22
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.21
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.20
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	0.18
Construction	Travaux de construction spécialisés	0.16
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.16
Industries extractives	Autres industries extractives	0.15
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.13
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.13
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	0.07
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.06
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.06
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	0.05
Industrie manufacturière	Fabrication de meubles	0.05

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.04
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.04
Transports et entreposage	Transports aériens	0.03
Liquidités	Liquidités	0.12



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

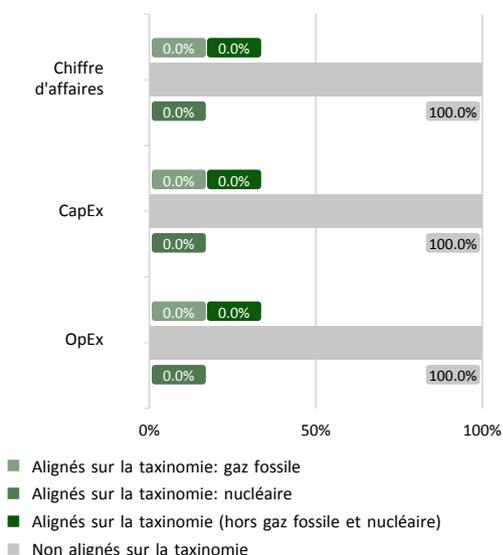
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

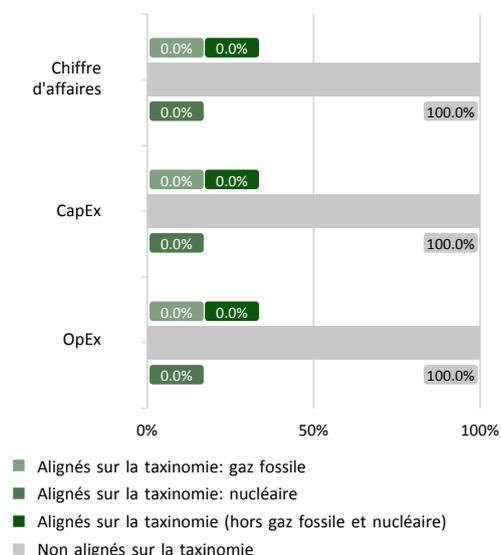
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.12 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».

En plus des restrictions d'investissement liées à la réplique de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes: Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pendant la période de référence, le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index a consisté en une réplique physique intégrale de l'indice de référence MSCI USA ESG Leaders Index (indice de référence).

Les indices MSCI ESG Leaders ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans des controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices MSCI ESG Leaders, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'indice de référence.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

	Compartiment	Indice - MSCI USA ESG Leaders
Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)	0	0
Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)	0	0
Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)	0	0

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent- MSCI USA</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

29. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED GROWTH

29.1. RAPPORT DE GESTION

29.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

29.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

29.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, par le biais d'une gestion équilibrée du portefeuille, une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créances d'émetteurs du monde entier. Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans restriction sectorielle ou géographique quelconque mais principalement en Europe), dans (i) des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises et (ii) des obligations et/ou d'autres titres de créance, à rendement fixe à court, moyen et long terme.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

29.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

29.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année a commencé avec un positionnement baissier, car les marchés s'attendaient à une récession au cours du premier semestre. Celle-ci ne s'est pas produite. Au lieu de cela, après un certain nombre de hauts et de bas, nous avons bouclé 2023 avec plus de visibilité après une série de données idéales suivies par le « pivot de la Fed » tant attendu. Il est remarquable de constater à quel point les choses ont changé : le S&P a clôturé en hausse de 24%, le NASDAQ de 44%, le STOXX 50 de 19%, le FTSE de 4% et le Hang Seng de 14%, tandis que le Nikkei progressait de 28% (tous les chiffres sont exprimés en livres sterling). Le cheminement vers ces résultats a été tout sauf linéaire, les

marchés s'étant engagés dans des débats clés...La vigueur de l'économie mondiale, la viabilité des bénéfiques, l'aggravation des conflits géopolitiques et de nombreux autres effets d'entraînement. Cependant, le plus marquant de tous était sans doute la notion de « plus haut pendant plus longtemps » et les effets décalés inconnus qui en découlent.

Si la surperformance des « Magnificent 7 » a permis au marché américain de rester en tête des meilleures performances, il est encourageant de constater que le récent « élargissement » s'est poursuivi, car des marchés plus sains devraient soutenir les poches sous-performantes et sous-détenues, tant aux États-Unis qu'à l'étranger. Bien sûr, certains marchés comme la Chine et le Royaume-Uni restent sous-détenus pour des raisons discutables, et il reste à voir si la politique des autorités, combinée à des valorisations plus avantageuses, pourrait contribuer à inverser la tendance et inciter les investisseurs à se rejoindre le mouvement.

Personne n'ignore que l'année 2023 a vu émerger des thèmes séculaires fascinants qui ont engendré des gagnants et des perdants. L'IA a permis aux grandes entreprises technologiques de revenir en grâce en 2022, tandis que les valeurs perçues comme moins réactives face à cette évolution ont reculé cette année. En outre, le GLP-1 a contribué à l'essor des vedettes du secteur de la santé que sont Novo Nordisk et Eli Lilly & Co. Bien entendu, tous les acteurs ne sont pas en mesure de s'imposer sur le marché et les marques connues du public ont sensiblement sous-performé, de nombreux investisseurs continuant à déterminer l'impact à long terme de ces médicaments. Le verdict n'est pas encore tombé, ce qui crée des opportunités.

Au cours de la reprise qui a débuté vers le mois de novembre, nous avons continué à saisir les occasions qui se présentaient et à affiner le portefeuille. Les nouvelles positions ont un caractère plutôt défensif (On Holding, KPN, Chipotle Mexican Grill, Dexcom, Reckitt, Thermo Fisher...). Les positions désinvesties étaient un mélange de valorisation, de titres cycliques et de valeurs techniques... Pour le volet obligataire, nous avons décidé de maintenir la duration car nous sommes convaincus que les taux d'intérêt ont atteint leur point culminant. Nous avons encore réduit la cyclicité et réinvesti davantage dans des profils défensifs.

29.1.6. Politique future

Les marchés ont traversé le cycle de hausse des taux le plus rapide de l'histoire récente, le débat sans fin sur l'état de la consommation, les questions relatives à la ténacité de l'inflation et l'incertitude de la Fed, tout en revenant finalement au sommet après quelques hauts et bas erratiques.

Sachant que les tensions entre acteurs haussiers et baissiers sont inévitablement appelées à persister, il reste à voir si l'année 2024 nous apportera elle aussi son lot de volatilité. Bien que l'inflation soit orientée dans la bonne direction, les banques centrales sont loin de crier victoire. L'attention portée au marché sera élargie de façon à inclure les micro-moteurs de revenus et de rentabilité.

Nous sommes enclins à prendre quelques bénéfiques après la récente hausse. Nous continuons à nous concentrer sur les actions qui seront en mesure de protéger les marges, de maintenir l'effet de levier opérationnel et de faire progresser le chiffre d'affaires. Cependant, il est encore trop tôt pour consommer le budget risque.

29.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

29.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		34.273.892,92	30.995.028,45
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	32.176.311,73	26.466.370,16
A.	Obligations et autres titres de créance	6.572.636,70	6.333.718,77
a.	Obligations	6.572.636,70	6.333.718,77
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	24.967.454,93	19.613.066,95
a.	Actions	24.967.454,93	19.613.066,95
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	636.220,10	519.584,44
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-60.596,37	-50.647,86
A.	Créances	10.800,20	7.151,21
b.	Avoirs fiscaux	1.849,55	2.752,11
d.	Autres	8.950,65	4.399,10
B.	Dettes	-71.396,57	-57.799,07
e.	Autres (-)	-71.396,57	-57.799,07
V.	Dépôts et liquidités	2.082.038,67	4.505.938,07
A.	Avoirs bancaires à vue	2.082.038,67	4.505.938,07
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	76.138,89	73.368,08
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	76.138,89	73.368,08
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		34.273.892,92	30.995.028,45
A.	Capital	36.005.729,03	36.005.729,03
B.	Participations au résultat		-219,57
C.	Résultat reporté	-5.012.372,78	
D.	Résultat de l'exercice	3.280.536,67	-5.010.481,01

DPAM B
BALANCED GROWTH

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

29.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		2.673.407,23	-5.481.237,10
A.	Obligations et autres titres de créance	446.692,90	-963.517,30
a.	Obligations	446.692,90	-963.517,30
	Gain réalisé	98.952,73	1.120,10
	Perte réalisée	-59.797,51	-39.445,40
	Gain/Perte non-réalisé	407.537,68	-925.192,00
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	2.114.281,62	-4.433.638,53
a.	Actions	2.114.281,62	-4.433.638,53
	Gain réalisé	718.832,91	658.460,88
	Perte réalisée	-626.467,03	-678.642,94
	Gain/Perte non-réalisé	2.021.915,74	-4.413.456,47
D.	Autres valeurs mobilières	1.152,00	
	Gain réalisé	1.152,00	
E.	OPC à nombre variable de parts	116.635,66	-80.365,10
	Gain/Perte non-réalisé	116.635,66	-80.365,10
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-5.354,95	-3.716,17
b.	Autres positions et opérations de change	-5.354,95	-3.716,17
iv.	Autres	-5.354,95	-3.716,17
	Gain /Perte réalisée	-5.354,95	-3.716,17
II. Produits et charges des placements		802.538,94	636.637,39
A.	Dividendes	637.420,15	536.767,00
B.	Intérêts (+/-)	321.451,48	197.643,94
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	153.130,85	176.558,20
b.	Dépôts et liquidités	168.320,63	21.085,74
	Intérêts d'emprunts (-)	-72.441,91	-23.331,07
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-83.890,78	-77.159,06
	D'origine belge	-40.862,09	-45.334,89
	D'origine étrangère	-43.028,69	-31.824,17
F.	Autres produits provenant des placements		2.716,58
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-195.409,50	-165.881,30
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-29.705,40	-15.853,91
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-15.305,37	-14.324,57
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-94.130,50	-91.917,42
a.	Gestion financière	-82.336,89	-79.993,45
	Classe A (Dis)	-309,08	-324,40
	Classe B (Cap)	-82.027,81	-79.669,05
b.	Gestion administrative et comptable	-14.820,63	-14.398,81
c.	Rémunération commerciale	3.027,02	2.474,84
E.	Frais administratifs (-)	-5.926,25	-7.220,00
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-361,53	-6,74
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-22,72	-39,32
H.	Services et biens divers (-)	-4.824,37	-6.635,77
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-44.818,63	-28.977,30
	Classe A (Dis)	-68,85	-21,73
	Classe B (Cap)	-44.749,78	-28.955,57
K.	Autres charges (-)	-314,73	-906,27
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		607.129,44	470.756,09
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	3.280.536,67	-5.010.481,01
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	3.280.536,67	-5.010.481,01

DPAM B
BALANCED GROWTH

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-1.731.836,11	-5.010.700,58
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-5.012.372,78	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.280.536,67	-5.010.481,01
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)		-219,57
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	1.728.998,13	5.012.372,78
IV.	(Distribution des dividendes)	-2.837,98	-1.672,20

29.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	1.600	EUR	63,65	101.840,00		0,32%	0,30%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	5.845	EUR	58,42	341.464,90		1,06%	1,00%
AZELIS GROUP N.V.	8.500	EUR	22,18	188.530,00		0,59%	0,55%
BARCO	15.000	EUR	16,55	248.250,00		0,77%	0,72%
DEME GROUP N.V.	2.000	EUR	111,40	222.800,00		0,69%	0,65%
DIETEREN GROUP	1.840	EUR	176,90	325.496,00		1,01%	0,95%
FAGRON	10.691	EUR	16,61	177.577,51		0,55%	0,52%
GBL	2.000	EUR	71,22	142.440,00		0,44%	0,42%
HYLORIS PHARMA	11.835	EUR	12,75	150.896,25		0,47%	0,44%
KBC	5.800	EUR	58,72	340.576,00		1,06%	0,99%
KINEPOLIS GROUP S.A.	5.440	EUR	44,70	243.168,00		0,76%	0,71%
RECTICEL	23.950	EUR	10,60	253.870,00		0,79%	0,74%
SOLVAY	2.968	EUR	27,73	82.302,64		0,26%	0,24%
SYENSQO	2.968	EUR	94,26	279.763,68		0,87%	0,82%
TUBIZE-NEW	1.000	EUR	71,70	71.700,00		0,22%	0,21%
UCB	4.727	EUR	78,90	372.960,30		1,16%	1,09%
UMICORE S.A.	7.085	EUR	24,90	176.416,50		0,55%	0,51%
WAREHOUSES DE PAUW	18.709	EUR	28,50	533.206,50		1,66%	1,56%
				4.253.258,28		13,22%	12,41%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	3.500	EUR	92,00	322.000,00		1,00%	0,94%
INFICON HLDG N	300	CHF	1.206,00	389.157,79		1,21%	1,14%
NESTLE -NOM-	5.850	CHF	97,51	613.567,28		1,91%	1,79%
NOVARTIS -NOM-	4.400	CHF	84,87	401.665,05		1,25%	1,17%
ON HOLDING -A-	7.000	USD	26,97	170.904,81		0,53%	0,50%
SIKA AG	650	CHF	273,70	191.357,43		0,59%	0,56%
				2.088.652,36		6,49%	6,09%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	1.000	EUR	184,16	184.160,00		0,57%	0,54%
BEIERSDORF	2.720	EUR	135,70	369.104,00		1,15%	1,08%
DEUTSCHE TELEKOM -NOM-	15.000	EUR	21,75	326.250,00		1,01%	0,95%
MERCK	1.985	EUR	144,10	286.038,50		0,89%	0,83%
SAP SE	3.470	EUR	139,48	483.995,60		1,50%	1,41%
VONOVIA SE	6.500	EUR	28,54	185.510,00		0,58%	0,54%
ZALANDO	5.500	EUR	21,45	117.975,00		0,37%	0,34%
				1.953.033,10		6,07%	5,70%
Danemark							
DSV AS	2.000	DKK	1.185,50	318.060,78		0,99%	0,93%
ORSTED	3.000	DKK	374,30	150.632,84		0,47%	0,44%
ROYAL UNIBREW	4.500	DKK	451,10	272.310,20		0,85%	0,79%
				741.003,82		2,30%	2,16%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	4.900	EUR	64,88	317.912,00		0,99%	0,93%
BANCO SANTANDER	50.000	EUR	3,78	188.975,00		0,59%	0,55%
CELLNEX TELECOM	9.000	EUR	35,66	320.940,00		1,00%	0,94%
VISCOFAN S.A.	3.600	EUR	53,60	192.960,00		0,60%	0,56%
				1.020.787,00		3,17%	2,98%
Finlande							
KONECRANES PLC	7.000	EUR	40,78	285.460,00		0,89%	0,83%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				285.460,00		0,89%	0,83%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	4.800	NOK	532,00	227.624,01		0,71%	0,66%
				227.624,01		0,71%	0,66%
France							
ALD S.A.	32.000	EUR	6,45	206.240,00		0,64%	0,60%
ALTAREA	927	EUR	80,00	74.160,00		0,23%	0,22%
ALTEN S.A.	1.830	EUR	134,60	246.318,00		0,77%	0,72%
BNP	4.500	EUR	62,59	281.655,00		0,88%	0,82%
CIE DES ALPES	16.200	EUR	14,12	228.744,00		0,71%	0,67%
EURAZEO S.A.	2.500	EUR	71,85	179.625,00		0,56%	0,52%
EXCLUSIVE NETWR	8.500	EUR	19,42	165.070,00		0,51%	0,48%
IPSOS S.A.	3.000	EUR	56,75	170.250,00		0,53%	0,50%
REXEL	10.000	EUR	24,77	247.700,00		0,77%	0,72%
SODEXO	2.000	EUR	99,62	199.240,00		0,62%	0,58%
TOTALENERGIES SE	7.927	EUR	61,60	488.303,20		1,52%	1,42%
UNIBAIL RODAMCO WEST	3.000	EUR	66,92	200.760,00		0,62%	0,59%
WORLDLINE SA	7.000	EUR	15,67	109.690,00		0,34%	0,32%
				2.797.755,20		8,70%	8,16%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	3.900	GBP	106,00	477.064,22		1,48%	1,39%
BRITISH LAND	40.000	GBP	4,00	184.455,60		0,57%	0,54%
LAND SECS REIT	20.000	GBP	7,05	162.668,05		0,51%	0,47%
RECKITT BENCKISER	3.000	GBP	54,20	187.640,64		0,58%	0,55%
SHELL PLC	20.000	EUR	29,80	596.000,00		1,85%	1,74%
SPIRAX SARCO ENG	1.700	GBP	105,05	206.087,36		0,64%	0,60%
TRITAX BIG BOX	90.000	GBP	1,69	175.419,77		0,55%	0,51%
				1.989.335,64		6,18%	5,80%
Irlande							
KERRY	3.000	EUR	78,66	235.980,00		0,73%	0,69%
KINGSPAN GROUP PLC	2.310	EUR	78,40	181.104,00		0,56%	0,53%
LINDE PLC NPV -NEW-	800	USD	410,71	297.440,82		0,92%	0,87%
				714.524,82		2,22%	2,08%
Italie							
ENEL NEW	68.750	EUR	6,73	462.687,50		1,44%	1,35%
FINECOBANK S.P.A.	15.000	EUR	13,59	203.775,00		0,63%	0,59%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	6.300	EUR	46,87	295.281,00		0,92%	0,86%
MARR S.P.A.	14.850	EUR	11,48	170.478,00		0,53%	0,50%
MONCLER S.P.A.	4.950	EUR	55,70	275.715,00		0,86%	0,80%
PIRELLI C S.P.A.	63.250	EUR	4,93	311.632,75		0,97%	0,91%
REPLY S.P.A.	1.600	EUR	119,50	191.200,00		0,59%	0,56%
				1.910.769,25		5,94%	5,57%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	800	EUR	469,95	375.960,00		1,17%	1,10%
ASML HOLDING N.V.	700	EUR	681,70	477.190,00		1,48%	1,39%
ASR	5.000	EUR	42,70	213.500,00		0,66%	0,62%
BASIC-FIT	6.950	EUR	28,16	195.712,00		0,61%	0,57%
CTP B.V.	24.314	EUR	15,28	371.517,92		1,15%	1,08%
FERRARI N.V.	1.065	EUR	305,20	325.038,00		1,01%	0,95%
FERROVIAL SE	9.493	EUR	33,02	313.458,86		0,97%	0,91%
IMCD N.V.	1.730	EUR	157,55	272.561,50		0,85%	0,80%
ING GROUP	30.550	EUR	13,53	413.219,30		1,28%	1,21%
KONINKLIJKE AHOLD	10.000	EUR	26,02	260.150,00		0,81%	0,76%
KPN NEW	20.000	EUR	3,12	62.360,00		0,19%	0,18%
STELLANTIS N.V.	9.600	EUR	21,15	203.040,00		0,63%	0,59%
				3.483.707,58		10,83%	10,16%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Portugal							
EDP-ENERGIAS -REG-	76.851	EUR	4,55	350.056,31		1,09%	1,02%
				350.056,31		1,09%	1,02%
Suède							
INVESTOR AB	12.000	SEK	233,50	251.695,49		0,78%	0,73%
				251.695,49		0,78%	0,73%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	600	USD	596,60	324.048,34		1,01%	0,95%
AMAZON.COM INC -A-	3.000	USD	151,94	412.637,49		1,28%	1,20%
APPLE	1.500	USD	192,53	261.435,75		0,81%	0,76%
BECTON	1.000	USD	243,83	220.730,55		0,69%	0,64%
CHIPOTLE MEXICAN A	125	USD	2.286,96	258.787,85		0,80%	0,76%
DECKERS OUTDOOR CORP	450	USD	668,43	272.297,56		0,85%	0,79%
DEXCOM INC	2.000	USD	124,09	224.668,45		0,70%	0,66%
MICROSOFT	500	USD	376,04	170.207,76		0,53%	0,50%
NIKE INC -B-	1.300	USD	108,57	127.769,88		0,40%	0,37%
PARKER HANNIFIN	1.020	USD	460,70	425.396,28		1,32%	1,24%
THERMO FISHER SCIEN	420	USD	530,79	201.812,16		0,63%	0,59%
				2.899.792,07		9,01%	8,46%
<u>Total - Actions</u>				<u>24.967.454,93</u>		<u>77,60%</u>	<u>72,85%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Emis(es) par état</u>							
Autriche							
AUSTRIA 2,10 17-17	800.000	EUR	78,46	627.656,00		1,95%	1,83%
				627.656,00		1,95%	1,83%
Espagne							
SPAIN 1,00 14-30	300.000	EUR	101,04	375.090,77		1,17%	1,09%
				375.090,77		1,17%	1,09%
Italie							
ITALY 1,65 20-30	750.000	EUR	89,98	674.865,00		2,10%	1,97%
ITALY 2,80 18-28	525.000	EUR	99,35	521.584,87		1,62%	1,52%
				1.196.449,87		3,72%	3,49%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 0,75 12-42	300.000	USD	81,40	301.024,71		0,94%	0,88%
				301.024,71		0,94%	0,88%
<u>Total - Emis(es) par état</u>				<u>2.500.221,35</u>		<u>7,77%</u>	<u>7,29%</u>
<u>Obligation du Secteur Public</u>							
Belgique							
FLEMISH 0,375 20-30	200.000	EUR	86,91	173.828,00		0,54%	0,51%
				173.828,00		0,54%	0,51%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	800.000	EUR	69,23	553.860,00		1,72%	1,62%
				553.860,00		1,72%	1,62%
Mexique							
PEMEX 5,95 20-31	255.000	USD	79,83	184.290,68		0,57%	0,54%
				184.290,68		0,57%	0,54%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Obligation du Secteur Public				911.978,68		2,83%	2,66%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique							
VGP N.V. 1,50 21-29	400.000	EUR	78,08	312.336,00		0,97%	0,91%
				312.336,00		0,97%	0,91%
Allemagne							
ALLIANZ FRN 23-53	200.000	EUR	109,67	219.335,00		0,68%	0,64%
				219.335,00		0,68%	0,64%
France							
AUTOROUTE 2,95 14-24	200.000	EUR	99,97	199.932,00		0,62%	0,58%
AXA SA 3,625 23-33	200.000	EUR	106,16	212.329,00		0,66%	0,62%
BFCM 5,125 23-33	200.000	EUR	107,34	214.678,00		0,67%	0,63%
BNP 2,375 15-25	200.000	EUR	98,61	197.223,00		0,61%	0,58%
TOTAL SE FRN 21-PERP	500.000	EUR	89,71	448.540,00		1,39%	1,31%
				1.272.702,00		3,96%	3,71%
Italie							
ENEL FRN 21-PERP	100.000	EUR	87,57	87.573,50		0,27%	0,26%
				87.573,50		0,27%	0,26%
Pays-Bas							
COOP RAB 1,375 15-27	300.000	EUR	95,18	285.538,50		0,89%	0,83%
ENEL FI 1,375 16-26	200.000	EUR	95,88	191.767,00		0,60%	0,56%
				477.305,50		1,48%	1,39%
États-Unis d'Amérique							
GOLD SACHS FRN 21-27	350.000	USD	92,21	292.174,67		0,91%	0,85%
JPMORGAN FRN 22-30	220.000	EUR	93,22	205.073,00		0,64%	0,60%
MORGAN ST 1,75 15-25	300.000	EUR	97,98	293.937,00		0,91%	0,86%
				791.184,67		2,46%	2,31%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				3.160.436,67		9,82%	9,22%
Total - Obligations et autres titres de créances				6.572.636,70		20,43%	19,18%
OPC à nombre variable de parts							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
ISHS CORE SP500	1.400	USD	502,00	636.219,62		1,98%	1,86%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				636.219,62		1,98%	1,86%
Total - Actions				636.219,62		1,98%	1,86%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
LO CONV BOND PC	0	EUR	17,20	0,48		0,00%	0,00%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				0,48		0,00%	0,00%
Total - Obligations et autres titres de créance				0,48		0,00%	0,00%
Total - OPC à nombre variable de parts				636.220,10		1,98%	1,86%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				32.176.311,73		100,00%	93,88%
Total - portefeuille				32.176.311,73		100,00%	93,88%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		5.213,11			0,02%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.076.818,44			6,06%
Intérêts sur CC		GBP		7,12			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.082.038,67			6,07%
Total - Dépôts et Liquidités				2.082.038,67			6,07%
Créances et dettes diverses				-60.596,37			-0,18%
Autres				76.138,89			0,22%
Actif Net Total				34.273.892,92			100,00%

**29.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
LOMBARD ODIER CONVERTIBLE BOND -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
ISHARES CORE 500 -CAP- UCITS ETF		Irlande

29.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	14,73%
FRANCE	12,65%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	12,41%
PAYS-BAS	12,31%
ITALIE	9,93%
ALLEMAGNE	6,75%
SUISSE	6,49%
ROYAUME-UNI	6,18%
ESPAGNE	6,06%
IRLANDE	4,20%
DANEMARK	2,30%
AUTRICHE	1,95%
PORTUGAL	1,09%
FINLANDE	0,89%
SUEDE	0,78%
FEROE	0,71%
MEXIQUE	0,57%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

29.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	9,78%
ETATS	9,49%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,78%
BANQUES	7,52%
IMMOBILIER	6,00%
PETROLE & DERIVES	5,80%
IT & INTERNET	5,39%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,78%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,57%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,79%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,28%
TELECOMMUNICATIONS	3,02%
VEHICULES ROUTIERS	2,91%
SOURCES D'ENERGIE	2,80%
PRODUITS CHIMIQUES	2,23%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,01%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	1,98%
BOISSONS & TABACS	1,91%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,49%
LOISIRS & TOURISME	1,47%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,28%
PHOTO & OPTIQUE	1,28%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,21%
SERVICES DIVERS	1,19%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,99%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,97%
BIENS DE CONSOMMATION	0,81%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,77%
AGRICULTURE & PECHE	0,71%
TRANSPORTS AERIENS	0,62%
METAUX NON-FERREUX	0,55%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,55%
PROVINCE, CANTON, REGION	0,54%
DIFFUSION & EDITION	0,53%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

29.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.186.506,24	5.115.811,94	9.302.318,18
Ventes	1.951.586,52	2.933.073,74	4.884.660,26
Total 1	6.138.092,76	8.048.885,68	14.186.978,44
Souscriptions	0,00	0,00	0,00
Remboursements	0,00	0,00	0,00
Total 2	0,00	0,00	0,00
Moyenne de référence de l'actif net total	33.049.754,54	32.753.117,39	32.900.216,91
Taux de rotation	18,57%	24,57%	43,12%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

29.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	7,06	0,00	0,00	7,06
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.479,00	0,00	0,00	1.479,00
TOTAL			0,00			1.486,06			1.486,06

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	0,00	0,00	0,00	14.740,45	0,00	0,00	
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	14.740,45	0,00	0,00	

Valeur nette d'inventaire							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	
A	0,00	0,00	30.995.028,45	16.660,96	34.273.892,92	18.187,23	
B		0,00		20.877,26		23.086,93	
TOTAL	0,00		30.995.028,45		34.273.892,92		

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

29.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

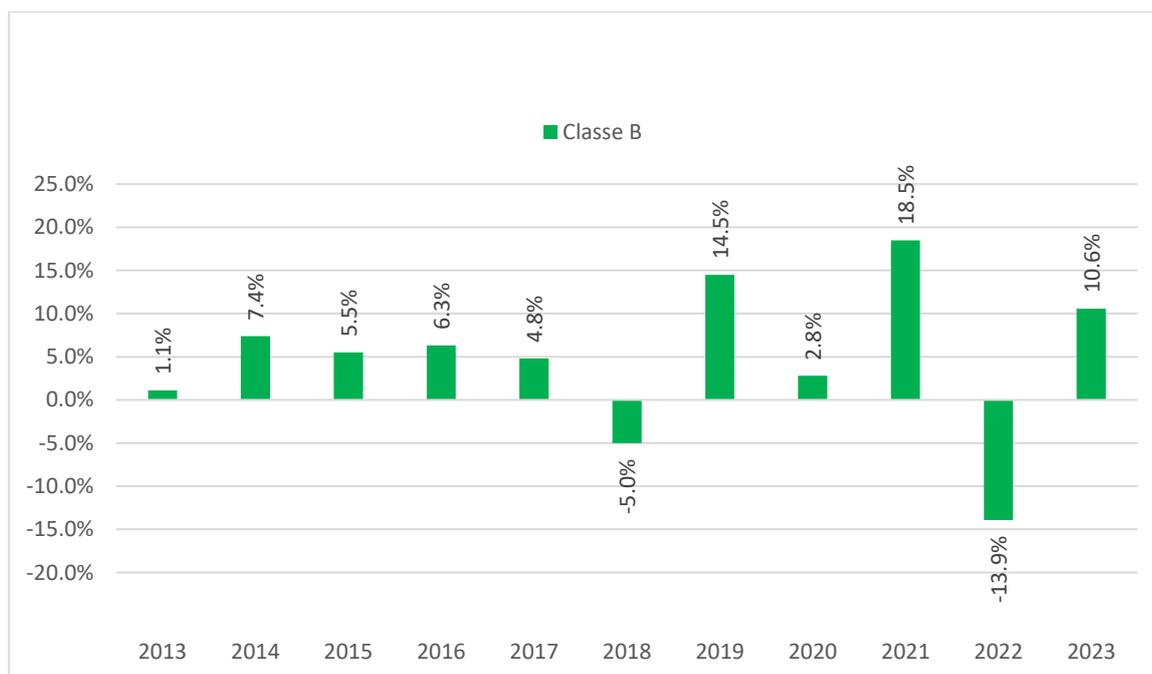
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	10,67 % (en EUR)	4,18 % (en EUR)	5,89 % (en EUR)	4,67 % (en EUR)	31/03/2000	3,09 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	10,58 % (en EUR)	4,10 % (en EUR)	5,82 % (en EUR)	4,74 % (en EUR)	31/07/1999	3,52 % (en EUR)

29.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0171618250 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

- Classe B - BE0171619266 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 0,07% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

29.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

29.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019 classe A 192,97 EUR
2020 classe A 189,87 EUR
2021 classe A 227,02 EUR
2022 classe A 236,99 EUR

29.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

29.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l’art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, le compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié. Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du fonds/compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

La manière dont le compartiment tient compte de ces PIN repose sur l’engagement de DPAM qui intègre systématiquement plusieurs PIN dans la gestion du portefeuille du compartiment :

1) Certaines PIN liées aux questions environnementales sont suivies :

a) par une évaluation des controverses relatives à ces questions et dans lesquelles les émetteurs sont impliqués (conformément à la politique d’activités controversées de DPAM) ;

b) en analysant la performance des émetteurs compte tenu, entre autres, de leur émission de gaz à effet de serre et/ou leur consommation d’eau (analyse Task Force on Climate-Related Financial Disclosure et/ou la recherche fondamentale).

2) Certaines PIN liées aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l’homme et de la lutte contre la corruption sont également suivies :

a) par une évaluation des controverses relatives à ces questions et dans lesquelles les émetteurs sont impliqués (conformément à la politique d’activités controversées de DPAM) ;

b) en analysant la performance des émetteurs compte tenu, entre autres, de leur conformité aux principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l’OCDE pour les entreprises multinationales, de la mixité au sein des organes de gouvernance et/ou de l’écart de rémunération non corrigé entre hommes et femmes (la recherche fondamentale).

29.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l’article 13 et à la Section A de l’Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l’utilisation qu’elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d’échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

30. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED FLEXIBLE

30.1. RAPPORT DE GESTION

30.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

30.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

30.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital, des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier ou d'organismes de placement collectif.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises (à concurrence de max. 60% de son actif net) et dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant bénéficiant d'une notation correspondant au moins à 'investment grade'* selon l'échelle d'une des 3 agences de notation Standard & Poor's (S&P)/Moody's/Fitch offrant un rendement périodique ou capitalisé. Le compartiment investit maximum 3% de son actif net dans des obligations et/ou autres titre de créance, à taux fixe ou flottant, avec une notation inférieure à 'investment grade'.

Un dépassement passif des critères d'investissement précités sera régularisé en tenant compte des intérêts des participants.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, de dépôts, d'instruments du marché monétaire et/ou d'instruments à court terme bénéficiant d'une notation 'Investment Grade'. Les liquidités seront considérées comme ayant un taux fixe.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts en EUR pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

*Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations 'investment

grade' sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et Fitch, et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's. Pour des obligations sans notation externe, le gestionnaire est chargé de déterminer si l'émetteur satisfait au moins à une notation 'Investment Grade'.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

30.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

30.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année a commencé avec un positionnement baissier, car les marchés s'attendaient à une récession au cours du premier semestre. Celle-ci ne s'est pas produite. Au lieu de cela, après un certain nombre de hauts et de bas, nous avons bouclé 2023 avec plus de visibilité après une série de données idéales suivies par le « pivot de la Fed » tant attendu. Il est remarquable de constater à quel point les choses ont changé : le S&P a clôturé en hausse de 24%, le NASDAQ de 44%, le STOXX 50 de 19%, le FTSE de 4% et le Hang Seng de 14%, tandis que le Nikkei progressait de 28% (tous les chiffres sont exprimés en livres sterling). Le cheminement vers ces résultats a été tout sauf linéaire, les marchés s'étant engagés dans des débats clés...La vigueur de l'économie mondiale, la viabilité des bénéficiaires, l'aggravation des conflits géopolitiques et de nombreux autres effets d'entraînement. Cependant, le plus marquant de tous était sans doute la notion de « plus haut pendant plus longtemps » et les effets décalés inconnus qui en découlent.

Si la surperformance des « Magnificent 7 » a permis au marché américain de rester en tête des meilleures performances, il est encourageant de constater que le récent « élargissement » s'est poursuivi, car des marchés plus sains devraient soutenir les poches sous-performantes et sous-détenues, tant aux États-Unis qu'à l'étranger. Bien sûr, certains marchés comme la Chine et le Royaume-Uni restent sous-détenus pour des raisons discutables, et il reste à voir si la politique des autorités, combinée à des valorisations plus avantageuses, pourrait contribuer à inverser la tendance et inciter les investisseurs à se rejoindre le mouvement.

Personne n'ignore que l'année 2023 a vu émerger des thèmes séculaires fascinants qui ont engendré des gagnants et des perdants. L'IA a permis aux grandes entreprises technologiques de revenir en grâce en 2022, tandis que les valeurs perçues comme moins réactives face à cette évolution ont reculé cette année. En outre, le GLP-1 a contribué à l'essor des vedettes du secteur de la santé que sont Novo Nordisk et Eli Lilly & Co. Bien entendu, tous les acteurs ne sont pas en mesure de s'imposer sur le marché et les marques connues du public ont sensiblement sous-performé, de nombreux investisseurs continuant à déterminer l'impact à long terme de ces médicaments. Le verdict n'est pas encore tombé, ce qui crée des opportunités.

Au cours de la reprise qui a débuté vers le mois de novembre, nous avons continué à saisir les occasions qui se présentaient et à affiner le portefeuille. Le positionnement des actions a connu deux vagues de remaniement. La première se fondait sur la forte hausse des taux d'intérêt à long terme. La sortie de capitaux de décembre a elle aussi été mise à profit pour repositionner le fonds. Les nouvelles positions ont un caractère plutôt défensif (On Holding, Dexcom, Reckitt, Thermo Fisher, Eli Lilly...). Nous constituons également une position dans l'immobilier car nous sommes convaincus que les taux d'intérêt ont atteint leur apogée et que le secteur est très bon marché (Land Securities, British Land, Tritax Big Box...). Les positions désinvesties étaient un mélange de valorisation, de titres cycliques et de valeurs techniques... Pour le volet obligataire, nous avons décidé de maintenir la durée que nous avons augmentée lors de la précédente flambée des taux d'intérêt à long terme. Les obligations souveraines et privées à durée plus courte ont été réduites/vendues en novembre pour financer en partie la sortie de capitaux requise. Ainsi, la durée s'est encore allongée, car nous sommes convaincus que les taux d'intérêt ont atteint leur point culminant. Nous avons encore réduit la cyclicité et réinvesti davantage dans des profils défensifs.

30.1.6. Politique future

Les marchés ont traversé le cycle de hausse des taux le plus rapide de l'histoire récente, le débat sans fin sur l'état de la consommation, les questions relatives à la ténacité de l'inflation et l'incertitude de la Fed, tout en revenant finalement au sommet après quelques hauts et bas erratiques.

Sachant que les tensions entre acteurs haussiers et baissiers sont inévitablement appelées à persister, il reste à voir si l'année 2024 nous apportera elle aussi son lot de volatilité. Bien que l'inflation soit orientée dans la bonne direction, les banques centrales sont loin de crier victoire. L'attention portée au marché sera élargie de façon à inclure les micro-moteurs de revenus et de rentabilité.

Nous sommes enclins à prendre quelques bénéfices après la récente hausse. Nous continuons à nous concentrer sur les actions qui seront en mesure de protéger les marges, de maintenir l'effet de levier opérationnel et de faire progresser le chiffre d'affaires. Cependant, il est encore trop tôt pour consommer le budget risque.

30.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

30.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		54.454.085,77	64.389.851,28
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	52.946.446,85	62.896.327,85
A.	Obligations et autres titres de créance	25.181.207,50	31.395.998,34
a.	Obligations	25.181.207,50	31.395.998,34
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	25.838.510,24	29.685.926,88
a.	Actions	25.838.510,24	29.685.926,88
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.926.729,11	1.814.402,63
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-25.142,44	-25.038,77
A.	Créances	43.314,55	41.262,29
b.	Avoirs fiscaux	31.876,65	34.819,86
d.	Autres	11.437,90	6.442,43
B.	Dettes	-68.456,99	-66.301,06
e.	Autres (-)	-68.456,99	-66.301,06
V.	Dépôts et liquidités	1.169.169,17	1.081.032,56
A.	Avoirs bancaires à vue	1.169.169,17	1.081.032,56
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	363.612,19	437.529,64
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	363.612,19	437.529,64
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		54.454.085,77	64.389.851,28
A.	Capital	61.559.361,59	76.947.092,80
B.	Participations au résultat	-269.117,80	-9.974,38
C.	Résultat reporté	-12.557.241,52	
D.	Résultat de l'exercice	5.721.083,50	-12.547.267,14

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

30.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	4.390.147,45	-13.807.347,11
A.	Obligations et autres titres de créance	1.550.340,11	-6.748.818,55
a.	Obligations	1.550.340,11	-6.748.818,55
	Gain réalisé	189.077,22	138.483,00
	Perte réalisée	-1.537.262,40	-223.934,00
	Gain/Perte non-réalisé	2.898.525,29	-6.663.367,55
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	2.731.663,47	-6.753.204,87
a.	Actions	2.731.663,47	-6.753.204,87
	Gain réalisé	3.066.058,06	1.711.880,60
	Perte réalisée	-2.020.865,78	-1.698.260,06
	Gain/Perte non-réalisé	1.686.471,19	-6.766.825,41
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	112.326,48	-294.825,16
	Gain réalisé		112.951,13
	Gain/Perte non-réalisé	112.326,48	-407.776,29
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-4.182,61	-10.498,53
b.	Autres positions et opérations de change	-4.182,61	-10.498,53
iv.	Autres	-4.182,61	-10.498,53
	Gain /Perte réalisée	-4.182,61	-10.498,53
II.	Produits et charges des placements	1.606.784,32	1.554.695,51
A.	Dividendes	815.734,08	779.618,61
B.	Intérêts (+/-)	896.286,75	866.121,03
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	863.761,63	862.265,71
b.	Dépôts et liquidités	32.525,12	3.855,32
	Intérêts d'emprunts (-)	-11.021,44	-3.221,38
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-94.215,07	-87.822,75
	D'origine belge	-28.607,35	-37.995,66
	D'origine étrangère	-65.607,72	-49.827,09
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	14.909,99	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	14.909,99	
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-290.758,26	-294.615,54
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-50.961,03	-47.272,24
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-30.687,44	-31.708,30
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-177.170,31	-186.103,73
a.	Gestion financière	-149.918,60	-156.867,82
	Classe B (Cap)	-60.601,69	-64.141,05
	Classe F (Cap)	-89.316,91	-92.726,77
b.	Gestion administrative et comptable	-29.532,95	-30.704,37
c.	Rémunération commerciale	2.281,24	1.468,46
E.	Frais administratifs (-)	-6.977,28	-8.133,69
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-379,98	-77,18
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-207,79	-38,26
H.	Services et biens divers (-)	-7.936,68	-8.396,72
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-14.681,44	-10.788,66
	Classe B (Cap)	-6.980,21	-4.682,90
	Classe F (Cap)	-7.701,23	-6.105,76
K.	Autres charges (-)	-1.756,31	-2.096,76
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.330.936,05	1.260.079,97
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	5.721.083,50	-12.547.267,14
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	5.721.083,50	-12.547.267,14

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-7.105.275,82	-12.557.241,52
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-12.557.241,52	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	5.721.083,50	-12.547.267,14
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-269.117,80	-9.974,38
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	6.939.322,39	12.557.241,52
IV.	(Distribution des dividendes)	-165.953,43	

30.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	4.075	EUR	58,42	238.061,50		0,45%	0,44%
AZELIS GROUP N.V.	8.175	EUR	22,18	181.321,50		0,34%	0,33%
BARCO	5.085	EUR	16,55	84.156,75		0,16%	0,15%
DIETEREN GROUP	1.489	EUR	176,90	263.404,10		0,50%	0,48%
HYLORIS PHARMA	15.000	EUR	12,75	191.250,00		0,36%	0,35%
KBC	7.400	EUR	58,72	434.528,00		0,82%	0,80%
KINPOLIS GROUP S.A.	2.809	EUR	44,70	125.562,30		0,24%	0,23%
RECTICEL	20.000	EUR	10,60	212.000,00		0,40%	0,39%
UCB	4.125	EUR	78,90	325.462,50		0,61%	0,60%
WAREHOUSES DE PAUW	9.048	EUR	28,50	257.868,00		0,49%	0,47%
				2.313.614,65		4,37%	4,25%
Suisse							
NESTLE -NOM-	3.365	CHF	97,51	352.932,29		0,67%	0,65%
NOVARTIS-NOM-	3.750	CHF	84,87	342.328,17		0,65%	0,63%
ON HOLDING -A-	9.000	USD	26,97	219.734,76		0,42%	0,40%
ROCHE HOLDING -GE-	1.488	CHF	244,50	391.326,23		0,74%	0,72%
SIG GROUP AG	6.000	CHF	19,35	124.878,99		0,24%	0,23%
SIKA AG	650	CHF	273,70	191.357,43		0,36%	0,35%
TECAN GROUP S.A.	585	CHF	343,40	216.079,38		0,41%	0,40%
				1.838.637,25		3,47%	3,38%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	1.100	EUR	184,16	202.576,00		0,38%	0,37%
ALLIANZ-NOM-	630	EUR	241,95	152.428,50		0,29%	0,28%
BEIERSDORF	2.710	EUR	135,70	367.747,00		0,69%	0,68%
DEUTSCHE TELEKOM -NOM-	11.645	EUR	21,75	253.278,75		0,48%	0,47%
HANNOVER RUECK SE	1.250	EUR	216,30	270.375,00		0,51%	0,50%
MERCK	1.347	EUR	144,10	194.102,70		0,37%	0,36%
SAP SE	1.635	EUR	139,48	228.049,80		0,43%	0,42%
VONOVIA SE	6.500	EUR	28,54	185.510,00		0,35%	0,34%
				1.854.067,75		3,50%	3,40%
Danemark							
DSV AS	905	DKK	1.185,50	143.922,50		0,27%	0,26%
ROYAL UNIBREW	3.415	DKK	451,10	206.653,19		0,39%	0,38%
				350.575,69		0,66%	0,64%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	1.970	EUR	64,88	127.813,60		0,24%	0,23%
BANCO SANTANDER	70.000	EUR	3,78	264.565,00		0,50%	0,49%
CELLNEX TELECOM	4.555	EUR	35,66	162.431,30		0,31%	0,30%
IBERDROLA S.A.	36.420	EUR	11,87	432.305,40		0,82%	0,79%
VISCOFAN S.A.	3.350	EUR	53,60	179.560,00		0,34%	0,33%
				1.166.675,30		2,20%	2,14%
Finlande							
KONECRANES PLC	3.475	EUR	40,78	141.710,50		0,27%	0,26%
NESTE CORPORATION	4.000	EUR	32,21	128.840,00		0,24%	0,24%
				270.550,50		0,51%	0,50%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	6.135	NOK	532,00	290.931,94		0,55%	0,53%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				290.931,94		0,55%	0,53%
France							
AIR LIQUIDE	1.424	EUR	176,12	250.794,88		0,47%	0,46%
ALTEN S.A.	835	EUR	134,60	112.391,00		0,21%	0,21%
BNP	7.950	EUR	62,59	497.590,50		0,94%	0,91%
CAPGEMINI	1.225	EUR	188,75	231.218,75		0,44%	0,42%
CIE DES ALPES	9.500	EUR	14,12	134.140,00		0,25%	0,25%
ESSILOR LUX	770	EUR	181,60	139.832,00		0,26%	0,26%
HERMES	144	EUR	1.918,80	276.307,20		0,52%	0,51%
IPSOS SA	4.420	EUR	56,75	250.835,00		0,47%	0,46%
REXEL	6.355	EUR	24,77	157.413,35		0,30%	0,29%
SCHNEIDER ELECTRIC	1.253	EUR	181,78	227.770,34		0,43%	0,42%
SODEXO	1.700	EUR	99,62	169.354,00		0,32%	0,31%
THALES	1.260	EUR	133,95	168.777,00		0,32%	0,31%
TOTALENERGIES SE	7.225	EUR	61,60	445.060,00		0,84%	0,82%
UNIBAIL RODAMCO WEST	3.000	EUR	66,92	200.760,00		0,38%	0,37%
				3.262.244,02		6,16%	5,99%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	2.953	GBP	106,00	361.223,24		0,68%	0,66%
BEAZLEY PLC	29.070	GBP	5,22	175.114,42		0,33%	0,32%
BRITISH LAND	40.000	GBP	4,00	184.455,60		0,35%	0,34%
LAND SECS REIT	25.000	GBP	7,05	203.335,06		0,38%	0,37%
PETS AT HOME GROUP	43.680	GBP	3,18	160.394,39		0,30%	0,29%
PRUDENTIAL	14.625	GBP	8,87	149.735,16		0,28%	0,27%
SPIRAX SARCO ENG	1.000	GBP	105,05	121.227,86		0,23%	0,22%
TRITAX BIG BOX	90.000	GBP	1,69	175.419,77		0,33%	0,32%
VOLUTION GROUP PLC	36.050	GBP	4,34	180.385,21		0,34%	0,33%
				1.711.290,71		3,23%	3,14%
Irlande							
KINGSPAN GROUP PLC	2.130	EUR	78,40	166.992,00		0,32%	0,31%
LINDE PLC NPV -NEW- TRANE TECHNOLOGIES	440	USD	410,71	163.592,45		0,31%	0,30%
	1.065	USD	243,90	235.145,52		0,44%	0,43%
				565.729,97		1,07%	1,04%
Italie							
AMPLIFON S.P.A.	4.250	EUR	31,34	133.195,00		0,25%	0,24%
BANCA GENERALI S.P.A.	6.385	EUR	33,64	214.791,40		0,41%	0,39%
DANIELI AND C	5.215	EUR	29,35	153.060,25		0,29%	0,28%
ENEL NEW	85.300	EUR	6,73	574.069,00		1,08%	1,05%
FINECOBANK S.P.A.	15.600	EUR	13,59	211.926,00		0,40%	0,39%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	3.175	EUR	46,87	148.812,25		0,28%	0,27%
MARR S.P.A.	12.750	EUR	11,48	146.370,00		0,28%	0,27%
MEDIOBANCA	18.537	EUR	11,21	207.707,09		0,39%	0,38%
MONCLER S.P.A.	2.600	EUR	55,70	144.820,00		0,27%	0,27%
PIRELLI C S.P.A.	34.850	EUR	4,93	171.705,95		0,32%	0,32%
PRYSMIAN S.P.A.	4.350	EUR	41,17	179.089,50		0,34%	0,33%
REPLY S.P.A.	2.115	EUR	119,50	252.742,50		0,48%	0,46%
				2.538.288,94		4,79%	4,66%
Pays-Bas							
ADYEN N.V.	167	EUR	1.166,60	194.822,20		0,37%	0,36%
ASM INTERNATIONAL	535	EUR	469,95	251.423,25		0,47%	0,46%
ASML HOLDING N.V.	450	EUR	681,70	306.765,00		0,58%	0,56%
ASR	5.000	EUR	42,70	213.500,00		0,40%	0,39%
BASIC-FIT	4.237	EUR	28,16	119.313,92		0,23%	0,22%
BESI	2.500	EUR	136,45	341.125,00		0,64%	0,63%
CTP B.V.	14.587	EUR	15,28	222.889,36		0,42%	0,41%
DAVIDE CAMP MIL	15.650	EUR	10,21	159.864,75		0,30%	0,29%
FERRARI N.V.	920	EUR	305,20	280.784,00		0,53%	0,52%
IMCD N.V.	970	EUR	157,55	152.823,50		0,29%	0,28%
ING GROUP	30.000	EUR	13,53	405.780,00		0,77%	0,75%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
KPN NEW	80.050	EUR	3,12	249.595,90		0,47%	0,46%
STELLANTIS N.V.	9.087	EUR	21,15	192.190,05		0,36%	0,35%
				3.090.876,93		5,84%	5,68%
Portugal							
EDP-ENERGIAS -REG-	105.200	EUR	4,55	479.186,00		0,91%	0,88%
				479.186,00		0,91%	0,88%
Suède							
ATLAS COPCO -A-	17.960	SEK	173,55	279.987,24		0,53%	0,51%
				279.987,24		0,53%	0,51%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	522	USD	596,60	281.922,06		0,53%	0,52%
ALPHABET INC -A-	2.415	USD	139,69	305.392,07		0,58%	0,56%
AMAZON.COM INC -A-	1.950	USD	151,94	268.214,37		0,51%	0,49%
APPLE	1.905	USD	192,53	332.023,40		0,63%	0,61%
AUTOZONE	65	USD	2.585,61	152.142,90		0,29%	0,28%
CHIPOTLE MEXICAN -A-	90	USD	2.286,96	186.327,25		0,35%	0,34%
DECKERS OUTDOOR CORP	475	USD	668,43	287.425,20		0,54%	0,53%
DEXCOM INC	2.100	USD	124,09	235.901,87		0,45%	0,43%
DOLLAR TREE	1.895	USD	142,05	243.683,29		0,46%	0,45%
ELI	500	USD	582,92	263.848,28		0,50%	0,48%
HOME DEPOT	840	USD	346,55	263.524,19		0,50%	0,48%
METLIFE	3.869	USD	66,13	231.618,13		0,44%	0,43%
MICROSOFT	1.470	USD	376,04	500.410,81		0,95%	0,92%
NVIDIA CORP	705	USD	495,22	316.054,95		0,60%	0,58%
PFIZER	6.765	USD	28,79	176.313,18		0,33%	0,32%
PTC INC	1.220	USD	174,96	193.229,71		0,36%	0,35%
SALESFORCE INC	850	USD	263,14	202.479,52		0,38%	0,37%
SERVICENOW INC	326	USD	706,49	208.496,57		0,39%	0,38%
SYNOPSIS	650	USD	514,91	302.984,20		0,57%	0,56%
THERMO FISHER SCIEN	400	USD	530,79	192.202,05		0,36%	0,35%
UNITEDHEALTH	600	USD	526,47	285.956,64		0,54%	0,53%
VISA-A	850	USD	260,35	200.332,68		0,38%	0,37%
WASTE	1.205	USD	179,10	195.370,03		0,37%	0,36%
				5.825.853,35		11,00%	10,70%
<u>Total - Actions</u>				<u>25.838.510,24</u>		<u>48,80%</u>	<u>47,45%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Emis(es) par état</u>							
Autriche							
AUSTRIA 2,10 17-17	2.400.000	EUR	78,46	1.882.968,00		3,56%	3,46%
				1.882.968,00		3,56%	3,46%
Allemagne							
GERMANY 5,50 00-31	620.000	EUR	123,20	763.867,90		1,44%	1,40%
				763.867,90		1,44%	1,40%
Espagne							
SPAIN 0,60 19-29	1.350.000	EUR	89,25	1.204.868,25		2,28%	2,21%
SPAIN 1,60 15-25	1.410.000	EUR	98,23	1.385.071,20		2,62%	2,54%
SPAIN 2,90 16-46	890.000	EUR	90,50	805.481,15		1,52%	1,48%
SPAIN 3,15 23-33	650.000	EUR	101,69	660.968,75		1,25%	1,21%
SPAIN 4,20 05-37	1.080.000	EUR	110,68	1.195.327,80		2,26%	2,20%
				5.251.717,15		9,92%	9,64%
Finlande							
FINLAND 2,75 23-38	700.000	EUR	99,81	698.666,50		1,32%	1,28%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				698.666,50		1,32%	1,28%
France							
FRANCE 2,50 13-30	1.130.000	EUR	101,29	1.144.543,10		2,16%	2,10%
FRA OAT 4,00 06-38	680.000	EUR	114,46	778.317,80		1,47%	1,43%
				1.922.860,90		3,63%	3,53%
Croatie (République)							
CROATIA 2,875 22-32	2.000.000	EUR	98,07	1.961.370,00		3,70%	3,60%
				1.961.370,00		3,70%	3,60%
Irlande							
IRISH TREA 1,0 16-26	780.000	EUR	97,20	758.163,90		1,43%	1,39%
				758.163,90		1,43%	1,39%
Italie							
ITA BTP 6,50 97-27	1.850.000	EUR	113,20	2.094.116,75		3,96%	3,85%
ITALY 4,75 13-28	1.850.000	EUR	107,77	1.993.791,25		3,77%	3,66%
				4.087.908,00		7,72%	7,51%
Portugal							
PORTUGAL 3,875 14-30	300.000	EUR	108,55	325.644,00		0,62%	0,60%
PORTUGAL 4,10 06-37	550.000	EUR	112,14	616.759,00		1,16%	1,13%
PORTUGAL 4,125 17-27	520.000	EUR	105,91	550.716,40		1,04%	1,01%
				1.493.119,40		2,82%	2,74%
Total - Emis(es) par état				18.820.641,75		35,55%	34,56%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 0,375 20-30	400.000	EUR	86,91	347.656,00		0,66%	0,64%
				347.656,00		0,66%	0,64%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	1.650.000	EUR	69,23	1.142.336,25		2,16%	2,10%
				1.142.336,25		2,16%	2,10%
France							
LA POSTE 0,625 21-36	600.000	EUR	74,06	444.384,00		0,84%	0,82%
				444.384,00		0,84%	0,82%
Total - Obligation du Secteur Public				1.934.376,25		3,65%	3,55%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique							
VGP NV 1,50 21-29	300.000	EUR	78,08	234.252,00		0,44%	0,43%
				234.252,00		0,44%	0,43%
Allemagne							
ADIDAS 0,00 20-28	400.000	EUR	88,42	353.700,00		0,67%	0,65%
				353.700,00		0,67%	0,65%
France							
VEOLIA 0,927 16-29	200.000	EUR	90,72	181.443,00		0,34%	0,33%
VIVENDI 1,875 16-26	400.000	EUR	98,04	392.178,00		0,74%	0,72%
				573.621,00		1,08%	1,05%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Italie							
ACEA SPA 0,25 21-30	340.000	EUR	82,39	280.115,80		0,53%	0,51%
				280.115,80		0,53%	0,51%
Luxembourg (Grand-Duché)							
MEDTRON 1,625 19-31	650.000	EUR	90,78	590.060,25		1,11%	1,08%
				590.060,25		1,11%	1,08%
Pays-Bas							
CRH FD 1,875 15-24	450.000	EUR	99,96	449.815,50		0,85%	0,83%
DEUTSCHE 3,25 13-28	780.000	EUR	103,03	803.665,20		1,52%	1,48%
IBERDROLA 1,00 17-25	200.000	EUR	97,23	194.461,00		0,37%	0,36%
NAT FIN 1,375 15-25	400.000	EUR	97,72	390.882,00		0,74%	0,72%
				1.838.823,70		3,47%	3,38%
États-Unis d'Amérique							
THERMO F 0,875 19-31	650.000	EUR	85,48	555.616,75		1,05%	1,02%
				555.616,75		1,05%	1,02%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				4.426.189,50		8,36%	8,13%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>25.181.207,50</u>		<u>47,56%</u>	<u>46,24%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
FEDER HER INV GL EM	187.500	EUR	2,84	533.362,50		1,01%	0,98%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				533.362,50		1,01%	0,98%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
JPMF EM MKT OPP IC	3.725	EUR	143,55	534.723,75		1,01%	0,98%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				534.723,75		1,01%	0,98%
Total - Actions				1.068.086,25		2,02%	1,96%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM L BD EM SUS F	5.686	EUR	151,01	858.642,86		1,62%	1,58%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				858.642,86		1,62%	1,58%
Total - Obligations et autres titres de créance				858.642,86		1,62%	1,58%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>1.926.729,11</u>		<u>3,64%</u>	<u>3,54%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				52.946.446,85		100,00%	97,23%
Total - portefeuille				52.946.446,85		100,00%	97,23%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.969,63			0,00%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam		EUR		1.167.199,54			2,14%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.169.169,17			2,15%
Total - Dépôts et Liquidités				1.169.169,17			2,15%
Créances et dettes diverses				-25.142,44			-0,05%
Autres				363.612,19			0,67%
Actif Net Total				54.454.085,77			100,00%

**30.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -F-		Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES -I- - CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)

30.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ESPAGNE	14,28%
ITALIE	13,04%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	12,05%
FRANCE	11,72%
PAYS-BAS	9,31%
ALLEMAGNE	5,61%
BELGIQUE	5,47%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,75%
PORTUGAL	3,73%
CROATIE (REPUBLIQUE)	3,70%
AUTRICHE	3,56%
IRLANDE	3,51%
SUISSE	3,47%
ROYAUME-UNI	3,23%
FINLANDE	1,83%
DANEMARK	0,66%
FEROE	0,55%
SUEDE	0,53%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

30.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	37,72%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,42%
IT & INTERNET	5,93%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,17%
BANQUES	3,82%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,71%
SOURCES D'ENERGIE	3,68%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	3,64%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,80%
IMMOBILIER	2,72%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,25%
TELECOMMUNICATIONS	2,22%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,77%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,63%
PRODUITS CHIMIQUES	1,58%
SERVICES DIVERS	1,51%
VEHICULES ROUTIERS	1,30%
DIFFUSION & EDITION	1,21%
BOISSONS & TABACS	1,14%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,09%
DISTRIBUTION	1,09%
PETROLE & DERIVES	1,08%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,97%
PROVINCE, CANTON, REGION	0,66%
AGRICULTURE & PECHE	0,55%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,54%
PHOTO & OPTIQUE	0,51%
LOISIRS & TOURISME	0,49%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,37%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,36%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,32%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,32%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,27%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,16%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

30.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	6.785.965,05	6.843.400,53	13.629.365,58
Ventes	4.532.447,97	21.581.130,67	26.113.578,64
Total 1	11.318.413,02	28.424.531,20	39.742.944,22
Souscriptions	0,00	276.937,22	276.937,22
Remboursements	52.728,94	15.866.147,30	15.918.876,24
Total 2	52.728,94	16.143.084,52	16.195.813,46
Moyenne de référence de l'actif net total	67.113.817,03	64.188.099,15	65.638.934,59
Taux de rotation	16,79%	19,13%	35,87%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

30.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
B	0,00	0,00	0,00	10,53	41,00	250,56	11,14	5,00	256,70
F	0,00	0,00	0,00	0,00	12,79	2.309,00	0,00	589,00	1.720,00
TOTAL			0,00			2.559,57			1.976,70

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
B	0,00	0,00	268.701,50	1.022.022,45	276.937,22	119.130,76	
F	0,00	0,00	0,00	319.630,19	0,00	15.799.745,48	
TOTAL	0,00	0,00	268.701,50	1.341.652,64	276.937,22	15.918.876,24	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
B	0,00	0,00	64.389.851,28	23.162,10	54.454.085,77	25.223,37
F		0,00		25.372,99		27.894,87
TOTAL	0,00		64.389.851,28		54.454.085,77	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

30.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

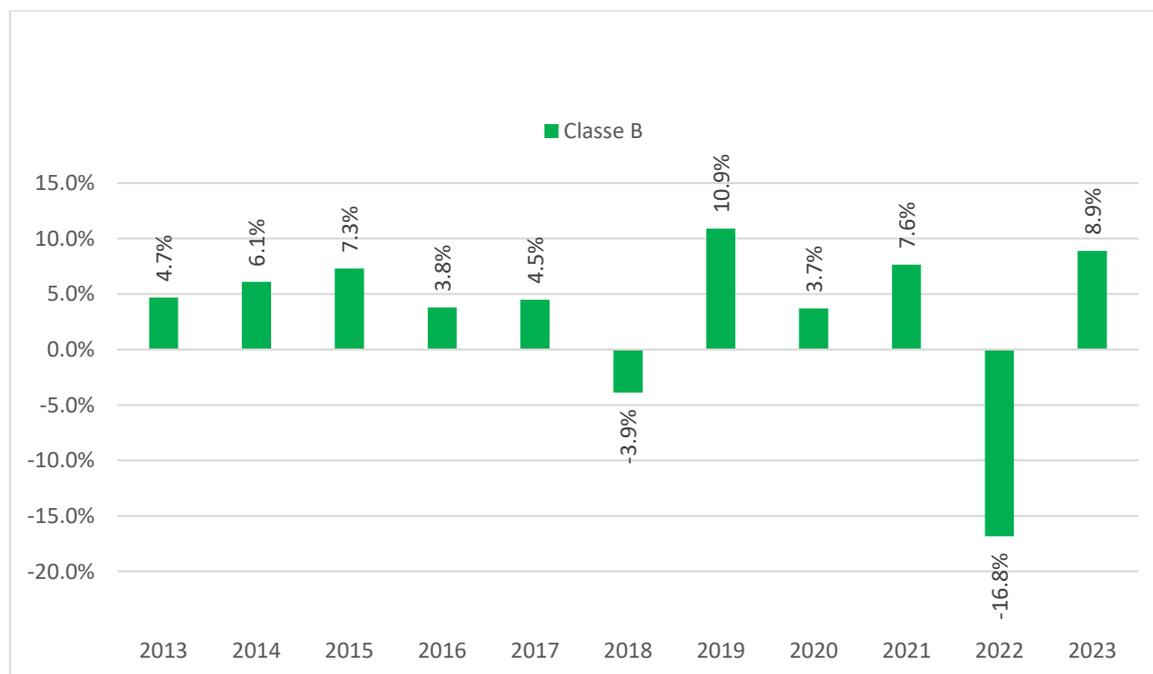
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,90 % (en EUR)	-0,84 % (en EUR)	2,32 % (en EUR)	2,90 % (en EUR)	07/04/2003	4,56 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	9,94 % (en EUR)	0,08 % (en EUR)	3,27 % (en EUR)	3,86 % (en EUR)	02/04/2013	3,97 % (en EUR)

30.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe B - BE0940785794 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,25%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe F - BE6248455063 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,30%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe L - BE6335356927 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 14,50% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

30.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

30.12.1. Restrictions d'investissements et dépassements

Entre les dates de VNI 23/11/2023 et 27/11/2023, un dépassement actif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Balanced Flexible. En effet, suite à un rachat avec date de transaction 21/11/2023 et date de valeur 23/11/2023 le compte espèces déposé auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de -3.485.961,86 EUR représentant -5,845% de l'actif net du compartiment. Les opérations de vente effectuées pour couvrir ce rachat ont été réalisées le 22/11/2023.

30.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

30.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

30.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED FLEXIBLE

Identifiant d'entité juridique:
549300281G10EYPYZ773

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	98.36%	97.90%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
6 1/2 ITALY NOV27 01.11.2027	Administration publique	3.88	Italie
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	3.72	Italie
2 7/8 CROTIA APR32 22.04.2032	Administration publique	3.67	Croatie
GOVERNMENT OF AUSTRIA 2.1% 20-SEP-2117	Administration publique	3.48	Autriche
1.6% SPAIN APR25 30.04.2025	Administration publique	2.57	Espagne
4.2% SPAIN 05/37 31.01.2037	Administration publique	2.27	Espagne
0.6% SPAIN OCT29 STRIP 31.10.2029	Administration publique	2.22	Espagne
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	2.13	France
1.9% SPAIN OCT52 31.10.2052	Administration publique	2.11	Espagne
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - F	Activités financières et d'assurance	1.58	Luxembourg
3 1/4 DEUTSCHE TEL JAN28 17.01.2028	Activités financières et d'assurance	1.52	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2.9% SPAIN OCT46 31.10.2046	Administration publique	1.49	Espagne
5 1/2 DEUTSCHLAND JAN31 04.01.2031	Administration publique	1.46	Allemagne
4 % OAT OCT38 25.10.2038	Administration publique	1.44	France
1% IRELAND T/BOND MAY26 15.05.2026	Administration publique	1.40	Irlande



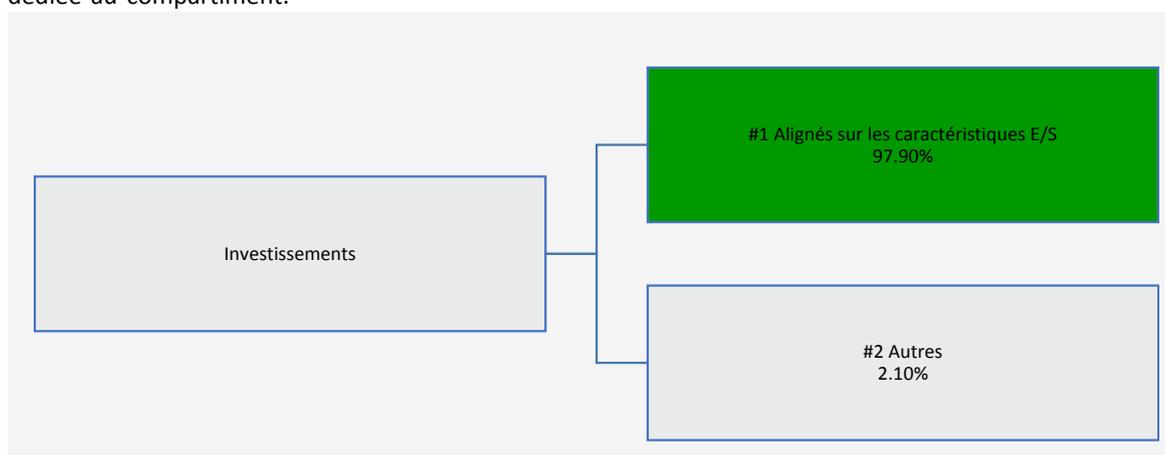
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.9 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	37.85
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	10.70
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	4.96
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	4.12
Information et communication	Édition	3.88

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.24
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.07
Activités immobilières	Activités immobilières	3.06
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.72
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.95
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.79
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.72
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.42
Information et communication	Télécommunications	1.22
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.11
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.96
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.90
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	0.87
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.82
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	0.82
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.76
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.70
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.69
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.66
Hébergement et restauration	Restauration	0.65
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.65
Information et communication	Services d'information	0.56
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.56
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.53
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.51
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.46
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.46
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0.39
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.37

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	0.36
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.34
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.31
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.31
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.27
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.26
Arts, spectacles et activités récréatives	Organisation de jeux de hasard et d'argent	0.25
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.24
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	0.22
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.21
Liquidités	Liquidités	2.10



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

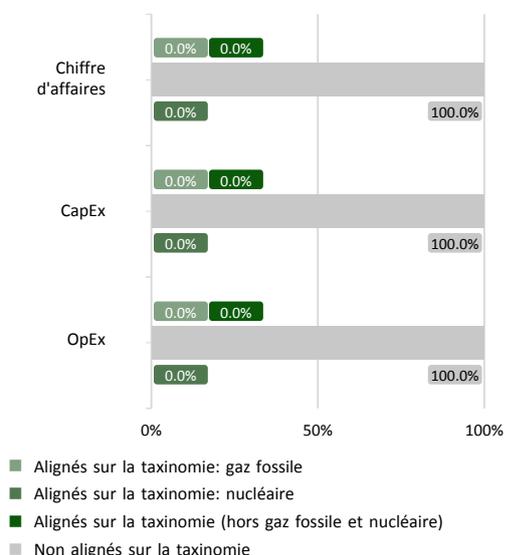
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

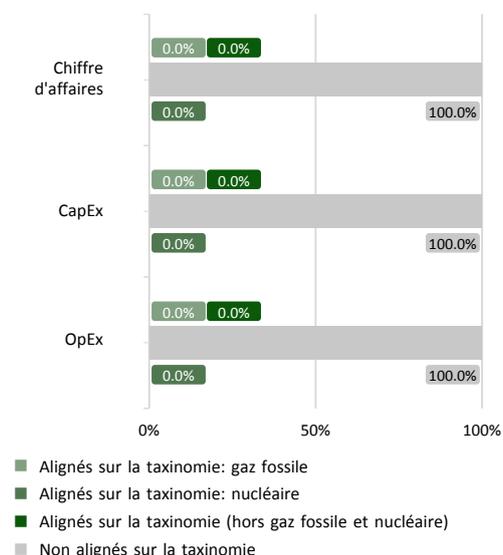
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.1% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

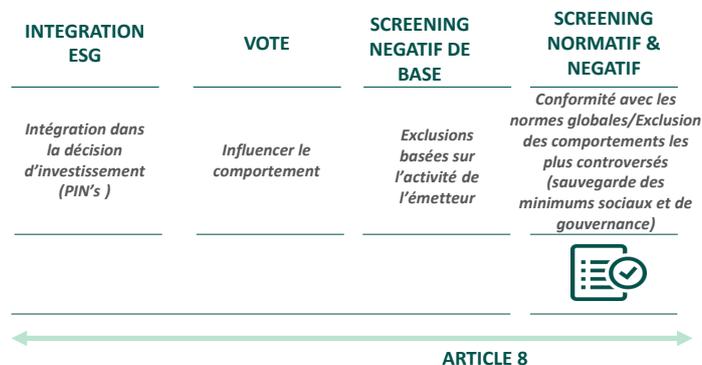
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

31. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED
--

31.1. RAPPORT DE GESTION

31.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

31.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

31.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, une exposition aux titres de créance libellés en toute devise dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement, sans restriction sectorielle, à concurrence de minimum 75% de son actif net, dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e) (ces titres pouvant inclure, sans que cette liste ne soit exhaustive, des « Credit-Linked Notes »* et des « Fiduciary Notes »** dont les sous-jacents présentent des caractéristiques identiques).

Le compartiment peut investir accessoirement dans des instruments du marché monétaire (tels que, par exemple, des certificats de dépôt, des billets de trésorerie et/ou des billets à ordre) ainsi que dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris des « Credit-Linked Notes » et des « Fiduciary Notes »), à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital ne dépend pas de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Pour être éligibles, les valeurs mobilières constituant la partie principale et la partie accessoire du portefeuille doivent soit (i) être émises ou garanties par un Etat (en ce compris, le cas échéant, ses collectivités publiques territoriales) ou par des organismes publics internationaux, ou supranationaux soit (ii) être émises par des institutions ou agences (gouvernementales, publiques, semi-publiques ou privées) détenues (ou financées) par un ou plusieurs acteur(s) public(s) (tels que des Etats, des collectivités publiques territoriales ou des organismes publics internationaux ou supranationaux) et chargées de missions publiques ou d'intérêt général, soit (iii) bénéficier d'un mécanisme garantissant un remboursement prioritaire en cas de défaut de l'émetteur.

Le flux de paiements des obligations et/ou autres titres de créance ou titres assimilés, dont le montant des intérêts payés et/ou le remboursement du montant principal sont déterminés par l'inflation, suivent en général le schéma suivant :

Paielement du coupon = coupon en % * montant nominal * (Index t/Index°)

Remboursement = montant nominal * (Index T/Index°)

dans lequel :

Coupon en % = coupon fixe de l'obligation (normalement égal au rendement réel à la date de l'émission de l'obligation)

Index° = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'émission de l'obligation (indice de base)

Index t = un indice de l'inflation 3 mois avant la date de paiement

Index T = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'échéance

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

* Credit-Linked Note : instrument financier émis par une institution financière sous la forme d'un titre de créance dont le paiement est lié à une autre obligation ou un crédit.

** Fiduciary Note : il se différencie du Credit-Linked Note par le fait que l'acheteur ne supporte pas le risque sur l'institution financière qui l'a émis.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

31.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG.

Cet indice est représentatif du marché mondial des obligations liées à l'inflation. C'est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Bloomberg Index Services Limited. L'indice reprend les obligations liées à l'inflation émises par des pays ayant un rating « investment grade ». La pondération des pays est faite en fonction de leur PIB (produit intérieur brut). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

Bloomberg Index Services Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark. Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

31.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

En 2023, l'inflation était volatile. La normalisation de l'inflation a été plus lente que prévu au cours des premiers mois de l'année. Toutefois, l'inflation a diminué plus rapidement que prévu au cours des derniers mois de 2023. Lors de la dernière réunion de la Réserve fédérale de 2023, le président Powell a déclaré qu'un nouveau resserrement n'était probablement pas nécessaire, l'inflation diminuant plus rapidement que prévu. Par conséquent, la baisse des taux est actuellement en discussion, marquant un changement clair dans la rhétorique de « taux plus élevés pendant plus longtemps » vers une baisse des taux. Au cours de la réunion, la Fed a reconnu le caractère restrictif du taux directeur actuel. La baisse plus rapide que prévu de l'inflation et les commentaires pessimistes de M. Powell ont contribué à une forte hausse en fin d'année et à une diminution des attentes en matière d'inflation.

La duration du compartiment a été sous-pondérée au cours des neuf premiers mois de l'année. Cela a contribué positivement à la poursuite de la correction des taux jusqu'à mi-octobre. Lorsque les taux à 10 ans aux États-Unis ont atteint 5%, nous avons augmenté la duration et surpondéré la duration de notre fonds sur environ 0,2 an. Cette hausse a eu une incidence favorable sur la performance jusqu'à la fin de l'année.

En 2023, nous avons également commencé à accentuer notre courbe. Selon nous, la courbe commencera à s'accroître à la fin du cycle de relèvement. Les baisses auront un impact plus important sur l'extrémité courte de la courbe que sur son extrémité longue. Au cours des derniers mois de 2023, nous avons connu une accentuation haussière, ce qui a contribué à la performance relative du fonds.

De manière générale, la performance du fonds en 2023 a été affectée par notre sous-pondération en Italie et le marché japonais. Toutefois, notre sélection rigoureuse de titres sur les obligations indexées sur l'inflation en France et les obligations espagnoles à échéance 2030 a permis de compenser ces pertes.

Nous avons ajouté des obligations nominales au Mexique qui ne faisaient pas partie de l'indice de référence. Ces obligations étaient susceptibles de contracter de manière significative les spreads et ont eu une incidence positive sur notre allocation. La compression des spreads a compensé la perte du portage d'inflation. En raison de la persistance d'un portage d'inflation élevé, nous avons évité d'investir dans des bons du Trésor ou des instruments nominaux à court terme tout au long de l'année.

31.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que les marchés restent volatils en 2024. On ne sait pas si l'atterrissage se fera en douceur ou en force. Les deux scénarios devraient entraîner une réévaluation des taux d'intérêt. Même si les États-Unis reviennent au taux d'intérêt neutre, actuellement estimé à environ 3%, les taux d'intérêt resteront nettement inférieurs aux niveaux actuels. Si la probabilité d'un atterrissage brutal augmente, l'évolution des taux d'intérêt pourrait être plus rapide et plus marquée que prévu.

Le marché du travail aux États-Unis a commencé à montrer des signes d'essoufflement et l'indice des directeurs d'achat (PMI) a chuté, même s'il reste en territoire expansionniste. Parmi les autres indicateurs du ralentissement de l'économie figurent la baisse des salaires et l'augmentation des taux de cartes de crédit et de prêts automobiles en souffrance.

L'inflation demeurera au centre des préoccupations des banques centrales et des investisseurs. Les banques centrales adopteront une approche plus prospective, plutôt que de dépendre uniquement des données, comme ce fut le cas par le passé. Les seuils d'inflation neutre resteront volatils, car la normalisation de l'inflation pourrait être plus lente et plus irrégulière que certains ne le prévoient. Si l'inflation se normalise, ne serait-ce, plus rapidement, les seuils neutres diminueront encore. Au cours de l'année 2022/2023, avoir une exposition nominale dans un portefeuille d'obligations indexées à l'inflation s'avérait coûteux (sauf au cours des derniers mois de 2023), en raison de la perte du portage d'inflation. Bien que nous tablions sur un portage d'inflation moindre en 2024, il jouera toujours un rôle important en tant que source de rendement. En ce qui concerne les seuils d'inflation neutre, les seuils américains semblent plus attrayants que les seuils européens par rapport aux données historiques.

L'accentuation de la courbe est généralement un facteur de performance important à la fin du cycle de resserrement et au début du cycle de baisse. Dans ce contexte, nous renforçons l'accentuation de notre courbe, ce qui, selon nous, constituera un autre facteur majeur de performance relative.

Les banques centrales devraient procéder à des baisses et, les marchés anticipant, cela devrait entraîner une hausse des taux.

Nous sommes prudents en ce qui concerne les produits de spread, notamment en Italie, car ils ont tendance à sous-performer les taux directs en cas de ralentissement ou de récession. Par contre, nous sommes optimistes à l'égard des marchés émergents tels que le Mexique et le Chili. Nous nous attendons à ce que la banque centrale du Mexique aligne son cycle de baisse sur celui des États-Unis en 2024, en raison des liens économiques étroits entre les deux pays.

En résumé, nous sommes optimistes quant à la normalisation future de l'inflation et nous commencerons l'année en surpondérant la duration et en accentuant la courbe. Compte tenu de la forte volatilité attendue, nous devons faire preuve de souplesse et adapter la stratégie si nécessaire. Il est possible que nous restions dans cette fourchette de négociation, principalement en vendant de la duration après un fort rebond et en ajoutant de la duration après une baisse.

31.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

31.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		106.885.075,34	180.354.496,28
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	105.034.595,17	176.219.935,30
A.	Obligations et autres titres de créance	105.175.758,49	175.031.772,09
a.	Obligations	105.175.758,49	175.031.772,09
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-141.163,32	1.188.163,21
	Sur devises	-141.163,32	1.188.163,21
	Contrats à terme (+/-)	-141.163,32	1.188.163,21
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-185.120,86	-633.628,61
A.	Créances	244.118,39	-403.192,84
a.	Montants à recevoir	461.237,11	43.897,16
c.	Collatéral	-400.000,00	-780.000,00
d.	Autres	182.881,28	332.910,00
B.	Dettes	-429.239,25	-230.435,77
a.	Montants à payer (-)	-264.911,59	-46.327,49
c.	Emprunts (-)	-3,14	-0,75
e.	Autres (-)	-164.324,52	-184.107,53
V.	Dépôts et liquidités	1.757.480,14	4.353.485,23
A.	Avoirs bancaires à vue	1.357.480,14	3.573.485,23
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	400.000,00	780.000,00
VI.	Comptes de régularisation	278.120,89	414.704,36
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	278.120,89	414.704,36
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		106.885.075,34	180.354.496,28
A.	Capital	131.051.133,34	207.922.100,43
B.	Participations au résultat	-31.700,98	-1.379.226,65
C.	Résultat reporté	-27.758.134,71	
D.	Résultat de l'exercice	3.623.777,69	-26.188.377,50

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
	Postes hors bilan	134.183.607,22	190.791.587,87
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	134.183.607,22	190.791.587,87
A.	Contrats à terme achetés	104.408.203,60	132.707.426,46
B.	Contrats à terme vendus	29.775.403,62	58.084.161,41
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

31.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	2.242.935,38	-28.280.190,12
a.	Obligations	1.962.967,52	-22.813.267,06
	Gain réalisé	2.189.073,98	15.798.404,15
	Perte réalisée	-5.454.856,94	-3.066.014,31
	Gain/Perte non-réalisé	5.228.750,48	-35.545.656,90
B.	Instruments du marché monétaire		1.703,63
	Gain réalisé		168.567,00
	Perte réalisée		-190.828,23
	Gain/Perte non-réalisé		23.964,86
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	222.638,72	1.514.139,46
a.	Sur obligations	218.862,99	1.485.492,90
ii.	Contrats à terme	218.862,99	1.485.492,90
	Gain/Perte réalisé	67.808,30	1.152.582,90
	Gain/Perte non-réalisé	151.054,69	332.910,00
I.	Sur indices financiers	3.775,73	28.646,56
ii.	Contrats à terme	3.775,73	28.646,56
	Gain /Perte réalisée	3.775,73	28.646,56
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	57.329,14	-6.982.766,15
a.	Instruments financiers dérivés	16.931,32	-6.107.922,57
ii.	Contrats à terme	16.931,32	-6.107.922,57
	Gain /Perte réalisée	158.094,64	-7.296.085,78
	Gain /Perte non-réalisée	-141.163,32	1.188.163,21
b.	Autres positions et opérations de change	40.397,82	-874.843,58
iv.	Autres	40.397,82	-874.843,58
	Gain /Perte réalisée	40.397,82	-874.843,58
II. Produits et charges des placements		1.904.176,19	2.866.099,63
A.	Dividendes		47.451,43
B.	Intérêts (+/-)	1.930.251,44	2.865.774,71
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.843.021,45	2.840.515,23
b.	Dépôts et liquidités	87.229,99	25.259,48
	Intérêts d'emprunts (-)	-23.424,50	-22.078,38
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.650,75	-25.048,13
	D'origine étrangère	-2.650,75	-25.048,13
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		25.427,56	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	25.427,56	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-548.761,44	-774.287,01
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-68.330,52	-71.162,16
B.	Charges financières (-)	-3.133,74	-11.233,70
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-64.065,39	-99.634,09
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-305.655,52	-462.545,95
a.	Gestion financière	-244.864,99	-369.004,09
	Classe A (Dis)	-16.843,03	-25.784,87
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-16.685,82	-25.771,88
	Classe B (Cap)	-15.641,45	-22.820,57
	Class B EUR HEDGED (Cap)	-5.015,02	-15.356,43
	Class E EUR HEDGED (Dist)	-2.227,81	-2.356,88
	Classe F (Cap)	-50.720,48	-83.819,98
	Classe F LC (Cap)	-29,07	-31,22
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-76.576,06	-85.322,53
	Classe M (Dis)	-9.323,14	-15.176,71
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-37.058,03	-61.803,17
	Classe N (Cap)	-288,74	-589,00
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-14.456,34	-30.170,85
b.	Gestion administrative et comptable	-60.790,53	-93.541,86
E.	Frais administratifs (-)	-43.158,02	-51.680,09
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-945,64	-731,16

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-88,40	115,77
H.	Services et biens divers (-)	-9.495,77	-26.565,99
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-41.558,78	-40.163,89
	Classe A (Dis)	-3.294,01	-3.778,91
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-3.498,08	-4.194,71
	Classe B (Cap)	-3.448,29	-2.902,90
	Classe B EUR HEDGED (Cap)	-749,23	-615,43
	Classe E EUR HEDGED (Dist)	-217,69	-109,22
	Classe F (Cap)	-3.000,26	-3.235,12
	Classe F LC (Cap)	-0,94	-0,47
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-2.953,14	-667,04
	Classe M (Dis)	-4.085,25	-5.109,40
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-17.938,75	-18.815,42
	Classe N (Cap)	-175,79	-135,67
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-578,22	-664,74
	Classe P (Cap)	-702,81	20,18
	Classe P EUR HEDGED (Cap)	-916,32	44,96
K.	Autres charges (-)	-12.329,66	-10.685,75
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.380.842,31	2.091.812,62
Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		3.623.777,69	-26.188.377,50
V.			
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	3.623.777,69	-26.188.377,50

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-24.166.058,00	-27.567.604,15
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-27.758.134,71	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.623.777,69	-26.188.377,50
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-31.700,98	-1.379.226,65
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	24.000.104,57	27.758.134,71
IV.	(Distribution des dividendes)	-165.953,43	-190.530,56

31.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
Emis(es) par état							
Australie							
AUSTRALIA 2,00 13-35	2.100.000	AUD	105,60	1.804.814,38		1,72%	1,69%
AUSTRALIA 2,50 10-30	700.000	AUD	107,38	659.977,76		0,63%	0,62%
AUSTRALIA 3,00 09-25	2.500.000	AUD	102,88	2.314.966,94		2,20%	2,17%
				4.779.759,08		4,55%	4,47%
Canada							
CANADA 1,25 13-47	2.600.000	CAD	94,18	2.162.354,62		2,06%	2,02%
CANADA 4,25 95-26	900.000	CAD	108,43	1.209.792,49		1,15%	1,13%
CANADA IL 4,00 99-31	1.300.000	CAD	120,01	1.858.825,88		1,77%	1,74%
				5.230.972,99		4,98%	4,89%
Chili							
CHILE 2,80 20-33	750.000.000	CLP	81,46	633.349,71		0,60%	0,59%
CHILE REP 1,50 15-26	20.000	CLP	97,88	746.225,39		0,71%	0,70%
CHILI I-L 3,40 23-39	20.000	CLP	113,99	869.053,73		0,83%	0,81%
				2.248.628,83		2,14%	2,10%
Allemagne							
DEUTSCHLD 0,10 15-26	300.000	EUR	98,36	368.521,90		0,35%	0,34%
GERMANY 0,10 15-46	350.000	EUR	99,45	437.949,60		0,42%	0,41%
GERMANY 0,10 21-33	650.000	EUR	100,60	777.109,02		0,74%	0,73%
GERMANY 0,50 14-30	2.250.000	EUR	102,79	2.895.851,65		2,76%	2,71%
				4.479.432,17		4,26%	4,19%
Espagne							
SPAIN 1,00 14-30	6.350.000	EUR	101,04	7.939.421,28		7,56%	7,43%
				7.939.421,28		7,56%	7,43%
France							
FRANCE IL 0,10 21-38	4.000.000	EUR	93,75	4.354.989,17		4,15%	4,07%
				4.354.989,17		4,15%	4,07%
Royaume-Uni							
UK GILT 0,125 21-51	1.880.000	GBP	80,12	2.233.096,68		2,13%	2,09%
UK TREA 0,125 15-46	800.000	GBP	83,98	1.136.369,53		1,08%	1,06%
UK TREAS 0,125 21-31	2.100.000	GBP	101,48	3.164.881,34		3,01%	2,96%
UK TSY 0,125 12-24	500.000	GBP	99,07	890.988,93		0,85%	0,83%
				7.425.336,48		7,07%	6,95%
Italie							
ITALY 0,4 19-30	250.000	EUR	93,57	280.556,93		0,27%	0,26%
ITALY 09-41	550.000	EUR	107,42	795.462,18		0,76%	0,74%
ITALY 3,10 11-26	600.000	EUR	105,50	831.893,27		0,79%	0,78%
				1.907.912,38		1,82%	1,79%
Japon							
JAPAN IL 0,10 17-27	200.000.000	JPY	107	1.486.979,59		1,42%	1,39%
JAPAN IL 0,10 19-29	800.000.000	JPY	106	5.798.291,13		5,52%	5,42%
JAPAN ILB 23-33	210.000.000	JPY	106	1.458.817,46		1,39%	1,36%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				8.744.088,18		8,32%	8,18%
Corée du Sud (République)							
KOREA 1,00 16-26	4.400.000.000	KRW	102,08	3.744.078,46		3,56%	3,50%
KOREA 1,625 22-32	1.300.000.000	KRW	107,20	1.044.358,67		0,99%	0,98%
				4.788.437,13		4,56%	4,48%
Mexique							
MEXICAN 5,75 10-10	700.000	USD	89,76	568.805,06		0,54%	0,53%
MEXICO 4,00 09-40	70.000	MXN	96,05	2.866.955,12		2,73%	2,68%
MEXICO 4,00 15-15	700.000	EUR	77,57	543.021,50		0,52%	0,51%
MEXICO IL 4,50 05-25	20.000	MXN	97,25	829.303,82		0,79%	0,78%
				4.808.085,50		4,58%	4,50%
Nouvelle-Zélande							
NEW ZEAL 2,00 12-25	2.500.000	NZD	99,69	1.874.921,19		1,79%	1,75%
NEW ZEALD 2,50 14-35	1.200.000	NZD	100,56	886.206,22		0,84%	0,83%
				2.761.127,41		2,63%	2,58%
Suède							
SWEDEN 3,5 98-28	16.700.000	SEK	113,82	2.725.794,02		2,60%	2,55%
				2.725.794,02		2,60%	2,55%
Thaïlande							
THAILAND 1,25 13-28	40.000.000	THB	95,10	1.129.330,89		1,08%	1,06%
				1.129.330,89		1,08%	1,06%
États-Unis d'Amérique							
US T IL 0,125 20-30	7.500.000	USD	90,73	7.367.152,39		7,01%	6,89%
US TREA 0,125 21-26	800.000	USD	95,00	774.675,05		0,74%	0,72%
US TREA 0,875 17-47	7.150.000	USD	79,12	6.527.561,16		6,21%	6,11%
US TREA 3,625 98-28	9.000.000	USD	107,25	16.622.677,16		15,83%	15,55%
US TREAS 0,125 22-32	7.600.000	USD	87,94	6.715.315,56		6,39%	6,28%
US TREAS 1,125 23-33	1.900.000	USD	94,75	1.683.282,10		1,60%	1,57%
US TREAS 1,25 23-28	2.200.000	USD	97,47	1.991.212,50		1,90%	1,86%
US TR ILB 1,50 23-53	200.000	USD	91,02	170.567,06		0,16%	0,16%
				41.852.442,98		39,85%	39,16%
Total - Emis(es) par état				105.175.758,49		100,13%	98,40%
Total - Obligations et autres titres de créances				105.175.758,49		100,13%	98,40%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				105.175.758,49		100,13%	98,40%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
Change à terme							
AUD							
V AUD EUR 250124	-160.000	AUD	0,62	-98.811,87		-0,09%	-0,09%
V AUD EUR 250124	-1.800.000	AUD	0,62	-1.111.633,57		-1,06%	-1,04%
V AUD EUR 250124 GA	-70.000	AUD	0,62	-43.230,19		-0,04%	-0,04%
V AUD EUR 250124 GA	-3.630.000	AUD	0,62	-2.241.794,36		-2,13%	-2,10%
				-3.495.469,99		-3,33%	-3,27%
CAD							
V CAD EUR 250124	-170.000	CAD	0,69	-116.631,63		-0,11%	-0,11%
V CAD EUR 250124	-1.340.000	CAD	0,69	-919.331,67		-0,88%	-0,86%
V CAD EUR 250124 GA	-150.000	CAD	0,69	-102.910,26		-0,10%	-0,10%
V CAD EUR 250124 GA	-3.810.000	CAD	0,69	-2.613.920,66		-2,49%	-2,45%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V CAD EUR 250124 GA	-100.000	CAD	0,69	-68.606,84		-0,07%	-0,06%
V EUR CAD 250124	150.000	CAD	1,00	102.979,54		0,10%	0,10%
V EUR CAD 250124 GA	50.000	CAD	1,00	34.326,51		0,03%	0,03%
				-3.684.095,01		-3,51%	-3,45%
CLP							
V CLP USD 250124	-1.634.000.000	CLP	0,00	-1.691.048,21		-1,61%	-1,58%
V CLP USD 250124	-1.000.000	CLP	0,00	-1.034,92		-0,00%	-0,00%
V CLP USD 250124	-5.000.000	CLP	0,00	-5.174,56		-0,00%	-0,00%
V CLP USD 250124 GA	-262.600.000	CLP	0,00	-271.768,22		-0,26%	-0,25%
V CLP USD 250124 GA	-8.575.000	CLP	0,00	-8.874,38		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-12.000.000	CLP	0,00	-12.418,96		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-8.925.000	CLP	0,00	-9.236,60		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-17.250.000	CLP	0,00	-17.852,25		-0,02%	-0,02%
V CLP USD 250124 GA	-8.500.000	CLP	0,00	-8.796,76		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-9.000.000	CLP	0,00	-9.314,22		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-8.000.000	CLP	0,00	-8.279,31		-0,01%	-0,01%
V USD CLP 250124	3.000.000	CLP	1,00	3.109,86		0,00%	0,00%
				-2.040.688,53		-1,94%	-1,91%
COP							
V COP USD 250124 GA	-1.889.000.000	COP	0,00	-441.152,17		-0,42%	-0,41%
V USD COP 250124	3.060.000.000	COP	1,00	715.051,01		0,68%	0,67%
				273.898,84		0,26%	0,26%
DKK							
V DKK EUR 250124 GA	-3.915.000	DKK	0,13	-525.400,21		-0,50%	-0,49%
V EUR DKK 250124	6.260.000	DKK	1,00	839.755,59		0,80%	0,79%
				314.355,38		0,30%	0,29%
EUR							
V AUD EUR 250124	98.540	EUR	1,00	98.539,70		0,09%	0,09%
V AUD EUR 250124	1.080.523	EUR	1,00	1.080.522,97		1,03%	1,01%
V AUD EUR 250124 GA	43.111	EUR	1,00	43.111,12		0,04%	0,04%
V AUD EUR 250124 GA	2.179.055	EUR	1,00	2.179.054,66		2,07%	2,04%
V CAD EUR 250124	895.572	EUR	1,00	895.572,26		0,85%	0,84%
V CAD EUR 250124	115.953	EUR	1,00	115.952,70		0,11%	0,11%
V CAD EUR 250124 GA	102.321	EUR	1,00	102.321,33		0,10%	0,10%
V CAD EUR 250124 GA	68.207	EUR	1,00	68.207,47		0,06%	0,06%
V CAD EUR 250124 GA	2.546.366	EUR	1,00	2.546.365,91		2,42%	2,38%
V DKK EUR 250124 GA	525.513	EUR	1,00	525.513,23		0,50%	0,49%
V EUR CAD 250124	-102.025	EUR	1,46	-102.109,29		-0,10%	-0,10%
V EUR CAD 250124 GA	-34.008	EUR	1,46	-34.036,43		-0,03%	-0,03%
V EUR DKK 250124	-840.284	EUR	7,45	-840.064,26		-0,80%	-0,79%
V EUR GBP 250124	-127.643	EUR	0,87	-127.779,30		-0,12%	-0,12%
V EUR GBP 250124 GA	-29.101	EUR	0,87	-29.132,13		-0,03%	-0,03%
V EUR GBP 250124 GA	-145.858	EUR	0,87	-146.013,47		-0,14%	-0,14%
V EUR GBP 250124 GA	-267.601	EUR	0,87	-267.886,45		-0,26%	-0,25%
V EUR GBP 250124 GA	-63.873	EUR	0,87	-63.941,07		-0,06%	-0,06%
V EUR ILS 250124	-986.899	EUR	3,98	-987.464,20		-0,94%	-0,92%
V EUR ILS 250124 GA	-4.975	EUR	3,98	-4.977,87		-0,00%	-0,00%
V EUR JPY 250124	-2.787.931	EUR	155,30	-2.780.153,56		-2,65%	-2,60%
V EUR JPY 250124	-472.661	EUR	155,30	-471.342,64		-0,45%	-0,44%
V EUR JPY 250124 GA	-1.016.182	EUR	155,30	-1.013.346,60		-0,96%	-0,95%
V EUR JPY 250124 GA	-152.777	EUR	155,30	-152.351,18		-0,15%	-0,14%
V EUR MXN 250124	-79.104	EUR	18,81	-79.527,62		-0,08%	-0,07%
V EUR MXN 250124	-100.711	EUR	18,81	-101.249,72		-0,10%	-0,09%
V EUR MXN 250124 GA	-1.590	EUR	18,81	-1.598,68		-0,00%	-0,00%
V EUR SEK 250124	-89.122	EUR	11,13	-89.134,62		-0,08%	-0,08%
V EUR SEK 250124 GA	-6.992	EUR	11,13	-6.993,28		-0,01%	-0,01%
V EUR THB 250124	-77.235	EUR	37,93	-77.174,58		-0,07%	-0,07%
V EUR USD 250124	-90.938	EUR	1,11	-91.049,78		-0,09%	-0,09%
V EUR USD 250124	-185.080	EUR	1,11	-185.307,58		-0,18%	-0,17%
V EUR USD 250124	-3.295.095	EUR	1,11	-3.299.150,45		-3,14%	-3,09%
V EUR USD 250124	-5.276.740	EUR	1,11	-5.283.234,15		-5,03%	-4,94%
V EUR USD 250124	-138.740	EUR	1,11	-138.910,89		-0,13%	-0,13%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V EUR USD 250124	-542.430	EUR	1,11	-543.097,36		-0,52%	-0,51%
V EUR USD 250124 GA	-42.061	EUR	1,11	-42.113,07		-0,04%	-0,04%
V EUR USD 250124 GA	-277.526	EUR	1,11	-277.867,51		-0,26%	-0,26%
V EUR USD 250124 GA	-742.459	EUR	1,11	-743.372,68		-0,71%	-0,70%
V EUR USD 250124 GA	-292.524	EUR	1,11	-292.883,85		-0,28%	-0,27%
V EUR USD 250124 GA	-462.699	EUR	1,11	-463.268,95		-0,44%	-0,43%
V EUR USD 250124 GA	-318.283	EUR	1,11	-318.674,24		-0,30%	-0,30%
V GBP EUR 250124	174.607	EUR	1,00	174.606,81		0,17%	0,16%
V GBP EUR 250124	801.349	EUR	1,00	801.349,01		0,76%	0,75%
V GBP EUR 250124	349.045	EUR	1,00	349.045,42		0,33%	0,33%
V GBP EUR 250124	313.559	EUR	1,00	313.558,62		0,30%	0,29%
V GBP EUR 250124 GA	36.905	EUR	1,00	36.905,05		0,04%	0,03%
V GBP EUR 250124 GA	3.995.297	EUR	1,00	3.995.297,23		3,80%	3,74%
V GBP EUR 250124 GA	162.570	EUR	1,00	162.569,53		0,15%	0,15%
V GBP EUR 250124 GA	40.614	EUR	1,00	40.613,80		0,04%	0,04%
V ILS EUR 250124	24.875	EUR	1,00	24.875,10		0,02%	0,02%
V ILS EUR 250124 GA	609.410	EUR	1,00	609.410,08		0,58%	0,57%
V JPY EUR 250124	268.634	EUR	1,00	268.633,59		0,26%	0,25%
V JPY EUR 250124	1.715.469	EUR	1,00	1.715.469,17		1,63%	1,60%
V JPY EUR 250124 GA	6.956.818	EUR	1,00	6.956.818,04		6,62%	6,51%
V JPY EUR 250124 GA	315.108	EUR	1,00	315.107,51		0,30%	0,29%
V MXN EUR 250124	824.572	EUR	1,00	824.572,25		0,79%	0,77%
V MXN EUR 250124 GA	67.886	EUR	1,00	67.886,18		0,06%	0,06%
V MXN EUR 250124 GA	1.810.888	EUR	1,00	1.810.887,53		1,72%	1,69%
V NZD EUR 250124	17.106	EUR	1,00	17.106,35		0,02%	0,02%
V NZD EUR 250124	2.053.484	EUR	1,00	2.053.484,31		1,96%	1,92%
V NZD EUR 250124 GA	570	EUR	1,00	570,21		0,00%	0,00%
V NZD EUR 250124 GA	17.645	EUR	1,00	17.645,24		0,02%	0,02%
V NZD EUR 250124 GA	361.082	EUR	1,00	361.082,48		0,34%	0,34%
V NZD EUR 250124 GA	14.288	EUR	1,00	14.288,17		0,01%	0,01%
V SEK EUR 250124	1.058.123	EUR	1,00	1.058.122,96		1,01%	0,99%
V SEK EUR 250124	44.822	EUR	1,00	44.822,10		0,04%	0,04%
V SEK EUR 250124 GA	4.010	EUR	1,00	4.010,47		0,00%	0,00%
V SEK EUR 250124 GA	999.533	EUR	1,00	999.532,68		0,95%	0,94%
V SEK EUR 250124 GA	33.095	EUR	1,00	33.094,73		0,03%	0,03%
V THB EUR 250124 GA	740.293	EUR	1,00	740.293,23		0,70%	0,69%
V THB EUR 250124 GA	16.987	EUR	1,00	16.987,42		0,02%	0,02%
V USD EUR 250124	594.797	EUR	1,00	594.796,90		0,57%	0,56%
V USD EUR 250124	462.543	EUR	1,00	462.543,25		0,44%	0,43%
V USD EUR 250124	365.655	EUR	1,00	365.654,78		0,35%	0,34%
V USD EUR 250124	1.140.140	EUR	1,00	1.140.139,57		1,09%	1,07%
V USD EUR 250124	548.626	EUR	1,00	548.625,60		0,52%	0,51%
V USD EUR 250124 GA	2.471.321	EUR	1,00	2.471.321,23		2,35%	2,31%
V USD EUR 250124 GA	686.304	EUR	1,00	686.304,12		0,65%	0,64%
V USD EUR 250124 GA	58.906	EUR	1,00	58.905,68		0,06%	0,06%
V USD EUR 250124 GA	34.229.981	EUR	1,00	34.229.981,43		32,59%	32,03%
V USD EUR 250124 GA	325.458	EUR	1,00	325.457,86		0,31%	0,30%
				53.312.329,58		50,76%	49,88%
GBP							
V EUR GBP 250124	110.000	GBP	1,00	126.940,17		0,12%	0,12%
V EUR GBP 250124 GA	127.000	GBP	1,00	146.558,19		0,14%	0,14%
V EUR GBP 250124 GA	55.000	GBP	1,00	63.470,08		0,06%	0,06%
V EUR GBP 250124 GA	230.000	GBP	1,00	265.420,35		0,25%	0,25%
V EUR GBP 250124 GA	25.000	GBP	1,00	28.850,04		0,03%	0,03%
V GBP EUR 250124	-700.000	GBP	1,15	-807.063,09		-0,77%	-0,76%
V GBP EUR 250124	-270.000	GBP	1,15	-311.295,76		-0,30%	-0,29%
V GBP EUR 250124	-150.000	GBP	1,15	-172.942,09		-0,16%	-0,16%
V GBP EUR 250124	-300.000	GBP	1,15	-345.884,18		-0,33%	-0,32%
V GBP EUR 250124 GA	-35.000	GBP	1,15	-40.353,15		-0,04%	-0,04%
V GBP EUR 250124 GA	-140.000	GBP	1,15	-161.412,62		-0,15%	-0,15%
V GBP EUR 250124 GA	-32.000	GBP	1,15	-36.894,31		-0,04%	-0,03%
V GBP EUR 250124 GA	-3.490.000	GBP	1,15	-4.023.785,98		-3,83%	-3,76%
				-5.268.392,35		-5,02%	-4,93%
ILS							
V EUR ILS 250124	4.000.000	ILS	1,00	1.005.593,61		0,96%	0,94%
V EUR ILS 250124 GA	20.000	ILS	1,00	5.027,97		0,00%	0,00%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V ILS EUR 250124	-100.000	ILS	0,25	-25.129,28		-0,02%	-0,02%
V ILS EUR 250124 GA	-2.470.000	ILS	0,25	-620.693,11		-0,59%	-0,58%
				364.799,19		0,35%	0,34%
JPY							
V EUR JPY 250124	75.000.000	JPY	1	481.591,80		0,46%	0,45%
V EUR JPY 250124	450.000.000	JPY	1	2.889.550,77		2,75%	2,70%
V EUR JPY 250124 GA	162.900.000	JPY	1	1.046.017,38		1,00%	0,98%
V EUR JPY 250124 GA	24.000.000	JPY	1	154.109,37		0,15%	0,14%
V JPY EUR 250124	-42.200.000	JPY	0	-271.775,25		-0,26%	-0,25%
V JPY EUR 250124	-275.000.000	JPY	0	-1.771.047,25		-1,69%	-1,66%
V JPY EUR 250124 GA	-50.000.000	JPY	0	-322.008,59		-0,31%	-0,30%
V JPY EUR 250124 GA	-1.122.900.000	JPY	0	-7.231.668,91		-6,89%	-6,77%
				-5.025.230,68		-4,78%	-4,70%
KRW							
V KRW USD 250124	-1.020.000.000	KRW	0,00	-718.400,50		-0,68%	-0,67%
V KRW USD 250124	-280.000.000	KRW	0,00	-197.207,98		-0,19%	-0,18%
V KRW USD 250124	-600.000.000	KRW	0,00	-422.588,53		-0,40%	-0,40%
V KRW USD 250124 GA	-3.534.000.000	KRW	0,00	-2.489.046,44		-2,37%	-2,33%
V USD KRW 250124 GA	432.000.000	KRW	1,00	303.652,52		0,29%	0,28%
V USD KRW 250124 GA	111.800.000	KRW	1,00	78.584,15		0,07%	0,07%
				-3.445.006,78		-3,28%	-3,22%
MXN							
V EUR MXN 250124	1.500.000	MXN	1,00	80.185,17		0,08%	0,08%
V EUR MXN 250124	1.900.000	MXN	1,00	101.567,89		0,10%	0,10%
V EUR MXN 250124 GA	30.000	MXN	1,00	1.603,70		0,00%	0,00%
V MXN EUR 250124	-15.600.000	MXN	0,05	-829.612,98		-0,79%	-0,78%
V MXN EUR 250124 GA	-34.260.000	MXN	0,05	-1.821.957,74		-1,73%	-1,70%
V MXN EUR 250124 GA	-1.300.000	MXN	0,05	-69.134,42		-0,07%	-0,06%
				-2.537.348,38		-2,42%	-2,37%
NZD							
V NZD EUR 250124	-30.000	NZD	0,57	-17.178,49		-0,02%	-0,02%
V NZD EUR 250124	-3.725.000	NZD	0,57	-2.132.995,91		-2,03%	-2,00%
V NZD EUR 250124 GA	-25.000	NZD	0,57	-14.315,41		-0,01%	-0,01%
V NZD EUR 250124 GA	-31.000	NZD	0,57	-17.751,11		-0,02%	-0,02%
V NZD EUR 250124 GA	-655.000	NZD	0,57	-375.063,71		-0,36%	-0,35%
V NZD EUR 250124 GA	-1.000	NZD	0,57	-572,62		-0,00%	-0,00%
				-2.557.877,25		-2,44%	-2,39%
SEK							
V EUR SEK 250124	1.000.000	SEK	1,00	89.827,08		0,09%	0,08%
V EUR SEK 250124 GA	78.000	SEK	1,00	7.006,51		0,01%	0,01%
V SEK EUR 250124	-12.100.000	SEK	0,09	-1.086.913,73		-1,03%	-1,02%
V SEK EUR 250124	-500.000	SEK	0,09	-44.913,79		-0,04%	-0,04%
V SEK EUR 250124 GA	-11.430.000	SEK	0,09	-1.026.729,25		-0,98%	-0,96%
V SEK EUR 250124 GA	-45.000	SEK	0,09	-4.042,24		-0,00%	-0,00%
V SEK EUR 250124 GA	-375.000	SEK	0,09	-33.685,34		-0,03%	-0,03%
				-2.099.450,76		-2,00%	-1,96%
THB							
V EUR THB 250124	2.950.000	THB	1,00	77.710,72		0,07%	0,07%
V THB EUR 250124 GA	-650.000	THB	0,03	-17.137,59		-0,02%	-0,02%
V THB EUR 250124 GA	-28.275.500	THB	0,03	-745.498,15		-0,71%	-0,70%
				-684.925,02		-0,65%	-0,64%
USD							
V CLP USD 250124	1.144	USD	1,00	1.035,91		0,00%	0,00%
V CLP USD 250124	1.851.285	USD	1,00	1.675.902,20		1,60%	1,57%
V CLP USD 250124	5.678	USD	1,00	5.139,69		0,00%	0,00%
V CLP USD 250124 GA	10.293	USD	1,00	9.317,78		0,01%	0,01%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V CLP USD 250124 GA	10.262	USD	1,00	9.290,18		0,01%	0,01%
V CLP USD 250124 GA	9.813	USD	1,00	8.882,96		0,01%	0,01%
V CLP USD 250124 GA	9.703	USD	1,00	8.783,55		0,01%	0,01%
V CLP USD 250124 GA	19.751	USD	1,00	17.879,94		0,02%	0,02%
V CLP USD 250124 GA	13.626	USD	1,00	12.335,26		0,01%	0,01%
V CLP USD 250124 GA	297.520	USD	1,00	269.334,10		0,26%	0,25%
V CLP USD 250124 GA	9.084	USD	1,00	8.223,23		0,01%	0,01%
V COP USD 250124 GA	463.682	USD	1,00	419.754,95		0,40%	0,39%
V EUR USD 250124	200.000	USD	1,00	181.052,82		0,17%	0,17%
V EUR USD 250124	3.600.000	USD	1,00	3.258.950,80		3,10%	3,05%
V EUR USD 250124	5.750.000	USD	1,00	5.205.268,64		4,96%	4,87%
V EUR USD 250124	100.000	USD	1,00	90.526,41		0,09%	0,08%
V EUR USD 250124	600.000	USD	1,00	543.158,47		0,52%	0,51%
V EUR USD 250124	150.000	USD	1,00	135.789,62		0,13%	0,13%
V EUR USD 250124 GA	46.000	USD	1,00	41.642,15		0,04%	0,04%
V EUR USD 250124 GA	350.000	USD	1,00	316.842,44		0,30%	0,30%
V EUR USD 250124 GA	300.000	USD	1,00	271.579,23		0,26%	0,25%
V EUR USD 250124 GA	814.000	USD	1,00	736.884,99		0,70%	0,69%
V EUR USD 250124 GA	500.000	USD	1,00	452.632,06		0,43%	0,42%
V EUR USD 250124 GA	320.000	USD	1,00	289.684,52		0,28%	0,27%
V KRW USD 250124	455.744	USD	1,00	412.568,24		0,39%	0,39%
V KRW USD 250124	795.706	USD	1,00	720.324,37		0,69%	0,67%
V KRW USD 250124	215.049	USD	1,00	194.675,97		0,19%	0,18%
V KRW USD 250124 GA	2.756.888	USD	1,00	2.495.712,05		2,38%	2,33%
V USD CLP 250124	-3.406	USD	874,80	-3.089,05		-0,00%	-0,00%
V USD COP 250124	-751.121	USD	3.876,64	-680.425,40		-0,65%	-0,64%
V USD EUR 250124	-1.250.000	USD	0,90	-1.130.220,44		-1,08%	-1,06%
V USD EUR 250124	-600.000	USD	0,90	-542.505,81		-0,52%	-0,51%
V USD EUR 250124	-500.000	USD	0,90	-452.088,18		-0,43%	-0,42%
V USD EUR 250124	-650.000	USD	0,90	-587.714,63		-0,56%	-0,55%
V USD EUR 250124	-400.000	USD	0,90	-361.670,54		-0,34%	-0,34%
V USD EUR 250124 GA	-750.000	USD	0,90	-678.132,26		-0,65%	-0,63%
V USD EUR 250124 GA	-360.000	USD	0,90	-325.503,49		-0,31%	-0,30%
V USD EUR 250124 GA	-65.000	USD	0,90	-58.771,46		-0,06%	-0,05%
V USD EUR 250124 GA	-37.300.000	USD	0,90	-33.725.777,96		-32,11%	-31,55%
V USD EUR 250124 GA	-2.700.000	USD	0,90	-2.441.276,15		-2,32%	-2,28%
V USD KRW 250124 GA	-328.135	USD	1.285,42	-296.477,08		-0,28%	-0,28%
V USD KRW 250124 GA	-85.866	USD	1.285,42	-77.581,64		-0,07%	-0,07%
				-23.568.061,56		-22,44%	-22,05%
Total - Change à terme				-141.163,32		-0,13%	-0,13%
Total - Instruments financiers dérivés				-141.163,32		-0,13%	-0,13%
Total - Autres valeurs mobilières				-141.163,32		-0,13%	-0,13%
Total - portefeuille				105.034.595,17		100,00%	98,27%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		AUD		111.963,73			0,10%
Banque Degroof Petercam		ILS		345,38			0,00%
Compte Courant		THB		1.544,46			0,00%
Intérêts sur CC		CAD		235,25			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		38.060,29			0,04%
Intérêts sur CC		SEK		88,35			0,00%
Banque Degroof Petercam		NZD		57.364,77			0,05%
Compte Courant		EUR		40.000,00			0,04%
Intérêts sur CC		NZD		193,53			0,00%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.054,57			0,00%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		225.275,31			0,21%
Compte de passage		EUR		200.000,00			0,19%
Intérêts sur CC		DKK		26,84			0,00%
Intérêts sur CC		USD		113,97			0,00%
		GBP		20.564,31			0,02%
Banque Degroof Petercam		DKK		10.577,05			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		453.536,12			0,42%
Banque Degroof Petercam		GBP		47.358,76			0,04%
		USD		86.147,49			0,08%
		JPY		20.029,39			0,02%
Banque Degroof Petercam		JPY		6.364,43			0,01%
Intérêts sur CC		EUR		12,16			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		174,31			0,00%
Banque Degroof Petercam		SEK		9.753,15			0,01%
Intérêts sur CC		AUD		302,62			0,00%
Banque Degroof Petercam		CAD		23.857,85			0,02%
Compte Courant		MXN		1.536,05			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.357.480,14			1,27%
Autres							
Dépôts de garantie		EUR		400.000,00			0,37%
Total - Autres				400.000,00			0,37%
Total - Dépôts et Liquidités				1.757.480,14			1,64%
Créances et dettes diverses				-185.120,86			-0,17%
Autres				278.120,89			0,26%
Actif Net Total				106.885.075,34			100,00%

31.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	39,70%
JAPON	8,32%
ESPAGNE	7,56%
ROYAUME-UNI	7,07%
CANADA	4,98%
MEXIQUE	4,58%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	4,56%
AUSTRALIE	4,55%
ALLEMAGNE	4,26%
FRANCE	4,15%
NOUVELLE-ZELANDE	2,63%
SUEDE	2,60%
CHILI	2,14%
ITALIE	1,82%
THAÏLANDE	1,08%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

31.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

31.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	23.638.047,57	10.556.730,27	34.194.777,84
Ventes	81.708.117,77	21.053.994,68	102.762.112,45
Total 1	105.346.165,34	31.610.724,95	136.956.890,29
Souscriptions	11.132.543,45	11.344.240,61	22.476.784,06
Remboursements	76.817.881,14	22.553.040,35	99.370.921,49
Total 2	87.950.424,59	33.897.280,96	121.847.705,55
Moyenne de référence de l'actif net total	159.411.695,65	111.058.822,45	135.036.548,61
Taux de rotation	10,91%	-2,06%	11,19%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

31.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MARS	EUR	2.449.488,00	2.449.488,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MARS	EUR	717.871,00	717.871,00	100.000,00
EURO SCHATZ FUTURE M	EUR	8.206.515,00	8.206.515,00	100.000,00
JGB 10YR FUTURE MAR2	JPY	195.988.000	1.258.482,83	100.000.000,00
LONG GILT FUTURE MARS	GBP	314.880,00	363.371,99	100.000,00
ULTRA 10YR US TREAS	USD	699.562,50	633.288,82	100.000,00
US 2YR TREASURY NOTE	USD	11.599.773,44	10.500.858,59	200.000,00
US 5YR TREASURY NOTE	USD	3.661.988,28	3.315.066,57	100.000,00
US ULTRA BOND FUTURE	USD	398.476,56	360.726,53	100.000,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V AUD EUR 250124		1.080.522,97
V AUD EUR 250124	1.111.866,08	-1.111.633,57
V AUD EUR 250124	98.832,54	-98.811,87
V AUD EUR 250124		98.539,70
V AUD EUR 250124 GA		43.111,12
V AUD EUR 250124 GA	2.242.263,27	-2.241.794,36
V AUD EUR 250124 GA	43.239,24	-43.230,19
V AUD EUR 250124 GA		2.179.054,66
V CAD EUR 250124	116.710,15	-116.631,63
V CAD EUR 250124		895.572,26
V CAD EUR 250124	919.950,57	-919.331,67
V CAD EUR 250124		115.952,70
V CAD EUR 250124 GA		102.321,33
V CAD EUR 250124 GA		2.546.365,91
V CAD EUR 250124 GA		68.207,47
V CAD EUR 250124 GA	2.615.680,35	-2.613.920,66
V CAD EUR 250124 GA	68.653,03	-68.606,84
V CAD EUR 250124 GA	102.979,54	-102.910,26
V CLP USD 250124	5.183,10	-5.174,56
V CLP USD 250124	5.139,69	5.139,69
V CLP USD 250124	1.036,62	-1.034,92
V CLP USD 250124	1.693.835,77	-1.691.048,21
V CLP USD 250124	1.675.902,20	1.675.902,20
V CLP USD 250124	1.035,91	1.035,91
V CLP USD 250124 GA	17.881,68	-17.852,25
V CLP USD 250124 GA	12.439,43	-12.418,96
V CLP USD 250124 GA	269.334,10	269.334,10
V CLP USD 250124 GA	9.290,18	9.290,18
V CLP USD 250124 GA	9.251,83	-9.236,60
V CLP USD 250124 GA	9.329,57	-9.314,22
V CLP USD 250124 GA	8.882,96	8.882,96

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V CLP USD 250124 GA	272.216,20	-271.768,22
V CLP USD 250124 GA	8.811,26	-8.796,76
V CLP USD 250124 GA	9.317,78	9.317,78
V CLP USD 250124 GA	17.879,94	17.879,94
V CLP USD 250124 GA	8.223,23	8.223,23
V CLP USD 250124 GA	12.335,26	12.335,26
V CLP USD 250124 GA	8.292,95	-8.279,31
V CLP USD 250124 GA	8.889,01	-8.874,38
V CLP USD 250124 GA	8.783,55	8.783,55
V COP USD 250124 GA	441.415,48	-441.152,17
V COP USD 250124 GA	419.754,95	419.754,95
V DKK EUR 250124 GA		525.513,23
V DKK EUR 250124 GA	525.182,61	-525.400,21
V EUR CAD 250124		-102.109,29
V EUR CAD 250124	102.979,54	102.979,54
V EUR CAD 250124 GA	34.326,51	34.326,51
V EUR CAD 250124 GA		-34.036,43
V EUR DKK 250124		-840.064,26
V EUR DKK 250124	839.755,59	839.755,59
V EUR GBP 250124		-127.779,30
V EUR GBP 250124	126.940,17	126.940,17
V EUR GBP 250124 GA	63.470,08	63.470,08
V EUR GBP 250124 GA	28.850,04	28.850,04
V EUR GBP 250124 GA	146.558,19	146.558,19
V EUR GBP 250124 GA		-63.941,07
V EUR GBP 250124 GA		-29.132,13
V EUR GBP 250124 GA	265.420,35	265.420,35
V EUR GBP 250124 GA		-146.013,47
V EUR GBP 250124 GA		-267.886,45
V EUR ILS 250124		-987.464,20
V EUR ILS 250124	1.005.593,61	1.005.593,61
V EUR ILS 250124 GA	5.027,97	5.027,97
V EUR ILS 250124 GA		-4.977,87
V EUR JPY 250124		-471.342,64
V EUR JPY 250124		-2.780.153,56
V EUR JPY 250124	2.889.550,75	2.889.550,77
V EUR JPY 250124	481.591,79	481.591,80
V EUR JPY 250124 GA	1.046.017,37	1.046.017,38
V EUR JPY 250124 GA		-1.013.346,60
V EUR JPY 250124 GA		-152.351,18
V EUR JPY 250124 GA	154.109,37	154.109,37
V EUR MXN 250124		-101.249,72
V EUR MXN 250124	80.185,17	80.185,17
V EUR MXN 250124	101.567,89	101.567,89
V EUR MXN 250124		-79.527,62
V EUR MXN 250124 GA		-1.598,68
V EUR MXN 250124 GA	1.603,70	1.603,70
V EUR SEK 250124		-89.134,62
V EUR SEK 250124	89.827,08	89.827,08
V EUR SEK 250124 GA	7.006,51	7.006,51
V EUR SEK 250124 GA		-6.993,28
V EUR THB 250124	77.710,72	77.710,72
V EUR THB 250124		-77.174,58

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V EUR USD 250124	135.789,62	135.789,62
V EUR USD 250124		-138.910,89
V EUR USD 250124	181.052,82	181.052,82
V EUR USD 250124		-185.307,58
V EUR USD 250124	3.258.950,80	3.258.950,80
V EUR USD 250124		-5.283.234,15
V EUR USD 250124		-543.097,36
V EUR USD 250124	90.526,41	90.526,41
V EUR USD 250124		-3.299.150,45
V EUR USD 250124	543.158,47	543.158,47
V EUR USD 250124		-91.049,78
V EUR USD 250124	5.205.268,64	5.205.268,64
V EUR USD 250124 GA	736.884,99	736.884,99
V EUR USD 250124 GA		-42.113,07
V EUR USD 250124 GA	271.579,23	271.579,23
V EUR USD 250124 GA		-463.268,95
V EUR USD 250124 GA	316.842,44	316.842,44
V EUR USD 250124 GA		-318.674,24
V EUR USD 250124 GA	289.684,52	289.684,52
V EUR USD 250124 GA		-277.867,51
V EUR USD 250124 GA		-292.883,85
V EUR USD 250124 GA		-743.372,68
V EUR USD 250124 GA	452.632,06	452.632,06
V EUR USD 250124 GA	41.642,15	41.642,15
V GBP EUR 250124	807.801,05	-807.063,09
V GBP EUR 250124		313.558,62
V GBP EUR 250124		349.045,42
V GBP EUR 250124	173.100,23	-172.942,09
V GBP EUR 250124	311.580,41	-311.295,76
V GBP EUR 250124		801.349,01
V GBP EUR 250124		174.606,81
V GBP EUR 250124	346.200,45	-345.884,18
V GBP EUR 250124 GA	36.928,05	-36.894,31
V GBP EUR 250124 GA	40.390,05	-40.353,15
V GBP EUR 250124 GA		36.905,05
V GBP EUR 250124 GA		162.569,53
V GBP EUR 250124 GA		3.995.297,23
V GBP EUR 250124 GA	161.560,21	-161.412,62
V GBP EUR 250124 GA	4.027.465,24	-4.023.785,98
V GBP EUR 250124 GA		40.613,80
V ILS EUR 250124		24.875,10
V ILS EUR 250124	25.139,84	-25.129,28
V ILS EUR 250124 GA		609.410,08
V ILS EUR 250124 GA	620.954,06	-620.693,11
V JPY EUR 250124	270.975,65	-271.775,25
V JPY EUR 250124	1.765.836,57	-1.771.047,25
V JPY EUR 250124		268.633,59
V JPY EUR 250124		1.715.469,17
V JPY EUR 250124 GA	7.210.392,32	-7.231.668,91
V JPY EUR 250124 GA		6.956.818,04
V JPY EUR 250124 GA	321.061,20	-322.008,59
V JPY EUR 250124 GA		315.107,51
V KRW USD 250124	412.568,24	412.568,24

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V KRW USD 250124	194.675,97	194.675,97
V KRW USD 250124	720.324,37	720.324,37
V KRW USD 250124	421.739,58	-422.588,53
V KRW USD 250124	196.811,80	-197.207,98
V KRW USD 250124	716.957,29	-718.400,50
V KRW USD 250124 GA	2.495.712,05	2.495.712,05
V KRW USD 250124 GA	2.484.046,13	-2.489.046,44
V MXN EUR 250124	833.925,81	-829.612,98
V MXN EUR 250124		824.572,25
V MXN EUR 250124 GA	1.831.429,38	-1.821.957,74
V MXN EUR 250124 GA	69.493,82	-69.134,42
V MXN EUR 250124 GA		67.886,18
V MXN EUR 250124 GA		1.810.887,53
V NZD EUR 250124	17.194,93	-17.178,49
V NZD EUR 250124		2.053.484,31
V NZD EUR 250124	2.135.037,54	-2.132.995,91
V NZD EUR 250124		17.106,35
V NZD EUR 250124 GA		14.288,17
V NZD EUR 250124 GA	14.329,11	-14.315,41
V NZD EUR 250124 GA	17.768,10	-17.751,11
V NZD EUR 250124 GA		361.082,48
V NZD EUR 250124 GA	375.422,71	-375.063,71
V NZD EUR 250124 GA	573,16	-572,62
V NZD EUR 250124 GA		570,21
V NZD EUR 250124 GA		17.645,24
V SEK EUR 250124		44.822,10
V SEK EUR 250124		1.058.122,96
V SEK EUR 250124	1.086.907,70	-1.086.913,73
V SEK EUR 250124	44.913,54	-44.913,79
V SEK EUR 250124 GA	1.026.723,56	-1.026.729,25
V SEK EUR 250124 GA		999.532,68
V SEK EUR 250124 GA		33.094,73
V SEK EUR 250124 GA	33.685,16	-33.685,34
V SEK EUR 250124 GA	4.042,22	-4.042,24
V SEK EUR 250124 GA		4.010,47
V THB EUR 250124 GA		740.293,23
V THB EUR 250124 GA		16.987,42
V THB EUR 250124 GA	17.122,70	-17.137,59
V THB EUR 250124 GA	744.850,68	-745.498,15
V USD CLP 250124	3.109,86	3.109,86
V USD CLP 250124	3.083,71	-3.089,05
V USD COP 250124	715.051,01	715.051,01
V USD COP 250124	679.963,03	-680.425,40
V USD EUR 250124	452.632,06	-452.088,18
V USD EUR 250124		594.796,90
V USD EUR 250124		548.625,60
V USD EUR 250124		1.140.139,57
V USD EUR 250124	362.105,64	-361.670,54
V USD EUR 250124		462.543,25
V USD EUR 250124	588.421,67	-587.714,63
V USD EUR 250124		365.654,78
V USD EUR 250124	543.158,47	-542.505,81
V USD EUR 250124	1.131.580,14	-1.130.220,44

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V USD EUR 250124 GA	33.766.351,33	-33.725.777,96
V USD EUR 250124 GA		34.229.981,43
V USD EUR 250124 GA		58.905,68
V USD EUR 250124 GA	325.895,08	-325.503,49
V USD EUR 250124 GA	2.444.213,10	-2.441.276,15
V USD EUR 250124 GA		2.471.321,23
V USD EUR 250124 GA	678.948,08	-678.132,26
V USD EUR 250124 GA		325.457,86
V USD EUR 250124 GA		686.304,12
V USD EUR 250124 GA	58.842,17	-58.771,46
V USD KRW 250124 GA	78.584,14	78.584,15
V USD KRW 250124 GA	303.652,50	303.652,52
V USD KRW 250124 GA	77.731,34	-77.581,64
V USD KRW 250124 GA	297.049,14	-296.477,08

31.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	2.375,00	16.859,91	41.224,65	0,00	14.086,81	27.137,84
A EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	87,00	25.635,00	49.944,10	1.086,00	21.183,24	29.846,85
B	0,00	0,00	0,00	1.268,81	8.955,17	37.037,19	0,00	13.481,00	23.556,19
B EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	2.057,00	16.515,00	24.746,67	266,26	16.982,70	8.030,23
E EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11.200,00	0,00	0,00	11.200,00
F	0,00	0,00	0,00	33.640,00	94.398,00	263.635,95	39.652,98	169.538,03	133.750,90
F EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	186.839,65	211.925,00	423.826,65	108.299,00	261.804,70	270.320,95
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	0,00	0,00	0,00	825,00	26.308,90	47.812,28	100,00	19.555,58	28.356,71
M EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	10.841,14	141.357,24	231.103,73	5.599,98	87.977,19	148.726,51
N	0,00	0,00	0,00	0,00	1.754,00	1.077,00	0,00	37,00	1.040,00
N EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	30.013,99	24.723,38	125.734,66	4.442,00	117.362,66	12.814,00
P	0,00	0,00	0,00	56.309,00	167.675,00	78.554,00	130,00	5.675,00	428,54
P EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	116.071,00	357.374,00	186.402,22	0,00	71.548,00	513,90
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			1.523.299,10			696.722,62

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00	304.171,98	2.121.373,92	0,00	1.653.650,98
A EUR HEDGED	0,00	0,00	8.585,16	2.674.456,30	105.472,32	2.059.005,83
B	0,00	0,00	184.339,94	1.299.694,48	0,00	1.820.444,76
B EUR HEDGED	0,00	0,00	247.808,65	1.950.336,66	29.719,55	1.916.216,78
E EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	5.104.216,70	14.235.690,65	5.549.477,35	23.992.481,86
F EUR HEDGED	0,00	0,00	22.812.791,41	26.873.629,37	12.503.440,01	30.576.562,23
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	0,00	0,00	105.867,50	3.333.924,90	11.970,00	2.288.808,57
M EUR HEDGED	0,00	0,00	1.132.045,32	14.941.960,03	559.582,16	8.760.099,91
N	0,00	0,00	0,00	253.448,22	0,00	4.970,95
N EUR HEDGED	0,00	0,00	3.610.646,21	2.935.674,79	502.994,27	13.249.377,25
P	0,00	0,00	8.552.518,02	25.317.648,13	3.214.128,40	3.831.567,61
P EUR HEDGED	0,00	0,00	14.273.290,75	44.628.689,64	0,00	9.217.734,76
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	56.336.281,64	140.566.527,09	22.476.784,06	99.370.921,49

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A						
A EUR HEDGED						
B						
B EUR HEDGED		0,00		118,75		119,59
E EUR HEDGED		0,00		97,68		100,02
F						
F EUR HEDGED		0,00		135,09		136,67
FLC						
J EUR HEDGED		0,00		111,16		114,38
M						
M EUR HEDGED		0,00		99,21		101,86
N						
N EUR HEDGED		0,00		140,52		142,57
P						
P EUR HEDGED		0,00		115,39		119,06
W						
TOTAL	0,00		180.354.496,28		106.885.075,34	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

31.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

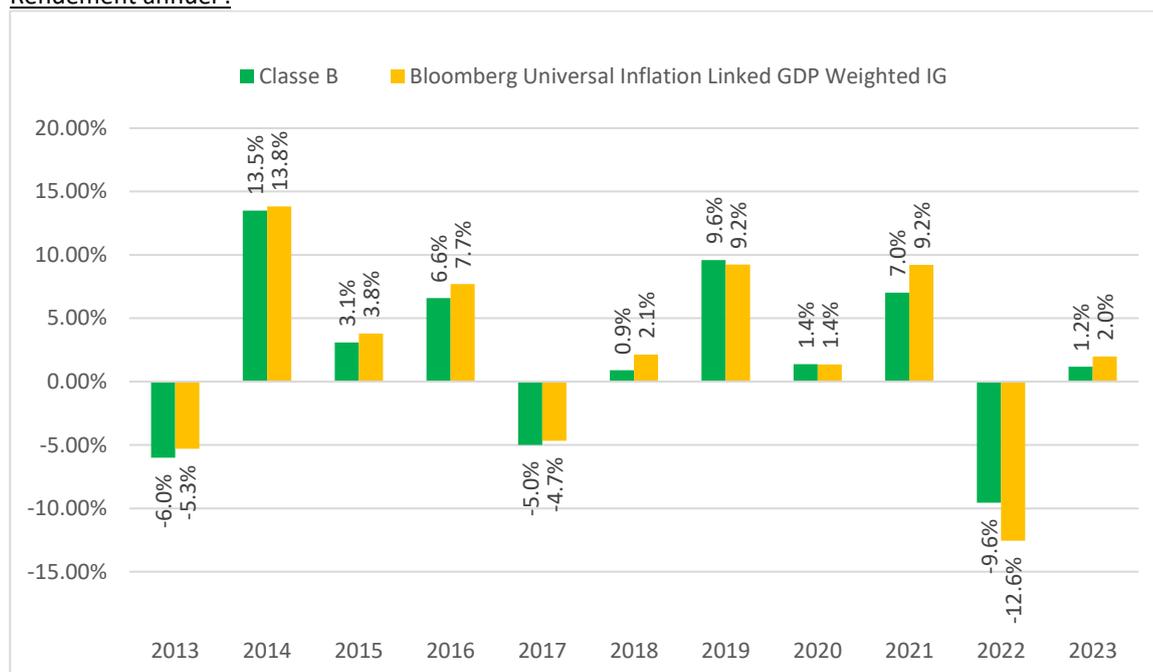
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG.

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG	1,99 % (en EUR)	-0,88 % (en EUR)	1,52 % (en EUR)	2,94 % (en EUR)		

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	1,19 % (en EUR)	-0,70 % (en EUR)	1,69 % (en EUR)	2,65 % (en EUR)		

Classe A EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A EUR HEDGED	2,88 % (en EUR)	-2,67 % (en EUR)	0,54 % (en EUR)	0,62 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	1,17 % (en EUR)	-0,70 % (en EUR)	1,70 % (en EUR)	2,65 % (en EUR)		

Classe B EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B EUR HEDGED	2,90 % (en EUR)	-2,63 % (en EUR)	0,58 % (en EUR)	0,62 % (en EUR)		

Classe E EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E EUR HEDGED	3,16 % (en EUR)	-2,42 % (en EUR)	0,80 % (en EUR)	0,88 % (en EUR)	26/08/2013	0,72 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	1,46 % (en EUR)	-0,45 % (en EUR)	1,97 % (en EUR)	2,95 % (en EUR)	14/10/2009	2,50 % (en EUR)

Classe F EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F EUR HEDGED	3,18 % (en EUR)	-2,41 % (en EUR)	0,81 % (en EUR)	0,88 % (en EUR)	26/08/2013	0,72 % (en EUR)

Classe FLC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe FLC	1,03 % (en EUR)				08/04/2021	-0,81 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	1,38 % (en EUR)	-0,52 % (en EUR)	1,89 % (en EUR)		27/12/2017	1,65 % (en EUR)

Classe M EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M EUR HEDGED	3,08 % (en EUR)	-2,48 % (en EUR)	0,73 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	1,35 % (en EUR)	-0,50 % (en EUR)	1,93 % (en EUR)			

Classe N EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N EUR HEDGED	3,15 % (en EUR)	-2,42 % (en EUR)	0,77 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	1,67 % (en EUR)	-0,24 % (en EUR)	2,18 % (en EUR)			

Classe P EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P EUR HEDGED	3,39 % (en EUR)	-2,21 % (en EUR)	1,01 % (en EUR)			

31.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0948790333 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe A EUR HEDGED - BE6252761448 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe B - BE0948791349 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe B EUR HEDGED - BE6252762453 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe B LC - BE6321376806 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe E - BE0948792354 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe E EUR HEDGED - BE6252763469 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe F - BE0948793360 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe F EUR HEDGED - BE6252764475 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe F LC - BE6321377812 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,78%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe J - BE6299354777 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,28%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe J EUR HEDGED - BE6304412917 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,28%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe L - BE6335361976 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,89%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe M - BE6299356798 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe M EUR HEDGED - BE6304413923 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe N - BE6299357804 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,50%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe N EUR HEDGED - BE6304414939 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe P - BE6253170656 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,18%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe P EUR HEDGED - BE6264039700 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,18%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe V - BE6309886362 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe V EUR HEDGED - BE6328640691 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe W - BE6309887378 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe W EUR HEDGED - BE6328641707 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 10,39% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

31.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

31.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,29 EUR classe A EUR H 0,27 EUR classe E EUR H 0,57 EUR classe M 0,52 EUR
2020	classe A 0,38 EUR classe A EUR H 0,36 EUR classe E EUR H 0,44 EUR classe M 0,38 EUR classe M EUR H 0,36 EUR
2021	classe A 0,61 EUR classe M 0,61 EUR
2022	classe A 0,57 EUR classe A EUR H 0,47 EUR classe E EUR H 0,48 EUR classe M 0,57 EUR classe M EUR H 0,48 EUR

31.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

31.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 21/02/2023 et 22/02/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 21/02/2023, la couverture en CAD était de 105,39%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 24/03/2023 et 27/03/2023, une violation technique du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 24/03/2023, la couverture vers CLP était de 124,64%. Ceci est dû à une conversion des liquidités du CLP (reçues d'un coupon 2 semaines auparavant) en USD par le dépositaire. Ce qui n'est pas fait automatiquement pour les coupons. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 25/05/2023 et 26/05/2023, une violation passive du prospectus était ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 25/05/2023, la couverture en CAD était de 105,17%. Cette situation est due à des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 15/06/2023 et 16/06/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 15/06/2023, la couverture vers AUD était de 94,81%, vers CAD de 94,22%, vers CLP de 94,30, vers GBP de 94,59%, vers MXN de 94,66%, vers NZD de 94,36%, vers YHB de 94,99%, vers USD de 94,12%. Ceci est dû à une sortie de 11,5 millions d'euros des classes d'actions couvertes.

Entre les dates VNI 03/08/2023 et 04/08/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être

compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 03/08/2023, la couverture en GBP était de 105,50%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 26/09/2023 et 27/09/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 28/09/2023, la couverture vers CLP était de 105,004%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 28/09/2023 et 29/09/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 26/09/2023, la couverture vers CLP était de 107,44150%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 03/10/2023 et 04/10/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 03/10/2023, la couverture vers le NZD était de 105,73%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 05/10/2023 et 06/10/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 05/10/2023, la couverture vers CLP était de 106,47721%. Ceci a été causé par le règlement d'une transaction au comptant. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 31/10/2023 et 02/11/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, suite à un rachat avec date de transaction 21/11/2023 et date de valeur 23/11/2023 le compte espèces déposé auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de EUR -3.485.961,86 représentant -5,845% des actifs nets du compartiment. Les opérations de vente effectuées pour couvrir ce rachat ont été réalisées le 22/11/2023.

Entre les dates VNI 02/11/2023 et 03/11/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 02/11/2023, la couverture vers CLP était de 91,92%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 08/11/2023 et 09/11/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 08/11/2023, la couverture vers CLP était de 94,12%. Cette situation a été causée par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 14/11/2023 et 15/11/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 14/11/2023, la couverture vers le NZD était de 94,42%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 15/11/2023 et 16/11/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 15/11/2023, la couverture vers CLP était de 93,97%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 15/12/2023 et 18/12/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 15/12/2023, la couverture vers CLP était de 94,50%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

31.12.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

31.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Identifiant d'entité juridique:
549300XTOX88N5175861

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille n'a pas été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 4,71% alors que celui du benchmark était de 0,12%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.82%	98.88%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 4.15% Benchmark : 0.10%	Compartiment : 4.71% Benchmark : 0.12%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui sont applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
3 5/8 US TREAS INFL IDX28 15.04.2028	Administration publique	15.60	Etats-Unis
1%SPAIN NOV30 STRP INFL 30.11.2030	Administration publique	7.48	Espagne
1/8 US TREAS JAN30 15.01.2030	Administration publique	6.88	Etats-Unis
TII 0 1/8 01/15/32 0.125% 15/01/2032	Administration publique	6.28	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
USA NTS INDEX 0.875 17-47 15/02S	Administration publique	6.16	Etats-Unis
0.1% JAPAN MAR29 S24 10.03.2029	Administration publique	5.41	Japon
0.115% BTF INFL JUL38 25.07.2038	Administration publique	4.13	France
1% KOREA JUN26 INFL 10.06.2026	Administration publique	3.49	Corée du Sud
Index-linked Gilt 0.125% 10-AUG-2031	Administration publique	2.96	Royaume-Uni
1/2 DEUTSCHLAND INFL 30 15.04.2030	Administration publique	2.74	Allemagne
4%MEXICO NOV40 INFL 15.11.2040	Administration publique	2.68	Mexique
3 1/2 SWEDEN INFL/IDX 28 01.12.2028	Administration publique	2.58	Suède
3%AUSTRALIA INFL SEP25 20.09.2025	Administration publique	2.17	Australie
UKTI 0 1/8 03/22/51 0.125% 22/03/2051	Administration publique	2.10	Royaume-Uni
1 1/4 CANADA INFL DEC47 01.12.2047	Administration publique	2.04	Canada



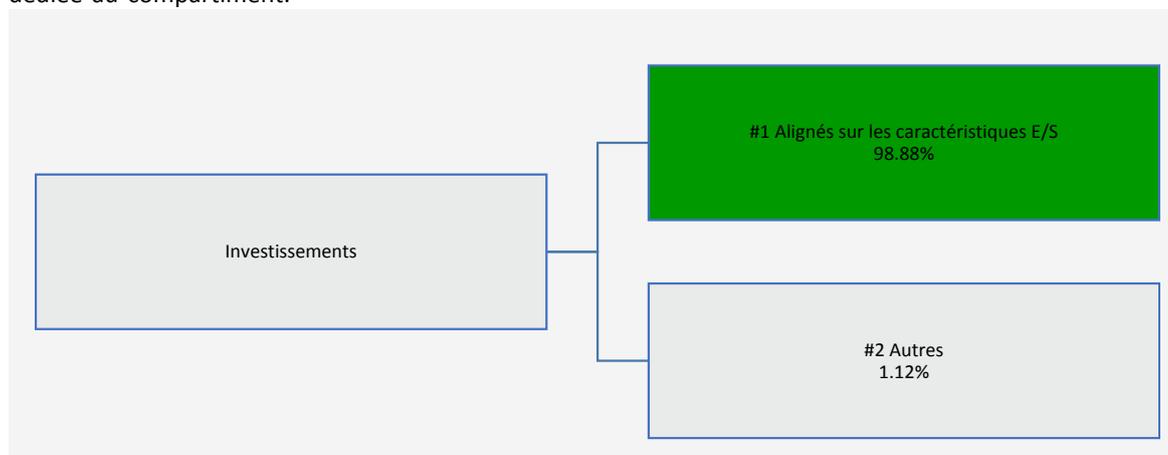
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.88 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	98.88
Dérivés	Dérivés	-0.03
Liquidités	Liquidités	1.15



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

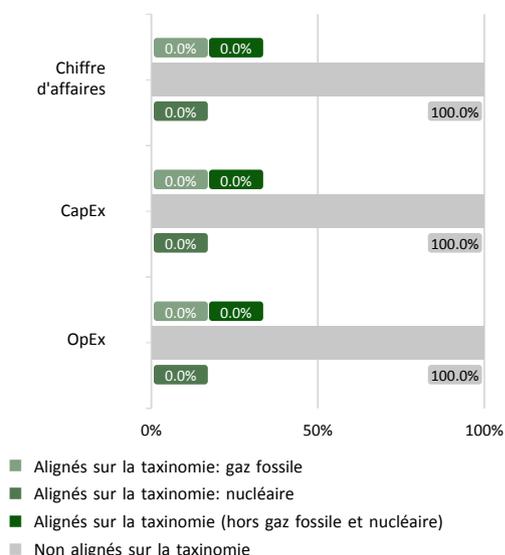
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

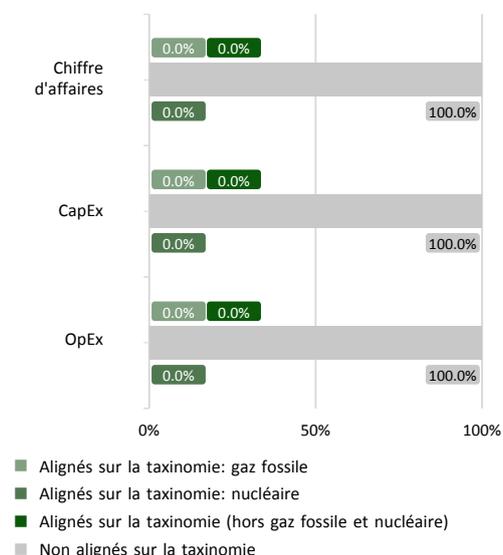
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.15 % de liquidités et à -0.03 % de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.

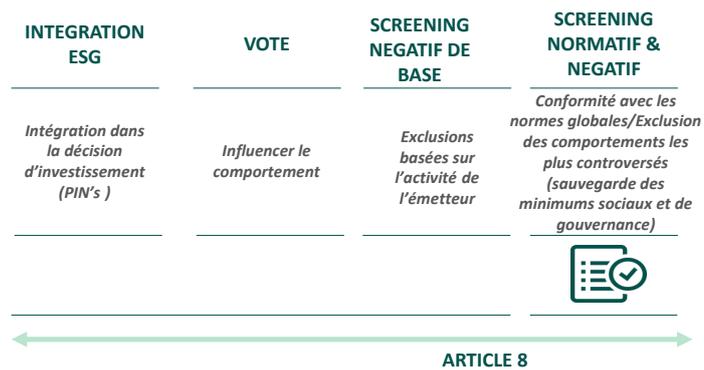


Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

32. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

32.1. RAPPORT DE GESTION

32.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

32.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

32.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux titres de créance libellés en euro, dont les émetteurs bénéficient (i) d'une notation correspondant au moins à la notation 'investment grade'* et (ii) d'une échéance résiduelle de trois ans au plus.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, ou titres assimilés, à taux fixe ou flottant, libellé(s) en euro. Ces titres (ou, à défaut, leurs émetteurs) doivent bénéficier d'une notation correspondant au moins à BBB-/Baa3 ('investment grade') selon l'échelle des agences de notation S&P/Moody's et dont la durée de vie résiduelle, au moment de leur acquisition, n'excède pas 3 ans.

Le compartiment peut également détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou dépôts pour un maximum de 25%.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

32.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

32.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le Fonds vise à offrir aux investisseurs un rendement prévisible grâce à une exposition au marché européen des entreprises de qualité « investment grade » avec une échéance maximale de 3 ans.

Le processus d'investissement est principalement basé sur une approche ascendante. Notre équipe de recherche crédit adopte une approche de la gestion du crédit fondamentale et privilégiant la valeur. Nos ressources visent à identifier les crédits fondamentalement sains, tout en évitant ceux qui sont faibles ou qui se détériorent. Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'obligations d'entreprises notées entre AAA et BBB3.

32.1.6. Politique future

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

32.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2.

32.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		9.074.757,08	6.746.689,12
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	8.814.661,25	6.585.920,50
II.	OPC et instruments financiers dérivés		
A.	Obligations et autres titres de créance	8.814.661,25	6.585.920,50
a.	Obligations	8.814.661,25	6.585.920,50
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	5.585,83	-16.609,70
A.	Créances	28.943,30	
a.	Montants à recevoir	28.943,30	
B.	Dettes	-23.357,47	-16.609,70
e.	Autres (-)	-23.357,47	-16.609,70
V.	Dépôts et liquidités	184.816,73	136.655,62
A.	Avoirs bancaires à vue	184.816,73	136.655,62
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	69.693,27	40.722,70
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	69.693,27	40.722,70
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	9.074.757,08	6.746.689,12
A.	Capital	9.023.447,80	6.982.156,22
B.	Participations au résultat	-317,16	101.001,12
C.	Résultat reporté	-235.467,10	
D.	Résultat de l'exercice	287.093,54	-336.468,22

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

32.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	211.303,25	-370.499,50
a.	Obligations	211.303,25	-370.499,50
	Gain réalisé	11.743,75	3.968,50
	Perte réalisée	-99.551,49	-416.890,95
	Gain/Perte non-réalisé	299.110,99	42.422,95
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		211.303,25	-370.499,50
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	123.131,10	93.948,15
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	114.891,53	93.205,32
b.	Dépôts et liquidités	8.239,57	742,83
	Intérêts d'emprunts (-)	-36,73	-2.469,56
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
		123.094,37	91.478,59
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	4.678,90	6.230,63
B.	Autres		
		4.678,90	6.230,63
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.343,01	-9.850,51
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-4.271,96	-4.627,92
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-12.657,21	-14.332,41
a.	Gestion financière	-8.763,88	-9.855,70
	Classe A (Dis)	-1.218,22	-1.764,68
	Classe B (Cap)	-2.799,66	-3.942,57
	Classe F (Cap)	-3.510,88	-2.276,31
	Classe F LC (Cap)	-29,15	-29,11
	Classe M (Dis)	-951,58	-1.414,31
	Classe N (Cap)	-254,39	-428,72
b.	Gestion administrative et comptable	-3.893,33	-4.476,71
E.	Frais administratifs (-)	-16.061,13	-17.696,34
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-38,32	-261,10
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-57,72	-16,89
H.	Services et biens divers (-)	-6.572,01	-12.220,57
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-5.229,08	-3.545,19
	Classe A (Dis)	-620,86	-714,92
	Classe B (Cap)	-1.294,79	-959,38
	Classe F (Cap)	-1.085,03	-145,66
	Classe F LC (Cap)	-1,02	-0,50
	Classe M (Dis)	-1.934,05	-1.400,23
	Classe N (Cap)	-293,33	-324,50
K.	Autres charges (-)	-1.752,54	-1.127,01
		-51.982,98	-63.677,94
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		75.790,29	34.031,28
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		287.093,54	-336.468,22
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		287.093,54	-336.468,22

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	51.309,28	-235.467,10
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-235.467,10	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	287.093,54	-336.468,22
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-317,16	101.001,12
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-51.309,28	235.467,10
IV.	(Distribution des dividendes)		

32.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<i>Obligations et autres titres de créances</i>							
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
ANHEUSER 2,875 12-24	300.000	EUR	99,32	297.964,50		3,38%	3,28%
KBC FRN 22-25	300.000	EUR	99,35	298.036,50		3,38%	3,28%
				596.001,00		6,76%	6,57%
Allemagne							
DAIMLER 2,625 20-25	250.000	EUR	99,11	247.773,75		2,81%	2,73%
HOWOGE 0.00 21-24	200.000	EUR	96,66	193.323,00		2,19%	2,13%
				441.096,75		5,00%	4,86%
Espagne							
BANCO ST 0,25 19-24	200.000	EUR	98,33	196.667,00		2,23%	2,17%
BANKIA 1,125 19-26	300.000	EUR	94,06	282.181,50		3,20%	3,11%
BBVA 0,75 20-25	400.000	EUR	96,40	385.614,00		4,37%	4,25%
IBERDROL 0,875 20-25	300.000	EUR	96,52	289.555,50		3,28%	3,19%
INMOBIL 1,625 17-25	300.000	EUR	96,82	290.446,50		3,30%	3,20%
TELEFONI 1,069 19-24	200.000	EUR	99,75	199.502,00		2,26%	2,20%
				1.643.966,50		18,65%	18,12%
France							
ALD SA 0,00 21-24	200.000	EUR	99,45	198.898,00		2,26%	2,19%
ALSTOM 0,25 19-26	200.000	EUR	90,75	181.501,00		2,06%	2,00%
BNP PB 1,50 17-25	300.000	EUR	97,00	290.992,50		3,30%	3,21%
BPCE 1,00 19-25	300.000	EUR	96,93	290.799,00		3,30%	3,20%
CRED AGR 0,375 19-25	200.000	EUR	95,36	190.714,00		2,16%	2,10%
CREDIT AGR FRN 20-26	300.000	EUR	96,51	289.519,50		3,28%	3,19%
SCHNEID 3,375 23-25	300.000	EUR	100,09	300.264,00		3,41%	3,31%
SOCGEN FRN 22-25	300.000	EUR	98,99	296.980,50		3,37%	3,27%
				2.039.668,50		23,14%	22,48%
Royaume-Uni							
LLOYDS 0,375 20-25	300.000	EUR	96,61	289.819,50		3,29%	3,19%
LLOYDS BK FRN 19-25	300.000	EUR	97,17	291.495,00		3,31%	3,21%
				581.314,50		6,59%	6,41%
Italie							
UNICRED 2,125 16-26	300.000	EUR	97,55	292.648,50		3,32%	3,22%
				292.648,50		3,32%	3,22%
Pays-Bas							
ALLIANZ 0,00 20-25	300.000	EUR	96,71	290.140,50		3,29%	3,20%
BMW FIN 0,50 22-25	200.000	EUR	96,74	193.481,00		2,19%	2,13%
EDP FIN 1,125 16-24	200.000	EUR	99,69	199.380,00		2,26%	2,20%
ING 1,125 18-25	100.000	EUR	97,42	97.420,50		1,11%	1,07%
LEASEPLAN 0,25 21-26	400.000	EUR	93,24	372.960,00		4,23%	4,11%
RWE FIN 3,00 13-24	200.000	EUR	99,98	199.951,00		2,27%	2,20%
UNILEVER 0,50 16-24	300.000	EUR	98,97	296.917,50		3,37%	3,27%
				1.650.250,50		18,72%	18,19%
États-Unis d'Amérique							
BECTON 0,034 21-25	300.000	EUR	94,74	284.209,50		3,22%	3,13%
GOLDMAN 1,25 16-25	300.000	EUR	96,91	290.724,00		3,30%	3,20%

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
INTL FLAV 1,75 16-24	200.000	EUR	99,52	199.046,00		2,26%	2,19%
KELLOG 1,00 16-24	300.000	EUR	98,96	296.877,00		3,37%	3,27%
THERMO 3,20 22-26	300.000	EUR	100,23	300.700,50		3,41%	3,31%
VF CORP 4,125 23-26	200.000	EUR	99,08	198.158,00		2,25%	2,18%
				1.569.715,00		17,81%	17,30%
<i>Total - Emis(es) par une entreprise privée</i>				8.814.661,25		100,00%	97,13%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>8.814.661,25</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,13%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				8.814.661,25		100,00%	97,13%
Total - portefeuille				8.814.661,25		100,00%	97,13%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		184.249,83			2,03%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		566,90			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				184.816,73			2,04%
Total - Dépôts et Liquidités				184.816,73			2,04%
Créances et dettes diverses				5.585,83			0,06%
Autres				69.693,27			0,77%
Actif Net Total				9.074.757,08			100,00%

32.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	23,15%
PAYS-BAS	18,72%
ESPAGNE	18,65%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	17,81%
BELGIQUE	6,76%
ROYAUME-UNI	6,59%
ALLEMAGNE	5,00%
ITALIE	3,32%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

32.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	43,87%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	15,55%
IMMOBILIER	5,49%
PHARMACIE - COSMETIQUE	5,48%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	5,47%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,41%
BOISSONS & TABACS	3,38%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,37%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	3,37%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,29%
VEHICULES ROUTIERS	2,81%
TELECOMMUNICATIONS	2,26%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,25%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

32.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.229.759,00	2.073.915,00	6.303.674,00
Ventes	1.649.931,00	1.336.305,50	2.986.236,50
Total 1	5.879.690,00	3.410.220,50	9.289.910,50
Souscriptions	3.742.235,06	1.838.299,35	5.580.534,41
Remboursements	1.495.977,29	2.038.903,80	3.534.881,09
Total 2	5.238.212,35	3.877.203,15	9.115.415,50
Moyenne de référence de l'actif net total	8.223.866,83	8.932.933,47	8.581.314,12
Taux de rotation	7,80%	-5,23%	2,03%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

32.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	0,00	8.475,00	8.629,46	3.305,00	5.024,00	6.910,46
B	0,00	0,00	0,00	1.006,44	22.439,00	17.797,67	6.216,68	13.822,35	10.192,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	0,00	19.050,00	134.402,89	19.514,45	34.968,18	5.440,40	49.042,22
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
M	0,00	0,00	0,00	3.960,00	3.831,22	18.137,88	9.621,00	9.566,55	18.192,33
N	0,00	0,00	0,00	0,00	4.552,72	3.471,89	0,00	1.330,34	2.141,55
P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			68.551,34			87.478,56

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00	0,00	797.351,82	309.383,80	473.673,66
B	0,00	0,00	104.026,08	2.352.819,75	643.067,55	1.448.647,43
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	2.045.409,50	14.662.229,53	3.716.132,01	582.124,44
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	0,00	0,00	378.764,10	360.408,84	911.951,05	890.831,54
N	0,00	0,00	0,00	479.211,02	0,00	139.604,02
P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	2.528.199,68	18.652.020,96	5.580.534,41	3.534.881,09

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		92,71		95,60
B		0,00		103,15		106,37
E		0,00		0,00		0,00
F		0,00		105,77		109,21
FLC	0,00	0,00	6.746.689,12	4,76	9.074.757,08	4,89
M		0,00		92,78		95,69
N		0,00		103,44		106,72
P		0,00		0,00		0,00
W		0,00		0,00		0,00
TOTAL	0,00		6.746.689,12		9.074.757,08	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

32.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

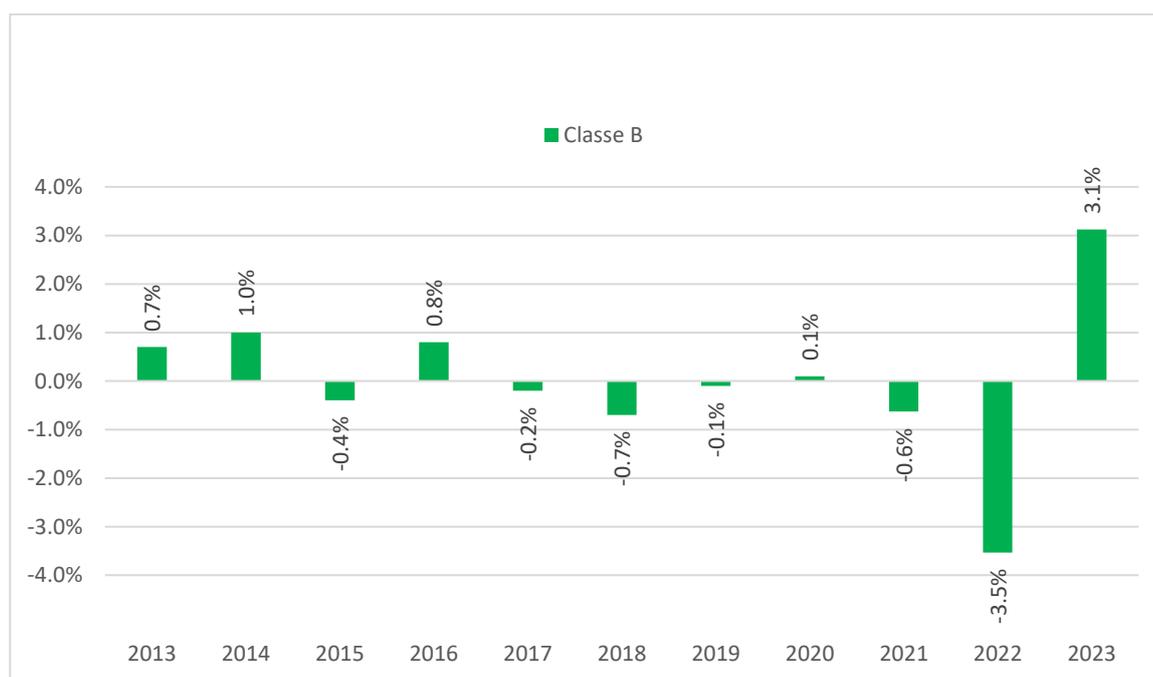
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	3,12 % (en EUR)	-0,40 % (en EUR)	-0,26 % (en EUR)	-0,07 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	3,12 % (en EUR)	-0,39 % (en EUR)	-0,23 % (en EUR)	-0,06 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	3,25 % (en EUR)	-0,29 % (en EUR)	-0,12 % (en EUR)	0,11 % (en EUR)		

Classe FLC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe FLC	2,73 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	3,14 % (en EUR)	-0,37 % (en EUR)	-0,19 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	3,17 % (en EUR)	-0,34 % (en EUR)	-0,17 % (en EUR)		27/12/2017	-0,26 % (en EUR)

32.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6214976894 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,63%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B - BE6214977900 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,65%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B LC - BE6321378828 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,71%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe E - BE6214978916 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F - BE6214979922 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F LC - BE6321380840 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe J - BE6299360832 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe L - BE6335360960 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,96%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe M - BE6299362853 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe N - BE6299363869 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,59%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe P - BE6253169641 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe V - BE6309883336 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,59%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe W - BE6309885356 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,59%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,016%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, (99,04%) de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

32.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

32.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019 classe A 0,90 EUR
 classe M 1,06 EUR
 2020 classe A 0,80 EUR
 classe M 0,15 EUR

32.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

32.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 08/03/2023 et 10/03/2023, un dépassement actif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Quality Short Term. En effet, en raison d'un grand nombre d'opérations de vente sur TD 06/03/2023 et VD 08/03/2023 (16% des actifs nets du compartiment), le montant des liquidités déposées auprès de la même entité (Banque Degroof Petercam Luxembourg) dépassait 20% (2.106.877,28 EUR ou 22.947% des actifs nets du compartiment). Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

32.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement

Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

32.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Identifiant d'entité juridique:
549300UGH8TCFQYBRD67

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	98.22%	97.9%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
3/4 BBVA JUN25 REGS 04.06.2025	Activités financières et d'assurance	4.27	Espagne
1/4 LEASEPLAN FEB26 23.02.2026	Activités de services administratifs et de soutien	4.12	Pays-Bas
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.200% 21-JAN-2026	Industrie manufacturière	3.41	Etats-Unis
3.375% SCHNEIDER EL APR25 06.04.2025	Industrie manufacturière	3.39	Etats-Unis
KBC GROUP NV 2.875% 29-JUN-2024	Activités financières et d'assurance	3.33	Belgique
2 7/8ANHEUSER-BUSCH SEP24 25.09.2024	Industrie manufacturière	3.31	Belgique
SOCIETE GENERALE SA 1.500% 30-MAY-2025	Activités financières et d'assurance	3.30	France
KELLOGG CO 1% 17/05/2024	Industrie manufacturière	3.29	Etats-Unis
1/2 UNILEVER APR24 29.04.2024	Activités financières et d'assurance	3.28	Royaume-Uni
UNICREDITO ITALIANO SPA 2.125% 24/10/2026	Activités financières et d'assurance	3.24	Italie

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 1/4 GOLDMAN SACHS MAY25 01.05.2025	Activités financières et d'assurance	3.23	Etats-Unis
1% BPCE APR25 01.04.2025	Activités financières et d'assurance	3.23	France
LLOYDS BANKING FRN 19-121125	Activités financières et d'assurance	3.21	Royaume-Uni
CREDIT AGRICOLE SA 1.000% 22-APR-2026	Activités financières et d'assurance	3.21	France
1 1/2 BNP NOV25 17.11.2025	Activités financières et d'assurance	3.21	France



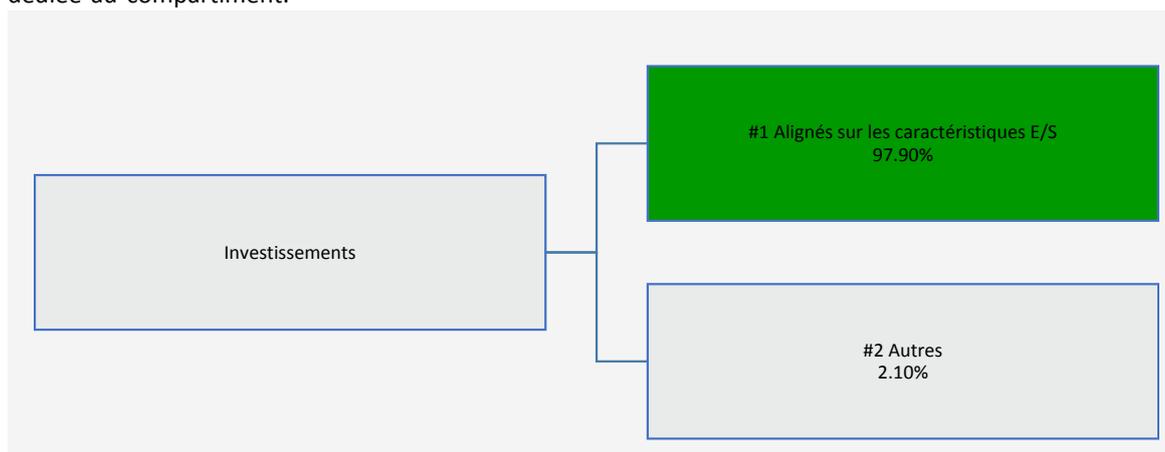
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.9 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	57.78
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	6.31
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	5.52
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.41
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	3.39

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	3.31
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.23
Activités immobilières	Activités immobilières	3.21
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	3.13
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.26
Information et communication	Télécommunications	2.22
Santé humaine et action sociale	Action sociale sans hébergement	2.13
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	2.00
Liquidités	Liquidités	2.10



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

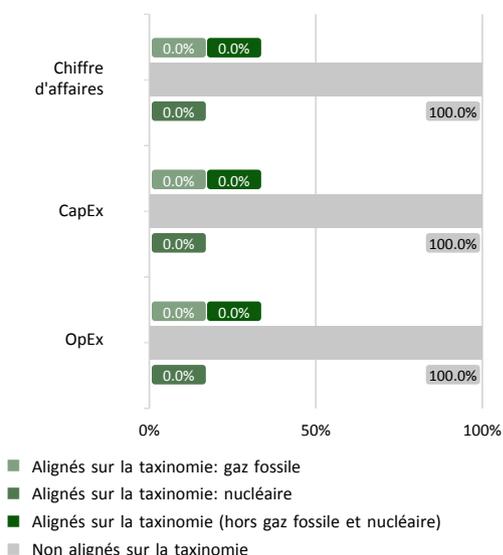
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

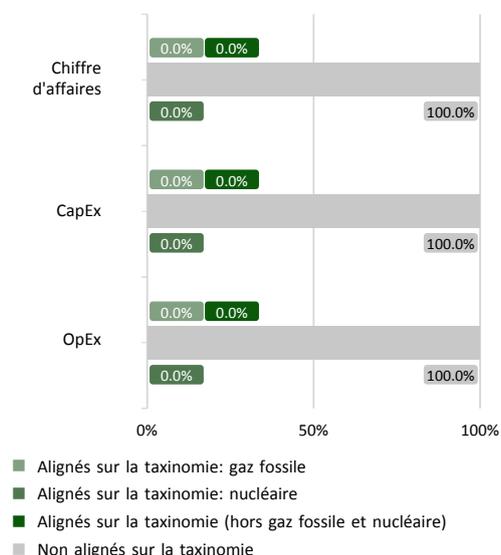
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.1% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

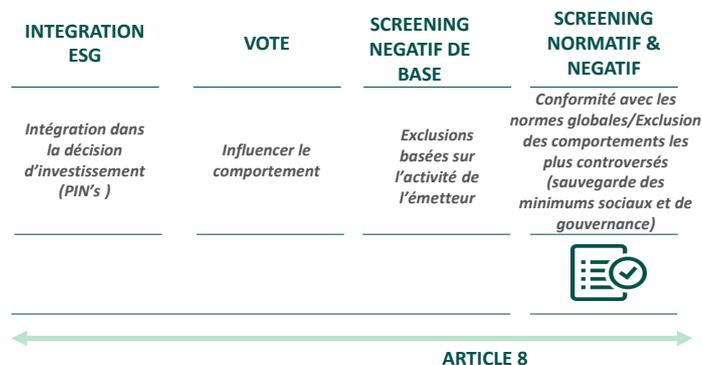
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

33. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B DEFENSIVE STRATEGY

33.1. RAPPORT DE GESTION

33.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

33.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

33.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à moyen terme en investissant dans des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 30% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

33.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

33.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a commencé par ressembler à 2022. Avec la multiplication des bonnes surprises économiques, des investisseurs quelque peu désinvoltes ont poussé les marchés boursiers et obligataires à la hausse, les actions européennes menant la danse. Nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions, en recherchant de la valeur au Royaume-Uni ainsi que sur les marchés émergents, et en cherchant une exposition directe et indirecte à la réouverture inattendue de la Chine. En Europe, nous avons visé les petites capitalisations européennes.

Alors que les banques centrales continuaient à resserrer leurs taux, un rapport sur l'emploi très positif aux États-Unis a attisé les attentes en matière de taux d'intérêt. Face à la pression sur le marché des taux, nous avons décidé de nous tourner vers les sociétés européennes à haut rendement, ce qui nous a permis d'investir dans des échéances à court terme en maintenant une faible duration alors que les rendements atteignaient des niveaux de spreads supérieurs à la moyenne.

La dynamique positive des marchés boursiers s'est altérée le 10 mars lorsque les autorités de régulation ont fermé la Silicon Valley Bank. Des problèmes de liquidité ont également touché le Crédit suisse, qui a été rapidement absorbé par UBS afin d'éviter une crise bancaire. Nous avons réduit notre exposition aux valeurs européennes, un style d'investissement très exposé aux banques. Nous avons également commencé à augmenter la duration du fonds.

Au deuxième trimestre 2023, la dynamique de croissance économique est restée résistante dans le sillage de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des conditions de crédit. La baisse des prix de l'énergie continuera à faire diminuer l'inflation globale, ce qui devrait se traduire par une baisse de l'inflation sous-jacente. Une fois de plus, les banques centrales sont restées fermes, ce qui a permis de repousser les attentes du marché. Nous avons continué à augmenter la duration en investissant dans des fonds d'obligations d'État européennes. Cette même vision s'est étendue aux actions : nous avons réduit les titres de valeur et augmenté les titres de croissance en recherchant des flux de trésorerie d'entreprise plus sensibles aux intérêts.

Au cours du second semestre, les bonnes surprises en matière de PIB sont venues renforcer la crédibilité de la thèse d'un atterrissage en douceur aux États-Unis. En revanche, la situation a continué à se détériorer en Europe. Du côté des banques centrales, c'est l'attentisme qui a prévalu pendant l'été. Cette situation a incité les marchés à tabler sur l'hypothèse de taux plus élevés pendant plus longtemps, ce qui a entraîné une correction des marchés à revenu fixes et boursiers. Au sein de ces marchés, nous avons constaté que les décotes sur l'immobilier européen étaient exagérées. Nous avons décidé de renforcer nos positions en actions immobilières.

Les rendements continuant à augmenter, nous avons encore accru la sensibilité aux taux en septembre. Selon nous, l'aplatissement de la courbe des taux n'avait aucun sens économique compte tenu du régime macroéconomique attendu et ce mouvement a donc plutôt été perçu comme une opportunité. Au vu de la reprise des marchés des taux en novembre, nous avons accru la pondération des actions dans le portefeuille. La baisse des taux devrait être bénéfique pour les valorisations des actions, qui ont subi une forte correction en octobre. Nous avons principalement renforcé les actions européennes.

33.1.6. Politique future

Les indicateurs avancés continuent de pointer vers un ralentissement de l'économie mondiale en 2024. L'économie américaine résiste bien jusqu'à présent, avec un PIB solide au troisième trimestre et des indices PMI résilients. Les marchés du travail restent tendus mais s'apaisent. On peut s'attendre à ce que la FED commence à réduire ses taux directeurs en 2024, mais le calendrier et l'ampleur de ces réductions ne sont pas encore clairs. L'activité économique européenne reste modérée et une récession est loin d'être exclue. La tendance désinflationniste se maintient, mais les effets de base pourraient redevenir négatifs à partir du deuxième trimestre 2024. À court terme, nous restons prudemment optimistes en ce qui concerne les actions, mais la volatilité reprendra certainement en 2024 en raison soit d'une décélération économique plus rapide, soit d'une évolution de la dynamique de l'inflation. Certains des

investissements réalisés en 2023 devront être revus (par exemple, les actions immobilières) car l'environnement évolue rapidement. Pour le reste, les petites capitalisations peuvent receler des opportunités, car les valorisations sont relativement bon marché par rapport aux 20 dernières années et les indicateurs de sentiment pourraient atteindre leur plus bas niveau en 2024. Sur les marchés à revenu fixe, la priorité s'est déplacée vers le positionnement de la durée mais aussi, et de plus en plus, sur la génération de revenus. Étant donné que le marché des obligations d'État réévalue les attentes en matière de taux, il convient de rechercher un bon équilibre entre les instruments à court terme, sensibles à la politique monétaire, et les instruments à plus long terme. En ce qui concerne les crédits, le redressement des rendements par le biais des spreads devrait permettre de dégager un rendement attrayant, car les fondamentaux des entreprises semblent toujours solides.

33.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

33.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		129.788.293,27	136.896.909,18
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	126.670.656,98	133.044.392,03
A.	Obligations et autres titres de créance	4.561.522,31	12.920.615,92
a.	Obligations	4.561.522,31	12.920.615,92
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	121.948.913,26	119.650.360,87
F.	Instruments financiers dérivés	160.221,41	473.415,24
	Sur devises	160.221,41	473.415,24
	Contrats à terme (+/-)	160.221,41	473.415,24
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-123.625,78	229.209,87
A.	Créances	238.936,69	520.853,61
a.	Montants à recevoir	52.302,43	
d.	Autres	186.634,26	520.853,61
B.	Dettes	-362.562,47	-291.643,74
a.	Montants à payer (-)	-109.900,32	
c.	Emprunts (-)	-1,34	-1,53
e.	Autres (-)	-252.660,81	-291.642,21
V.	Dépôts et liquidités	3.220.506,87	3.560.371,46
A.	Avoirs bancaires à vue	3.220.506,87	3.560.371,46
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	20.755,20	62.935,82
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	20.755,20	62.935,82
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		129.788.293,27	136.896.909,18
A.	Capital	143.813.778,16	160.480.311,68
B.	Participations au résultat	-14.879,27	-199.363,75
C.	Résultat reporté	-23.946.434,92	
D.	Résultat de l'exercice	9.935.829,30	-23.384.038,75

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
	Postes hors bilan	10.543.294,76	25.511.157,49
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	10.543.294,76	25.511.157,49
A.	Contrats à terme achetés	8.606.222,92	20.928.451,99
B.	Contrats à terme vendus	1.937.071,84	4.582.705,50
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

33.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		10.743.339,91	-22.282.857,72
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance	39.266,43	-396.676,36
a.	Obligations	39.266,43	-396.676,36
	Gain réalisé	434.275,73	180.738,66
	Perte réalisée	-559.458,61	-245.448,89
	Gain/Perte non-réalisé	164.449,31	-331.966,13
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	19,31	
a.	Actions	19,31	
	Gain réalisé	19,31	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	11.100.219,07	-20.847.267,10
	Gain réalisé	2.258.150,88	4.509.102,79
	Perte réalisée	-1.621.615,40	-733.989,09
	Gain/Perte non-réalisé	10.463.683,59	-24.622.380,80
F.	Instruments financiers dérivés	-530.731,95	-77.277,96
a.	Sur obligations	-60.573,54	370.120,00
ii.	Contrats à terme	-60.573,54	370.120,00
	Gain/Perte réalisé	-60.573,54	370.120,00
i.	Sur indices financiers	-470.158,41	-447.397,96
ii.	Contrats à terme	-470.158,41	-447.397,96
	Gain /Perte réalisée	-515.662,98	-534.256,38
	Gain /Perte non-réalisée	45.504,57	86.858,42
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	134.567,05	-961.636,30
a.	Instruments financiers dérivés	151.804,26	-1.268.744,29
ii.	Contrats à terme	151.804,26	-1.268.744,29
	Gain /Perte réalisée	-8.417,15	-1.742.159,53
	Gain /Perte non-réalisée	160.221,41	473.415,24
b.	Autres positions et opérations de change	-17.237,21	307.107,99
iv.	Autres	-17.237,21	307.107,99
	Gain /Perte réalisée	-17.237,21	307.107,99
II.	Produits et charges des placements	230.846,95	155.627,90
A.	Dividendes	655,24	6.097,96
B.	Intérêts (+/-)	247.343,80	208.309,91
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	86.683,74	144.069,35
b.	Dépôts et liquidités	160.660,06	64.240,56
	Intérêts d'emprunts (-)	-17.152,09	-58.779,97
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.038.357,56	-1.256.808,93
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-14.856,53	-27.956,71
B.	Charges financières (-)	-2.000,74	-4.350,47
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-52.300,46	-69.483,66
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-926.048,58	-1.110.832,51
a.	Gestion financière	-871.109,02	-1.040.956,85
	Classe A (Dis)	-340.770,97	-440.120,64
	Classe B (Cap)	-399.126,80	-456.083,58
	Classe F (Cap)	-114.039,04	-110.030,63
	Classe M (Dis)	-16.752,48	-27.301,39
	Classe N (Cap)	-419,73	-7.420,61
b.	Gestion administrative et comptable	-59.666,60	-71.142,44
c.	Rémunération commerciale	4.727,04	1.266,78
E.	Frais administratifs (-)	-14.962,24	-17.848,15
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-781,27	-182,09
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	223,64	-198,36
H.	Services et biens divers (-)	-9.078,40	-13.373,49
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-12.977,69	-7.938,40
	Classe A (Dis)	-5.029,62	-4.423,50

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe B (Cap)	-6.208,02	-3.888,11
	Classe F (Cap)	-1.143,72	791,40
	Classe M (Dis)	-596,33	-396,80
	Classe N (Cap)		-21,39
K.	Autres charges (-)	-5.575,29	-4.645,09
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	-807.510,61	-1.101.181,03
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	9.935.829,30	-23.384.038,75
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	9.935.829,30	-23.384.038,75

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-14.025.484,89	-23.583.402,50
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-23.946.434,92	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9.935.829,30	-23.384.038,75
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-14.879,27	-199.363,75
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	14.024.878,73	23.946.434,92
IV.	(Distribution des dividendes)	-606,16	-363.032,42

33.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Espagne							
SPAIN 1,60 15-25	1.500.000	EUR	98,23	1.473.480,00		1,16%	1,14%
				1.473.480,00		1,16%	1,14%
États-Unis d'Amérique							
US TREAS 0,625 20-27	1.500.000	USD	89,92	1.220.992,65		0,96%	0,94%
US TREAS 1,50 21-28	1.700.000	USD	89,43	1.376.217,16		1,09%	1,06%
				2.597.209,81		2,05%	2,00%
Total - Emis(es) par état				4.070.689,81		3,21%	3,14%
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
COFINIMMO 2,00 16-24	500.000	EUR	98,17	490.832,50		0,39%	0,38%
				490.832,50		0,39%	0,38%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				490.832,50		0,39%	0,38%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>							
				4.561.522,31		3,60%	3,51%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AMUNDI EU EQ J2C	990	EUR	1.294,95	1.282.000,50		1,01%	0,99%
DPAM B EQ DRAGONS P	38	EUR	19.151,06	727.740,28		0,57%	0,56%
DPAM B EQ ESCS P	5.100	EUR	340,42	1.736.142,00		1,37%	1,34%
DPAM B EQ EUR SUS P	120	EUR	44.600,67	5.352.080,40		4,23%	4,12%
DPAM B EQ JAP IDX P	39	EUR	20.910,40	815.505,60		0,64%	0,63%
DPAM B EQ NG SUS P	53	EUR	48.608,07	2.576.227,71		2,03%	1,98%
DPAM B EQ US BEH V P	77	EUR	26.443,38	2.036.140,26		1,61%	1,57%
DPAM B EQ US D S P	41	EUR	50.673,19	2.077.600,79		1,64%	1,60%
DPAM B EQ WS P	10.000	EUR	391,97	3.919.700,00		3,09%	3,02%
DPAM EQ US ESG LD P	66	EUR	28.182,44	1.860.041,04		1,47%	1,43%
DPAM L EQ EU BVL P	67	EUR	15.763,00	1.056.121,00		0,83%	0,81%
FEDER HER INV GL EM	120.000	EUR	2,84	341.352,00		0,27%	0,26%
FTGF ROYCE CP OPP PR	4.500	USD	385,38	1.569.918,07		1,24%	1,21%
JPMF EM MKTS OPP	5.200	USD	132,44	623.444,53		0,49%	0,48%
SELECT T PRULCGEF IC	90.000	USD	15,53	1.265.287,65		1,00%	0,97%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				27.239.301,83		21,50%	20,99%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	10	EUR	26.228,04	262.280,40		0,21%	0,20%
POLEN USD-INSTL-D-AC	92.000	USD	16,67	1.388.349,25		1,10%	1,07%
VERITAS ASIAN US-C C	1.990	USD	542,13	976.642,42		0,77%	0,75%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				2.627.272,07		2,07%	2,02%
Total - Actions				29.866.573,90		23,58%	23,01%
Immobilier							

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	2	EUR	277.896,16	555.792,32		0,44%	0,43%
DPAM B RE EU SUS P	2.280	EUR	527,90	1.203.612,00		0,95%	0,93%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				1.759.404,32		1,39%	1,36%
<i>Total - Immobilier</i>				1.759.404,32		1,39%	1,36%
<i>Obligations et autres titres de créance</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD EUR MET P	34	EUR	25.340,00	861.560,00		0,68%	0,66%
DPAM B BD GL INF L P	53	EUR	25.281,53	1.345.432,46		1,06%	1,04%
DPAM B BD GL IN L PH	103	EUR	25.523,07	2.634.159,49		2,08%	2,03%
DPAM B BDS EUR IG P	172	EUR	26.566,02	4.566.034,69		3,60%	3,52%
DPAM B BONDS EUR P	878	EUR	26.588,69	23.357.526,04		18,44%	18,00%
DPAM L BD EM SUS P	190	EUR	26.907,86	5.110.098,60		4,03%	3,94%
DPAM L BD EU CP HY P	28	EUR	27.410,31	773.299,67		0,61%	0,60%
DPAM L BD EUR HYST P	151	EUR	26.248,03	3.970.591,99		3,13%	3,06%
DPAM L BD EUR IL P	139	EUR	26.567,49	3.692.881,11		2,92%	2,85%
DPAM L BD EUR QUAL P	447	EUR	26.804,13	11.982.652,30		9,46%	9,23%
DPAM L BD GOV GLB PC	165	EUR	24.982,63	4.122.133,95		3,25%	3,18%
DPAM L BD GOV SUST P	43	EUR	25.738,62	1.105.242,08		0,87%	0,85%
DPAM L BDS CLIM TR P	160	EUR	24.127,47	3.860.395,20		3,05%	2,97%
DPAM L BDS CORP P	605	EUR	25.326,56	15.322.568,80		12,10%	11,81%
DPAM L BDS EMCS P	32	EUR	25.618,87	819.803,84		0,65%	0,63%
DPAM L BDS EMHCS P	34	EUR	26.795,55	911.048,70		0,72%	0,70%
DPAM L BD U UNC P	93	EUR	25.998,19	2.411.436,12		1,90%	1,86%
INVESCO EUR CORP BD	180.000	EUR	19,31	3.476.070,00		2,74%	2,68%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				90.322.935,04		71,31%	69,59%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				90.322.935,04		71,31%	69,59%
<i>Total - OPC à nombre variable de parts</i>				121.948.913,26		96,27%	93,96%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				126.510.435,57		99,87%	97,47%
Autres valeurs mobilières							
<i>Instruments financiers dérivés</i>							
<i>Change à terme</i>							
CHF							
V USD CHF 150324	750.000	CHF	1,00	806.711,84		0,64%	0,62%
				806.711,84		0,64%	0,62%
EUR							
V USD EUR 150324	5.633.647	EUR	1,00	5.633.646,72		4,45%	4,34%
				5.633.646,72		4,45%	4,34%
USD							
V USD CHF 150324	-864.557	USD	0,83	-776.193,37		-0,61%	-0,60%
V USD EUR 150324	-6.100.000	USD	0,90	-5.503.943,78		-4,35%	-4,24%
				-6.280.137,15		-4,96%	-4,84%
<i>Total - Change à terme</i>				160.221,41		0,13%	0,12%
<i>Total - Instruments financiers dérivés</i>				160.221,41		0,13%	0,12%
Total - Autres valeurs mobilières				160.221,41		0,13%	0,12%
Total - portefeuille				126.670.656,98		100,00%	97,60%

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		151.130,77			0,12%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.794.683,05			1,38%
Intérêts sur CC		USD		789,63			0,00%
Intérêts sur CC		CHF		440,42			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		2.913,93			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		4.284,06			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		4.016,55			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		1.207.082,25			0,93%
Banque Degroof Petercam		CHF		55.166,21			0,04%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.220.506,87			2,48%
Total - Dépôts et Liquidités				3.220.506,87			2,48%
Créances et dettes diverses				-123.625,78			-0,10%
Autres				20.755,20			0,02%
Actif Net Total				129.788.293,27			100,00%

33.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD - CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- BONDS EUR P		Belgique
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-		Luxembourg (Grand-Duché)
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US -DIS-		Irlande
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P		Belgique
INVESCO EURO CORPORATE BOND -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED		Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P		Belgique
DPAM -B- BONDS EUR MEDIUM TERM - P		Belgique
DPAM L BONDS GOUVERNEMENT SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMHCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAML EQ EMELI P C		Luxembourg (Grand-Duché)
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. JAPAN INDEX - P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR IG P		Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande

33.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	49,11%
BELGIQUE	44,30%
IRLANDE	3,38%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	2,05%
ESPAGNE	1,16%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

33.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	95,01%
ETATS	3,21%
IMMOBILIER	1,78%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

33.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	74.682.468,55	7.465.175,51	82.147.644,06
Ventes	81.994.599,33	17.353.071,45	99.347.670,78
Total 1	156.677.067,88	24.818.246,96	181.495.314,84
Souscriptions	5.404.096,63	2.400.871,88	7.804.968,51
Remboursements	10.994.516,58	13.503.235,24	24.497.751,82
Total 2	16.398.613,21	15.904.107,12	32.302.720,33
Moyenne de référence de l'actif net total	137.015.019,42	130.350.954,81	133.655.600,55
Taux de rotation	102,38%	6,84%	111,62%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

33.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	1.130.360,00	1.130.360,00	10,00
FTSE 100 FUTURE MARS2	GBP	1.314.650,80	1.517.109,00	10,00
MSCI EMERGING MKTS F	USD	204.748,00	185.351,02	50,00
SMI FUTURE MARS24	CHF	556.889,50	598.999,14	10,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V USD CHF 150324	782.652,70	-776.193,37
V USD CHF 150324	806.711,84	806.711,84
V USD EUR 150324		5.633.646,72
V USD EUR 150324	5.522.111,08	-5.503.943,78

33.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	8.298,35	74.171,24	418.399,97	1.779,49	98.543,36	321.636,10
B	0,00	0,00	0,00	13.330,16	78.375,91	401.288,64	27.837,89	61.250,44	367.876,08
F	0,00	0,00	0,00	31.664,07	10.069,89	209.497,24	21.134,28	17.113,57	213.517,95
M	0,00	0,00	0,00	10.161,75	34.215,00	36.624,75	7.093,51	9.070,00	34.648,25
N	0,00	0,00	0,00	0,00	14.708,85	4.473,30	0,00	4.473,30	0,00
TOTAL			0,00			1.065.810,60			937.678,39

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00	1.121.827,26	9.314.787,71	218.683,28	12.078.426,33
B	0,00	0,00	1.854.777,99	10.999.260,51	3.794.257,31	8.325.226,35
F	0,00	0,00	4.685.298,22	1.415.795,47	2.910.582,76	2.364.101,07
M	0,00	0,00	1.348.570,44	4.289.659,75	881.445,16	1.116.216,30
N	0,00	0,00	0,00	2.077.889,56	0,00	613.781,77
TOTAL	0,00	0,00	9.010.473,91	28.097.393,00	7.804.968,51	24.497.751,82

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	0,00	0,00	136.896.909,18	120,22	129.788.293,27	128,82
B		0,00		132,65		143,03
F		0,00		135,12		146,25
M		0,00		121,55		130,23
N		0,00		135,16		0,00
TOTAL	0,00		136.896.909,18		129.788.293,27	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

33.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

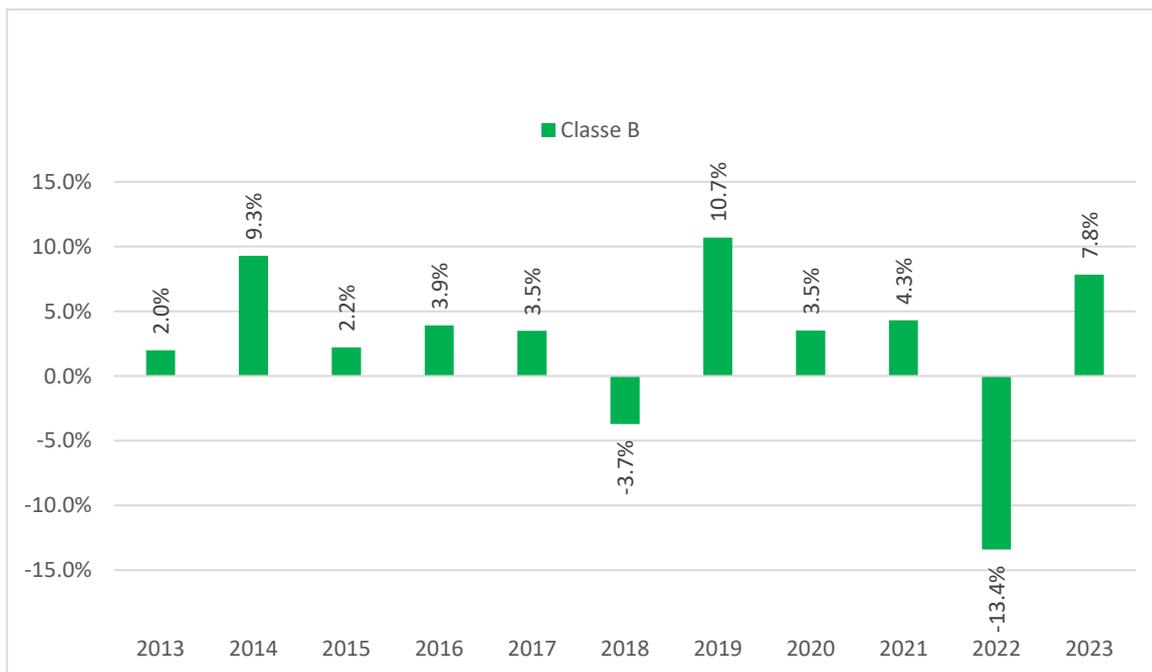
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	7,83 % (en EUR)	-0,87 % (en EUR)	2,22 % (en EUR)	2,58 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	7,83 % (en EUR)	-0,87 % (en EUR)	2,22 % (en EUR)	2,59 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	8,24 % (en EUR)	-0,49 % (en EUR)	2,63 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	8,22 % (en EUR)	-0,50 % (en EUR)	2,60 % (en EUR)			

33.12. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6227491915 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe B - BE6227492921 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe E - BE6299349728 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe F - BE6299350734 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe L - BE6335362016 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,56%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe M - BE6299351740 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe N - BE6299352755 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe V - BE6309888384 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe W - BE6309889390 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 12,63% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

33.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

33.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,89 EUR classe M 1,39 EUR
2020	classe A 0,85 EUR classe M 0,85 EUR
2021	classe A 1,37 EUR classe M 1,38 EUR
2022	classe A 0,76 EUR classe M 1,23 EUR

33.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

33.13.3. **Transparence en matière de durabilité**

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

33.13.4. **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Dénomination du produit:
DPAM B DEFENSIVE STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493008LXLVI47OV5T16

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	84.81%	95.65%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

Pour les investissements dans des OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	18.00	Belgique
DPAM L BONDS CORPORATE EUR - P	Activités financières et d'assurance	11.81	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	9.23	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.12	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.94	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR IG - P	Activités financières et d'assurance	3.52	Belgique
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL - P	Activités financières et d'assurance	3.18	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	3.06	Luxembourg
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.02	Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.97	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR INFLATION-LINKED - P	Activités financières et d'assurance	2.85	Luxembourg
INVESCO EURO COR BD C EUR	Activités financières et d'assurance	2.68	Luxembourg
DPAM B BONDS GLOBAL ILB - P EUR HEDGED	Activités financières et d'assurance	2.03	Belgique
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	1.98	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	1.86	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

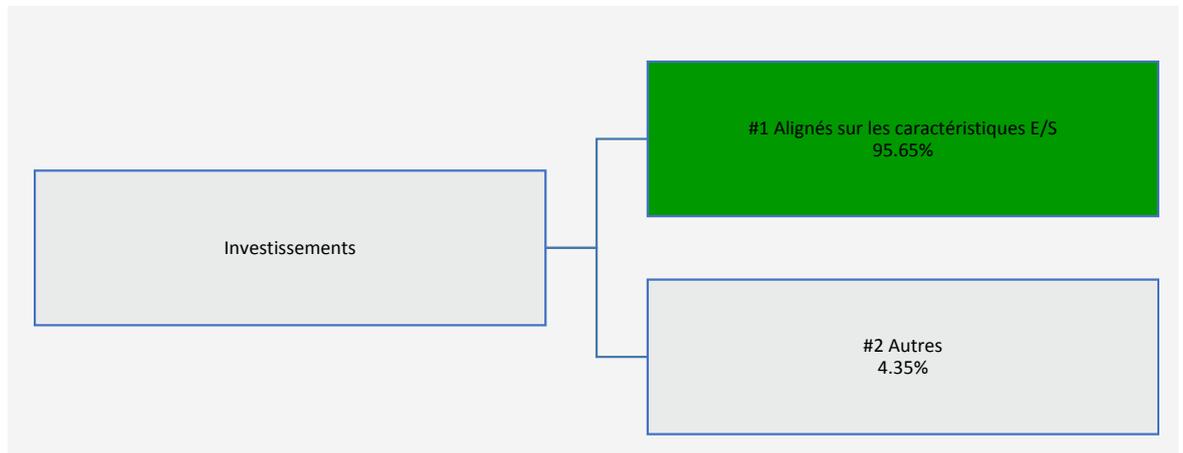
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	93.96
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	3.15
Activités immobilières	Activités immobilières	0.38
Dérivés	Dérivés	0.16
Liquidités	Liquidités	2.35



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

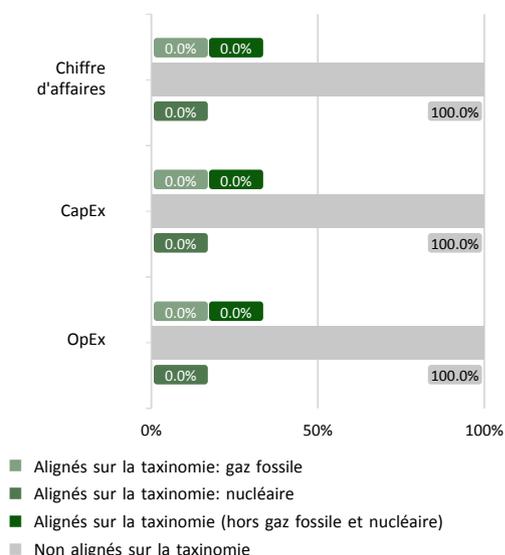
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

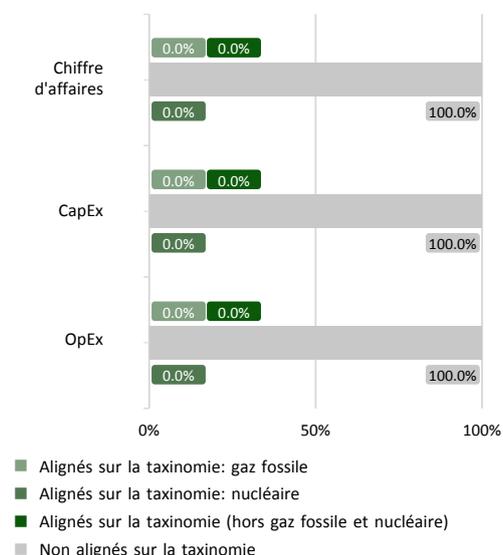
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.35 % de liquidités, 0.16 % de dérivés et à 1.84 % d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

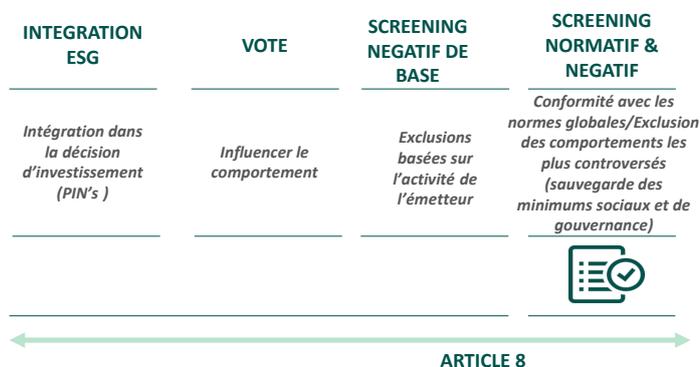
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

34. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED LOW STRATEGY
--

34.1. RAPPORT DE GESTION

34.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

34.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

34.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 50% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

34.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

34.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a commencé à l'image de 2022. Avec la multiplication des bonnes surprises économiques, des investisseurs quelque peu désinvoltes ont poussé les marchés boursiers et obligataires à la hausse, les actions européennes menant la danse. Nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions, en recherchant de la valeur au Royaume-Uni ainsi que sur les marchés émergents, et en cherchant une exposition directe et indirecte à la réouverture inattendue de la Chine. En Europe, nous avons visé les petites capitalisations.

Alors que les banques centrales continuaient à resserrer leurs taux, un rapport sur l'emploi très positif aux États-Unis a attisé les attentes en matière de taux d'intérêt. Face à la pression sur le marché des taux, nous avons décidé de nous tourner vers les sociétés européennes à haut rendement, ce qui nous a permis d'investir dans des échéances à court terme en maintenant une faible duration alors que les rendements atteignaient des niveaux de spreads supérieurs à la moyenne.

La dynamique positive des marchés boursiers s'est altérée le 10 mars lorsque les autorités de régulation ont fermé la Silicon Valley Bank. Des problèmes de liquidité ont également touché le Crédit suisse, qui a été rapidement absorbé par UBS afin d'éviter une crise bancaire. Nous avons réduit notre exposition aux valeurs européennes, un style d'investissement très exposé aux banques. Nous avons également commencé à augmenter la duration du fonds.

Au deuxième trimestre 2023, la dynamique de croissance économique est restée résistante dans le sillage de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des conditions de crédit. La baisse des prix de l'énergie continuera à faire diminuer l'inflation globale, ce qui devrait se traduire par une baisse de l'inflation sous-jacente. Une fois de plus, les banques centrales sont restées fermes, ce qui a permis de repousser les attentes du marché. Nous avons continué à augmenter la duration en investissant dans des fonds d'obligations d'État européennes. Cette même vision s'est étendue aux actions : nous avons réduit les titres de valeur et augmenté les titres de croissance en recherchant des flux de trésorerie d'entreprise plus sensibles aux intérêts.

Au cours du second semestre, les bonnes surprises en matière de PIB sont venues renforcer la crédibilité de la thèse d'un atterrissage en douceur aux États-Unis. En revanche, la situation a continué à se détériorer en Europe. Du côté des banques centrales, c'est l'attentisme qui a prévalu pendant l'été. Cette situation a incité les marchés à tabler sur l'hypothèse de taux plus élevés pendant plus longtemps, ce qui a entraîné une correction des marchés à revenu fixes et boursiers. Au sein de ces marchés, nous avons constaté que les décotes sur l'immobilier européen étaient exagérées. Nous avons décidé de renforcer nos positions en actions immobilières.

Les rendements continuant à augmenter, nous avons encore accru la sensibilité aux taux en septembre. Selon nous, l'aplatissement de la courbe des taux n'avait aucun sens économique compte tenu du régime macroéconomique attendu et ce mouvement a donc plutôt été perçu comme une opportunité. Au vu de la reprise des marchés des taux en novembre, nous avons accru la pondération des actions dans le portefeuille. La baisse des taux devrait être bénéfique pour les valorisations des actions, qui ont subi une forte correction en octobre. Nous avons principalement renforcé les actions européennes.

34.1.6. Politique future

Les indicateurs avancés continuent de pointer vers un ralentissement de l'économie mondiale en 2024. L'économie américaine résiste bien jusqu'à présent, avec un PIB solide au troisième trimestre et des indices PMI résilients. Les marchés du travail restent tendus mais s'apaisent. On peut s'attendre à ce que la FED commence à réduire ses taux directeurs en 2024, mais le calendrier et l'ampleur de ces réductions ne sont pas encore clairs. L'activité économique européenne reste modérée et une récession est loin d'être exclue. La tendance désinflationniste se maintient, mais

les effets de base pourraient redevenir négatifs à partir du deuxième trimestre 2024. À court terme, nous restons prudemment optimistes en ce qui concerne les actions, mais la volatilité reprendra certainement en 2024 en raison soit d'une décélération économique plus rapide, soit d'une évolution de la dynamique de l'inflation. Certains des investissements réalisés en 2023 devront être revus (par exemple, les actions immobilières) car l'environnement évolue rapidement. Pour le reste, les petites capitalisations peuvent receler des opportunités, car les valorisations sont relativement bon marché par rapport aux 20 dernières années et les indicateurs de sentiment pourraient atteindre leur plus bas niveau en 2024. Sur les marchés à revenu fixe, la priorité s'est déplacée vers le positionnement de la durée mais aussi, et de plus en plus, sur la génération de revenus. Étant donné que le marché des obligations d'État réévalue les attentes en matière de taux, il convient de rechercher un bon équilibre entre les instruments à court terme, sensibles à la politique monétaire, et les instruments à plus long terme. En ce qui concerne les crédits, le redressement des rendements par le biais des spreads devrait permettre de dégager un rendement attrayant, car les fondamentaux des entreprises semblent toujours solides.

34.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

34.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		115.434.119,60	130.924.427,66
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	111.438.959,91	124.779.666,13
A.	Obligations et autres titres de créance	1.786.095,72	11.293.832,69
a.	Obligations	1.786.095,72	11.293.832,69
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	109.511.326,86	113.102.654,90
F.	Instruments financiers dérivés	141.537,33	383.178,54
	Sur devises	141.537,33	383.178,54
	Contrats à terme (+/-)	141.537,33	383.178,54
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	71.646,68	430.324,48
A.	Créances	372.022,84	784.636,38
d.	Autres	372.022,84	784.636,38
B.	Dettes	-300.376,16	-354.311,90
a.	Montants à payer (-)	-6.519,40	
c.	Emprunts (-)	-87,06	-103,77
e.	Autres (-)	-293.769,70	-354.208,13
V.	Dépôts et liquidités	3.921.071,71	5.659.256,75
A.	Avoirs bancaires à vue	3.921.071,71	5.659.256,75
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	2.441,30	55.180,30
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	2.441,30	55.180,30
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		115.434.119,60	130.924.427,66
A.	Capital	130.936.229,24	155.508.936,94
B.	Participations au résultat	-70.706,55	-258.751,80
C.	Résultat reporté	-25.258.770,43	
D.	Résultat de l'exercice	9.827.367,34	-24.325.757,48

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		13.109.098,48	29.995.086,57
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	13.109.098,48	29.995.086,57
A.	Contrats à terme achetés	9.372.397,06	19.885.872,71
B.	Contrats à terme vendus	3.736.701,43	10.109.213,86
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

34.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		10.834.807,92	-23.003.140,67
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance	31.431,96	-412.627,85
a.	Obligations	31.431,96	-412.627,85
	Gain réalisé	306.059,93	231.305,91
	Perte réalisée	-715.116,26	-126.273,39
	Gain/Perte non-réalisé	440.488,29	-517.660,37
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	11.474.103,60	-21.518.663,44
	Gain réalisé	3.500.838,95	5.085.985,84
	Perte réalisée	-1.315.348,57	-1.255.344,04
	Gain/Perte non-réalisé	9.288.613,22	-25.349.305,24
F.	Instruments financiers dérivés	-842.126,42	-558.213,17
a.	Sur obligations	-60.572,76	37.880,00
ii.	Contrats à terme	-60.572,76	37.880,00
	Gain/Perte réalisé	-60.572,76	37.880,00
l.	Sur indices financiers	-781.553,66	-596.093,17
ii.	Contrats à terme	-781.553,66	-596.093,17
	Gain /Perte réalisée	-843.014,81	-766.096,16
	Gain /Perte non-réalisée	61.461,15	170.002,99
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	171.398,78	-513.636,21
a.	Instruments financiers dérivés	165.990,90	-596.768,32
ii.	Contrats à terme	165.990,90	-596.768,32
	Gain /Perte réalisée	24.453,57	-979.946,86
	Gain /Perte non-réalisée	141.537,33	383.178,54
b.	Autres positions et opérations de change	5.407,88	83.132,11
iv.	Autres	5.407,88	83.132,11
	Gain /Perte réalisée	5.407,88	83.132,11
II.	Produits et charges des placements	220.008,97	188.166,63
A.	Dividendes	1.113,91	10.366,53
B.	Intérêts (+/-)	300.440,89	247.133,24
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	61.291,52	165.966,30
b.	Dépôts et liquidités	239.149,37	81.166,94
	Intérêts d'emprunts (-)	-81.545,83	-69.333,14
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à		
B.	décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.227.449,55	-1.510.783,44
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-12.866,06	-25.060,28
B.	Charges financières (-)	-3.043,60	-6.226,47
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-47.246,52	-66.310,83
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.112.779,64	-1.357.990,74
a.	Gestion financière	-1.060.428,58	-1.290.768,54
	Classe A (Dis)	-733.214,39	-946.159,89
	Classe B (Cap)	-288.098,96	-276.858,17
	Classe E (Dis)	-4.529,64	-2.467,38
	Classe F (Cap)	-5.238,20	-1.526,35
	Classe M (Dis)	-27.193,12	-61.718,80
	Classe N (Cap)	-2.154,27	-2.037,95
b.	Gestion administrative et comptable	-54.977,21	-67.925,96
c.	Rémunération commerciale	2.626,15	703,76
E.	Frais administratifs (-)	-20.067,51	-21.475,93
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-751,88	-178,01
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-83,03	-34,93
H.	Services et biens divers (-)	-10.947,66	-13.064,82
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-16.333,20	-16.000,10
	Classe A (Dis)	-10.914,42	-10.785,17
	Classe B (Cap)	-4.740,64	-3.957,95

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe E (Dis)	-32,00	8,76
	Classe F (Cap)	-48,81	-17,09
	Classe M (Dis)	-523,34	-1.178,78
	Classe N (Cap)	-73,99	-69,87
K.	Autres charges (-)	-3.330,45	-4.441,33
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	-1.007.440,58	-1.322.616,81
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	9.827.367,34	-24.325.757,48
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	9.827.367,34	-24.325.757,48

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-15.502.109,64	-24.584.509,28
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-25.258.770,43	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9.827.367,34	-24.325.757,48
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-70.706,55	-258.751,80
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	15.204.377,84	25.258.770,43
IV.	(Distribution des dividendes)	-297.731,80	-674.261,15

34.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
États-Unis d'Amérique							
US TREAS 1,50 21-28	1.600.000	USD	89,43	1.295.263,22		1,16%	1,12%
				1.295.263,22		1,16%	1,12%
Total - Emis(es) par état				1.295.263,22		1,16%	1,12%
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
COFINIMMO 2,00 16-24	500.000	EUR	98,17	490.832,50		0,44%	0,43%
				490.832,50		0,44%	0,43%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				490.832,50		0,44%	0,43%
Total - Obligations et autres titres de créances				1.786.095,72		1,60%	1,55%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AMUNDI EU EQ J2C	1.240	EUR	1.294,95	1.605.738,00		1,44%	1,39%
DPAM B EQ DRAGONS P	48	EUR	19.151,06	919.250,88		0,82%	0,80%
DPAM B EQ ESCS P	8.000	EUR	340,42	2.723.360,00		2,44%	2,36%
DPAM B EQ EU DIV P	22	EUR	30.583,05	672.827,10		0,60%	0,58%
DPAM B EQ EUR SUS P	130	EUR	44.600,67	5.798.087,10		5,20%	5,02%
DPAM B EQ JAP IDX P	65	EUR	20.910,40	1.359.176,00		1,22%	1,18%
DPAM B EQ NG SUS P	75	EUR	48.608,07	3.645.605,25		3,27%	3,16%
DPAM B EQ US BEH V P	90	EUR	26.443,28	2.379.895,20		2,14%	2,06%
DPAM B EQ US D S P	65	EUR	50.673,19	3.293.757,35		2,96%	2,85%
DPAM B EQ WS P	15.360	EUR	391,97	6.020.659,20		5,40%	5,22%
DPAM EQ US ESG LD P	115	EUR	28.182,44	3.240.980,60		2,91%	2,81%
DPAM L EQ EU BVL P	103	EUR	15.763,00	1.623.589,00		1,46%	1,41%
FEDER HER INV GL EM	210.000	EUR	2,84	597.366,00		0,54%	0,52%
FTGF ROYCE CP OPP PR	5.800	USD	385,38	2.023.449,96		1,82%	1,75%
JPMF EM MKTS OPP	8.000	USD	132,44	959.145,43		0,86%	0,83%
SELECT T PRULCGEF IC	110.000	USD	15,53	1.546.462,68		1,39%	1,34%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				38.409.349,75		34,47%	33,27%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	15	EUR	26.228,04	393.420,60		0,35%	0,34%
POLEN USD-INSTL-D-AC	136.000	USD	16,67	2.052.342,37		1,84%	1,78%
VERITAS ASIAN US-C C	2.680	USD	542,13	1.315.277,24		1,18%	1,14%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				3.761.040,21		3,37%	3,26%
Total - Actions				42.170.389,96		37,84%	36,53%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	7	EUR	277.896,16	1.945.273,12		1,75%	1,69%
DPAM B RE EU SUS P	1.000	EUR	527,90	527.900,00		0,47%	0,46%

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				2.473.173,12		2,22%	2,14%
<i>Total - Immobilier</i>				2.473.173,12		2,22%	2,14%
<i>Obligations et autres titres de créance</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD GL INF L P	30	EUR	25.281,53	757.864,42		0,68%	0,66%
DPAM B BD GL IN L PH	59	EUR	25.523,07	1.501.522,21		1,35%	1,30%
DPAM B BDS EUR IG P	87	EUR	26.566,02	2.317.619,58		2,08%	2,01%
DPAM B BONDS EUR P	743	EUR	26.588,69	19.751.594,49		17,72%	17,11%
DPAM L BD EM SUS P	128	EUR	26.907,86	3.443.721,74		3,09%	2,98%
DPAM L BD EU CP HY P	29	EUR	27.410,31	799.887,67		0,72%	0,69%
DPAM L BD EU HYST P	129	EUR	26.248,03	3.381.953,67		3,03%	2,93%
DPAM L BD EUR IL P	86	EUR	26.567,49	2.284.804,14		2,05%	1,98%
DPAM L BD EUR QUAL P	359	EUR	26.804,13	9.614.158,96		8,63%	8,33%
DPAM L BD GOV GLB PC	110	EUR	24.982,63	2.748.089,30		2,47%	2,38%
DPAM L BD GOV SUST P	29	EUR	25.738,62	757.024,29		0,68%	0,66%
DPAM L BDS CLIM TR P	133	EUR	24.127,47	3.208.953,51		2,88%	2,78%
DPAM L BDS CORP P	328	EUR	25.326,56	8.307.111,68		7,45%	7,20%
DPAM L BDS EMCS P	27	EUR	25.618,87	691.709,49		0,62%	0,60%
DPAM L BDS EMHCS P	32	EUR	26.795,55	857.457,60		0,77%	0,74%
DPAM L BD U UNC P	97	EUR	25.998,19	2.513.141,03		2,26%	2,18%
INVESCO EUR CORP BD	100.000	EUR	19,31	1.931.150,00		1,73%	1,67%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				64.867.763,78		58,21%	56,19%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				64.867.763,78		58,21%	56,19%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>109.511.326,86</u>		<u>98,27%</u>	<u>94,87%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				111.297.422,58		99,87%	96,42%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<u>Change à terme</u>							
CHF							
V USD CHF 150324	867.790	CHF	1,00	933.408,63		0,84%	0,81%
				933.408,63		0,84%	0,81%
EUR							
V USD EUR 150324	4.617.351	EUR	1,00	4.617.350,90		4,14%	4,00%
				4.617.350,90		4,14%	4,00%
USD							
V USD CHF 150324	-1.000.000	USD	0,83	-897.792,87		-0,81%	-0,78%
V USD EUR 150324	-5.000.000	USD	0,90	-4.511.429,33		-4,05%	-3,91%
				-5.409.222,20		-4,85%	-4,69%
Total - Change à terme				141.537,33		0,13%	0,12%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>141.537,33</u>		<u>0,13%</u>	<u>0,12%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				141.537,33		0,13%	0,12%
Total - portefeuille				111.438.959,91		100,00%	96,54%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		CHF		337,46			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.168,69			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.505.873,62			1,30%
Intérêts sur CC		GBP		6.812,13			0,01%
Banque Degroof Petercam		CHF		253.641,07			0,22%
Banque Degroof Petercam		JPY		189.149,42			0,16%
Banque Degroof Petercam		GBP		1.914.357,76			1,66%
Banque Degroof Petercam		USD		47.743,99			0,04%
Intérêts sur CC		USD		987,57			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.921.071,71			3,40%
Total - Dépôts et Liquidités				3.921.071,71			3,40%
Créances et dettes diverses				71.646,68			0,06%
Autres				2.441,30			0,00%
Actif Net Total				115.434.119,60			100,00%

34.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US -DIS-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMHCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P		Belgique
INVESCO EURO CORPORATE BOND -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P		Belgique
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-		Irlande
DPAM -B- BONDS EUR P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P		Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAML EQ EMELI P C		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P		Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P		Belgique
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P		Belgique
DPAM L BONDS GOUVERNEMENT SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED		Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P		Belgique
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-		Irlande
DPAM -B- BONDS EUR IG P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. JAPAN INDEX - P		Belgique
DPAM L BDS EMCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-		Luxembourg (Grand-Duché)
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-		Luxembourg (Grand-Duché)

34.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	51,59%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	41,88%
IRLANDE	5,37%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	1,16%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

34.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	96,18%
IMMOBILIER	2,66%
ETATS	1,16%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

34.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	59.454.522,70	7.352.397,87	66.806.920,57
Ventes	73.235.830,67	18.175.690,47	91.411.521,14
Total 1	132.690.353,37	25.528.088,34	158.218.441,71
Souscriptions	3.619.293,07	2.027.887,50	5.647.180,57
Remboursements	16.609.363,87	13.694.333,12	30.303.696,99
Total 2	20.228.656,94	15.722.220,62	35.950.877,56
Moyenne de référence de l'actif net total	128.900.441,38	115.604.760,24	122.197.961,03
Taux de rotation	87,25%	8,48%	100,06%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

34.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	2.803.292,80	2.803.292,80	10,00
FTSE 100 FUTURE MARS2	GBP	1.546.648,00	1.784.834,11	10,00
SMI FUTURE MARS24	CHF	1.113.779,00	1.197.998,28	10,00
STOXX EUROPE 600 FUTURE	EUR	957.980,00	957.980,00	50,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V USD CHF 150324	933.408,63	933.408,63
V USD CHF 150324	905.264,11	-897.792,87
V USD EUR 150324	4.526.320,55	-4.511.429,33
V USD EUR 150324		4.617.350,90

34.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	4.601,76	162.250,13	723.389,95	2.154,37	153.200,38	572.343,94
B	0,00	0,00	0,00	40.582,72	14.941,90	235.594,71	34.585,48	29.223,68	240.956,50
E	0,00	0,00	0,00	7.145,00	0,00	7.145,00	1.200,00	0,00	8.345,00
F	0,00	0,00	0,00	5.161,52	17,74	5.716,78	3.720,00	28,55	9.408,23
M	0,00	0,00	0,00	0,00	42.234,75	84.217,49	660,00	58.112,42	26.765,06
N	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	3.500,00	0,00	0,00	3.500,00
TOTAL			0,00			1.059.563,92			861.318,74

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	0,00	0,00	618.949,08	20.608.482,30	267.628,51	19.147.324,96	
B	0,00	0,00	5.588.797,69	2.047.203,20	4.646.830,26	3.905.283,70	
E	0,00	0,00	926.807,60	0,00	151.296,00	0,00	
F	0,00	0,00	692.180,55	2.327,10	497.810,40	3.831,89	
M	0,00	0,00	0,00	5.532.659,38	83.615,40	7.247.256,44	
N	0,00	0,00	61.524,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00	7.888.258,92	28.190.671,98	5.647.180,57	30.303.696,99	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	0,00	0,00	130.924.427,66	121,62	115.434.119,60	131,17
B		0,00		129,38		140,42
E		0,00		123,10		133,81
F		0,00		131,56		143,44
M		0,00		123,09		132,74
N		0,00		132,19		144,11
TOTAL		0,00		130.924.427,66		115.434.119,60

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

34.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

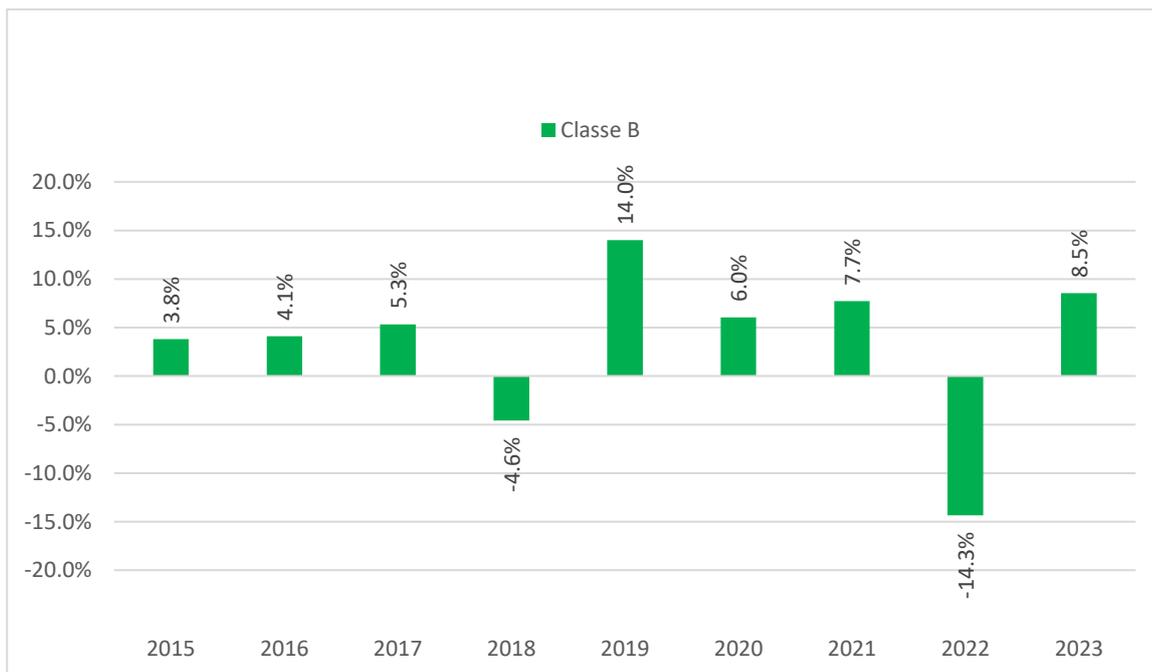
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	8,53 % (en EUR)	0,04 % (en EUR)	3,89 % (en EUR)			

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,53 % (en EUR)	0,05 % (en EUR)	3,89 % (en EUR)			

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	9,03 % (en EUR)					

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	9,03 % (en EUR)	0,51 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	9,03 % (en EUR)	0,49 % (en EUR)	4,35 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	9,02 % (en EUR)	0,49 % (en EUR)	4,34 % (en EUR)		27/12/2017	2,81 % (en EUR)

34.12. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6264045764 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe B - BE6264046770 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe E - BE6299367902 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe F - BE6299368918 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe L - BE6335357933 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,78%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe M - BE6299369924 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe N - BE6299370930 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe V - BE6309879292 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe W - BE6309880308 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 10,93% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

34.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

34.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019 classe A 0,64 EUR
 classe M 1,18 EUR
 2020 classe A 0,57 EUR
 classe M 0,57 EUR
 2021 classe A 1,12 EUR
 classe M 1,13 EUR
 2022 classe A 0,77 EUR
 classe E 0,38 EUR
 classe M 1,36 EUR

34.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

34.13.3. **Transparence en matière de durabilité**

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

34.13.4. **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED LOW STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493001ZAG4NOQSG4141

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	82.32%	93.48%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption.

Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

Pour les investissements dans des OPC:

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	17.11	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	8.33	Luxembourg
DPAM L BONDS CORPORATE EUR - P	Activités financières et d'assurance	7.20	Luxembourg
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.22	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.02	Belgique
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.16	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.98	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	2.93	Luxembourg
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.85	Belgique
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	2.81	Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.78	Luxembourg
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL - P	Activités financières et d'assurance	2.38	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.36	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	2.18	Luxembourg
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	2.06	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

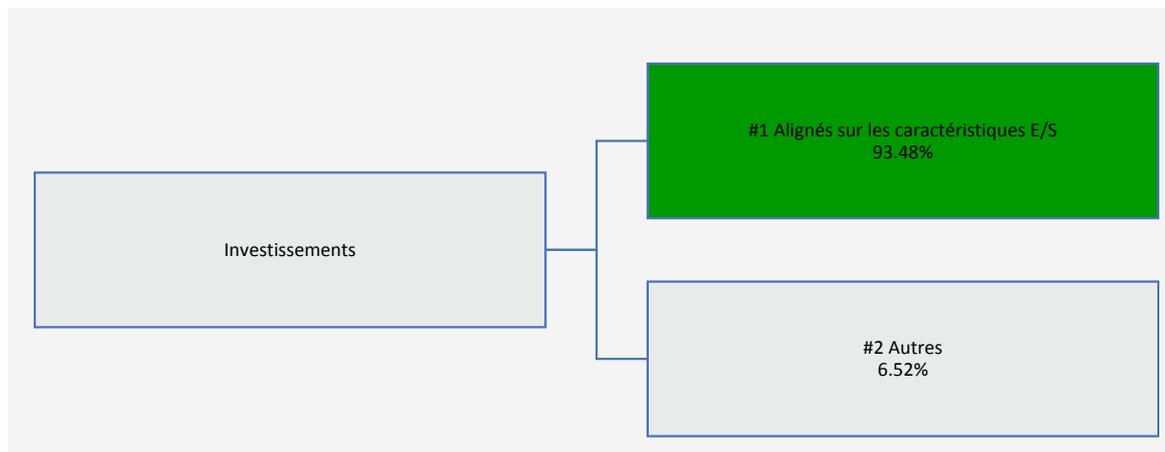
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	94.87
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1.12
Activités immobilières	Activités immobilières	0.43
Dérivés	Dérivés	0.18
Liquidités	Liquidités	3.41



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

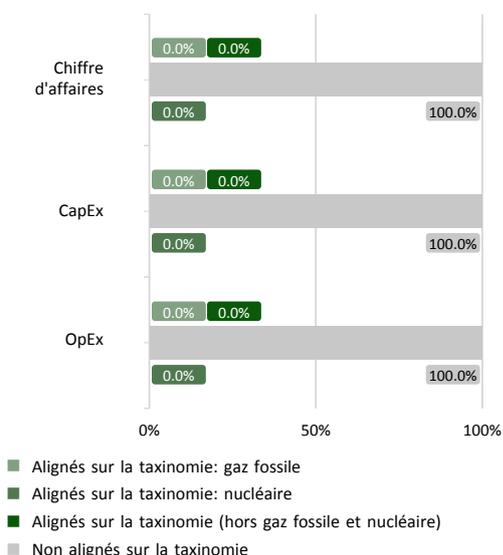
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

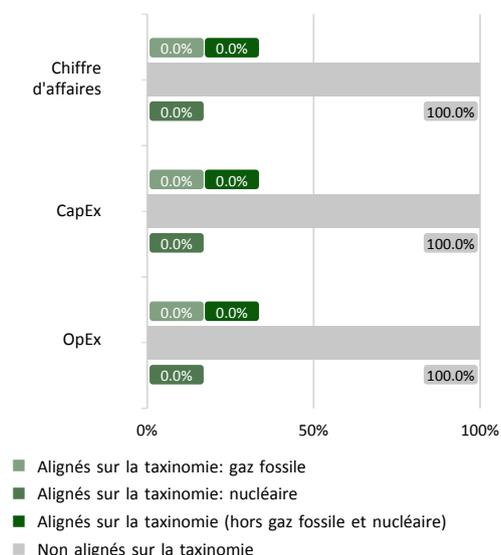
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 3.41 % de liquidités, 0.18 % de dérivés et à 2.93 % d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

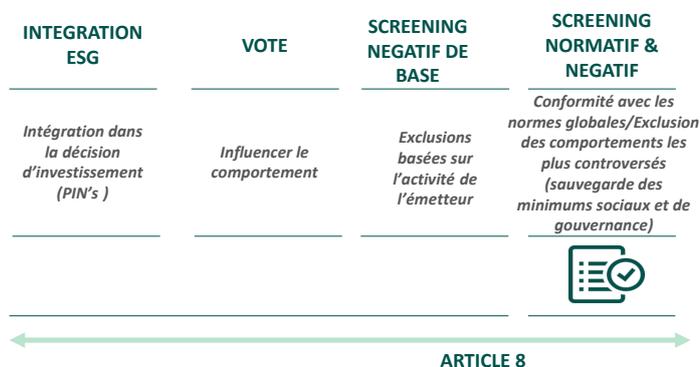
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

35. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED STRATEGY
--

35.1. RAPPORT DE GESTION

35.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

35.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

35.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 65% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

35.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

35.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a commencé par ressembler à 2022. Avec la multiplication des bonnes surprises économiques, des investisseurs quelque peu désinvoltes ont poussé les marchés boursiers et obligataires à la hausse, les actions européennes menant la danse. Nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions, en recherchant de la valeur au Royaume-Uni ainsi que sur les marchés émergents, et en cherchant une exposition directe et indirecte à la réouverture inattendue de la Chine. En Europe, nous avons visé les petites capitalisations européennes.

Alors que les banques centrales continuaient à resserrer leurs taux, un rapport sur l'emploi très positif aux États-Unis a attisé les attentes en matière de taux d'intérêt. Face à la pression sur le marché des taux, nous avons décidé de nous tourner vers les sociétés européennes à haut rendement. ce qui nous a permis d'investir dans des échéances à court terme en maintenant une faible duration alors que les rendements atteignaient des niveaux de spreads supérieurs à la moyenne.

La dynamique positive des marchés boursiers s'est altérée le 10 mars lorsque les autorités de régulation ont fermé la Silicon Valley Bank. Des problèmes de liquidité ont également touché le Crédit suisse, qui a été rapidement absorbé par UBS afin d'éviter une crise bancaire. Nous avons réduit notre exposition aux valeurs européennes, un style d'investissement très exposé aux banques. Nous avons également commencé à augmenter la duration du fonds.

Au deuxième trimestre 2023, la dynamique de croissance économique est restée résistante dans le sillage de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des conditions de crédit. La baisse des prix de l'énergie continuera à faire diminuer l'inflation globale, ce qui devrait se traduire par une baisse de l'inflation sous-jacente. Une fois de plus, les banques centrales sont restées fermes, ce qui a permis de repousser les attentes du marché. Nous avons continué à augmenter la duration en investissant dans des fonds d'obligations d'État européennes. Cette même vision s'est étendue aux actions : nous avons réduit les titres de valeur et augmenté les titres de croissance en recherchant des flux de trésorerie d'entreprise plus sensibles aux intérêts.

Au cours du second semestre, les bonnes surprises en matière de PIB sont venues renforcer la crédibilité de la thèse d'un atterrissage en douceur aux États-Unis. En revanche, la situation a continué à se détériorer en Europe. Du côté des banques centrales, c'est l'attentisme qui a prévalu pendant l'été. Cette situation a incité les marchés à tabler sur l'hypothèse de taux plus élevés pendant plus longtemps, ce qui a entraîné une correction des marchés à revenu fixes et boursiers. Au sein de ces marchés, nous avons constaté que les décotes sur l'immobilier européen étaient exagérées. Nous avons décidé de renforcer nos positions en actions immobilières.

Les rendements continuant à augmenter, nous avons encore accru la sensibilité aux taux en septembre. Selon nous, l'aplatissement de la courbe des taux n'avait aucun sens économique compte tenu du régime macroéconomique attendu et ce mouvement a donc plutôt été perçu comme une opportunité. Au vu de la reprise des marchés des taux en novembre, nous avons accru la pondération des actions dans le portefeuille. La baisse des taux devrait être bénéfique pour les valorisations des actions, qui ont subi une forte correction en octobre. Nous avons principalement renforcé les actions européennes.

35.1.6. Politique future

Les indicateurs avancés continuent de pointer vers un ralentissement de l'économie mondiale en 2024. L'économie américaine résiste bien jusqu'à présent, avec un PIB solide au troisième trimestre et des indices PMI résilients. Les marchés du travail restent tendus mais s'apaisent. On peut s'attendre à ce que la FED commence à réduire ses taux directeurs en 2024, mais le calendrier et l'ampleur de ces réductions ne sont pas encore clairs. L'activité économique européenne reste modérée et une récession est loin d'être exclue. La tendance désinflationniste se maintient, mais

les effets de base pourraient redevenir négatifs à partir du deuxième trimestre 2024. À court terme, nous restons prudemment optimistes en ce qui concerne les actions, mais la volatilité reprendra certainement en 2024 en raison soit d'une décélération économique plus rapide, soit d'une évolution de la dynamique de l'inflation. Certains des investissements réalisés en 2023 devront être revus (par exemple, les actions immobilières) car l'environnement évolue rapidement. Pour le reste, les petites capitalisations peuvent receler des opportunités, car les valorisations sont relativement bon marché par rapport aux 20 dernières années et les indicateurs de sentiment pourraient atteindre leur plus bas niveau en 2024. Sur les marchés à revenu fixe, la priorité s'est déplacée vers le positionnement de la durée mais aussi, et de plus en plus, sur la génération de revenus. Étant donné que le marché des obligations d'État réévalue les attentes en matière de taux, il convient de rechercher un bon équilibre entre les instruments à court terme, sensibles à la politique monétaire, et les instruments à plus long terme. En ce qui concerne les crédits, le redressement des rendements par le biais des spreads devrait permettre de dégager un rendement attrayant, car les fondamentaux des entreprises semblent toujours solides.

35.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

35.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.227.086.802,97	1.254.180.224,61
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.190.349.386,91	1.178.012.524,86
A.	Obligations et autres titres de créance	18.753.678,58	81.525.449,83
a.	Obligations	18.753.678,58	81.525.449,83
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.170.578.966,64	1.094.321.735,97
F.	Instruments financiers dérivés	1.016.741,69	2.165.339,06
	Sur devises	1.016.741,69	2.165.339,06
	Contrats à terme (+/-)	1.016.741,69	2.165.339,06
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-2.737.292,59	3.087.283,37
A.	Créances	4.057.910,53	7.169.714,20
a.	Montants à recevoir	33.269,37	247.193,61
c.	Collatéral	-1.110.000,00	-2.060.000,00
d.	Autres	5.134.641,16	8.982.520,59
B.	Dettes	-6.795.203,12	-4.082.430,83
a.	Montants à payer (-)	-3.282.333,17	-223.654,54
c.	Emprunts (-)	-2.700,96	-8.074,89
e.	Autres (-)	-3.510.168,99	-3.850.701,40
V.	Dépôts et liquidités	39.355.398,32	72.778.582,38
A.	Avoirs bancaires à vue	38.245.398,32	70.718.582,38
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	1.110.000,00	2.060.000,00
VI.	Comptes de régularisation	119.310,33	301.834,00
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	119.310,33	301.834,00
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.227.086.802,97	1.254.180.224,61
A.	Capital	1.364.482.014,45	1.493.303.146,83
B.	Participations au résultat	122.874,19	-699.470,96
C.	Résultat reporté	-246.737.742,40	
D.	Résultat de l'exercice	109.219.656,73	-238.423.451,26

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		150.701.236,35	253.942.746,10
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	150.701.236,35	253.942.746,10
A.	Contrats à terme achetés	100.265.894,87	169.432.687,70
B.	Contrats à terme vendus	50.435.341,48	84.510.058,41
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

35.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	244.950,88	-2.290.908,16
a.	Obligations	244.950,88	-2.290.908,16
	Gain réalisé	2.045.902,75	2.711.489,73
	Perte réalisée	-3.273.963,01	-1.462.490,98
	Gain/Perte non-réalisé	1.473.011,14	-3.539.906,91
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	124.626.162,25	-209.018.060,54
	Gain réalisé	25.517.345,02	47.927.980,45
	Perte réalisée	-10.552.053,45	-5.046.191,11
	Gain/Perte non-réalisé	109.660.870,68	-251.899.849,88
F.	Instruments financiers dérivés	-5.218.446,17	-8.973.604,12
a.	Sur obligations	-553.032,37	28.150,00
ii.	Contrats à terme	-553.032,37	28.150,00
	Gain/Perte réalisé	-751.332,37	28.150,00
	Gain/Perte non-réalisé	198.300,00	
i.	Sur indices financiers	-4.665.413,80	-9.001.754,12
ii.	Contrats à terme	-4.665.413,80	-9.001.754,12
	Gain /Perte réalisée	-5.737.844,97	-9.707.123,63
	Gain /Perte non-réalisée	1.072.431,17	705.369,51
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	1.554.323,92	-3.309.331,15
a.	Instruments financiers dérivés	2.008.759,82	-3.178.403,71
ii.	Contrats à terme	2.008.759,82	-3.178.403,71
	Gain /Perte réalisée	992.018,13	-5.343.742,77
	Gain /Perte non-réalisée	1.016.741,69	2.165.339,06
b.	Autres positions et opérations de change	-454.435,90	-130.927,44
iv.	Autres	-454.435,90	-130.927,44
	Gain /Perte réalisée	-454.435,90	-130.927,44
II. Produits et charges des placements		2.446.330,65	1.168.927,60
A.	Dividendes	13.104,80	121.959,20
B.	Intérêts (+/-)	2.605.398,25	1.412.504,88
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	563.456,13	993.922,15
b.	Dépôts et liquidités	2.041.942,12	418.582,73
	Intérêts d'emprunts (-)	-172.172,40	-365.536,48
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.			
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-14.433.664,80	-16.000.474,89
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-106.785,42	-185.183,73
B.	Charges financières (-)	-41.704,16	-59.787,03
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-492.791,74	-608.705,52
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-13.472.876,51	-14.900.990,57
a.	Gestion financière	-12.918.758,31	-14.284.539,55
	Classe A (Dis)	-6.808.897,34	-7.894.523,54
	Classe B (Cap)	-4.655.468,08	-4.895.029,01
	Classe F (Cap)	-943.803,81	-784.267,69
	Classe M (Dis)	-213.723,42	-397.520,92
	Classe N (Cap)	-260.877,72	-287.197,04
	Classe W (Cap)	-35.987,94	-26.001,35
b.	Gestion administrative et comptable	-561.478,95	-616.451,02
c.	Rémunération commerciale	7.360,75	
E.	Frais administratifs (-)	-47.710,76	-54.507,83
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7.301,49	-3.100,57
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-4.009,33	5.079,15
H.	Services et biens divers (-)	-59.154,52	-77.606,60
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-146.617,03	-99.991,62
	Classe A (Dis)	-81.933,63	-64.417,51

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe B (Cap)	-54.094,27	-34.831,64
	Classe F (Cap)	-5.174,38	3.360,51
	Classe M (Dis)	-3.679,90	-4.456,29
	Classe N (Cap)	-1.613,12	173,54
	Classe W (Cap)	-121,73	179,77
K.	Autres charges (-)	-54.713,84	-15.680,57
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-11.987.334,15	-14.831.547,29
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	109.219.656,73	-238.423.451,26
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	109.219.656,73	-238.423.451,26

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-137.395.211,48	-239.122.922,22
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-246.737.742,40	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	109.219.656,73	-238.423.451,26
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	122.874,19	-699.470,96
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	137.308.652,68	246.737.742,40
IV.	(Distribution des dividendes)	-86.558,80	-7.614.820,18

35.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Espagne							
SPAIN 1,60 15-25	10.000.000	EUR	98,23	9.823.200,00		0,83%	0,80%
				9.823.200,00		0,83%	0,80%
États-Unis d'Amérique							
US TREAS 1,50 21-28	8.000.000	USD	89,43	6.476.316,08		0,54%	0,53%
				6.476.316,08		0,54%	0,53%
Total - Emis(es) par état				16.299.516,08		1,37%	1,33%
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
COFINIMMO 2,00 16-24	2.500.000	EUR	98,17	2.454.162,50		0,21%	0,20%
				2.454.162,50		0,21%	0,20%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				2.454.162,50		0,21%	0,20%
Total - Obligations et autres titres de créances				18.753.678,58		1,58%	1,53%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AB ST SICAV I-JAPAN	1.400.000	EUR	9,04	12.650.960,00		1,06%	1,03%
AMUNDI EU EQ J2C	26.000	EUR	1.294,95	33.668.700,00		2,83%	2,74%
DPAM B EQ DRAGONS P	900	EUR	19.151,06	17.235.954,00		1,45%	1,40%
DPAM B EQ ESCS P	136.850	EUR	340,42	46.586.477,00		3,91%	3,80%
DPAM B EQ EU DIV P	430	EUR	30.583,05	13.150.711,50		1,10%	1,07%
DPAM B EQ EUR SUS P	1.954	EUR	44.600,67	87.142.394,67		7,32%	7,10%
DPAM B EQ NG SUS P	1.075	EUR	48.608,07	52.253.675,25		4,39%	4,26%
DPAM B EQ US BEH V P	1.495	EUR	26.443,28	39.532.703,60		3,32%	3,22%
DPAM B EQ US D S P	800	EUR	50.673,19	40.538.552,00		3,41%	3,30%
DPAM B EQ WS P	191.400	EUR	391,97	75.023.058,00		6,30%	6,11%
DPAM EQ US ESG LD P	1.700	EUR	28.182,44	47.910.148,00		4,02%	3,90%
DPAM L EQ EU BVL P	1.230	EUR	15.763,00	19.388.490,00		1,63%	1,58%
FEDER HER INV GL EM	3.000.000	EUR	2,84	8.533.800,00		0,72%	0,70%
FTGF ROYCE CP OPP PR	99.000	USD	385,38	34.538.197,62		2,90%	2,81%
JPMF EM MKTS OPP	100.000	USD	132,44	11.989.317,88		1,01%	0,98%
MFS MF EU VAL I1	19.800	EUR	438,82	8.688.636,00		0,73%	0,71%
SELECT T PRULCGEF IC	1.200.000	USD	15,53	16.870.501,97		1,42%	1,37%
T. ROWE PR US L C GR	55.000	USD	93,50	4.655.320,69		0,39%	0,38%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				570.357.598,18		47,92%	46,48%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	230	EUR	26.228,04	6.032.449,20		0,51%	0,49%
POLEN USD-INSTL-D-AC	1.920.000	USD	16,67	28.974.245,24		2,43%	2,36%
VERITAS ASIAN US-C C	40.000	USD	542,13	19.631.003,49		1,65%	1,60%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				54.637.697,93		4,59%	4,45%
Total - Actions				624.995.296,11		52,51%	50,93%

DPAM B
BALANCED STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	19	EUR	277.896,16	5.280.027,04		0,44%	0,43%
DPAM B RE EU SUS P	44.500	EUR	527,90	23.491.550,00		1,97%	1,91%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				28.771.577,04		2,42%	2,34%
Total - Immobilier				28.771.577,04		2,42%	2,34%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD EUR MET P	443	EUR	25.340,00	11.225.620,00		0,94%	0,91%
DPAM B BD GL INF L P	207	EUR	25.281,53	5.242.276,93		0,44%	0,43%
DPAM B BD GL IN L PH	330	EUR	25.523,07	8.427.436,96		0,71%	0,69%
DPAM B BDS EUR IG P	625	EUR	26.566,02	16.603.762,50		1,39%	1,35%
DPAM B BONDS EUR P	4.519	EUR	26.588,69	120.142.883,56		10,09%	9,79%
DPAM L BD EM SUS P	1.358	EUR	26.907,86	36.530.998,70		3,07%	2,98%
DPAM L BD EU CP HY P	281	EUR	27.410,31	7.697.308,43		0,65%	0,63%
DPAM L BD EUR HYST P	1.520	EUR	26.248,03	39.889.236,18		3,35%	3,25%
DPAM L BD EUR IL P	710	EUR	26.567,49	18.862.917,90		1,58%	1,54%
DPAM L BD EUR QUAL P	2.464	EUR	26.804,13	66.035.619,62		5,55%	5,38%
DPAM L BD GOV GLB PC	885	EUR	24.982,63	22.109.627,55		1,86%	1,80%
DPAM L BD GOV SUST P	636	EUR	25.738,62	16.366.725,16		1,37%	1,33%
DPAM L BDS CLIM TR P	1.181	EUR	24.127,47	28.494.542,07		2,39%	2,32%
DPAM L BDS CORP P	2.700	EUR	25.326,56	68.381.712,00		5,74%	5,57%
DPAM L BDS EMCS P	280	EUR	25.618,87	7.173.283,60		0,60%	0,58%
DPAM L BDS EMHCS P	305	EUR	26.795,55	8.172.642,75		0,69%	0,67%
DPAM L BD U UNC P	1.364	EUR	25.998,19	35.455.499,58		2,98%	2,89%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				516.812.093,49		43,42%	42,12%
Total - Obligations et autres titres de créance				516.812.093,49		43,42%	42,12%
Total - OPC à nombre variable de parts				<u>1.170.578.966,64</u>		<u>98,34%</u>	<u>95,39%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.189.332.645,22		99,91%	96,92%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<u>Change à terme</u>							
CHF							
V USD CHF 150324	12.000.000	CHF	1,00	12.907.389,48		1,08%	1,05%
				12.907.389,48		1,08%	1,05%
EUR							
V USD EUR 150324	23.087.010	EUR	1,00	23.087.010,32		1,94%	1,88%
				23.087.010,32		1,94%	1,88%
USD							
V USD CHF 150324	-13.834.496	USD	0,83	-12.420.511,48		-1,04%	-1,01%
V USD EUR 150324	-25.000.000	USD	0,90	-22.557.146,63		-1,90%	-1,84%
				-34.977.658,11		-2,94%	-2,85%
Total - Change à terme				1.016.741,69		0,09%	0,08%
Total - Instruments financiers dérivés				<u>1.016.741,69</u>		<u>0,09%</u>	<u>0,08%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				1.016.741,69		0,09%	0,08%

DPAM B
BALANCED STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - portefeuille				1.190.349.386,91		100,00%	97,01%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		CHF		4.451,31			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		9.167.253,88			0,75%
Banque Degroof Petercam		GBP		19.134.215,12			1,56%
Banque Degroof Petercam		USD		554.966,70			0,05%
Banque Degroof Petercam		CHF		3.344.847,21			0,27%
Intérêts sur CC		USD		7.254,07			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		5.922.281,14			0,48%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		42.549,13			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		67.579,76			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				38.245.398,32			3,12%
Autres							
Dépôts de garantie		EUR		1.110.000,00			0,09%
Total - Autres				1.110.000,00			0,09%
Total - Dépôts et Liquidités				39.355.398,32			3,21%
Créances et dettes diverses				-2.737.292,59			-0,22%
Autres				119.310,33			0,01%
Actif Net Total				1.227.086.802,97			100,00%

35.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US -DIS-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P		Belgique
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P		Belgique
DPAM -B- BONDS EUR MEDIUM TERM - P		Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BDS EMCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAML EQ EMELI P C		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMHCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED		Belgique
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-		Irlande
MFS MERIDIAN EUROPEAN VALUE FUND -I1-		Luxembourg (Grand-Duché)
T ROWE PRICE GROUP US LARGE CAP GROWTH EQUIT.		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR IG P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P		Belgique
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS GOUVERNEMENT SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR P		Belgique
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-		Irlande
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P		Belgique
AB ST SICAV I-JAPAN. SUST. EQ		Luxembourg (Grand-Duché)
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P		Belgique
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P		Belgique

35.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	51,52%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	39,41%
IRLANDE	7,70%
ESPAGNE	0,83%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	0,54%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

35.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	96,01%
IMMOBILIER	2,62%
ETATS	1,37%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

35.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	495.539.798,38	90.493.924,00	586.033.722,38
Ventes	543.925.705,79	153.493.670,30	697.419.376,09
Total 1	1.039.465.504,17	243.987.594,30	1.283.453.098,47
Souscriptions	40.879.354,82	53.003.134,22	93.882.489,04
Remboursements	85.785.540,54	136.968.092,51	222.753.633,05
Total 2	126.664.895,36	189.971.226,73	316.636.122,09
Moyenne de référence de l'actif net total	1.277.102.382,51	1.218.360.041,36	1.247.489.805,06
Taux de rotation	71,47%	4,43%	77,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

35.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO-BUND FUTURE MAR	EUR	3.076.590,00	3.076.590,00	100.000,00
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	37.527.952,00	37.527.952,00	10,00
FTSE 100 FUTURE MAR2	GBP	20.106.424,00	23.202.843,46	10,00
SMI FUTURE MAR24	CHF	12.697.080,60	13.657.180,38	10,00
SP E-MINI 500 IDX FU	USD	7.154.745,00	6.476.933,87	50,00
STOXX EUROPE 600 FUT	EUR	9.579.800,00	9.579.800,00	50,00
TOPIX INDEX FUTURE M	JPY	1.419.834.000	9.117.072,01	10.000,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V USD CHF 150324	12.907.389,48	12.907.389,48
V USD CHF 150324	12.523.872,38	-12.420.511,48
V USD EUR 150324		23.087.010,32
V USD EUR 150324	22.631.602,77	-22.557.146,63

35.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	131.034,47	388.099,63	4.167.955,38	25.571,41	855.538,47	3.337.988,32
B	0,00	0,00	0,00	175.389,71	199.290,25	2.384.825,07	141.655,48	270.288,25	2.256.192,30
F	0,00	0,00	0,00	119.745,01	28.601,83	784.722,89	354.645,66	45.656,67	1.093.711,88
M	0,00	0,00	0,00	5.110,00	186.856,40	295.968,67	7.630,47	146.673,15	156.925,99
N	0,00	0,00	0,00	228.645,00	69.135,01	277.250,19	750,00	67.435,87	210.564,32
W	0,00	0,00	0,00	13.325,74	1.093,95	32.133,50	6.936,31	2.186,61	36.883,21
TOTAL			0,00			7.942.855,70			7.092.266,01

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées		Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00		21.425.009,48	61.980.291,09	3.933.086,42	132.199.267,64
B	0,00	0,00		31.282.589,00	35.208.264,67	24.598.045,08	46.807.045,03
F	0,00	0,00		22.032.384,19	5.117.693,37	62.797.490,95	8.160.162,71
M	0,00	0,00		835.462,85	29.278.657,38	1.197.399,92	23.075.836,21
N	0,00	0,00		43.287.582,04	12.041.523,90	130.290,00	12.126.418,84
W	0,00	0,00		2.383.771,86	204.025,46	1.226.176,67	384.902,62
TOTAL	0,00	0,00		121.246.799,42	143.830.455,87	93.882.489,04	222.753.633,05

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	0,00	0,00	1.254.180.224,61	149,71	1.227.086.802,97	161,45
B		0,00		166,81		181,91
F		0,00		171,27		187,85
M		0,00		152,11		164,60
N		0,00		171,33		187,92
W		0,00		169,91		186,37
TOTAL		0,00				1.254.180.224,61

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

35.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

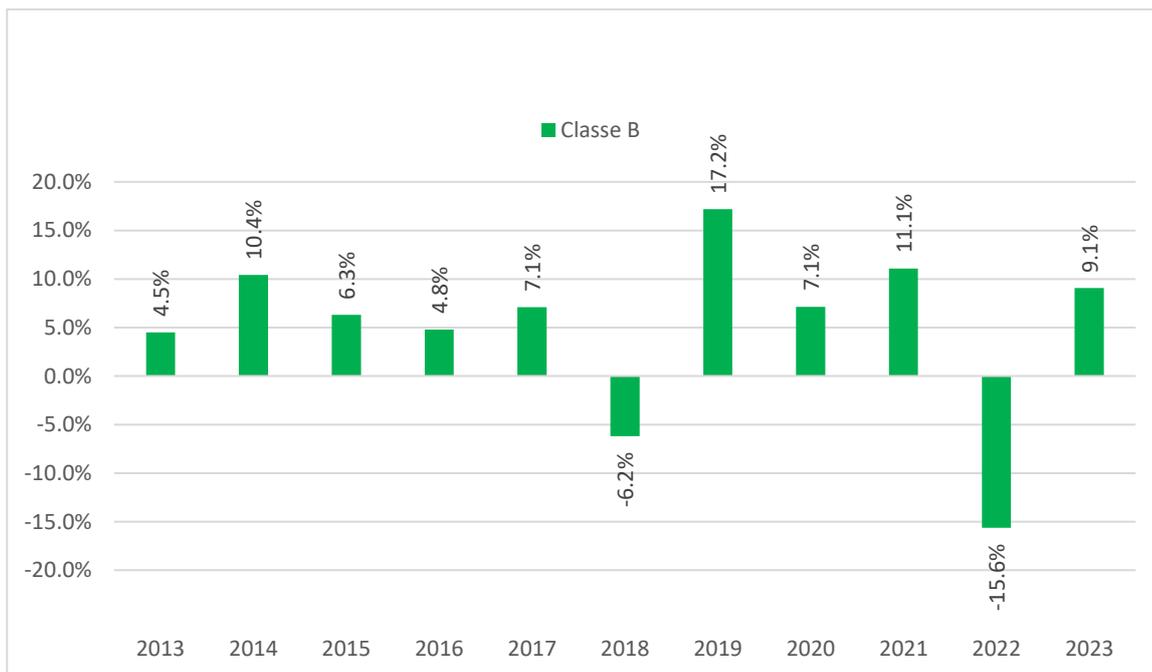
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	9,05 % (en EUR)	0,73 % (en EUR)	5,11 % (en EUR)	4,70 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	9,05 % (en EUR)	0,73 % (en EUR)	5,11 % (en EUR)	4,71 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	9,68 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	5,71 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	9,68 % (en EUR)	1,30 % (en EUR)	5,68 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	9,68 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	5,70 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	9,69 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)			14/11/2019	3,19 % (en EUR)

35.12. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6227493937 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe B - BE6227494943 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,57%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe E - BE6299371946 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe F - BE6299372951 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe L - BE6335358949 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,19%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe M - BE6299373967 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,00%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe N - BE6299374973 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe V - BE6309881314 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe W - BE6309882320 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 17,57% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

35.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

35.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,95 EUR classe M 1,72 EUR
2020	classe A 0,80 EUR classe M 0,80 EUR
2021	classe A 1,52 EUR classe M 1,54 EUR
2022	classe A 1,68 EUR classe M 2,07 EUR

35.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

35.13.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 06/03/2023 et 10/03/2023 un dépassement actif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Balanced Strategy. En effet, suite à des transactions effectuées par le gestionnaire, la limite de 25% de ratio de contrôle dans un autre OPC a été dépassée. Après un contrôle automatisé par Risk, il a été constaté que le ratio de contrôle de DPAM B Bonds EUR (BE6254408428) était de 25,25%. Une autre transaction de 100.000 actions a fait augmenter le ratio à 27,35% à la date de la VNI 07/03/2023. Le gestionnaire de portefeuille a été informé et a apporté les corrections nécessaires. La violation a été résolue en adaptant les positions en question.

35.13.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

35.13.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493000IO6AZUTR35M03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	81.33%	93.74%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

Pour les investissements dans des OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	9.79	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.10	Belgique
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	6.11	Belgique
DPAM L BONDS CORPORATE EUR - P	Activités financières et d'assurance	5.57	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.38	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.26	Belgique
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	3.90	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.80	Belgique
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.30	Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	3.25	Luxembourg
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	3.22	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.98	Luxembourg
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	2.89	Luxembourg
LEGG MASON GL ROYCE US SM CAP OPP C	Activités financières et d'assurance	2.81	Irlande
AMUNDI EUROP EQ VALUE J2 EUR C	Activités financières et d'assurance	2.74	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

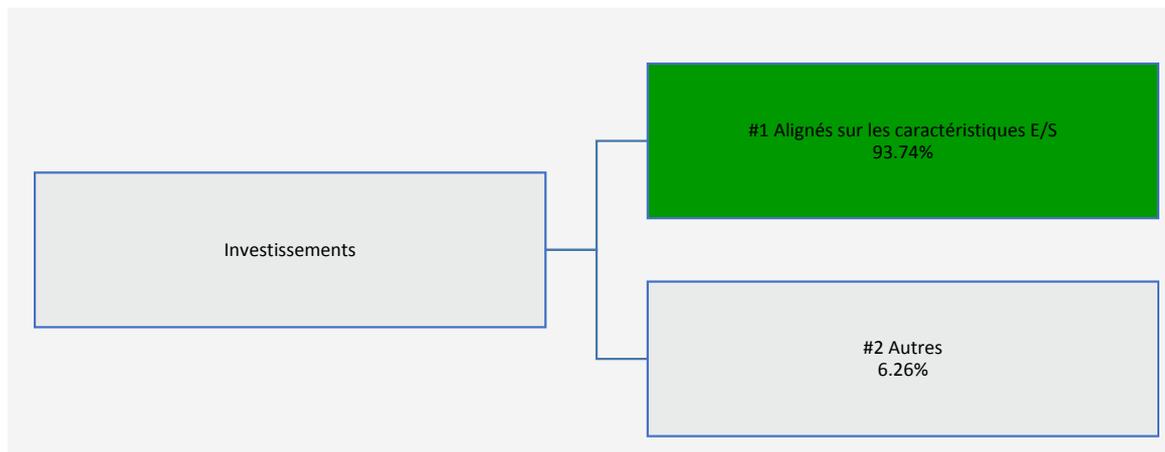
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	95.39
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1.34
Activités immobilières	Activités immobilières	0.20
Dérivés	Dérivés	0.19
Liquidités	Liquidités	2.88



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

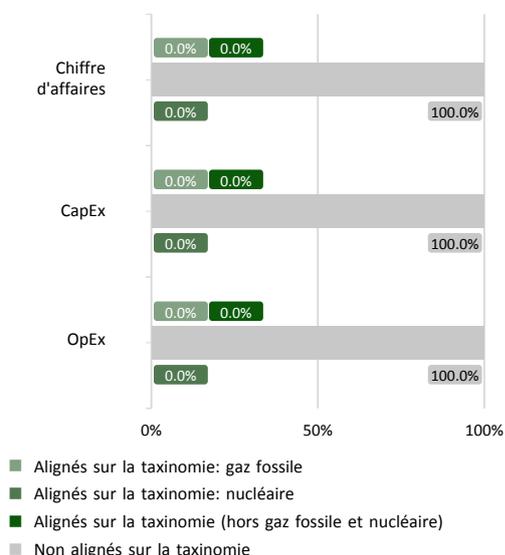
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

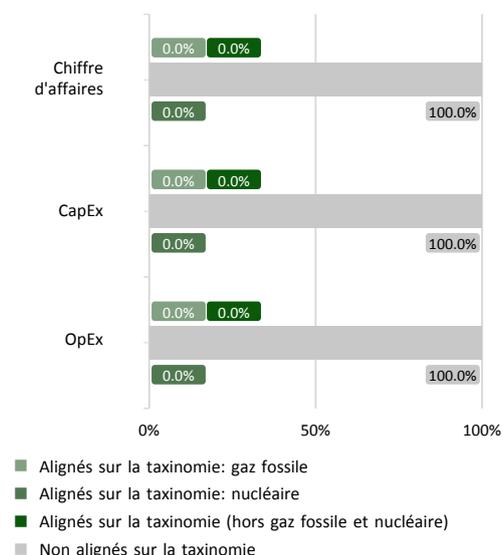
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.88 % de liquidités, 0.19 % de dérivés et à 3.19 % d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

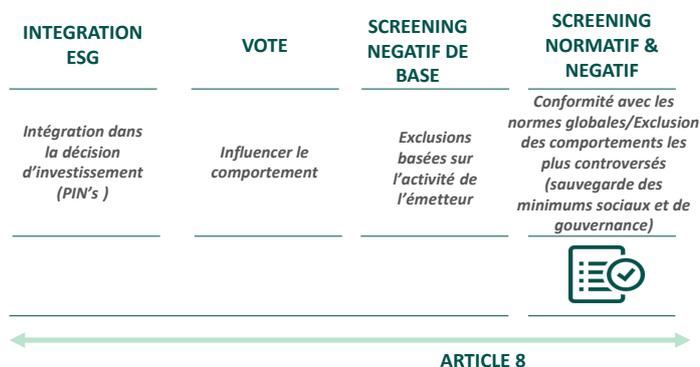
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

36. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B ACTIVE STRATEGY

36.1. RAPPORT DE GESTION

36.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

36.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

36.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organismes de placement collectif de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier. Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 85% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

36.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

36.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a commencé à l'image de 2022. Avec la multiplication des bonnes surprises économiques, des investisseurs quelque peu désinvoltes ont poussé les marchés boursiers et obligataires à la hausse, les actions européennes menant la danse. Nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions, en recherchant de la valeur au Royaume-Uni ainsi que sur les marchés émergents, et en cherchant une exposition directe et indirecte à la réouverture inattendue de la Chine. En Europe, nous avons visé les petites capitalisations européennes.

Alors que les banques centrales continuaient à resserrer leurs taux, un rapport sur l'emploi très positif aux États-Unis a attisé les attentes en matière de taux d'intérêt. Face à la pression sur le marché des taux, nous avons décidé de nous tourner vers les sociétés européennes à haut rendement, ce qui nous a permis d'investir dans des échéances à court terme en maintenant une faible durée alors que les rendements atteignaient des niveaux de spreads supérieurs à la moyenne.

La dynamique positive des marchés boursiers s'est altérée le 10 mars lorsque les autorités de régulation ont fermé la Silicon Valley Bank. Des problèmes de liquidité ont également touché le Crédit suisse, qui a été rapidement absorbé par UBS afin d'éviter une crise bancaire. Nous avons réduit notre exposition aux valeurs européennes, un style d'investissement très exposé aux banques. Nous avons également commencé à augmenter la durée du fonds.

Au deuxième trimestre 2023, la dynamique de croissance économique est restée résistante dans le sillage de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des conditions de crédit. La baisse des prix de l'énergie continuera à faire diminuer l'inflation globale, ce qui devrait se traduire par une baisse de l'inflation sous-jacente. Une fois de plus, les banques centrales sont restées fermes, ce qui a permis de repousser les attentes du marché. Nous avons continué à augmenter la durée en investissant dans des fonds d'obligations d'État européennes. Cette même vision s'est étendue aux actions : nous avons réduit les titres de valeur et augmenté les titres de croissance en recherchant des flux de trésorerie d'entreprise plus sensibles aux intérêts.

Au cours du second semestre, les bonnes surprises en matière de PIB sont venues renforcer la crédibilité de la thèse d'un atterrissage en douceur aux États-Unis. En revanche, la situation a continué à se détériorer en Europe. Du côté des banques centrales, c'est l'attentisme qui a prévalu pendant l'été. Cette situation a incité les marchés à tabler sur l'hypothèse de taux plus élevés pendant plus longtemps, ce qui a entraîné une correction des marchés à revenu fixes et boursiers. Au sein de ces marchés, nous avons constaté que les décotes sur l'immobilier européen étaient exagérées. Nous avons décidé de renforcer nos positions en actions immobilières.

Les rendements continuant à augmenter, nous avons encore accru la sensibilité aux taux en septembre. Selon nous, l'aplatissement de la courbe des taux n'avait aucun sens économique compte tenu du régime macroéconomique attendu et ce mouvement a donc plutôt été perçu comme une opportunité. Au vu de la reprise des marchés des taux en novembre, nous avons accru la pondération des actions dans le portefeuille. La baisse des taux devrait être bénéfique pour les valorisations des actions, qui ont subi une forte correction en octobre. Nous avons principalement renforcé les actions européennes.

36.1.6. Politique future

Les indicateurs avancés continuent de pointer vers un ralentissement de l'économie mondiale en 2024. L'économie américaine résiste bien jusqu'à présent, avec un PIB solide au troisième trimestre et des indices PMI résilients. Les marchés du travail restent tendus mais s'apaisent. On peut s'attendre à ce que la FED commence à réduire ses taux directeurs en 2024, mais le calendrier et l'ampleur de ces réductions ne sont pas encore clairs. L'activité économique européenne reste modérée et une récession est loin d'être exclue. La tendance désinflationniste se maintient, mais les effets de base pourraient redevenir négatifs à partir du deuxième trimestre 2024. À court terme, nous restons prudemment optimistes en ce qui concerne les actions, mais la volatilité reprendra certainement en 2024 en raison soit d'une décélération économique plus rapide, soit d'une évolution de la dynamique de l'inflation. Certains des

investissements réalisés en 2023 devront être revus (par exemple, les actions immobilières) car l'environnement évolue rapidement. Pour le reste, les petites capitalisations peuvent receler des opportunités, car les valorisations sont relativement bon marché par rapport aux 20 dernières années et les indicateurs de sentiment pourraient atteindre leur plus bas niveau en 2024. Sur les marchés à revenu fixe, la priorité s'est déplacée vers le positionnement de la durée mais aussi, et de plus en plus, sur la génération de revenus. Étant donné que le marché des obligations d'État réévalue les attentes en matière de taux, il convient de rechercher un bon équilibre entre les instruments à court terme, sensibles à la politique monétaire, et les instruments à plus long terme. En ce qui concerne les crédits, le redressement des rendements par le biais des spreads devrait permettre de dégager un rendement attrayant, car les fondamentaux des entreprises semblent toujours solides.

36.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

36.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		274.362.429,30	251.942.390,47
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	259.078.466,23	230.689.371,93
A.	Obligations et autres titres de créance	2.468.936,45	5.343.682,48
a.	Obligations	2.468.936,45	5.343.682,48
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	256.375.022,24	225.345.689,45
F.	Instruments financiers dérivés	234.507,54	
	Sur devises	234.507,54	
	Contrats à terme (+/-)	234.507,54	
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	189.840,34	1.102.567,92
A.	Créances	1.128.496,85	2.002.939,98
a.	Montants à recevoir	37.125,00	125.206,03
c.	Collatéral	-280.000,00	
d.	Autres	1.371.371,85	1.877.733,95
B.	Dettes	-938.656,51	-900.372,06
a.	Montants à payer (-)	-89.876,65	-83.322,19
c.	Emprunts (-)	-113,82	-1.536,99
e.	Autres (-)	-848.666,04	-815.512,88
V.	Dépôts et liquidités	15.081.458,35	20.133.303,28
A.	Avoirs bancaires à vue	14.801.458,35	20.133.303,28
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	280.000,00	
VI.	Comptes de régularisation	12.664,38	17.147,34
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	12.664,38	17.147,34
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		274.362.429,30	251.942.390,47
A.	Capital	298.139.502,16	300.240.413,05
B.	Participations au résultat	9.700,63	203.211,51
C.	Résultat reporté	-49.198.728,42	
D.	Résultat de l'exercice	25.411.954,93	-48.501.234,09

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
	Postes hors bilan	37.521.283,43	31.502.019,29
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	37.521.283,43	31.502.019,29
A.	Contrats à terme achetés	24.542.420,37	19.058.934,29
B.	Contrats à terme vendus	12.978.863,05	12.443.085,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

36.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	28.173.165,39	-45.422.280,34
A.	Obligations et autres titres de créance	93.555,18	-586.326,28
a.	Obligations	93.555,18	-586.326,28
	Gain réalisé	52.073,68	204.050,00
	Perte réalisée	-118.335,13	-15.111,62
	Gain/Perte non-réalisé	159.816,63	-775.264,66
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	29.149.851,22	-42.498.192,32
	Gain réalisé	4.777.770,50	10.467.886,26
	Perte réalisée	-1.630.934,15	-1.460.279,89
	Gain/Perte non-réalisé	26.003.014,87	-51.505.798,69
F.	Instruments financiers dérivés	-1.557.964,72	-2.119.938,39
a.	Sur obligations	-80.768,15	-80.768,15
ii.	Contrats à terme	-80.768,15	-80.768,15
	Gain/Perte réalisé	-80.768,15	-80.768,15
l.	Sur indices financiers	-1.477.196,57	-2.119.938,39
ii.	Contrats à terme	-1.477.196,57	-2.119.938,39
	Gain /Perte réalisée	-1.747.725,40	-2.312.489,43
	Gain /Perte non-réalisée	270.528,83	192.551,04
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	487.723,71	-217.823,35
a.	Instruments financiers dérivés	261.784,39	-194.848,37
ii.	Contrats à terme	261.784,39	-194.848,37
	Gain /Perte réalisée	27.276,85	-194.848,37
	Gain /Perte non-réalisée	234.507,54	-194.848,37
b.	Autres positions et opérations de change	225.939,32	-22.974,98
iv.	Autres	225.939,32	-22.974,98
	Gain /Perte réalisée	225.939,32	-22.974,98
II.	Produits et charges des placements	515.636,90	178.409,78
A.	Dividendes	3.305,64	30.489,80
B.	Intérêts (+/-)	775.349,57	321.041,23
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	77.846,78	110.946,91
b.	Dépôts et liquidités	697.502,79	210.094,32
	Intérêts d'emprunts (-)	-263.018,31	-173.121,25
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à		
B.	décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-3.276.847,36	-3.257.363,53
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-17.713,54	-44.007,61
B.	Charges financières (-)	-9.467,53	-13.353,57
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-106.062,64	-113.771,60
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.054.446,94	-3.011.190,49
a.	Gestion financière	-2.937.065,47	-2.900.330,29
	Classe A (Dis)	-647.740,73	-746.317,15
	Classe B (Cap)	-2.053.212,84	-1.943.913,42
	Classe F (Cap)	-70.433,33	-53.267,52
	Classe M (Dis)	-31.773,33	-48.951,26
	Classe N (Cap)	-131.114,20	-105.484,38
	Classe W (Cap)	-2.791,04	-2.396,56
b.	Gestion administrative et comptable	-119.026,67	-116.642,92
c.	Rémunération commerciale	1.645,20	5.782,72
E.	Frais administratifs (-)	-22.420,05	-24.211,80
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.519,40	-291,64
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-181,78	-311,86
H.	Services et biens divers (-)	-12.215,37	-17.627,97
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-42.536,85	-24.491,52
	Classe A (Dis)	-9.526,73	-6.944,60
	Classe B (Cap)	-31.196,86	-17.809,32

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe F (Cap)	-452,53	243,98
	Classe M (Dis)	-857,23	-472,98
	Classe N (Cap)	-498,95	468,17
	Classe W (Cap)	-4,55	23,23
K.	Autres charges (-)	-10.283,26	-8.105,47
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-2.761.210,46	-3.078.953,75
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	25.411.954,93	-48.501.234,09
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	25.411.954,93	-48.501.234,09

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-23.777.072,86	-48.298.022,58
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-49.198.728,42	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	25.411.954,93	-48.501.234,09
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	9.700,63	203.211,51
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	23.772.578,18	49.198.728,42
IV.	(Distribution des dividendes)	-4.494,68	-900.705,84

36.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Italie							
ITALY 2,80 18-28	1.800.000	EUR	99,35	1.788.291,00		0,69%	0,65%
				1.788.291,00		0,69%	0,65%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 2,50 16-46	1.000.000	USD	75,19	680.645,45		0,26%	0,25%
				680.645,45		0,26%	0,25%
Total - Emis(es) par état				2.468.936,45		0,95%	0,90%
Total - Obligations et autres titres de créances				2.468.936,45		0,95%	0,90%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AB ST SICAV I-JAPAN	420.000	EUR	9,04	3.795.288,00		1,46%	1,38%
AMUNDI EU EQ J2C	8.400	EUR	1.294,95	10.877.580,00		4,20%	3,96%
DPAM B EQ DRAGONS P	296	EUR	19.151,06	5.668.713,76		2,19%	2,07%
DPAM B EQ ESCS P	33.300	EUR	340,42	11.335.986,00		4,38%	4,13%
DPAM B EQ EU DIV P	120	EUR	30.583,05	3.669.966,00		1,42%	1,34%
DPAM B EQ EUR SUS P	537	EUR	44.600,67	23.965.857,82		9,25%	8,74%
DPAM B EQ JAP IDX P	108	EUR	20.910,40	2.258.323,20		0,87%	0,82%
DPAM B EQ NG SUS P	293	EUR	48.608,07	14.242.164,51		5,50%	5,19%
DPAM B EQ US BEH V P	508	EUR	26.443,38	13.433.237,04		5,19%	4,90%
DPAM B EQ US D S P	272	EUR	50.673,19	13.783.107,68		5,32%	5,02%
DPAM B EQ WS P	54.400	EUR	391,97	21.323.168,00		8,23%	7,77%
DPAM EQ US ESG LD P	480	EUR	28.182,44	13.527.571,20		5,22%	4,93%
DPAM L EQ EU BVL P	471	EUR	15.763,00	7.424.373,00		2,87%	2,71%
FEDER HER INV GL EM	1.000.000	EUR	2,84	2.844.600,00		1,10%	1,04%
FTGF ROYCE CP OPP PR	24.800	USD	385,38	8.651.992,94		3,34%	3,15%
JPMF EM MKTS OPP	25.000	USD	132,44	2.997.329,47		1,16%	1,09%
MFS MF EU VAL I1	6.800	EUR	438,82	2.983.976,00		1,15%	1,09%
SELECT T PRULCGEF IC	450.000	USD	15,53	6.326.438,24		2,44%	2,31%
T. ROWE PR US L C GR	38.000	USD	93,50	3.216.403,39		1,24%	1,17%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				172.326.076,25		66,52%	62,81%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	75	EUR	26.228,04	1.967.103,00		0,76%	0,72%
POLEN USD-INSTL-D-AC	530.000	USD	16,67	7.998.098,95		3,09%	2,92%
VERITAS ASIAN US-C C	12.000	USD	542,13	5.889.301,05		2,27%	2,15%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				15.854.503,00		6,12%	5,78%
Total - Actions				188.180.579,25		72,63%	68,59%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	7	EUR	277.896,16	1.945.273,12		0,75%	0,71%
DPAM B RE EU SUS P	9.550	EUR	527,90	5.041.445,00		1,95%	1,84%

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				6.986.718,12		2,70%	2,55%
<i>Total - Immobilier</i>				6.986.718,12		2,70%	2,55%
<i>Obligations et autres titres de créance</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD GL INF L P	23	EUR	25.281,53	581.197,09		0,22%	0,21%
DPAM B BD GL IN L PH	20	EUR	25.523,07	518.169,37		0,20%	0,19%
DPAM B BONDS EUR P	701	EUR	26.588,69	18.650.078,24		7,20%	6,80%
DPAM L BD EM SUS P	141	EUR	26.907,86	3.785.424,65		1,46%	1,38%
DPAM L BD EU CP HY P	55	EUR	27.410,31	1.514.200,35		0,58%	0,55%
DPAM L BD EUR HYST P	201	EUR	26.248,03	5.265.144,83		2,03%	1,92%
DPAM L BD EUR IL P	44	EUR	26.567,49	1.168.969,56		0,45%	0,43%
DPAM L BD EUR QUAL P	489	EUR	26.804,13	13.109.658,75		5,06%	4,78%
DPAM L BD GOV GLB PC	110	EUR	24.982,63	2.748.089,30		1,06%	1,00%
DPAM L BDS CLIM TR P	167	EUR	24.127,47	4.029.287,49		1,56%	1,47%
DPAM L BDS CORP P	140	EUR	25.326,56	3.545.718,40		1,37%	1,29%
DPAM L BDS EMCS P	50	EUR	25.618,87	1.280.943,50		0,49%	0,47%
DPAM L BDS EMHCS P	51	EUR	26.795,55	1.366.573,05		0,53%	0,50%
DPAM L BD U UNC P	140	EUR	25.998,19	3.644.270,29		1,41%	1,33%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				61.207.724,87		23,63%	22,31%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				61.207.724,87		23,63%	22,31%
<i>Total - OPC à nombre variable de parts</i>				<u>256.375.022,24</u>		<u>98,96%</u>	<u>93,44%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				258.843.958,69		99,91%	94,34%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<u>Change à terme</u>							
CHF							
V USD CHF 150324	4.500.000	CHF	1,00	4.840.271,06		1,87%	1,76%
				4.840.271,06		1,87%	1,76%
EUR							
V USD EUR 150324	2.308.701	EUR	1,00	2.308.701,03		0,89%	0,84%
				2.308.701,03		0,89%	0,84%
USD							
V USD CHF 150324	-5.189.114	USD	0,83	-4.658.749,89		-1,80%	-1,70%
V USD EUR 150324	-2.500.000	USD	0,90	-2.255.714,66		-0,87%	-0,82%
				-6.914.464,55		-2,67%	-2,52%
Total - Change à terme				234.507,54		0,09%	0,09%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>234.507,54</u>		<u>0,09%</u>	<u>0,09%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				234.507,54		0,09%	0,09%
Total - portefeuille				259.078.466,23		100,00%	94,43%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		GBP		6.395.450,53			2,33%

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam		USD		192.940,99			0,07%
		USD		9,60			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		22.609,86			0,01%
Banque Degroof Petercam		CHF		371.727,18			0,14%
Intérêts sur CC		CHF		1.227,60			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		8.140,45			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		226.935,35			0,08%
Banque Degroof Petercam		EUR		7.581.471,41			2,76%
Intérêts sur CC		USD		945,38			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				14.801.458,35			5,39%
Autres							
Dépôts de garantie		EUR		280.000,00			0,10%
Total - Autres				280.000,00			0,10%
Total - Dépôts et Liquidités				15.081.458,35			5,50%
Créances et dettes diverses				189.840,34			0,07%
Autres				12.664,38			0,00%
Actif Net Total				274.362.429,30			100,00%

36.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P		Belgique
DPAML EQ EMELI P C		Luxembourg (Grand-Duché)
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-		Irlande
MFS MERIDIAN EUROPEAN VALUE FUND -I1-		Luxembourg (Grand-Duché)
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US -DIS-		Irlande
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
T ROWE PRICE GROUP US LARGE CAP GROWTH EQUIT.		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P		Belgique
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P		Belgique
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P		Belgique
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-		Irlande
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED		Belgique
AB ST SICAV I-JAPAN. SUST. EQ		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P		Belgique
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P		Belgique
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. JAPAN INDEX - P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P		Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BDS EMHCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)

36.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	57,97%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	31,28%
IRLANDE	9,80%
ITALIE	0,69%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	0,26%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

36.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	96,35%
IMMOBILIER	2,70%
ETATS	0,95%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

36.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	75.340.567,97	22.066.508,63	97.407.076,60
Ventes	73.642.501,76	24.853.394,48	98.495.896,24
Total 1	148.983.069,73	46.919.903,11	195.902.972,84
Souscriptions	13.067.483,39	16.365.388,60	29.432.871,99
Remboursements	10.659.999,50	20.900.498,13	31.560.497,63
Total 2	23.727.482,89	37.265.886,73	60.993.369,62
Moyenne de référence de l'actif net total	263.337.056,21	265.451.711,81	264.403.074,37
Taux de rotation	47,56%	3,64%	51,02%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

36.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	8.138.592,00	8.138.592,00	10,00
FTSE 100 FUTURE MARS2	GBP	7.733.240,00	8.924.170,56	10,00
MSCI EMERGING MKTS F	USD	511.870,00	463.377,54	50,00
SMI FUTURE MARS24	CHF	5.123.383,40	5.510.792,08	10,00
SP E-MINI 500 IDX FUTURE	USD	715.474,50	647.693,39	50,00
STOXX EUROPE 600 FUTURE	EUR	2.035.707,50	2.035.707,50	50,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V USD CHF 150324	4.697.519,02	-4.658.749,89
V USD CHF 150324	4.840.271,06	4.840.271,06
V USD EUR 150324	2.263.160,28	-2.255.714,66
V USD EUR 150324		2.308.701,03

36.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	20.190,15	47.525,47	328.677,91	12.659,32	65.731,25	275.605,98
B	0,00	0,00	0,00	101.225,27	46.244,50	824.641,28	110.523,71	69.220,39	865.944,60
F	0,00	0,00	0,00	13.088,34	1.799,61	46.279,67	22.985,60	1.146,52	68.118,75
M	0,00	0,00	0,00	1.048,00	20.491,05	31.106,72	225,00	8.076,73	23.254,99
N	0,00	0,00	0,00	99.269,00	3.683,96	108.709,14	0,00	20.122,02	88.587,12
W	0,00	0,00	0,00	4.080,80	1.793,24	2.287,56	0,00	0,00	2.287,56
TOTAL			0,00			1.341.702,28			1.323.799,01

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées		Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00		3.713.900,54	8.755.064,88	2.247.732,63	11.719.557,92
B	0,00	0,00		20.746.952,30	9.716.350,95	22.352.552,80	13.898.324,86
F	0,00	0,00		2.817.444,13	368.602,34	4.793.004,56	237.976,50
M	0,00	0,00		200.087,40	3.747.242,03	39.582,00	1.451.904,89
N	0,00	0,00		21.962.285,60	740.336,58	0,00	4.252.733,46
W	0,00	0,00		878.692,33	388.038,99	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00		50.319.362,30	23.715.635,77	29.432.871,99	31.560.497,63

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	0,00	0,00	251.942.390,47	171,78	274.362.429,30	186,39
B		0,00		192,64		212,05
F		0,00		198,56		219,93
M		0,00		174,57		190,57
N		0,00		198,34		219,68
W		0,00		193,70		214,55
TOTAL		0,00				251.942.390,47

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

36.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

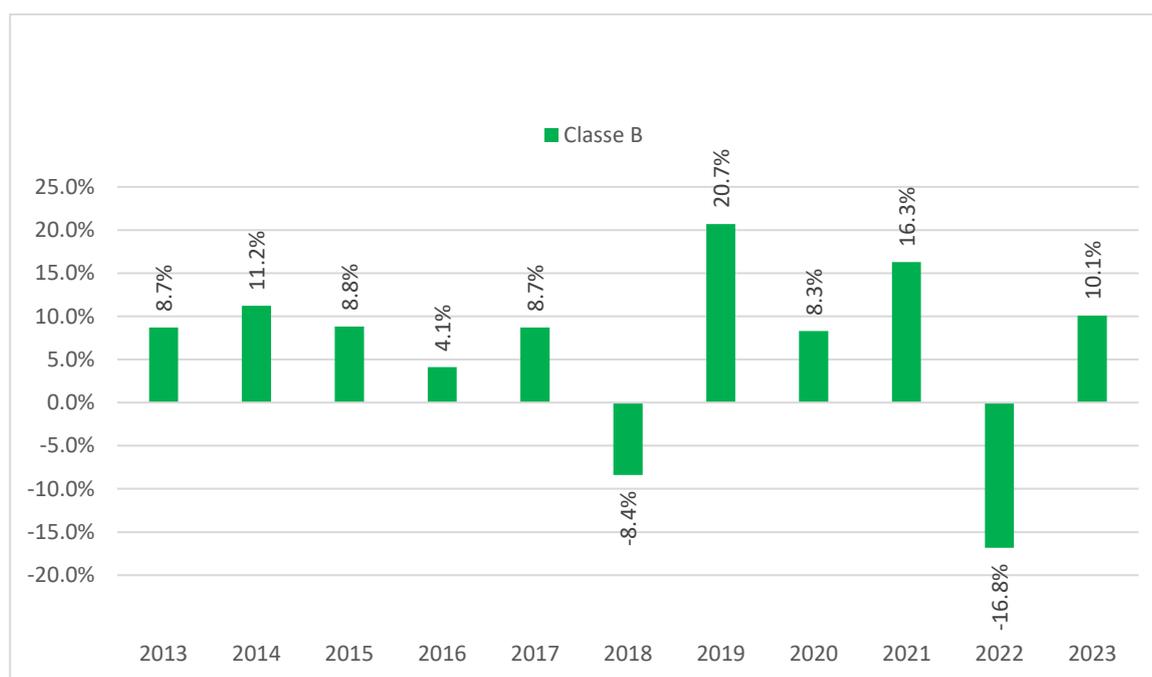
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	10,08 % (en EUR)	2,10 % (en EUR)	6,82 % (en EUR)	5,57 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	10,08 % (en EUR)	2,10 % (en EUR)	6,82 % (en EUR)	5,72 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	10,76 % (en EUR)	2,73 % (en EUR)	7,47 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	10,74 % (en EUR)	2,72 % (en EUR)	7,44 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	10,76 % (en EUR)	2,72 % (en EUR)	7,46 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	10,76 % (en EUR)					-0,34 % (en EUR)

36.12. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6227495957 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,66%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe B - BE6227496963 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,66%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe E - BE6299355782 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,97%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe F - BE6299358810 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,97%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe L - BE6335355911 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe M - BE6299361848 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe N - BE6299365880 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,96%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe V - BE6309877270 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe W - BE6309878286 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 31,22% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

36.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

36.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,94 EUR classe M 1,91 EUR
2020	classe A 0,73 EUR classe M 0,73 EUR
2021	classe A 1,77 EUR classe M 1,79 EUR
2022	classe A 2,5 EUR classe M 2,54 EUR

36.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

36.13.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

36.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Dénomination du produit:
DPAM B ACTIVE STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
549300DJFYHUH856S724

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	82.49%	89.20%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

Pour les investissements dans des OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	8.74	Belgique
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.77	Belgique
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	6.80	Belgique
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.19	Belgique
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.02	Belgique
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	4.93	Belgique
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	4.90	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.78	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.13	Belgique
AMUNDI EUROP EQ VALUE J2 EUR C	Activités financières et d'assurance	3.96	Luxembourg
LEGG MASON GL ROYCE US SM CAP OPP C	Activités financières et d'assurance	3.15	Irlande
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US D	Activités financières et d'assurance	2.92	Irlande
DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	2.71	Luxembourg
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP I	Activités financières et d'assurance	2.31	Etats-Unis
VERITAS ASIAN FUND C USD CAP	Activités financières et d'assurance	2.15	Irlande



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

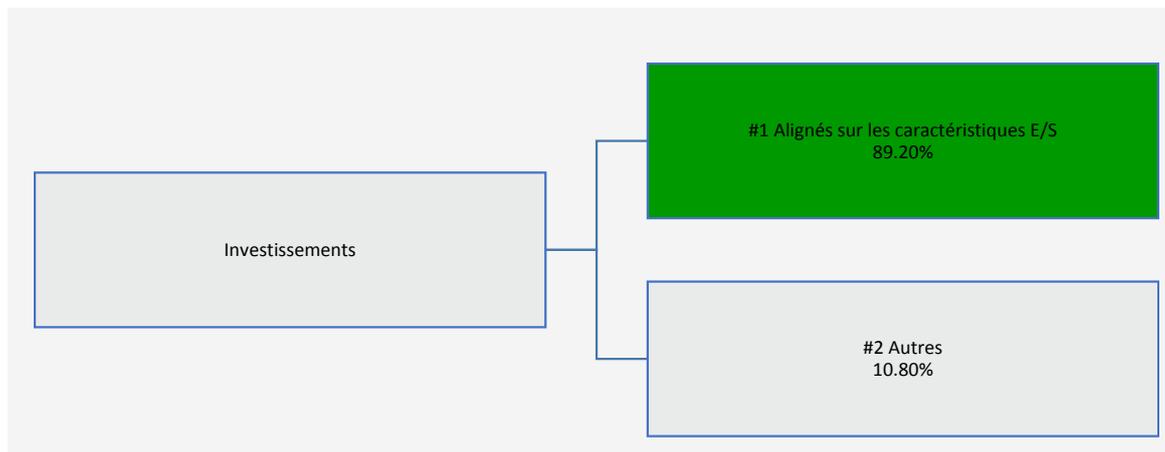
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	93.44
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	0.90
Dérivés	Dérivés	0.18
Liquidités	Liquidités	5.47



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

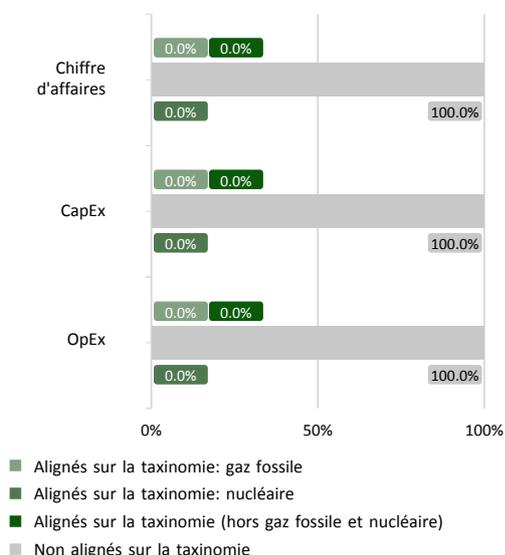
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

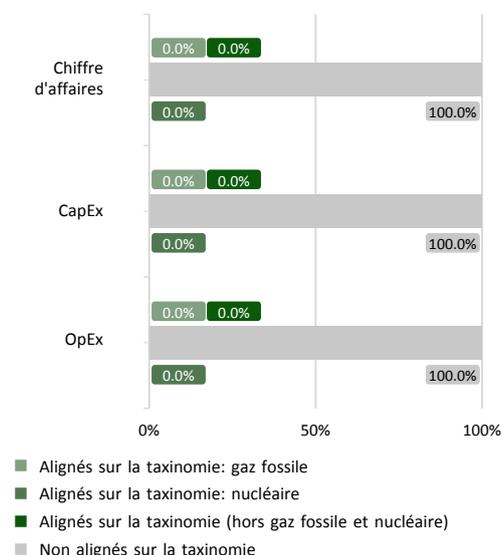
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 5.47 % de liquidités, 0.18 % de dérivés et à 5.15 % d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

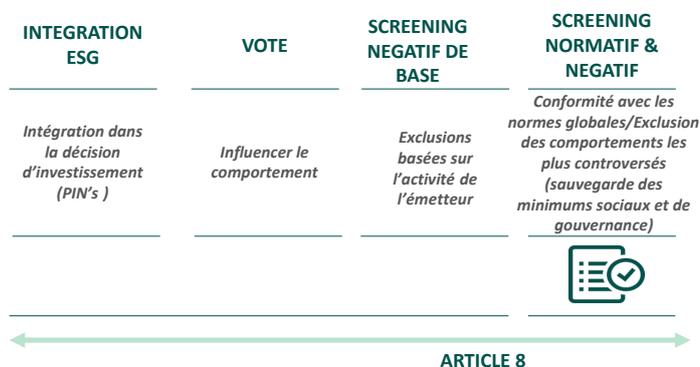
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

37. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

37.1. RAPPORT DE GESTION

37.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 21 août 2023.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

37.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

37.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions japonaises.

Le Compartiment est un fonds de type « tracker » dont l'objectif est de répliquer, de manière physique et non synthétique, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice capi-pondéré 39MSCI Japan ESG Leaders en Euro.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

37.1.4. Indice et benchmark

Indice MSCI Japan ESG Leaders Net Total Return. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

De plus amples informations à propos de l'Indice, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices MSCI, sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Inc est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le tracking error (erreur de suivi) par rapport au benchmark de référence est de l'ordre de 1,50%.

37.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index est le MSCI Japan ESG Leaders Net DTR Index. L'indice MSCI Japan ESG Leaders Net DTR, dividendes nets réinvestis, couvre le Japon et est établi par MSCI.

L'indice comptait 117 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. L'utilisation de futures sur l'indice Nikkei 225 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens. L'indice Nikkei 225 présente une bonne corrélation avec l'indice MSCI Japan ESG Leaders Net DTR. Les résultats obtenus sur ces futures sont donc proches de ceux qui auraient été obtenus directement en titres.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

37.1.6. Politique future

Le compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index, dont la vocation est d'être représentatif du marché japonais, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index publié par MSCI.

37.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

37.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		84.684.416,43	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	84.459.661,77	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	84.459.661,77	
a.	Actions	84.459.661,77	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-9.264,05	
A.	Créances	229.643,55	
a.	Montants à recevoir	163.718,48	
d.	Autres	65.925,07	
B.	Dettes	-238.907,60	
a.	Montants à payer (-)	-167.287,60	
c.	Emprunts (-)	-10.954,46	
e.	Autres (-)	-60.665,54	
V.	Dépôts et liquidités	234.018,71	
A.	Avoirs bancaires à vue	234.018,71	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		84.684.416,43	
A.	Capital	78.358.901,66	
B.	Participations au résultat	-22.177,18	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	6.347.691,95	

DPAM B
EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		214.880,93	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	214.880,93	
A.	Contrats à terme achetés	214.880,93	
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

37.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	6.180.751,26	
a.	Actions	6.180.751,26	
	Gain réalisé	262.833,11	
	Perte réalisée	-111.806,89	
	Gain/Perte non-réalisé	6.029.725,04	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	33.538,50	
I.	Sur indices financiers	33.538,50	
ii.	Contrats à terme	33.538,50	
	Gain /Perte réalisée	33.987,99	
	Gain /Perte non-réalisée	-449,49	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-481.334,09	
b.	Autres positions et opérations de change	-481.334,09	
iv.	Autres	-481.334,09	
	Gain /Perte réalisée	-481.334,09	
II. Produits et charges des placements		757.433,36	
A.	Dividendes	842.062,57	
B.	Intérêts (+/-)	1.452,77	
b.	Dépôts et liquidités	1.452,77	
	Intérêts d'emprunts (-)	-288,76	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-85.793,22	
	D'origine étrangère	-85.793,22	
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		15.508,69	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	15.508,69	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-158.205,77	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-66.751,32	
B.	Charges financières (-)	-73,05	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-16.912,82	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-63.412,18	
a.	Gestion financière	-49.911,64	
	Classe F (Cap)	-1.630,65	
	Classe J (Cap)	-40.092,18	
	Classe N (Cap)	-8.188,81	
b.	Gestion administrative et comptable	-13.500,54	
E.	Frais administratifs (-)	-4.279,54	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7,03	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-54,01	
H.	Services et biens divers (-)	-4.935,77	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-185,84	
	Classe F (Cap)	-169,82	
	Classe N (Cap)	-16,02	
K.	Autres charges (-)	-1.594,21	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		614.736,28	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	6.347.691,95	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	6.347.691,95	

DPAM B
EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	6.325.514,77	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	6.347.691,95	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-22.177,18	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-6.325.514,77	
IV.	(Distribution des dividendes)		

37.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Japon							
ADVANTEST	35.700	JPY	4.797	1.099.653,22		1,30%	1,30%
AEON	30.900	JPY	3.151	625.208,25		0,74%	0,74%
AJINOMOTO	20.500	JPY	5.440	716.094,89		0,85%	0,85%
ANA HDLG	7.000	JPY	3.060	137.542,62		0,16%	0,16%
ASAHI KASEI	60.000	JPY	1.039	400.299,10		0,47%	0,47%
ASTELLAS PHARMA	83.900	JPY	1.686	908.316,80		1,08%	1,07%
AZBIL CORP	5.800	JPY	4.666	173.776,30		0,21%	0,21%
BRIDGESTONE	26.500	JPY	5.840	993.748,62		1,18%	1,17%
BROTHER INDUSTRIES	10.300	JPY	2.250	148.844,93		0,18%	0,18%
DAIFUKU	15.000	JPY	2.852	274.748,12		0,33%	0,32%
DAIICHI SANKYO CO	86.400	JPY	3.872	2.148.161,39		2,54%	2,54%
DAIKIN	12.300	JPY	22.985	1.815.379,54		2,15%	2,14%
DAI NIPPON PRINTING	10.700	JPY	4.173	286.714,71		0,34%	0,34%
DAIWA HOUSE	27.200	JPY	4.272	746.135,95		0,88%	0,88%
DAIWA SECURITIES	64.400	JPY	949	392.478,31		0,46%	0,46%
EISAI	11.700	JPY	7.052	529.804,91		0,63%	0,63%
FANUC CORP	44.100	JPY	4.147	1.174.330,77		1,39%	1,39%
FAST RETAILING	8.200	JPY	34.990	1.842.364,73		2,18%	2,18%
FUJI ELECTRIC CO	6.200	JPY	6.069	241.616,53		0,29%	0,29%
FUJIFILM HOLDINGS C	17.400	JPY	8.473	946.682,33		1,12%	1,12%
FUJITSU LTD	8.200	JPY	21.275	1.120.214,62		1,33%	1,32%
HANKYU HANSHIN HDLG	11.200	JPY	4.489	322.838,59		0,38%	0,38%
HIROSE	1.500	JPY	15.965	153.772,26		0,18%	0,18%
HITACHI CONST MACH	4.800	JPY	3.727	114.873,13		0,14%	0,14%
HITACHI LTD	43.300	JPY	10.170	2.827.656,60		3,35%	3,34%
HOYA	16.500	JPY	17.625	1.867.372,19		2,21%	2,21%
HULIC CO LTD	18.800	JPY	1.476	178.241,62		0,21%	0,21%
IBIDEN	5.500	JPY	7.815	276.000,26		0,33%	0,33%
INPEX	44.800	JPY	1.904	547.869,10		0,65%	0,65%
ISUZU MOTORS LTD	28.000	JPY	1.816	326.506,40		0,39%	0,39%
IT HOLDINGS	10.900	JPY	3.107	217.463,10		0,26%	0,26%
ITOCHU	55.400	JPY	5.767	2.051.528,40		2,43%	2,42%
JFE HOLDINGS	28.000	JPY	2.188	393.299,97		0,47%	0,46%
JSR	7.800	JPY	4.020	201.343,90		0,24%	0,24%
KAO	21.700	JPY	5.800	808.175,25		0,96%	0,95%
KDDI	69.800	JPY	4.486	2.010.631,62		2,38%	2,37%
KIKKOMAN	6.600	JPY	8.634	365.909,59		0,43%	0,43%
KOMATSU	42.900	JPY	3.688	1.015.935,23		1,20%	1,20%
KUBOTA	46.500	JPY	2.122	633.750,72		0,75%	0,75%
KYOWA HAKKO KIRIN	13.500	JPY	2.370	205.447,06		0,24%	0,24%
LY CORPORATION	128.300	JPY	500	411.674,36		0,49%	0,49%
MARUBENI	66.400	JPY	2.228	950.163,92		1,12%	1,12%
MATSUMOTOKIYOSHI	16.500	JPY	2.497	264.557,64		0,31%	0,31%
MAZDA MOTOR CORP	27.400	JPY	1.524	268.046,93		0,32%	0,32%
MCDONALD S HOLDINGS	4.500	JPY	6.110	176.551,55		0,21%	0,21%
MEIJI HOLDINGS	10.900	JPY	3.349	234.401,00		0,28%	0,28%
mitsubishi chemica	58.400	JPY	864	323.999,55		0,38%	0,38%
MITSUBISHI ESTATE	52.100	JPY	1.943	650.022,43		0,77%	0,77%
MITSUI CHEMICALS	7.600	JPY	4.182	204.087,04		0,24%	0,24%
MITSUI FUDOSAN	41.300	JPY	3.458	917.049,67		1,09%	1,08%
MIZUHO FINANCIAL	112.300	JPY	2.412	1.739.662,07		2,06%	2,05%
MS AND AD INSUR GRP	20.100	JPY	5.546	715.803,37		0,85%	0,85%
NEC	11.300	JPY	8.350	605.874,59		0,72%	0,72%
NINTENDO	48.400	JPY	7.359	2.287.083,29		2,71%	2,70%
NIPPON EXPRESS HLD	3.200	JPY	8.014	164.671,00		0,19%	0,19%
NIPPON PAINT	45.500	JPY	1.140	333.068,89		0,39%	0,39%
NISSIN FOOD	3.100	JPY	14.763	293.869,24		0,35%	0,35%
NITORI HOLDINGS	3.900	JPY	18.880	472.807,56		0,56%	0,56%
NITTO	6.800	JPY	10.550	460.658,61		0,55%	0,54%
NOMURA	137.800	JPY	638	564.265,44		0,67%	0,67%

DPAM B
EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
NOMURA REAL ESTATE	5.900	JPY	3.709	140.516,29		0,17%	0,17%
NOMURA RESEARCH	18.500	JPY	4.101	487.168,63		0,58%	0,58%
NP PROLOGIS REIT	100	JPY	271.400	174.272,02		0,21%	0,21%
NTT DATA CORP	30.600	JPY	1.999	392.782,42		0,47%	0,46%
OMRON	8.500	JPY	6.583	359.302,80		0,43%	0,42%
ONO PHARMACEUTICAL	18.600	JPY	2.516	300.497,87		0,36%	0,35%
OPEN HOUSE GROUP	3.500	JPY	4.183	94.009,93		0,11%	0,11%
ORIENTAL LAND	50.800	JPY	5.251	1.712.866,62		2,03%	2,02%
ORIX	54.200	JPY	2.656	924.368,58		1,09%	1,09%
OSAKA GAS	18.400	JPY	2.945	347.953,28		0,41%	0,41%
PANASONIC HOLDINGS	102.500	JPY	1.396	919.142,02		1,09%	1,09%
PAN PACIFIC INTL	18.200	JPY	3.364	393.138,15		0,47%	0,46%
RAKUTEN GROUP INC	66.800	JPY	628	269.372,91		0,32%	0,32%
RECRUIT HLDG	67.100	JPY	5.963	2.569.242,79		3,04%	3,03%
RENESAS ELECT CORP	68.500	JPY	2.549	1.121.187,44		1,33%	1,32%
RICOH	27.400	JPY	1.083	190.544,68		0,23%	0,23%
SCSK CORP	6.800	JPY	2.796	122.085,45		0,14%	0,14%
SECOM	9.600	JPY	10.155	625.992,28		0,74%	0,74%
SEIKO EPSON CORP	12.600	JPY	2.110	170.755,11		0,20%	0,20%
SEKISUI CHEMICAL	17.900	JPY	2.032	233.615,36		0,28%	0,28%
SEKISUI HOUSE	29.000	JPY	3.132	583.226,93		0,69%	0,69%
SEVEN-I HOLDINGS	35.000	JPY	5.595	1.257.436,18		1,49%	1,48%
SG HOLDINGS CO. LTD.	14.100	JPY	2.024	183.251,46		0,22%	0,22%
SHARP CORPORATION	14.000	JPY	1.006	90.391,57		0,11%	0,11%
SHIMADZU	10.700	JPY	3.942	270.843,37		0,32%	0,32%
SHIMIZU	27.500	JPY	937	165.388,25		0,20%	0,20%
SHIN ETSU	85.500	JPY	5.917	3.248.519,67		3,85%	3,84%
SHIONOGI	12.500	JPY	6.798	545.643,50		0,65%	0,64%
SOFTBANK	134.500	JPY	1.760	1.519.600,30		1,80%	1,79%
SOMPO HOLDINGS INC	14.000	JPY	6.896	619.930,64		0,73%	0,73%
SONY GROUP CORP	59.000	JPY	13.410	5.080.408,17		6,02%	6,00%
S TOMO MITSUI	59.300	JPY	6.880	2.619.756,63		3,10%	3,09%
SUMITOMO CHEMICAL	61.300	JPY	344	135.405,63		0,16%	0,16%
SUMITOMO ELECTRIC	32.500	JPY	1.796	374.702,50		0,44%	0,44%
SUMITOMO METAL	12.000	JPY	4.246	327.174,20		0,39%	0,39%
SUMITOMO MITSUI T H	15.800	JPY	5.412	549.076,29		0,65%	0,65%
SUNTORY BF	7.000	JPY	4.650	209.010,84		0,25%	0,25%
SYSMEX CORP	8.100	JPY	7.858	408.709,62		0,48%	0,48%
T D HOLDINGS INC	24.000	JPY	2.240	345.282,05		0,41%	0,41%
TDK	17.900	JPY	6.717	772.051,37		0,91%	0,91%
TERUMO CORP	31.300	JPY	4.622	928.949,48		1,10%	1,10%
TOBU RAILWAY	9.200	JPY	3.789	223.836,16		0,27%	0,26%
TOKIO MARINE HLDGS	84.200	JPY	3.529	1.908.014,04		2,26%	2,25%
TOKYO ELECTRON.	22.200	JPY	25.255	3.600.129,84		4,26%	4,25%
TOKYO GAS RG	16.700	JPY	3.238	347.225,12		0,41%	0,41%
TOKYU CORP	22.800	JPY	1.721	251.961,12		0,30%	0,30%
TORAY	62.500	JPY	733	294.212,45		0,35%	0,35%
TOTO LTD	6.800	JPY	3.713	162.125,63		0,19%	0,19%
UNI CHARM	18.700	JPY	5.098	612.151,97		0,72%	0,72%
USS	9.000	JPY	2.836	163.895,32		0,19%	0,19%
WEST JAPAN RAILWAY	10.700	JPY	5.881	404.066,43		0,48%	0,48%
YAMAHA	5.600	JPY	3.257	117.117,99		0,14%	0,14%
YAMAHA MOTOR CO	14.400	JPY	3.778	349.381,36		0,41%	0,41%
YAMATO	12.500	JPY	2.606	209.131,24		0,25%	0,25%
YASKAWA ELEC	11.600	JPY	5.890	438.723,70		0,52%	0,52%
YOKOGAWA ELECTRIC	10.100	JPY	2.689	174.393,38		0,21%	0,21%
ZOZO INC	6.900	JPY	3.175	140.672,96		0,17%	0,17%
				84.459.661,77		100,00%	99,73%
<i>Total - Actions</i>				<u>84.459.661,77</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,73%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				84.459.661,77		100,00%	99,73%
Total - portefeuille				84.459.661,77		100,00%	99,73%
Collatéral				0,00			0,00%

DPAM B
EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		233.503,35			0,28%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		515,36			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				234.018,71			0,28%
Total - Dépôts et Liquidités				234.018,71			0,28%
Créances et dettes diverses				-9.264,05			-0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				84.684.416,43			100,00%

37.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	100,00%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

37.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	17,57%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	15,54%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,51%
PRODUITS CHIMIQUES	6,49%
IT & INTERNET	6,03%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,95%
TELECOMMUNICATIONS	4,90%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,47%
BANQUES	3,62%
SOCIETES DIVERSIFIEES	3,55%
DISTRIBUTION	3,13%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,80%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,26%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,24%
IMMOBILIER	2,17%
LOISIRS & TOURISME	2,03%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,81%
VEHICULES ROUTIERS	1,61%
PNEUS & CAOUTCHOUC	1,18%
PHOTO & OPTIQUE	1,12%
SOURCES D'ENERGIE	0,82%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,74%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,39%
TRANSPORTS AERIENS	0,38%
DIFFUSION & EDITION	0,34%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,21%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,14%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

37.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	0,00	82.927.356,88	82.927.356,88
Ventes	0,00	4.648.446,37	4.648.446,37
Total 1	0,00	87.575.803,25	87.575.803,25
Souscriptions	0,00	89.733.699,80	89.733.699,80
Remboursements	0,00	11.381.466,63	11.381.466,63
Total 2	0,00	101.115.166,43	101.115.166,43
Moyenne de référence de l'actif net total	0,00	0,00	0,00
Taux de rotation	0,00%	0,00%	0,00%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

**37.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
NIKKEI 225 FUTURE MARS	JPY	33.464.170	214.880,93	1.000,00

37.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
F			0,00	0,00	0,00	0,00	73.907,00	52.040,00	21.867,00
J			0,00	0,00	0,00	0,00	2.960,00	206,00	2.754,00
N			0,00	0,00	0,00	0,00	80.182,00	5.949,00	74.233,00
TOTAL			0,00			0,00			98.854,00

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
F			0,00	0,00	7.494.935,91	5.341.261,40
J			0,00	0,00	74.190.796,79	5.419.569,10
N			0,00	0,00	8.047.967,10	620.636,13
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	89.733.699,80	11.381.466,63

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
F		0,00		0,00		107,86
J		0,00	0,00	0,00	84.684.416,43	26.985,36
N		0,00		0,00		107,88
TOTAL			0,00		84.684.416,43	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

37.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Japan ESG Leaders Net Total Return.

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F					21/08/2023	7,86 % (en EUR)

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J					21/08/2023	7,94 % (en EUR)

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N					21/08/2023	7,88 % (en EUR)

37.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6344890239 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe B - BE6344900335 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe E - BE6344904378 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe F - BE6344905383 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe J - BE6344907405 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,31%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe M - BE6344908411 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,57%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe N - BE6344909427 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe P - BE6344910433 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,17%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

37.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

37.12.1. **Transparence en matière de durabilité**

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

37.12.2. **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

Identifiant d'entité juridique:
213800G7LZYL7YN1RT37

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 21/08/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI Japan ESG Leaders en euro (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés japonaises de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« best-in-class » 50%).

Par construction de l'Indice répliqué, le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI Japan (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise de répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

D'autres informations, y inclus les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : www.msci.com.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	N.A.	99.73%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN environnementales.

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliqués dans les armements non-conventionnel).

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociales.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site www.msci.com.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SONY CORPORATION	Industrie manufacturière	6.00	Japon
TOKYO ELECTRON LTD.	Industrie manufacturière	4.25	Japon
SHIN-ETSU CHEMICAL	Industrie manufacturière	3.84	Japon
HITACHI,LTD.	Industrie manufacturière	3.34	Japon
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL	Activités financières et d'assurance	3.09	Japon
RECRUIT HOLDINGS	Activités de services administratifs et de soutien	3.03	Japon
NINTENDO	Industrie manufacturière	2.70	Japon
DAIICHI SANKYO COMPANY, LIMITED	Industrie manufacturière	2.54	Japon
ITOCHU CORPORATION	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.42	Japon
KDDI CORPORATION	Information et communication	2.37	Japon
TOKIO MARINE HOLDINGS, INC.	Activités financières et d'assurance	2.25	Japon
HOYA CORP	Industrie manufacturière	2.21	Japon
FAST RETAILING	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.18	Japon
DAIKIN INDUSTRIES	Industrie manufacturière	2.14	Japon
MIZUHO FINANCIAL GROUP	Activités financières et d'assurance	2.05	Japon

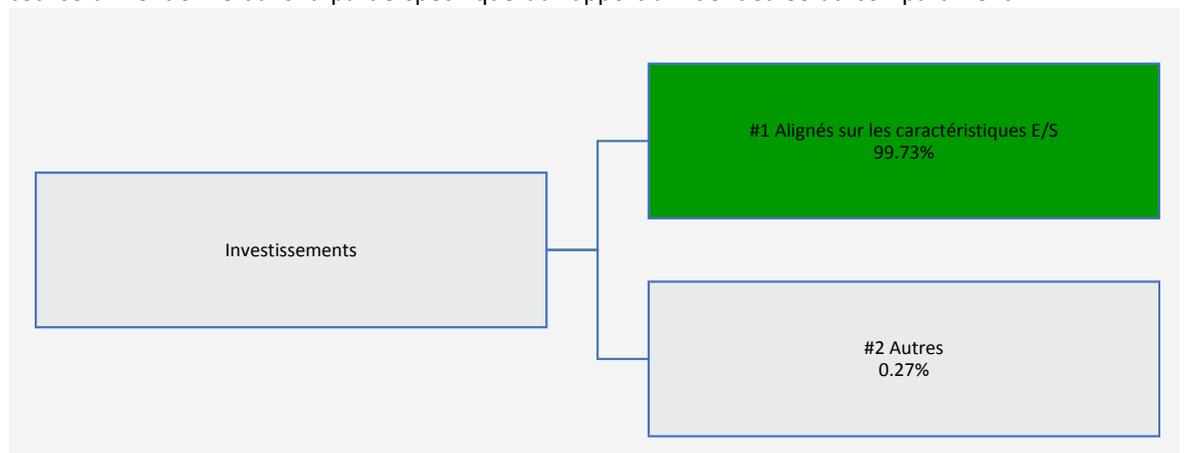


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 99.73% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »). En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	14.42
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	13.95
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	6.89
Industrie manufacturière	Industrie chimique	6.44
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	5.95
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	5.85
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	5.48
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.24
Information et communication	Télécommunications	4.17
Activités immobilières	Activités immobilières	3.59
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	3.03
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.87
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.42
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	2.02
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.90
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.63
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.45
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.42
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	1.19
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.14
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.13
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	1.12
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.82
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	0.74

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.72
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	0.65
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.61
Information et communication	Services d'information	0.49
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.46
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.46
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.41
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.39
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.35
Industrie manufacturière	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0.34
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.25
Hébergement et restauration	Restauration	0.21
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.19
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.19
Transports et entreposage	Transports aériens	0.16
Liquidités	Liquidités	0.27



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

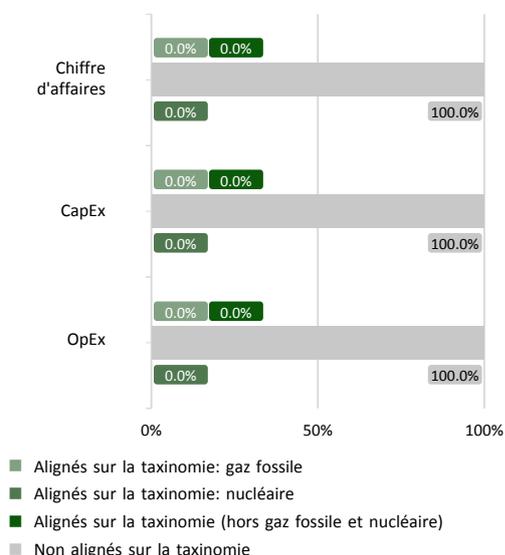
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

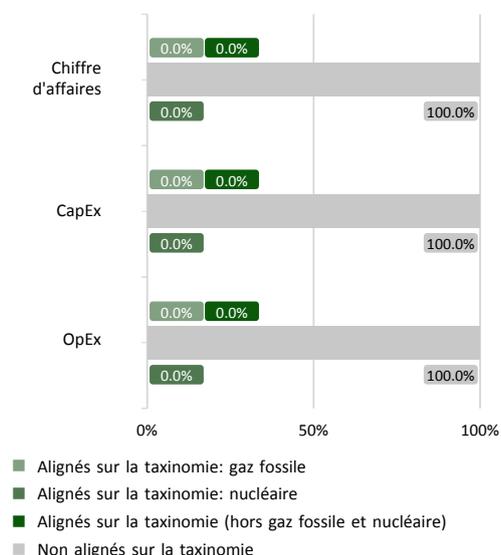
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.27 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI Japan :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50% de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».

En plus des restrictions d'investissement liées à la réplique de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes: Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pendant la période de référence, le compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index a consisté en une réplique physique intégrale de l'indice de référence MSCI Japan ESG Leaders Index (indice de référence).

Les indices MSCI ESG Leaders ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans des controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI Japan. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices MSCI ESG Leaders, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'indice de référence.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

	Compartiment	Indice - MSCI JAPAN ESG Leaders
Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)	0	0
Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)	0	0
Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)	0	0

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent- MSCI JAPAN</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0.2
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0.2



DPAM B

Société Anonyme

Rapport annuel

au 31 décembre 2023

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit
belge ayant opté pour des placements répondant aux conditions
de la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées après la remise à titre gratuit des documents d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	19
1.1. <i>Organisation de la société d'investissement</i>	19
1.2. <i>Rapport de gestion</i>	27
1.2.1. <i>Informations aux actionnaires</i>	27
1.2.2. <i>Vue d'ensemble des marchés</i>	44
1.3. <i>RAPPORT DU COMMISSAIRE</i>	46
1.4. <i>Rapport DE IVOX GLASS LEWIS GMBH SUR L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE</i>	47
1.5. <i>Bilan globalisé</i>	49
1.6. <i>Compte de résultats globalisé</i>	51
1.7. <i>Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation</i>	54
1.7.1. <i>Résumé des règles</i>	54
1.8. <i>Taux de change</i>	56
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y	57
2.1. <i>Rapport de gestion</i>	57
2.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	57
2.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	57
2.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	57
2.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	58
2.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	58
2.1.6. <i>Politique future</i>	58
2.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	58
2.2. <i>Bilan</i>	59
2.3. <i>Compte de résultats</i>	61
2.4. <i>Composition des actifs</i>	64
2.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	66
2.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	67
2.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	68
2.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	69
2.9. <i>Performances</i>	70
2.10. <i>Frais</i>	73
2.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	75
2.11.1. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	75
2.11.2. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	75
2.11.3. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	75
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR	76
3.1. <i>Rapport de gestion</i>	76
3.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	76
3.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	76
3.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	76
3.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	77
3.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	77
3.1.6. <i>Politique future</i>	78
3.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	78
3.2. <i>Bilan</i>	79
3.3. <i>Compte de résultats</i>	81
3.4. <i>Composition des actifs</i>	84
3.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	89

3.6. Répartition économique du portefeuille-titres	90
3.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	91
3.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	92
3.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	93
3.10. Performances	94
3.11. Frais	98
3.12. Notes aux états financiers et autres informations	100
3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	100
3.12.2. Evaluation des instruments financiers	100
3.12.3. Transparence en matière de durabilité	100
3.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	101
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE	102
4.1. Rapport de gestion	102
4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	102
4.1.2. Cotation en bourse	102
4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	102
4.1.4. Indice et benchmark	103
4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	103
4.1.6. Politique future	103
4.1.7. Indicateur synthétique de risque	104
4.2. Bilan	105
4.3. Compte de résultats	107
4.4. Composition des actifs	110
4.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	113
4.6. Répartition économique du portefeuille-titres	114
4.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	115
4.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	116
4.9. Performances	117
4.10. Frais	121
4.11. Notes aux états financiers et autres informations	123
4.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	123
4.11.2. Evaluation des instruments financiers	123
4.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements	123
4.11.4. Transparence en matière de durabilité	123
4.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	124
5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND	125
5.1. Rapport de gestion	125
5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	125
5.1.2. Cotation en bourse	125
5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	125
5.1.4. Indice et benchmark	125
5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	126
5.1.6. Politique future	127
5.1.7. Indicateur synthétique de risque	127
5.2. Bilan	128
5.3. Compte de résultats	130
5.4. Composition des actifs	133
5.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	136
5.6. Répartition économique du portefeuille-titres	137
5.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	138
5.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	139
5.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	140

5.10. Performances	142
5.11. Frais	146
5.12. Notes aux états financiers et autres informations	148
5.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	148
5.12.2. Evaluation des instruments financiers	148
5.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements	148
5.12.4. Transparence en matière de durabilité	149
5.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	149
6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE	150
6.1. Rapport de gestion	150
6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	150
6.1.2. Cotation en bourse	150
6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	150
6.1.4. Indice et benchmark	151
6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	151
6.1.6. Politique future	151
6.1.7. Indicateur synthétique de risque	152
6.2. Bilan	153
6.3. Compte de résultats	155
6.4. Composition des actifs	158
6.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	160
6.6. Répartition économique du portefeuille-titres	161
6.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	162
6.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	163
6.9. Performances	164
6.10. Frais	168
6.11. Notes aux états financiers et autres informations	170
6.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	170
6.11.2. Evaluation des instruments financiers	170
6.11.3. Transparence en matière de durabilité	170
6.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	171
7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE	172
7.1. Rapport de gestion	172
7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	172
7.1.2. Cotation en bourse	172
7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	172
7.1.4. Indice et benchmark	173
7.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	173
7.1.6. Politique future	174
7.1.7. Indicateur synthétique de risque	174
7.2. Bilan	175
7.3. Compte de résultats	177
7.4. Composition des actifs	180
7.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	182
7.6. Répartition économique du portefeuille-titres	183
7.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	184
7.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	185
7.9. Performances	186
7.10. Frais	190
7.11. Notes aux états financiers et autres informations	192
7.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	192
7.11.2. Evaluation des instruments financiers	193

7.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	193
7.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	193
8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND	194
8.1. <i>Rapport de gestion</i>	194
8.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	194
8.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	194
8.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	194
8.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	195
8.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	195
8.1.6. <i>Politique future</i>	196
8.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	196
8.2. <i>Bilan</i>	197
8.3. <i>Compte de résultats</i>	199
8.4. <i>Composition des actifs</i>	202
8.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	205
8.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	206
8.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	207
8.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	208
8.9. <i>Performances</i>	209
8.10. <i>Frais</i>	212
8.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	214
8.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	214
8.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	214
8.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	214
8.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	214
9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	215
9.1. <i>Rapport de gestion</i>	215
9.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	215
9.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	215
9.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	215
9.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	216
9.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	216
9.1.6. <i>Politique future</i>	217
9.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	217
9.2. <i>Bilan</i>	218
9.3. <i>Compte de résultats</i>	220
9.4. <i>Composition des actifs</i>	223
9.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	226
9.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	227
9.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	228
9.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	229
9.9. <i>Performances</i>	230
9.10. <i>Frais</i>	234
9.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	236
9.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	236
9.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	236
9.11.3. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	236
9.11.4. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	237
9.11.5. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	237
10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE	238

10.1. Rapport de gestion	238
10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	238
10.1.2. Cotation en bourse	238
10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	238
10.1.4. Indice et benchmark	239
10.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	239
10.1.6. Politique future	241
10.1.7. Indicateur synthétique de risque	242
10.2. Bilan	243
10.3. Compte de résultats	245
10.4. Composition des actifs	248
10.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	251
10.6. Répartition économique du portefeuille-titres	252
10.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	253
10.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	254
10.9. Performances	255
10.10. Frais	259
10.11. Notes aux états financiers et autres informations	261
10.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	261
10.11.2. Evaluation des instruments financiers	261
10.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements	262
10.11.4. Transparence en matière de durabilité	262
10.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	262
11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS	263
11.1. Rapport de gestion	263
11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	263
11.1.2. Cotation en bourse	263
11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	263
11.1.4. Indice et benchmark	264
11.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	264
11.1.6. Politique future	264
11.1.7. Indicateur synthétique de risque	264
11.2. Bilan	265
11.3. Compte de résultats	267
11.4. Composition des actifs	270
11.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	272
11.6. Répartition économique du portefeuille-titres	273
11.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	274
11.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	275
11.9. Performances	276
11.10. Frais	279
11.11. Notes aux états financiers et autres informations	281
11.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	281
11.11.2. Evaluation des instruments financiers	281
11.11.3. Transparence en matière de durabilité	281
11.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	282
12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR IG	283
12.1. Rapport de gestion	283
12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	283
12.1.2. Cotation en bourse	283
12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	283
12.1.4. Indice et benchmark	284

12.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	284
12.1.6. Politique future	285
12.1.7. Indicateur synthétique de risque	285
12.2. Bilan	286
12.3. Compte de résultats	288
12.4. Composition des actifs	291
12.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	295
12.6. Répartition économique du portefeuille-titres	296
12.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	297
12.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	298
12.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	299
12.10. Performances	300
12.11. Frais	303
12.12. Notes aux états financiers et autres informations	305
12.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	305
12.12.2. Evaluation des instruments financiers	305
12.12.3. Transparence en matière de durabilité	305
12.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	305
13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE	306
13.1. Rapport de gestion	306
13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	306
13.1.2. Cotation en bourse	306
13.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	306
13.1.4. Indice et benchmark	306
13.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	307
13.1.6. Politique future	307
13.1.7. Indicateur synthétique de risque	308
13.2. Bilan	309
13.3. Compte de résultats	311
13.4. Composition des actifs	314
13.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	317
13.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	318
13.7. Répartition économique du portefeuille-titres	319
13.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	320
13.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	321
13.10. Performances	322
13.11. Frais	325
13.12. Notes aux états financiers et autres informations	327
13.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	327
13.12.2. Evaluation des instruments financiers	327
13.12.3. Transparence en matière de durabilité	327
13.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	327
14. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE	328
14.1. Rapport de gestion	328
14.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	328
14.1.2. Cotation en bourse	328
14.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	328
14.1.4. Indice et benchmark	329
14.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	329
14.1.6. Politique future	330
14.1.7. Indicateur synthétique de risque	330
14.2. Bilan	331

14.3. Compte de résultats	333
14.4. Composition des actifs	336
14.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	339
14.6. Répartition économique du portefeuille-titres	340
14.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	341
14.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	342
14.9. Performances	343
14.10. Frais	347
14.11. Notes aux états financiers et autres informations	350
14.11.1. Evaluation des instruments financiers	350
14.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	350
14.11.3. Transparence en matière de durabilité	351
14.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	351
15. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE	352
15.1. Rapport de gestion	352
15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	352
15.1.2. Cotation en bourse	352
15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	352
15.1.4. Indice et benchmark	353
15.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	353
15.1.6. Politique future	354
15.1.7. Indicateur synthétique de risque	354
15.2. Bilan	355
15.3. Compte de résultats	357
15.4. Composition des actifs	359
15.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	361
15.6. Répartition économique du portefeuille-titres	362
15.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	363
15.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	364
15.9. Performances	365
15.10. Frais	368
15.11. Notes aux états financiers et autres informations	370
15.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	370
15.11.2. Evaluation des instruments financiers	370
15.11.3. Transparence en matière de durabilité	370
15.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	371
16. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE	372
16.1. Rapport de gestion	372
16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	372
16.1.2. Cotation en bourse	372
16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	372
16.1.4. Indice et benchmark	373
16.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	373
16.1.6. Politique future	373
16.1.7. Indicateur synthétique de risque	373
16.2. Bilan	374
16.3. Compte de résultats	376
16.4. Composition des actifs	378
16.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	383
16.6. Répartition économique du portefeuille-titres	384
16.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	385
16.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	386

16.9. Performances	387
16.10. Frais	389
16.11. Notes aux états financiers et autres informations	389
16.11.1. Evaluation des instruments financiers	389
16.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	390
16.11.3. Transparence en matière de durabilité	390
16.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	390
17. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX	391
17.1. Rapport de gestion	391
17.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	391
17.1.2. Cotation en bourse	391
17.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	391
17.1.4. Indice et benchmark	391
17.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	391
17.1.6. Politique future	392
17.1.7. Indicateur synthétique de risque	392
17.2. Bilan	393
17.3. Compte de résultats	395
17.4. Composition des actifs	398
17.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	406
17.6. Répartition économique du portefeuille-titres	407
17.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	408
17.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	409
17.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	410
17.10. Performances	411
17.11. Frais	414
17.12. Notes aux états financiers et autres informations	415
17.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	415
17.12.2. Transparence en matière de durabilité	415
17.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	416
18. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US INDEX	417
18.1. Rapport de gestion	417
18.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	417
18.1.2. Cotation en bourse	417
18.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	417
18.1.4. Indice et benchmark	417
18.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	417
18.1.6. Politique future	418
18.1.7. Indicateur synthétique de risque	418
18.2. Bilan	419
18.3. Compte de résultats	421
18.4. Composition des actifs	424
18.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	434
18.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	435
18.7. Répartition économique du portefeuille-titres	436
18.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	437
18.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	438
18.10. Performances	440
18.11. Frais	444
18.12. Notes aux états financiers et autres informations	446
18.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	446
18.12.2. Transparence en matière de durabilité	446

18.12.3. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	446
19. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX	447
19.1. <i>Rapport de gestion</i>	447
19.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	447
19.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	447
19.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	447
19.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	447
19.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	447
19.1.6. <i>Politique future</i>	448
19.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	448
19.2. <i>Bilan</i>	449
19.3. <i>Compte de résultats</i>	451
19.4. <i>Composition des actifs</i>	454
19.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	458
19.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	459
19.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	460
19.8. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	461
19.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	462
19.10. <i>Performances</i>	463
19.11. <i>Frais</i>	466
19.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	467
19.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	467
19.12.2. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	467
19.12.3. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	468
20. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU INDEX	469
20.1. <i>Rapport de gestion</i>	469
20.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	469
20.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	469
20.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	469
20.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	469
20.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	469
20.1.6. <i>Politique future</i>	470
20.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	470
20.2. <i>Bilan</i>	471
20.3. <i>Compte de résultats</i>	473
20.4. <i>Composition des actifs</i>	476
20.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	481
20.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	482
20.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	483
20.8. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	484
20.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	485
20.10. <i>Performances</i>	486
20.11. <i>Frais</i>	489
20.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	490
20.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	490
20.12.2. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	490
20.12.3. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	491
21. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD EX JAPAN, EUROPE & USA INDEX	492
21.1. <i>Rapport de gestion</i>	492
21.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	492

21.1.2. Cotation en bourse	492
21.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	492
21.1.4. Indice et benchmark	492
21.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	492
21.1.6. Politique future	493
21.1.7. Indicateur synthétique de risque	493
21.2. Bilan	494
21.3. Compte de résultats	496
21.4. Composition des actifs	498
21.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	503
21.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	504
21.7. Répartition économique du portefeuille-titres	505
21.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	506
21.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	507
21.10. Performances	508
21.11. Frais	511
21.12. Notes aux états financiers et autres informations	512
21.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	512
21.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements	512
21.12.3. Transparence en matière de durabilité	513
21.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	513
22. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE	514
22.1. Rapport de gestion	514
22.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	514
22.1.2. Cotation en bourse	514
22.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	514
22.1.4. Indice et benchmark	514
22.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	515
22.1.6. Politique future	515
22.1.7. Indicateur synthétique de risque	515
22.2. Bilan	516
22.3. Compte de résultats	518
22.4. Composition des actifs	521
22.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	523
22.6. Répartition économique du portefeuille-titres	524
22.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	525
22.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	526
22.9. Performances	527
22.10. Frais	530
22.11. Notes aux états financiers et autres informations	532
22.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	532
22.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	532
22.11.3. Transparence en matière de durabilité	532
22.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	533
23. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE	534
23.1. Rapport de gestion	534
23.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	534
23.1.2. Cotation en bourse	534
23.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	534
23.1.4. Indice et benchmark	534
23.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	535
23.1.6. Politique future	535

23.1.7. Indicateur synthétique de risque	535
23.2. Bilan	536
23.3. Compte de résultats	538
23.4. Composition des actifs	541
23.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	544
23.6. Répartition économique du portefeuille-titres	545
23.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	546
23.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	547
23.9. Performances	549
23.10. Frais	553
23.11. Notes aux états financiers et autres informations	556
23.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	556
23.11.2. Transparence en matière de durabilité	556
23.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	556
24. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE	557
24.1. Rapport de gestion	557
24.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	557
24.1.2. Cotation en bourse	557
24.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	557
24.1.4. Indice et benchmark	557
24.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	558
24.1.6. Politique future	558
24.1.7. Indicateur synthétique de risque	559
24.2. Bilan	560
24.3. Compte de résultats	562
24.4. Composition des actifs	564
24.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	566
24.6. Répartition économique du portefeuille-titres	567
24.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	568
24.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	569
24.9. Performances	570
24.10. Frais	572
24.11. Notes aux états financiers et autres informations	574
24.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	574
24.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	574
24.11.3. Transparence en matière de durabilité	575
24.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	575
25. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM	576
25.1. Rapport de gestion	576
25.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	576
25.1.2. Cotation en bourse	576
25.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	576
25.1.4. Indice et benchmark	576
25.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	577
25.1.6. Politique future	577
25.1.7. Indicateur synthétique de risque	578
25.2. Bilan	579
25.3. Compte de résultats	581
25.4. Composition des actifs	584
25.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	587
25.6. Répartition économique du portefeuille-titres	588
25.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	589

25.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	590
25.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	591
25.10. Performances	592
25.11. Frais	595
25.12. Notes aux états financiers et autres informations	597
25.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	597
25.12.2. Transparence en matière de durabilité	597
25.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	597
26. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE	598
26.1. Rapport de gestion	598
26.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	598
26.1.2. Cotation en bourse	598
26.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	598
26.1.4. Indice et benchmark	598
26.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	599
26.1.6. Politique future	600
26.1.7. Indicateur synthétique de risque	600
26.2. Bilan	601
26.3. Compte de résultats	603
26.4. Composition des actifs	606
26.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	608
26.6. Répartition économique du portefeuille-titres	609
26.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	610
26.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	611
26.9. Performances	612
26.10. Frais	616
26.11. Notes aux états financiers et autres informations	619
26.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	619
26.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	619
26.11.3. Transparence en matière de durabilité	620
26.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	620
27. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE	621
27.1. Rapport de gestion	621
27.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	621
27.1.2. Cotation en bourse	621
27.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	621
27.1.4. Indice et benchmark	621
27.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	622
27.1.6. Politique future	622
27.1.7. Indicateur synthétique de risque	623
27.2. Bilan	624
27.3. Compte de résultats	626
27.4. Composition des actifs	629
27.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	631
27.6. Répartition économique du portefeuille-titres	632
27.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	633
27.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	634
27.9. Performances	635
27.10. Frais	638
27.11. Notes aux états financiers et autres informations	640
27.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	640
27.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	640

27.11.3.	<i>Transparence en matière de durabilité</i>	641
27.11.4.	<i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	641
28.	INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX	642
28.1.	<i>Rapport de gestion</i>	642
28.1.1.	<i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	642
28.1.2.	<i>Cotation en bourse</i>	642
28.1.3.	<i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	642
28.1.4.	<i>Indice et benchmark</i>	642
28.1.5.	<i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	643
28.1.6.	<i>Politique future</i>	643
28.1.7.	<i>Indicateur synthétique de risque</i>	643
28.2.	<i>Bilan</i>	644
28.3.	<i>Compte de résultats</i>	646
28.4.	<i>Composition des actifs</i>	649
28.5.	<i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	654
28.6.	<i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	655
28.7.	<i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	656
28.8.	<i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	657
28.9.	<i>Performances</i>	658
28.10.	<i>Frais</i>	662
28.11.	<i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	664
28.11.1.	<i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	664
28.11.2.	<i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	664
28.11.3.	<i>Transparence en matière de durabilité</i>	664
28.11.4.	<i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	665
29.	INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED GROWTH	666
29.1.	<i>Rapport de gestion</i>	666
29.1.1.	<i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	666
29.1.2.	<i>Cotation en bourse</i>	666
29.1.3.	<i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	666
29.1.4.	<i>Indice et benchmark</i>	666
29.1.5.	<i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	666
29.1.6.	<i>Politique future</i>	667
29.1.7.	<i>Indicateur synthétique de risque</i>	667
29.2.	<i>Bilan</i>	668
29.3.	<i>Compte de résultats</i>	670
29.4.	<i>Composition des actifs</i>	672
29.5.	<i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	677
29.6.	<i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	678
29.7.	<i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	679
29.8.	<i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	680
29.9.	<i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	681
29.10.	<i>Performances</i>	682
29.11.	<i>Frais</i>	684
29.12.	<i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	684
29.12.1.	<i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	684
29.12.2.	<i>Evaluation des instruments financiers</i>	684
29.12.3.	<i>Transparence en matière de durabilité</i>	684
29.12.4.	<i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	685
30.	INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED FLEXIBLE	686

30.1. Rapport de gestion	686
30.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	686
30.1.2. Cotation en bourse	686
30.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	686
30.1.4. Indice et benchmark	687
30.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	687
30.1.6. Politique future	687
30.1.7. Indicateur synthétique de risque	688
30.2. Bilan	689
30.3. Compte de résultats	691
30.4. Composition des actifs	693
30.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	699
30.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	700
30.7. Répartition économique du portefeuille-titres	701
30.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	702
30.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	703
30.10. Performances	704
30.11. Frais	706
30.12. Notes aux états financiers et autres informations	706
30.12.1. Restrictions d'investissements et dépassements	706
30.12.2. Evaluation des instruments financiers	706
30.12.3. Transparence en matière de durabilité	707
30.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	707
31. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED	708
31.1. Rapport de gestion	708
31.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	708
31.1.2. Cotation en bourse	708
31.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	708
31.1.4. Indice et benchmark	709
31.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	709
31.1.6. Politique future	710
31.1.7. Indicateur synthétique de risque	711
31.2. Bilan	712
31.3. Compte de résultats	714
31.4. Composition des actifs	717
31.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	724
31.6. Répartition économique du portefeuille-titres	725
31.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	726
31.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	727
31.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	732
31.10. Performances	734
31.11. Frais	738
31.12. Notes aux états financiers et autres informations	742
31.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	742
31.12.2. Evaluation des instruments financiers	742
31.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements	742
31.12.4. Transparence en matière de durabilité	744
31.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	744
32. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM	745
32.1. Rapport de gestion	745
32.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	745
32.1.2. Cotation en bourse	745

32.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	745
32.1.4. Indice et benchmark	746
32.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	746
32.1.6. Politique future	746
32.1.7. Indicateur synthétique de risque	746
32.2. Bilan	747
32.3. Compte de résultats	749
32.4. Composition des actifs	751
32.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	753
32.6. Répartition économique du portefeuille-titres	754
32.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	755
32.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	756
32.9. Performances	757
32.10. Frais	760
32.11. Notes aux états financiers et autres informations	762
32.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	762
32.11.2. Evaluation des instruments financiers	762
32.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements	762
32.11.4. Transparence en matière de durabilité	762
32.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	763
33. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B DEFENSIVE STRATEGY	764
33.1. Rapport de gestion	764
33.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	764
33.1.2. Cotation en bourse	764
33.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	764
33.1.4. Indice et benchmark	765
33.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	765
33.1.6. Politique future	765
33.1.7. Indicateur synthétique de risque	766
33.2. Bilan	767
33.3. Compte de résultats	769
33.4. Composition des actifs	772
33.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	775
33.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	776
33.7. Répartition économique du portefeuille-titres	777
33.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	778
33.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	779
33.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	780
33.11. Performances	781
33.12. Frais	783
33.13. Notes aux états financiers et autres informations	784
33.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	784
33.13.2. Evaluation des instruments financiers	784
33.13.3. Transparence en matière de durabilité	785
33.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	785
34. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED LOW STRATEGY	786
34.1. Rapport de gestion	786
34.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	786
34.1.2. Cotation en bourse	786
34.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	786
34.1.4. Indice et benchmark	787
34.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	787

34.1.6. Politique future	787
34.1.7. Indicateur synthétique de risque	788
34.2. Bilan	789
34.3. Compte de résultats	791
34.4. Composition des actifs	794
34.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	797
34.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	798
34.7. Répartition économique du portefeuille-titres	799
34.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	800
34.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	801
34.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	802
34.11. Performances	803
34.12. Frais	806
34.13. Notes aux états financiers et autres informations	807
34.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	807
34.13.2. Evaluation des instruments financiers	807
34.13.3. Transparence en matière de durabilité	808
34.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	808
35. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED STRATEGY	809
35.1. Rapport de gestion	809
35.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	809
35.1.2. Cotation en bourse	809
35.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	809
35.1.4. Indice et benchmark	810
35.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	810
35.1.6. Politique future	810
35.1.7. Indicateur synthétique de risque	811
35.2. Bilan	812
35.3. Compte de résultats	814
35.4. Composition des actifs	817
35.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	820
35.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	821
35.7. Répartition économique du portefeuille-titres	822
35.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	823
35.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	824
35.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	825
35.11. Performances	826
35.12. Frais	829
35.13. Notes aux états financiers et autres informations	830
35.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	830
35.13.2. Evaluation des instruments financiers	830
35.13.3. Restrictions d'investissement et dépassements	831
35.13.4. Transparence en matière de durabilité	831
35.13.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	831
36. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B ACTIVE STRATEGY	832
36.1. Rapport de gestion	832
36.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	832
36.1.2. Cotation en bourse	832
36.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	832
36.1.4. Indice et benchmark	833
36.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	833
36.1.6. Politique future	833

36.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	834
36.2. <i>Bilan</i>	835
36.3. <i>Compte de résultats</i>	837
36.4. <i>Composition des actifs</i>	840
36.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	843
36.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	844
36.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	845
36.8. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	846
36.9. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	847
36.10. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	848
36.11. <i>Performances</i>	849
36.12. <i>Frais</i>	852
36.13. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	853
36.13.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	853
36.13.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	853
36.13.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	854
36.13.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	854
37. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX	855
37.1. <i>Rapport de gestion</i>	855
37.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	855
37.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	855
37.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	855
37.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	855
37.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	855
37.1.6. <i>Politique future</i>	856
37.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque</i>	856
37.2. <i>Bilan</i>	857
37.3. <i>Compte de résultats</i>	859
37.4. <i>Composition des actifs</i>	861
37.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	864
37.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	865
37.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	866
37.8. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	867
37.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	868
37.10. <i>Performances</i>	869
37.11. <i>Frais</i>	870
37.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	871
37.12.1. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	871
37.12.2. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	871

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège :

Rue Guimard, 18, 1040 Bruxelles

Date de constitution :

17 mai 1991

RPM :

Bruxelles

TVA :

BE 0444.265.542

Statut :

SICAV publique à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la Loi de 2012) et par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE (l'Arrêté Royal de 2012).

Conseil d'Administration de la SICAV :

Président :

- Monsieur Yvon LAURET, Administrateur indépendant, Associé de Adeis (Luxembourg) S.A.

Membres

- Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management, Degroof Petercam Asset Management S.A.
- Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management S.A.
- Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal and General Secretary, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management S.A.
- Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de Direction, Degroof Petercam Asset Management S.A.

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Monsieur Philippe DENEFF
- Monsieur Jeroen SIONCKE

Type de gestion :

SICAV qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.

Dénomination : DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SA, en abrégé Degroof Petercam AM ou DPAM

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue Guimard 18 - 1040 Bruxelles

Constitution : 29 décembre 2006

Composition du Conseil d'Administration et du Comité de Direction :

Monsieur Hugo LASAT, Président du Conseil d'Administration, Administrateur non exécutif, CEO de Banque Degroof Petercam S.A.

Monsieur Yves CELEN, CIO Balanced and Head of Institutional Mandates, Membre du Comité de Direction

Monsieur Jean-Baptiste DOUVILLE de FRANSSU, Administrateur non exécutif

Monsieur Laurent DE MEYERE, Administrateur indépendant (UCITS V)

Madame Véronique JEANNOT, Administrateur non exécutif, Directrice Générale Degroof Petercam Wealth Management (DPWM)

Monsieur Jean-Michel LOEHR, Administrateur indépendant (UCITS V)

Madame Sylvie HURET, Administrateur non exécutif, Présidente du Directoire de DPAS

Monsieur Frank van BELLINGEN, Administrateur non exécutif

Monsieur Peter DE COENSEL, Président du Comité de Direction et CEO

Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de Direction

Monsieur Johan VAN GEETERUYEN, CIO Fundamental Equity, Membre du Comité de Direction

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction

Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal and General Secretary, Membre du Comité de Direction

Monsieur Frederiek VAN HOLLE, Technology and Operations, Membre du Comité de Direction

Monsieur Sam VEREECKE, CIO Fixed Income, Membre du Comité de Direction

Madame Tamar JOULIA- PARIS, Administrateur-non-exécutif

Madame Sabine CAUDRON, Head of Private Banking, Administrateur non-exécutif

Commissaire :

PwC Reviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Damien WALGRAVE

Capital souscrit et libéré :

€ 52.539.353,14

Commissaire :

PwC Réviseur d'entreprises SRL, Culliganlaan 5, B-1831 Diegem représentée par Monsieur Briec LEFRANCO

Dépositaire :

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A., Succursale belge, Rue Guimard, 19, B-1040 Bruxelles

Service financier :

BANQUE DEGROOF PETERCAM S.A., Rue de l'Industrie 44, B-1040 Bruxelles

Groupe financier promoteur :

Groupe Degroof Petercam

Délégation de l'Administration :

DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES S.A., 12 Rue Eugène Ruppert, 12, L-2453 Luxembourg

Gestion financière du portefeuille :

DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A., Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles

Distributeur :

DPAM, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles

Liste des compartiments et des classes d'actions commercialisés par la SICAV :

DPAM B Active Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Flexible	B-F-L
DPAM B Balanced Growth	A-B
DPAM B Balanced Low Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Bonds Eur	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	A-B-E-F
DPAM B Bonds Eur IG	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Medium Term	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	A-A EUR HEDGED-B-B EUR HEDGED-B LC-E-E EUR HEDGED-F-F EUR HEDGED-F LC-J-J EUR HEDGED-L-M-M EUR HEDGED-N-N EUR HEDGED-P-P EUR HEDGED-V-V EUR HEDGED-W-W EUR HEDGED
DPAM B Defensive Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	A-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W EUR HEDGED-W USD
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities EMU Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Euroland	A-B-E-F-F CHF HEDGED-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Euroland Sustainable	A-B-B LC-E-F-F CHF HEDGED-F LC-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Dividend	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Japan Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities NewGems Sustainable	A-B-B USD-E-F-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities US Behavioral Value	A-A USD-B-B USD-E-E USD-F-F USD-J-L-L USD-M-M USD-N-N USD-P-V-W
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	A-A USD-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-E USD-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W EUR HEDGED
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities US Index	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities World Sustainable	A-B-B LC-B USD-E-F-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W

Description des classes d'actions :

Classe A : actions de distribution offertes au public.

Classe A USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe A EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe V : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof Petercam Luxembourg, (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession, et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe V EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **V** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe E : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe E USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **E** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe E EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **E** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe M : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe M USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe M EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe B : actions de capitalisation offertes au public.

Classe B LC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management et, (ii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe B USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe B EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe L : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, et (ii) une commission de gestion qui peut être différente.

Classe L USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe L par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe W : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof Petercam Luxembourg ; (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession; et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe W USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe W par le fait (i) qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe W EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe W par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe F LC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe F par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management, (ii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe F USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe F par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe F EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe F par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le

risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F USD HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F USD** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au dollar américain. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F CHF HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F CHF** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe J : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, par le fait (iii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe J EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **J** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe N : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe N USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe N EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe P : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par l'absence (i) de commission de gestion, (ii) de montant minimum de souscription initial, par le fait (iii) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec Degroof Petercam Asset Management et (iv), qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire.

Classe P EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **P** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe Z : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait qu'elles sont réservées (i) à des investisseurs souscrivant pour un montant initial minimal de 25.000.000 EUR, par (ii) une commission de gestion différente et (iii) une taxe annuelle différente, étant entendu que les actionnaires investissant dans cette classe ne peuvent demander le rachat partiel de leurs actions de façon à réduire leur niveau d'investissement en-deçà du montant minimum de souscription initial.

*Les « investisseurs éligibles » sont les investisseurs au sens de l'article 5, de la Loi du 3 août 2012, à savoir les clients professionnels visés à l'annexe A de l'Arrêté Royal du 3 juin 2007 portant les règles et modalités visant à transposer la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID) ainsi que les contreparties éligibles au sens de l'article 3, § 1er de l'Arrêté Royal du 3 juin 2007 susmentionné et les personnes morales qui ne sont pas considérées comme des investisseurs professionnels et qui ont demandé à être inscrites au registre des investisseurs éligibles auprès de la FSMA. Les personnes physiques, ainsi que les personnes morales qui ne font pas partie des investisseurs éligibles définis ci-dessus, n'ont pas accès à ces classes d'actions, même si les souscriptions sont effectuées dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire conclu avec un investisseur éligible.

En dehors de la Belgique, les facilités sont assurées par :

Pays-Bas - Portugal : Service financier : Banque Degroof Petercam SA, Rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles.

Espagne : Représentant de la SICAV : Allfunds Bank S.A.U., C/ de los Padres Dominicos 7, 28050 Madrid.

Suisse : Le représentant en Suisse est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'île, 1204 Genève.

France : Correspondant centralisateur : Caceis Bank, 89-91 rue Gabriel Péri - F-92120 Montrouge.

Luxembourg : Service financier : Banque Degroof Petercam Luxembourg SA, 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Allemagne : Agent d'information : Marcard, Stein & Co AG, Ballindamm 36, D-20095 Hamburg.

Italie : Agent payeur : Allfunds Bank S.A.U, Milan Branch, Via Bochetto 6, 20123 Milano, Italy et Société Générale Securities Services S.p.A., Via Benigno Crespi 19A, IT-MAC2 Milano.

Autriche : Agent payeur et agent d'information: Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, 1100 Wien, Österreich.

Royaume-Uni : Agent Payeur : Société Générale London Branch, One Bank Street, Canary Wharf, London E14 4SG.

Suède : Agent payeur : MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19, Box 5378, SE-102 49 Stockholm, Sweden.

Compartiment	Autriche	Belgique	Suisse	Chili	Allemagne	Espagne	Finlande	France	Royaume-Uni	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Suède	Singapour*
DPAM B Active Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Balanced Flexible	x	x			x			x		x					
DPAM B Balanced Growth		x													
DPAM B Balanced Low Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Balanced Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Bonds Eur	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable		x			x	x									
DPAM B Bonds Eur IG	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Medium Term		x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	x	x	x		x	x		x		x	x				
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y		x	x		x			x		x	x	x			
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Defensive Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Equities EMU Index		x						x		x	x				
DPAM B Equities E uroland	x	x	x		x	x		x	x	x	x	x	x		
DPAM B Equities E uroland Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x			x
DPAM B Equities Europe Dividend	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities Europe Index		x	x		x			x		x	x				
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities Europe Sustainable	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index	x	x	x		x	x		x		x	x		x		
DPAM B Equities Japan Index		x	x			x		x		x	x	x			
DPAM B Equities NewGems Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities US Behavioral Value	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities US ESG Leaders Index		x	x		x	x				x					
DPAM B Equities US Index		x			x	x		x		x	x				
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index		x						x		x	x	x			
DPAM B Equities World Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x				
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x			x
* Institutionnels seuls															

Le bilan globalisé reprend l'ensemble des compartiments existants, indépendamment du fait que tous ne soient pas commercialisés dans les pays suivants :

- Allemagne
- Autriche
- Chili
- Espagne
- France
- Italie
- Luxembourg
- Pays-Bas
- Royaume-Uni
- Suisse
- Finlande
- Suède
- Portugal
- Singapour (seulement pour les investisseurs institutionnels)

1.2.RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

Généralités

Information aux actionnaires

DPAM B est un organisme de placement collectif (OPC), ci-après la SICAV.

Depuis le 1er janvier 2023 :

- Les « Documents d'information clés pour l'investisseurs (KIID) ont été remplacés par les « Documents d'information clés » (KID) pour toutes les classes d'action des compartiments de la SICAV ;
- La méthodologie relative au calcul du niveau de risque d'un compartiment a été modifiée. L'indicateur synthétique de risque (SRI) calculé conformément aux dispositions du Règlement Délégué (UE) 2017/653 et disponible, dans sa version la plus récente, dans les KID, a remplacé le l'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) ;
- La méthodologie relative au calcul des frais (anciennement frais courants) a été modifiée. La version la plus récente est disponible dans le PRIIPs KID.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SICAV du 15 mars 2023 a approuvé, entre autres, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et la distribution d'un dividende aux détenteurs d'actions de distribution de certains compartiments de la SICAV comme mentionné dans l'avis publié le 17 mars 2023.

Le Conseil d'Administration du 28 février 2023 a décidé de modifier la politique d'investissement du compartiment DPAM B Equities DRAGONS Sustainable.

Dans les compartiments ci-dessous qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088 et qui investissent (partiellement) dans des investissements durables, certains des indicateurs de durabilité ont été reformulés dans le Prospectus dans la section « Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) - Transparence en matière de durabilité », sous-section « Stratégie d'investissement », ainsi que dans les annexes relatives aux Informations précontractuelles (Annexe SFDR) dans la section « Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier? » :

DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable, DPAM B Equities Newgems Sustainable, DPAM B Equities DRAGONS Sustainable, DPAM B Equities Euroland Sustainable, DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable, DPAM B Equities US Dividend Sustainable, DPAM B Equities Europe Sustainable, DPAM B Equities Sustainable Food Trends, DPAM B Equities World Sustainable, DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable, DPAM B Real Estate Europe Sustainable, DPAM B Real Estate Emu Dividend Sustainable et DPAM B Real Estate Emu Sustainable.

Ces modifications ont pris effet le 15 mai 2023.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2023 a décidé de la clôture de la liquidation du compartiment DPAM B Global Diversified World.

Le Conseil d'Administration du 21 juin 2023 a décidé de procéder à un regroupement des actions de classe « P » de certains compartiments de la SICAV.

Le compartiment DPAM B Corporate Bonds EUR 2023 a été dissout de plein droit par l'expiration de son terme au 30 juin 2023.

Le compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index a été lancé le 21 août 2023.

Le Conseil d'Administration du 15 novembre 2023 a décidé :

1/ de mettre à jour à partir du 1er janvier 2024, le prospectus et les annexes précontractuelles SFDR (PCD) des compartiments art. 8+ SFDR de la SICAV pour tenir compte de l'ajout des 4 prochains objectifs environnementaux soit:

- l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines,
- la transition vers une économie circulaire,

- la prévention et la réduction de la pollution et
- la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

2/ de modifier la section « Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) - Transparence en matière de durabilité » du prospectus et des annexes précontractuelles SFDR (PCD) du compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends pour apporter des précisions.

Certains compartiments promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et présentant en partie des investissements durables (bien que n'ayant pas pour objectif l'investissement durable) mentionnent dans les informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 annexées au prospectus, une proportion minimale d'investissement durables ayant un objectif social.

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. La méthodologie de calcul de l'engagement minimum de cet objectif exclut, pour toute la Période de Référence, le double comptable. En raison de la revue de la méthodologie de calcul, il se peut que l'engagement minimum à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1^{er} janvier au 14 mai 2023 n'ait pas été respecté. Ce dépassement sera mentionné dans la partie spécifique dédiée au compartiment du rapport annuel sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

Fee Sharing agreements

Des conventions de rétrocession de la commission de gestion peuvent exister d'une part, entre la SICAV (ou le cas échéant le distributeur) et le gestionnaire du portefeuille d'investissement, et d'autre part, entre la SICAV et d'autres distributeurs (renseignés le cas échéant dans le prospectus) et des tierces parties, tels que des actionnaires de la SICAV. Ces conventions ne sont en aucun cas exclusives. Elles ne portent pas atteinte à la faculté du gestionnaire d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché.

Les informations relatives à la rémunération rétrocédée par le gestionnaire sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné sous le point « Frais ».

Aberdeen et Fokus Bank

Suite aux arrêts Aberdeen et Fokus Bank de la Cour de Justice de l'Union Européenne en matière de discrimination dans les lois fiscales de certains États membres de l'UE à l'égard des OPC étrangers, la SICAV a pris des mesures, avec l'aide de la société de gestion et de conseillers externes, pour réclamer le précompte mobilier supplémentaire payé et non-récupéré dans certains pays membres de l'UE. Les coûts seront immédiatement à charge de l'exercice en cours.

La SICAV n'a pas enregistré de remboursements dans le courant de l'année 2023.

Class Action

Durant 2023, la SICAV a enregistré des remboursements au titre d'une « Class Action » pour un montant de 11.567,9 USD.

Informations requises en vertu de l'article 96 du code des sociétés

Facteurs de risque

Le statut de DPAM B, à savoir une société d'investissement au capital variable, amène à ce que le développement et les résultats, à côté d'autres facteurs de risque, sont influencés par deux facteurs sur lesquels le conseil d'administration n'a pas ou a peu de prise :

- les demandes de souscription et de remboursement,

- les risques directs ou indirects inhérents aux marchés financiers.

Les facteurs de risque, qui sont également décrits dans le prospectus, peuvent être détaillés comme suit :

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	DPAM B Bonds EUR	DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	DPAM B Equities Euroland	DPAM B Real Estate Europe Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Faible	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Modéré	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Faible	Elevé	Faible	Elevé
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	/	Modéré	/	Modéré
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Modéré	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	Faible	/

Type de risque	DPAM B Equities World Sustainable	DPAM B Equities Europe Dividend	DPAM B Equities Europe Sustainable	DPAM B Equities NewGems Sustainable	DPAM B Equities Sustainable Food Trends
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	//	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	//	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Faible	Modéré	Faible	Faible	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Bonds EUR IG	DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	DPAM B Equities Euroland Sustainable	DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	/	/	/	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Faible
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Faible	/	/	Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Elevé	Faible	Faible	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Modéré	Elevé	/	/
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Modéré	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	Faible	Faible	/

Type de risque	DPAM B Equities Europe Index	DPAM B Equities US Index	DPAM B Equities Japan Index	DPAM B Equities EMU Index	DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Modéré	Elevé	Elevé	/	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	//	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Equities EMU Behavioral Value	DPAM B Equities US Behavioral Value	DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	DPAM B Bonds EUR Medium Term	DPAM B Equities US Dividend Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	Elevé	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Faible	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	Faible	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Elevé	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	/	/	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	Faible

Type de risque	DPAM B Real Estate Sustainable EMU	DPAM B Equities US ESG Leaders Index	DPAM B Balanced Growth	DPAM B Balanced Flexible	DPAM B Bonds Global Inflation Linked
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	Elevé	Elevé	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Modéré	Modéré	Faible
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	Elevé	Faible	Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Elevé	Faible	Modéré	Modéré	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Faible	Faible	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Modéré
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Faible	Modéré	Elevé	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	Faible

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	DPAM B Defensive Strategy	DPAM B Balanced Strategy Low	DPAM B Balanced Strategy	DPAM B Active Strategy
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Faible	Modéré	Modéré	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index
Risque de capital : risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé
Risque d'inflation : risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/
Risque de marché : risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé
Risque de crédit : risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/
Risque de dénouement : risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/
Risque de liquidité : risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible
Risque de change : risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé
Risque de concentration : risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé
Risque de performance : risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/
Risque lié aux produits dérivés :	Faible
Risque en matière de durabilité : risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/

Autres informations

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice et aucune circonstance n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la SICAV à l'exception de ceux mentionnés sous la rubrique « Evènements après la clôture ».

Toutes les circonstances qui sont susceptibles d'influencer notablement la SICAV sont reprises dans le présent rapport annuel.

La SICAV n'a exercé aucune activité en matière de recherche et développement.

La SICAV n'emploie pas de personnel et ne possède pas de succursale.

Le présent rapport comprend toutes les informations qui doivent y figurer conformément au Code des sociétés et des associations.

Rémunération et mission du commissaire

Les émoluments du commissaire pour l'exercice de son mandat de commissaire s'élèvent à 3.990,00 EUR (hors TVA) par an par compartiment.

A côté de sa mission de commissaire, PwC Société de réviseurs agréés a effectué une mission spéciale pour DPAM B pour un montant de EUR 5.730 pour la dissolution du compartiment DPAM B Corporate Bonds EUR 2023.

En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits :

1/ Mention des objectifs et de la politique de la SICAV en matière de gestion des risques financiers : à cet égard, veuillez-vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment dans le présent rapport.

2/ Indications relatives à l'exposition de la SICAV au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie : à cet égard, veuillez-vous référer au point relatif aux facteurs de risque.

Commentaires sur le bilan

Le total du bilan, qui est identique aux capitaux propres, s'élève à 14.445.439.500,39 EUR dont 14.205.107.900,02 EUR en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés.

Pour l'année 2023, le résultat s'élève à 2.019.699.960,17 EUR, le résultat reporté s'élève à 1.493.274.110,77 EUR et les participations au résultat perçues s'élèvent à -86.979.706,95 EUR.

Affectation du bénéfice

Le bénéfice à affecter de la société s'élève à 3.552.381.210,41 EUR.

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

· de distribuer pour un montant de 31.899.695,55 EUR aux actions de distribution suivantes :

Compartiments	ISIN	Classes	Proposition de dividende
DPAM B Active Strategy	BE6299361848	M	2,25
DPAM B Active Strategy	BE6227495957	A	2,25
DPAM B Balanced Growth	BE0171618250	A	402,22
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6299369924	M	1,04
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6299367902	E	1,07
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6264045764	A	1,07
DPAM B Balanced Strategy	BE6299373967	M	1,91
DPAM B Balanced Strategy	BE6227493937	A	1,91
DPAM B Bonds EUR	BE6299414407	M	0,80
DPAM B Bonds EUR	BE6246045213	V	0,80
DPAM B Bonds EUR	BE0948509436	E	0,80
DPAM B Bonds EUR	BE0943876665	A	0,80
DPAM B Bonds EUR IG	BE6299419455	M	1,14
DPAM B Bonds EUR IG	BE0935123431	A	1,13
DPAM B Bonds EUR Medium Term	BE6299510394	M	7,77
DPAM B Bonds EUR Medium Term	BE6261452054	A	7,75
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	BE6299362853	M	0,81

DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	BE6214976894	A	0,81
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE6299424505	M	1,00
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE0058190878	A	1,00
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	BE6246085615	V	1,00
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6304413923	M EUR Hedged	0,44
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6299356798	M	0,52
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6252763469	E EUR Hedged	0,44
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6252761448	A EUR Hedged	0,44
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE0948790333	A	0,52
DPAM B Defensive Strategy	BE6299351740	M	1,63
DPAM B Defensive Strategy	BE6227491915	A	1,61
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	BE6299524536	M	2,47
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	BE6289166744	A	2,40
DPAM B Equities EMU Index	BE6299528578	M	3,48
DPAM B Equities EMU Index	BE6289162701	A	3,15
DPAM B Equities Euroland	BE6299440667	M	4,29
DPAM B Equities Euroland	BE6246056327	V	4,37
DPAM B Equities Euroland	BE0948485199	E	4,35
DPAM B Equities Euroland	BE0058181786	A	4,16
DPAM B Equities Euroland Sustainable	BE6324121126	A	1,41
DPAM B Equities Europe Dividend	BE6299451771	M	3,84
DPAM B Equities Europe Dividend	BE0948487211	E	3,94
DPAM B Equities Europe Dividend	BE0057450265	A	3,70
DPAM B Equities Europe Index	BE6299532612	M	2,67
DPAM B Equities Europe Index	BE6289131391	A	2,39
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE6299489185	M	2,15
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE6246050262	V	2,47
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE0058183808	A	2,00
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE6299493229	M	5,38
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE6246076523	V	5,63
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE0948493276	E	5,72
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE0940001713	A	5,00
DPAM B Equities Japan Index	BE6299536654	M	2,34
DPAM B Equities Japan Index	BE6289154625	A	2,32
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE6299430569	M	1,97
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE6246060360	V	1,96
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE0948503371	E	1,99
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE0946563377	A	1,91
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE6299432581	M	2,01
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE0947763737	A	1,97
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE6246065419	V	2,10
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE0948505392	E	2,01
DPAM B Equities US Behavioral Value	BE6289193045	A	3,00

DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6299545747	M	7,00
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289226373	V	7,00
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289214254	E	7,00
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289210211	A	7,00
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317467510	M USD	1,52
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317466504	A USD	1,50
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317172474	M	1,38
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317165403	A	1,36
DPAM B Equities US Index	BE6299549780	M	2,20
DPAM B Equities US Index	BE6289150581	E	2,22
DPAM B Equities US Index	BE6289147553	A USD	2,42
DPAM B Equities US Index	BE6289146548	A	2,18
DPAM B Equities World ex-Japan Europe & USA Index	BE6289164723	A	2,70
DPAM B Equities World Sustainable	BE6299468940	M	2,35
DPAM B Equities World Sustainable	BE6246064404	V	2,34
DPAM B Equities World Sustainable	BE0948501359	E	2,36
DPAM B Equities World Sustainable	BE0058651630	A	2,28
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	BE6299347706	M	79,03
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	BE0947578820	E	2,63
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	BE6299320430	M	1,90
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	BE6289023283	A	1,86
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6299482115	M	3,94
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6275502878	V	4,04
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6213830100	E	4,59
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6213828088	A	3,84
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE6299474039	M	7,83
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE6246058349	V	8,03
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE0948507414	E	8,57
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE0058186835	A	7,71

· de reporter le solde du bénéfice à affecter à hauteur d'un montant de 3.520.481.514,86 EUR.

Evènements après la clôture

/

Politique de rémunération de DPAM:

Montant total des rémunérations pour l'exercice :

	Total payé par la société de gestion et l'OPC à son personnel	Nombre de bénéficiaires	Autre montant payé directement par l'OPC	Commissions de performances
Rémunérations fixes	18.767.958 €	202	/	/
Rémunération variables	5.195.373 €	170		//

Montant agrégé des rémunérations

Personnel identifié	12.092.012,77 €
Gestionnaires de portefeuille	4.542.917,97 €

- Description de la manière dont les rémunérations et les avantages ont été calculés

Ces informations sont disponibles dans la Politique de rémunération établie par Degroof Petercam Asset Management. La Politique de rémunération est disponible sur le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/remuneration-policy-enBE>.

- Résultats des examens sur la revue annuelle par la société de gestion des principes généraux de la politique de rémunération et de leur mise en œuvre

La revue annuelle de la politique de rémunération a donné lieu à des modifications de la Politique de rémunération.

- Modification importante de la politique de rémunération adoptée

La Politique de rémunération approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion en date du 14 février 2017 a été modifiée en 2023. Les détails de la Politique de Rémunération, y compris la composition du comité de rémunération, sont accessibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/remuneration-policy-enBE>.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et semestriel.

Ces informations sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné par les obligations du Règlement sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Utilisation d'instruments de liquidité (liquidity management tools)

Les administrateurs ont décidé, en application de l'Arrêté Royal du 15 octobre 2018 relatif aux mécanismes de liquidités, de prévoir la possibilité de l'utilisation des mécanismes de liquidités suivants :

I. SWING PRICING**1. Compartiments qui pourront recourir au « swing pricing » :**

Tous les compartiments de la SICAV pourront recourir au « swing pricing ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités du « swing pricing » :Objectif :

L'objectif est de réduire la dilution des performances induite par les entrées ou sorties nettes. La performance de la SICAV peut s'éroder par des transactions fréquentes en raison d'entrées ou de sorties importantes et la SICAV peut souffrir des coûts de négociation (in) directs impliqués par les mouvements de capitaux. Le swing pricing offre la possibilité aux investisseurs déjà investis dans la SICAV de ne pas supporter les frais de transaction ou le coût de l'illiquidité des marchés financiers sous-jacents, générés par l'entrée ou la sortie des investisseurs.

Grâce au swing pricing, les investisseurs existants ne devraient en principe plus supporter indirectement ces coûts de transaction, qui seront dès lors directement intégrés dans le calcul de la valeur nette d'inventaire (ci-après VNI) et supportés par les investisseurs entrants et sortants.

Le swing pricing protège les investisseurs à long terme, car un investisseur ne peut être affecté par le swing pricing qu'au jour de la souscription / du rachat.

Modalités et fonctionnement :

La méthode de swing pricing adoptée est basée sur les principes suivants :

- Il s'agit d'un swing partiel qui implique qu'un certain seuil doit être franchi avant que la VNI ne soit adaptée ;
- Il s'agit d'un swing symétrique qui est activé pour, à la fois, les souscriptions et les rachats ;
- L'utilisation du swing pricing est systématique, sans privilégier une ou plusieurs catégories d'investisseurs.

Le seuil du swing (ou Swing Threshold) est la valeur déterminée comme événement déclencheur pour les souscriptions et les rachats nets. Cette valeur seuil est exprimée en pourcentage de l'actif net total du compartiment concerné. Le seuil du swing est toujours appliqué.

Facteur swing (ou Swing Factor) : l'orientation du swing découle des flux nets de capitaux applicables à une VNI.

En cas d'entrées nettes de capitaux, le swing factor lié aux souscriptions d'actions du compartiment sera ajouté à la VNI. Pour les rachats nets, le swing factor lié aux rachats d'actions du compartiment concerné sera déduit de la VNI. Dans les deux cas, tous les investisseurs entrants / sortants à une date donnée se voient appliquer une seule et même VNI.

3. Facteur swing maximal :

Le facteur swing maximal est fixé à 5% maximum de la VNI non ajustée.

Le seuil et le facteur de swing seront publiés sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section « Frais ».

4. Recours au swing pricing pendant la période couverte :

Le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de fixer, à partir de la VNI datée du 29 septembre 2023, calculée le 2 octobre 2023, et ce jusqu'à nouvel ordre, les seuils et « swing factors » détaillés dans le tableau ci-dessous :

Compartiment	Seuil	Swing factors		
		% actif net	Souscriptions nettes	Rachats nets
DPAM B Bonds EUR	3%		0.0075%	0.0075%
DPAM B Bonds EUR IG	3%		0.0075%	0.0075%

Le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de fixer, à partir de la VNI datée du 2 octobre 2023, calculée le 3 octobre 2023, et ce jusqu'à nouvel ordre, les seuils et « swing factors » détaillés dans le tableau ci-dessous :

Compartiment	Seuil	Swing factors		
		% actif net	Souscriptions nettes	Rachats nets
DPAM B Bonds EUR	3%		0.13%	0.13%
DPAM B Bonds EUR IG	3%		0.12%	0.12%

Le tableau ci-dessous montre, par compartiment, le nombre de fois et les dates lors desquelles le « swing pricing » a été appliqué durant la période couverte par le rapport ainsi que l'impact de cette application pour le calcul du rendement durant la période couverte par le rapport :

Date de transaction	Compartiment	Seuil de swing	swing_factor	Souscription/ Rachat Taille	Montant net	Impact
24/01/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-4.02%	-5,413,553.93	-3,248.13
26/01/2023	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-3.19%	-2,759,927.55	-2,483.93
30/01/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.09%	-3,879,508.23	-2,327.70
13/02/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.84%	4,692,761.11	2,815.66
21/02/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	9.50%	624,932.10	624.93
2/03/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	29.59%	2,114,800.00	2,114.80
6/03/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	3.78%	1,865,732.16	2,425.45
21/03/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	4.57%	5,632,289.76	3,379.37
22/03/2023	DPAM B Bonds EUR Medium Term	3.00%	0.100%	-3.22%	-7,161,318.00	-7,161.32
22/03/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.77%	4,859,245.97	2,915.55
22/03/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	13.03%	7,153,101.00	9,299.03
24/03/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	-4.09%	-2,549,758.00	-3,314.69
24/03/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-3.19%	-285,404.34	-285.40
29/03/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	51.13%	30,488,451.18	39,634.99
30/03/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.28%	-4,507,134.28	-2,704.28
11/04/2023	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3.00%	0.130%	-4.88%	-8,052,523.79	-10,468.28
12/04/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.18%	4,357,005.02	2,614.20
26/04/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	10.07%	9,157,796.00	11,905.13
22/05/2023	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-6.21%	-3,578,797.52	-3,220.92
25/05/2023	DPAM Bonds EUR	3.00%	0.170%	3.15%	20,165,766.17	34,281.80
31/05/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.43%	4,857,798.82	2,914.68

5/06/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	4.52%	4,584,275.97	5,959.56
15/06/2023	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3.00%	0.130%	-8.95%	-11,491,005.80	-14,938.31
22/06/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.65%	-5,114,748.51	-3,068.85
1/08/2023	DPAM Bonds EUR	3.00%	0.170%	3.88%	28,850,230.10	49,045.39
5/09/2023	DPAM B Bonds EUR Medium Term	3.00%	0.100%	-6.04%	-10,909,858.50	-10,909.86
6/09/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-3.10%	-275,984.15	-275.98
7/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	4.09%	5,597,303.51	3,358.38
20/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.84%	5,468,770.99	3,281.26
25/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-4.68%	-6,894,092.78	-4,136.46
26/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.11%	4,359,966.99	2,615.98
27/09/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	10.25%	14,840,665.97	8,904.40
29/09/2023	DPAM B Bonds EUR Medium Term	3.00%	0.100%	-7.86%	-12,785,149.01	-12,785.15
29/09/2023	DPAM Bonds EUR	3.00%	0.008%	7.53%	62,490,831.15	4,686.81
29/09/2023	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.008%	15.48%	19,944,586.28	1,495.84
17/10/2023	DPAM B Balanced Flexible	3.00%	0.100%	-3.83%	-2,510,951.70	-2,510.95
18/10/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	5.86%	9,799,676.16	5,879.81
23/10/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	6.66%	11,765,828.27	7,059.50
24/10/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.13%	5,906,199.96	3,543.72
15/11/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-8.96%	-16,349,366.06	-9,809.62
15/11/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	9.88%	852,660.00	852.66
20/11/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-5.19%	-8,605,150.44	-5,163.09
21/11/2023	DPAM B Balanced Flexible	3.00%	0.100%	-6.70%	-4,330,900.22	-4,330.90
22/11/2023	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.40%	-5,305,294.66	-3,183.18
8/12/2023	DPAM B Balanced Flexible	3.00%	0.100%	-13.16%	-8,082,253.65	-8,082.25
20/12/2023	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-5.13%	-488,244.00	-488.24

I. ANTI-DILUTION LEVY

1. Compartiments qui pourront recourir à « l'anti-dilution levy » :

Tous les compartiments de la SICAV pourront recourir à « l'anti-dilution levy ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités de « l'anti-dilution levy » :

Objectif :

L'objectif de ce mécanisme vise à transférer l'impact négatif sur la VNI d'un compartiment de la SICAV aux investisseurs qui ont généré cet impact.

Modalités et fonctionnement :

Si les rachats/souscriptions dépassent un seuil, la SICAV peut décider d'imposer un coût supplémentaire aux investisseurs entrants ou sortants, qui bénéficiera à la SICAV. Des frais de sortie plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes sorties nettes, et des frais d'entrée plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes entrées nettes.

L'anti-dilution levy ne sera appliqué qu'après une décision explicite du conseil d'administration de la SICAV. Il n'y a pas d'application automatique de ce mécanisme. La décision du conseil d'administration a trait tant au niveau du seuil et des coûts supplémentaires qu'à l'application ou non du mécanisme en cas de dépassement du seuil.

Il est important de noter que ces deux mécanismes « swing pricing » et « anti-dilution levy » ne peuvent pas être appliqués à la même VNI.

3. Recours à l'anti-dilution levy pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours à l'anti-dilution levy.

II. Redemption gates

1. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités :

Ce mécanisme permet à la SICAV de suspendre partiellement l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement des parts (« redemption gates ») lorsque la variation négative du solde du passif de la société ou du compartiment pour un jour donné dépasse, pour le jour concerné, un pourcentage (ou seuil) déterminé par le conseil d'administration.

Le seuil à partir duquel ce mécanisme peut être appliqué est fixé à 5% pour tous les compartiments.

Le calcul de la VNI lui-même n'est pas suspendu étant donné que les ordres sont exécutés partiellement.

Seule la partie des demandes de sortie qui dépasse le seuil est concernée par cette suspension partielle. Elle doit être appliquée proportionnellement à toutes les demandes de sorties individuelles introduites à la date de clôture concernée.

La portion des demandes de sortie non exécutée suite à cette suspension partielle sera reportée d'une manière automatique à la prochaine date de clôture, sauf en cas de révocation de l'actionnaire ou si ce mécanisme est de nouveau appliqué.

La suspension partielle est toujours provisoire.

Une telle suspension se fera conformément au prescrit de l'article 198/1 l'Arrêté Royal de 2012.

En cas de suspension partielle de l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement, un avis aux actionnaires sera publié sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section « Actualités/News ».

2. Recours aux redemption gates pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours aux redemption gates.

1.2.2. **Vue d'ensemble des marchés**

En 2023, les actions mondiales ont affiché une performance positive de 16,2% en euro (hors dividendes). Par région et en devise commune (euro), les actions américaines ont surperformé les autres régions, terminant l'année à + 21%. Les actions émergentes ont fini l'année en queue de peloton, affichant une performance de seulement 3,6%, à cause de la performance négative des actions chinoises. Les actions européennes ont progressé de 12,7%, soit une performance proche des actions japonaises (+13,3%). Après une année 2022 difficile pour les actions technologiques, le Nasdaq composite est sorti gagnant en 2023 (+ 4% en dollars). Le Dow Jones a atteint un nouveau record historique, tandis que le S&P500 a terminé l'année à 56 points de base de son record de clôture de janvier 2022. La tendance pour le S&P500 était généralement à la hausse, bien que les actions se soient repliées au troisième trimestre (et aient touché le fond fin octobre) avant de se redresser à la fin de l'année. Les hausses considérables de plusieurs méga-capitalisations technologiques (surnommées les "Magnificent Seven") ont largement contribué à la performance globale de l'indice, et l'étrécissement du marché est restée une préoccupation persistante pendant une grande partie de l'année. L'optimisme à l'égard de l'intelligence artificielle a été un thème majeur parmi les valeurs technologiques. Les rendements des bons du trésor américain à 10 ans ont terminé l'année en dessous de 4%, soit un niveau globalement similaire à fin 2022. Les

rendements ont baissé en mars en raison de la crise bancaire, puis ont augmenté jusqu'en octobre, parallèlement au mantra "plus haut pour plus longtemps" de la Fed, et ont enfin chuté de manière notable en fin d'année. En zone euro, tous les segments obligataires étaient dans le vert après une année 2022 négative. Le dollar a affiché une baisse annuelle pour la première fois depuis 2020.

Etats-Unis

Au cours de l'année écoulée, les investisseurs ont tablé sur un revirement de la politique monétaire de la Fed en réponse à de meilleurs chiffres d'inflation, alors que les dépenses des consommateurs américains et les bénéfices des entreprises sont restés résilients. En bref, les craintes d'un atterrissage brutal ont cédé la place à un consensus économique plus large d'un atterrissage en douceur ou d'une absence d'atterrissage. La politique monétaire américaine était au cœur de l'histoire de 2023. Durant l'été 2023, la Fed continuait d'exprimer largement son mantra "plus haut pour plus longtemps" et le marché débattait de la question de savoir où se situerait le plafond. La réunion de la Fed de décembre 2023 (y compris la projection médiane des membres de la Fed tablant sur une réduction de taux de 75 points de base en 2024), a marqué le point d'inflexion dans la politique monétaire américaine et a déclenché une hausse des actions et une baisse des rendements des bons du Trésor qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année. Un élément clé de la prise de décision de la Fed a été la poursuite des progrès dans la baisse de l'inflation vers l'objectif de 2%. Alors que l'inflation globale en glissement annuel a culminé à 8,9% en juin 2022, ce chiffre est tombé à 6,4% en décembre 2022 et à 3,1% en novembre 2023. L'inflation de base a quant à elle ralenti à 4,0% en glissement annuel dans le rapport de novembre.

Zone euro

L'économie de la zone euro a pratiquement stagné durant l'année. L'économie allemande a déçu par rapport au reste de la zone euro. Les indicateurs de confiance du secteur manufacturier sont restés sous la barre des 50 (qui délimite l'expansion de la contraction) durant l'année. L'activité du secteur des services, qui était restée résiliente jusqu'à l'été, a commencé à s'essouffler en fin d'année. Malgré l'absence de croissance économique, le marché du travail s'est montré résilient. Le taux de chômage s'est maintenu à un niveau historique faible. L'inflation a poursuivi sa tendance baissière tout au long de l'année. L'inflation de base a finalement atteint un point d'inflexion en avril et s'établissait à 3,6% en novembre. L'inflation générale avait même baissé à seulement 2,4% en fin d'année. La Banque Centrale européenne a continué d'augmenter ses taux directeurs durant l'année, bien qu'à un rythme moindre qu'au second semestre 2022. En septembre, le taux de dépôt atteignait 4%. La BCE a ensuite laissé ce taux inchangé durant le reste de l'année.

Japon

La croissance économique du Japon était assez robuste en première partie d'année, puis est devenue négative au 3^{ème} trimestre (en variation trimestrielle). Au 3^{ème} trimestre 2023, la croissance économique s'établissait toutefois à 1,6% en glissement annuel. 2023 a été marquée par une forte dépréciation du yen par rapport à l'euro et au dollar. Au cours de la période, le rendement des obligations d'état à 10 ans a augmenté, passant de 0,41% à 0,59% en raison de la plus grande flexibilité de la Banque centrale du Japon dans la fixation du taux à 10 ans. Début novembre, le taux japonais à 10 ans avait même atteint 0,95%. Le yen s'est fortement déprécié durant la période.

Marchés émergents

Le gouvernement chinois a décidé de lever les restrictions Covid en décembre, ce qui a permis à l'activité économique de rebondir durant le 1^{er} trimestre 2023. La croissance économique ralentissait déjà au 2^{ème} trimestre 2023, puis les indicateurs de confiance des entreprises indiquaient que l'activité rebondissait légèrement en fin de 3^{ème} trimestre, grâce aux différentes mesures de soutien prises par le gouvernement chinois. Durant l'année, le secteur immobilier chinois était en grande difficulté dû à la baisse des nouvelles constructions et au problème d'endettement des acteurs de ce secteur. Dans les autres pays émergents, en fin de période, la récession manufacturière perdurait dans les pays de l'Europe émergente, tandis que ce secteur renouait avec l'expansion en Amérique Latine. Certaines banques centrales ont entamé un cycle de baisse de taux en réponse au ralentissement de l'inflation. Ce fût le cas du Brésil, de la Pologne et de la République Tchèque.

1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE

1.4. RAPPORT DE IVOX GLASS LEWIS GMBH SUR L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE



DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT S.A.
rue Guimard 18 B - 1040 - Bruxelles - Belgique

Limerick, 2024

DPAM B

Glass Lewis Europe Limited : Rapport d'analyse et d'exécution du vote des valeurs contenues dans la SICAV DPAM B.

Le Conseil d'Administration de la SICAV a donné mandat à sa société de gestion DPAM pour organiser l'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille de la SICAV et pour voter, en son nom et pour son propre compte, aux assemblées générales des sociétés dont la SICAV est actionnaire dans la mesure et en conformité avec la Politique de Vote de DPAM (<https://dpaminvestments.com/documents/dpam-voting-policy-enBE> (Voting Policy)).

A cet effet, dans le cadre du mandat octroyé à Glass Lewis Europe Limited par DPAM, Glass Lewis Europe Limited a mis en œuvre un service d'analyse et d'exercice du vote permettant d'assister DPAM à remplir ses responsabilités fiduciaires envers la SICAV.

Une analyse des résolutions signalant les points non-conformes aux principes de Gouvernance d'Entreprise retenus par la SICAV, compte tenu de la Politique de Vote de DPAM, signale les anomalies et, grâce à notre service d'exécution des votes, a permis aux gestionnaires de DPAM de prendre les mesures qu'ils jugeaient nécessaires.

Cette analyse, consignée dans un document disponible sur notre service, se base sur les standards et principes reconnus de chaque place financière concernée ainsi qu'à la structure de Gouvernance d'Entreprise attendue de chaque émetteur.

DPAM, ainsi mandatée par la SICAV, a approuvé la majorité des résolutions qui ont été proposées aux différentes assemblées. Une résolution ne bénéficie pas d'une approbation dès qu'elle est considérée comme allant à l'encontre des intérêts à long terme des actionnaires et donc de ceux de la SICAV. C'est le cas lorsque le Conseil d'Administration de la société émettrice tente de mettre en place des structures de défense de capital ou encore lorsque les intérêts de la société émettrice ne semblent pas coïncider avec ceux de l'actionnaire.

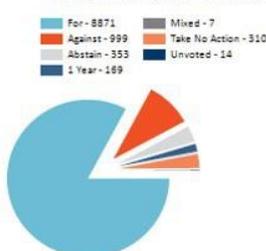
Glass Lewis Europe Limited a ouvert un dossier relatif à chacune des Assemblées Générales dans lesquelles DPAM, ainsi mandatée par la SICAV a exercé son droit de vote pour le compte de la SICAV au cours de l'année 2023.

Ci-dessous les statistiques relatives aux droits de vote exercées en 2023 :



	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
For	8871	331	9202
Against	999	58	1057
Abstain	353	10	363
1 Year	169	0	169
2 Years	0	0	0
3 Years	0	0	0
Mixed	7	0	7
Take No Action	310	9	319
Unvoted	14	0	14
Totals	10723	408	11131

Management Proposals – Votes Cast

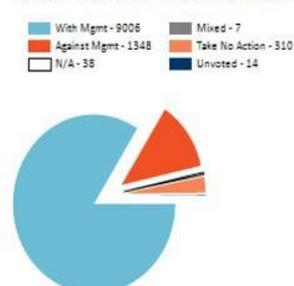


Shareholder Proposals – Votes Cast



	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
With Management	9006	51	9057
Against Management	1348	340	1688
N/A	38	8	46
Mixed	7	0	7
Take No Action	310	9	319
Unvoted	14	0	14
Totals	10723	408	11131

Management Proposals – Votes versus Management



Shareholder Proposals – Votes versus Management



N/A - il s'agit de toute proposition pour laquelle aucune recommandation des dirigeants de la société émettrice n'a été fournie et qui n'a donc pas pu être listée comme POUR ('FOR') ou CONTRE ('AGAINST') les dirigeants.

No action - Le terme " No action " fait référence à toute assemblée qui n'a intentionnellement pas fait l'objet d'un vote, qu'elle soit automatiquement placée dans cet état par le système en raison d'instructions antérieures de DPAM (par exemple, tout scrutin marqué pour le blocage des actions), ou placée manuellement dans cet état par une personne. Cela signifie qu'aucune instruction de vote n'a été envoyée par le système.

Mixed - se réfère aux cas où des décisions de vote différentes ont été sélectionnées pour différents comptes/bulletins sur un même point à l'agenda d'une même assemblée.

1y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

2y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

3y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

Heidi Little

Heidi Little
Vice President of Operations

1.5.BILAN GLOBALISÉ

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		14.445.439.500,39	14.346.604.893,59
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	14.205.107.900,02	13.963.733.511,94
A.	Obligations et autres titres de créance	1.734.053.238,33	1.370.037.356,00
a.	Obligations	1.734.053.238,33	1.370.037.356,00
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	10.810.478.529,54	11.034.358.964,71
a.	Actions	10.807.788.552,04	11.031.349.666,32
b.	OPC à nombre fixe de parts	2.689.977,50	3.009.298,39
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.661.359.488,86	1.555.251.183,96
F.	Instruments financiers dérivés	-783.356,71	4.086.007,27
	Sur devises	-783.356,71	4.086.007,27
	Contrats à terme (+/-)	-783.356,71	4.086.007,27
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-7.276.654,00	-3.913.163,18
A.	Créances	45.780.809,34	35.426.510,89
a.	Montants à recevoir	24.945.189,53	11.682.125,81
b.	Avoirs fiscaux	4.200.562,35	4.128.305,60
c.	Collatéral	1.100.000,00	-2.840.000,00
d.	Autres	15.535.057,46	22.456.079,48
B.	Dettes	-53.057.463,34	-39.339.674,07
a.	Montants à payer (-)	-23.062.087,76	-9.618.457,73
c.	Emprunts (-)	-114.923,78	-629.445,98
e.	Autres (-)	-29.880.451,80	-29.091.770,36
V.	Dépôts et liquidités	231.143.270,29	375.708.467,93
A.	Avoirs bancaires à vue	229.353.270,29	372.868.467,93
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	1.790.000,00	2.840.000,00
VI.	Comptes de régularisation	16.464.984,08	11.076.076,90
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	16.464.984,08	11.076.076,90
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		14.445.439.500,39	14.346.604.893,59
A.	Capital	11.019.445.136,40	12.699.612.449,72
B.	Participations au résultat	-86.979.706,95	-76.545.351,22
C.	Résultat reporté	1.493.274.110,77	5.068.206.212,58
D.	Résultat de l'exercice	2.019.699.960,17	-3.344.668.417,49

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		956.602.664,96	723.816.689,94
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	956.602.664,96	723.816.689,94
A.	Contrats à terme achetés	713.737.883,95	408.241.005,20
B.	Contrats à terme vendus	242.864.781,01	315.575.684,74
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

1.6.COMPTE DE RÉSULTATS GLOBALISÉ

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		1.896.466.577,19	-3.476.420.896,84
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance	88.036.891,45	-229.374.376,20
a.	Obligations	88.036.891,45	-229.374.376,20
	Gain réalisé	8.005.166,49	21.551.585,00
	Perte réalisée	-47.261.442,91	-42.946.609,83
	Gain/Perte non-réalisé	127.293.167,87	-207.979.351,37
B.	Instruments du marché monétaire	18.195,00	19.499,63
	Gain réalisé	18.195,00	186.363,00
	Perte réalisée		-190.828,23
	Gain/Perte non-réalisé		23.964,86
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.638.526.669,36	-2.950.393.823,64
a.	Actions	1.638.546.038,03	-2.949.506.981,72
	Gain réalisé	1.018.021.241,33	1.129.917.857,88
	Perte réalisée	-819.456.835,53	-751.517.255,87
	Gain/Perte non-réalisé	1.439.981.632,23	-3.327.907.583,73
b.	OPC à nombre fixe de parts	-19.368,67	-886.841,92
	Gain réalisé	73.490,67	
	Perte réalisée	-285.478,31	-325.175,20
	Gain/Perte non-réalisé	192.618,97	-561.666,72
D.	Autres valeurs mobilières	-48.445,04	22.272,62
	Gain réalisé	19.913,60	22.272,62
	Perte réalisée	-68.358,64	
E.	OPC à nombre variable de parts	176.553.082,32	-294.278.431,65
	Gain réalisé	36.058.277,42	68.106.600,03
	Perte réalisée	-15.146.669,82	-8.496.897,03
	Gain/Perte non-réalisé	155.641.474,72	-353.888.134,65
F.	Instruments financiers dérivés	-4.557.613,39	3.309.074,68
a.	Sur obligations	2.064.236,17	15.955.882,90
ii.	Contrats à terme	2.064.236,17	15.955.882,90
	Gain/Perte réalisé	319.081,48	11.748.382,90
	Gain/Perte non-réalisé	1.745.154,69	4.207.500,00
i.	Sur indices financiers	-6.621.849,56	-12.646.808,22
ii.	Contrats à terme	-6.621.849,56	-12.646.808,22
	Gain /Perte réalisée	-8.074.345,79	-13.683.880,18
	Gain /Perte non-réalisée	1.452.496,23	1.037.071,96
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		2,15
	Gain /Perte réalisée		2,15
H.	Positions et opérations de change	-2.062.202,51	-5.725.114,43
a.	Instruments financiers dérivés	1.501.449,62	-3.165.919,82
ii.	Contrats à terme	1.501.449,62	-3.165.919,82
	Gain /Perte réalisée	2.284.806,33	-7.251.927,09
	Gain /Perte non-réalisée	-783.356,71	4.086.007,27
b.	Autres positions et opérations de change	-3.563.652,13	-2.559.194,61
iv.	Autres	-3.563.652,13	-2.559.194,61
	Gain /Perte réalisée	-3.563.652,13	-2.559.194,61
II.	Produits et charges des placements	253.229.275,73	274.917.511,30
A.	Dividendes	243.096.975,77	278.026.426,78
B.	Intérêts (+/-)	42.102.443,07	29.638.641,32
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	29.875.931,68	27.130.811,56
b.	Dépôts et liquidités	12.226.511,39	2.507.829,76
	Intérêts d'emprunts (-)	-2.760.810,47	-2.419.919,01
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-29.227.561,81	-30.693.956,44
	D'origine belge	-4.830.745,79	-6.714.407,66
	D'origine étrangère	-24.396.816,02	-23.979.548,78
F.	Autres produits provenant des placements	18.229,17	366.318,65
III.	Autres produits	2.079.636,38	996.206,29
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	2.079.636,38	996.206,29
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-132.075.529,13	-144.161.238,24
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-20.286.934,41	-21.924.382,11
B.	Charges financières (-)	-123.318,07	-110.382,02
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-6.508.339,67	-6.822.305,79
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-99.472.466,20	-110.761.341,01

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
a.	Gestion financière	
	Classe A (Dis)	
	Classe A USD (Dis)	
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	
	Classe B (Cap)	
	Classe B EUR HEDGED (Cap)	
	Classe B USD (Cap)	
	Classe E (Dis)	
	Classe E EUR HEDGED (Dist)	
	Classe F (Cap)	
	Classe F LC (Cap)	
	Classe F USD (Cap)	
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	
	Classe F USD HEDGED (Cap)	
	Classe J (Cap)	
	Classe L (Cap)	
	Classe L USD (Cap)	
	Classe M (Dis)	
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	
	Classe N (Cap)	
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	
	Classe P (Cap)	
	Classe V (Dis)	
	Classe W (Cap)	
	Classe W USD (Cap)	
	Classe M USD (Cap)	
	Classe N USD (Dis)	
b.	Gestion administrative et comptable	
c.	Rémunération commerciale	
E.	Frais administratifs (-)	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	
H.	Services et biens divers (-)	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	
J.	Taxes	
	Classe A (Dis)	
	Classe A USD (Dis)	
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	
	Classe B (Cap)	
	Classe B EUR HEDGED (Cap)	
	Classe B USD (Cap)	
	Classe E (Dis)	
	Classe E EUR HEDGED (Dist)	
	Classe F (Cap)	
	Classe F LC (Cap)	
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	
	Classe F USD HEDGED (Cap)	
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	
	Classe F USD (Cap)	
	Classe J (Cap)	
	Classe L (Cap)	
	Classe L USD (Cap)	
	Classe M (Dis)	
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	
	Classe N (Cap)	
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	
	Classe P (Cap)	
	Classe P EUR HEDGED (Cap)	
	Classe V (Dis)	
	Classe W (Cap)	
	Classe W USD (Cap)	
	Classe N USD (Cap)	
	Classe M USD (Dis)	
K.	Autres charges (-)	
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	
	Sous-total II+III+IV	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	
VI.	Impôts sur le résultat	
VII.	Résultat de l'exercice	

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	3.552.381.210,41	1.646.992.443,86
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	1.619.660.957,19	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.019.699.960,17	-3.344.668.417,49
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-86.979.706,95	-76.545.351,22
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-3.520.481.514,86	-1.619.660.957,19
IV.	(Distribution des dividendes)	-31.899.695,55	-27.331.486,67

1.7.RÉSUMÉ DES RÈGLES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

1.7.1. Résumé des règles

L'évaluation des actifs de la Société, subdivisée par compartiment, est déterminée de la manière suivante :

- a. pour les valeurs admises à la cote officielle ou négociée sur un autre marché organisé: au dernier cours de bourse ou du marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif;
- b. pour les valeurs dont le dernier cours n'est pas représentatif et pour les valeurs non admises à une cote officielle ou un autre marché organisé, l'évaluation se base sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi;
- c. pour les avoirs liquides : à leur valeur nominale plus les intérêts courus;
- d. les créances non échues seront déterminées prorata temporis sur base de leur montant exact s'il est connu ou à défaut, sur base de leur montant estimé;
- e. les valeurs exprimées en une monnaie autre que celle du compartiment concerné seront converties dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus;
- f. les montants notionnels des contrats à terme sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « III. Montants notionnels des contrats à terme ». Les contrats à terme sont comptabilisés dans les postes hors bilan sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le cours à la date d'acquisition multiplié par le lotsize ; à convertir dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus si les contrats à terme sont exprimés en une monnaie autre que celle du compartiment. Les contrats à terme sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats à terme sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « ii. Contrats à terme » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés », ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change. - a. Instruments financiers dérivés - ii. Contrats à terme » si la valeur sous-jacente concerne des devises;
- g. les contrats d'option sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant de la variation de valeur des primes des contrats sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée dans sous-poste « i. Contrats d'option » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - i. Contrats d'option » si la valeur sous-jacente concerne des devises. En cas d'exercice des contrats d'option, les primes sont portées en majoration ou en réductions du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacente. Les contrats d'options sont comptabilisés dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants » sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le prix d'exercice multiplié par la quantité de sous-jacent;
- h. les montants notionnels des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « IV. Montants notionnels des contrats de swap ». Les contrats de swap sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats de swap sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « iii. Contrats de swap » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - iii. Contrats de swap » si la valeur sous-jacente concerne des devises;

i. les OPC sous-jacents sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base des derniers cours connus, à moins que ces cours ne soient pas représentatifs.

Pour obtenir l'actif net, l'évaluation ainsi obtenue est diminuée des engagements de la Société.

1.8.TAUX DE CHANGE

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
1 EUR	1,618900	AUD	1,573750	AUD
1 EUR	5,365950	BRL	5,634800	BRL
1 EUR	1,456600	CAD	1,446050	CAD
1 EUR	0,929700	CHF	0,987450	CHF
1 EUR	964,674395	CLP	909,256228	CLP
1 EUR	7,834400	CNY	7,419201	CNY
1 EUR	4.279,414987	COP	5.175,983437	COP
1 EUR	7,454550	DKK	7,436448	DKK
1 EUR	0,866550	GBP	0,887250	GBP
1 EUR	8,625750	HKD	8,329849	HKD
1 EUR	17.008,306857	IDR	16.611,295681	IDR
1 EUR	3,977750	ILS	3,765800	ILS
1 EUR	91,922050	INR	88,293204	INR
1 EUR	155,733551	JPY	140,819287	JPY
1 EUR	1.422,678896	KRW	1.349,527665	KRW
1 EUR	18,706700	MXN	20,797804	MXN
1 EUR	5,075900	MYR	4,701201	MYR
1 EUR	11,218500	NOK	10,513500	NOK
1 EUR	1,744700	NZD	1,687500	NZD
1 EUR	61,170000	PHP	59,475309	PHP
1 EUR	98,755750	RUB	77,909531	RUB
1 EUR	11,132500	SEK	11,120254	SEK
1 EUR	1,457150	SGD	1,431400	SGD
1 EUR	37,961300	THB	36,886758	THB
1 EUR	33,902250	TWD	32,802480	TWD
1 EUR	1,104650	USD	1,067250	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y
--

2.1.RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 06/08/1992.

Prix de souscription initiale : 123,98 EUR.

2.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations à court terme.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments émis par des émetteurs ayant la qualité Investment grade* ou Prime* auprès d'une des agences de notation telle que Standards & Poors, Moody's ou Fitch. Ces émetteurs peuvent être des pouvoirs publics, des entreprises ou des émetteurs privés.

Le portefeuille est principalement investi dans des obligations, des certificats de trésorerie et autres titres de créances ou titres assimilés libellés en euro.

L'échéance initiale ou résiduelle des instruments qui composent le portefeuille ne dépasse pas douze mois.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

*Prime : est une notation à court terme qui juge de la capacité de l'émetteur à remplir ses engagements à un an au plus. Les notations « Prime » sont situées entre A-1+ et A-3 selon l'échelle de Standard & Poor's, entre F1+ et F3 selon l'échelle de Fitch et entre P-1et P-3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous (*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

2.1.4. Indice et benchmark

Non applicable.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'Euribor a augmenté rapidement au cours de l'année, passant de 2,17 à 3,90 bps.

Cette hausse des taux d'intérêt et les incertitudes sur les marchés financiers rendent les obligations à court terme attrayantes.

De ce fait, celles-ci ont renoué avec les rendements très attractifs. La volatilité persistante a poussé les investisseurs à acheter davantage d'obligations à court terme.

Pour notre portefeuille, nous sommes souvent partis à la recherche d'un bon mix sectoriel. La majorité des positions sont financières, en particulier les obligations bancaires. Il s'agit principalement de valeurs bien notées (A-). Dans les autres secteurs, nous avons systématiquement opté pour une bonne diversification, un bon mélange de notations et une répartition géographique.

2.1.6. Politique future

- Recherche d'obligations dont la date d'échéance finale est comprise entre 5 et 12 mois.

- Obligations d'entreprises, titres financiers et obligations d'État parmi les obligations de qualité « investment grade » en euros.

- Une bonne diversification à maintenir en termes de pays, de secteurs et de notations.

2.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2.

2.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		145.445.358,46	145.659.005,96
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	142.095.899,50	140.750.227,75
A.	Obligations et autres titres de créance	142.095.899,50	140.750.227,75
a.	Obligations	142.095.899,50	140.750.227,75
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-67.402,05	-93.543,53
A.	Créances	820.232,17	13.017,69
a.	Montants à recevoir	820.232,17	13.017,69
B.	Dettes	-887.634,22	-106.561,22
a.	Montants à payer (-)	-738.866,10	-6.957,90
e.	Autres (-)	-148.768,12	-99.603,32
V.	Dépôts et liquidités	2.120.508,47	3.441.927,72
A.	Avoirs bancaires à vue	2.120.508,47	3.441.927,72
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.296.352,54	1.560.394,02
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.296.352,54	1.560.394,02
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		145.445.358,46	145.659.005,96
A.	Capital	142.000.440,88	146.269.370,78
B.	Participations au résultat	-168.843,04	298.160,16
C.	Résultat reporté	-610.364,82	74.266,27
D.	Résultat de l'exercice	4.224.125,44	-982.791,25

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

2.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	2.510.989,65	-3.437.469,97
a.	Obligations	2.510.989,65	-3.437.469,97
	Gain réalisé	1.056.222,92	44.983,83
	Perte réalisée	-995.168,18	-3.312.421,22
	Gain/Perte non-réalisé	2.449.934,91	-170.032,58
B.	Instruments du marché monétaire	18.195,00	17.796,00
	Gain réalisé	18.195,00	17.796,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,02	2,12
b.	Autres positions et opérations de change	0,02	2,12
iv.	Autres	0,02	2,12
	Gain /Perte réalisée	0,02	2,12
II. Produits et charges des placements		2.067.344,01	2.849.798,19
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	2.083.783,94	2.889.621,76
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.927.037,32	2.868.939,51
b.	Dépôts et liquidités	156.746,62	20.682,25
	Intérêts d'emprunts (-)	-16.439,92	-39.824,83
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-0,01	
	D'origine étrangère	-0,01	
F.	Autres produits provenant des placements		1,26
III. Autres produits		82.426,73	63.412,09
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	82.426,73	63.412,09
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-454.829,97	-476.329,68
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-61.800,29	-58.903,41
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-70.978,34	-98.508,14
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-192.187,10	-253.757,81
a.	Gestion financière	-127.451,33	-165.053,69
	Classe A (Dis)	-11.225,64	-2.608,44
	Classe B (Cap)	-6.525,50	-10.247,28
	Classe F (Cap)	-80.872,47	-127.374,56
	Classe M (Dis)	-2.011,47	-430,85
	Classe N (Cap)	-2.963,38	-74,70
	Classe P (Cap)		0,15
	Classe V (Dis)	-14.590,47	-14.943,98
	Classe W (Cap)	-9.262,40	-9.374,03
b.	Gestion administrative et comptable	-64.735,77	-88.704,12
E.	Frais administratifs (-)	-24.972,05	-23.969,26
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-667,04	-445,73
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-101,61	-101,78
H.	Services et biens divers (-)	-6.572,63	-12.036,16
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-57.895,45	-15.256,23
	Classe A (Dis)	-46.845,26	-2.160,91
	Classe B (Cap)	-2.667,85	-4.519,02
	Classe F (Cap)	-7.581,02	-7.296,36
	Classe M (Dis)	-246,32	-224,28
	Classe N (Cap)	-51,88	-1,66
	Classe P (Cap)	-187,04	-673,78
	Classe V (Dis)	-191,36	-153,68
	Classe W (Cap)	-124,72	-226,54
K.	Autres charges (-)	-39.655,46	-13.351,16
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.694.940,77	2.436.880,60

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	4.224.125,44	-982.791,25
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	4.224.125,44	-982.791,25

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	3.444.917,58	-610.364,82
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-610.364,82	74.266,27
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	4.224.125,44	-982.791,25
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-168.843,04	298.160,16
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-2.775.637,15	610.364,82
IV.	(Distribution des dividendes)	-669.280,43	

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Allemagne							
MERCEDES 0,00 19-24	2.000.000	EUR	99,63	1.992.590,00		1,40%	1,37%
				1.992.590,00		1,40%	1,37%
Danemark							
CARLSBERG 2,50 14-24	3.000.000	EUR	99,45	2.983.605,00		2,10%	2,05%
				2.983.605,00		2,10%	2,05%
Espagne							
CAIXABK 0,625 19-24	5.000.000	EUR	97,69	4.884.650,00		3,44%	3,36%
IBERDROL 1,00 16-24	6.000.000	EUR	99,50	5.969.760,00		4,20%	4,10%
SANTANDER 1,00 19-24	4.000.000	EUR	99,57	3.982.720,00		2,80%	2,74%
				14.837.130,00		10,44%	10,20%
France							
ALD SA 0,00 21-24	5.000.000	EUR	99,45	4.972.450,00		3,50%	3,42%
ARVAL 0,00 21-24	4.000.000	EUR	96,99	3.879.700,00		2,73%	2,67%
AUTOROUTE 2,95 14-24	1.000.000	EUR	99,97	999.660,00		0,70%	0,69%
BFCM 2,625 14-24	4.000.000	EUR	99,73	3.989.380,00		2,81%	2,74%
BNPP 1,00 17-24	4.000.000	EUR	98,63	3.945.180,00		2,78%	2,71%
BPCE 0,625 19-24	5.000.000	EUR	97,68	4.883.775,00		3,44%	3,36%
BPCE 0,875 18-24	3.000.000	EUR	99,77	2.993.190,00		2,11%	2,06%
EDF 4,625 09-24	6.000.000	EUR	100,51	6.030.390,00		4,24%	4,15%
SOCGEN 1,25 19-24	4.000.000	EUR	99,68	3.987.380,00		2,81%	2,74%
				35.681.105,00		25,11%	24,53%
Royaume-Uni							
BRIT TEL 1,00 17-24	5.400.000	EUR	98,67	5.328.261,00		3,75%	3,66%
VODAFONE 0,50 16-24	5.000.000	EUR	99,76	4.987.800,00		3,51%	3,43%
				10.316.061,00		7,26%	7,09%
Italie							
ENEL 5,25 04-24	2.500.000	EUR	100,47	2.511.762,50		1,77%	1,73%
INTESA S 1,375 17-24	4.500.000	EUR	99,88	4.494.555,00		3,16%	3,09%
				7.006.317,50		4,93%	4,82%
Japon							
ASAHI 0,01 21-24	4.000.000	EUR	98,83	3.953.180,00		2,78%	2,72%
MIZUHO 0,956 17-24	5.000.000	EUR	97,81	4.890.550,00		3,44%	3,36%
				8.843.730,00		6,22%	6,08%
Luxembourg (Grand-Duché)							
JOHN DE 1,375 20-24	5.000.000	EUR	99,33	4.966.725,00		3,50%	3,41%
				4.966.725,00		3,50%	3,41%
Mexique							
AMERICA 1,50 16-24	6.500.000	EUR	99,43	6.463.242,50		4,55%	4,44%
				6.463.242,50		4,55%	4,44%
Pays-Bas							

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BMW 0,75 16-24	6.500.000	EUR	99,13	6.443.482,50		4,53%	4,43%
EDP FIN 1,125 16-24	5.000.000	EUR	99,69	4.984.500,00		3,51%	3,43%
HEINEKEN 3,50 12-24	5.000.000	EUR	99,90	4.995.125,00		3,52%	3,43%
LEASEPL 1,375 19-24	2.400.000	EUR	99,55	2.389.296,00		1,68%	1,64%
VONOVIA 1,625 20-24	1.400.000	EUR	99,38	1.391.320,00		0,98%	0,96%
				20.203.723,50		14,22%	13,89%
États-Unis d'Amérique							
BAXTER 0,40 19-24	6.000.000	EUR	98,69	5.921.130,00		4,17%	4,07%
ECOLAB 1,00 16-24	1.500.000	EUR	99,90	1.498.545,00		1,05%	1,03%
GOLDM 1,375 17-24	6.000.000	EUR	99,05	5.943.270,00		4,18%	4,09%
INTL FLAV 1,75 16-24	6.500.000	EUR	99,52	6.468.995,00		4,55%	4,45%
JPMORGAN 0,625 16-24	3.000.000	EUR	99,80	2.993.850,00		2,11%	2,06%
MORGAN ST 1,75 16-24	6.000.000	EUR	99,60	5.975.880,00		4,21%	4,11%
				28.801.670,00		20,27%	19,80%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				142.095.899,50		100,00%	97,70%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>142.095.899,50</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,70%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				142.095.899,50		100,00%	97,70%
Total - portefeuille				142.095.899,50		100,00%	97,70%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		9.889,76			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.110.618,71			1,45%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.120.508,47			1,46%
Total - Dépôts et Liquidités				2.120.508,47			1,46%
Créances et dettes diverses				-67.402,05			-0,05%
Autres				1.296.352,54			0,89%
Actif Net Total				145.445.358,46			100,00%

2.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	25,11%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	20,27%
PAYS-BAS	14,22%
ESPAGNE	10,44%
ROYAUME-UNI	7,26%
JAPON	6,22%
ITALIE	4,93%
MEXIQUE	4,55%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,50%
DANEMARK	2,10%
ALLEMAGNE	1,40%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	31,31%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	26,89%
TELECOMMUNICATIONS	11,81%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,72%
BOISSONS & TABACS	8,40%
SOURCES D'ENERGIE	6,01%
VEHICULES ROUTIERS	4,13%
PRODUITS CHIMIQUES	1,05%
IMMOBILIER	0,98%
TRANSPORTS AERIENS	0,70%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	134.466.285,60	97.949.414,50	232.415.700,10
Ventes	56.891.677,00	60.239.341,00	117.131.018,00
Total 1	191.357.962,60	158.188.755,50	349.546.718,10
Souscriptions	81.865.989,27	86.042.816,96	167.908.806,23
Remboursements	89.735.208,13	82.528.944,31	172.264.152,44
Total 2	171.601.197,40	168.571.761,27	340.172.958,67
Moyenne de référence de l'actif net total	135.260.947,93	152.154.466,51	143.777.132,64
Taux de rotation	14,61%	-6,82%	6,52%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

2.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	2.250,00	25.086,31	18.727,05	3.830,41	4.438,80	18.118,67	269.302,57	7.441,42	279.979,82
B	63.391,20	28.873,41	35.742,91	26.155,84	33.334,83	28.563,92	16.607,89	24.716,00	20.455,81
F	491.150,25	228.559,51	337.175,58	619.529,75	626.564,22	330.141,10	423.267,15	486.005,91	267.402,34
M	0,00	0,00	3.091,07	0,00	1.426,08	1.665,00	22.384,00	13.128,00	10.921,00
N	0,00	0,00	0,00	640,00	0,00	0,00	17.349,00	6.776,00	0,00
P	1.868,63	1.527,63	341,00	2.541,00	1.862,00	1.020,00	490,00	930,00	580,00
V	15.815,00	13.951,00	102.916,00	12.233,00	11.277,00	103.872,00	6.159,83	13.049,00	96.982,83
W	0,00	0,52	113,94	96.979,64	17.697,97	79.395,61	17.164,12	90.202,93	6.356,80
TOTAL			498.107,54			562.776,30			682.678,60

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	324.355,00	3.608.638,73	547.020,38	634.200,36	39.198.674,82	1.078.334,65	
B	14.770.005,19	6.712.241,78	6.037.485,02	7.667.659,82	3.861.484,28	5.780.834,83	
F	116.316.919,91	54.042.468,34	145.724.292,37	146.916.806,24	100.528.179,43	115.743.154,14	
M	0,00	0,00	0,00	203.187,17	3.207.720,48	1.899.389,98	
N	0,00	0,00	147.334,40	0,00	4.014.738,89	1.588.913,34	
P	46.665.460,94	38.138.428,75	62.931.944,57	46.034.372,54	12.201.956,75	23.149.954,06	
V	2.280.547,51	2.013.601,05	1.751.802,46	1.613.253,76	890.935,21	1.890.169,20	
W	0,00	121,20	22.543.486,15	4.100.393,88	4.005.116,37	21.133.402,24	
TOTAL	180.357.288,55	104.515.499,85	239.683.365,35	207.169.873,77	167.908.806,23	172.264.152,44	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	114.263.409,99	143,53	145.659.005,96	142,78	145.445.358,46	146,63
B		231,64		230,53		237,23
F		235,97		234,91		241,82
M		143,33		142,62		146,79
N		0,00		0,00		0,00
P		24.876,88		24.790,39		25.547,28
V		143,62		142,98		147,20
W		232,92		231,89		238,73
TOTAL	114.263.409,99		145.659.005,96		145.445.358,46	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

2.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

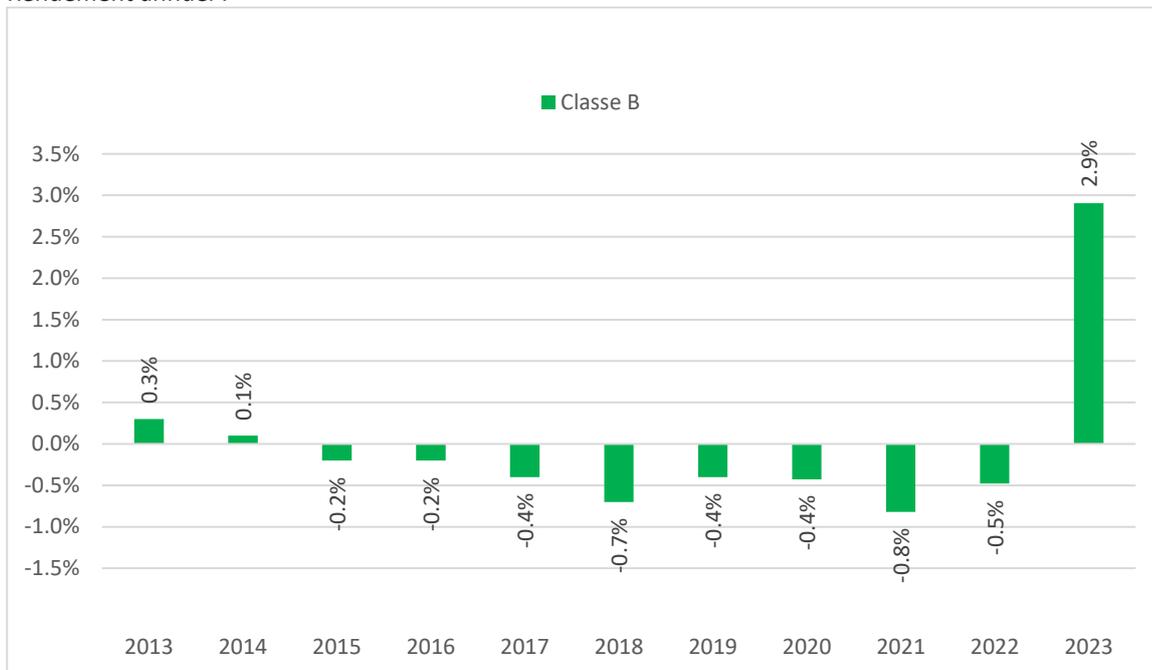
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	2,70 % (en EUR)	0,45 % (en EUR)	0,08 % (en EUR)	-0,09 % (en EUR)	06/08/1992	2,07 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	2,91 % (en EUR)	0,52 % (en EUR)	0,14 % (en EUR)	-0,07 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	2,94 % (en EUR)	0,57 % (en EUR)	0,19 % (en EUR)	0,01 % (en EUR)		

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	2,92 % (en EUR)	0,52 % (en EUR)	0,13 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	2,95 % (en EUR)					

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	3,05 % (en EUR)					

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	2,95 % (en EUR)	0,58 % (en EUR)	0,17 % (en EUR)	-0,05 % (en EUR)		

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	2,95 % (en EUR)	0,58 % (en EUR)	0,17 % (en EUR)	-0,02 % (en EUR)		

2.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058190878 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe B - BE0058191884 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,31%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe E - BE0948511457 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe F - BE0948510442 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe J - BE6299422483 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,22%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe L - BE6330739341 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,57%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe M - BE6299424505 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,28%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe N - BE6299425510 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,26%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe P - BE6254406406 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,16%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe V - BE6246085615 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,26%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe W - BE6246088643 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,26%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, (33,81%) de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

2.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

2.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

2.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

Identifiant d'entité juridique:
5493002N4BG7R3QYH249

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.7%	98.59%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 3/4 INTL FLAVORS MAR24 14.03.2024	Industrie manufacturière	4.51	Etats-Unis
1 1/2 AMERICA MOV MAR24 10.03.2024	Information et communication	4.50	Mexique
3/4 BMW APR24 REGS 15.04.2024	Activités financières et d'assurance	4.45	Allemagne
4 5/8 EDF SEP24 11.09.2024	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.20	France
1 3/4 MORGAN STAN MAR24 11.03.2024	Activités financières et d'assurance	4.17	Etats-Unis
1% IBERDROLA MAR24 07.03.2024	Activités financières et d'assurance	4.14	Espagne
1 3/8 GOLDMAN SACHS MAY24 15.05.2024	Activités financières et d'assurance	4.12	Etats-Unis
0.4% BAXTER INTL MAY24 15.05.2024	Industrie manufacturière	4.08	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1% BRITISH TELE JUN24 23.06.2024	Activités financières et d'assurance	3.68	Royaume-Uni
3 1/2 HEINEKEN MAR24 19.03.2024	Industrie manufacturière	3.53	Pays-Bas
1 1/8 EDP FIN FEB24 12.02.2024	Activités financières et d'assurance	3.46	Portugal
1 3/8 JOHN DEERE APR24 02.04.2024	Activités financières et d'assurance	3.45	Etats-Unis
VODAFONE GROUP PLC 0.5% 30/01/2024	Information et communication	3.45	Royaume-Uni
ALD SA 0,00 21-230224	Activités de services administratifs et de soutien	3.42	France
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC 0.956% 16-OCT-2024	Activités financières et d'assurance	3.37	Japon



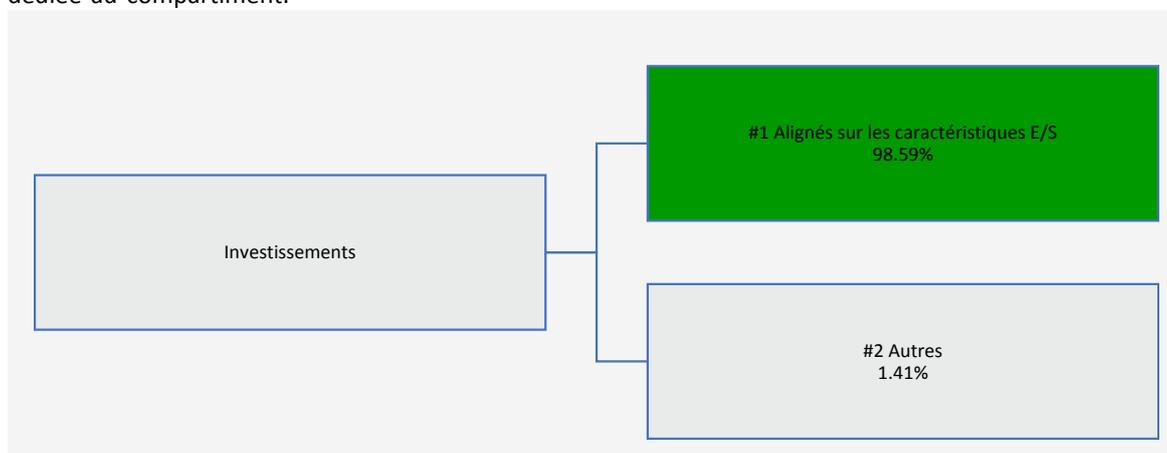
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.59 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	49.96
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	8.33

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	8.29
Information et communication	Télécommunications	7.94
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	7.75
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5.99
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.51
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.08
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.04
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.71
Liquidités	Liquidités	1.41



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**
 - Oui :
 - Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 - Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

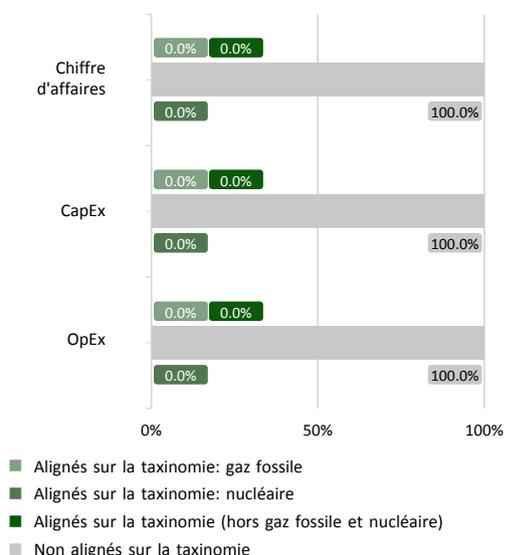
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

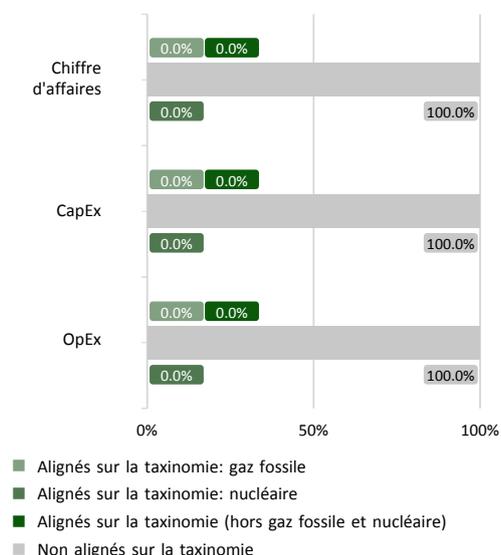
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.41 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

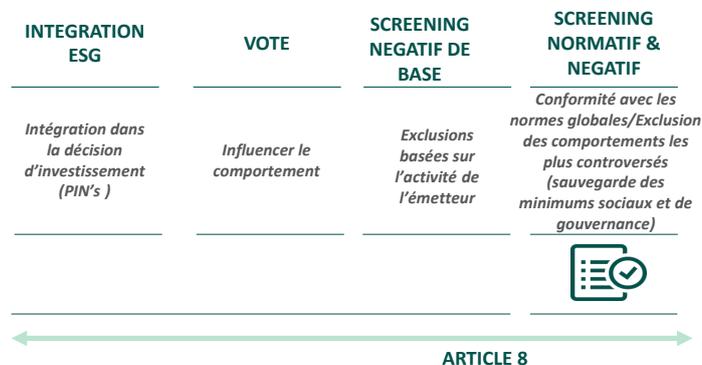
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 04/10/1996.

Prix de souscription initiale : 123,98 EUR.

Le 26/10/2004, les actions de capitalisation et de distribution ont été divisées par quatre.

Le 30/12/2004, le compartiment a absorbé le compartiment Belginvest Bonds dans le cadre de la fusion par absorption de la SICAV Belginvest S.A. par DPAM B S.A. (anciennement DPAM INVEST B S.A.)

3.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Aucune exigence de rating n'est imposée aux instruments composant le portefeuille ou à leurs émetteurs.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous (*), et par ses collectivités publiques territoriales.

Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

3.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Bond Total Return.

Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle. La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le deuxième trimestre 2023, nous observons certains signaux d'alerte dans la conjoncture économique en Europe. Du côté des bonnes nouvelles, la Chine est sortie de ses confinements liés au Covid, les prix de l'énergie sont retombés à des niveaux proches de ceux d'avant-guerre et l'inflation en général a également commencé à refluer. Mais une partie spécifique de l'économie européenne n'a pas rebondi. Le secteur manufacturier a continué à se détériorer alors que tous les éléments étaient réunis pour qu'il prospère. Cette morosité dans l'industrie manufacturière s'explique principalement par la faiblesse de la demande intérieure. Cela a commencé, en toute logique, pendant la poussée d'inflation la plus marquée depuis la crise du Covid. Cependant, la détérioration s'est même poursuivie au deuxième trimestre. Jusqu'à ce moment, la demande internationale de produits européens était encore favorable, mais elle a aussi commencé à s'estomper au cours de l'été. Par conséquent, au cours de l'été, nous avons décidé de ramener notre sous-pondération de la durée à un niveau neutre lorsque le Bund allemand à 10 ans a atteint 2,5%.

Bien entendu, il est tout à fait possible que l'économie européenne connaisse un creux manufacturier, du moment que les services pallient cette situation. C'était le cas, mais le mois d'août a été marqué par un nouveau signal d'alarme. En règle générale, les mois d'été correspondent à la haute saison touristique, ce qui explique l'extrême vigueur du secteur des services. Mais en août, même celui-ci est tombé en territoire de contraction, comme l'indiquent les données PMI. À ce stade, il est d'autant plus important de surveiller attentivement les données entrantes qu'une période de faible activité entraîne généralement un assouplissement du marché de l'emploi. Et c'est là que réside le principal risque pour l'économie européenne. Lorsque l'activité économique réelle diminue régulièrement, la demande de main-d'œuvre se tasse elle aussi. Par conséquent, un cercle vicieux de baisse de l'activité et d'augmentation du chômage commence à se mettre en place. Nous avons donc commencé à établir une position à long terme, estimant que les prochains mouvements du marché correspondraient à une remontée des taux d'intérêt. Cependant, en septembre et octobre, ceux-ci ont continué à baisser. Comme cette baisse ne cadrait pas avec le mouvement inverse des données économiques, nous avons continué à ajouter de la durée jusqu'à ce que le Bund atteigne 3%. En novembre, nous avons atteint une surpondération de près d'un an dans la stratégie.

Mais les « soft data » ne sont pas les seules à s'être détériorées au cours des derniers trimestres. L'examen des données économiques objectives montre que la dégradation est également très nette et généralisée. Les données portant sur les faillites, les ventes au détail réelles, les importations et les exportations européennes, les révisions du marché du travail, etc., indiquent à l'unisson que ce cercle vicieux a déjà débuté et que l'Europe est déjà en récession. Sur un plus long terme, les seules occasions où ces données ont connu une telle tendance à la baisse, c'est lorsque nous étions déjà en récession. Cette fois, cela pourrait être différent, mais ce n'est généralement jamais le cas.

Comme une récession s'accompagne généralement d'une aversion au risque, nous avons décidé de prendre des bénéfices significatifs sur notre allocation à la Roumanie, pays qui sous-performe généralement en période de reprise. Nous pensons qu'une surpondération des pays périphériques est toujours pertinente car ceux-ci ont entrepris d'importants changements fondamentaux depuis la crise du Covid. Toutefois, nous avons commencé à sous-pondérer l'Italie. D'abord comme couverture contre la surpondération de la durée, mais désormais aussi comme position résolument courte.

3.1.6. Politique future

En définitive, il est très facile de confirmer la thèse selon laquelle l'Europe est en récession, en examinant la définition de ce qu'est une récession. Une récession correspond à deux trimestres successifs de croissance négative du PIB réel. Si l'on applique cette définition à tous les pays qui font partie de l'Union européenne, plus de 25% d'entre eux sont déjà en récession ! Et si l'on considère ceux qui ont connu une croissance négative de leur PIB réel au troisième trimestre, c'est plus de la moitié des pays européens qui sont concernés. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils tomberont également en récession, mais il est difficile de déceler un changement de dynamique étant donné que les données relatives à l'activité sous-jacente ont continué à se détériorer fortement au cours des derniers mois. Pour changer ce type de dynamique, les solutions ne sont pas légion. L'une d'entre elles implique que la BCE commence à réduire activement ses taux d'intérêt. Hélas, il est clair qu'elle n'y est pas prête et qu'elle risque de commettre une grave erreur de politique.

Nous pensons qu'un biais de durée longue reste très pertinent car lorsque la BCE réalisera que nous sommes passés à la phase suivante du cycle économique, elle enclenchera l'étape suivante de son cycle de politique monétaire. Cela signifie également qu'un biais de pentification de la courbe devrait donner de très bons résultats, car l'anticipation de réductions suivies de diminutions effectives du taux directeur affectera beaucoup plus l'extrémité courte des courbes de rendement que leur extrémité longue.

3.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

3.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.017.531.742,21	526.466.184,03
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	994.735.763,02	494.055.939,35
A.	Obligations et autres titres de créance	994.735.763,02	494.055.939,35
a.	Obligations	994.735.763,02	494.055.939,35
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	824.243,61	1.638.081,55
A.	Créances	1.525.267,78	2.560.272,80
a.	Montants à recevoir	135.787,78	16.872,80
d.	Autres	1.389.480,00	2.543.400,00
B.	Dettes	-701.024,17	-922.191,25
a.	Montants à payer (-)	-32.930,24	-3.029,99
c.	Emprunts (-)		-590.515,80
e.	Autres (-)	-668.093,93	-328.645,46
V.	Dépôts et liquidités	11.656.845,90	25.680.432,33
A.	Avoirs bancaires à vue	11.656.845,90	25.680.432,33
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	10.314.889,68	5.091.730,80
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	10.314.889,68	5.091.730,80
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.017.531.742,21	526.466.184,03
A.	Capital	945.086.454,77	446.758.190,24
B.	Participations au résultat		894.934,83
C.	Résultat reporté		181.881.766,67
D.	Résultat de l'exercice	72.445.287,44	-103.068.707,71

DPAM B
BONDS EUR

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		375.795.008,00	63.572.834,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	375.795.008,00	63.572.834,00
A.	Contrats à terme achetés	351.784.606,00	28.275.635,00
B.	Contrats à terme vendus	24.010.402,00	35.297.199,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

3.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	57.899.853,05	-112.063.534,54
a.	Obligations	55.729.408,05	-122.597.655,35
	Gain réalisé	1.070.177,16	1.496.027,57
	Perte réalisée	-9.143.787,57	-17.581.064,78
	Gain/Perte non-réalisé	63.803.018,46	-106.512.618,14
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		1,02
a.	Actions		1,02
	Gain réalisé		1,02
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	2.170.445,00	10.534.115,00
a.	Sur obligations	2.170.445,00	10.534.115,00
ii.	Contrats à terme	2.170.445,00	10.534.115,00
	Gain/Perte réalisé	780.965,00	7.990.715,00
	Gain/Perte non-réalisé	1.389.480,00	2.543.400,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		4,79
b.	Autres positions et opérations de change		4,79
iv.	Autres		4,79
	Gain /Perte réalisée		4,79
II. Produits et charges des placements		16.535.525,84	10.400.160,61
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	16.536.790,16	10.498.241,37
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	16.231.580,59	10.414.857,25
b.	Dépôts et liquidités	305.209,57	83.384,12
	Intérêts d'emprunts (-)	-517,81	-97.780,76
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-746,51	-300,00
	D'origine étrangère	-746,51	-300,00
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		90.398,08	65.594,79
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	90.398,08	65.594,79
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-2.080.489,53	-1.470.928,57
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-172.277,83	-123.743,99
B.	Charges financières (-)	-40.886,40	-8.058,81
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-386.177,47	-257.904,34
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.288.740,33	-976.703,32
a.	Gestion financière	-955.036,53	-738.805,39
	Classe A (Dis)	-38.764,09	-41.219,79
	Classe B (Cap)	-163.496,58	-225.445,28
	Classe E (Dis)	-5.440,64	-4.652,94
	Classe F (Cap)	-325.814,37	-111.818,95
	Classe J (Cap)	-335.531,65	-301.995,10
	Classe L (Cap)	-100,72	-528,00
	Classe M (Dis)	-13.821,56	-8.103,19
	Classe N (Cap)	-4.549,75	-4.382,99
	Classe V (Dis)	-1.284,85	-1.841,24
	Classe W (Cap)	-66.232,32	-38.817,91
b.	Gestion administrative et comptable	-333.703,80	-237.897,93
E.	Frais administratifs (-)	-48.926,05	-43.650,58
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.337,29	-1.185,69
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-310,91	-58,75
H.	Services et biens divers (-)	-29.894,01	-34.404,87
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-78.489,03	-20.537,74
	Classe A (Dis)	-2.838,47	-1.081,20
	Classe B (Cap)	-24.469,87	-15.190,85
	Classe E (Dis)	-158,60	3,11
	Classe F (Cap)	-24.227,88	-1.899,78
	Classe J (Cap)	-2.420,62	420,39
	Classe L (Cap)	-0,12	0,07

DPAM B
BONDS EUR

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe M (Dis)	-22.767,35	-2.626,90
	Classe N (Cap)	-481,33	-301,37
	Classe P (Cap)	-1.058,44	103,79
	Classe V (Dis)	-4,53	1,24
	Classe W (Cap)	-61,82	33,76
K.	Autres charges (-)	-31.450,21	-4.680,48
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		14.545.434,39	8.994.826,83
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	72.445.287,44	-103.068.707,71
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	72.445.287,44	-103.068.707,71

DPAM B
BONDS EUR

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	152.100.008,43	79.707.993,79
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	79.654.720,99	181.881.766,67
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	72.445.287,44	-103.068.707,71
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)		894.934,83
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-151.933.097,48	-79.654.720,99
IV.	(Distribution des dividendes)	-166.910,95	-53.272,80

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
Emis(es) par état							
Autriche							
AUSTRIA 0,00 20-40	3.500.000	EUR	62,68	2.193.957,50		0,22%	0,22%
AUSTRIA 0,00 21-25	6.000.000	EUR	96,64	5.798.460,00		0,58%	0,57%
AUSTRIA 0,50 17-27	7.000.000	EUR	94,41	6.608.735,00		0,66%	0,65%
AUSTRIA 0,5 19-29	14.000.000	EUR	91,32	12.784.450,00		1,29%	1,26%
AUSTRIA 0,90 22-32	11.500.000	EUR	88,00	10.119.540,00		1,02%	0,99%
AUSTRIA 2,10 17-17	7.950.000	EUR	78,46	6.237.331,50		0,63%	0,61%
AUSTRIA 2,40 13-34	33.850.000	EUR	97,96	33.158.952,25		3,33%	3,26%
AUSTRIA 6,25 97-27	2.800.000	EUR	113,27	3.171.504,00		0,32%	0,31%
				80.072.930,25		8,05%	7,87%
Belgique							
BELGIQUE 3,75 13-45	3.500.000	EUR	110,62	3.871.787,50		0,39%	0,38%
BELGIUM 3,00 23-33	5.500.000	EUR	103,27	5.679.960,00		0,57%	0,56%
FLEMISH C 0,3 21-31	3.500.000	EUR	82,89	2.901.132,50		0,29%	0,29%
FLEMISH C 3,00 22-32	3.000.000	EUR	100,72	3.021.495,00		0,30%	0,30%
				15.474.375,00		1,56%	1,52%
Allemagne							
GERMANY 0,00 16-26	13.500.000	EUR	94,66	12.779.505,00		1,28%	1,26%
GERMANY 0,00 20-30	21.000.000	EUR	89,18	18.727.800,00		1,88%	1,84%
GERMANY 0,50 14-30	3.500.000	EUR	102,79	4.504.658,12		0,45%	0,44%
GERMANY 1,00 15-25	12.350.000	EUR	97,60	12.053.353,00		1,21%	1,18%
GERMANY 2,50 12-44	3.000.000	EUR	103,36	3.100.665,00		0,31%	0,30%
GERMANY 2,60 23-33	2.000.000	EUR	105,00	2.100.010,00		0,21%	0,21%
GERMANY 4,00 05-37	1.500.000	EUR	120,40	1.805.962,50		0,18%	0,18%
				55.071.953,62		5,54%	5,41%
Espagne							
SPAIN 1,00 21-42	14.000.000	EUR	66,98	9.377.130,00		0,94%	0,92%
SPAIN 1,30 16-26	39.400.000	EUR	96,67	38.087.783,00		3,83%	3,74%
SPAIN 1,40 18-28	12.000.000	EUR	95,17	11.419.860,00		1,15%	1,12%
SPAIN 1,45 21-71	21.500.000	EUR	50,38	10.831.270,00		1,09%	1,06%
SPAIN 1,60 15-25	15.200.000	EUR	98,23	14.931.264,00		1,50%	1,47%
SPAIN 1,85 19-35	13.700.000	EUR	87,91	12.043.670,00		1,21%	1,18%
SPAIN 1,95 15-30	11.100.000	EUR	95,69	10.621.257,00		1,07%	1,04%
SPAIN 2,55 22-32	15.000.000	EUR	97,50	14.625.750,00		1,47%	1,44%
SPAIN 2,90 16-46	8.500.000	EUR	90,50	7.692.797,50		0,77%	0,76%
SPAIN 4,20 05-37	2.600.000	EUR	110,68	2.877.641,00		0,29%	0,28%
SPAIN 4,65 10-25	21.500.000	EUR	102,72	22.084.155,00		2,22%	2,17%
SPAIN 5,15 13-44	3.000.000	EUR	124,37	3.731.160,00		0,38%	0,37%
SPAIN GOV 3,45 16-66	7.700.000	EUR	93,65	7.210.973,00		0,72%	0,71%
SPAIN IL 0,65 16-27	15.250.000	EUR	99,78	18.792.743,47		1,89%	1,85%
				184.327.453,97		18,53%	18,12%
Finlande							
FINLAND 0,50 17-27	6.100.000	EUR	93,90	5.727.656,00		0,58%	0,56%
FINLAND 0,75 15-31	18.000.000	EUR	89,10	16.038.450,00		1,61%	1,58%
FINLAND 3,00 23-33	7.500.000	EUR	103,70	7.777.762,50		0,78%	0,76%
FINLANDE 2,75 12-28	12.500.000	EUR	102,08	12.759.812,50		1,28%	1,25%
				42.303.681,00		4,25%	4,16%
France							
FRANCE 0,50 20-72	19.300.000	EUR	41,91	8.088.244,00		0,81%	0,79%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FRANCE 1,75 17-39	4.200.000	EUR	86,96	3.652.404,00		0,37%	0,36%
FRANCE 2,50 13-30	22.000.000	EUR	101,29	22.283.140,00		2,24%	2,19%
FRANCE OA 3,25 12-45	5.250.000	EUR	104,36	5.479.162,50		0,55%	0,54%
FRANCE OAT 3,5 10-26	17.000.000	EUR	102,58	17.439.365,00		1,75%	1,71%
FRA OAT 2,75 12-27	18.600.000	EUR	101,87	18.947.076,00		1,90%	1,86%
FRA OAT 4,00 04-55	700.000	EUR	118,10	826.686,00		0,08%	0,08%
FRA OAT 5,50 97-29	22.000.000	EUR	115,91	25.499.760,00		2,56%	2,51%
FRA OAT 5,75 01-32	4.200.000	EUR	125,66	5.277.867,00		0,53%	0,52%
				107.493.704,50		10,81%	10,56%
Grèce							
HELLENIC 3,45 19-24	4.000.000	EUR	100,05	4.001.900,00		0,40%	0,39%
				4.001.900,00		0,40%	0,39%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	13.900.000	EUR	89,77	12.478.447,00		1,25%	1,23%
CROATIA 1,75 21-41	12.000.000	EUR	76,15	9.138.240,00		0,92%	0,90%
CROATIA 2,875 22-32	7.000.000	EUR	98,07	6.864.795,00		0,69%	0,67%
CROATIA 3,00 15-25	3.000.000	EUR	99,59	2.987.715,00		0,30%	0,29%
				31.469.197,00		3,16%	3,09%
Irlande							
IRELAND 1,35 18-31	15.900.000	EUR	94,09	14.961.025,50		1,50%	1,47%
IRELAND 2,00 15-45	10.700.000	EUR	86,51	9.256.837,50		0,93%	0,91%
IRELAND 3,00 23-43	1.800.000	EUR	103,82	1.868.814,00		0,19%	0,18%
IRISH TREA 1,0 16-26	9.800.000	EUR	97,20	9.525.649,00		0,96%	0,94%
				35.612.326,00		3,58%	3,50%
Italie							
BTPS 4,50 23-53	8.600.000	EUR	103,10	8.866.557,00		0,89%	0,87%
ITA BTP 5,25 98-29	13.600.000	EUR	111,50	15.163.456,00		1,52%	1,49%
ITALY 0,85 19-27	21.000.000	EUR	94,49	19.842.900,00		1,99%	1,95%
ITALY 0,95 20-30	6.500.000	EUR	86,57	5.626.822,50		0,57%	0,55%
ITALY 0,95 21-37	5.100.000	EUR	70,19	3.579.460,50		0,36%	0,35%
ITALY 1,45 18-25	8.000.000	EUR	97,91	7.833.040,00		0,79%	0,77%
ITALY 1,60 16-26	11.800.000	EUR	97,32	11.483.760,00		1,15%	1,13%
ITALY 1,65 20-30	8.500.000	EUR	89,98	7.648.470,00		0,77%	0,75%
ITALY 1,75 19-24	9.500.000	EUR	99,05	9.409.892,50		0,95%	0,92%
ITALY 2,80 16-67	8.500.000	EUR	73,36	6.235.430,00		0,63%	0,61%
ITALY 3,10 11-26	5.000.000	EUR	105,50	6.932.443,88		0,70%	0,68%
ITALY 3,25 14-2046	7.600.000	EUR	86,87	6.601.892,00		0,66%	0,65%
ITALY 4,40 22-33	1.000.000	EUR	106,68	1.066.760,00		0,11%	0,10%
ITALY 4,50 10-26	8.900.000	EUR	103,50	9.211.767,00		0,93%	0,91%
ITALY 4,75 13-28	15.550.000	EUR	107,77	16.758.623,75		1,68%	1,65%
ITALY BTP 1,65 15-32	21.800.000	EUR	87,55	19.086.336,00		1,92%	1,88%
ITALY BTP 5,00 09-40	20.250.000	EUR	110,74	22.425.255,00		2,25%	2,20%
				177.772.866,13		17,87%	17,47%
Luxembourg (Grand-Duché)							
LUXEMBG 0,625 17-27	3.000.000	EUR	94,72	2.841.540,00		0,29%	0,28%
				2.841.540,00		0,29%	0,28%
Pays-Bas							
NETHERLDS 0,00 20-27	18.000.000	EUR	93,68	16.861.770,00		1,70%	1,66%
NETHERLDS 3,75 10-42	6.100.000	EUR	117,94	7.194.157,00		0,72%	0,71%
				24.055.927,00		2,42%	2,36%
Portugal							
PORTUGAL 0,90 20-35	3.000.000	EUR	80,39	2.411.850,00		0,24%	0,24%
PORTUGAL 1,00 21-52	1.000.000	EUR	58,14	581.395,00		0,06%	0,06%
PORTUGAL 2,25 18-34	7.100.000	EUR	95,53	6.782.310,50		0,68%	0,67%
PORTUGAL 3,50 23-38	2.500.000	EUR	104,55	2.613.750,00		0,26%	0,26%
PORTUGAL 3,875 14-30	6.000.000	EUR	108,55	6.512.880,00		0,65%	0,64%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PORTUGAL 4,10 06-37	7.450.000	EUR	112,14	8.354.281,00		0,84%	0,82%
				27.256.466,50		2,74%	2,68%
Roumanie							
ROMANIA 2,00 20-32	7.800.000	EUR	77,53	6.046.989,00		0,61%	0,59%
ROMANIA 2,375 17-27	5.000.000	EUR	94,45	4.722.725,00		0,47%	0,46%
ROMANIA 3,875 15-35	4.300.000	EUR	85,42	3.673.017,00		0,37%	0,36%
ROMANIA 4,625 19-49	6.700.000	EUR	84,09	5.633.728,50		0,57%	0,55%
				20.076.459,50		2,02%	1,97%
Serbie (République)							
SERBIA 1,00 21-28	8.000.000	EUR	84,66	6.772.920,00		0,68%	0,67%
SERBIA 2,05 21-36	2.500.000	EUR	69,83	1.745.750,00		0,18%	0,17%
				8.518.670,00		0,86%	0,84%
Slovénie (République)							
SLOVENIA 0,00 21-31	1.100.000	EUR	82,19	904.106,50		0,09%	0,09%
SLOVENIA 0,488 20-50	1.200.000	EUR	52,14	625.728,00		0,06%	0,06%
SLOVENIA 1,00 18-28	9.700.000	EUR	93,70	9.088.851,50		0,91%	0,89%
SLOVENIA 3,625 23-33	8.700.000	EUR	105,92	9.214.605,00		0,93%	0,91%
				19.833.291,00		1,99%	1,95%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 3,625 23-33	16.000.000	EUR	103,61	16.576.880,00		1,67%	1,63%
SLOVAKIA 3,75 23-35	9.000.000	EUR	103,06	9.275.445,00		0,93%	0,91%
				25.852.325,00		2,60%	2,54%
Total - Emis(es) par état				862.035.066,47		86,66%	84,72%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	900.000	EUR	74,05	666.481,50		0,07%	0,07%
				666.481,50		0,07%	0,07%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EFSF 0,05 19-29	6.000.000	EUR	87,14	5.228.640,00		0,53%	0,51%
EIB 2,75 23-30	3.500.000	EUR	101,65	3.557.872,50		0,36%	0,35%
EIB 3,00 23-33	650.000	EUR	103,21	670.868,25		0,07%	0,07%
ESM 0,75 17-27	5.000.000	EUR	94,98	4.748.925,00		0,48%	0,47%
ESM 0,75 18-28	5.000.000	EUR	92,73	4.636.575,00		0,47%	0,46%
ESM 1,20 18-33	6.500.000	EUR	88,65	5.762.347,50		0,58%	0,57%
ESM 3,00 23-33	2.500.000	EUR	103,43	2.585.637,50		0,26%	0,25%
EUROPEAN 0,0 20-35	460.000	EUR	73,01	335.825,30		0,03%	0,03%
EUROP UN 0,00 21-31	6.800.000	EUR	82,94	5.639.648,00		0,57%	0,55%
EURO STAB 1,00 22-27	6.000.000	EUR	95,29	5.717.430,00		0,57%	0,56%
				38.883.769,05		3,91%	3,82%
Total - Emis(es) par une institution internationale				39.550.250,55		3,98%	3,89%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMICH 1,00 16-36	1.300.000	EUR	78,45	1.019.895,50		0,10%	0,10%
FLEMISH 0,375 16-26	11.300.000	EUR	93,81	10.600.699,50		1,07%	1,04%
FLEMISH 1,375 18-33	3.800.000	EUR	86,93	3.303.188,00		0,33%	0,32%
FLEMISH 1,875 17-42	1.800.000	EUR	81,22	1.461.906,00		0,15%	0,14%
				16.385.689,00		1,65%	1,61%
Allemagne							
KFW 0,00 22-27	300.000	EUR	92,40	277.207,50		0,03%	0,03%
KFW 1,125 18-33	11.000.000	EUR	88,15	9.696.280,00		0,97%	0,95%
KFW 1,375 22-32	6.000.000	EUR	91,64	5.498.100,00		0,55%	0,54%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
KFW 2,75 23-30	800.000	EUR	101,89	815.120,00		0,08%	0,08%
				16.286.707,50		1,64%	1,60%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	13.400.000	EUR	69,23	9.277.155,00		0,93%	0,91%
				9.277.155,00		0,93%	0,91%
France							
CADES 0,45 22-32	1.100.000	EUR	84,49	929.384,50		0,09%	0,09%
CADES 0,60 22-29	1.000.000	EUR	89,51	895.115,00		0,09%	0,09%
UNEDIC 0,50 19-29	4.800.000	EUR	90,49	4.343.304,00		0,44%	0,43%
				6.167.803,50		0,62%	0,61%
Italie							
ITALY BTP 5,00 09-25	3.500.000	EUR	102,05	3.571.715,00		0,36%	0,35%
				3.571.715,00		0,36%	0,35%
Total - Obligation du Secteur Public				51.689.070,00		5,20%	5,08%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique							
FLEMISH 1,50 18-38	2.500.000	EUR	80,77	2.019.212,50		0,20%	0,20%
				2.019.212,50		0,20%	0,20%
Allemagne							
KFW 0,125 22-32	19.200.000	EUR	82,87	15.910.464,00		1,60%	1,56%
KFW 1,25 16-36	2.500.000	EUR	84,30	2.107.387,50		0,21%	0,21%
				18.017.851,50		1,81%	1,77%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	1.000.000	EUR	81,70	817.035,00		0,08%	0,08%
ICO 0,00 21-27	5.000.000	EUR	91,50	4.574.900,00		0,46%	0,45%
MADRID 0,419 20-30	7.000.000	EUR	85,67	5.996.935,00		0,60%	0,59%
				11.388.870,00		1,14%	1,12%
Italie							
BTPS 1,50 20-45	3.300.000	EUR	63,42	2.092.827,00		0,21%	0,21%
				2.092.827,00		0,21%	0,21%
Pays-Bas							
BNG BK 0,10 20-30	6.500.000	EUR	86,42	5.617.495,00		0,56%	0,55%
NEDWBK 0,25 22-32	2.800.000	EUR	83,04	2.325.120,00		0,23%	0,23%
				7.942.615,00		0,80%	0,78%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				41.461.376,00		4,17%	4,07%
Total - Obligations et autres titres de créances				994.735.763,02		100,00%	97,76%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				994.735.763,02		100,00%	97,76%
Total - portefeuille				994.735.763,02		100,00%	97,76%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		19.538,31			0,00%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		2.119.022,90			0,21%
Banque Degroof Petercam		EUR		9.518.284,69			0,94%
Total - Avoirs bancaires à vue				11.656.845,90			1,15%
Total - Dépôts et Liquidités				11.656.845,90			1,15%
Créances et dettes diverses				824.243,61			0,08%
Autres				10.314.889,68			1,01%
Actif Net Total				1.017.531.742,21			100,00%

3.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ESPAGNE	20,62%
ITALIE	18,44%
FRANCE	11,43%
ALLEMAGNE	8,98%
AUTRICHE	8,05%
FINLANDE	4,25%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	4,19%
IRLANDE	3,58%
BELGIQUE	3,47%
PAYS-BAS	3,22%
CROATIE (REPUBLIQUE)	3,16%
PORTUGAL	2,74%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	2,60%
ROUMANIE	2,02%
SLOVENIE (REPUBLIQUE)	1,99%
SERBIE (REPUBLIQUE)	0,86%
GRECE	0,40%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	87,56%
BANQUES	4,71%
ORGANISMES EUROPEENS	3,98%
PROVINCE, CANTON, REGION	3,05%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,62%
VEHICULES ROUTIERS	0,08%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	269.671.381,40	294.814.402,34	564.485.783,74
Ventes	76.670.560,59	42.864.807,53	119.535.368,12
Total 1	346.341.941,99	337.679.209,87	684.021.151,86
Souscriptions	215.479.889,01	289.852.699,38	505.332.588,39
Remboursements	44.910.858,93	41.657.365,28	86.568.224,21
Total 2	260.390.747,94	331.510.064,66	591.900.812,60
Moyenne de référence de l'actif net total	608.684.771,30	870.642.568,00	740.740.208,54
Taux de rotation	14,12%	0,71%	12,44%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

3.8.MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MARS	EUR	110.226.960,00	110.226.960,00	100.000,00
EURO-BTP 10YR FUTURE	EUR	2.666.900,00	2.666.900,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MARS	EUR	18.664.646,00	18.664.646,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTURE	EUR	21.343.502,00	21.343.502,00	100.000,00
EURO SCHATZ FUTURE MARS	EUR	222.893.000,00	222.893.000,00	100.000,00

3.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	30.898,63	129.713,05	224.263,37	3.276,88	13.189,38	214.350,87	20.121,82	13.333,12	221.139,57
B	124.410,89	469.428,58	830.314,68	149.970,77	475.266,16	505.019,30	205.070,00	121.288,78	588.800,52
E	3.692,00	0,00	46.699,00	0,00	232,00	46.467,00	28.626,99	352,00	74.741,99
F	300.330,32	409.303,60	627.860,95	280.157,72	93.974,40	814.044,28	3.313.861,42	281.166,81	3.846.738,89
J	0,00	31,00	10.600,00	2.828,00	5,00	13.423,00	1.290,00	52,00	14.661,00
L	0,00	1.758,42	3.322,06	0,00	3.097,91	224,15	0,00	0,00	224,15
L	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	619,25	18.347,32	96.984,95	2.600,00	20.042,56	79.542,40	388.546,05	29.846,99	438.241,46
N	20.932,16	5.739,07	33.600,07	6.903,14	12.772,91	27.730,30	8.103,27	5.569,88	30.263,69
P	0,00	365.550,00	1.050.110,00	243.600,00	318.300,00	975.410,00	1.137.156,00	190.679,78	7.373,40
V	825,00	4.578,31	21.122,69	5.719,62	11.255,62	15.586,69	122,00	2.473,00	13.235,69
W	188.706,46	113.900,01	196.144,04	139.752,41	24.019,19	311.877,26	648.226,31	320.120,98	639.982,60
TOTAL			3.141.021,81			3.003.675,25			5.875.402,96

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.677.033,54	7.008.278,52	156.827,69	639.144,59	891.066,01	592.012,26
B	11.230.898,31	42.490.123,60	12.092.564,79	37.469.269,45	15.491.878,69	9.111.409,64
E	210.599,00	0,00	0,00	10.734,64	1.340.600,00	16.427,84
F	28.060.603,69	38.479.460,85	22.793.810,86	7.748.891,80	256.459.766,33	21.882.726,66
J	0,00	890.694,17	70.005.220,33	121.251,28	30.753.879,74	1.235.203,95
L	0,00	158.093,46	0,00	256.035,91	0,00	0,00
L	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	33.642,60	1.001.591,56	123.682,00	991.722,82	17.141.707,80	1.349.080,78
N	1.905.357,27	522.997,57	570.028,36	1.106.613,37	615.846,10	424.107,47
P	0,00	34.776.972,00	19.337.160,00	26.294.584,00	132.792.653,82	27.304.585,51
V	44.465,39	246.723,59	296.617,66	538.119,91	5.434,66	110.390,90
W	17.322.160,98	10.445.024,54	11.118.433,40	1.990.138,97	49.839.755,24	24.542.279,20
TOTAL	60.484.760,78	136.019.959,86	136.494.345,09	77.166.506,74	505.332.588,39	86.568.224,21

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	570.564.667,85	53,46	526.466.184,03	43,28	1.017.531.742,21	46,77
B		89,21		73,30		79,37
E		56,33		45,68		49,33
F		92,02		75,79		82,26
J		28.154,69		23.212,01		25.223,35
L		88,88		72,92		78,85
L		0,00		0,00		0,00
M		53,70		43,54		46,97
N		90,02		74,13		80,46
P		93,55		77,20		26.453,06
V		53,64		43,49		46,98
W		90,54		74,57		80,96
TOTAL		570.564.667,85				526.466.184,03

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

3.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

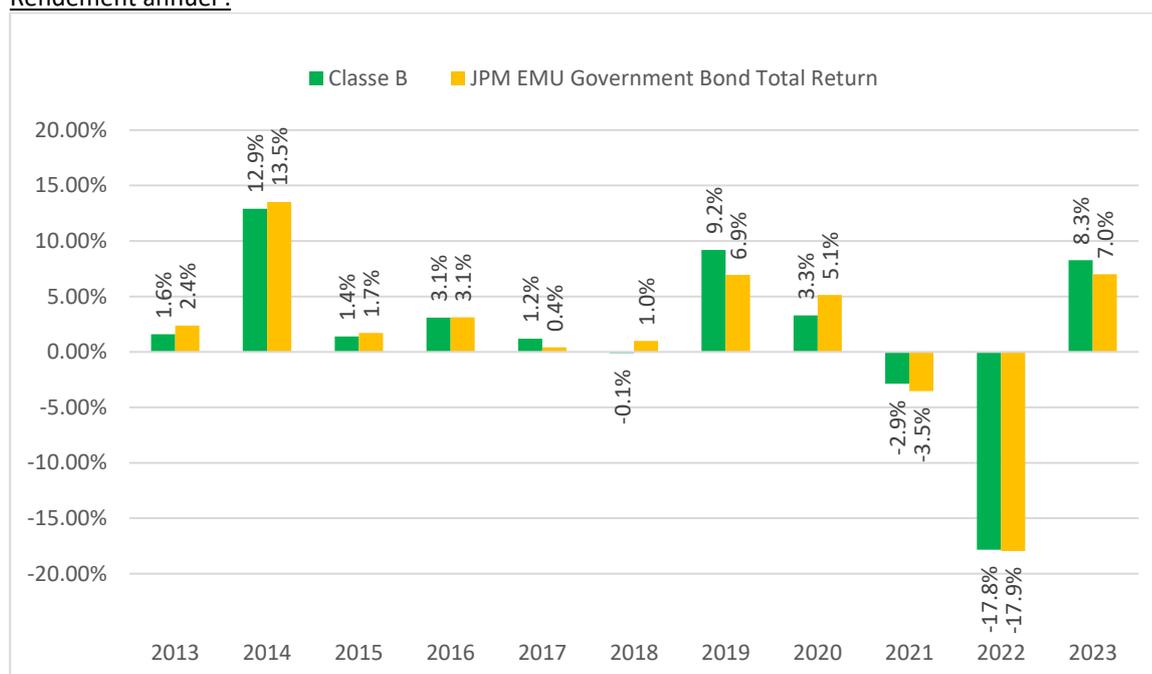
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Bond Total Return

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
JPM EMU Government Bond Total Return	7,00 % (en EUR)	-5,39 % (en EUR)	-0,97 % (en EUR)	1,41 % (en EUR)		

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	8,33 % (en EUR)	-4,73 % (en EUR)	-0,50 % (en EUR)	1,52 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,28 % (en EUR)	-4,75 % (en EUR)	-0,51 % (en EUR)	1,52 % (en EUR)		

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	8,55 % (en EUR)	-4,53 % (en EUR)	-0,27 % (en EUR)	1,79 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	8,54 % (en EUR)	-4,54 % (en EUR)	-0,27 % (en EUR)	1,78 % (en EUR)		

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	8,67 % (en EUR)	-4,43 % (en EUR)	-0,16 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	8,13 % (en EUR)	-4,90 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	8,34 % (en EUR)	-4,64 % (en EUR)	-0,36 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	8,54 % (en EUR)	-4,55 % (en EUR)	-0,30 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	8,78 % (en EUR)	-4,34 % (en EUR)	-0,06 % (en EUR)	1,98 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	8,56 % (en EUR)	-4,53 % (en EUR)	-0,28 % (en EUR)	1,74 % (en EUR)	14/08/2013	1,58 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	8,57 % (en EUR)	-4,53 % (en EUR)	-0,28 % (en EUR)	1,73 % (en EUR)	14/08/2013	1,80 % (en EUR)

3.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0943876665 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe B - BE0943877671 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,57%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe E - BE0948509436 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,33%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe F - BE0948508420 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,33%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe J - BE6299413391 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,22%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe L - BE0948651881 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,72%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe M - BE6299414407 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe N - BE6299415412 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe P - BE6254408428 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe V - BE6246045213 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe W - BE6246046229 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

- Classe Z - BE6278083496 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,25%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 6,40% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

3.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,61 EUR
	classe E 0,82 EUR
	classe V 0,76 EUR
	classe M 0,75 EUR
2021	classe A 0,75 EUR
	classe E 0,83 EUR
	classe M 0,76 EUR
2022	classe V 0,79 EUR
	classe A 0,11 EUR
	classe E 0,24 EUR
	classe M 0,19 EUR
	classe V 0,22 EUR

3.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

3.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

3.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR

Identifiant d'entité juridique:
54930016ZBIQKT011F81

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Pour les investissements en obligations de sociétés :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;
- Pour les investissements en obligations souveraines :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
 - b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 7.35% alors que celui du benchmark était de 2.52%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	94.81%	98.77%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 6.04% Benchmark : 0.68%	Compartiment : 7.35% Benchmark : 2.52%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres au conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/enqagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1.3% SPAIN OCT26 31.10.2026	Administration publique	3.75	Espagne
2.4% OESTERREICH MAY34 23.05.2034	Administration publique	3.31	Autriche
5 1/2 OAT APR29 EUR 25.04.2029	Administration publique	2.59	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
5% ITALY SEP40 01.09.2040	Administration publique	2.24	Italie
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	2.22	France
SPAIN (KINGDOM OF) 4.65% 30/07/2025	Administration publique	2.21	Espagne
0.85% BOT ITALY JAN27 15.01.2027	Administration publique	1.96	Italie
1.65% BTP MAR32 01.03.2032	Administration publique	1.89	Italie
2 3/4 OAT OCT27 25.10.2027	Administration publique	1.87	France
0.67911% SPAIN NOV27 INFL 30.11.2027	Administration publique	1.85	Espagne
0% GERMANY FEB30 REGS 15.02.2030	Administration publique	1.84	Allemagne
3 1/2 OAT APR26 25.04.2026	Administration publique	1.75	France
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	1.67	Italie
SLOVAKIA 3,625 23-080633	Administration publique	1.66	Slovaquie
0% NETHERLAND JAN27 15.01.2027	Administration publique	1.66	Pays-Bas



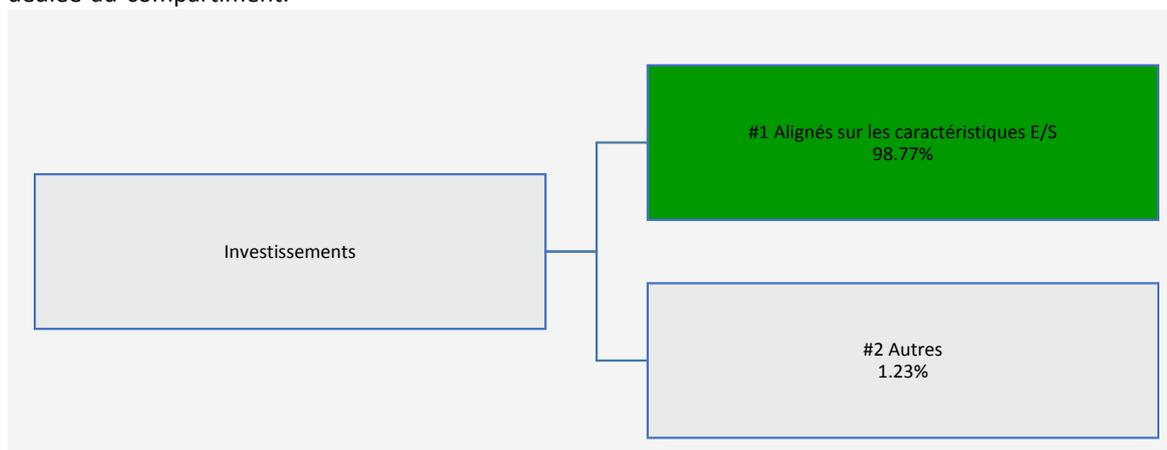
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.77 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	89.99
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4.80
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	3.91
Construction	Génie civil	0.08
Dérivés	Dérivés	0.14
Liquidités	Liquidités	1.09



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

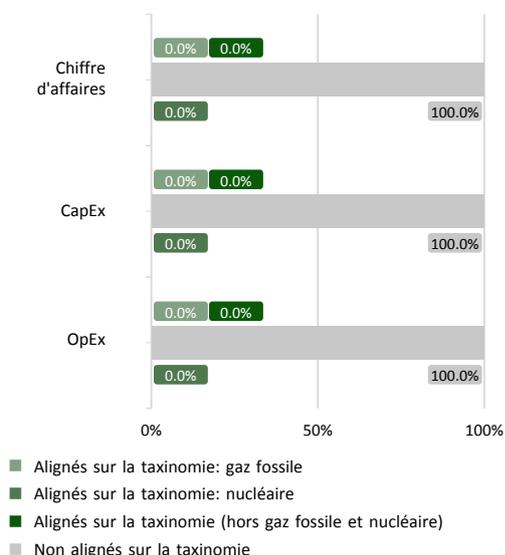
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

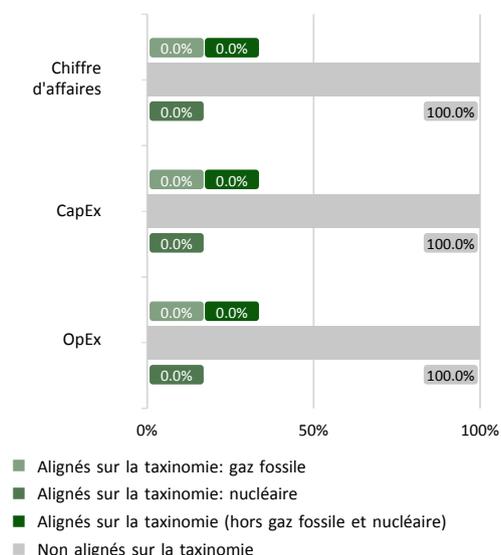
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.09% de liquidités et à 0.14% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

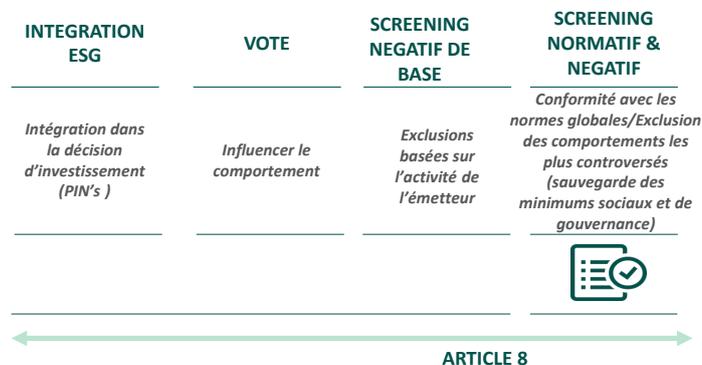
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 07/12/1997.

Prix de souscription initiale : 123,98 EUR.

Le 16/12/2001 les actions ont été divisées en trois.

Le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Belgium par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

4.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont pour objet les actions de sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière (1) au niveau européen et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Sont assimilées à celles-ci les sociétés résidentes des pays non-européens, qui ont une partie significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision en Europe et qui remplissent les critères précités. La politique d'investissement privilégie la sélection des entreprises sur la base de leurs qualités propres, sans égard particulier à une règle quelconque de répartition géographique ou sectorielle.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

(1) Le compartiment investit principalement dans des sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière, c'est-à-dire des sociétés dont la capitalisation boursière ne dépasse pas la plus grande capitalisation boursière parmi les sociétés composant l'indice MSCI Europe Small Cap Net Return au moment de l'investissement initial...

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

4.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Small Cap Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de petites capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour déterminer la capitalisation boursière maximale autorisée des titres sous-jacents (voir ci-dessus « Objectifs du compartiment »). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark. Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le fonds DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable investit dans des petites entreprises de grande qualité, durables et sous-évaluées, avec un horizon d'investissement minimum de 3 à 5 ans. L'inflation a ralenti tout au long de l'année 2023, tandis que les craintes de pénuries d'énergie et de dislocations des chaînes d'approvisionnement semblaient exagérées. L'économie dans son ensemble, mais aussi les bénéficiaires, ont mieux résisté que ce que l'on craignait. Les petites entreprises ont sous-performé en tant que classe d'actifs en Europe en raison des craintes d'un ralentissement économique, d'une composition sectorielle différente (exposition plus faible aux valeurs financières, plus forte à la valeur et aux valeurs sensibles à l'économie, aucune ou moins d'exposition aux valeurs de luxe, etc.) mais ont fortement rebondi au cours des deux derniers mois de l'année (réduisant l'écart avec les grandes capitalisations de 10 % de sous-performance à un peu plus de 2%). L'anticipation des pivots des banques centrales l'année prochaine et l'attente d'un atterrissage en douceur ont entraîné une forte hausse des actifs à risque. Bien que le fonds continue de surperformer son indice de référence sur une base triennale (après deux années fastes), il l'a sous-performé en 2023. Certains de nos titres ont souffert d'un déstockage et d'une baisse de la demande après des commandes et une demande excessive post-covid. Recticel (baisse des niveaux d'activité dans l'isolation et réduction négociée du prix de vente d'une activité cédée), Alfen (baisse des niveaux d'activité dans les chargeurs de VE après une année 2022 exceptionnelle), Azelis (déstockage et baisse de la demande dans la partie la plus cyclique du portefeuille de produits chimiques spécialisés) et Corbion (volumes affectés par des augmentations de prix), Bakkafrost (la restructuration de leurs activités écossaises prend plus de temps que prévu) et CVS (la CMA au Royaume-Uni a ouvert une enquête sur le secteur vétérinaire) sont quelques-unes des valeurs qui ont pesé sur le rendement. Les contributeurs positifs ont été nos titres de semi-équipement (Besi, Inficon & VAT (anticipation de la hausse des commandes de semi-équipement, tout en bénéficiant de vents favorables liés à l'IA)), SOL (producteur italien peu connu de gaz industriels et médicaux qui a bénéficié d'un rapport d'initiation haussier d'un courtier), Van Lanschot (redressement de la marge d'intérêt nette, forte génération de capital excédentaire).

4.1.6. Politique future

Le fonds se concentre sur des actions durables de qualité présentant une valorisation attrayante. Il s'agit pour nous d'entreprises combinant une position forte sur le marché, un avantage concurrentiel durable et actives dans des segments attractifs. Elles disposent d'excellentes équipes de direction axées sur la création de valeur durable, utilisent efficacement leurs flux de trésorerie (principalement) générés en interne et portant sur des projets de valeur créatifs et enregistrent de bons résultats selon nos critères de durabilité. Le fonds suit une approche ascendante d'achat et de conservation. Nous réduisons l'immense univers par l'application de filtres quantitatifs et qualitatifs afin de sélectionner un nombre limité d'actions de qualité durables valorisées de manière attrayante. Les entrevues

avec la direction et les visites d'entreprises sont un aspect important de l'analyse, au même titre que les points de vue de nos analystes côté achat. La répartition géographique et sectorielle est le résultat d'une sélection ascendante des actions, mais doit se conformer à certaines limites. Au cours de l'année 2023, nous avons pris de nouvelles positions qui répondent à nos critères « qualité à un prix raisonnable » et ESG comme Diploma (distributeur de produits techniques à haute valeur ajoutée) qui a depuis lors bénéficié de nombreuses révisions à la hausse de ses bénéfices ainsi que d'offres publiques d'achat sur 2 sociétés de son portefeuille (Applus et Abcam). Nous avons tiré parti d'une certaine faiblesse d'entreprises de grande qualité comme Diploma (distributeur de produits techniques à haute valeur ajoutée), CTS Eventim (numéro 1 de la billetterie en Europe continentale), VAT (distributeur de vannes hautement spécialisées pour les chambres à vide des semi-conducteurs), Bytes (distributeur britannique de logiciels) et Fortnox (acteur majeur du logiciel de comptabilité Saas en Suède, avec un fort potentiel de ventes additionnelles). Nous avons cédé nos positions dans des entreprises qui ne répondaient plus à nos critères de qualité (comme Loomis, Keywords Studios, RWS et Integrafina) en raison de disruptions, d'une dynamique de marché évolutive, etc.

Pour 2024, nous continuons à nous concentrer sur les valeurs durables de qualité tout en restant disciplinés sur les valorisations et en évitant les pièges de valeur, c'est-à-dire les secteurs perturbés (commerce de détail, médias traditionnels) ainsi que les sociétés fortement endettées. Le segment des petites capitalisations européennes reste une classe d'actifs attrayante. Des études ont montré qu'à plus long terme, les petites capitalisations sont plus performantes que l'univers des grandes capitalisations. En particulier, les sociétés durables de qualité sur lesquelles nous nous concentrons dans ce fonds affichent des performances nettement meilleures sur le long terme. Les petites capitalisations européennes sont devenues très bon marché par comparaison avec l'univers des grandes capitalisations. Une baisse (des bénéfices) sur la première partie de l'année 2024 pourrait encore affecter l'univers mais, étant donné le niveau déjà peu élevé des indicateurs prospectifs par rapport aux normes historiques, le fait qu'un atterrissage en douceur soit devenu le scénario de base et le caractère attrayant des valorisations tant relatives qu'absolues, 2024 pourrait être une année intéressante pour réexaminer cette classe d'actifs.

4.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

4.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		300.808.580,04	317.420.686,78
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	298.295.487,08	311.543.410,76
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	298.295.487,08	311.543.410,76
a.	Actions	298.295.487,08	311.543.410,76
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-131.398,65	-165.139,89
A.	Créances	587.912,89	430.080,85
a.	Montants à recevoir	197.805,79	5.285,40
b.	Avoirs fiscaux	291.347,73	294.137,24
d.	Autres	98.759,37	130.658,21
B.	Dettes	-719.311,54	-595.220,74
a.	Montants à payer (-)	-62.357,09	-11.883,30
e.	Autres (-)	-656.954,45	-583.337,44
V.	Dépôts et liquidités	2.644.491,61	6.042.415,91
A.	Avoirs bancaires à vue	2.644.491,61	6.042.415,91
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		300.808.580,04	317.420.686,78
A.	Capital	86.242.821,64	119.839.843,27
B.	Participations au résultat	-544.349,61	-11.110.956,01
C.	Résultat reporté	196.932.676,83	336.884.901,07
D.	Résultat de l'exercice	18.177.431,18	-128.193.101,55

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

4.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		13.566.558,58	-133.997.330,38
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	13.697.012,58	-133.632.990,90
a.	Actions	13.697.012,58	-133.632.990,90
	Gain réalisé	16.122.945,82	59.630.668,36
	Perte réalisée	-16.428.290,00	-39.784.138,55
	Gain/Perte non-réalisé	14.002.356,76	-153.479.520,71
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-130.454,00	-364.339,48
b.	Autres positions et opérations de change	-130.454,00	-364.339,48
iv.	Autres	-130.454,00	-364.339,48
	Gain /Perte réalisée	-130.454,00	-364.339,48
II.	Produits et charges des placements	7.695.192,62	9.702.310,30
A.	Dividendes	8.461.231,11	10.333.264,19
B.	Intérêts (+/-)	275.038,33	60.314,88
b.	Dépôts et liquidités	275.038,33	60.314,88
	Intérêts d'emprunts (-)	-116.185,82	-79.837,24
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-924.891,00	-814.406,77
	D'origine belge	-242.236,33	-196.443,84
	D'origine étrangère	-682.654,67	-617.962,93
F.	Autres produits provenant des placements		202.975,24
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-3.084.320,02	-3.898.081,47
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-417.246,69	-960.386,16
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-154.868,15	-177.192,92
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.317.348,53	-2.623.676,08
a.	Gestion financière	-2.164.337,10	-2.441.097,51
	Classe A (Dis)	-195.830,21	-234.967,10
	Classe B (Cap)	-847.935,34	-925.677,07
	Classe F (Cap)	-602.282,72	-375.317,12
	Classe F LC (Cap)	-28,92	-29,31
	Classe J (Cap)	-363.409,43	-653.722,83
	Classe L (Cap)	-3.330,38	-5.258,13
	Classe M (Dis)	-117.362,52	-184.076,35
	Classe N (Cap)	-29.819,07	-57.951,29
	Classe V (Dis)	-447,80	-470,82
	Classe W (Cap)	-3.890,71	-3.627,49
b.	Gestion administrative et comptable	-153.011,43	-182.578,57
E.	Frais administratifs (-)	-40.913,31	-43.312,85
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.472,93	-831,30
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	84,49	-205,56
H.	Services et biens divers (-)	-23.246,58	-35.612,28
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-93.767,77	-45.698,42
	Classe A (Dis)	-11.926,89	-8.773,65
	Classe B (Cap)	-52.321,55	-22.362,67
	Classe F (Cap)	-3.787,76	-261,95
	Classe F LC (Cap)	-0,76	-0,42
	Classe J (Cap)	-2.289,59	1.345,80
	Classe L (Cap)	-112,96	-164,59
	Classe M (Dis)	-17.393,53	-13.592,34
	Classe N (Cap)	-3.332,77	-2.859,04
	Classe P (Cap)	-2.587,28	964,43
	Classe V (Dis)	-1,56	0,64
	Classe W (Cap)	-13,12	5,37
K.	Autres charges (-)	-34.540,55	-11.165,90

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	4.610.872,60	5.804.228,83
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	18.177.431,18	-128.193.101,55
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	18.177.431,18	-128.193.101,55

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	214.565.758,40	197.580.843,51
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	196.932.676,83	336.884.901,07
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	18.177.431,18	-128.193.101,55
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-544.349,61	-11.110.956,01
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-214.382.709,22	-196.932.676,83
IV.	(Distribution des dividendes)	-183.049,18	-648.166,68

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ACKERMANS	32.878	EUR	158,80	5.221.026,40		1,75%	1,74%
AZELIS GROUP N.V.	342.501	EUR	22,18	7.596.672,18		2,55%	2,53%
BARCO	140.650	EUR	16,55	2.327.757,50		0,78%	0,77%
DEME GROUP N.V.	27.239	EUR	111,40	3.034.424,60		1,02%	1,01%
DIETEREN GROUP	63.173	EUR	176,90	11.175.303,70		3,75%	3,72%
KINEPOLIS GROUP S.A.	151.980	EUR	44,70	6.793.506,00		2,28%	2,26%
LOTUS BAKERIES	637	EUR	8.230,00	5.242.510,00		1,76%	1,74%
RECTICEL	486.197	EUR	10,60	5.153.688,20		1,73%	1,71%
				46.544.888,58		15,60%	15,47%
Suisse							
DKSH HLDG S.A.	68.026	CHF	58,40	4.273.118,64		1,43%	1,42%
INFICON HLDG N.V.	3.635	CHF	1.206,00	4.715.295,26		1,58%	1,57%
SIG GROUP AG	242.308	CHF	19,35	5.043.196,52		1,69%	1,68%
TECAN GROUP S.A.	15.732	CHF	343,40	5.810.873,18		1,95%	1,93%
VAT GROUP	8.020	CHF	421,50	3.636.043,89		1,22%	1,21%
				23.478.527,49		7,87%	7,81%
Allemagne							
BEFESA S.A.	85.390	EUR	35,20	3.005.728,00		1,01%	1,00%
CTS EVENTIM	110.550	EUR	62,60	6.920.430,00		2,32%	2,30%
STABILUS SE INH. ON.	77.443	EUR	61,70	4.778.233,10		1,60%	1,59%
				14.704.391,10		4,93%	4,89%
Danemark							
ROYAL UNIBREW	120.476	DKK	451,10	7.290.409,70		2,44%	2,42%
				7.290.409,70		2,44%	2,42%
Espagne							
VISCOFAN S.A.	115.778	EUR	53,60	6.205.700,80		2,08%	2,06%
				6.205.700,80		2,08%	2,06%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	124.541	NOK	532,00	5.905.942,15		1,98%	1,96%
				5.905.942,15		1,98%	1,96%
France							
ARGAN	31.801	EUR	85,20	2.709.445,20		0,91%	0,90%
CARBIOS S.A.	116.494	EUR	28,05	3.267.656,70		1,10%	1,09%
IPSOS S.A.	130.593	EUR	56,75	7.411.152,75		2,48%	2,46%
SPIE S.A.	359.986	EUR	28,30	10.187.603,80		3,42%	3,39%
				23.575.858,45		7,90%	7,84%
Royaume-Uni							
BEAZLEY PLC	1.019.394	GBP	5,22	6.140.715,11		2,06%	2,04%
BYTES TECHNOLOGY GRP	930.000	GBP	6,12	6.568.114,94		2,20%	2,18%
COMPUTACENTER PLC	113.770	GBP	27,92	3.665.637,76		1,23%	1,22%
CVS GROUP PLC	221.804	GBP	16,83	4.307.842,96		1,44%	1,43%
DIPLOMA PLC	259.287	GBP	35,82	10.717.973,97		3,59%	3,56%
GAMES WORKSHOP GROUP	67.041	GBP	98,70	7.635.966,42		2,56%	2,54%
PETS AT HOME GROUP	789.926	GBP	3,18	2.900.634,16		0,97%	0,96%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
RIGHTMOVE PLC	868.126	GBP	5,76	5.766.468,48		1,93%	1,92%
SPECTRIS	92.375	GBP	37,79	4.028.447,58		1,35%	1,34%
SPIRAX SARCO ENG	43.935	GBP	105,05	5.326.145,92		1,79%	1,77%
TATE AND LYLE PLC	806.988	GBP	6,59	6.137.038,74		2,06%	2,04%
VOLUTION GROUP PLC	1.058.721	GBP	4,34	5.297.575,74		1,78%	1,76%
				68.492.561,78		22,96%	22,77%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	176.674	EUR	44,86	7.925.595,64		2,66%	2,63%
				7.925.595,64		2,66%	2,63%
Italie							
BANCA GENERALI S.P.A.	148.188	EUR	33,64	4.985.044,32		1,67%	1,66%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	78.613	EUR	46,87	3.684.591,31		1,24%	1,22%
PRYSMIAN S.P.A.	126.419	EUR	41,17	5.204.670,23		1,74%	1,73%
REPLY S.P.A.	77.311	EUR	119,50	9.238.664,50		3,10%	3,07%
SOL S.P.A.	236.129	EUR	27,80	6.564.386,20		2,20%	2,18%
TAMBURI INVESTMENT	319.142	EUR	9,30	2.968.020,60		0,99%	0,99%
				32.645.377,16		10,94%	10,85%
Pays-Bas							
ALFEN N.V.	60.119	EUR	60,28	3.623.973,32		1,21%	1,20%
ARCADIS	191.210	EUR	48,84	9.338.696,40		3,13%	3,10%
BASIC-FIT	201.898	EUR	28,16	5.685.447,68		1,91%	1,89%
BESI	27.576	EUR	136,45	3.762.745,20		1,26%	1,25%
CORBION	162.100	EUR	19,38	3.141.498,00		1,05%	1,04%
IMCD N.V.	59.235	EUR	157,55	9.332.474,25		3,13%	3,10%
TKH GROUP	61.664	EUR	39,50	2.435.728,00		0,82%	0,81%
VAN LANSCHOT KEMPEN	254.204	EUR	28,15	7.155.842,60		2,40%	2,38%
				44.476.405,45		14,91%	14,79%
Norvège							
BORREGAARD	367.397	NOK	171,40	5.613.214,40		1,88%	1,87%
				5.613.214,40		1,88%	1,87%
Portugal							
CORTICEIRA NEW	292.000	EUR	9,14	2.668.880,00		0,89%	0,89%
				2.668.880,00		0,89%	0,89%
Suède							
AVANZA BANK HLDG	125.176	SEK	233,50	2.625.519,51		0,88%	0,87%
COOR SERV MNGT	600.234	SEK	43,62	2.351.871,28		0,79%	0,78%
FORTNOX AB	700.000	SEK	60,28	3.790.343,59		1,27%	1,26%
				8.767.734,38		2,94%	2,91%
<u>Total - Actions</u>				<u>298.295.487,08</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,16%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				298.295.487,08		100,00%	99,16%
Total - portefeuille				298.295.487,08		100,00%	99,16%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.419,45			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.642.072,16			0,88%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Avoirs bancaires à vue				2.644.491,61			0,88%
Total - Dépôts et Liquidités				2.644.491,61			0,88%
Créances et dettes diverses				-131.398,65			-0,04%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				300.808.580,04			100,00%

4.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	22,98%
BELGIQUE	15,60%
PAYS-BAS	14,91%
ITALIE	10,94%
FRANCE	7,90%
SUISSE	7,87%
ALLEMAGNE	4,93%
SUEDE	2,94%
GUERNSEY	2,66%
DANEMARK	2,44%
ESPAGNE	2,08%
FEROE	1,98%
NORVEGE	1,88%
PORTUGAL	0,89%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	11,47%
PRODUITS CHIMIQUES	8,36%
IT & INTERNET	7,80%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	6,95%
DIFFUSION & EDITION	6,74%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	5,80%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,62%
DIVERS	4,86%
BANQUES	4,07%
VEHICULES ROUTIERS	3,75%
SOCIETES DIVERSIFIEES	3,59%
IMMOBILIER	3,57%
DISTRIBUTION	3,53%
SERVICES DIVERS	3,13%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	2,61%
BOISSONS & TABACS	2,44%
LOISIRS & TOURISME	2,28%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,06%
AGRICULTURE & PECHE	1,98%
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,95%
TELECOMMUNICATIONS	1,74%
TITRISATION (ABS & MBS)	1,60%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,21%
BIOTECHNOLOGIE	1,10%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,01%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,78%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	72.624.110,43	10.869.264,96	83.493.375,39
Ventes	43.270.386,02	67.166.855,21	110.437.241,23
Total 1	115.894.496,45	78.036.120,17	193.930.616,62
Souscriptions	74.207.775,45	17.414.767,56	91.622.543,01
Remboursements	52.599.671,75	73.174.437,77	125.774.109,52
Total 2	126.807.447,20	90.589.205,33	217.396.652,53
Moyenne de référence de l'actif net total	372.035.396,26	308.157.066,93	339.833.717,91
Taux de rotation	-2,93%	-4,07%	-6,91%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

4.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	33.633,02	28.190,12	76.195,91	3.389,87	17.664,33	61.921,45	926,08	4.458,25	58.389,28
B	188.622,87	66.298,09	227.537,44	11.589,49	41.086,07	198.040,87	6.753,89	20.872,70	183.922,05
E	1.998,67	1.998,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	447.973,74	245.846,17	378.251,78	89.870,91	308.194,00	159.928,70	180.496,10	121.194,62	219.230,17
F LC	1.150,01	150,01	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	4.379,00	757,58	7.671,05	193,00	4.358,00	3.506,05	97,00	972,00	2.631,05
L	622,00	0,00	622,00	0,00	0,00	622,00	0,00	260,00	362,00
M	48.554,07	35.424,79	149.788,76	7.454,50	82.801,54	74.441,72	7.440,89	11.422,56	70.460,05
N	10.115,24	9.681,14	41.718,64	651,00	28.171,70	14.197,95	1.235,30	3.826,49	11.606,75
P	63.563,09	71.149,09	327.972,00	7.459,00	74.936,00	260.495,00	86.665,00	155.200,00	191.960,00
V	15,31	149,00	277,31	1,00	14,25	264,06	0,00	2,06	262,00
W	842,00	446,00	1.050,00	744,00	163,00	1.631,00	1.927,00	168,00	3.390,00
TOTAL			1.212.084,90			776.048,79			743.213,35

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	7.342.793,39	6.663.848,10	816.498,14	3.631.781,54	197.401,21	872.141,42
B	52.912.476,75	20.496.818,35	3.322.341,92	11.861.340,08	1.871.355,42	5.573.528,59
E	449.999,88	506.685,43	0,00	0,00	0,00	0,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	144.848.467,14	87.024.180,91	27.019.238,83	100.764.221,51	55.061.390,83	35.897.073,66
F LC	5.875,13	862,65	0,00	0,00	0,00	0,00
J	129.840.656,01	26.574.653,74	6.214.556,00	130.791.836,69	2.966.383,17	30.368.117,96
L	227.205,62	0,00	0,00	0,00	0,00	97.425,70
M	10.944.439,29	8.661.267,34	1.627.368,42	17.673.368,36	1.536.606,88	2.354.937,70
N	2.980.437,39	2.947.664,23	179.951,71	8.247.410,14	350.448,31	1.092.559,86
P	22.955.549,47	27.216.663,87	2.433.680,20	24.749.454,44	29.058.771,90	49.468.324,00
V	3.632,30	29.943,04	233,94	3.041,61	0,00	441,82
W	280.972,60	141.747,04	233.700,12	49.749,68	580.185,29	49.558,81
TOTAL	372.792.504,97	180.264.334,70	41.847.569,28	297.772.204,05	91.622.543,01	125.774.109,52

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		256,27		199,55		206,44
B		336,62		265,55		281,01
E		0,00		0,00		0,00
E		0,00		0,00		0,00
F		372,46		296,31		316,38
F LC		5,90		4,70		5,03
J	702.150.311,13	36.726,19	317.420.686,78	29.333,75	300.808.580,04	31.447,26
L		460,98		361,26		379,32
M		258,82		203,17		211,84
N		346,17		275,30		293,70
P		394,74		316,54		340,71
V		267,68		210,00		219,22
W		358,74		285,39		304,73
TOTAL	702.150.311,13		317.420.686,78		300.808.580,04	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

4.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

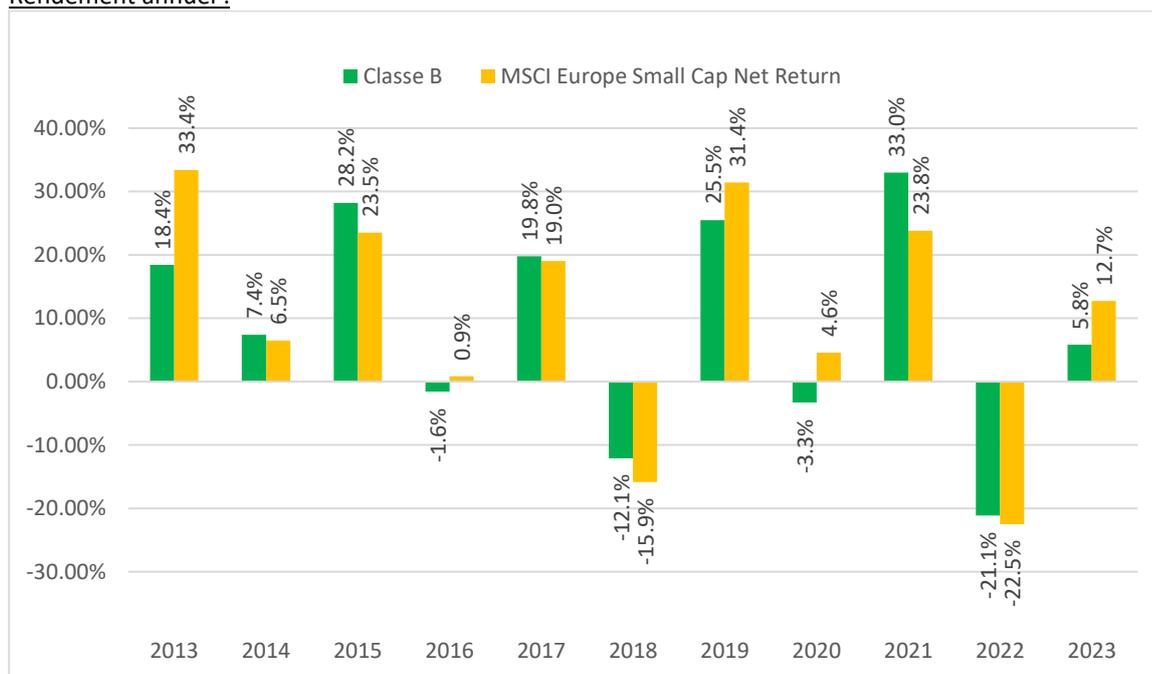
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Small Cap Net Return.

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Small Cap Net Return	12,74 % (en EUR)	2,66 % (en EUR)	8,26 % (en EUR)	7,05 % (en EUR)	07/12/1997	6,54 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	5,83 % (en EUR)	3,54 % (en EUR)	6,12 % (en EUR)	6,74 % (en EUR)	07/12/1997	7,63 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	5,82 % (en EUR)	3,55 % (en EUR)	6,14 % (en EUR)	6,75 % (en EUR)	07/12/1997	7,63 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	6,77 % (en EUR)	4,44 % (en EUR)	7,03 % (en EUR)	7,63 % (en EUR)	08/12/2008	11,54 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	7,02 % (en EUR)				08/04/2021	0,07 % (en EUR)

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	7,21 % (en EUR)	4,86 % (en EUR)	7,45 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	5,00 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	6,65 % (en EUR)	4,35 % (en EUR)	6,93 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	6,68 % (en EUR)	4,37 % (en EUR)	6,96 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	7,64 % (en EUR)	5,27 % (en EUR)	7,86 % (en EUR)			

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	6,78 % (en EUR)	4,45 % (en EUR)	7,02 % (en EUR)	7,59 % (en EUR)	14/08/2013	8,31 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	6,78 % (en EUR)	4,44 % (en EUR)	7,02 % (en EUR)	7,59 % (en EUR)	14/08/2013	8,28 % (en EUR)

4.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058183808 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe B - BE0058185829 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe B LC - BE6321400077 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe E - BE0948495297 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe F - BE0948494282 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe F LC - BE6321401083 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe J - BE6299488179 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,53%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe L - BE0948994430 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,61%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe M - BE6299489185 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe N - BE6299490191 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe P - BE6254409434 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe V - BE6246050262 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

- Classe W - BE6246055311 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,23%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 33,35% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

4.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,27 EUR classe V 2,95 EUR classe M 2,76 EUR
2021	classe A 1,89 EUR classe V 3,29 EUR classe M 2,92 EUR
2022	classe A 4,70 EUR classe V 4,94 EUR classe M 4,78 EUR

4.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

4.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 02/01/2023 et 15/05/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 50% dans des actifs ayant un objectif social. Au 01/02/2023, l'investissement était de 38,94%. Le dépassement a été clos après adaptation du prospectus.

4.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du

27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

4.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:

DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:

549300IE87MW44R5QF87

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 76.72% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5;
- e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 1052.74 tCO2e/M revenue contre 1352.46 tCO2e/M revenue (au 31.12.2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.15%	99.16%
Investissement Durable	78.05%	76.72%
Autres investissement Environnemental	37.59%	49.14%
Social	73.63%	26.53%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 673.57 Benchmark : 1152.98	Compartiment : 1052.74 Benchmark : 1352.46

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 76.72% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 1.04% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);

- 49.14% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE ;
- 26.53% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux ;
- 70.65% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 70.65% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
D'IETEREN SA	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.72	Belgique
DIPLOMA PLC	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.56	Royaume-Uni
SPIE SA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.39	France
ARCADIS NV	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.10	Pays-Bas
IMCD N.V.	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.10	Pays-Bas
REPLY SPA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.07	Italie
SHURGARD SELF STORAGE	Activités immobilières	2.63	Belgique
GAMES WORKSHOP GROUP PLC	Industrie manufacturière	2.54	Royaume-Uni

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AZELIS GROUP	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.53	Belgique
IPSOS SA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.46	France
ROYAL UNIBREW	Industrie manufacturière	2.42	Danemark
VAN LANSCHOT	Activités financières et d'assurance	2.38	Pays-Bas
CTS EVENTIM	Information et communication	2.30	Allemagne
KINEPOLIS GROUP	Information et communication	2.26	Belgique
BYTES TECHNOLOGY GROUP PLC	Information et communication	2.18	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 99.16% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

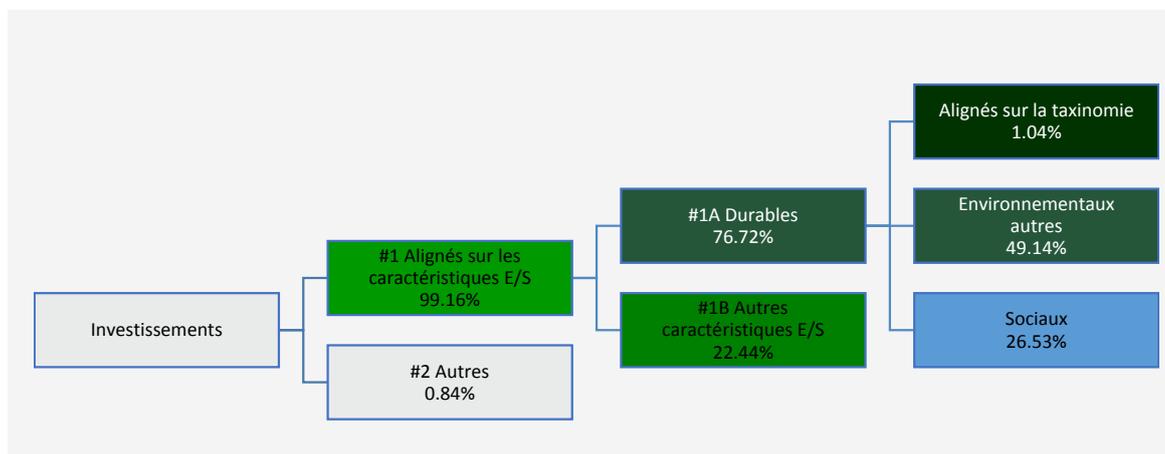
Le Compartiment a investi 76.72% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	10.61
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.60
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	6.49
Activités immobilières	Activités immobilières	5.45
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.91
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.83
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	4.56
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	4.52
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.25
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.05
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	3.74
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	3.72
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.40
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.07

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Construction	Génie civil	2.74
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.54
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	2.46
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	2.42
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.04
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	1.96
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	1.89
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.71
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.59
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités vétérinaires	1.43
Information et communication	Édition	1.26
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.21
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.09
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1.00
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	0.99
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.96
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.89
Activités de services administratifs et de soutien	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	0.78
Liquidités	Liquidités	0.84



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 1.04% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

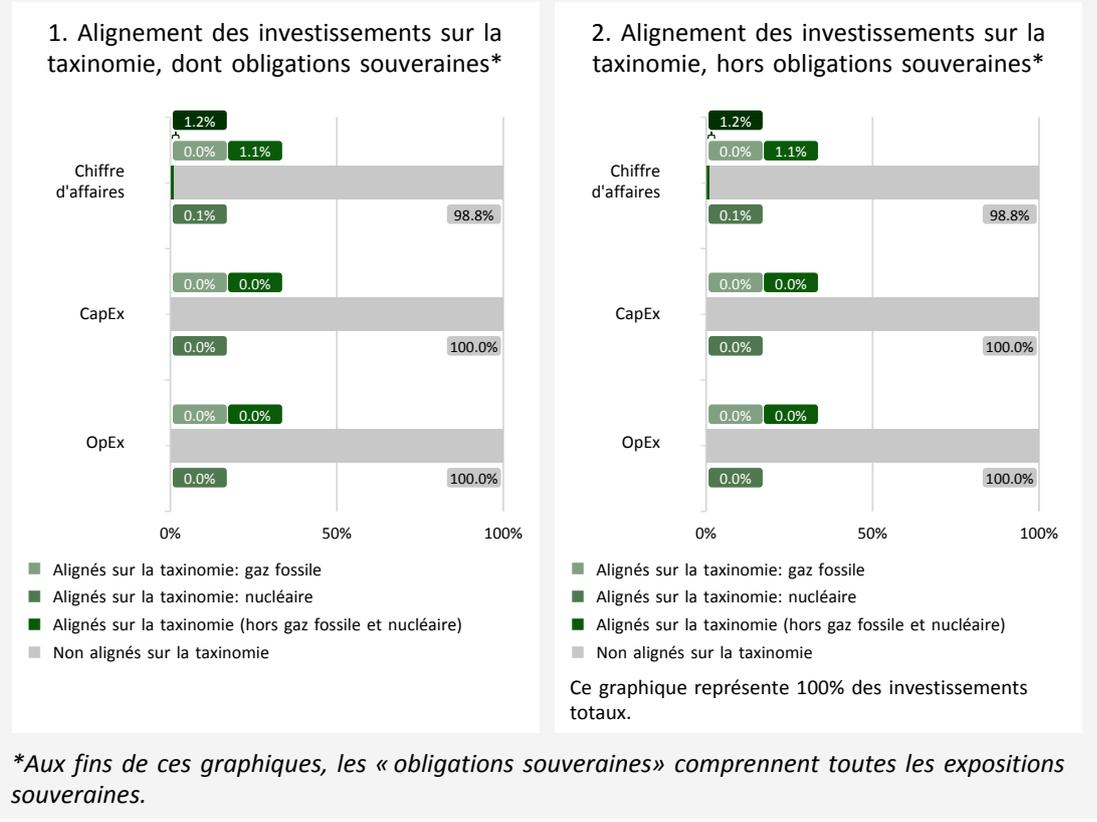
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.05%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	1.04%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 49.14% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 26.53% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.84% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	IMPACT INVESTING
ARTICLE 8+						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND

5.1. RAPPORT DE GESTION

5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 19/04/1998.

Prix de souscription initiale : 123,98 EUR.

Le 16/12/2001, les actions du compartiment ont été divisées en deux.

5.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont principalement comme objet les actions de sociétés ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés. Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

5.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html.com>.

5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Malgré un premier trimestre difficile, le compartiment est parvenu à clôturer l'exercice 2023 en bénéfice. Les secteurs cycliques ont été les principaux contributeurs aux rendements. Tous les secteurs ont contribué positivement à la performance, hormis celui des soins de santé, qui est resté à la traîne. Les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et les valeurs industrielles se sont particulièrement bien comportées.

Dans le premier de ces secteurs, cette évolution s'explique principalement par les bonnes performances des valeurs liées aux semi-conducteurs BESI, ASMI et SAP. Bien que les revenus tardent encore à se redresser, les activités d'emballage de pointe ont amélioré séquentiellement leurs prises de commandes vers la fin de l'année. BESI, en particulier, a vu son carnet de commandes s'étoffer pour les applications informatiques, hybrides et photoniques, augmentation partiellement compensée par une baisse de la demande pour les applications automobiles et industrielles.

Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Ferrari a continué d'afficher de bons résultats, se traduisant à la fois par une demande et une rentabilité solides, grâce à la robuste dynamique de son modèle. Stellantis, l'autre grand contributeur, a également enregistré de très nombreuses commandes l'année dernière. Dans le secteur industriel, Schneider, Kingspan et Safran ont été les principaux artisans des rendements positifs. Schneider a réussi à repositionner ses produits et services autour de trois mégatendances : i) l'électrification, ii) la numérisation et ii) l'automatisation, qui sont les principaux moteurs de la décarbonation. Kingspan a également bénéficié des tendances en matière de durabilité, tandis que le contexte géopolitique de l'an dernier a soutenu de meilleures ventes que prévu dans les domaines de la propulsion, de l'équipement et des intérieurs. Les indicateurs clés de performance du marché de l'après-vente commerciale ont également été particulièrement satisfaisants. Dans le secteur de la consommation de base, Beiersdorf a enregistré des rendements élevés suite à un redressement réussi en se concentrant sur ses catégories les plus intéressantes.

Les soins de santé ont joué en défaveur de la performance, avec pour principal point noir le déstockage dans le secteur du biotraitement suite à une demande liée à la production moindre que prévu de la part de certains clients, mais aussi un déstockage dont la durée et l'ampleur se sont avérées plus importantes que prévu.

Quelques positions ont évolué en 2023. Nous avons ouvert des positions dans Publicis, Adidas, Unicredit et AB Inbev. Nous apprécions l'exposition singulière de Publicis aux médias et à la technologie ainsi que son leadership américain dans la catégorie de l'expérience consommateur grâce à son impressionnante stratégie d'intégration des données. L'amélioration de la notoriété de la marque Adidas et les efforts déployés avec les détaillants ont permis d'améliorer les tendances, qui sont passées de négatives à positives au cours de l'année, ainsi que les ventes. Nous avons initié une position sur Unicredit en raison de la bonne dynamique de ses bénéfices et de sa rentabilité accrue. Nous avons fait de même pour AB Inbev, car nous pensons que l'entreprise a atteint un point d'inflexion avec des niveaux d'endettement plus faibles, de meilleures catégories et un potentiel d'amélioration de la génération de flux de trésorerie disponible grâce à l'augmentation des marges.

Ajouts notables en 2023 : xxx ASR, Getlink, Prysmian, Reply, DSM, EDP.

Désinvestissements notables en 2023 : Neste, Sampo, Adyen, Teleperformance, Infineon, CRH, UPM, Hera.

5.1.6. Politique future

Les indicateurs de croissance européens, bien qu'exempts de signes de détérioration, restent modérés. La baisse globale des taux d'intérêt et des prix de l'énergie est perçue positivement. Malgré son impact disruptif sur divers segments du marché, le cycle de resserrement monétaire a également ouvert un plus large éventail d'opportunités de sélection de titres. Toutefois, l'importance des risques de refinancement persiste. Même si les taux sont en baisse par rapport à leur plus haut, les entreprises de moindre qualité devraient être confrontées à un paysage financier plus difficile.

Nous continuons à privilégier la thèse d'un ralentissement économique en douceur. À mesure que l'agenda politique se réoriente vers le niveau local, nous prévoyons d'obtenir davantage d'informations sur le taux de croissance potentiel à moyen terme de la région. Les conversations avec les entreprises de tous les secteurs révèlent des stades avancés de déstockage, tandis que celles qui s'alignent sur les tendances structurelles se montrent optimistes pour leur avenir.

Dans ce contexte, le gestionnaire maintient une approche d'investissement impliquant un horizon de moyen à long terme. Nous priorisons les entreprises de la zone euro dont le modèle économique est solide, en évitant délibérément les domaines en cours de disruption.

5.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

5.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		654.790.523,08	870.281.443,20
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	641.778.664,63	847.518.285,04
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	643.973.865,99	847.642.373,82
a.	Actions	643.973.865,99	847.642.373,82
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-2.195.201,36	-124.088,78
	Sur devises	-2.195.201,36	-124.088,78
	Contrats à terme (+/-)	-2.195.201,36	-124.088,78
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	2.597.495,82	-434.365,26
A.	Créances	4.693.201,52	1.631.968,55
a.	Montants à recevoir	202.563,19	31.330,22
b.	Avoirs fiscaux	1.600.638,33	1.600.638,33
c.	Collatéral	2.890.000,00	
B.	Dettes	-2.095.705,70	-2.066.333,81
a.	Montants à payer (-)	-261.315,20	-87.729,97
c.	Emprunts (-)	-8,66	-12,86
e.	Autres (-)	-1.834.381,84	-1.978.590,98
V.	Dépôts et liquidités	10.414.362,63	23.197.523,42
A.	Avoirs bancaires à vue	10.414.362,63	23.197.523,42
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		654.790.523,08	870.281.443,20
A.	Capital	-343.258.904,89	-17.677.227,60
B.	Participations au résultat	-33.717.093,14	-37.808.951,50
C.	Résultat reporté	886.284.985,20	1.179.699.148,28
D.	Résultat de l'exercice	145.481.535,91	-253.931.525,98

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		109.505.147,59	105.686.442,61
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	109.505.147,59	105.686.442,61
A.	Contrats à terme achetés		5.817.413,05
B.	Contrats à terme vendus	109.505.147,59	99.869.029,55
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

5.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		133.504.095,47	-269.160.877,26
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	134.569.881,88	-277.351.165,47
a.	Actions	134.569.881,88	-277.351.165,47
	Gain réalisé	123.908.104,17	164.052.609,60
	Perte réalisée	-13.807.514,45	-32.114.894,99
	Gain/Perte non-réalisé	24.469.292,16	-409.288.880,08
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-1.065.786,41	8.190.288,21
a.	Instruments financiers dérivés	-1.096.060,68	8.181.207,55
ii.	Contrats à terme	-1.096.060,68	8.181.207,55
	Gain /Perte réalisée	1.099.140,68	8.305.296,33
	Gain /Perte non-réalisée	-2.195.201,36	-124.088,78
b.	Autres positions et opérations de change	30.274,27	9.080,66
iv.	Autres	30.274,27	9.080,66
	Gain /Perte réalisée	30.274,27	9.080,66
II.	Produits et charges des placements	20.790.056,77	25.661.664,72
A.	Dividendes	21.990.484,06	28.813.636,83
B.	Intérêts (+/-)	663.586,88	134.995,31
b.	Dépôts et liquidités	663.586,88	134.995,31
	Intérêts d'emprunts (-)	-66.897,91	-164.665,47
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.797.116,26	-3.122.301,95
	D'origine belge	-599.876,55	-1.298.439,30
	D'origine étrangère	-1.197.239,71	-1.823.862,65
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,20
	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,20
A.	Autres		
B.			
IV.	Coûts d'exploitation	-8.812.616,33	-10.432.313,64
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.256.031,28	-1.461.110,11
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-395.579,39	-475.276,47
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-6.833.362,88	-8.208.609,14
a.	Gestion financière	-6.448.957,96	-7.729.324,82
	Classe A (Dis)	-321.132,95	-368.215,61
	Classe B (Cap)	-1.510.235,66	-1.442.900,26
	Classe E (Dis)	-108.329,65	-101.144,48
	Classe F (Cap)	-2.662.588,43	-3.655.589,82
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	-75.599,42	-72.794,92
	Classe F USD HEDGED (Cap)	-868.428,26	-826.768,98
	Classe J (Cap)	-206.275,69	-452.243,49
	Classe M (Dis)	-303.025,15	-333.652,19
	Classe N (Cap)	-187.867,72	-223.085,32
	Classe P (Cap)	294,45	29,77
	Classe V (Dis)	-29.345,81	-26.422,42
	Classe W (Cap)	-176.423,67	-226.537,10
b.	Gestion administrative et comptable	-384.404,92	-479.284,32
E.	Frais administratifs (-)	-55.130,81	-62.791,12
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.347,97	-2.443,08
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-584,05	-514,15
H.	Services et biens divers (-)	-52.734,80	-94.571,77
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-167.854,98	-96.083,57
	Classe A (Dis)	-22.497,84	-15.212,77
	Classe B (Cap)	-48.845,81	-26.870,47
	Classe E (Dis)	-319,57	29,15
	Classe F (Cap)	-17.496,07	-5.114,12
	Classe F USD HEDGED (Cap)	-1.869,34	279,60
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	-169,71	19,69

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	EUR	EUR
	-1.288,21	122,37
	-45.425,58	-31.596,59
	-24.641,67	-17.774,63
	-4.780,87	62,73
	-74,08	8,57
	-446,23	-37,10
K. Autres charges (-)	-45.990,17	-30.914,23
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	11.977.440,44	15.229.351,28
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	145.481.535,91	-253.931.525,98
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	145.481.535,91	-253.931.525,98

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	998.049.427,97	887.958.670,80
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	886.284.985,20	1.179.699.148,28
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	145.481.535,91	-253.931.525,98
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-33.717.093,14	-37.808.951,50
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-987.337.155,97	-886.284.985,20
IV.	(Distribution des dividendes)	-10.712.272,00	-1.673.685,60

5.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	142.500	EUR	58,42	8.324.850,00		1,30%	1,27%
AZELIS GROUP N.V.	167.070	EUR	22,18	3.705.612,60		0,58%	0,57%
KBC	240.000	EUR	58,72	14.092.800,00		2,20%	2,15%
UCB	36.360	EUR	78,90	2.868.804,00		0,45%	0,44%
WAREHOUSES DE PAUW	70.000	EUR	28,50	1.995.000,00		0,31%	0,30%
				30.987.066,60		4,83%	4,73%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	80.000	EUR	92,00	7.360.000,00		1,15%	1,12%
				7.360.000,00		1,15%	1,12%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	94.000	EUR	184,16	17.311.040,00		2,70%	2,64%
ALLIANZ-NOM- BEIERSDORF	40.500	EUR	241,95	9.798.975,00		1,53%	1,50%
DEUTSCHE BOERSE	190.000	EUR	135,70	25.783.000,00		4,02%	3,94%
HANNOVER RUECK SE	44.800	EUR	186,50	8.355.200,00		1,30%	1,28%
MERCK	34.124	EUR	216,30	7.381.021,20		1,15%	1,13%
MUNCHENER-NOM	16.286	EUR	144,10	2.346.812,60		0,37%	0,36%
RATIONAL	27.000	EUR	375,10	10.127.700,00		1,58%	1,55%
SAP SE	5.570	EUR	699,50	3.896.215,00		0,61%	0,60%
	222.000	EUR	139,48	30.964.560,00		4,82%	4,73%
				115.964.523,80		18,07%	17,71%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	170.000	EUR	64,88	11.029.600,00		1,72%	1,68%
CELLNEX TELECOM	240.000	EUR	35,66	8.558.400,00		1,33%	1,31%
FLUIDRA S.A.	163.350	EUR	18,85	3.079.147,50		0,48%	0,47%
IBERDROLA S.A.	1.290.000	EUR	11,87	15.312.300,00		2,39%	2,34%
				37.979.447,50		5,92%	5,80%
France							
AIR LIQUIDE	167.500	EUR	176,12	29.500.100,00		4,60%	4,51%
ALTEN S.A.	23.000	EUR	134,60	3.095.800,00		0,48%	0,47%
BNP	470.000	EUR	62,59	29.417.300,00		4,58%	4,49%
DASSAULT SYSTEMES SE	200.000	EUR	44,23	8.847.000,00		1,38%	1,35%
ESSILOR LUX	85.000	EUR	181,60	15.436.000,00		2,41%	2,36%
GETLINK	400.000	EUR	16,57	6.626.000,00		1,03%	1,01%
LVMH MOET HENNESSY	37.450	EUR	733,60	27.473.320,00		4,28%	4,20%
PUBLICIS NEW	90.000	EUR	84,00	7.560.000,00		1,18%	1,15%
SAFRAN	84.000	EUR	159,46	13.394.640,00		2,09%	2,05%
SCHNEIDER ELECTRIC	208.897	EUR	181,78	37.973.296,66		5,92%	5,80%
SODEXO	67.800	EUR	99,62	6.754.236,00		1,05%	1,03%
THALES	55.000	EUR	133,95	7.367.250,00		1,15%	1,13%
TOTALENERGIES SE	380.000	EUR	61,60	23.408.000,00		3,65%	3,57%
				216.852.942,66		33,79%	33,12%
Irlande							
KERRY	10.000	EUR	78,66	786.600,00		0,12%	0,12%
KINGSPAN GROUP PLC	113.500	EUR	78,40	8.898.400,00		1,39%	1,36%
				9.685.000,00		1,51%	1,48%
Italie							
AMPLIFON SPA	338.000	EUR	31,34	10.592.920,00		1,65%	1,62%

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BANCA GENERALI S.P.A.	205.470	EUR	33,64	6.912.010,80		1,08%	1,06%
FINCOBANK S.P.A.	380.000	EUR	13,59	5.162.300,00		0,80%	0,79%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	209.750	EUR	46,87	9.830.982,50		1,53%	1,50%
MEDIOBANCA	462.000	EUR	11,21	5.176.710,00		0,81%	0,79%
MONCLER S.P.A.	153.750	EUR	55,70	8.563.875,00		1,33%	1,31%
PIRELLI C S.P.A.	3.366.146	EUR	4,93	16.585.001,34		2,58%	2,53%
PRYSMIAN S.P.A.	158.870	EUR	41,17	6.540.677,90		1,02%	1,00%
REPLY S.P.A.	32.500	EUR	119,50	3.883.750,00		0,61%	0,59%
UNICREDIT S.P.A.	200.000	EUR	24,57	4.913.000,00		0,77%	0,75%
				78.161.227,54		12,18%	11,94%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	27.150	EUR	469,95	12.759.142,50		1,99%	1,95%
ASML HOLDING N.V.	58.000	EUR	681,70	39.538.600,00		6,16%	6,04%
ASR	79.200	EUR	42,70	3.381.840,00		0,53%	0,52%
BESI	75.000	EUR	136,45	10.233.750,00		1,59%	1,56%
DAVIDE CAMP MIL	290.000	EUR	10,21	2.962.350,00		0,46%	0,45%
FERRARI N.V.	73.250	EUR	305,20	22.355.900,00		3,48%	3,41%
IMCD N.V.	78.950	EUR	157,55	12.438.572,50		1,94%	1,90%
KPN NEW	3.300.000	EUR	3,12	10.289.400,00		1,60%	1,57%
STELLANTIS N.V.	751.913	EUR	21,15	15.902.959,95		2,48%	2,43%
UNIVERSAL MUSIC	70.000	EUR	25,81	1.806.700,00		0,28%	0,28%
				131.669.214,95		20,52%	20,11%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	3.362.117	EUR	4,55	15.314.442,94		2,39%	2,34%
				15.314.442,94		2,39%	2,34%
<u>Total - Actions</u>				<u>643.973.865,99</u>		<u>100,34%</u>	<u>98,35%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				643.973.865,99		100,34%	98,35%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
Change à terme							
CHF							
V EUR CHF 150124 GB	8.367.902	CHF	1,00	9.000.647,52		1,40%	1,37%
				9.000.647,52		1,40%	1,37%
EUR							
V EUR CHF 150124 GB	-8.867.121	EUR	0,93	-8.858.143,27		-1,38%	-1,35%
V EUR USD 150124 GA	-102.760.363	EUR	1,11	-102.842.205,68		-16,02%	-15,71%
				-111.700.348,95		-17,40%	-17,06%
USD							
V EUR USD 150124 GA	111.022.296	USD	1,00	100.504.500,07		15,66%	15,35%
				100.504.500,07		15,66%	15,35%
Total - Change à terme				-2.195.201,36		-0,34%	-0,34%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>-2.195.201,36</u>		<u>-0,34%</u>	<u>-0,34%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				-2.195.201,36		-0,34%	-0,34%
Total - portefeuille				641.778.664,63		100,00%	98,01%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Avoirs bancaires à vue							
Compte Courant		USD		19,87			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		10.374.280,45			1,58%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		40.060,76			0,01%
Intérêts sur CC		USD		0,08			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		1,47			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				10.414.362,63			1,59%
Total - Dépôts et Liquidités				10.414.362,63			1,59%
Créances et dettes diverses				2.597.495,82			0,40%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				654.790.523,08			100,00%

5.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	33,43%
PAYS-BAS	20,52%
ALLEMAGNE	18,07%
ITALIE	12,18%
ESPAGNE	5,92%
BELGIQUE	4,83%
PORTUGAL	2,39%
IRLANDE	1,51%
SUISSE	1,15%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	9,43%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	9,41%
IT & INTERNET	9,01%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,89%
TEXTILE & HABILLEMENT	8,31%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	6,52%
TELECOMMUNICATIONS	6,04%
PRODUITS CHIMIQUES	5,17%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,78%
SOURCES D'ENERGIE	4,77%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,31%
PETROLE & DERIVES	3,65%
VEHICULES ROUTIERS	3,48%
PNEUS & CAOUTCHOUC	2,58%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,48%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,01%
SERVICES DIVERS	1,94%
BOISSONS & TABACS	1,76%
DIFFUSION & EDITION	1,46%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,39%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,15%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,03%
IMMOBILIER	0,31%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,12%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	101.809.862,04	101.340.762,93	203.150.624,97
Ventes	157.723.225,35	383.665.789,33	541.389.014,68
Total 1	259.533.087,39	485.006.552,26	744.539.639,65
Souscriptions	50.467.293,15	71.814.578,34	122.281.871,49
Remboursements	113.630.478,25	368.001.308,66	481.631.786,91
Total 2	164.097.771,40	439.815.887,00	603.913.658,40
Moyenne de référence de l'actif net total	928.496.059,52	781.047.265,24	854.165.708,43
Taux de rotation	10,28%	5,79%	16,46%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

5.8.MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V EUR CHF 150124 GB		-8.858.143,27
V EUR CHF 150124 GB	9.000.647,52	9.000.647,52
V EUR USD 150124 GA		-102.842.205,68
V EUR USD 150124 GA	100.504.500,07	100.504.500,07

5.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	42.682,76	40.574,82	141.596,33	10.478,00	39.029,94	113.044,38	13.021,43	23.793,07	102.272,74
B	112.991,36	180.283,06	385.927,21	107.143,51	132.846,71	360.224,01	41.029,26	46.514,03	354.739,23
E	13.662,74	972,67	65.729,78	14.244,18	14.626,57	65.347,39	9.950,00	1.800,00	73.497,39
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1.117.111,07	1.536.853,07	2.368.524,31	415.912,62	1.473.774,19	1.310.662,74	256.369,84	586.253,72	980.778,86
F CHF H	6.570,00	13.620,00	27.840,00	2.890,00	4.750,00	25.980,00	2.102,35	2.692,35	25.390,00
F USD H	57.829,90	67.017,89	294.028,84	51.198,70	54.358,64	290.868,91	33.009,38	38.143,30	285.734,99
J	0,00	6.429,00		31,00	6.922,69		73,00	1.884,42	
M	50.440,21	42.197,08	265.132,46	15.059,00	82.553,92	197.637,54	21.462,67	30.762,36	188.337,84
N	31.328,67	46.125,04	136.040,52	2.888,00	48.553,59	90.374,93	1.860,38	8.707,59	83.527,72
P	47.550,00	250.659,00	602.900,00	30.250,00	17.920,00	615.230,00	7.900,00	596.000,00	27.130,00
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	745,00	3.973,00	18.121,72	3.538,21	3.221,63	18.438,30	167,13	537,20	18.068,23
W	76.082,04	204.486,10	127.447,84	24.759,93	63.848,71	88.359,07	32.731,71	48.315,42	72.775,35
TOTAL			4.433.289,01			3.176.167,26			2.212.252,35

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	8.268.014,01	7.960.708,03	1.962.268,30	7.035.828,45	2.480.879,91	4.600.354,52
B	29.382.163,39	45.305.352,93	26.722.258,58	32.353.114,40	10.850.414,31	12.262.701,70
E	2.763.997,76	183.674,30	2.951.470,46	2.714.758,32	2.027.095,50	358.931,60
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	305.605.030,30	432.194.465,47	115.298.555,16	407.085.128,27	75.659.318,17	171.707.990,76
F CHF H	1.730.262,00	3.543.866,40	807.885,35	1.264.745,50	665.734,58	835.685,18
F USD H	16.306.672,78	17.871.722,41	15.492.407,95	16.466.788,60	11.032.794,72	12.582.727,25
J	0,00	222.698.065,38	1.031.534,47	250.066.822,45	2.741.837,64	71.269.197,60
M	10.084.836,98	8.444.697,31	2.771.064,12	15.311.430,99	4.283.879,75	6.074.800,85
N	8.297.250,10	12.090.540,38	716.200,85	12.280.764,39	513.252,42	2.385.721,00
P	15.166.728,50	77.032.379,85	8.405.790,00	5.307.986,00	2.561.207,00	185.707.360,00
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	162.237,60	773.220,09	639.025,14	639.528,01	33.706,30	105.601,59
W	20.145.821,68	52.914.405,02	6.653.297,94	16.579.933,12	9.431.751,19	13.740.714,86
TOTAL	417.913.015,10	881.013.097,57	183.451.758,32	767.106.828,50	122.281.871,49	481.631.786,91

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		216,68		175,01		204,22
B		287,41		235,43		281,05
E		222,80		181,33		213,53
E		0,00		0,00		0,00
F		317,32		262,09		315,53
F CHF H		340,60		279,94		329,76
F USD H		371,50		316,56		388,78
J	1.709.188.988,32		870.281.443,20		654.790.523,08	
M		219,86		178,99		210,53
N		296,20		244,50		294,06
P		337,67		281,14		341,09
R		0,00		0,00		0,00
S		0,00		0,00		0,00
V		223,91		182,22		214,58
W		305,75		252,54		304,04
TOTAL	1.709.188.988,32		870.281.443,20		654.790.523,08	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

5.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

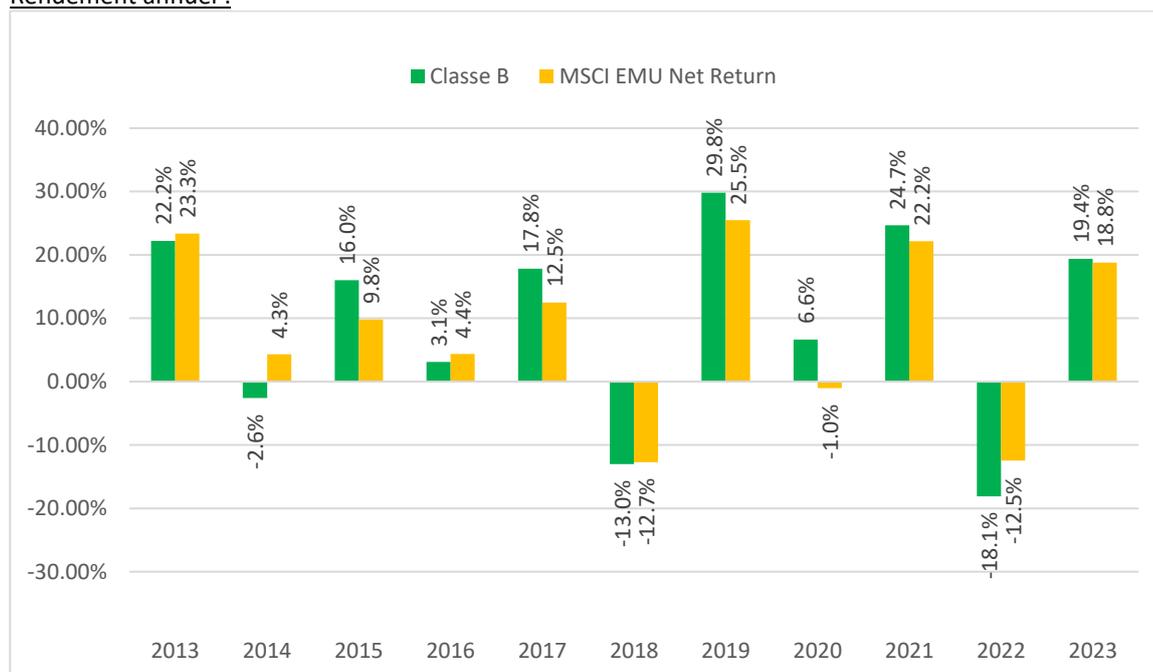
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	18,78 % (en EUR)	8,30 % (en EUR)	9,54 % (en EUR)	6,36 % (en EUR)	18/04/1998	4,17 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	19,31 % (en EUR)	6,78 % (en EUR)	10,99 % (en EUR)	7,24 % (en EUR)	18/04/1998	6,03 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	19,38 % (en EUR)	6,83 % (en EUR)	11,03 % (en EUR)	7,26 % (en EUR)	18/04/1998	6,06 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	20,39 % (en EUR)	7,71 % (en EUR)			21/02/2020	6,31 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	20,39 % (en EUR)	7,71 % (en EUR)	11,94 % (en EUR)	8,14 % (en EUR)	08/12/2008	9,85 % (en EUR)

Classe F CHF H

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F CHF H	17,80 % (en EUR)	6,62 % (en EUR)				

Classe F USD H

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD H	22,81 % (en EUR)	9,86 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	20,26 % (en EUR)	7,61 % (en EUR)	11,83 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	20,27 % (en EUR)	7,62 % (en EUR)	11,85 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	21,32 % (en EUR)	8,55 % (en EUR)	12,81 % (en EUR)	8,96 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	20,39 % (en EUR)	7,71 % (en EUR)	11,92 % (en EUR)	8,08 % (en EUR)		

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	20,39 % (en EUR)	7,71 % (en EUR)	11,90 % (en EUR)	8,08 % (en EUR)		

5.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058181786 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe B - BE0058182792 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe E - BE0948485199 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F - BE0948484184 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F CHF HEDGED - BE6315786192 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F USD HEDGED - BE6315787208 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe J - BE6299439651 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,53%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe L - BE0948984332 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe M - BE6299440667 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe N - BE6299441673 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe P - BE6254411455 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe V - BE6246056327 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe W - BE6246057333 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 24,78% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

5.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,67 EUR classe V 2,99 EUR classe M 2,92 EUR
2020	classe A 1,33 EUR classe E 1,45 EUR classe V 1,58 EUR classe M 1,34 EUR
2021	classe A 2,62 EUR classe E 2,91 EUR classe V 2,93 EUR classe M 2,66 EUR
2022	classe A 4,16 EUR classe E 4,31 EUR classe V 4,33 EUR classe M 4,26 EUR

5.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

5.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 10/10/2023 et 11/10/2023, une infraction technique au prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities Euroland. En effet, en raison d'un rachat très important (183 millions d'euros, soit plus de 28% des actifs du fonds), le poids des investissements dans des titres répondant aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut s'élevait à 75,70%, ce qui était inférieur à la limite minimale de 80% du TNA du fonds. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et le dépôt du montant du rachat. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de trésorerie.

5.12.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

5.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROLAND

Identifiant d'entité juridique:
549300EBOY9CML3ZK066

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.39%	98.35%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>).

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	6.04	Pays-Bas
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	5.80	France
SAP AG	Information et communication	4.73	Allemagne
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	4.51	France
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	4.49	France
LVMH	Industrie manufacturière	4.20	France
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.94	Allemagne
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	3.57	France
FERRARI NV	Industrie manufacturière	3.41	Italie
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	2.64	Allemagne
PIRELLI & C S.P.A.	Industrie manufacturière	2.53	Italie
STELLANTIS	Industrie manufacturière	2.43	Italie
ESSILOR	Industrie manufacturière	2.36	France
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.34	Portugal
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.34	Espagne



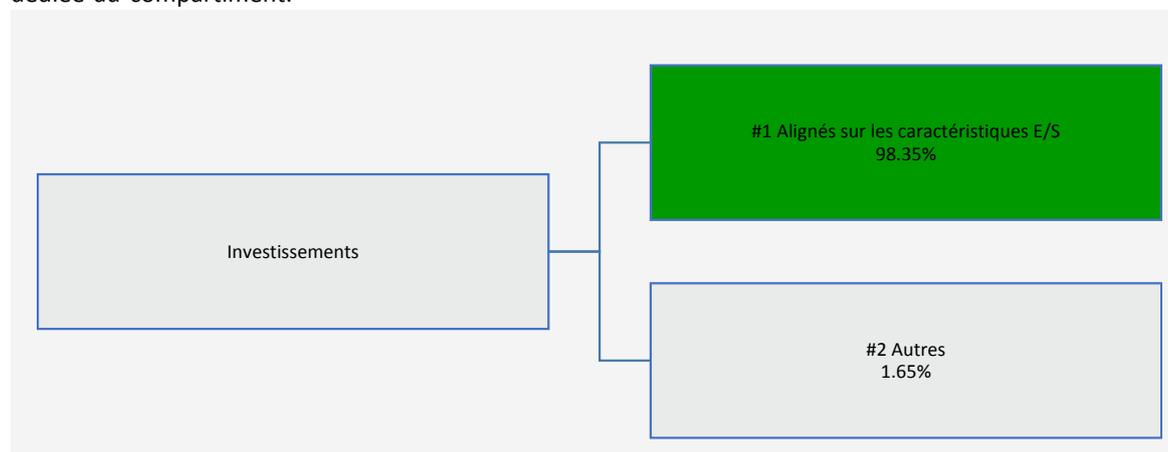
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.35% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	8.97
Industrie manufacturière	Industrie chimique	8.44
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	6.80
Information et communication	Édition	6.08
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.04
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	5.84
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.61
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	5.50
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.69
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.68
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.08
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	3.57
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	3.17
Information et communication	Télécommunications	2.88
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.83
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	2.64
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2.53
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.33
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	1.92
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.72
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.68
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.36
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	1.15
Hébergement et restauration	Restauration	1.03
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.01

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.59
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.47
Activités immobilières	Activités immobilières	0.30
Autres activités de services	Autres services personnels	0.28
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.12
Dérivés	Dérivés	-0.34
Liquidités	Liquidités	1.99



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

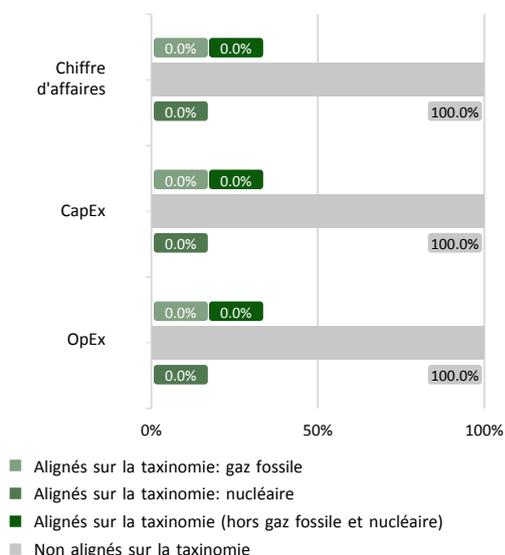
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

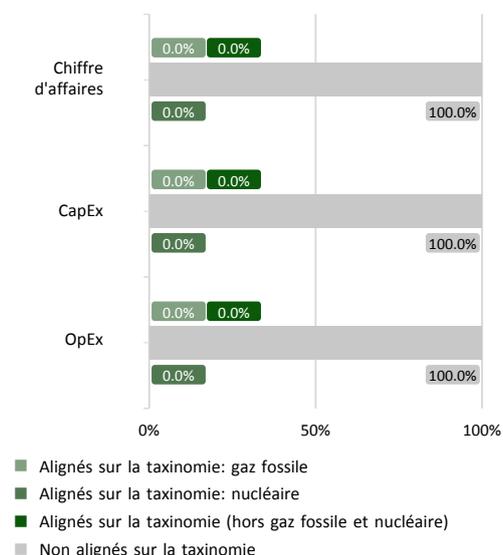
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.99% de liquidités et à -0.34% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

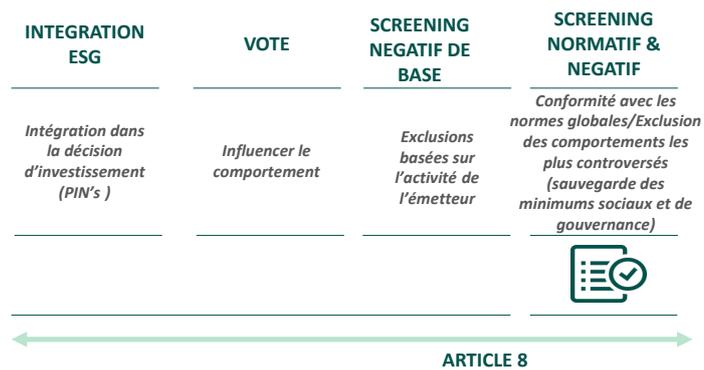
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

6.1. RAPPORT DE GESTION

6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 27/12/1999.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

6.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Réglementées (SIR), des certificats immobiliers, des actions de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le compartiment investit plus précisément au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans des titres représentatifs du secteur immobilier émis par des sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité en Europe.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que des parts d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

6.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : GPR Europe UK 25% Capped Net Return.

Cet indice est représentatif des sociétés immobilières cotées en Europe développée. Le GPR Europe UK 25% Capped Net Return est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Global Property Research. Dans cet indice, le poids du Royaume-Uni est plafonné à 25%.

La performance est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

Global Property Research est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été caractérisée par une forte volatilité des attentes en matière de taux d'intérêt où les éléments macroéconomiques ont joué un rôle important dans la stratégie du fonds. L'année a bien commencé, les marchés financiers s'attendant à une baisse rapide des taux d'intérêt et à une diminution de l'inflation. Au bout de deux mois, la rhétorique a changé du tout au tout : les taux d'intérêt sont plus élevés pour plus longtemps et les banques centrales procèdent à de nouvelles augmentations. En fin d'année, l'inflation étant plus basse que prévu, les marchés ont supposé que les banques centrales allaient abaisser leurs taux d'intérêt.

Quant au marché de l'immobilier, la baisse des prix s'est poursuivie, mais n'a été que partiellement amortie par la hausse des loyers. Les sociétés immobilières ont donc maintenu leur stratégie de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux. Aucune de ces mesures n'est répandue, bien qu'elle soit nécessaire. Les entreprises à faible rendement et/ou à fort effet de levier étaient et demeurent les plus vulnérables et les plus volatiles dans cet environnement. En règle générale, elles ont été les plus touchées lorsque les marchés étaient en mode aversion pour le risque pendant les périodes de hausse des taux. Mais la fin de l'année a été marquée par un rebond de ces sociétés, ce qui a permis au secteur de l'immobilier européen coté en bourse d'afficher un rendement total proche de +17%.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds est resté méthodique en conservant des positions surpondérées dans des sociétés moins endettées. Sur le plan sectoriel, il s'est davantage exposé au secteur résidentiel, notamment au second semestre pour des raisons de valorisation, mais également au sous-secteur au cours de l'année, principalement en augmentant la pondération dans la société URW. Le fonds a également renforcé son exposition aux logements étudiants. D'autre part, le fonds a réduit son exposition au secteur de la logistique, suite à une offre publique d'achat sur une position importante dans Intervest, et a également légèrement réduit son exposition au segment des bureaux.

6.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que cet environnement volatil se maintienne en 2024. Une plus grande visibilité sur les taux d'intérêt devrait permettre au marché de l'investissement d'augmenter les volumes de transactions, en fixant des prix de liquidation qui permettront aux évaluateurs de mieux apprécier la valeur réelle des actifs. Le fonds restera défensif, conformément à son positionnement la plupart du temps.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous optons pour des entreprises qui ont de solides bilans et perspectives ainsi qu'une bonne visibilité. Ces entreprises ont un prix, mais nous apprécions leur stabilité. D'autre part, nous optons également pour des sociétés qui sont en difficulté, mais dont nous pensons que la direction devrait être en mesure d'obtenir de meilleurs résultats et une meilleure visibilité à l'avenir. Ces sociétés se négocient à un prix nettement inférieur et offrent donc une possibilité de hausse du cours de l'action. Le secteur de la logistique est un sous-secteur auquel nous pourrions à nouveau renforcer notre exposition. Nous restons prudents sur les espaces de bureaux et constructifs de détail.

Les thèmes d'investissement pour 2024 sont les suivants :

- les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- les entreprises évoluant dans un sous-secteur où l'offre est insuffisante et où les loyers sont donc plus élevés plutôt que dans un sous-secteur où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est donc moins élevée ;
- les entreprises présentant un profil ESG solide ;
- privilégier le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- privilégier les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché (rétablir des positions dans des entreprises solides excessivement pénalisées et inversement) ;
- les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

6.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

6.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		451.373.515,06	363.691.961,51
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	444.437.814,35	357.397.915,07
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	444.437.814,35	357.397.915,07
a.	Actions	444.437.814,35	357.397.915,07
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	4.151.936,01	1.018.197,43
A.	Créances	5.144.052,40	1.969.498,91
a.	Montants à recevoir	3.887.934,90	506.883,55
b.	Avoirs fiscaux	286.756,35	284.475,47
d.	Autres	969.361,15	1.178.139,89
B.	Dettes	-992.116,39	-951.301,48
a.	Montants à payer (-)	-53.632,41	-60.704,66
e.	Autres (-)	-938.483,98	-890.596,82
V.	Dépôts et liquidités	2.783.764,70	5.275.849,01
A.	Avoirs bancaires à vue	2.783.764,70	5.275.849,01
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		451.373.515,06	363.691.961,51
A.	Capital	285.619.574,21	273.277.550,92
B.	Participations au résultat	-479.069,78	724.978,48
C.	Résultat reporté	90.107.907,80	286.859.189,88
D.	Résultat de l'exercice	76.125.102,83	-197.169.757,77

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

6.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	66.989.485,22	-208.934.884,91
a.	Actions	66.989.485,22	-208.934.884,91
	Gain réalisé	4.092.938,39	19.404.746,13
	Perte réalisée	-23.251.811,78	-23.995.172,36
	Gain/Perte non-réalisé	86.148.358,61	-204.344.458,68
D.	Autres valeurs mobilières	-68.358,64	
	Perte réalisée	-68.358,64	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-13.645,41	-204.618,07
b.	Autres positions et opérations de change	-13.645,41	-204.618,07
iv.	Autres	-13.645,41	-204.618,07
	Gain /Perte réalisée	-13.645,41	-204.618,07
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	15.022.844,52	18.995.986,52
B.	Intérêts (+/-)	180.043,01	38.280,82
b.	Dépôts et liquidités	180.043,01	38.280,82
	Intérêts d'emprunts (-)	-68.073,31	-31.010,52
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.282.281,95	-2.356.170,66
	D'origine belge	-725.827,98	-611.961,76
	D'origine étrangère	-1.556.453,97	-1.744.208,90
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-334.272,46	-482.926,48
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-158.695,22	-187.438,67
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.950.115,98	-3.860.249,19
a.	Gestion financière	-2.784.546,51	-3.656.734,61
	Classe A (Dis)	-194.484,16	-242.509,48
	Classe B (Cap)	-625.061,62	-907.480,37
	Classe E (Dis)	-2.315,42	-3.400,62
	Classe F (Cap)	-1.532.354,32	-1.981.309,56
	Classe F LC (Cap)	-23,01	-27,90
	Classe J (Cap)	-292.711,30	-311.937,98
	Classe M (Dis)	-62.465,62	-70.461,55
	Classe N (Cap)	-49.950,17	-65.969,68
	Classe V (Dis)	-1.557,69	-1.951,16
	Classe W (Cap)	-23.623,20	-71.686,31
b.	Gestion administrative et comptable	-165.569,47	-203.514,58
E.	Frais administratifs (-)	-41.995,63	-42.978,73
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.200,43	-1.505,73
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-250,78	-210,60
H.	Services et biens divers (-)	-23.096,43	-40.698,54
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-101.915,38	-49.176,63
	Classe A (Dis)	-14.887,33	-8.856,49
	Classe B (Cap)	-33.417,45	-17.461,58
	Classe E (Dis)	-98,68	-0,99
	Classe F (Cap)	-30.750,16	-11.062,52
	Classe F LC (Cap)	-0,68	-0,37
	Classe J (Cap)	-2.211,34	-163,40
	Classe M (Dis)	-11.665,34	-6.248,34
	Classe N (Cap)	-7.768,70	-5.351,41
	Classe P (Cap)	-970,76	-52,71
	Classe V (Dis)	-6,03	-0,49
	Classe W (Cap)	-138,91	21,67

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
K.	Autres charges (-)	-22.368,30	-12.156,38
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		9.217.621,66	11.969.745,21
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	76.125.102,83	-197.169.757,77
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	76.125.102,83	-197.169.757,77

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	165.753.940,85	90.414.410,59
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	90.107.907,80	286.859.189,88
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	76.125.102,83	-197.169.757,77
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-479.069,78	724.978,48
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-165.753.940,85	-90.107.907,80
IV.	(Distribution des dividendes)		-306.502,79

6.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
CA IMMOBILIEN	66.600	EUR	32,45	2.161.170,00		0,49%	0,48%
				2.161.170,00		0,49%	0,48%
Belgique							
AEDIFICA	187.000	EUR	63,65	11.902.550,00		2,68%	2,64%
CARE PROPERTY INVEST	220.700	EUR	14,26	3.147.182,00		0,71%	0,70%
COFINIMMO	123.100	EUR	71,40	8.789.340,00		1,98%	1,95%
MONTEA	84.712	EUR	86,20	7.302.174,40		1,64%	1,62%
RETAIL ESTATES	78.800	EUR	64,60	5.090.480,00		1,15%	1,13%
VGP	32.500	EUR	105,00	3.412.500,00		0,77%	0,76%
WAREHOUSES DE PAUW	505.300	EUR	28,50	14.401.050,00		3,24%	3,19%
XIOR STUDENT HOUSING	236.850	EUR	29,70	7.034.445,00		1,58%	1,56%
				61.079.721,40		13,74%	13,53%
Suisse							
PSP SWISS PROPERTY	139.500	CHF	117,60	17.645.692,16		3,97%	3,91%
SWISS PRIME SITE	171.300	CHF	89,85	16.555.130,69		3,72%	3,67%
				34.200.822,85		7,70%	7,58%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	232.300	EUR	79,32	18.426.036,00		4,15%	4,08%
TAG IMMOBILIEN AG	832.000	EUR	13,20	10.978.240,00		2,47%	2,43%
VONOVIA SE	1.408.000	EUR	28,54	40.184.320,00		9,04%	8,90%
				69.588.596,00		15,66%	15,42%
Espagne							
INMOBILIARIA COL	286.300	EUR	6,55	1.875.265,00		0,42%	0,42%
MERLIN PROPERTIES	1.074.000	EUR	10,06	10.804.440,00		2,43%	2,39%
				12.679.705,00		2,85%	2,81%
France							
ALTAREA	13.573	EUR	80,00	1.085.840,00		0,24%	0,24%
ARGAN	90.700	EUR	85,20	7.727.640,00		1,74%	1,71%
CARMILA SAS	219.600	EUR	15,58	3.421.368,00		0,77%	0,76%
COVIVIO	140.800	EUR	48,68	6.854.144,00		1,54%	1,52%
GECINA	139.600	EUR	110,10	15.369.960,00		3,46%	3,41%
ICADE	208.800	EUR	35,54	7.420.752,00		1,67%	1,64%
KLEPIERRE	571.000	EUR	24,68	14.092.280,00		3,17%	3,12%
MERCIALYS	376.000	EUR	9,95	3.739.320,00		0,84%	0,83%
UNIBAIL RODAMCO WEST	449.100	EUR	66,92	30.053.772,00		6,76%	6,66%
				89.765.076,00		20,20%	19,89%
Royaume-Uni							
ASSURA	2.670.000	GBP	0,48	1.482.665,74		0,33%	0,33%
BRITISH LAND	2.304.000	GBP	4,00	10.624.642,55		2,39%	2,35%
DERWENT LONDON	225.089	GBP	23,60	6.130.171,83		1,38%	1,36%
EMPIRIC STUDENT	4.215.000	GBP	0,95	4.611.182,27		1,04%	1,02%
GREAT PORT ESTATES	600.000	GBP	4,20	2.908.083,78		0,65%	0,64%
HAMMERSON REIT	8.000.000	GBP	0,28	2.621.891,41		0,59%	0,58%
LAND SECS REIT	1.840.000	GBP	7,05	14.965.460,74		3,37%	3,32%
LONDONMETRIC PROP	2.288.000	GBP	1,92	5.056.280,65		1,14%	1,12%
LXI REIT PLC	988.000	GBP	1,05	1.194.880,85		0,27%	0,26%
NEWRIVER REIT	2.517.347	GBP	0,82	2.390.833,28		0,54%	0,53%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PRIMARY HEALTH PROP	4.244.000	GBP	1,04	5.083.690,50		1,14%	1,13%
SAFESTORE HOLDINGS	283.000	GBP	8,84	2.886.988,63		0,65%	0,64%
SEGRO PLC -REIT-	1.944.000	GBP	8,86	19.885.310,71		4,47%	4,41%
SHAFTESBURY CAPITAL	3.800.000	GBP	1,38	6.055.969,07		1,36%	1,34%
TRITAX BIG BOX	5.015.000	GBP	1,69	9.774.779,30		2,20%	2,17%
UNITE GROUP	611.500	GBP	10,44	7.367.214,82		1,66%	1,63%
URBAN LOGIS REIT	1.058.000	GBP	1,27	1.555.469,39		0,35%	0,34%
WAREHOUSE REIT PLC	1.177.000	GBP	0,92	1.249.598,98		0,28%	0,28%
				105.845.114,50		23,82%	23,45%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	51.500	EUR	44,86	2.310.290,00		0,52%	0,51%
SIRIUS REAL ESTA	5.587.000	GBP	0,94	6.079.904,22		1,37%	1,35%
				8.390.194,22		1,89%	1,86%
Jersey							
PHOENIX -N REIT	1.003.557	GBP	1,71	1.974.571,22		0,44%	0,44%
				1.974.571,22		0,44%	0,44%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	2.320.000	EUR	2,48	5.742.000,00		1,29%	1,27%
				5.742.000,00		1,29%	1,27%
Pays-Bas							
CTP B.V.	522.400	EUR	15,28	7.982.272,00		1,80%	1,77%
NSI N.V.	115.800	EUR	18,76	2.172.408,00		0,49%	0,48%
WERELDHAVE N.V.	188.100	EUR	14,46	2.719.926,00		0,61%	0,60%
				12.874.606,00		2,90%	2,85%
Suède							
AB SAGAX	161.500	SEK	277,40	4.024.262,30		0,91%	0,89%
CASTELLUM AB	1.329.000	SEK	143,30	17.107.181,68		3,85%	3,79%
CATENA	94.500	SEK	471,40	4.001.554,01		0,90%	0,89%
FABEGE AB	340.800	SEK	108,20	3.312.334,16		0,75%	0,73%
FASTIGHETS BAL -B	950.000	SEK	71,52	6.103.211,32		1,37%	1,35%
WIHLBORGS FAST	660.000	SEK	94,25	5.587.693,69		1,26%	1,24%
				40.136.237,16		9,03%	8,89%
<u>Total – Actions</u>				<u>444.437.814,35</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,46%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				444.437.814,35		100,00%	98,46%
Total – portefeuille				444.437.814,35		100,00%	98,46%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		2.778.958,45			0,62%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		4.806,25			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.783.764,70			0,62%
Total - Dépôts et Liquidités				2.783.764,70			0,62%
Créances et dettes diverses				4.151.936,01			0,92%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				451.373.515,06			100,00%

6.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	23,81%
FRANCE	20,20%
ALLEMAGNE	15,66%
BELGIQUE	13,74%
SUEDE	9,03%
SUISSE	7,70%
PAYS-BAS	2,90%
ESPAGNE	2,85%
GUERNSEY	1,89%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,29%
AUTRICHE	0,49%
JERSEY	0,44%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	94,36%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	3,21%
SERVICES DIVERS	2,43%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	36.096.086,05	50.850.481,44	86.946.567,49
Ventes	36.705.773,41	30.122.020,72	66.827.794,13
Total 1	72.801.859,46	80.972.502,16	153.774.361,62
Souscriptions	20.733.186,17	43.979.950,46	64.713.136,63
Remboursements	31.664.775,64	21.183.062,91	52.847.838,55
Total 2	52.397.961,81	65.163.013,37	117.560.975,18
Moyenne de référence de l'actif net total	360.536.371,49	374.728.998,63	367.691.010,92
Taux de rotation	5,66%	4,22%	9,85%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

6.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	4.588,45	6.538,74	48.686,84	4.149,08	3.617,21	49.218,71	4.209,70	3.802,54	49.625,86
B	22.165,81	63.900,75	138.673,13	4.503,02	30.984,18	112.191,96	21.791,24	24.287,06	109.696,14
E	20,40	255,00	1.449,63	47,09	1.165,23	331,49	3.000,00	158,00	3.173,49
F	106.497,66	59.064,95	485.889,24	68.864,48	97.064,17	457.689,55	61.384,43	54.422,47	464.651,51
F LC	1.367,29	367,29	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	0,00	370,61	2.194,46	869,00	3,00	3.060,46	544,00	15,00	3.589,46
M	6.096,73	8.412,96	27.711,76	3.886,05	2.616,65	28.981,16	11.141,27	3.830,16	36.292,27
N	36,00	4.152,44	18.125,36	701,00	2.501,90	16.324,46	857,68	1.279,31	15.902,83
P	11.990,00	3.345,00	51.675,00	24.345,00	12.300,00	63.720,00	31.300,00	0,00	95.020,00
V	557,00	28,00	756,00	0,00	0,00	756,00	0,00	0,00	756,00
W	23.605,54	1.923,63	24.924,02	46.305,04	26.263,55	44.965,51	2.208,81	42.935,46	4.238,86
TOTAL			801.085,45			778.239,30			783.946,42

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.705.524,32	2.312.126,36	1.347.967,24	1.181.906,64	1.102.733,64	937.805,82
B	11.992.204,39	34.707.819,98	2.025.348,32	14.461.793,81	7.706.441,03	8.722.910,54
E	8.840,54	108.701,40	19.999,78	325.295,24	796.965,00	43.013,02
F	62.817.297,15	34.823.858,26	32.014.008,25	44.429.063,16	25.402.887,69	22.804.432,70
F LC	7.085,74	2.098,80	0,00	0,00	0,00	0,00
J	0,00	11.831.084,75	27.187.260,60	69.753,72	12.076.046,93	340.307,54
M	2.254.110,87	2.931.110,02	1.147.496,03	809.698,94	2.874.362,55	969.839,91
N	20.190,65	2.214.614,63	311.161,36	1.086.099,45	346.274,77	506.662,00
P	7.337.022,90	2.199.371,40	10.780.654,10	4.998.897,00	13.507.596,00	0,00
V	223.345,03	11.446,68	0,00	0,00	0,00	0,00
W	14.067.245,08	1.094.259,00	17.405.024,88	13.399.855,09	899.829,02	18.522.867,02
TOTAL	100.432.866,67	92.236.491,28	92.238.920,56	80.762.363,05	64.713.136,63	52.847.838,55

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		392,46		245,65		287,71
B		568,25		362,59		430,05
E		431,51		273,66		319,98
F		628,93		404,63		484,08
F LC		5,81		3,75		4,49
J	549.937.641,79	33.847,08	363.691.961,51	21.864,03	451.373.515,06	26.265,31
M		396,26		250,00		292,18
N		584,07		375,55		448,83
P		669,38		434,12		523,60
V		406,35		256,30		299,64
W		604,43		388,88		465,24
TOTAL	549.937.641,79		363.691.961,51		451.373.515,06	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

6.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

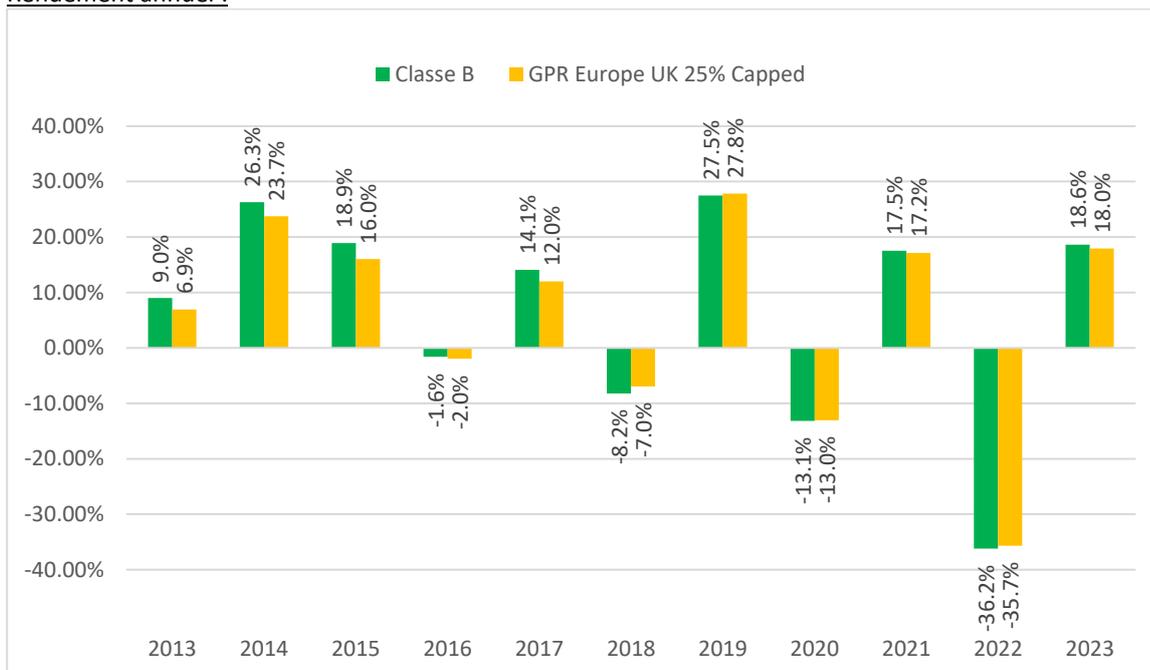
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : GPR Europe UK 25% Capped.

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
GPR Europe UK 25% Capped	17,96 % (en EUR)	-3,86 % (en EUR)	-0,24 % (en EUR)	3,78 % (en EUR)	27/12/1999	5,68 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	18,56 % (en EUR)	-3,86 % (en EUR)	-0,32 % (en EUR)	4,31 % (en EUR)	27/12/1999	5,68 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	18,61 % (en EUR)	-3,83 % (en EUR)	-0,30 % (en EUR)	4,31 % (en EUR)	27/12/1999	6,27 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	19,64 % (en EUR)	-3,02 % (en EUR)	0,53 % (en EUR)	5,18 % (en EUR)	01/09/2009	6,66 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	19,64 % (en EUR)	-3,03 % (en EUR)	0,53 % (en EUR)	5,18 % (en EUR)	08/12/2008	8,53 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	19,73 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	20,13 % (en EUR)	-2,64 % (en EUR)	0,92 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	19,49 % (en EUR)	-3,12 % (en EUR)	0,43 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	19,51 % (en EUR)	-3,11 % (en EUR)	0,45 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	20,61 % (en EUR)	-2,26 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	5,98 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	19,65 % (en EUR)	-3,02 % (en EUR)	0,54 % (en EUR)	5,11 % (en EUR)		

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	19,64 % (en EUR)	-3,03 % (en EUR)	0,51 % (en EUR)	5,12 % (en EUR)		

6.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058186835 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,82%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe B - BE0058187841 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe B LC - BE6321402099 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe E - BE0948507414 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe F - BE0948506408 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe F LC - BE6321403105 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe J - BE6299473023 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe L - BE0948998472 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe M - BE6299474039 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe N - BE6299476059 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe P - BE6254413477 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe V - BE6246058349 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

- Classe W - BE6246059354 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,12%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 46,71% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

6.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

6.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 5,00 EUR classe E 9,18 EUR classe V 8,55 EUR classe M 8,03 EUR
2020	classe E 2,20 EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A 7,02 EUR classe E 8,11 EUR classe V 7,63 EUR classe M 7,09 EUR
2022	classe A 2,93 EUR classe E 6,09 EUR classe V 5,76 EUR classe M 5,38 EUR

6.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

6.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement

Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

6.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300W7GDEIEIZPVP86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.61% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;

e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 58.99% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.27%	98.46%
Investissement Durable	94.35%	97.61%
Autres investissement Environnemental	2.91%	7.46%
Social	41.38%	27.43%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 55.29	Compartiment : 58.99

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 97.61% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.2% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique)
- 7.46% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE
- 27.43% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

- 97.61% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 97.61% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	8.90	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	6.66	France
SEGRO (REIT)	Activités immobilières	4.41	Royaume-Uni
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	4.08	Allemagne
PSP SWISS PROPERTY (NOM)	Activités immobilières	3.91	Suisse
CASTELLUM	Activités immobilières	3.79	Suède
SWISS PRIME SITE	Activités immobilières	3.67	Suisse
GECINA	Activités immobilières	3.41	France
LAND SECURITIES GROUP PLC	Activités immobilières	3.32	Royaume-Uni
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	3.19	Belgique
KLEPIERRE	Activités immobilières	3.12	France
AEDIFICA	Activités immobilières	2.64	Belgique
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	2.43	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	2.39	Espagne
BRITISH LAND	Activités immobilières	2.35	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 98.46% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

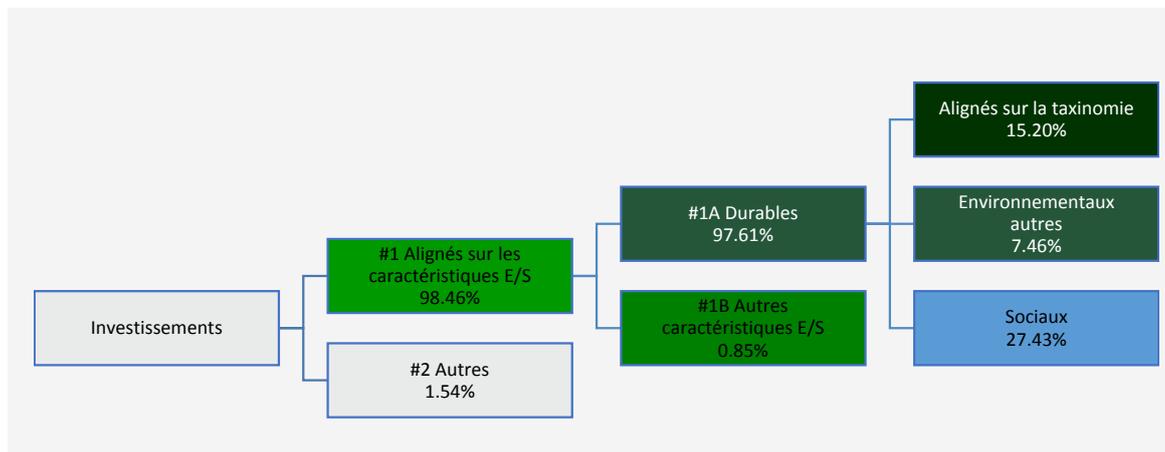
Le Compartiment a investi au minimum 97.61% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	98.46
Liquidités	Liquidités	1.54



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.20% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

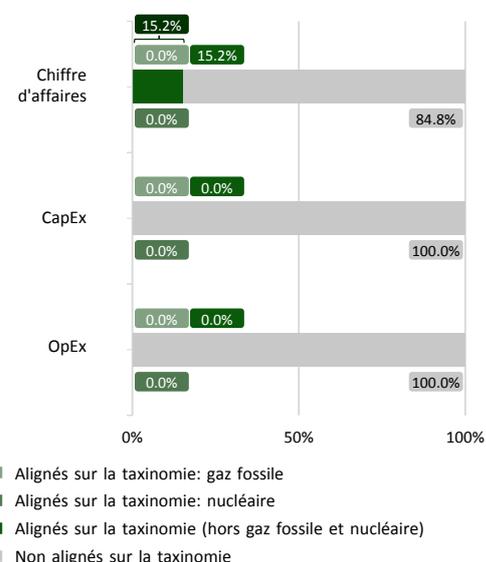
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

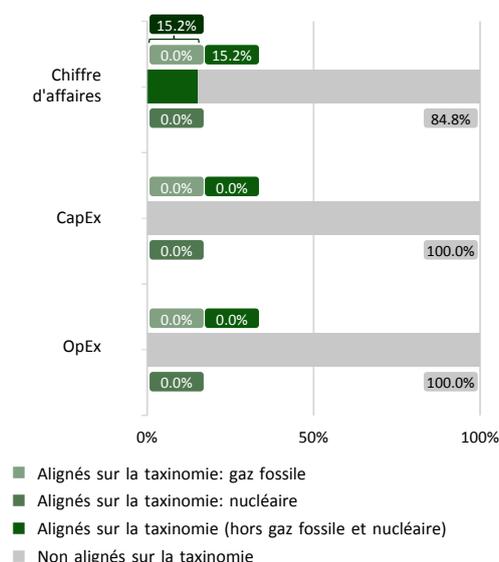
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	15.26%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.20%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2023, 7.46% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 27.43% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.54% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

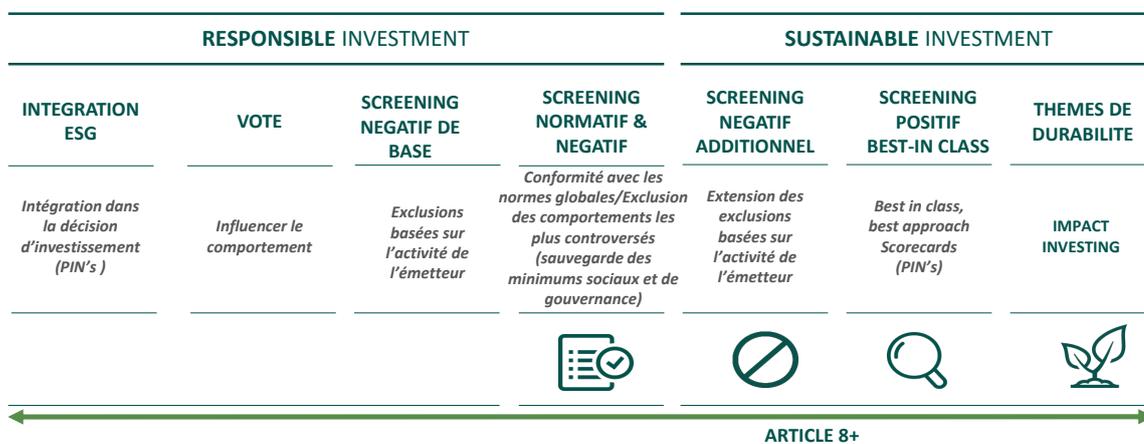
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

7.1. RAPPORT DE GESTION

7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 14/12/2001.

Prix de souscription initiale : 24,79 EUR.

Valeur initiale de F.N.I.C. au 25/02/1993. Le compartiment a reçu en apport toute la situation active et passive de la SICAV F.N.I.C. le 16/12/2001, dans un rapport d'une action F.N.I.C. contre trois actions de DPAM INVEST B Equities World Sustainable dans chaque catégorie d'actions.

Le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities World Dividend par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

7.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés, sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financière ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

7.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés et 26 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

7.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

En quittant 2022, nous étions convaincus que la réinitialisation de la valorisation de 2022 avait fait son temps. Nous estimions que notre portefeuille était correctement valorisé compte tenu de la situation des taux d'intérêt et des hausses à venir. À partir de ce niveau, nous étions d'avis que la croissance des bénéfices serait le moteur de la performance du cours des actions à l'avenir.

Cependant, les premières semaines de l'année ont été marquées par des taux d'intérêt plus bas qui ont poussé à la hausse les actions à forte croissance. Certaines entreprises ont vu leur valorisation dépasser leurs fondamentaux. Nous avons vendu ServiceNow, Align Technologies et réduit des sociétés comme Intuit, Ansys ou Autodesk. D'autre part, les valeurs défensives, assez onéreuses au cours du second semestre 2022, ont retrouvé des valorisations relativement attrayantes. Nous avons profité de l'occasion pour prendre une participation dans Procter & Gamble.

Au cours du premier semestre 2023, nous avons également réduit notre exposition aux entreprises plus cycliques comme Transunion ou Infineon ainsi qu'aux valeurs industrielles comme Trane Technologies et Kingspan tout en augmentant les titres plus défensifs, le contexte macro-économique et géopolitique demeurant incertain et tendu.

D'un point de vue sectoriel, deux avancées technologiques ont dominé l'actualité. L'IA générative a fait une entrée remarquée à la fin de l'année dernière avec les débuts de ChatGPT, s'intégrant rapidement à bon nombre de nos vies professionnelles. Plus tard, le GLP-1, médicament initialement développé pour la gestion du diabète, a donné des résultats cliniques impressionnants en démontrant une perte de poids significative et une amélioration des comorbidités telles que les maladies cardiaques et l'apnée du sommeil. Ces innovations ne sont pas seulement des jalons pour l'humanité ; elles ont également généré des centaines de milliards de valeur boursière pour les investisseurs. Parmi les grands vainqueurs : Nvidia, AMD (que nous avons détenu de manière opportuniste en 2023 de mars à août), Microsoft, Alphabet, Novo Nordisk et plus globalement la majorité de nos acteurs des logiciels et des semi-conducteurs.

Au cours de l'été, certains signes d'un pic des taux d'intérêt sont apparus. Nous avons acquis des positions dans des entreprises de très grande qualité et à forte croissance, comme IDEX Laboratories, MSCI et Synopsys. En octobre, de plus en plus convaincus par rapport à ce changement d'environnement, nous avons saisi quelques opportunités. Nous avons investi dans ServiceNow et renforcé les pairs de Microsoft, Adobe, Salesforce, ASM International, S&P Global, L'Oréal et Intuitive Surgical, dont les valorisations étaient attrayantes dans ce contexte.

L'exposition à la chaîne de valeur du développement et de la production biopharmaceutique reste une composante importante du fonds. Ces entreprises ont amplement bénéficié de la production de vaccins anti-covid et des financements à faible taux d'intérêt accordés aux acteurs de la biotechnologie. Mais ce cycle est terminé. Avec une forte baisse de la production de vaccins anti-covid, une diminution du financement des biotechnologies et un marché chinois compliqué, le secteur est en train de se recalibrer. Bien que les performances aient été inférieures à celles de cette année, nous commençons à observer une stabilisation des commandes, mais la visibilité reste faible. Nous faisons confiance aux importantes barrières à l'entrée de ces entreprises, aux flux de revenus récurrents et au besoin d'innovation dans l'industrie pharmaceutique, ce qui devrait permettre une croissance renouvelée. Cependant, nous avons réduit tactiquement notre exposition en attendant plus de visibilité. Nous avons également vendu Agilent en raison de sa forte exposition à la Chine.

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, la performance a surtout été alimentée par la croissance des bénéficiaires. Comme on pouvait s'y attendre, la valorisation a joué un rôle moins important au cours de cette période. Cependant, depuis novembre, il est devenu très clair que les taux d'intérêt atteignent leur plafond à mesure que l'inflation ralentissait et que les banques centrales devenaient plus accommodantes. Les valorisations ont donc augmenté. Au cours des deux derniers mois, la croissance des bénéficiaires et l'augmentation des valorisations ont toutes deux contribué à la performance, les titres à forte croissance faisant meilleure figure.

Tout au long de l'année, nous visons à améliorer notre portefeuille en achetant des entreprises de très haute qualité combinant des valorisations raisonnables et un profil ESG convaincant. Ainsi, nous avons également pris des positions sur Epiroc, IDEX Corp, Moody's, Atlas Copco, SAP, Linde, Automatic Data Processing et Booking en plus des noms mentionnés ci-dessus. Nous avons vendu CME Group, UMG, Autodesk, Ansys, Kerry, Teleperformance et PayPal.

7.1.6. Politique future

DPAM B Equities World Sustainable poursuivra sa stratégie d'investissement dans des grandes capitalisations de haute qualité et présentant de solides références ESG. Ces entreprises sont positionnées de façon à bénéficier d'une variété de tendances de croissance à long terme, y compris les soins de santé personnalisés et abordables, la transformation numérique, l'efficacité énergétique, les véhicules électriques, la consommation responsable, la montée de la classe moyenne et l'inclusion financière. Notre philosophie d'investissement est fondée sur la conviction qu'une croissance durable et rentable est le moteur du cours des actions sur le long terme. Notre approche qualitative se distingue par un processus ESG rigoureux et une diversification du portefeuille. Elle se traduit par un portefeuille résilient qui vise à afficher de bonnes performances dans divers environnements économiques.

7.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

7.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.936.359.029,68	1.766.499.851,81
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.904.891.917,32	1.720.090.096,17
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.904.891.917,32	1.720.090.096,17
a.	Actions	1.904.891.917,32	1.720.090.096,17
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-1.734.400,58	-3.022.806,61
A.	Créances	3.297.125,74	1.615.488,89
a.	Montants à recevoir	2.270.423,76	108.895,06
b.	Avoirs fiscaux	369.867,85	374.666,91
d.	Autres	656.834,13	1.131.926,92
B.	Dettes	-5.031.526,32	-4.638.295,50
a.	Montants à payer (-)	-538.431,13	-444.146,61
c.	Emprunts (-)	-9,93	
e.	Autres (-)	-4.493.085,26	-4.194.148,89
V.	Dépôts et liquidités	33.201.512,94	49.432.562,25
A.	Avoirs bancaires à vue	33.201.512,94	49.432.562,25
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.936.359.029,68	1.766.499.851,81
A.	Capital	934.927.044,58	1.124.483.917,00
B.	Participations au résultat	-2.766.000,61	-1.107.305,24
C.	Résultat reporté	637.308.877,42	1.248.654.487,59
D.	Résultat de l'exercice	366.889.108,29	-605.531.247,54

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

7.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	369.016.455,64	-601.673.680,59
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	368.506.372,01	-600.082.800,94
a.	Actions	368.506.372,01	-600.082.800,94
	Gain réalisé	236.065.799,07	176.138.880,45
	Perte réalisée	-160.000.063,51	-121.036.741,33
	Gain/Perte non-réalisé	292.440.636,45	-655.184.940,06
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	510.083,63	-1.590.879,65
b.	Autres positions et opérations de change	510.083,63	-1.590.879,65
iv.	Autres	510.083,63	-1.590.879,65
	Gain /Perte réalisée	510.083,63	-1.590.879,65
II.	Produits et charges des placements	17.387.977,44	16.574.583,29
A.	Dividendes	19.371.279,13	19.630.219,85
B.	Intérêts (+/-)	1.404.176,46	258.252,86
b.	Dépôts et liquidités	1.404.176,46	258.252,86
	Intérêts d'emprunts (-)	-63.991,63	-269.426,91
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-3.337.335,90	-3.044.462,51
	D'origine étrangère	-3.337.335,90	-3.044.462,51
F.	Autres produits provenant des placements	13.849,38	
III.	Autres produits		0,48
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,48
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-19.515.324,79	-20.432.150,72
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.094.810,73	-2.913.361,44
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-745.467,56	-817.974,98
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-14.984.564,94	-16.182.470,03
a.	Gestion financière	-14.159.405,97	-15.292.560,28
	Classe A (Dis)	-1.425.985,95	-1.497.700,58
	Classe B (Cap)	-4.757.550,14	-4.969.704,68
	Classe B USD (Cap)	-63.634,22	-54.805,61
	Classe E (Dis)	-32.416,07	-50.777,06
	Classe F (Cap)	-3.334.200,11	-3.454.787,09
	Classe F LC (Cap)	-31,24	-30,05
	Classe F USD (Cap)	-36,14	-194,80
	Classe J (Cap)	-2.282.083,35	-2.412.884,49
	Classe L (Cap)	-6.569,43	-5.255,57
	Classe M (Dis)	-879.345,31	-872.226,18
	Classe N (Cap)	-598.142,80	-581.129,80
	Classe V (Dis)	-78.635,08	-783.223,63
	Classe W (Cap)	-700.765,31	-609.840,74
	Classe W USD (Cap)	-10,82	
b.	Gestion administrative et comptable	-825.276,51	-889.909,75
c.	Rémunération commerciale	117,54	
E.	Frais administratifs (-)	-96.486,11	-85.841,41
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-10.355,73	-4.554,32
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-884,83	-930,38
H.	Services et biens divers (-)	-61.212,40	-122.501,02
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-422.622,32	-243.231,53
	Classe A (Dis)	-88.895,37	-52.703,68
	Classe B (Cap)	-89.512,00	-47.413,47
	Classe B USD (Cap)	-3.284,14	-2.446,50
	Classe E (Dis)	-104,78	-109,64
	Classe F (Cap)	-28.123,09	-11.863,72
	Classe F LC (Cap)	-0,83	-0,48
	Classe F USD (Cap)		0,06
	Classe J (Cap)	-14.208,74	-2.202,52

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	EUR	EUR
	-7,11	-0,59
Classe L (Cap)	-137.867,56	-88.064,51
Classe M (Dis)	-52.982,91	-36.227,55
Classe N (Cap)	-4.599,35	-921,24
Classe P (Cap)	-136,45	-462,77
Classe V (Dis)	-2.854,15	-814,92
Classe W (Cap)	-45,84	
Classe W USD (Cap)	-98.920,17	-61.285,61
Autres charges (-)		
K.		
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	-2.127.347,35	-3.857.566,95
V.		
Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	366.889.108,29	-605.531.247,54
VI.		
Impôts sur le résultat		
VII.		
Résultat de l'exercice	366.889.108,29	-605.531.247,54

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	1.001.431.985,10	642.015.934,81
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	637.308.877,42	1.248.654.487,59
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	366.889.108,29	-605.531.247,54
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.766.000,61	-1.107.305,24
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-993.872.777,58	-637.308.877,42
IV.	(Distribution des dividendes)	-7.559.207,52	-4.707.057,39

7.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Suisse							
LONZA-NOM- NEW	52.000	CHF	353,70	19.783.155,86		1,04%	1,02%
NESTLE NOM	565.000	CHF	97,51	59.259.062,06		3,11%	3,06%
ROCHE HOLDING -GE-	105.000	CHF	244,50	27.613.746,37		1,45%	1,43%
SIKA AG	92.000	CHF	273,70	27.084.435,84		1,42%	1,40%
				133.740.400,13		7,02%	6,91%
Allemagne							
SAP SE	150.000	EUR	139,48	20.922.000,00		1,10%	1,08%
				20.922.000,00		1,10%	1,08%
Danemark							
NOVO NORDISK B	425.000	DKK	698,10	39.800.189,16		2,09%	2,06%
				39.800.189,16		2,09%	2,06%
France							
L'OREAL	108.000	EUR	450,65	48.670.200,00		2,56%	2,51%
LVMH MOET HENNESSY	55.000	EUR	733,60	40.348.000,00		2,12%	2,08%
				89.018.200,00		4,67%	4,60%
Indonésie							
PT BANK CENTRAL ASIA	33.000.000	IDR	9.400,00	18.238.158,23		0,96%	0,94%
				18.238.158,23		0,96%	0,94%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	124.000	USD	350,91	39.390.612,41		2,07%	2,03%
KINGSPAN GROUP PLC	430.000	EUR	78,40	33.712.000,00		1,77%	1,74%
LINDE PLC NPV -NEW-	88.000	USD	410,71	32.718.490,02		1,72%	1,69%
TRANE TECHNOLOGIES	148.754	USD	243,90	32.843.978,27		1,72%	1,70%
				138.665.080,70		7,28%	7,16%
Inde							
H D F C BANK SP ADR	560.000	USD	67,11	34.021.273,71		1,79%	1,76%
				34.021.273,71		1,79%	1,76%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	84.706	EUR	469,95	39.807.584,70		2,09%	2,06%
ASML HOLDING N.V.	57.000	EUR	681,70	38.856.900,00		2,04%	2,01%
				78.664.484,70		4,13%	4,06%
Suède							
ATLAS COPCO A	2.350.000	SEK	173,55	36.635.302,04		1,92%	1,89%
EPIROC AB A	1.700.000	SEK	202,20	30.877.161,46		1,62%	1,59%
				67.512.463,50		3,54%	3,49%
Taiwan							
TAIWAN-ADR-	426.146	USD	104,00	40.120.566,70		2,11%	2,07%
				40.120.566,70		2,11%	2,07%

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	74.000	USD	596,60	39.965.962,07		2,10%	2,06%
ALPHABET INC -A-	750.000	USD	139,69	94.842.257,73		4,98%	4,90%
AMERICAN TWR CORP	120.000	USD	215,88	23.451.409,95		1,23%	1,21%
AUTOMATIC DATA	88.879	USD	232,97	18.744.525,99		0,98%	0,97%
BOOKING HLDG	9.000	USD	3.547,22	28.900.538,63		1,52%	1,49%
BOSTON SCIENTIFIC	780.000	USD	57,81	40.819.988,23		2,14%	2,11%
DANAHER CORP	190.000	USD	231,34	39.790.521,88		2,09%	2,05%
EDWARDS LIFESCIENCES	470.000	USD	76,25	32.442.402,57		1,70%	1,68%
EQUINIX INC	36.000	USD	805,39	26.247.263,84		1,38%	1,36%
ESTEE LAUDER CIE	120.000	USD	146,25	15.887.385,14		0,83%	0,82%
IDEX CORP	145.000	USD	217,11	28.498.574,21		1,50%	1,47%
IDEXX LABS	84.000	USD	555,05	42.207.214,95		2,22%	2,18%
INTUIT	36.000	USD	625,03	20.369.420,18		1,07%	1,05%
INTUITIVE SURGICAL	115.000	USD	337,36	35.120.988,55		1,84%	1,81%
MARSH	220.000	USD	189,47	37.734.486,04		1,98%	1,95%
MASTERCARD-A	200.000	USD	426,51	77.220.839,18		4,05%	3,99%
MICROSOFT	402.992	USD	376,04	137.184.729,72		7,20%	7,08%
MOODY	110.000	USD	390,56	38.891.594,62		2,04%	2,01%
MSCI	80.000	USD	565,65	40.965.011,54		2,15%	2,12%
NIKE INC -B-	300.000	USD	108,57	29.485.357,35		1,55%	1,52%
NVIDIA CORP	112.000	USD	495,22	50.210.148,01		2,64%	2,59%
PROCTER	420.000	USD	146,54	55.716.109,17		2,92%	2,88%
SALESFORCE INC	185.332	USD	263,14	44.148.157,77		2,32%	2,28%
SERVICENOW INC	40.000	USD	706,49	25.582.401,67		1,34%	1,32%
SP GLOBAL	125.929	USD	440,52	50.218.841,33		2,64%	2,59%
STRYKER	180.000	USD	299,46	48.796.270,31		2,56%	2,52%
SYNOPSIS	72.200	USD	514,91	33.654.553,03		1,77%	1,74%
THERMO FISHER SCIEN	90.000	USD	530,79	43.245.462,36		2,27%	2,23%
UNITEDHEALTH	92.000	USD	526,47	43.846.684,47		2,30%	2,26%
				1.244.189.100,49		65,32%	64,25%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.904.891.917,32</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,37%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.904.891.917,32		100,00%	98,37%
Total - portefeuille				1.904.891.917,32		100,00%	98,37%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		93.287,43			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		33.007.713,73			1,70%
Compte Courant		IDR		16.491,95			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		84.019,83			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				33.201.512,94			1,71%
Total - Dépôts et Liquidités				33.201.512,94			1,71%
Créances et dettes diverses				-1.734.400,58			-0,09%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.936.359.029,68			100,00%

7.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	65,31%
IRLANDE	7,28%
SUISSE	7,02%
FRANCE	4,67%
PAYS-BAS	4,13%
SUEDE	3,54%
TAÏWAN	2,11%
DANEMARK	2,09%
INDE	1,79%
ALLEMAGNE	1,10%
INDONESIE	0,96%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

7.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	24,23%
PHARMACIE - COSMETIQUE	15,18%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	11,14%
CONSTRUCTION MECANIQUE	8,85%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,94%
BANQUES	6,80%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	4,99%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,67%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,49%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,11%
DIFFUSION & EDITION	2,64%
PRODUITS CHIMIQUES	2,46%
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,30%
BIOTECHNOLOGIE	2,22%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,98%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

7.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	409.540.887,83	526.641.037,00	936.181.924,83
Ventes	571.095.102,35	548.791.373,34	1.119.886.475,69
Total 1	980.635.990,18	1.075.432.410,34	2.056.068.400,52
Souscriptions	182.845.432,90	125.223.703,26	308.069.136,16
Remboursements	341.531.116,94	160.265.077,34	501.796.194,28
Total 2	524.376.549,84	285.488.780,60	809.865.330,44
Moyenne de référence de l'actif net total	1.811.209.951,07	1.857.472.419,41	1.834.531.304,98
Taux de rotation	25,19%	42,53%	67,93%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

7.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	245.770,69	88.278,55	473.121,87	58.858,65	115.631,10	416.349,42	69.472,79	43.064,10	442.758,11
B	512.151,66	191.983,11	1.080.944,41	248.027,83	317.042,77	1.011.929,46	163.289,22	204.853,10	970.365,59
B USD	10.326,98	562,06	10.368,56	4.506,11	1.816,23	13.058,44	4.066,20	3.921,57	13.203,07
E	96.190,09	8.235,09	87.955,00	11.170,35	80.055,00	19.070,35	0,00	8.516,77	10.553,58
F	573.831,50	659.465,32	1.411.636,84	370.963,68	493.371,64	1.289.228,88	333.918,16	369.594,99	1.253.552,04
F LC	1.304,89	304,89	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
F USD	0,00	0,00	0,00	115,86	0,00	0,00	0,00	115,86	0,00
J	2.024,00	1.430,80	13.130,76	1.791,00	660,00	14.261,76	626,33	2.984,00	11.904,09
L	591,01	0,00	591,01	297,98	19,21	869,79	92,14	60,19	901,74
M	134.889,59	116.044,99	486.671,09	93.334,26	78.606,93	501.398,42	87.502,32	72.689,18	516.211,56
N	55.588,19	53.581,41	250.621,40	20.343,13	49.877,72	221.086,81	62.335,27	42.813,13	240.608,94
P	72.685,00	158.018,00	595.595,00	34.400,00	170.965,00	459.030,00	75.800,00	92.940,00	441.890,00
V	487.738,83	17.592,38	487.636,99	90.223,00	130.249,54	447.610,46	1.667,00	425.766,14	23.511,32
W	190.150,52	223.367,16	287.143,74	89.761,38	143.996,58	232.908,54	118.537,16	65.432,38	286.013,32
W USD			0,00	0,00	0,00	0,00	154,19	0,00	154,19
TOTAL			5.186.416,67			4.627.802,32			4.212.627,52

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	56.271.004,56	20.663.641,25	13.113.580,09	24.305.233,70	14.877.083,67	9.201.373,42
B	163.340.531,81	61.810.546,87	74.594.722,71	91.811.845,21	48.879.099,11	61.468.699,15
B USD	3.040.029,95	166.982,71	1.357.348,60	525.192,92	1.177.339,19	1.154.424,33
E	22.956.541,96	1.845.398,79	2.532.921,93	18.431.642,15	0,00	1.982.192,06
F	196.935.871,15	218.713.879,01	126.336.716,59	162.272.227,43	110.595.399,74	122.964.404,86
F LC	6.788,60	1.851,01	0,00	0,00	0,00	0,00
F USD	0,00	0,00	38.492,50	0,00	0,00	37.859,90
J	95.434.870,87	69.935.383,34	76.898.136,91	26.904.929,03	28.102.166,55	132.971.876,57
L	208.043,68	0,00	91.963,41	5.071,19	26.693,00	18.784,41
M	31.204.031,85	27.450.425,09	20.214.750,16	16.330.624,44	19.219.728,38	15.881.539,46
N	17.829.566,53	17.377.593,79	6.294.947,33	14.841.734,50	19.427.390,57	13.497.125,36
P	29.412.915,50	54.363.459,69	11.534.399,00	58.894.514,35	26.912.948,00	33.838.723,30
V	120.998.452,07	4.443.569,51	20.169.303,79	28.455.482,53	335.725,59	87.382.231,83
W	64.493.763,39	71.730.520,84	28.202.977,10	44.766.696,89	38.465.971,84	21.396.959,63
W USD			0,00	0,00	49.590,52	0,00
TOTAL	802.132.411,92	548.503.251,90	381.380.260,12	487.545.194,34	308.069.136,16	501.796.194,28

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		259,53		190,47		226,55
B		355,31		266,24		322,19
B USD		403,70		283,73		355,20
E		263,11		194,77		233,84
F		393,21		297,04		362,43
F LC		6,06		4,59		5,61
F USD		0,00		0,00		0,00
J	2.485.072.828,12	52.620,06	1.766.499.851,81	39.910,91	1.936.359.029,68	48.893,66
L		354,35		263,89		316,88
M		263,16		194,65		233,40
N		365,82		276,22		336,82
P		418,48		318,68		391,97
V		261,38		193,49		232,30
W		378,56		285,98		348,95
W USD		0,00		0,00		355,00
TOTAL	2.485.072.828,12		1.766.499.851,81		1.936.359.029,68	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

7.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

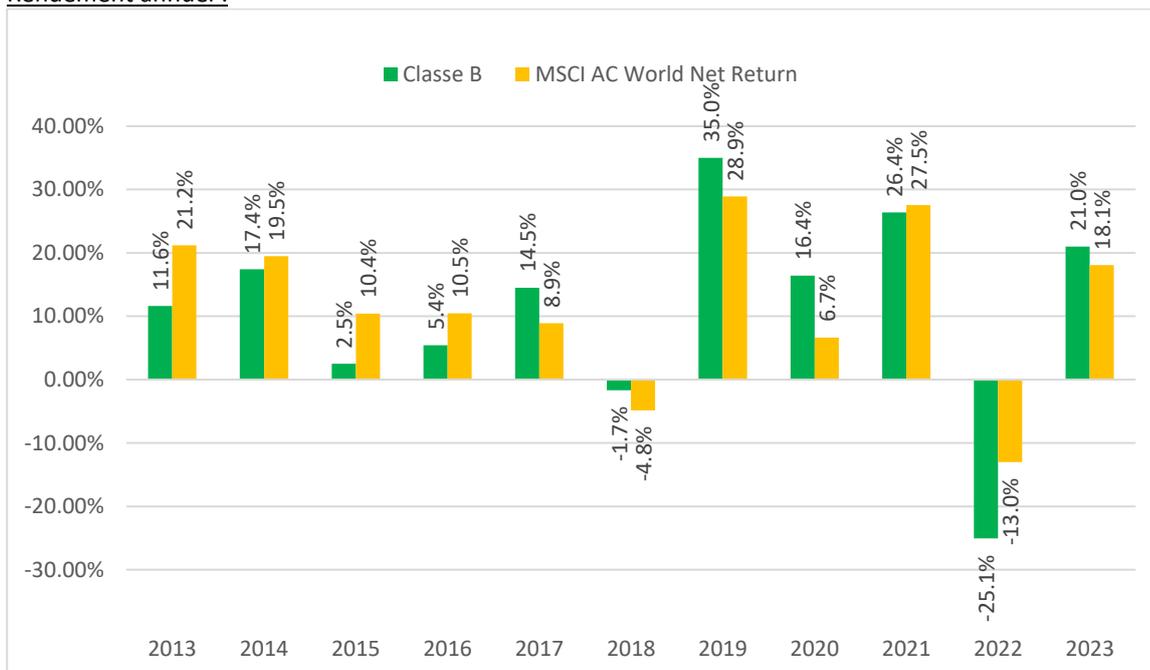
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return.

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI AC World Net Return	18,07 % (en EUR)	9,42 % (en EUR)	12,49 % (en EUR)	10,52 % (en EUR)	16/12/2001	0,00 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	20,94 % (en EUR)	4,59 % (en EUR)	12,44 % (en EUR)	9,88 % (en EUR)	25/02/1993	6,84 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	21,01 % (en EUR)	4,65 % (en EUR)	12,49 % (en EUR)	9,91 % (en EUR)	25/02/1993	7,16 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	25,19 % (en EUR)	1,09 % (en EUR)			13/11/2020	2,84 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	22,02 % (en EUR)				08/01/2021	4,96 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	22,01 % (en EUR)	5,50 % (en EUR)	13,41 % (en EUR)	10,81 % (en EUR)		

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	22,22 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	22,51 % (en EUR)	5,92 % (en EUR)	13,85 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	20,08 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	21,87 % (en EUR)	5,40 % (en EUR)	13,29 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	21,94 % (en EUR)	5,44 % (en EUR)	13,33 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	23,00 % (en EUR)	6,34 % (en EUR)	14,29 % (en EUR)	11,66 % (en EUR)		

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	22,03 % (en EUR)	5,51 % (en EUR)	13,38 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	22,02 % (en EUR)	5,50 % (en EUR)	13,37 % (en EUR)	10,75 % (en EUR)		

7.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0058651630 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B - BE0058652646 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B LC - BE6321381855 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B USD - BE6322802511 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe E - BE0948501359 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F - BE0948500344 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F LC - BE6321383877 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F USD - BE6322804533 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe J - BE6299467934 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe L - BE0948996450 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe M - BE6299468940 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe N - BE6299471977 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe P - BE6254414483 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,11%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe V - BE6246064404 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe W - BE6246068447 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe W USD - BE6322805548 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 33,24% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

7.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

7.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,48 EUR classe V 1,81 EUR classe M 1,77 EUR
2020	classe A,14 EUR classe V 1,15 EUR classe M 1,39 EUR
2021	classe A 4,54 EUR classe V 4,57 EUR classe M 4,60 EUR

	classe E 4,60 EUR
2022	classe A 3,40 EUR
	classe V 3,40 EUR
	classe M 3,40 EUR
	classe E 3,40 EUR

7.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

7.11.3. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

7.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300KYQ8QOYI13OU03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 96.86% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence: 56.72 contre 52.62 (au 31.12.2023) ;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 1019.48 tCO2e/M revenue contre 1228.13 tCO2e/M revenue (au 31.12.2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	-	98.37%
Investissement Durable	91.46%	96.86%
Autres investissement Environnemental	47.22%	63.32%
Social	89.67%	30.59%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 55.06 Benchmark : 51.58	Compartiment : 56.72 Benchmark : 52.62
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 653.02 Benchmark : 1178.04	Compartiment : 1019.48 Benchmark : 1228.13

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 96.86% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.41% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 63.32% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 30.59% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 82.52% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 82.52% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	7.08	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	4.90	Etats-Unis
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	Activités de services administratifs et de soutien	3.99	Etats-Unis
NESTLE (NOM)	Industrie manufacturière	3.06	Suisse
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	2.88	Etats-Unis
S&P GLOBAL INC	Activités de services administratifs et de soutien	2.59	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	2.59	Etats-Unis
STRYKER CORPORATION	Industrie manufacturière	2.52	Etats-Unis
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	2.51	France
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	2.28	Etats-Unis
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	2.26	Etats-Unis
THERMO FISHER SCIENTIFIC	Industrie manufacturière	2.23	Etats-Unis
IDEXX LABORATORIES INC	Industrie manufacturière	2.18	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MSCI INC	Information et communication	2.12	Etats-Unis
BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.11	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.37% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 96.86% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

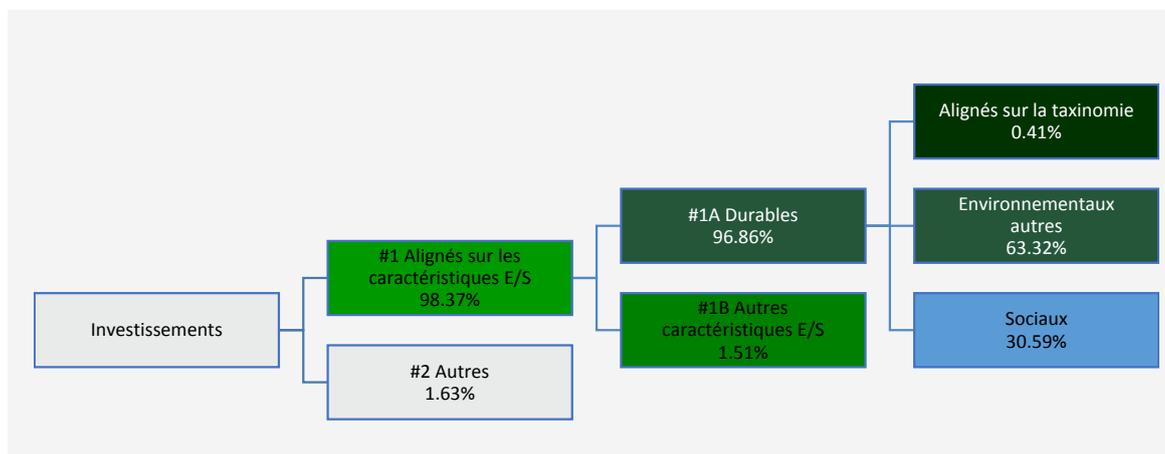
Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	16.62
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	10.96
Industrie manufacturière	Industrie chimique	9.30
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	8.71
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	8.59
Information et communication	Services d'information	7.98
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.68
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	6.01
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	3.06
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.70
Activités immobilières	Activités immobilières	2.57
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.26
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.11
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.08
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.03

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.95
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.74
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.52
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.49
Liquidités	Liquidités	1.63



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.41% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹**

Oui :

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

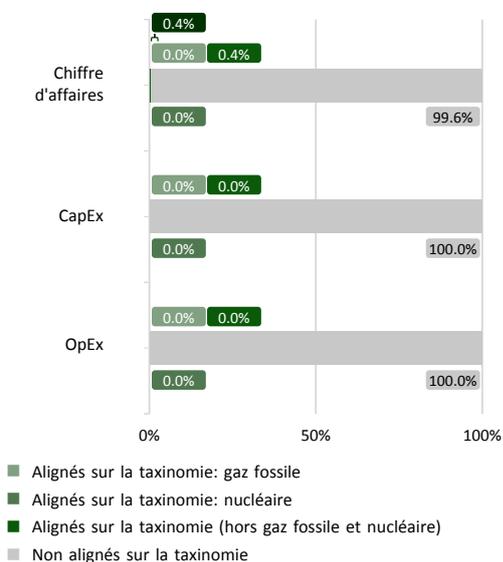
Non

émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

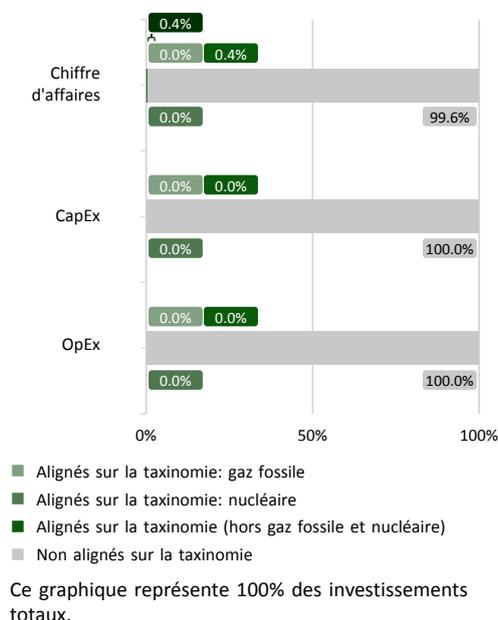
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
-du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
-des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
-des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités transitoires : 0.064%

Activités habilitantes : N/A

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	1.79%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.41%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 63.32% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 30.59% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.63% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

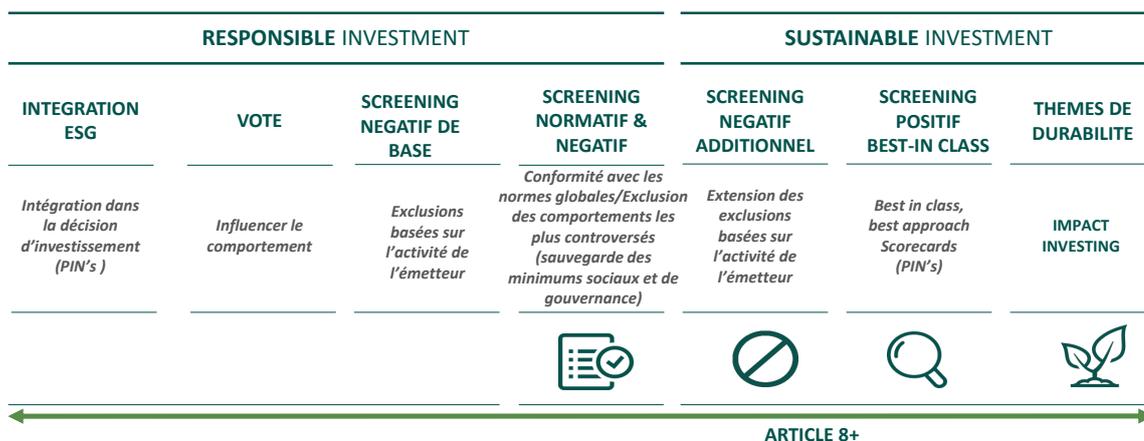
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Pas d'application

8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND

8.1. RAPPORT DE GESTION

8.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 16/09/2002.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

8.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

8.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des actions.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe. Sont assimilées aux actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe, les actions des autres sociétés qui ont dans un pays d'Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autre titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne représentée par l'indice MSCI Europe.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs. Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

8.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

8.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

La stratégie du fonds Europe Dividend consiste à investir dans des actions offrant un niveau élevé et durable de liquidité, qui permet le versement d'un dividende régulier et attractif.

La sous-performance relative du fonds par rapport à l'indice de référence MSCI Europe NR est due à deux positions dont les actions ont été mises à mal par des avertissements sur les bénéfices : Worldline et ALD. En ce qui concerne le premier de ces titres, l'équipe était convaincue que Worldline rétablirait une politique de dividendes à court terme, la société ayant clairement fait savoir qu'elle se distancie des fusions-acquisitions en tant que priorité d'allocation du capital. Cette volonté, associée à une caractéristique de valeur et à une diversification vers le secteur de la croissance, a été déterminante dans la décision d'utiliser la poche de flexibilité et d'établir une position sur le titre. Toutefois, après l'avertissement sur les bénéfices d'octobre 2023, cet espoir de retour sur investissement imminent pour l'actionnaire s'est évanoui, et le fonds a dû se séparer de l'action. En ce qui concerne ALD, après avoir finalement conclu « l'opération du siècle » avec son concurrent Leaseplan, les attentes étaient élevées quant à sa capacité à libérer le potentiel du nouveau groupe et à fournir une croissance supérieure et des rendements normalisés qui, combinés à une plus grande liquidité du marché, justifieraient une réévaluation du titre. Toutefois, l'entreprise a présenté des objectifs à moyen terme décevants lors du Capital Markets Day de septembre, principalement en raison des coûts informatiques élevés et inattendus au sein de l'entreprise acquise, qui ont pratiquement neutralisé la plupart des synergies liées à la fusion. Sans ces deux positions, le fonds aurait légèrement surperformé l'indice de référence. En revanche, la performance a été favorisée par une sélection judicieuse de titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire (constructeurs de maisons britanniques, Stellantis), des matériaux (Verallia, RHI et Solvay) et de la santé (Grifols, Lundbeck). Leurs performances pourraient largement compenser les vents contraires liés à la sous-pondération structurelle (due aux contraintes en matière de dividendes) des technologies de l'information, secteur le plus performant en Europe stimulé par le narratif de l'intelligence artificielle, et à la sélection négative des titres dans le secteur industriel (les petites capitalisations Intrum et Coor) ainsi que celui de l'énergie (OMV, davantage orienté vers la pré-chimie que ses pairs).

En ce qui concerne les mouvements du fonds au cours de l'année, nous avons pris des positions dans les banques SEB, dont la valorisation avait subi des pressions en raison des difficultés de l'immobilier commercial suédois, que nous avons considérées comme une opportunité plutôt qu'un risque pour la banque, et Unicredit afin d'obtenir une exposition au marché italien sensible aux taux d'intérêt. Dans le secteur de l'assurance, nous avons ouvert des positions dans Scor et ASR sur la base de valorisations convaincantes. Nous avons également ajouté British Land en raison de sa faible valorisation due à des taux d'intérêt au plus haut. Nous avons augmenté l'exposition aux secteurs de la santé et des produits de base en ajoutant AstraZeneca et Nestlé à des niveaux d'entrée intéressants. Le fonds a

supprimé ses positions de Covestro et de Direct Line en raison des risques liés au réajustement des dividendes, ainsi que de plusieurs autres sociétés pour des motifs de valorisation (Metso, Vonovia, Sodexo, Iberdrola, RHI). Les participations restantes dans Intrum et Forterra ont été cédées en raison de l'absence de potentiel de réévaluation malgré des valorisations en berne.

8.1.6. Politique future

Après l'un des cycles de resserrement monétaire les plus agressifs que le monde occidental ait connus depuis des décennies et une inversion majeure de la courbe des rendements dans des zones géographiques clés laissant présager des difficultés à venir, l'incertitude macroéconomique s'est indubitablement accrue compte tenu du décalage habituel entre la prise de décision en matière de politique monétaire et son impact sur l'économie. Les premiers signes d'une baisse de l'inflation ont été observés, mais il faudra encore attendre pour que les banques centrales envisagent cette évolution avec sérénité. En ce qui concerne la croissance, les indicateurs avancés européens ont baissé au cours des derniers mois, le secteur manufacturier étant en récession. Dans le même temps, le redressement macroéconomique de la Chine après les confinements du covid a jusqu'à présent déçu les attentes, bien que des mesures récentes laissent entrevoir des mesures de relance supplémentaires. Celles-ci interviennent dans un contexte où les valorisations atteignent un niveau de polarisation extrême entre le marché de la croissance et celui de la valeur. Concernant ce dernier point, les révisions substantielles des bénéfices par action se sont globalement poursuivies ces derniers temps, soutenues par d'excellents bénéfices saisonniers pour certains des poids lourds du segment « valeur » dans les secteurs de la banque ou de l'automobile. À l'avenir, les gestionnaires de fonds axés sur la valorisation continueront à privilégier les modèles d'affaires résilients, les bilans solides et les flux de trésorerie élevés assurant une capacité à verser des dividendes fiables.

8.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

8.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		162.204.675,45	499.147.085,91
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	161.242.283,34	494.344.338,60
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	161.242.283,34	494.344.338,60
a.	Actions	161.242.283,34	494.344.338,60
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	544.534,76	41.308,15
A.	Créances	1.144.791,44	1.043.242,04
a.	Montants à recevoir		2.785,76
b.	Avoirs fiscaux	1.071.023,78	970.406,76
d.	Autres	73.767,66	70.049,52
B.	Dettes	-600.256,68	-1.001.933,89
a.	Montants à payer (-)	-30.752,25	-5.621,39
e.	Autres (-)	-569.504,43	-996.312,50
V.	Dépôts et liquidités	417.857,35	4.761.439,16
A.	Avoirs bancaires à vue	417.857,35	4.761.439,16
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		162.204.675,45	499.147.085,91
A.	Capital	-39.469.618,06	331.501.920,49
B.	Participations au résultat	-1.822.559,43	-3.982.528,54
C.	Résultat reporté	166.762.596,72	211.097.337,26
D.	Résultat de l'exercice	36.734.256,22	-39.469.643,30

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

8.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		19.339.619,39	-59.938.093,65
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	19.379.701,30	-60.024.891,62
a.	Actions	19.379.701,30	-60.024.891,62
	Gain réalisé	43.251.053,91	42.147.825,22
	Perte réalisée	-69.035.955,57	-11.607.677,40
	Gain/Perte non-réalisé	45.164.602,96	-90.565.039,44
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-40.081,91	86.797,97
a.	Instruments financiers dérivés	-9.779,28	
ii.	Contrats à terme	-9.779,28	
	Gain /Perte réalisée	-9.779,28	
b.	Autres positions et opérations de change	-30.302,63	86.797,97
iv.	Autres	-30.302,63	86.797,97
	Gain /Perte réalisée	-30.302,63	86.797,97
II.	Produits et charges des placements	21.548.532,84	25.941.670,33
A.	Dividendes	23.421.948,38	27.765.253,68
B.	Intérêts (+/-)	60.906,08	20.680,53
b.	Dépôts et liquidités	60.906,08	20.680,53
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.109,93	-19.715,31
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.933.211,69	-1.824.548,57
	D'origine belge	-616.557,16	-891.450,89
	D'origine étrangère	-1.316.654,53	-933.097,68
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,26
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,26
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-4.153.896,01	-5.473.220,24
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.037.015,28	-1.273.534,28
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-166.050,32	-233.688,24
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.760.793,53	-3.819.764,87
a.	Gestion financière	-2.589.905,71	-3.581.828,91
	Classe A (Dis)	-146.606,12	-156.135,80
	Classe B (Cap)	-714.704,99	-1.203.503,51
	Classe E (Dis)	-74.603,36	-71.708,24
	Classe F (Cap)	-746.977,70	-857.119,80
	Classe J (Cap)	-677.366,68	-1.032.467,08
	Classe M (Dis)	-142.052,47	-160.399,21
	Classe N (Cap)	-67.028,32	-80.696,10
	Classe V (Dis)	-25,79	-56,98
	Classe W (Cap)	-20.540,28	-19.742,19
b.	Gestion administrative et comptable	-170.887,82	-237.935,96
E.	Frais administratifs (-)	-40.351,44	-38.650,86
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.348,39	-1.152,22
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	174,71	-243,68
H.	Services et biens divers (-)	-32.459,97	-36.655,10
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-78.016,50	-54.444,24
	Classe A (Dis)	-8.341,25	-6.590,24
	Classe B (Cap)	-28.714,79	-19.375,86
	Classe E (Dis)	-271,02	3,08
	Classe F (Cap)	-6.296,22	-4.959,58
	Classe J (Cap)	-6.310,11	38,91
	Classe M (Dis)	-19.214,21	-16.589,71
	Classe N (Cap)	-8.045,34	-6.987,31
	Classe P (Cap)	-642,71	15,20
	Classe V (Dis)	-0,01	
	Classe W (Cap)	-180,84	1,27

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
K.	Autres charges (-)	-36.035,29	-15.086,75
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		17.394.636,83	20.468.450,35
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	36.734.256,22	-39.469.643,30
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	36.734.256,22	-39.469.643,30

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	201.674.293,51	167.645.165,42
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	166.762.596,72	211.097.337,26
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	36.734.256,22	-39.469.643,30
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.822.559,43	-3.982.528,54
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-201.674.293,51	-166.762.596,72
IV.	(Distribution des dividendes)		-882.568,70

8.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
OMV	174.289	EUR	39,77	6.931.473,53		4,30%	4,27%
				6.931.473,53		4,30%	4,27%
Belgique							
AGEAS SA N.V.	53.076	EUR	39,31	2.086.417,56		1,29%	1,29%
KBC	111.983	EUR	58,72	6.575.641,76		4,08%	4,05%
KBC ANCORA	34.631	EUR	41,52	1.437.879,12		0,89%	0,89%
SOLVAY	65.744	EUR	27,73	1.823.081,12		1,13%	1,12%
SYENSQO	11.526	EUR	94,26	1.086.440,76		0,67%	0,67%
UCB	100.868	EUR	78,90	7.958.485,20		4,94%	4,91%
				20.967.945,52		13,00%	12,93%
Suisse							
NESTLE NOM	22.694	CHF	97,51	2.380.221,51		1,48%	1,47%
				2.380.221,51		1,48%	1,47%
Allemagne							
DEUTSCHE POST AG	48.791	EUR	44,85	2.188.520,31		1,36%	1,35%
FRESENIUS SE CO	139.929	EUR	28,07	3.927.807,03		2,44%	2,42%
TAG IMMOBILIEN AG	60.427	EUR	13,20	797.334,27		0,49%	0,49%
				6.913.661,61		4,29%	4,26%
Danemark							
H LUNDBECK	906.394	EUR	4,33	3.928.311,60		2,44%	2,42%
				3.928.311,60		2,44%	2,42%
Espagne							
GRIFOLS-B-	354.163	EUR	10,55	3.736.419,65		2,32%	2,30%
PROSEGUR CASH S.A.	326.113	EUR	0,54	175.122,68		0,11%	0,11%
SACYR VALLEHERMOSO	730.930	EUR	3,13	2.284.887,18		1,42%	1,41%
				6.196.429,51		3,84%	3,82%
Finlande							
KESKO CORP	42.525	EUR	17,93	762.260,63		0,47%	0,47%
KONECRANES PLC	134.202	EUR	40,78	5.472.757,56		3,39%	3,37%
TIETO EVRY	81.468	EUR	21,54	1.754.820,72		1,09%	1,08%
				7.989.838,91		4,96%	4,93%
France							
ALD S.A.	570.301	EUR	6,45	3.675.589,95		2,28%	2,27%
AMUNDI	25.813	EUR	61,60	1.590.080,80		0,99%	0,98%
BNP	129.362	EUR	62,59	8.096.767,58		5,02%	4,99%
CARREFOUR S.A.	79.339	EUR	16,57	1.314.250,54		0,82%	0,81%
EIFFAGE	37.998	EUR	97,02	3.686.565,96		2,29%	2,27%
REXEL	130.142	EUR	24,77	3.223.617,34		2,00%	1,99%
RUBIS SCA	58.082	EUR	22,50	1.306.845,00		0,81%	0,81%
SANOFI	35.870	EUR	89,76	3.219.691,20		2,00%	1,98%
SCOR	59.271	EUR	26,46	1.568.310,66		0,97%	0,97%
TOTALENERGIES SE	26.363	EUR	61,60	1.623.960,80		1,01%	1,00%
VEOLIA ENVIRON.	43.632	EUR	28,56	1.246.129,92		0,77%	0,77%
VERALLIA	47.630	EUR	34,86	1.660.381,80		1,03%	1,02%

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				32.212.191,55		19,98%	19,86%
Royaume-Uni							
3I GROUP	18.159	GBP	24,21	507.332,98		0,31%	0,31%
ANGLO AMERICAN	97.462	GBP	19,71	2.216.359,32		1,37%	1,37%
ASTRAZENECA	42.571	GBP	106,00	5.207.461,77		3,23%	3,21%
BRITISH LAND	345.576	GBP	4,00	1.593.585,71		0,99%	0,98%
DUNELM GROUP PLC	125.265	GBP	10,97	1.585.779,30		0,98%	0,98%
LEGAL	720.082	GBP	2,51	2.086.580,00		1,29%	1,29%
LLOYDS BK GROUP PLC	6.254.415	GBP	0,48	3.443.519,01		2,14%	2,12%
PHOENIX GRP	146.394	GBP	5,35	904.160,97		0,56%	0,56%
RECKITT BENCKISER	28.185	GBP	54,20	1.762.883,85		1,09%	1,09%
REDROW PLC	288.816	GBP	6,16	2.051.425,17		1,27%	1,26%
TATE AND LYLE PLC	106.391	GBP	6,59	809.089,71		0,50%	0,50%
VISTRY GROUP PLC	250.321	GBP	9,18	2.650.389,68		1,64%	1,63%
				24.818.567,47		15,39%	15,30%
Italie							
ENEL NEW	461.596	EUR	6,73	3.106.541,08		1,93%	1,92%
PIRELLI C S.P.A.	207.305	EUR	4,93	1.021.391,74		0,63%	0,63%
UNICREDIT S.P.A.	67.266	EUR	24,57	1.652.389,29		1,02%	1,02%
				5.780.322,11		3,58%	3,56%
Luxembourg (Grand-Duché)							
APERAM REG	77.258	EUR	32,88	2.540.243,04		1,58%	1,57%
				2.540.243,04		1,58%	1,57%
Pays-Bas							
ASR	45.340	EUR	42,70	1.936.018,00		1,20%	1,19%
NN GROUP N.V.	97.669	EUR	35,75	3.491.666,75		2,17%	2,15%
STELLANTIS N.V.	243.514	EUR	21,15	5.150.321,10		3,19%	3,18%
				10.578.005,85		6,56%	6,52%
Norvège							
AKER -A-	49.037	NOK	666,00	2.911.141,60		1,81%	1,79%
LEROY SEAFOOD GROUP	1.021.177	NOK	41,84	3.808.534,62		2,36%	2,35%
MOWI ASA	52.268	NOK	182,00	847.954,36		0,53%	0,52%
NORSK	424.210	NOK	68,40	2.586.438,83		1,60%	1,59%
ORKLA	1.012.908	NOK	78,84	7.118.390,76		4,41%	4,39%
TELENOR	224.154	NOK	116,60	2.329.754,99		1,44%	1,44%
YARA INTERNATIONAL	48.987	NOK	361,20	1.577.225,51		0,98%	0,97%
				21.179.440,67		13,14%	13,06%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	751.747	EUR	4,55	3.424.207,59		2,12%	2,11%
				3.424.207,59		2,12%	2,11%
Suède							
COOR SERV MNGT	414.382	SEK	43,62	1.623.655,32		1,01%	1,00%
SKANDINAVISKA	97.093	SEK	138,80	1.210.555,44		0,75%	0,75%
TELE2	330.246	SEK	86,54	2.567.212,11		1,59%	1,58%
				5.401.422,87		3,35%	3,33%
<u>Total - Actions</u>				<u>161.242.283,34</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,41%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				161.242.283,34		100,00%	99,41%
Total - portefeuille				161.242.283,34		100,00%	99,41%

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		414.528,50			0,26%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		3.328,85			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				417.857,35			0,26%
Total - Dépôts et Liquidités				417.857,35			0,26%
Créances et dettes diverses				544.534,76			0,34%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				162.204.675,45			100,00%

8.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	19,97%
ROYAUME-UNI	15,39%
NORVEGE	13,14%
BELGIQUE	13,00%
PAYS-BAS	6,56%
FINLANDE	4,96%
AUTRICHE	4,30%
ALLEMAGNE	4,29%
ESPAGNE	3,84%
ITALIE	3,58%
SUEDE	3,35%
DANEMARK	2,44%
PORTUGAL	2,12%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,58%
SUISSE	1,48%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

8.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	15,04%
BANQUES	13,01%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	8,75%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	7,49%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,96%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	6,62%
SOURCES D'ENERGIE	6,43%
PETROLE & DERIVES	5,31%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	4,29%
VEHICULES ROUTIERS	3,39%
TRANSPORT & CIRCULATION	3,16%
TELECOMMUNICATIONS	3,04%
BIOTECHNOLOGIE	2,32%
DISTRIBUTION	2,27%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,11%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	1,58%
AGRICULTURE & PECHE	1,50%
IMMOBILIER	1,48%
METAUX NON-FERREUX	1,37%
PRODUITS CHIMIQUES	1,13%
IT & INTERNET	1,09%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	1,03%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,63%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

8.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	80.723.138,51	53.071.790,27	133.794.928,78
Ventes	184.004.563,04	302.272.122,30	486.276.685,34
Total 1	264.727.701,55	355.343.912,57	620.071.614,12
Souscriptions	17.849.172,10	2.896.626,31	20.745.798,41
Remboursements	139.815.089,32	253.738.294,41	393.553.383,73
Total 2	157.664.261,42	256.634.920,72	414.299.182,14
Moyenne de référence de l'actif net total	478.351.089,08	284.043.058,13	380.398.547,45
Taux de rotation	22,38%	34,75%	54,09%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

8.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	13.425,88	15.671,38	60.333,53	10.601,26	10.527,84	60.406,95	1.371,23	11.250,83	50.527,34
B	56.350,82	78.653,10	274.300,78	51.179,76	39.923,17	285.557,37	7.672,30	182.716,59	110.513,07
E	0,00	0,00	54.942,73	1.758,34	1.758,34	54.942,73	0,00	0,00	54.942,73
F	173.015,00	135.982,00	317.715,54	336.407,77	257.319,54	396.803,77	16.950,00	216.908,54	196.845,23
J	2.318,00	182,82	9.945,75	168,00	2.141,00	0,00	259,00	8.231,76	0,00
M	79.251,23	14.074,73	139.206,90	28.598,40	52.003,74	115.801,56	7.735,34	26.944,06	96.592,84
N	5.016,00	13.064,63	41.860,43	3.451,00	13.854,28	31.457,16	251,00	7.146,83	24.561,33
P	1.587,51	593,00	994,50	934,23	625,23	1.303,51	128,00	757,00	674,50
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	0,00	0,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44,00	0,00
W	3.914,49	6.842,04	8.698,80	1.228,93	1.127,96	8.799,77	524,41	853,25	8.470,92
TOTAL			908.042,98			955.072,81			543.127,96

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	2.111.223,20	2.432.587,68	1.761.634,53	1.598.183,09	217.775,99	1.760.657,86
B	14.352.491,00	20.493.110,11	13.877.940,78	10.519.899,73	2.172.950,38	50.768.186,81
E	0,00	0,00	319.999,93	301.537,38	0,00	0,00
F	48.075.361,10	38.064.533,12	104.869.236,72	74.739.187,25	5.233.676,10	67.385.819,29
J	63.213.003,25	5.120.224,38	4.577.297,63	59.567.817,98	7.861.289,70	245.498.465,07
M	12.702.366,07	2.252.051,93	4.759.265,14	8.116.355,75	1.287.413,80	4.443.126,97
N	1.359.922,93	3.376.733,64	968.718,42	3.743.860,13	73.161,19	2.059.776,20
P	42.789.151,84	15.764.788,27	26.917.842,87	16.458.762,65	3.737.211,12	21.367.062,60
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.471,64
W	1.043.822,15	1.925.610,35	337.034,34	316.556,80	162.320,13	262.817,29
TOTAL	185.647.341,54	89.429.639,48	158.388.970,36	175.362.160,76	20.745.798,41	393.553.383,73

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		167,41		152,42		165,21
B		279,35		262,45		291,38
E		175,73		161,19		176,28
F		308,93		292,64		327,75
J		29.714,24		0,00		0,00
M		171,03		156,95		171,47
N		287,57		272,23		304,61
P		28.489,57		27.204,62		30.714,69
R		0,00		0,00		0,00
S		0,00		0,00		0,00
V		175,07		0,00		0,00
W		299,61		283,82		317,87
TOTAL	556.858.341,92		499.147.085,91		162.204.675,45	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

8.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

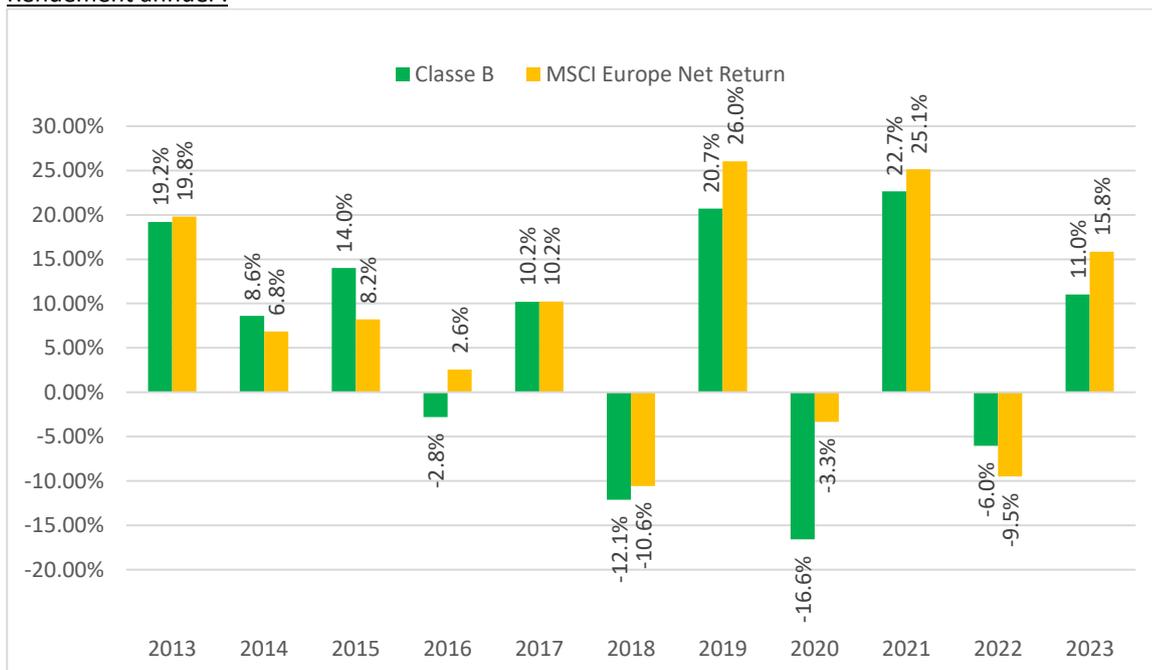
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Net Return	15,83 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)	6,46 % (en EUR)		

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	11,01 % (en EUR)	8,53 % (en EUR)	5,17 % (en EUR)	4,15 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	11,02 % (en EUR)	8,56 % (en EUR)	5,19 % (en EUR)	4,16 % (en EUR)		

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	12,00 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	6,06 % (en EUR)			

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	12,00 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	6,06 % (en EUR)	5,01 % (en EUR)		

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	11,89 % (en EUR)	9,36 % (en EUR)	5,96 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	11,89 % (en EUR)	9,38 % (en EUR)	5,98 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	12,90 % (en EUR)					

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	12,00 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	6,04 % (en EUR)	5,05 % (en EUR)		

8.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0057450265 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe B - BE0057451271 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe E - BE0948487211 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe F - BE0948486205 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe J - BE6299450765 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe L - BE0948988374 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe M - BE6299451771 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe N - BE6299452787 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe P - BE6254416504 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe V - BE6246070468 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

- Classe W - BE6246074502 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 28,52% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

8.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

8.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,07 EUR classe E 2,24 EUR classe V 2,21 EUR classe M 2,18 EUR
2020	classe A 2,78 EUR classe E 2,90 EUR classe V 2,88 EUR classe M 2,82 EUR
2021	classe A 4,95 EUR classe E 5,41 EUR classe V 5,42 EUR classe M 5,06 EUR
2022	classe A 3,71 EUR classe E 3,93 EUR classe V 3,91 EUR classe M 3,82 EUR

8.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

8.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

8.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Identifiant d'entité juridique:
549300ZQF1FX3WRV7T82

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.04%	99.41%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>).

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	4.99	France
UCB	Industrie manufacturière	4.91	Belgique
ORKLA ASA	Industrie manufacturière	4.39	Norvège
OMV AG	Industries extractives	4.27	Autriche
KBC GROEP	Activités financières et d'assurance	4.05	Belgique
KONECRANES OYJ	Industrie manufacturière	3.37	Finlande
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	3.21	Royaume-Uni
STELLANTIS	Industrie manufacturière	3.18	Italie
H. LUNDBECK A/S CLASS B	Industrie manufacturière	2.42	Danemark
FRESENIUS SE (ORD)	Industrie manufacturière	2.42	Allemagne
LEROY SEAFOOD	Industrie manufacturière	2.35	Norvège
GRIFOLS B (NEW)	Industrie manufacturière	2.30	Espagne
EIFFAGE SA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.27	France
ALD SA	Activités de services administratifs et de soutien	2.27	France
NN GROUP	Activités financières et d'assurance	2.15	Pays-Bas



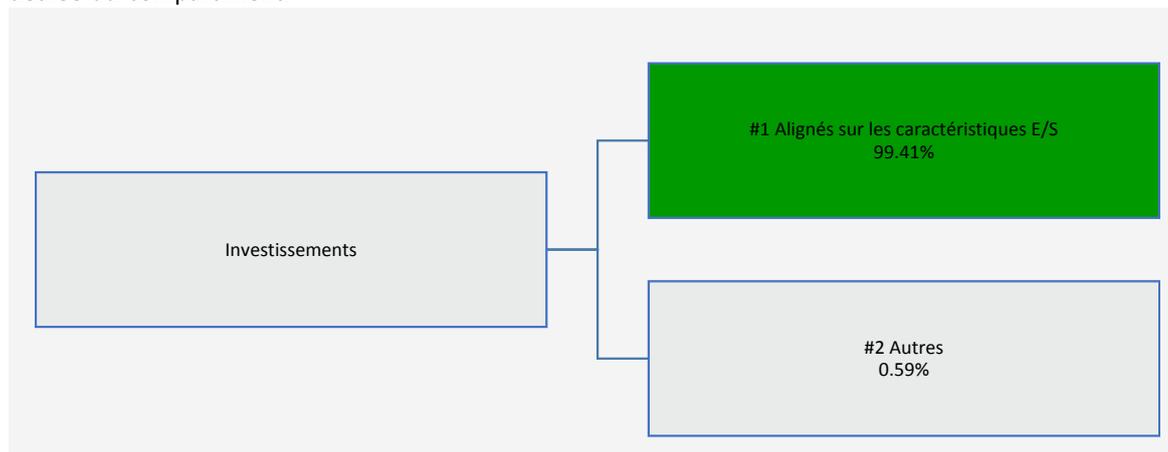
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.41% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	15.61
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	14.83
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	9.23
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	7.44
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	5.27
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	4.31
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.03
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.37
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.18
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	3.18
Information et communication	Télécommunications	3.02
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.79
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2.42
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	2.27
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	2.27
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.26
Industrie manufacturière	Métallurgie	1.59
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	1.57
Activités immobilières	Activités immobilières	1.47
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	1.37
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	1.35
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.29
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.08
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.02

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités de services administratifs et de soutien	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	1.00
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.77
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.67
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.63
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	0.11
Liquidités	Liquidités	0.59



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

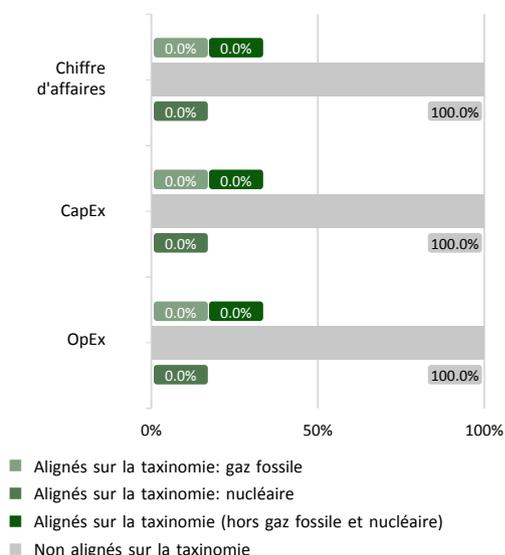
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

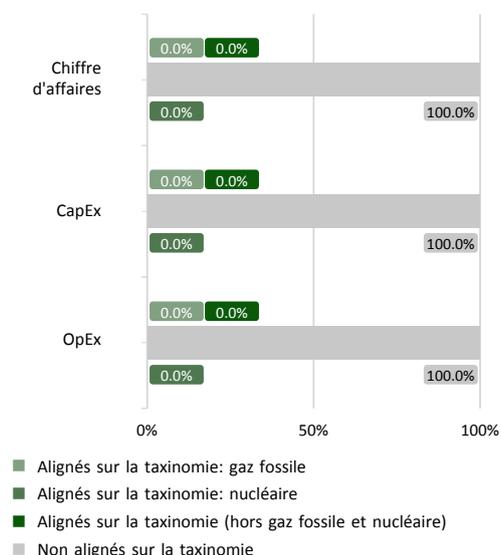
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.59 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

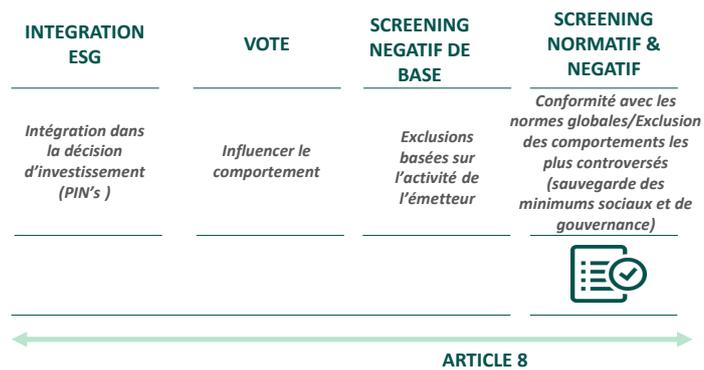
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

9.1. RAPPORT DE GESTION

9.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 31/12/2002.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

Le 18/11/2020, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities Europe par le biais d'une fusion par absorption. La fusion a pris effet le 26/11/2020.

9.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

9.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, qui sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit en actions de sociétés européennes qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG). Sont assimilées, les autres sociétés appartenant à l'univers précité qui ont en Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision. Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

9.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant des dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

9.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

La performance annuelle est restée négative dans un contexte macroéconomique toujours difficile, de nombreuses entreprises devant assimiler les retombées de la pandémie et de l'inflation. La consommation de base et les technologies de l'information ainsi que, dans une moindre mesure, la consommation discrétionnaire et l'énergie ont affiché des rendements positifs. Beiersdorf et L'Oréal ont tous deux connu une année particulièrement faste. Beiersdorf a réussi à se redresser en se concentrant sur les catégories gagnantes et en se désintéressant stratégiquement de celles qui n'étaient pas rentables. L'Oréal, pour sa part, continue de surperformer ses pairs en dépit d'un environnement difficile, grâce à sa stratégie de premiumisation réussie et à son activité de beauté de premier plan, pour laquelle la numérisation s'est avérée efficace. Dans le secteur de l'IT, tant BESl qu'ASMI ont généré des rendements positifs. Bien que les revenus tardent encore à se redresser, les activités d'emballage de pointe ont amélioré séquentiellement leurs prises de commandes vers la fin de l'année. BESl, en particulier, a vu son carnet de commandes s'étoffer pour les applications informatiques, hybrides et photoniques, augmentation partiellement compensée par une baisse de la demande pour les applications automobiles et industrielles. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Intercontinental et Amadeus ont enregistré des rendements positifs grâce à un secteur des voyages qui a tenu bon plus longtemps que prévu.

Les valeurs financières des fonds ont connu une année 2023 beaucoup plus épineuse. Beazley a sous-performé les assureurs après un beau parcours en 2022. L'entreprise a dû passer du marché de la cybersécurité à celui de l'immobilier, car la guerre en Ukraine a entraîné une réorientation des contrats et a freiné le marché de la cybersécurité.

Les matériaux ont été moins performants cette année et ont apporté une contribution négative. C'est principalement le cas pour les positions dans DSM-Firmenich et Croda. Ces deux entreprises ont souffert de la normalisation du cycle des stocks dans les secteurs de l'alimentation, des protéines, de la santé et de la beauté.

Quelques positions ont évolué en 2023. Dans le domaine des services de communication, nous avons initié une position dans Publicis. Dans la consommation discrétionnaire, nous avons opté pour un transfert du luxe vers les articles de sport, étant donné que ces deux segments se trouvaient à des stades opposés du cycle de la demande. Nous avons ajouté une position sur Adidas et désinvesti Burberry, tout en réduisant significativement LVMH et en réallouant une partie du produit de la vente à Moncler. Dans le secteur de l'énergie, nous avons vendu Neste en raison de préoccupations concernant la mise en œuvre de leur stratégie en matière d'aviation durable. Dans le secteur financier, nous avons liquidé Worldline en raison des inquiétudes liées à la banalisation de l'activité d'acquisition des marchands et à l'intensification des pressions concurrentielles. Nous avons ajouté des positions

dans BNP et Intesa en raison de bilans et d'une capitalisation supérieurs à ceux de leurs pairs. Nous avons considérablement réduit KBC. Celle-ci a en effet vu son programme de rendement du capital entravé par des éléments ponctuels, tandis que le bénéfice pour les revenus nets d'investissement résultant de la hausse des taux d'intérêt s'est fait davantage attendre en raison de son portefeuille de répliation. Nous avons ajouté Coloplast et Straumann aux soins de santé, et DSV ainsi que Rotork dans les valeurs industrielles, tout en cédant Nibe. Nous avons ajouté Reply et vendu Infineon dans l'IT. Enfin, dans le secteur des matériaux, nous avons ajouté DSM et Sika et, dans celui des services aux collectivités, nous avons pris une position dans EDP.

9.1.6. Politique future

Les indicateurs de croissance européens, bien que stables et exempts de signes de détérioration, restent modérés. L'impact positif global de la baisse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie est à souligner. Malgré les effets perturbateurs du cycle de resserrement monétaire en cours sur différents segments du marché, il a simultanément élargi l'éventail des opportunités de sélection de titres. Pour autant, l'importance des risques de refinancement persiste, et les entreprises de moindre qualité devraient être confrontées à des difficultés accrues, malgré une baisse des taux par rapport à leur niveau record.

Nous continuons à prévoir un ralentissement économique en douceur. L'évolution de l'agenda politique, avec une réorientation vers le niveau local, devrait permettre de mieux cerner le taux de croissance potentiel à moyen terme de la région. Les discussions avec les entreprises de tous les secteurs révèlent des stades avancés de déstockage, tandis que celles qui s'alignent sur les tendances structurelles se montrent optimistes pour leur avenir.

Dans ce contexte, notre approche d'investissement maintient un horizon de moyen à long terme. En tant que fonds d'actions européen durable, notre objectif est d'être leader dans notre catégorie. Nous respectons scrupuleusement notre profil ESG, en excluant les entreprises controversées et celles qui se classent dans les 10% inférieurs de leur secteur sur la base des scores ESG. Nous nous concentrons sur les entreprises de la zone euro dont le modèle économique est solide, en évitant délibérément les domaines en cours de disruption.

9.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

9.2.BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.668.368.735,77	1.735.549.021,48
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.633.556.321,38	1.685.703.893,06
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.633.556.321,38	1.685.703.893,06
a.	Actions	1.633.556.321,38	1.685.703.893,06
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	126.045,64	-67.469,58
A.	Créances	3.536.349,48	3.918.429,10
a.	Montants à recevoir	3.238.046,02	3.464.370,97
b.	Avoirs fiscaux	298.303,46	314.582,22
d.	Autres		139.475,91
B.	Dettes	-3.410.303,84	-3.985.898,68
a.	Montants à payer (-)	-226.148,53	-795.109,78
e.	Autres (-)	-3.184.155,31	-3.190.788,90
V.	Dépôts et liquidités	34.686.368,75	49.912.598,00
A.	Avoirs bancaires à vue	34.686.368,75	49.912.598,00
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.668.368.735,77	1.735.549.021,48
A.	Capital	1.186.543.676,14	1.449.498.862,38
B.	Participations au résultat	-5.194.528,11	-584.006,85
C.	Résultat reporté	284.224.042,76	579.951.274,74
D.	Résultat de l'exercice	202.795.544,98	-293.317.108,79

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

9.3.COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	183.111.551,51	-312.985.219,94
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	183.322.277,51	-312.374.621,76
a.	Actions	183.322.277,51	-312.374.621,76
	Gain réalisé	121.602.611,17	86.753.185,97
	Perte réalisée	-100.930.864,35	-51.985.577,72
	Gain/Perte non-réalisé	162.650.530,69	-347.142.230,01
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-210.726,00	-610.598,18
a.	Instruments financiers dérivés	-570,52	
ii.	Contrats à terme	-570,52	
	Gain /Perte réalisée	-570,52	
b.	Autres positions et opérations de change	-210.155,48	-610.598,18
iv.	Autres	-210.155,48	-610.598,18
	Gain /Perte réalisée	-210.155,48	-610.598,18
II.	Produits et charges des placements	35.765.892,34	36.025.868,98
A.	Dividendes	38.123.675,48	40.534.288,23
B.	Intérêts (+/-)	2.599.849,36	265.800,16
b.	Dépôts et liquidités	2.599.849,36	265.800,16
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.230.412,37	-299.624,97
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-3.727.223,26	-4.474.598,21
	D'origine belge	-905.766,41	-1.769.394,61
	D'origine étrangère	-2.821.456,85	-2.705.203,60
F.	Autres produits provenant des placements	3,13	3,77
III.	Autres produits		0,95
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,95
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-16.081.898,87	-16.357.758,78
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.628.816,15	-2.808.342,26
B.	Charges financières (-)		2,46
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-767.062,15	-761.918,24
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-12.211.769,68	-12.465.566,32
a.	Gestion financière	-11.425.844,57	-11.673.061,27
	Classe A (Dis)	-376.735,70	-354.333,35
	Classe B (Cap)	-1.820.817,25	-1.792.741,28
	Classe E (Dis)	-213.060,17	-191.654,62
	Classe F (Cap)	-3.961.863,25	-5.097.387,67
	Classe F LC (Cap)	-32,70	-31,13
	Classe J (Cap)	-2.798.830,60	-2.677.979,47
	Classe L (Cap)	-771,28	-732,22
	Classe M (Dis)	-102.587,36	-72.390,54
	Classe N (Cap)	-174.943,24	-211.933,33
	Classe V (Dis)	-185.383,91	-213.478,80
	Classe W (Cap)	-1.790.819,11	-1.060.398,86
b.	Gestion administrative et comptable	-785.925,11	-792.505,05
E.	Frais administratifs (-)	-74.227,35	-77.504,97
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-15.000,00	-3.989,80
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-196,88	-775,18
H.	Services et biens divers (-)	-91.545,47	-104.584,56
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-110.289,50	-62.974,49
	Classe A (Dis)	-8.996,08	-6.248,50
	Classe B (Cap)	-47.372,86	-27.647,30
	Classe E (Dis)	-501,41	-183,23
	Classe F (Cap)	-22.165,92	-13.255,35
	Classe F LC (Cap)	-0,75	-0,50
	Classe J (Cap)	-5.417,92	-577,79
	Classe L (Cap)	-0,24	-0,03
	Classe M (Dis)	-14.790,05	-9.573,51

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe N (Cap)	-6.180,33	-5.341,48
	Classe P (Cap)	-930,13	-140,48
	Classe V (Dis)	-2.018,52	-34,85
	Classe W (Cap)	-1.915,29	28,53
K.	Autres charges (-)	-182.991,69	-72.105,42
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		19.683.993,47	19.668.111,15
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	202.795.544,98	-293.317.108,79
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	202.795.544,98	-293.317.108,79

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	481.825.059,63	286.050.159,10
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	284.224.042,76	579.951.274,74
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	202.795.544,98	-293.317.108,79
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-5.194.528,11	-584.006,85
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-480.414.322,59	-284.224.042,76
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.410.737,04	-1.826.116,34

9.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
KBC	489.250	EUR	58,72	28.728.760,00		1,76%	1,72%
UCB	82.500	EUR	78,90	6.509.250,00		0,40%	0,39%
				35.238.010,00		2,16%	2,11%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	240.000	EUR	92,00	22.080.000,00		1,35%	1,32%
LONZA-NOM- NEW	22.500	CHF	353,70	8.560.019,36		0,52%	0,51%
NESTLE NOM	544.512	CHF	97,51	57.110.213,10		3,50%	3,42%
ROCHE HOLDING -GE-	111.750	CHF	244,50	29.388.915,78		1,80%	1,76%
SIG GROUP AG	150.000	CHF	19,35	3.121.974,83		0,19%	0,19%
SIKA AG	47.500	CHF	273,70	13.983.811,98		0,86%	0,84%
STRAUMANN HLDG	130.000	CHF	135,60	18.960.955,15		1,16%	1,14%
TECAN GROUP S.A.	28.750	CHF	343,40	10.619.285,79		0,65%	0,64%
				163.825.175,99		10,03%	9,82%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	255.000	EUR	184,16	46.960.800,00		2,87%	2,81%
BEIERSDORF	472.500	EUR	135,70	64.118.250,00		3,93%	3,84%
DEUTSCHE BOERSE	170.500	EUR	186,50	31.798.250,00		1,95%	1,91%
HANNOVER RUECK SE	83.429	EUR	216,30	18.045.692,70		1,10%	1,08%
MERCK	35.089	EUR	144,10	5.056.324,90		0,31%	0,30%
MUNCHENER-NOM	95.000	EUR	375,10	35.634.500,00		2,18%	2,14%
SAP SE	497.500	EUR	139,48	69.391.300,00		4,25%	4,16%
				271.005.117,60		16,59%	16,24%
Danemark							
COLOPLAST AS B	175.000	DKK	772,00	18.123.159,69		1,11%	1,09%
DSV AS	270.000	DKK	1.185,50	42.938.205,54		2,63%	2,57%
NOVO NORDISK B	891.000	DKK	698,10	83.439.925,97		5,11%	5,00%
				144.501.291,20		8,85%	8,66%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	450.000	EUR	64,88	29.196.000,00		1,79%	1,75%
CELLNEX TELECOM	700.000	EUR	35,66	24.962.000,00		1,53%	1,50%
IBERDROLA S.A.	1.853.807	EUR	11,87	22.004.689,09		1,35%	1,32%
				76.162.689,09		4,66%	4,57%
France							
AIR LIQUIDE	285.000	EUR	176,12	50.194.200,00		3,07%	3,01%
ALTEN S.A.	39.680	EUR	134,60	5.340.928,00		0,33%	0,32%
BNP	617.000	EUR	62,59	38.618.030,00		2,36%	2,31%
DASSAULT SYSTEMES SE	320.000	EUR	44,23	14.155.200,00		0,87%	0,85%
L'OREAL	141.873	EUR	450,65	63.935.067,45		3,91%	3,83%
LVMH MOET HENNESSY	45.193	EUR	733,60	33.153.584,80		2,03%	1,99%
PUBLICIS NEW	250.000	EUR	84,00	21.000.000,00		1,29%	1,26%
SCHNEIDER ELECTRIC	412.500	EUR	181,78	74.984.250,00		4,59%	4,49%
				301.381.260,25		18,45%	18,06%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	580.000	GBP	106,00	70.948.012,23		4,34%	4,25%
BEAZLEY PLC	2.800.000	GBP	5,22	16.866.885,93		1,03%	1,01%
COMPASS GROUP	1.525.000	GBP	21,46	37.766.430,10		2,31%	2,26%
CRODA INTERNATIONAL	205.000	GBP	50,50	11.946.800,53		0,73%	0,72%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
INTERCONT HOTELS	139.020	GBP	70,90	11.374.436,56		0,70%	0,68%
LONDON STOCK EXCHANGE	308.750	GBP	92,74	33.043.073,11		2,02%	1,98%
ROTORK	4.605.000	GBP	3,24	17.196.676,48		1,05%	1,03%
SPIRAX SARCO ENG	90.000	GBP	105,05	10.910.507,18		0,67%	0,65%
				210.052.822,12		12,86%	12,59%
Irlande							
KERRY	75.000	EUR	78,66	5.899.500,00		0,36%	0,35%
KINGSPAN GROUP PLC	296.590	EUR	78,40	23.252.656,00		1,42%	1,39%
				29.152.156,00		1,78%	1,75%
Italie							
FINECOBANK S.P.A.	1.489.611	EUR	13,59	20.236.365,44		1,24%	1,21%
INTESA SANPAOLO	3.300.000	EUR	2,64	8.723.550,00		0,53%	0,52%
MEDIOBANCA	1.075.000	EUR	11,21	12.045.375,00		0,74%	0,72%
MONCLER S.P.A.	227.500	EUR	55,70	12.671.750,00		0,78%	0,76%
REPLY S.P.A.	43.111	EUR	119,50	5.151.764,50		0,32%	0,31%
				58.828.804,94		3,60%	3,53%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	75.000	EUR	469,95	35.246.250,00		2,16%	2,11%
ASML HOLDING N.V.	62.500	EUR	681,70	42.606.250,00		2,61%	2,55%
BESI	155.000	EUR	136,45	21.149.750,00		1,29%	1,27%
IMCD N.V.	182.500	EUR	157,55	28.752.875,00		1,76%	1,72%
KPN NEW	11.689.001	EUR	3,12	36.446.305,12		2,23%	2,18%
				164.201.430,12		10,05%	9,84%
Norvège							
DNB BANK ASA	1.410.000	NOK	216,00	27.148.014,44		1,66%	1,63%
MOWI ASA	891.628	NOK	182,00	14.465.061,82		0,89%	0,87%
NORSK	2.370.000	NOK	68,40	14.450.060,17		0,88%	0,87%
				56.063.136,43		3,43%	3,36%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	5.750.000	EUR	4,55	26.191.250,00		1,60%	1,57%
				26.191.250,00		1,60%	1,57%
Suède							
ATLAS COPCO A	3.100.000	SEK	173,55	48.327.419,72		2,96%	2,90%
BOLIDEN AB PUBL AK	242.500	SEK	314,50	6.850.774,76		0,42%	0,41%
EPIROC AB A	2.300.000	SEK	202,20	41.774.983,16		2,56%	2,50%
				96.953.177,64		5,94%	5,81%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.633.556.321,38</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,91%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.633.556.321,38		100,00%	97,91%
Total - portefeuille				1.633.556.321,38		100,00%	97,91%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		34.588.143,99			2,07%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		98.224,76			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				34.686.368,75			2,08%
Total - Dépôts et Liquidités				34.686.368,75			2,08%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Créances et dettes diverses				126.045,64			0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.668.368.735,77			100,00%

9.5.RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	18,45%
ALLEMAGNE	16,59%
ROYAUME-UNI	12,86%
PAYS-BAS	10,05%
SUISSE	10,03%
DANEMARK	8,85%
SUEDE	5,94%
ESPAGNE	4,66%
ITALIE	3,60%
NORVEGE	3,43%
BELGIQUE	2,16%
IRLANDE	1,78%
PORTUGAL	1,60%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

9.6.RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	22,72%
IT & INTERNET	7,54%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,11%
BANQUES	7,06%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,75%
CONSTRUCTION MECANIQUE	6,18%
TEXTILE & HABILLEMENT	5,68%
PRODUITS CHIMIQUES	5,18%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	4,59%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,32%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,86%
SOURCES D'ENERGIE	3,83%
TELECOMMUNICATIONS	3,76%
LOISIRS & TOURISME	3,01%
TRANSPORT & CIRCULATION	2,63%
SERVICES DIVERS	1,76%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,42%
DIFFUSION & EDITION	1,29%
AGRICULTURE & PECHE	0,89%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,42%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

9.7.CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	293.712.639,65	263.265.386,02	556.978.025,67
Ventes	341.605.177,78	450.829.287,68	792.434.465,46
Total 1	635.317.817,43	714.094.673,70	1.349.412.491,13
Souscriptions	265.353.164,97	143.801.242,66	409.154.407,63
Remboursements	335.975.541,54	341.287.584,24	677.263.125,78
Total 2	601.328.706,51	485.088.826,90	1.086.417.533,41
Moyenne de référence de l'actif net total	1.806.792.252,43	1.686.722.354,20	1.746.263.865,38
Taux de rotation	1,88%	13,58%	15,06%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

9.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	32.462,96	12.170,84	85.765,24	19.386,31	20.669,19	84.482,37	16.099,08	14.027,58	86.553,87
B	179.825,50	97.654,34	304.100,28	98.823,44	111.462,06	291.461,66	62.838,42	83.965,86	270.334,22
E	107.322,64	46.323,87	89.880,76	2.525,01	3.631,00	88.774,77	20.894,75	6.972,15	102.697,37
F	826.455,68	600.452,71	1.650.157,09	836.406,05	1.108.316,41	1.378.246,73	210.528,81	566.958,53	1.021.817,01
F LC	1.314,91	314,91	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	5.911,00	83,00	14.257,00	4.931,00	734,00	18.454,00	971,00	2.193,00	17.232,00
L	115,35	0,00	115,35	0,00	31,27	84,09	0,00	0,00	84,09
M	16.123,00	8.259,30	33.412,05	14.753,39	5.281,37	42.884,07	8.601,61	1.537,48	49.948,19
N	32.026,44	26.922,40	72.590,86	31.965,30	45.214,76	59.341,40	4.060,73	15.743,23	47.658,90
P	701,88	1.047,88	3.395,92	473,00	1.578,95	2.289,96	873,00	284,00	2.878,96
V	43.154,00	25.665,00	92.567,43	56.441,00	66.189,28	82.819,15	35.990,81	71.108,79	47.701,17
W	280.488,33	89.914,11	329.075,12	518.651,84	287.456,66	560.270,31	466.474,12	649.432,86	377.311,57
TOTAL			2.676.317,12			2.610.108,50			2.025.217,35

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	8.854.535,16	3.430.477,67	5.191.317,22	5.498.795,20	4.324.885,88	3.743.584,37
B	69.543.668,61	37.179.116,69	37.991.899,81	42.264.883,31	24.504.995,39	32.196.149,19
E	28.144.140,02	13.827.108,01	682.848,61	1.021.417,84	5.942.226,31	1.941.283,64
F	357.432.880,69	250.282.180,34	354.918.944,66	464.234.775,95	91.225.372,05	244.459.170,95
F LC	6.803,36	1.826,48	0,00	0,00	0,00	0,00
J	213.461.761,82	2.913.741,19	189.820.154,03	26.954.379,05	37.819.492,56	85.618.591,78
L	43.764,56	0,00	0,00	12.066,67	0,00	0,00
M	4.618.537,92	2.312.223,90	3.903.141,03	1.458.771,28	2.370.524,98	417.071,35
N	12.939.835,08	11.133.495,71	12.548.667,18	18.053.148,95	1.641.512,17	6.389.457,33
P	30.052.589,11	41.362.104,96	18.210.066,35	65.067.403,37	36.739.886,12	11.971.122,74
V	11.994.603,64	7.053.716,38	15.830.709,77	17.265.248,86	9.816.526,38	19.358.639,76
W	110.714.476,92	36.558.839,28	205.831.948,88	115.386.058,81	194.768.985,79	271.168.054,67
TOTAL	847.807.596,89	406.054.830,61	844.929.697,54	757.216.949,29	409.154.407,63	677.263.125,78

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		307,17		255,24		278,54
B		427,72		361,85		403,01
E		314,12		262,94		288,44
F		472,74		403,25		452,89
F LC		5,90		5,05		5,68
J		42.165,37		36.111,72		40.721,71
L	1.942.703.174,62	426,07	1.735.549.021,48	358,28	1.668.368.735,77	396,04
M		311,39		260,64		285,61
N		441,25		376,31		422,54
P		45.867,11		39.439,30		44.652,27
V		309,87		259,38		284,53
W		455,43		388,49		436,33
TOTAL	1.942.703.174,62		1.735.549.021,48		1.668.368.735,77	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

9.9.PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

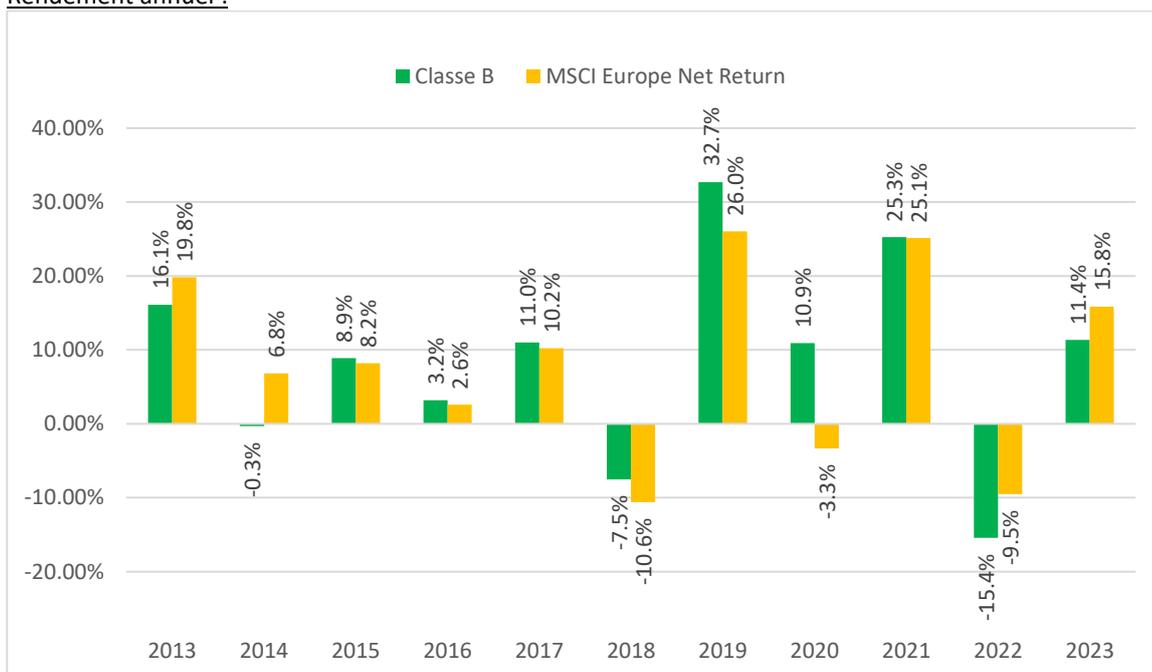
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Net Return	15,83 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)	6,46 % (en EUR)	31/12/2002	6,81 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	11,38 % (en EUR)	5,68 % (en EUR)	11,66 % (en EUR)	7,18 % (en EUR)	07/01/2003	6,84 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	11,37 % (en EUR)	5,68 % (en EUR)	11,67 % (en EUR)	7,17 % (en EUR)	31/12/2002	6,86 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	12,31 % (en EUR)	6,55 % (en EUR)	12,60 % (en EUR)		31/12/2017	9,13 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	12,31 % (en EUR)	6,55 % (en EUR)	12,60 % (en EUR)	8,05 % (en EUR)	08/12/2008	9,11 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	12,48 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	12,77 % (en EUR)	6,97 % (en EUR)	13,04 % (en EUR)			

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	10,54 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	12,19 % (en EUR)	6,44 % (en EUR)	12,47 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	12,29 % (en EUR)	6,53 % (en EUR)	12,54 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	13,22 % (en EUR)	7,40 % (en EUR)	13,48 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	12,31 % (en EUR)	6,55 % (en EUR)	12,56 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	12,31 % (en EUR)	6,55 % (en EUR)	12,54 % (en EUR)	7,98 % (en EUR)		

9.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0940001713 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B - BE0940002729 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B LC - BE6321384883 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe E - BE0948493276 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F - BE0948492260 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F LC - BE6321385898 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe J - BE6299492213 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe L - BE0948990396 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe M - BE6299493229 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe N - BE6299494235 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe P - BE6254417510 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe V - BE6246076523 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe W - BE6246078545 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 20,57% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

9.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

9.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,87 EUR classe E 4,90 EUR classe V 4,63 EUR classe M 4,57 EUR
2020	classe A 2,49 EUR classe E 2,93 EUR classe V 2,87 EUR classe M 2,51 EUR
2021	classe A 5,06 EUR classe E 5,46 EUR classe V 5,39 EUR classe M 5,13 EUR
2022	classe A 5,41 EUR classe E 6,43 EUR classe V 6,34 EUR classe M 6,37 EUR

9.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

9.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 02/01/2023 et 10/03/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 30% dans des actifs ayant un objectif social. Au 01/02/2023, l'investissement était de 27,50%. Le dépassement a été clos après adaptation des positions.

Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 21/04/2023 et 15/05/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 30% dans des actifs ayant un objectif social. Au 21/04/2023, l'investissement était de 29,65%. Le dépassement a été clos après adaptation du prospectus.

9.11.4. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

9.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300SV5DKMF2R17Y04

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 91.27% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset->

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence: 62.22 contre 61.57 (au 31.12.2023);

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 623.40 tCO2e/M revenue contre 1181.64 tCO2e/M revenue (au 31.12.2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	0	97.91%
Investissement Durable	81.47%	91.27%
Autres investissement Environnemental	52.05%	59.14%
Social	77.41%	29.5%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 60.69 Benchmark : 60.33	Compartiment : 62.22 Benchmark : 61.57
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 718.18 Benchmark : 1125.27	Compartiment : 623.4 Benchmark : 1181.64

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 91.27% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 2.39% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 59.14% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 29.5% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 68.75% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 68.75% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NOVO NORDISK B	Industrie manufacturière	5.00	Danemark
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	4.49	France
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	4.25	Royaume-Uni
SAP AG	Information et communication	4.16	Allemagne
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.84	Allemagne
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	3.83	France
NESTLE (NOM)	Industrie manufacturière	3.42	Suisse
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	3.01	France
ATLAS COPCO A	Industrie manufacturière	2.90	Suède
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	2.81	Allemagne
DSV	Transports et entreposage	2.57	Danemark
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	2.55	Pays-Bas
EPIROC -A-	Industrie manufacturière	2.50	Suède
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	2.31	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
COMPASS GROUP PLC	Hébergement et restauration	2.26	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.91% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

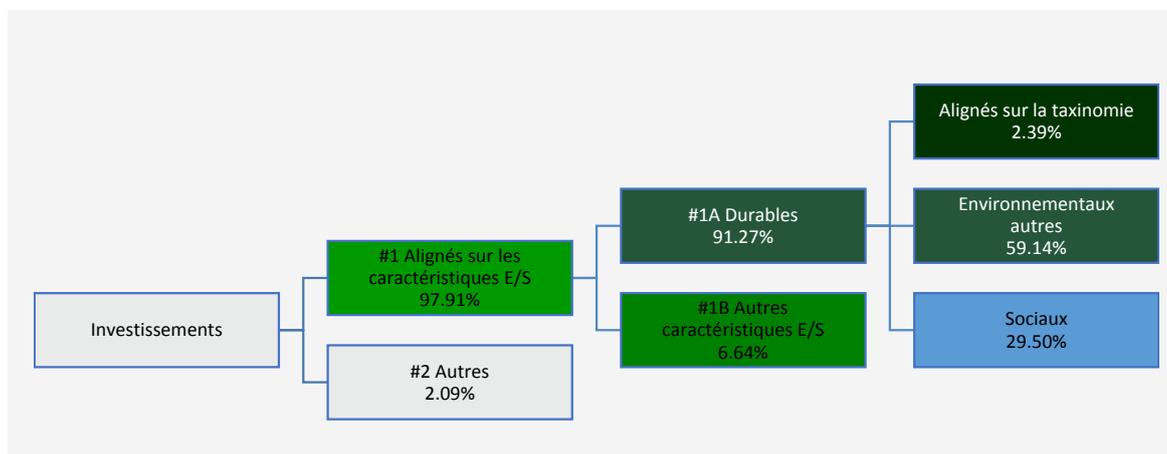
Le Compartiment a investi 91.27% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	13.55
Industrie manufacturière	Industrie chimique	12.24
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	10.47
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	8.12
Information et communication	Édition	5.01
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.64
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	4.49
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.23
Information et communication	Télécommunications	3.68
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.19
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.89
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	2.81
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.75
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	2.57
Hébergement et restauration	Restauration	2.26
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.22

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Services d'information	1.98
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.91
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.75
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.72
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.39
Industrie manufacturière	Métallurgie	1.28
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	1.26
Hébergement et restauration	Hébergement	0.68
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.32
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.31
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.19
Liquidités	Liquidités	2.09



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 2.39% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

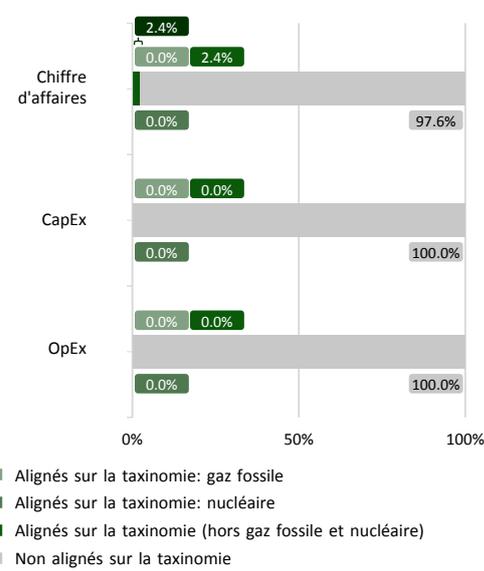
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

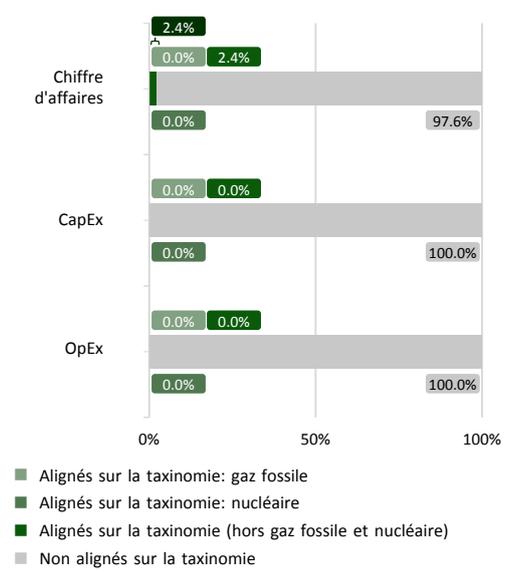
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités transitoires : 0.051%
 Activités habilitantes : N/A

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.99%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	2.39%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 59.14% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 29.50% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.09% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

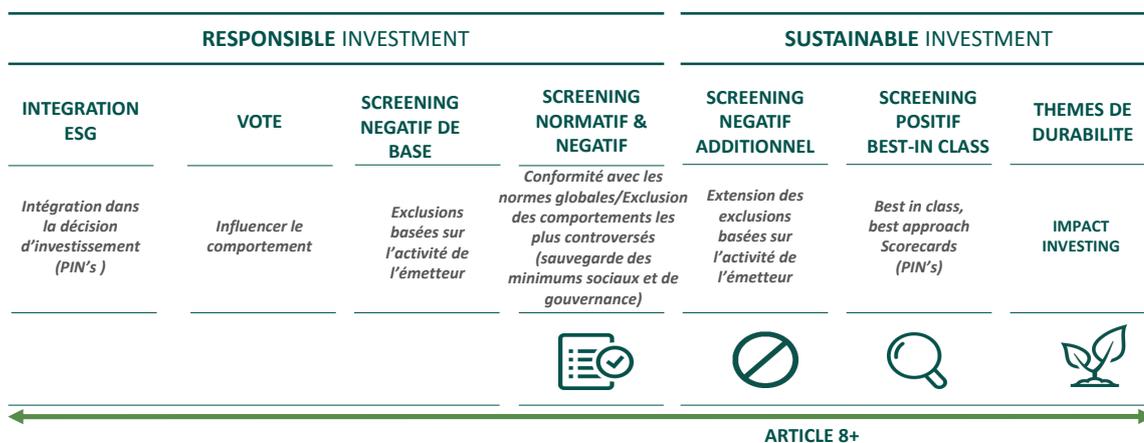
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

10.1. RAPPORT DE GESTION

10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 02/10/2006.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

10.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés, qui sont sélectionnés sur base des thématiques liées à l'acronyme NEWGEMS (en anglais : Nanotechnology, Ecology, Well-being, Generation Z, E-society, Manufacturing 4.0, Security - tendances et thèmes d'activités liés à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité - voir politique de placement ci-dessous). Ces sociétés sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés dites « du futur » sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés. Ces sociétés « du futur » sont identifiées par l'acronyme NEWGEMS (en anglais: Nanotechnology, Ecology, Well-being, Generation Z, E-society, Manufacturing 4.0, Security), et regroupent des tendances et thèmes d'activités liées à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité ; activités qui peuvent se définir comme suit (mais sans être exhaustives).

- « **Nanotechnology** » : La nanotechnologie englobe les entreprises opérant à un niveau nanométrique (production de puces semiconductrices, smartphones, machines industrielles, dispositifs médicaux, etc. qui nécessitent une miniaturisation plus complexe) et les sociétés qui permettent ces avancées.

- « **Ecology** » : L'écologie englobe les sociétés dont l'activité a trait à l'environnement et à la protection de l'environnement.

- « **Well-being** » : Le bien-être englobe toute société dont l'activité vise le bien-être des humains et des animaux.

- « **Generation Z** » : La génération Z se réfère à la génération issue après les millénaires. Le gestionnaire investira ici dans des entreprises qui facilitent le mode de vie de cette génération (le mobil, les médias sociaux, les activités en ligne, etc, ..).

- « **E-society** » : L'E-Society englobe toute entreprise de commerce électronique, de numérisation et de cloud computing et/ou qui offre ce type de services.

- « **Manufacturing 4.0** » : L'industrie 4.0 englobe toute société qui a trait à la nouvelle révolution industrielle, la robotique, l'automatisation, le big data, l'internet des objets et l'intelligence artificielle.

- « **Security** » : La sécurité englobe toute société qui a trait à la cyber sécurité et à la sécurité physique.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

10.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: MSCI World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions des grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

10.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Début 2023, les investisseurs craignaient qu'une récession affecte les cours. Or, en réalité, il est difficile de prévoir une récession. Contrairement à leurs attentes, les rendements élevés du marché ont bénéficié de l'influence de divers catalyseurs. Ignorant l'actualité macroéconomique, c'est l'émergence de technologies de rupture qui a présidé à

l'essor des actions. Ce phénomène souligne une conviction que nous maintenons depuis la conception de notre stratégie : l'innovation est un levier clé de la performance du marché boursier.

Deux avancées technologiques ont dominé l'actualité. L'IA générative a fait une entrée remarquable à la fin de l'année dernière avec les débuts de ChatGPT, s'intégrant rapidement à bon nombre de nos vies professionnelles. Plus avant dans l'année, le GLP-1, médicament initialement développé pour la gestion du diabète, a donné des résultats cliniques impressionnants en démontrant une perte de poids significative et une amélioration (potentielle) des comorbidités telles que les maladies cardiaques et l'apnée du sommeil. Ces innovations ne sont pas seulement des jalons pour l'humanité ; elles ont également généré des centaines de milliards de valeur boursière.

Le rendement du marché n'a jamais été aussi concentré sur une poignée d'actions, et la dispersion des rendements des actifs est exceptionnelle. Les « Magnificent Seven » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla) ont été à l'origine de la plupart des rendements boursiers, tandis que de nombreuses autres grandes capitalisations, et surtout des petites, enregistraient des performances nettement inférieures.

Cette année, environ un cinquième de notre portefeuille a été investi dans des entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 10 milliards d'euros, et un autre cinquième dans des capitalisations inférieures à 30 milliards. La première catégorie a enregistré des rendements stables au cours de l'année, ce qui a réduit de près de 7 points de pourcentage notre performance pour 2023. Heureusement, notre sélection de titres dans les grandes capitalisations a été exceptionnelle. En moyenne, les capitalisations supérieures à 200 milliards d'euros ont enregistré un rendement de 62%, en grande partie grâce à la performance remarquable de Nvidia, dont nous avons considérablement élargi la participation fin 2023. Amazon, Microsoft et Alphabet ont également fourni des contributions substantielles. Ce succès réaffirme l'efficacité de notre « approche en haltère ».

L'envolée des grandes capitalisations technologiques a été alimentée par les attentes élevées suscitées par l'IA générative. Nous avons été les premiers à soutenir cette tendance et nous restons convaincus de son potentiel révolutionnaire. Nous avons observé une adoption rapide parmi les développeurs et les créateurs visuels, avec des gains de productivité allant jusqu'à 50%, et nous prévoyons que l'introduction récente de Microsoft Copilot amplifiera encore l'enthousiasme que suscite cette technologie.

En tant qu'investisseurs axés sur l'innovation, nous nous appuyons sur ces développements tout en étant conscients de la rapidité des changements dans ce secteur, ce qui nous permet de rester agiles. À l'heure actuelle, nous estimons que l'IA générative renforcera l'avantage concurrentiel des grandes entreprises technologiques. Très gourmande en calcul, elle nécessite donc beaucoup d'infrastructures et d'argent, deux choses dont les grandes entreprises technologiques disposent en abondance. Par conséquent, nous avons augmenté notre exposition à ces sociétés. Pour l'instant, nous nous concentrons sur les « quinquilliers » de la course à l'IA, à savoir les sociétés de semi-conducteurs et les fournisseurs d'infrastructures en nuage. Nous avons notamment augmenté nos positions dans les semi-conducteurs à la fin de l'année dernière, en investissant entre autres dans des pionniers tels que BE Semiconductor et ASM International.

Nous constatons que les éditeurs de logiciels commencent à intégrer l'IA générative dans leurs offres. Nous avons observé que de nombreux acteurs de ce secteur bien établis, tels qu'Adobe, ServiceNow, Synopsys, CrowdStrike et Datadog, adoptent rapidement cette technologie. Notre position substantielle dans ces entreprises a été le principal contributeur à la performance de cette année.

En ce qui concerne le GLP-1, médicament favorisant la perte de poids, nous n'avons pas de positions dans Eli Lilly ou Novo Nordisk. En outre, certaines de nos participations ont essuyé des revers lorsque les essais cliniques ont révélé des résultats positifs pour ces médicaments dans d'autres pathologies, comme les troubles cardiovasculaires, l'apnée du sommeil ou les lésions orthopédiques, ce qui a affecté les entreprises de notre portefeuille qui fournissent des dispositifs médicaux pour ces utilisations (par exemple, Edwards, Inspire, Paragon28). Malgré la vague de ventes, nous pensons que le potentiel à long terme de ces sociétés demeure intact et nous avons donc renforcé nos positions, notamment en réintégrant Dexcom, le fabricant de dispositifs de surveillance du glucose en continu, que nous estimions injustement pénalisé.

Les répercussions ont dépassé le secteur des soins de santé et ont touché les grandes entreprises alimentaires, car les médicaments amaigrissants pourraient réduire la consommation globale de calories. Nous avons constaté un net recul des valeurs liées à l'alimentation malsaine, ce qui nous a été relativement bénéfique puisque nous n'en détenons pas. Cependant, nos sociétés d'ingrédients, qui fournissent de nombreuses entreprises alimentaires, ont également connu de sérieuses difficultés.

L'un de nos revirements stratégiques a consisté à réduire notre exposition au secteur des technologies propres (« cleantech »), telles que les fabricants de systèmes photovoltaïques et de pompes à chaleur (Enphase, Nibe, etc.), en anticipant l'impact potentiel de la hausse des taux d'intérêt sur la croissance des ventes et en raison des survalorisations par les fonds et les ETF spécialisés dans ce domaine. Cette décision s'est avérée prudente, car beaucoup de ces titres ont chuté cette année. Notre décision de réduire notre exposition aux technologies propres tout en augmentant notre participation dans les sociétés de semi-conducteurs en début d'année illustre les avantages d'une stratégie multithématique flexible.

Enfin, l'exposition à la chaîne de valeur du développement et de la production biopharmaceutique reste une composante importante de la stratégie. Ces entreprises ont amplement bénéficié de la production de vaccins anti-covid et des financements à faible taux d'intérêt accordés aux acteurs de la biotechnologie. Mais ce cycle est terminé. Avec une forte baisse de la production de vaccins anti-covid et une diminution du financement des biotechnologies, le secteur est en train de se recalibrer. Malgré la sous-performance de cette année, nous commençons à observer une stabilisation des commandes. Nous faisons confiance aux importantes barrières à l'entrée de ces entreprises, aux flux de revenus récurrents et au besoin d'innovation dans l'industrie pharmaceutique, ce qui devrait permettre une croissance renouvelée.

En résumé, les bonnes performances de cette année ont été largement alimentées par l'IA générative, une tendance que nous continuons à soutenir. Néanmoins, des poches de faiblesse ont été observées, en particulier dans les petites et moyennes capitalisations ainsi que dans les soins de santé. Nous restons optimistes quant à leur potentiel de capitalisation à long terme et procédons à une réallocation stratégique en leur faveur.

Outre les transactions mentionnées précédemment, nous avons ajouté plusieurs actifs intéressants et diversifiants à notre portefeuille tout au long de l'année, tels que Roper Technologies, Topicus, London Stock Exchange Group, IMCD, Eurofins et le Chemin de fer Canadien Pacifique. Parallèlement, nous avons réduit nos positions lorsque notre conviction faiblissait. Roper Technologies et Topicus se distinguent comme deux entités de premier plan dans le domaine des logiciels pour les marchés verticaux. Toutes deux possèdent un ensemble de solutions logicielles de pointe sur des marchés spécialisés et de niche, soutenues par une expérience remarquable en matière de fusions et d'acquisitions. Le London Stock Exchange Group, quant à lui, a constitué au fil du temps une collection distinctive d'actifs de données et canalise désormais les investissements pour améliorer leur monétisation. Ces entreprises présentent toutes des caractéristiques clés : des services essentiels, des flux de revenus très récurrents et une bonne répartition du capital. Il s'agit d'actifs plus matures, qui constituent le point d'ancrage de la partie la plus stable de notre stratégie en haltère. Ils devraient également assurer la stabilité face aux vents économiques défavorables. Très souvent, ils ont également une incidence positive sur la collectivité.

Soyez assurés que nous recherchons aussi activement des entreprises de plus petite taille et disruptives. Au cours de l'année, nous avons ajouté des entreprises telles que Fortnox, un système ERP prédominant pour les PME suédoises, ainsi que Onto Innovation et Nordic Semiconductor, toutes deux actives dans la chaîne de valeur des semi-conducteurs. On Holdings et Airbnb ont été des ajouts dans le domaine de la consommation de la collectivité.

10.1.6. Politique future

Nous ne nous dérogerons pas à notre stratégie d'investissement dans des entreprises innovantes. C'est pourquoi nous avons identifié 7 thèmes majeurs dans lesquels nous investissons : Nanotechnology, Ecology, Wellness, Generation Z, E-Society, Manufacturing 4.0 et Security. D'où le nom de NEWGEMS. Dans chaque décision d'investissement, nous gardons à l'esprit une certaine approche en haltères entre, d'une part, une croissance plus élevée, des noms relativement chers et plus risqués et, d'autre part, une croissance plus faible, des noms moins chers et plus défensifs. En outre, nous intégrons des KPI ESG durables (liés à chaque thème) dans notre processus

d'investissement, car nous sommes convaincus que les risques et les opportunités ESG doivent faire partie intégrante d'un processus fondamental.

10.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

10.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.350.132.493,58	1.143.563.218,03
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.331.254.918,06	1.123.606.855,60
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.331.254.918,06	1.123.606.855,60
a.	Actions	1.331.254.918,06	1.123.606.855,60
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-3.286.521,18	-3.925.487,12
A.	Créances	2.133.981,80	690.272,55
a.	Montants à recevoir	1.990.234,94	594.703,46
b.	Avoirs fiscaux	47.449,16	48.380,05
d.	Autres	96.297,70	47.189,04
B.	Dettes	-5.420.502,98	-4.615.759,67
a.	Montants à payer (-)	-1.334.433,15	-857.033,95
e.	Autres (-)	-4.086.069,83	-3.758.725,72
V.	Dépôts et liquidités	22.164.096,70	23.881.849,55
A.	Avoirs bancaires à vue	22.164.096,70	23.881.849,55
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.350.132.493,58	1.143.563.218,03
A.	Capital	820.034.142,10	919.908.129,43
B.	Participations au résultat	-2.392.652,68	-7.749.666,58
C.	Résultat reporté	221.465.965,07	743.137.173,62
D.	Résultat de l'exercice	311.025.039,09	-511.732.418,44

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

10.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		321.205.172,70	-499.910.904,40
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	321.666.046,36	-500.015.163,48
a.	Actions	321.666.046,36	-500.015.163,48
	Gain réalisé	169.711.980,73	209.833.953,37
	Perte réalisée	-119.513.401,59	-141.385.392,22
	Gain/Perte non-réalisé	271.467.467,22	-568.463.724,63
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-460.873,66	104.259,08
b.	Autres positions et opérations de change	-460.873,66	104.259,08
iv.	Autres	-460.873,66	104.259,08
	Gain /Perte réalisée	-460.873,66	104.259,08
II.	Produits et charges des placements	7.767.075,19	7.269.120,78
A.	Dividendes	7.678.672,82	7.923.690,94
B.	Intérêts (+/-)	817.960,60	226.111,24
b.	Dépôts et liquidités	817.960,60	226.111,24
	Intérêts d'emprunts (-)	-942,74	-221.604,78
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-728.615,49	-659.076,62
	D'origine étrangère	-728.615,49	-659.076,62
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		1,51
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		1,51
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-17.947.208,80	-19.090.636,33
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.625.358,69	-2.212.520,12
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-635.988,64	-698.770,81
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-14.279.061,39	-15.821.683,34
a.	Gestion financière	-13.712.056,66	-15.190.767,17
	Classe A (Dis)	-1.797.869,15	-1.922.703,46
	Classe B (Cap)	-7.505.133,41	-8.059.026,30
	Classe B USD (Cap)	-44.226,19	-43.476,02
	Classe E (Dis)	-161.859,65	-275.621,08
	Classe F (Cap)	-2.168.577,97	-2.488.939,47
	Classe F USD (Cap)	-454,81	
	Classe J (Cap)	-516.193,33	-463.474,94
	Classe L (Cap)	-138.210,95	-117.062,36
	Classe M (Dis)	-300.415,40	-400.818,34
	Classe N (Cap)	-74.158,58	-195.146,76
	Classe V (Dis)	-150.447,91	-178.689,25
	Classe W (Cap)	-845.003,44	-1.032.555,80
	Classe W USD (Cap)	-9.505,87	-13.253,39
b.	Gestion administrative et comptable	-567.004,73	-630.916,17
E.	Frais administratifs (-)	-77.139,10	-72.459,59
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7.276,15	-6.780,24
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-852,40	-209,22
H.	Services et biens divers (-)	-32.643,13	-87.421,62
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-210.771,63	-115.460,88
	Classe A (Dis)	-72.287,32	-42.917,74
	Classe B (Cap)	-74.619,11	-35.807,45
	Classe B USD (Cap)	-721,83	-407,22
	Classe E (Dis)	-392,43	118,32
	Classe F (Cap)	-10.444,42	-891,40
	Classe J (Cap)	-2.569,15	406,92
	Classe L (Cap)	-307,54	-117,99
	Classe M (Dis)	-39.628,98	-31.879,97
	Classe N (Cap)	-5.580,60	-4.653,71
	Classe P (Cap)	-1.633,39	273,35

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe V (Dis)	-375,96	73,75
	Classe W (Cap)	-2.157,40	352,24
	Classe W USD (Cap)	-53,50	-9,98
K.	Autres charges (-)	-78.117,67	-75.330,51
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-10.180.133,61	-11.821.514,04
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	311.025.039,09	-511.732.418,44
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	311.025.039,09	-511.732.418,44

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	530.098.351,48	223.655.088,60
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	221.465.965,07	743.137.173,62
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	311.025.039,09	-511.732.418,44
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.392.652,68	-7.749.666,58
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-524.998.835,95	-221.465.965,07
IV.	(Distribution des dividendes)	-5.099.515,53	-2.189.123,53

10.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Canada							
CANADIAN PACIFIC	190.000	CAD	104,84	13.675.408,49		1,03%	1,01%
TOPICUS.COM INC	200.000	CAD	89,24	12.253.192,37		0,92%	0,91%
				25.928.600,86		1,95%	1,92%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	104.717	EUR	92,00	9.633.964,00		0,72%	0,71%
ON HOLDING -A-	240.000	USD	26,97	5.859.593,54		0,44%	0,43%
				15.493.557,54		1,16%	1,15%
Chine (République populaire)							
HANGZHOU TIGERMED	1.500.000	HKD	35,35	6.147.291,54		0,46%	0,46%
				6.147.291,54		0,46%	0,46%
Espagne							
CELLNEX TELECOM	925.000	EUR	35,66	32.985.500,00		2,48%	2,44%
				32.985.500,00		2,48%	2,44%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	230.000	NOK	532,00	10.906.984,00		0,82%	0,81%
				10.906.984,00		0,82%	0,81%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	218.000	GBP	106,00	26.666.666,67		2,00%	1,98%
BEAZLEY PLC	1.380.000	GBP	5,22	8.312.965,21		0,62%	0,62%
LONDON STOCK EXCHANGE	230.000	GBP	92,74	24.615.082,80		1,85%	1,82%
RIGHTMOVE PLC	1.050.000	GBP	5,76	6.974.554,27		0,52%	0,52%
SPIRAX SARCO ENG	125.000	GBP	105,05	15.153.482,20		1,14%	1,12%
WISE-A RG	800.000	GBP	8,74	8.068.778,49		0,61%	0,60%
				89.791.529,64		6,74%	6,65%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	49.000	USD	350,91	15.565.645,23		1,17%	1,15%
KERRY	280.000	EUR	78,66	22.024.800,00		1,65%	1,63%
KINGSPAN GROUP PLC	180.000	EUR	78,40	14.112.000,00		1,06%	1,05%
LINDE PLC NPV -NEW-	55.000	USD	410,71	20.449.056,26		1,54%	1,51%
				72.151.501,49		5,42%	5,34%
Israël							
CYBER-ARK SOFTWARE	80.000	USD	219,05	15.863.848,28		1,19%	1,17%
JFROG LTD	320.000	USD	34,61	10.025.981,08		0,75%	0,74%
NICE LTD ADR	75.000	USD	199,51	13.545.693,21		1,02%	1,00%
				39.435.522,57		2,96%	2,92%
Italie							
FINCOBANK S.P.A.	915.000	EUR	13,59	12.430.275,00		0,93%	0,92%
REPLY S.P.A.	151.000	EUR	119,50	18.044.500,00		1,36%	1,34%
				30.474.775,00		2,29%	2,26%

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Luxembourg (Grand-Duché)							
EUROFINS SCIENTIFIC	225.000	EUR	58,98	13.270.500,00		1,00%	0,98%
				13.270.500,00		1,00%	0,98%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	53.000	EUR	469,95	24.907.350,00		1,87%	1,84%
ASML HOLDING N.V.	37.000	EUR	681,70	25.222.900,00		1,89%	1,87%
BESI	65.000	EUR	136,45	8.869.250,00		0,67%	0,66%
IMCD N.V.	101.000	EUR	157,55	15.912.550,00		1,20%	1,18%
				74.912.050,00		5,63%	5,55%
Norvège							
NORDIC SEMICONDUCTO	600.000	NOK	126,00	6.738.868,83		0,51%	0,50%
TOMRA SYSTEMS ASA	870.000	NOK	123,45	9.573.606,10		0,72%	0,71%
				16.312.474,93		1,23%	1,21%
Suède							
EPIROC AB A	770.000	SEK	202,20	13.985.537,84		1,05%	1,04%
FORTNOX AB	2.000.000	SEK	60,28	10.829.553,11		0,81%	0,80%
				24.815.090,95		1,86%	1,84%
États-Unis d'Amérique							
ABBOTT LABORATORIES	312.000	USD	110,07	31.088.435,25		2,34%	2,30%
ADOBE INC	50.000	USD	596,60	27.004.028,43		2,03%	2,00%
AIRBNB INC -A-	140.000	USD	136,14	17.253.971,85		1,30%	1,28%
ALPHABET INC -A-	500.000	USD	139,69	63.228.171,82		4,75%	4,68%
AMAZON.COM INC -A-	470.000	USD	151,94	64.646.539,63		4,86%	4,79%
APPLE	40.000	USD	192,53	6.971.619,97		0,52%	0,52%
BOOKING HLDG	5.000	USD	3.547,22	16.055.854,80		1,21%	1,19%
CLOUDFLARE INC -A-	160.000	USD	83,26	12.059.566,38		0,91%	0,89%
CROWDSTRIKE HLDGS	120.000	USD	255,32	27.735.843,93		2,08%	2,05%
DANAHER CORP	168.000	USD	231,34	35.183.198,30		2,64%	2,61%
DATADOG-A	150.000	USD	121,38	16.482.143,67		1,24%	1,22%
DEXCOM INC	154.000	USD	124,09	17.299.470,42		1,30%	1,28%
DOXIMITY INC	450.000	USD	28,04	11.422.622,55		0,86%	0,85%
EDWARDS LIFESCIENCES	279.000	USD	76,25	19.258.362,38		1,45%	1,43%
INSPIRE MED SYS	110.000	USD	203,43	20.257.366,59		1,52%	1,50%
INTUITIVE SURGICAL	45.000	USD	337,36	13.742.995,52		1,03%	1,02%
IQVIA HOLDINGS INC	110.000	USD	231,38	23.040.601,10		1,73%	1,71%
LULULEMON ATHLETICA	21.000	USD	511,29	9.719.902,23		0,73%	0,72%
MICROSOFT	285.000	USD	376,04	97.018.422,12		7,29%	7,19%
MONOLITHIC POWER	27.000	USD	630,78	15.417.607,39		1,16%	1,14%
NETFLIX	58.500	USD	486,88	25.784.166,93		1,94%	1,91%
NVIDIA CORP	83.870	USD	495,22	37.599.331,37		2,82%	2,78%
ONTO INNO	50.000	USD	152,90	6.920.744,13		0,52%	0,51%
PARAGON 28	664.000	USD	12,43	7.471.615,44		0,56%	0,55%
PAYPAL HOLDINGS INC	227.000	USD	61,41	12.619.445,07		0,95%	0,93%
PROGRESSIVE	117.223	USD	159,28	16.902.439,18		1,27%	1,25%
PTC INC	125.000	USD	174,96	19.798.126,10		1,49%	1,47%
ROPER TECHNOLOGIES	40.000	USD	545,29	19.745.258,68		1,48%	1,46%
SERVICENOW INC	41.000	USD	706,49	26.221.961,71		1,97%	1,94%
SHOALS TECH -A-	830.000	USD	15,54	11.676.277,55		0,88%	0,86%
SYNOPSIS	44.000	USD	514,91	20.509.699,90		1,54%	1,52%
THERMO FISHER SCIEN	87.000	USD	530,79	41.803.946,95		3,14%	3,10%
UNITEDHEALTH	64.000	USD	526,47	30.502.041,37		2,29%	2,26%
VISA-A	195.000	USD	260,35	45.958.674,69		3,45%	3,40%
ZSCALER INC	51.000	USD	221,56	10.229.086,14		0,77%	0,76%
				878.629.539,54		66,00%	65,08%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.331.254.918,06</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,60%</u>

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.331.254.918,06		100,00%	98,60%
Total - portefeuille				1.331.254.918,06		100,00%	98,60%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		100.227,83			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		22.063.865,16			1,63%
Intérêts sur CC		USD		3,71			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				22.164.096,70			1,64%
Total - Dépôts et Liquidités				22.164.096,70			1,64%
Créances et dettes diverses				-3.286.521,18			-0,24%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.350.132.493,58			100,00%

10.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	66,00%
ROYAUME-UNI	6,74%
PAYS-BAS	5,63%
IRLANDE	5,42%
ISRAËL	2,96%
ESPAGNE	2,48%
ITALIE	2,29%
CANADA	1,95%
SUEDE	1,86%
NORVEGE	1,23%
SUISSE	1,16%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,00%
FEROE	0,82%
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	0,46%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

10.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	31,03%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	12,06%
PHARMACIE - COSMETIQUE	11,87%
CONSTRUCTION MECANIQUE	6,31%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,27%
SERVICES DIVERS	5,94%
PHOTO & OPTIQUE	5,38%
SOINS & SERVICE DE SANTE	4,67%
TELECOMMUNICATIONS	4,02%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,60%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,89%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,65%
TEXTILE & HABILLEMENT	1,17%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,17%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,03%
SOURCES D'ENERGIE	0,88%
AGRICULTURE & PECHE	0,82%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,72%
DIFFUSION & EDITION	0,52%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

10.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	307.918.775,66	315.757.673,22	623.676.448,88
Ventes	368.268.638,75	378.205.608,68	746.474.247,43
Total 1	676.187.414,41	693.963.281,90	1.370.150.696,31
Souscriptions	178.008.178,37	158.921.688,58	336.929.866,95
Remboursements	227.097.038,60	212.160.739,86	439.257.778,46
Total 2	405.105.216,97	371.082.428,44	776.187.645,41
Moyenne de référence de l'actif net total	1.224.527.557,26	1.292.642.306,42	1.258.864.855,47
Taux de rotation	22,14%	24,98%	47,18%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

10.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	325.798,63	175.588,39	684.145,82	87.643,09	159.780,57	612.008,34	76.464,34	90.891,90	597.580,78
B	1.326.195,51	828.694,67	2.299.058,64	503.485,59	819.271,04	1.983.273,18	424.173,67	458.021,30	1.949.425,56
B USD	13.876,92	1.966,39	12.395,53	4.232,74	7.136,12	9.492,16	7.342,14	3.678,25	13.156,05
E	151.450,30	759.766,31	169.226,45	20.278,40	81.182,35	108.322,50	1.542,84	16.461,97	93.403,37
F	1.060.858,79	1.354.585,78	1.548.959,02	380.437,72	892.983,22	1.036.413,51	392.088,06	445.505,17	982.996,41
F USD			0,00	0,00	0,00	0,00	458,00	0,00	458,00
J	837,00	215,00	3.600,00	727,00	2,00	4.325,00	392,00	684,00	4.033,00
L	22.861,93	15.169,34	22.905,01	11.411,81	8.465,16	25.851,65	10.590,54	12.095,17	24.347,02
M	62.663,88	82.354,68	302.147,64	11.028,78	91.171,73	222.004,68	10.096,64	69.638,40	162.462,92
N	36.367,96	22.524,84	104.186,16	12.000,56	28.059,03	88.127,69	3.618,99	66.009,74	25.736,94
P	256,00	841,68	2.154,00	59,00	351,00	1.862,00	237,00	510,00	1.589,00
V	48.031,03	169.693,85	132.781,49	9.297,00	41.318,83	100.759,66	8.230,84	11.848,63	97.141,87
W	385.136,46	296.802,74	609.920,35	265.008,83	402.077,18	472.852,00	315.147,65	434.616,39	353.383,26
W USD	8.462,39	1.659,37	10.093,25	2.113,56	7.792,48	4.414,33	2.100,31	2.452,46	4.062,18
TOTAL			5.901.573,34			4.669.706,71			4.309.776,35

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	70.688.848,60	37.783.628,18	17.380.497,72	30.994.879,65	14.484.055,41	17.073.612,63
B	347.728.511,98	212.993.097,37	122.360.871,09	193.245.045,53	102.381.573,25	109.537.762,02
B USD	3.775.451,03	582.509,17	1.070.832,57	1.670.603,34	1.742.816,69	874.335,40
E	33.628.557,80	161.420.850,72	4.215.605,59	14.350.981,47	272.385,69	3.313.822,03
F	302.944.700,71	377.767.548,09	104.559.489,22	242.764.935,64	105.806.945,57	118.370.999,96
F USD			0,00	0,00	130.588,86	0,00
J	26.806.474,87	7.459.883,76	20.897.088,06	56.429,80	12.026.001,69	21.310.882,11
L	6.191.962,70	4.074.169,44	2.721.672,93	2.027.508,61	2.512.984,00	2.780.104,25
M	13.699.889,94	18.115.910,94	2.272.771,74	17.774.993,53	1.960.467,35	13.456.828,04
N	9.898.662,69	6.072.329,74	2.989.035,54	6.877.972,39	885.786,18	15.685.158,36
P	11.652.420,96	35.573.598,27	2.433.581,55	15.151.101,81	10.206.436,55	21.887.605,26
V	10.222.020,00	36.336.883,99	1.809.911,93	7.851.617,73	1.588.197,56	2.267.667,44
W	108.054.183,82	82.103.931,96	67.137.836,99	103.946.604,82	82.377.173,46	112.059.464,63
W USD	2.518.423,00	455.574,93	551.544,09	1.945.818,67	554.454,69	639.536,33
TOTAL	947.810.108,10	980.739.916,56	350.400.739,02	638.658.492,99	336.929.866,95	439.257.778,46

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	1.952.467.181,75	238,36	1.143.563.218,03	164,60	1.350.132.493,58	208,24
B		290,47		207,80		266,10
B USD		330,32		221,75		293,89
E		243,70		169,71		216,55
F		322,48		232,57		300,24
F USD		0,00		0,00		337,51
J		36.609,63		26.507,99		34.359,37
L		285,00		202,61		257,41
M		241,45		168,04		214,21
N		299,32		215,82		278,43
P		51.378,76		37.351,04		48.608,07
V		240,19		167,27		213,45
W		310,02		223,58		288,65
W USD		352,48		238,56		318,77
TOTAL	1.952.467.181,75		1.143.563.218,03		1.350.132.493,58	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

10.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

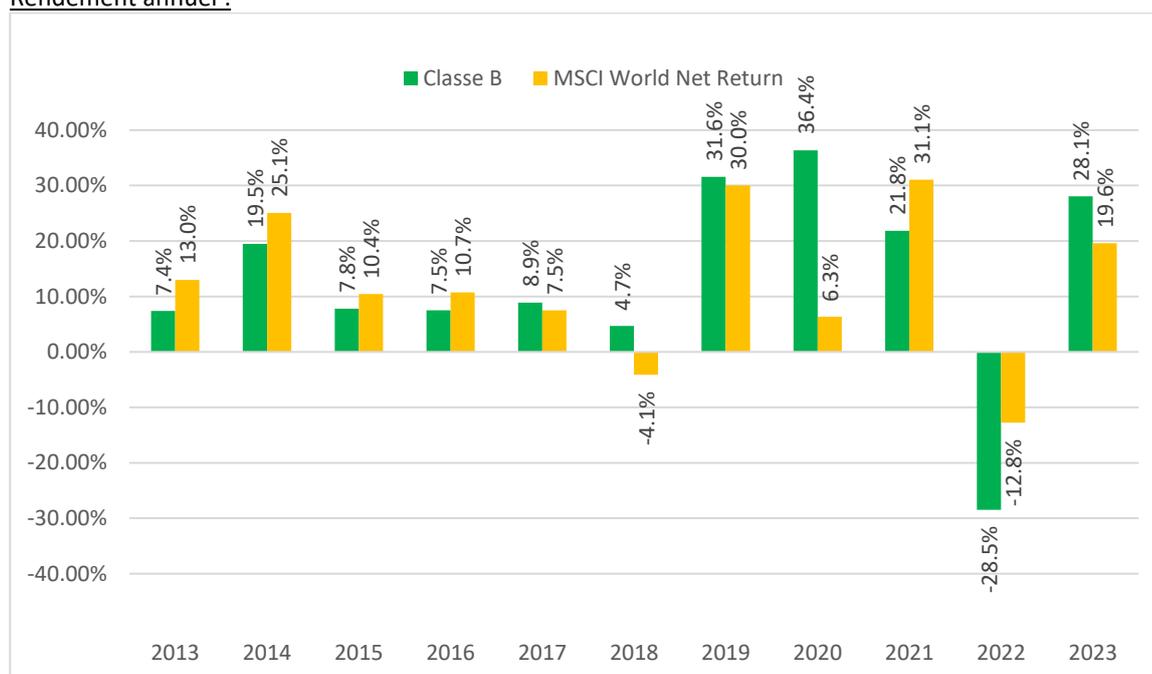
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI World Net Return.

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI World Net Return	19,60 % (en EUR)	10,99 % (en EUR)	13,58 % (en EUR)	11,54 % (en EUR)		

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	28,00 % (en EUR)	3,69 % (en EUR)	14,88 % (en EUR)	12,20 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	28,06 % (en EUR)	3,73 % (en EUR)	14,91 % (en EUR)	12,21 % (en EUR)		

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	32,53 % (en EUR)	0,25 % (en EUR)				

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	29,10 % (en EUR)	4,56 % (en EUR)				

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	29,10 % (en EUR)	4,56 % (en EUR)	15,84 % (en EUR)	13,17 % (en EUR)		

Classe F USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD						

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	29,62 % (en EUR)	4,97 % (en EUR)				

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	27,05 % (en EUR)	3,07 % (en EUR)	14,23 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	28,97 % (en EUR)	4,47 % (en EUR)	15,73 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	29,01 % (en EUR)	4,52 % (en EUR)	15,78 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	30,14 % (en EUR)	5,38 % (en EUR)	16,74 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	29,10 % (en EUR)	4,56 % (en EUR)	15,80 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	29,10 % (en EUR)	4,56 % (en EUR)	15,82 % (en EUR)	13,09 % (en EUR)		

Classe W USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W USD	33,62 % (en EUR)	1,05 % (en EUR)				

10.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0946563377 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe B - BE0946564383 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe B USD - BE6322806553 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe E - BE0948503371 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe F - BE0948502365 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe F USD - BE6322807569 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe J - BE6299426526 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,54%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe L - BE0948982310 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe M - BE6299430569 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe N - BE6299448744 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe P - BE6254420548 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe V - BE6246060360 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe W - BE6246061376 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

- Classe W USD - BE6322808575 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,17%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 37,64% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

10.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

10.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,30 EUR classe V 1,43 EUR classe M 1,44 EUR
2020	classe A 6,05 EUR classe E 6,14 EUR classe V 6,05 EUR classe M 6,09 EUR
2021	classe A 7,15 EUR classe E 7,31 EUR classe V 7,20 EUR classe M 7,24 EUR
2022	classe A 2,08 EUR classe E 2,15 EUR classe V 2,11 EUR classe M 2,12 EUR

10.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

10.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 02/01/2023 et 15/05/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 25% dans des actifs ayant un objectif social. Au 02/01/2023, l'investissement était de 24,15%. Le dépassement a été clos après adaptation du prospectus.

Entre les dates de VNI 11/10/2023 et 12/10/2023, un dépassement actif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities NewGems Sustainable. En effet, suite à un rachat avec date de transaction 09/10/2023 et date de valeur 11/10/2023 le compte espèces déposé auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de EUR -9.345.599,32 représentant -0,757% de l'actif net du compartiment. Les opérations de vente effectuées pour couvrir ce rachat ont été réalisées le jour du TD 10/10/2023.

10.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

10.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
54930001NHP87EWOJE18

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 90.80% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 540.86 tCO2e/M revenue contre 1199.15 tCO2e/M revenue (au 31/12/2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.25%	98.60%
Investissement Durable	89.46%	90.80%
Autres investissement Environnemental	65.89%	74.00%
Social	88.12%	16.79%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 436.6 Benchmark : 1113.06	Compartiment : 540.86 Benchmark : 1199.15

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 90.80% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- 74.00% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE ;

- 16.79% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux ;
- 90.07% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM-report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 90.07% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM ont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	7.19	Etats-Unis
AMAZON COM	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	4.79	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	4.68	Etats-Unis
VISA A	Activités de services administratifs et de soutien	3.40	Etats-Unis
THERMO FISHER SCIENTIFIC	Industrie manufacturière	3.10	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	2.78	Etats-Unis
DANAHER CORPORATION	Industrie manufacturière	2.61	Etats-Unis
CELLNEX TELECOM SA	Information et communication	2.44	Espagne
ABBOTT LABORATORIES	Industrie manufacturière	2.30	Etats-Unis
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	2.26	Etats-Unis
CROWDSTRIKE HOLDINGS, INC. CLASS A	Information et communication	2.05	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	Information et communication	2.00	Etats-Unis
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	1.98	Royaume-Uni
SERVICENOW, INC.	Information et communication	1.94	Etats-Unis
NETFLIX, INC.	Information et communication	1.91	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 98.60% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

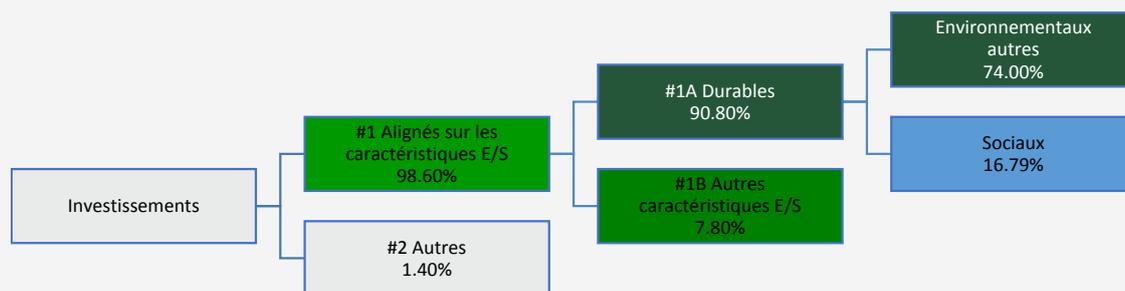
Le Compartiment a investi 90.80% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	24.08
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	13.89
Information et communication	Services d'information	8.42
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	8.08
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	5.51
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.37
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	4.94
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.13
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.05
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	2.69
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	2.47
Information et communication	Télécommunications	2.44
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.79

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	1.71
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.63
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.51
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.18
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.05
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.01
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.98
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	0.92
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.81
Activités immobilières	Activités immobilières	0.52
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.43
Liquidités	Liquidités	1.40



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

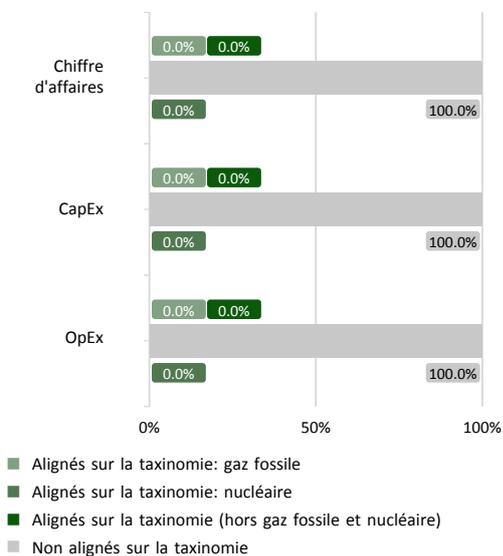
Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

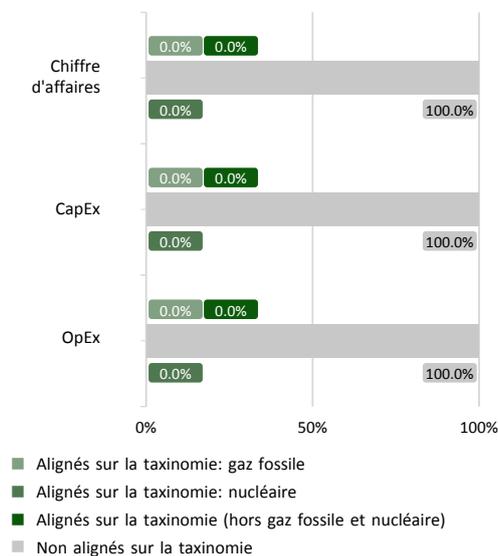
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités transitoires : 0.066%

Activités habilitantes : N/A

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.82%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.0%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 74.00% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 16.79% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.40% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
<i>Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)</i>	<i>Influencer le comportement</i>	<i>Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)</i>	<i>Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Best in class, best approach Scorecards (PIN's)</i>	IMPACT INVESTING
						
				ARTICLE 8+		



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

11.1. RAPPORT DE GESTION

11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 17/12/2007.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

11.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Les placements de ce compartiment consistent principalement, et ce sans limite géographique, en actions ou titres représentant le capital social des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs agro-alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés. Ces chaînes de valeurs agro-alimentaires s'étendent de la production d'aliments en ce compris les produits et les services qui contribuent à la production d'aliments jusqu'à y compris la vente de produits alimentaires au consommateur. Les sociétés qui en raison de leurs activités telles que le stockage, le transport, l'emballage, le processing etc., apportent une valeur ajoutée aux chaînes de valeurs alimentaires, tombent dans le champ d'application de l'univers d'investissement. Par secteurs apparentés, il y a lieu de comprendre, entre autres, les entreprises actives dans les plantations, stockage, transport, emballage ou dans le secteur agricole en général.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financière ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Sont assimilés à ces placements tous autres titres donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment investit au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans les dits placements.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

11.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

11.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

DPAM B Equities Sustainable Food Trends investit sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'agriculture et des denrées alimentaires, avec une exposition d'au moins 60% des différentes entreprises à la chaîne de valeur. Le fonds investit dans une sélection de sous-thèmes sur base du contexte macroéconomique et sectoriel.

Au cours de l'année, il a liquidé ses positions dans SCG Packaging et Marel, tout en ajoutant Yakult Honsha, Bellring Brands et Treatt. Nous avons réduit la pondération d'un certain nombre de sociétés telles que Hellofresh, Jamieson Wellness, JDE Peet's, Kerry, Leroy Seafood, Sao Martinho, Sovos Brands, Sysco, Genus et Zoetis, tout en augmentant la pondération d'autres valeurs telles que Carbios, Tomra, Mowi, Salmar, Lotus Bakeries, Darling Ingredients, Bakkafrost et Colruyt.

La performance a été inférieure à celle du marché dans son ensemble, car le fonds n'est pas exposé aux secteurs les plus performants (principalement les technologies de l'information) ni aux méga-capitalisations américaines qui ont généré l'essentiel de la performance du marché. Les meilleurs contributeurs de l'année ont été Colruyt (redressement des marges), Sovos Brands (offre publique d'achat de Campbell Soup), Lotus Bakeries (qui a continué à surprendre avec une forte croissance de la marge brute), Zoetis et Salmar. Du côté négatif, Nutrien (baisse des prix des engrais), DSM-Firmenich (pression sur les bénéficiaires en raison de la faiblesse des prix des vitamines), Darling Ingredients (sous la pression de l'évolution négative des prix des certificats renouvelables), Tomra (cyberattaque et plusieurs retards dans le déploiement des systèmes de consigne) et Bakkafrost (revers opérationnel dans les opérations écossaises) ont été les principaux détracteurs de la performance.

11.1.6. Politique future

À l'avenir, nous continuerons à investir tout au long de la chaîne de valeur, des intrants au produit alimentaire final, y compris dans des domaines qui peuvent contribuer de manière substantielle à durabiliser la chaîne alimentaire, tels que l'emballage, et en accordant une attention particulière à la réduction des déchets alimentaires.

11.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

11.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		100.829.274,00	157.567.071,29
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	96.914.167,09	154.999.475,90
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	96.914.167,09	154.999.475,90
a.	Actions	96.914.167,09	154.999.475,90
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-255.754,94	-248.424,35
A.	Créances	401.237,11	302.628,61
a.	Montants à recevoir	239.072,97	110.635,67
b.	Avoirs fiscaux	61.426,55	63.121,91
d.	Autres	100.737,59	128.871,03
B.	Dettes	-656.992,05	-551.052,96
a.	Montants à payer (-)	-319.896,97	-43.272,00
c.	Emprunts (-)	-3,56	-3,05
e.	Autres (-)	-337.091,52	-507.777,91
V.	Dépôts et liquidités	4.170.861,85	2.816.019,74
A.	Avoirs bancaires à vue	4.170.861,85	2.816.019,74
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		100.829.274,00	157.567.071,29
A.	Capital	151.146.612,53	115.727.075,55
B.	Participations au résultat	-676.732,96	-376.581,25
C.	Résultat reporté	-41.833.827,77	66.082.531,65
D.	Résultat de l'exercice	-7.806.777,80	-23.865.954,66

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

11.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-9.715.283,17	-25.810.928,95
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-9.688.633,90	-25.790.756,52
a.	Actions	-9.688.633,90	-25.790.756,52
	Gain réalisé	6.627.215,25	4.574.348,33
	Perte réalisée	-5.707.106,92	-5.997.650,55
	Gain/Perte non-réalisé	-10.608.742,23	-24.367.454,30
D.	Autres valeurs mobilières	18.758,72	
	Gain réalisé	18.758,72	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		2,15
	Gain /Perte réalisée		2,15
H.	Positions et opérations de change	-45.407,99	-20.174,58
b.	Autres positions et opérations de change	-45.407,99	-20.174,58
iv.	Autres	-45.407,99	-20.174,58
	Gain /Perte réalisée	-45.407,99	-20.174,58
II.	Produits et charges des placements	3.633.880,60	4.087.098,79
A.	Dividendes	3.842.817,41	4.377.665,07
B.	Intérêts (+/-)	167.589,02	26.973,31
b.	Dépôts et liquidités	167.589,02	26.973,31
	Intérêts d'emprunts (-)	-73.123,64	-25.950,75
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-303.402,19	-293.259,04
	D'origine belge	-90.713,70	-59.400,00
	D'origine étrangère	-212.688,49	-233.859,04
F.	Autres produits provenant des placements		1.670,20
III.	Autres produits		0,66
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,66
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.725.375,23	-2.142.125,16
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-189.171,72	-253.334,60
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-60.326,54	-76.747,89
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.393.127,34	-1.732.113,61
a.	Gestion financière	-1.334.456,19	-1.660.553,72
	Classe A (Dis)	-85.789,68	-97.338,30
	Classe B (Cap)	-497.309,87	-685.858,31
	Classe E (Dis)	-2.740,83	-2.913,22
	Classe F (Cap)	-513.825,75	-551.509,95
	Classe L (Cap)	-2.071,25	-1.550,39
	Classe M (Dis)	-3.546,87	-3.531,19
	Classe N (Cap)	-12.638,40	-16.538,42
	Classe V (Dis)	-9.368,64	-10.371,08
	Classe W (Cap)	-207.164,90	-290.942,86
b.	Gestion administrative et comptable	-58.671,15	-71.559,89
E.	Frais administratifs (-)	-31.005,63	-31.674,52
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-844,80	-4.046,40
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-111,52	23,27
H.	Services et biens divers (-)	-8.947,46	-15.898,88
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-21.004,19	-15.831,82
	Classe A (Dis)	-2.681,09	-2.332,60
	Classe B (Cap)	-12.460,46	-10.188,72
	Classe E (Dis)	-7,53	-2,19
	Classe F (Cap)	-4.375,45	-2.412,74
	Classe L (Cap)	-2,30	-0,36
	Classe M (Dis)	-518,07	-395,25
	Classe N (Cap)	-256,08	-382,27
	Classe P (Cap)	-0,59	-0,58
	Classe V (Dis)	-40,69	-13,65
	Classe W (Cap)	-661,93	-103,46
K.	Autres charges (-)	-20.836,03	-12.500,71

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	1.908.505,37	1.944.974,29
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-7.806.777,80	-23.865.954,66
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-7.806.777,80	-23.865.954,66

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	33.350.317,01	41.839.995,74
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	41.833.827,77	66.082.531,65
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-7.806.777,80	-23.865.954,66
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-676.732,96	-376.581,25
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-33.242.589,25	-41.833.827,77
IV.	(Distribution des dividendes)	-107.727,76	-6.167,97

11.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
COLRUYT	80.000	EUR	40,80	3.264.000,00		3,37%	3,24%
LOTUS BAKERIES	450	EUR	8.230,00	3.703.500,00		3,82%	3,67%
SIPEF	36.000	EUR	53,00	1.908.000,00		1,97%	1,89%
				8.875.500,00		9,16%	8,80%
Brésil							
SAO MARTINHO S.A.	220.000	BRL	29,31	1.201.688,42		1,24%	1,19%
				1.201.688,42		1,24%	1,19%
Canada							
JAMIESON WELLNES INC	25.000	CAD	31,73	544.590,14		0,56%	0,54%
NUTRIEN LTD	72.000	CAD	74,65	3.689.962,93		3,81%	3,66%
				4.234.553,07		4,37%	4,20%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	74.000	EUR	92,00	6.808.000,00		7,02%	6,75%
SIG GROUP AG	70.000	CHF	19,35	1.456.921,59		1,50%	1,44%
				8.264.921,59		8,53%	8,20%
Allemagne							
HELLOFRESH SE	50.000	EUR	14,31	715.500,00		0,74%	0,71%
KWS SAAT	40.000	EUR	53,70	2.148.000,00		2,22%	2,13%
SYMRISE AG	13.000	EUR	99,64	1.295.320,00		1,34%	1,28%
				4.158.820,00		4,29%	4,12%
Danemark							
CHR. HANSEN HOLDING	18.000	DKK	566,20	1.367.165,02		1,41%	1,36%
				1.367.165,02		1,41%	1,36%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	110.000	NOK	532,00	5.216.383,65		5,38%	5,17%
				5.216.383,65		5,38%	5,17%
France							
CARBIOS S.A.	35.000	EUR	28,05	981.750,00		1,01%	0,97%
ROBERTET S.A.	2.500	EUR	830,00	2.075.000,00		2,14%	2,06%
SODEXO	20.000	EUR	99,62	1.992.400,00		2,06%	1,98%
				5.049.150,00		5,21%	5,01%
Royaume-Uni							
COMPASS GROUP	125.000	GBP	21,46	3.095.609,02		3,19%	3,07%
GENUS PLC	22.000	GBP	21,70	550.920,32		0,57%	0,55%
MP EVANS GROUP PLC	150.000	GBP	7,40	1.280.941,67		1,32%	1,27%
TATE AND LYLE PLC	415.000	GBP	6,59	3.156.021,00		3,26%	3,13%
TREATT	92.500	GBP	5,03	536.928,05		0,55%	0,53%
				8.620.420,06		8,89%	8,55%
Irlande							
KERRY	10.000	EUR	78,66	786.600,00		0,81%	0,78%

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				786.600,00		0,81%	0,78%
Japon							
YAKULT	35.000	JPY	3.167	711.760,57		0,73%	0,71%
				711.760,57		0,73%	0,71%
Malaisie							
UNITED PLANTATIONS	500.000	MYR	17,94	1.767.174,29		1,82%	1,75%
				1.767.174,29		1,82%	1,75%
Pays-Bas							
CORBION	75.000	EUR	19,38	1.453.500,00		1,50%	1,44%
JDE PEETS	30.000	EUR	24,36	730.800,00		0,75%	0,72%
OCI	145.000	EUR	26,24	3.804.800,00		3,93%	3,77%
				5.989.100,00		6,18%	5,94%
Norvège							
LEROY SEAFOOD GROUP	280.000	NOK	41,84	1.044.275,08		1,08%	1,04%
MOWI ASA	255.000	NOK	182,00	4.136.916,70		4,27%	4,10%
SALMAR ASA	40.000	NOK	569,20	2.029.504,84		2,09%	2,01%
TOMRA SYSTEMS ASA	305.000	NOK	123,45	3.356.264,21		3,46%	3,33%
				10.566.960,83		10,90%	10,48%
États-Unis d'Amérique							
AGCO	14.000	USD	121,41	1.538.713,62		1,59%	1,53%
BELLRNG BRNDS INC	25.000	USD	55,43	1.254.469,74		1,29%	1,24%
CF INDUSTRIES HLDGS	90.000	USD	79,50	6.477.164,71		6,68%	6,42%
DARLING INGREDIENTS	115.000	USD	49,84	5.188.611,78		5,35%	5,15%
DEERE	24.000	USD	399,87	8.687.711,04		8,96%	8,62%
MCCORMIC CO INC	12.000	USD	68,42	743.258,05		0,77%	0,74%
MIDDLEBY CORP	16.000	USD	147,17	2.131.643,51		2,20%	2,11%
SOVOS BRANDS INC	60.000	USD	22,03	1.196.578,10		1,23%	1,19%
SYSCO	22.000	USD	73,13	1.456.443,22		1,50%	1,44%
ZOETIS-A	8.000	USD	197,37	1.429.375,82		1,47%	1,42%
				30.103.969,59		31,06%	29,86%
<u>Total - Actions</u>				<u>96.914.167,09</u>		<u>100,00%</u>	<u>96,12%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				96.914.167,09		100,00%	96,12%
Total - portefeuille				96.914.167,09		100,00%	96,12%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		5.580,94			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		4.165.280,91			4,13%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.170.861,85			4,14%
Total - Dépôts et Liquidités				4.170.861,85			4,14%
Créances et dettes diverses				-255.754,94			-0,25%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				100.829.274,00			100,00%

11.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	31,08%
NORVEGE	10,90%
BELGIQUE	9,16%
ROYAUME-UNI	8,89%
SUISSE	8,53%
PAYS-BAS	6,18%
FEROE	5,38%
FRANCE	5,21%
CANADA	4,37%
ALLEMAGNE	4,29%
MALAISIE	1,82%
DANEMARK	1,41%
BRESIL	1,24%
IRLANDE	0,81%
JAPON	0,73%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

11.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
AGRICULTURE & PECHE	23,46%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	14,61%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	11,34%
CONSTRUCTION MECANIQUE	10,55%
PRODUITS CHIMIQUES	8,02%
PHARMACIE - COSMETIQUE	5,47%
SOURCES D'ENERGIE	5,35%
DIVERS	5,17%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	3,46%
DISTRIBUTION	3,37%
LOISIRS & TOURISME	3,19%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,20%
SOCIETES DIVERSIFIEES	2,06%
BIOTECHNOLOGIE	1,01%
PHOTO & OPTIQUE	0,74%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

11.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.286.988,86	2.653.600,30	6.940.589,16
Ventes	26.228.086,80	29.127.935,99	55.356.022,79
Total 1	30.515.075,66	31.781.536,29	62.296.611,95
Souscriptions	24.135.865,49	5.334.071,52	29.469.937,01
Remboursements	47.597.332,66	30.797.507,41	78.394.840,07
Total 2	71.733.198,15	36.131.578,93	107.864.777,08
Moyenne de référence de l'actif net total	145.561.497,78	115.330.346,19	130.321.684,38
Taux de rotation	-28,32%	-3,77%	-34,97%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

11.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	7.749,30	23.527,53	34.199,08	9.382,14	5.021,72	38.559,51	1.565,12	7.021,61	33.103,01
B	148.361,32	174.024,67	228.760,02	82.264,29	95.359,70	215.664,61	13.659,94	86.389,22	142.935,33
E	1.527,00	0,00	2.094,56	1.740,00	300,00	3.534,56	0,00	3.307,56	227,00
F	276.716,89	180.911,34	202.541,33	345.793,80	174.606,01	373.729,12	89.311,69	179.185,69	283.855,12
L	217,46	0,00	217,46	259,90	5,32	472,04	85,58	0,00	557,61
M	692,70	959,90	1.932,70	905,00	0,00	2.837,70	248,18	53,00	3.032,88
N	10.814,00	3.799,00	8.802,62	2.530,00	889,00	10.443,62	1.150,00	3.952,03	7.641,59
P	10.047,01	10.400,00		2.060,45	3.500,00		0,00	1.607,46	
V	7.620,58	9.904,08	8.187,24	1.697,00	2.814,37	7.069,87	1.604,00	1.163,86	7.510,01
W	189.216,02	143.847,25	136.577,33	136.179,63	88.156,58	184.600,37	49.027,42	147.482,91	86.144,88
TOTAL			623.312,34			836.911,40			565.007,42

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	1.298.259,49	3.850.004,36	1.551.438,74	819.076,55	230.882,27	1.000.956,68
B	27.997.512,86	34.132.237,09	16.313.182,96	18.651.012,47	2.390.137,39	14.705.624,11
E	252.191,66	0,00	276.555,60	54.105,00	0,00	465.363,34
F	57.531.156,48	38.782.247,66	75.284.944,14	36.360.959,99	17.203.172,32	34.206.006,64
L	42.877,27	0,00	51.353,49	1.070,15	14.335,00	0,00
M	115.989,98	161.622,26	155.545,96	0,00	38.720,58	7.960,60
N	2.102.465,26	741.150,90	520.247,90	173.012,53	207.958,25	720.334,23
P	2.038.099,93	2.401.140,00	518.719,92	822.360,00	0,00	348.498,74
V	1.307.097,83	1.710.982,82	302.693,00	503.374,17	248.515,12	178.530,01
W	37.449.251,02	29.870.170,14	29.548.281,07	18.082.761,86	9.136.216,08	26.761.565,72
TOTAL	130.134.901,78	111.649.555,23	124.522.962,78	75.467.732,72	29.469.937,01	78.394.840,07

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		174,81		150,13		141,83
B		203,11		177,03		167,24
E		176,88		153,05		145,32
F		225,49		198,15		188,77
L		202,35		175,29		164,35
M	132.502.790,26	176,80	157.567.071,29	152,98	100.829.274,00	145,26
N		209,18		183,79		175,07
P						
V		184,41		159,58		151,54
W		216,36		190,13		181,14
TOTAL	132.502.790,26		157.567.071,29		100.829.274,00	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

11.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

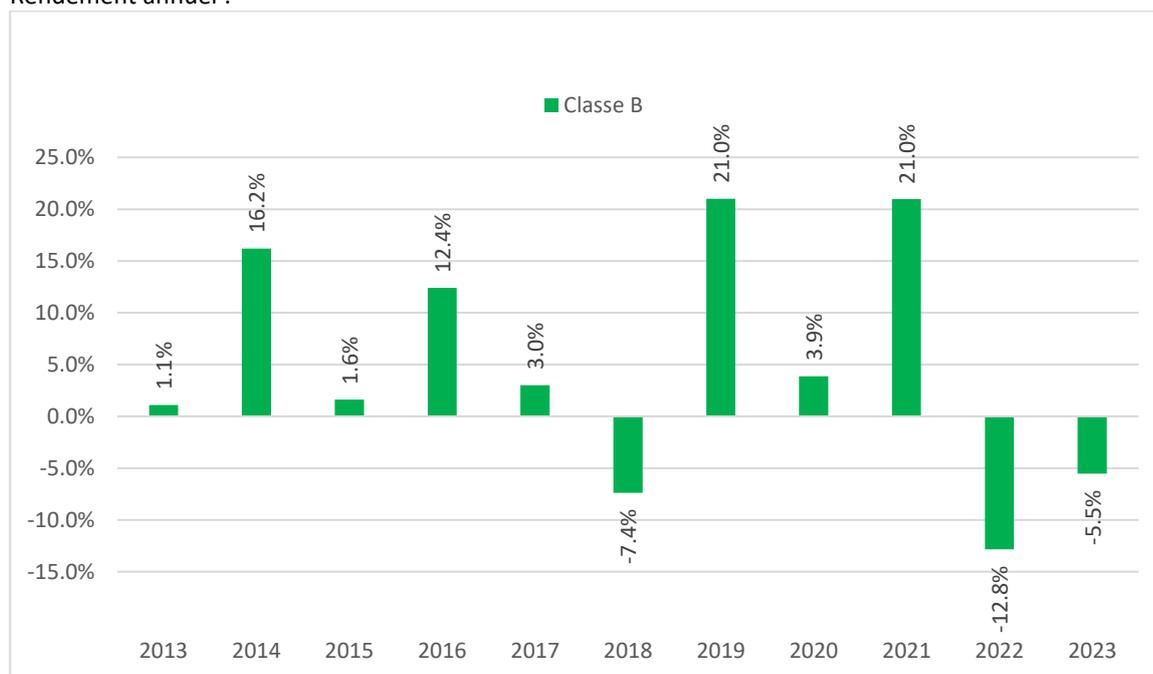
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-5,53 % (en EUR)	-0,14 % (en EUR)	4,59 % (en EUR)	4,71 % (en EUR)	17/12/2007	3,26 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-5,53 % (en EUR)	-0,13 % (en EUR)	4,60 % (en EUR)	4,71 % (en EUR)		

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-4,74 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)				

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-4,73 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)	5,46 % (en EUR)	5,57 % (en EUR)		

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-6,24 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-4,84 % (en EUR)	0,59 % (en EUR)	5,37 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-4,74 % (en EUR)	0,67 % (en EUR)	5,42 % (en EUR)		28/12/2017	3,24 % (en EUR)

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-4,73 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)	5,42 % (en EUR)	5,53 % (en EUR)	14/08/2013	5,71 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-4,73 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)	5,44 % (en EUR)	5,51 % (en EUR)	14/08/2013	5,70 % (en EUR)

11.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0947763737 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe B - BE0947764743 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,86%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe E - BE0948505392 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe F - BE0948504387 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe J - BE6299429553 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,63%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe L - BE0948980298 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe M - BE6299432581 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe N - BE6299433597 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe P - BE6254415498 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,22%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe V - BE6246065419 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe W - BE6246067431 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 29,40% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

11.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

11.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,06 EUR classe V 2,28 EUR classe M 2,20 EUR
2020	classe A 1,69 EUR classe E 1,70 EUR classe V 1,83 EUR classe M 1,70 EUR
2021	classe A 2,55 EUR classe E 2,75 EUR classe V 2,85 EUR classe M 2,58 EUR
2022	classe M 0,33 EUR classe E 0,50 EUR classe V 0,48 EUR

11.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

11.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 19/07/2023 et 24/07/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 10% dans des actifs ayant un objectif d'investissement environnemental. Au 19/07/2023, l'investissement était de 9,77%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

11.11.3. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan

environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

11.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

Identifiant d'entité juridique:
549300RTIGL1SBGOOZ17

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 76.20% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation ;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence (DAX Agri [1]): 1363.30 tCO2e/M revenue contre 1376.12 tCO2e/M revenue (au 31.12.2023).

[1] L'indice Dax Agri est un indice composé de sociétés cotées actifs dans la chaîne de valeur de l'agriculture et de la nourriture. L'indice comprend des valeurs dans toute la chaîne de valeur cependant la majeure partie se concentre dans la partie amont. Par secteur, la partie matériaux (sociétés d'engrais et producteurs agrochimiques) représente autour de 31% tandis que les sociétés d'équipement agri pèsent autour de 20%. Les valeurs de consommation représentent autour de 30%, complété par des sociétés dans les secteurs de la santé, la consommation discrétionnaire et le secteur de l'énergie. Par pays, les Etats-Unis constituent la partie majeure (57%), suivi par L'Allemagne, le Royaume-Uni, Singapour et Canada dont le poids cumulé représente autour de 25%, le poids des autres pays étant inférieur à 5%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	-	96.12%
Investissement Durable	90.23%	76.20%
Autres investissement Environnemental	-	14.13%
Social	87.69%	62.02%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 1387.73 Benchmark : 1402.62	Compartiment : 1363.3 Benchmark : 1376.12

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, les objectifs des investissements durables que le Compartiment aspirait à partiellement réaliser était d'investir dans des sociétés dont l'activité principale vise une agriculture plus durable (notamment par une production alimentaire plus durable et une meilleure préservation des terres et de la biodiversité mais aussi le développement de produits, innovations et technologies visant à promouvoir une consommation alimentaire durable, à faciliter le passage à des régimes alimentaires sains et durables et enfin réduire les pertes et le gaspillage de nourriture) via:

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);

- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur les objectifs de développement durable 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être).

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 76.2% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.05% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 14.13% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 62.02% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 71.8% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux objectifs de développement durable 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM-report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur les objectifs de développement durable 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être). Lors de la Période de Référence, 71.8% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur les objectifs de développement durable 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être).

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-d-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DEERE & COMPANY	Industrie manufacturière	8.62	Etats-Unis
DSM-FIRMENICH LTD	Industrie manufacturière	6.75	Pays-Bas
CF INDUSTRIES HOLDINGS	Industrie manufacturière	6.42	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BAKKAFROST	Agriculture, sylviculture et pêche	5.17	Norvège
DARLING INGREDIENTS	Industrie manufacturière	5.15	Etats-Unis
MARINE HARVEST ASA	Industrie manufacturière	4.10	Norvège
OCI NV	Industrie manufacturière	3.77	Pays-Bas
LOTUS BAKERIES	Industrie manufacturière	3.67	Belgique
NUTRIEN LTD.	Industrie manufacturière	3.66	Canada
TOMRA SYSTEMS ASA	Industrie manufacturière	3.33	Norvège
COLRUYT	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.24	Belgique
TATE & LYLE PLC	Industrie manufacturière	3.13	Royaume-Uni
COMPASS GROUP PLC	Hébergement et restauration	3.07	Royaume-Uni
KWS SAAT	Activités de services administratifs et de soutien	2.13	Allemagne
MIDDLEBY CORP	Industrie manufacturière	2.11	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 96.12% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

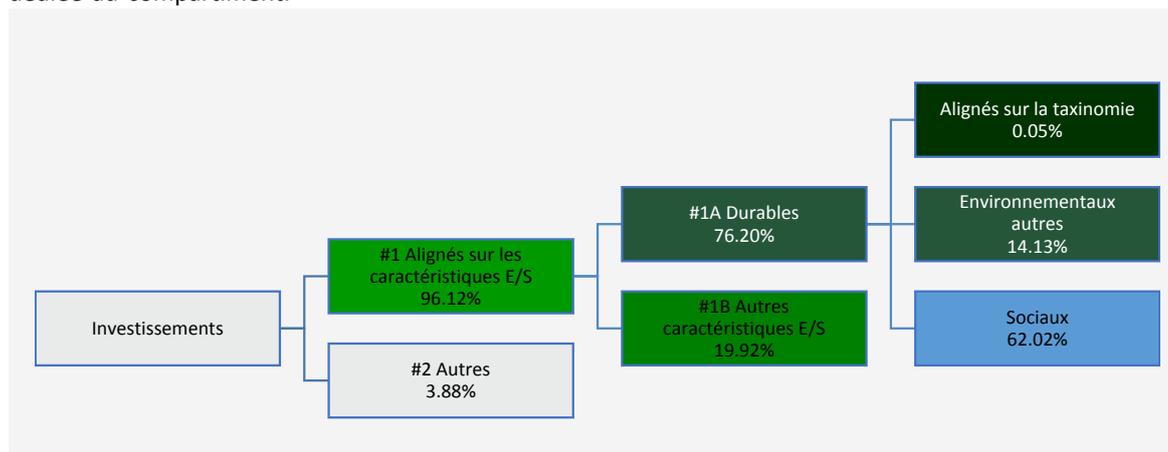
Le Compartiment a investi 76.20% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	28.36
Industrie manufacturière	Industrie chimique	16.33
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15.59
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	9.95
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	7.19
Hébergement et restauration	Restauration	5.05
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.95
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	3.10
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	2.44
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.44
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.44
Agriculture, sylviculture et pêche	Sylviculture et exploitation forestière	1.27
Liquidités	Liquidités	3.88



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.05% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

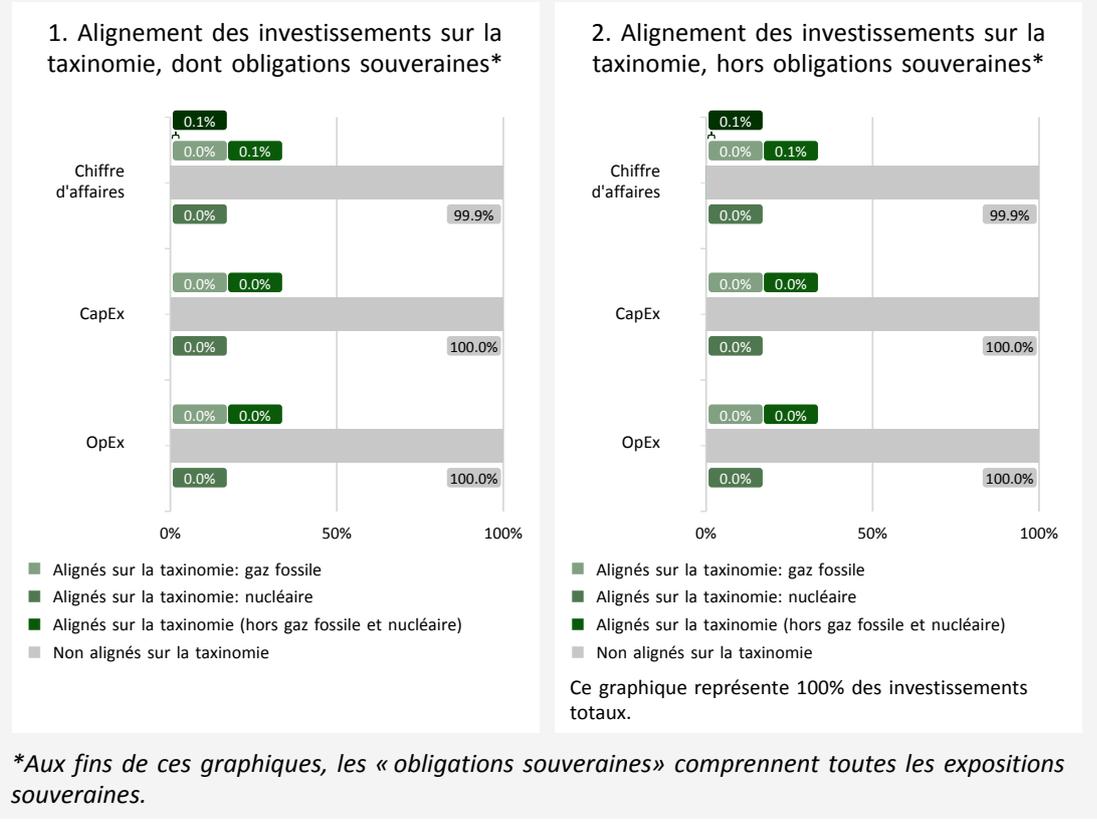
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
 Activités transitoires : 0.083%
 Activités habilitantes : N/A

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.13%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.05%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 14.13% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 62.02% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 3.88% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

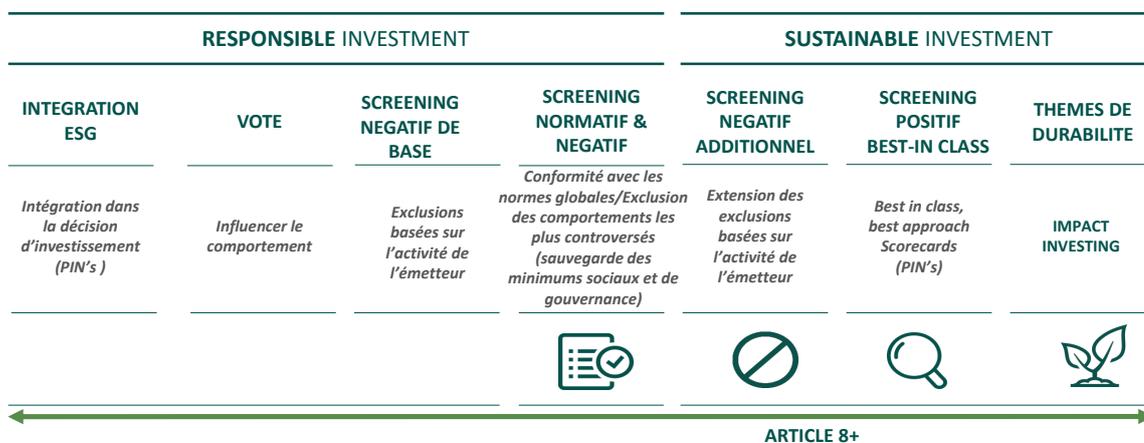
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR IG

12.1. RAPPORT DE GESTION

12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 30/06/2010.

Prix de souscription initiale : 50 EUR.

12.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Le portefeuille peut également comprendre des obligations gouvernementales (à taux fixe et taux variable) d'agences gouvernementales, des autorités locales, des obligations gouvernementales dans une devise qui n'est pas la devise locale du pays et d'agences supranationales.

Les émetteurs des instruments dans lesquels le portefeuille est investi doivent bénéficier d'un rating qui correspond au moins à Investment grade* auprès de chaque agence de notation (parmi Standards & Poors, Moody's et Fitch) proposant un suivi de l'émetteur.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous (*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

12.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade Total Return. Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle, notées « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P.Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

12.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le deuxième trimestre 2023, nous observons certains signaux d'alerte dans la conjoncture économique en Europe. Du côté des bonnes nouvelles, la Chine est sortie de ses confinements liés au Covid, les prix de l'énergie sont retombés à des niveaux proches de ceux d'avant-guerre et l'inflation en général a également commencé à refluer. Mais une partie spécifique de l'économie européenne n'a pas rebondi. Le secteur manufacturier a continué à se détériorer alors que tous les éléments étaient réunis pour qu'il prospère. Cette morosité dans l'industrie manufacturière s'explique principalement par la faiblesse de la demande intérieure. Cela a commencé, en toute logique, pendant la poussée d'inflation la plus marquée depuis la crise du Covid. Cependant, la détérioration s'est même poursuivie au deuxième trimestre. Jusqu'à ce moment, la demande internationale de produits européens était encore favorable, mais elle a aussi commencé à s'estomper au cours de l'été. Par conséquent, au cours de l'été, nous avons décidé de ramener notre sous-pondération de la durée à un niveau neutre lorsque le Bund allemand à 10 ans a atteint 2,5%.

Bien entendu, il est tout à fait possible que l'économie européenne connaisse un creux manufacturier, du moment que les services pallient cette situation. C'était le cas, mais le mois d'août a été marqué par un nouveau signal d'alarme. En règle générale, les mois d'été correspondent à la haute saison touristique, ce qui explique l'extrême

vigueur du secteur des services. Mais en août, même celui-ci est tombé en territoire de contraction, comme l'indiquent les données PMI. À ce stade, il est d'autant plus important de surveiller attentivement les données entrantes qu'une période de faible activité entraîne généralement un assouplissement du marché de l'emploi. Et c'est là que réside le principal risque pour l'économie européenne. Lorsque l'activité économique réelle diminue régulièrement, la demande de main-d'œuvre se tasse elle aussi. Par conséquent, un cercle vicieux de baisse de l'activité et d'augmentation du chômage commence à se mettre en place. Nous avons donc commencé à établir une position à long terme, estimant que les prochains mouvements du marché correspondraient à une remontée des taux d'intérêt. Cependant, en septembre et octobre, ceux-ci ont continué à baisser. Comme cette baisse ne cadrait pas avec le mouvement inverse des données économiques, nous avons continué à ajouter de la duration jusqu'à ce que le Bund atteigne 3%. En novembre, nous avons atteint une surpondération de près d'un an dans la stratégie.

Mais les « soft data » ne sont pas les seules à s'être détériorées au cours des derniers trimestres. L'examen des données économiques objectives montre que la dégradation est également très nette et généralisée. Les données portant sur les faillites, les ventes au détail réelles, les importations et les exportations européennes, les révisions du marché du travail, etc., indiquent à l'unisson que ce cercle vicieux a déjà débuté et que l'Europe est déjà en récession. Sur un plus long terme, les seules occasions où ces données ont connu une telle tendance à la baisse, c'est lorsque nous étions déjà en récession. Cette fois, cela pourrait être différent, mais ce n'est généralement jamais le cas.

Comme une récession s'accompagne généralement d'une aversion au risque, nous avons décidé de prendre des bénéfices significatifs sur notre allocation à la Roumanie, pays qui sous-performe généralement en période de reprise. Nous pensons qu'une surpondération des pays périphériques est toujours pertinente car ceux-ci ont entrepris d'importants changements fondamentaux depuis la crise du Covid. Toutefois, nous avons commencé à sous-pondérer l'Italie. D'abord comme couverture contre la surpondération de la duration, mais désormais aussi comme position résolument courte.

12.1.6. Politique future

En définitive, il est très facile de confirmer la thèse selon laquelle l'Europe est en récession, en examinant la définition de ce qu'est une récession. Une récession correspond à deux trimestres successifs de croissance négative du PIB réel. Si l'on applique cette définition à tous les pays qui font partie de l'Union européenne, plus de 25% d'entre eux sont déjà en récession ! Et si l'on considère ceux qui ont connu une croissance négative de leur PIB réel au troisième trimestre, c'est plus de la moitié des pays européens qui sont concernés. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils tomberont également en récession, mais il est difficile de déceler un changement de dynamique étant donné que les données relatives à l'activité sous-jacente ont continué à se détériorer fortement au cours des derniers mois. Pour changer ce type de dynamique, les solutions ne sont pas légion. L'une d'entre elles implique que la BCE commence à réduire activement ses taux d'intérêt. Hélas, il est clair qu'elle n'y est pas prête et qu'elle risque de commettre une grave erreur de politique.

Nous pensons qu'un biais de duration longue reste très pertinent car lorsque la BCE réalisera que nous sommes passés à la phase suivante du cycle économique, elle enclenchera l'étape suivante de son cycle de politique monétaire. Cela signifie également qu'un biais de pentification de la courbe devrait donner de très bons résultats, car l'anticipation de réductions suivies de diminutions effectives du taux directeur affectera beaucoup plus l'extrémité courte des courbes de rendement que leur extrémité longue.

12.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

12.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		181.734.842,87	47.516.009,48
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	177.492.046,10	44.885.163,17
A.	Obligations et autres titres de créance	177.492.046,10	44.885.163,17
a.	Obligations	177.492.046,10	44.885.163,17
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-175.900,87	231.573,19
A.	Créances	488.038,48	275.100,00
a.	Montants à recevoir	97.788,48	
d.	Autres	390.250,00	275.100,00
B.	Dettes	-663.939,35	-43.526,81
a.	Montants à payer (-)	-515.599,18	
e.	Autres (-)	-148.340,17	-43.526,81
V.	Dépôts et liquidités	2.735.857,87	1.958.653,26
A.	Avoirs bancaires à vue	2.735.857,87	1.958.653,26
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.682.839,77	440.619,86
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.682.839,77	440.619,86
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		181.734.842,87	47.516.009,48
A.	Capital	144.669.819,64	21.153.796,89
B.	Participations au résultat	-934.226,75	58.798,35
C.	Résultat reporté	26.362.212,59	35.878.289,02
D.	Résultat de l'exercice	11.637.037,39	-9.574.874,78

DPAM B
BONDS EUR IG

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		64.303.841,00	8.728.172,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	64.303.841,00	8.728.172,00
A.	Contrats à terme achetés	61.254.687,00	3.893.694,00
B.	Contrats à terme vendus	3.049.154,00	4.834.478,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

12.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	9.185.715,82	-11.228.448,58
a.	Obligations	9.185.715,82	-11.228.448,58
	Gain réalisé	7.153,63	79.888,83
	Perte réalisée	-1.162.557,25	-2.827.657,17
	Gain/Perte non-réalisé	10.341.119,44	-8.480.680,24
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	484.425,00	806.335,00
a.	Sur obligations	484.425,00	806.335,00
ii.	Contrats à terme	484.425,00	806.335,00
	Gain/Perte réalisé	94.175,00	531.235,00
	Gain/Perte non-réalisé sur futures	390.250,00	275.100,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,10	0,12
b.	Autres positions et opérations de change	0,10	0,12
iv.	Autres	0,10	0,12
	Gain /Perte réalisée	0,10	0,12
II. Produits et charges des placements		2.284.411,04	988.360,36
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	2.286.072,34	1.004.399,37
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2.231.376,16	995.029,37
b.	Dépôts et liquidités	54.696,18	9.370,00
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.661,29	-16.029,01
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-0,01	-10,00
	D'origine étrangère	-0,01	-10,00
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		69.175,90	4.435,74
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.		69.175,90	4.435,74
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-386.690,47	-145.557,42
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-34.139,01	19.974,41
B.	Charges financières (-)	-6.325,20	-1.099,17
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-60.258,34	-25.285,48
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-230.151,71	-103.357,02
a.	Gestion financière	-180.814,26	-79.971,11
	Classe A (Dis)	-3.115,49	-2.725,27
	Classe B (Cap)	-14.604,95	-6.875,36
	Classe F (Cap)	-162.026,71	-68.755,30
	Classe M (Dis)	-520,66	-1.003,59
	Classe W (Cap)	-546,45	-611,59
b.	Gestion administrative et comptable	-49.337,45	-23.385,91
E.	Frais administratifs (-)	-21.482,20	-18.109,07
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-340,79	-120,83
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-65,51	-23,35
H.	Services et biens divers (-)	-7.408,22	-9.690,15
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-23.455,56	-5.702,54
	Classe A (Dis)	-433,28	-339,30
	Classe B (Cap)	-7.805,88	-1.496,68
	Classe F (Cap)	-14.620,76	-3.504,30
	Classe M (Dis)	-311,77	-252,84
	Classe P (Cap)	-281,28	-107,26
	Classe W (Cap)	-2,59	-2,16
K.	Autres charges (-)	-3.063,93	-2.144,22
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.966.896,47	847.238,68
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		11.637.037,39	-9.574.874,78

DPAM B
BONDS EUR IG

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	11.637.037,39	-9.574.874,78

DPAM B
BONDS EUR IG

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	37.065.023,23	26.362.212,59
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	26.362.212,59	35.878.289,02
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	11.637.037,39	-9.574.874,78
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-934.226,75	58.798,35
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-37.065.023,23	-26.362.212,59
IV.	(Distribution des dividendes)		

12.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
Emis(es) par état							
Autriche							
AUSTRIA 0,00 20-30	5.900.000	EUR	86,56	5.106.745,00		2,88%	2,81%
AUSTRIA 0,00 21-25	1.900.000	EUR	96,64	1.836.179,00		1,03%	1,01%
AUSTRIA 0,75 18-28	4.100.000	EUR	94,01	3.854.307,50		2,17%	2,12%
AUSTRIA 1,50 16-47	400.000	EUR	76,86	307.460,00		0,17%	0,17%
AUSTRIA 2,10 17-17	900.000	EUR	78,46	706.113,00		0,40%	0,39%
AUSTRIA 2,40 13-34	5.700.000	EUR	97,96	5.583.634,50		3,15%	3,07%
				17.394.439,00		9,80%	9,57%
Belgique							
BELGIQUE 2,25 17-57	200.000	EUR	82,08	164.166,00		0,09%	0,09%
BELOLO44 5,00 04-35	800.000	EUR	121,76	974.068,00		0,55%	0,54%
EUR UNION 2,75 22-33	950.000	EUR	101,34	962.758,50		0,54%	0,53%
FLEMISH C 0.3 21-31	2.600.000	EUR	82,89	2.155.127,00		1,21%	1,19%
				4.256.119,50		2,40%	2,34%
Allemagne							
BUNDES 0,00 20-25	500.000	EUR	96,04	480.187,50		0,27%	0,26%
BUNDESREP 0,25 17-27	5.100.000	EUR	94,70	4.829.853,00		2,72%	2,66%
GERMANY 0,00 20-30	2.000.000	EUR	89,18	1.783.600,00		1,00%	0,98%
GERMANY 6,50 97-27	3.600.000	EUR	114,93	4.137.516,00		2,33%	2,28%
				11.231.156,50		6,33%	6,18%
Espagne							
SPAIN 0,80 20-27	10.500.000	EUR	94,19	9.889.425,00		5,57%	5,44%
SPAIN 1,00 21-42	5.706.000	EUR	66,98	3.821.850,27		2,15%	2,10%
SPAIN 1,45 19-29	4.900.000	EUR	94,53	4.632.068,00		2,61%	2,55%
SPAIN 1,45 21-71	4.950.000	EUR	50,38	2.493.711,00		1,40%	1,37%
SPAIN 1,95 15-30	5.000.000	EUR	95,69	4.784.350,00		2,70%	2,63%
SPAIN 2,35 17-33	1.800.000	EUR	95,09	1.711.620,00		0,96%	0,94%
SPAIN 2,90 16-46	950.000	EUR	90,50	859.783,25		0,48%	0,47%
SPAIN 4,65 10-25	5.100.000	EUR	102,72	5.238.567,00		2,95%	2,88%
SPAIN GOV 3,45 16-66	900.000	EUR	93,65	842.841,00		0,47%	0,46%
				34.274.215,52		19,31%	18,86%
Finlande							
FINLAND 0,50 17-27	7.000.000	EUR	93,90	6.572.720,00		3,70%	3,62%
FINLAND 1,50 22-32	2.700.000	EUR	92,22	2.490.048,00		1,40%	1,37%
				9.062.768,00		5,11%	4,99%
France							
FRANCE 0,00 21-32	2.300.000	EUR	81,82	1.881.802,50		1,06%	1,04%
FRANCE 0,50 20-72	3.250.000	EUR	41,91	1.362.010,00		0,77%	0,75%
FRANCE 1,25 15-36	2.200.000	EUR	84,65	1.862.366,00		1,05%	1,02%
FRANCE 2,50 13-30	5.000.000	EUR	101,29	5.064.350,00		2,85%	2,79%
FRANCE OA 0,00 21-27	7.600.000	EUR	93,17	7.081.262,00		3,99%	3,90%
FRANCE OA 3,25 12-45	200.000	EUR	104,36	208.730,00		0,12%	0,11%
FRA OAT 4,00 04-55	250.000	EUR	118,10	295.245,00		0,17%	0,16%
FRENCH 0,10 20-26	800.000	EUR	99,06	935.917,36		0,53%	0,51%
				18.691.682,86		10,53%	10,29%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	4.800.000	EUR	89,77	4.309.104,00		2,43%	2,37%

DPAM B
BONDS EUR IG

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
CROATIA 1,75 21-41	1.250.000	EUR	76,15	951.900,00		0,54%	0,52%
				5.261.004,00		2,96%	2,89%
Irlande							
IRELAND 0,90 17-28	2.800.000	EUR	94,96	2.658.852,00		1,50%	1,46%
IRELAND 1,10 19-29	2.800.000	EUR	94,58	2.648.324,00		1,49%	1,46%
IRELAND 1,70 17-37	1.600.000	EUR	89,31	1.428.984,00		0,81%	0,79%
IRISH 0,20 20-30	2.000.000	EUR	87,12	1.742.470,00		0,98%	0,96%
				8.478.630,00		4,78%	4,67%
Italie							
BTPS 4,50 23-53	1.200.000	EUR	103,10	1.237.194,00		0,70%	0,68%
ITA BTP 6,50 97-27	1.000.000	EUR	113,20	1.131.955,00		0,64%	0,62%
ITALY 0,4 19-30	950.000	EUR	93,57	1.066.116,32		0,60%	0,59%
ITALY 0,95 21-37	1.400.000	EUR	70,19	982.597,00		0,55%	0,54%
ITALY 2,70 16-47	550.000	EUR	79,01	434.546,75		0,24%	0,24%
ITALY 2,80 16-67	2.450.000	EUR	73,36	1.797.271,00		1,01%	0,99%
ITALY 4,50 10-26	4.000.000	EUR	103,50	4.140.120,00		2,33%	2,28%
ITALY 4,75 13-28	7.700.000	EUR	107,77	8.298.482,50		4,68%	4,57%
ITALY BTP 1,65 15-32	8.700.000	EUR	87,55	7.617.024,00		4,29%	4,19%
ITALY BTP 5,00 09-40	1.600.000	EUR	110,74	1.771.872,00		1,00%	0,97%
ITALY IL 0,65 20-26	2.200.000	EUR	98,53	2.562.195,80		1,44%	1,41%
				31.039.374,37		17,49%	17,08%
Pays-Bas							
NETHERLAND 0,0 22-26	500.000	EUR	95,30	476.502,50		0,27%	0,26%
NETHERLDS 2,75 14-47	1.200.000	EUR	104,72	1.256.580,00		0,71%	0,69%
NETHERLDS 3,75 10-42	800.000	EUR	117,94	943.496,00		0,53%	0,52%
				2.676.578,50		1,51%	1,47%
Pologne (République)							
POLAND 2,75 22-32	800.000	EUR	96,93	775.460,00		0,44%	0,43%
				775.460,00		0,44%	0,43%
Portugal							
PORTUGAL 1,00 21-52	900.000	EUR	58,14	523.255,50		0,29%	0,29%
PORTUGAL 2,25 18-34	2.200.000	EUR	95,53	2.101.561,00		1,18%	1,16%
PORTUGAL 3,875 14-30	3.000.000	EUR	108,55	3.256.440,00		1,83%	1,79%
				5.881.256,50		3,31%	3,24%
Roumanie							
ROMANIA 2,00 20-32	1.200.000	EUR	77,53	930.306,00		0,52%	0,51%
ROMANIA 4,625 19-49	3.100.000	EUR	84,09	2.606.650,50		1,47%	1,43%
				3.536.956,50		1,99%	1,95%
Slovénie (République)							
SLOVENIA 0,00 21-31	900.000	EUR	82,19	739.723,50		0,42%	0,41%
SLOVENIA 0,125 21-31	1.900.000	EUR	82,40	1.565.533,50		0,88%	0,86%
SLOVENIA 3,625 23-33	1.250.000	EUR	105,92	1.323.937,50		0,75%	0,73%
				3.629.194,50		2,04%	2,00%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 3,625 23-33	3.300.000	EUR	103,61	3.418.981,50		1,93%	1,88%
				3.418.981,50		1,93%	1,88%
Total - Emis(es) par état				159.607.817,25		89,92%	87,82%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	400.000	EUR	74,05	296.214,00		0,17%	0,16%

DPAM B
BONDS EUR IG

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				296.214,00		0,17%	0,16%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EIB 2,75 23-30	1.900.000	EUR	101,65	1.931.416,50		1,09%	1,06%
ESM 0,75 18-28	1.200.000	EUR	92,73	1.112.778,00		0,63%	0,61%
ESM 3,00 23-33	320.000	EUR	103,43	330.961,60		0,19%	0,18%
EUROP UN 0,00 21-31	700.000	EUR	82,94	580.552,00		0,33%	0,32%
				3.955.708,10		2,23%	2,18%
<i>Total - Emis(es) par une institution internationale</i>				4.251.922,10		2,40%	2,34%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 1,375 18-33	800.000	EUR	86,93	695.408,00		0,39%	0,38%
FLEMISH 1,875 17-42	900.000	EUR	81,22	730.953,00		0,41%	0,40%
				1.426.361,00		0,80%	0,78%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	1.000.000	EUR	69,23	692.325,00		0,39%	0,38%
				692.325,00		0,39%	0,38%
France							
CADES 0,45 22-32	100.000	EUR	84,49	84.489,50		0,05%	0,05%
UNEDIC 0,50 19-29	700.000	EUR	90,49	633.398,50		0,36%	0,35%
				717.888,00		0,40%	0,40%
<i>Total - Obligation du Secteur Public</i>				2.836.574,00		1,60%	1,56%
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
FLEMISH 0,01 20-27	1.200.000	EUR	91,64	1.099.710,00		0,62%	0,61%
				1.099.710,00		0,62%	0,61%
Allemagne							
KFW 0,00 19-26	1.750.000	EUR	93,58	1.637.632,50		0,92%	0,90%
KFW 0,125 22-32	2.800.000	EUR	82,87	2.320.276,00		1,31%	1,28%
KFW 1,25 16-36	1.100.000	EUR	84,30	927.250,50		0,52%	0,51%
KFW 2,00 22-29	700.000	EUR	97,70	683.903,50		0,39%	0,38%
				5.569.062,50		3,14%	3,06%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	200.000	EUR	81,70	163.407,00		0,09%	0,09%
ICO 0,00 21-27	1.400.000	EUR	91,50	1.280.972,00		0,72%	0,70%
MADRID 0,419 20-30	500.000	EUR	85,67	428.352,50		0,24%	0,24%
				1.872.731,50		1,06%	1,03%
Italie							
BTPS 1,50 20-45	800.000	EUR	63,42	507.352,00		0,29%	0,28%
				507.352,00		0,29%	0,28%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EUROPEAN 1,25 18-33	150.000	EUR	89,15	133.731,75		0,08%	0,07%
				133.731,75		0,08%	0,07%
Pays-Bas							
BNG 0,25 15-25	1.500.000	EUR	96,47	1.447.065,00		0,82%	0,80%
NEDWBK 0,25 22-32	200.000	EUR	83,04	166.080,00		0,09%	0,09%
				1.613.145,00		0,91%	0,89%

DPAM B
BONDS EUR IG

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
<i>Total - Emis(es) par une entreprise privée</i>				10.795.732,75		6,08%	5,94%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>177.492.046,10</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,67%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				177.492.046,10		100,00%	97,67%
Total - portefeuille				177.492.046,10		100,00%	97,67%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		3.460,38			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.320.129,98			1,28%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		412.267,51			0,23%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.735.857,87			1,51%
Total - Dépôts et Liquidités				2.735.857,87			1,51%
Créances et dettes diverses				-175.900,87			-0,10%
Autres				1.682.839,77			0,93%
Actif Net Total				181.734.842,87			100,00%

12.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ESPAGNE	20,75%
ITALIE	17,77%
FRANCE	10,94%
AUTRICHE	9,80%
ALLEMAGNE	9,47%
FINLANDE	5,11%
IRLANDE	4,78%
BELGIQUE	3,99%
PORTUGAL	3,31%
CROATIE (REPUBLIQUE)	2,96%
PAYS-BAS	2,42%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	2,30%
SLOVENIE (REPUBLIQUE)	2,04%
ROUMANIE	1,99%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	1,93%
POLOGNE (REPUBLIQUE)	0,44%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

12.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	88,85%
BANQUES	4,77%
ORGANISMES EUROPEENS	3,01%
PROVINCE, CANTON, REGION	2,88%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,40%
VEHICULES ROUTIERS	0,09%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

12.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	71.393.786,84	64.860.380,43	136.254.167,27
Ventes	7.878.092,59	4.954.907,57	12.833.000,16
Total 1	79.271.879,43	69.815.288,00	149.087.167,43
Souscriptions	73.923.367,26	64.462.634,57	138.386.001,83
Remboursements	10.899.894,78	4.835.135,15	15.735.029,93
Total 2	84.823.262,04	69.297.769,72	154.121.031,76
Moyenne de référence de l'actif net total	76.004.203,91	142.256.912,80	109.402.829,76
Taux de rotation	-7,30%	0,36%	-4,60%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

12.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MAR	EUR	13.472.184,00	13.472.184,00	100.000,00
EURO-BTP 10YR FUTURE	EUR	533.380,00	533.380,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MAR	EUR	5.230.203,00	5.230.203,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTUR	EUR	2.515.774,00	2.515.774,00	100.000,00
EURO SCHATZ FUTURE M	EUR	42.552.300,00	42.552.300,00	100.000,00

12.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	2.382,59	11.391,00	2.940,66	344,01	13.987,65	4.299,60	826,50	17.460,76
B	10.650,00	0,00	23.146,83	4.000,00	241,19	26.905,65	91.139,76	130,83	117.914,57
F	282.919,00	23.100,00	442.369,00	92.000,00	11.550,00	522.819,00	1.734.674,19	173.439,94	2.084.053,25
M	0,00	2.640,00	10.980,00	0,00	5.724,00	5.256,00	0,00	453,00	4.803,00
P	64.869,00	114.583,00	231.262,53	99.019,00	139.097,00	191.184,53	314.021,00	45.689,61	1.212,53
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	300,00	4.694,75	0,00	373,85	4.320,90	193,91	255,00	4.259,81
TOTAL			723.844,11			764.473,73			2.229.703,92

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	0,00	151.575,97	157.992,74	18.657,42	223.048,83	44.218,45	
B	785.821,00	0,00	283.440,00	16.078,82	5.561.742,21	7.953,34	
F	21.467.307,82	1.756.796,00	6.601.270,50	796.467,50	110.182.785,15	11.141.466,34	
M	0,00	168.314,81	0,00	314.024,01	0,00	23.755,32	
P	5.046.902,55	8.894.358,27	6.640.862,43	9.622.349,50	22.405.996,68	4.501.418,48	
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
W	0,00	23.034,00	0,00	25.034,97	12.428,96	16.218,00	
TOTAL	27.300.031,37	10.994.079,05	13.683.565,67	10.792.612,22	138.386.001,83	15.735.029,93	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		62,59		51,12		55,27
B		72,77		60,22		65,03
F		74,96		62,21		67,42
M	54.222.303,55	62,87	47.516.009,48	51,45	181.734.842,87	55,70
P		76,21		63,38		26.431,56
V		0,00		0,00		0,00
W		74,47		61,81		66,99
TOTAL	54.222.303,55		47.516.009,48		181.734.842,87	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

12.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

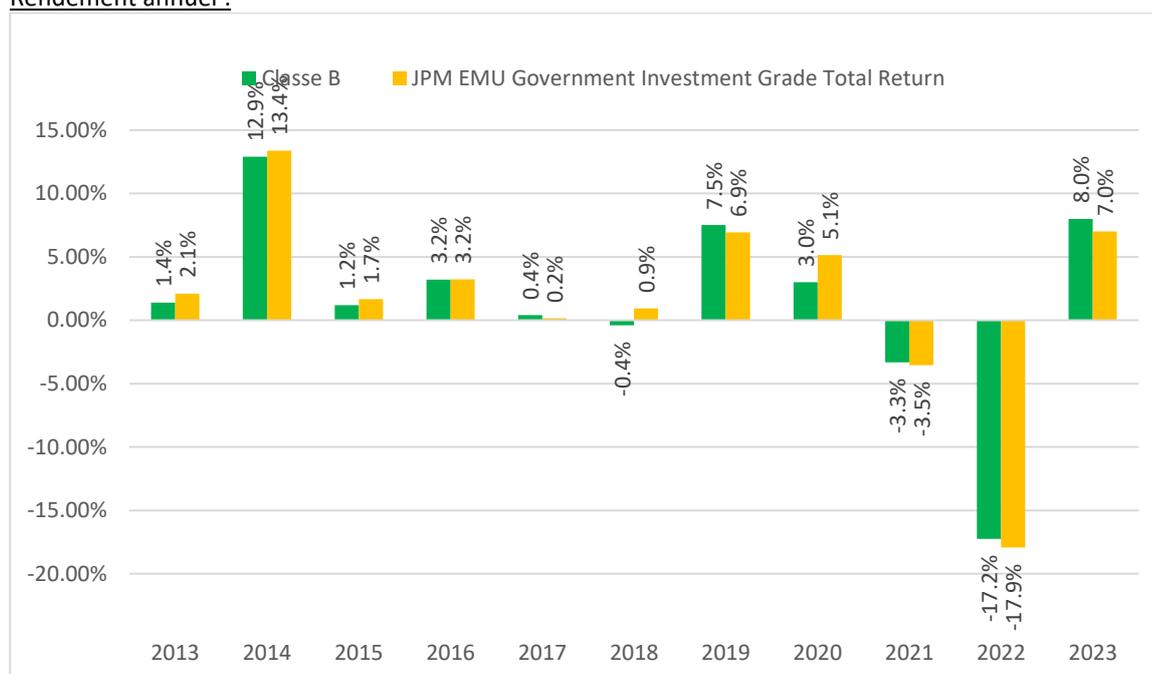
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade Total Return.

DPAM B
BONDS EUR IG

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
JPM EMU Government Investment Grade Total Return	7,00 % (en EUR)	-5,39 % (en EUR)	-0,97 % (en EUR)	1,37 % (en EUR)	01/07/2010	2,11 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	8,12 % (en EUR)	-4,69 % (en EUR)	-0,84 % (en EUR)	1,22 % (en EUR)	01/07/2010	1,98 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	7,99 % (en EUR)	-4,76 % (en EUR)	-0,89 % (en EUR)	1,20 % (en EUR)	01/07/2010	1,97 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	8,37 % (en EUR)	-4,46 % (en EUR)	-0,59 % (en EUR)	1,48 % (en EUR)	01/07/2010	2,24 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	8,26 % (en EUR)	-4,52 % (en EUR)	-0,67 % (en EUR)		28/12/2017	-0,69 % (en EUR)

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	8,60 % (en EUR)	-4,26 % (en EUR)	-0,38 % (en EUR)	1,69 % (en EUR)	17/09/2013	1,83 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	8,38 % (en EUR)	-4,45 % (en EUR)	-0,58 % (en EUR)	1,50 % (en EUR)	14/08/2013	1,57 % (en EUR)

12.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0935123431 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B - BE0935124447 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe E - BE0935125451 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,35%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F - BE0935126467 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe J - BE6299418440 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,25%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe L - BE6330740356 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,85%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe M - BE6299419455 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe N - BE6299420461 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe P - BE6254412461 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe V - BE6246069452 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe W - BE6246071474 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe Z - BE6278081474 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 1,95% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion

discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

12.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

12.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,65 EUR
	classe M 0,68 EUR
2020	classe A 0,62 EUR
	classe M 0,74 EUR
2021	classe A 0,80 EUR
	classe M 0,81 EUR

12.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

12.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

12.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR IG

Identifiant d'entité juridique:
549300WCSC3NSYSUWX83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Pour les investissements en obligations de sociétés :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;
- Pour les investissements en obligations souveraines :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
 - b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 6.91% alors que celui du benchmark était de 2.52%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	95.39%	98.6%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 7.35% Benchmark : 0.73%	Compartiment : 6.91% Benchmark : 2.52%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption.

Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres au conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
0.8% SPAIN JUL27 30.07.2027	Administration publique	5.46	Espagne
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	4.63	Italie
1.65% BTP MAR32 01.03.2032	Administration publique	4.22	Italie
0% TREAS FRENCH FEB27 25.02.2027	Administration publique	3.90	France
1/2 FINLAND 27 144A/REGS 15.09.2027	Administration publique	3.62	Finlande
2.4% OESTERREICH MAY34 23.05.2034	Administration publique	3.12	Autriche
SPAIN (KINGDOM OF) 4.65% 30/07/2025	Administration publique	2.94	Espagne
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	2.83	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
0% AUSTRIA FEB30 20.02.2030	Administration publique	2.81	Autriche
1/4 GERMANY FEB27 15.02.2027	Administration publique	2.66	Allemagne
1.95% SPAIN JUL30 30.07.2030	Administration publique	2.66	Espagne
1.45% SPAIN APR29 30.04.2029	Administration publique	2.57	Espagne
CROATIA 1,50 20-170631	Administration publique	2.39	Croatie
6 1/2 DEUTSCHLAND 97/27 04.07.2027	Administration publique	2.34	Allemagne
ITALY (REPUBLIC OF) 4.5% 01/03/2026	Administration publique	2.31	Italie



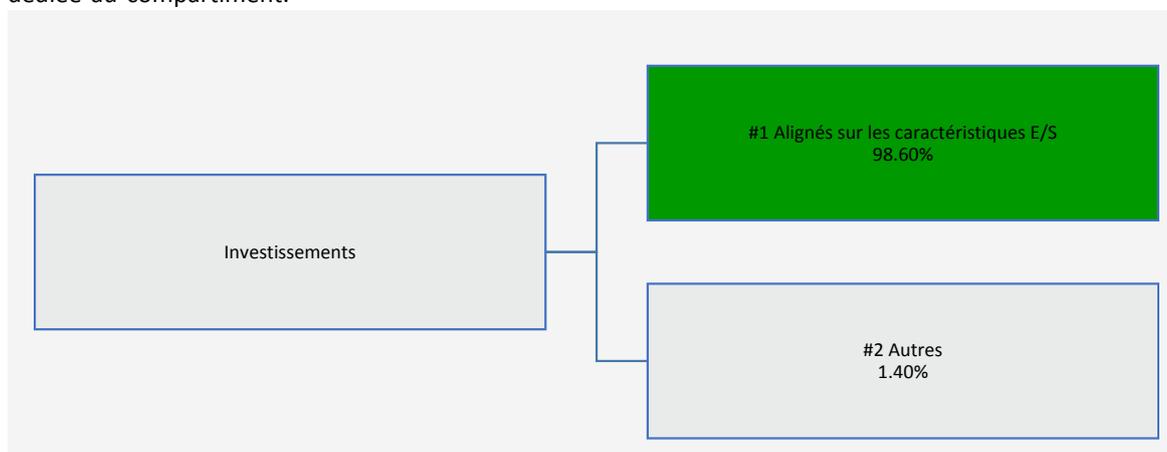
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.6% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	90.82
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4.71

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	2.97
Construction	Génie civil	0.09
Dérivés	Dérivés	0.21
Liquidités	Liquidités	1.19



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

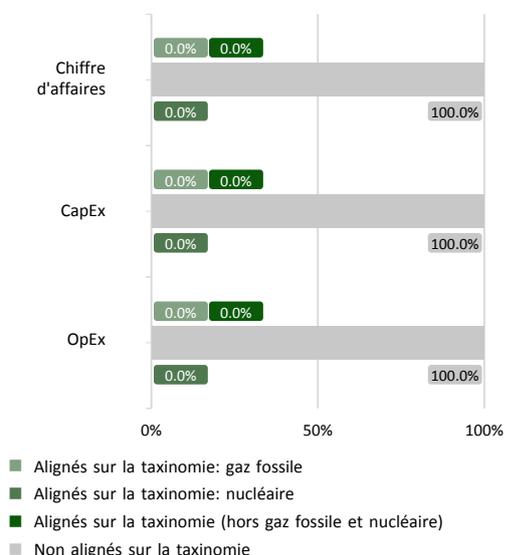
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

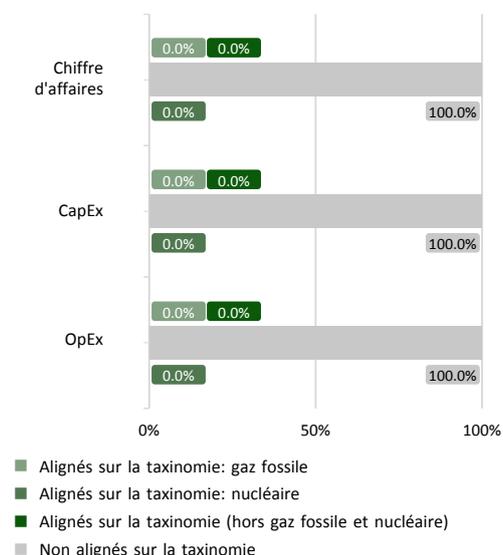
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.19% de liquidités et à 0.21% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

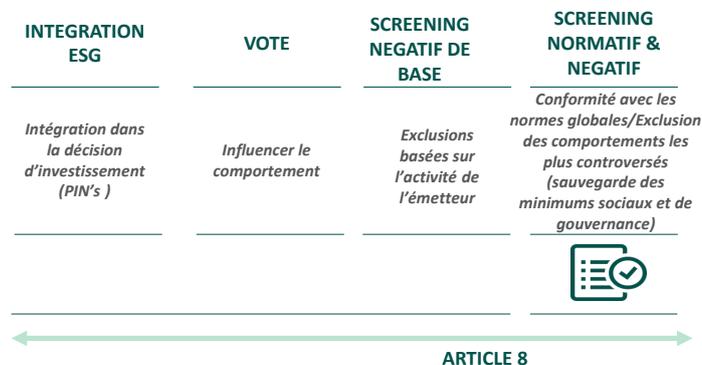
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE
--

13.1. RAPPORT DE GESTION

13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 28/12/2010.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

13.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

13.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe, principalement ayant des revenus distribuables plus élevés que la moyenne de l'univers d'investissement. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Réglementées (SIR), de certificats immobiliers, de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, ainsi que des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

50% de l'actif net doit être composé de titres, ayant un rendement prospectif à 3 ans plus élevé que la moyenne de l'univers d'investissement.

La moyenne est définie comme étant le rendement dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

13.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

13.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été caractérisée par une forte volatilité des attentes en matière de taux d'intérêt où les éléments macroéconomiques ont joué un rôle important dans la stratégie du fonds. L'année a bien commencé, les marchés financiers s'attendant à une baisse rapide des taux d'intérêt et à une diminution de l'inflation. Au bout de deux mois, la rhétorique a changé du tout au tout : les taux d'intérêt sont plus élevés pour plus longtemps et les banques centrales procèdent à de nouvelles augmentations. En fin d'année, l'inflation étant plus basse que prévu, les marchés ont supposé que les banques centrales allaient abaisser leurs taux d'intérêt.

Quant au marché de l'immobilier, la baisse des prix s'est poursuivie, mais n'a été que partiellement amortie par la hausse des loyers. Les sociétés immobilières ont donc maintenu leur stratégie de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux. Aucune de ces mesures n'est répandue, bien qu'elle soit nécessaire. Les entreprises à faible rendement et/ou à fort effet de levier étaient et demeurent les plus vulnérables et les plus volatiles dans cet environnement. En règle générale, elles ont été les plus touchées lorsque les marchés étaient en mode aversion pour le risque pendant les périodes de hausse des taux. Mais la fin de l'année a été marquée par un rebond de ces sociétés, ce qui a permis au secteur de l'immobilier européen coté en bourse d'afficher un rendement total proche de +17%.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds est resté méthodique en conservant des positions surpondérées dans des sociétés moins endettées. Sur le plan sectoriel, il s'est davantage au sous-secteur de la vente au détail au cours de l'année, principalement en augmentant la pondération dans la société URW. Le fonds a également renforcé son exposition aux logements étudiants et aux soins de santé. D'autre part, le fonds a réduit son exposition au secteur de la logistique, suite à une offre publique d'achat sur une position importante dans Invest, et a également diminué son exposition au segment des bureaux.

13.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que cet environnement volatil se maintienne en 2024. Une plus grande visibilité sur les taux d'intérêt devrait permettre au marché de l'investissement d'augmenter les volumes de transactions, en fixant des prix de liquidation qui permettront aux évaluateurs de mieux apprécier la valeur réelle des actifs. Le fonds restera défensif, conformément à son positionnement la plupart du temps.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous optons pour des entreprises qui ont de solides bilans et perspectives ainsi qu'une bonne visibilité. Ces entreprises ont un prix, mais nous apprécions leur stabilité. D'autre part, nous optons également pour des sociétés qui sont en difficulté, mais dont nous pensons que la direction devrait être en mesure d'obtenir de meilleurs résultats et une meilleure visibilité à l'avenir. Ces sociétés se négocient à un prix nettement inférieur et offrent donc une possibilité de hausse du cours de l'action. Le secteur

de la logistique est un sous-secteur auquel nous pourrions à nouveau renforcer notre exposition. Nous restons prudents sur les espaces de bureaux et constructifs de détail.

Les thèmes d'investissement pour 2024 sont les suivants :

- les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- les entreprises évoluant dans un sous-secteur où l'offre est insuffisante et où les loyers sont donc plus élevés plutôt que dans un sous-secteur où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est donc moins élevée ;
- les entreprises présentant un profil ESG solide ;
- privilégier le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- privilégier les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché (rétablir des positions dans des entreprises solides excessivement pénalisées et inversement) ;
- les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

13.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

13.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		169.224.456,40	163.453.699,42
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	166.779.826,39	160.778.935,09
II.			
A.	Obligations et autres titres de créance	6.346.136,50	7.894.897,00
a.	Obligations	6.346.136,50	7.894.897,00
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	160.433.689,89	152.884.038,09
a.	Actions	157.743.712,39	149.874.739,70
b.	OPC à nombre fixe de parts	2.689.977,50	3.009.298,39
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	133.431,22	136.422,20
A.	Créances	863.406,33	1.163.405,33
a.	Montants à recevoir	73.326,60	379.221,75
b.	Avoirs fiscaux	140.022,94	140.324,74
d.	Autres	650.056,79	643.858,84
B.	Dettes	-729.975,11	-1.026.983,13
a.	Montants à payer (-)	-180.338,46	-462.946,20
e.	Autres (-)	-549.636,65	-564.036,93
V.	Dépôts et liquidités	2.239.088,96	2.414.578,31
A.	Avoirs bancaires à vue	2.239.088,96	2.414.578,31
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	72.109,83	123.763,82
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	72.109,83	123.763,82
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	169.224.456,40	163.453.699,42
A.	Capital	64.895.384,79	81.603.880,24
B.	Participations au résultat	542.596,30	-4.320.668,86
C.	Résultat reporté	78.842.546,94	168.167.908,30
D.	Résultat de l'exercice	24.943.928,37	-81.997.420,26

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

13.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	19.369.327,16	-90.128.901,94
A.	Obligations et autres titres de créance	1.209.880,50	260.784,93
a.	Obligations	1.209.880,50	260.784,93
	Gain réalisé	410.463,39	493.279,11
	Perte réalisée	-25.560,50	-10.830,00
	Gain/Perte non-réalisé	824.977,61	-221.664,18
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	18.176.373,15	-90.305.224,36
a.	Actions	18.195.741,82	-89.418.382,44
	Gain réalisé	5.414.692,08	25.411.648,17
	Perte réalisée	-19.032.427,08	-13.560.267,57
	Gain/Perte non-réalisé	31.813.476,82	-101.269.763,04
b.	OPC à nombre fixe de parts	-19.368,67	-886.841,92
	Gain réalisé	73.490,67	
	Perte réalisée	-285.478,31	-325.175,20
	Gain/Perte non-réalisé	192.618,97	-561.666,72
D.	Autres valeurs mobilières	1,44	
	Gain réalisé	1,44	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-16.927,93	-84.462,51
b.	Autres positions et opérations de change	-16.927,93	-84.462,51
iv.	Autres	-16.927,93	-84.462,51
	Gain /Perte réalisée	-16.927,93	-84.462,51
II.	Produits et charges des placements	8.021.079,11	11.268.763,38
A.	Dividendes	8.982.461,14	12.503.120,45
B.	Intérêts (+/-)	337.610,92	324.111,90
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	259.050,28	308.746,70
b.	Dépôts et liquidités	78.560,64	15.365,20
	Intérêts d'emprunts (-)	-404,85	-25.379,19
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.298.588,10	-1.533.089,78
	D'origine belge	-595.354,57	-625.078,43
	D'origine étrangère	-703.233,53	-908.011,35
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,06
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,06
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.446.477,90	-3.137.281,76
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-371.589,65	-358.619,86
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-74.529,49	-97.025,97
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.872.919,27	-2.574.779,39
a.	Gestion financière	-1.797.068,47	-2.470.630,52
	Classe A (Dis)	-332.857,92	-446.087,67
	Classe B (Cap)	-613.803,71	-827.965,09
	Classe E (Dis)	-182.643,43	-208.521,81
	Classe F (Cap)	-251.726,39	-374.642,94
	Classe M (Dis)	-61.944,60	-86.527,79
	Classe N (Cap)	-94.831,29	-123.349,76
	Classe V (Dis)	-198.468,57	-265.548,87
	Classe W (Cap)	-60.792,56	-137.986,59
b.	Gestion administrative et comptable	-75.850,80	-104.148,87
E.	Frais administratifs (-)	-28.345,78	-31.837,53
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-981,35	6.932,94
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	239,94	-107,62
H.	Services et biens divers (-)	-12.139,88	-26.437,65
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-72.436,38	-46.206,12
	Classe A (Dis)	-16.051,16	-9.477,81
	Classe B (Cap)	-26.452,60	-17.403,31
	Classe E (Dis)	-1.252,99	-74,88
	Classe F (Cap)	-2.368,65	-206,13

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe M (Dis)	-7.302,78	-8.264,34
	Classe N (Cap)	-17.362,92	-10.650,69
	Classe P (Cap)	-106,22	-4,72
	Classe V (Dis)	-1.203,70	-99,13
	Classe W (Cap)	-335,36	-25,11
K.	Autres charges (-)	-13.776,04	-9.200,56
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		5.574.601,21	8.131.481,68
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	24.943.928,37	-81.997.420,26
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	24.943.928,37	-81.997.420,26

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	104.329.071,61	81.849.819,18
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	78.842.546,94	168.167.908,30
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	24.943.928,37	-81.997.420,26
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	542.596,30	-4.320.668,86
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-104.329.071,61	-78.842.546,94
IV.	(Distribution des dividendes)		-3.007.272,24

13.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	68.000	EUR	63,65	4.328.200,00		2,60%	2,56%
CARE PROPERTY INVEST	180.000	EUR	14,26	2.566.800,00		1,54%	1,52%
COFINIMMO	59.300	EUR	71,40	4.234.020,00		2,54%	2,50%
MONTEA	35.500	EUR	86,20	3.060.100,00		1,83%	1,81%
RETAIL ESTATES	97.912	EUR	64,60	6.325.115,20		3,79%	3,74%
VGP	16.000	EUR	105,00	1.680.000,00		1,01%	0,99%
WAREHOUSES DE PAUW	130.000	EUR	28,50	3.705.000,00		2,22%	2,19%
XIOR STUDENT HOUSING	156.000	EUR	29,70	4.633.200,00		2,78%	2,74%
				30.532.435,20		18,31%	18,04%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	94.000	EUR	79,32	7.456.080,00		4,47%	4,41%
TAG IMMOBILIEN AG	618.000	EUR	13,20	8.154.510,00		4,89%	4,82%
VONOVIA SE	361.500	EUR	28,54	10.317.210,00		6,19%	6,10%
				25.927.800,00		15,55%	15,32%
Espagne							
MERLIN PROPERTIES	469.000	EUR	10,06	4.718.140,00		2,83%	2,79%
				4.718.140,00		2,83%	2,79%
France							
ALTAREA	27.879	EUR	80,00	2.230.320,00		1,34%	1,32%
ARGAN	83.000	EUR	85,20	7.071.600,00		4,24%	4,18%
CARMILA SAS	270.000	EUR	15,58	4.206.600,00		2,52%	2,49%
CBO TERRITORIA N.	610.306	EUR	3,66	2.233.719,96		1,34%	1,32%
COVIVIO	85.900	EUR	48,68	4.181.612,00		2,51%	2,47%
GECINA	25.000	EUR	110,10	2.752.500,00		1,65%	1,63%
ICADE	135.000	EUR	35,54	4.797.900,00		2,88%	2,84%
KLEPIERRE	136.000	EUR	24,68	3.356.480,00		2,01%	1,98%
MERCIALYS	673.100	EUR	9,95	6.693.979,50		4,01%	3,96%
UNIBAIL RODAMCO WEST	112.000	EUR	66,92	7.495.040,00		4,49%	4,43%
				45.019.751,46		26,99%	26,60%
Royaume-Uni							
BRITISH LAND	1.152.000	GBP	4,00	5.312.321,27		3,19%	3,14%
EMPIRIC STUDENT	2.600.000	GBP	0,95	2.844.382,90		1,71%	1,68%
LAND SECS REIT	580.000	GBP	7,05	4.717.373,49		2,83%	2,79%
LONDONMETRIC PROP	1.450.000	GBP	1,92	3.204.373,67		1,92%	1,89%
NEWRIVER REIT	2.870.000	GBP	0,82	2.725.763,08		1,63%	1,61%
PRIMARY HEALTH PROP	2.900.000	GBP	1,04	3.473.775,32		2,08%	2,05%
URBAN LOGIS REIT	1.431.000	GBP	1,27	2.103.853,21		1,26%	1,24%
WAREHOUSE REIT PLC	1.811.000	GBP	0,92	1.922.704,98		1,15%	1,14%
				26.304.547,92		15,77%	15,54%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	30.000	EUR	44,86	1.345.800,00		0,81%	0,80%
SIRIUS REAL ESTA	6.126.000	GBP	0,94	6.666.456,64		4,00%	3,94%
				8.012.256,64		4,80%	4,73%
Jersey							
PHOENIX -N REIT	375.000	GBP	1,71	737.839,71		0,44%	0,44%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				737.839,71		0,44%	0,44%
Pays-Bas							
CTP B.V.	450.000	EUR	15,28	6.876.000,00		4,12%	4,06%
NSI N.V.	167.000	EUR	18,76	3.132.920,00		1,88%	1,85%
WERELDHAVE N.V.	162.000	EUR	14,46	2.342.520,00		1,40%	1,38%
				12.351.440,00		7,41%	7,30%
Suède							
CASTELLUM AB	190.000	SEK	143,30	2.445.721,99		1,47%	1,45%
CATENA	40.000	SEK	471,40	1.693.779,47		1,02%	1,00%
				4.139.501,46		2,48%	2,45%
<u>Total - Actions</u>				<u>157.743.712,39</u>		<u>94,58%</u>	<u>93,22%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Obligation du Secteur Public</u>							
Guernsey							
SIRIUS 1,75 21-28	1.000.000	EUR	83,24	832.390,00		0,50%	0,49%
				832.390,00		0,50%	0,49%
<u>Total - Obligation du Secteur Public</u>				<u>832.390,00</u>		<u>0,50%</u>	<u>0,49%</u>
<u>Emis(es) par une entreprise privée</u>							
Belgique							
VGP NV 1,50 21-29	500.000	EUR	78,08	390.420,00		0,23%	0,23%
VGP SA 1,625 22-27	500.000	EUR	88,06	440.310,00		0,26%	0,26%
				830.730,00		0,50%	0,49%
Allemagne							
TAG 0,625 20-26	1.500.000	EUR	87,94	1.319.062,50		0,79%	0,78%
				1.319.062,50		0,79%	0,78%
France							
ALTAREA 1,75 20-30	1.500.000	EUR	77,31	1.159.612,50		0,70%	0,69%
UNIBL FRN 7,25 23-PE	1.300.000	EUR	99,98	1.299.746,50		0,78%	0,77%
				2.459.359,00		1,47%	1,45%
Guernsey							
SIRIUS 1,125 21-26	1.000.000	EUR	90,46	904.595,00		0,54%	0,53%
				904.595,00		0,54%	0,53%
<u>Total - Emis(es) par une entreprise privée</u>				<u>5.513.746,50</u>		<u>3,31%</u>	<u>3,26%</u>
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>6.346.136,50</u>		<u>3,81%</u>	<u>3,75%</u>
<u>OPC à nombre fixe de parts</u>							
<u>Actions</u>							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
Guernsey							
REAL EST CR EUR	1.800.000	GBP	1,29	2.689.977,50		1,61%	1,59%
				2.689.977,50		1,61%	1,59%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				2.689.977,50		1,61%	1,59%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
<i>Total - Actions</i>				2.689.977,50		1,61%	1,59%
<i><u>Total - OPC à nombre fixe de parts</u></i>				<u>2.689.977,50</u>		<u>1,61%</u>	<u>1,59%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				166.779.826,39		100,00%	98,56%
Total - portefeuille				166.779.826,39		100,00%	98,56%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		2.232.344,75			1,32%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		6.744,21			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.239.088,96			1,32%
Total - Dépôts et Liquidités				2.239.088,96			1,32%
Créances et dettes diverses				133.431,22			0,08%
Autres				72.109,83			0,04%
Actif Net Total				169.224.456,40			100,00%

**13.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
REAL ESTATE CREDIT INVESTMENT LTD E		Guernsey

13.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	28,46%
BELGIQUE	18,81%
ALLEMAGNE	16,34%
ROYAUME-UNI	15,77%
GUERNSEY	7,46%
PAYS-BAS	7,41%
ESPAGNE	2,83%
SUEDE	2,48%
JERSEY	0,44%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

13.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	90,43%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,13%
SERVICES DIVERS	2,83%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	1,61%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

13.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	42.882.699,52	24.410.364,19	67.293.063,71
Ventes	19.890.047,77	58.788.379,73	78.678.427,50
Total 1	62.772.747,29	83.198.743,92	145.971.491,21
Souscriptions	54.521.994,49	26.488.122,54	81.010.117,03
Remboursements	33.468.512,40	63.908.589,84	97.377.102,24
Total 2	87.990.506,89	90.396.712,38	178.387.219,27
Moyenne de référence de l'actif net total	178.523.390,90	158.384.703,39	168.371.285,42
Taux de rotation	-14,13%	-4,54%	-19,25%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

13.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	48.866,37	86.062,67	177.534,43	13.300,08	33.244,24	157.590,27	32.093,94	25.756,78	163.927,43
B	57.833,28	115.298,67	246.105,61	41.499,32	58.832,45	228.772,49	35.302,01	67.228,92	196.845,58
E	4.550,00	37.246,77	138.988,99	455,00	12.801,53	126.642,46	87.826,70	122.071,26	92.397,91
F	98.726,29	72.613,40	305.549,59	43.128,61	232.299,93	116.378,27	221.766,04	214.766,87	123.377,44
J	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	1.438,00	13.235,44	63.580,38	10.187,19	5.570,35	68.197,22	10.092,12	38.719,57	39.569,77
N	147,54	24.155,04	72.689,19	3.514,00	12.269,24	63.933,95	22.522,23	17.994,28	68.461,89
P	39.487,00	45.663,00	12.980,00	35.698,00	33.175,00	15.503,00	7.831,00	10.615,00	12.719,00
V	32.412,56	55.074,36	198.580,17	12.727,49	25.797,94	185.509,72	11.650,45	25.680,98	171.479,19
W	32.545,28	26.601,25	30.034,55	155.818,35	135.811,89	50.041,00	18.642,81	25.627,99	43.055,82
TOTAL			1.246.042,92			1.012.568,39			911.834,03

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	9.062.071,90	15.554.701,91	2.108.946,86	5.252.961,31	4.308.164,53	3.398.534,47
B	13.722.048,98	26.421.177,60	9.046.299,28	12.591.742,87	6.490.010,68	12.137.501,93
E	1.011.101,00	7.965.551,42	104.668,35	2.277.710,22	13.312.182,70	20.140.142,15
F	24.828.000,50	18.339.781,45	10.982.966,33	57.371.046,46	44.697.885,08	42.610.903,29
J	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	268.949,71	2.296.854,98	1.606.166,23	872.051,61	1.418.137,56	5.033.182,71
N	33.687,09	5.582.786,65	849.793,25	2.754.070,44	4.083.352,92	3.403.661,53
P	9.739.670,58	11.307.547,43	9.088.282,25	8.716.735,61	1.596.956,35	2.144.041,60
V	5.968.519,20	10.390.126,93	2.312.616,12	4.379.691,86	1.591.902,65	3.544.742,07
W	7.708.669,40	6.551.815,97	38.175.954,85	30.656.617,43	3.511.524,56	4.964.392,49
TOTAL	72.342.718,36	104.410.344,34	74.275.693,52	124.872.627,81	81.010.117,03	97.377.102,24

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	299.002.968,60	197,53	163.453.699,42	133,35	169.224.456,40	148,51
B		254,88		177,05		205,36
E		229,88		158,03		177,54
F		278,98		195,41		228,62
J		0,00		0,00		0,00
M		199,67		135,83		152,43
N		262,14		183,49		214,39
P		288,52		203,70		240,23
V		204,56		139,13		156,30
W		262,92		184,16		215,46
TOTAL	299.002.968,60		163.453.699,42		169.224.456,40	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

13.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

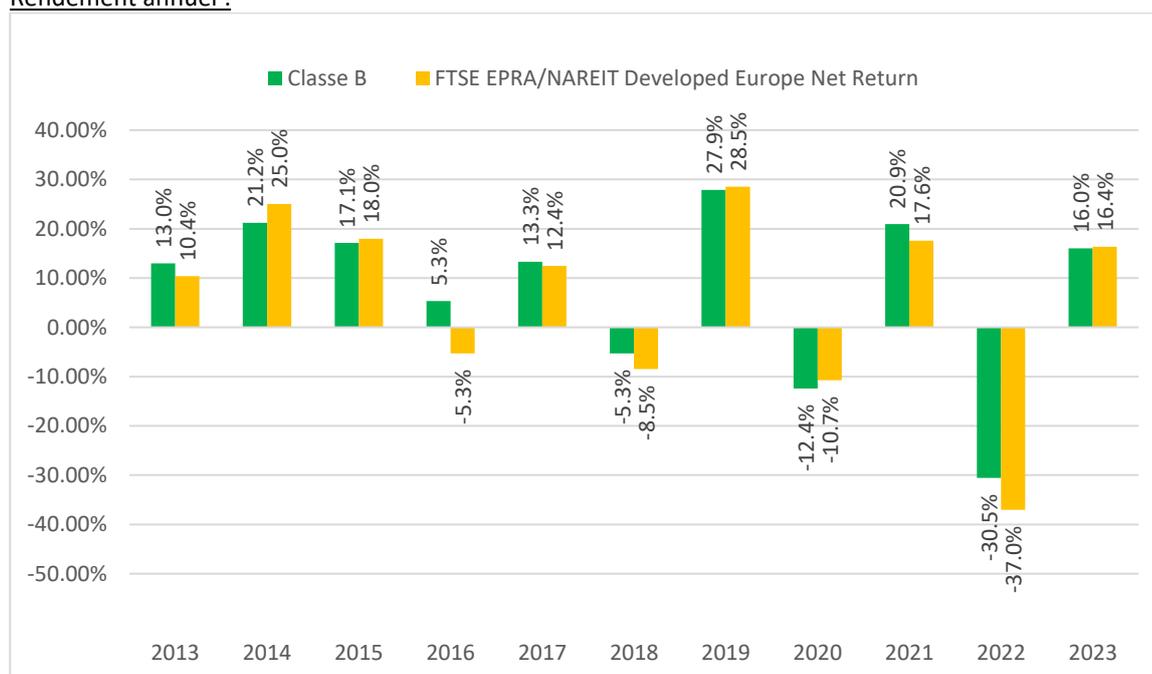
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return.

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return	16,36 % (en EUR)	-4,86 % (en EUR)	-0,24 % (en EUR)	3,57 % (en EUR)	28/12/2010	4,65 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	15,99 % (en EUR)	-0,87 % (en EUR)	1,77 % (en EUR)	5,76 % (en EUR)	28/12/2010	5,69 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	15,99 % (en EUR)	-0,87 % (en EUR)	1,77 % (en EUR)	5,76 % (en EUR)	28/12/2010	5,69 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	16,99 % (en EUR)	-0,04 % (en EUR)	2,61 % (en EUR)		17/12/2014	5,31 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	17,00 % (en EUR)	-0,04 % (en EUR)	2,61 % (en EUR)	6,63 % (en EUR)	28/12/2010	6,57 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	16,87 % (en EUR)	-0,13 % (en EUR)	2,52 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	16,84 % (en EUR)	-0,13 % (en EUR)	2,52 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	17,93 % (en EUR)	0,75 % (en EUR)	3,41 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	16,99 % (en EUR)	-0,04 % (en EUR)	2,58 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	17,00 % (en EUR)	-0,04 % (en EUR)	2,61 % (en EUR)			

13.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6213828088 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B - BE6213829094 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe E - BE6213830100 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F - BE6213831116 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe J - BE6299481109 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe L - BE6330741362 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,72%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe M - BE6299482115 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe N - BE6299483121 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe P - BE6254410440 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,20%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe V - BE6275502878 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe W - BE6275503884 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 31,86% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

13.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

13.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,36 EUR classe E 4,63 EUR classe V 3,89 EUR classe M 3,84 EUR
2020	classe E 1,15 EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A 5,31 EUR classe E 4,09 EUR classe V 5,68 EUR classe M 5,37 EUR
2022	classe A 5,27 EUR classe E 6,24 EUR classe V 5,5 EUR classe M 5,37 EUR

13.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

13.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

13.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND
SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
5493007K2CAGW84OK191

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 95.69% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;
- e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 51.40% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	96.6%	97.01%
Investissement Durable	84.62%	95.69%
Autres investissement Environnemental	1.02%	8.48%
Social	34.02%	27.93%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 35.76	Compartiment : 51.4

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 95.69% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.4% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 8.48% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 27.93% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 94.33% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 94.33% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	6.10	Allemagne
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	4.82	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	4.43	France
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	4.41	Allemagne
ARGAN	Activités immobilières	4.18	France
CTP BV	Activités immobilières	4.06	Pays-Bas
MERCIALYS	Activités immobilières	3.96	France
SIRIUS REAL ESTATE LIMITED	Activités immobilières	3.94	Royaume-Uni
RETAIL ESTATES SICAFI	Activités immobilières	3.74	Belgique
BRITISH LAND	Activités immobilières	3.14	Royaume-Uni
ICADE	Activités immobilières	2.84	France
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	2.79	Espagne
LAND SECURITIES GROUP PLC	Activités immobilières	2.79	Royaume-Uni

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
XIOR STUDENT HOUSING	Activités immobilières	2.74	Belgique
AEDIFICA	Activités immobilières	2.56	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 97.01% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

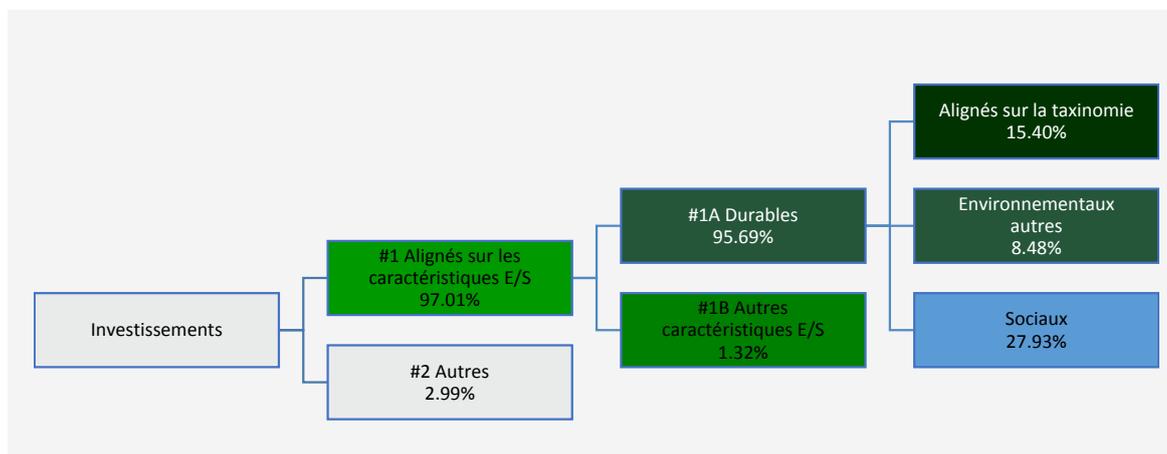
Le Compartiment a investi au minimum 95.69% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	97.01
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	1.59
Liquidités	Liquidités	1.40



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.40% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

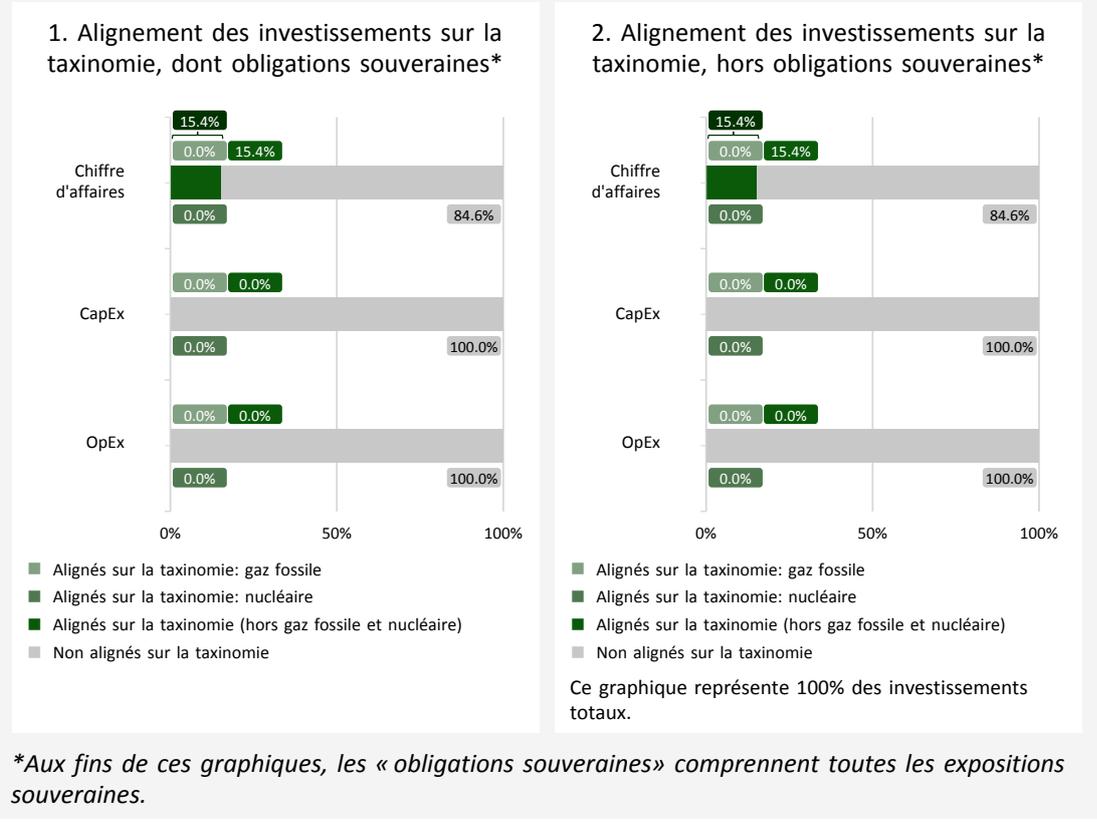
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	16.78%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.40%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2023, 8.48% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 27.93% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.4% de liquidités, et à 1.59% d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	IMPACT INVESTING
				ARTICLE 8+		



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

14. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

14.1. RAPPORT DE GESTION

14.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

14.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

14.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés dont le siège est situé dans la région Asie-Pacifique*, ou ayant la majorité de leurs activités économiques dans la région Asie-Pacifique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

*L'Asie-Pacifique ou APAC est la partie du monde située dans ou à proximité de l'océan Pacifique occidental. L'Asie-Pacifique comprend l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Océanie.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises dites "du futur" situées dans la région Asie-Pacifique.

Les entreprises dites « du futur » sont identifiées par l'acronyme DRAGONS (en anglais: Disruptive Technology, Rising Middle Class, Ageing & Health, Generation Z, O² & Ecology, Nanotechnology, Security) pour :

- Disruptive Technologies ou Technologies disruptives (intelligence artificielle, robotique, logiciels de conception assistée par ordinateur, etc.),
- Rising Middle Class ou Classe moyenne émergente (luxe, voyage, chaîne de magasins de détail, etc.),
- Ageing & Health ou Vieillesse et bien-être (soins de santé, alimentation saine, santé animale, etc.),
- Generation Z ou Génération Z (médias sociaux, téléphonie mobile, consoles de jeux, etc.),
- O² & Ecology ou Environnement (énergies renouvelables, gestion de l'eau, efficacité énergétique, etc.),
- Nanotechnologies (biotechs, matériaux avancés, semi-conducteurs, etc.),
- Security ou Sécurité (sécurité physique, cyber-sécurité, etc.).

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

14.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC Asia Pacific Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 5 pays développés et 9 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) dans la région Asie-Pacifique. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

14.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a été une année mouvementée qui a vu la poursuite de la surperformance des actions de valeur sur la plupart de nos marchés, en particulier au Japon. Ces actions de valeur comprennent souvent de « vieilles industries », telles que l'énergie (principalement le charbon et le pétrole), les conglomérats industriels (y compris les entreprises liées à la défense) ainsi que les métaux et les mines. Nombre de ces entreprises ne représentent pas des investissements intéressants sur le long terme, car leurs rendements sont structurellement faibles et elles opèrent dans des secteurs où les barrières à l'entrée sont peu nombreuses ou dans lesquels le pouvoir de fixation des prix est négligeable. Elles sont également plus sujettes aux controverses ESG et ne correspondent pas à notre approche d'investissement.

En revanche, certains des acteurs de la « nouvelle industrie » que nous détenons en portefeuille, comme les positions dans la chaîne de valeur des véhicules électriques et des énergies renouvelables, ont affiché des résultats médiocres malgré une solide croissance de leurs bénéfices. Nos positions dans les services informatiques et de communication ont toutefois enregistré de bonnes performances.

La performance a également souffert d'une croissance économique plus faible que prévu et d'un changement de réglementation en Chine. Bien que les fondamentaux à long terme restent intacts, une campagne de lutte contre la corruption a également déclenché une liquidation touchant l'ensemble du secteur des soins de santé dans ce pays. L'impact de ces changements devrait être temporaire.

La diversification se poursuit et a déjà apporté une valeur ajoutée dans la gestion de notre exposition à la Chine, en finançant des investissements fructueux en Inde et au Japon. Les technologies de l'information et les soins de santé restent des pondérations essentielles, alignées sur nos thèmes de développement durable, mais ils sont désormais mieux diversifiés par marché.

14.1.6. Politique future

Nous restons concentrés sur les valeurs de « qualité » qui correspondent à notre approche thématique et axée sur l'ESG. Étant donné la sous-performance de leurs actions au cours des dernières années, nombre des entreprises que nous détenons en portefeuille relèvent désormais du thème « valeur » et affichent des cours attractifs. Nous continuons également à rechercher de bonnes entreprises « qualité-valeur » au Japon, dans les pays de l'ANASE, à Taïwan et en Australie.

Les perspectives pour l'Asie restent positives, les principaux marchés étant en bonne forme et poursuivant une croissance vigoureuse. L'Inde et l'ANASE sont les premiers bénéficiaires de la diversification de la chaîne d'approvisionnement, avec une croissance de 5% ou plus. Alors que la croissance de la Chine est fragilisée, la qualité à des valorisations attractives est évidente. Après la reprise de la valeur au Japon, des opportunités de croissance de qualité apparaissent et offrent des opportunités d'investissement.

14.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

14.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		237.291.768,19	233.684.880,43
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	234.895.449,66	230.771.249,48
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	234.895.449,66	230.771.249,48
a.	Actions	234.895.449,66	230.771.249,48
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-1.155.168,16	-240.392,60
A.	Créances	3.840.926,78	6.058.198,66
a.	Montants à recevoir	3.596.715,10	5.836.427,05
d.	Autres	244.211,68	221.771,61
B.	Dettes	-4.996.094,94	-6.298.591,26
a.	Montants à payer (-)	-3.467.857,73	-5.855.492,47
c.	Emprunts (-)	-39.456,16	-369,88
e.	Autres (-)	-1.488.781,05	-442.728,91
V.	Dépôts et liquidités	3.551.486,69	3.154.023,55
A.	Avoirs bancaires à vue	3.551.486,69	3.154.023,55
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		237.291.768,19	233.684.880,43
A.	Capital	332.139.257,98	323.353.205,02
B.	Participations au résultat	7.057.567,24	1.830.804,92
C.	Résultat reporté	-89.668.324,59	-13.778.552,18
D.	Résultat de l'exercice	-12.236.732,44	-77.720.577,33

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

14.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-11.978.890,11	-78.353.707,50
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-11.372.490,61	-78.092.454,01
a.	Actions	-11.372.490,61	-78.092.454,01
	Gain réalisé	19.989.480,35	21.904.934,78
	Perte réalisée	-74.900.964,38	-68.402.499,50
	Gain/Perte non-réalisé	43.538.993,42	-31.594.889,29
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-606.399,50	-261.253,49
a.	Instruments financiers dérivés	-1.332,81	
ii.	Contrats à terme	-1.332,81	
	Gain /Perte réalisée	-1.332,81	
b.	Autres positions et opérations de change	-605.066,69	-261.253,49
iv.	Autres	-605.066,69	-261.253,49
	Gain /Perte réalisée	-605.066,69	-261.253,49
II.	Produits et charges des placements	2.687.488,56	3.051.065,57
A.	Dividendes	4.182.482,91	3.335.920,27
B.	Intérêts (+/-)	300.015,98	65.616,40
b.	Dépôts et liquidités	300.015,98	65.616,40
	Intérêts d'emprunts (-)	-36.448,84	-65.710,40
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.758.561,49	-284.760,70
	D'origine étrangère	-1.758.561,49	-284.760,70
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.945.330,89	-2.417.935,40
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.015.107,20	-508.623,37
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-250.567,51	-198.068,18
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.551.252,44	-1.594.502,92
a.	Gestion financière	-1.428.505,80	-1.476.248,18
	Classe A (Dis)	-229.566,21	-282.372,67
	Classe B (Cap)	-167.255,35	-218.372,54
	Classe B USD (Cap)	-21.768,88	-25.464,28
	Classe F (Cap)	-282.280,57	-295.515,38
	Classe F USD (Cap)	-718,81	-772,96
	Classe J (Cap)	-648.837,08	-521.410,76
	Classe L (Cap)	-186,39	-193,45
	Classe M (Dis)	-66.478,27	-115.900,09
	Classe N (Cap)	-6.333,15	-9.886,54
	Classe P (Cap)		-14,95
	Classe V (Dis)	-1.961,17	-2.068,72
	Classe W (Cap)	-2.874,90	-4.012,17
	Classe W USD (Cap)	-245,02	-263,67
b.	Gestion administrative et comptable	-122.746,64	-118.254,74
E.	Frais administratifs (-)	-34.597,28	-42.835,90
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.526,29	-620,30
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11,53	-118,52
H.	Services et biens divers (-)	-37.340,09	-22.239,48
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-37.219,89	-31.240,86
	Classe A (Dis)	-11.922,69	-12.027,87
	Classe B (Cap)	-8.288,07	-7.700,51
	Classe B USD (Cap)	-1.212,80	-1.189,77
	Classe F (Cap)	-2.961,49	-1.960,02
	Classe F USD (Cap)	-1,93	0,09
	Classe J (Cap)	-3.893,78	118,67
	Classe L (Cap)	-0,17	

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe M (Dis)	-7.555,30	-7.813,45
	Classe N (Cap)	-376,50	-641,33
	Classe P (Cap)	-929,14	1,10
	Classe V (Dis)	-35,61	0,22
	Classe W (Cap)	-7,61	0,38
	Classe W USD (Cap)	-34,80	-28,37
K.	Autres charges (-)	-17.708,66	-19.685,87
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	-257.842,33	633.130,17
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-12.236.732,44	-77.720.577,33
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-12.236.732,44	-77.720.577,33

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-94.847.489,79	-89.668.324,59
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-89.668.324,59	-13.778.552,18
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-12.236.732,44	-77.720.577,33
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	7.057.567,24	1.830.804,92
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	94.847.489,79	89.668.324,59
IV.	(Distribution des dividendes)		

14.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Australie							
ALTIUM	100.749	AUD	46,44	2.890.100,41		1,23%	1,22%
COCHLEAR	12.891	AUD	300,94	2.396.329,32		1,02%	1,01%
CSL	41.810	AUD	288,30	7.445.687,19		3,17%	3,14%
TECHNOLOGY ONE	211.258	AUD	15,33	2.000.484,98		0,85%	0,84%
WISETECH GL	48.280	AUD	76,16	2.271.298,29		0,97%	0,96%
				17.003.900,19		7,24%	7,17%
Bermudes							
DFI RETAIL GROUP	1.167.591	USD	2,38	2.515.608,18		1,07%	1,06%
				2.515.608,18		1,07%	1,06%
Chine (République populaire)							
CENTRE TESTING -A-	1.190.280	CNY	14,18	2.154.366,69		0,92%	0,91%
CHINA YANGTZE POWER	1.374.500	CNY	23,74	4.165.045,19		1,77%	1,76%
CONTEMPORARY AMPEREX	119.633	CNY	157,78	2.409.335,08		1,03%	1,02%
ESTUN AUTO -A-	810.722	CNY	18,37	1.900.970,48		0,81%	0,80%
PROYA COSMETIC -A-	90.269	CNY	99,65	1.148.180,57		0,49%	0,48%
SUNGROW POWER -A-	141.484	CNY	85,54	1.544.794,92		0,66%	0,65%
SZ MINDRAY BIO -A-	97.334	CNY	291,50	3.621.574,21		1,54%	1,53%
				16.944.267,14		7,21%	7,14%
Royaume-Uni							
PRUDENTIAL	520.493	GBP	8,87	5.328.964,17		2,27%	2,25%
				5.328.964,17		2,27%	2,25%
Hongkong							
AIA GROUP LTD	653.333	HKD	65,90	4.991.408,83		2,12%	2,10%
CSPC PHARMACEUTICAL	4.793.300	HKD	7,18	3.989.901,63		1,70%	1,68%
				8.981.310,46		3,82%	3,78%
Indonésie							
MITRA ADIPERKASA TBK	28.922.000	IDR	1.980,00	3.366.919,23		1,43%	1,42%
PT BANK CENTRAL ASIA	9.308.998	IDR	9.400,00	5.144.817,53		2,19%	2,17%
				8.511.736,76		3,62%	3,59%
Inde							
AXIS BANK	517.421	INR	1.091,65	6.144.800,24		2,62%	2,59%
CREDITACCESS	238.348	INR	1.562,25	4.050.814,39		1,72%	1,71%
DODLA DIARY LTD	280.890	INR	861,05	2.631.146,00		1,12%	1,11%
H D F C BANK SP ADR	112.429	USD	67,11	6.830.317,47		2,91%	2,88%
INFOSYS TECHNOLOGIES	137.695	INR	1.529,60	2.291.270,40		0,98%	0,97%
ION EXCHANGE INDIA	336.600	INR	552,65	2.023.692,79		0,86%	0,85%
POLY MEDICURE LTD	84.750	INR	1.447,15	1.334.238,77		0,57%	0,56%
PRICOL LTD	665.360	INR	373,35	2.702.421,85		1,15%	1,14%
SONATA SOFTWARE LTD	313.635	INR	709,50	2.420.790,58		1,03%	1,02%
SYNGENE INTL LTD	509.218	INR	710,40	3.935.382,94		1,68%	1,66%
TECH MAHINDRA	85.629	INR	1.277,20	1.189.761,96		0,51%	0,50%
THYROCARE TECH	438.592	INR	650,00	3.101.375,57		1,32%	1,31%
				38.656.012,96		16,46%	16,29%
Japon							

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ADVANTEST	60.900	JPY	4.797	1.875.879,03		0,80%	0,79%
AJINOMOTO	156.430	JPY	5.440	5.464.328,01		2,33%	2,30%
AZBIL CORP	57.850	JPY	4.666	1.733.268,78		0,74%	0,73%
DISCO CORP	11.220	JPY	34.980	2.520.173,72		1,07%	1,06%
HOYA	38.687	JPY	17.625	4.378.365,32		1,86%	1,85%
KAKAKU.COM	257.328	JPY	1.746	2.885.021,81		1,23%	1,22%
KEYENCE CORP	5.661	JPY	62.120	2.258.096,09		0,96%	0,95%
MONOTARO CO LTD	305.600	JPY	1.540	3.021.000,93		1,29%	1,27%
NAKANISHI	239.530	JPY	2.371	3.646.777,65		1,55%	1,54%
NEXON CO LTD	189.669	JPY	2.570	3.129.412,36		1,33%	1,32%
NOMURA RESEARCH	131.400	JPY	4.101	3.460.213,94		1,47%	1,46%
RAKSUL INC.	308.960	JPY	1.268	2.515.586,91		1,07%	1,06%
RECRUIT HLDG	58.700	JPY	5.963	2.247.608,82		0,96%	0,95%
SHIN ETSU	51.400	JPY	5.917	1.952.911,24		0,83%	0,82%
SMC	4.300	JPY	75.760	2.091.829,28		0,89%	0,88%
SMS CO LTD	258.660	JPY	2.900	4.815.819,52		2,05%	2,03%
SONY GROUP CORP	61.974	JPY	13.410	5.336.495,19		2,27%	2,25%
SYSMEX CORP	61.450	JPY	7.858	3.100.642,73		1,32%	1,31%
TDK	54.250	JPY	6.717	2.339.876,35		1,00%	0,99%
UNI CHARM	171.629	JPY	5.098	5.618.343,91		2,39%	2,37%
				64.391.651,59		27,41%	27,14%
Corée du Sud (République)							
JYP ENTERTAINMENT	52.832	KRW	101.000,00	3.750.693,41		1,60%	1,58%
KOH YOUNG TECHNOLOGY	102.940	KRW	17.400,00	1.259.002,38		0,54%	0,53%
LG CHEM LTD	7.472	KRW	494.000,00	2.594.519,58		1,10%	1,09%
SAMSUNG ELECTRONICS	142.294	KRW	79.700,00	7.971.463,27		3,39%	3,36%
				15.575.678,64		6,63%	6,56%
Caïmans							
ALIBABA GROUP HLDG	335.129	HKD	74,65	2.900.313,58		1,23%	1,22%
ANTA SPORTS PRODUCT	265.101	HKD	72,95	2.242.021,62		0,95%	0,94%
JD.COM INC -A-	229.405	HKD	109,30	2.906.873,78		1,24%	1,23%
NETEASE	228.000	HKD	147,20	3.890.861,66		1,66%	1,64%
SEA SP ADR	30.613	USD	40,50	1.122.370,43		0,48%	0,47%
SINO BIOPHARMA	7.698.000	HKD	3,38	3.016.461,18		1,28%	1,27%
YADEA GROUP HOLDINGS	1.202.687	HKD	13,56	1.890.668,72		0,80%	0,80%
				17.969.570,97		7,65%	7,57%
Malaisie							
PRESS METAL ALU	2.940.200	MYR	4,83	2.797.763,16		1,19%	1,18%
				2.797.763,16		1,19%	1,18%
Philippines							
CHINA BANKING CORP	4.847.500	PHP	31,00	2.456.637,24		1,05%	1,04%
D-L INDUSTRIES INC	21.152.436	PHP	6,29	2.175.066,58		0,93%	0,92%
MANILA WATER CY	4.835.400	PHP	18,58	1.468.722,12		0,63%	0,62%
				6.100.425,94		2,60%	2,57%
Singapour							
AEM HOLDINGS LTD	601.695	SGD	3,47	1.432.852,93		0,61%	0,60%
OVERSEA-CHINESE BK	708.612	SGD	12,94	6.292.721,60		2,68%	2,65%
SINGAP TELECOM 1000	2.291.900	SGD	2,45	3.853.518,86		1,64%	1,62%
				11.579.093,39		4,93%	4,88%
Thaïlande							
TOA PAINT PUBLIC	1.589.100	THB	22,60	946.059,80		0,40%	0,40%
				946.059,80		0,40%	0,40%
Taiwan							
DELTA ELECTRONICS	330.600	TWD	310,00	3.022.985,20		1,29%	1,27%
POYA INTL	224.927	TWD	556,00	3.688.823,37		1,57%	1,55%

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TAIWAN SEMICONDUCTOR	476.679	TWD	593,00	8.337.813,77		3,55%	3,51%
WIWYNN CORPORAT	49.000	TWD	1.760,00	2.543.783,97		1,08%	1,07%
				17.593.406,31		7,49%	7,41%
<u>Total - Actions</u>				<u>234.895.449,66</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,99%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				234.895.449,66		100,00%	98,99%
Total - portefeuille				234.895.449,66		100,00%	98,99%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		USD		0,03			0,00%
Compte Courant		IDR		2.852,56			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		636,92			0,00%
Compte Courant		EUR		324.736,51			0,14%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.133.014,28			1,32%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		21.914,54			0,01%
Compte Courant		INR		68.331,59			0,03%
Intérêts sur CC		HKD		0,26			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.551.486,69			1,50%
Total - Dépôts et Liquidités				3.551.486,69			1,50%
Créances et dettes diverses				-1.155.168,16			-0,49%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				237.291.768,19			100,00%

14.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	27,42%
INDE	16,46%
CAÏMANS	7,65%
TAÏWAN	7,49%
AUSTRALIE	7,24%
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	7,21%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	6,63%
SINGAPOUR	4,93%
HONGKONG	3,82%
INDONESIE	3,62%
PHILIPPINES	2,60%
ROYAUME-UNI	2,27%
MALAISIE	1,19%
BERMUDES	1,07%
THAÏLANDE	0,40%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

14.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	14,87%
IT & INTERNET	11,73%
BANQUES	11,44%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	10,70%
TELECOMMUNICATIONS	7,71%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,39%
DISTRIBUTION	4,07%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,45%
PRODUITS CHIMIQUES	3,26%
BIOTECHNOLOGIE	3,17%
DIFFUSION & EDITION	3,12%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,97%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,70%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	2,68%
PHOTO & OPTIQUE	2,47%
SOURCES D'ENERGIE	2,40%
VEHICULES ROUTIERS	1,96%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,70%
SOCIETES DIVERSIFIEES	1,29%
METAUX NON-FERREUX	1,19%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,95%
SERVICES DIVERS	0,92%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,86%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

14.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	121.786.030,02	120.020.596,73	241.806.626,75
Ventes	68.147.024,62	158.162.911,34	226.309.935,96
Total 1	189.933.054,64	278.183.508,07	468.116.562,71
Souscriptions	70.375.879,30	23.655.956,25	94.031.835,55
Remboursements	10.616.166,44	67.572.048,91	78.188.215,35
Total 2	80.992.045,74	91.228.005,16	172.220.050,90
Moyenne de référence de l'actif net total	267.210.857,30	277.770.961,33	272.534.307,01
Taux de rotation	40,77%	67,31%	108,57%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

14.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	250.355,86	112.002,84	239.979,10	10.897,40	48.190,51	202.685,99	7.931,60	57.783,39	152.834,20
B	239.376,68	106.839,75	186.096,20	14.759,46	51.700,45	149.155,22	4.234,07	30.101,79	123.287,50
B USD	23.417,71	6.902,38	22.797,33	3.070,00	2.426,80	23.440,53	260,00	5.395,51	18.305,02
F	494.878,61	700.403,91	542.548,33	91.239,36	230.875,21	402.912,48	113.433,73	136.961,10	379.385,11
F USD	1.168,41	0,00	1.168,41	0,00	0,00	1.168,41	0,00	0,00	1.168,41
J	2.882,00	0,00	5.470,00	1.428,00	412,00	6.486,00	3.713,00	2.133,00	8.066,00
L	0,42	0,00	0,42	0,00	0,00	0,42	0,00	0,12	0,30
M	264.676,03	69.774,87	231.994,16	8.612,20	124.037,40	116.568,96	7.967,04	33.674,07	90.861,93
N	25.032,00	11.127,00	15.455,00	1.425,00	2.053,00	14.827,00	128,11	7.635,00	7.320,11
P	1.009,00	587,32	2.137,00	678,00	890,00	1.925,00	450,00	960,00	1.415,00
V	3.978,00	5.462,00	2.991,00	452,00	300,00	3.143,00	209,00	441,00	2.911,00
W	12.294,23	5.620,14	6.674,09	4.790,44	6.682,48	4.782,05	246,22	485,13	4.543,13
W USD	834,88	434,88	400,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00
TOTAL			1.257.711,03			927.495,04			790.497,71

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	27.380.378,58	11.632.143,93	928.144,42	4.069.052,38	600.755,67	4.226.637,80
B	26.173.186,21	11.166.871,72	1.262.587,81	4.258.211,85	324.282,48	2.249.512,71
B USD	2.068.711,61	589.036,26	225.436,90	163.353,10	16.928,60	326.736,43
F	53.925.835,44	71.833.534,83	8.227.495,91	19.940.091,38	8.967.563,64	10.194.094,36
F USD	124.224,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J	82.097.182,94	0,00	29.647.776,96	7.509.319,03	74.300.846,99	39.730.604,22
L	10.900,99	0,00	0,00	0,00	0,00	2.066,60
M	28.949.541,15	7.306.999,31	721.884,36	10.163.263,95	612.968,72	2.546.966,36
N	2.763.156,97	1.108.068,71	108.577,75	163.099,04	9.385,49	595.940,70
P	26.752.073,95	15.260.175,90	14.721.621,59	18.603.948,23	9.163.157,08	18.245.507,10
V	447.967,99	563.162,14	38.607,66	25.472,00	16.432,29	32.255,17
W	1.329.013,34	591.528,39	424.809,84	531.379,44	19.514,59	37.893,90
W USD	92.579,37	44.641,66	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	252.114.753,47	120.096.162,85	56.306.943,20	65.427.190,40	94.031.835,55	78.188.215,35

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	320.525.704,96	100,68	233.684.880,43	75,68	237.291.768,19	72,78
B		100,68		75,69		72,79
B USD		94,21		66,46		66,15
F		101,66		77,08		74,78
F USD		101,66		77,09		74,79
J		25.517,68		19.426,66		18.923,05
L		25.473,41		19.039,19		18.177,74
M		101,44		76,88		74,52
N		101,53		76,95		74,61
P		25.619,47		19.582,27		19.151,06
V		101,58		77,02		74,72
W						
W USD		115,24		81,94		82,20
TOTAL		320.525.704,96		233.684.880,43		237.291.768,19

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

14.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

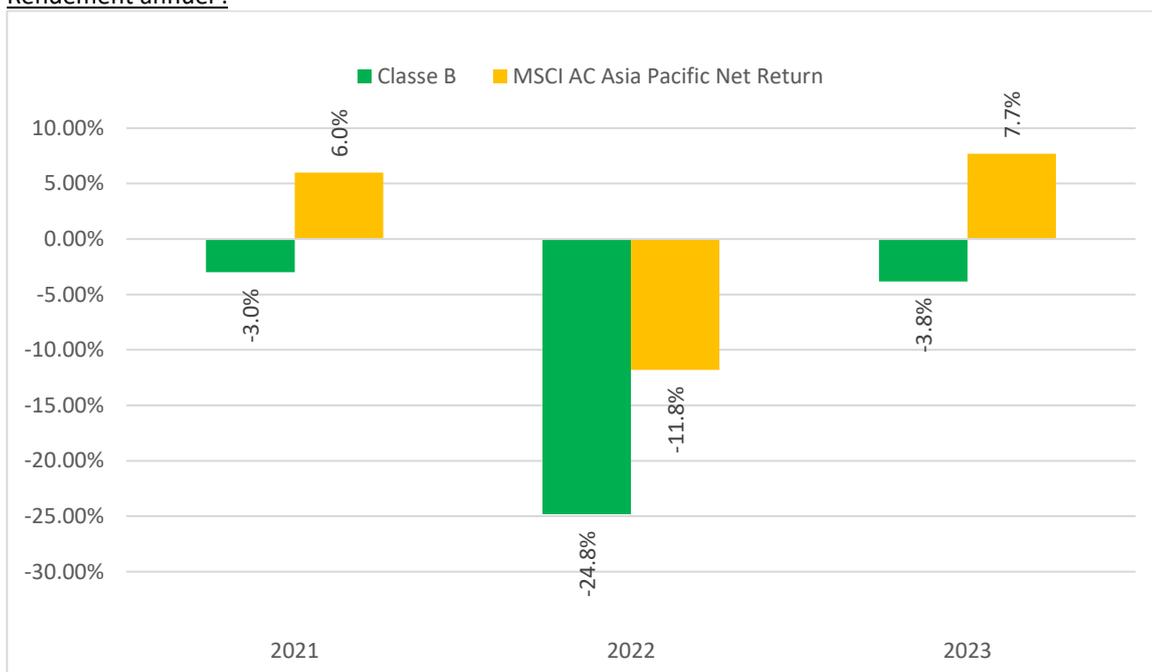
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC Asia Pacific Net Return.

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI AC Asia Pacific Net Return	7,68 % (en EUR)	0,23 % (en EUR)				

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-3,83 % (en EUR)	-11,16 % (en EUR)				

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-3,83 % (en EUR)	-11,15 % (en EUR)				

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	-0,47 % (en EUR)	-14,14 % (en EUR)				

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-2,98 % (en EUR)	-10,39 % (en EUR)				

Classe F USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD	0,43 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-2,59 % (en EUR)	-10,04 % (en EUR)				

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-4,52 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-3,07 % (en EUR)	-10,46 % (en EUR)				

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-3,04 % (en EUR)	-10,44 % (en EUR)				

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-2,20 % (en EUR)	-9,68 % (en EUR)				

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-2,99 % (en EUR)	-10,39 % (en EUR)				

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-2,98 % (en EUR)					

Classe W USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W USD	0,32 % (en EUR)					

14.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6324060480 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe B - BE6324061496 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe B EUR Hedged - BE6324062502 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,89%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe B LC - BE6324071594 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe B USD - BE6324063518 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe E - BE6324074622 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe F - BE6324075637 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe F EUR Hedged - BE6324076643 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe F LC - BE6324100880 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe F USD - BE6324099876 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe J - BE6324107950 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe L - BE6324101896 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe M - BE6324108966 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,08%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe N - BE6324109972 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe P - BE6324106945 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,17%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe V - BE6324102902 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe W - BE6324103918 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe W EUR Hedged - BE6324104924 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,09%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

- Classe W USD - BE6324105939 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,09%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,33%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 26,91% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

14.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

14.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

14.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 22/05/2023 et 02/06/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 20% dans des actifs ayant un objectif social. Au 22/05/2023, l'investissement était de 19,99%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

Suite à ce changement de la méthodologie, depuis la VNI 13/12/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 20% dans des actifs ayant un objectif social. A la date de VNI du 13/12/2023, ces investissements représentaient 19,32%.

Entre les dates de VNI 01/03/2023 et 03/03/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities DRAGONS Sustainable. Suite au règlement de plusieurs spots INR/EUR avec date de transaction et date de valeur 01/03/2023, le compte espèces déposé auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de EUR -2.707.605,29 (-1,021% des actifs nets du compartiment). La violation a été résolue en effectuant les transferts de fonds nécessaires.

Entre les dates VNI 13/04/2023 et 02/05/2023, une violation active du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities DRAGONS Sustainable. Des investissements ont été réalisés dans PRUDENTIAL PLC (2378 HK Equity) alors que cet instrument n'était pas autorisé à l'époque car la société n'était pas constituée en Asie. Une nouvelle version du prospectus du fonds - qui autoriserait également les sociétés dont le pays de risque se trouve en Asie - a été approuvée par le CGP, mais au moment des investissements, le nouveau prospectus n'avait pas encore été publié, ce qui est nécessaire avant de pouvoir modifier les règles. Par erreur, le gestionnaire de portefeuille et le responsable des risques ont déjà procédé aux transactions avant la publication du nouveau prospectus. Dès que l'erreur a été découverte, le GP a vendu son exposition à l'instrument.

14.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

14.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300RTV6DY8R3ZQM25

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 90.12% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 502.10 tCO2e/M revenue contre 1330.62 tCO2e/M revenue (au 31/12/2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.75%	98.99%
Investissement Durable	90.17%	90.12%
Autres investissement Environnemental	61.14%	67.69%
Social	8.823%	18.65%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 800.42 Benchmark : 1382.38	Compartiment : 502.1 Benchmark : 1330.62

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 90.12% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 3.69% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique)
- 67.69% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE

- 18.65% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 83.83% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf). Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 83.83% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	Industrie manufacturière	3.51	Taiwan
SAMSUNG ELECTRONICS CO. LTD.	Industrie manufacturière	3.36	Corée du Sud
CSL	Industrie manufacturière	3.14	Australie
HDFC BANK -ADR-	Activités financières et d'assurance	2.88	Inde
OVERSEA-CHINESE BANKING CORPORATION	Activités financières et d'assurance	2.65	Singapour
AXIS BANK LTD	Activités financières et d'assurance	2.59	Inde
UNI-CHARM	Industrie manufacturière	2.37	Japon
AJINOMOTO CO., INC.	Industrie manufacturière	2.30	Japon
SONY CORPORATION	Industrie manufacturière	2.25	Japon
PRUDENTIAL	Activités financières et d'assurance	2.25	Royaume-Uni
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	Activités financières et d'assurance	2.17	Indonésie
AIA GROUP	Activités financières et d'assurance	2.10	Hong Kong

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SMS	Activités de services administratifs et de soutien	2.03	Japon
HOYA CORP	Industrie manufacturière	1.85	Japon
CHINA YANGTZE POWER CO., LTD. CLASS A	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.76	Chine



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 98.99% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

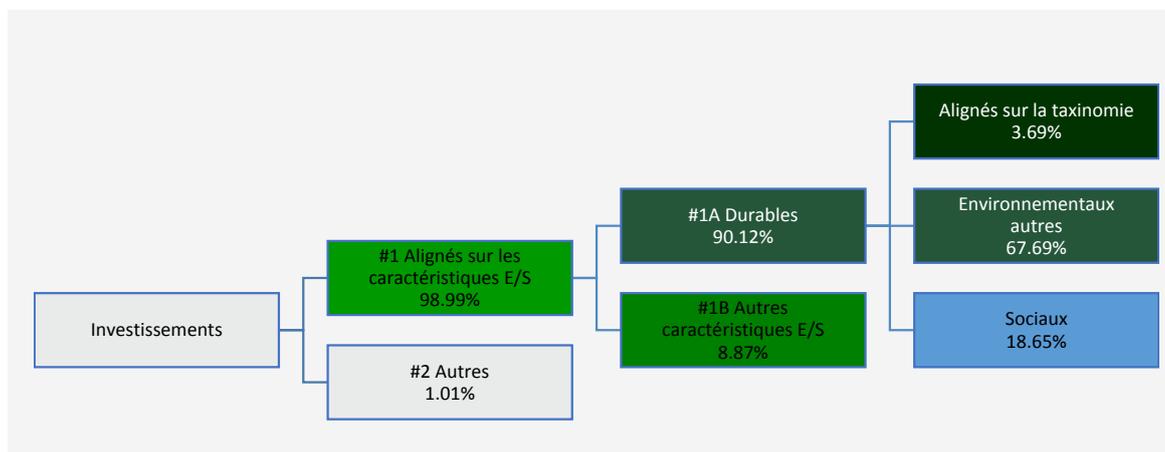
Le Compartiment a investi au minimum 90.12% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	14.56
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	13.03
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	8.73
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	6.95
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.09
Information et communication	Édition	5.98
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.35
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.33
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.95
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	2.98
Industrie manufacturière	Industrie chimique	2.80
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	2.80
Industrie manufacturière	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	2.64
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	2.37
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.29

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Services d'information	2.29
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	2.26
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.76
Information et communication	Télécommunications	1.62
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	1.31
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.27
Industrie manufacturière	Métallurgie	1.18
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.14
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.91
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.80
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.62
Liquidités	Liquidités	1.01



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 3.69% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

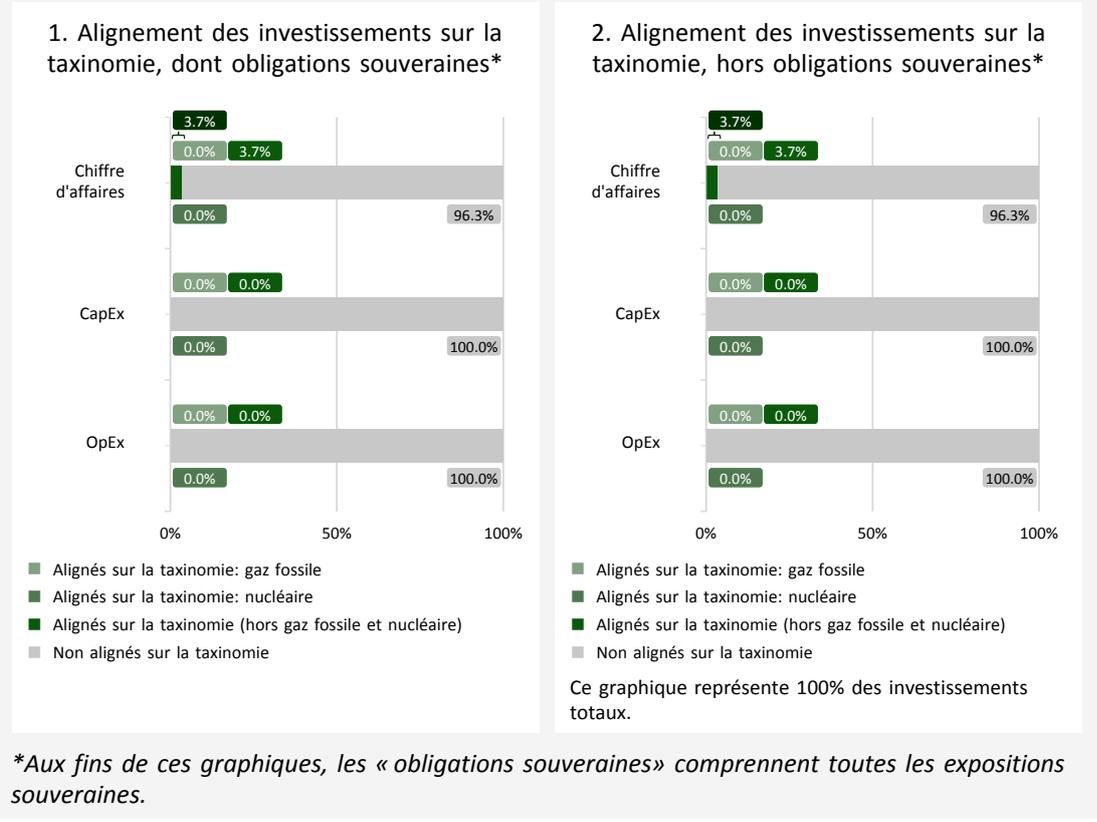
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
 Activités transitoires : 0.080%
 Activités habilitantes : N/A

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.82%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	3.69%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 67.69% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 18.65% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.01% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	IMPACT INVESTING
ARTICLE 8+						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

15. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE
--

15.1. RAPPORT DE GESTION

15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

15.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne et qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et qui sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit principalement en actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne, qui utilisent l'euro comme monnaie nationale, et qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG).

Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou

de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la sicav, dans la mesure de tels placements.

15.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

15.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Malgré un premier trimestre difficile, le compartiment est parvenu à clôturer l'exercice 2023 en bénéfice. Les secteurs cycliques ont été les principaux contributeurs aux rendements. Tous les secteurs ont contribué positivement à la performance, hormis celui des soins de santé, qui est resté à la traîne. Les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et les valeurs industrielles se sont particulièrement bien comportées.

Dans le premier de ces secteurs, cette évolution s'explique principalement par les bonnes performances des valeurs liées aux semi-conducteurs BESL, ASMI et SAP. Bien que les revenus tardent encore à se redresser, les activités d'emballage de pointe ont amélioré séquentiellement leurs prises de commandes vers la fin de l'année. BESL, en particulier, a vu son carnet de commandes s'étoffer pour les applications informatiques, hybrides et photoniques, augmentation partiellement compensée par une baisse de la demande pour les applications automobiles et industrielles.

Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Ferrari a continué d'afficher de bons résultats, se traduisant à la fois par une demande et une rentabilité solides, grâce à la robuste dynamique de son modèle. Stellantis, l'autre grand contributeur, a également enregistré de très nombreuses commandes l'année dernière. Dans le secteur industriel, Schneider, Kingspan et Safran ont été les principaux artisans des rendements positifs. Schneider a réussi à repositionner ses produits et services autour de trois mégatendances : i) l'électrification, ii) la numérisation et iii) l'automatisation, qui sont les principaux moteurs de la décarbonation. Kingspan a également bénéficié des tendances en matière de durabilité, tandis que le contexte géopolitique de l'an dernier a soutenu de meilleures ventes que prévu dans les domaines de la propulsion, de l'équipement et des intérieurs. Les indicateurs clés de performance du marché de l'après-vente commerciale ont également été particulièrement satisfaisants. Dans le secteur de la consommation de base, Beiersdorf a enregistré des rendements élevés suite à un redressement réussi en se concentrant sur ses catégories les plus intéressantes.

Les soins de santé ont joué en défaveur de la performance, avec pour principal point noir le déstockage dans le secteur du biotraitement suite à une demande liée à la production moindre que prévu de la part de certains clients, mais aussi un déstockage dont la durée et l'ampleur se sont avérées plus importantes que prévu.

Quelques positions ont évolué en 2023. Nous avons ouvert des positions dans Publicis, Adidas et Ferrari. Nous apprécions l'exposition singulière de Publicis aux médias et à la technologie ainsi que son leadership américain dans la catégorie de l'expérience consommateur grâce à son impressionnante stratégie d'intégration des données. L'amélioration de la notoriété de la marque Adidas et les efforts déployés avec les détaillants ont permis d'améliorer

les tendances, qui sont passées de négatives à positives au cours de l'année, ainsi que les ventes. Nous avons ouvert une position sur Ferrari en raison de la forte dynamique de son modèle et de la demande.

Ajouts notables en 2023 : Intesa, Getlink, Prysmian, Reply, DSM, EDP.

Désinvestissements notables en 2023 : Puma, Neste, Kerry, Hannover Rueck, Sampo, Worldline, ALD, Teleperformance, Dassault systèmes, Infineon, UPM, Hera.

15.1.6. Politique future

Les indicateurs de croissance européens, bien que stables et exempts de signes de détérioration, restent modérés. L'impact positif global de la baisse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie est à souligner. Malgré les effets perturbateurs du cycle de resserrement monétaire en cours sur différents segments du marché, il a simultanément élargi l'éventail des opportunités de sélection de titres. Pour autant, l'importance des risques de refinancement persiste, et les entreprises de moindre qualité devraient être confrontées à des difficultés accrues, malgré une baisse des taux par rapport à leur niveau record.

Nous continuons à prévoir un ralentissement économique en douceur. L'évolution de l'agenda politique, avec une réorientation vers le niveau local, devrait permettre de mieux cerner le taux de croissance potentiel à moyen terme de la région. Les discussions avec les entreprises de tous les secteurs révèlent des stades avancés de déstockage, tandis que celles qui s'alignent sur les tendances structurelles se montrent optimistes pour leur avenir.

Dans ce contexte, notre approche d'investissement maintient un horizon de moyen à long terme. En tant que fonds d'actions européen durable, notre objectif est d'être leader dans notre catégorie. Nous respectons scrupuleusement notre profil ESG, en excluant les entreprises controversées et celles qui se classent dans les 10% inférieurs de leur secteur sur la base des scores ESG. Nous nous concentrons sur les entreprises de la zone euro dont le modèle économique est solide, en évitant délibérément les domaines en cours de disruption.

15.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

A l'exception des classes (F CHF HEDGED, F USD HEDGED) : 4.

15.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		178.453.425,47	215.712.448,80
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	174.017.818,54	211.203.956,65
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	174.017.818,54	211.203.956,65
a.	Actions	174.017.818,54	211.203.956,65
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-344.724,45	-235.202,84
A.	Créances	1.104.652,27	
a.	Montants à recevoir	1.104.652,27	
B.	Dettes	-1.449.376,72	-235.202,84
a.	Montants à payer (-)	-1.158.471,49	
e.	Autres (-)	-290.905,23	-235.202,84
V.	Dépôts et liquidités	4.780.331,38	4.743.694,99
A.	Avoirs bancaires à vue	4.780.331,38	4.743.694,99
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		178.453.425,47	215.712.448,80
A.	Capital	147.329.167,94	215.119.263,35
B.	Participations au résultat	-1.911.232,31	173.313,37
C.	Résultat reporté	593.185,45	44.774.831,04
D.	Résultat de l'exercice	32.442.304,39	-44.354.958,96

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

15.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	27.943.843,50	-48.104.768,87
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	27.943.843,50	-48.104.768,92
a.	Actions	27.943.843,50	-48.104.768,92
	Gain réalisé	14.873.149,69	7.284.187,48
	Perte réalisée	-17.615.236,42	-8.168.832,05
	Gain/Perte non-réalisé	30.685.930,23	-47.220.124,35
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		0,05
b.	Autres positions et opérations de change		0,05
iv.	Autres		0,05
	Gain /Perte réalisée		0,05
II.	Produits et charges des placements	6.110.404,19	4.881.255,07
A.	Dividendes	6.516.245,01	5.528.168,67
B.	Intérêts (+/-)	238.728,77	23.580,02
b.	Dépôts et liquidités	238.728,77	23.580,02
	Intérêts d'emprunts (-)	-79.169,45	-23.386,31
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-565.400,14	-647.107,31
	D'origine belge	-178.443,64	-289.641,90
	D'origine étrangère	-386.956,50	-357.465,41
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.611.943,30	-1.131.445,16
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-439.649,09	-285.026,14
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-110.775,02	-93.049,38
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.005.580,95	-702.971,68
a.	Gestion financière	-898.270,39	-609.973,21
	Classe A (Dis)	-5.289,66	-4.953,50
	Classe B (Cap)	-2.582,60	-1.468,45
	Classe F (Cap)	-812.652,32	-510.496,83
	Classe J (Cap)	-77.745,81	-93.054,43
b.	Gestion administrative et comptable	-107.310,56	-92.998,47
E.	Frais administratifs (-)	-19.360,51	-20.227,03
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.399,56	-451,08
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-167,22	-81,67
H.	Services et biens divers (-)	-14.806,13	-17.291,38
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-8.248,57	-4.200,21
	Classe A (Dis)	-1.182,05	-271,50
	Classe B (Cap)	-196,90	-134,55
	Classe F (Cap)	-6.444,24	-3.276,99
	Classe J (Cap)	-56,78	-81,65
	Classe P (Cap)	-368,60	-435,52
K.	Autres charges (-)	-11.956,25	-8.146,59
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		4.498.460,89	3.749.809,91
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	32.442.304,39	-44.354.958,96
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	32.442.304,39	-44.354.958,96

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	31.124.257,53	593.185,45
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	593.185,45	44.774.831,04
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	32.442.304,39	-44.354.958,96
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.911.232,31	173.313,37
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-31.124.257,53	-593.185,45
IV.	(Distribution des dividendes)		

15.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AZELIS GROUP N.V.	52.500	EUR	22,18	1.164.450,00		0,67%	0,65%
KBC	80.000	EUR	58,72	4.697.600,00		2,70%	2,63%
UCB	14.710	EUR	78,90	1.160.619,00		0,67%	0,65%
				7.022.669,00		4,04%	3,94%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	25.000	EUR	92,00	2.300.000,00		1,32%	1,29%
				2.300.000,00		1,32%	1,29%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	31.000	EUR	184,16	5.708.960,00		3,28%	3,20%
ALLIANZ-NOM- BEIERSDORF	18.000	EUR	241,95	4.355.100,00		2,50%	2,44%
DEUTSCHE BOERSE	41.000	EUR	135,70	5.563.700,00		3,20%	3,12%
DEUTSCHE POST AG	14.500	EUR	186,50	2.704.250,00		1,55%	1,52%
MERCK	33.000	EUR	44,85	1.480.215,00		0,85%	0,83%
SAP SE	22.487	EUR	144,10	3.240.376,70		1,86%	1,82%
	65.000	EUR	139,48	9.066.200,00		5,21%	5,08%
				32.118.801,70		18,46%	18,00%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	72.000	EUR	64,88	4.671.360,00		2,68%	2,62%
CELLNEX TELECOM	84.000	EUR	35,66	2.995.440,00		1,72%	1,68%
FLUIDRA S.A.	45.000	EUR	18,85	848.250,00		0,49%	0,48%
IBERDROLA S.A.	439.264	EUR	11,87	5.214.063,68		3,00%	2,92%
				13.729.113,68		7,89%	7,69%
France							
AIR LIQUIDE	52.000	EUR	176,12	9.158.240,00		5,26%	5,13%
ALTEN S.A.	4.084	EUR	134,60	549.706,40		0,32%	0,31%
BNP	127.000	EUR	62,59	7.948.930,00		4,57%	4,45%
ESSILOR LUX	18.435	EUR	181,60	3.347.796,00		1,92%	1,88%
GETLINK	110.000	EUR	16,57	1.822.150,00		1,05%	1,02%
L'OREAL	13.900	EUR	450,65	6.264.035,00		3,60%	3,51%
LVMH MOET HENNESSY	7.532	EUR	733,60	5.525.475,20		3,18%	3,10%
PUBLICIS NEW	25.435	EUR	84,00	2.136.540,00		1,23%	1,20%
SCHNEIDER ELECTRIC	59.960	EUR	181,78	10.899.528,80		6,26%	6,11%
SODEXO	17.000	EUR	99,62	1.693.540,00		0,97%	0,95%
				49.345.941,40		28,36%	27,65%
Irlande							
KINGSPAN GROUP PLC	30.500	EUR	78,40	2.391.200,00		1,37%	1,34%
				2.391.200,00		1,37%	1,34%
Italie							
AMPLIFON S.P.A.	113.168	EUR	31,34	3.546.685,12		2,04%	1,99%
BANCA GENERALI S.P.A.	45.000	EUR	33,64	1.513.800,00		0,87%	0,85%
FINECOBANK S.P.A.	170.000	EUR	13,59	2.309.450,00		1,33%	1,29%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	46.250	EUR	46,87	2.167.737,50		1,25%	1,21%
INTESA SANPAOLO	738.275	EUR	2,64	1.951.629,96		1,12%	1,09%
MEDIOBANCA	201.000	EUR	11,21	2.252.205,00		1,29%	1,26%
MONCLER S.P.A.	54.750	EUR	55,70	3.049.575,00		1,75%	1,71%
PIRELLI C S.P.A.	1.105.142	EUR	4,93	5.445.034,63		3,13%	3,05%
PRYSMIAN S.P.A.	57.000	EUR	41,17	2.346.690,00		1,35%	1,32%

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				24.582.807,21		14,13%	13,78%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	8.000	EUR	469,95	3.759.600,00		2,16%	2,11%
ASML HOLDING N.V.	15.750	EUR	681,70	10.736.775,00		6,17%	6,02%
ASR	20.000	EUR	42,70	854.000,00		0,49%	0,48%
BESI	24.000	EUR	136,45	3.274.800,00		1,88%	1,84%
FERRARI N.V.	9.500	EUR	305,20	2.899.400,00		1,67%	1,62%
FERROVIAL SE	107.948	EUR	33,02	3.564.442,96		2,05%	2,00%
IMCD N.V.	20.000	EUR	157,55	3.151.000,00		1,81%	1,77%
KPN NEW	1.104.400	EUR	3,12	3.443.519,20		1,98%	1,93%
STELLANTIS N.V.	227.323	EUR	21,15	4.807.881,45		2,76%	2,69%
				36.491.418,61		20,97%	20,45%
Portugal							
EDP-ENERGIAS -REG-	1.325.108	EUR	4,55	6.035.866,94		3,47%	3,38%
				6.035.866,94		3,47%	3,38%
<u>Total - Actions</u>				<u>174.017.818,54</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,51%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				174.017.818,54		100,00%	97,51%
Total - portefeuille				174.017.818,54		100,00%	97,51%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		12.236,62			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		4.768.094,76			2,67%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.780.331,38			2,68%
Total - Dépôts et Liquidités				4.780.331,38			2,68%
Créances et dettes diverses				-344.724,45			-0,19%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				178.453.425,47			100,00%

15.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	28,35%
PAYS-BAS	20,97%
ALLEMAGNE	18,46%
ITALIE	14,13%
ESPAGNE	7,89%
BELGIQUE	4,04%
PORTUGAL	3,47%
IRLANDE	1,37%
SUISSE	1,32%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

15.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	13,31%
BANQUES	10,55%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	10,21%
IT & INTERNET	8,21%
TEXTILE & HABILLEMENT	8,21%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	7,22%
SOURCES D'ENERGIE	6,46%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	6,26%
PRODUITS CHIMIQUES	5,93%
TELECOMMUNICATIONS	5,05%
PNEUS & CAOUTCHOUC	3,13%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,99%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,76%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,90%
SERVICES DIVERS	1,81%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,73%
VEHICULES ROUTIERS	1,67%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,37%
DIFFUSION & EDITION	1,23%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

15.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	53.445.515,48	34.374.060,70	87.819.576,18
Ventes	31.080.605,71	121.868.943,82	152.949.549,53
Total 1	84.526.121,19	156.243.004,52	240.769.125,71
Souscriptions	28.013.273,70	22.269.649,54	50.282.923,24
Remboursements	7.973.728,55	112.010.522,41	119.984.250,96
Total 2	35.987.002,25	134.280.171,95	170.267.174,20
Moyenne de référence de l'actif net total	255.266.560,75	221.709.449,60	238.350.099,24
Taux de rotation	19,02%	9,91%	29,58%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

15.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	1.202,00	0,00	1.202,00	2.542,00	400,00	3.344,00	6.690,00	1.120,00	8.914,00
B	2,00	0,00	2,00	1.462,71	0,00	1.464,71	9,49	0,00	1.474,20
F	306.165,00	152.920,00	801.095,00	361.250,00	414.655,00	747.690,00	373.150,00	122.984,00	997.856,00
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J	915,00	0,00	915,00	0,00	50,00	865,00	0,00	518,00	347,00
P	1.635,00	424,00	4.487,00	437,00	266,00	4.658,00	289,00	3.344,00	1.603,00
TOTAL			807.701,00			758.021,71			1.010.194,20

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	138.233,03	0,00	270.901,32	40.712,00	757.182,60	120.754,80
B	208,95	0,00	150.933,33	0,00	1.000,00	0,00
F	34.961.765,10	17.190.344,20	36.964.534,50	48.555.643,80	41.483.716,50	13.390.923,43
F LC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J	23.177.413,95	0,00	0,00	1.240.111,50	0,00	14.131.154,39
P	48.234.065,65	12.074.889,67	11.839.070,33	7.428.115,59	8.041.024,14	92.341.418,34
TOTAL	106.511.686,68	29.265.233,87	49.225.439,48	57.264.582,89	50.282.923,24	119.984.250,96

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		123,44		98,40		115,14
B		123,54		98,91		115,80
F		124,30		100,42		118,65
F LC	268.107.797,73	0,00	215.712.448,80	0,00	178.453.425,47	0,00
J		30.412,33		24.667,39		29.264,91
P		31.324,58		25.509,13		30.384,84
TOTAL	268.107.797,73		215.712.448,80		178.453.425,47	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

15.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	18,78 % (en EUR)					

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	17,01 % (en EUR)					

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	17,08 % (en EUR)					

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	18,15 % (en EUR)	5,67 % (en EUR)				

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	18,64 % (en EUR)					

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	19,11 % (en EUR)	6,51 % (en EUR)			15/12/2020	6,63 % (en EUR)

15.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6324121126 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,85%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe B - BE6324122132 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,85%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe B LC - BE6324123148 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe E - BE6324124153 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe F - BE6324125168 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe F CHF HEDGED - BE6324128196 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe F LC - BE6324126174 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,75%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe F USD HEDGED - BE6324127180 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe J - BE6324135266 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,53%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe L - BE6324129202 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,65%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe M - BE6324136272 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe N - BE6324137288 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe P - BE6324133246 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe V - BE6324130218 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

- Classe W - BE6324131224 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 56,24% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

15.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

15.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021 classe A 0,49 EUR

15.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre

15.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du

27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

15.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
5493000VCZTSGS1H8O84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 88.15% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence: 65.01 contre 64.08 (au 31.12.2023);

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 1045.24 tCO2e/M revenue contre 1198.62 tCO2e/M revenue (au 31/12/2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	97.91%	97.51%
Investissement Durable	87.22%	88.15%
Autres investissement Environnemental	53.92%	56.84%
Social	83.28%	25.55%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 61.7 Benchmark : 61.92	Compartiment : 65.01 Benchmark : 64.08
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 688.61 Benchmark : 998.11	Compartiment : 1045.24 Benchmark : 1198.62

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 88.15% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 5.2% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 56.84% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 25.55% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 69.87% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 69.87% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	6.11	France
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	6.02	Pays-Bas
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	5.13	France
SAP AG	Information et communication	5.08	Allemagne
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	4.45	France
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	3.51	France
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.38	Portugal
ADIDAS NOM	Industrie manufacturière	3.20	Allemagne
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.12	Allemagne
LVMH	Industrie manufacturière	3.10	France
PIRELLI & C S.P.A.	Industrie manufacturière	3.05	Italie
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.92	Espagne
STELLANTIS	Industrie manufacturière	2.69	Italie

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
KBC GROEP	Activités financières et d'assurance	2.63	Belgique
AMADEUS IT GROUP SA	Information et communication	2.62	Espagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi au minimum 97.51% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

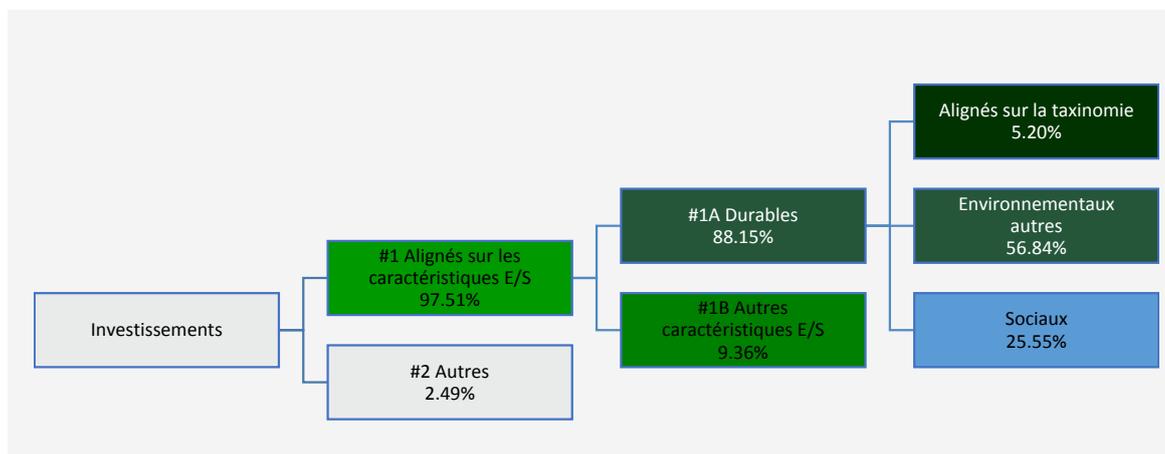
Le Compartiment a investi 88.15% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie chimique	11.76
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	10.74
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	7.42
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6.30
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.02
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.16
Information et communication	Édition	5.08
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	4.81
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motos	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos	4.41
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.32
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	3.76
Information et communication	Télécommunications	3.61
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	3.20
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3.05

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.92
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.62
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.36
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.35
Construction	Génie civil	2.00
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.34
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	1.20
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.02
Hébergement et restauration	Restauration	0.95
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.83
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.31
Liquidités	Liquidités	2.49



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 5.20% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

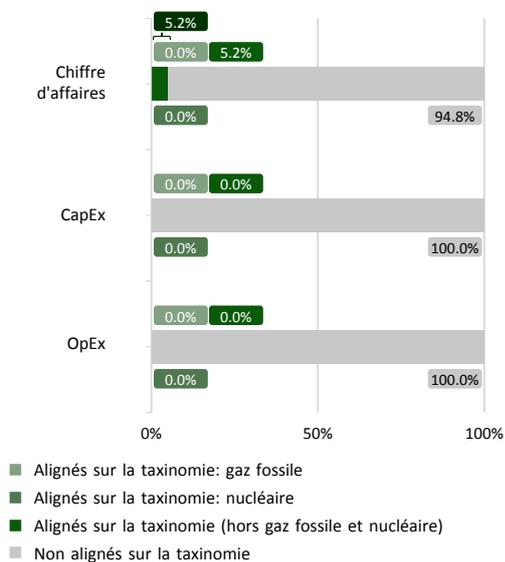
Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

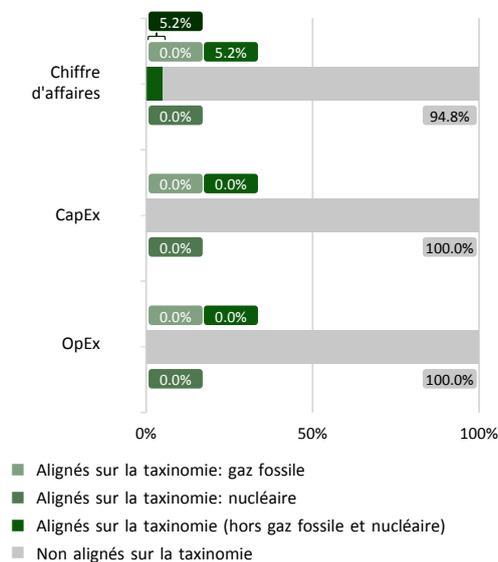
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 -du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 -des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 -des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités transitoires : 0.038%

Activités habilitantes : 0.000%

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	4.16%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	5.2%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 56.84% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 25.55% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.49% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

RESPONSIBLE INVESTMENT				SUSTAINABLE INVESTMENT		
INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
<i>Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)</i>	<i>Influencer le comportement</i>	<i>Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)</i>	<i>Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur</i>	<i>Best in class, best approach Scorecards (PIN's)</i>	IMPACT INVESTING
						
				ARTICLE 8+		



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

16. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE
--

16.1. RAPPORT DE GESTION

16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 16 août 2021.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

16.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition aux titres de créances libellés en euro bénéficiant d'une notation correspondant au moins à la notation investment grade*. Ces titres sont sélectionnés sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris, sans que cette liste ne soit exhaustive, des obligations perpétuelles et des obligations à coupon zéro), à taux fixe ou flottant, libellés en euro, émis par des entreprises et bénéficiant (ou, à défaut, leurs émetteurs) d'une notation investment grade.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financière ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

16.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index.

Cet indice reflète la performance du marché des obligations libellées en EUR et émises par des entreprises ayant un rating « investment grade ». La performance de l'indice est calculée en réinvestissant les coupons bruts (indice Total Return).

IHS Markit Benchmark Administration Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

16.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Les marchés à revenu fixe ont affiché une reprise impressionnante tout au long de l'année. Depuis le début de l'année, la valeur liquidative des actions de capitalisation a augmenté de 8,18% contre 8,19% pour l'indice € iBoxx All Maturities Corporate Bond Index.

Nous avons participé de manière sélective à de nouvelles émissions dans le courant de l'année. Nous préférons adopter une attitude défensive et opter pour de titres notés A.

16.1.6. Politique future

Les spreads de crédit neutres actuels offrent une protection importante contre toute nouvelle baisse.

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

16.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

16.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		101.177.994,02	93.387.917,76
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	100.065.808,50	90.885.344,25
II.			
A.	Obligations et autres titres de créance	100.065.808,50	90.885.344,25
a.	Obligations	100.065.808,50	90.885.344,25
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-242.864,45	-204.772,08
A.	Créances		
B.	Dettes	-242.864,45	-204.772,08
e.	Autres (-)	-242.864,45	-204.772,08
V.	Dépôts et liquidités	135.602,39	2.071.847,44
A.	Avoirs bancaires à vue	135.602,39	2.071.847,44
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.219.447,58	635.498,15
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.219.447,58	635.498,15
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	101.177.994,02	93.387.917,76
A.	Capital	75.063.876,36	111.855.682,81
B.	Participations au résultat	-3.723,65	-1.609.395,45
C.	Résultat reporté	18.467.765,05	-1.158.340,63
D.	Résultat de l'exercice	7.650.076,26	-15.700.028,97

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

16.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	6.310.147,05	-16.263.972,60
a.	Obligations	6.310.147,05	-16.264.472,60
	Gain réalisé	21.592,92	1.373,11
	Perte réalisée	-4.606.755,87	-2.158.368,31
	Gain/Perte non-réalisé	10.895.310,00	-14.107.477,40
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		500,00
a.	Actions		500,00
	Gain réalisé		500,00
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	1.999.208,37	1.184.972,92
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.966.100,48	1.176.919,51
b.	Dépôts et liquidités	33.107,89	8.053,41
	Intérêts d'emprunts (-)	-14.997,31	-8.919,96
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.889,14	-28,76
	D'origine étrangère	-2.889,14	-28,76
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-20.308,64	-14.156,17
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-48.124,56	-48.520,77
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-426.964,69	-440.537,49
a.	Gestion financière	-383.783,37	-395.988,84
	Classe B (Cap)	-383.783,37	-395.988,84
b.	Gestion administrative et comptable	-43.181,32	-44.548,65
E.	Frais administratifs (-)	-4.519,45	-4.236,49
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-21,15	-61,36
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-91,07	-44,35
H.	Services et biens divers (-)	-4.860,36	-7.142,37
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-134.179,56	-87.238,93
	Classe B (Cap)	-134.179,56	-87.238,93
K.	Autres charges (-)	-2.323,23	-10.142,64
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.339.929,21	563.943,63
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	7.650.076,26	-15.700.028,97
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	7.650.076,26	-15.700.028,97

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-10.821.412,44	-18.467.765,05
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-18.467.765,05	-1.158.340,63
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	7.650.076,26	-15.700.028,97
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-3.723,65	-1.609.395,45
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	10.821.412,44	18.467.765,05
IV.	(Distribution des dividendes)		

16.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Obligation du Secteur Public</i>							
Danemark							
VESTAS 4,125 23-26	800.000	EUR	101,76	814.064,00		0,81%	0,80%
				814.064,00		0,81%	0,80%
Espagne							
ACCIONA 5,125 23-31	500.000	EUR	105,70	528.522,50		0,53%	0,52%
				528.522,50		0,53%	0,52%
Finlande							
TEOLLIS 4,75 23-30	500.000	EUR	104,83	524.160,00		0,52%	0,52%
				524.160,00		0,52%	0,52%
France							
AUTOROUT 1,125 16-26	500.000	EUR	96,59	482.975,00		0,48%	0,48%
EDF 4,625 23-43	500.000	EUR	105,46	527.277,50		0,53%	0,52%
ENGIE 3,875 23-33	500.000	EUR	103,49	517.465,00		0,52%	0,51%
ENGIE SA 4,50 23-42	700.000	EUR	107,96	755.699,00		0,76%	0,75%
SUEZ 1,00 17-25	500.000	EUR	97,16	485.787,50		0,49%	0,48%
				2.769.204,00		2,77%	2,74%
Italie							
A2A SPA 4,50 22-30	1.000.000	EUR	105,32	1.053.155,00		1,05%	1,04%
ACEA 3,875 23-31	900.000	EUR	102,72	924.498,00		0,92%	0,91%
FERROV 4,125 23-29	600.000	EUR	102,95	617.730,00		0,62%	0,61%
SNAM SPA 4,00 23-29	500.000	EUR	103,04	515.220,00		0,51%	0,51%
				3.110.603,00		3,11%	3,07%
Norvège							
STATKRAFT 3,50 23-33	500.000	EUR	103,50	517.495,00		0,52%	0,51%
				517.495,00		0,52%	0,51%
Total - Obligation du Secteur Public							
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Autriche							
A1 TOWERS 5,25 23-28	800.000	EUR	105,97	847.720,00		0,85%	0,84%
				847.720,00		0,85%	0,84%
Australie							
TELSTRA 1,00 20-30	1.200.000	EUR	89,55	1.074.630,00		1,07%	1,06%
				1.074.630,00		1,07%	1,06%
Belgique							
ARGENTA FRN 22-27	500.000	EUR	103,54	517.697,50		0,52%	0,51%
GBL 4,00 23-33	500.000	EUR	105,26	526.280,00		0,53%	0,52%
INBEV 0,8 15-30	500.000	EUR	92,08	460.390,00		0,46%	0,46%
KBC 0,125 20-26	800.000	EUR	94,35	754.808,00		0,75%	0,75%
KBC GROUP FRN 21-27	500.000	EUR	93,57	467.847,50		0,47%	0,46%
KBC GROUP FRN 23-29	500.000	EUR	102,81	514.042,50		0,51%	0,51%
PROXIMUS 4,125 23-33	500.000	EUR	106,81	534.030,00		0,53%	0,53%
VGP NV 1,50 21-29	1.200.000	EUR	78,08	937.008,00		0,94%	0,93%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				4.712.103,50		4,71%	4,66%
Canada							
TORONTO 0,50 22-27	1.000.000	EUR	92,69	926.895,00		0,93%	0,92%
				926.895,00		0,93%	0,92%
Allemagne							
ALLIANZ 3,099 17-47	1.000.000	EUR	98,10	980.995,00		0,98%	0,97%
AMPRION 4,125 23-34	1.000.000	EUR	105,34	1.053.365,00		1,05%	1,04%
CMBK FRN 23-29	400.000	EUR	105,18	420.726,00		0,42%	0,42%
DAIMLER 2,625 20-25	800.000	EUR	99,11	792.876,00		0,79%	0,78%
DEUT TEL 1,375 19-34	500.000	EUR	86,78	433.877,50		0,43%	0,43%
E. ON 0,35 19-30	800.000	EUR	85,05	680.432,00		0,68%	0,67%
MERCEDES 0,75 20-30	500.000	EUR	86,90	434.482,50		0,43%	0,43%
MERCK 0,125 20-25	800.000	EUR	95,22	761.744,00		0,76%	0,75%
MERCK 0,875 19-31	800.000	EUR	86,35	690.800,00		0,69%	0,68%
				6.249.298,00		6,25%	6,18%
Danemark							
ORSTED 3,625 23-26	800.000	EUR	100,52	804.192,00		0,80%	0,79%
				804.192,00		0,80%	0,79%
Espagne							
BANCO BILB FRN 23-31	500.000	EUR	105,14	525.702,50		0,53%	0,52%
BANCO BL 3,375 22-27	1.000.000	EUR	101,01	1.010.065,00		1,01%	1,00%
BBVASM FRN 23-26	500.000	EUR	100,64	503.222,50		0,50%	0,50%
CAIXABANK FRN 22-30	1.000.000	EUR	108,09	1.080.925,00		1,08%	1,07%
CAIXABANK FRN 23-29	500.000	EUR	104,70	523.485,00		0,52%	0,52%
CAIXABK 4,375 23-33	200.000	EUR	105,27	210.537,00		0,21%	0,21%
IBERDROLA FRN 21-PER	1.000.000	EUR	89,27	892.650,00		0,89%	0,88%
SERVICIOS 5,25 23-29	500.000	EUR	107,48	537.422,50		0,54%	0,53%
TELEFON 4,183 23-33	500.000	EUR	105,14	525.717,50		0,53%	0,52%
				5.809.727,00		5,81%	5,74%
Finlande							
NORDEA 0,50 21-31	700.000	EUR	83,67	585.669,00		0,59%	0,58%
				585.669,00		0,59%	0,58%
France							
ALSTOM 0,00 21-29	1.100.000	EUR	82,59	908.523,00		0,91%	0,90%
APRR SA 3,125 23-30	500.000	EUR	100,86	504.292,50		0,50%	0,50%
ARKEMA 1,50 17-27	800.000	EUR	95,37	762.996,00		0,76%	0,75%
ARKEMA 4,25 23-30	500.000	EUR	104,49	522.437,50		0,52%	0,52%
AUTOROUT 1,125 17-26	600.000	EUR	96,07	576.435,00		0,58%	0,57%
AXA FRN 21-41	500.000	EUR	82,81	414.040,00		0,41%	0,41%
BFCM 3,125 22-27	500.000	EUR	99,75	498.742,50		0,50%	0,49%
BFCM FRN 22-32	1.000.000	EUR	98,95	989.485,00		0,99%	0,98%
BNP FRN 19-26	800.000	EUR	95,66	765.284,00		0,76%	0,76%
BNPP 2,10 22-32	500.000	EUR	89,49	447.465,00		0,45%	0,44%
BNPP 2,75 22-28	1.000.000	EUR	97,46	974.555,00		0,97%	0,96%
BPCE SA FRN 22-32	500.000	EUR	93,78	468.910,00		0,47%	0,46%
CA 0,875 20-32	700.000	EUR	82,35	576.478,00		0,58%	0,57%
CARMILA 5,50 23-28	1.000.000	EUR	103,80	1.037.955,00		1,04%	1,03%
COVIVO 4,625 23-32	1.000.000	EUR	103,90	1.039.025,00		1,04%	1,03%
EDF 3,75 23-27	1.000.000	EUR	102,01	1.020.070,00		1,02%	1,01%
KERING 0,75 20-28	400.000	EUR	91,83	367.304,00		0,37%	0,36%
KERING 1,25 16-26	800.000	EUR	96,22	769.768,00		0,77%	0,76%
MERCIALYS 2,50 22-29	1.000.000	EUR	91,67	916.665,00		0,92%	0,91%
MICHELIN 0,625 20-40	500.000	EUR	68,07	340.330,00		0,34%	0,34%
ORANGE 1,375 18-28	1.000.000	EUR	94,43	944.295,00		0,94%	0,93%
ORANGE 3,875 23-35	500.000	EUR	106,63	533.132,50		0,53%	0,53%
PRAEMIA 5,50 23-28	500.000	EUR	104,82	524.102,50		0,52%	0,52%
SAINT-GO 3,875 23-30	500.000	EUR	103,43	517.150,00		0,52%	0,51%
SCHNEID 1,375 18-27	1.100.000	EUR	95,47	1.050.120,50		1,05%	1,04%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SCHNEID 3,375 23-25	100.000	EUR	100,09	100.088,00		0,10%	0,10%
SOCGEN FRN 22-30	500.000	EUR	101,72	508.605,00		0,51%	0,50%
SOCGEN FRN 23-31	500.000	EUR	104,74	523.685,00		0,52%	0,52%
STELLANTIS 4,0 23-27	500.000	EUR	101,74	508.695,00		0,51%	0,50%
ST GOB 1,375 17-27	600.000	EUR	94,98	569.886,00		0,57%	0,56%
TELEPERF 5,25 23-28	500.000	EUR	104,70	523.525,00		0,52%	0,52%
UNIBAIL 4,125 23-30	500.000	EUR	102,94	514.715,00		0,51%	0,51%
				20.718.760,00		20,71%	20,48%
Royaume-Uni							
BRAMBLES 4,25 23-31	500.000	EUR	105,60	527.987,50		0,53%	0,52%
BRITISH 2,50 14-26	500.000	EUR	98,73	493.660,00		0,49%	0,49%
LLOYDS BK FRN 23-31	800.000	EUR	105,75	845.984,00		0,85%	0,84%
NATWEST FRN 23-34	1.000.000	EUR	105,45	1.054.475,00		1,05%	1,04%
				2.922.106,50		2,92%	2,89%
Irlande							
AIB GROUP FRN 23-29	500.000	EUR	103,32	516.607,50		0,52%	0,51%
BK OF IREL FRN 23-29	1.000.000	EUR	104,04	1.040.355,00		1,04%	1,03%
IRELAND FRN 23-31	1.000.000	EUR	106,85	1.068.515,00		1,07%	1,06%
KERRY 0,875 21-31	1.000.000	EUR	85,02	850.195,00		0,85%	0,84%
				3.475.672,50		3,47%	3,44%
Italie							
ERG SPA 0,875 21-31	800.000	EUR	80,60	644.816,00		0,64%	0,64%
INTESA 5,125 23-31	500.000	EUR	106,81	534.037,50		0,53%	0,53%
INTESA SAN FRN 23-28	800.000	EUR	103,57	828.552,00		0,83%	0,82%
LEASYS 4,50 23-26	500.000	EUR	101,83	509.165,00		0,51%	0,50%
UNICREDIT 4,60 23-30	500.000	EUR	104,45	522.247,50		0,52%	0,52%
UNICREDIT FRN 22-28	1.000.000	EUR	92,96	929.575,00		0,93%	0,92%
				3.968.393,00		3,97%	3,92%
Caïmans							
CK HUTCH 1,00 21-33	1.000.000	EUR	76,92	769.170,00		0,77%	0,76%
				769.170,00		0,77%	0,76%
Luxembourg (Grand-Duché)							
BECTON 3,553 23-29	1.000.000	EUR	102,20	1.022.045,00		1,02%	1,01%
NESTLE 0,375 20-32	500.000	EUR	82,74	413.695,00		0,41%	0,41%
P3 GROUP 0,875 22-26	1.000.000	EUR	93,49	934.880,00		0,93%	0,92%
PROLOGIS 3,625 22-30	500.000	EUR	99,27	496.342,50		0,50%	0,49%
SEGRO 1,25 22-26	500.000	EUR	95,67	478.365,00		0,48%	0,47%
TRATON 4,50 23-26	1.000.000	EUR	102,21	1.022.085,00		1,02%	1,01%
				4.367.412,50		4,36%	4,32%
Pays-Bas							
ABN AMRO 3,625 23-26	500.000	EUR	100,80	503.992,50		0,50%	0,50%
AKZO 1,50 22-28	500.000	EUR	94,10	470.502,50		0,47%	0,47%
AMERICAN 0,75 22-25	500.000	EUR	96,69	483.457,50		0,48%	0,48%
ASML 0,625 20-29	800.000	EUR	89,59	716.728,00		0,72%	0,71%
ASML 2,25 22-32	500.000	EUR	96,93	484.667,50		0,48%	0,48%
BMW 0,875 20-32	500.000	EUR	87,35	436.747,50		0,44%	0,43%
BMW 1,50 19-29	500.000	EUR	93,69	468.460,00		0,47%	0,46%
COOP RABO 1,25 16-26	600.000	EUR	96,48	578.889,00		0,58%	0,57%
DELHAIZE 0,375 21-30	1.000.000	EUR	84,79	847.945,00		0,85%	0,84%
DEUT TEL 1,50 16-28	1.000.000	EUR	95,07	950.675,00		0,95%	0,94%
ENBW INT 3,85 23-30	1.000.000	EUR	103,24	1.032.360,00		1,03%	1,02%
ENEL FIN 0,875 21-34	800.000	EUR	75,52	604.152,00		0,60%	0,60%
ENEL FIN 4,00 23-31	500.000	EUR	103,59	517.950,00		0,52%	0,51%
ENEXIS 0,875 16-26	300.000	EUR	95,54	286.630,50		0,29%	0,28%
IBERDROL 0,375 16-25	1.000.000	EUR	95,69	956.920,00		0,96%	0,95%
IBERDROLA FRN 21-PE	1.000.000	EUR	91,20	911.965,00		0,91%	0,90%
ING FRN 19-30	500.000	EUR	93,81	469.050,00		0,47%	0,46%
ING FRN 22-26	400.000	EUR	97,86	391.430,00		0,39%	0,39%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
KPN 3,875 23-31	600.000	EUR	103,87	623.196,00		0,62%	0,62%
NE PROP 1,875 19-26	800.000	EUR	91,44	731.500,00		0,73%	0,72%
NN BANK N 0,50 21-28	1.000.000	EUR	88,36	883.585,00		0,88%	0,87%
SIEMENS 0,625 22-27	1.000.000	EUR	93,66	936.605,00		0,94%	0,93%
SIEMENS 3,375 23-31	500.000	EUR	103,27	516.350,00		0,52%	0,51%
STEDIN 0,50 19-29	800.000	EUR	86,29	690.312,00		0,69%	0,68%
STEDIN 2,375 22-30	500.000	EUR	95,46	477.277,50		0,48%	0,47%
STEDIN FRN 21-PERP	700.000	EUR	90,07	630.518,00		0,63%	0,62%
STELLANT 4,25 23-31	400.000	EUR	103,93	415.702,00		0,42%	0,41%
STELLANT 4,375 23-30	500.000	EUR	105,78	528.915,00		0,53%	0,52%
TENNET HD 2,00 18-34	750.000	EUR	91,79	688.417,50		0,69%	0,68%
THERMO 1,125 21-33	1.300.000	EUR	83,29	1.082.809,00		1,08%	1,07%
VESTEDA F 0,75 21-31	1.000.000	EUR	80,48	804.830,00		0,80%	0,80%
VONOVIA 1,125 17-25	1.000.000	EUR	95,77	957.670,00		0,96%	0,95%
				21.080.209,00		21,07%	20,83%
Norvège							
DNB BANK FRN 23-28	500.000	EUR	103,45	517.265,00		0,52%	0,51%
STATNETT 3,50 23-33	500.000	EUR	104,28	521.407,50		0,52%	0,52%
STRATKRFT 2,87 22-29	500.000	EUR	100,34	501.715,00		0,50%	0,50%
				1.540.387,50		1,54%	1,52%
Suède							
EQT AB 2,875 22-32	1.500.000	EUR	89,41	1.341.105,00		1,34%	1,33%
NORDEA 0,625 21-31	600.000	EUR	92,03	552.159,00		0,55%	0,55%
TELIA 3,625 23-32	500.000	EUR	103,69	518.452,50		0,52%	0,51%
VOLVO 2,625 22-26	1.000.000	EUR	98,86	988.610,00		0,99%	0,98%
				3.400.326,50		3,40%	3,36%
États-Unis d'Amérique							
ATT INC 3,55 12-32	500.000	EUR	100,58	502.905,00		0,50%	0,50%
ATT INC 4,30 23-34	1.200.000	EUR	105,88	1.270.590,00		1,27%	1,26%
BAC FRN 18-28	1.100.000	EUR	94,60	1.040.561,50		1,04%	1,03%
CHUBB 0,875 19-29	500.000	EUR	88,71	443.530,00		0,44%	0,44%
ILLINOIS 2,125 15-30	1.000.000	EUR	95,99	959.910,00		0,96%	0,95%
JPMORGAN FRN 18-29	1.000.000	EUR	93,65	936.475,00		0,94%	0,93%
MOODY S 0,95 19-30	1.000.000	EUR	88,88	888.805,00		0,89%	0,88%
MORGAN S FRN 17-26	700.000	EUR	96,03	672.199,50		0,67%	0,66%
NETFLIX 3,625 19-30	800.000	EUR	101,86	814.912,00		0,81%	0,81%
PROLOGIS 3,875 23-30	1.000.000	EUR	101,92	1.019.200,00		1,02%	1,01%
				8.549.088,00		8,54%	8,45%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				91.801.760,00		91,74%	90,73%
Total - Obligations et autres titres de créances				100.065.808,50		100,00%	98,90%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				100.065.808,50		100,00%	98,90%
Total - portefeuille				100.065.808,50		100,00%	98,90%
Collatéral				0,00			0,00%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		972,74			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		134.629,65			0,13%
Total - Avoirs bancaires à vue				135.602,39			0,13%
Total - Dépôts et Liquidités				135.602,39			0,13%
Créances et dettes diverses				-242.864,45			-0,24%
Autres				1.219.447,58			1,21%
Actif Net Total				101.177.994,02			100,00%

16.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	23,47%
PAYS-BAS	21,07%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	8,54%
ITALIE	7,07%
ESPAGNE	6,33%
ALLEMAGNE	6,25%
BELGIQUE	4,71%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	4,36%
IRLANDE	3,47%
SUEDE	3,40%
ROYAUME-UNI	2,92%
NORVEGE	2,06%
DANEMARK	1,62%
FINLANDE	1,11%
AUSTRALIE	1,07%
CANADA	0,93%
AUTRICHE	0,85%
CAÏMANS	0,77%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

16.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	27,01%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	25,66%
SOURCES D'ENERGIE	10,45%
TELECOMMUNICATIONS	8,48%
IMMOBILIER	5,90%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	5,50%
VEHICULES ROUTIERS	5,36%
DISTRIBUTION	1,98%
PRODUITS CHIMIQUES	1,75%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,39%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	1,20%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,09%
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,96%
IT & INTERNET	0,81%
PETROLE & DERIVES	0,64%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,54%
TRANSPORTS AERIENS	0,48%
BOISSONS & TABACS	0,46%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,34%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

16.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	15.935.218,00	25.621.222,50	41.556.440,50
Ventes	13.042.951,40	23.643.571,90	36.686.523,30
Total 1	28.978.169,40	49.264.794,40	78.242.963,80
Souscriptions	0,00	140.000,00	140.000,00
Remboursements	0,00	0,00	0,00
Total 2	0,00	140.000,00	140.000,00
Moyenne de référence de l'actif net total	95.200.228,89	96.677.173,48	95.944.770,82
Taux de rotation	30,44%	50,81%	81,40%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

16.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
B	1.104.211,79	1.769,46	1.102.442,33	0,00	0,00	1.102.442,33	1.623,94	0,00	1.104.066,27
TOTAL			1.102.442,33			1.102.442,33			1.104.066,27

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
B	110.420.000,00	174.999,99	0,00	0,00	140.000,00	0,00
TOTAL	110.420.000,00	174.999,99	0,00	0,00	140.000,00	0,00

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
B	109.087.946,73	98,95	93.387.917,76	84,71	101.177.994,02	91,64
TOTAL	109.087.946,73		93.387.917,76		101.177.994,02	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

16.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

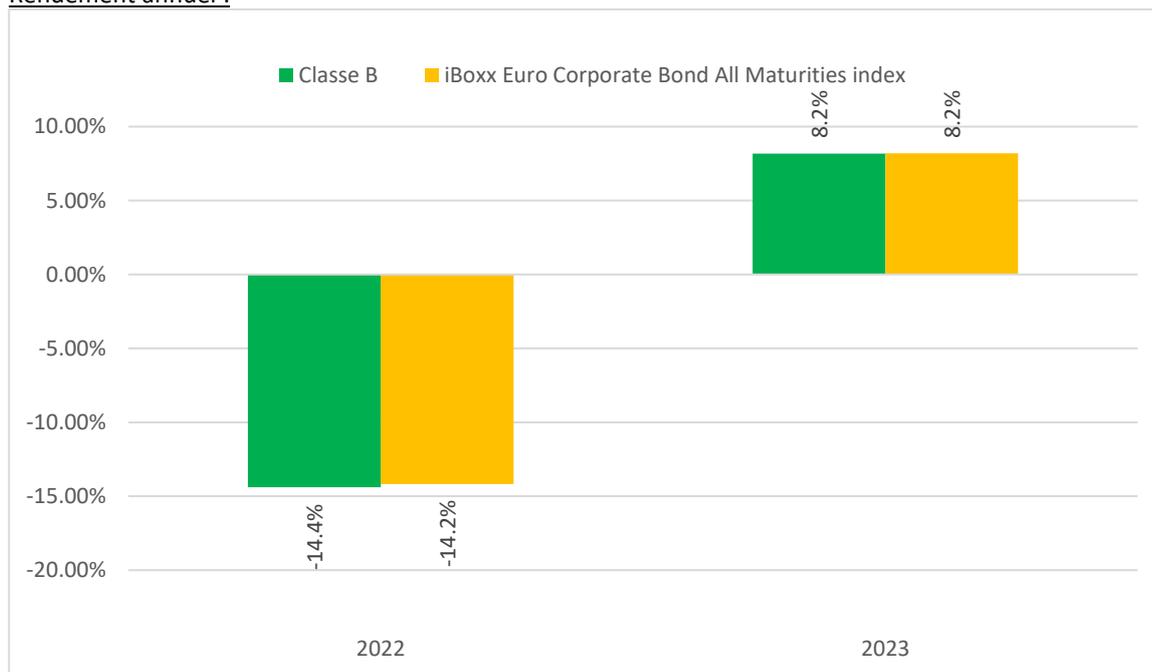
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances

des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index.

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index	8,19 % (en EUR)					

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,18 % (en EUR)					

16.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6328642713 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe B - BE6328643729 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe E - BE6328644735 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

- Classe F - BE6328645740 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,18%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 39,57% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

16.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

16.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre

16.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 14/02/2023 et 24/02/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 15% dans des actifs ayant un objectif social. Au 14/02/2023, l'investissement était de 14,97%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 25/07/2023 et 22/09/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 15% dans des actifs ayant un objectif social. Au 25/07/2023, l'investissement était de 14,88%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 27/11/2023 et 28/11/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 15% dans des actifs ayant un objectif social. Au 27/11/2023, l'investissement était de 14,61%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

16.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

16.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300LC2YTG9CBTQK47

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 89.57% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Pour la période allant du 01/01/2023 au 14/05/2023, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 83.73% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé était d'atteindre au moins 40% d'ici 2026.

En raison d'une erreur matérielle dans le prospectus, cet indicateur de durabilité a été remplacé dans le prospectus du 15/05/2023 par l'indicateur de durabilité suivant : « Pour la poche crédit (corporate), un alignement du portefeuille aux Science Based Targets initiative (SBTi) supérieur à celui de l'indice de référence. »

Durant la Période de Référence, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) dans le portefeuille du Compartiment pour la poche crédit (corporate) était supérieure à l'indice de référence et était de 85.82% contre 63.79%;

e. Pour la période allant du 01/01/2023 au 14/05/2023, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) moyenne du benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables. Il est à noter que cet indice de référence est calculé sur une période glissante de trois ans et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

Cet indicateur de durabilité a été supprimé et remplacé dans le prospectus du 15/05/2023 par l'indicateur de durabilité suivant : « Un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculé sur une période glissante de trois ans ».

Durant la Période de Référence, le profil ESG moyen pondéré du compartiment a été meilleur que celui de l'indice de référence : 61.55 contre 59.91 (au 31.12.2023). Il est à noter que cet indice de référence est calculé sur une période glissante de trois ans et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.98%	100.11%
Investissement Durable	83.43%	89.57%
Autres investissement Environnemental	51.53%	66.29%
Social	74.09%	10.54%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 34.4 Benchmark : 26.79	Compartiment : 85.82 Benchmark : 63.79
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 59.48 Benchmark : 58.53	Compartiment : 61.55 Benchmark : 59.91

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 89.57% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 9.11% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- 66.29% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE ;
- 10.54% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 85.93% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 85.93% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBEet> <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EQT AB 2,875 22-060432	Activités financières et d'assurance	1.36	Suède
AT&T INC 4,30 23-181134	Information et communication	1.26	Etats-Unis
5.763% NATWEST FLR FEB34 28.02.2034	Activités financières et d'assurance	1.09	Royaume-Uni
5%BK IRELAND FLR JUL31 04.07.2031	Activités financières et d'assurance	1.08	Irlande
5 3/8CAIXABANK NOV30 REGS 14.11.2030	Activités financières et d'assurance	1.08	Espagne
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 1.125% 18-OCT-2033	Activités financières et d'assurance	1.07	Etats-Unis
1% TELSTRA APR30 REGS 23.04.2030	Information et communication	1.07	Australie
AMPRION GMGH 4,125 23-070934	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.05	Allemagne
A2A SPA 4,50 22-190930	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.05	Italie
1 3/8 SCHNEIDER EL JUN27 21.06.2027	Industrie manufacturière	1.05	Etats-Unis
3.875% PROLOGIS JAN30 31.01.2030	Activités financières et d'assurance	1.04	Etats-Unis
BECTON DICKINSON 3,553 23-130929	Activités financières et d'assurance	1.04	Etats-Unis
BANK OF AMERICA FRN 18-250428	Activités financières et d'assurance	1.04	Etats-Unis
5.5% CARMILA OCT28 09.10.2028	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.04	France
4.625% BK IRELAND NOV29 13.11.2029	Activités financières et d'assurance	1.03	Irlande



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi au minimum 100.11% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

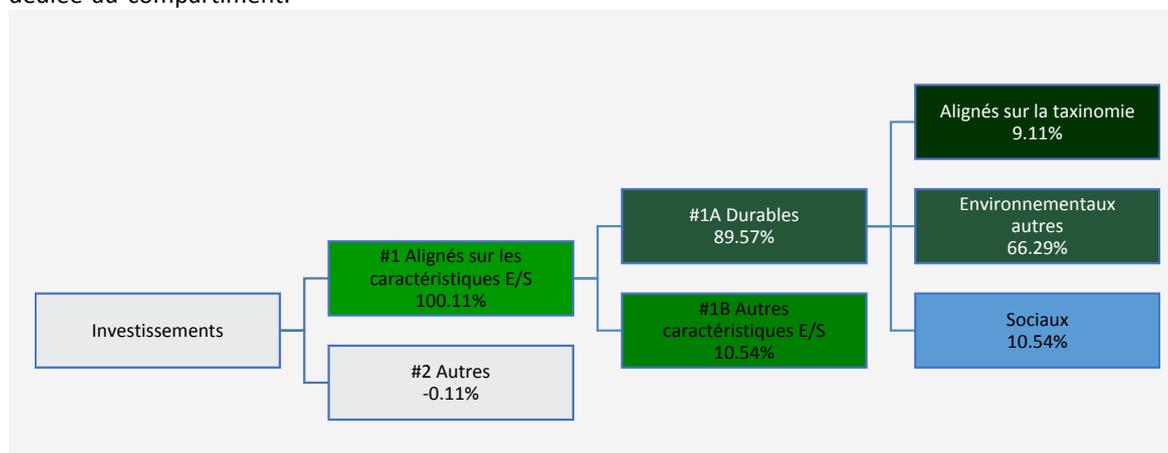
Le Compartiment a investi 89.57% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	47.13
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	15.23

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Télécommunications	6.95
Activités immobilières	Activités immobilières	5.59
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.02
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.91
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.88
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	1.83
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.75
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.41
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.39
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.20
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.20
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.15
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.13
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.99
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0.96
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.90
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	0.86
Information et communication	Services d'information	0.81
Autres activités de services	Autres services personnels	0.54
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	0.53
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.51
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.49
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.48
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.48
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.46
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.34
Liquidités	Liquidités	-0.11



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 9.11% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

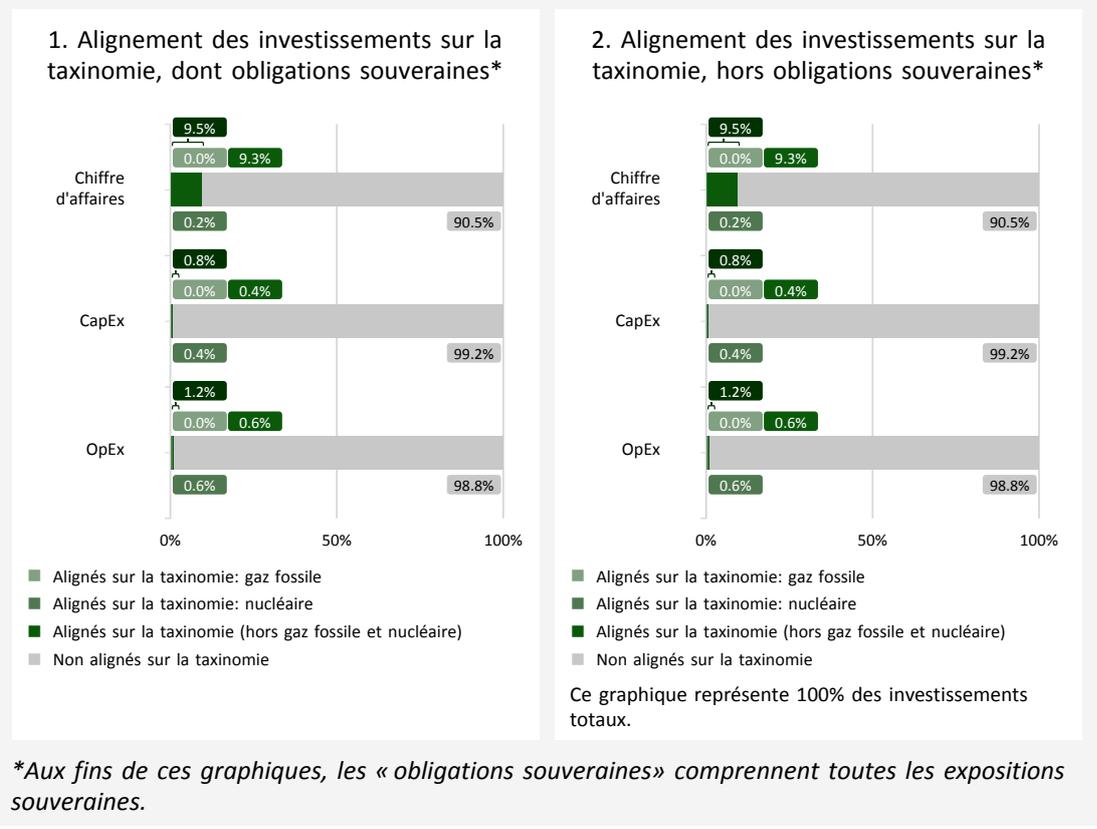
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
 Activités transitoires : 0.047%
 Activités habilitantes : 0.001%

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	6.63%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	9.11%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 66.29% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 10.54% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à -0.11% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

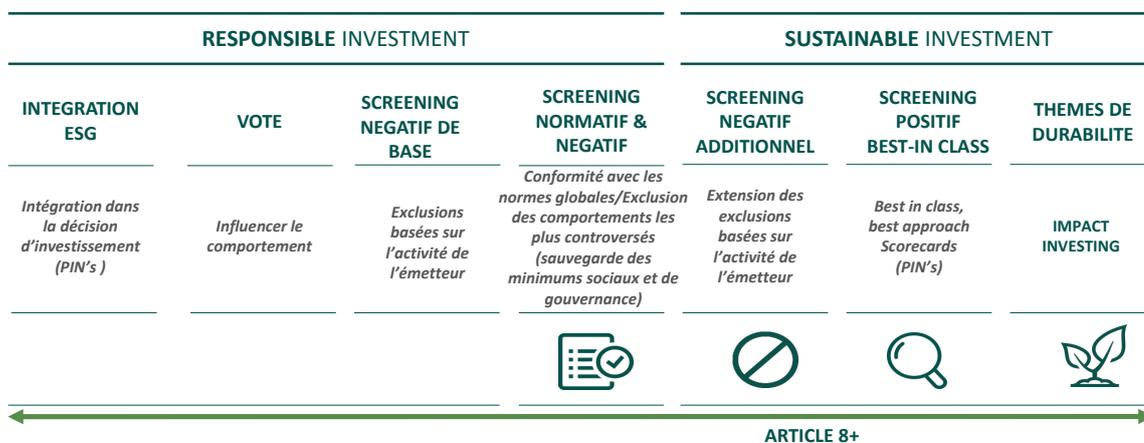
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

17. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX

17.1. RAPPORT DE GESTION

17.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

17.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

17.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions européennes.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

17.1.4. Indice et benchmark

MSCI Europe Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Europe Net Return couvre environ 85% de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EUROPE inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,3%.

17.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Europe Index est le MSCI Europe Net DTR Index. L'indice MSCI Europe Net DTR Index, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les pays européens et est établi par MSCI. Tous les pays d'Europe sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 425 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones Stoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

17.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities Europe Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI Europe Net DTR Index publié par MSCI.

17.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

17.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		635.554.174,23	206.261.241,68
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	632.804.158,25	202.914.187,42
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	632.804.158,25	202.914.187,42
a.	Actions	632.804.158,25	202.914.187,42
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-1.318.331,18	20.291,55
A.	Créances	1.014.810,17	334.205,70
a.	Montants à recevoir	521.126,52	4.484,20
d.	Autres	493.683,65	329.721,50
B.	Dettes	-2.333.141,35	-313.914,15
a.	Montants à payer (-)	-1.847.665,33	-27.214,15
c.	Emprunts (-)	-330,82	
e.	Autres (-)	-485.145,20	-286.700,00
V.	Dépôts et liquidités	4.068.347,16	3.326.762,71
A.	Avoirs bancaires à vue	4.068.347,16	3.326.762,71
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		635.554.174,23	206.261.241,68
A.	Capital	613.821.288,31	236.976.408,59
B.	Participations au résultat	297.547,02	-1.577.889,69
C.	Résultat reporté	-31.050.380,07	
D.	Résultat de l'exercice	52.485.718,97	-29.137.277,22

DPAM B Equities Europe Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		2.456.022,00	3.213.610,40
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	2.456.022,00	3.213.610,40
A.	Contrats à terme achetés	2.456.022,00	3.213.610,40
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

17.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		45.049.140,77	-35.478.657,24
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	45.005.706,41	-35.195.693,71
a.	Actions	45.005.706,41	-35.195.693,71
	Gain réalisé	2.387.741,60	12.993.450,11
	Perte réalisée	-3.359.091,53	-7.932.528,26
	Gain/Perte non-réalisé	45.977.056,34	-40.256.615,56
D.	Autres valeurs mobilières		3.384,97
	Gain réalisé		3.384,97
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	429.000,00	-257.800,00
l.	Sur indices financiers	429.000,00	-257.800,00
ii.	Contrats à terme	429.000,00	-257.800,00
	Gain /Perte réalisée	424.300,00	-141.260,00
	Gain /Perte non-réalisée	4.700,00	-116.540,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-385.565,64	-28.548,50
a.	Instruments financiers dérivés	3.922,22	-440,11
ii.	Contrats à terme	3.922,22	-440,11
	Gain /Perte réalisée	3.922,22	-440,11
b.	Autres positions et opérations de change	-389.487,86	-28.108,39
iv.	Autres	-389.487,86	-28.108,39
	Gain /Perte réalisée	-389.487,86	-28.108,39
II.	Produits et charges des placements	8.614.787,67	7.208.726,00
A.	Dividendes	9.319.871,79	7.957.900,33
B.	Intérêts (+/-)	108.749,89	8.230,53
b.	Dépôts et liquidités	108.749,89	8.230,53
	Intérêts d'emprunts (-)		-6.200,51
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-813.834,01	-762.972,06
	D'origine belge	-30.757,28	-35.007,78
	D'origine étrangère	-783.076,73	-727.964,28
F.	Autres produits provenant des placements		11.767,71
III.	Autres produits	1.127.345,29	221.935,23
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	1.127.345,29	221.935,23
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.305.554,76	-1.089.281,21
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.045.794,99	-158.722,25
B.	Charges financières (-)	-3.956,00	-2.702,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-170.432,16	-85.317,15
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-947.996,69	-747.041,34
a.	Gestion financière	-787.020,33	-643.329,61
	Classe A (Dis)	-13.722,06	-11.895,85
	Classe B (Cap)	-119.121,71	-122.713,06
	Classe F (Cap)	-380.993,59	-396.375,20
	Classe J (Cap)	-173.201,64	
	Classe M (Dis)	-33.803,17	-16.065,23
	Classe N (Cap)	-66.178,16	-96.280,27
b.	Gestion administrative et comptable	-160.976,36	-103.711,73
E.	Frais administratifs (-)	-29.931,17	-34.688,64
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.496,65	-153,81
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-249,47	-217,47
H.	Services et biens divers (-)	-24.738,55	-13.010,03
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-71.423,64	-42.572,79
	Classe A (Dis)	-2.258,59	-1.715,07
	Classe B (Cap)	-15.943,60	-11.504,09
	Classe F (Cap)	-14.753,74	-10.455,60
	Classe J (Cap)	-4.945,14	
	Classe M (Dis)	-16.947,05	-5.659,60
	Classe N (Cap)	-16.575,52	-13.236,95
	Classe P (Cap)		-1,48
K.	Autres charges (-)	-9.535,44	-4.855,73

DPAM B
Equities Europe Index

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	7.436.578,20	6.341.380,02
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	52.485.718,97	-29.137.277,22
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	52.485.718,97	-29.137.277,22

DPAM B
Equities Europe Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	21.732.885,92	-30.715.166,91
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-31.050.380,07	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	52.485.718,97	-29.137.277,22
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	297.547,02	-1.577.889,69
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-21.214.719,23	31.050.380,07
IV.	(Distribution des dividendes)	-518.166,69	-335.213,16

17.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK	19.850	EUR	36,73	729.090,50		0,12%	0,11%
OMV	10.417	EUR	39,77	414.284,09		0,07%	0,07%
VERBUND AG	4.550	EUR	84,05	382.427,50		0,06%	0,06%
VOESTALPINE	10.900	EUR	28,56	311.304,00		0,05%	0,05%
				1.837.106,09		0,29%	0,29%
Belgique							
AGEAS SA NV	11.885	EUR	39,31	467.199,35		0,07%	0,07%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	55.000	EUR	58,42	3.213.100,00		0,51%	0,51%
DIETEREN GROUP	1.850	EUR	176,90	327.265,00		0,05%	0,05%
ELIA GROUP	1.062	EUR	113,30	120.324,60		0,02%	0,02%
GBL	7.200	EUR	71,22	512.784,00		0,08%	0,08%
KBC	14.150	EUR	58,72	830.888,00		0,13%	0,13%
LOTUS BAKERIES	25	EUR	8.230,00	205.750,00		0,03%	0,03%
SOFINA	1.200	EUR	225,40	270.480,00		0,04%	0,04%
SYENSQO	4.500	EUR	94,26	424.170,00		0,07%	0,07%
UCB	7.800	EUR	78,90	615.420,00		0,10%	0,10%
UMICORE S.A.	18.686	EUR	24,90	465.281,40		0,07%	0,07%
WAREHOUSES DE PAUW	12.650	EUR	28,50	360.525,00		0,06%	0,06%
				7.813.187,35		1,23%	1,23%
Bermudes							
AEGON LTD	103.580	EUR	5,25	543.587,84		0,09%	0,09%
				543.587,84		0,09%	0,09%
Suisse							
ABB-NOM-NEW-	103.900	CHF	37,30	4.168.516,73		0,66%	0,66%
ADECCO-NOM-NEW-	10.258	CHF	41,27	455.359,43		0,07%	0,07%
ALCON S.A.	33.350	CHF	65,64	2.354.624,07		0,37%	0,37%
BACHEM HLDG N	2.950	CHF	65,00	206.249,33		0,03%	0,03%
BALOISE HOLDING	2.968	CHF	131,80	420.761,97		0,07%	0,07%
BARRY CALLEBAUT-NOM-	280	CHF	1.419,00	427.363,67		0,07%	0,07%
BKW AG	1.600	CHF	149,50	257.287,30		0,04%	0,04%
BQ CANTONALE VAUDOIS	2.700	CHF	108,50	315.101,65		0,05%	0,05%
CLARIANT-NOM-NEW-	19.200	CHF	12,42	256.495,64		0,04%	0,04%
COCA-COLA HBC	75.400	GBP	23,05	2.005.619,99		0,32%	0,32%
DSM-FIRMENICH AG	12.156	EUR	92,00	1.118.352,00		0,18%	0,18%
DUFREY AG	6.900	CHF	33,08	245.511,46		0,04%	0,04%
EMS-CHEM HLDG N	520	CHF	681,00	380.897,06		0,06%	0,06%
FINANCIERE RICHEMONT	33.450	CHF	115,75	4.164.609,55		0,66%	0,66%
GEBERIT	2.310	CHF	539,00	1.339.238,46		0,21%	0,21%
GIVAUDAN	640	CHF	3.484,00	2.398.365,06		0,38%	0,38%
HELVETIA HLDG	1.650	CHF	115,90	205.695,39		0,03%	0,03%
HOLCIM LTD	33.501	CHF	66,02	2.378.978,19		0,38%	0,37%
JULIUS BAER GRP N	12.050	CHF	47,15	611.119,18		0,10%	0,10%
KUEHNE NAGEL	3.100	CHF	289,80	966.311,71		0,15%	0,15%
LINDT NOM	8	CHF	102.000,00	877.702,48		0,14%	0,14%
LINDT SPRUENGLI	58	CHF	10.090,00	629.471,87		0,10%	0,10%
LOGITECH N	12.000	CHF	79,76	1.029.493,38		0,16%	0,16%
LONZA-NOM- NEW-	5.010	CHF	353,70	1.906.030,98		0,30%	0,30%
NESTLE NOM	173.300	CHF	97,51	18.176.275,14		2,87%	2,86%
NOVARTIS-NOM-	133.500	CHF	84,87	12.186.882,87		1,93%	1,92%
PARTNERS GRP HLDG	1.430	CHF	1.213,00	1.865.752,39		0,29%	0,29%
ROCHE HOLDING -GE-	46.400	CHF	244,50	12.202.646,01		1,93%	1,92%
ROCHE-PTR-	2.390	CHF	261,40	671.986,66		0,11%	0,11%
SANDOZ GROUP AG	30.000	CHF	27,06	873.184,90		0,14%	0,14%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SCHINDLER HDG AG-REG	2.100	CHF	199,50	450.629,24		0,07%	0,07%
SCHINDLER HD-PART CT	2.750	CHF	210,30	622.055,50		0,10%	0,10%
SGS S.A.	8.700	CHF	72,54	678.818,97		0,11%	0,11%
SIG GROUP AG	20.850	CHF	19,35	433.954,50		0,07%	0,07%
SIKA AG	9.650	CHF	273,70	2.840.921,80		0,45%	0,45%
SONOVA HOLDING	3.040	CHF	274,40	897.252,88		0,14%	0,14%
STRAUMANN HLDG	7.700	CHF	135,60	1.123.071,96		0,18%	0,18%
SWATCH GROUP -NEW-	1.810	CHF	228,60	445.053,24		0,07%	0,07%
SWATCH GROUP-NOM-NEW-	1.556	CHF	44,05	73.724,64		0,01%	0,01%
SWISSCOM-NOM-	1.920	CHF	506,00	1.044.982,25		0,17%	0,16%
SWISS LIFE-NOM-	1.970	CHF	584,00	1.237.474,45		0,20%	0,19%
SWISS PRIME SITE	5.900	CHF	89,85	570.200,06		0,09%	0,09%
SWISS RE AG	20.500	CHF	94,56	2.085.059,70		0,33%	0,33%
TEMENOS AG	4.900	CHF	78,22	412.259,87		0,07%	0,06%
UBS GROUP AG	217.800	CHF	26,10	6.114.424,01		0,97%	0,96%
VAT GROUP	1.750	CHF	421,50	793.401,10		0,13%	0,12%
ZURICH INS GR	9.630	CHF	439,60	4.553.455,95		0,72%	0,72%
				99.472.624,64		15,72%	15,65%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	9.830	EUR	184,16	1.810.292,80		0,29%	0,28%
ALLIANZ-NOM-	25.730	EUR	241,95	6.225.373,50		0,98%	0,98%
BASF SE	57.000	EUR	48,78	2.780.460,00		0,44%	0,44%
BAYER AG	62.800	EUR	33,63	2.111.964,00		0,33%	0,33%
BECHTLE	7.150	EUR	45,39	324.538,50		0,05%	0,05%
BEIERSDORF	7.520	EUR	135,70	1.020.464,00		0,16%	0,16%
BMW	22.400	EUR	100,78	2.257.472,00		0,36%	0,36%
BMW-PRIV-	4.200	EUR	89,95	377.790,00		0,06%	0,06%
BRENTAG SE	10.090	EUR	83,22	839.689,80		0,13%	0,13%
CARL ZEISS MEDITEC	3.200	EUR	98,84	316.288,00		0,05%	0,05%
COMMERZBANK AG	76.500	EUR	10,76	823.140,00		0,13%	0,13%
CONTINENTAL	6.670	EUR	76,92	513.056,40		0,08%	0,08%
COVESTRO	11.400	EUR	52,68	600.552,00		0,09%	0,09%
DAIM TR HLD E 21 N	38.100	EUR	34,02	1.296.162,00		0,20%	0,20%
DELIVERY HERO SE	11.050	EUR	25,01	276.360,50		0,04%	0,04%
DEUTSCHE BANK-NOM-	125.800	EUR	12,36	1.555.391,20		0,25%	0,24%
DEUTSCHE BOERSE	12.500	EUR	186,50	2.331.250,00		0,37%	0,37%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	44.500	EUR	8,05	358.136,00		0,06%	0,06%
DEUTSCHE POST AG	64.400	EUR	44,85	2.888.662,00		0,46%	0,45%
DEUTSCHE TELEKOM -NOM-	206.100	EUR	21,75	4.482.675,00		0,71%	0,71%
DIF PORSCHE AKTIEN	6.500	EUR	79,90	519.350,00		0,08%	0,08%
EON.SE	147.000	EUR	12,15	1.786.050,00		0,28%	0,28%
EVONIK INDUSTRIES AG	17.000	EUR	18,50	314.500,00		0,05%	0,05%
FRESENIUS MEDICAL	12.300	EUR	37,96	466.908,00		0,07%	0,07%
FRESENIUS SE CO	24.200	EUR	28,07	679.294,00		0,11%	0,11%
GEA GROUP	10.888	EUR	37,69	410.368,72		0,06%	0,06%
HANNOVER RUECK SE	4.553	EUR	216,30	984.813,90		0,16%	0,15%
HEIDELBERG MATERIALS	8.400	EUR	80,94	679.896,00		0,11%	0,11%
HELLOFRESH SE	9.500	EUR	14,31	135.945,00		0,02%	0,02%
HENKEL	8.071	EUR	64,98	524.453,58		0,08%	0,08%
HENKEL	11.000	EUR	72,86	801.460,00		0,13%	0,13%
INFINEON	84.100	EUR	37,80	3.178.980,00		0,50%	0,50%
KNORR-BREMSE AG	5.600	EUR	58,80	329.280,00		0,05%	0,05%
LEG IMMOBILIEN SE	5.500	EUR	79,32	436.260,00		0,07%	0,07%
MERCEDES BENZ AG	53.600	EUR	62,55	3.352.680,00		0,53%	0,53%
MERCK	8.472	EUR	144,10	1.220.815,20		0,19%	0,19%
MTU AERO ENGINES AG	3.910	EUR	195,25	763.427,50		0,12%	0,12%
MUNCHENER-NOM-	8.900	EUR	375,10	3.338.390,00		0,53%	0,53%
NEMETSCHKE	4.200	EUR	78,48	329.616,00		0,05%	0,05%
PORSCHE AUTOMOBIL	9.300	EUR	46,32	430.776,00		0,07%	0,07%
PUMA	8.624	EUR	50,52	435.684,48		0,07%	0,07%
RATIONAL	630	EUR	699,50	440.685,00		0,07%	0,07%
RWE AG A	43.500	EUR	41,18	1.791.330,00		0,28%	0,28%
SAP SE	68.100	EUR	139,48	9.498.588,00		1,50%	1,49%
SARTORIUS VZ	1.760	EUR	333,20	586.432,00		0,09%	0,09%
SCOUT24 SE	5.200	EUR	64,16	333.632,00		0,05%	0,05%
SIEMENS ENERGY AG	52.300	EUR	12,00	627.600,00		0,10%	0,10%
SIEMENS HEALTH	20.100	EUR	52,60	1.057.260,00		0,17%	0,17%
SIEMENS-NOM-	50.250	EUR	169,92	8.538.480,00		1,35%	1,34%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SYMRISE AG	7.600	EUR	99,64	757.264,00		0,12%	0,12%
TALANX AG	4.500	EUR	64,65	290.925,00		0,05%	0,05%
VONOVIA SE	52.500	EUR	28,54	1.498.350,00		0,24%	0,24%
VW	2.964	EUR	118,45	351.085,80		0,06%	0,06%
VW-PRIV-	13.150	EUR	111,80	1.470.170,00		0,23%	0,23%
WACKER CHEMIE AG	1.950	EUR	114,30	222.885,00		0,04%	0,04%
ZALANDO	17.400	EUR	21,45	373.230,00		0,06%	0,06%
				82.146.582,88		12,98%	12,93%
Danemark							
AP MOELLER-MAERS -A-	205	DKK	11.980,00	329.449,80		0,05%	0,05%
AP MOELLER-MAERS -B-	375	DKK	12.140,00	610.700,85		0,10%	0,10%
CARLSBERG-B-	7.816	DKK	846,80	887.858,93		0,14%	0,14%
CHR. HANSEN HOLDING	7.450	DKK	566,20	565.854,41		0,09%	0,09%
COLOPLAST AS B	8.785	DKK	772,00	909.782,62		0,14%	0,14%
DANSKE BANK	45.793	DKK	180,40	1.108.189,92		0,18%	0,17%
DSV AS	12.500	DKK	1.185,50	1.987.879,89		0,31%	0,31%
GENMAB A-S	4.800	DKK	2.155,00	1.387.608,91		0,22%	0,22%
NOVO NORDISK B	211.980	DKK	698,10	19.851.397,88		3,14%	3,12%
NOVOZYMES -B-	14.200	DKK	371,10	706.899,81		0,11%	0,11%
ORSTED	10.720	DKK	374,30	538.261,33		0,09%	0,08%
PANDORA AS	5.900	DKK	933,20	738.593,21		0,12%	0,12%
ROCKWOOL AS	250	DKK	1.976,00	66.268,25		0,01%	0,01%
TRYG	25.300	DKK	146,90	498.563,96		0,08%	0,08%
VESTAS WIND SYSTEMS	62.700	DKK	214,30	1.802.470,97		0,28%	0,28%
WILLIAM DEMANT HLDG	6.670	DKK	296,00	264.847,64		0,04%	0,04%
				32.254.628,38		5,10%	5,08%
Espagne							
ACCIONA S.A.	2.050	EUR	133,30	273.265,00		0,04%	0,04%
ACS	13.963	EUR	40,16	560.754,08		0,09%	0,09%
AENA S.A.	5.550	EUR	164,10	910.755,00		0,14%	0,14%
AMADEUS IT GROUP S.A.	30.650	EUR	64,88	1.988.572,00		0,31%	0,31%
BANCO BILBAO	400.300	EUR	8,23	3.292.867,80		0,52%	0,52%
BANCO SANTANDER	1.019.500	EUR	3,78	3.853.200,25		0,61%	0,61%
CAIXABANK S.A.	295.547	EUR	3,73	1.101.208,12		0,17%	0,17%
CELLNEX TELECOM	35.150	EUR	35,66	1.253.449,00		0,20%	0,20%
CRP ACC ENER RN BR	1.600	EUR	28,08	44.928,00		0,01%	0,01%
EDP RNOVAVEIS	23.500	EUR	18,52	435.337,50		0,07%	0,07%
ENAGAS	22.700	EUR	15,27	346.515,50		0,05%	0,05%
ENDESA	27.000	EUR	18,46	498.420,00		0,08%	0,08%
GRIFOLS S.A.	23.300	EUR	15,46	360.101,50		0,06%	0,06%
IBERDROLA SA	384.321	EUR	11,87	4.561.890,27		0,72%	0,72%
INDITEX	75.600	EUR	39,43	2.980.908,00		0,47%	0,47%
NATURGY ENERGY GROUP	7.152	EUR	27,00	193.104,00		0,03%	0,03%
REDEIA CORPORACION	28.000	EUR	14,91	417.480,00		0,07%	0,07%
REPSOL	85.050	EUR	13,45	1.143.922,50		0,18%	0,18%
TELEFONICA	343.800	EUR	3,53	1.214.989,20		0,19%	0,19%
				25.431.667,72		4,02%	4,00%
Finlande							
ELISA -A-	9.300	EUR	41,87	389.391,00		0,06%	0,06%
FORTUM CORP	31.900	EUR	13,06	416.614,00		0,07%	0,07%
KESKO CORP	20.400	EUR	17,93	365.670,00		0,06%	0,06%
KONE B	23.300	EUR	45,16	1.052.228,00		0,17%	0,17%
METSO OYJ	39.000	EUR	9,17	357.630,00		0,06%	0,06%
NESTE CORPORATION	30.800	EUR	32,21	992.068,00		0,16%	0,16%
NOKIA-A-NEW-	355.300	EUR	3,05	1.084.375,60		0,17%	0,17%
NORDEA BANK ABP	200.000	SEK	124,72	2.240.646,75		0,35%	0,35%
ORION -B- NEW	5.744	EUR	39,27	225.566,88		0,04%	0,04%
SAMPO OYJ	30.227	EUR	39,61	1.197.291,47		0,19%	0,19%
STORA ENSO-R-	36.300	EUR	12,53	454.657,50		0,07%	0,07%
UPM-KYMMENE	38.750	EUR	34,06	1.319.825,00		0,21%	0,21%
WARTSILA -B-	33.989	EUR	13,12	446.105,63		0,07%	0,07%
				10.542.069,83		1,67%	1,66%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
France							
ACCOR	12.500	EUR	34,60	432.500,00		0,07%	0,07%
ADP	2.600	EUR	117,20	304.720,00		0,05%	0,05%
AIR LIQUIDE	34.080	EUR	176,12	6.002.169,60		0,95%	0,94%
ALSTOM	15.000	EUR	12,18	182.700,00		0,03%	0,03%
AMUNDI	5.000	EUR	61,60	308.000,00		0,05%	0,05%
ARKEMA	4.400	EUR	103,00	453.200,00		0,07%	0,07%
AXA	114.100	EUR	29,49	3.364.809,00		0,53%	0,53%
BIOMERIEUX S.A.	3.200	EUR	100,60	321.920,00		0,05%	0,05%
BNP	68.400	EUR	62,59	4.281.156,00		0,68%	0,67%
BOLLORE SE	58.172	EUR	5,66	328.962,66		0,05%	0,05%
BOUYGUES	10.000	EUR	34,12	341.200,00		0,05%	0,05%
BUREAU VERITAS S.A.	20.217	EUR	22,87	462.362,79		0,07%	0,07%
CAPGEMINI	11.190	EUR	188,75	2.112.112,50		0,33%	0,33%
CARREFOUR S.A.	34.300	EUR	16,57	568.179,50		0,09%	0,09%
COINTREAU	2.576	EUR	115,00	296.240,00		0,05%	0,05%
COVIVIO	5.358	EUR	48,68	260.827,44		0,04%	0,04%
CREDIT AGRICOLE	74.200	EUR	12,85	953.618,40		0,15%	0,15%
DANONE	42.450	EUR	58,68	2.490.966,00		0,39%	0,39%
DASSAULT AVIA	1.760	EUR	179,20	315.392,00		0,05%	0,05%
DASSAULT SYSTEMES SE	41.600	EUR	44,23	1.840.176,00		0,29%	0,29%
EDENRED S.A.	18.172	EUR	54,14	983.832,08		0,16%	0,15%
EIFFAGE	4.500	EUR	97,02	436.590,00		0,07%	0,07%
ENGIE	124.300	EUR	15,92	1.978.607,40		0,31%	0,31%
ESSILOR LUX	18.216	EUR	181,60	3.308.025,60		0,52%	0,52%
EURAZEO S.A.	1.900	EUR	71,85	136.515,00		0,02%	0,02%
FDJ	9.000	EUR	32,84	295.560,00		0,05%	0,05%
GECINA	2.400	EUR	110,10	264.240,00		0,04%	0,04%
GETLINK	24.000	EUR	16,57	397.560,00		0,06%	0,06%
HERMES	2.090	EUR	1.918,80	4.010.292,00		0,63%	0,63%
IPSEN	2.900	EUR	107,90	312.910,00		0,05%	0,05%
KERING	4.900	EUR	399,00	1.955.100,00		0,31%	0,31%
KLEPIERRE	13.100	EUR	24,68	323.308,00		0,05%	0,05%
LEGRAND-PROV.OPO	16.400	EUR	94,10	1.543.240,00		0,24%	0,24%
L'OREAL	15.440	EUR	450,65	6.958.036,00		1,10%	1,09%
LVMH MOET HENNESSY	17.960	EUR	733,60	13.175.456,00		2,08%	2,07%
MICHELIN N	44.600	EUR	32,46	1.447.716,00		0,23%	0,23%
ORANGE S.A.	118.900	EUR	10,30	1.225.145,60		0,19%	0,19%
PERNOD-RICARD	13.200	EUR	159,75	2.108.700,00		0,33%	0,33%
PUBLICIS NEW	15.600	EUR	84,00	1.310.400,00		0,21%	0,21%
RENAULT	12.373	EUR	36,91	456.625,57		0,07%	0,07%
SAFRAN	22.600	EUR	159,46	3.603.796,00		0,57%	0,57%
SAINT-GOBAIN	29.550	EUR	66,66	1.969.803,00		0,31%	0,31%
SANOFI	75.500	EUR	89,76	6.776.880,00		1,07%	1,07%
SARTORIUS STEDIM	1.700	EUR	239,50	407.150,00		0,06%	0,06%
SCHNEIDER ELECTRIC	35.250	EUR	181,78	6.407.745,00		1,01%	1,01%
SEB S.A.	880	EUR	113,00	99.440,00		0,02%	0,02%
SOCGEN-A-	49.700	EUR	24,02	1.194.042,50		0,19%	0,19%
SODEXO	5.934	EUR	99,62	591.145,08		0,09%	0,09%
TELEPERFORMANCE	4.450	EUR	132,05	587.622,50		0,09%	0,09%
THALES	7.314	EUR	133,95	979.710,30		0,15%	0,15%
TOTALENERGIES SE	148.500	EUR	61,60	9.147.600,00		1,45%	1,44%
UNIBAIL RODAMCO WEST	7.000	EUR	66,92	468.440,00		0,07%	0,07%
VEOLIA ENVIRON.	45.102	EUR	28,56	1.288.113,12		0,20%	0,20%
VINCI S.A.	34.700	EUR	113,70	3.945.390,00		0,62%	0,62%
VIVENDI	53.000	EUR	9,68	512.828,00		0,08%	0,08%
WORLDLINE S.A.	16.700	EUR	15,67	261.689,00		0,04%	0,04%
				106.490.465,64		16,83%	16,76%
Royaume-Uni							
3I GROUP	61.800	GBP	24,21	1.726.591,66		0,27%	0,27%
ABRDN PLC	154.000	GBP	1,79	317.490,05		0,05%	0,05%
ADMIRAL GROUP	15.400	GBP	26,84	476.990,36		0,08%	0,08%
ANGLO AMERICAN	84.800	GBP	19,71	1.928.415,90		0,30%	0,30%
ANTOFAGASTA	31.500	GBP	16,80	610.515,84		0,10%	0,10%
ASHTREAD GROUP	31.200	GBP	54,62	1.966.584,73		0,31%	0,31%
ASTRAZENECA	101.100	GBP	106,00	12.366.972,48		1,95%	1,95%
AUTO-TRADER GRP	57.000	GBP	7,21	474.523,11		0,07%	0,07%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AVIVA PLC	174.300	GBP	4,35	874.366,28		0,14%	0,14%
BAE SYSTEMS	201.500	GBP	11,11	2.582.260,11		0,41%	0,41%
BARCLAYS NEW	953.500	GBP	1,54	1.692.103,51		0,27%	0,27%
BARRATT DEVELOPMENT	72.000	GBP	5,63	467.453,70		0,07%	0,07%
BERKELEY GRP	8.540	GBP	46,88	462.010,50		0,07%	0,07%
BP PLC	1.098.200	GBP	4,66	5.907.632,91		0,93%	0,93%
BRITISH FOODS	92.500	GBP	23,67	2.526.657,43		0,40%	0,40%
BT GROUP	415.000	GBP	1,24	591.933,53		0,09%	0,09%
BUNZL NEW	21.800	GBP	31,90	802.515,72		0,13%	0,13%
BURBERRY GROUP	22.846	GBP	14,16	373.318,75		0,06%	0,06%
CENTRICA PLC	340.000	GBP	1,41	551.855,06		0,09%	0,09%
COCA-COLA EUROPACIF	11.900	USD	66,74	718.966,19		0,11%	0,11%
COMPASS GROUP	113.400	GBP	21,46	2.808.336,51		0,44%	0,44%
CRODA INTERNATIONAL	8.623	GBP	50,50	502.523,22		0,08%	0,08%
DIAGEO	191.400	GBP	28,56	6.308.215,34		1,00%	0,99%
ENDEAVOUR MINING PLC	8.000	CAD	29,77	163.504,05		0,03%	0,03%
GSK PLC	273.800	GBP	14,50	4.582.133,29		0,72%	0,72%
HALEON PLC	360.000	GBP	3,22	1.336.264,50		0,21%	0,21%
HALMA PLC	22.800	GBP	22,84	600.948,59		0,09%	0,09%
HARGREAVES LANSD	14.000	GBP	7,34	118.585,19		0,02%	0,02%
HIKMA PHARMA	12.400	GBP	17,89	255.999,08		0,04%	0,04%
HSBC HOLDINGS	1.262.700	GBP	6,36	9.260.237,15		1,46%	1,46%
INFORMA PLC	103.596	GBP	7,81	933.924,12		0,15%	0,15%
INTERCONT HOTELS	10.000	GBP	70,90	818.187,06		0,13%	0,13%
INTERTEK GROUP	9.726	GBP	42,46	476.563,34		0,08%	0,07%
JD SPORTS FASHION	184.000	GBP	1,66	352.372,05		0,06%	0,06%
KINGFISHER NEW	82.000	GBP	2,43	230.230,22		0,04%	0,04%
LAND SECS REIT	59.007	GBP	7,05	479.927,69		0,08%	0,08%
LEGAL	393.500	GBP	2,51	1.140.244,07		0,18%	0,18%
LLOYDS BK GROUP PLC	4.462.400	GBP	0,48	2.456.881,93		0,39%	0,39%
LONDON STOCK EXCHANGE	28.250	GBP	92,74	3.023.374,30		0,48%	0,48%
MELROSE INDUSTRIES	80.000	GBP	5,67	523.824,36		0,08%	0,08%
M-G PLC	176.100	GBP	2,22	451.960,53		0,07%	0,07%
MONDI PLC	29.800	GBP	15,38	528.734,64		0,08%	0,08%
NATIONAL GRID PLC	230.800	GBP	10,58	2.817.914,72		0,45%	0,44%
NATWEST GROUP PLC	361.714	GBP	2,19	915.816,19		0,14%	0,14%
NEXT	7.145	GBP	81,18	669.356,76		0,11%	0,11%
NMC HEALTH PLC	5.000	GBP	0,00	0,00		0,00%	0,00%
OCADO GROUP PLC	48.100	GBP	7,58	420.968,67		0,07%	0,07%
PEARSON	44.696	GBP	9,64	497.327,14		0,08%	0,08%
PERSIMMON	24.000	GBP	13,89	384.697,94		0,06%	0,06%
PHOENIX GRP	72.000	GBP	5,35	444.687,55		0,07%	0,07%
PRUDENTIAL	185.700	GBP	8,87	1.901.252,55		0,30%	0,30%
RECKITT BENCKISER	48.600	GBP	54,20	3.039.778,43		0,48%	0,48%
RELX PLC	126.200	GBP	31,10	4.529.248,17		0,72%	0,71%
RENTOKIL INITIAL NEW	177.800	GBP	4,41	904.439,91		0,14%	0,14%
RIO TINTO-LONDON-	74.850	GBP	58,42	5.046.145,06		0,80%	0,79%
ROLLS-ROYCE HLDGS	540.000	GBP	3,00	1.867.612,95		0,30%	0,29%
SAGE GRP	72.500	GBP	11,72	980.973,40		0,16%	0,15%
SAINSBURY	135.439	GBP	3,03	472.954,14		0,07%	0,07%
SCHRODERS PLC	59.000	GBP	4,30	292.702,09		0,05%	0,05%
SEGRO PLC -REIT-	70.000	GBP	8,86	716.034,85		0,11%	0,11%
SEVERN TRENT	20.400	GBP	25,79	607.138,65		0,10%	0,10%
SHELL PLC	436.900	EUR	29,80	13.019.620,00		2,06%	2,05%
SMITH NEPHEW	50.127	GBP	10,79	623.875,94		0,10%	0,10%
SMITHS GROUP	24.500	GBP	17,64	498.595,00		0,08%	0,08%
SPIRAX SARCO ENG	4.400	GBP	105,05	533.402,57		0,08%	0,08%
SSE PLC	70.500	GBP	18,56	1.509.987,88		0,24%	0,24%
ST. JAMES PLACE	40.000	GBP	6,84	315.550,17		0,05%	0,05%
STANDARD CHARTERED-N	157.750	GBP	6,67	1.213.503,55		0,19%	0,19%
TAYLOR WIMPEY	252.900	GBP	1,47	429.160,98		0,07%	0,07%
TESCO PLC	503.026	GBP	2,90	1.686.331,46		0,27%	0,27%
UNILEVER PLC	161.050	GBP	38,00	7.062.373,78		1,12%	1,11%
UNITED UTILITIES GRP	43.500	GBP	10,60	531.859,10		0,08%	0,08%
VODAFONE GROUP	1.504.600	GBP	0,69	1.190.414,59		0,19%	0,19%
WHITBREAD PLC	13.002	GBP	36,56	548.558,21		0,09%	0,09%
WISE-A RG	48.500	GBP	8,74	489.169,70		0,08%	0,08%
				130.933.581,15		20,69%	20,60%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Irlande							
AIB GROUP PLC	91.000	EUR	3,88	353.080,00		0,06%	0,06%
BIRG GRP PLC	63.500	EUR	8,22	521.843,00		0,08%	0,08%
CRH	48.200	GBP	54,10	3.009.197,39		0,48%	0,47%
DCC	7.600	GBP	57,78	506.754,37		0,08%	0,08%
FLUTTER ENTERT	11.600	EUR	160,00	1.856.000,00		0,29%	0,29%
KERRY	11.664	EUR	78,66	917.490,24		0,14%	0,14%
KINGSPAN GROUP PLC	11.650	EUR	78,40	913.360,00		0,14%	0,14%
SMURFIT KAPPA	14.900	EUR	35,88	534.612,00		0,08%	0,08%
				8.612.337,00		1,36%	1,36%
Isle of Man							
ENTAIN PLC	38.250	GBP	9,94	438.845,42		0,07%	0,07%
				438.845,42		0,07%	0,07%
Italie							
AMPLIFON S.P.A.	11.200	EUR	31,34	351.008,00		0,06%	0,06%
BANCO BPM S.P.A.	60.000	EUR	4,78	286.860,00		0,05%	0,05%
DIASORIN S.P.A.	2.200	EUR	93,24	205.128,00		0,03%	0,03%
ENEL NEW	548.100	EUR	6,73	3.688.713,00		0,58%	0,58%
ENI S.P.A.	155.200	EUR	15,35	2.382.009,60		0,38%	0,37%
FINECOBANK S.P.A.	36.000	EUR	13,59	489.060,00		0,08%	0,08%
GENERALI	68.270	EUR	19,11	1.304.298,35		0,21%	0,21%
INFRASTRUTTURE WIREL	15.500	EUR	11,45	177.475,00		0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO	1.064.700	EUR	2,64	2.814.534,45		0,44%	0,44%
LEONARDO S.P.A.	34.000	EUR	14,94	507.790,00		0,08%	0,08%
MEDIOBANCA	45.000	EUR	11,21	504.225,00		0,08%	0,08%
MONCLER S.P.A.	14.800	EUR	55,70	824.360,00		0,13%	0,13%
NEXI S.P.A.	43.000	EUR	7,41	318.458,00		0,05%	0,05%
POSTE ITALIANE	42.300	EUR	10,28	434.632,50		0,07%	0,07%
PRYSMIAN S.P.A.	14.900	EUR	41,17	613.433,00		0,10%	0,10%
RECORDATI IND-NEW	4.500	EUR	48,83	219.735,00		0,03%	0,03%
SNAM S.P.A.	115.000	EUR	4,66	535.325,00		0,08%	0,08%
TELECOM ITALIA	844.299	EUR	0,29	248.392,77		0,04%	0,04%
TERNA	82.000	EUR	7,55	619.428,00		0,10%	0,10%
UNICREDIT S.P.A.	107.300	EUR	24,57	2.635.824,50		0,42%	0,41%
				19.160.690,17		3,03%	3,01%
Jersey							
EXPERIAN	61.600	GBP	32,02	2.276.189,49		0,36%	0,36%
GLENCORE PLC	665.500	GBP	4,72	3.625.671,34		0,57%	0,57%
WPP PLC	66.000	GBP	7,53	573.515,67		0,09%	0,09%
				6.475.376,50		1,02%	1,02%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ARCELORMITTAL	37.000	EUR	25,68	949.975,00		0,15%	0,15%
EUROFINS SCIENTIFIC	9.700	EUR	58,98	572.106,00		0,09%	0,09%
TENARIS S.A.	31.500	EUR	15,87	499.747,50		0,08%	0,08%
				2.021.828,50		0,32%	0,32%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	27.000	EUR	13,59	366.930,00		0,06%	0,06%
ADYEN N.V.	1.387	EUR	1.166,60	1.618.074,20		0,26%	0,25%
AERCAP HOLDINGS N.V.	13.200	USD	74,32	888.085,82		0,14%	0,14%
AIRBUS	39.000	EUR	139,78	5.451.420,00		0,86%	0,86%
AKZO NOBEL N.V.	9.700	EUR	74,82	725.754,00		0,11%	0,11%
ARGEN-X N.V.	3.810	EUR	343,50	1.308.735,00		0,21%	0,21%
ASM INTERNATIONAL	2.900	EUR	469,95	1.362.855,00		0,22%	0,21%
ASML HOLDING N.V.	26.230	EUR	681,70	17.880.991,00		2,83%	2,81%
ASR	13.400	EUR	42,70	572.180,00		0,09%	0,09%
BESI	5.000	EUR	136,45	682.250,00		0,11%	0,11%
DAVIDE CAMP MIL	37.000	EUR	10,21	377.955,00		0,06%	0,06%
EURONEXT N.V.	5.500	EUR	78,65	432.575,00		0,07%	0,07%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
EXOR RG	7.160	EUR	90,50	647.980,00		0,10%	0,10%
FERRARI N.V.	8.180	EUR	305,20	2.496.536,00		0,39%	0,39%
FERROVIAL SE	32.179	EUR	33,02	1.062.550,58		0,17%	0,17%
HEINEKEN	7.700	EUR	76,60	589.820,00		0,09%	0,09%
HEINEKEN-	18.820	EUR	91,94	1.730.310,80		0,27%	0,27%
IMCD N.V.	4.200	EUR	157,55	661.710,00		0,10%	0,10%
ING GROUP	233.400	EUR	13,53	3.156.968,40		0,50%	0,50%
JDE PEETS	11.200	EUR	24,36	272.832,00		0,04%	0,04%
KONINKLIJKE AHOLD	66.800	EUR	26,02	1.737.802,00		0,27%	0,27%
KPN NEW	273.522	EUR	3,12	852.841,60		0,13%	0,13%
NN GROUP N.V.	15.801	EUR	35,75	564.885,75		0,09%	0,09%
OCI	9.700	EUR	26,24	254.528,00		0,04%	0,04%
PHILIPS N.V.	57.831	EUR	21,09	1.219.366,64		0,19%	0,19%
PROSUS N.V.	96.935	EUR	26,98	2.615.790,98		0,41%	0,41%
QIAGEN N.V.	13.471	EUR	39,40	530.757,40		0,08%	0,08%
RANDSTAD N.V.	7.670	EUR	56,72	435.042,40		0,07%	0,07%
STELLANTIS N.V.	146.400	EUR	21,15	3.096.360,00		0,49%	0,49%
STMICROELECTRONICS	46.254	EUR	45,21	2.091.143,34		0,33%	0,33%
UNIVERSAL MUSIC	51.331	EUR	25,81	1.324.853,11		0,21%	0,21%
WOLTERS KLUWER	15.759	EUR	128,70	2.028.183,30		0,32%	0,32%
				59.038.067,32		9,33%	9,29%
Norvège							
ADEVINTA ASA B	9.000	NOK	112,40	90.172,48		0,01%	0,01%
AKER BP	24.764	NOK	295,50	652.294,16		0,10%	0,10%
DNB BANK ASA	63.750	NOK	216,00	1.227.436,82		0,19%	0,19%
EQUINOR ASA	58.000	NOK	322,15	1.665.525,69		0,26%	0,26%
GJENSIDIGE FORSIKRI	17.500	NOK	187,50	292.485,63		0,05%	0,05%
KONGSBERG GRUPPEN	4.300	NOK	465,40	178.385,70		0,03%	0,03%
MOWI ASA	33.000	NOK	182,00	535.365,69		0,08%	0,08%
NORSK	87.000	NOK	68,40	530.445,25		0,08%	0,08%
ORKLA	55.000	NOK	78,84	386.522,26		0,06%	0,06%
SALMAR ASA	2.800	NOK	569,20	142.065,34		0,02%	0,02%
TELENOR	45.000	NOK	116,60	467.709,59		0,07%	0,07%
YARA INTERNATIONAL	8.200	NOK	361,20	264.013,91		0,04%	0,04%
				6.432.422,52		1,02%	1,01%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	215.100	EUR	4,55	979.780,50		0,15%	0,15%
GALP ENERGIA -B-	35.000	EUR	13,34	466.900,00		0,07%	0,07%
JERONIMO	16.015	EUR	23,04	368.985,60		0,06%	0,06%
				1.815.666,10		0,29%	0,29%
Suède							
AB SAGAX	8.500	SEK	277,40	211.803,28		0,03%	0,03%
ALFA LAVAL	17.300	SEK	403,40	626.887,04		0,10%	0,10%
ASSA ABLOY AB -B-	64.700	SEK	290,30	1.687.169,10		0,27%	0,27%
ATLAS COPCO A	176.300	SEK	173,55	2.748.427,13		0,43%	0,43%
ATLAS COPCO B	103.000	SEK	149,40	1.382.277,12		0,22%	0,22%
BEIJER REF AB	19.000	SEK	134,90	230.235,80		0,04%	0,04%
BOLIDEN AB PUBL AK	20.700	SEK	314,50	584.787,78		0,09%	0,09%
EPIROC AB A	47.100	SEK	202,20	855.479,00		0,14%	0,13%
EPIROC AB-B	28.000	SEK	176,40	443.673,93		0,07%	0,07%
EQT AB	23.500	SEK	285,00	601.616,89		0,10%	0,09%
ERICSSON-B-	188.000	SEK	63,11	1.065.769,59		0,17%	0,17%
ESSITY -B-	43.100	SEK	250,00	967.886,82		0,15%	0,15%
EVOLUTION AB	12.400	SEK	1.202,20	1.339.077,48		0,21%	0,21%
FASTIGHETS BAL -B	53.400	SEK	71,52	343.064,72		0,05%	0,05%
GETINGE-B	11.100	SEK	224,30	223.645,18		0,04%	0,04%
HENNES MAURITZ AB	42.134	SEK	176,62	668.466,84		0,11%	0,11%
HEXAGON AB -B-	137.600	SEK	120,95	1.494.966,99		0,24%	0,24%
HOLMEN AB -B-	7.700	SEK	425,70	294.443,30		0,05%	0,05%
HUSQVARNA B	33.500	SEK	82,98	249.704,02		0,04%	0,04%
INDUSTRIVAERDEN AB	10.830	SEK	328,90	319.962,90		0,05%	0,05%
INDUSTRIVAERDEN AB	8.400	SEK	328,30	247.717,94		0,04%	0,04%
INDUTRADE AB	23.200	SEK	261,80	545.588,14		0,09%	0,09%
INVESTOR AB	119.750	SEK	233,50	2.511.711,21		0,40%	0,40%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
LATOOR AB INVESTMENT	5.000	SEK	262,30	117.808,22		0,02%	0,02%
LIFCO AB	12.000	SEK	247,20	266.463,06		0,04%	0,04%
LUNDBERG -B-	4.000	SEK	548,20	196.972,83		0,03%	0,03%
NIBE INDUSTRIER AK B	85.600	SEK	70,80	544.395,24		0,09%	0,09%
SAAB AB	6.300	SEK	607,60	343.847,29		0,05%	0,05%
SANDVIK-AB-	70.800	SEK	218,10	1.387.063,10		0,22%	0,22%
SECURITAS	25.000	SEK	98,58	221.378,85		0,03%	0,03%
SKANDINAVISKA	107.600	SEK	138,80	1.341.556,70		0,21%	0,21%
SKANSKA-B-	25.636	SEK	182,35	419.916,87		0,07%	0,07%
SKF-B-ANC	24.800	SEK	201,30	448.438,36		0,07%	0,07%
SVENSKA CELLULOSA	39.000	SEK	151,10	529.342,02		0,08%	0,08%
SVENSKA HANDELSBK A	108.000	SEK	109,45	1.061.810,02		0,17%	0,17%
SWEDBANK A	60.200	SEK	203,30	1.099.363,13		0,17%	0,17%
SWEDISH ORPHAN BIO	15.000	SEK	267,00	359.757,47		0,06%	0,06%
TELE2	41.000	SEK	86,54	318.719,07		0,05%	0,05%
TELIA COMPANY AB	108.000	SEK	25,73	249.615,09		0,04%	0,04%
VOLVO-A-	15.000	SEK	267,00	359.757,47		0,06%	0,06%
VOLVO-B	101.501	SEK	261,70	2.386.059,89		0,38%	0,38%
VOLVO CAR AB	16.000	SEK	32,56	46.796,32		0,01%	0,01%
				31.343.423,20		4,95%	4,93%
<u>Total - Actions</u>				<u>632.804.158,25</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,57%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				632.804.158,25		100,00%	99,57%
Total - portefeuille				632.804.158,25		100,00%	99,57%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		GBP		399,15			0,00%
Banque Degroof Petercam		SEK		441,41			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		11.108,26			0,00%
Banque Degroof Petercam		AUD		0,56			0,00%
Intérêts sur CC		NOK		67,10			0,00%
Banque Degroof Petercam		NOK		703,18			0,00%
Intérêts sur CC		SEK		5,83			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		591,14			0,00%
Banque Degroof Petercam		DKK		356,32			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.736.602,27			0,59%
Banque Degroof Petercam		GBP		318.039,36			0,05%
Intérêts sur CC		USD		32,58			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.068.347,16			0,64%
Total - Dépôts et Liquidités				4.068.347,16			0,64%
Créances et dettes diverses				-1.318.331,18			-0,21%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				635.554.174,23			100,00%

17.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	20,68%
FRANCE	16,83%
SUISSE	15,72%
ALLEMAGNE	12,98%
PAYS-BAS	9,33%
DANEMARK	5,10%
SUEDE	4,95%
ESPAGNE	4,02%
ITALIE	3,03%
FINLANDE	1,67%
IRLANDE	1,36%
BELGIQUE	1,23%
NORVEGE	1,02%
JERSEY	1,02%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	0,32%
PORTUGAL	0,29%
AUTRICHE	0,29%
BERMUDES	0,09%
ISLE OF MAN	0,07%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

17.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	14,47%
BANQUES	7,94%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,89%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	5,85%
PETROLE & DERIVES	5,82%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,18%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,27%
SOURCES D'ENERGIE	4,18%
PRODUITS CHIMIQUES	3,76%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,64%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,32%
TELECOMMUNICATIONS	3,27%
IT & INTERNET	3,15%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,61%
VEHICULES ROUTIERS	2,55%
BOISSONS & TABACS	2,45%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,44%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,34%
DIFFUSION & EDITION	2,17%
DISTRIBUTION	1,74%
DIVERS BIENS DE CAPITALUX	1,35%
METAUX NON-FERREUX	1,33%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,31%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,24%
LOISIRS & TOURISME	1,23%
IMMOBILIER	0,97%
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,74%
SERVICES DIVERS	0,63%
BIOTECHNOLOGIE	0,57%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,54%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,52%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,40%
DIVERS	0,36%
BIENS DE CONSOMMATION	0,34%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,31%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,29%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,25%
TRANSPORTS AERIENS	0,20%
AGRICULTURE & PECHE	0,15%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,07%
FINANCE DIVERS	0,05%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,04%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,03%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,02%
PHOTO & OPTIQUE	0,02%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

17.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	11.418.624,55	391.454.806,21	402.873.430,76
Ventes	12.388.823,75	5.600.342,59	17.989.166,34
Total 1	23.807.448,30	397.055.148,80	420.862.597,10
Souscriptions	22.083.545,63	408.809.730,29	430.893.275,92
Remboursements	28.116.375,86	24.481.257,14	52.597.633,00
Total 2	50.199.921,49	433.290.987,43	483.490.908,92
Moyenne de référence de l'actif net total	217.609.470,90	494.699.541,45	357.293.232,49
Taux de rotation	-12,13%	-7,32%	-17,53%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

**17.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
STOXX 50 FUTURE MARS 2	EUR	2.456.022,00	2.456.022,00	10,00

17.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.228,00	6.018,94	17.343,47	7.723,64	1.570,84	23.496,27
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	58.485,47	74.715,45	184.215,08	34.595,54	51.449,84	167.360,78
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	68.401,92	190.791,90	382.164,14	63.193,34	95.478,76	349.878,71
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11.191,00	0,00	11.191,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	46.994,43	8.147,41	83.175,53	96.561,83	7.167,52	172.569,84
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	43.634,56	188.205,31	201.122,87	6.573,56	33.542,87	174.153,55
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			868.021,08			898.650,16

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	140.972,02	689.290,46	920.553,89	186.253,13
B (Cap)	0,00	0,00	7.560.813,64	9.401.224,43	4.724.050,56	7.010.530,40
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	26.512.309,47	74.624.260,40	26.326.213,74	39.851.438,74
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	386.462.838,80	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	5.258.920,61	953.561,52	11.549.272,35	867.872,78
N (Cap)	0,00	0,00	5.753.821,51	23.687.310,23	910.346,58	4.681.537,95
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	123.116,42	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	45.226.837,25	109.478.763,46	430.893.275,92	52.597.633,00

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	206.261.241,68	110,92	635.554.174,23	124,78
B (Cap)		0,00		124,65		144,31
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		383,84		445,75
I (Dis)		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		36.210,69
M (Dis)		0,00		111,90		126,15
N (Cap)		0,00		126,18		146,46
P (Cap)		0,00		0,00		0,00
TOTAL	0,00		206.261.241,68		635.554.174,23	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

17.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

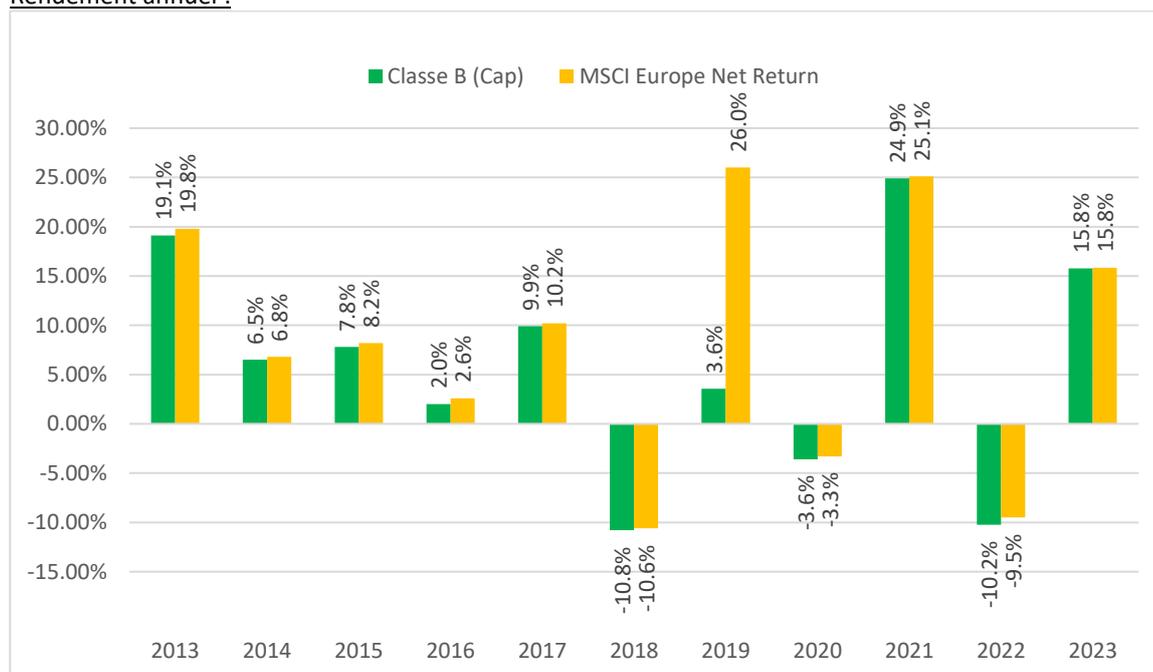
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

DPAM B
Equities Europe Index

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Europe Net Return	15,83 % (en EUR)	9,47 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)	6,46 % (en EUR)	16/12/1992	7,90 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	15,76 % (en EUR)	9,08 % (en EUR)	9,46 % (en EUR)		09/11/2016	7,15 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	15,77 % (en EUR)	9,09 % (en EUR)	9,48 % (en EUR)	6,07 % (en EUR)	16/12/1992	7,23 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	16,13 % (en EUR)	9,41 % (en EUR)	9,80 % (en EUR)	6,34 % (en EUR)	16/11/2007	4,18 % (en EUR)

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)					12/07/2023	5,12 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	16,01 % (en EUR)	9,32 % (en EUR)	9,71 % (en EUR)		29/12/2017	6,02 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	16,07 % (en EUR)	9,37 % (en EUR)	9,76 % (en EUR)		27/12/2017	5,99 % (en EUR)

17.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289131391 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,69%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe B - BE6278393689 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe E - BE6289132407 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F - BE0947566700 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe J - BE6299531606 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,24%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe M - BE6299532612 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe N - BE6299533628 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe P - BE6249809029 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 26,92% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

17.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

17.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,75 EUR
2018	classe A 3,15 EUR classe M 3,15 EUR
2019	classe A 2,53 EUR classe M 2,82 EUR
2021	classe A 2,79 EUR classe M 2,81 EUR

17.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR)- principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

17.12.3. **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

18. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US INDEX

18.1. RAPPORT DE GESTION

18.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

18.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

18.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

18.1.4. Indice et benchmark

MSCI USA Net Return.

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI USA Net Return couvre environ 85% de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone USA inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

18.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le benchmark du compartiment Equities US Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les Etats-Unis et est établi par MSCI.

L'indice comptait 609 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent (MSCI USA). Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice S&P 500 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers des instruments liquides sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

18.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment Equities US Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. La référence demeure l'indice USA publié par MSCI.

18.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

18.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		241.411.105,32	215.079.130,02
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	241.081.599,44	214.941.156,42
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	241.012.274,31	214.868.577,36
a.	Actions	241.012.274,31	214.868.577,36
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	69.325,13	72.579,06
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-135.458,63	-181.151,68
A.	Créances	528.165,88	173.790,62
a.	Montants à recevoir	352.407,41	21.777,81
d.	Autres	175.758,47	152.012,81
B.	Dettes	-663.624,51	-354.942,30
a.	Montants à payer (-)	-258.788,46	
e.	Autres (-)	-404.836,05	-354.942,30
V.	Dépôts et liquidités	464.964,51	319.125,28
A.	Avoirs bancaires à vue	464.964,51	319.125,28
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		241.411.105,32	215.079.130,02
A.	Capital	238.787.402,14	256.748.999,39
B.	Participations au résultat	-333.108,79	-864.261,16
C.	Résultat reporté	-42.022.485,84	
D.	Résultat de l'exercice	44.979.297,81	-40.805.608,21

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

18.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		43.061.831,01	-43.063.550,09
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	43.203.109,82	-43.072.284,29
a.	Actions	43.203.109,82	-43.072.284,29
	Gain réalisé	9.167.478,52	11.397.628,11
	Perte réalisée	-2.724.938,73	-2.866.555,14
	Gain/Perte non-réalisé	36.760.570,03	-51.603.357,26
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-3.253,93	-32.925,69
	Gain/Perte non-réalisé	-3.253,93	-32.925,69
F.	Instruments financiers dérivés	138.469,08	-158.058,85
l.	Sur indices financiers	138.469,08	-158.058,85
ii.	Contrats à terme	138.469,08	-158.058,85
	Gain /Perte réalisée	138.469,08	-158.058,85
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-276.493,96	199.718,74
b.	Autres positions et opérations de change	-276.493,96	199.718,74
iv.	Autres	-276.493,96	199.718,74
	Gain /Perte réalisée	-276.493,96	199.718,74
II.	Produits et charges des placements	3.050.627,68	3.425.181,32
A.	Dividendes	3.567.094,22	3.833.904,58
B.	Intérêts (+/-)	31.675,98	27.606,72
b.	Dépôts et liquidités	31.675,98	27.606,72
	Intérêts d'emprunts (-)	-5.268,05	-12.562,43
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-543.271,59	-460.034,36
	D'origine étrangère	-543.271,59	-460.034,36
F.	Autres produits provenant des placements	397,12	36.266,81
III.	Autres produits	92.868,32	111.204,01
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	92.868,32	111.204,01
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.226.029,20	-1.278.443,45
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-81.533,31	-89.147,00
B.	Charges financières (-)	-288,02	-722,27
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-91.513,40	-78.990,24
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-845.452,00	-939.657,87
a.	Gestion financière	-775.571,83	-829.137,86
	Classe A (Dis)	-27.688,91	-34.146,97
	Classe A USD (Dis)	-3.814,05	-3.688,54
	Classe B (Cap)	-381.730,84	-405.041,08
	Classe B USD (Cap)	-23.214,48	-29.001,13
	Classe E (Dis)	-4.558,04	-3.471,68
	Classe F (Cap)	-151.993,61	-158.334,57
	Classe M (Dis)	-37.515,57	-46.330,73
	Classe N (Cap)	-107.449,31	-111.146,73
	Classe N USD (Dis)	-37.607,02	-37.976,43
b.	Gestion administrative et comptable	-102.346,04	-110.520,01
c.	Rémunération commerciale	32.465,87	
E.	Frais administratifs (-)	-33.793,22	-46.879,91
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.205,81	-159,03
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-224,62	-633,14
H.	Services et biens divers (-)	-19.044,90	-10.429,44
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-142.082,66	-106.743,57
	Classe A (Dis)	-5.219,86	-4.195,25
	Classe A USD (Dis)	-1.016,74	-651,37
	Classe B (Cap)	-51.689,52	-35.779,09
	Classe B USD (Cap)	-2.824,67	-1.974,44
	Classe E (Dis)	-264,63	-212,46
	Classe F (Cap)	-11.065,64	-7.241,10
	Classe M (Dis)	-17.184,74	-16.253,35
	Classe N (Cap)	-51.141,33	-39.061,07
	Classe P (Cap)	-273,10	-195,40

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
K.	Classe N USD (Cap)	-1.402,43	-1.180,04
	Autres charges (-)	-10.891,26	-5.080,98
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.917.466,80	2.257.941,88
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	44.979.297,81	-40.805.608,21
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	44.979.297,81	-40.805.608,21

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	2.623.703,18	-41.669.869,37
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-42.022.485,84	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	44.979.297,81	-40.805.608,21
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-333.108,79	-864.261,16
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.889.570,75	42.022.485,84
IV.	(Distribution des dividendes)	-734.132,43	-352.616,47

18.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
ARCH CAP GRP	2.200	USD	74,27	147.914,72		0,06%	0,06%
EVEREST GROUP LTD	276	USD	353,58	88.342,99		0,04%	0,04%
LIBERTY GLOBAL LTD	1.500	USD	18,64	25.311,18		0,01%	0,01%
				261.568,89		0,11%	0,11%
Canada							
WASTE CONNECTIONS	1.800	CAD	197,86	244.506,38		0,10%	0,10%
				244.506,38		0,10%	0,10%
Suisse							
BUNGE GLOBAL S.A.	1.500	EUR	91,26	136.890,00		0,06%	0,06%
CHUBB	2.600	USD	226,00	531.933,19		0,22%	0,22%
TE CONNECTIVITY	2.000	USD	140,50	254.379,22		0,11%	0,11%
				923.202,41		0,38%	0,38%
Curacao							
SCHLUMBERGER N.V.	9.500	USD	52,04	447.544,47		0,19%	0,19%
				447.544,47		0,19%	0,19%
Royaume-Uni							
ROYALTY PHARMA -A-	3.000	USD	28,09	76.286,61		0,03%	0,03%
				76.286,61		0,03%	0,03%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	3.900	USD	350,91	1.238.898,29		0,51%	0,51%
ALLEGION PLC	500	USD	126,69	57.343,96		0,02%	0,02%
AON PLC	1.350	USD	291,02	355.657,45		0,15%	0,15%
APTIV PLC	1.900	USD	89,72	154.318,56		0,06%	0,06%
EATON CORP -ADR-	2.736	USD	240,82	596.463,60		0,25%	0,25%
JAZZ PHARMACEUTICAL	400	USD	123,00	44.538,99		0,02%	0,02%
JOHNSON CONTROLS	5.300	USD	57,64	276.550,94		0,11%	0,11%
LINDE PLC NPV -NEW-	3.100	USD	410,71	1.152.583,17		0,48%	0,48%
MEDTRONIC PLC	8.500	USD	82,38	633.893,09		0,26%	0,26%
PENTAIR PLC	1.200	USD	72,71	78.986,10		0,03%	0,03%
SEAGATE HLDGS	1.200	USD	85,37	92.738,88		0,04%	0,04%
STERIS PLC	600	USD	219,85	119.413,39		0,05%	0,05%
TRANE TECHNOLOGIES	1.700	USD	243,90	375.349,66		0,16%	0,16%
WILLIS TOWERS WATSON	700	USD	241,20	152.844,79		0,06%	0,06%
				5.329.580,87		2,21%	2,21%
Jersey							
AMCOR PLC	10.000	USD	9,64	87.267,46		0,04%	0,04%
FERGUSON NEWCO PLC	1.500	GBP	150,85	261.121,69		0,11%	0,11%
				348.389,15		0,14%	0,14%
Caïmans							
GARMIN LTD	858	USD	128,54	99.839,15		0,04%	0,04%
				99.839,15		0,04%	0,04%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Libéria							
ROYAL CARIBBEAN	1.473	USD	129,49	172.668,96		0,07%	0,07%
				172.668,96		0,07%	0,07%
Pays-Bas							
CNH INDUSTRIAL	5.000	EUR	11,08	55.400,00		0,02%	0,02%
LYONDELLBASELL IND	1.707	USD	95,08	146.925,78		0,06%	0,06%
NXP SEMICONDUCTORS	1.700	USD	229,68	353.465,80		0,15%	0,15%
				555.791,58		0,23%	0,23%
Panama							
CARNIVAL CORP NEW	7.000	USD	18,54	117.485,18		0,05%	0,05%
				117.485,18		0,05%	0,05%
États-Unis d'Amérique							
3M	4.000	USD	109,32	395.853,89		0,16%	0,16%
A.O. SMITH CORP	1.000	USD	82,44	74.629,97		0,03%	0,03%
ABBOTT LABORATORIES	11.200	USD	110,07	1.115.995,11		0,46%	0,46%
ABBVIE	11.300	USD	154,97	1.585.263,21		0,66%	0,66%
ADOBE INC	2.850	USD	596,60	1.539.229,62		0,64%	0,64%
ADVANCED MICRO	10.300	USD	147,41	1.374.483,32		0,57%	0,57%
AECOM	800	USD	92,43	66.938,85		0,03%	0,03%
AES	4.500	USD	19,25	78.418,50		0,03%	0,03%
AFLAC INC	3.500	USD	82,50	261.395,01		0,11%	0,11%
AGILENT	1.900	USD	139,03	239.131,85		0,10%	0,10%
AIRBNB INC -A-	2.800	USD	136,14	345.079,44		0,14%	0,14%
AIR PRODUCTS	1.300	USD	273,80	322.219,71		0,13%	0,13%
AKAMAI	1.057	USD	118,35	113.244,87		0,05%	0,05%
ALBEMARLE CORP	700	USD	144,48	91.554,79		0,04%	0,04%
ALBERTSONS COMPANIES	3.000	USD	23,00	62.463,22		0,03%	0,03%
ALEXANDRIA REIT	930	USD	126,77	106.727,11		0,04%	0,04%
ALIGN TECHNOLOGY	500	USD	274,00	124.021,18		0,05%	0,05%
ALLIANT ENERGY CORP	2.424	USD	51,32	112.614,57		0,05%	0,05%
ALLSTATE	1.700	USD	139,98	215.422,08		0,09%	0,09%
ALLY FINANCIAL	2.500	USD	34,92	79.029,56		0,03%	0,03%
ALNYLAM PHARMA INC	820	USD	191,41	142.086,81		0,06%	0,06%
ALPHABET INC -A-	37.800	USD	139,69	4.780.049,79		1,98%	1,98%
ALPHABET INC -C-	32.900	USD	140,93	4.197.344,86		1,74%	1,74%
AMAZON.COM INC -A-	58.800	USD	151,94	8.087.694,74		3,35%	3,35%
AMERICAN ELECTRIC	3.500	USD	81,22	257.339,43		0,11%	0,11%
AMERICAN EXPRESS	4.000	USD	187,34	678.368,71		0,28%	0,28%
AMERICAN FINANCIAL	400	USD	118,89	43.050,74		0,02%	0,02%
AMERICAN HOMES 4 REN	2.000	USD	35,96	65.106,59		0,03%	0,03%
AMERICAN INTL GROUP	4.500	USD	67,75	275.992,40		0,11%	0,11%
AMERICAN TWR CORP	3.072	USD	215,88	600.356,09		0,25%	0,25%
AMERICAN WATER WORKS	1.501	USD	131,99	179.348,20		0,07%	0,07%
AMERIPRISE	700	USD	379,83	240.692,53		0,10%	0,10%
AMETEK INC -NEW-	1.600	USD	164,89	238.830,40		0,10%	0,10%
AMGEN	3.300	USD	288,02	860.422,76		0,36%	0,36%
AMPHENOL CORP A	3.700	USD	99,13	332.033,68		0,14%	0,14%
ANALOG	3.200	USD	198,58	575.255,51		0,24%	0,24%
ANNALY CAPITAL MANA	2.039	USD	19,37	35.753,80		0,01%	0,01%
ANSYS INC	500	USD	362,88	164.251,12		0,07%	0,07%
APA CORPORATION	2.100	USD	35,88	68.209,84		0,03%	0,03%
APOLLO GLB MGMT	2.334	USD	93,19	196.899,89		0,08%	0,08%
APPLE	98.900	USD	192,53	17.237.330,38		7,15%	7,14%
APPLIED MATERIALS	5.500	USD	162,07	806.938,85		0,33%	0,33%
ARCHER	4.500	USD	72,22	294.201,78		0,12%	0,12%
ARES MANAGEMENT CORP	1.000	USD	118,92	107.654,01		0,04%	0,04%
ARISTA NETWORKS INC	1.800	USD	235,51	383.757,75		0,16%	0,16%
ARTHUR J. GALLAGHER	1.300	USD	224,88	264.648,53		0,11%	0,11%
ASPEN TECH INC	200	USD	220,15	39.858,78		0,02%	0,02%
ASSURANT	400	USD	168,49	61.011,18		0,03%	0,03%
ATLASSIAN CORP	900	USD	237,86	193.793,51		0,08%	0,08%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ATMOS ENERGY CORP	900	USD	115,90	94.428,10		0,04%	0,04%
ATT	46.000	USD	16,78	698.755,26		0,29%	0,29%
AUTODESK	1.400	USD	243,48	308.579,19		0,13%	0,13%
AUTOMATIC DATA	2.500	USD	232,97	527.248,45		0,22%	0,22%
AUTOZONE	110	USD	2.585,61	257.472,59		0,11%	0,11%
AVALONBAY COM	900	USD	187,22	152.535,19		0,06%	0,06%
AVANTOR INC	3.486	USD	22,83	72.045,79		0,03%	0,03%
AVERY DENNISON	550	USD	202,16	100.654,51		0,04%	0,04%
AXON ENTERPRISE	500	USD	258,33	116.928,44		0,05%	0,05%
BAKER HUGHES -A-	6.560	USD	34,18	202.979,04		0,08%	0,08%
BALL CORP	1.700	USD	57,52	88.520,35		0,04%	0,04%
BANK OF AMERICA	46.000	USD	33,67	1.402.091,16		0,58%	0,58%
BANK OF NY MELLON	5.000	USD	52,05	235.594,98		0,10%	0,10%
BATHBODY WORKS RG	1.200	USD	43,16	46.885,44		0,02%	0,02%
BAXTER INTERNATIONAL	3.200	USD	38,66	111.992,03		0,05%	0,05%
BECTON	1.930	USD	243,83	426.009,96		0,18%	0,18%
BENTLEY SYSTEMS B	1.500	USD	52,18	70.855,02		0,03%	0,03%
BERKSHIRE HATHAWY B	8.200	USD	356,66	2.647.546,28		1,10%	1,10%
BEST BUY	1.500	USD	78,28	106.296,11		0,04%	0,04%
BILL HOLDINGS INC	600	USD	81,59	44.316,30		0,02%	0,02%
BIOGEN INC	1.000	USD	258,77	234.255,19		0,10%	0,10%
BIOMARIN PHARMA	1.000	USD	96,42	87.285,57		0,04%	0,04%
BIO-RAD LAB -A-	125	USD	322,89	36.537,59		0,02%	0,02%
BIO-TECHNE CORP	900	USD	77,16	62.865,16		0,03%	0,03%
BLACKROCK INC	965	USD	811,80	709.172,14		0,29%	0,29%
BLACKSTONE INC	4.681	USD	130,92	554.778,91		0,23%	0,23%
BLOCK INC -A-	3.854	USD	77,35	269.865,48		0,11%	0,11%
BOEING	4.300	USD	260,66	1.014.654,42		0,42%	0,42%
BOOKING HLDG	225	USD	3.547,22	722.513,47		0,30%	0,30%
BOOZ ALLEN HAM -A-	1.000	USD	127,91	115.792,33		0,05%	0,05%
BORGWARNER	1.362	USD	35,85	44.201,96		0,02%	0,02%
BOSTON PROPERTIES	1.247	USD	70,17	79.212,41		0,03%	0,03%
BOSTON SCIENTIFIC	9.500	USD	57,81	497.166,52		0,21%	0,21%
BRISTOL-MYERS	14.000	USD	51,31	650.287,42		0,27%	0,27%
BROADCOM INC	2.800	USD	1.116,25	2.829.402,98		1,17%	1,17%
BROADRIDGE FINANCIAL	800	USD	205,75	149.006,47		0,06%	0,06%
BROWN AND BROWN INC	1.500	USD	71,11	96.560,00		0,04%	0,04%
BROWN NVTGRG-B	2.500	USD	57,10	129.226,45		0,05%	0,05%
BUILDERS FIRSTSOURCE	700	USD	166,94	105.787,35		0,04%	0,04%
BURLINGTON STORE	472	USD	194,48	83.098,32		0,03%	0,03%
CABOT OIL AND GAS	4.000	USD	25,52	92.409,36		0,04%	0,04%
CADENCE DESIGN	1.800	USD	272,37	443.820,21		0,18%	0,18%
CAESARS ENTMT	500	USD	46,88	21.219,39		0,01%	0,01%
CAMDEN PROPERTY	600	USD	99,29	53.930,20		0,02%	0,02%
CAMPBELL SOUP	1.858	USD	43,23	72.712,03		0,03%	0,03%
CAPITAL ONE FIN.	2.500	USD	131,12	296.745,58		0,12%	0,12%
CARDINAL HEALTH	1.300	USD	100,80	118.625,81		0,05%	0,05%
CARLISLE COS INC	300	USD	312,43	84.849,50		0,04%	0,04%
CARMAX NEW	1.328	USD	76,74	92.256,12		0,04%	0,04%
CARRIER GLOBAL CORP	7.000	USD	57,45	364.051,96		0,15%	0,15%
CATALENT	1.400	USD	44,93	56.942,92		0,02%	0,02%
CATERPILLAR	3.800	USD	295,67	1.017.105,87		0,42%	0,42%
CBOE GLOBAL MARKETS	657	USD	178,67	106.265,50		0,04%	0,04%
CBRE GROUP-A	1.700	USD	93,09	143.260,76		0,06%	0,06%
CDW	800	USD	227,32	164.627,71		0,07%	0,07%
CELANESE	700	USD	155,37	98.455,62		0,04%	0,04%
CELSIUS HOLDINGS INC	1.000	USD	54,52	49.355,00		0,02%	0,02%
CENCORA INC	900	USD	205,38	167.330,83		0,07%	0,07%
CENTENE CORP	3.500	USD	74,21	235.128,77		0,10%	0,10%
CENTERPOINT ENERGY	4.000	USD	28,57	103.453,58		0,04%	0,04%
CERIDIAN HCM HOLDING	1.000	USD	67,12	60.761,33		0,03%	0,03%
CF INDUSTRIES HLDGS	1.500	USD	79,50	107.952,75		0,04%	0,04%
CHARLES RIVER	300	USD	236,40	64.201,33		0,03%	0,03%
CHARTER COMM -A-	550	USD	388,68	193.521,93		0,08%	0,08%
CHEMIE RE ENERGY	1.500	USD	170,87	232.023,72		0,10%	0,10%
CHESAPEAKE ENERGY	700	USD	76,94	48.755,71		0,02%	0,02%
CHEVRON	11.400	USD	149,16	1.539.332,82		0,64%	0,64%
CHIPOTLE MEXICAN -A-	160	USD	2.286,96	331.248,45		0,14%	0,14%
CHURCH - DWIGHT CO	1.500	USD	94,56	128.402,66		0,05%	0,05%
CIGNA CORPORATION	1.800	USD	299,45	487.946,41		0,20%	0,20%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
CINCINNATI FINANCIAL	1.163	USD	103,46	108.924,98		0,05%	0,05%
CINTAS	550	USD	602,66	300.061,56		0,12%	0,12%
CISCO	26.000	USD	50,52	1.189.082,51		0,49%	0,49%
CITIGROUP INC	12.000	USD	51,44	558.801,43		0,23%	0,23%
CITIZENS FINL GROUP	2.900	USD	33,14	87.001,31		0,04%	0,04%
CLEVELAND-CLIFFS	3.400	USD	20,43	62.866,07		0,03%	0,03%
CLOROX	814	USD	142,59	105.072,43		0,04%	0,04%
CLOUDFLARE INC -A-	1.800	USD	83,26	135.670,12		0,06%	0,06%
CME GROUP -A-	2.200	USD	210,60	419.426,97		0,17%	0,17%
CMS ENERGY CORP	1.983	USD	58,07	104.243,71		0,04%	0,04%
COCA-COLA CO	29.800	USD	58,93	1.589.746,98		0,66%	0,66%
COGNIZANT TECHNOLOGY	3.430	USD	75,53	234.524,87		0,10%	0,10%
COINBASE GLOBAL INC	1.300	USD	173,92	204.676,59		0,08%	0,08%
COLGATE-PALMOLIVE	5.000	USD	79,71	360.793,01		0,15%	0,15%
COMCAST -A-	26.000	USD	43,85	1.032.091,61		0,43%	0,43%
CONAGRA BRANDS INC	5.000	USD	28,66	129.724,35		0,05%	0,05%
CONOCOPHILLIPS	7.800	USD	116,07	819.577,24		0,34%	0,34%
CONSOLIDATED EDISON	2.500	USD	90,97	205.879,69		0,09%	0,09%
CONSTELLATION BRAND	1.400	USD	241,75	306.386,64		0,13%	0,13%
CONST ENRG	2.000	USD	116,89	211.632,64		0,09%	0,09%
COOPER COMPANIES	377	USD	378,44	129.155,73		0,05%	0,05%
COPART INC	5.200	USD	49,00	230.661,30		0,10%	0,10%
CORNING	4.500	USD	30,45	124.043,81		0,05%	0,05%
CORTEVA INC	4.800	USD	47,92	208.225,23		0,09%	0,09%
COSTAR GROUP INC	2.400	USD	87,39	189.866,47		0,08%	0,08%
COSTCO WHOLESALE	2.850	USD	660,08	1.703.008,19		0,71%	0,71%
CROWDSTRIKE HLDGS	1.400	USD	255,32	323.584,85		0,13%	0,13%
CROWN CASTLE INC	2.850	USD	115,19	297.190,51		0,12%	0,12%
CROWN HOLDINGS INC	765	USD	92,09	63.774,82		0,03%	0,03%
CSX CORP	12.000	USD	34,67	376.626,08		0,16%	0,16%
CUMMINS INC	1.200	USD	239,57	260.248,95		0,11%	0,11%
CVS HEALTH CORP	8.000	USD	78,96	571.837,23		0,24%	0,24%
D.R. HORTON	2.000	USD	151,98	275.164,08		0,11%	0,11%
DANAHER CORP	4.400	USD	231,34	921.464,72		0,38%	0,38%
DARDEN	800	USD	164,30	118.987,91		0,05%	0,05%
DARLING INGREDIENTS	1.100	USD	49,84	49.630,20		0,02%	0,02%
DATADOG -A-	1.495	USD	121,38	164.272,03		0,07%	0,07%
DAVITA INC	500	USD	104,76	47.417,73		0,02%	0,02%
DECKERS OUTDOOR CORP	150	USD	668,43	90.765,85		0,04%	0,04%
DEERE	1.974	USD	399,87	714.564,23		0,30%	0,30%
DELL TECH -C-	1.917	USD	76,50	132.757,43		0,06%	0,05%
DELTA AIR LINES	1.636	USD	40,23	59.581,12		0,02%	0,02%
DEVON ENERGY	4.000	USD	45,30	164.033,86		0,07%	0,07%
DEXCOM INC	2.400	USD	124,09	269.602,14		0,11%	0,11%
DIAMONDBACK ENERGY	1.000	USD	155,08	140.388,36		0,06%	0,06%
DICK S SPORTING GOOD	500	USD	146,95	66.514,28		0,03%	0,03%
DIGITAL REALTY	1.600	USD	134,58	194.928,71		0,08%	0,08%
DISCOVER FINANCIAL	1.500	USD	112,40	152.627,53		0,06%	0,06%
DOCUSIGN	1.620	USD	59,45	87.185,08		0,04%	0,04%
DOLLAR GENERAL CORP	1.500	USD	135,95	184.605,98		0,08%	0,08%
DOLLAR TREE	1.200	USD	142,05	154.311,32		0,06%	0,06%
DOMINION ENERGY	5.500	USD	47,00	234.010,77		0,10%	0,10%
DOMINO S PIZZA	300	USD	412,23	111.953,11		0,05%	0,05%
DOORDASH INC	1.500	USD	98,89	134.282,35		0,06%	0,06%
DOVER	900	USD	153,81	125.314,81		0,05%	0,05%
DOW INC W -I-	4.000	USD	54,84	198.578,74		0,08%	0,08%
DRAFTKINGS INC	2.500	USD	35,25	79.776,40		0,03%	0,03%
DROPBOX INC	2.500	USD	29,48	66.717,96		0,03%	0,03%
DTE ENERGY	1.578	USD	110,26	157.507,16		0,07%	0,07%
DUKE ENERGY CORP	4.800	USD	97,10	421.925,50		0,18%	0,17%
DUPONT DE NEMOURS	2.700	USD	76,93	188.033,31		0,08%	0,08%
DYNATRACE INC	1.000	USD	54,69	49.508,89		0,02%	0,02%
EASTMAN CHEMICAL	1.000	USD	89,82	81.310,82		0,03%	0,03%
EBAY	3.100	USD	43,62	122.411,62		0,05%	0,05%
ECOLAB INC	1.700	USD	198,35	305.250,53		0,13%	0,13%
EDISON INT	2.300	USD	71,49	148.849,86		0,06%	0,06%
EDWARDS LIFESCIENCES	3.800	USD	76,25	262.300,28		0,11%	0,11%
ELECTRONIC ARTS	1.600	USD	136,81	198.158,69		0,08%	0,08%
ELEVANCE HEALTH INC	1.520	USD	471,56	648.867,24		0,27%	0,27%
ELI	5.050	USD	582,92	2.664.867,61		1,11%	1,10%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
EMERSON ELECTRIC	3.800	USD	97,33	334.815,55		0,14%	0,14%
ENPHASE ENERGY INC	1.000	USD	132,14	119.621,60		0,05%	0,05%
ENTEGRIS INC	800	USD	119,82	86.775,00		0,04%	0,04%
ENTERGY	1.800	USD	101,19	164.886,62		0,07%	0,07%
EOG RESOURCES INC	3.500	USD	120,95	383.220,93		0,16%	0,16%
EPAM SYSTEMS INC	439	USD	297,34	118.166,17		0,05%	0,05%
EQUIFAX	935	USD	247,29	209.311,68		0,09%	0,09%
EQUINIX INC	593	USD	805,39	432.350,76		0,18%	0,18%
EQUITABLE HOLDINGS	3.000	USD	33,30	90.435,88		0,04%	0,04%
EQUITABLE RESOURCES	2.000	USD	38,66	69.995,02		0,03%	0,03%
EQUITY LIFESTYLE PRO	978	USD	70,54	62.452,47		0,03%	0,03%
EQUITY RESIDENTIAL	2.598	USD	61,16	143.840,75		0,06%	0,06%
ERIE INDEMNITY -A-	165	USD	334,92	50.026,52		0,02%	0,02%
ESSENTIAL UTILITIES	1.400	USD	37,35	47.336,26		0,02%	0,02%
ESSEX PROPERTY REIT	300	USD	247,94	67.335,36		0,03%	0,03%
ESTEE LAUDER CIE	1.550	USD	146,25	205.212,06		0,09%	0,09%
ETSY	600	USD	81,05	44.022,99		0,02%	0,02%
EVERSOURCE ENERGY	2.791	USD	61,72	155.941,27		0,06%	0,06%
EXACT SCIENCES	1.000	USD	73,98	66.971,44		0,03%	0,03%
EXELON	7.733	USD	35,90	251.314,62		0,10%	0,10%
EXPEDIA GROUP INC	1.063	USD	151,79	146.066,87		0,06%	0,06%
EXPEDITORS INTL WASH	907	USD	127,20	104.440,68		0,04%	0,04%
EXTRA SP ST REIT	1.200	USD	160,33	174.169,19		0,07%	0,07%
EXXON MOBIL CORP	25.400	USD	99,98	2.298.910,97		0,95%	0,95%
F5 INC	440	USD	178,98	71.290,64		0,03%	0,03%
FACTSET RESERACH	250	USD	477,05	107.964,06		0,04%	0,04%
FAIR ISAAC	150	USD	1.164,01	158.060,47		0,07%	0,07%
FASTENAL CO	5.200	USD	64,77	304.896,57		0,13%	0,13%
FEDEX	1.400	USD	252,97	320.606,53		0,13%	0,13%
FIDELITY NAT FIN-WI	1.453	USD	51,02	67.109,09		0,03%	0,03%
FIDELITY NATL INFOR	3.500	USD	60,07	190.327,25		0,08%	0,08%
FIFTH THIRD	4.500	USD	34,49	140.501,52		0,06%	0,06%
FIRST CITIZENS BCSHS	60	USD	1.418,97	77.072,56		0,03%	0,03%
FIRSTENERGY	3.500	USD	36,66	116.154,44		0,05%	0,05%
FIRST HORIZON FRACT	19.687	USD	0,00	0,00		0,00%	0,00%
FIRST SOLAR INC	600	USD	172,28	93.575,34		0,04%	0,04%
FISERV INC	4.000	USD	132,84	481.021,14		0,20%	0,20%
FLEETCOR TECHNOLOGIE	450	USD	282,61	115.126,51		0,05%	0,05%
FMC CORP	700	USD	63,05	39.953,83		0,02%	0,02%
FORD MOTOR	22.938	USD	12,19	253.124,72		0,10%	0,10%
FORTINET INC	4.700	USD	58,53	249.030,01		0,10%	0,10%
FORTIVE-WI	2.500	USD	73,63	166.636,49		0,07%	0,07%
FORTUNE BRANDS HOME	800	USD	76,14	55.141,45		0,02%	0,02%
FOX -B-	1.093	USD	27,65	27.358,39		0,01%	0,01%
FOX CORP	2.322	USD	29,67	62.367,03		0,03%	0,03%
FRANKLIN RESOURCES	1.871	USD	29,79	50.456,79		0,02%	0,02%
FREEMPORT MCMORAN	9.000	USD	42,55	346.711,63		0,14%	0,14%
GAMING LEISURE	2.000	USD	49,35	89.349,57		0,04%	0,04%
GARTNER INC -A-	500	USD	451,11	204.186,85		0,08%	0,08%
GE HEALTH TECH INC	2.300	USD	77,32	160.988,55		0,07%	0,07%
GEN DIGITAL INC	4.163	USD	22,82	85.999,78		0,04%	0,04%
GENERAL ELECTRIC CO	7.900	USD	127,63	912.756,98		0,38%	0,38%
GENERAL MILLS INC	5.000	USD	65,14	294.844,52		0,12%	0,12%
GENERAL MOTORS CO	9.000	USD	35,92	292.653,78		0,12%	0,12%
GENUINE PARTS	962	USD	138,50	120.614,67		0,05%	0,05%
GILEAD SCIENCES	7.600	USD	81,01	557.349,39		0,23%	0,23%
GLOBAL PAYMENTS INC	1.500	USD	127,00	172.452,81		0,07%	0,07%
GLOBE LIFE INC	818	USD	121,72	90.134,40		0,04%	0,04%
GODADDY INC-A-	1.000	USD	106,18	96.120,94		0,04%	0,04%
GOLDMAN SACHS	2.000	USD	385,77	698.447,47		0,29%	0,29%
GRACO INC	1.000	USD	86,76	78.540,71		0,03%	0,03%
GRAINGER	344	USD	828,69	258.063,06		0,11%	0,11%
HALLIBURTON	5.414	USD	36,15	177.174,76		0,07%	0,07%
HARTFORD	2.324	USD	80,38	169.106,16		0,07%	0,07%
HASBRO	800	USD	51,06	36.978,23		0,02%	0,02%
HCA HEALTHCARE INC	1.220	USD	270,68	298.945,01		0,12%	0,12%
HEALTHPEAK PROPRTIE	3.673	USD	19,80	65.835,69		0,03%	0,03%
HEICO.	300	USD	178,87	48.577,38		0,02%	0,02%
HEICO CORP -A-	700	USD	142,44	90.262,07		0,04%	0,04%
HENRY JACK ASSOCIAT	400	USD	163,41	59.171,68		0,02%	0,02%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
HENRY SCHEIN	800	USD	75,71	54.830,04		0,02%	0,02%
HERSHEY	1.174	USD	186,44	198.144,72		0,08%	0,08%
HESS	1.735	USD	144,16	226.422,49		0,09%	0,09%
HEWLETT PACKARD WI	9.251	USD	16,98	142.200,68		0,06%	0,06%
HF SINCLAIR	1.000	USD	55,57	50.305,53		0,02%	0,02%
HILTON INC	1.700	USD	182,07	280.204,14		0,12%	0,12%
HOLOGIC INC	1.500	USD	71,45	97.021,68		0,04%	0,04%
HOME DEPOT	6.300	USD	346,55	1.976.431,45		0,82%	0,82%
HONEYWELL INT.	4.900	USD	209,71	930.230,39		0,39%	0,39%
HORMEL FOODS	3.000	USD	32,11	87.204,09		0,04%	0,04%
HOST HOTELS RESORTS	4.000	USD	19,47	70.501,97		0,03%	0,03%
HOWMET AERSPACE	3.000	USD	54,12	146.978,68		0,06%	0,06%
HP INC	4.500	USD	30,09	122.577,29		0,05%	0,05%
HUBBELL	400	USD	328,93	119.107,41		0,05%	0,05%
HUBSPOT INC	300	USD	580,54	157.662,61		0,07%	0,07%
HUMANA	800	USD	457,81	331.551,17		0,14%	0,14%
HUNTINGTON BANCSHARE	11.187	USD	12,72	128.817,85		0,05%	0,05%
IBM	6.000	USD	163,55	888.335,67		0,37%	0,37%
IDEX CORP	700	USD	217,11	137.579,32		0,06%	0,06%
IDEXX LABS	518	USD	555,05	260.277,83		0,11%	0,11%
ILLINOIS TOOL	2.200	USD	261,94	521.674,74		0,22%	0,22%
ILLUMINA INC	1.000	USD	139,24	126.048,97		0,05%	0,05%
INCYTE CORP	862	USD	62,79	48.997,40		0,02%	0,02%
INGERSOLL RAND	3.286	USD	77,34	230.063,13		0,10%	0,10%
INSULET CORP	500	USD	216,98	98.212,10		0,04%	0,04%
INTEL	25.500	USD	50,25	1.159.982,80		0,48%	0,48%
INTERCON EXCHANGE	3.900	USD	128,43	453.425,97		0,19%	0,19%
INTERPUBLIC	2.500	USD	32,64	73.869,55		0,03%	0,03%
INTL FLAVORS-FRAGR	1.673	USD	80,97	122.629,62		0,05%	0,05%
INTUIT	1.750	USD	625,03	990.180,15		0,41%	0,41%
INTUITIVE SURGICAL	2.150	USD	337,36	656.609,79		0,27%	0,27%
INVITATION	4.500	USD	34,11	138.953,51		0,06%	0,06%
IQVIA HOLDINGS INC	1.200	USD	231,38	251.352,01		0,10%	0,10%
IRON MOUNTAIN REIT	2.053	USD	69,98	130.058,34		0,05%	0,05%
J.B. HUNT TRANSP	408	USD	199,74	73.773,52		0,03%	0,03%
JABIL CIRCUIT	700	USD	127,40	80.731,45		0,03%	0,03%
JM SMUCKER	1.000	USD	126,38	114.407,28		0,05%	0,05%
JOHNSON	15.500	USD	156,74	2.199.312,00		0,91%	0,91%
JPMORGAN CHASE	18.500	USD	170,10	2.848.730,37		1,18%	1,18%
JUNIPER	2.000	USD	29,48	53.374,37		0,02%	0,02%
KELLANOVA	2.200	USD	55,91	111.349,30		0,05%	0,05%
KENVUE INC	10.000	USD	21,53	194.903,36		0,08%	0,08%
KEURIG DR PEPPER	9.000	USD	33,32	271.470,60		0,11%	0,11%
KEYCORP	5.000	USD	14,40	65.179,02		0,03%	0,03%
KEYSIGHT TECH-WI	1.100	USD	159,09	158.420,31		0,07%	0,07%
KIMBERLY-CLARK	2.000	USD	121,51	219.997,28		0,09%	0,09%
KIMCO REALTY	5.000	USD	21,31	96.455,89		0,04%	0,04%
KINDER MORGAN	13.482	USD	17,64	215.292,16		0,09%	0,09%
KKR AND CO -A-	3.500	USD	82,85	262.503,96		0,11%	0,11%
KLA CORPORATION	850	USD	581,30	447.295,52		0,19%	0,19%
KNGHT-SWIFT TRANSP	200	USD	57,65	10.437,70		0,00%	0,00%
KROGER CO	3.500	USD	45,71	144.828,68		0,06%	0,06%
LABORATORY	600	USD	227,29	123.454,49		0,05%	0,05%
LAMB WST HLDG-WI RG	1.000	USD	108,09	97.850,00		0,04%	0,04%
LAM RESEARCH	850	USD	783,26	602.698,59		0,25%	0,25%
LAS VEGAS SANDS	2.000	USD	49,21	89.096,09		0,04%	0,04%
LATTICE SEMICONDUCT	800	USD	68,99	49.963,34		0,02%	0,02%
LEAR CORP	300	USD	141,24	38.357,85		0,02%	0,02%
LEIDOS HOLDG	1.000	USD	108,24	97.985,79		0,04%	0,04%
LENNAR CORP	1.500	USD	149,04	202.380,84		0,08%	0,08%
LENNOX INTL	200	USD	447,52	81.024,76		0,03%	0,03%
LIBERTY BROADBAND C	900	USD	80,59	65.659,71		0,03%	0,03%
LIBERTY MEDIA FOR C	1.184	USD	63,13	67.664,80		0,03%	0,03%
LIBERTY MEDIA SIRI C	1.151	USD	28,78	29.987,58		0,01%	0,01%
LIVE NATION ENTERT	1.000	USD	93,60	84.732,72		0,04%	0,04%
LKQ CORP	1.500	USD	47,79	64.893,86		0,03%	0,03%
LOEWS CORP	1.300	USD	69,59	81.896,53		0,03%	0,03%
LOWE	3.700	USD	222,55	745.426,15		0,31%	0,31%
LPL FIN HLDG	500	USD	227,62	103.028,11		0,04%	0,04%
LUCID GROUP INC	2.500	USD	4,21	9.527,90		0,00%	0,00%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
LULULEMON ATHLETICA	700	USD	511,29	323.996,74		0,13%	0,13%
MANHATTAN ASSOC	350	USD	215,32	68.222,51		0,03%	0,03%
MARATHON OIL CORP	4.600	USD	24,16	100.607,43		0,04%	0,04%
MARATHON PETROLEUM	2.500	USD	148,36	335.762,46		0,14%	0,14%
MARKEL GROUP INC	90	USD	1.419,90	115.684,61		0,05%	0,05%
MARKETAXESS HLD	210	USD	292,85	55.672,38		0,02%	0,02%
MARRIOTT	1.500	USD	225,51	306.219,16		0,13%	0,13%
MARSH	3.000	USD	189,47	514.561,17		0,21%	0,21%
MARTIN MARIETTA	400	USD	498,91	180.658,13		0,07%	0,07%
MARVELL TECHNOLOGY	5.500	USD	60,31	300.280,63		0,12%	0,12%
MASCO	2.000	USD	66,98	121.269,18		0,05%	0,05%
MASTERCARD -A-	5.350	USD	426,51	2.065.657,45		0,86%	0,86%
MATCH GROUP INC	1.500	USD	36,50	49.563,21		0,02%	0,02%
MCCORMIC CO INC	2.400	USD	68,42	148.651,61		0,06%	0,06%
MCDONALD	4.650	USD	296,51	1.248.152,36		0,52%	0,52%
MCKESSON	850	USD	462,98	356.251,30		0,15%	0,15%
MERCADOLIBRE INC	300	USD	1.571,54	426.797,63		0,18%	0,18%
MERCK AND CO INC	16.000	USD	109,02	1.579.070,29		0,65%	0,65%
META PLATFORMS INC	14.000	USD	353,96	4.485.981,99		1,86%	1,86%
METLIFE	3.700	USD	66,13	221.500,93		0,09%	0,09%
METTLER TOLEDO INTL	150	USD	1.212,96	164.707,37		0,07%	0,07%
MGM RESORTS INTL	1.400	USD	44,68	56.626,08		0,02%	0,02%
MICROCHIP TECH.	3.200	USD	90,18	261.237,50		0,11%	0,11%
MICRON TECHNOLOGY	7.000	USD	85,34	540.786,67		0,22%	0,22%
MICROSOFT	44.600	USD	376,04	15.182.532,02		6,30%	6,29%
MID-AMERICA APART	900	USD	134,46	109.549,63		0,05%	0,05%
MODERNA INC	2.147	USD	99,45	193.291,22		0,08%	0,08%
MOLINA HEALTHCARE	350	USD	361,31	114.478,34		0,05%	0,05%
MOLSON COORS	2.000	USD	61,21	110.822,43		0,05%	0,05%
MONDELEZ INTL	10.200	USD	72,43	668.796,45		0,28%	0,28%
MONGODB INC -A-	451	USD	408,85	166.922,87		0,07%	0,07%
MONOLITHIC POWER	250	USD	630,78	142.755,62		0,06%	0,06%
MONSTER BEVERAGE	6.000	USD	57,61	312.913,59		0,13%	0,13%
MOODY	1.100	USD	390,56	388.915,95		0,16%	0,16%
MORGAN STANLEY	7.700	USD	93,25	650.002,26		0,27%	0,27%
MOSAIC CO	2.600	USD	35,73	84.097,23		0,03%	0,03%
MOTOROLA SOLTN	1.100	USD	313,09	311.772,05		0,13%	0,13%
MSCI	500	USD	565,65	256.031,32		0,11%	0,11%
MT BANK CORPORATION	900	USD	137,08	111.684,24		0,05%	0,05%
NASDAQ INC	2.100	USD	58,14	110.527,32		0,05%	0,05%
NETAPP INC	1.200	USD	88,18	95.791,43		0,04%	0,04%
NETFLIX	2.850	USD	486,88	1.256.151,72		0,52%	0,52%
NEUROCRINE BIOSC	600	USD	131,76	71.566,56		0,03%	0,03%
NEWMONT CORPORATION	6.500	USD	41,39	243.547,73		0,10%	0,10%
NEWS CORP -A-	2.000	USD	24,57	44.475,63		0,02%	0,02%
NEXTERA ENERGY INC	12.500	USD	60,74	687.321,78		0,29%	0,28%
NIKE INC -B-	8.100	USD	108,57	796.104,65		0,33%	0,33%
NISOURCE	4.000	USD	26,55	96.139,05		0,04%	0,04%
NORDSON CORP	500	USD	264,16	119.567,28		0,05%	0,05%
NORFOLK SOUTHERN	1.600	USD	236,38	342.378,13		0,14%	0,14%
NORTHERN TRUST	1.167	USD	84,38	89.142,68		0,04%	0,04%
NRG ENERGY	1.500	USD	51,70	70.203,23		0,03%	0,03%
NUCOR	1.600	USD	174,04	252.083,47		0,10%	0,10%
NVIDIA CORP	15.600	USD	495,22	6.993.556,33		2,90%	2,90%
NVR	20	USD	7.000,45	126.745,12		0,05%	0,05%
OCCIDENTAL PETROLEUM	4.500	USD	59,71	243.239,94		0,10%	0,10%
OKTA INC	1.093	USD	90,53	89.575,24		0,04%	0,04%
OLD DOMINION FRE	608	USD	405,33	223.093,87		0,09%	0,09%
OMNICOM	1.000	USD	86,51	78.314,40		0,03%	0,03%
ONEOK NEW	3.500	USD	70,22	222.486,76		0,09%	0,09%
ON SEMICONDUCTOR	2.600	USD	83,53	196.603,45		0,08%	0,08%
ORACLE	10.810	USD	105,43	1.031.727,97		0,43%	0,43%
O REILLY AUTO	360	USD	950,08	309.626,40		0,13%	0,13%
OTS WORLDWIDE CORP	3.553	USD	89,47	287.771,61		0,12%	0,12%
OVINTIV	1.700	CAD	58,16	67.878,62		0,03%	0,03%
OWENS CORNING	600	USD	148,23	80.512,38		0,03%	0,03%
PACCAR	3.500	USD	97,65	309.396,64		0,13%	0,13%
PACKAGING CORP AMER	600	USD	162,91	88.485,95		0,04%	0,04%
PALANTIR TECH -A-	10.000	USD	17,17	155.433,85		0,06%	0,06%
PALO ALTO NET	1.900	USD	294,88	507.194,13		0,21%	0,21%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PAPER	2.300	USD	36,15	75.268,18		0,03%	0,03%
PARAMOUNT GLOBAL -B-	4.000	USD	14,79	53.555,42		0,02%	0,02%
PARKER HANNIFIN	1.000	USD	460,70	417.055,18		0,17%	0,17%
PAYCHEX	2.200	USD	119,11	237.217,22		0,10%	0,10%
PAYCOM SOFTWARE	300	USD	206,72	56.140,86		0,02%	0,02%
PAYLOCITY HOLDING	300	USD	164,85	44.769,84		0,02%	0,02%
PAYPAL HOLDINGS INC	6.470	USD	61,41	359.681,98		0,15%	0,15%
PEPSICO	9.700	USD	169,84	1.491.375,55		0,62%	0,62%
PFIZER	35.600	USD	28,79	927.826,91		0,38%	0,38%
PG E	11.000	USD	18,03	179.541,03		0,07%	0,07%
PHILLIPS 66	2.602	USD	133,14	313.610,90		0,13%	0,13%
PINTEREST INC	3.521	USD	37,04	118.062,59		0,05%	0,05%
PIONEER NAT RES CO	1.400	USD	224,88	285.006,11		0,12%	0,12%
PNC	2.300	USD	154,85	322.414,34		0,13%	0,13%
POOL CORP	250	USD	398,71	90.234,46		0,04%	0,04%
PPG INDUSTRIES INC	1.500	USD	149,55	203.073,37		0,08%	0,08%
PRINCIPAL FIN	1.500	USD	78,70	106.866,43		0,04%	0,04%
PROCTER	15.000	USD	146,54	1.989.861,04		0,83%	0,82%
PROGRESSIVE	3.739	USD	159,28	539.128,16		0,22%	0,22%
PROLOGIS	6.000	USD	133,30	724.030,24		0,30%	0,30%
PRUDENTIAL FINANCIAL	2.500	USD	103,71	234.712,35		0,10%	0,10%
PTC INC	600	USD	174,96	95.031,01		0,04%	0,04%
PUBLIC SERVICE	3.200	USD	61,15	177.142,08		0,07%	0,07%
PUBLIC STORAGE R	1.100	USD	305,00	303.716,11		0,13%	0,13%
PULTE GROUP INC	1.400	USD	103,22	130.817,91		0,05%	0,05%
QORVO INC	900	USD	112,61	91.747,61		0,04%	0,04%
QUALCOMM	7.050	USD	144,63	923.044,86		0,38%	0,38%
QUANTA SERVICES INC	1.000	USD	215,80	195.356,00		0,08%	0,08%
QUEST	755	USD	137,88	94.237,45		0,04%	0,04%
RAYMOND JAMES FIN	1.500	USD	111,50	151.405,42		0,06%	0,06%
REALTY INCOME REIT	3.757	USD	57,42	195.289,86		0,08%	0,08%
REGENCY CENTERS	1.221	USD	67,00	74.056,94		0,03%	0,03%
REGENERON PHARMA INC	670	USD	878,29	532.706,56		0,22%	0,22%
REGIONS FINANCIAL	6.084	USD	19,38	106.737,81		0,04%	0,04%
RELIANCE STEEL RG	350	USD	279,68	88.614,49		0,04%	0,04%
REPLIGEN CORP	300	USD	179,80	48.829,95		0,02%	0,02%
REPUBLIC SERVICES	1.300	USD	164,91	194.073,24		0,08%	0,08%
RESMED INC	800	USD	172,02	124.578,83		0,05%	0,05%
REVVITY INC	900	USD	109,31	89.058,98		0,04%	0,04%
RIVIAN AUTOMOTIVE	5.000	USD	23,46	106.187,48		0,04%	0,04%
ROBERT HALF INC	800	USD	87,92	63.672,66		0,03%	0,03%
ROBINSON WORLDWIDE	600	USD	86,39	46.923,46		0,02%	0,02%
ROBLOX CORPORATION -A-	2.200	USD	45,72	91.055,09		0,04%	0,04%
ROCKWELL	800	USD	310,48	224.853,12		0,09%	0,09%
ROKU INC	777	USD	91,66	64.472,75		0,03%	0,03%
ROLLINS INC	2.475	USD	43,67	97.843,89		0,04%	0,04%
ROPER TECHNOLOGIES	700	USD	545,29	345.542,03		0,14%	0,14%
ROSS STORES	2.200	USD	138,39	275.614,90		0,11%	0,11%
RPM INTERNATIONAL	900	USD	111,63	90.949,17		0,04%	0,04%
RTX CORPORATION	10.600	USD	84,14	807.390,58		0,33%	0,33%
SALESFORCE INC	6.100	USD	263,14	1.453.088,31		0,60%	0,60%
SBA COMMUNICATIONS	715	USD	253,69	164.204,36		0,07%	0,07%
SCHWAB	9.200	USD	68,80	572.995,97		0,24%	0,24%
SEI INVESTMENTS	200	USD	63,55	11.505,91		0,00%	0,00%
SEMPRA ENERGY	3.800	USD	74,73	257.071,47		0,11%	0,11%
SERVICENOW INC	1.300	USD	706,49	831.428,05		0,34%	0,34%
SHERWIN-WILLIAMS CO	1.500	USD	311,90	423.527,81		0,18%	0,18%
SIMON PROPERTY GROUP	2.000	USD	142,64	258.253,75		0,11%	0,11%
SIRIUS XM HLDGS	8.000	USD	5,47	39.614,36		0,02%	0,02%
SKYWORKS SOLUTIONS	1.000	USD	112,42	101.769,79		0,04%	0,04%
SNAP -A-	7.710	USD	16,93	118.164,40		0,05%	0,05%
SNAP-ON	350	USD	288,84	91.516,77		0,04%	0,04%
SNOWFLAKE INC -A-	1.840	USD	199,00	331.471,51		0,14%	0,14%
SOUTHERN	7.679	USD	70,12	487.440,80		0,20%	0,20%
SP GLOBAL	2.100	USD	440,52	837.452,59		0,35%	0,35%
SPLUNK INC	900	USD	152,35	124.125,29		0,05%	0,05%
SSC TECH HLDGS	2.000	USD	61,11	110.641,38		0,05%	0,05%
STANLEY BLACK DECK	1.269	USD	98,10	112.695,33		0,05%	0,05%
STARBUCKS CORP	7.400	USD	96,01	643.166,61		0,27%	0,27%
STATE STREET	1.800	USD	77,46	126.219,16		0,05%	0,05%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
STEEL DYNAMICS	900	USD	118,10	96.220,52		0,04%	0,04%
STRYKER	2.250	USD	299,46	609.953,38		0,25%	0,25%
SUN COMMUNITIES INC	900	USD	133,65	108.889,69		0,05%	0,05%
SUPER MICRO-COMPUT	300	USD	284,26	77.199,11		0,03%	0,03%
SYNCHRONY FINANCIAL	3.600	USD	38,19	124.459,33		0,05%	0,05%
SYNOPSIS	900	USD	514,91	419.516,59		0,17%	0,17%
SYSCO	3.500	USD	73,13	231.706,88		0,10%	0,10%
TAKE-TWO INTERACT	1.081	USD	160,95	157.504,14		0,07%	0,07%
TARGA RESOURCES	1.400	USD	86,87	110.096,41		0,05%	0,05%
TARGET CORP	2.800	USD	142,42	360.997,60		0,15%	0,15%
TELEDYNE TECH	250	USD	446,29	101.002,58		0,04%	0,04%
TELEFLEX INC	250	USD	249,34	56.429,64		0,02%	0,02%
TERADYNE INC	1.200	USD	108,52	117.887,11		0,05%	0,05%
TESLA INC -A-	18.200	USD	248,48	4.093.908,48		1,70%	1,70%
TEXAS	5.650	USD	170,46	871.858,96		0,36%	0,36%
TEXAS PACIFIC LAND	50	USD	1.572,45	71.174,13		0,03%	0,03%
THE CARLYLE GROUP	2.000	USD	40,69	73.670,39		0,03%	0,03%
THE KRAFT HEINZ	5.000	USD	36,98	167.383,33		0,07%	0,07%
THERMO FISHER SCIEN	2.400	USD	530,79	1.153.212,33		0,48%	0,48%
THE TRADE DESK INC -A-	3.000	USD	71,96	195.428,42		0,08%	0,08%
TJX COS INC	7.000	USD	93,81	594.459,78		0,25%	0,25%
T-MOBILE US INC	3.200	USD	160,33	464.451,18		0,19%	0,19%
TORO CO	600	USD	95,99	52.137,78		0,02%	0,02%
TRACTOR SUPPLY	600	USD	215,03	116.795,37		0,05%	0,05%
TRADEWEB MARKETS INC	400	USD	90,88	32.908,16		0,01%	0,01%
TRANSUNION	1.300	USD	68,71	80.860,91		0,03%	0,03%
TRAVELERS COMP	1.300	USD	190,49	224.176,89		0,09%	0,09%
TRIMBLE	1.500	USD	53,20	72.240,08		0,03%	0,03%
T ROWE PRICE GROUP	1.300	USD	107,69	126.734,26		0,05%	0,05%
TRUIST FINANCIAL	8.460	USD	36,92	282.753,09		0,12%	0,12%
TWILIO -A-	1.152	USD	75,87	79.122,11		0,03%	0,03%
TYLER TECHNOLOGIES	261	USD	418,12	98.790,86		0,04%	0,04%
TYSON FOODS	3.191	USD	53,75	155.267,51		0,06%	0,06%
UBER TECHNOLOGIES	12.000	USD	61,57	668.845,34		0,28%	0,28%
U-HAUL HOLDING	900	USD	70,44	57.390,12		0,02%	0,02%
UIPATH INC -A-	3.000	USD	24,84	67.460,28		0,03%	0,03%
ULTA BEAUTY INC	363	USD	489,99	161.016,04		0,07%	0,07%
UNION PACIFIC	4.000	USD	245,62	889.403,88		0,37%	0,37%
UNITEDHEALTH	5.900	USD	526,47	2.811.906,94		1,17%	1,16%
UNITED PARCEL	4.700	USD	157,23	668.972,98		0,28%	0,28%
UNITED RENTALS	500	USD	573,42	259.548,27		0,11%	0,11%
UNITED THERAPEUTICS	300	USD	219,89	59.717,56		0,02%	0,02%
UNITY SOFTWARE INC	1.800	USD	40,89	66.629,25		0,03%	0,03%
UNIV HEALTH SERV -B-	500	USD	152,44	68.999,23		0,03%	0,03%
US BANCORP-FIRSTAR-	9.200	USD	43,28	360.454,44		0,15%	0,15%
VAIL RESORTS INC	300	USD	213,47	57.974,02		0,02%	0,02%
VALERO ENERGY	2.100	USD	130,00	247.137,10		0,10%	0,10%
VEEVA SYSTEMS -A-	1.001	USD	192,52	174.455,73		0,07%	0,07%
VENTAS INC	2.200	USD	49,84	99.260,40		0,04%	0,04%
VERALTO	1.466	USD	82,26	109.168,66		0,05%	0,05%
VERISIGN	600	USD	205,96	111.868,92		0,05%	0,05%
VERISK ANALYTCS	951	USD	238,86	205.636,05		0,09%	0,09%
VERIZON	26.500	USD	37,70	904.404,11		0,38%	0,37%
VERTEX	1.600	USD	406,89	589.348,66		0,24%	0,24%
VERTV HOLDINGS	2.000	USD	48,03	86.959,67		0,04%	0,04%
VF CORP	1.947	USD	18,80	33.135,93		0,01%	0,01%
VIATRIS INC	9.904	USD	10,83	97.098,92		0,04%	0,04%
VICI PROPERTIES INC	5.500	USD	31,88	158.729,01		0,07%	0,07%
VISA-A	10.200	USD	260,35	2.403.992,21		1,00%	1,00%
VISTRA CORP	2.000	USD	38,52	69.741,55		0,03%	0,03%
VULCAN	858	USD	227,01	176.322,44		0,07%	0,07%
W.P. CAREY REIT	1.300	USD	64,81	76.271,22		0,03%	0,03%
WABTEC	1.500	USD	126,90	172.317,02		0,07%	0,07%
WALGREENS BOOTS	4.000	USD	26,11	94.545,78		0,04%	0,04%
WAL MART	9.400	USD	157,65	1.341.519,94		0,56%	0,56%
WALT DISNEY	11.500	USD	90,29	939.967,41		0,39%	0,39%
WARNER BROS	13.667	USD	11,38	140.796,14		0,06%	0,06%
WASTE	2.500	USD	179,10	405.332,01		0,17%	0,17%
WATERS	393	USD	329,23	117.129,76		0,05%	0,05%
WATSCO INC	200	USD	428,47	77.575,70		0,03%	0,03%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
WEC ENERGY GROUP INC	2.000	USD	84,17	152.392,16		0,06%	0,06%
WELLS FARGO	23.500	USD	49,22	1.047.091,84		0,43%	0,43%
WELLTOWER INC	3.500	USD	90,17	285.696,83		0,12%	0,12%
WESTERN DIGITAL	2.340	USD	52,37	110.936,31		0,05%	0,05%
WEST PHARMACEUTICAL	450	USD	352,12	143.442,72		0,06%	0,06%
WESTROCK CO	1.500	USD	41,52	56.379,85		0,02%	0,02%
WEYERHAEUSER	4.000	USD	34,77	125.904,13		0,05%	0,05%
WILLIAMS COMPANIES	8.000	USD	34,83	252.242,79		0,10%	0,10%
WORKDAY INC -A-	1.300	USD	276,13	324.961,75		0,13%	0,13%
WR BERKLEY CORP	1.104	USD	70,72	70.678,39		0,03%	0,03%
WYNN RESORTS	655	USD	91,11	54.023,49		0,02%	0,02%
XCEL ENERGY	4.000	USD	61,91	224.179,60		0,09%	0,09%
XYLEM INC	2.000	USD	114,36	207.052,01		0,09%	0,09%
YUM BRANDS	2.000	USD	130,66	236.563,62		0,10%	0,10%
ZEBRA TECHNO	400	USD	273,33	98.974,34		0,04%	0,04%
ZILLOW GROUP -C-	1.042	USD	57,86	54.578,48		0,02%	0,02%
ZIMMER BIOMET	1.519	USD	121,70	167.349,21		0,07%	0,07%
ZOETIS-A	2.800	USD	197,37	500.281,54		0,21%	0,21%
ZOOM VIDEO COMM	1.200	USD	71,91	78.117,05		0,03%	0,03%
ZSCALER INC	600	USD	221,56	120.342,19		0,05%	0,05%
				232.435.410,66		96,41%	96,28%
<u>Total - Actions</u>				<u>241.012.274,31</u>		<u>99,97%</u>	<u>99,83%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Immobilier							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
UNITED DOMINION RE D	2.000	USD	38,29	69.325,13		0,03%	0,03%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				69.325,13		0,03%	0,03%
Total - Immobilier				69.325,13		0,03%	0,03%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>69.325,13</u>		<u>0,03%</u>	<u>0,03%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				241.081.599,44		100,00%	99,86%
Total - portefeuille				241.081.599,44		100,00%	99,86%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		113.795,17			0,05%
Banque Degroof Petercam		EUR		349.831,09			0,14%
Intérêts sur CC		USD		965,47			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		1,12			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		371,66			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				464.964,51			0,19%
Total - Dépôts et Liquidités				464.964,51			0,19%
Créances et dettes diverses				-135.458,63			-0,06%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				241.411.105,32			100,00%

**18.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
UDR INC.		États-Unis d'Amérique

18.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	96,45%
IRLANDE	2,21%
SUISSE	0,38%
PAYS-BAS	0,23%
CURACAO	0,19%
JERSEY	0,14%
BERMUDES	0,11%
CANADA	0,10%
LIBERIA	0,07%
PANAMA	0,05%
CAÏMANS	0,04%
ROYAUME-UNI	0,03%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

18.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	17,61%
TELECOMMUNICATIONS	8,81%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,41%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,14%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,42%
BANQUES	5,63%
DISTRIBUTION	3,52%
PHOTO & OPTIQUE	3,41%
PETROLE & DERIVES	3,40%
DIFFUSION & EDITION	2,80%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,75%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,74%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,71%
SOURCES D'ENERGIE	2,50%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,21%
VEHICULES ROUTIERS	2,18%
IMMOBILIER	1,96%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,84%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,75%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,58%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,47%
BIOTECHNOLOGIE	1,47%
SERVICES DIVERS	1,43%
LOISIRS & TOURISME	1,40%
PRODUITS CHIMIQUES	0,84%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,83%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,83%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,64%
TRANSPORTS AERIENS	0,62%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,39%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,24%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,24%
BOISSONS & TABACS	0,23%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,22%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,20%
DIVERS	0,18%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,15%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,11%
AGRICULTURE & PECHE	0,04%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,04%
METAUX NON-FERREUX	0,03%
MATIERES PREMIERES DIVERS	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

18.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	5.976.935,37	10.480.086,50	16.457.021,87
Ventes	21.100.702,02	12.464.262,62	33.564.964,64
Total 1	27.077.637,39	22.944.349,12	50.021.986,51
Souscriptions	15.259.761,48	22.108.047,89	37.367.809,37
Remboursements	30.655.160,19	24.927.964,22	55.583.124,41
Total 2	45.914.921,67	47.036.012,11	92.950.933,78
Moyenne de référence de l'actif net total	221.610.142,64	232.818.344,75	227.260.304,80
Taux de rotation	-8,50%	-10,35%	-18,89%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

18.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	3.587,95	14.710,63	27.317,38	6.416,30	9.823,81	23.909,86
A USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	3.633,84	390,77	285,00	3.739,61
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	42.037,21	95.142,74	372.428,42	62.553,97	89.847,06	345.135,33
B USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	4.207,86	10.266,14	22.484,98	534,97	4.234,93	18.785,02
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	8.681,00	0,00	12.475,17	0,00	6.500,00	5.975,17
E USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	18.667,00	13.653,00	47.163,00	14.339,00	16.344,00	45.158,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	4.890,53	16.946,14	82.508,07	4.863,90	20.707,64	66.664,32
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.183,00	28.025,90	196.194,55	7.809,08	12.664,53	191.339,10
N USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	127,00	1.170,89	70.099,06	360,53	11.882,04	58.577,55
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	61,00	488,00	130,00	5,00	20,00	115,00
TOTAL			0,00			834.434,46			759.398,96

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A (Dis)	0,00	0,00	755.196,83	2.904.170,96	1.268.685,66	2.011.194,50	
A USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	28.862,37	80.641,96	61.161,66	
B (Cap)	0,00	0,00	8.901.024,70	20.271.580,70	13.755.044,83	19.334.944,88	
B USD (Cap)	0,00	0,00	908.704,60	2.153.972,41	118.986,32	943.892,51	
E (Dis)	0,00	0,00	1.698.066,56	0,00	0,00	1.320.000,00	
E USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
F (Cap)	0,00	0,00	24.942.033,29	17.551.443,88	19.215.926,48	21.456.768,92	
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
M (Dis)	0,00	0,00	986.628,85	3.380.166,23	988.313,08	4.186.327,10	
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
N (Cap)	0,00	0,00	255.354,45	5.839.345,10	1.683.042,56	2.829.347,14	
N USD (Cap)	0,00	0,00	27.504,86	259.445,27	84.569,83	2.765.219,70	
P (Cap)	0,00	0,00	2.287.191,93	17.824.566,43	172.598,65	674.268,00	
TOTAL	0,00	0,00	40.761.706,07	70.213.553,35	37.367.809,37	55.583.124,41	

DPAM B
Equities US Index

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		185,80		223,10
A USD (Dis)		0,00		198,97		247,47
B (Cap)		0,00		195,95		238,83
B USD (Cap)		0,00		210,36		265,38
E (Dis)		0,00		188,47		227,10
E USD (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		1.207,38		1.475,95
F USD (Cap)	0,00	0,00	215.079.130,02	0,00	241.411.105,32	0,00
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		186,78		224,81
M USD (Dis)		0,00		0,00		0,00
N (Cap)		0,00		198,11		241,93
N USD (Cap)		0,00		213,04		269,58
P (Cap)		0,00		33.460,09		41.010,34
TOTAL	0,00		215.079.130,02		241.411.105,32	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

18.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

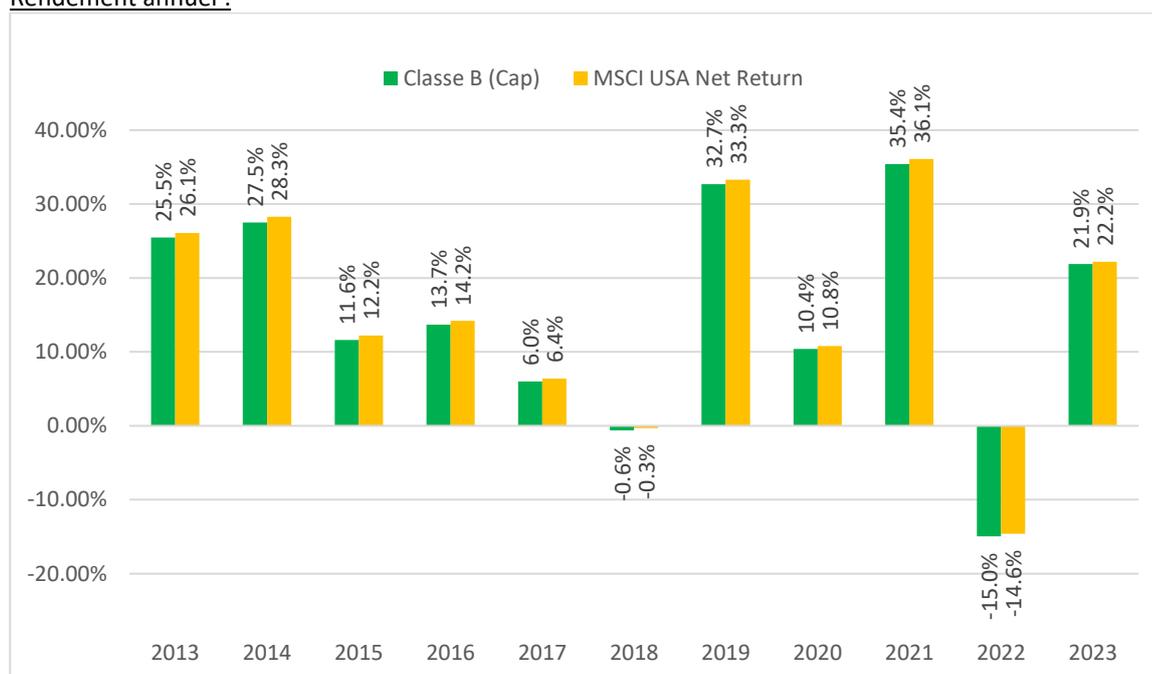
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	22,21 % (en EUR)	12,40 % (en EUR)	15,96 % (en EUR)	13,85 % (en EUR)	27/03/1996	9,45 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	21,85 % (en EUR)	11,95 % (en EUR)	15,49 % (en EUR)		09/11/2016	12,52 % (en EUR)

Classe A USD (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A USD (Dis)	26,07 % (en EUR)	8,16 % (en EUR)	14,69 % (en EUR)		19/10/2016	12,71 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	21,88 % (en EUR)	11,96 % (en EUR)	15,51 % (en EUR)	13,36 % (en EUR)	27/03/1996	9,22 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	26,16 % (en EUR)	8,23 % (en EUR)	14,76 % (en EUR)	10,92 % (en EUR)	21/11/2007	9,01 % (en EUR)

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	22,25 % (en EUR)					

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	22,24 % (en EUR)	12,29 % (en EUR)	15,86 % (en EUR)	13,65 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	22,12 % (en EUR)	12,20 % (en EUR)	15,76 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	22,12 % (en EUR)	12,19 % (en EUR)	15,76 % (en EUR)			

Classe N USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD (Cap)	26,54 % (en EUR)	8,53 % (en EUR)	15,07 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	22,56 % (en EUR)	12,58 % (en EUR)	16,16 % (en EUR)	13,90 % (en EUR)	12/04/2013	14,09 % (en EUR)

18.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289146548 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,70%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe A USD - BE6289147553 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,72%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe B - BE6278404791 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe B USD - BE6278409840 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,66%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe E - BE6289150581 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe F - BE0947570744 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe J - BE6299548774 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,24%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe M - BE6299549780 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe M USD - BE6304437195 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe N - BE6299550796 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe N USD - BE6304438201 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,36%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

- Classe P - BE6249811041 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,11%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,05%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 3,12% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion

discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

18.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

18.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2018	classe A 1,85 EUR
	classe E 15,00 EUR
	classe A USD 2,17 EUR (2,46 USD)
	classe M 2,30 EUR
2019	classe M USD 2,68 EUR (3,03 USD)
	classe A 1,20 EUR
	classe A USD 1,40 USD
	classe E 10,50 EUR
2021	classe M 1,57 EUR
	classe M USD 1,93 USD
	classe A 2,69 EUR
	classe A USD 3,08 USD
2022	classe E 0,34 EUR
	classe M 2,70 EUR
	classe A 2,8 EUR
	classe A USD 2,6 EUR (2,83 USD)
	classe E 2,8 EUR
	classe M 2,8 EUR

18.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

18.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

19. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX

19.1. RAPPORT DE GESTION

19.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

19.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

19.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions japonaises.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

19.1.4. Indice et benchmark

MSCI Japan Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Japan Net Return couvre environ 85% de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone JAPAN inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 2,0%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

19.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Japan Index est le MSCI Japan Net DTR Index. L'indice MSCI Japan Net DTR, dividendes nets réinvestis, couvre le Japon et est établi par MSCI.

L'indice comptait 226 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. L'utilisation de futures sur l'indice Nikkei 225 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens. L'indice Nikkei 225 présente une bonne corrélation avec l'indice MSCI Japan Net DTR. Les résultats obtenus sur ces futures sont donc proches de ceux qui auraient été obtenus directement en titres.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

19.1.6. Politique future

Le compartiment DPAM B Equities Japan Index, dont la vocation est d'être représentatif du marché japonais, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice MSCI Japan Net DTR Index publié par MSCI.

19.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

19.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		109.326.099,60	93.748.103,78
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	109.238.012,88	93.564.432,18
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	109.075.086,52	93.386.732,97
a.	Actions	109.075.086,52	93.386.732,97
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	162.926,36	177.699,21
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-19.431,07	15.997,84
A.	Créances	111.586,29	111.264,12
a.	Montants à recevoir	6.755,55	2.806,52
d.	Autres	104.830,74	108.457,60
B.	Dettes	-131.017,36	-95.266,28
a.	Montants à payer (-)	-10.362,10	
c.	Emprunts (-)	-335,53	-958,04
e.	Autres (-)	-120.319,73	-94.308,24
V.	Dépôts et liquidités	107.517,79	167.673,76
A.	Avoirs bancaires à vue	107.517,79	167.673,76
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		109.326.099,60	93.748.103,78
A.	Capital	106.373.198,71	104.862.552,70
B.	Participations au résultat	221.908,05	8.207,76
C.	Résultat reporté	-11.132.676,30	
D.	Résultat de l'exercice	13.863.669,14	-11.122.656,68

DPAM B
Equities Japan Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

19.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		12.295.480,03	-12.873.494,35
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	12.319.684,69	-12.559.139,01
a.	Actions	12.319.684,69	-12.559.139,01
	Gain réalisé	5.923.722,97	2.822.293,55
	Perte réalisée	-5.104.979,38	-3.025.648,69
	Gain/Perte non-réalisé	11.500.941,10	-12.355.783,87
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-15.235,46	-2.366,10
	Perte réalisée	-18.471,58	
	Gain/Perte non-réalisé	3.236,12	-2.366,10
F.	Instruments financiers dérivés	103.059,57	-174.042,29
I.	Sur indices financiers	103.059,57	-174.042,29
ii.	Contrats à terme	103.059,57	-174.042,29
	Gain /Perte réalisée	103.059,57	-174.042,29
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-112.028,77	-137.946,95
b.	Autres positions et opérations de change	-112.028,77	-137.946,95
iv.	Autres	-112.028,77	-137.946,95
	Gain /Perte réalisée	-112.028,77	-137.946,95
II.	Produits et charges des placements	1.955.059,10	2.125.192,60
A.	Dividendes	2.180.567,85	2.349.326,26
B.	Intérêts (+/-)	6.127,65	1.710,04
b.	Dépôts et liquidités	6.127,65	1.710,04
	Intérêts d'emprunts (-)	-7.278,27	-5.216,02
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-227.347,55	-220.627,68
	D'origine étrangère	-227.347,55	-220.627,68
F.	Autres produits provenant des placements	2.989,42	
III.	Autres produits	82.227,93	77.746,67
	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	82.227,93	77.746,67
A.			
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-469.097,92	-452.101,60
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-105.234,29	-100.617,04
B.	Charges financières (-)	-343,63	-362,99
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-45.353,86	-38.977,27
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-251.175,16	-266.651,42
a.	Gestion financière	-208.180,22	-223.917,50
	Classe A (Dis)	-6.244,73	-5.601,78
	Classe B (Cap)	-46.774,95	-48.780,27
	Classe F (Cap)	-112.629,45	-120.165,13
	Classe M (Dis)	-2.925,81	-1.491,98
	Classe N (Cap)	-39.605,28	-47.878,34
b.	Gestion administrative et comptable	-42.994,94	-42.733,92
E.	Frais administratifs (-)	-20.791,25	-23.926,81
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-484,93	-56,48
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-223,32	-57,03
H.	Services et biens divers (-)	-10.581,23	-2.999,89
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-26.240,77	-16.341,97
	Classe A (Dis)	-1.707,93	-1.027,68
	Classe B (Cap)	-5.934,81	-4.056,05
	Classe F (Cap)	-9.212,01	-4.378,00
	Classe M (Dis)	-1.404,58	-504,22
	Classe N (Cap)	-7.271,11	-5.516,85
	Classe P (Cap)	-710,33	-859,17
K.	Autres charges (-)	-8.669,48	-2.110,70
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.568.189,11	1.750.837,67
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	13.863.669,14	-11.122.656,68

DPAM B
Equities Japan Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	13.863.669,14	-11.122.656,68

DPAM B
Equities Japan Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	2.952.900,89	-11.114.448,92
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-11.132.676,30	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	13.863.669,14	-11.122.656,68
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	221.908,05	8.207,76
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-2.881.697,33	11.132.676,30
IV.	(Distribution des dividendes)	-71.203,56	-18.227,38

19.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Japon							
ADVANTEST	25.200	JPY	4.797	776.225,80		0,71%	0,71%
AEON	21.226	JPY	3.151	429.471,53		0,39%	0,39%
AGC INC	6.300	JPY	5.236	211.815,63		0,19%	0,19%
AISIN CORPORATION	4.900	JPY	4.933	155.211,90		0,14%	0,14%
AJINOMOTO	18.600	JPY	5.440	649.725,12		0,59%	0,59%
ANA HDLG	5.963	JPY	3.060	117.166,66		0,11%	0,11%
ASAHI BREWERIES	19.000	JPY	5.258	641.493,11		0,59%	0,59%
ASAHI INTECC	7.300	JPY	2.868	134.460,75		0,12%	0,12%
ASAHI KASEI	43.300	JPY	1.039	288.882,52		0,26%	0,26%
ASTELLAS PHARMA	60.085	JPY	1.686	650.491,24		0,60%	0,60%
AZBIL CORP	3.400	JPY	4.666	101.868,87		0,09%	0,09%
BANDAI NAMCO HLD	19.550	JPY	2.826	354.824,47		0,32%	0,32%
BAYCURRENT CONSULT	4.200	JPY	4.951	133.524,21		0,12%	0,12%
BRIDGESTONE	18.719	JPY	5.840	701.961,52		0,64%	0,64%
BROTHER INDUSTRIES	8.000	JPY	2.250	115.607,72		0,11%	0,11%
CANON	33.600	JPY	3.620	781.026,31		0,71%	0,71%
CAPCOM CO LTD	6.100	JPY	4.556	178.456,09		0,16%	0,16%
CENTRAL JAPAN RAILW	23.590	JPY	3.584	542.892,40		0,50%	0,50%
CHIBA	18.100	JPY	1.018	118.374,30		0,11%	0,11%
CHUBU ELECTRIC POWER	27.500	JPY	1.822	321.647,13		0,29%	0,29%
CHUGAI PHARMA	22.000	JPY	5.342	754.647,92		0,69%	0,69%
CONCORDIA FIN GROUP	32.700	JPY	645	135.349,26		0,12%	0,12%
DAIFUKU	10.200	JPY	2.852	186.828,72		0,17%	0,17%
DAI-ICHI LIFE HLDGS	31.400	JPY	2.992	603.266,28		0,55%	0,55%
DAIICHI SANKYO CO	61.298	JPY	3.872	1.524.050,89		1,40%	1,39%
DAIKIN	8.728	JPY	22.985	1.288.181,51		1,18%	1,18%
DAI NIPPON PRINTING	7.650	JPY	4.173	204.987,62		0,19%	0,19%
DAITO	2.100	JPY	16.350	220.472,72		0,20%	0,20%
DAIWA HOUSE	19.100	JPY	4.272	523.941,05		0,48%	0,48%
DAIWA H REIT INV	75	JPY	251.700	121.216,65		0,11%	0,11%
DAIWA SECURITIES	44.100	JPY	949	268.762,32		0,25%	0,25%
DENSO	58.788	JPY	2.127	802.923,17		0,74%	0,73%
DENTSU GROUP INC	7.300	JPY	3.618	169.593,51		0,16%	0,16%
DISCO CORP	3.100	JPY	34.980	696.304,68		0,64%	0,64%
EAST JAPAN	9.995	JPY	8.129	521.720,30		0,48%	0,48%
EISAI	8.400	JPY	7.052	380.372,76		0,35%	0,35%
ENEOS HOLDINGS	98.710	JPY	560	355.203,38		0,33%	0,32%
FANUC CORP	32.105	JPY	4.147	854.918,13		0,78%	0,78%
FAST RETAILING	5.890	JPY	34.990	1.323.357,11		1,21%	1,21%
FUJI ELECTRIC CO	4.200	JPY	6.069	163.675,71		0,15%	0,15%
FUJIFILM HOLDINGS C	12.500	JPY	8.473	680.087,88		0,62%	0,62%
FUJITSU LTD	5.800	JPY	21.275	792.346,93		0,73%	0,72%
GLP J-REIT	171	JPY	140.500	154.273,12		0,14%	0,14%
HAMAMATSU PHOTONICS	4.300	JPY	5.800	160.145,33		0,15%	0,15%
HANKYU HANSHIN HLDG	7.400	JPY	4.489	213.304,07		0,20%	0,20%
HIKARI TSUSHIN	600	JPY	23.380	90.076,93		0,08%	0,08%
HIROSE	957	JPY	15.965	98.106,70		0,09%	0,09%
HITACHI CONST MACH	3.600	JPY	3.727	86.154,85		0,08%	0,08%
HITACHI LTD	30.900	JPY	10.170	2.017.888,89		1,85%	1,85%
HONDA	154.277	JPY	1.466	1.452.288,75		1,33%	1,33%
HOSHIZAKI CORP	3.200	JPY	5.161	106.047,80		0,10%	0,10%
HOYA	11.774	JPY	17.625	1.332.511,52		1,22%	1,22%
HULIC CO LTD	14.500	JPY	1.476	137.473,59		0,13%	0,13%
IBIDEN	4.000	JPY	7.815	200.727,46		0,18%	0,18%
IDEMIYU KOSAN	6.079	JPY	3.838	149.795,36		0,14%	0,14%
IIDA GRP HLDGS	5.600	JPY	2.112	75.927,12		0,07%	0,07%
INPEX	31.500	JPY	1.904	385.220,46		0,35%	0,35%
ISUZU MOTORS LTD	19.100	JPY	1.816	222.724,01		0,20%	0,20%
IT HOLDINGS	7.200	JPY	3.107	143.645,35		0,13%	0,13%
ITOCHE	39.100	JPY	5.767	1.447.919,86		1,33%	1,32%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
JAPAN AIRLINES CO	4.000	JPY	2.775	71.275,59		0,07%	0,07%
JAPAN EXCHANGE	15.800	JPY	2.983	302.641,27		0,28%	0,28%
JAPAN POST BANK CO	48.700	JPY	1.436	449.056,74		0,41%	0,41%
JAPAN POST HLDGS	73.000	JPY	1.260	590.389,80		0,54%	0,54%
JAPAN POST INSUR	5.600	JPY	2.504	90.040,97		0,08%	0,08%
JFE HOLDINGS	20.442	JPY	2.188	287.137,07		0,26%	0,26%
JP RL EST INV	40	JPY	584.000	149.999,79		0,14%	0,14%
JSR	6.100	JPY	4.020	157.461,25		0,14%	0,14%
KAJIMA	15.050	JPY	2.356	227.730,79		0,21%	0,21%
KANSAI	28.900	JPY	1.872	347.393,35		0,32%	0,32%
KAO	16.000	JPY	5.800	595.889,58		0,55%	0,55%
KAWASAKI KISEN	4.300	JPY	6.050	167.048,14		0,15%	0,15%
KDDI	49.600	JPY	4.486	1.428.758,29		1,31%	1,31%
KDX REALTY INV	140	JPY	160.800	144.554,59		0,13%	0,13%
KEISEI ELECTRIC RAIL	4.300	JPY	6.664	184.001,46		0,17%	0,17%
KEYENCE CORP	6.446	JPY	62.120	2.571.221,94		2,35%	2,35%
KIKKOMAN	6.100	JPY	8.634	338.189,17		0,31%	0,31%
KINTETSU GROUP HLDGS	6.317	JPY	4.472	181.397,16		0,17%	0,17%
KIRIN HOLDINGS	34.700	JPY	2.066	460.338,83		0,42%	0,42%
KOBE BUSSAN CO LTD	4.700	JPY	4.166	125.728,85		0,12%	0,12%
KOEI TECMO HLDG	5.300	JPY	1.608	54.741,26		0,05%	0,05%
KOITO MANUFACRURING	6.200	JPY	2.198	87.485,97		0,08%	0,08%
KOMATSU	31.128	JPY	3.688	737.156,92		0,67%	0,67%
KONAMI GROUP	3.500	JPY	7.383	165.927,64		0,15%	0,15%
KOSE	1.100	JPY	10.575	74.694,89		0,07%	0,07%
KUBOTA	32.750	JPY	2.122	446.351,32		0,41%	0,41%
KYOCERA	10.500	JPY	8.232	555.024,91		0,51%	0,51%
KYOWA HAKKO KIRIN	8.170	JPY	2.370	124.333,52		0,11%	0,11%
LASERTEC CORP	2.500	JPY	37.170	596.692,23		0,55%	0,55%
LY CORPORATION	84.564	JPY	500	271.339,29		0,25%	0,25%
M3	15.100	JPY	2.333	226.208,80		0,21%	0,21%
MAKITA	7.700	JPY	3.890	192.334,92		0,18%	0,18%
MARUBENI	48.400	JPY	2.228	692.589,36		0,63%	0,63%
MATSUMOTOKIYOSHI	12.100	JPY	2.497	194.008,93		0,18%	0,18%
MAZDA MOTOR CORP	19.148	JPY	1.524	187.319,80		0,17%	0,17%
MCDONALD S HOLDINGS	3.335	JPY	6.110	130.844,32		0,12%	0,12%
MEIJI HOLDINGS.	13.596	JPY	3.349	292.377,62		0,27%	0,27%
MINEBEA MITSUMI INC	12.200	JPY	2.898	227.065,39		0,21%	0,21%
MISUMI GROUP INC	9.700	JPY	2.390	148.832,09		0,14%	0,14%
mitsubishi heavy ind	10.499	JPY	8.241	555.578,80		0,51%	0,51%
MITSUBISHI	378.669	JPY	1.212	2.945.784,60		2,70%	2,69%
MITSUBISHI	37.899	JPY	6.760	1.645.221,53		1,51%	1,50%
MITSUBISHI CHEMICA	41.400	JPY	864	229.684,61		0,21%	0,21%
MITSUBISHI ELECTRIC	64.800	JPY	1.999	831.774,53		0,76%	0,76%
MITSUBISHI ESTATE	36.908	JPY	1.943	460.480,38		0,42%	0,42%
MITSUBISHI HC CAP	29.900	JPY	947	181.780,48		0,17%	0,17%
MITSUI	43.300	JPY	5.298	1.473.050,60		1,35%	1,35%
MITSUI CHEMICALS	6.000	JPY	4.182	161.121,35		0,15%	0,15%
MITSUI FUDOSAN	28.700	JPY	3.458	637.271,80		0,58%	0,58%
MITSUI O.S.K. LINES	11.200	JPY	4.517	324.852,29		0,30%	0,30%
MIZUHO FINANCIAL	79.243	JPY	2.412	1.227.569,38		1,12%	1,12%
MONOTARO CO LTD	8.436	JPY	1.540	83.393,86		0,08%	0,08%
MS AND AD INSUR GRP	14.449	JPY	5.546	514.559,35		0,47%	0,47%
MURATA MANUFACTURING	57.800	JPY	2.993	1.110.842,20		1,02%	1,02%
NEC	8.000	JPY	8.350	428.937,76		0,39%	0,39%
NEXON CO LTD	11.600	JPY	2.570	191.392,29		0,18%	0,18%
NIDEC CORP	13.928	JPY	5.695	509.331,23		0,47%	0,47%
NINTENDO	33.880	JPY	7.359	1.600.958,30		1,47%	1,46%
NIPPON EXPRESS HLD	2.600	JPY	8.014	133.795,19		0,12%	0,12%
NIPPON PAINT	32.421	JPY	1.140	237.328,05		0,22%	0,22%
NIPPON SANSO HLDGS	5.643	JPY	3.776	136.823,23		0,13%	0,13%
NIPPON STEEL CORP	28.201	JPY	3.230	584.904,34		0,54%	0,54%
NIPPON TELEGRAPH TEL	999.900	JPY	172	1.106.266,25		1,01%	1,01%
NIPPON YUSEN KK	16.306	JPY	4.371	457.663,27		0,42%	0,42%
NISSAN	78.000	JPY	554	277.574,10		0,25%	0,25%
NISSAN CHEMICAL INDU	4.000	JPY	5.506	141.421,04		0,13%	0,13%
NISSIN FOOD	3.700	JPY	14.763	350.747,16		0,32%	0,32%
NITORI HOLDINGS	2.645	JPY	18.880	320.660,51		0,29%	0,29%
NITTO	4.684	JPY	10.550	317.312,49		0,29%	0,29%
NOMURA	97.866	JPY	638	400.743,12		0,37%	0,37%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
NOMURA REAL ESTATE	3.700	JPY	3.709	88.120,38		0,08%	0,08%
NOMURA REAL ESTATE	149	JPY	165.000	157.865,79		0,14%	0,14%
NOMURA RESEARCH	12.597	JPY	4.101	331.722,34		0,30%	0,30%
NP BUILDING FUND	46	JPY	611.000	180.474,92		0,17%	0,17%
NP PROLOGIS REIT	84	JPY	271.400	146.388,49		0,13%	0,13%
NTT DATA CORP	20.800	JPY	1.999	266.989,35		0,24%	0,24%
OBAYASHI	22.900	JPY	1.220	179.396,15		0,16%	0,16%
OBIC	2.300	JPY	24.295	358.808,36		0,33%	0,33%
ODAKYU ELECTRIC RWY	10.900	JPY	2.151	150.551,37		0,14%	0,14%
OJI PAPER	26.000	JPY	543	90.654,84		0,08%	0,08%
OLYMPUS CORP	40.500	JPY	2.040	530.651,55		0,49%	0,49%
OMRON	6.100	JPY	6.583	257.852,60		0,24%	0,24%
ONO PHARMACEUTICAL	13.200	JPY	2.516	213.256,55		0,20%	0,20%
OPEN HOUSE GROUP	2.500	JPY	4.183	67.149,95		0,06%	0,06%
ORACLE JAPAN	1.300	JPY	10.870	90.738,32		0,08%	0,08%
ORIENTAL LAND	35.700	JPY	5.251	1.203.727,14		1,10%	1,10%
ORIX	38.000	JPY	2.656	648.081,29		0,59%	0,59%
OSAKA GAS	15.100	JPY	2.945	285.548,62		0,26%	0,26%
OTSUKA CORP	4.100	JPY	5.813	153.038,96		0,14%	0,14%
OTSUKA HOLDINGS CO	13.600	JPY	5.289	461.881,21		0,42%	0,42%
PANASONIC HOLDINGS	74.602	JPY	1.396	668.973,98		0,61%	0,61%
PAN PACIFIC INTL	12.900	JPY	3.364	278.652,87		0,26%	0,25%
RAKUTEN GROUP INC	51.500	JPY	628	207.675,22		0,19%	0,19%
RECRUIT HLDG	47.705	JPY	5.963	1.826.612,92		1,67%	1,67%
RENASAS ELECT CORP	50.000	JPY	2.549	818.384,99		0,75%	0,75%
RESONA HOLDINGS NEW	72.400	JPY	716	333.098,42		0,30%	0,30%
RICOH	19.100	JPY	1.083	132.824,94		0,12%	0,12%
ROHM	11.100	JPY	2.702	192.622,27		0,18%	0,18%
SBI HOLDINGS	8.820	JPY	3.172	179.646,84		0,16%	0,16%
SCSK CORP	5.600	JPY	2.796	100.540,96		0,09%	0,09%
SECOM	6.707	JPY	10.155	437.346,90		0,40%	0,40%
SEIKO EPSON CORP	8.300	JPY	2.110	112.481,54		0,10%	0,10%
SEKISUI CHEMICAL	14.100	JPY	2.032	184.021,04		0,17%	0,17%
SEKISUI HOUSE	19.347	JPY	3.132	389.092,81		0,36%	0,36%
SEVEN-I HOLDINGS	25.100	JPY	5.595	901.761,37		0,83%	0,82%
SG HOLDINGS CO. LTD.	11.700	JPY	2.024	152.059,72		0,14%	0,14%
SHARP CORPORATION	7.800	JPY	1.006	50.361,02		0,05%	0,05%
SHIMADZU	8.400	JPY	3.942	212.624,70		0,19%	0,19%
SHIMANO	2.646	JPY	21.835	370.988,85		0,34%	0,34%
SHIMIZU	19.700	JPY	937	118.478,13		0,11%	0,11%
SHIN ETSU	60.035	JPY	5.917	2.280.992,73		2,09%	2,09%
SHIONOGI	8.900	JPY	6.798	388.498,18		0,36%	0,36%
SHISEIDO	13.000	JPY	4.252	354.939,57		0,32%	0,32%
SHIZUOKA FINANCIAL	14.400	JPY	1.195	110.496,42		0,10%	0,10%
SMC	1.880	JPY	75.760	914.567,22		0,84%	0,84%
SOFTBANK	94.700	JPY	1.760	1.069.934,19		0,98%	0,98%
SOFTBANK GROUP CORP	34.598	JPY	6.293	1.398.062,36		1,28%	1,28%
SOMPO HOLDINGS INC	10.100	JPY	6.896	447.235,68		0,41%	0,41%
SONY GROUP CORP	41.823	JPY	13.410	3.601.320,52		3,30%	3,29%
SQUARE ENIX CO LTD	2.500	JPY	5.063	81.276,64		0,07%	0,07%
S TOMO MITSUI	42.600	JPY	6.880	1.881.983,68		1,72%	1,72%
SUBARU CORP	21.200	JPY	2.586	352.032,04		0,32%	0,32%
SUMCO	11.200	JPY	2.114	152.069,99		0,14%	0,14%
SUMITOMO CHEMICAL	42.000	JPY	344	92.773,84		0,08%	0,08%
SUMITOMO ELECTRIC	23.328	JPY	1.796	268.955,69		0,25%	0,25%
SUMITOMO METAL	8.500	JPY	4.246	231.748,39		0,21%	0,21%
SUMITOMO MITSUI T H	11.469	JPY	5.412	398.566,83		0,36%	0,36%
SUMITOMO REALTY	9.396	JPY	4.194	253.040,04		0,23%	0,23%
SUMITOMO SHOJI	33.900	JPY	3.076	669.582,12		0,61%	0,61%
SUNTORY BF	9.000	JPY	4.650	268.728,22		0,25%	0,25%
SUZUKI	12.151	JPY	6.033	470.720,55		0,43%	0,43%
SYSMEX CORP	5.900	JPY	7.858	297.702,07		0,27%	0,27%
TAISEI	5.212	JPY	4.822	161.379,90		0,15%	0,15%
TAKEDA PHARMA	52.900	JPY	4.054	1.377.073,85		1,26%	1,26%
T D HOLDINGS INC	15.800	JPY	2.240	227.310,69		0,21%	0,21%
TDK	12.800	JPY	6.717	552.081,42		0,51%	0,50%
TERUMO CORP	21.600	JPY	4.622	641.064,18		0,59%	0,59%
TOBU RAILWAY	6.600	JPY	3.789	160.578,12		0,15%	0,15%
TOHO CO	3.500	JPY	4.769	107.179,86		0,10%	0,10%
TOKIO MARINE HLDGS	58.600	JPY	3.529	1.327.905,26		1,22%	1,21%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TOKYO ELECTRON.	15.590	JPY	25.255	2.528.199,29		2,31%	2,31%
TOKYO GAS RG	15.100	JPY	3.238	313.958,04		0,29%	0,29%
TOKYU CORP	16.300	JPY	1.721	180.130,10		0,16%	0,16%
TOPPAN HOLDINGS INC	8.300	JPY	3.935	209.720,38		0,19%	0,19%
TORAY	44.824	JPY	733	211.004,46		0,19%	0,19%
TOSOH CORP	9.000	JPY	1.801	104.081,62		0,10%	0,10%
TOTO LTD	4.234	JPY	3.713	100.947,05		0,09%	0,09%
TOYOTA INDUSTRIES	4.949	JPY	11.500	365.454,33		0,33%	0,33%
TOYOTA MOTOR CORP	350.940	JPY	2.590	5.837.599,35		5,34%	5,34%
TOYOTA TSUSHO	6.966	JPY	8.308	371.618,88		0,34%	0,34%
TREND MICRO	4.200	JPY	7.548	203.563,07		0,19%	0,19%
UNI CHARM	13.500	JPY	5.098	441.927,90		0,40%	0,40%
USS	6.800	JPY	2.836	123.832,02		0,11%	0,11%
WEST JAPAN RAILWAY	7.298	JPY	5.881	275.595,97		0,25%	0,25%
YAKULT	13.800	JPY	3.167	280.637,02		0,26%	0,26%
YAMAHA	4.200	JPY	3.257	87.838,49		0,08%	0,08%
YAMAHA MOTOR CO	9.562	JPY	3.778	231.998,93		0,21%	0,21%
YAMATO	8.900	JPY	2.606	148.901,44		0,14%	0,14%
YASKAWA ELEC	8.015	JPY	5.890	303.135,39		0,28%	0,28%
YOKOGAWA ELECTRIC	8.100	JPY	2.689	139.860,04		0,13%	0,13%
ZENSHO HOLDINGS	3.000	JPY	7.389	142.339,27		0,13%	0,13%
ZOZO INC	4.700	JPY	3.175	95.820,71		0,09%	0,09%
				109.075.086,52		99,85%	99,77%
<u>Total - Actions</u>				<u>109.075.086,52</u>		<u>99,85%</u>	<u>99,77%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
JAPAN METROPOLITAN	249	JPY	101.900	162.926,36		0,15%	0,15%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				162.926,36		0,15%	0,15%
Total - Actions				162.926,36		0,15%	0,15%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>162.926,36</u>		<u>0,15%</u>	<u>0,15%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				109.238.012,88		100,00%	99,92%
Total - portefeuille				109.238.012,88		100,00%	99,92%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		USD		0,45			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		105.010,18			0,10%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		723,10			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		131,01			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.653,05			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				107.517,79			0,10%
Total - Dépôts et Liquidités				107.517,79			0,10%
Créances et dettes diverses				-19.431,07			-0,02%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				109.326.099,60			100,00%

**19.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
JAPAN METROPOLITAN FUND INVESTMENT REIT		Japon

19.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	100,00%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

19.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	12,63%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	12,36%
VEHICULES ROUTIERS	10,18%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,08%
SOCIETES DIVERSIFIEES	5,84%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	5,82%
TELECOMMUNICATIONS	5,06%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,95%
IT & INTERNET	4,55%
PRODUITS CHIMIQUES	3,89%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,10%
BANQUES	2,87%
IMMOBILIER	2,48%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,12%
DISTRIBUTION	1,85%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,85%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,69%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,67%
LOISIRS & TOURISME	1,23%
TRANSPORTS AERIENS	1,16%
SOURCES D'ENERGIE	1,16%
BOISSONS & TABACS	1,01%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,75%
TRANSPORTS MARITIMES	0,72%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,64%
DIFFUSION & EDITION	0,63%
PHOTO & OPTIQUE	0,62%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,41%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,21%
PETROLE & DERIVES	0,14%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,13%
SERVICES DIVERS	0,12%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,08%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

19.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	2.402.760,11	30.959.804,18	33.362.564,29
Ventes	7.664.486,96	22.328.945,86	29.993.432,82
Total 1	10.067.247,07	53.288.750,04	63.355.997,11
Souscriptions	5.478.922,81	36.488.357,40	41.967.280,21
Remboursements	10.023.675,10	30.128.190,20	40.151.865,30
Total 2	15.502.597,91	66.616.547,60	82.119.145,51
Moyenne de référence de l'actif net total	94.268.552,92	96.542.274,95	95.414.758,00
Taux de rotation	-5,77%	-13,81%	-19,66%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

19.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	9.118,31	2.434,41	634,40	10.918,31
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	22.330,76	17.628,89	76.444,70	12.087,19	23.914,87	64.617,02
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	47.577,06	52.299,12	106.463,13	87.822,12	40.087,81	154.197,43
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.784,00	0,00	5.338,84	8.713,53	519,84	13.532,53
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	18.385,10	17.633,48	137.756,28	7.111,20	71.499,60	73.367,87
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.205,00	227,00	1.293,00	0,00	511,00	782,00
TOTAL			0,00			336.414,26			317.415,17

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	2.038,95	0,00	319.402,28	80.354,65
B (Cap)	0,00	0,00	2.892.096,64	2.313.692,73	1.692.347,92	3.251.138,38
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	19.892.497,70	21.147.161,72	37.829.876,78	16.569.945,31
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	228.115,16	0,00	1.134.477,03	63.056,84
N (Cap)	0,00	0,00	2.542.612,56	2.323.017,01	991.176,20	9.925.471,33
P (Cap)	0,00	0,00	22.279.526,45	4.204.740,93	0,00	10.261.898,79
TOTAL	0,00	0,00	47.836.887,46	29.988.612,39	41.967.280,21	40.151.865,30

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	93.748.103,78	117,88	109.326.099,60	134,57
B (Cap)		0,00		126,48		145,87
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		388,94		449,91
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		118,63		135,45
N (Cap)		0,00		128,14		148,18
P (Cap)	0,00	0,00	18.028,81	20.910,21		
TOTAL	0,00		93.748.103,78		109.326.099,60	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

19.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

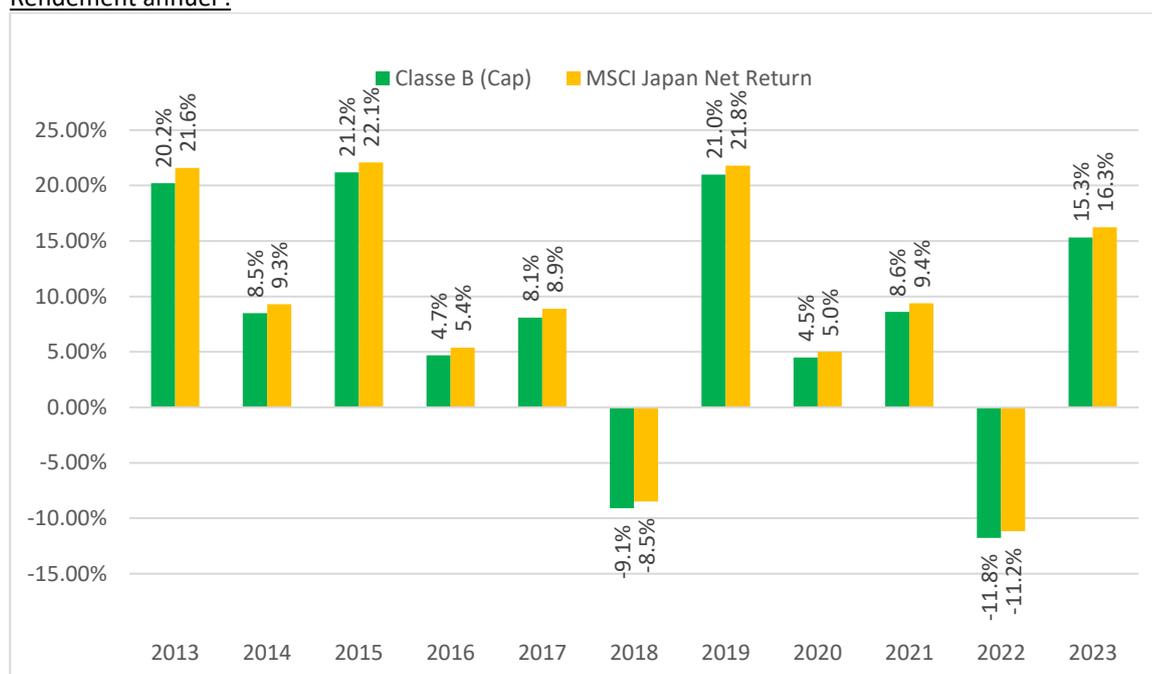
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Japan Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI Japan Net Return	16,25 % (en EUR)	4,16 % (en EUR)	7,65 % (en EUR)	7,32 % (en EUR)		

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	15,26 % (en EUR)	3,34 % (en EUR)	6,89 % (en EUR)			

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	15,33 % (en EUR)	3,40 % (en EUR)	6,93 % (en EUR)	6,57 % (en EUR)		

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	15,68 % (en EUR)	3,69 % (en EUR)	7,24 % (en EUR)	6,83 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	15,56 % (en EUR)	3,62 % (en EUR)	7,16 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	15,64 % (en EUR)	3,69 % (en EUR)	7,22 % (en EUR)		28/12/2017	4,35 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	15,98 % (en EUR)	3,96 % (en EUR)	7,51 % (en EUR)	7,05 % (en EUR)	31/03/2013	7,05 % (en EUR)

19.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289154625 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe B - BE6278394695 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe E - BE6289157651 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,42%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe F - BE0947568722 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,42%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe J - BE6299535649 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe M - BE6299536654 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe N - BE6299537660 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,46%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

- Classe P - BE6249812056 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 18,09% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

19.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

19.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	1,67 EUR
2018	classe A 2,15 EUR classe M 2,45 EUR
2019	classe A 1,57 EUR classe M 1,86 EUR
2021	classe A 2,20 EUR classe M 2,21 EUR
2022	classe A 1,15 EUR classe M 1,45 EUR

19.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

19.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

20. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU INDEX

20.1. RAPPORT DE GESTION

20.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

20.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

20.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions de pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU).

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

20.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI EMU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EMU inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 0,80%.

20.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities EMU Index est l'indice MSCI Emu Net DTR. L'indice MSCI EMU Net DTR, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre la zone euro et est établi par MSCI. Tous les pays de la zone euro sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 228 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones EuroStoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

20.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities EMU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI EMU Net DTR Index publié par MSCI.

20.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

20.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		157.642.229,59	95.919.664,72
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	157.205.212,84	95.767.330,10
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	157.205.212,84	95.767.330,10
a.	Actions	157.205.212,84	95.767.330,10
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-256.428,62	-96.891,05
A.	Créances	61.772,27	74.583,21
a.	Montants à recevoir	36.058,71	
d.	Autres	25.713,56	74.583,21
B.	Dettes	-318.200,89	-171.474,26
a.	Montants à payer (-)	-102.324,45	-20.787,00
e.	Autres (-)	-215.876,44	-150.687,26
V.	Dépôts et liquidités	693.445,37	249.225,67
A.	Avoirs bancaires à vue	693.445,37	249.225,67
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		157.642.229,59	95.919.664,72
A.	Capital	156.325.048,40	115.222.895,44
B.	Participations au résultat	950.132,99	-342.217,16
C.	Résultat reporté	-19.410.968,40	
D.	Résultat de l'exercice	19.778.016,60	-18.961.013,56

DPAM B
Equities EMU Index

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
	Postes hors bilan	361.715,20	113.808,60
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	361.715,20	113.808,60
A.	Contrats à terme achetés	361.715,20	113.808,60
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

20.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		17.043.305,50	-21.942.250,87
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	16.978.675,13	-22.025.773,45
a.	Actions	16.978.675,13	-22.025.773,45
	Gain réalisé	2.142.714,06	3.919.964,42
	Perte réalisée	-2.034.964,19	-4.277.183,42
	Gain/Perte non-réalisé	16.870.925,26	-21.668.554,45
D.	Autres valeurs mobilières		3.141,75
	Gain réalisé		3.141,75
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	64.630,00	79.630,00
l.	Sur indices financiers	64.630,00	79.630,00
ii.	Contrats à terme	64.630,00	79.630,00
	Gain /Perte réalisée	66.310,00	80.800,00
	Gain /Perte non-réalisée	-1.680,00	-1.170,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,37	750,83
b.	Autres positions et opérations de change	0,37	750,83
iv.	Autres	0,37	750,83
	Gain /Perte réalisée	0,37	750,83
II.	Produits et charges des placements	3.345.064,25	3.531.590,64
A.	Dividendes	3.602.227,76	3.830.086,77
B.	Intérêts (+/-)	32.949,10	5.012,12
b.	Dépôts et liquidités	32.949,10	5.012,12
	Intérêts d'emprunts (-)	-4.275,11	-2.528,75
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-285.837,50	-328.905,40
	D'origine belge	-24.075,34	-32.820,78
	D'origine étrangère	-261.762,16	-296.084,62
F.	Autres produits provenant des placements		27.925,90
III.	Autres produits	124.875,99	82.843,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	124.875,99	82.843,00
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-735.229,14	-633.196,33
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-156.471,29	-116.736,03
B.	Charges financières (-)	-1.122,00	-674,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-55.829,70	-41.588,83
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-429.434,22	-399.803,05
a.	Gestion financière	-375.358,86	-350.733,17
	Classe A (Dis)	-3.578,27	-4.113,12
	Classe B (Cap)	-146.606,08	-152.132,63
	Classe F (Cap)	-147.612,50	-109.391,65
	Classe M (Dis)	-11.034,23	-12.796,08
	Classe N (Cap)	-66.527,78	-72.299,69
b.	Gestion administrative et comptable	-54.075,36	-49.069,88
E.	Frais administratifs (-)	-16.778,35	-23.934,30
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-919,67	16,67
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-138,57	-289,46
H.	Services et biens divers (-)	-11.124,46	-11.814,71
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-55.553,05	-36.095,73
	Classe A (Dis)	-798,18	-612,44
	Classe B (Cap)	-23.125,69	-14.254,66
	Classe F (Cap)	-8.823,05	-4.625,28
	Classe M (Dis)	-5.480,77	-4.236,04
	Classe N (Cap)	-17.325,36	-12.367,31
K.	Autres charges (-)	-7.857,83	-2.276,89
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		2.734.711,10	2.981.237,31
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	19.778.016,60	-18.961.013,56

DPAM B
Equities EMU Index

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	19.778.016,60	-18.961.013,56

DPAM B
Equities EMU Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	1.317.181,19	-19.303.230,72
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-19.410.968,40	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	19.778.016,60	-18.961.013,56
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	950.132,99	-342.217,16
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.180.075,73	19.410.968,40
IV.	(Distribution des dividendes)	-137.105,46	-107.737,68

20.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK	11.100	EUR	36,73	407.703,00		0,26%	0,26%
OMV	5.089	EUR	39,77	202.389,53		0,13%	0,13%
VERBUND AG	2.000	EUR	84,05	168.100,00		0,11%	0,11%
VOESTALPINE	4.000	EUR	28,56	114.240,00		0,07%	0,07%
				892.432,53		0,57%	0,57%
Belgique							
AGEAS S.A. N.V.	5.000	EUR	39,31	196.550,00		0,13%	0,12%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	28.000	EUR	58,42	1.635.760,00		1,04%	1,04%
DIETEREN GROUP	760	EUR	176,90	134.444,00		0,09%	0,09%
ELIA GROUP	980	EUR	113,30	111.034,00		0,07%	0,07%
GBL	2.740	EUR	71,22	195.142,80		0,12%	0,12%
KBC	8.508	EUR	58,72	499.589,76		0,32%	0,32%
LOTUS BAKERIES	11	EUR	8.230,00	90.530,00		0,06%	0,06%
SOFINA	530	EUR	225,40	119.462,00		0,08%	0,08%
SYENSQO	2.451	EUR	94,26	231.031,26		0,15%	0,15%
UCB	3.850	EUR	78,90	303.765,00		0,19%	0,19%
UMICORE S.A.	6.876	EUR	24,90	171.212,40		0,11%	0,11%
WAREHOUSES DE PAUW	5.660	EUR	28,50	161.310,00		0,10%	0,10%
				3.849.831,22		2,45%	2,44%
Bermudes							
AEGON LTD	51.242	EUR	5,25	268.918,02		0,17%	0,17%
				268.918,02		0,17%	0,17%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	5.920	EUR	92,00	544.640,00		0,35%	0,35%
				544.640,00		0,35%	0,35%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	5.250	EUR	184,16	966.840,00		0,62%	0,61%
ALLIANZ-NOM-	12.985	EUR	241,95	3.141.720,75		2,00%	1,99%
BASF SE	29.025	EUR	48,78	1.415.839,50		0,90%	0,90%
BAYER AG	31.670	EUR	33,63	1.065.062,10		0,68%	0,68%
BECHTLE	2.160	EUR	45,39	98.042,40		0,06%	0,06%
BEIERSDORF	3.157	EUR	135,70	428.404,90		0,27%	0,27%
BMW	9.560	EUR	100,78	963.456,80		0,61%	0,61%
BMW-PRIV-	1.943	EUR	89,95	174.772,85		0,11%	0,11%
BRENNTAG SE	5.357	EUR	83,22	445.809,54		0,28%	0,28%
CARL ZEISS MEDITEC	1.300	EUR	98,84	128.492,00		0,08%	0,08%
COMMERZBANK AG	33.587	EUR	10,76	361.396,12		0,23%	0,23%
CONTINENTAL	3.704	EUR	76,92	284.911,68		0,18%	0,18%
COVESTRO	5.668	EUR	52,68	298.590,24		0,19%	0,19%
DAIM TR HLD E 21 N	18.185	EUR	34,02	618.653,70		0,39%	0,39%
DELIVERY HERO SE	5.753	EUR	25,01	143.882,53		0,09%	0,09%
DEUTSCHE BANK-NOM-	60.933	EUR	12,36	753.375,61		0,48%	0,48%
DEUTSCHE BOERSE	6.140	EUR	186,50	1.145.110,00		0,73%	0,73%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	17.888	EUR	8,05	143.962,62		0,09%	0,09%
DEUTSCHE POST AG	31.600	EUR	44,85	1.417.418,00		0,90%	0,90%
DEUTSCHE TELEKOM -NOM-	105.150	EUR	21,75	2.287.012,50		1,45%	1,45%
DIF PORSCHE AKTIEN	3.530	EUR	79,90	282.047,00		0,18%	0,18%
EON.SE	71.860	EUR	12,15	873.099,00		0,56%	0,55%
EVONIK INDUSTRIES AG	7.718	EUR	18,50	142.783,00		0,09%	0,09%
FRESENIUS MEDICAL	6.140	EUR	37,96	233.074,40		0,15%	0,15%
FRESENIUS SE CO	14.000	EUR	28,07	392.980,00		0,25%	0,25%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
GEA GROUP	6.400	EUR	37,69	241.216,00		0,15%	0,15%
HANNOVER RUECK SE	1.995	EUR	216,30	431.518,50		0,27%	0,27%
HEIDELBERG MATERIALS	4.500	EUR	80,94	364.230,00		0,23%	0,23%
HELLOFRESH SE	5.180	EUR	14,31	74.125,80		0,05%	0,05%
HENKEL	5.740	EUR	72,86	418.216,40		0,27%	0,27%
HENKEL	2.893	EUR	64,98	187.987,14		0,12%	0,12%
INFINEON	42.487	EUR	37,80	1.606.008,60		1,02%	1,02%
KNORR-BREMSE AG	3.728	EUR	58,80	219.206,40		0,14%	0,14%
LEG IMMOBILIEN SE	2.513	EUR	79,32	199.331,16		0,13%	0,13%
MERCEDES BENZ AG	26.017	EUR	62,55	1.627.363,35		1,04%	1,03%
MERCK	3.950	EUR	144,10	569.195,00		0,36%	0,36%
MTU AERO ENGINES AG	2.030	EUR	195,25	396.357,50		0,25%	0,25%
MUNCHENER-NOM	4.370	EUR	375,10	1.639.187,00		1,04%	1,04%
NEMETSCHKE	2.000	EUR	78,48	156.960,00		0,10%	0,10%
PORSCHE AUTOMOBILE	5.457	EUR	46,32	252.768,24		0,16%	0,16%
PUMA	2.829	EUR	50,52	142.921,08		0,09%	0,09%
RATIONAL	232	EUR	699,50	162.284,00		0,10%	0,10%
RWE AG A	19.993	EUR	41,18	823.311,74		0,52%	0,52%
SAP SE	33.300	EUR	139,48	4.644.684,00		2,95%	2,95%
SARTORIUS VZ	860	EUR	333,20	286.552,00		0,18%	0,18%
SCOUT24 SE	2.500	EUR	64,16	160.400,00		0,10%	0,10%
SIEMENS ENERGY AG	21.300	EUR	12,00	255.600,00		0,16%	0,16%
SIEMENS HEALTH	8.663	EUR	52,60	455.673,80		0,29%	0,29%
SIEMENS-NOM-	24.670	EUR	169,92	4.191.926,40		2,67%	2,66%
SYMRISE AG	4.160	EUR	99,64	414.502,40		0,26%	0,26%
TALANX AG	2.200	EUR	64,65	142.230,00		0,09%	0,09%
VONOVIA SE	23.460	EUR	28,54	669.548,40		0,43%	0,42%
VW	1.000	EUR	118,45	118.450,00		0,08%	0,08%
VW-PRIV-	6.400	EUR	111,80	715.520,00		0,46%	0,45%
WACKER CHEMIE AG	400	EUR	114,30	45.720,00		0,03%	0,03%
ZALANDO	6.336	EUR	21,45	135.907,20		0,09%	0,09%
				39.955.639,35		25,42%	25,35%
Espagne							
ACCIONA S.A.	945	EUR	133,30	125.968,50		0,08%	0,08%
ACS	6.250	EUR	40,16	251.000,00		0,16%	0,16%
AENA S.A.	2.511	EUR	164,10	412.055,10		0,26%	0,26%
AMADEUS IT GROUP S.A.	14.500	EUR	64,88	940.760,00		0,60%	0,60%
BANCO BILBAO	190.996	EUR	8,23	1.571.133,10		1,00%	1,00%
BANCO SANTANDER	521.000	EUR	3,78	1.969.119,50		1,25%	1,25%
CAIXABANK S.A.	136.000	EUR	3,73	506.736,00		0,32%	0,32%
CELLNEX TELECOM	17.780	EUR	35,66	634.034,80		0,40%	0,40%
CRP ACC ENER RN BR	1.200	EUR	28,08	33.696,00		0,02%	0,02%
EDP RNOVAVEIS	10.330	EUR	18,52	191.363,25		0,12%	0,12%
ENAGAS	6.206	EUR	15,26	94.734,59		0,06%	0,06%
ENDESA	9.080	EUR	18,46	167.616,80		0,11%	0,11%
GRIFOLS S.A.	8.000	EUR	15,46	123.640,00		0,08%	0,08%
IBERDROLA S.A.	192.000	EUR	11,87	2.279.040,00		1,45%	1,45%
INDITEX	35.118	EUR	39,43	1.384.702,74		0,88%	0,88%
NATURGY ENERGY GROUP	4.709	EUR	27,00	127.143,00		0,08%	0,08%
REDEIA CORPORACION	14.065	EUR	14,91	209.709,15		0,13%	0,13%
REPSOL	40.720	EUR	13,45	547.684,00		0,35%	0,35%
TELEFONICA	157.989	EUR	3,53	558.333,13		0,36%	0,35%
				12.128.469,66		7,72%	7,69%
Finlande							
ELISA -A-	4.168	EUR	41,87	174.514,16		0,11%	0,11%
FORTUM CORP	15.300	EUR	13,06	199.818,00		0,13%	0,13%
KESKO CORP	9.330	EUR	17,93	167.240,25		0,11%	0,11%
KONE B	10.837	EUR	45,16	489.398,92		0,31%	0,31%
METSO OYJ	22.950	EUR	9,17	210.451,50		0,13%	0,13%
NESTE CORPORATION	13.939	EUR	32,21	448.975,19		0,29%	0,28%
NOKIA-A-NEW	175.580	EUR	3,05	535.870,16		0,34%	0,34%
NORDEA BANK ABP	102.000	SEK	124,72	1.142.729,85		0,73%	0,72%
ORION -B- NEW	3.514	EUR	39,27	137.994,78		0,09%	0,09%
SAMPO OYJ	14.432	EUR	39,61	571.651,52		0,36%	0,36%
STORA ENSO-R-	19.477	EUR	12,53	243.949,43		0,16%	0,15%
UPM-KYMMENE	17.100	EUR	34,06	582.426,00		0,37%	0,37%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
WARTSILA -B-	13.830	EUR	13,12	181.518,75		0,12%	0,12%
				5.086.538,51		3,24%	3,23%
France							
ACCOR	6.890	EUR	34,60	238.394,00		0,15%	0,15%
ADP	1.000	EUR	117,20	117.200,00		0,07%	0,07%
AIR LIQUIDE	16.830	EUR	176,12	2.964.099,60		1,89%	1,88%
ALSTOM	10.020	EUR	12,18	122.043,60		0,08%	0,08%
AMUNDI	1.575	EUR	61,60	97.020,00		0,06%	0,06%
ARKEMA	1.708	EUR	103,00	175.924,00		0,11%	0,11%
AXA	58.200	EUR	29,49	1.716.318,00		1,09%	1,09%
BIOMERIEUX S.A.	1.200	EUR	100,60	120.720,00		0,08%	0,08%
BNP	34.000	EUR	62,59	2.128.060,00		1,35%	1,35%
BOLLORE SE	20.482	EUR	5,66	115.825,71		0,07%	0,07%
BOUYGUES	6.000	EUR	34,12	204.720,00		0,13%	0,13%
BUREAU VERITAS S.A.	9.637	EUR	22,87	220.398,19		0,14%	0,14%
CAPGEMINI	4.970	EUR	188,75	938.087,50		0,60%	0,60%
CARREFOUR S.A.	18.409	EUR	16,57	304.945,09		0,19%	0,19%
COINTREAU	563	EUR	115,00	64.745,00		0,04%	0,04%
COVIVIO	1.631	EUR	48,68	79.397,08		0,05%	0,05%
CREDIT AGRICOLE	34.693	EUR	12,85	445.874,44		0,28%	0,28%
DANONE	20.900	EUR	58,68	1.226.412,00		0,78%	0,78%
DASSAULT AVIA	510	EUR	179,20	91.392,00		0,06%	0,06%
DASSAULT SYSTEMES SE	21.680	EUR	44,23	959.014,80		0,61%	0,61%
EDENRED S.A.	7.900	EUR	54,14	427.706,00		0,27%	0,27%
EIFFAGE	2.083	EUR	97,02	202.092,66		0,13%	0,13%
ENGIE	58.800	EUR	15,92	935.978,40		0,60%	0,59%
ESSILOR LUX	9.405	EUR	181,60	1.707.948,00		1,09%	1,08%
EURAZEO S.A.	1.300	EUR	71,85	93.405,00		0,06%	0,06%
FDJ	2.600	EUR	32,84	85.384,00		0,05%	0,05%
GECINA	1.414	EUR	110,10	155.681,40		0,10%	0,10%
GETLINK	12.800	EUR	16,57	212.032,00		0,13%	0,13%
HERMES	1.018	EUR	1.918,80	1.953.338,40		1,24%	1,24%
IPSEN	1.234	EUR	107,90	133.148,60		0,08%	0,08%
KERING	2.388	EUR	399,00	952.812,00		0,61%	0,60%
KLEPIERRE	6.890	EUR	24,68	170.045,20		0,11%	0,11%
LEGRAND-PROV.OPO	8.658	EUR	94,10	814.717,80		0,52%	0,52%
L'OREAL	7.775	EUR	450,65	3.503.803,75		2,23%	2,22%
LVMH MOET HENNESSY	8.875	EUR	733,60	6.510.700,00		4,14%	4,13%
MICHELIN N	21.760	EUR	32,46	706.329,60		0,45%	0,45%
ORANGE S.A.	58.794	EUR	10,30	605.813,38		0,39%	0,38%
PERNOD-RICARD	6.690	EUR	159,75	1.068.727,50		0,68%	0,68%
PUBLICIS NEW	7.150	EUR	84,00	600.600,00		0,38%	0,38%
RENAULT	6.346	EUR	36,91	234.199,13		0,15%	0,15%
SAFRAN	10.900	EUR	159,46	1.738.114,00		1,11%	1,10%
SAINT-GOBAIN	14.970	EUR	66,66	997.900,20		0,63%	0,63%
SANOFI	36.900	EUR	89,76	3.312.144,00		2,11%	2,10%
SARTORIUS STEDIM	890	EUR	239,50	213.155,00		0,14%	0,14%
SCHNEIDER ELECTRIC	17.482	EUR	181,78	3.177.877,96		2,02%	2,02%
SEB S.A.	710	EUR	113,00	80.230,00		0,05%	0,05%
SOCGEN-A-	22.800	EUR	24,02	547.770,00		0,35%	0,35%
SODEXO	2.800	EUR	99,62	278.936,00		0,18%	0,18%
TELEPERFORMANCE	1.810	EUR	132,05	239.010,50		0,15%	0,15%
THALES	3.350	EUR	133,95	448.732,50		0,29%	0,28%
TOTALENERGIES SE	73.000	EUR	61,60	4.496.800,00		2,86%	2,85%
UNIBAIL RODAMCO WEST	3.525	EUR	66,92	235.893,00		0,15%	0,15%
VEOLIA ENVIRON.	21.691	EUR	28,56	619.494,96		0,39%	0,39%
VINCI S.A.	16.390	EUR	113,70	1.863.543,00		1,19%	1,18%
VIVENDI	23.684	EUR	9,68	229.166,38		0,15%	0,15%
WORLDLINE S.A.	7.940	EUR	15,67	124.419,80		0,08%	0,08%
				52.008.241,13		33,08%	32,99%
Royaume-Uni							
COCA-COLA EUROPACIF	6.700	USD	66,74	404.796,09		0,26%	0,26%
				404.796,09		0,26%	0,26%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Irlande							
AIB GROUP PLC	50.490	EUR	3,88	195.901,20		0,12%	0,12%
BIRG GRP PLC	33.010	EUR	8,22	271.276,18		0,17%	0,17%
FLUTTER ENTERT	5.650	EUR	160,00	904.000,00		0,58%	0,57%
KERRY	4.998	EUR	78,66	393.142,68		0,25%	0,25%
KINGSPAN GROUP PLC	4.800	EUR	78,40	376.320,00		0,24%	0,24%
SMURFIT KAPPA	9.000	EUR	35,88	322.920,00		0,21%	0,20%
				2.463.560,06		1,57%	1,56%
Italie							
AMPLIFON S.P.A.	4.761	EUR	31,34	149.209,74		0,09%	0,09%
BANCO BPM S.P.A.	35.000	EUR	4,78	167.335,00		0,11%	0,11%
DIASORIN S.P.A.	529	EUR	93,24	49.323,96		0,03%	0,03%
ENEL NEW	268.670	EUR	6,73	1.808.149,10		1,15%	1,15%
ENI S.P.A.	75.000	EUR	15,35	1.151.100,00		0,73%	0,73%
FINECOBANK S.P.A.	18.030	EUR	13,59	244.937,55		0,16%	0,16%
GENERALI	31.900	EUR	19,11	609.449,50		0,39%	0,39%
INFRASTRUTTURE WIREL	10.200	EUR	11,45	116.790,00		0,07%	0,07%
INTESA SANPAOLO	503.956	EUR	2,64	1.332.207,69		0,85%	0,85%
LEONARDO S.P.A.	11.500	EUR	14,94	171.752,50		0,11%	0,11%
MEDIOBANCA	20.013	EUR	11,21	224.245,67		0,14%	0,14%
MONCLER S.P.A.	6.200	EUR	55,70	345.340,00		0,22%	0,22%
NEXI S.P.A.	17.500	EUR	7,41	129.605,00		0,08%	0,08%
POSTE ITALIANE	17.057	EUR	10,28	175.260,68		0,11%	0,11%
PRYSMIAN S.P.A.	8.500	EUR	41,17	349.945,00		0,22%	0,22%
RECORDATI IND-NEW	3.600	EUR	48,83	175.788,00		0,11%	0,11%
SNAM S.P.A.	64.080	EUR	4,66	298.292,40		0,19%	0,19%
TELECOM ITALIA	334.299	EUR	0,29	98.350,77		0,06%	0,06%
TERNA	42.584	EUR	7,55	321.679,54		0,20%	0,20%
UNICREDIT S.P.A.	51.294	EUR	24,57	1.260.037,11		0,80%	0,80%
				9.178.799,21		5,84%	5,82%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ARCELORMITTAL	17.290	EUR	25,68	443.920,75		0,28%	0,28%
EUROFINS SCIENTIFIC	4.740	EUR	58,98	279.565,20		0,18%	0,18%
TENARIS S.A.	15.300	EUR	15,87	242.734,50		0,15%	0,15%
				966.220,45		0,61%	0,61%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	10.452	EUR	13,59	142.042,68		0,09%	0,09%
ADYEN N.V.	727	EUR	1.166,60	848.118,20		0,54%	0,54%
AERCAP HOLDINGS N.V.	5.700	USD	74,32	383.491,60		0,24%	0,24%
AIRBUS	19.000	EUR	139,78	2.655.820,00		1,69%	1,68%
AKZO NOBEL N.V.	5.120	EUR	74,82	383.078,40		0,24%	0,24%
ARGEN-X N.V.	1.770	EUR	343,50	607.995,00		0,39%	0,39%
ASM INTERNATIONAL	1.500	EUR	469,95	704.925,00		0,45%	0,45%
ASML HOLDING N.V.	12.900	EUR	681,70	8.793.930,00		5,59%	5,58%
ASR	4.500	EUR	42,70	192.150,00		0,12%	0,12%
BESI	2.400	EUR	136,45	327.480,00		0,21%	0,21%
DAVIDE CAMP MIL	13.870	EUR	10,21	141.682,05		0,09%	0,09%
EURONEXT N.V.	2.837	EUR	78,65	223.130,05		0,14%	0,14%
EXOR RG	2.969	EUR	90,50	268.694,50		0,17%	0,17%
FERRARI N.V.	4.000	EUR	305,20	1.220.800,00		0,78%	0,77%
FERROVIAL SE	16.292	EUR	33,02	537.961,84		0,34%	0,34%
HEINEKEN	4.382	EUR	76,60	335.661,20		0,21%	0,21%
HEINEKEN-	9.190	EUR	91,94	844.928,60		0,54%	0,54%
IMCD N.V.	1.970	EUR	157,55	310.373,50		0,20%	0,20%
ING GROUP	117.880	EUR	13,53	1.594.444,88		1,01%	1,01%
JDE PEETS	3.100	EUR	24,36	75.516,00		0,05%	0,05%
KONINKLIJKE AHOLD	31.345	EUR	26,02	815.440,18		0,52%	0,52%
KPN NEW	110.000	EUR	3,12	342.980,00		0,22%	0,22%
NN GROUP N.V.	8.370	EUR	35,75	299.227,50		0,19%	0,19%
OCI	3.050	EUR	26,24	80.032,00		0,05%	0,05%
PHILIPS N.V.	25.000	EUR	21,09	527.125,00		0,34%	0,33%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PROSUS N.V.	47.364	EUR	26,98	1.278.117,54		0,81%	0,81%
QIAGEN N.V.	7.794	EUR	39,40	307.083,60		0,20%	0,19%
RANDSTAD N.V.	3.670	EUR	56,72	208.162,40		0,13%	0,13%
STELLANTIS N.V.	71.600	EUR	21,15	1.514.340,00		0,96%	0,96%
STMICROELECTRONICS	21.258	EUR	45,21	961.074,18		0,61%	0,61%
UNIVERSAL MUSIC	26.756	EUR	25,81	690.572,36		0,44%	0,44%
WOLTERS KLUWER	7.968	EUR	128,70	1.025.481,60		0,65%	0,65%
				28.641.859,86		18,22%	18,17%
Portugal							
EDP-ENERGIAS -REG-	94.747	EUR	4,55	431.572,59		0,27%	0,27%
GALP ENERGIA -B-	15.500	EUR	13,34	206.770,00		0,13%	0,13%
JERONIMO	7.679	EUR	23,04	176.924,16		0,11%	0,11%
				815.266,75		0,52%	0,52%
<u>Total - Actions</u>				<u>157.205.212,84</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,72%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				157.205.212,84		100,00%	99,72%
Total - portefeuille				157.205.212,84		100,00%	99,72%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		593,71			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		577,06			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		692.259,56			0,44%
Intérêts sur CC		USD		15,04			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				693.445,37			0,44%
Total - Dépôts et Liquidités				693.445,37			0,44%
Créances et dettes diverses				-256.428,62			-0,16%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				157.642.229,59			100,00%

20.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	33,06%
ALLEMAGNE	25,42%
PAYS-BAS	18,22%
ESPAGNE	7,72%
ITALIE	5,84%
FINLANDE	3,24%
BELGIQUE	2,45%
IRLANDE	1,57%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	0,61%
AUTRICHE	0,57%
PORTUGAL	0,52%
SUISSE	0,35%
ROYAUME-UNI	0,26%
BERMUDES	0,17%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

20.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	8,43%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	8,22%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,74%
TEXTILE & HABILLEMENT	6,40%
SOURCES D'ENERGIE	6,04%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,69%
IT & INTERNET	5,55%
TELECOMMUNICATIONS	4,89%
PRODUITS CHIMIQUES	4,68%
PETROLE & DERIVES	4,64%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,37%
VEHICULES ROUTIERS	4,03%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,79%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,78%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,72%
DIVERS BIENS DE CAPITALUX	2,67%
BOISSONS & TABACS	2,60%
DIFFUSION & EDITION	2,43%
DISTRIBUTION	1,90%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,40%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,35%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,20%
IMMOBILIER	1,06%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,06%
LOISIRS & TOURISME	0,73%
BIOTECHNOLOGIE	0,66%
BIENS DE CONSOMMATION	0,65%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,63%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,53%
DIVERS	0,53%
SERVICES DIVERS	0,39%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,36%
TRANSPORTS AERIENS	0,34%
METAUX NON-FERREUX	0,24%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,12%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,08%
FINANCE DIVERS	0,05%
PHOTO & OPTIQUE	0,05%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

20.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	1.744.356,98	59.195.010,49	60.939.367,47
Ventes	3.875.182,24	12.604.971,31	16.480.153,55
Total 1	5.619.539,22	71.799.981,80	77.419.521,02
Souscriptions	5.582.840,31	61.100.560,04	66.683.400,35
Remboursements	8.255.252,82	16.251.676,20	24.506.929,02
Total 2	13.838.093,13	77.352.236,24	91.190.329,37
Moyenne de référence de l'actif net total	105.838.121,16	133.501.796,18	119.783.645,01
Taux de rotation	-7,77%	-4,16%	-11,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

**20.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	361.715,20	361.715,20	10,00

20.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	727,00	4.598,00	5.240,03	753,05	1.575,00	4.418,09
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	956,63	72.963,66	194.400,32	16.280,99	38.929,51	171.751,80
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	34.324,00	30.988,00	71.608,12	97.545,00	17.043,33	152.109,79
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	8.866,02	33.893,48	30.382,80	13.297,19	8.208,21	35.471,78
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	17.753,92	94.721,71	178.036,01	1.183,03	41.492,80	137.726,24
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			479.667,28			501.477,70

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	92.171,67	569.724,72	102.411,44	219.375,38
B (Cap)	0,00	0,00	139.357,47	9.936.333,00	2.506.509,08	5.885.591,79
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	20.992.494,67	17.308.389,16	62.077.452,53	10.708.341,64
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	1.122.585,30	4.215.601,14	1.814.910,23	1.118.190,11
N (Cap)	0,00	0,00	2.714.918,07	13.038.702,12	182.117,07	6.575.430,10
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	25.061.527,18	45.068.750,14	66.683.400,35	24.506.929,02

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	95.919.664,72	123,46	157.642.229,59	143,15
B (Cap)		0,00		137,04		162,28
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		560,95		666,33
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		123,98		143,78
N (Cap)		0,00		138,72		164,69
P (Cap)		0,00		0,00		0,00
TOTAL	0,00		95.919.664,72		157.642.229,59	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

20.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

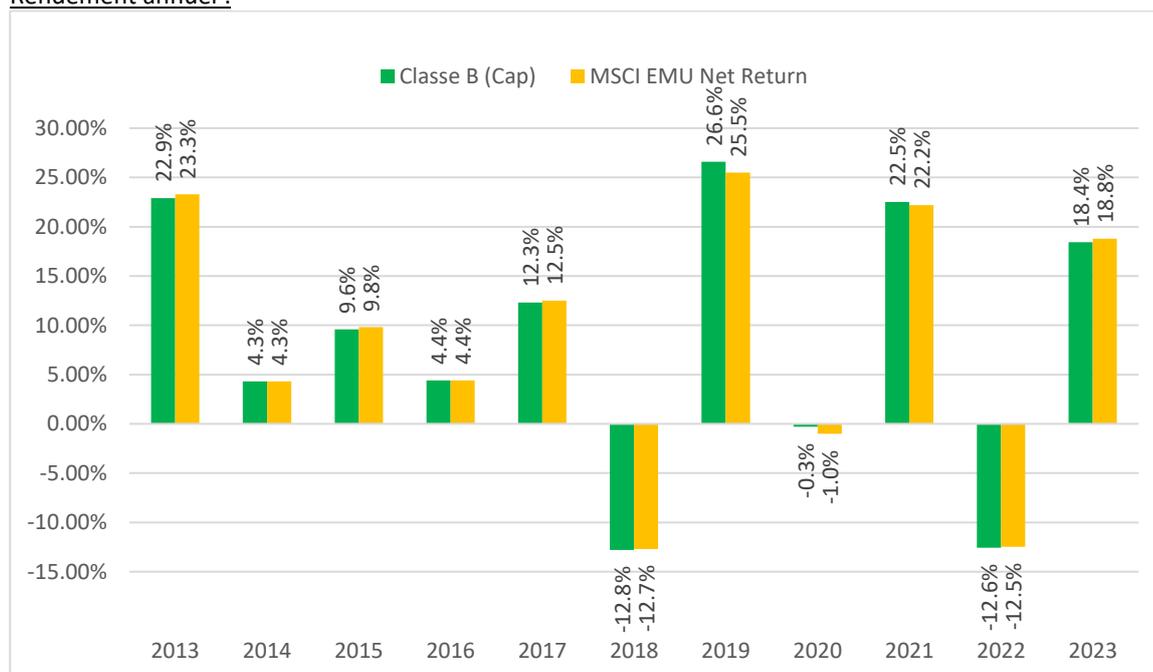
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	18,78 % (en EUR)	8,30 % (en EUR)	9,54 % (en EUR)	6,36 % (en EUR)	15/04/1998	4,18 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	18,39 % (en EUR)	8,25 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)		09/11/2016	7,47 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	18,42 % (en EUR)	8,24 % (en EUR)	9,86 % (en EUR)	6,46 % (en EUR)	15/04/1998	3,82 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	18,79 % (en EUR)	8,56 % (en EUR)	10,18 % (en EUR)	6,70 % (en EUR)	20/12/2007	3,57 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	18,67 % (en EUR)	8,47 % (en EUR)	10,09 % (en EUR)		29/12/2017	5,93 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	18,72 % (en EUR)	8,52 % (en EUR)	10,14 % (en EUR)		29/12/2017	5,97 % (en EUR)

20.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289162701 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe B - BE6278392673 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,70%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe E - BE6289163717 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe F - BE0947573771 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe J - BE6299527562 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe M - BE6299528578 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe N - BE6299529584 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe P - BE6249813062 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 15,88% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

20.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

20.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,53 EUR
2018	classe A 3,55 EUR classe M 3,90 EUR
2019	classe A 2,40 EUR classe M 2,73 EUR
2021	classe A 2,55 EUR classe M 2,55 EUR
2022	classe A 2,76 EUR classe M 3,07 EUR

20.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

20.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

21. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD EX JAPAN, EUROPE & USA INDEX
--

21.1. RAPPORT DE GESTION

21.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

21.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

21.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions du Bassin pacifique (hors Japon), du Canada et d'Israël.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

21.1.4. Indice et benchmark

MSCI World ex JEU Net Return : Indice composite basé sur les indices MSCI [Daily Total Return Net] Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour, et Israël de MSCI Inc. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI World ex JEU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour et Israël inclus dans l'indice.

Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre 1,4%.

21.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index est le MSCI Daily Net Total Return Index Australia, Canada, Hong Kong, New Zealand, Singapore and Israel. Le benchmark, dividendes nets de précompte local réinvestis, est basé sur la capitalisation boursière des indices MSCI pour l'Australie, le Canada, Hong Kong, la Nouvelle-Zélande, Singapour et Israël.

L'indice comptait 221 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités ont été maintenues à un niveau très faible.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

21.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence reste inchangé.

21.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

21.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		68.991.322,40	103.516.084,71
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	71.208.450,78	103.361.728,34
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	71.058.391,62	103.115.250,91
a.	Actions	71.058.391,62	103.115.250,91
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	150.059,16	246.477,43
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-2.321.369,66	28.904,33
A.	Créances	120.309,59	180.223,86
a.	Montants à recevoir		42.689,01
d.	Autres	120.309,59	137.534,85
B.	Dettes	-2.441.679,25	-151.319,53
a.	Montants à payer (-)	-2.288.325,61	
c.	Emprunts (-)	-60.916,76	-27.868,42
e.	Autres (-)	-92.436,88	-123.451,11
V.	Dépôts et liquidités	104.241,28	125.452,04
A.	Avoirs bancaires à vue	104.241,28	125.452,04
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		68.991.322,40	103.516.084,71
A.	Capital	70.763.736,62	108.461.182,21
B.	Participations au résultat	-584.248,23	65.394,39
C.	Résultat reporté	-5.153.922,89	
D.	Résultat de l'exercice	3.965.756,90	-5.010.491,89

DPAM B
Equities World ex Japan, Europe & USA Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

21.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	1.156.604,13	-8.242.660,70
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.213.510,10	-8.244.612,90
a.	Actions	1.213.510,10	-8.244.612,90
	Gain réalisé	3.664.039,46	2.724.497,88
	Perte réalisée	-4.508.625,68	-2.648.500,18
	Gain/Perte non-réalisé	2.058.096,32	-8.320.610,60
D.	Autres valeurs mobilières		15.745,90
	Gain réalisé		15.745,90
E.	OPC à nombre variable de parts	-7.726,57	14.233,80
	Gain réalisé	4.172,07	2.693,56
	Perte réalisée	-8.246,67	-1.092,90
	Gain/Perte non-réalisé	-3.651,97	12.633,14
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-49.179,40	-28.027,50
b.	Autres positions et opérations de change	-49.179,40	-28.027,50
iv.	Autres	-49.179,40	-28.027,50
	Gain /Perte réalisée	-49.179,40	-28.027,50
II.	Produits et charges des placements	3.212.954,04	3.701.296,33
A.	Dividendes	3.482.525,89	3.988.143,04
B.	Intérêts (+/-)	13.910,82	5.367,92
b.	Dépôts et liquidités	13.910,82	5.367,92
	Intérêts d'emprunts (-)	-14.968,06	-11.193,33
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-268.514,61	-281.021,30
	D'origine étrangère	-268.514,61	-281.021,30
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	68.005,02	77.566,68
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	68.005,02	77.566,68
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-471.806,29	-546.694,20
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-80.904,38	-95.848,22
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-54.005,30	-50.101,29
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-284.998,32	-342.172,08
a.	Gestion financière	-245.005,20	-294.241,33
	Classe A (Dis)	-19.483,11	-24.674,85
	Classe B (Cap)	-31.150,77	-35.090,81
	Classe F (Cap)	-190.590,39	-226.825,05
	Classe N (Cap)	-3.780,93	-7.650,62
b.	Gestion administrative et comptable	-39.993,12	-47.930,75
E.	Frais administratifs (-)	-16.337,28	-20.811,00
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-568,12	-69,62
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-77,33	-63,88
H.	Services et biens divers (-)	-7.750,16	-9.829,25
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-18.544,25	-21.630,07
	Classe A (Dis)	-1.843,04	-6.576,17
	Classe B (Cap)	-5.281,87	-5.684,96
	Classe F (Cap)	-10.939,12	-8.559,37
	Classe N (Cap)	-435,61	-800,23
	Classe P (Cap)	-44,61	-9,34
K.	Autres charges (-)	-8.621,15	-6.168,79
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		2.809.152,77	3.232.168,81
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	3.965.756,90	-5.010.491,89
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	3.965.756,90	-5.010.491,89

DPAM B
Equities World ex Japan, Europe & USA Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-1.772.414,22	-4.945.097,50
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-5.153.922,89	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.965.756,90	-5.010.491,89
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-584.248,23	65.394,39
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	1.744.353,69	5.153.922,89
IV.	(Distribution des dividendes)	-28.060,53	-208.825,39

21.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Australie							
AMPOL	4.550	AUD	36,15	101.601,40		0,14%	0,15%
ANZ GROUP HOLDINGS	60.950	AUD	25,92	975.862,62		1,37%	1,41%
APA GRP	42.900	AUD	8,54	226.305,52		0,32%	0,33%
ARISTOCRAT LEISURE	12.291	AUD	40,82	309.913,29		0,44%	0,45%
ASX LIMITED	3.850	AUD	63,06	149.966,64		0,21%	0,22%
AURIZON HOLDINGS	40.000	AUD	3,80	93.890,91		0,13%	0,14%
BHP GROUP LIMITED	103.000	AUD	50,41	3.207.258,01		4,50%	4,65%
BHP STEEL	8.900	AUD	23,40	128.642,91		0,18%	0,19%
BRAMBLES	28.400	AUD	13,60	238.581,75		0,34%	0,35%
CAR GROUP LIMITED	7.000	AUD	31,14	134.646,98		0,19%	0,20%
COCHLEAR	1.340	AUD	298,67	247.215,89		0,35%	0,36%
COLES GRP	28.200	AUD	16,11	280.623,88		0,39%	0,41%
COMMONWEALTH BANK	34.150	AUD	111,80	2.358.372,97		3,31%	3,42%
COMPUTERSHARE	10.200	AUD	24,39	153.671,01		0,22%	0,22%
CSL	9.800	AUD	286,65	1.735.233,80		2,44%	2,52%
DEXUS	21.892	AUD	7,68	103.854,81		0,15%	0,15%
ENDEAVOUR GRP RG	32.000	AUD	5,21	102.983,51		0,14%	0,15%
FORTESCUE LTD	35.000	AUD	29,02	627.401,32		0,88%	0,91%
GOODMAN GROUP	35.522	AUD	25,30	555.134,10		0,78%	0,80%
GPT GRP	43.273	AUD	4,64	124.026,64		0,17%	0,18%
IDP EDUCATION LTD	5.350	AUD	20,03	66.193,40		0,09%	0,10%
IGO LIMITED	16.500	AUD	9,05	92.238,56		0,13%	0,13%
INSURANCE AUSTRALIA	52.719	AUD	5,66	184.316,23		0,26%	0,27%
MACQUARIE GRP	7.624	AUD	183,63	864.781,72		1,21%	1,25%
MEDIBANK PRIVATE LTD	54.400	AUD	3,56	119.626,91		0,17%	0,17%
MINERAL RESOURCES	3.750	AUD	70,00	162.147,14		0,23%	0,24%
MIRVAC GROUP	74.136	AUD	2,09	95.709,58		0,13%	0,14%
NATIONAL AUSTRAL. BK	64.150	AUD	30,70	1.216.508,12		1,71%	1,76%
NORTHERN STAR RES	24.400	AUD	13,65	205.732,29		0,29%	0,30%
ORICA	8.400	AUD	15,94	82.708,01		0,12%	0,12%
PILBARA MINERA	62.000	AUD	3,95	151.275,56		0,21%	0,22%
QANTAS AIRWAYS	14.555	AUD	5,37	48.279,91		0,07%	0,07%
QBE INSURANCE GROUP	30.060	AUD	14,81	274.994,50		0,39%	0,40%
RAMSAY HEALTH CARE	3.600	AUD	52,61	116.990,55		0,16%	0,17%
REA GROUP	1.100	AUD	181,15	123.086,66		0,17%	0,18%
REECE LTD	5.900	AUD	22,39	81.599,23		0,11%	0,12%
RIO TINTO	7.500	AUD	135,66	628.482,30		0,88%	0,91%
SANTOS	65.336	AUD	7,60	306.722,84		0,43%	0,44%
SCENTRE GROUP	101.349	AUD	2,99	187.184,82		0,26%	0,27%
SEEK LTD	6.500	AUD	26,73	107.322,87		0,15%	0,16%
SONIC HEALTHCARE	8.890	AUD	32,08	176.163,57		0,25%	0,26%
SOUTH32	98.000	AUD	3,33	201.581,32		0,28%	0,29%
STOCKLAND STAPLED	44.700	AUD	4,45	122.870,47		0,17%	0,18%
SUNCORP GROUP LTD	25.533	AUD	13,85	218.439,71		0,31%	0,32%
TELSTRA GROUP LIMIT	82.500	AUD	3,96	201.803,69		0,28%	0,29%
THE LOTTERY	49.663	AUD	4,84	148.476,69		0,21%	0,22%
TRANSURBAN GROUP	62.500	AUD	13,71	529.294,58		0,74%	0,77%
TREASURY WINE	17.756	AUD	10,78	118.234,41		0,17%	0,17%
VICINITY CENTRES	88.646	AUD	2,04	111.704,14		0,16%	0,16%
WESTFARMERS	22.500	AUD	57,04	792.760,52		1,11%	1,15%
WESTPAC	71.000	AUD	22,90	1.004.323,92		1,41%	1,46%
WISETECH GL	3.270	AUD	75,37	152.239,11		0,21%	0,22%
WOODSIDE ENERGY GRP	38.000	AUD	31,06	729.062,94		1,02%	1,06%
WOOLWORTHS GROUP LTD	24.500	AUD	37,20	562.974,86		0,79%	0,82%
				22.041.019,09		30,95%	31,95%
Bermudes							
CK INFRASTRUCTURE	30.500	HKD	43,20	152.751,93		0,21%	0,22%

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
HONGKONG LAND HLDGS	22.100	USD	3,48	69.622,05		0,10%	0,10%
JARDINE	3.300	USD	41,21	123.109,58		0,17%	0,18%
				345.483,56		0,49%	0,50%
Canada							
1ST QUANTUM MINLS	16.530	CAD	10,85	123.129,55		0,17%	0,18%
AGNICO EAGLE MINES	10.451	CAD	72,65	521.258,51		0,73%	0,76%
AIR CANADA VTG	4.400	CAD	18,69	56.457,50		0,08%	0,08%
ALGONQUIN POWER	16.300	CAD	8,36	93.552,11		0,13%	0,14%
ALTAGAS LTD	5.900	CAD	27,82	112.685,71		0,16%	0,16%
ARC RESOURCES LTD	14.600	CAD	19,67	197.159,14		0,28%	0,29%
BANK OF NOVA SCOTIA	24.200	CAD	64,50	1.071.605,11		1,50%	1,55%
BARRICK	37.681	CAD	23,94	619.307,39		0,87%	0,90%
BCE	1.192	CAD	52,17	42.693,01		0,06%	0,06%
BROOKFIELD CORP	28.058	CAD	53,15	1.023.810,72		1,44%	1,48%
BROOKFIELD RG-A-WI	7.140	CAD	53,22	260.875,19		0,37%	0,38%
BROOKFIELD RN CORP A	2.750	USD	28,79	71.672,02		0,10%	0,10%
BRP INC	800	CAD	94,82	52.077,44		0,07%	0,08%
CAE	6.235	CAD	28,60	122.422,77		0,17%	0,18%
CANADIAN APARTMENT	1.700	CAD	48,80	56.954,55		0,08%	0,08%
CANADIAN IMPERIAL BK	18.750	CAD	63,80	821.261,84		1,15%	1,19%
CANADIAN NAT RAILWAY	11.320	CAD	166,55	1.294.347,11		1,82%	1,88%
CANADIAN NAT RES LTD	22.400	CAD	86,81	1.334.988,33		1,87%	1,94%
CANADIAN PACIFIC	18.840	CAD	104,84	1.356.024,72		1,90%	1,97%
CANADIAN TIRE CORP	930	CAD	140,72	89.845,94		0,13%	0,13%
CANADIAN UTILITIES	3.356	CAD	31,89	73.474,42		0,10%	0,11%
CCL INDUSTRIES B	3.800	CAD	59,59	155.459,29		0,22%	0,23%
CENOVUS ENERGY INC	31.639	CAD	22,08	479.602,58		0,67%	0,70%
CGI INC	4.200	CAD	141,95	409.302,49		0,57%	0,59%
CONSTELLATION SOFTW	408	CAD	3.285,27	920.218,43		1,29%	1,33%
DESCARTES SYSTEMS	1.800	CAD	111,33	137.576,55		0,19%	0,20%
DOLLARAMA	5.800	CAD	95,49	380.229,30		0,53%	0,55%
ELEMENT FINANCIAL	7.600	CAD	21,56	112.492,10		0,16%	0,16%
EMERA	6.100	CAD	50,30	210.648,08		0,30%	0,31%
EMPIRE CO LTD	10.600	CAD	35,05	255.066,59		0,36%	0,37%
ENBRIDGE	44.000	CAD	47,70	1.440.889,74		2,02%	2,09%
FAIRFAX FINANCIAL	425	CAD	1.222,51	356.698,30		0,50%	0,52%
FIRSTSERVICE CORP	820	CAD	214,65	120.838,25		0,17%	0,18%
FORTIS	10.444	CAD	54,51	390.843,36		0,55%	0,57%
FRANCO-NEVADA	4.300	CAD	146,77	433.276,81		0,61%	0,63%
GEORGE WESTON	3.102	CAD	164,50	350.321,98		0,49%	0,51%
GFL ENVIRONMENTAL	4.850	CAD	45,71	152.199,30		0,21%	0,22%
GILDAN ACTIVEWEAR	3.786	CAD	43,82	113.897,10		0,16%	0,17%
GREAT WEST LIFECO	5.519	CAD	43,86	166.183,81		0,23%	0,24%
HYDRO ONE	6.800	CAD	39,70	185.335,71		0,26%	0,27%
IA FINANCIAL CORP	2.027	CAD	90,33	125.702,95		0,18%	0,18%
IGM FINANCIAL INC	2.300	CAD	35,01	55.281,48		0,08%	0,08%
IMPERIAL OIL	4.881	CAD	75,48	252.930,03		0,36%	0,37%
INTACT FINANCIAL	3.600	CAD	203,86	503.841,82		0,71%	0,73%
IVANHOE MINES -A-	15.600	CAD	12,85	137.621,86		0,19%	0,20%
KEYERA	6.500	CAD	32,03	142.932,17		0,20%	0,21%
KINROSS GOLD	26.168	CAD	8,02	144.080,30		0,20%	0,21%
LOBLAW COMPANIES	5.570	CAD	128,28	490.539,34		0,69%	0,71%
LUNDIN MINING	17.400	CAD	10,84	129.490,59		0,18%	0,19%
MAGNA INTERNATIONAL	5.481	CAD	78,29	294.595,28		0,41%	0,43%
MANULIFE FINANCIAL	36.000	CAD	29,28	723.657,83		1,02%	1,05%
MEG ENERGY	6.000	CAD	23,67	97.501,03		0,14%	0,14%
METRO INC	8.971	CAD	68,59	422.436,42		0,59%	0,61%
MONTREAL	14.600	CAD	131,11	1.314.160,37		1,85%	1,90%
NATIONAL BANK CANADA	6.950	CAD	101,00	481.909,93		0,68%	0,70%
NORTHLAND POWER INC	6.100	CAD	24,07	100.801,18		0,14%	0,15%
NUTRIEN LTD	10.800	CAD	74,65	553.494,44		0,78%	0,80%
ONEX CORP	1.500	CAD	92,53	95.286,97		0,13%	0,14%
OPEN TEXT	5.324	CAD	55,69	203.551,81		0,29%	0,30%
PAN AMERICAN SILVER	9.200	CAD	21,63	136.616,78		0,19%	0,20%
PARKLAND	4.100	CAD	42,71	120.219,00		0,17%	0,17%
PEMBINA PIPELINE	12.121	CAD	45,62	379.623,80		0,53%	0,55%
POWER	11.900	CAD	37,89	309.550,32		0,43%	0,45%
QUEBECOR INC -B-	2.900	CAD	31,52	62.754,36		0,09%	0,09%

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
RB GLOBAL INC	3.800	CAD	88,67	231.323,63		0,32%	0,34%
RESTAURANT BRANDS	5.800	USD	78,13	410.224,05		0,58%	0,59%
RIOCAN REAL ESTATE	3.572	CAD	18,62	45.661,57		0,06%	0,07%
ROGERS COMMUNICATION	7.505	CAD	62,03	319.603,98		0,45%	0,46%
ROYAL BANK CANADA	28.000	CAD	134,00	2.575.861,60		3,62%	3,73%
SAPUTO	5.482	CAD	26,83	100.976,29		0,14%	0,15%
SHOPIFY INC -A-	23.990	USD	77,90	1.691.776,58		2,38%	2,45%
STANTEC INC	2.300	CAD	106,38	167.976,11		0,24%	0,24%
SUNCOR ENERGY INC	27.000	USD	32,04	783.125,88		1,10%	1,14%
SUN LIFE FINANCIAL	12.200	CAD	68,72	575.576,00		0,81%	0,83%
TC ENERGY CORP	21.100	CAD	51,76	749.784,43		1,05%	1,09%
TELUS	9.200	CAD	23,58	148.933,13		0,21%	0,22%
TFI INTL	1.660	CAD	180,24	205.408,76		0,29%	0,30%
THOMSON REUTERS CORP	3.373	CAD	193,73	448.614,09		0,63%	0,65%
TMX GROUP LTD	5.500	CAD	32,05	121.018,12		0,17%	0,18%
TOROMONT INDUSTRIES	1.700	CAD	116,10	135.500,48		0,19%	0,20%
TORONTO DOMINION BK	36.900	CAD	85,62	2.169.008,65		3,05%	3,14%
TOURMALINE OIL	7.400	CAD	59,59	302.736,51		0,43%	0,44%
WEST FRASER TIMBER	1.420	CAD	113,36	110.511,60		0,16%	0,16%
WHEATON PRECIOUS MET	9.650	CAD	65,37	433.077,37		0,61%	0,63%
WSP GLOBAL	2.550	CAD	185,74	325.166,14		0,46%	0,47%
				35.497.127,88		49,85%	51,45%
Hongkong							
AIA GROUP LTD	234.000	HKD	68,05	1.846.065,56		2,59%	2,68%
BOC HONG KONG	76.056	HKD	21,20	186.927,19		0,26%	0,27%
GALAXY ENTERTAINMENT	42.000	HKD	43,75	213.024,95		0,30%	0,31%
HANG LUNG PROP	38.169	HKD	10,88	48.144,07		0,07%	0,07%
HANG SENG BANK	14.500	HKD	91,05	153.056,26		0,21%	0,22%
HENDERSON LAND DEV	31.901	HKD	24,05	88.945,20		0,12%	0,13%
HK CHINA GAS	315.291	HKD	5,98	218.582,75		0,31%	0,32%
HONG KONG EXCH CLEAR	24.523	HKD	268,00	761.923,77		1,07%	1,10%
LINK REIT	52.700	HKD	43,85	267.906,56		0,38%	0,39%
MTR CORP	32.371	HKD	30,30	113.710,84		0,16%	0,16%
NEW WORLD DEV	35.654	HKD	12,12	50.097,26		0,07%	0,07%
POWER ASSETS HLDGS	44.400	HKD	45,25	232.918,88		0,33%	0,34%
SINO-LAND CO	75.531	HKD	8,49	74.342,31		0,10%	0,11%
SUN HUNG KAI PROP	29.300	HKD	84,45	286.860,27		0,40%	0,42%
SWIRE PACIFIC	6.998	HKD	66,10	53.626,39		0,08%	0,08%
SWIRE PROPERTIES	25.600	HKD	15,80	46.892,15		0,07%	0,07%
TECHTRONIC INDUSTRIE	29.000	HKD	93,05	312.836,56		0,44%	0,45%
WHARF	20.000	HKD	25,15	58.313,77		0,08%	0,08%
				5.014.174,74		7,04%	7,27%
Irlande							
JAMES HARDIES IND	9.400	AUD	56,49	328.004,20		0,46%	0,48%
				328.004,20		0,46%	0,48%
Israël							
AZRIELI GROUP	868	ILS	237,80	51.891,25		0,07%	0,08%
BANK HAPOLIM B.M	27.600	ILS	32,90	228.279,81		0,32%	0,33%
BANK LEUMI LE-ISRAEL	30.630	ILS	29,50	227.159,83		0,32%	0,33%
CHECK POINT	1.950	USD	152,79	269.714,84		0,38%	0,39%
CYBER-ARK SOFTWARE	880	USD	219,05	174.502,33		0,25%	0,25%
GLOBAL-E ONLINE LTD.	2.300	USD	39,63	82.513,92		0,12%	0,12%
ISRAEL DISCOUNT BANK	23.400	ILS	18,35	107.947,96		0,15%	0,16%
MIZRAHI TEFAHOT BANK	3.500	ILS	142,60	125.472,94		0,18%	0,18%
MONDAY.COM LTD	600	USD	187,81	102.010,59		0,14%	0,15%
NICE SYSTEMS	1.440	ILS	725,00	262.459,93		0,37%	0,38%
TEVA-ADR-	24.200	USD	10,44	228.713,17		0,32%	0,33%
WIX.COM LTD	1.200	USD	123,02	133.638,71		0,19%	0,19%
				1.994.305,28		2,80%	2,89%

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Caïmans							
BUDWEISER BREWING CO	38.000	HKD	14,62	64.407,15		0,09%	0,09%
CK ASSET HL	39.500	HKD	39,20	179.509,03		0,25%	0,26%
CK HUTCHISON HLDGS	54.924	HKD	41,85	266.477,63		0,37%	0,39%
ESR GROUP LTD	36.000	HKD	10,80	45.074,34		0,06%	0,07%
FUTU HLDG SP ADR-A	1.400	USD	54,63	69.236,41		0,10%	0,10%
GRAB HOLDINGS	35.000	USD	3,37	106.775,90		0,15%	0,15%
HKT LTD	88.922	HKD	9,32	96.078,95		0,13%	0,14%
SANDS CHINA REG S	51.439	HKD	22,85	136.264,23		0,19%	0,20%
SEA SP ADR	7.520	USD	40,50	275.707,24		0,39%	0,40%
SITC INTL HLDGS	22.000	HKD	13,48	34.380,78		0,05%	0,05%
WHARF REIC	32.758	HKD	26,40	100.259,25		0,14%	0,15%
WH GRP-144A-S	154.000	HKD	5,04	89.981,74		0,13%	0,13%
XINYI GLASS HLDGS	40.000	HKD	8,76	40.622,55		0,06%	0,06%
				1.504.775,20		2,11%	2,18%
Nouvelle-Zélande							
AUCKLD INTL AIRP	25.818	NZD	8,80	130.222,04		0,18%	0,19%
EBOS GROUP LTD	2.650	NZD	35,50	53.920,44		0,08%	0,08%
FISH PAYK HEALTH	10.800	NZD	23,60	146.088,15		0,21%	0,21%
MERCURY NZ	16.000	NZD	6,60	60.526,16		0,08%	0,09%
MERIDIAN ENERGY LTD	22.000	NZD	5,54	69.857,28		0,10%	0,10%
SPARK NEW ZEALAND	39.000	NZD	5,18	115.790,68		0,16%	0,17%
XERO LTD	3.012	AUD	112,30	208.936,69		0,29%	0,30%
				785.341,44		1,10%	1,14%
Singapour							
CAPITALAND ASCENDAS	70.073	SGD	3,03	145.709,91		0,20%	0,21%
CAPITALAND INV	59.820	SGD	3,16	129.726,66		0,18%	0,19%
CITY DEVELOPMENTS	8.587	SGD	6,65	39.188,52		0,06%	0,06%
DBS GROUP HOLD	35.873	SGD	33,41	822.507,59		1,16%	1,19%
GENTING SINGAPORE	109.785	SGD	1,00	75.342,28		0,11%	0,11%
JARDINE CYCLE CAR	3.000	SGD	29,76	61.270,29		0,09%	0,09%
KEPPEL LTD	31.397	SGD	7,07	152.336,27		0,21%	0,22%
MAPLETREE LOGISTICS	66.950	SGD	1,74	79.945,78		0,11%	0,12%
MAPLETREE PAN ASIA	41.000	SGD	1,57	44.175,27		0,06%	0,06%
OVERSEA-CHINESE BK	70.092	SGD	13,00	625.327,52		0,88%	0,91%
SEATRILUM LIMITED	1.000.030	SGD	0,12	80.982,42		0,11%	0,12%
SINGAPORE AIRLINES	30.700	SGD	6,56	138.209,52		0,19%	0,20%
SINGAPORE EXCHANGE	20.500	SGD	9,83	138.293,93		0,19%	0,20%
SINGAPORE TECHNO	36.400	SGD	3,89	97.173,25		0,14%	0,14%
SINGAP TELECOM 1000	166.000	SGD	2,47	281.384,90		0,40%	0,41%
UNITED OVERSEAS BANK	25.400	SGD	28,45	495.920,12		0,70%	0,72%
UOL GROUP	12.300	SGD	6,28	53.010,33		0,07%	0,08%
WILMAR INTL LTD	35.778	SGD	3,57	87.655,67		0,12%	0,13%
				3.548.160,23		4,98%	5,14%
<u>Total - Actions</u>				<u>71.058.391,62</u>		<u>99,79%</u>	<u>103,00%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Immobilier							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
CAPITALAND INT COMM	106.145	SGD	2,06	150.059,16		0,21%	0,22%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				150.059,16		0,21%	0,22%
Total - Immobilier				150.059,16		0,21%	0,22%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>150.059,16</u>		<u>0,21%</u>	<u>0,22%</u>
<u>Instruments financiers dérivés</u>							

DPAM B
Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Warrants							
CAD							
CONSTELLATION 23-40	505	CAD	0,00	0,00		0,00%	0,00%
				0,00		0,00%	0,00%
Total - Warrants				0,00		0,00%	0,00%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>0,00</u>		<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				71.208.450,78		100,00%	103,21%
Total - portefeuille				71.208.450,78		100,00%	103,21%
Collatéral							
				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		ILS		2.069,91			0,00%
Intérêts sur CC		CHF		0,09			0,00%
Banque Degroof Petercam		AUD		29.392,00			0,04%
Banque Degroof Petercam		USD		9.512,84			0,01%
Intérêts sur CC		USD		36,67			0,00%
Intérêts sur CC		SGD		48,66			0,00%
Intérêts sur CC		AUD		150,11			0,00%
Intérêts sur CC		CAD		52,88			0,00%
Intérêts sur CC		HKD		20,70			0,00%
Banque Degroof Petercam		HKD		16.397,74			0,02%
Banque Degroof Petercam		CAD		38.631,63			0,06%
Banque Degroof Petercam		NZD		2.490,20			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		84,04			0,00%
Banque Degroof Petercam		SGD		5.353,81			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				104.241,28			0,15%
Total - Dépôts et Liquidités				104.241,28			0,15%
Créances et dettes diverses				-2.321.369,66			-3,36%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				68.991.322,40			100,00%

**21.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
CAPITLALAND INTER COMMERCIAL TRUST		Singapour

21.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
CANADA	49,86%
AUSTRALIE	30,95%
HONGKONG	7,04%
SINGAPOUR	5,19%
ISRAËL	2,80%
CAÏMANS	2,11%
NOUVELLE-ZELANDE	1,10%
BERMUDES	0,49%
IRLANDE	0,46%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

21.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	26,49%
PETROLE & DERIVES	8,87%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,81%
IT & INTERNET	6,79%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,71%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	6,44%
TRANSPORT & CIRCULATION	4,89%
SOURCES D'ENERGIE	4,34%
IMMOBILIER	4,29%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	3,60%
DISTRIBUTION	2,91%
BIOTECHNOLOGIE	2,44%
SERVICES DIVERS	1,82%
TELECOMMUNICATIONS	1,70%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,32%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,15%
METAUX NON-FERREUX	1,08%
PHARMACIE - COSMETIQUE	1,07%
AGRICULTURE & PECHE	0,78%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,78%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,76%
VEHICULES ROUTIERS	0,70%
TRANSPORTS AERIENS	0,65%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,41%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,38%
DIFFUSION & EDITION	0,36%
LOISIRS & TOURISME	0,30%
PHOTO & OPTIQUE	0,27%
BOISSONS & TABACS	0,26%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,22%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,22%
DIVERS	0,21%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,21%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	0,19%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,19%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,16%
PRODUITS CHIMIQUES	0,12%
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,11%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

21.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	2.622.296,32	1.488.624,46	4.110.920,78
Ventes	19.780.085,17	17.689.666,82	37.469.751,99
Total 1	22.402.381,49	19.178.291,28	41.580.672,77
Souscriptions	2.291.677,60	1.286.032,79	3.577.710,39
Remboursements	20.720.634,56	21.091.160,03	41.811.794,59
Total 2	23.012.312,16	22.377.192,82	45.389.504,98
Moyenne de référence de l'actif net total	98.293.012,45	79.629.772,28	88.884.694,12
Taux de rotation	-0,62%	-4,02%	-4,29%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

21.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	47.728,11	2.040,25	46.200,31	1.012,45	36.809,50	10.403,25
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.591,00	4.815,00	38.738,03	1.535,00	13.847,00	26.426,03
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	66.912,00	42.996,00	245.674,20	8.742,00	92.333,00	162.083,20
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	3.462,00	3.913,30	14.190,00	0,00	8.128,00	6.062,00
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	26,00	0,00	0,00	26,00
TOTAL			0,00			344.828,54			205.000,48

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	8.050.004,37	322.252,48	163.385,20	5.559.913,64
B (Cap)	0,00	0,00	460.455,24	873.405,43	269.961,30	2.341.508,68
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	24.544.817,88	15.869.688,57	3.144.363,89	32.454.521,83
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	644.159,88	691.569,62	0,00	1.455.850,44
P (Cap)	0,00	0,00	342.865,17	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	34.042.302,54	17.756.916,10	3.577.710,39	41.811.794,59

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	103.516.084,71	154,50	68.991.322,40	158,64
B (Cap)		0,00		171,02		180,89
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		351,53		373,01
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		0,00
N (Cap)		0,00		173,68		184,25
P (Cap)	0,00	0,00	35.600,60	37.874,18		
TOTAL	0,00		103.516.084,71		68.991.322,40	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

21.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

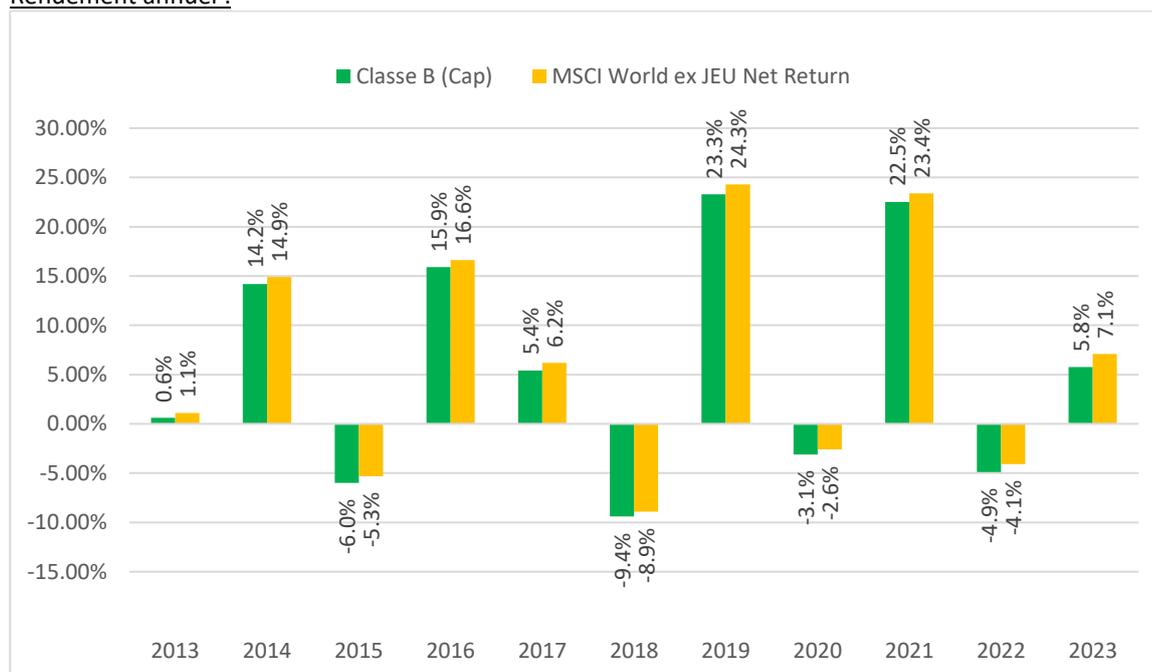
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI World ex JEU Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI World ex JEU Net Return	7,09 % (en EUR)	8,22 % (en EUR)	8,94 % (en EUR)	6,53 % (en EUR)	28/03/2001	6,70 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	5,82 % (en EUR)	7,21 % (en EUR)	8,06 % (en EUR)		09/11/2016	5,66 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	5,77 % (en EUR)	7,20 % (en EUR)	8,04 % (en EUR)	5,76 % (en EUR)	28/03/2001	5,81 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	6,11 % (en EUR)	7,55 % (en EUR)	8,39 % (en EUR)	6,03 % (en EUR)	26/12/2007	4,39 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	6,09 % (en EUR)	7,53 % (en EUR)	8,37 % (en EUR)		29/12/2017	5,24 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	6,39 % (en EUR)	7,84 % (en EUR)	8,68 % (en EUR)		28/03/2018	7,28 % (en EUR)

21.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289164723 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe B - BE6278413883 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe E - BE6289165738 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe F - BE0947574787 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe J - BE6299335586 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe M - BE6299336592 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe N - BE6299342657 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

- Classe P - BE6249814078 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 23,60% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

21.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**21.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2016/2017	2,51 EUR
2018	classe A 3,90 EUR classe M 4,35 EUR
2019	classe A 3,39 EUR
2021	classe A 3,99 EUR
2022	classe A 4,52 EUR

21.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 03/07/2023 et 04/07/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index. En effet, à la date de VNI 03/07/2023, les comptes espèces CA02EUR et CA02SGD détenus auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg étaient respectivement en découvert de -795.735 EUR (représentant -0,916% des actifs nets du compartiment) et de -108.407 SGD (représentant -0,085% des actifs nets du compartiment). Le total représente -1,001% de l'actif net total. Ce découvert sur la VNI a été causé par 2 rachats. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de fonds.

Entre les dates VNI 31/08/2023 et 04/09/2023, une violation active du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index. Le gestionnaire a acheté des actions de SEMBCORP INDUSTRIES LTD (SG1R50925390) après un remaniement de l'indice. L'émetteur figurait en fait sur la liste d'exclusion et la liste noire des fonds indiciels en raison de ses revenus provenant de la production d'électricité à partir de charbon. L'achat a passé le contrôle pré-négociation en raison d'une erreur humaine, mais a été alerté par le contrôle ex-post le jour suivant. Après une double vérification avec l'équipe ISR, le gestionnaire de portefeuille a vendu l'instrument le 04/09/2023.

21.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

21.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

22. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE
--

22.1. RAPPORT DE GESTION

22.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

22.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

22.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit au moins 50% en actions (sans limitation sectorielle) cotées dans les pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU). La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le fonds maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

22.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

22.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après une année 2022 en mode mineur, 2023 est restée assez volatile en raison d'une hausse des rendements obligataires au cours du premier semestre suite à une inflation en hausse et à un discours plutôt restrictif de la part des banques centrales. Cependant, les marchés ont clôturé l'année sur une base très positive, l'inflation semblant enfin se résorber pour de bon et les rendements obligataires ayant chuté de manière significative. Les secteurs défensifs ont sous-performé (soins de santé, produits de base et services publics), tandis que les secteurs cycliques prospéraient. Les technologies de l'information ont bénéficié de la frénésie suscitée par l'IA, tandis que l'énergie a souffert de la faiblesse des prix du pétrole et n'a pas été affectée par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. La valeur en tant que facteur a fluctué tout au long de l'année. Elle a été pénalisée au cours du premier semestre, au cours duquel le marché était soutenu par les technologies et les thèmes liés à l'IA, puis s'est redressée au cours du dernier trimestre, les titres bon marché et les anciens perdants ayant retrouvé un peu de leur éclat. Sur l'ensemble de la période, le style s'est aligné sur la performance de l'ensemble du marché. Cette année, les mesures d'évaluation utilisées pour sélectionner l'univers et les actions ont été complétées par une estimation des actifs incorporels dans la valeur comptable des entreprises.

Au cours de l'année 2023, le fonds a maintenu une légère surpondération dans les secteurs peu onéreux tels que les services financiers et l'énergie, ainsi que dans les secteurs défensifs de qualité comme les soins de santé, tout en conservant une sous-pondération dans la consommation discrétionnaire, les technologies de l'information et les matières premières. L'exposition à l'immobilier a été renforcée à partir de la mi-novembre, les rendements obligataires ayant atteint des sommets dans l'attente d'une réduction des taux de la BCE l'an prochain. La surpondération des soins de santé et la sous-pondération du secteur technologique ont affecté la performance au cours de l'année, tandis que la sélection de titres dans les secteurs de la finance, des matières premières et de l'énergie (Totalenergies, ENI) a été la plus profitable. Les principaux contributeurs à la performance ont été les technologies de l'information avec des titres comme SAP, Infineon et STMicroelectronics, les matières premières et les biens d'équipement avec Heidelberg Materials et Siemens Saint-Gobain, les services aux collectivités avec ENEL et les services financiers avec Unicredit, BNP et Banco Santander. Les lanternes rouges ont été CNH Industrial, Kering, Teleperformance, Fresenius Medical Care, Deutsche Lufthansa, et Siemens Energy, qui a subi de lourdes pertes après l'avertissement inattendu sur les bénéfices de son entité espagnole spécialisée dans les énergies renouvelables. Nous avons depuis lors cédé ce titre.

22.1.6. Politique future

Le style "value" devrait continuer à bénéficier d'une valorisation relative bon marché ainsi que d'une croissance des bénéfices et d'une dynamique relativement bonnes. Nous continuerons à mettre en œuvre la stratégie systématique de valeur comportementale en remplaçant les actions relativement plus chères au sein des secteurs par des actions moins chères, en évitant les actions piégées par la valeur, les actions en difficulté financière, ainsi que les entreprises très controversées en termes d'ESG, tout en restant très attentifs à la qualité du bilan et à l'effet de levier, car la dynamique économique pourrait rester faible et l'impact de la hausse des rendements obligataires commencera à se faire sentir sur les besoins de refinancement. Les fonds conserveront une allocation sectorielle diversifiée et relativement neutre.

22.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

22.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		38.301.056,85	481.545.764,97
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	37.392.761,00	479.912.170,00
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	37.392.761,00	479.912.170,00
a.	Actions	37.392.761,00	479.912.170,00
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-231.367,11	-614.024,00
A.	Créances		
B.	Dettes	-231.367,11	-614.024,00
a.	Montants à payer (-)	-29.557,18	-5.178,68
e.	Autres (-)	-201.809,93	-608.845,32
V.	Dépôts et liquidités	1.139.662,96	2.247.618,97
A.	Avoirs bancaires à vue	1.139.662,96	2.247.618,97
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		38.301.056,85	481.545.764,97
A.	Capital	111.641.977,57	558.240.747,21
B.	Participations au résultat	-48.499.271,63	-155.013,39
C.	Résultat reporté	-76.694.982,24	
D.	Résultat de l'exercice	51.853.333,15	-76.539.968,85

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

22.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		43.968.519,65	-88.425.825,41
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	43.968.486,62	-88.426.377,34
a.	Actions	43.968.486,62	-88.426.377,34
	Gain réalisé	67.024.272,56	44.234.716,33
	Perte réalisée	-20.693.507,80	-77.726.364,96
	Gain/Perte non-réalisé	-2.362.278,14	-54.934.728,71
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	33,03	551,93
b.	Autres positions et opérations de change	33,03	551,93
iv.	Autres	33,03	551,93
	Gain /Perte réalisée	33,03	551,93
II.	Produits et charges des placements	10.880.893,21	17.544.250,30
A.	Dividendes	11.607.997,61	18.937.923,85
B.	Intérêts (+/-)	102.786,54	34.204,37
b.	Dépôts et liquidités	102.786,54	34.204,37
	Intérêts d'emprunts (-)	-23.111,53	-31.103,04
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-806.779,41	-1.425.305,45
	D'origine belge	-123.978,00	-331.950,00
	D'origine étrangère	-682.801,41	-1.093.355,45
F.	Autres produits provenant des placements		28.530,57
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.996.079,71	-5.658.393,74
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.664.697,02	-3.002.799,32
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-113.328,94	-216.354,21
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.090.446,53	-2.287.426,24
a.	Gestion financière	-968.228,67	-2.056.814,89
	Classe A (Dis)	-7.715,97	-6.649,01
	Classe B (Cap)	-446.685,24	-556.499,89
	Classe F (Cap)	-311.924,59	-434.946,43
	Classe J (Cap)	-146.670,40	-985.864,48
	Classe L (Cap)	-3.114,97	-3.022,69
	Classe M (Dis)	-17.185,96	-23.243,96
	Classe N (Cap)	-32.084,43	-44.365,84
	Classe W (Cap)	-2.847,11	-2.222,59
b.	Gestion administrative et comptable	-122.217,86	-230.611,35
E.	Frais administratifs (-)	-35.286,14	-73.618,48
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.784,27	-1.540,06
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-159,92	-1.069,36
H.	Services et biens divers (-)	-34.475,26	-30.392,97
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-29.458,38	-33.922,38
	Classe A (Dis)	-648,18	-329,90
	Classe B (Cap)	-17.023,99	-25.749,81
	Classe F (Cap)	-999,15	-2.695,51
	Classe J (Cap)		520,20
	Classe L (Cap)	-3,20	0,62
	Classe M (Dis)	-2.326,50	-2.456,01
	Classe N (Cap)	-3.458,89	-3.714,78
	Classe P (Cap)	-4.989,37	501,93
	Classe W (Cap)	-9,10	0,88
K.	Autres charges (-)	-25.443,25	-11.270,72
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		7.884.813,50	11.885.856,56

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	51.853.333,15	-76.539.968,85
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	51.853.333,15	-76.539.968,85

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-73.340.920,72	-76.694.982,24
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-76.694.982,24	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	51.853.333,15	-76.539.968,85
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-48.499.271,63	-155.013,39
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	72.907.347,76	76.694.982,24
IV.	(Distribution des dividendes)	-433.572,96	

22.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ACKERMANS	2.500	EUR	158,80	397.000,00		1,06%	1,04%
AGEAS SA N.V.	15.000	EUR	39,31	589.650,00		1,58%	1,54%
DIETEREN GROUP	3.500	EUR	176,90	619.150,00		1,66%	1,62%
SYENSQO	5.000	EUR	94,26	471.300,00		1,26%	1,23%
UCB	6.000	EUR	78,90	473.400,00		1,27%	1,24%
				2.550.500,00		6,82%	6,66%
Bermudes							
AEGON LTD	130.000	EUR	5,25	682.240,00		1,82%	1,78%
				682.240,00		1,82%	1,78%
Allemagne							
BMW	6.000	EUR	100,78	604.680,00		1,62%	1,58%
CONTINENTAL	5.000	EUR	76,92	384.600,00		1,03%	1,00%
DAIM TR HLD E 21 N	18.000	EUR	34,02	612.360,00		1,64%	1,60%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	35.000	EUR	8,05	281.680,00		0,75%	0,74%
FRESENIUS SE CO	14.000	EUR	28,07	392.980,00		1,05%	1,03%
HEIDELBERG MATERIALS	7.000	EUR	80,94	566.580,00		1,52%	1,48%
HENKEL	11.000	EUR	72,86	801.460,00		2,14%	2,09%
HUGO BOSS AG	12.000	EUR	67,46	809.520,00		2,16%	2,11%
INFINEON	30.000	EUR	37,80	1.134.000,00		3,03%	2,96%
MERCEDES BENZ AG	10.000	EUR	62,55	625.500,00		1,67%	1,63%
MERCK	2.400	EUR	144,10	345.840,00		0,92%	0,90%
MTU AERO ENGINES AG	3.000	EUR	195,25	585.750,00		1,57%	1,53%
RWE AG A	15.000	EUR	41,18	617.700,00		1,65%	1,61%
SAP SE	11.000	EUR	139,48	1.534.280,00		4,10%	4,01%
SIEMENS-NOM-	9.000	EUR	169,92	1.529.280,00		4,09%	3,99%
				10.826.210,00		28,95%	28,27%
Espagne							
BANCO SANTANDER	170.000	EUR	3,78	642.515,00		1,72%	1,68%
CAIXABANK S.A.	40.000	EUR	3,73	149.040,00		0,40%	0,39%
CRP ACC ENER RN BR	10.000	EUR	28,08	280.800,00		0,75%	0,73%
GRIFOLS S.A.	20.000	EUR	15,46	309.100,00		0,83%	0,81%
IBERDROLA S.A.	70.000	EUR	11,87	830.900,00		2,22%	2,17%
TELEFONICA	160.000	EUR	3,53	565.440,00		1,51%	1,48%
				2.777.795,00		7,43%	7,25%
France							
ACCOR	12.000	EUR	34,60	415.200,00		1,11%	1,08%
ARKEMA	4.000	EUR	103,00	412.000,00		1,10%	1,08%
BNP	17.000	EUR	62,59	1.064.030,00		2,85%	2,78%
CAPGEMINI	3.000	EUR	188,75	566.250,00		1,51%	1,48%
CARREFOUR S.A.	23.000	EUR	16,57	380.995,00		1,02%	0,99%
COVIVIO	4.000	EUR	48,68	194.720,00		0,52%	0,51%
DANONE	15.000	EUR	58,68	880.200,00		2,35%	2,30%
ELIS	18.000	EUR	18,89	340.020,00		0,91%	0,89%
ENGIE	37.000	EUR	15,92	588.966,00		1,58%	1,54%
ESSILOR LUX	3.600	EUR	181,60	653.760,00		1,75%	1,71%
EURAZEO S.A.	5.000	EUR	71,85	359.250,00		0,96%	0,94%
ORANGE S.A.	60.000	EUR	10,30	618.240,00		1,65%	1,61%
REXEL	20.000	EUR	24,77	495.400,00		1,32%	1,29%
SAINT-GOBAIN	10.000	EUR	66,66	666.600,00		1,78%	1,74%
SANOFI	10.000	EUR	89,76	897.600,00		2,40%	2,34%
SCOR	20.000	EUR	26,46	529.200,00		1,42%	1,38%

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SEB S.A.	6.000	EUR	113,00	678.000,00		1,81%	1,77%
TELEPERFORMANCE	3.000	EUR	132,05	396.150,00		1,06%	1,03%
TOTALENERGIES SE	25.000	EUR	61,60	1.540.000,00		4,12%	4,02%
UNIBAIL RODAMCO WEST	4.000	EUR	66,92	267.680,00		0,72%	0,70%
VIVENDI	55.000	EUR	9,68	532.180,00		1,42%	1,39%
				12.476.441,00		33,37%	32,57%
Irlande							
KERRY	10.000	EUR	78,66	786.600,00		2,10%	2,05%
SMURFIT KAPPA	13.000	EUR	35,88	466.440,00		1,25%	1,22%
				1.253.040,00		3,35%	3,27%
Italie							
BANCO BPM S.P.A.	50.000	EUR	4,78	239.050,00		0,64%	0,62%
ENEL NEW	100.000	EUR	6,73	673.000,00		1,80%	1,76%
ENI S.P.A.	40.000	EUR	15,35	613.920,00		1,64%	1,60%
INTESA SANPAOLO	280.000	EUR	2,64	740.180,00		1,98%	1,93%
PRYSMIAN S.P.A.	14.000	EUR	41,17	576.380,00		1,54%	1,50%
UNICREDIT S.P.A.	30.000	EUR	24,57	736.950,00		1,97%	1,92%
				3.579.480,00		9,57%	9,35%
Pays-Bas							
CNH INDUSTRIAL	20.000	EUR	11,08	221.600,00		0,59%	0,58%
NN GROUP N.V.	20.000	EUR	35,75	715.000,00		1,91%	1,87%
PROSUS N.V.	13.000	EUR	26,98	350.805,00		0,94%	0,92%
QIAGEN N.V.	8.000	EUR	39,40	315.200,00		0,84%	0,82%
STELLANTIS N.V.	35.000	EUR	21,15	740.250,00		1,98%	1,93%
STMICROELECTRONICS	20.000	EUR	45,21	904.200,00		2,42%	2,36%
				3.247.055,00		8,68%	8,48%
<u>Total - Actions</u>				<u>37.392.761,00</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,63%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				37.392.761,00		100,00%	97,63%
Total - portefeuille				37.392.761,00		100,00%	97,63%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		1.137.489,62			2,97%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.247,88			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		923,53			0,00%
Intérêts sur CC		USD		1,93			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.139.662,96			2,98%
Total - Dépôts et Liquidités				1.139.662,96			2,98%
Créances et dettes diverses				-231.367,11			-0,60%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				38.301.056,85			100,00%

22.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	33,38%
ALLEMAGNE	28,95%
ITALIE	9,57%
PAYS-BAS	8,68%
ESPAGNE	7,43%
BELGIQUE	6,82%
IRLANDE	3,35%
BERMUDES	1,82%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

22.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	9,15%
SOURCES D'ENERGIE	8,00%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,39%
VEHICULES ROUTIERS	6,58%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,42%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	5,94%
TELECOMMUNICATIONS	5,77%
PETROLE & DERIVES	5,76%
IT & INTERNET	5,62%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	5,45%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,90%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,46%
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	4,09%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,30%
DIFFUSION & EDITION	2,36%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,16%
DIVERS	1,84%
BIOTECHNOLOGIE	1,67%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,57%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,32%
IMMOBILIER	1,24%
LOISIRS & TOURISME	1,11%
PRODUITS CHIMIQUES	1,10%
PNEUS & CAOUTCHOUC	1,03%
DISTRIBUTION	1,02%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,75%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

22.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	232.132.657,62	69.014.325,07	301.146.982,69
Ventes	484.908.004,02	302.726.863,11	787.634.867,13
Total 1	717.040.661,64	371.741.188,18	1.088.781.849,82
Souscriptions	13.359.776,81	537.368,57	13.897.145,38
Remboursements	272.377.403,44	236.617.783,21	508.995.186,65
Total 2	285.737.180,25	237.155.151,78	522.892.332,03
Moyenne de référence de l'actif net total	370.800.390,01	174.022.848,16	271.602.944,26
Taux de rotation	116,32%	77,34%	208,35%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

22.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.250,03	2.859,00	3.447,74	1.320,00	113,77	4.653,97
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	25.251,27	33.046,00	299.547,28	1.269,31	158.422,02	142.394,57
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	577.164,85	370.640,53	406.393,00	44.884,61	371.865,08	79.412,53
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	161,00	3.197,00	0,00	49,00	7.502,18	0,00
L (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	1.160,00	0,00	90,00	1.070,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	13.099,45	22.350,19	19.868,42	3.894,71	5.463,89	18.299,25
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	500,00	27.850,67	36.678,97	670,00	15.189,05	22.159,93
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.233,94	393,94	12.536,00	368,00	12.760,00	144,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	225,07	54,33	2.470,11	566,62	205,94	2.830,79
TOTAL			0,00			782.101,53			270.965,04

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	151.232,98	314.343,06	152.345,72	13.128,03
B (Cap)	0,00	0,00	3.123.038,30	3.723.986,29	153.169,79	19.528.586,57
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	75.709.416,54	42.962.360,01	5.601.675,82	46.986.174,24
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	4.352.987,84	87.954.760,93	1.493.210,18	229.771.125,70
L (Cap)	0,00	0,00	0,00	5.147,00	0,00	10.503,90
M (Dis)	0,00	0,00	1.453.566,58	2.359.768,94	462.920,58	657.850,58
N (Cap)	0,00	0,00	56.050,00	3.223.138,03	85.411,60	1.945.429,22
P (Cap)	0,00	0,00	34.220.049,68	5.635.530,24	5.875.381,18	210.055.470,70
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	25.123,05	6.496,69	73.030,51	26.917,71
TOTAL	0,00	0,00	119.091.464,97	146.185.531,19	13.897.145,38	508.995.186,65

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		104,95		122,69
B (Cap)		0,00		111,18		130,07
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		115,67		136,51
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
L (Cap)	0,00		481.545.764,97	102,27	38.301.056,85	118,76
M (Dis)		0,00		107,22		126,39
N (Cap)		0,00		114,41		134,88
P (Cap)		0,00		14.905,23		17.729,00
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		115,94		136,81
TOTAL	0,00		481.545.764,97		38.301.056,85	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

22.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

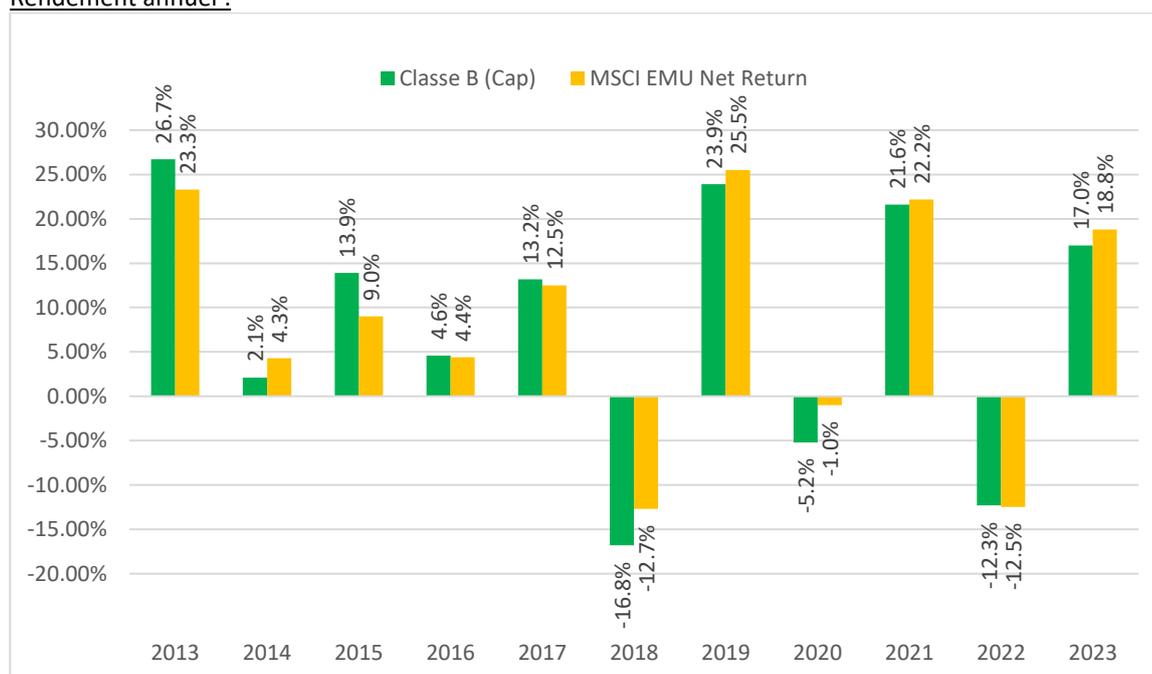
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI EMU Net Return	18,78 % (en EUR)	8,30 % (en EUR)	9,54 % (en EUR)	6,36 % (en EUR)	13/02/2002	4,40 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	16,90 % (en EUR)	7,62 % (en EUR)	7,92 % (en EUR)		30/12/2016	4,68 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	16,99 % (en EUR)	7,66 % (en EUR)	7,93 % (en EUR)	5,30 % (en EUR)	13/02/2002	4,47 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	18,02 % (en EUR)	8,53 % (en EUR)	8,70 % (en EUR)	5,78 % (en EUR)	20/12/2007	2,54 % (en EUR)

Classe L (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L (Cap)	16,12 % (en EUR)	6,96 % (en EUR)	7,33 % (en EUR)	4,73 % (en EUR)	22/12/2005	2,60 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	17,88 % (en EUR)	8,42 % (en EUR)	8,48 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	17,89 % (en EUR)	8,44 % (en EUR)	8,62 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	18,95 % (en EUR)	9,31 % (en EUR)	9,39 % (en EUR)			

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	18,00 % (en EUR)	8,52 % (en EUR)	8,70 % (en EUR)			

22.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289166744 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe B - BE0948777207 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,90%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe E - BE6289167759 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe F - BE0948779229 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe J - BE6299523520 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe L - BE0948778213 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,61%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe M - BE6299524536 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe N - BE6299525541 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,10%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe P - BE6249815083 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,21%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe V - BE6289168765 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

- Classe W - BE6289169771 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,67%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 36,10% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

22.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

22.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,21 EUR
2018	-
2019	classe A 1,66 EUR classe M 2,16 EUR
2021	classe A 1,47 EUR classe M 1,49 EUR

22.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 23/03/2023 et 24/03/2023, une infraction technique au prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities EMU Behavioral Value. En effet, suite à un rachat, le poids investi dans EMU Equities s'élevait à 78,852%, ce qui était inférieur à la limite minimale de 80% du TNA du fonds. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et le dépôt du montant du rachat. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de trésorerie.

Entre les dates VNI 10/10/2023 et 11/03/2023, une violation technique du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities EMU Behavioral Value. En effet, le compartiment investit au moins 50% dans des actions cotées (sans limitation sectorielle) des pays membres de l'Union européenne participant à l'Union monétaire européenne (UME). A la date de la VNI 10/10/2023, la pondération était de 23,55%. Ceci est le résultat d'un rachat très important (198 millions d'euros ou plus de 76% des actifs du fonds) le 10/10/2023 et le 12/10/2023. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et le retrait du montant du rachat. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de trésorerie.

Entre les dates de VNI 10/10/2023 et 11/10/2023, une infraction technique au prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities EMU Behavioral Value. En effet, en raison d'un rachat très important (198 millions d'euros, soit plus de 76% des actifs du fonds), le poids investi dans les actions de l'UEM s'élevait à 23,55%, ce qui était inférieur à la limite minimale de 80% de la VL du fonds. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et le dépôt du montant du rachat. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de fonds.

22.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan

environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

22.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE

Identifiant d'entité juridique:
549300LYYMKI20J23E13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui		●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.66%	97.63%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>).

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	4.02	France
SAP AG	Information et communication	4.01	Allemagne
SIEMENS (NOM)	Industrie manufacturière	3.99	Allemagne
INFINEON TECHNOLOGIES (NOM)	Industrie manufacturière	2.96	Allemagne
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	2.78	France
STMICROELECTRONICS	Industrie manufacturière	2.36	France
SANOFI	Industrie manufacturière	2.34	France
DANONE	Industrie manufacturière	2.30	France
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.17	Espagne
HUGO BOSS	Industrie manufacturière	2.11	Allemagne
HENKEL AG	Industrie manufacturière	2.09	Allemagne
KERRY GROUP A	Industrie manufacturière	2.05	Irlande
STELLANTIS	Industrie manufacturière	1.93	Italie
INTESA SANPAOLO (ORD)	Activités financières et d'assurance	1.93	Italie
UNICREDIT SPA	Activités financières et d'assurance	1.92	Italie



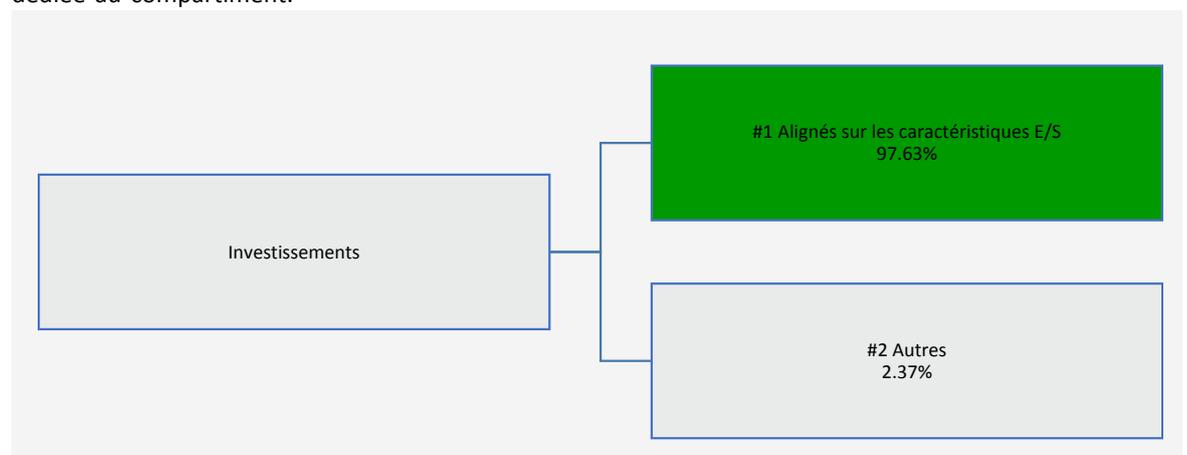
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.63 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	9.33
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7.81
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	6.74
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.57
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.35
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.11
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.57
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.35
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	4.02
Information et communication	Édition	4.01
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	3.28
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.17
Information et communication	Télécommunications	3.09
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.11
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.91
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.74
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.71
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1.62
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	1.60
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	1.53
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.48
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.48
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1.39

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.29
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	1.23
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.22
Activités immobilières	Activités immobilières	1.21
Hébergement et restauration	Hébergement	1.08
Construction	Génie civil	1.04
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.03
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.00
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0.94
Autres activités de services	Autres services personnels	0.89
Transports et entreposage	Transports aériens	0.74
Liquidités	Liquidités	2.37



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

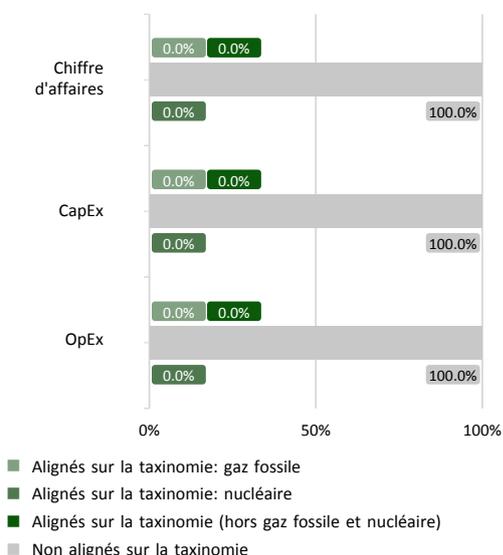
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

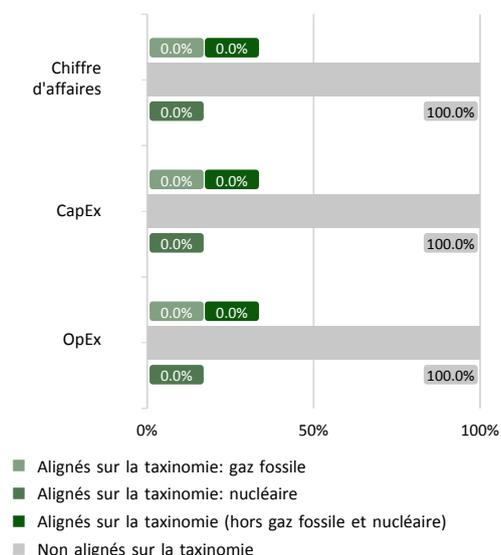
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.37% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

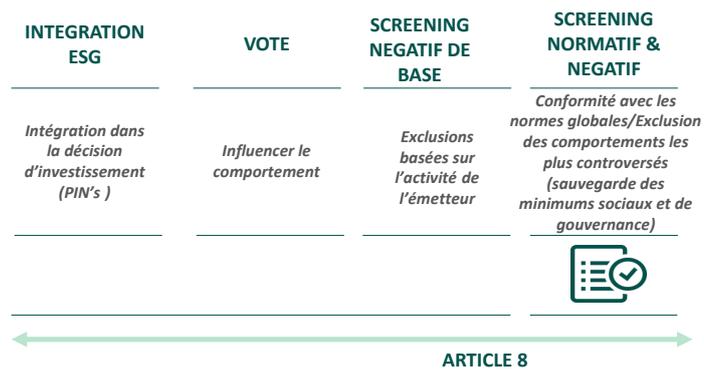
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

23. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE

23.1. RAPPORT DE GESTION

23.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initial : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

23.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

23.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées. La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

23.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

23.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été marquée par de fortes performances des actions américaines. Un examen plus attentif nous permet d'observer que le marché a été porté par un petit nombre de grandes entreprises (les « Magnificent 7 »). Tout comme le fonds, la valeur a fortement sous-performé le marché dans son ensemble, ainsi que le style de croissance. Ce sont les technologies de l'information, les biens de consommation discrétionnaire et les services de communication qui ont enregistré les meilleures performances. En termes relatifs, le fonds a surtout perdu dans les secteurs de l'informatique, des soins de santé, de la consommation discrétionnaire et des services de communication. Dans le secteur des technologies de l'information, l'absence de Nvidia et la détention de Cisco, Corning et SolarEdge Technologies ont été les plus préjudiciables. Dans les soins de santé, le fait de ne pas détenir Eli Lilly et les positions sur Catalent et Pfizer ont le plus pesé sur la performance. L'absence de Tesla et d'Advanced Auto Parts a été le facteur le plus négatif dans la consommation discrétionnaire. Dans les services de communication, l'absence de Meta dans le portefeuille a été la plus préjudiciable aux performances. La sélection de titres dans le secteur de l'énergie a été positive en termes absolus et relatifs, Marathon Petroleum et Halliburton étant les plus performants. Dans le secteur industriel, le fonds a surperformé grâce à ses positions dans General Electric, Carrier Global et Ingersoll Rand. Parmi les autres valeurs qui ont contribué à la performance, citons Salesforce dans le secteur des technologies de l'information, JP Morgan et Bank of America dans la finance et Booking Holdings dans la consommation discrétionnaire.

23.1.6. Politique future

Nous continuerons à mettre en œuvre la stratégie de valeur comportementale systématique en remplaçant les actions relativement plus chères (au sein du groupe industriel) par des actions moins onéreuses, en évitant les actions à valeur piégée, plus fragiles financièrement, ainsi que les entreprises très controversées, avec une attention particulière pour les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance du bilan. Les fonds conserveront une allocation diversifiée et proche de la neutralité au niveau sectoriel.

23.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

23.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		450.919.069,06	670.511.096,79
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	448.103.104,80	651.730.016,39
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	448.103.104,80	651.730.016,39
a.	Actions	448.103.104,80	651.730.016,39
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-49.051,09	-511.453,59
A.	Créances	622.616,78	485.588,36
a.	Montants à recevoir	251.557,62	7.285,70
d.	Autres	371.059,16	478.302,66
B.	Dettes	-671.667,87	-997.041,95
a.	Montants à payer (-)	-25.933,95	-99.616,57
e.	Autres (-)	-645.733,92	-897.425,38
V.	Dépôts et liquidités	2.865.015,35	19.292.533,99
A.	Avoirs bancaires à vue	2.865.015,35	19.292.533,99
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		450.919.069,06	670.511.096,79
A.	Capital	486.860.573,91	737.262.693,70
B.	Participations au résultat	364.323,96	-8.967.920,78
C.	Résultat reporté	-66.756.308,75	
D.	Résultat de l'exercice	30.450.479,94	-57.783.676,13

DPAM B
Equities US Behavioral Value

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

23.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		25.527.316,29	-64.615.440,40
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	26.462.789,99	-66.232.706,32
a.	Actions	26.462.789,99	-66.232.706,32
	Gain réalisé	74.140.600,59	168.076.357,51
	Perte réalisée	-79.505.831,53	-102.846.369,05
	Gain/Perte non-réalisé	31.828.020,93	-131.462.694,78
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-935.473,70	1.617.265,92
b.	Autres positions et opérations de change	-935.473,70	1.617.265,92
iv.	Autres	-935.473,70	1.617.265,92
	Gain /Perte réalisée	-935.473,70	1.617.265,92
II.	Produits et charges des placements	9.730.741,76	13.589.456,52
A.	Dividendes	11.097.641,02	15.743.064,66
B.	Intérêts (+/-)	428.678,29	158.166,48
b.	Dépôts et liquidités	428.678,29	158.166,48
	Intérêts d'emprunts (-)	-136.433,98	-62.560,80
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.660.133,69	-2.303.673,98
	D'origine étrangère	-1.660.133,69	-2.303.673,98
F.	Autres produits provenant des placements	990,12	54.460,16
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-4.807.578,11	-6.757.692,25
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.906.778,99	-2.842.388,37
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-216.799,00	-268.961,61
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.514.209,49	-3.462.274,31
a.	Gestion financière	-2.354.869,77	-3.110.484,53
	Classe A (Dis)	-4.781,32	-4.904,70
	Classe B (Cap)	-239.991,66	-286.061,54
	Classe B USD (Cap)	-43.030,66	-52.427,66
	Classe F (Cap)	-308.885,32	-490.527,04
	Classe J (Cap)	-1.703.703,29	-2.202.135,47
	Classe L (Cap)	-2.420,83	-3.256,25
	Classe L USD (Cap)	-234,55	-1.307,74
	Classe M (Dis)	-90,18	-943,88
	Classe N (Cap)	-24.589,53	-32.304,21
	Classe W (Cap)	-24.656,69	-31.364,00
	Classe M USD (Cap)		-114,20
	Classe N USD (Dis)	-2.485,74	-5.137,84
b.	Gestion administrative et comptable	-260.734,14	-351.789,78
c.	Rémunération commerciale	101.394,42	
E.	Frais administratifs (-)	-73.638,03	-86.123,25
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.966,31	-2.306,07
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-383,58	-1.391,87
H.	Services et biens divers (-)	-28.528,69	-58.251,52
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-20.148,15	-18.289,71
	Classe A (Dis)	-340,65	-241,39
	Classe B (Cap)	-8.295,07	-13.047,63
	Classe B USD (Cap)	-2.058,19	-1.548,96
	Classe F (Cap)	-559,24	-4.056,53
	Classe J (Cap)	-4.460,82	2.956,49
	Classe L (Cap)	-1,02	0,80
	Classe L USD (Cap)		0,32
	Classe M (Dis)	-0,03	-36,04
	Classe N (Cap)	-3.168,67	-2.928,55
	Classe P (Cap)	-954,48	750,06

DPAM B
Equities US Behavioral Value

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe W (Cap)	-28,36	24,90
	Classe N USD (Cap)	-281,62	-163,19
	Classe M USD (Dis)		0,01
K.	Autres charges (-)	-43.125,87	-17.705,54
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		4.923.163,65	6.831.764,27
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	30.450.479,94	-57.783.676,13
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	30.450.479,94	-57.783.676,13

DPAM B
Equities US Behavioral Value

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-35.941.504,85	-66.751.596,91
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-66.756.308,75	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	30.450.479,94	-57.783.676,13
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	364.323,96	-8.967.920,78
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	35.941.504,85	66.756.308,75
IV.	(Distribution des dividendes)		-4.711,84

23.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
EVEREST GROUP LTD	16.000	USD	353,58	5.121.332,55		1,14%	1,14%
				5.121.332,55		1,14%	1,14%
Suisse							
TE CONNECTIVITY	50.000	USD	140,50	6.359.480,38		1,42%	1,41%
				6.359.480,38		1,42%	1,41%
Royaume-Uni							
ROYALTY PHARMA -A-	75.000	USD	28,09	1.907.165,17		0,43%	0,42%
				1.907.165,17		0,43%	0,42%
Irlande							
APTIV PLC	30.000	USD	89,72	2.436.608,88		0,54%	0,54%
JAZZ PHARMACEUTICAL	18.000	USD	123,00	2.004.254,74		0,45%	0,44%
MEDTRONIC PLC	30.000	USD	82,38	2.237.269,72		0,50%	0,50%
				6.678.133,34		1,49%	1,48%
Jersey							
FERGUSON NEWCO PLC	15.000	GBP	150,85	2.611.216,89		0,58%	0,58%
				2.611.216,89		0,58%	0,58%
Pays-Bas							
NXP SEMICONDUCTORS	30.000	USD	229,68	6.237.631,83		1,39%	1,38%
				6.237.631,83		1,39%	1,38%
États-Unis d'Amérique							
A.O. SMITH CORP	60.000	USD	82,44	4.477.798,40		1,00%	0,99%
AIRBNB INC -A-	25.000	USD	136,14	3.081.066,40		0,69%	0,68%
AKAMAI	40.000	USD	118,35	4.285.520,30		0,96%	0,95%
ALPHABET INC -A-	110.000	USD	139,69	13.910.197,80		3,10%	3,08%
AMAZON.COM INC -A-	90.000	USD	151,94	12.379.124,61		2,76%	2,75%
APPLIED MATERIALS	50.000	USD	162,07	7.335.807,72		1,64%	1,63%
ARCHER	85.000	USD	72,22	5.557.144,80		1,24%	1,23%
ATT	450.000	USD	16,78	6.835.649,30		1,53%	1,52%
BANK OF AMERICA	260.000	USD	33,67	7.924.863,08		1,77%	1,76%
BANK OF NY MELLON	120.000	USD	52,05	5.654.279,64		1,26%	1,25%
BEST BUY	60.000	USD	78,28	4.251.844,48		0,95%	0,94%
BIOGEN INC	17.000	USD	258,77	3.982.338,30		0,89%	0,88%
BOOKING HLDG	1.700	USD	3.547,22	5.458.990,63		1,22%	1,21%
BRISTOL-MYERS	100.000	USD	51,31	4.644.910,15		1,04%	1,03%
CAMPBELL SOUP	125.000	USD	43,23	4.891.820,94		1,09%	1,08%
CENTENE CORP	70.000	USD	74,21	4.702.575,48		1,05%	1,04%
CIGNA CORPORATION	12.000	USD	299,45	3.252.976,06		0,73%	0,72%
CISCO	140.000	USD	50,52	6.402.752,00		1,43%	1,42%
COGNIZANT TECHNOLOGY	75.000	USD	75,53	5.128.094,87		1,14%	1,14%
COMCAST-A	170.000	USD	43,85	6.748.291,31		1,51%	1,50%
CONSOLIDATED EDISON	55.000	USD	90,97	4.529.353,19		1,01%	1,00%
CORNING	180.000	USD	30,45	4.961.752,59		1,11%	1,10%
CSX CORP	75.000	USD	34,67	2.353.913,00		0,53%	0,52%
DEERE	16.000	USD	399,87	5.791.807,36		1,29%	1,28%
DELTA AIR LINES	40.000	USD	40,23	1.456.751,01		0,33%	0,32%
ELEVANCE HEALTH INC	12.000	USD	471,56	5.122.636,13		1,14%	1,14%
EXELON	115.000	USD	35,90	3.737.382,88		0,83%	0,83%

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FIRST SOLAR INC	28.000	USD	172,28	4.366.849,23		0,97%	0,97%
FRANKLIN RESOURCES	180.000	USD	29,79	4.854.207,21		1,08%	1,08%
GENERAL MOTORS CO	140.000	USD	35,92	4.552.392,16		1,02%	1,01%
GENUINE PARTS	36.000	USD	138,50	4.513.646,86		1,01%	1,00%
GILEAD SCIENCES	60.000	USD	81,01	4.400.126,74		0,98%	0,98%
HARTFORD	80.000	USD	80,38	5.821.210,34		1,30%	1,29%
HENRY SCHEIN	30.000	USD	75,71	2.056.126,37		0,46%	0,46%
HEWLETT PACKARD WI	305.000	USD	16,98	4.688.272,30		1,05%	1,04%
HOLOGIC INC	60.000	USD	71,45	3.880.867,24		0,87%	0,86%
HOST HOTELS RESORTS	140.000	USD	19,47	2.467.568,91		0,55%	0,55%
INGERSOLL RAND	100.000	USD	77,34	7.001.312,63		1,56%	1,55%
INTEL	250.000	USD	50,25	11.372.380,39		2,54%	2,52%
INVITATION	75.000	USD	34,11	2.315.891,91		0,52%	0,51%
JABIL CIRCUIT	40.000	USD	127,40	4.613.225,91		1,03%	1,02%
JPMORGAN CHASE	65.000	USD	170,10	10.009.052,64		2,23%	2,22%
KENVUE INC	175.000	USD	21,53	3.410.808,85		0,76%	0,76%
KEURIG DR PEPPER	165.000	USD	33,32	4.976.961,03		1,11%	1,10%
KEYSIGHT TECH-WI	45.000	USD	159,09	6.480.831,03		1,45%	1,44%
KROGER CO	120.000	USD	45,71	4.965.554,70		1,11%	1,10%
LABORATORY	22.000	USD	227,29	4.526.664,55		1,01%	1,00%
LAMB WST HLDG-WI RG	50.000	USD	108,09	4.892.499,89		1,09%	1,09%
LEAR CORP	30.000	USD	141,24	3.835.785,09		0,86%	0,85%
MARATHON PETROLEUM	65.000	USD	148,36	8.729.823,93		1,95%	1,94%
METLIFE	115.000	USD	66,13	6.884.488,30		1,54%	1,53%
MICROSOFT	73.000	USD	376,04	24.850.332,68		5,55%	5,51%
MORGAN STANLEY	60.000	USD	93,25	5.064.952,70		1,13%	1,12%
MT BANK CORPORATION	40.000	USD	137,08	4.963.744,17		1,11%	1,10%
NETAPP INC	80.000	USD	88,18	6.386.095,14		1,43%	1,42%
NEWMONT CORPORATION	130.000	USD	41,39	4.870.954,60		1,09%	1,08%
OKTA INC	50.000	USD	90,53	4.097.678,00		0,91%	0,91%
ON SEMICONDUCTOR	30.000	USD	83,53	2.268.501,34		0,51%	0,50%
OWENS CORNING	30.000	USD	148,23	4.025.618,97		0,90%	0,89%
PARKER HANNIFIN	12.000	USD	460,70	5.004.662,11		1,12%	1,11%
PROLOGIS	30.000	USD	133,30	3.620.151,18		0,81%	0,80%
PULTE GROUP INC	55.000	USD	103,22	5.139.274,88		1,15%	1,14%
REGENERON PHARMA INC	5.000	USD	878,29	3.975.422,08		0,89%	0,88%
SALESFORCE INC	35.000	USD	263,14	8.337.391,93		1,86%	1,85%
SEMPRA ENERGY	60.000	USD	74,73	4.059.023,22		0,91%	0,90%
STEEL DYNAMICS	40.000	USD	118,10	4.276.467,66		0,95%	0,95%
SYNCHRONY FINANCIAL	140.000	USD	38,19	4.840.085,09		1,08%	1,07%
THE CARLYLE GROUP	100.000	USD	40,69	3.683.519,67		0,82%	0,82%
TRIMBLE	50.000	USD	53,20	2.408.002,53		0,54%	0,53%
ULTA BEAUTY INC	12.000	USD	489,99	5.322.844,34		1,19%	1,18%
UNITED THERAPEUTICS	24.000	USD	219,89	4.777.404,61		1,07%	1,06%
UNITY SOFTWARE INC	90.000	USD	40,89	3.331.462,45		0,74%	0,74%
VALERO ENERGY	75.000	USD	130,00	8.826.325,08		1,97%	1,96%
VERTV HOLDINGS	50.000	USD	48,03	2.173.991,76		0,49%	0,48%
VIATRIS INC	380.000	USD	10,83	3.725.523,92		0,83%	0,83%
VICI PROPERTIES INC	100.000	USD	31,88	2.885.981,99		0,64%	0,64%
WABTEC	40.000	USD	126,90	4.595.120,63		1,03%	1,02%
WALT DISNEY	65.000	USD	90,29	5.312.859,28		1,19%	1,18%
WEYERHAEUSER	60.000	USD	34,77	1.888.561,99		0,42%	0,42%
				419.188.144,64		93,55%	92,96%
<u>Total - Actions</u>				<u>448.103.104,80</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,38%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				448.103.104,80		100,00%	99,38%
Total - portefeuille				448.103.104,80		100,00%	99,38%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		1.654.817,91			0,37%

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Intérêts sur CC		CHF		0,01			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		6,57			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.211,25			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.203.961,79			0,27%
Intérêts sur CC		USD		4.017,82			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.865.015,35			0,64%
Total - Dépôts et Liquidités				2.865.015,35			0,64%
Créances et dettes diverses				-49.051,09			-0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				450.919.069,06			100,00%

23.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	93,55%
IRLANDE	1,49%
SUISSE	1,42%
PAYS-BAS	1,39%
BERMUDES	1,14%
JERSEY	0,58%
ROYAUME-UNI	0,43%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

23.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	14,28%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,64%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,52%
BANQUES	7,19%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,66%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,00%
VEHICULES ROUTIERS	4,42%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,98%
PETROLE & DERIVES	3,92%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	3,90%
BIOTECHNOLOGIE	3,82%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,60%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,44%
PHOTO & OPTIQUE	2,76%
SOURCES D'ENERGIE	2,75%
TELECOMMUNICATIONS	2,63%
IMMOBILIER	2,52%
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,19%
DISTRIBUTION	2,06%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,93%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,51%
DIFFUSION & EDITION	1,19%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	1,09%
AGRICULTURE & PECHE	1,09%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,95%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,85%
SERVICES DIVERS	0,69%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,42%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

23.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	408.902.813,91	241.673.864,06	650.576.677,97
Ventes	512.876.243,38	367.788.147,71	880.664.391,09
Total 1	921.779.057,29	609.462.011,77	1.531.241.069,06
Souscriptions	15.373.597,80	11.091.085,60	26.464.683,40
Remboursements	132.045.617,75	144.456.287,88	276.501.905,63
Total 2	147.419.215,55	155.547.373,48	302.966.589,03
Moyenne de référence de l'actif net total	637.986.297,42	521.949.818,67	579.491.195,80
Taux de rotation	121,38%	86,97%	211,96%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

23.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	381,21	1.405,21	1.713,27	243,00	115,00	1.841,27
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	45.176,05	6.327,23	108.625,01	3.250,09	55.923,13	55.951,98
B USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	808,61	5.105,00	18.186,61	0,00	3.124,67	15.061,94
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	37.165,12	15.526,08	26.683,02	561,35	25.749,38	1.495,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	246,00	2.661,00	11.868,95	530,00	3.536,00	8.862,95
L (Cap)	0,00	0,00	0,00	13,86	4,00	68,86	0,00	37,86	31,00
L USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	825,00	0,00	0,00	250,00	0,00
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	1.285,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	200,00	5.982,09	20.435,10	0,00	3.836,45	16.598,64
N USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.000,00	4.027,66	2.184,57	400,00	706,00	1.878,57
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.222,54	1.972,54	4.915,00	85,00	2.774,00	2.226,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	24.977,68	15.720,39	32.122,69	6.514,16	29.761,95	8.874,91
TOTAL			0,00			226.803,07			112.822,26

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	62.037,25	226.284,50	38.769,00	17.788,98
B (Cap)	0,00	0,00	7.668.565,46	1.069.832,13	535.811,13	9.158.901,51
B USD (Cap)	0,00	0,00	137.671,38	850.654,10	0,00	524.683,06
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	78.703.901,31	32.668.576,08	1.168.707,22	51.539.796,67
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	10.237.628,51	106.022.240,10	21.344.950,84	139.848.637,43
L (Cap)	0,00	0,00	26.412,20	7.504,20	0,00	70.680,26
L USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53.897,48
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	135.180,75	0,00	38.948,00
M USD (Dis)	0,00	0,00	0,00	221.059,80	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	34.912,00	1.011.673,69	0,00	633.425,61
N USD (Cap)	0,00	0,00	177.140,00	707.391,52	69.932,00	119.699,92
P (Cap)	0,00	0,00	31.860.547,59	49.500.155,89	2.184.661,03	69.529.746,29
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	4.354.240,88	2.726.835,69	1.121.852,18	4.965.700,42
TOTAL	0,00	0,00	133.263.056,58	195.147.388,45	26.464.683,40	276.501.905,63

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		154,31		160,27
B (Cap)		0,00		160,82		169,77
B USD (Cap)		0,00		172,52		188,45
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		2.018,67		2.149,36
F USD (Cap)		0,00		0,00		0,00
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		39.221,32		41.925,19
L (Cap)	0,00	0,00	670.511.096,79	1.850,16	450.919.069,06	1.938,58
L USD (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		0,00
M USD (Dis)		0,00		0,00		0,00
N (Cap)		0,00		165,38		175,90
N USD (Cap)		0,00		177,22		195,11
P (Cap)		0,00		24.639,13		26.443,28
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		167,94		178,81
TOTAL	0,00		670.511.096,79		450.919.069,06	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

23.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

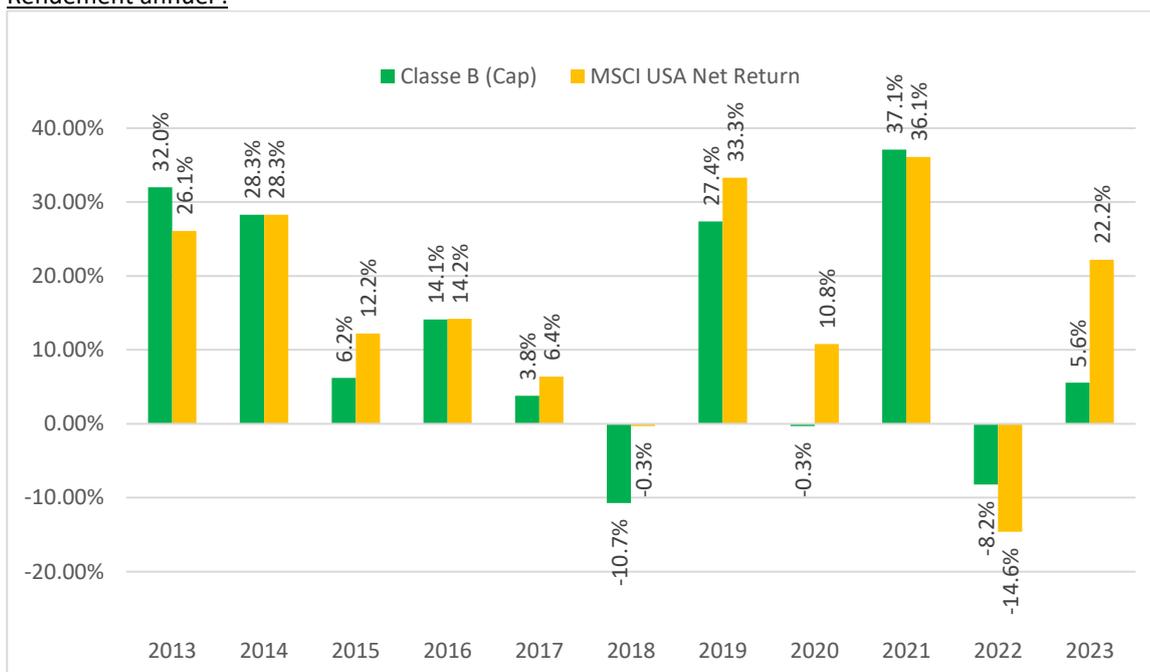
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

DPAM B
Equities US Behavioral Value

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	22,21 % (en EUR)	12,40 % (en EUR)	15,96 % (en EUR)	13,85 % (en EUR)	30/09/2004	10,11 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	5,50 % (en EUR)	9,87 % (en EUR)	11,03 % (en EUR)		04/11/2016	8,55 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	5,57 % (en EUR)	9,93 % (en EUR)	11,03 % (en EUR)	9,30 % (en EUR)	30/09/2004	7,57 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	9,23 % (en EUR)	6,25 % (en EUR)	10,30 % (en EUR)	6,94 % (en EUR)	07/12/2007	5,72 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	6,47 % (en EUR)	10,80 % (en EUR)	11,81 % (en EUR)	9,84 % (en EUR)	14/12/2007	8,01 % (en EUR)

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	6,89 % (en EUR)	11,20 % (en EUR)	12,16 % (en EUR)			

Classe L (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L (Cap)	4,78 % (en EUR)	9,20 % (en EUR)	10,40 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	6,36 % (en EUR)	10,70 % (en EUR)	11,72 % (en EUR)			

Classe N USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD (Cap)	10,09 % (en EUR)	7,03 % (en EUR)	11,01 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	7,32 % (en EUR)	11,60 % (en EUR)	12,52 % (en EUR)			

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	6,47 % (en EUR)	10,80 % (en EUR)	11,81 % (en EUR)		15/12/2016	6,91 % (en EUR)

23.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289193045 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe A USD - BE6289194050 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe B - BE6278396716 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,78%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe B USD - BE6278399744 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe E - BE6289197087 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe E USD - BE6289198093 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe F - BE0947579836 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe F USD - BE0947581857 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe J - BE6299540698 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe L - BE0945682293 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe L USD - BE0947583879 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,60%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe M - BE6299541704 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe M USD - BE6304435173 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe N - BE6299542710 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,00%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe N USD - BE6304436189 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe P - BE6249816099 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,10%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe V - BE6289203141 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,00%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

- Classe W - BE6289204156 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,89%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 15,10% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion

discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

23.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

23.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	1,04 EUR
2018	classe A 2,30 EUR classe M 2,45 EUR classe M USD 2,47 USD
2019	classe A 0,41 EUR classe M 1,02 EUR classe M USD 1,26 USD
2021	classe A 1,13 EUR classe M 1,14 EUR classe M USD 1,48 USD
2022	classe A 2,4 EUR classe M 2,4 EUR

23.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

23.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE

Identifiant d'entité juridique:
549300PNAEFP6EQ9J871

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.72%	99.38%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption.

Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>).

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	5.51	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	3.08	Etats-Unis
AMAZON COM	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.75	Etats-Unis
INTEL CORP	Industrie manufacturière	2.52	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	Activités financières et d'assurance	2.22	Etats-Unis
VALERO ENERGY	Industrie manufacturière	1.96	Etats-Unis
MARATHON PETROLEUM	Industrie manufacturière	1.94	Etats-Unis
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	1.85	Etats-Unis
BANK OF AMERICA	Activités financières et d'assurance	1.76	Etats-Unis
APPLIED MATERIALS	Industrie manufacturière	1.63	Etats-Unis
INGERSOLL RAND	Industrie manufacturière	1.55	Etats-Unis
METLIFE	Activités financières et d'assurance	1.53	Etats-Unis
AT&T INC	Information et communication	1.52	Etats-Unis
COMCAST CORP A	Information et communication	1.50	Etats-Unis
KEYSIGHT TECHNOLOGIES INC W/I	Industrie manufacturière	1.44	Etats-Unis



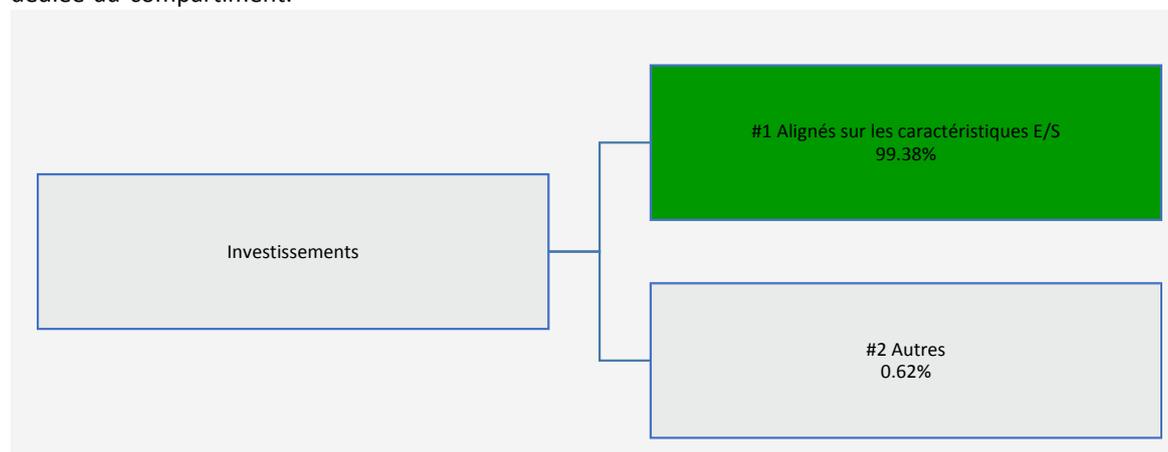
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.38% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	14.48
Information et communication	Édition	9.54
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.85
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	6.57
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.52
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	6.15
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	5.97
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	4.84
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.27
Information et communication	Services d'information	4.04
Activités immobilières	Activités immobilières	2.92
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.73
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	2.17
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.99
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.89
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.55
Information et communication	Télécommunications	1.52
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	1.50
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.23
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1.18
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	1.14
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.14
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.10

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	1.08
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.04
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	1.02
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	1.00
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1.00
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.85
Industrie manufacturière	Industrie chimique	0.76
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.52
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.48
Transports et entreposage	Transports aériens	0.32
Liquidités	Liquidités	0.62



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

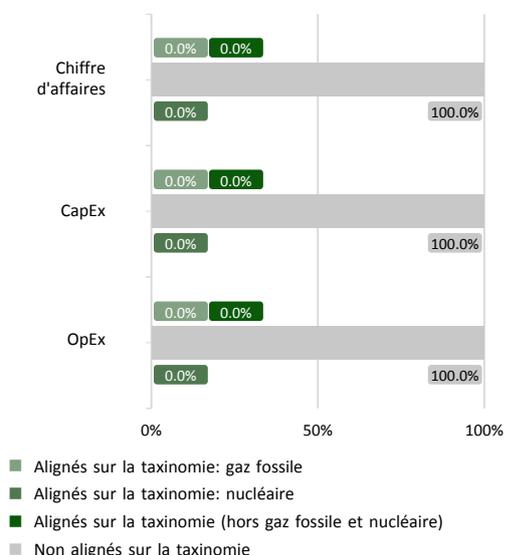
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

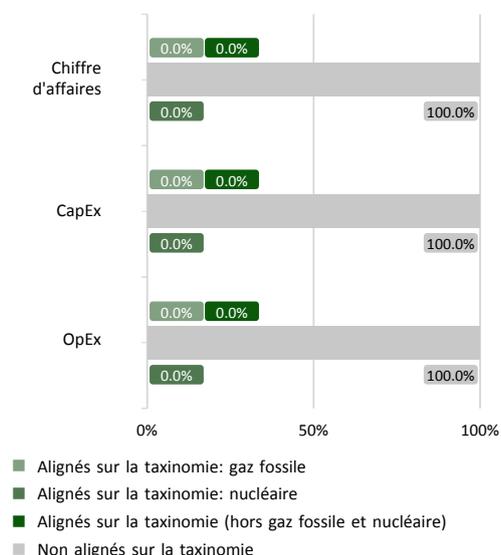
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.62 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

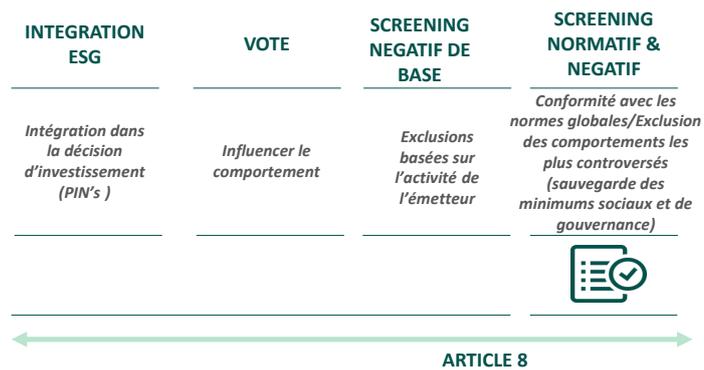
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

24. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE

24.1. RAPPORT DE GESTION

24.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022. Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

24.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

24.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Zone EMU.

Le rendement sur dividendes moyens pondérés des avoirs du compartiment doit être supérieur au rendement sur dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

24.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index. Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

24.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été caractérisée par une forte volatilité des attentes en matière de taux d'intérêt où les éléments macroéconomiques ont joué un rôle important dans la stratégie du fonds. L'année a bien commencé, les marchés financiers s'attendant à une baisse rapide des taux d'intérêt et à une diminution de l'inflation. Au bout de deux mois, la rhétorique a changé du tout au tout : les taux d'intérêt sont plus élevés pour plus longtemps et les banques centrales procèdent à de nouvelles augmentations. En fin d'année, l'inflation étant plus basse que prévu, les marchés ont supposé que les banques centrales allaient abaisser leurs taux d'intérêt.

Quant au marché de l'immobilier, la baisse des prix s'est poursuivie, mais n'a été que partiellement amortie par la hausse des loyers. Les sociétés immobilières ont donc maintenu leur stratégie de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux. Aucune de ces mesures n'est répandue, bien qu'elle soit nécessaire. Les entreprises à faible rendement et/ou à fort effet de levier étaient et demeurent les plus vulnérables et les plus volatiles dans cet environnement. En règle générale, elles ont été les plus touchées lorsque les marchés étaient en mode aversion pour le risque pendant les périodes de hausse des taux. Mais la fin de l'année a été marquée par un rebond de ces sociétés, ce qui a permis au secteur de l'immobilier de la zone euro coté en bourse d'afficher un rendement total proche de +16%.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds est resté méthodique en conservant des positions surpondérées dans des sociétés moins endettées. Sur le plan sectoriel, il s'est davantage au sous-secteur de la vente au détail au cours de l'année, principalement en augmentant la pondération dans la société URW. Le fonds a également renforcé son exposition aux logements étudiants et aux soins de santé. D'autre part, le fonds a réduit son exposition au secteur de la logistique, suite à une offre publique d'achat sur une position importante dans Intervest, ainsi que son exposition au segment des bureaux.

24.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que cet environnement volatil se maintienne en 2024. Une plus grande visibilité sur les taux permettra au marché de l'investissement d'augmenter les volumes de transactions, en fixant des prix de liquidation qui aideront les évaluateurs à mieux apprécier la valeur réelle des actifs. Le fonds restera défensif, conformément à son positionnement la plupart du temps.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous optons pour des entreprises qui ont de solides bilans et perspectives ainsi qu'une bonne visibilité. Ces entreprises ont un prix, mais nous apprécions leur stabilité. D'autre part, nous optons également pour des sociétés qui sont en difficulté, mais dont nous pensons que la direction devrait être en mesure d'obtenir de meilleurs résultats et une meilleure visibilité à l'avenir. Ces sociétés se négocient à un prix nettement inférieur et offrent donc une possibilité de hausse du cours de l'action. Le secteur de la logistique est un sous-secteur auquel nous pourrions renforcer notre exposition. Nous restons prudents sur les espaces de bureaux et constructifs de détail.

Les thèmes d'investissement pour le premier semestre 2024 sont les suivants :

- les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- les entreprises évoluant dans un sous-secteur où l'offre est insuffisante et où les loyers sont donc plus élevés plutôt que dans un sous-secteur où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est donc moins élevée ;
- les entreprises présentant un profil ESG solide ;
- privilégier le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- privilégier les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché (rétablir des positions dans des entreprises solides excessivement pénalisées et inversement) ;
- les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

24.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

24.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		101.684.067,78	85.418.396,30
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	101.658.347,36	83.330.132,08
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	101.658.347,36	83.330.132,08
a.	Actions	101.658.347,36	83.330.132,08
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-197.084,63	-141.462,64
A.	Créances	22.510,22	58.322,13
d.	Autres	22.510,22	58.322,13
B.	Dettes	-219.594,85	-199.784,77
e.	Autres (-)	-219.594,85	-199.784,77
V.	Dépôts et liquidités	222.805,05	2.229.726,86
A.	Avoirs bancaires à vue	222.805,05	2.229.726,86
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		101.684.067,78	85.418.396,30
A.	Capital	115.240.609,11	116.006.748,60
B.	Participations au résultat	-543.301,67	1.146.649,35
C.	Résultat reporté	-30.588.849,10	
D.	Résultat de l'exercice	17.575.609,44	-31.735.001,65

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

24.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	15.135.317,48	-34.384.577,84
a.	Actions	15.135.317,48	-34.384.577,84
	Gain réalisé	465.966,85	1.784.926,67
	Perte réalisée	-12.520.804,38	-5.010.298,96
	Gain/Perte non-réalisé	27.190.155,01	-31.159.205,55
D.	Autres valeurs mobilières	1,44	
	Gain réalisé	1,44	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		15.135.318,92	-34.384.577,84
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	3.897.262,91	4.069.507,64
B.	Intérêts (+/-)	85.487,61	13.327,42
b.	Dépôts et liquidités	85.487,61	13.327,42
	Intérêts d'emprunts (-)	-37.786,30	-13.003,12
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-558.965,47	-472.031,79
	D'origine belge	-293.033,57	-194.011,18
	D'origine étrangère	-265.931,90	-278.020,61
F.	Autres produits provenant des placements		0,10
		3.385.998,75	3.597.800,25
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			0,08
A.	Autres		0,08
B.			
			0,08
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-141.088,05	-149.843,22
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-43.335,77	-33.275,32
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-726.958,53	-730.910,10
a.	Gestion financière	-688.498,11	-692.320,49
	Classe B (Cap)	-10.283,94	-12.564,86
	Classe E (Dis)	-1.399,94	-438,75
	Classe F (Cap)	-676.559,99	-678.985,85
	Classe M (Dis)	-254,24	-307,22
	Classe N (Cap)		-23,81
b.	Gestion administrative et comptable	-38.460,42	-38.589,61
E.	Frais administratifs (-)	-16.875,06	-18.976,84
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-474,54	-516,89
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-83,62	-37,31
H.	Services et biens divers (-)	-7.294,59	-12.347,93
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-988,03	-376,01
	Classe B (Cap)	-673,23	-331,76
	Classe E (Dis)	-1,67	-0,25
	Classe F (Cap)	-276,78	-11,02
	Classe M (Dis)	-36,35	-32,98
K.	Autres charges (-)	-8.610,04	-1.940,52
		-945.708,23	-948.224,14
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		2.440.290,52	2.649.576,19
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		17.575.609,44	-31.735.001,65
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		17.575.609,44	-31.735.001,65

DPAM B
Real Estate EMU Dividend Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-13.556.541,33	-30.588.352,30
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-30.588.849,10	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	17.575.609,44	-31.735.001,65
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-543.301,67	1.146.649,35
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	13.556.541,33	30.588.849,10
IV.	(Distribution des dividendes)		-496,80

24.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	52.000	EUR	63,65	3.309.800,00		3,26%	3,25%
ATLANTIC CERT	8	EUR	30.953,60	247.628,80		0,24%	0,24%
CARE PROPERTY INVEST	72.000	EUR	14,26	1.026.720,00		1,01%	1,01%
COFINIMMO	67.000	EUR	71,40	4.783.800,00		4,71%	4,70%
MONTEA	38.115	EUR	86,20	3.285.513,00		3,23%	3,23%
RETAIL ESTATES	45.000	EUR	64,60	2.907.000,00		2,86%	2,86%
VGP	9.750	EUR	105,00	1.023.750,00		1,01%	1,01%
WAREHOUSES DE PAUW	151.142	EUR	28,50	4.307.547,00		4,24%	4,24%
XIOR STUDENT HOUSING	95.712	EUR	29,70	2.842.646,40		2,80%	2,80%
				23.734.405,20		23,35%	23,34%
Allemagne							
HAMBORNER REIT AG	50.000	EUR	6,81	340.500,00		0,33%	0,33%
LEG IMMOBILIEN SE	100.000	EUR	79,32	7.932.000,00		7,80%	7,80%
TAG IMMOBILIEN AG	340.000	EUR	13,20	4.486.300,00		4,41%	4,41%
VONOVIA SE	317.000	EUR	28,54	9.047.180,00		8,90%	8,90%
				21.805.980,00		21,45%	21,44%
Espagne							
MERLIN PROPERTIES	490.000	EUR	10,06	4.929.400,00		4,85%	4,85%
				4.929.400,00		4,85%	4,85%
Finlande							
KOJAMO	50.000	EUR	11,90	595.000,00		0,59%	0,59%
				595.000,00		0,59%	0,59%
France							
ALTAREA	14.035	EUR	80,00	1.122.800,00		1,10%	1,10%
ARGAN	24.480	EUR	85,20	2.085.696,00		2,05%	2,05%
CARMILA SAS	140.000	EUR	15,58	2.181.200,00		2,15%	2,15%
COVIVIO	75.000	EUR	48,68	3.651.000,00		3,59%	3,59%
GECINA	55.000	EUR	110,10	6.055.500,00		5,96%	5,96%
ICADE	85.000	EUR	35,54	3.020.900,00		2,97%	2,97%
KLEPIERRE	275.000	EUR	24,68	6.787.000,00		6,68%	6,67%
MERCIALYS	300.000	EUR	9,95	2.983.500,00		2,93%	2,93%
UNIBAIL RODAMCO WEST	130.000	EUR	66,92	8.699.600,00		8,56%	8,56%
				36.587.196,00		35,99%	35,98%
Guernesey							
SHURGARD SELF STORAG	57.500	EUR	44,86	2.579.450,00		2,54%	2,54%
				2.579.450,00		2,54%	2,54%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	1.000.000	EUR	2,48	2.475.000,00		2,43%	2,43%
GRAND CITY PROP	150.000	EUR	10,18	1.527.000,00		1,50%	1,50%
				4.002.000,00		3,94%	3,94%
Pays-Bas							
CTP B.V.	182.772	EUR	15,28	2.792.756,16		2,75%	2,75%
EUROCOM PTY	125.000	EUR	22,20	2.775.000,00		2,73%	2,73%
NSI N.V.	25.000	EUR	18,76	469.000,00		0,46%	0,46%

DPAM B
Real Estate EMU Dividend Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
WERELDHAVE N.V.	96.000	EUR	14,46	1.388.160,00		1,37%	1,37%
				7.424.916,16		7,30%	7,30%
<u>Total - Actions</u>				<u>101.658.347,36</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,97%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				101.658.347,36		100,00%	99,97%
Total - portefeuille				101.658.347,36		100,00%	99,97%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		220.446,20			0,22%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.358,85			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				222.805,05			0,22%
Total - Dépôts et Liquidités				222.805,05			0,22%
Créances et dettes diverses				-197.084,63			-0,19%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				101.684.067,78			100,00%

24.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	35,98%
BELGIQUE	23,35%
ALLEMAGNE	21,45%
PAYS-BAS	7,30%
ESPAGNE	4,85%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,94%
GUERNSEY	2,54%
FINLANDE	0,59%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

24.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	91,40%
SERVICES DIVERS	4,85%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	3,75%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

24.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	23.197.779,77	18.426.325,49	41.624.105,26
Ventes	23.326.074,48	15.105.124,39	38.431.198,87
Total 1	46.523.854,25	33.531.449,88	80.055.304,13
Souscriptions	13.791.832,40	10.533.204,15	24.325.036,55
Remboursements	16.553.045,70	9.081.432,01	25.634.477,71
Total 2	30.344.878,10	19.614.636,16	49.959.514,26
Moyenne de référence de l'actif net total	82.138.192,73	88.575.237,55	85.383.168,75
Taux de rotation	19,70%	15,71%	35,25%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

24.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.755,98	1.581,42	895,00	8.442,40
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	9.019,20	1.231,00	8.388,20
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.011.234,84	287.426,82	283.723,02	1.014.938,64
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,00	0,00	0,00	14,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			1.019.604,82			1.031.783,24

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	125.036,55	67.180,50
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	606.000,00	106.296,85
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	23.594.000,00	25.461.000,36
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	24.325.036,55	25.634.477,71

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		0,00
B (Cap)		0,00		80,50		93,95
E (Dis)		0,00		74,12		86,67
F (Cap)		0,00		83,78		98,65
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)	0,00	0,00	85.418.396,30	0,00	101.684.067,78	0,00
M (Dis)		0,00		2.223,61		2.599,95
N (Cap)		0,00		0,00		0,00
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		0,00		0,00
TOTAL	0,00		85.418.396,30		101.684.067,78	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

24.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

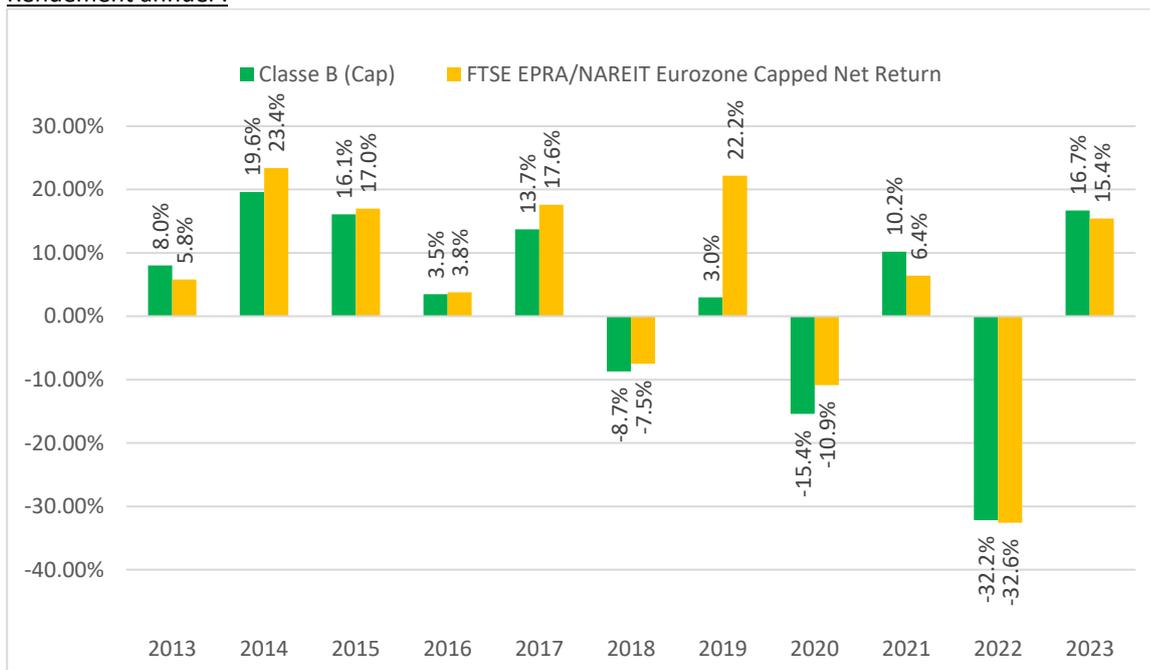
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return	15,41 % (en EUR)	-6,11 % (en EUR)	-2,05 % (en EUR)	3,82 % (en EUR)		

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	16,71 % (en EUR)	-4,44 % (en EUR)	-1,63 % (en EUR)	3,23 % (en EUR)		

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	17,76 % (en EUR)	-3,69 % (en EUR)	-0,94 % (en EUR)			

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	17,75 % (en EUR)	-3,69 % (en EUR)	-0,95 % (en EUR)	3,71 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	17,62 % (en EUR)	-3,78 % (en EUR)	-1,04 % (en EUR)			

24.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289205161 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,85%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe B - BE0942186256 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,82%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe E - BE0947578820 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe F - BE0947577814 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe J - BE6299346690 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe L - BE6335364038 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,65%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe M - BE6299347706 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe N - BE6299348712 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe P - BE6304439217 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe V - BE6299566958 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

- Classe W - BE6299567964 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,25%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 62,13% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

24.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

24.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2009/2010	400,00 EUR
2010/2011	230,00 EUR
2011/2012	néant
2012/2013	117,00 EUR
2013/2014	117,00 EUR
2014/2015	68,20 EUR
2015/2016	néant
2016/2017	néant
2018	classe E 6,10 EUR classe M 180,00 EUR
2019	classe E 3,24 EUR classe M 94,13 EUR
2021	classe E 2,15 EUR classe M 61,61 EUR
2022	classe E 0,52 EUR classe M 13,2 EUR

24.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 07/02/2023 et 09/02/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, en raison d'un rachat important (2,73% de l'AUM) à la date de VL 03/02/2023 et à la date de VL 07/02/2023, plusieurs transactions ont été effectuées pour couvrir ce rachat. L'ordre de vente de 20.550 actions de Shurgard n'a été que partiellement exécuté le 03/02/2023, créant un montant négatif en espèces. Les actions restantes ont été vendues le jour suivant. L'exécution partielle a été causée par les conditions de marché en raison de l'illiquidité du marché. Le dépassement est resté ouvert pendant un jour consécutif en raison des fluctuations du marché. La violation a été résolue le jour suivant, les instruments ayant été automatiquement vendus.

Entre les dates VNI 05/04/2023 et 06/04/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, suite à une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué est de 57,747%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions d'achat et la réception du montant de la souscription, ce qui a eu pour effet de gonfler le poids des instruments au sein du fonds. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des entrées de trésorerie.

Entre les dates VNI 09/05/2023 et 10/05/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. Une violation de la contrainte "La moyenne pondérée du rendement en dividendes des actifs du compartiment doit être supérieure à la moyenne pondérée du rendement en dividendes des actifs du compartiment" a été constatée.

Entre les dates de VNI 12/05/2023 et 15/05/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Le poids total attribué était de 43,731%. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 05/06/2023 et 06/06/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, suite à une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué était de 43,169%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions d'achat et la réception du montant

de la souscription, ce qui a gonflé le poids des instruments au sein du fonds. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des entrées de trésorerie.

24.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

24.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND
SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300XZ4Z1DCG9U4G65

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.94% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;
- e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 62.83% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	97.56%	99.97%
Investissement Durable	94.96%	97.94%
Autres investissement Environnemental	0%	8.94%
Social	44.25%	31.57%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 56.84	Compartiment : 62.83

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 97.94% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.67% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 8.94% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 31.57% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 97.94% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf.
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 97.94% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	8.90	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	8.56	France
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	7.80	Allemagne
KLEPIERRE	Activités immobilières	6.67	France
GECINA	Activités immobilières	5.96	France
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	4.85	Espagne
COFINIMMO	Activités immobilières	4.70	Belgique
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	4.41	Allemagne
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	4.24	Belgique
COVIVIO	Activités immobilières	3.59	France
AEDIFICA	Activités immobilières	3.25	Belgique
MONTEA	Activités immobilières	3.23	Belgique
ICADE	Activités immobilières	2.97	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MERCIALYS	Activités immobilières	2.93	France
RETAIL ESTATES SICAFI	Activités immobilières	2.86	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 99.97% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

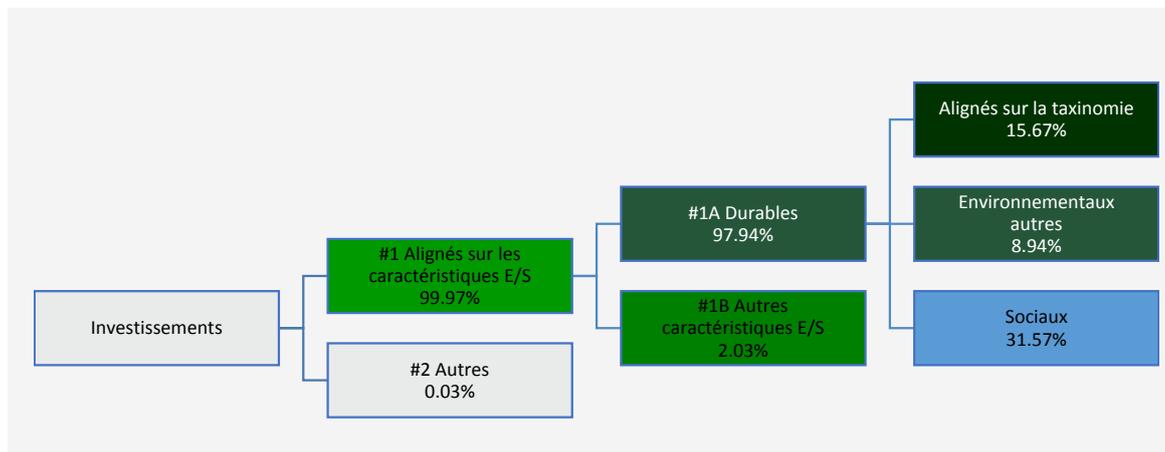
Le Compartiment a investi au minimum 97.94% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifié de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	99.97
Liquidités	Liquidités	0.03



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.67% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

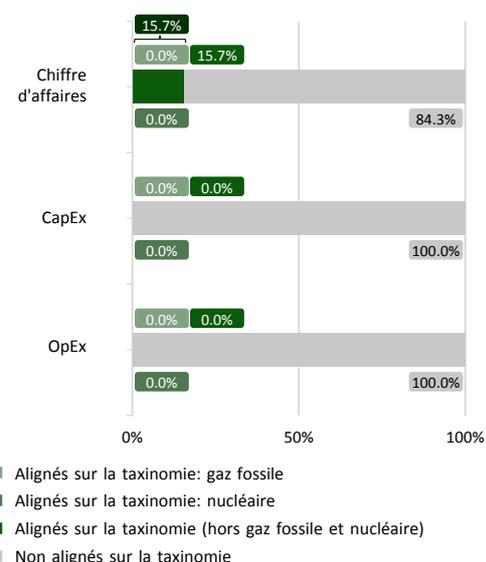
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

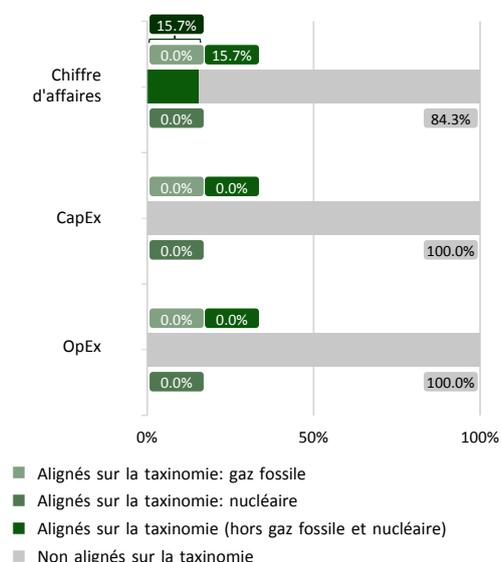
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	16.04%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.67%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2023, 8.94% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 31.57% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.03% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

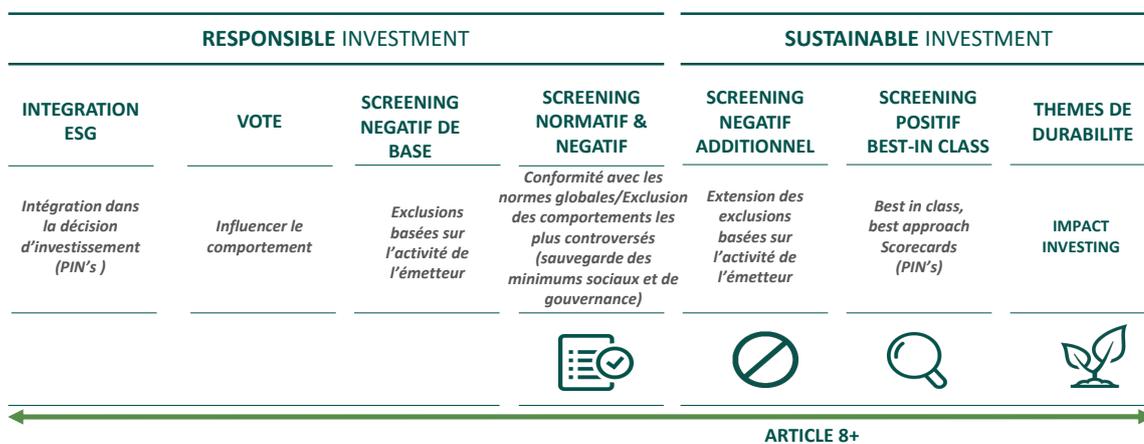
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

25. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM
--

25.1. RAPPORT DE GESTION

25.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

25.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

25.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en obligations (sans limitation sectorielle) libellées dans une ou plusieurs devises européennes et émises ou garanties par des débiteurs de qualité « Investment Grade ».

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

25.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years. Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle notés « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice. L'indice contient des obligations dont l'échéance résiduelle est entre minimum 1 an et maximum 10 ans.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

25.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le deuxième trimestre 2023, nous observons certains signaux d'alerte dans la conjoncture économique en Europe. Du côté des bonnes nouvelles, la Chine est sortie de ses confinements liés au Covid, les prix de l'énergie sont retombés à des niveaux proches de ceux d'avant-guerre et l'inflation en général a également commencé à refluer. Mais une partie spécifique de l'économie européenne n'a pas rebondi. Le secteur manufacturier a continué à se détériorer alors que tous les éléments étaient réunis pour qu'il prospère. Cette morosité dans l'industrie manufacturière s'explique principalement par la faiblesse de la demande intérieure. Cela a commencé, en toute logique, pendant la poussée d'inflation la plus marquée depuis la crise du Covid. Cependant, la détérioration s'est même poursuivie au deuxième trimestre. Jusqu'à ce moment, la demande internationale de produits européens était encore favorable, mais elle a aussi commencé à s'estomper au cours de l'été. Par conséquent, au cours de l'été, nous avons décidé de ramener notre sous-pondération de la durée à un niveau neutre lorsque le Bund allemand à 10 ans a atteint 2,5%.

Bien entendu, il est tout à fait possible que l'économie européenne connaisse un creux manufacturier, du moment que les services pallient cette situation. C'était le cas, mais le mois d'août a été marqué par un nouveau signal d'alarme. En règle générale, les mois d'été correspondent à la haute saison touristique, ce qui explique l'extrême vigueur du secteur des services. Mais en août, même celui-ci est tombé en territoire de contraction, comme l'indiquent les données PMI. À ce stade, il est d'autant plus important de surveiller attentivement les données entrantes qu'une période de faible activité entraîne généralement un assouplissement du marché de l'emploi. Et c'est là que réside le principal risque pour l'économie européenne. Lorsque l'activité économique réelle diminue régulièrement, la demande de main-d'œuvre se tasse elle aussi. Par conséquent, un cercle vicieux de baisse de l'activité et d'augmentation du chômage commence à se mettre en place. Nous avons donc commencé à établir une position à long terme, estimant que les prochains mouvements du marché correspondraient à une remontée des taux d'intérêt. Cependant, en septembre et octobre, ceux-ci ont continué à baisser. Comme cette baisse ne cadrerait pas avec le mouvement inverse des données économiques, nous avons continué à ajouter de la durée jusqu'à ce que le Bund atteigne 3%. En novembre, nous avons atteint une surpondération de près d'un an dans la stratégie.

Mais les « soft data » ne sont pas les seules à s'être détériorées au cours des derniers trimestres. L'examen des données économiques objectives montre que la dégradation est également très nette et généralisée. Les données portant sur les faillites, les ventes au détail réelles, les importations et les exportations européennes, les révisions du marché du travail, etc., indiquent à l'unisson que ce cercle vicieux a déjà débuté et que l'Europe est déjà en récession. Sur un plus long terme, les seules occasions où ces données ont connu une telle tendance à la baisse, c'est lorsque nous étions déjà en récession. Cette fois, cela pourrait être différent, mais ce n'est généralement jamais le cas.

Comme une récession s'accompagne généralement d'une aversion au risque, nous avons décidé de prendre des bénéfices significatifs sur notre allocation à la Roumanie, pays qui sous-performe généralement en période de reprise. Nous pensons qu'une surpondération des pays périphériques est toujours pertinente car ceux-ci ont entrepris d'importants changements fondamentaux depuis la crise du Covid. Toutefois, nous avons commencé à sous-pondérer l'Italie. D'abord comme couverture contre la surpondération de la durée, mais désormais aussi comme position résolument courte.

25.1.6. Politique future

En définitive, il est très facile de confirmer la thèse selon laquelle l'Europe est en récession, en examinant la définition de ce qu'est une récession. Une récession correspond à deux trimestres successifs de croissance négative du PIB réel. Si l'on applique cette définition à tous les pays qui font partie de l'Union européenne, plus de 25% d'entre eux sont déjà en récession ! Et si l'on considère ceux qui ont connu une croissance négative de leur PIB réel au troisième trimestre, c'est plus de la moitié des pays européens qui sont concernés. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils tomberont également en récession, mais il est difficile de déceler un changement de dynamique étant donné que les données relatives à l'activité sous-jacente ont continué à se détériorer fortement au cours des derniers mois. Pour changer ce type de dynamique, les solutions ne sont pas légion. L'une d'entre elles implique que la BCE commence à réduire activement ses taux d'intérêt. Hélas, il est clair qu'elle n'y est pas prête et qu'elle risque de commettre une grave erreur de politique.

Nous pensons qu'un biais de duration longue reste très pertinent car lorsque la BCE réalisera que nous sommes passés à la phase suivante du cycle économique, elle enclenchera l'étape suivante de son cycle de politique monétaire. Cela signifie également qu'un biais de pentification de la courbe devrait donner de très bons résultats, car l'anticipation de réductions suivies de diminutions effectives du taux directeur affectera beaucoup plus l'extrémité courte des courbes de rendement que leur extrémité longue.

25.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

25.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		143.777.564,93	266.441.132,68
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	140.003.087,71	261.134.793,86
A.	Obligations et autres titres de créance	140.003.087,71	261.134.793,86
a.	Obligations	140.003.087,71	261.134.793,86
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	1.038.057,63	492.704,54
A.	Créances	1.128.616,44	612.233,34
a.	Montants à recevoir	42.791,40	
d.	Autres	1.085.825,04	612.233,34
B.	Dettes	-90.558,81	-119.528,80
a.	Montants à payer (-)	-127.269,90	
e.	Autres (-)	36.711,09	-119.528,80
V.	Dépôts et liquidités	1.799.811,36	2.992.986,27
A.	Avoirs bancaires à vue	1.799.811,36	2.992.986,27
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	936.608,23	1.820.648,01
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	936.608,23	1.820.648,01
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		143.777.564,93	266.441.132,68
A.	Capital	160.899.807,48	299.449.176,84
B.	Participations au résultat	4.348.877,02	384.878,24
C.	Résultat reporté	-33.008.044,16	
D.	Résultat de l'exercice	11.536.924,59	-33.392.922,40

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		57.907.530,00	10.759.225,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	57.907.530,00	10.759.225,00
A.	Contrats à terme achetés	50.470.834,00	4.913.471,00
B.	Contrats à terme vendus	7.436.696,00	5.845.754,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

25.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	8.510.242,15	-41.524.473,57
a.	Obligations	8.510.242,15	-41.524.473,57
	Gain réalisé	112.396,70	166.472,50
	Perte réalisée	-19.509.272,19	-11.460.658,81
	Gain/Perte non-réalisé	27.907.117,64	-30.230.287,26
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-54.550,00	2.693.790,00
a.	Sur obligations	-54.550,00	2.693.790,00
ii.	Contrats à terme	-54.550,00	2.693.790,00
	Gain/Perte réalisé	329.380,00	1.637.700,00
	Gain/Perte non-réalisé	-383.930,00	1.056.090,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	2,01	
b.	Autres positions et opérations de change	2,01	
iv.	Autres	2,01	
	Gain /Perte réalisée	2,01	
II. Produits et charges des placements		3.531.996,96	5.955.704,07
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	3.569.133,34	6.016.173,00
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	3.496.703,22	5.978.870,05
b.	Dépôts et liquidités	72.430,12	37.302,95
	Intérêts d'emprunts (-)	-35.751,13	-60.318,93
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.385,25	-150,00
	D'origine étrangère	-1.385,25	-150,00
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		31.075,96	22.991,85
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.		31.075,96	22.991,85
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-481.842,49	-540.934,75
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-50.018,48	-49.584,98
B.	Charges financières (-)	-10.974,00	-1.814,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-108.395,72	-117.586,10
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-242.765,70	-296.314,60
a.	Gestion financière	-155.065,95	-184.804,03
	Classe A (Dis)	-1.474,47	-1.536,21
	Classe B (Cap)	-7.144,87	-8.369,37
	Classe F (Cap)	-68.797,87	-107.413,01
	Classe J (Cap)	-61.000,60	-58.364,03
	Classe M (Dis)	-7.758,48	-4.074,70
	Classe N (Cap)	-8.889,66	-5.046,71
b.	Gestion administrative et comptable	-87.699,75	-111.510,57
E.	Frais administratifs (-)	-25.543,49	-42.640,02
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.368,15	-326,72
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-126,35	-186,25
H.	Services et biens divers (-)	-12.837,05	-17.864,12
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-7.286,46	-7.269,76
	Classe A (Dis)	-497,69	-505,48
	Classe B (Cap)	-793,79	-1.520,75
	Classe F (Cap)	-3.371,27	-5.176,39
	Classe J (Cap)	-209,45	476,63
	Classe M (Dis)	-1.992,83	-977,74
	Classe N (Cap)	-129,54	-301,75
	Classe P (Cap)	-291,89	735,72
K.	Autres charges (-)	-22.527,09	-7.348,20
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.081.230,43	5.437.761,17

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	11.536.924,59	-33.392.922,40
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	11.536.924,59	-33.392.922,40

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-17.122.242,55	-33.008.044,16
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-33.008.044,16	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	11.536.924,59	-33.392.922,40
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	4.348.877,02	384.878,24
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	17.122.242,55	33.008.044,16
IV.	(Distribution des dividendes)		

25.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Autriche							
AUSTRIA 0,75 16-26	2.000.000	EUR	95,80	1.915.950,00		1,37%	1,33%
AUSTRIA 0,75 18-28	2.000.000	EUR	94,01	1.880.150,00		1,34%	1,31%
AUSTRIA 0,90 22-32	8.450.000	EUR	88,00	7.435.662,00		5,31%	5,17%
				11.231.762,00		8,02%	7,81%
Belgique							
FLEMISH C 0.3 21-31	1.300.000	EUR	82,89	1.077.563,50		0,77%	0,75%
				1.077.563,50		0,77%	0,75%
Allemagne							
GERMANY 0,00 16-26	1.500.000	EUR	94,66	1.419.945,00		1,01%	0,99%
GERMANY 2,60 23-33	1.100.000	EUR	105,00	1.155.005,50		0,82%	0,80%
				2.574.950,50		1,84%	1,79%
Espagne							
SPAIN 0,50 21-31	4.400.000	EUR	84,16	3.702.996,00		2,64%	2,58%
SPAIN 1,40 18-28	12.000.000	EUR	95,17	11.419.860,00		8,16%	7,94%
SPAIN 1,45 21-71	2.500.000	EUR	50,38	1.259.450,00		0,90%	0,88%
SPAIN 5,75 01-32	1.700.000	EUR	122,12	2.076.040,00		1,48%	1,44%
				18.458.346,00		13,18%	12,84%
Finlande							
FINLAND 0,75 15-31	1.000.000	EUR	89,10	891.025,00		0,64%	0,62%
FINLANDE 2,75 12-28	1.500.000	EUR	102,08	1.531.177,50		1,09%	1,06%
				2.422.202,50		1,73%	1,68%
France							
FRANCE 0,00 18-29	2.500.000	EUR	87,74	2.193.475,00		1,57%	1,53%
FRANCE 0,50 20-72	3.150.000	EUR	41,91	1.320.102,00		0,94%	0,92%
FRANCE 0,75 22-28	1.000.000	EUR	94,22	942.235,00		0,67%	0,66%
FRANCE IL 1,85 11-27	500.000	EUR	105,77	700.586,13		0,50%	0,49%
FRANCE OAT 3,5 10-26	8.500.000	EUR	102,58	8.719.682,50		6,23%	6,06%
				13.876.080,63		9,91%	9,65%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	8.000.000	EUR	89,77	7.181.840,00		5,13%	5,00%
				7.181.840,00		5,13%	5,00%
Irlande							
IRELAND 1,10 19-29	2.700.000	EUR	94,58	2.553.741,00		1,82%	1,78%
IRISH 0,20 20-30	1.000.000	EUR	87,12	871.235,00		0,62%	0,61%
IRISH TREA 1,0 16-26	2.000.000	EUR	97,20	1.944.010,00		1,39%	1,35%
				5.368.986,00		3,83%	3,73%
Italie							
BTPS 4,50 23-53	700.000	EUR	103,10	721.696,50		0,52%	0,50%
ITA BTP 5,25 98-29	5.600.000	EUR	111,50	6.243.776,00		4,46%	4,34%
ITALY 0,85 19-27	6.000.000	EUR	94,49	5.669.400,00		4,05%	3,94%
ITALY 1,35 19-30	3.000.000	EUR	89,74	2.692.245,00		1,92%	1,87%
ITALY 1,60 16-26	7.800.000	EUR	97,32	7.590.960,00		5,42%	5,28%

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ITALY 2,45 16-33	800.000	EUR	90,89	727.084,00		0,52%	0,51%
ITALY BTP 1,50 15-25	3.000.000	EUR	97,90	2.937.030,00		2,10%	2,04%
ITALY BTPS FRN 16-28	700.000	EUR	100,02	866.475,58		0,62%	0,60%
				27.448.667,08		19,61%	19,09%
Luxembourg (Grand-Duché)							
LUXEMBG 0,625 17-27	2.000.000	EUR	94,72	1.894.360,00		1,35%	1,32%
				1.894.360,00		1,35%	1,32%
Pays-Bas							
NETHERL 0,25 19-29	1.800.000	EUR	90,29	1.625.238,00		1,16%	1,13%
NETHERLDS 2,50 12-33	300.000	EUR	101,79	305.373,00		0,22%	0,21%
NETHLD 0,50 16-26	500.000	EUR	95,78	478.900,00		0,34%	0,33%
				2.409.511,00		1,72%	1,68%
Portugal							
PORTUGAL 0,475 20-30	1.700.000	EUR	88,01	1.496.127,50		1,07%	1,04%
PORTUGAL 2,125 18-28	3.600.000	EUR	99,54	3.583.296,00		2,56%	2,49%
PORTUGAL 2,875 16-26	500.000	EUR	101,85	509.240,00		0,36%	0,35%
				5.588.663,50		3,99%	3,89%
Roumanie							
ROMANIA 2,00 20-32	1.800.000	EUR	77,53	1.395.459,00		1,00%	0,97%
ROMANIA 3,50 19-34	1.700.000	EUR	85,20	1.448.400,00		1,03%	1,01%
				2.843.859,00		2,03%	1,98%
Slovénie (République)							
SLOVENIA 0,00 21-31	600.000	EUR	82,19	493.149,00		0,35%	0,34%
SLOVENIA 0,125 21-31	2.000.000	EUR	82,40	1.647.930,00		1,18%	1,15%
SLOVENIA 0,875 20-30	1.000.000	EUR	88,82	888.160,00		0,63%	0,62%
SLOVENIA 1,00 18-28	1.500.000	EUR	93,70	1.405.492,50		1,00%	0,98%
SLOVENIA 3,625 23-33	1.000.000	EUR	105,92	1.059.150,00		0,76%	0,74%
				5.493.881,50		3,92%	3,82%
Total - Emis(es) par état				107.870.673,21		77,05%	75,03%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	300.000	EUR	74,05	222.160,50		0,16%	0,15%
				222.160,50		0,16%	0,15%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EIB 2,75 23-30	1.000.000	EUR	101,65	1.016.535,00		0,73%	0,71%
EUROP UN 0,00 21-31	1.000.000	EUR	82,94	829.360,00		0,59%	0,58%
				1.845.895,00		1,32%	1,28%
Total - Emis(es) par une institution internationale				2.068.055,50		1,48%	1,44%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 0,375 16-26	1.400.000	EUR	93,81	1.313.361,00		0,94%	0,91%
				1.313.361,00		0,94%	0,91%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	2.900.000	EUR	69,23	2.007.742,50		1,43%	1,40%
				2.007.742,50		1,43%	1,40%
France							
CADES 0,60 22-29	1.000.000	EUR	89,51	895.115,00		0,64%	0,62%

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
UNEDIC 0,00 20-28	2.000.000	EUR	88,71	1.774.150,00		1,27%	1,23%
Total - Obligation du Secteur Public				2.669.265,00		1,91%	1,86%
Emis(es) par une entreprise privée				5.990.368,50		4,28%	4,17%
Belgique							
BNPPB 0,50 17-24	2.000.000	EUR	97,76	1.955.200,00		1,40%	1,36%
				1.955.200,00		1,40%	1,36%
Allemagne							
KFW 0,125 22-32	9.000.000	EUR	82,87	7.458.030,00		5,33%	5,19%
KFW 0,50 17-27	5.500.000	EUR	93,32	5.132.792,50		3,67%	3,57%
KFW 2,00 22-29	500.000	EUR	97,70	488.502,50		0,35%	0,34%
				13.079.325,00		9,34%	9,10%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	300.000	EUR	81,70	245.110,50		0,18%	0,17%
ICO 0,00 21-27	4.000.000	EUR	91,50	3.659.920,00		2,61%	2,55%
				3.905.030,50		2,79%	2,72%
Pays-Bas							
BNG 0,75 18-28	2.000.000	EUR	93,52	1.870.370,00		1,34%	1,30%
BNG BK 1,875 22-32	1.500.000	EUR	94,09	1.411.365,00		1,01%	0,98%
NEDWBK 0,25 22-32	1.000.000	EUR	83,04	830.400,00		0,59%	0,58%
				4.112.135,00		2,94%	2,86%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 4,35 10-25	1.000.000	EUR	102,23	1.022.300,00		0,73%	0,71%
				1.022.300,00		0,73%	0,71%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				24.073.990,50		17,20%	16,74%
Total - Obligations et autres titres de créances				140.003.087,71		100,00%	97,37%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				140.003.087,71		100,00%	97,37%
Total - portefeuille				140.003.087,71		100,00%	97,37%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		1.797.541,05			1,25%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.270,31			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.799.811,36			1,25%
Total - Dépôts et Liquidités				1.799.811,36			1,25%
Créances et dettes diverses				1.038.057,63			0,72%
Autres				936.608,23			0,65%
Actif Net Total				143.777.564,93			100,00%

25.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ITALIE	19,62%
ESPAGNE	17,41%
FRANCE	11,82%
ALLEMAGNE	11,18%
AUTRICHE	8,02%
CROATIE (REPUBLIQUE)	5,13%
PAYS-BAS	4,66%
PORTUGAL	3,99%
SLOVENIE (REPUBLIQUE)	3,92%
IRLANDE	3,83%
BELGIQUE	3,26%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	2,67%
ROUMANIE	2,03%
FINLANDE	1,73%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	0,73%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

25.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	78,43%
BANQUES	16,29%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,91%
PROVINCE, CANTON, REGION	1,71%
ORGANISMES EUROPEENS	1,48%
VEHICULES ROUTIERS	0,18%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

25.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	31.938.014,72	15.625.986,50	47.564.001,22
Ventes	103.338.468,98	73.867.480,54	177.205.949,52
Total 1	135.276.483,70	89.493.467,04	224.769.950,74
Souscriptions	7.295.087,22	8.696.438,12	15.991.525,34
Remboursements	82.481.609,86	67.679.331,86	150.160.941,72
Total 2	89.776.697,08	76.375.769,98	166.152.467,06
Moyenne de référence de l'actif net total	224.139.963,61	166.299.266,55	194.981.913,58
Taux de rotation	20,30%	7,89%	30,06%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

25.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MARS	EUR	16.023.734,00	16.023.734,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MARS	EUR	1.025.530,00	1.025.530,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTURE	EUR	6.411.166,00	6.411.166,00	100.000,00
EURO SCHATZ FUTURE MARS	EUR	34.447.100,00	34.447.100,00	100.000,00

25.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	350,00	70,00	1.430,26	466,00	713,00	1.183,26
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	1.672,20	760,00	6.301,20	1.101,48	3.368,03	4.034,65
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	42.712,86	61.283,00	127.573,09	12.687,00	84.117,00	56.143,09
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	429,00	3,00	3.344,00	80,00	8,00	3.416,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	11.354,00	2.152,00	10.897,73	17.417,78	4.141,66	24.173,85
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	12.665,11	893,00	13.171,70	1.605,00	1.719,00	13.057,70
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.023,00	1.127,00	4.939,00	0,00	4.462,00	477,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			167.656,98			102.485,56

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	138.028,50	27.064,10	181.249,87	279.679,02
B (Cap)	0,00	0,00	785.920,03	349.071,07	504.196,62	1.519.668,45
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	20.970.068,54	28.921.667,14	5.797.727,26	38.315.395,28
I (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	10.598.115,70	72.729,48	1.927.772,78	192.093,48
M (Dis)	0,00	0,00	4.485.673,89	859.720,79	6.852.005,01	1.627.971,92
N (Cap)	0,00	0,00	5.799.590,07	404.765,11	728.573,80	777.118,43
P (Cap)	0,00	0,00	52.578.423,39	27.681.430,36	0,00	107.449.015,14
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	95.355.820,12	58.316.448,05	15.991.525,34	150.160.941,72

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		384,58		410,17
B (Cap)		0,00		441,11		470,76
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		449,25		480,28
I (Dis)		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		23.580,66		25.230,10
M (Dis)	0,00		266.441.132,68	384,91	143.777.564,93	411,42
N (Cap)		0,00		444,75		475,49
P (Cap)		0,00		23.667,40		25.341,90
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		0,00		0,00
Z		0,00		0,00		0,00
TOTAL	0,00		266.441.132,68		143.777.564,93	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

25.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

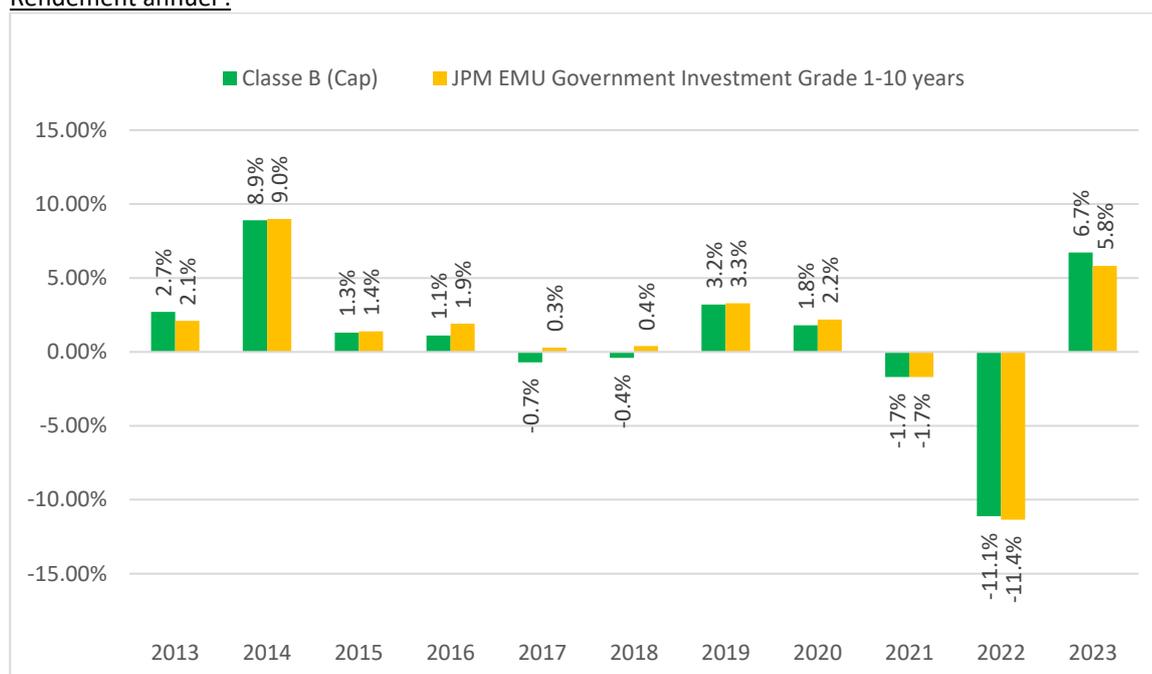
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years	5,82 % (en EUR)	-2,66 % (en EUR)	-0,54 % (en EUR)	1,00 % (en EUR)		

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	6,65 % (en EUR)	-2,37 % (en EUR)	-0,46 % (en EUR)	0,90 % (en EUR)		

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	6,72 % (en EUR)	-2,32 % (en EUR)	-0,43 % (en EUR)	0,90 % (en EUR)		

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	6,91 % (en EUR)	-2,14 % (en EUR)	-0,24 % (en EUR)	1,07 % (en EUR)		

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	6,99 % (en EUR)	-2,06 % (en EUR)	-0,16 % (en EUR)			

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	6,89 % (en EUR)	-2,18 % (en EUR)	-0,28 % (en EUR)		29/12/2017	-0,28 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	6,91 % (en EUR)	-2,15 % (en EUR)	-0,26 % (en EUR)		29/12/2017	-0,26 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	7,08 % (en EUR)	-1,98 % (en EUR)	-0,08 % (en EUR)		29/12/2017	0,21 % (en EUR)

25.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6261452054 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,54%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe B - BE0944432401 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe E - BE6289206177 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,30%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe F - BE0947567716 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,30%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe J - BE6299509388 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,21%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe L - BE6335359954 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,70%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe M - BE6299510394 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,36%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe N - BE6299511400 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe P - BE6289207183 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe V - BE6289208199 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

- Classe W - BE6289209205 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 1,35% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

25.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

25.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2013/2014	14,00 EUR
2014/2015	11,00 EUR
2015/2016	7,61 EUR
2016/2017	8,07 EUR
2018	classe A 4,45 EUR classe M 5,45 EUR
2019	classe A 5,70 EUR classe E 6,75 EUR classe M 6,56 EUR
2021	classe A 5,83 EUR classe M 6,45 EUR

25.12.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

25.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM

Identifiant d'entité juridique:
549300EK52UYWYK6PZ62

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Pour les investissements en obligations de sociétés :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;
- Pour les investissements en obligations souveraines :
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
 - b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark.

Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 8.55% alors que celui du benchmark était de 1.29%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	98.69%	98.03%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 4.7% Benchmark : 0%	Compartiment : 8.55% Benchmark : 1.29%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres au conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

- Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/enqagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1.4% SPAIN JUL28 30.07.2028	Administration publique	7.99	Espagne
3 1/2 OAT APR26 25.04.2026	Administration publique	6.21	France
1.6% BTP JUN26 01.06.2026	Administration publique	5.29	Italie
0.9% AUSTRIA FEB32 20.02.2032	Administration publique	5.22	Autriche

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1/8 KFW JAN32 09.01.2032	Activités financières et d'assurance	5.19	Allemagne
CROATIA 1,50 20-170631	Administration publique	5.04	Croatie
5 1/4 ITALY NOV29 01.11.2029	Administration publique	4.38	Italie
0.85% BOT ITALY JAN27 15.01.2027	Administration publique	3.96	Italie
1/2 KFW SEP27 15.09.2027	Activités financières et d'assurance	3.58	Allemagne
GOVERNMENT OF SPAIN 0.5% 31-OCT-2031	Administration publique	2.58	Espagne
INSTITUTO DE CREDITO 0,00 21-300427	Activités financières et d'assurance	2.55	Espagne
2 1/8 PORTUGAL OCT28 17.10.2028	Administration publique	2.50	Portugal
1 1/2 BTP JUN25 01.06.2025	Administration publique	2.05	Italie
1.35% BOT ITALY APR30 01.04.2030	Administration publique	1.88	Italie
1.1% IRELAND T/BOND MAY29 15.05.2029	Administration publique	1.79	Irlande



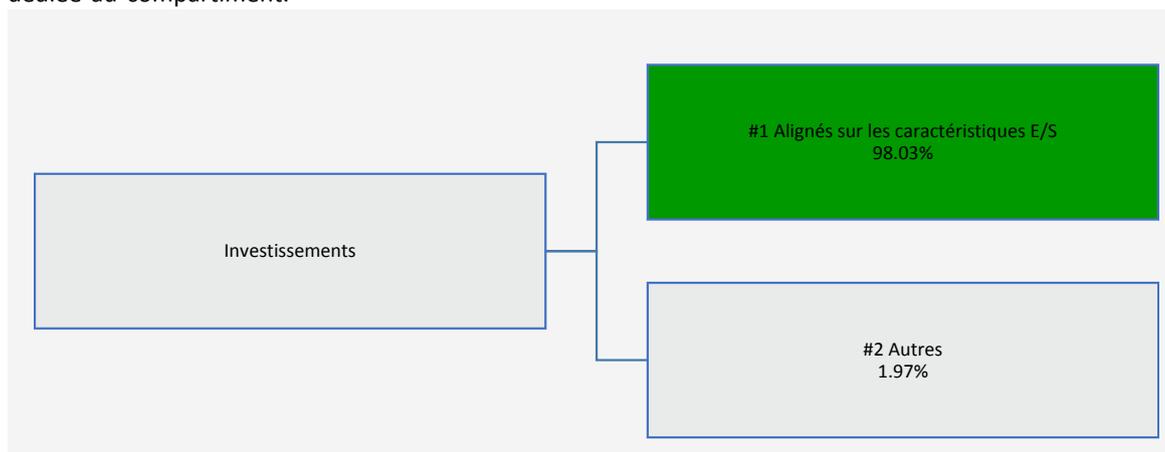
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.03 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	79.89
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	16.52
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	1.45
Construction	Génie civil	0.17
Dérivés	Dérivés	-0.27
Liquidités	Liquidités	2.24



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

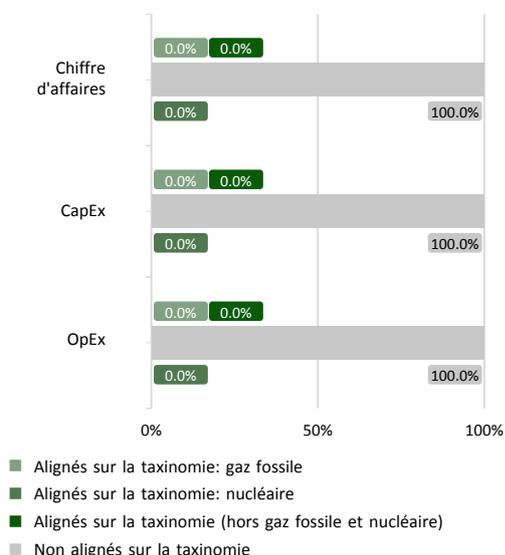
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

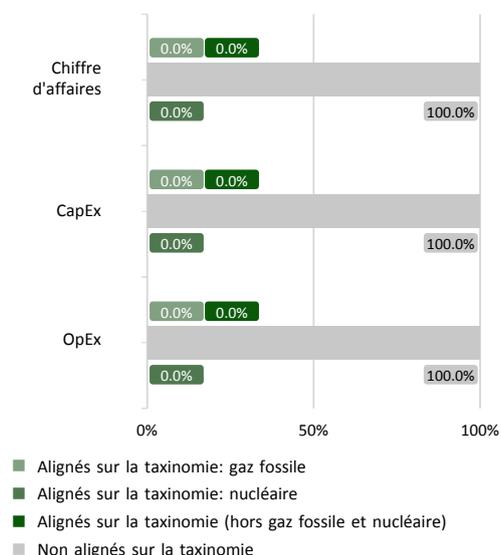
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.24 % de liquidités et à -0.27 % de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

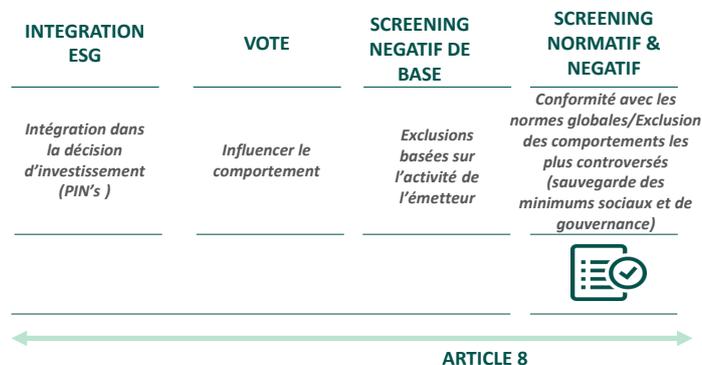
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

26. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE

26.1. RAPPORT DE GESTION

26.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

26.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

26.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle. L'allocation du portefeuille changera selon l'évaluation des perspectives macroéconomiques et de la situation sur les marchés financiers. Le compartiment peut par exemple favoriser ou éviter des secteurs ou des styles d'investissement entre autres en fonction des perspectives conjoncturelles.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autres titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne du marché.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

26.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

26.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

DPAM B Equities US Dividend Sustainable est un fonds d'actions qui investit exclusivement dans des sociétés américaines cotées en bourse et versant des dividendes. La stratégie consiste à trouver des entreprises de qualité combinant un profil de dividende robuste avec un bilan et un flux de trésorerie solides afin de maintenir et d'augmenter les dividendes au fil du temps.

Le fonds est diversifié et investi dans la plupart des secteurs, à l'exception de l'énergie, qui est exclue pour des motifs relevant de l'ESG. Certains autres secteurs (tels que le tabac, les jeux d'argent, etc.) sont également exclus pour les mêmes raisons. Le fonds dispose d'un filtrage ESG quantitatif de premier ordre basé sur des données de tiers et intègre des éléments ESG tout au long du processus d'investissement. La sélection des actions repose sur une analyse fondamentale qualitative intégrant des éléments tels que la position concurrentielle, la qualité du bilan et la génération de flux de trésorerie, complétée par des éléments quantitatifs.

Au cours d'une année dominée par la forte surperformance du secteur des technologies de l'information, stimulée par l'effervescence liée à l'intelligence artificielle, le fonds est parvenu à réaliser une performance honorable, compte tenu de l'absence de plusieurs acteurs clés du secteur due à son engagement en matière de dividendes.

L'effet d'allocation est resté stable au cours de l'année, avec une contribution positive provenant de notre sous-pondération dans l'énergie (les prix du pétrole brut et du gaz ont chuté), de la surpondération dans les technologies de l'information et de la sous-pondération dans les biens de consommation de base (souffrant d'une croissance négative des volumes et d'un environnement de prix en voie de normalisation).

En ce qui concerne la sélection, le fonds a bénéficié des bonnes performances de Broadcom, Microsoft, Intel Oracle et Applied Materials, qui profitent tous de l'enthousiasme suscité par l'IA, ainsi que d'Eaton et de Hubbell, tous deux bien exposés au thème croissant de l'électrification. Du côté négatif, on peut mentionner la sous-performance de Pfizer (pénalisé par la fin de la crise sanitaire), Nextera (pénalisé par des taux d'intérêt élevés et une forte inflation), et Zions Bancorp et Huntington Bancshares (pénalisés lors de la faillite de la Silicon Valley Bank, tous deux désinvestis en 2023).

Parmi les transactions notables, nous avons cédé notre position dans Verizon en 2023. Nous en avons pris une dans Amdocs, qui est également exposée au secteur des télécommunications et qui vend des services informatiques à de grands fournisseurs de télécommunications aux États-Unis et en Europe.

Le fonds a également pris une participation dans Graphic Packaging, un leader dans le domaine de l'emballage des produits de consommation, qui se concentre sur les emballages à base de fibres pour l'industrie alimentaire et des boissons. Nous nous sommes retirés de John Wiley (édition) et de Target (commerce de détail) par manque de confiance après des mois d'exécution médiocre et un environnement macroéconomique défavorable. Nous avons également ouvert une position dans Eli Lilly, avec une opinion favorable quant à leur contribution dans le domaine de l'obésité après les résultats très encourageants de leur médicament GLP1.

Nous avons également cédé Emerson, CDW et Gentex, qui ne correspondaient plus à notre sélection quantitative ESG.

26.1.6. Politique future

Pour le premier semestre, nous prévoyons de rester sélectifs dans notre choix de titres. Le fonds restera diversifié, en privilégiant les entreprises résilientes armées d'un modèle économique solide, d'un bilan sain et d'une bonne génération de flux de trésorerie. Nous entendons conserver entre 60 et 70 positions, avec un objectif intermédiaire, et nous continuerons à surveiller les valorisations afin d'investir de manière opportuniste. Par ailleurs, nous poursuivrons notre travail sur le profil durable du fonds avec un suivi permanent des positions, mais aussi par des engagements avec les entreprises sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance et par des investissements dans des entreprises qui apportent une contribution positive à la société.

26.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

26.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		583.937.744,94	748.208.876,26
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	571.940.085,07	728.750.030,41
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	571.940.085,07	728.750.030,41
a.	Actions	571.940.085,07	728.750.030,41
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-990.731,36	-810.355,98
A.	Créances	490.161,53	705.473,84
a.	Montants à recevoir	39.583,85	94.791,02
d.	Autres	450.577,68	610.682,82
B.	Dettes	-1.480.892,89	-1.515.829,82
a.	Montants à payer (-)	-125.218,41	-55.274,39
c.	Emprunts (-)	-1,58	
e.	Autres (-)	-1.355.672,90	-1.460.555,43
V.	Dépôts et liquidités	12.988.391,23	20.269.201,83
A.	Avoirs bancaires à vue	12.988.391,23	20.269.201,83
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		583.937.744,94	748.208.876,26
A.	Capital	564.490.336,60	796.595.523,86
B.	Participations au résultat	-2.183.611,15	2.388.923,47
C.	Résultat reporté	-48.593.163,55	
D.	Résultat de l'exercice	70.224.183,04	-50.775.571,07

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

26.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		64.648.732,00	-55.273.299,96
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	64.749.401,52	-55.095.743,13
a.	Actions	64.749.401,52	-55.095.743,13
	Gain réalisé	39.234.076,86	23.345.778,85
	Perte réalisée	-23.805.969,71	-10.327.943,05
	Gain/Perte non-réalisé	49.321.294,37	-68.113.578,93
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-100.669,52	-177.556,83
b.	Autres positions et opérations de change	-100.669,52	-177.556,83
iv.	Autres	-100.669,52	-177.556,83
	Gain /Perte réalisée	-100.669,52	-177.556,83
II.	Produits et charges des placements	11.636.556,75	10.536.990,80
A.	Dividendes	13.282.765,66	12.411.280,87
B.	Intérêts (+/-)	419.050,92	106.518,33
b.	Dépôts et liquidités	419.050,92	106.518,33
	Intérêts d'emprunts (-)	-26.983,69	-82.699,88
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.038.276,14	-1.898.108,52
	D'origine étrangère	-2.038.276,14	-1.898.108,52
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,38
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,38
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-6.061.105,71	-6.039.262,29
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-515.310,06	-709.539,37
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-262.620,28	-192.750,25
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-4.982.657,07	-4.965.375,96
a.	Gestion financière	-4.739.531,91	-4.697.944,60
	Classe A (Dis)	-39.323,26	-38.896,04
	Classe B (Cap)	-931.689,23	-931.251,02
	Classe B USD (Cap)	-470.179,80	-516.141,99
	Classe E (Dis)	-3,65	-2.153,51
	Classe F (Cap)	-2.192.460,31	-2.830.409,03
	Classe F LC (Cap)	-35,43	-35,16
	Classe F USD (Cap)	-335.158,55	-101.878,88
	Classe J (Cap)	-506.876,79	-75.575,57
	Classe M (Dis)	-10.008,51	-13.922,36
	Classe N (Cap)	-31.516,25	-38.589,60
	Classe V (Dis)	-55.338,21	-45.517,78
	Classe W (Cap)	-166.941,92	-103.573,66
b.	Gestion administrative et comptable	-297.362,28	-267.431,36
c.	Rémunération commerciale	54.237,12	
E.	Frais administratifs (-)	-61.432,88	-85.396,85
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.181,36	-1.772,73
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-447,29	-552,11
H.	Services et biens divers (-)	-31.419,81	-42.203,67
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-108.937,26	-21.786,76
	Classe A (Dis)	-2.483,42	-1.278,51
	Classe B (Cap)	-54.279,41	-8.844,49
	Classe B USD (Cap)	-31.534,64	-673,47
	Classe E (Dis)	-0,06	2,48
	Classe F (Cap)	-16.634,41	-11.069,87
	Classe F LC (Cap)	-0,83	-0,51
	Classe F USD (Cap)	-371,80	217,31
	Classe J (Cap)	-1.033,62	504,60
	Classe M (Dis)	-1.200,94	-1.187,06
	Classe N (Cap)	-421,43	-598,53

Equities US Dividend Sustainable

	31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
	-726,98	944,08
	-35,38	53,49
	-214,34	143,72
K. Autres charges (-)	-94.099,70	-19.884,59
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	5.575.451,04	4.497.728,89
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	70.224.183,04	-50.775.571,07
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	70.224.183,04	-50.775.571,07

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	19.447.408,34	-48.386.647,60
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-48.593.163,55	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	70.224.183,04	-50.775.571,07
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.183.611,15	2.388.923,47
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-19.213.780,46	48.593.163,55
IV.	(Distribution des dividendes)	-233.627,88	-206.515,95

26.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Suisse							
TE CONNECTIVITY	65.500	USD	140,50	8.330.919,30		1,46%	1,43%
				8.330.919,30		1,46%	1,43%
Guernsey							
AMDOCS	65.000	USD	87,89	5.171.638,08		0,90%	0,89%
				5.171.638,08		0,90%	0,89%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	30.500	USD	350,91	9.688.819,99		1,69%	1,66%
EATON CORP -ADR-	47.000	USD	240,82	10.246.268,05		1,79%	1,75%
STERIS PLC	31.500	USD	219,85	6.269.202,91		1,10%	1,07%
TRANE TECHNOLOGIES	17.500	USD	243,90	3.863.893,54		0,68%	0,66%
				30.068.184,49		5,26%	5,15%
États-Unis d'Amérique							
A.O. SMITH CORP	85.000	USD	82,44	6.343.547,73		1,11%	1,09%
ABBOTT LABORATORIES	88.000	USD	110,07	8.768.533,02		1,53%	1,50%
ABBVIE	85.500	USD	154,97	11.994.690,63		2,10%	2,05%
ALLSTATE	53.000	USD	139,98	6.716.100,12		1,17%	1,15%
AMERICAN EXPRESS	56.500	USD	187,34	9.581.958,09		1,68%	1,64%
AMERICAN WATER WORKS	52.000	USD	131,99	6.213.262,12		1,09%	1,06%
AMGEN	27.500	USD	288,02	7.170.189,65		1,25%	1,23%
APPLE	266.000	USD	192,53	46.361.272,80		8,11%	7,94%
APPLIED MATERIALS	68.000	USD	162,07	9.976.698,50		1,74%	1,71%
ASSURANT	45.000	USD	168,49	6.863.757,75		1,20%	1,18%
BLACKROCK INC	12.000	USD	811,80	8.818.720,86		1,54%	1,51%
BROADCOM INC	15.000	USD	1.116,25	15.157.515,96		2,65%	2,60%
CF INDUSTRIES HLDGS	87.500	USD	79,50	6.297.243,47		1,10%	1,08%
CISCO	191.500	USD	50,52	8.758.050,06		1,53%	1,50%
COMCAST-A	218.000	USD	43,85	8.653.691,21		1,51%	1,48%
DEERE	27.000	USD	399,87	9.773.674,92		1,71%	1,67%
DIGITAL REALTY	56.000	USD	134,58	6.822.504,87		1,19%	1,17%
DOLBY LABORATORIES	77.500	USD	86,18	6.046.213,73		1,06%	1,04%
ELEVANCE HEALTH INC	15.500	USD	471,56	6.616.738,33		1,16%	1,13%
ELI	12.000	USD	582,92	6.332.358,67		1,11%	1,08%
GRAPHIC PACKNG RG	310.000	USD	24,65	6.917.575,70		1,21%	1,18%
HUBBELL	26.000	USD	328,93	7.741.981,62		1,35%	1,33%
INSPERITY INC	55.000	USD	117,22	5.836.328,25		1,02%	1,00%
INTEL	193.500	USD	50,25	8.802.222,42		1,54%	1,51%
INTL FLAVORS-FRAGR	56.000	USD	80,97	4.104.757,16		0,72%	0,70%
JPMORGAN CHASE	96.000	USD	170,10	14.782.600,82		2,58%	2,53%
LOWE	40.000	USD	222,55	8.058.661,11		1,41%	1,38%
MARSH	53.000	USD	189,47	9.090.580,73		1,59%	1,56%
MCCORMIC CO INC	72.000	USD	68,42	4.459.548,27		0,78%	0,76%
MERCK AND CO INC	125.500	USD	109,02	12.385.832,62		2,17%	2,12%
METLIFE	105.500	USD	66,13	6.315.769,70		1,10%	1,08%
MICROSOFT	150.500	USD	376,04	51.232.535,19		8,96%	8,77%
MORGAN STANLEY	99.000	USD	93,25	8.357.171,95		1,46%	1,43%
MSC INDL DIRECT-A	76.500	USD	101,26	7.012.528,86		1,23%	1,20%
NASDAQ INC	142.500	USD	58,14	7.500.067,89		1,31%	1,28%
NEXTERA ENERGY INC	136.500	USD	60,74	7.505.553,80		1,31%	1,29%
ORACLE	95.000	USD	105,43	9.066.989,54		1,59%	1,55%
OTS WORLDWIDE CORP	101.000	USD	89,47	8.180.391,98		1,43%	1,40%
PEPSICO	69.000	USD	169,84	10.608.753,90		1,85%	1,82%
PFIZER	254.500	USD	28,79	6.632.919,93		1,16%	1,14%
PNC	26.500	USD	154,85	3.714.773,91		0,65%	0,64%

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PPG INDUSTRIES INC	55.000	USD	149,55	7.446.023,63		1,30%	1,28%
PROCTER	93.000	USD	146,54	12.337.138,46		2,16%	2,11%
PROLOGIS	75.500	USD	133,30	9.110.713,80		1,59%	1,56%
RESMED INC	29.500	USD	172,02	4.593.844,20		0,80%	0,79%
SEMPRA ENERGY	107.500	USD	74,73	7.272.416,60		1,27%	1,25%
STARBUCKS CORP	82.500	USD	96,01	7.170.438,60		1,25%	1,23%
STRYKER	33.500	USD	299,46	9.081.528,09		1,59%	1,56%
TEXAS	58.000	USD	170,46	8.950.056,58		1,56%	1,53%
TJX COS INC	95.000	USD	93,81	8.067.668,49		1,41%	1,38%
TRACTOR SUPPLY	36.000	USD	215,03	7.007.721,90		1,23%	1,20%
UNITEDHEALTH	29.500	USD	526,47	14.059.534,69		2,46%	2,41%
UNITED PARCEL	39.500	USD	157,23	5.622.219,71		0,98%	0,96%
WASTE	56.500	USD	179,10	9.160.503,33		1,60%	1,57%
WYNDHAM HOTELS	95.000	USD	80,41	6.915.267,28		1,21%	1,18%
				528.369.343,20		92,38%	90,48%
<u>Total - Actions</u>				<u>571.940.085,07</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,95%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				571.940.085,07		100,00%	97,95%
Total - portefeuille				571.940.085,07		100,00%	97,95%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		35.486,96			0,01%
Banque Degroof Petercam		USD		9.025,70			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		12.943.878,57			2,22%
Total - Avoirs bancaires à vue				12.988.391,23			2,22%
Total - Dépôts et Liquidités				12.988.391,23			2,22%
Créances et dettes diverses				-990.731,36			-0,17%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				583.937.744,94			100,00%

26.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	92,38%
IRLANDE	5,26%
SUISSE	1,46%
GUERNSEY	0,90%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

26.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	12,27%
IT & INTERNET	11,45%
TELECOMMUNICATIONS	8,11%
BANQUES	6,45%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	5,91%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	5,36%
DISTRIBUTION	5,27%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,25%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,07%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,18%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,18%
SOURCES D'ENERGIE	3,67%
SOINS & SERVICE DE SANTE	3,62%
IMMOBILIER	2,79%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,63%
LOISIRS & TOURISME	2,46%
PRODUITS CHIMIQUES	2,40%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,60%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,43%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,35%
BIOTECHNOLOGIE	1,25%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	1,21%
VEHICULES ROUTIERS	1,11%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,98%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

26.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	39.726.203,95	19.996.828,66	59.723.032,61
Ventes	159.248.969,55	122.033.409,92	281.282.379,47
Total 1	198.975.173,50	142.030.238,58	341.005.412,08
Souscriptions	63.706.441,72	42.676.632,41	106.383.074,13
Remboursements	190.407.078,21	150.262.188,37	340.669.266,58
Total 2	254.113.519,93	192.938.820,78	447.052.340,71
Moyenne de référence de l'actif net total	707.137.408,71	614.872.764,14	660.625.916,65
Taux de rotation	-7,80%	-8,28%	-16,05%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

26.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.468,14	1.117,89	5.697,53	993,12	1.441,81	5.248,84
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	35.018,63	20.767,54	134.377,84	24.862,34	22.352,34	136.887,84
B USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	3.525,69	7.599,77	68.064,32	1.086,93	8.667,00	60.484,25
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	1.715,53	1.715,53	1,00	0,00	0,00	1,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	364.921,72	304.742,17	723.448,59	96.681,60	373.161,57	446.968,62
F LC (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	0,00	126.768,22	3.747,05	123.021,16	40.937,02	42.470,86	121.487,32
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.662,00	0,00	2.662,00	138,00	139,00	2.661,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	2.196,00	1.537,00	3.322,15	0,00	927,00	2.395,15
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	3.121,30	1.951,90	10.448,31	395,93	9.575,50	1.268,73
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	2.101,81	310,81	2.885,00	100,00	1.754,00	1.231,00
V (Dis)	0,00	0,00	0,00	17.553,00	775,00	22.751,00	4.396,00	17.183,02	9.963,98
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	53.922,07	7.389,00	61.298,44	49.838,49	73.979,96	37.156,96
TOTAL			0,00			1.158.977,34			826.754,70

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	636.535,38	483.365,23	419.634,37	618.580,47
B (Cap)	0,00	0,00	16.003.379,02	9.404.469,70	11.371.978,14	10.075.727,35
B USD (Cap)	0,00	0,00	1.632.550,86	3.437.454,93	490.448,41	3.948.634,41
E (Dis)	0,00	0,00	739.999,74	701.173,06	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	172.321.359,74	142.961.404,36	45.120.361,96	176.838.831,22
F LC (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F USD (Cap)	0,00	0,00	40.438.867,23	1.129.100,06	12.496.937,32	12.884.562,16
I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)	0,00	0,00	120.430.728,53	0,00	6.506.815,01	6.593.985,67
M (Dis)	0,00	0,00	977.724,89	702.914,58	0,00	402.302,04
N (Cap)	0,00	0,00	1.452.376,56	917.562,30	182.586,65	4.561.356,22
P (Cap)	0,00	0,00	97.287.175,03	14.096.650,94	4.591.818,55	82.634.096,55
V (Dis)	0,00	0,00	7.673.721,96	334.793,70	1.861.089,01	7.409.946,44
W (Cap)	0,00	0,00	24.405.985,52	3.376.366,88	23.341.404,71	34.701.244,05
TOTAL	0,00	0,00	484.000.404,46	177.545.255,74	106.383.074,13	340.669.266,58

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		411,81		447,11
B (Cap)		0,00		435,40		480,41
B USD (Cap)		0,00		466,68		532,86
E (Dis)		0,00		417,35		457,50
F (Cap)		0,00		453,74		505,09
F LC (Cap)		0,00		5,65		6,30
F USD (Cap)	492.602.369,32	0,00	748.208.876,26	313,12	583.937.744,94	360,79
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		45.069,04		50.372,86
M (Dis)		0,00		418,21		457,85
N (Cap)		0,00		447,31		497,81
P (Cap)		0,00		45.156,43		50.672,83
V (Dis)		0,00		418,09		458,16
W (Cap)		0,00		447,14		497,76
TOTAL	492.602.369,32		748.208.876,26		583.937.744,94	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

26.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

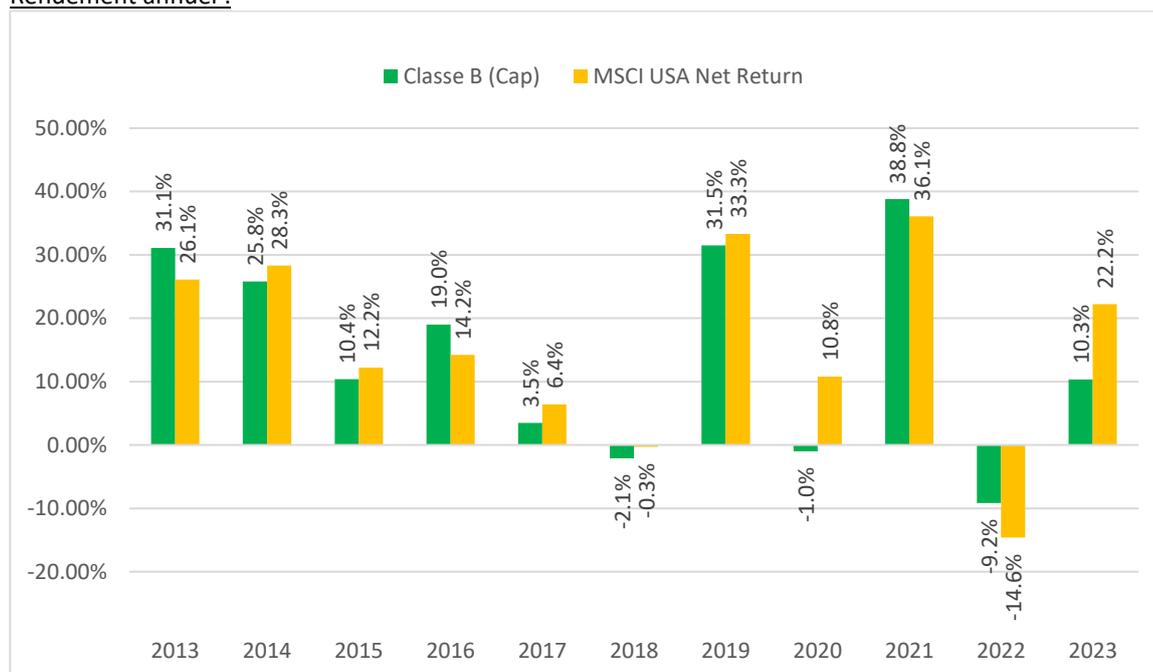
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA Net Return	22,21 % (en EUR)	12,40 % (en EUR)	15,96 % (en EUR)	13,85 % (en EUR)	16/05/2008	12,00 % (en EUR)

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	10,32 % (en EUR)	11,60 % (en EUR)	12,59 % (en EUR)		27/10/2016	10,28 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	10,34 % (en EUR)	11,64 % (en EUR)	12,62 % (en EUR)	11,74 % (en EUR)	16/05/2008	10,57 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	14,18 % (en EUR)	7,90 % (en EUR)	11,86 % (en EUR)	9,34 % (en EUR)	06/10/2016	9,59 % (en EUR)

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	11,36 % (en EUR)				05/02/2021	11,20 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	11,32 % (en EUR)	12,49 % (en EUR)	13,37 % (en EUR)	12,26 % (en EUR)		

Classe F LC (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC (Cap)	11,50 % (en EUR)					

Classe F USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD (Cap)	15,22 % (en EUR)					

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	11,77 % (en EUR)					

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	11,21 % (en EUR)	12,41 % (en EUR)	13,31 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	11,29 % (en EUR)	12,47 % (en EUR)	13,33 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	12,22 % (en EUR)	13,31 % (en EUR)	14,10 % (en EUR)			

Classe V (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V (Dis)	11,32 % (en EUR)	12,49 % (en EUR)				

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	11,32 % (en EUR)	12,50 % (en EUR)	13,42 % (en EUR)			

26.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289210211 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe A USD - BE6289211227 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B - BE0947853660 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B USD - BE0947865789:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B EUR Hedged - BE6328637663:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe B LC - BE6321404111 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

- Classe E - BE6289214254 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe E USD - BE6289215269 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F - BE0947854676 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F USD - BE0947866795 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F EUR Hedged - BE632863

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe F LC - BE6321405126 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

- Classe J - BE6299544732 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe L - BE6335363022 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe M - BE6299545747 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe N - BE6299546752 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe P - BE6289222331 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe V - BE6289226373 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe W - BE6289227389 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

- Classe W EUR Hedged- BE6328639685 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 40,45% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

26.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

26.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	5,16 EUR
2018	classe A 6,85 EUR classe M 8,80 EUR
2019	classe A 1,05 EUR classe M 2,55 EUR classe V 2,73 EUR
2021	classe A 3,01 EUR classe E 3,58 EUR classe M 3,22 EUR classe V 3,63 EUR
2022	classe A 6,5 EUR classe E 6,5 EUR classe M 6,5 EUR classe V 6,5 EUR

26.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088, le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux. Suite à ce changement de la méthodologie, entre la VNI 09/05/2023 et 10/05/2023, un dépassement a été observé dans le compartiment. En effet, le compartiment a pris l'engagement d'être investi à au moins 25% dans des actifs ayant un objectif social. Au 09/05/2023, l'investissement était de 24,93%. Le dépassement a été clôturé après adaptation des positions.

26.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

26.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300K4RXZO8XKEC20

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 90.64% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence : 55.05 contre 51.26 (au 31.12.2023) ;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence: 1146.94 tCO₂e/M revenue contre 1165.01 tCO₂e/M revenue (au 31.12.2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	97.74%	97.95%
Investissement Durable	89.99%	90.64%
Autres investissement Environnemental	58.87%	63.49%
Social	84.88%	24.37%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 53.69 Benchmark : 50.65	Compartiment : 55.05 Benchmark : 51.26
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 961.24 Benchmark : 985.62	Compartiment : 1146.94 Benchmark : 1165.01

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 90.64% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 1.26% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).

- 63.49% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 24.37% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 81.57% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 81.57% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	8.77	Etats-Unis
APPLE	Industrie manufacturière	7.94	Etats-Unis
BROADCOM INC	Industrie manufacturière	2.60	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	Activités financières et d'assurance	2.53	Etats-Unis
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	2.41	Etats-Unis
MERCK & CO	Industrie manufacturière	2.12	Etats-Unis
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	2.11	Etats-Unis
ABBVIE	Industrie manufacturière	2.05	Etats-Unis
PEPSICO	Industrie manufacturière	1.82	Etats-Unis
EATON CORP PUBLIC	Industrie manufacturière	1.75	Etats-Unis
APPLIED MATERIALS	Industrie manufacturière	1.71	Etats-Unis
DEERE & COMPANY	Industrie manufacturière	1.67	Etats-Unis
ACCENTURE A	Information et communication	1.66	Etats-Unis
AMERICAN EXPRESS	Activités financières et d'assurance	1.64	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
WASTE MANAGEMENT	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.57	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi au minimum 97.95% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

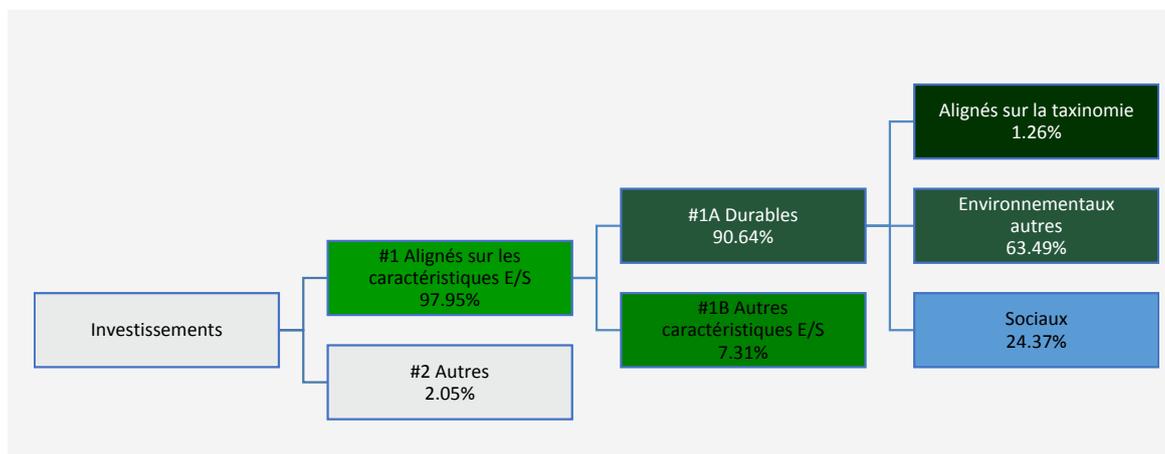
Le Compartiment a investi 90.64% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade: un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ».

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	18.61
Information et communication	Édition	11.36
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	7.62
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.95
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	6.53
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	5.78
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4.81
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.47
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.13
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.96
Activités immobilières	Activités immobilières	2.73
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.54
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.53
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.82

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.75
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1.57
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	1.48
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.47
Hébergement et restauration	Restauration	1.23
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.20
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.18
Hébergement et restauration	Hébergement	1.18
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	1.06
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	1.00
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.96
Liquidités	Liquidités	2.05



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 1.26% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

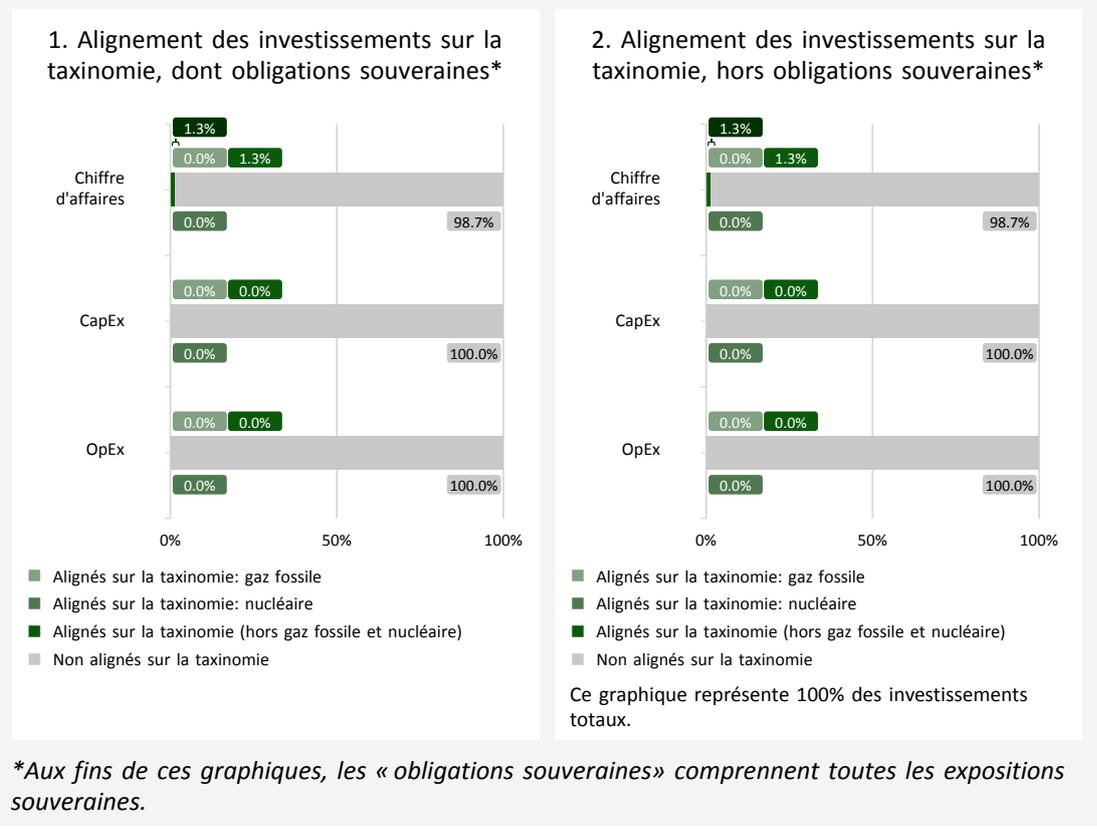
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
 Activités transitoires : 0.017%
 Activités habilitantes : N/A

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	1.33%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	1.26%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 63.49% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE étaient, au cours de la Période de référence, couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). DPAM a cependant réalisé au cours de la Période de Référence des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui n'étaient pas couverts par ces Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE notamment les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 24.37% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.05% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

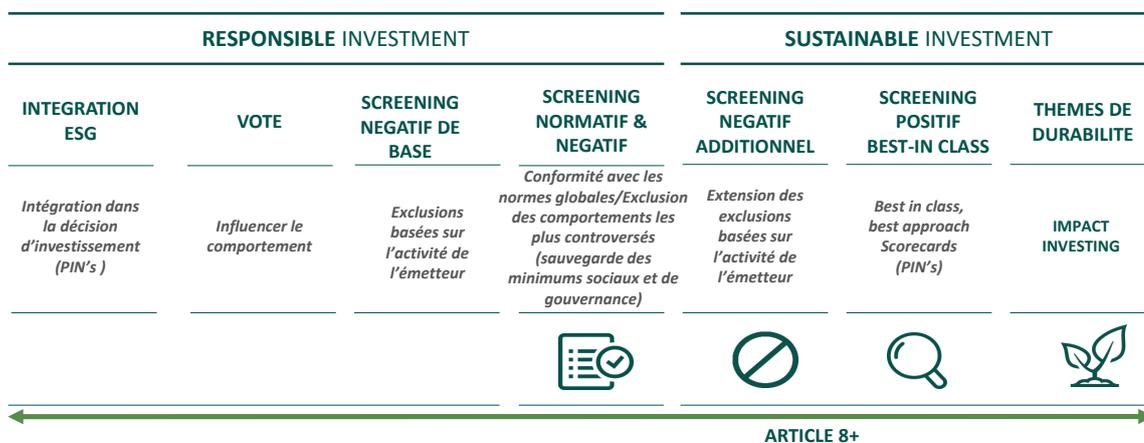
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

27. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE
--

27.1. RAPPORT DE GESTION

27.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion. Prix de souscription initiale : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Sustainable de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

27.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

27.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible à long terme, l'accent étant mis sur les investissements représentatifs du secteur de l'immobilier en zone Euro. Le compartiment n'investira pas plus de 40% de ses actifs en créances de toute nature. Les sociétés dans lesquelles le compartiment investit sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

27.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index.

Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

27.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2023 a été caractérisée par une forte volatilité des attentes en matière de taux d'intérêt où les éléments macroéconomiques ont joué un rôle important dans la stratégie du fonds. L'année a bien commencé, les marchés financiers s'attendant à une baisse rapide des taux d'intérêt et à une diminution de l'inflation. Au bout de deux mois, la rhétorique a changé du tout au tout : les taux d'intérêt sont plus élevés pour plus longtemps et les banques centrales procèdent à de nouvelles augmentations. En fin d'année, l'inflation étant plus basse que prévu, les marchés ont supposé que les banques centrales allaient abaisser leurs taux d'intérêt.

Quant au marché de l'immobilier, la baisse des prix s'est poursuivie, mais n'a été que partiellement amortie par la hausse des loyers. Les sociétés immobilières ont donc maintenu leur stratégie de désendettement en cédant des actifs, en réduisant leurs dividendes ou en injectant des capitaux. Aucune de ces mesures n'est répandue, bien qu'elle soit nécessaire. Les entreprises à faible rendement et/ou à fort effet de levier étaient et demeurent les plus vulnérables et les plus volatiles dans cet environnement. En règle générale, elles ont été les plus touchées lorsque les marchés étaient en mode aversion pour le risque pendant les périodes de hausse des taux. Mais la fin de l'année a été marquée par un rebond de ces sociétés, ce qui a permis au secteur de l'immobilier de la zone euro coté en bourse d'afficher un rendement total proche de +16%.

Dans ce contexte macroéconomique, le fonds est resté méthodique en conservant des positions surpondérées dans des sociétés moins endettées. Sur le plan sectoriel, il s'est davantage au sous-secteur de la vente au détail au cours de l'année, principalement en augmentant la pondération dans la société URW. Le fonds a également renforcé son exposition aux logements étudiants et aux soins de santé. D'autre part, le fonds a réduit son exposition au secteur de la logistique, suite à une offre publique d'achat sur une position importante dans Intervest, ainsi que son exposition au segment des bureaux.

27.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que cet environnement volatil se maintienne en 2024. Une plus grande visibilité sur les taux permettra au marché de l'investissement d'augmenter les volumes de transactions, en fixant des prix de liquidation qui aideront les évaluateurs à mieux apprécier la valeur réelle des actifs. Le fonds restera défensif, conformément à son positionnement la plupart du temps.

Notre stratégie pour l'avenir dépendra des perspectives des entreprises dans cet environnement volatil. Nous continuerons à conserver un portefeuille équilibré. D'une part, nous optons pour des entreprises qui ont de solides bilans et perspectives ainsi qu'une bonne visibilité. Ces entreprises ont un prix, mais nous apprécions leur stabilité. D'autre part, nous optons également pour des sociétés qui sont en difficulté, mais dont nous pensons que la direction devrait être en mesure d'obtenir de meilleurs résultats et une meilleure visibilité à l'avenir. Ces sociétés se négocient à un prix nettement inférieur et offrent donc une possibilité de hausse du cours de l'action. Le secteur de la logistique est un sous-secteur auquel nous pourrions renforcer notre exposition. Nous restons prudents sur les espaces de bureaux et constructifs de détail.

Les thèmes d'investissement pour le premier semestre 2024 sont les suivants :

- les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- les entreprises évoluant dans un sous-secteur où l'offre est insuffisante et où les loyers sont donc plus élevés plutôt que dans un sous-secteur où l'offre est excédentaire et où la croissance des loyers est donc moins élevée ;
- les entreprises présentant un profil ESG solide ;
- privilégier le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- privilégier les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- dans un environnement très volatil, tirer parti des mouvements excessifs du marché (rétablir des positions dans des entreprises solides excessivement pénalisées et inversement) ;

- les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

27.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

27.2. BILAN

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		119.470.692,15	118.759.829,36
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	119.714.023,26	116.681.449,80
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	119.714.023,26	116.681.449,80
a.	Actions	119.714.023,26	116.681.449,80
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-269.879,62	-166.674,62
A.	Créances	1.532.505,60	112.635,73
a.	Montants à recevoir	1.503.695,22	3.133,89
d.	Autres	28.810,38	109.501,84
B.	Dettes	-1.802.385,22	-279.310,35
a.	Montants à payer (-)	-1.478.629,20	-8.677,69
e.	Autres (-)	-323.756,02	-270.632,66
V.	Dépôts et liquidités	26.548,51	2.245.054,18
A.	Avoirs bancaires à vue	26.548,51	2.245.054,18
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		119.470.692,15	118.759.829,36
A.	Capital	145.832.100,08	168.207.207,78
B.	Participations au résultat	3.120.098,15	460.603,35
C.	Résultat reporté	-49.469.126,53	
D.	Résultat de l'exercice	19.987.620,45	-49.907.981,77

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

27.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		16.638.091,81	-54.692.180,29
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	16.638.091,81	-54.692.180,32
a.	Actions	16.638.091,81	-54.692.180,32
	Gain réalisé	466.582,08	4.296.540,24
	Perte réalisée	-25.817.234,66	-6.747.890,16
	Gain/Perte non-réalisé	41.988.744,39	-52.240.830,40
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		0,03
b.	Autres positions et opérations de change		0,03
iv.	Autres		0,03
	Gain /Perte réalisée		0,03
II.	Produits et charges des placements	4.689.491,17	6.196.597,80
A.	Dividendes	5.350.599,82	6.993.871,02
B.	Intérêts (+/-)	92.875,13	17.363,00
b.	Dépôts et liquidités	92.875,13	17.363,00
	Intérêts d'emprunts (-)	-37.414,77	-16.868,06
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-716.569,01	-797.768,51
	D'origine belge	-334.655,82	-295.476,64
	D'origine étrangère	-381.913,19	-502.291,87
F.	Autres produits provenant des placements		0,35
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.339.962,53	-1.412.399,28
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-181.817,83	-237.621,44
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-59.923,85	-51.332,70
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.028.425,40	-1.055.844,25
a.	Gestion financière	-974.690,96	-996.904,55
	Classe A (Dis)	-22.386,66	-32.639,39
	Classe B (Cap)	-415.383,18	-489.944,93
	Classe F (Cap)	-465.160,29	-378.742,03
	Classe M (Dis)	-195,85	-1.389,57
	Classe N (Cap)	-69.029,33	-91.106,29
	Classe W (Cap)	-2.535,65	-3.082,34
b.	Gestion administrative et comptable	-53.734,44	-58.939,70
E.	Frais administratifs (-)	-22.220,45	-30.141,28
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-733,49	-669,42
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-115,76	-368,12
H.	Services et biens divers (-)	-8.555,23	-15.435,44
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-30.399,53	-18.093,47
	Classe A (Dis)	-1.489,01	-926,40
	Classe B (Cap)	-15.797,19	-9.651,16
	Classe F (Cap)	-8.116,12	-4.119,39
	Classe M (Dis)	-0,09	-111,56
	Classe N (Cap)	-4.251,77	-2.801,17
	Classe P (Cap)	-735,77	-478,86
	Classe W (Cap)	-9,58	-4,93
K.	Autres charges (-)	-7.770,99	-2.893,16
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.349.528,64	4.784.198,52
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	19.987.620,45	-49.907.981,77
VI.	Impôts sur le résultat		

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

VII. **Résultat de l'exercice**

31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
19.987.620,45	-49.907.981,77

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-26.361.407,93	-49.447.378,42
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-49.469.126,53	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	19.987.620,45	-49.907.981,77
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	3.120.098,15	460.603,35
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	26.361.407,93	49.469.126,53
IV.	(Distribution des dividendes)		-21.748,11

27.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	63.000	EUR	63,65	4.009.950,00		3,35%	3,36%
COFINIMMO	71.414	EUR	71,40	5.098.959,60		4,26%	4,27%
MONTEA	40.590	EUR	86,20	3.498.858,00		2,92%	2,93%
RETAIL ESTATES	37.854	EUR	64,60	2.445.368,40		2,04%	2,05%
VGP	19.610	EUR	105,00	2.059.050,00		1,72%	1,72%
WAREHOUSES DE PAUW	172.000	EUR	28,50	4.902.000,00		4,09%	4,10%
XIOR STUDENT HOUSING	101.341	EUR	29,70	3.009.827,70		2,51%	2,52%
				25.024.013,70		20,90%	20,95%
Allemagne							
HAMBORNER REIT AG	177.661	EUR	6,81	1.209.871,41		1,01%	1,01%
LEG IMMOBILIEN SE	114.000	EUR	79,32	9.042.480,00		7,55%	7,57%
TAG IMMOBILIEN AG	430.000	EUR	13,20	5.673.850,00		4,74%	4,75%
VONOVIA SE	388.000	EUR	28,54	11.073.520,00		9,25%	9,27%
				26.999.721,41		22,55%	22,60%
Espagne							
INMOBILIARIA COL	155.000	EUR	6,55	1.015.250,00		0,85%	0,85%
MERLIN PROPERTIES	577.000	EUR	10,06	5.804.620,00		4,85%	4,86%
				6.819.870,00		5,70%	5,71%
Finlande							
KOJAMO	93.060	EUR	11,90	1.107.414,00		0,93%	0,93%
				1.107.414,00		0,93%	0,93%
France							
ALTAREA	16.213	EUR	80,00	1.297.040,00		1,08%	1,09%
ARGAN	32.022	EUR	85,20	2.728.274,40		2,28%	2,28%
CARMILA SAS	177.661	EUR	15,58	2.767.958,38		2,31%	2,32%
COVIVIO	85.988	EUR	48,68	4.185.895,84		3,50%	3,50%
GECINA	83.900	EUR	110,10	9.237.390,00		7,72%	7,73%
ICADE	80.370	EUR	35,54	2.856.349,80		2,39%	2,39%
KLEPIERRE	291.000	EUR	24,68	7.181.880,00		6,00%	6,01%
MERCIALYS	300.000	EUR	9,95	2.983.500,00		2,49%	2,50%
UNIBAIL RODAMCO WEST	139.000	EUR	66,92	9.301.880,00		7,77%	7,79%
				42.540.168,42		35,53%	35,61%
Guernsey							
SHURGARD SELF STORAG	64.762	EUR	44,86	2.905.223,32		2,43%	2,43%
				2.905.223,32		2,43%	2,43%
Irlande							
IRISH RESIDENT PROP	1.099.804	EUR	1,11	1.218.582,83		1,02%	1,02%
				1.218.582,83		1,02%	1,02%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	1.000.000	EUR	2,48	2.475.000,00		2,07%	2,07%
GRAND CITY PROP	177.661	EUR	10,18	1.808.588,98		1,51%	1,51%
				4.283.588,98		3,58%	3,59%

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Pays-Bas							
CTP B.V.	230.000	EUR	15,28	3.514.400,00		2,94%	2,94%
EUROCOM PTY	146.000	EUR	22,20	3.241.200,00		2,71%	2,71%
NSI N.V.	24.148	EUR	18,76	453.016,48		0,38%	0,38%
WERELDHAVE N.V.	111.122	EUR	14,46	1.606.824,12		1,34%	1,34%
				8.815.440,60		7,36%	7,38%
<u>Total - Actions</u>				<u>119.714.023,26</u>		<u>100,00%</u>	<u>100,20%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				119.714.023,26		100,00%	100,20%
Total - portefeuille				119.714.023,26		100,00%	100,20%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.553,61			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		24.994,90			0,02%
Total - Avoirs bancaires à vue				26.548,51			0,02%
Total - Dépôts et Liquidités				26.548,51			0,02%
Créances et dettes diverses				-269.879,62			-0,23%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				119.470.692,15			100,00%

27.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	35,53%
ALLEMAGNE	22,55%
BELGIQUE	20,90%
PAYS-BAS	7,36%
ESPAGNE	5,70%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,58%
GUERNSEY	2,43%
IRLANDE	1,02%
FINLANDE	0,93%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

27.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	90,49%
SERVICES DIVERS	4,85%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,66%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

27.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	20.266.143,78	23.580.435,20	43.846.578,98
Ventes	16.628.991,06	40.823.106,27	57.452.097,33
Total 1	36.895.134,84	64.403.541,47	101.298.676,31
Souscriptions	16.716.497,18	6.379.558,18	23.096.055,36
Remboursements	15.882.018,39	26.472.495,21	42.354.513,60
Total 2	32.598.515,57	32.852.053,39	65.450.568,96
Moyenne de référence de l'actif net total	123.400.256,01	115.210.829,07	119.271.887,36
Taux de rotation	3,48%	27,39%	30,06%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

27.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)	0,00	0,00	0,00	2.119,80	8.344,00	27.936,59	7.119,23	1.922,91	33.132,90
B (Cap)	0,00	0,00	0,00	74.650,98	65.405,88	450.967,73	64.680,33	98.343,53	417.304,52
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	0,00	391.460,00	62.718,54	852.864,76	305.282,00	172.487,00	985.659,76
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	1.840,00	2.351,48	0,00	2.291,48	60,00
N (Cap)	0,00	0,00	0,00	25.049,67	34.663,57	151.930,05	17.578,34	30.701,13	138.807,26
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	105,00	35,00
W (Cap)	0,00	0,00	0,00	622,94	278,61	5.625,62	71,77	799,14	4.898,25
TOTAL			0,00			1.491.816,24			1.579.897,71

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)	0,00	0,00	138.365,95	496.483,46	415.064,00	106.221,06
B (Cap)	0,00	0,00	4.968.349,09	4.643.395,31	3.674.710,76	5.738.419,16
E (Dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)	0,00	0,00	26.948.967,00	4.334.691,96	17.929.447,50	10.759.629,28
J (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)	0,00	0,00	0,00	133.515,91	0,00	129.682,25
N (Cap)	0,00	0,00	1.913.032,73	2.546.901,62	1.072.704,72	1.900.723,36
P (Cap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23.673.888,24
W (Cap)	0,00	0,00	41.759,70	17.625,48	4.128,38	45.950,25
TOTAL	0,00	0,00	34.010.474,47	12.172.613,74	23.096.055,36	42.354.513,60

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)	0,00	0,00	118.759.829,36	50,73	119.470.692,15	59,33
B (Cap)		0,00		56,75		67,31
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		59,16		70,76
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		51,66		60,40
N (Cap)		0,00		58,39		69,81
P (Cap)		0,00		228.449,16		275.478,46
W (Cap)		0,00		57,46		68,73
TOTAL		0,00				118.759.829,36

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

27.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

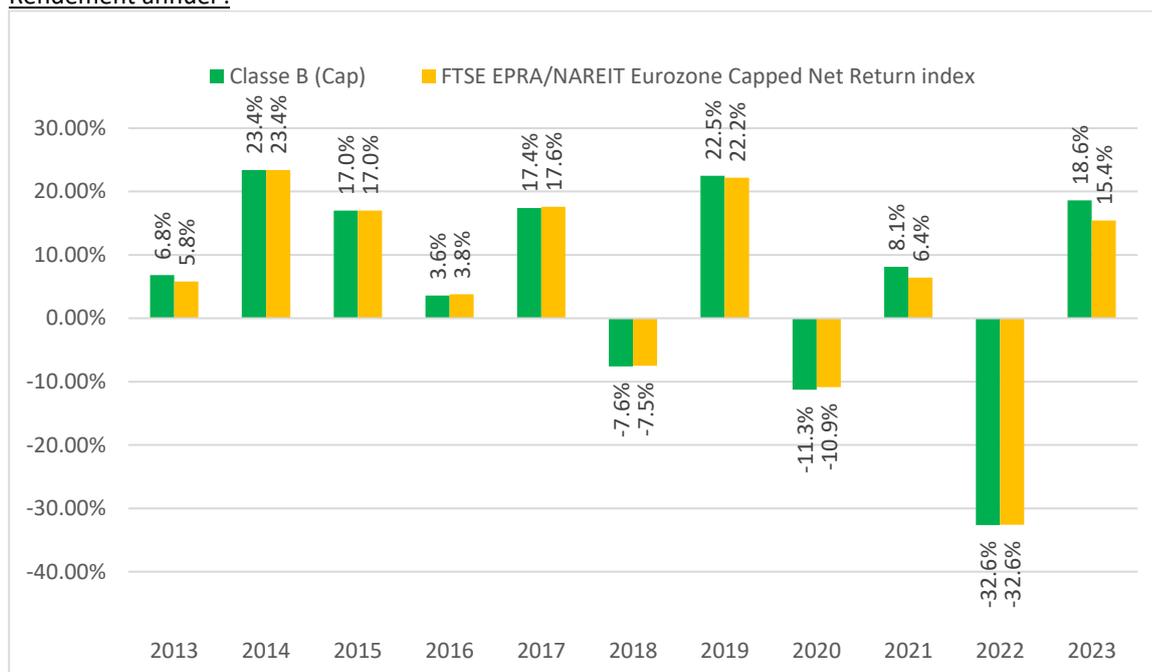
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index	15,41 % (en EUR)	-6,11 % (en EUR)	-2,05 % (en EUR)	3,93 % (en EUR)		

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	18,56 % (en EUR)	-4,79 % (en EUR)	-1,28 % (en EUR)			

Classe B (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	18,61 % (en EUR)	-4,76 % (en EUR)	-1,26 % (en EUR)	4,30 % (en EUR)		

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	19,61 % (en EUR)	-4,04 % (en EUR)	-0,59 % (en EUR)	4,80 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	19,65 % (en EUR)	-4,07 % (en EUR)	-0,64 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	19,56 % (en EUR)	-4,07 % (en EUR)	-0,62 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	20,59 % (en EUR)	-3,33 % (en EUR)	0,05 % (en EUR)			

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	19,61 % (en EUR)					

27.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6289023283 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,82%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe B - BE6271654228 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe E - BE6289024299 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe F - BE6271655233 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe J - BE6299324473 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe L - BE6335365043 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,66%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe M - BE6299320430 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe N - BE6299325488 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe P - BE6289025304 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe V - BE6289026310 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

- Classe W - BE6289027326 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 49,16% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

27.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

27.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,74 EUR classe E 2,26 EUR classe M 2,21 EUR
2021	classe A 1,90 EUR classe M 1,92 EUR
2022	classe A 0,68 EUR classe M 1,17 EUR

27.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 12/01/2023 et 13/01/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, suite à une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué était de 40,16%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions d'achat et la réception du montant de la souscription, ce qui a gonflé le poids des instruments au sein du fonds. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des entrées de trésorerie.

Entre les dates de VNI du 02/02/2023 et du 03/02/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, suite à un rachat, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué était de 40,05%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions de vente et la sortie du montant du rachat, ce qui a eu pour effet de gonfler les pondérations des instruments au sein du fonds. La violation a été résolue par le retard d'un jour dans la comptabilisation des sorties de fonds.

Entre les dates de VNI 30/03/2023 et 31/03/2023, un dépassement technique légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, suite à une souscription, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Le poids total attribué était de 45,618%. La violation a été causée par un délai d'un jour entre les transactions d'achat et la réception du montant de la souscription.

Entre les dates de VNI 06/06/2023 et 07/06/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Le poids total attribué était de 43,847%. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 27/06/2023 et 29/06/2023 un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (40,135%) du TNA du fonds. Le manquement a été causé par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates VNI 27/07/2023 et 28/07/2023 un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (40,035%) du TNA du fonds. Le manquement a été causé par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 21/09/2023 et 22/09/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (40,006%) du TNA du fonds. Le manquement a été causé par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates VNI 01/12/2023 et 05/12/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (40,194%) du TNA du fonds. Le manquement a été causé par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

27.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

27.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300L2M0EZOL2I9H08

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.72% d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;

e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 62.28% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période	2022	2023
E/S Caractéristiques	98.25%	100.02%
Investissement Durable	95.83%	97.72%
Autres investissement Environnemental	-	9.06%
Social	48.64%	34.57%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 57.1	Compartiment : 62.28

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 97.72% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.53% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 9.06% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 34.57% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

- 97.72% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 97.72% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact

environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site :

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et

<https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	9.27	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	7.79	France
GECINA	Activités immobilières	7.73	France
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	7.57	Allemagne
KLEPIERRE	Activités immobilières	6.01	France
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	4.86	Espagne
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	4.75	Allemagne
COFINIMMO	Activités immobilières	4.27	Belgique
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	4.10	Belgique
COVIVIO	Activités immobilières	3.50	France
AEDIFICA	Activités immobilières	3.36	Belgique
CTP BV	Activités immobilières	2.94	Pays-Bas
MONTEA	Activités immobilières	2.93	Belgique

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EUROCOMMERCIAL PPTY	Activités immobilières	2.71	Pays-Bas
XIOR STUDENT HOUSING	Activités immobilières	2.52	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

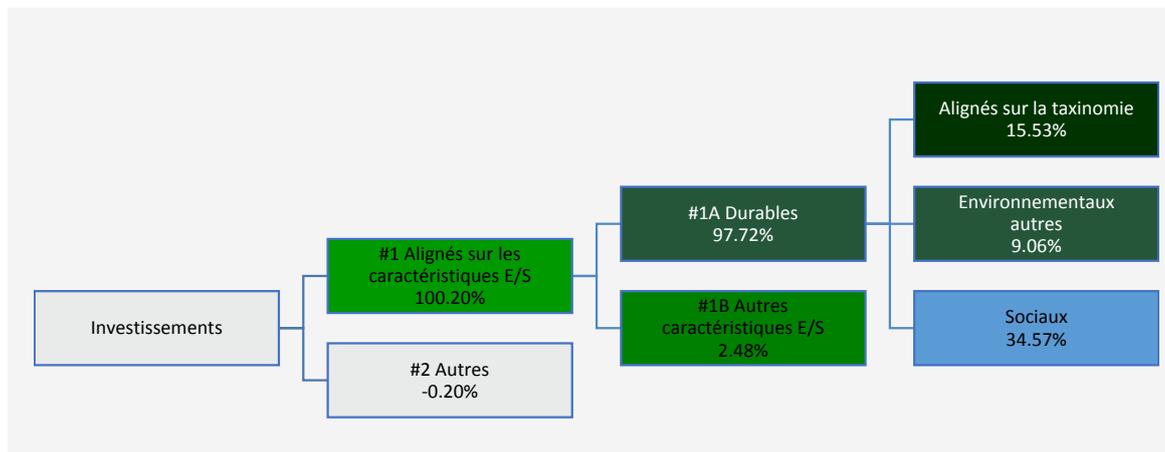
Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi au minimum 100.20% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi au minimum 97.72% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section "Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux indiqués dans le prospectus du 1er janvier 2023 au 14 mai 2023 pouvaient comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille étaient analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc pouvaient tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles étaient aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).

Suite aux clarifications apportées par les ESA le 17 novembre 2022 sur l'application du règlement (UE) 2019/2088 que le double comptage devrait être évité quand une activité peut contribuer à plusieurs objectifs environnementaux et sociaux, la méthodologie de calcul d'engagement minimum pour l'objectif d'investissement durable social a été revue et l'engagement minimum de cet objectif a été revu à la baisse dans le prospectus du 15 mai 2023. Les chiffres rapportés ci-dessous excluent le double comptage pour la Période de Référence. Si l'engagement minima à l'objectif d'investissement durable social mentionné dans le prospectus en vigueur du 1er janvier au 14 mai 2023, n'a pas été atteint, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment sous « Notes aux Etats financiers et autres informations/Restrictions d'investissement et dépassements ». En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	100.20
Liquidités	Liquidités	-0.20



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.53% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

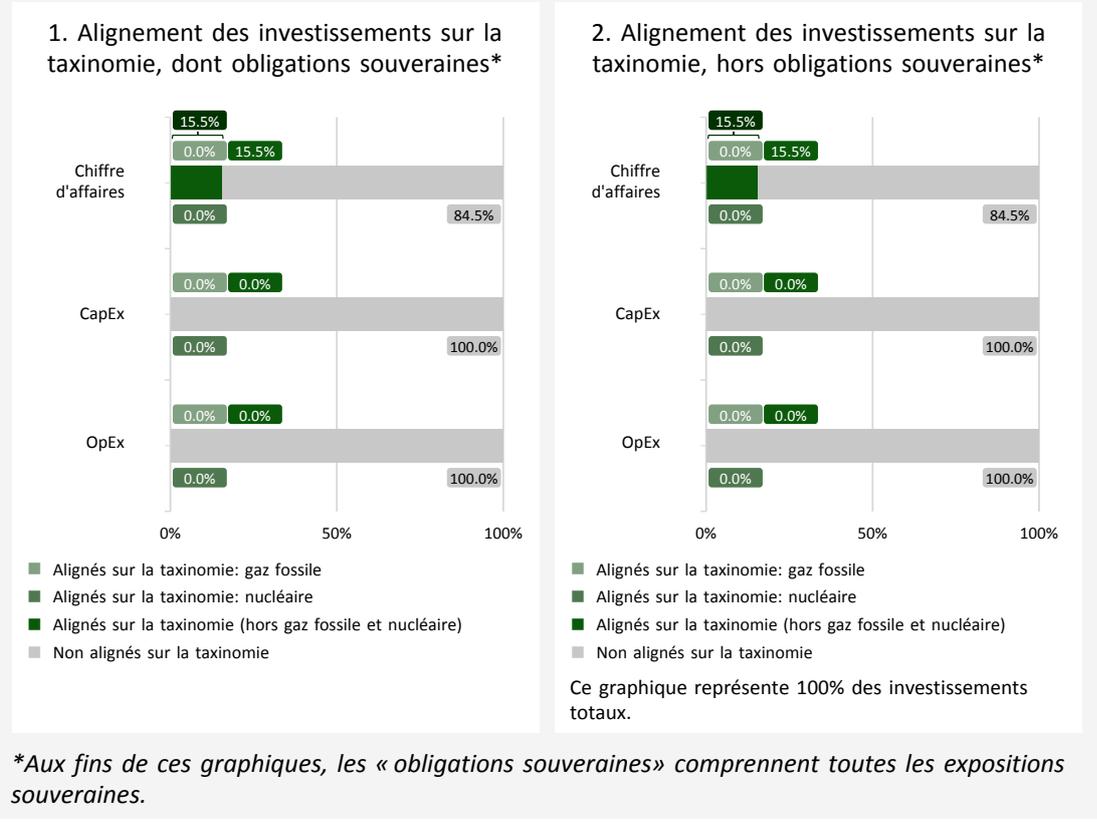
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	15.95%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.53%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2023, 9.06% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 34.57% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à -0.20% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

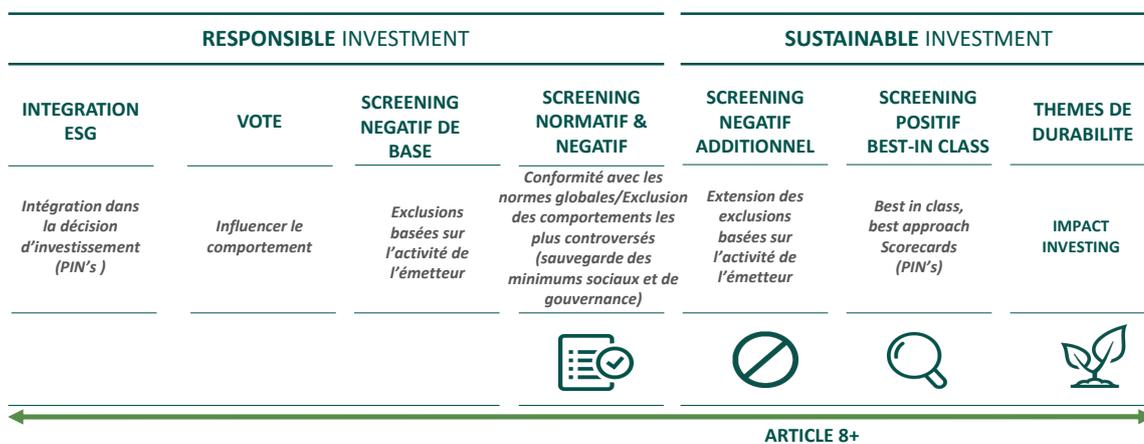
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

28. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX

28.1. RAPPORT DE GESTION

28.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US ESG Leaders Index de la SICAV DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale des parts : le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index de la SICAV DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

28.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

28.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » mettant en oeuvre une stratégie de gestion passive dont l'objectif est de répliquer, de manière physique et non synthétique, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice MSCI USA ESG LEADERS en Euro.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

28.1.4. Indice et benchmark

MSCI USA ESG Leaders Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

De plus amples informations à propos de l'Indice, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices MSCI, sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

28.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le benchmark du compartiment Equities US ESG Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA ESG Leaders Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA ESG Leaders Euro, dividendes nets réinvestis, fournit une exposition aux entreprises ayant une performance ESG élevée aux États-Unis et est établi par le MSCI.

L'indice comptait 283 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

La politique de réplication physique presque intégrale a été suivie tout au long de l'année.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

28.1.6. Politique future

Le compartiment Equities USA ESG Leaders Index, dont la vocation est d'être représentatif des entreprises américaines à forte performance ESG, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice USA ESG Leaders publié par MSCI.

28.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

A l'exception des classes (A USD, B USD, M USD, N USD) : 4.

28.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.102.654.086,58	925.165.069,38
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.101.335.724,87	924.416.490,24
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.101.335.724,87	924.416.490,24
a.	Actions	1.101.335.724,87	924.416.490,24
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-635.161,15	-500.487,24
A.	Créances	4.212.391,48	783.221,17
a.	Montants à recevoir	3.560.033,59	18.431,48
d.	Autres	652.357,89	764.789,69
B.	Dettes	-4.847.552,63	-1.283.708,41
a.	Montants à payer (-)	-3.926.154,51	-414.476,81
e.	Autres (-)	-921.398,12	-869.231,60
V.	Dépôts et liquidités	1.953.522,86	1.249.066,38
A.	Avoirs bancaires à vue	1.953.522,86	1.249.066,38
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.102.654.086,58	925.165.069,38
A.	Capital	1.062.069.209,43	1.101.514.965,65
B.	Participations au résultat	-851.880,02	-2.180.840,95
C.	Résultat reporté	-177.380.333,77	
D.	Résultat de l'exercice	218.817.090,94	-174.169.055,32

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

28.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	208.635.311,13	-184.568.670,06
a.	Actions	208.635.311,13	-184.568.670,06
	Gain réalisé	47.696.331,76	34.813.873,85
	Perte réalisée	-16.398.112,19	-7.692.226,76
	Gain/Perte non-réalisé	177.337.091,56	-211.690.317,15
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-37.078,82	-416.940,62
b.	Autres positions et opérations de change	-37.078,82	-416.940,62
iv.	Autres	-37.078,82	-416.940,62
	Gain /Perte réalisée	-37.078,82	-416.940,62
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	15.800.882,88	16.637.452,53
B.	Intérêts (+/-)	58.551,53	10.531,45
b.	Dépôts et liquidités	58.551,53	10.531,45
	Intérêts d'emprunts (-)	-20.060,79	-8.926,50
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.379.834,62	-2.499.206,57
	D'origine étrangère	-2.379.834,62	-2.499.206,57
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	250.712,02	262.241,02
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-286.378,18	-250.573,74
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-371.708,65	-391.133,85
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.610.828,94	-2.771.223,76
a.	Gestion financière	-2.150.501,65	-2.294.564,30
	Classe A (Dis)	-13.472,94	-14.750,20
	Classe A USD (Dis)	-1.366,20	-1.209,79
	Classe B USD (Cap)	-43.517,07	-73.052,96
	Classe F (Cap)	-99.716,34	-81.769,99
	Classe J (Cap)	-1.524.002,58	-1.660.772,00
	Classe M (Dis)	-239.815,08	-208.448,09
	Classe N (Cap)	-6.011,77	-6.329,43
	Classe M USD (Cap)	-583,61	-804,67
	Classe N USD (Dis)	-222.016,06	-247.427,17
b.	Gestion administrative et comptable	-460.327,29	-476.659,46
E.	Frais administratifs (-)	-46.925,53	-64.448,53
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.457,70	-864,21
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-703,26	-470,12
H.	Services et biens divers (-)	-19.016,79	-21.194,98
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-126.604,63	-66.871,24
	Classe A (Dis)	-2.456,13	-1.882,06
	Classe A USD (Dis)	-322,51	-181,60
	Classe B USD (Cap)	-317,68	-140,57
	Classe F (Cap)	-612,28	-35,23
	Classe J (Cap)	-10.179,18	-224,20
	Classe M (Dis)	-104.419,36	-60.793,50
	Classe N (Cap)	-1.246,78	-876,93
	Classe P (Cap)	-2.123,33	-329,11
	Classe N USD (Cap)	-4.764,51	-2.234,65
	Classe M USD (Dis)	-162,87	-173,39
K.	Autres charges (-)	-23.768,71	-18.756,14
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		10.218.858,63	10.816.555,36

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	218.817.090,94	-174.169.055,32
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	218.817.090,94	-174.169.055,32

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	40.584.877,15	-176.349.896,27
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-177.380.333,77	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	218.817.090,94	-174.169.055,32
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-851.880,02	-2.180.840,95
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-37.317.934,37	177.380.333,77
IV.	(Distribution des dividendes)	-3.266.942,78	-1.030.437,50

28.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
ARCH CAP GRP	19.800	USD	74,27	1.331.232,52		0,12%	0,12%
LIBERTY GLOBAL LTD	17.000	USD	18,64	286.860,09		0,03%	0,03%
				1.618.092,61		0,15%	0,15%
Suisse							
BUNGE GLOBAL S.A.	8.636	EUR	91,26	788.121,36		0,07%	0,07%
				788.121,36		0,07%	0,07%
Curacao							
SCHLUMBERGER N.V.	80.300	USD	52,04	3.782.928,53		0,34%	0,34%
				3.782.928,53		0,34%	0,34%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	35.500	USD	350,91	11.277.151,13		1,02%	1,02%
ALLEGION PLC	4.700	USD	126,69	539.033,18		0,05%	0,05%
APTIV PLC	16.000	USD	89,72	1.299.524,74		0,12%	0,12%
EATON CORP -ADR-	22.600	USD	240,82	4.926.928,89		0,45%	0,45%
JAZZ PHARMACEUTICAL	3.889	USD	123,00	433.030,37		0,04%	0,04%
JOHNSON CONTROLS	42.000	USD	57,64	2.191.535,78		0,20%	0,20%
LINDE PLC NPV -NEW-	27.300	USD	410,71	10.150.167,93		0,92%	0,92%
PENTAIR PLC	9.000	USD	72,71	592.395,78		0,05%	0,05%
SEAGATE HLDGS	12.000	USD	85,37	927.388,77		0,08%	0,08%
STERIS PLC	5.800	USD	219,85	1.154.329,43		0,10%	0,10%
TRANE TECHNOLOGIES	13.500	USD	243,90	2.980.717,87		0,27%	0,27%
WILLIS TOWERS WATSON	6.000	USD	241,20	1.310.098,22		0,12%	0,12%
				37.782.302,09		3,43%	3,43%
Jersey							
AMCOR PLC	70.000	USD	9,64	610.872,22		0,06%	0,06%
FERGUSON NEWCO PLC	12.000	GBP	150,85	2.088.973,52		0,19%	0,19%
				2.699.845,74		0,25%	0,24%
Pays-Bas							
LYONDELLBASELL IND	14.000	USD	95,08	1.205.015,16		0,11%	0,11%
NXP SEMICONDUCTORS	15.000	USD	229,68	3.118.815,91		0,28%	0,28%
				4.323.831,07		0,39%	0,39%
États-Unis d'Amérique							
3M	32.000	USD	109,32	3.166.831,12		0,29%	0,29%
ADOBE INC	25.800	USD	596,60	13.934.078,67		1,27%	1,26%
AECOM	8.500	USD	92,43	711.225,27		0,06%	0,06%
AFLAC INC	31.000	USD	82,50	2.315.212,96		0,21%	0,21%
AGILENT	15.700	USD	139,03	1.975.984,25		0,18%	0,18%
AKAMAI	8.000	USD	118,35	857.104,06		0,08%	0,08%
ALIGN TECHNOLOGY	4.500	USD	274,00	1.116.190,65		0,10%	0,10%
ALLSTATE	15.000	USD	139,98	1.900.783,05		0,17%	0,17%
ALLY FINANCIAL	14.000	USD	34,92	442.565,52		0,04%	0,04%
ALPHABET INC -A-	335.500	USD	139,69	42.426.103,29		3,85%	3,85%
ALPHABET INC -C-	296.500	USD	140,93	37.827.135,29		3,43%	3,43%
AMERICAN EXPRESS	34.700	USD	187,34	5.884.848,59		0,53%	0,53%
AMERICAN TWR CORP	26.000	USD	215,88	5.081.138,82		0,46%	0,46%
AMERICAN WATER WORKS	10.791	USD	131,99	1.289.371,38		0,12%	0,12%
AMERIPRISE	6.000	USD	379,83	2.063.078,80		0,19%	0,19%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AMGEN	30.000	USD	288,02	7.822.025,08		0,71%	0,71%
ANNALY CAPITAL MANA	27.500	USD	19,37	482.211,56		0,04%	0,04%
ANSYS INC	5.000	USD	362,88	1.642.511,20		0,15%	0,15%
APPLIED MATERIALS	46.500	USD	162,07	6.822.301,18		0,62%	0,62%
ASSURANT	3.000	USD	168,49	457.583,85		0,04%	0,04%
ATMOS ENERGY CORP	7.900	USD	115,90	828.868,87		0,08%	0,08%
AUTODESK	12.000	USD	243,48	2.644.964,47		0,24%	0,24%
AUTOMATIC DATA	24.200	USD	232,97	5.103.764,99		0,46%	0,46%
AUTOZONE	1.000	USD	2.585,61	2.340.659,94		0,21%	0,21%
AVANTOR INC	33.000	USD	22,83	682.016,93		0,06%	0,06%
AVERY DENNISON	5.000	USD	202,16	915.040,96		0,08%	0,08%
AXON ENTERPRISE	4.500	USD	258,33	1.052.355,95		0,10%	0,10%
BAKER HUGHES-A	58.000	USD	34,18	1.794.631,78		0,16%	0,16%
BALL CORP	16.000	USD	57,52	833.132,67		0,08%	0,08%
BANK OF NY MELLON	44.000	USD	52,05	2.073.235,87		0,19%	0,19%
BEST BUY	10.000	USD	78,28	708.640,75		0,06%	0,06%
BIOGEN INC	8.100	USD	258,77	1.897.467,07		0,17%	0,17%
BIO-TECHNE CORP	9.200	USD	77,16	642.621,64		0,06%	0,06%
BLACKROCK INC	8.300	USD	811,80	6.099.615,26		0,55%	0,55%
BOOKING HLDG	2.000	USD	3.547,22	6.422.341,92		0,58%	0,58%
BORGWARNER	15.000	USD	35,85	486.805,78		0,04%	0,04%
BOSTON PROPERTIES	9.000	USD	70,17	571.701,44		0,05%	0,05%
BRISTOL-MYERS	121.000	USD	51,31	5.620.341,28		0,51%	0,51%
BROADRIDGE FINANCIAL	7.000	USD	205,75	1.303.806,64		0,12%	0,12%
BUILDERS FIRSTSOURCE	8.000	USD	166,94	1.208.998,33		0,11%	0,11%
BURLINGTON STORE	3.500	USD	194,48	616.195,17		0,06%	0,06%
CADENCE DESIGN	15.200	USD	272,37	3.747.815,15		0,34%	0,34%
CAMPBELL SOUP	11.925	USD	43,23	466.679,72		0,04%	0,04%
CARMAX NEW	10.000	USD	76,74	694.699,68		0,06%	0,06%
CARRIER GLOBAL CORP	47.000	USD	57,45	2.444.348,89		0,22%	0,22%
CATERPILLAR	29.000	USD	295,67	7.762.123,75		0,70%	0,70%
CBOE GLOBAL MARKETS	6.458	USD	178,67	1.044.539,77		0,09%	0,09%
CBRE GROUP-A	19.000	USD	93,09	1.601.149,69		0,15%	0,15%
CENCORA INC	10.000	USD	205,38	1.859.231,43		0,17%	0,17%
CERIDIAN HCM HOLDING	7.500	USD	67,12	455.709,95		0,04%	0,04%
CHENIERE ENERGY	13.200	USD	170,87	2.041.808,72		0,19%	0,19%
CHURCH - DWIGHT CO	13.000	USD	94,56	1.112.823,07		0,10%	0,10%
CIGNA CORPORATION	16.500	USD	299,45	4.472.842,08		0,41%	0,41%
CINTAS	5.100	USD	602,66	2.782.388,99		0,25%	0,25%
CITIZENS FINL GROUP	26.000	USD	33,14	780.011,77		0,07%	0,07%
CLOROX	7.218	USD	142,59	931.711,06		0,08%	0,08%
CMS ENERGY CORP	18.000	USD	58,07	946.236,36		0,09%	0,09%
COCA-COLA CO	233.000	USD	58,93	12.429.900,87		1,13%	1,13%
COLGATE-PALMOLIVE	43.000	USD	79,71	3.102.819,90		0,28%	0,28%
COMCAST-A	232.000	USD	43,85	9.209.432,85		0,84%	0,84%
CONAGRA BRANDS INC	28.000	USD	28,66	726.456,34		0,07%	0,07%
CONSOLIDATED EDISON	20.000	USD	90,97	1.647.037,52		0,15%	0,15%
COOPER COMPANIES	2.500	USD	378,44	856.470,38		0,08%	0,08%
CROWN CASTLE INC	25.000	USD	115,19	2.606.934,32		0,24%	0,24%
CSX CORP	112.000	USD	34,67	3.515.176,75		0,32%	0,32%
CUMMINS INC	8.500	USD	239,57	1.843.430,05		0,17%	0,17%
DANAHER CORP	40.500	USD	231,34	8.481.663,88		0,77%	0,77%
DARLING INGREDIENTS	8.000	USD	49,84	360.946,91		0,03%	0,03%
DAVITA INC	4.000	USD	104,76	379.341,87		0,03%	0,03%
DECKERS OUTDOOR CORP	1.300	USD	668,43	786.637,40		0,07%	0,07%
DELTA AIR LINES	9.324	USD	40,23	339.568,66		0,03%	0,03%
DEXCOM INC	22.000	USD	124,09	2.471.352,92		0,22%	0,22%
DIGITAL REALTY	16.500	USD	134,58	2.010.202,33		0,18%	0,18%
DISCOVER FINANCIAL	14.500	USD	112,40	1.475.399,45		0,13%	0,13%
DOCUSIGN	10.000	USD	59,45	538.179,51		0,05%	0,05%
DOVER	8.000	USD	153,81	1.113.909,38		0,10%	0,10%
EBAY	28.000	USD	43,62	1.105.653,37		0,10%	0,10%
ECOLAB INC	15.000	USD	198,35	2.693.387,05		0,24%	0,24%
EDISON INT	23.000	USD	71,49	1.488.498,62		0,14%	0,13%
EDWARDS LIFESCIENCES	34.000	USD	76,25	2.346.897,21		0,21%	0,21%
ELECTRONIC ARTS	15.500	USD	136,81	1.919.662,34		0,17%	0,17%
ELEVANCE HEALTH INC	13.200	USD	471,56	5.634.899,74		0,51%	0,51%
ELI	45.800	USD	582,92	24.168.502,24		2,19%	2,19%
EMERSON ELECTRIC	33.000	USD	97,33	2.907.608,74		0,26%	0,26%
EQUINIX INC	5.400	USD	805,39	3.937.089,58		0,36%	0,36%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
EQUITABLE HOLDINGS	22.000	USD	33,30	663.196,49		0,06%	0,06%
ESSENTIAL UTILITIES	13.000	USD	37,35	439.550,99		0,04%	0,04%
EVERSOURCE ENERGY	21.499	USD	61,72	1.201.211,50		0,11%	0,11%
EXELON	54.000	USD	35,90	1.754.945,01		0,16%	0,16%
EXPEDITORS INTL WASH	8.000	USD	127,20	921.196,76		0,08%	0,08%
FACTSET RESERACH	2.400	USD	477,05	1.036.454,99		0,09%	0,09%
FAIR ISAAC	1.500	USD	1.164,01	1.580.604,72		0,14%	0,14%
FASTENAL CO	32.000	USD	64,77	1.876.286,61		0,17%	0,17%
FIDELITY NATL INFOR	35.000	USD	60,07	1.903.272,53		0,17%	0,17%
FISERV INC	35.000	USD	132,84	4.208.934,96		0,38%	0,38%
FORTIVE-WI	20.000	USD	73,63	1.333.091,93		0,12%	0,12%
FORTUNE BRANDS HOME	8.000	USD	76,14	551.414,48		0,05%	0,05%
FOX -B	6.000	USD	27,65	150.183,32		0,01%	0,01%
FOX CORP	15.000	USD	29,67	402.887,79		0,04%	0,04%
FRANKLIN RESOURCES	16.898	USD	29,79	455.702,19		0,04%	0,04%
GARTNER INC A	4.300	USD	451,11	1.756.006,88		0,16%	0,16%
GEN DIGITAL INC	35.000	USD	22,82	723.034,45		0,07%	0,07%
GENERAL MILLS INC	34.000	USD	65,14	2.004.942,74		0,18%	0,18%
GENUINE PARTS	8.500	USD	138,50	1.065.722,17		0,10%	0,10%
GILEAD SCIENCES	72.500	USD	81,01	5.316.819,81		0,48%	0,48%
GRACO INC	10.000	USD	86,76	785.407,14		0,07%	0,07%
GRAINGER	2.689	USD	828,69	2.017.242,94		0,18%	0,18%
HALLIBURTON	54.000	USD	36,15	1.767.166,07		0,16%	0,16%
HARTFORD	19.000	USD	80,38	1.382.537,46		0,13%	0,13%
HASBRO	9.000	USD	51,06	416.005,07		0,04%	0,04%
HCA HEALTHCARE INC	11.500	USD	270,68	2.817.924,23		0,26%	0,26%
HEALTHPEAK PROPRTIE	35.000	USD	19,80	627.348,03		0,06%	0,06%
HEWLETT PACKARD WI	80.000	USD	16,98	1.229.710,77		0,11%	0,11%
HF SINCLAIR	10.000	USD	55,57	503.055,27		0,05%	0,05%
HILTON INC	14.500	USD	182,07	2.389.976,46		0,22%	0,22%
HOLOGIC INC	14.000	USD	71,45	905.535,69		0,08%	0,08%
HOME DEPOT	56.500	USD	346,55	17.725.139,18		1,61%	1,61%
HORMEL FOODS	19.771	USD	32,11	574.704,03		0,05%	0,05%
HP INC	50.000	USD	30,09	1.361.969,85		0,12%	0,12%
HUBSPOT INC	2.600	USD	580,54	1.366.409,27		0,12%	0,12%
HUMANA	7.200	USD	457,81	2.983.960,53		0,27%	0,27%
HUNTINGTON BANCSHARE	90.000	USD	12,72	1.036.346,35		0,09%	0,09%
IBM	52.500	USD	163,55	7.772.937,13		0,71%	0,70%
IDEX CORP	4.500	USD	217,11	884.438,51		0,08%	0,08%
IDEXX LABS	5.000	USD	555,05	2.512.334,22		0,23%	0,23%
ILLINOIS TOOL	17.800	USD	261,94	4.220.822,89		0,38%	0,38%
ILLUMINA INC	9.000	USD	139,24	1.134.440,77		0,10%	0,10%
INGERSOLL RAND	24.000	USD	77,34	1.680.315,03		0,15%	0,15%
INSULET CORP	3.700	USD	216,98	726.769,57		0,07%	0,07%
INTEL	236.000	USD	50,25	10.735.527,09		0,97%	0,97%
INTERCON EXCHANGE	32.500	USD	128,43	3.778.549,77		0,34%	0,34%
INTERPUBLIC	23.000	USD	32,64	679.599,87		0,06%	0,06%
INTL FLAVORS-FRAGR	16.000	USD	80,97	1.172.787,76		0,11%	0,11%
INTUIT	15.900	USD	625,03	8.996.493,91		0,82%	0,82%
IRON MOUNTAIN REIT	16.000	USD	69,98	1.013.606,12		0,09%	0,09%
J.B. HUNT TRANSP	5.000	USD	199,74	904.087,27		0,08%	0,08%
JM SMUCKER	7.000	USD	126,38	800.850,95		0,07%	0,07%
JOHNSON	136.000	USD	156,74	19.297.189,15		1,75%	1,75%
KELLANOVA	17.000	USD	55,91	860.426,38		0,08%	0,08%
KEURIG DR PEPPER	58.000	USD	33,32	1.749.477,21		0,16%	0,16%
KEYSIGHT TECH-WI	10.000	USD	159,09	1.440.184,67		0,13%	0,13%
KIMBERLY-CLARK	20.000	USD	121,51	2.199.972,84		0,20%	0,20%
KINDER MORGAN	110.000	USD	17,64	1.756.574,48		0,16%	0,16%
KNGHT-SWIFT TRANSP	8.500	USD	57,65	443.602,05		0,04%	0,04%
KROGER CO	39.000	USD	45,71	1.613.805,28		0,15%	0,15%
LABORATORY	4.700	USD	227,29	967.060,15		0,09%	0,09%
LAMB WST HLDG-WI RG	8.000	USD	108,09	782.799,98		0,07%	0,07%
LAM RESEARCH	7.450	USD	783,26	5.282.475,90		0,48%	0,48%
LEAR CORP	3.100	USD	141,24	396.364,46		0,04%	0,04%
LENNOX INTL	2.142	USD	447,52	867.775,17		0,08%	0,08%
LKQ CORP	15.094	USD	47,79	653.005,26		0,06%	0,06%
LOWE	32.500	USD	222,55	6.547.662,16		0,59%	0,59%
LPL FIN HLDG	4.500	USD	227,62	927.252,98		0,08%	0,08%
LULULEMON ATHLETICA	6.300	USD	511,29	2.915.970,67		0,26%	0,26%
MARATHON PETROLEUM	24.000	USD	148,36	3.223.319,60		0,29%	0,29%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
MARKETAXESS HLD	2.100	USD	292,85	556.723,85		0,05%	0,05%
MARSH	27.500	USD	189,47	4.716.810,75		0,43%	0,43%
MARTIN MARIETTA	3.600	USD	498,91	1.625.923,14		0,15%	0,15%
MARVELL TECHNOLOGY	51.000	USD	60,31	2.784.420,40		0,25%	0,25%
MASCO	12.000	USD	66,98	727.615,08		0,07%	0,07%
MASTERCARD-A	47.500	USD	426,51	18.339.949,31		1,67%	1,66%
MCCORMIC CO INC	12.500	USD	68,42	774.227,13		0,07%	0,07%
MCDONALD	41.400	USD	296,51	11.112.582,27		1,01%	1,01%
MERCADOLIBRE INC	2.500	USD	1.571,54	3.556.646,90		0,32%	0,32%
MERCK AND CO INC	143.000	USD	109,02	14.112.940,75		1,28%	1,28%
METTLER TOLEDO INTL	1.240	USD	1.212,96	1.361.580,95		0,12%	0,12%
MICROSOFT	401.100	USD	376,04	136.540.663,56		12,40%	12,38%
MOLINA HEALTHCARE	3.000	USD	361,31	981.242,93		0,09%	0,09%
MOODY	9.400	USD	390,56	3.323.463,54		0,30%	0,30%
MORGAN STANLEY	72.000	USD	93,25	6.077.943,24		0,55%	0,55%
NASDAQ INC	19.800	USD	58,14	1.042.114,70		0,09%	0,09%
NETAPP INC	11.000	USD	88,18	878.088,08		0,08%	0,08%
NEWMONT CORPORATION	65.000	USD	41,39	2.435.477,30		0,22%	0,22%
NIKE INC -B-	69.500	USD	108,57	6.830.774,45		0,62%	0,62%
NORFOLK SOUTHERN	13.000	USD	236,38	2.781.822,30		0,25%	0,25%
NORTHERN TRUST	11.000	USD	84,38	840.248,04		0,08%	0,08%
NUCOR	14.500	USD	174,04	2.284.506,40		0,21%	0,21%
NVIDIA CORP	140.400	USD	495,22	62.942.006,97		5,72%	5,71%
NVR	200	USD	7.000,45	1.267.451,23		0,12%	0,11%
OLD DOMINION FRE	5.600	USD	405,33	2.054.811,93		0,19%	0,19%
OMNICOM	10.000	USD	86,51	783.143,98		0,07%	0,07%
ONEOK NEW	32.000	USD	70,22	2.034.164,67		0,18%	0,18%
OTS WORLDWIDE CORP	25.000	USD	89,47	2.024.849,50		0,18%	0,18%
OWENS CORNING	5.000	USD	148,23	670.936,50		0,06%	0,06%
PAPER	18.000	USD	36,15	589.055,36		0,05%	0,05%
PAYCHEX	18.000	USD	119,11	1.940.868,15		0,18%	0,18%
PAYLOCITY HOLDING	2.000	USD	164,85	298.465,58		0,03%	0,03%
PEPSICO	78.000	USD	169,84	11.992.504,41		1,09%	1,09%
PHILLIPS 66	25.500	USD	133,14	3.073.435,02		0,28%	0,28%
PNC	22.500	USD	154,85	3.154.053,32		0,29%	0,29%
POOL CORP	2.400	USD	398,71	866.250,85		0,08%	0,08%
PPG INDUSTRIES INC	13.800	USD	149,55	1.868.275,02		0,17%	0,17%
PRINCIPAL FIN	14.000	USD	78,70	997.420,00		0,09%	0,09%
PROCTER	133.400	USD	146,54	17.696.497,53		1,61%	1,60%
PROGRESSIVE	33.000	USD	159,28	4.758.285,43		0,43%	0,43%
PROLOGIS	53.000	USD	133,30	6.395.600,42		0,58%	0,58%
PRUDENTIAL FINANCIAL	20.500	USD	103,71	1.924.641,29		0,17%	0,17%
PTC INC	7.000	USD	174,96	1.108.695,06		0,10%	0,10%
PULTE GROUP INC	12.000	USD	103,22	1.121.296,34		0,10%	0,10%
QUANTA SERVICES INC	9.000	USD	215,80	1.758.203,96		0,16%	0,16%
QUEST	6.500	USD	137,88	811.315,80		0,07%	0,07%
RAYMOND JAMES FIN	11.500	USD	111,50	1.160.774,91		0,11%	0,11%
REGIONS FINANCIAL	50.000	USD	19,38	877.200,92		0,08%	0,08%
REPLIGEN CORP	2.500	USD	179,80	406.916,22		0,04%	0,04%
RIVIAN AUTOMOTIVE	40.000	USD	23,46	849.499,84		0,08%	0,08%
ROBERT HALF INC	7.500	USD	87,92	596.931,15		0,05%	0,05%
ROBINSON WORLDWIDE	6.000	USD	86,39	469.234,60		0,04%	0,04%
ROCKWELL	6.800	USD	310,48	1.911.251,53		0,17%	0,17%
SALESFORCE INC	55.100	USD	263,14	13.125.437,02		1,19%	1,19%
SBA COMMUNICATIONS	6.000	USD	253,69	1.377.938,71		0,13%	0,12%
SCHWAB	86.000	USD	68,80	5.356.266,69		0,49%	0,49%
SEMPRA ENERGY	35.600	USD	74,73	2.408.353,78		0,22%	0,22%
SERVICENOW INC	11.550	USD	706,49	7.386.918,48		0,67%	0,67%
SHERWIN-WILLIAMS CO	13.700	USD	311,90	3.868.220,70		0,35%	0,35%
SIRIUS XM HLDGS	55.000	USD	5,47	272.348,71		0,02%	0,02%
SNAP-A	65.000	USD	16,93	996.197,89		0,09%	0,09%
SP GLOBAL	18.800	USD	440,52	7.497.194,59		0,68%	0,68%
SPLUNK INC	8.500	USD	152,35	1.172.294,39		0,11%	0,11%
STATE STREET	18.000	USD	77,46	1.262.191,64		0,11%	0,11%
STEEL DYNAMICS	8.000	USD	118,10	855.293,53		0,08%	0,08%
SYNCHRONY FINANCIAL	24.000	USD	38,19	829.728,87		0,08%	0,08%
SYNOPSIS	8.500	USD	514,91	3.962.101,12		0,36%	0,36%
TAKE-TWO INTERACT	10.000	USD	160,95	1.457.022,59		0,13%	0,13%
TARGA RESOURCES	13.000	USD	86,87	1.022.323,81		0,09%	0,09%
TARGET CORP	26.200	USD	142,42	3.377.906,12		0,31%	0,31%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TELEFLEX INC	2.800	USD	249,34	632.011,95		0,06%	0,06%
TESLA INC -A-	162.300	USD	248,48	36.507.766,26		3,31%	3,31%
TEXAS	52.000	USD	170,46	8.024.188,66		0,73%	0,73%
TJX COS INC	64.000	USD	93,81	5.435.060,88		0,49%	0,49%
TORO CO	6.000	USD	95,99	521.377,81		0,05%	0,05%
TRACTOR SUPPLY	6.600	USD	215,03	1.284.749,02		0,12%	0,12%
TRANSUNION	10.000	USD	68,71	622.006,97		0,06%	0,06%
TRAVELERS COMP	13.500	USD	190,49	2.327.990,77		0,21%	0,21%
TRIMBLE	14.147	USD	53,20	681.320,24		0,06%	0,06%
T ROWE PRICE GROUP	11.500	USD	107,69	1.121.110,76		0,10%	0,10%
TRUIST FINANCIAL	73.000	USD	36,92	2.439.831,62		0,22%	0,22%
TWILIO-A	9.000	USD	75,87	618.141,49		0,06%	0,06%
ULTA BEAUTY INC	3.000	USD	489,99	1.330.711,08		0,12%	0,12%
UNION PACIFIC	34.760	USD	245,62	7.728.919,75		0,70%	0,70%
UNITED PARCEL	41.700	USD	157,23	5.935.356,00		0,54%	0,54%
UNITED RENTALS	4.247	USD	573,42	2.204.603,03		0,20%	0,20%
US BANCORP-FIRSTAR-	90.000	USD	43,28	3.526.184,76		0,32%	0,32%
VAIL RESORTS INC	2.417	USD	213,47	467.077,35		0,04%	0,04%
VALERO ENERGY	20.000	USD	130,00	2.353.686,69		0,21%	0,21%
VERIZON	237.000	USD	37,70	8.088.444,30		0,73%	0,73%
VF CORP	25.000	USD	18,80	425.474,13		0,04%	0,04%
VISA-A	90.800	USD	260,35	21.400.244,42		1,94%	1,94%
WALT DISNEY	103.500	USD	90,29	8.459.706,69		0,77%	0,77%
WASTE	22.500	USD	179,10	3.647.988,05		0,33%	0,33%
WATERS	3.700	USD	329,23	1.102.748,38		0,10%	0,10%
WELLTOWER INC	28.000	USD	90,17	2.285.574,62		0,21%	0,21%
WESTERN DIGITAL	17.000	USD	52,37	805.947,59		0,07%	0,07%
WEST PHARMACEUTICAL	4.200	USD	352,12	1.338.798,71		0,12%	0,12%
WESTROCK CO	17.000	USD	41,52	638.971,62		0,06%	0,06%
WEYERHAEUSER	40.000	USD	34,77	1.259.041,33		0,11%	0,11%
WILLIAMS COMPANIES	67.000	USD	34,83	2.112.533,38		0,19%	0,19%
WORKDAY INC -A-	12.000	USD	276,13	2.999.646,95		0,27%	0,27%
XYLEM INC	14.000	USD	114,36	1.449.364,05		0,13%	0,13%
YUM BRANDS	15.000	USD	130,66	1.774.227,13		0,16%	0,16%
ZIMMER BIOMET	13.000	USD	121,70	1.432.218,35		0,13%	0,13%
ZOETIS-A	25.500	USD	197,37	4.556.135,43		0,41%	0,41%
ZSCALER INC	5.000	USD	221,56	1.002.851,58		0,09%	0,09%
				1.050.340.603,47		95,37%	95,26%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.101.335.724,87</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,88%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.101.335.724,87		100,00%	99,88%
Total - portefeuille				1.101.335.724,87		100,00%	99,88%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		12.824,80			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.935.784,94			0,18%
Intérêts sur CC		USD		3.796,70			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.116,42			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.953.522,86			0,18%
Total - Dépôts et Liquidités				1.953.522,86			0,18%
Créances et dettes diverses				-635.161,15			-0,06%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.102.654.086,58			100,00%

28.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	95,37%
IRLANDE	3,43%
PAYS-BAS	0,39%
CURACAO	0,34%
JERSEY	0,25%
BERMUDES	0,15%
SUISSE	0,07%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

28.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	24,57%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	9,55%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,96%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,15%
DIFFUSION & EDITION	5,16%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	4,22%
BANQUES	4,15%
DISTRIBUTION	3,90%
VEHICULES ROUTIERS	3,75%
CONSTRUCTION MECANIQUE	3,15%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,94%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,16%
SERVICES DIVERS	2,13%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,95%
IMMOBILIER	1,72%
SOURCES D'ENERGIE	1,63%
BIOTECHNOLOGIE	1,63%
PETROLE & DERIVES	1,40%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,38%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,35%
LOISIRS & TOURISME	1,29%
TEXTILE & HABILLEMENT	1,25%
TRANSPORTS AERIENS	1,21%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,97%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,87%
PRODUITS CHIMIQUES	0,77%
TELECOMMUNICATIONS	0,76%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,43%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,33%
DIVERS	0,32%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,28%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,22%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,17%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,13%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,08%
AGRICULTURE & PECHE	0,07%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

28.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	129.784.328,73	30.005.701,85	159.790.030,58
Ventes	141.714.391,98	50.471.310,41	192.185.702,39
Total 1	271.498.720,71	80.477.012,26	351.975.732,97
Souscriptions	61.369.790,19	43.861.675,08	105.231.465,27
Remboursements	75.505.947,19	69.732.771,23	145.238.718,42
Total 2	136.875.737,38	113.594.446,31	250.470.183,69
Moyenne de référence de l'actif net total	978.176.643,30	1.065.753.684,85	1.022.325.069,72
Taux de rotation	13,76%	-3,11%	9,93%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

28.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	2.236,62	2.323,00	17.964,19	444,00	2.986,48	15.421,70
A USD	0,00	0,00	0,00	380,00	0,00	1.645,00	267,74	0,00	1.912,74
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B USD	0,00	0,00	0,00	48.417,00	87.955,37	58.298,00	12.773,30	34.741,30	36.330,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	0,00	39.875,00	7.600,00	221.200,00	64.850,00	199.100,00	86.950,00
J	0,00	0,00	0,00	138,00	652,70	5.764,30	288,00	556,00	5.496,30
M	0,00	0,00	0,00	92.416,13	51.695,94	550.938,59	139.400,28	72.694,53	617.644,35
M USD	0,00	0,00	0,00	870,00	6.010,00	1.730,00	0,00	785,00	945,00
N	0,00	0,00	0,00	2.725,00	7.545,00	16.259,00	50,00	1.884,00	14.425,00
N USD	0,00	0,00	0,00	256.774,29	229.427,03	529.763,03	102.796,21	185.959,28	446.599,95
P	0,00	0,00	0,00	2.073,00	0,00	2.073,00	904,00	41,00	2.936,00
TOTAL			0,00			1.405.635,11			1.228.661,04

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00	295.466,78	296.646,89	58.232,09	402.315,14
A USD	0,00	0,00	51.166,90	0,00	37.845,58	0,00
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B USD	0,00	0,00	6.172.607,24	11.554.065,22	1.620.862,00	4.817.444,11
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	5.252.570,30	966.999,00	8.582.660,50	29.142.550,40
J	0,00	0,00	18.130.945,90	83.542.530,18	39.870.683,48	73.751.553,94
M	0,00	0,00	12.076.578,81	6.607.080,48	18.338.565,60	9.824.999,89
M USD	0,00	0,00	114.080,91	838.477,81	0,00	109.139,60
N	0,00	0,00	368.843,80	1.014.823,89	6.145,00	242.336,16
N USD	0,00	0,00	34.056.837,78	30.067.368,60	13.269.065,08	25.896.097,77
P	0,00	0,00	51.047.030,69	0,00	23.447.405,94	1.052.281,41
TOTAL	0,00	0,00	127.566.129,11	134.887.992,07	105.231.465,27	145.238.718,42

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		119,56		145,44
A USD		0,00		127,35		160,34
B		0,00		0,00		0,00
B USD		0,00		129,39		165,48
E		0,00		0,00		0,00
F		0,00		122,01		151,21
J	0,00		925.165.069,38	122.893,33	1.102.654.086,58	152.461,73
M		0,00		120,56		147,09
M USD		0,00		128,63		162,53
N		0,00		122,21		151,38
N USD		0,00		130,45		167,33
P		0,00		22.671,61		28.182,27
TOTAL	0,00		925.165.069,38		1.102.654.086,58	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

28.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B USD

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA ESG Leaders Net Return.

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
MSCI USA ESG Leaders Net Return	28,78 % (en EUR)	10,29 % (en EUR)			23/01/2020	13,23 % (en EUR)

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	23,43 % (en EUR)	13,35 % (en EUR)			23/01/2020	10,95 % (en EUR)

Classe A USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A USD	27,72 % (en EUR)	9,55 % (en EUR)			21/12/2020	10,09 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	27,89 % (en EUR)	9,64 % (en EUR)			20/07/2020	12,57 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	23,93 % (en EUR)	13,78 % (en EUR)			20/10/2020	15,07 % (en EUR)

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	24,06 % (en EUR)	13,91 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	23,78 % (en EUR)	13,66 % (en EUR)				

Classe M USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M USD	28,16 % (en EUR)	9,91 % (en EUR)				

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	23,87 % (en EUR)	13,74 % (en EUR)				

Classe N USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD	28,27 % (en EUR)	9,97 % (en EUR)				

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	24,31 % (en EUR)				07/03/2022	8,46 % (en EUR)

28.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6317165403 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe A USD - BE6317466504 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe B - BE6317166419 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe B USD - BE6317167425 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,70%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe E - BE6317168431 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe F - BE6317169447 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe J - BE6317170452 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe M - BE6317172474 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe M USD - BE6317467510 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe N - BE6317173480 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe N USD - BE6317174496 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

- Classe P - BE6317171468 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,10%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, (0,02%) de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion

discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

28.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

28.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021	classe A 1,66 EUR
	classe A USD 2,04 USD
	classe M 1,67 EUR
	classe M USD 2,05 USD
2022	classe A 1,8 EUR
	classe A 1,77 EUR
	classe M 1,8 EUR
	classe M 1,77 EUR

28.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 07/07/2023 et 10/07/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans les émissions de l'indice MSCI US ESG Leaders. A la date de la VNI 07/07/2023, suite à une scission, le fonds a reçu des actions de FORTREA HOLDINGS INC qui ne font pas partie de l'indice. Le gestionnaire a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

Entre les dates VNI 10/07/2023 et 11/07/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans des titres de l'indice MSCI US ESG Leaders. A la date de la VNI 10/07/2023, suite à une scission, le fonds a reçu des actions de PHINIA INC qui ne fait pas partie de l'indice. Le gestionnaire a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

Entre les dates de VNI 05/10/2023 et 09/10/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans des titres de l'indice MSCI US ESG Leaders. A la date de la VNI 05/10/2023, suite à une scission, le fonds a reçu des actions de VERALTO qui ne fait pas partie de l'indice. Le gestionnaire a vendu les actions, mais en raison d'un décalage entre la VNI et l'AIM, toutes les actions n'ont pas été vendues le jour suivant.

28.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan

environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

28.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX

Identifiant d'entité juridique:
5493008QFMVCVNMS2O91

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI USA ESG Leaders en euro (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés américaines de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« best-in-class » 50%).

Par construction de l'Indice répliqué, le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI USA (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise de répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

D'autres informations, y inclus les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : www.msci.com.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	99.92%	99.88%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN environnementales.

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliqués dans les armements non-conventionnel).

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociales.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site www.msci.com.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	12.38	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	5.71	Etats-Unis
ALPHABET A	Information et communication	3.85	Etats-Unis
ALPHABET C	Information et communication	3.43	Etats-Unis
TESLA MOTORS, INC.	Industrie manufacturière	3.31	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	Industrie manufacturière	2.19	Etats-Unis
VISA A	Activités de services administratifs et de soutien	1.94	Etats-Unis
JOHNSON & JOHNSON	Industrie manufacturière	1.75	Etats-Unis
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	Activités de services administratifs et de soutien	1.66	Etats-Unis
HOME DEPOT	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.61	Etats-Unis
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	1.60	Etats-Unis
MERCK & CO	Industrie manufacturière	1.28	Etats-Unis
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	Information et communication	1.26	Etats-Unis
SALESFORCE.COM, INC.	Information et communication	1.19	Etats-Unis
COCA-COLA CO	Industrie manufacturière	1.13	Etats-Unis



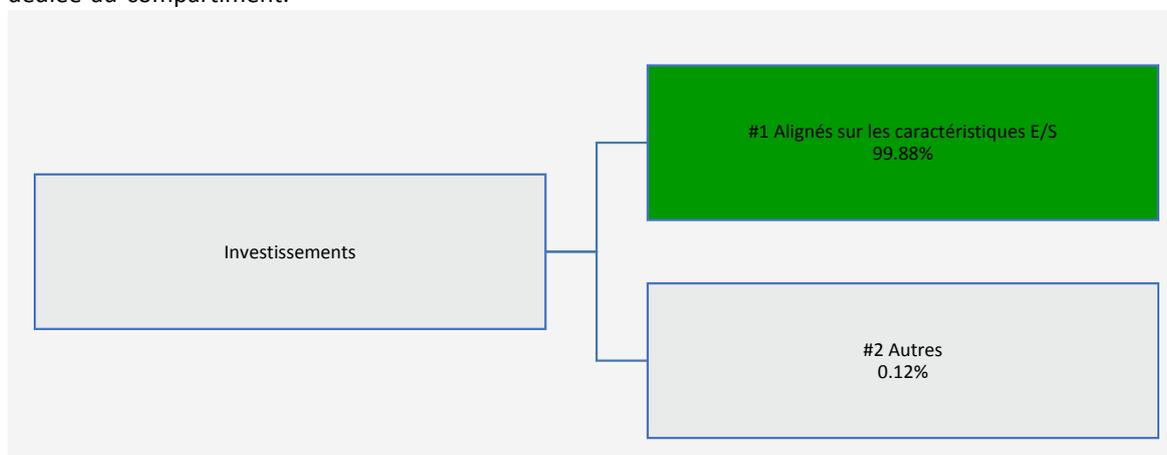
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 99.88% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	19.24
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	10.56
Information et communication	Services d'information	8.07
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	7.97
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	4.64
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.30
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.93
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.88
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.79
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	3.51
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.91
Activités immobilières	Activités immobilières	2.65
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	2.37
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	1.97
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.75
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.73
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.58
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.42
Hébergement et restauration	Restauration	1.17
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.94
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.91
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.79
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.77

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.77
Information et communication	Télécommunications	0.73
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.69
Industries extractives	Services de soutien aux industries extractives	0.67
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0.58
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.54
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.45
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.45
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.45
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.43
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	0.33
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.29
Hébergement et restauration	Hébergement	0.26
Autres activités de services	Autres services personnels	0.25
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	0.22
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	0.22
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.21
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.20
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	0.18
Construction	Travaux de construction spécialisés	0.16
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.16
Industries extractives	Autres industries extractives	0.15
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.13
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.13
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	0.07
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.06
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.06
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	0.05
Industrie manufacturière	Fabrication de meubles	0.05

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.04
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.04
Transports et entreposage	Transports aériens	0.03
Liquidités	Liquidités	0.12



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

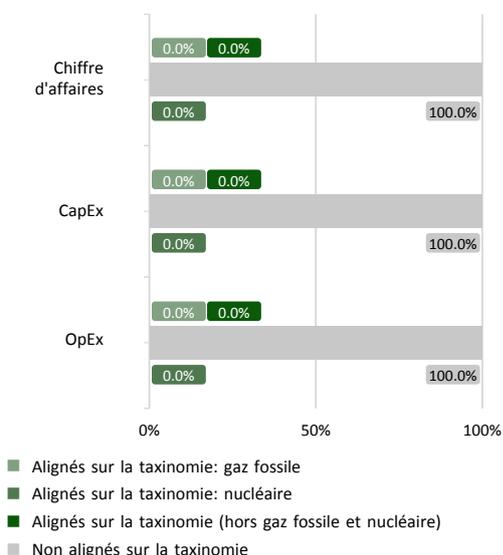
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

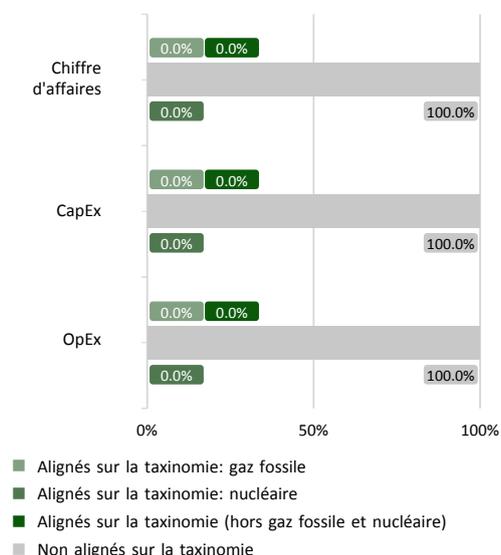
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.12 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».

En plus des restrictions d'investissement liées à la réplique de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes: Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pendant la période de référence, le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index a consisté en une réplique physique intégrale de l'indice de référence MSCI USA ESG Leaders Index (indice de référence).

Les indices MSCI ESG Leaders ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans des controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices MSCI ESG Leaders, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'indice de référence.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice - MSCI USA ESG Leaders</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent- MSCI USA</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

29. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED GROWTH

29.1. RAPPORT DE GESTION

29.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

29.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

29.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, par le biais d'une gestion équilibrée du portefeuille, une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créances d'émetteurs du monde entier. Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans restriction sectorielle ou géographique quelconque mais principalement en Europe), dans (i) des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises et (ii) des obligations et/ou d'autres titres de créance, à rendement fixe à court, moyen et long terme.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

29.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

29.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année a commencé avec un positionnement baissier, car les marchés s'attendaient à une récession au cours du premier semestre. Celle-ci ne s'est pas produite. Au lieu de cela, après un certain nombre de hauts et de bas, nous avons bouclé 2023 avec plus de visibilité après une série de données idéales suivies par le « pivot de la Fed » tant attendu. Il est remarquable de constater à quel point les choses ont changé : le S&P a clôturé en hausse de 24%, le NASDAQ de 44%, le STOXX 50 de 19%, le FTSE de 4% et le Hang Seng de 14%, tandis que le Nikkei progressait de 28% (tous les chiffres sont exprimés en livres sterling). Le cheminement vers ces résultats a été tout sauf linéaire, les

marchés s'étant engagés dans des débats clés...La vigueur de l'économie mondiale, la viabilité des bénéfiques, l'aggravation des conflits géopolitiques et de nombreux autres effets d'entraînement. Cependant, le plus marquant de tous était sans doute la notion de « plus haut pendant plus longtemps » et les effets décalés inconnus qui en découlent.

Si la surperformance des « Magnificent 7 » a permis au marché américain de rester en tête des meilleures performances, il est encourageant de constater que le récent « élargissement » s'est poursuivi, car des marchés plus sains devraient soutenir les poches sous-performantes et sous-détenues, tant aux États-Unis qu'à l'étranger. Bien sûr, certains marchés comme la Chine et le Royaume-Uni restent sous-détenus pour des raisons discutables, et il reste à voir si la politique des autorités, combinée à des valorisations plus avantageuses, pourrait contribuer à inverser la tendance et inciter les investisseurs à se rejoindre le mouvement.

Personne n'ignore que l'année 2023 a vu émerger des thèmes séculaires fascinants qui ont engendré des gagnants et des perdants. L'IA a permis aux grandes entreprises technologiques de revenir en grâce en 2022, tandis que les valeurs perçues comme moins réactives face à cette évolution ont reculé cette année. En outre, le GLP-1 a contribué à l'essor des vedettes du secteur de la santé que sont Novo Nordisk et Eli Lilly & Co. Bien entendu, tous les acteurs ne sont pas en mesure de s'imposer sur le marché et les marques connues du public ont sensiblement sous-performé, de nombreux investisseurs continuant à déterminer l'impact à long terme de ces médicaments. Le verdict n'est pas encore tombé, ce qui crée des opportunités.

Au cours de la reprise qui a débuté vers le mois de novembre, nous avons continué à saisir les occasions qui se présentaient et à affiner le portefeuille. Les nouvelles positions ont un caractère plutôt défensif (On Holding, KPN, Chipotle Mexican Grill, Dexcom, Reckitt, Thermo Fisher...). Les positions désinvesties étaient un mélange de valorisation, de titres cycliques et de valeurs techniques... Pour le volet obligataire, nous avons décidé de maintenir la duration car nous sommes convaincus que les taux d'intérêt ont atteint leur point culminant. Nous avons encore réduit la cyclicité et réinvesti davantage dans des profils défensifs.

29.1.6. Politique future

Les marchés ont traversé le cycle de hausse des taux le plus rapide de l'histoire récente, le débat sans fin sur l'état de la consommation, les questions relatives à la ténacité de l'inflation et l'incertitude de la Fed, tout en revenant finalement au sommet après quelques hauts et bas erratiques.

Sachant que les tensions entre acteurs haussiers et baissiers sont inévitablement appelées à persister, il reste à voir si l'année 2024 nous apportera elle aussi son lot de volatilité. Bien que l'inflation soit orientée dans la bonne direction, les banques centrales sont loin de crier victoire. L'attention portée au marché sera élargie de façon à inclure les micro-moteurs de revenus et de rentabilité.

Nous sommes enclins à prendre quelques bénéfiques après la récente hausse. Nous continuons à nous concentrer sur les actions qui seront en mesure de protéger les marges, de maintenir l'effet de levier opérationnel et de faire progresser le chiffre d'affaires. Cependant, il est encore trop tôt pour consommer le budget risque.

29.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

29.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		34.273.892,92	30.995.028,45
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	32.176.311,73	26.466.370,16
A.	Obligations et autres titres de créance	6.572.636,70	6.333.718,77
a.	Obligations	6.572.636,70	6.333.718,77
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	24.967.454,93	19.613.066,95
a.	Actions	24.967.454,93	19.613.066,95
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	636.220,10	519.584,44
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-60.596,37	-50.647,86
A.	Créances	10.800,20	7.151,21
b.	Avoirs fiscaux	1.849,55	2.752,11
d.	Autres	8.950,65	4.399,10
B.	Dettes	-71.396,57	-57.799,07
e.	Autres (-)	-71.396,57	-57.799,07
V.	Dépôts et liquidités	2.082.038,67	4.505.938,07
A.	Avoirs bancaires à vue	2.082.038,67	4.505.938,07
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	76.138,89	73.368,08
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	76.138,89	73.368,08
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		34.273.892,92	30.995.028,45
A.	Capital	36.005.729,03	36.005.729,03
B.	Participations au résultat		-219,57
C.	Résultat reporté	-5.012.372,78	
D.	Résultat de l'exercice	3.280.536,67	-5.010.481,01

DPAM B
BALANCED GROWTH

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

29.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
<hr/>			
		2.673.407,23	-5.481.237,10
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance	446.692,90	-963.517,30
a.	Obligations	446.692,90	-963.517,30
	Gain réalisé	98.952,73	1.120,10
	Perte réalisée	-59.797,51	-39.445,40
	Gain/Perte non-réalisé	407.537,68	-925.192,00
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	2.114.281,62	-4.433.638,53
a.	Actions	2.114.281,62	-4.433.638,53
	Gain réalisé	718.832,91	658.460,88
	Perte réalisée	-626.467,03	-678.642,94
	Gain/Perte non-réalisé	2.021.915,74	-4.413.456,47
D.	Autres valeurs mobilières	1.152,00	
	Gain réalisé	1.152,00	
E.	OPC à nombre variable de parts	116.635,66	-80.365,10
	Gain/Perte non-réalisé	116.635,66	-80.365,10
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-5.354,95	-3.716,17
b.	Autres positions et opérations de change	-5.354,95	-3.716,17
iv.	Autres	-5.354,95	-3.716,17
	Gain /Perte réalisée	-5.354,95	-3.716,17
II.	Produits et charges des placements	802.538,94	636.637,39
A.	Dividendes	637.420,15	536.767,00
B.	Intérêts (+/-)	321.451,48	197.643,94
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	153.130,85	176.558,20
b.	Dépôts et liquidités	168.320,63	21.085,74
	Intérêts d'emprunts (-)	-72.441,91	-23.331,07
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-83.890,78	-77.159,06
	D'origine belge	-40.862,09	-45.334,89
	D'origine étrangère	-43.028,69	-31.824,17
F.	Autres produits provenant des placements		2.716,58
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à		
B.	décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-195.409,50	-165.881,30
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-29.705,40	-15.853,91
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-15.305,37	-14.324,57
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-94.130,50	-91.917,42
a.	Gestion financière	-82.336,89	-79.993,45
	Classe A (Dis)	-309,08	-324,40
	Classe B (Cap)	-82.027,81	-79.669,05
b.	Gestion administrative et comptable	-14.820,63	-14.398,81
c.	Rémunération commerciale	3.027,02	2.474,84
E.	Frais administratifs (-)	-5.926,25	-7.220,00
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-361,53	-6,74
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-22,72	-39,32
H.	Services et biens divers (-)	-4.824,37	-6.635,77
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-44.818,63	-28.977,30
	Classe A (Dis)	-68,85	-21,73
	Classe B (Cap)	-44.749,78	-28.955,57
K.	Autres charges (-)	-314,73	-906,27
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		607.129,44	470.756,09
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	3.280.536,67	-5.010.481,01
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	3.280.536,67	-5.010.481,01

DPAM B
BALANCED GROWTH

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-1.731.836,11	-5.010.700,58
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-5.012.372,78	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.280.536,67	-5.010.481,01
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)		-219,57
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	1.728.998,13	5.012.372,78
IV.	(Distribution des dividendes)	-2.837,98	-1.672,20

29.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	1.600	EUR	63,65	101.840,00		0,32%	0,30%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	5.845	EUR	58,42	341.464,90		1,06%	1,00%
AZELIS GROUP N.V.	8.500	EUR	22,18	188.530,00		0,59%	0,55%
BARCO	15.000	EUR	16,55	248.250,00		0,77%	0,72%
DEME GROUP N.V.	2.000	EUR	111,40	222.800,00		0,69%	0,65%
DIETEREN GROUP	1.840	EUR	176,90	325.496,00		1,01%	0,95%
FAGRON	10.691	EUR	16,61	177.577,51		0,55%	0,52%
GBL	2.000	EUR	71,22	142.440,00		0,44%	0,42%
HYLORIS PHARMA	11.835	EUR	12,75	150.896,25		0,47%	0,44%
KBC	5.800	EUR	58,72	340.576,00		1,06%	0,99%
KINEPOLIS GROUP S.A.	5.440	EUR	44,70	243.168,00		0,76%	0,71%
RECTICEL	23.950	EUR	10,60	253.870,00		0,79%	0,74%
SOLVAY	2.968	EUR	27,73	82.302,64		0,26%	0,24%
SYENSQO	2.968	EUR	94,26	279.763,68		0,87%	0,82%
TUBIZE-NEW	1.000	EUR	71,70	71.700,00		0,22%	0,21%
UCB	4.727	EUR	78,90	372.960,30		1,16%	1,09%
UMICORE S.A.	7.085	EUR	24,90	176.416,50		0,55%	0,51%
WAREHOUSES DE PAUW	18.709	EUR	28,50	533.206,50		1,66%	1,56%
				4.253.258,28		13,22%	12,41%
Suisse							
DSM-FIRMENICH AG	3.500	EUR	92,00	322.000,00		1,00%	0,94%
INFICON HLDG N	300	CHF	1.206,00	389.157,79		1,21%	1,14%
NESTLE -NOM-	5.850	CHF	97,51	613.567,28		1,91%	1,79%
NOVARTIS -NOM-	4.400	CHF	84,87	401.665,05		1,25%	1,17%
ON HOLDING -A-	7.000	USD	26,97	170.904,81		0,53%	0,50%
SIKA AG	650	CHF	273,70	191.357,43		0,59%	0,56%
				2.088.652,36		6,49%	6,09%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	1.000	EUR	184,16	184.160,00		0,57%	0,54%
BEIERSDORF	2.720	EUR	135,70	369.104,00		1,15%	1,08%
DEUTSCHE TELEKOM -NOM-	15.000	EUR	21,75	326.250,00		1,01%	0,95%
MERCK	1.985	EUR	144,10	286.038,50		0,89%	0,83%
SAP SE	3.470	EUR	139,48	483.995,60		1,50%	1,41%
VONOVIA SE	6.500	EUR	28,54	185.510,00		0,58%	0,54%
ZALANDO	5.500	EUR	21,45	117.975,00		0,37%	0,34%
				1.953.033,10		6,07%	5,70%
Danemark							
DSV AS	2.000	DKK	1.185,50	318.060,78		0,99%	0,93%
ORSTED	3.000	DKK	374,30	150.632,84		0,47%	0,44%
ROYAL UNIBREW	4.500	DKK	451,10	272.310,20		0,85%	0,79%
				741.003,82		2,30%	2,16%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	4.900	EUR	64,88	317.912,00		0,99%	0,93%
BANCO SANTANDER	50.000	EUR	3,78	188.975,00		0,59%	0,55%
CELLNEX TELECOM	9.000	EUR	35,66	320.940,00		1,00%	0,94%
VISCOFAN S.A.	3.600	EUR	53,60	192.960,00		0,60%	0,56%
				1.020.787,00		3,17%	2,98%
Finlande							
KONECRANES PLC	7.000	EUR	40,78	285.460,00		0,89%	0,83%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				285.460,00		0,89%	0,83%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	4.800	NOK	532,00	227.624,01		0,71%	0,66%
				227.624,01		0,71%	0,66%
France							
ALD S.A.	32.000	EUR	6,45	206.240,00		0,64%	0,60%
ALTAREA	927	EUR	80,00	74.160,00		0,23%	0,22%
ALTEN S.A.	1.830	EUR	134,60	246.318,00		0,77%	0,72%
BNP	4.500	EUR	62,59	281.655,00		0,88%	0,82%
CIE DES ALPES	16.200	EUR	14,12	228.744,00		0,71%	0,67%
EURAZEO S.A.	2.500	EUR	71,85	179.625,00		0,56%	0,52%
EXCLUSIVE NETWR	8.500	EUR	19,42	165.070,00		0,51%	0,48%
IPSOS S.A.	3.000	EUR	56,75	170.250,00		0,53%	0,50%
REXEL	10.000	EUR	24,77	247.700,00		0,77%	0,72%
SODEXO	2.000	EUR	99,62	199.240,00		0,62%	0,58%
TOTALENERGIES SE	7.927	EUR	61,60	488.303,20		1,52%	1,42%
UNIBAIL RODAMCO WEST	3.000	EUR	66,92	200.760,00		0,62%	0,59%
WORLDLINE SA	7.000	EUR	15,67	109.690,00		0,34%	0,32%
				2.797.755,20		8,70%	8,16%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	3.900	GBP	106,00	477.064,22		1,48%	1,39%
BRITISH LAND	40.000	GBP	4,00	184.455,60		0,57%	0,54%
LAND SECS REIT	20.000	GBP	7,05	162.668,05		0,51%	0,47%
RECKITT BENCKISER	3.000	GBP	54,20	187.640,64		0,58%	0,55%
SHELL PLC	20.000	EUR	29,80	596.000,00		1,85%	1,74%
SPIRAX SARCO ENG	1.700	GBP	105,05	206.087,36		0,64%	0,60%
TRITAX BIG BOX	90.000	GBP	1,69	175.419,77		0,55%	0,51%
				1.989.335,64		6,18%	5,80%
Irlande							
KERRY	3.000	EUR	78,66	235.980,00		0,73%	0,69%
KINGSPAN GROUP PLC	2.310	EUR	78,40	181.104,00		0,56%	0,53%
LINDE PLC NPV -NEW-	800	USD	410,71	297.440,82		0,92%	0,87%
				714.524,82		2,22%	2,08%
Italie							
ENEL NEW	68.750	EUR	6,73	462.687,50		1,44%	1,35%
FINECOBANK S.P.A.	15.000	EUR	13,59	203.775,00		0,63%	0,59%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	6.300	EUR	46,87	295.281,00		0,92%	0,86%
MARR S.P.A.	14.850	EUR	11,48	170.478,00		0,53%	0,50%
MONCLER S.P.A.	4.950	EUR	55,70	275.715,00		0,86%	0,80%
PIRELLI C S.P.A.	63.250	EUR	4,93	311.632,75		0,97%	0,91%
REPLY S.P.A.	1.600	EUR	119,50	191.200,00		0,59%	0,56%
				1.910.769,25		5,94%	5,57%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	800	EUR	469,95	375.960,00		1,17%	1,10%
ASML HOLDING N.V.	700	EUR	681,70	477.190,00		1,48%	1,39%
ASR	5.000	EUR	42,70	213.500,00		0,66%	0,62%
BASIC-FIT	6.950	EUR	28,16	195.712,00		0,61%	0,57%
CTP B.V.	24.314	EUR	15,28	371.517,92		1,15%	1,08%
FERRARI N.V.	1.065	EUR	305,20	325.038,00		1,01%	0,95%
FERROVIAL SE	9.493	EUR	33,02	313.458,86		0,97%	0,91%
IMCD N.V.	1.730	EUR	157,55	272.561,50		0,85%	0,80%
ING GROUP	30.550	EUR	13,53	413.219,30		1,28%	1,21%
KONINKLIJKE AHOLD	10.000	EUR	26,02	260.150,00		0,81%	0,76%
KPN NEW	20.000	EUR	3,12	62.360,00		0,19%	0,18%
STELLANTIS N.V.	9.600	EUR	21,15	203.040,00		0,63%	0,59%
				3.483.707,58		10,83%	10,16%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Portugal							
EDP-ENERGIAS -REG-	76.851	EUR	4,55	350.056,31		1,09%	1,02%
				350.056,31		1,09%	1,02%
Suède							
INVESTOR AB	12.000	SEK	233,50	251.695,49		0,78%	0,73%
				251.695,49		0,78%	0,73%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	600	USD	596,60	324.048,34		1,01%	0,95%
AMAZON.COM INC -A-	3.000	USD	151,94	412.637,49		1,28%	1,20%
APPLE	1.500	USD	192,53	261.435,75		0,81%	0,76%
BECTON	1.000	USD	243,83	220.730,55		0,69%	0,64%
CHIPOTLE MEXICAN A	125	USD	2.286,96	258.787,85		0,80%	0,76%
DECKERS OUTDOOR CORP	450	USD	668,43	272.297,56		0,85%	0,79%
DEXCOM INC	2.000	USD	124,09	224.668,45		0,70%	0,66%
MICROSOFT	500	USD	376,04	170.207,76		0,53%	0,50%
NIKE INC -B-	1.300	USD	108,57	127.769,88		0,40%	0,37%
PARKER HANNIFIN	1.020	USD	460,70	425.396,28		1,32%	1,24%
THERMO FISHER SCIEN	420	USD	530,79	201.812,16		0,63%	0,59%
				2.899.792,07		9,01%	8,46%
<u>Total - Actions</u>				<u>24.967.454,93</u>		<u>77,60%</u>	<u>72,85%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Emis(es) par état</u>							
Autriche							
AUSTRIA 2,10 17-17	800.000	EUR	78,46	627.656,00		1,95%	1,83%
				627.656,00		1,95%	1,83%
Espagne							
SPAIN 1,00 14-30	300.000	EUR	101,04	375.090,77		1,17%	1,09%
				375.090,77		1,17%	1,09%
Italie							
ITALY 1,65 20-30	750.000	EUR	89,98	674.865,00		2,10%	1,97%
ITALY 2,80 18-28	525.000	EUR	99,35	521.584,87		1,62%	1,52%
				1.196.449,87		3,72%	3,49%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 0,75 12-42	300.000	USD	81,40	301.024,71		0,94%	0,88%
				301.024,71		0,94%	0,88%
<u>Total - Emis(es) par état</u>				<u>2.500.221,35</u>		<u>7,77%</u>	<u>7,29%</u>
<u>Obligation du Secteur Public</u>							
Belgique							
FLEMISH 0,375 20-30	200.000	EUR	86,91	173.828,00		0,54%	0,51%
				173.828,00		0,54%	0,51%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	800.000	EUR	69,23	553.860,00		1,72%	1,62%
				553.860,00		1,72%	1,62%
Mexique							
PEMEX 5,95 20-31	255.000	USD	79,83	184.290,68		0,57%	0,54%
				184.290,68		0,57%	0,54%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Total - Obligation du Secteur Public				911.978,68		2,83%	2,66%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique							
VGP N.V. 1,50 21-29	400.000	EUR	78,08	312.336,00		0,97%	0,91%
				312.336,00		0,97%	0,91%
Allemagne							
ALLIANZ FRN 23-53	200.000	EUR	109,67	219.335,00		0,68%	0,64%
				219.335,00		0,68%	0,64%
France							
AUTOROUTE 2,95 14-24	200.000	EUR	99,97	199.932,00		0,62%	0,58%
AXA SA 3,625 23-33	200.000	EUR	106,16	212.329,00		0,66%	0,62%
BFCM 5,125 23-33	200.000	EUR	107,34	214.678,00		0,67%	0,63%
BNP 2,375 15-25	200.000	EUR	98,61	197.223,00		0,61%	0,58%
TOTAL SE FRN 21-PERP	500.000	EUR	89,71	448.540,00		1,39%	1,31%
				1.272.702,00		3,96%	3,71%
Italie							
ENEL FRN 21-PERP	100.000	EUR	87,57	87.573,50		0,27%	0,26%
				87.573,50		0,27%	0,26%
Pays-Bas							
COOP RAB 1,375 15-27	300.000	EUR	95,18	285.538,50		0,89%	0,83%
ENEL FI 1,375 16-26	200.000	EUR	95,88	191.767,00		0,60%	0,56%
				477.305,50		1,48%	1,39%
États-Unis d'Amérique							
GOLD SACHS FRN 21-27	350.000	USD	92,21	292.174,67		0,91%	0,85%
JPMORGAN FRN 22-30	220.000	EUR	93,22	205.073,00		0,64%	0,60%
MORGAN ST 1,75 15-25	300.000	EUR	97,98	293.937,00		0,91%	0,86%
				791.184,67		2,46%	2,31%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				3.160.436,67		9,82%	9,22%
Total - Obligations et autres titres de créances				6.572.636,70		20,43%	19,18%
OPC à nombre variable de parts							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
ISHS CORE SP500	1.400	USD	502,00	636.219,62		1,98%	1,86%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				636.219,62		1,98%	1,86%
Total - Actions				636.219,62		1,98%	1,86%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
LO CONV BOND PC	0	EUR	17,20	0,48		0,00%	0,00%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				0,48		0,00%	0,00%
Total - Obligations et autres titres de créance				0,48		0,00%	0,00%
Total - OPC à nombre variable de parts				636.220,10		1,98%	1,86%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				32.176.311,73		100,00%	93,88%
Total - portefeuille				32.176.311,73		100,00%	93,88%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		5.213,11			0,02%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.076.818,44			6,06%
Intérêts sur CC		GBP		7,12			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.082.038,67			6,07%
Total - Dépôts et Liquidités				2.082.038,67			6,07%
Créances et dettes diverses				-60.596,37			-0,18%
Autres				76.138,89			0,22%
Actif Net Total				34.273.892,92			100,00%

**29.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
LOMBARD ODIER CONVERTIBLE BOND -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
ISHARES CORE 500 -CAP- UCITS ETF		Irlande

29.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	14,73%
FRANCE	12,65%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	12,41%
PAYS-BAS	12,31%
ITALIE	9,93%
ALLEMAGNE	6,75%
SUISSE	6,49%
ROYAUME-UNI	6,18%
ESPAGNE	6,06%
IRLANDE	4,20%
DANEMARK	2,30%
AUTRICHE	1,95%
PORTUGAL	1,09%
FINLANDE	0,89%
SUEDE	0,78%
FEROE	0,71%
MEXIQUE	0,57%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

29.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	9,78%
ETATS	9,49%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,78%
BANQUES	7,52%
IMMOBILIER	6,00%
PETROLE & DERIVES	5,80%
IT & INTERNET	5,39%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,78%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,57%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,79%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,28%
TELECOMMUNICATIONS	3,02%
VEHICULES ROUTIERS	2,91%
SOURCES D'ENERGIE	2,80%
PRODUITS CHIMIQUES	2,23%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,01%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	1,98%
BOISSONS & TABACS	1,91%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,49%
LOISIRS & TOURISME	1,47%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,28%
PHOTO & OPTIQUE	1,28%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,21%
SERVICES DIVERS	1,19%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,99%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,97%
BIENS DE CONSOMMATION	0,81%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,77%
AGRICULTURE & PECHE	0,71%
TRANSPORTS AERIENS	0,62%
METAUX NON-FERREUX	0,55%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,55%
PROVINCE, CANTON, REGION	0,54%
DIFFUSION & EDITION	0,53%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

29.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.186.506,24	5.115.811,94	9.302.318,18
Ventes	1.951.586,52	2.933.073,74	4.884.660,26
Total 1	6.138.092,76	8.048.885,68	14.186.978,44
Souscriptions	0,00	0,00	0,00
Remboursements	0,00	0,00	0,00
Total 2	0,00	0,00	0,00
Moyenne de référence de l'actif net total	33.049.754,54	32.753.117,39	32.900.216,91
Taux de rotation	18,57%	24,57%	43,12%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

29.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	7,06	0,00	0,00	7,06
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.479,00	0,00	0,00	1.479,00
TOTAL			0,00			1.486,06			1.486,06

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	0,00	0,00	0,00	14.740,45	0,00	0,00	
B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	14.740,45	0,00	0,00	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	0,00	0,00	30.995.028,45	16.660,96	34.273.892,92	18.187,23
B		0,00		20.877,26		23.086,93
TOTAL	0,00		30.995.028,45		34.273.892,92	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

29.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

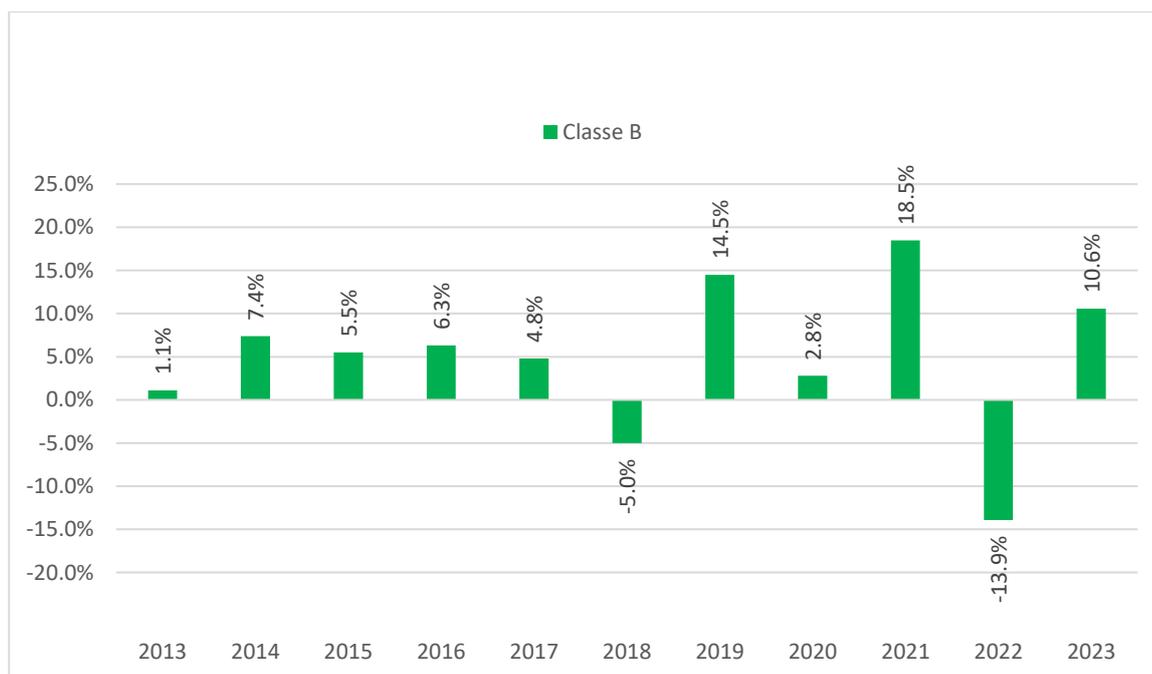
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	10,67 % (en EUR)	4,18 % (en EUR)	5,89 % (en EUR)	4,67 % (en EUR)	31/03/2000	3,09 % (en EUR)

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	10,58 % (en EUR)	4,10 % (en EUR)	5,82 % (en EUR)	4,74 % (en EUR)	31/07/1999	3,52 % (en EUR)

29.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0171618250 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

- Classe B - BE0171619266 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 0,07% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

29.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

29.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019 classe A 192,97 EUR
2020 classe A 189,87 EUR
2021 classe A 227,02 EUR
2022 classe A 236,99 EUR

29.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

29.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l’art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, le compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié. Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du fonds/compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

La manière dont le compartiment tient compte de ces PIN repose sur l’engagement de DPAM qui intègre systématiquement plusieurs PIN dans la gestion du portefeuille du compartiment :

1) Certaines PIN liées aux questions environnementales sont suivies :

a) par une évaluation des controverses relatives à ces questions et dans lesquelles les émetteurs sont impliqués (conformément à la politique d’activités controversées de DPAM) ;

b) en analysant la performance des émetteurs compte tenu, entre autres, de leur émission de gaz à effet de serre et/ou leur consommation d’eau (analyse Task Force on Climate-Related Financial Disclosure et/ou la recherche fondamentale).

2) Certaines PIN liées aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l’homme et de la lutte contre la corruption sont également suivies :

a) par une évaluation des controverses relatives à ces questions et dans lesquelles les émetteurs sont impliqués (conformément à la politique d’activités controversées de DPAM) ;

b) en analysant la performance des émetteurs compte tenu, entre autres, de leur conformité aux principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l’OCDE pour les entreprises multinationales, de la mixité au sein des organes de gouvernance et/ou de l’écart de rémunération non corrigé entre hommes et femmes (la recherche fondamentale).

29.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l’article 13 et à la Section A de l’Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l’utilisation qu’elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d’échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

30. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED FLEXIBLE

30.1. RAPPORT DE GESTION

30.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

30.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

30.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital, des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier ou d'organismes de placement collectif.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises (à concurrence de max. 60% de son actif net) et dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant bénéficiant d'une notation correspondant au moins à 'investment grade'* selon l'échelle d'une des 3 agences de notation Standard & Poor's (S&P)/Moody's/Fitch offrant un rendement périodique ou capitalisé. Le compartiment investit maximum 3% de son actif net dans des obligations et/ou autres titre de créance, à taux fixe ou flottant, avec une notation inférieure à 'investment grade'.

Un dépassement passif des critères d'investissement précités sera régularisé en tenant compte des intérêts des participants.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, de dépôts, d'instruments du marché monétaire et/ou d'instruments à court terme bénéficiant d'une notation 'Investment Grade'. Les liquidités seront considérées comme ayant un taux fixe.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts en EUR pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

*Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations 'investment

grade' sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et Fitch, et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's. Pour des obligations sans notation externe, le gestionnaire est chargé de déterminer si l'émetteur satisfait au moins à une notation 'Investment Grade'.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

30.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

30.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année a commencé avec un positionnement baissier, car les marchés s'attendaient à une récession au cours du premier semestre. Celle-ci ne s'est pas produite. Au lieu de cela, après un certain nombre de hauts et de bas, nous avons bouclé 2023 avec plus de visibilité après une série de données idéales suivies par le « pivot de la Fed » tant attendu. Il est remarquable de constater à quel point les choses ont changé : le S&P a clôturé en hausse de 24%, le NASDAQ de 44%, le STOXX 50 de 19%, le FTSE de 4% et le Hang Seng de 14%, tandis que le Nikkei progressait de 28% (tous les chiffres sont exprimés en livres sterling). Le cheminement vers ces résultats a été tout sauf linéaire, les marchés s'étant engagés dans des débats clés...La vigueur de l'économie mondiale, la viabilité des bénéfiques, l'aggravation des conflits géopolitiques et de nombreux autres effets d'entraînement. Cependant, le plus marquant de tous était sans doute la notion de « plus haut pendant plus longtemps » et les effets décalés inconnus qui en découlent.

Si la surperformance des « Magnificent 7 » a permis au marché américain de rester en tête des meilleures performances, il est encourageant de constater que le récent « élargissement » s'est poursuivi, car des marchés plus sains devraient soutenir les poches sous-performantes et sous-détenues, tant aux États-Unis qu'à l'étranger. Bien sûr, certains marchés comme la Chine et le Royaume-Uni restent sous-détenus pour des raisons discutables, et il reste à voir si la politique des autorités, combinée à des valorisations plus avantageuses, pourrait contribuer à inverser la tendance et inciter les investisseurs à se rejoindre le mouvement.

Personne n'ignore que l'année 2023 a vu émerger des thèmes séculaires fascinants qui ont engendré des gagnants et des perdants. L'IA a permis aux grandes entreprises technologiques de revenir en grâce en 2022, tandis que les valeurs perçues comme moins réactives face à cette évolution ont reculé cette année. En outre, le GLP-1 a contribué à l'essor des vedettes du secteur de la santé que sont Novo Nordisk et Eli Lilly & Co. Bien entendu, tous les acteurs ne sont pas en mesure de s'imposer sur le marché et les marques connues du public ont sensiblement sous-performé, de nombreux investisseurs continuant à déterminer l'impact à long terme de ces médicaments. Le verdict n'est pas encore tombé, ce qui crée des opportunités.

Au cours de la reprise qui a débuté vers le mois de novembre, nous avons continué à saisir les occasions qui se présentaient et à affiner le portefeuille. Le positionnement des actions a connu deux vagues de remaniement. La première se fondait sur la forte hausse des taux d'intérêt à long terme. La sortie de capitaux de décembre a elle aussi été mise à profit pour repositionner le fonds. Les nouvelles positions ont un caractère plutôt défensif (On Holding, Dexcom, Reckitt, Thermo Fisher, Eli Lilly...). Nous constituons également une position dans l'immobilier car nous sommes convaincus que les taux d'intérêt ont atteint leur apogée et que le secteur est très bon marché (Land Securities, British Land, Tritax Big Box...). Les positions désinvesties étaient un mélange de valorisation, de titres cycliques et de valeurs techniques... Pour le volet obligataire, nous avons décidé de maintenir la durée que nous avons augmentée lors de la précédente flambée des taux d'intérêt à long terme. Les obligations souveraines et privées à durée plus courte ont été réduites/vendues en novembre pour financer en partie la sortie de capitaux requise. Ainsi, la durée s'est encore allongée, car nous sommes convaincus que les taux d'intérêt ont atteint leur point culminant. Nous avons encore réduit la cyclicité et réinvesti davantage dans des profils défensifs.

30.1.6. Politique future

Les marchés ont traversé le cycle de hausse des taux le plus rapide de l'histoire récente, le débat sans fin sur l'état de la consommation, les questions relatives à la ténacité de l'inflation et l'incertitude de la Fed, tout en revenant finalement au sommet après quelques hauts et bas erratiques.

Sachant que les tensions entre acteurs haussiers et baissiers sont inévitablement appelées à persister, il reste à voir si l'année 2024 nous apportera elle aussi son lot de volatilité. Bien que l'inflation soit orientée dans la bonne direction, les banques centrales sont loin de crier victoire. L'attention portée au marché sera élargie de façon à inclure les micro-moteurs de revenus et de rentabilité.

Nous sommes enclins à prendre quelques bénéfices après la récente hausse. Nous continuons à nous concentrer sur les actions qui seront en mesure de protéger les marges, de maintenir l'effet de levier opérationnel et de faire progresser le chiffre d'affaires. Cependant, il est encore trop tôt pour consommer le budget risque.

30.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

30.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		54.454.085,77	64.389.851,28
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	52.946.446,85	62.896.327,85
A.	Obligations et autres titres de créance	25.181.207,50	31.395.998,34
a.	Obligations	25.181.207,50	31.395.998,34
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	25.838.510,24	29.685.926,88
a.	Actions	25.838.510,24	29.685.926,88
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.926.729,11	1.814.402,63
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-25.142,44	-25.038,77
A.	Créances	43.314,55	41.262,29
b.	Avoirs fiscaux	31.876,65	34.819,86
d.	Autres	11.437,90	6.442,43
B.	Dettes	-68.456,99	-66.301,06
e.	Autres (-)	-68.456,99	-66.301,06
V.	Dépôts et liquidités	1.169.169,17	1.081.032,56
A.	Avoirs bancaires à vue	1.169.169,17	1.081.032,56
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	363.612,19	437.529,64
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	363.612,19	437.529,64
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		54.454.085,77	64.389.851,28
A.	Capital	61.559.361,59	76.947.092,80
B.	Participations au résultat	-269.117,80	-9.974,38
C.	Résultat reporté	-12.557.241,52	
D.	Résultat de l'exercice	5.721.083,50	-12.547.267,14

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

30.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	4.390.147,45	-13.807.347,11
A.	Obligations et autres titres de créance	1.550.340,11	-6.748.818,55
a.	Obligations	1.550.340,11	-6.748.818,55
	Gain réalisé	189.077,22	138.483,00
	Perte réalisée	-1.537.262,40	-223.934,00
	Gain/Perte non-réalisé	2.898.525,29	-6.663.367,55
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	2.731.663,47	-6.753.204,87
a.	Actions	2.731.663,47	-6.753.204,87
	Gain réalisé	3.066.058,06	1.711.880,60
	Perte réalisée	-2.020.865,78	-1.698.260,06
	Gain/Perte non-réalisé	1.686.471,19	-6.766.825,41
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	112.326,48	-294.825,16
	Gain réalisé		112.951,13
	Gain/Perte non-réalisé	112.326,48	-407.776,29
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-4.182,61	-10.498,53
b.	Autres positions et opérations de change	-4.182,61	-10.498,53
iv.	Autres	-4.182,61	-10.498,53
	Gain /Perte réalisée	-4.182,61	-10.498,53
II.	Produits et charges des placements	1.606.784,32	1.554.695,51
A.	Dividendes	815.734,08	779.618,61
B.	Intérêts (+/-)	896.286,75	866.121,03
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	863.761,63	862.265,71
b.	Dépôts et liquidités	32.525,12	3.855,32
	Intérêts d'emprunts (-)	-11.021,44	-3.221,38
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-94.215,07	-87.822,75
	D'origine belge	-28.607,35	-37.995,66
	D'origine étrangère	-65.607,72	-49.827,09
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	14.909,99	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	14.909,99	
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-290.758,26	-294.615,54
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-50.961,03	-47.272,24
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-30.687,44	-31.708,30
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-177.170,31	-186.103,73
a.	Gestion financière	-149.918,60	-156.867,82
	Classe B (Cap)	-60.601,69	-64.141,05
	Classe F (Cap)	-89.316,91	-92.726,77
b.	Gestion administrative et comptable	-29.532,95	-30.704,37
c.	Rémunération commerciale	2.281,24	1.468,46
E.	Frais administratifs (-)	-6.977,28	-8.133,69
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-379,98	-77,18
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-207,79	-38,26
H.	Services et biens divers (-)	-7.936,68	-8.396,72
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-14.681,44	-10.788,66
	Classe B (Cap)	-6.980,21	-4.682,90
	Classe F (Cap)	-7.701,23	-6.105,76
K.	Autres charges (-)	-1.756,31	-2.096,76
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.330.936,05	1.260.079,97
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	5.721.083,50	-12.547.267,14
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	5.721.083,50	-12.547.267,14

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-7.105.275,82	-12.557.241,52
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-12.557.241,52	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	5.721.083,50	-12.547.267,14
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-269.117,80	-9.974,38
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	6.939.322,39	12.557.241,52
IV.	(Distribution des dividendes)	-165.953,43	

30.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	4.075	EUR	58,42	238.061,50		0,45%	0,44%
AZELIS GROUP N.V.	8.175	EUR	22,18	181.321,50		0,34%	0,33%
BARCO	5.085	EUR	16,55	84.156,75		0,16%	0,15%
DIETEREN GROUP	1.489	EUR	176,90	263.404,10		0,50%	0,48%
HYLORIS PHARMA	15.000	EUR	12,75	191.250,00		0,36%	0,35%
KBC	7.400	EUR	58,72	434.528,00		0,82%	0,80%
KINEPOLIS GROUP S.A.	2.809	EUR	44,70	125.562,30		0,24%	0,23%
RECTICEL	20.000	EUR	10,60	212.000,00		0,40%	0,39%
UCB	4.125	EUR	78,90	325.462,50		0,61%	0,60%
WAREHOUSES DE PAUW	9.048	EUR	28,50	257.868,00		0,49%	0,47%
				2.313.614,65		4,37%	4,25%
Suisse							
NESTLE -NOM-	3.365	CHF	97,51	352.932,29		0,67%	0,65%
NOVARTIS-NOM-	3.750	CHF	84,87	342.328,17		0,65%	0,63%
ON HOLDING -A-	9.000	USD	26,97	219.734,76		0,42%	0,40%
ROCHE HOLDING -GE-	1.488	CHF	244,50	391.326,23		0,74%	0,72%
SIG GROUP AG	6.000	CHF	19,35	124.878,99		0,24%	0,23%
SIKA AG	650	CHF	273,70	191.357,43		0,36%	0,35%
TECAN GROUP S.A.	585	CHF	343,40	216.079,38		0,41%	0,40%
				1.838.637,25		3,47%	3,38%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	1.100	EUR	184,16	202.576,00		0,38%	0,37%
ALLIANZ-NOM-	630	EUR	241,95	152.428,50		0,29%	0,28%
BEIERSDORF	2.710	EUR	135,70	367.747,00		0,69%	0,68%
DEUTSCHE TELEKOM -NOM-	11.645	EUR	21,75	253.278,75		0,48%	0,47%
HANNOVER RUECK SE	1.250	EUR	216,30	270.375,00		0,51%	0,50%
MERCK	1.347	EUR	144,10	194.102,70		0,37%	0,36%
SAP SE	1.635	EUR	139,48	228.049,80		0,43%	0,42%
VONOVIA SE	6.500	EUR	28,54	185.510,00		0,35%	0,34%
				1.854.067,75		3,50%	3,40%
Danemark							
DSV AS	905	DKK	1.185,50	143.922,50		0,27%	0,26%
ROYAL UNIBREW	3.415	DKK	451,10	206.653,19		0,39%	0,38%
				350.575,69		0,66%	0,64%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP S.A.	1.970	EUR	64,88	127.813,60		0,24%	0,23%
BANCO SANTANDER	70.000	EUR	3,78	264.565,00		0,50%	0,49%
CELLNEX TELECOM	4.555	EUR	35,66	162.431,30		0,31%	0,30%
IBERDROLA S.A.	36.420	EUR	11,87	432.305,40		0,82%	0,79%
VISCOFAN S.A.	3.350	EUR	53,60	179.560,00		0,34%	0,33%
				1.166.675,30		2,20%	2,14%
Finlande							
KONECRANES PLC	3.475	EUR	40,78	141.710,50		0,27%	0,26%
NESTE CORPORATION	4.000	EUR	32,21	128.840,00		0,24%	0,24%
				270.550,50		0,51%	0,50%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	6.135	NOK	532,00	290.931,94		0,55%	0,53%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				290.931,94		0,55%	0,53%
France							
AIR LIQUIDE	1.424	EUR	176,12	250.794,88		0,47%	0,46%
ALTEN S.A.	835	EUR	134,60	112.391,00		0,21%	0,21%
BNP	7.950	EUR	62,59	497.590,50		0,94%	0,91%
CAPGEMINI	1.225	EUR	188,75	231.218,75		0,44%	0,42%
CIE DES ALPES	9.500	EUR	14,12	134.140,00		0,25%	0,25%
ESSILOR LUX	770	EUR	181,60	139.832,00		0,26%	0,26%
HERMES	144	EUR	1.918,80	276.307,20		0,52%	0,51%
IPSOS SA	4.420	EUR	56,75	250.835,00		0,47%	0,46%
REXEL	6.355	EUR	24,77	157.413,35		0,30%	0,29%
SCHNEIDER ELECTRIC	1.253	EUR	181,78	227.770,34		0,43%	0,42%
SODEXO	1.700	EUR	99,62	169.354,00		0,32%	0,31%
THALES	1.260	EUR	133,95	168.777,00		0,32%	0,31%
TOTALENERGIES SE	7.225	EUR	61,60	445.060,00		0,84%	0,82%
UNIBAIL RODAMCO WEST	3.000	EUR	66,92	200.760,00		0,38%	0,37%
				3.262.244,02		6,16%	5,99%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	2.953	GBP	106,00	361.223,24		0,68%	0,66%
BEAZLEY PLC	29.070	GBP	5,22	175.114,42		0,33%	0,32%
BRITISH LAND	40.000	GBP	4,00	184.455,60		0,35%	0,34%
LAND SECS REIT	25.000	GBP	7,05	203.335,06		0,38%	0,37%
PETS AT HOME GROUP	43.680	GBP	3,18	160.394,39		0,30%	0,29%
PRUDENTIAL	14.625	GBP	8,87	149.735,16		0,28%	0,27%
SPIRAX SARCO ENG	1.000	GBP	105,05	121.227,86		0,23%	0,22%
TRITAX BIG BOX	90.000	GBP	1,69	175.419,77		0,33%	0,32%
VOLUTION GROUP PLC	36.050	GBP	4,34	180.385,21		0,34%	0,33%
				1.711.290,71		3,23%	3,14%
Irlande							
KINGSPAN GROUP PLC	2.130	EUR	78,40	166.992,00		0,32%	0,31%
LINDE PLC NPV -NEW- TRANE TECHNOLOGIES	440	USD	410,71	163.592,45		0,31%	0,30%
	1.065	USD	243,90	235.145,52		0,44%	0,43%
				565.729,97		1,07%	1,04%
Italie							
AMPLIFON S.P.A.	4.250	EUR	31,34	133.195,00		0,25%	0,24%
BANCA GENERALI S.P.A.	6.385	EUR	33,64	214.791,40		0,41%	0,39%
DANIELI AND C	5.215	EUR	29,35	153.060,25		0,29%	0,28%
ENEL NEW	85.300	EUR	6,73	574.069,00		1,08%	1,05%
FINECOBANK S.P.A.	15.600	EUR	13,59	211.926,00		0,40%	0,39%
INTERPUMP GROUP S.P.A.	3.175	EUR	46,87	148.812,25		0,28%	0,27%
MARR S.P.A.	12.750	EUR	11,48	146.370,00		0,28%	0,27%
MEDIOBANCA	18.537	EUR	11,21	207.707,09		0,39%	0,38%
MONCLER S.P.A.	2.600	EUR	55,70	144.820,00		0,27%	0,27%
PIRELLI C S.P.A.	34.850	EUR	4,93	171.705,95		0,32%	0,32%
PRYSMIAN S.P.A.	4.350	EUR	41,17	179.089,50		0,34%	0,33%
REPLY S.P.A.	2.115	EUR	119,50	252.742,50		0,48%	0,46%
				2.538.288,94		4,79%	4,66%
Pays-Bas							
ADYEN N.V.	167	EUR	1.166,60	194.822,20		0,37%	0,36%
ASM INTERNATIONAL	535	EUR	469,95	251.423,25		0,47%	0,46%
ASML HOLDING N.V.	450	EUR	681,70	306.765,00		0,58%	0,56%
ASR	5.000	EUR	42,70	213.500,00		0,40%	0,39%
BASIC-FIT	4.237	EUR	28,16	119.313,92		0,23%	0,22%
BESI	2.500	EUR	136,45	341.125,00		0,64%	0,63%
CTP B.V.	14.587	EUR	15,28	222.889,36		0,42%	0,41%
DAVIDE CAMP MIL	15.650	EUR	10,21	159.864,75		0,30%	0,29%
FERRARI N.V.	920	EUR	305,20	280.784,00		0,53%	0,52%
IMCD N.V.	970	EUR	157,55	152.823,50		0,29%	0,28%
ING GROUP	30.000	EUR	13,53	405.780,00		0,77%	0,75%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
KPN NEW	80.050	EUR	3,12	249.595,90		0,47%	0,46%
STELLANTIS N.V.	9.087	EUR	21,15	192.190,05		0,36%	0,35%
				3.090.876,93		5,84%	5,68%
Portugal							
EDP-ENERGIAS -REG-	105.200	EUR	4,55	479.186,00		0,91%	0,88%
				479.186,00		0,91%	0,88%
Suède							
ATLAS COPCO -A-	17.960	SEK	173,55	279.987,24		0,53%	0,51%
				279.987,24		0,53%	0,51%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	522	USD	596,60	281.922,06		0,53%	0,52%
ALPHABET INC -A-	2.415	USD	139,69	305.392,07		0,58%	0,56%
AMAZON.COM INC -A-	1.950	USD	151,94	268.214,37		0,51%	0,49%
APPLE	1.905	USD	192,53	332.023,40		0,63%	0,61%
AUTOZONE	65	USD	2.585,61	152.142,90		0,29%	0,28%
CHIPOTLE MEXICAN -A-	90	USD	2.286,96	186.327,25		0,35%	0,34%
DECKERS OUTDOOR CORP	475	USD	668,43	287.425,20		0,54%	0,53%
DEXCOM INC	2.100	USD	124,09	235.901,87		0,45%	0,43%
DOLLAR TREE	1.895	USD	142,05	243.683,29		0,46%	0,45%
ELI	500	USD	582,92	263.848,28		0,50%	0,48%
HOME DEPOT	840	USD	346,55	263.524,19		0,50%	0,48%
METLIFE	3.869	USD	66,13	231.618,13		0,44%	0,43%
MICROSOFT	1.470	USD	376,04	500.410,81		0,95%	0,92%
NVIDIA CORP	705	USD	495,22	316.054,95		0,60%	0,58%
PFIZER	6.765	USD	28,79	176.313,18		0,33%	0,32%
PTC INC	1.220	USD	174,96	193.229,71		0,36%	0,35%
SALESFORCE INC	850	USD	263,14	202.479,52		0,38%	0,37%
SERVICENOW INC	326	USD	706,49	208.496,57		0,39%	0,38%
SYNOPSIS	650	USD	514,91	302.984,20		0,57%	0,56%
THERMO FISHER SCIEN	400	USD	530,79	192.202,05		0,36%	0,35%
UNITEDHEALTH	600	USD	526,47	285.956,64		0,54%	0,53%
VISA-A	850	USD	260,35	200.332,68		0,38%	0,37%
WASTE	1.205	USD	179,10	195.370,03		0,37%	0,36%
				5.825.853,35		11,00%	10,70%
<u>Total - Actions</u>				<u>25.838.510,24</u>		<u>48,80%</u>	<u>47,45%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Emis(es) par état</u>							
Autriche							
AUSTRIA 2,10 17-17	2.400.000	EUR	78,46	1.882.968,00		3,56%	3,46%
				1.882.968,00		3,56%	3,46%
Allemagne							
GERMANY 5,50 00-31	620.000	EUR	123,20	763.867,90		1,44%	1,40%
				763.867,90		1,44%	1,40%
Espagne							
SPAIN 0,60 19-29	1.350.000	EUR	89,25	1.204.868,25		2,28%	2,21%
SPAIN 1,60 15-25	1.410.000	EUR	98,23	1.385.071,20		2,62%	2,54%
SPAIN 2,90 16-46	890.000	EUR	90,50	805.481,15		1,52%	1,48%
SPAIN 3,15 23-33	650.000	EUR	101,69	660.968,75		1,25%	1,21%
SPAIN 4,20 05-37	1.080.000	EUR	110,68	1.195.327,80		2,26%	2,20%
				5.251.717,15		9,92%	9,64%
Finlande							
FINLAND 2,75 23-38	700.000	EUR	99,81	698.666,50		1,32%	1,28%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				698.666,50		1,32%	1,28%
France							
FRANCE 2,50 13-30	1.130.000	EUR	101,29	1.144.543,10		2,16%	2,10%
FRA OAT 4,00 06-38	680.000	EUR	114,46	778.317,80		1,47%	1,43%
				1.922.860,90		3,63%	3,53%
Croatie (République)							
CROATIA 2,875 22-32	2.000.000	EUR	98,07	1.961.370,00		3,70%	3,60%
				1.961.370,00		3,70%	3,60%
Irlande							
IRISH TREA 1,0 16-26	780.000	EUR	97,20	758.163,90		1,43%	1,39%
				758.163,90		1,43%	1,39%
Italie							
ITA BTP 6,50 97-27	1.850.000	EUR	113,20	2.094.116,75		3,96%	3,85%
ITALY 4,75 13-28	1.850.000	EUR	107,77	1.993.791,25		3,77%	3,66%
				4.087.908,00		7,72%	7,51%
Portugal							
PORTUGAL 3,875 14-30	300.000	EUR	108,55	325.644,00		0,62%	0,60%
PORTUGAL 4,10 06-37	550.000	EUR	112,14	616.759,00		1,16%	1,13%
PORTUGAL 4,125 17-27	520.000	EUR	105,91	550.716,40		1,04%	1,01%
				1.493.119,40		2,82%	2,74%
Total - Emis(es) par état				18.820.641,75		35,55%	34,56%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 0,375 20-30	400.000	EUR	86,91	347.656,00		0,66%	0,64%
				347.656,00		0,66%	0,64%
Espagne							
BONOS 1,90 22-52	1.650.000	EUR	69,23	1.142.336,25		2,16%	2,10%
				1.142.336,25		2,16%	2,10%
France							
LA POSTE 0,625 21-36	600.000	EUR	74,06	444.384,00		0,84%	0,82%
				444.384,00		0,84%	0,82%
Total - Obligation du Secteur Public				1.934.376,25		3,65%	3,55%
Emis(es) par une entreprise privée							
Belgique							
VGP NV 1,50 21-29	300.000	EUR	78,08	234.252,00		0,44%	0,43%
				234.252,00		0,44%	0,43%
Allemagne							
ADIDAS 0,00 20-28	400.000	EUR	88,42	353.700,00		0,67%	0,65%
				353.700,00		0,67%	0,65%
France							
VEOLIA 0,927 16-29	200.000	EUR	90,72	181.443,00		0,34%	0,33%
VIVENDI 1,875 16-26	400.000	EUR	98,04	392.178,00		0,74%	0,72%
				573.621,00		1,08%	1,05%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Italie							
ACEA SPA 0,25 21-30	340.000	EUR	82,39	280.115,80		0,53%	0,51%
				280.115,80		0,53%	0,51%
Luxembourg (Grand-Duché)							
MEDTRON 1,625 19-31	650.000	EUR	90,78	590.060,25		1,11%	1,08%
				590.060,25		1,11%	1,08%
Pays-Bas							
CRH FD 1,875 15-24	450.000	EUR	99,96	449.815,50		0,85%	0,83%
DEUTSCHE 3,25 13-28	780.000	EUR	103,03	803.665,20		1,52%	1,48%
IBERDROLA 1,00 17-25	200.000	EUR	97,23	194.461,00		0,37%	0,36%
NAT FIN 1,375 15-25	400.000	EUR	97,72	390.882,00		0,74%	0,72%
				1.838.823,70		3,47%	3,38%
États-Unis d'Amérique							
THERMO F 0,875 19-31	650.000	EUR	85,48	555.616,75		1,05%	1,02%
				555.616,75		1,05%	1,02%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				4.426.189,50		8,36%	8,13%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>25.181.207,50</u>		<u>47,56%</u>	<u>46,24%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
FEDER HER INV GL EM	187.500	EUR	2,84	533.362,50		1,01%	0,98%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				533.362,50		1,01%	0,98%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
JPMF EM MKT OPP IC	3.725	EUR	143,55	534.723,75		1,01%	0,98%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				534.723,75		1,01%	0,98%
Total - Actions				1.068.086,25		2,02%	1,96%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM L BD EM SUS F	5.686	EUR	151,01	858.642,86		1,62%	1,58%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				858.642,86		1,62%	1,58%
Total - Obligations et autres titres de créance				858.642,86		1,62%	1,58%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>1.926.729,11</u>		<u>3,64%</u>	<u>3,54%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				52.946.446,85		100,00%	97,23%
Total - portefeuille				52.946.446,85		100,00%	97,23%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam interests		EUR		1.969,63			0,00%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam		EUR		1.167.199,54			2,14%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.169.169,17			2,15%
Total - Dépôts et Liquidités				1.169.169,17			2,15%
Créances et dettes diverses				-25.142,44			-0,05%
Autres				363.612,19			0,67%
Actif Net Total				54.454.085,77			100,00%

**30.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -F-		Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES -I- - CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)

30.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ESPAGNE	14,28%
ITALIE	13,04%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	12,05%
FRANCE	11,72%
PAYS-BAS	9,31%
ALLEMAGNE	5,61%
BELGIQUE	5,47%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,75%
PORTUGAL	3,73%
CROATIE (REPUBLIQUE)	3,70%
AUTRICHE	3,56%
IRLANDE	3,51%
SUISSE	3,47%
ROYAUME-UNI	3,23%
FINLANDE	1,83%
DANEMARK	0,66%
FEROE	0,55%
SUEDE	0,53%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

30.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	37,72%
PHARMACIE - COSMETIQUE	7,42%
IT & INTERNET	5,93%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,17%
BANQUES	3,82%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,71%
SOURCES D'ENERGIE	3,68%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	3,64%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,80%
IMMOBILIER	2,72%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,25%
TELECOMMUNICATIONS	2,22%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,77%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,63%
PRODUITS CHIMIQUES	1,58%
SERVICES DIVERS	1,51%
VEHICULES ROUTIERS	1,30%
DIFFUSION & EDITION	1,21%
BOISSONS & TABACS	1,14%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,09%
DISTRIBUTION	1,09%
PETROLE & DERIVES	1,08%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,97%
PROVINCE, CANTON, REGION	0,66%
AGRICULTURE & PECHE	0,55%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,54%
PHOTO & OPTIQUE	0,51%
LOISIRS & TOURISME	0,49%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,37%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,36%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,32%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,32%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,27%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,16%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

30.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	6.785.965,05	6.843.400,53	13.629.365,58
Ventes	4.532.447,97	21.581.130,67	26.113.578,64
Total 1	11.318.413,02	28.424.531,20	39.742.944,22
Souscriptions	0,00	276.937,22	276.937,22
Remboursements	52.728,94	15.866.147,30	15.918.876,24
Total 2	52.728,94	16.143.084,52	16.195.813,46
Moyenne de référence de l'actif net total	67.113.817,03	64.188.099,15	65.638.934,59
Taux de rotation	16,79%	19,13%	35,87%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

30.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
B	0,00	0,00	0,00	10,53	41,00	250,56	11,14	5,00	256,70
F	0,00	0,00	0,00	0,00	12,79	2.309,00	0,00	589,00	1.720,00
TOTAL			0,00			2.559,57			1.976,70

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
B	0,00	0,00	268.701,50	1.022.022,45	276.937,22	119.130,76
F	0,00	0,00	0,00	319.630,19	0,00	15.799.745,48
TOTAL	0,00	0,00	268.701,50	1.341.652,64	276.937,22	15.918.876,24

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
B	0,00	0,00	64.389.851,28	23.162,10	54.454.085,77	25.223,37
F		0,00		25.372,99		27.894,87
TOTAL	0,00		64.389.851,28		54.454.085,77	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

30.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

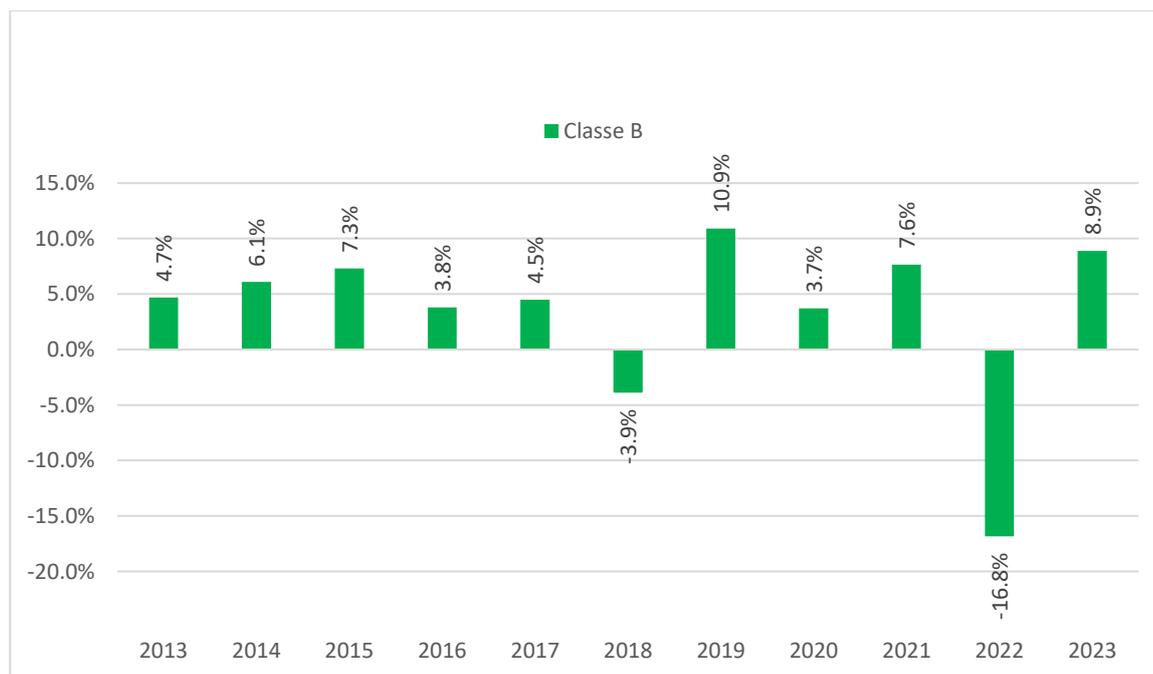
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,90 % (en EUR)	-0,84 % (en EUR)	2,32 % (en EUR)	2,90 % (en EUR)	07/04/2003	4,56 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	9,94 % (en EUR)	0,08 % (en EUR)	3,27 % (en EUR)	3,86 % (en EUR)	02/04/2013	3,97 % (en EUR)

30.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe B - BE0940785794 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,25%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe F - BE6248455063 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,30%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

- Classe L - BE6335356927 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 14,50% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

30.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

30.12.1. Restrictions d'investissements et dépassements

Entre les dates de VNI 23/11/2023 et 27/11/2023, un dépassement actif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Balanced Flexible. En effet, suite à un rachat avec date de transaction 21/11/2023 et date de valeur 23/11/2023 le compte espèces déposé auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de -3.485.961,86 EUR représentant -5,845% de l'actif net du compartiment. Les opérations de vente effectuées pour couvrir ce rachat ont été réalisées le 22/11/2023.

30.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

30.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

30.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED FLEXIBLE

Identifiant d'entité juridique:
549300281G10EYPYZ773

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	98.36%	97.90%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
6 1/2 ITALY NOV27 01.11.2027	Administration publique	3.88	Italie
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	3.72	Italie
2 7/8 CROTIA APR32 22.04.2032	Administration publique	3.67	Croatie
GOVERNMENT OF AUSTRIA 2.1% 20-SEP-2117	Administration publique	3.48	Autriche
1.6% SPAIN APR25 30.04.2025	Administration publique	2.57	Espagne
4.2% SPAIN 05/37 31.01.2037	Administration publique	2.27	Espagne
0.6% SPAIN OCT29 STRIP 31.10.2029	Administration publique	2.22	Espagne
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	2.13	France
1.9% SPAIN OCT52 31.10.2052	Administration publique	2.11	Espagne
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - F	Activités financières et d'assurance	1.58	Luxembourg
3 1/4 DEUTSCHE TEL JAN28 17.01.2028	Activités financières et d'assurance	1.52	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2.9% SPAIN OCT46 31.10.2046	Administration publique	1.49	Espagne
5 1/2 DEUTSCHLAND JAN31 04.01.2031	Administration publique	1.46	Allemagne
4 % OAT OCT38 25.10.2038	Administration publique	1.44	France
1% IRELAND T/BOND MAY26 15.05.2026	Administration publique	1.40	Irlande



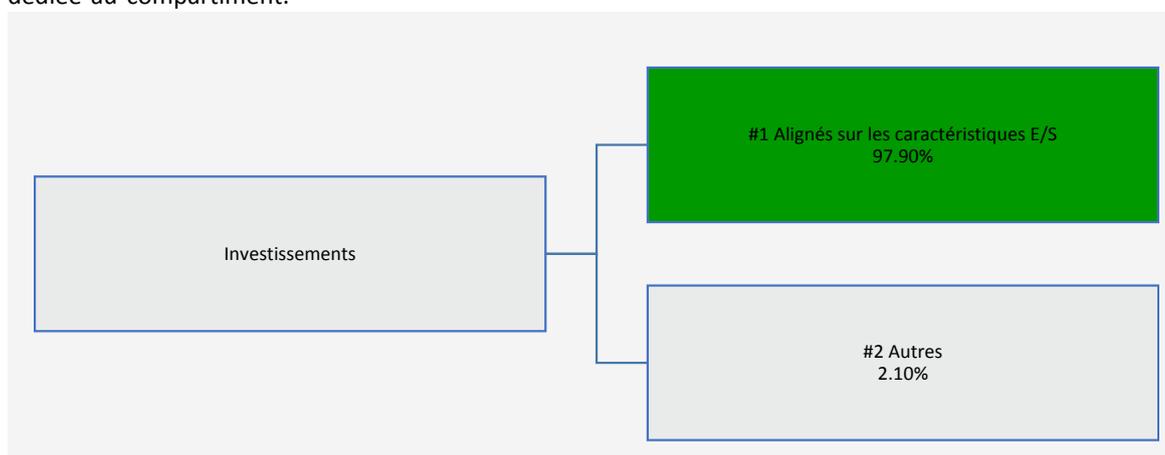
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.9 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	37.85
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	10.70
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	4.96
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	4.12
Information et communication	Édition	3.88

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.24
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.07
Activités immobilières	Activités immobilières	3.06
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.72
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.95
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.79
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.72
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.42
Information et communication	Télécommunications	1.22
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.11
Information et communication	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0.96
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.90
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	0.87
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.82
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	0.82
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.76
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.70
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.69
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.66
Hébergement et restauration	Restauration	0.65
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.65
Information et communication	Services d'information	0.56
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.56
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.53
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.51
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.46
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.46
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0.39
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.37

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	0.36
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.34
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.31
Industrie manufacturière	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	0.31
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.27
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.26
Arts, spectacles et activités récréatives	Organisation de jeux de hasard et d'argent	0.25
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.24
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	0.22
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.21
Liquidités	Liquidités	2.10



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

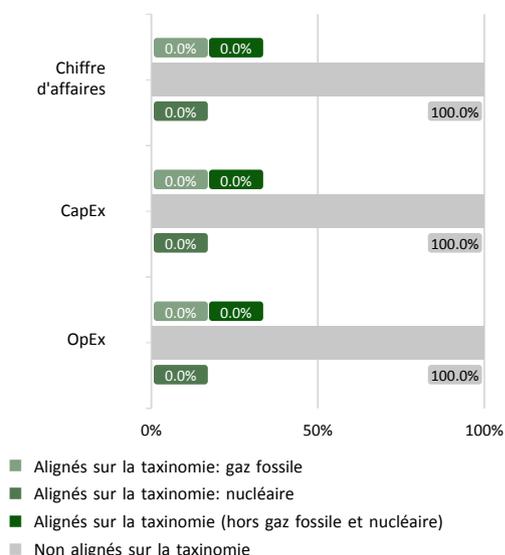
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

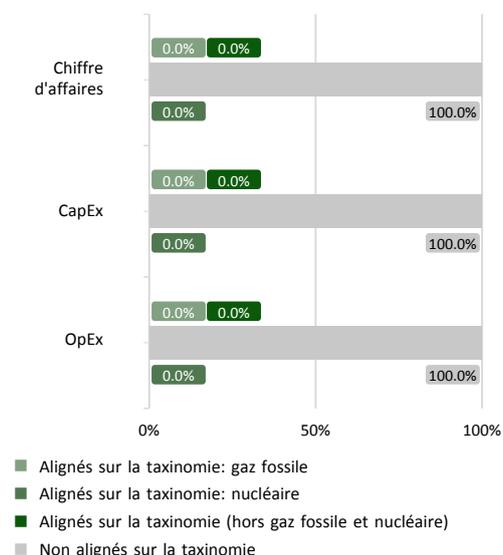
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.1% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

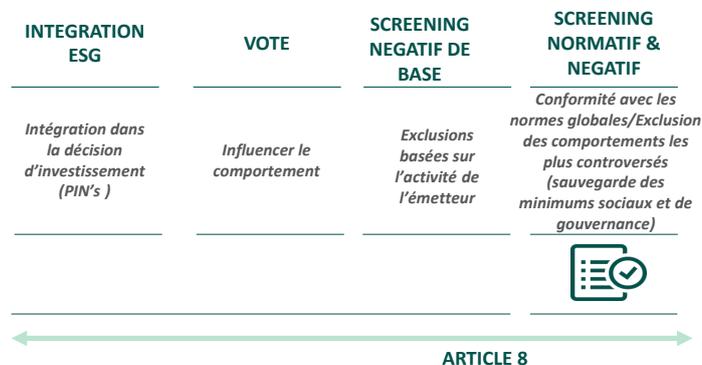
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

31. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED
--

31.1. RAPPORT DE GESTION

31.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

31.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

31.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, une exposition aux titres de créance libellés en toute devise dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement, sans restriction sectorielle, à concurrence de minimum 75% de son actif net, dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e) (ces titres pouvant inclure, sans que cette liste ne soit exhaustive, des « Credit-Linked Notes »* et des « Fiduciary Notes »** dont les sous-jacents présentent des caractéristiques identiques).

Le compartiment peut investir accessoirement dans des instruments du marché monétaire (tels que, par exemple, des certificats de dépôt, des billets de trésorerie et/ou des billets à ordre) ainsi que dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris des « Credit-Linked Notes » et des « Fiduciary Notes »), à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital ne dépend pas de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Pour être éligibles, les valeurs mobilières constituant la partie principale et la partie accessoire du portefeuille doivent soit (i) être émises ou garanties par un Etat (en ce compris, le cas échéant, ses collectivités publiques territoriales) ou par des organismes publics internationaux, ou supranationaux soit (ii) être émises par des institutions ou agences (gouvernementales, publiques, semi-publiques ou privées) détenues (ou financées) par un ou plusieurs acteur(s) public(s) (tels que des Etats, des collectivités publiques territoriales ou des organismes publics internationaux ou supranationaux) et chargées de missions publiques ou d'intérêt général, soit (iii) bénéficier d'un mécanisme garantissant un remboursement prioritaire en cas de défaut de l'émetteur.

Le flux de paiements des obligations et/ou autres titres de créance ou titres assimilés, dont le montant des intérêts payés et/ou le remboursement du montant principal sont déterminés par l'inflation, suivent en général le schéma suivant :

Païement du coupon = coupon en % * montant nominal * (Index t/Index°)

Remboursement = montant nominal * (Index T/Index°)

dans lequel :

Coupon en % = coupon fixe de l'obligation (normalement égal au rendement réel à la date de l'émission de l'obligation)

Index° = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'émission de l'obligation (indice de base)

Index t = un indice de l'inflation 3 mois avant la date de paiement

Index T = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'échéance

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

* Credit-Linked Note : instrument financier émis par une institution financière sous la forme d'un titre de créance dont le paiement est lié à une autre obligation ou un crédit.

** Fiduciary Note : il se différencie du Credit-Linked Note par le fait que l'acheteur ne supporte pas le risque sur l'institution financière qui l'a émis.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

31.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG.

Cet indice est représentatif du marché mondial des obligations liées à l'inflation. C'est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Bloomberg Index Services Limited. L'indice reprend les obligations liées à l'inflation émises par des pays ayant un rating « investment grade ». La pondération des pays est faite en fonction de leur PIB (produit intérieur brut). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

Bloomberg Index Services Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark. Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

31.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

En 2023, l'inflation était volatile. La normalisation de l'inflation a été plus lente que prévu au cours des premiers mois de l'année. Toutefois, l'inflation a diminué plus rapidement que prévu au cours des derniers mois de 2023. Lors de la dernière réunion de la Réserve fédérale de 2023, le président Powell a déclaré qu'un nouveau resserrement n'était probablement pas nécessaire, l'inflation diminuant plus rapidement que prévu. Par conséquent, la baisse des taux est actuellement en discussion, marquant un changement clair dans la rhétorique de « taux plus élevés pendant plus longtemps » vers une baisse des taux. Au cours de la réunion, la Fed a reconnu le caractère restrictif du taux directeur actuel. La baisse plus rapide que prévu de l'inflation et les commentaires pessimistes de M. Powell ont contribué à une forte hausse en fin d'année et à une diminution des attentes en matière d'inflation.

La duration du compartiment a été sous-pondérée au cours des neuf premiers mois de l'année. Cela a contribué positivement à la poursuite de la correction des taux jusqu'à mi-octobre. Lorsque les taux à 10 ans aux États-Unis ont atteint 5%, nous avons augmenté la duration et surpondéré la duration de notre fonds sur environ 0,2 an. Cette hausse a eu une incidence favorable sur la performance jusqu'à la fin de l'année.

En 2023, nous avons également commencé à accentuer notre courbe. Selon nous, la courbe commencera à s'accroître à la fin du cycle de relèvement. Les baisses auront un impact plus important sur l'extrémité courte de la courbe que sur son extrémité longue. Au cours des derniers mois de 2023, nous avons connu une accentuation haussière, ce qui a contribué à la performance relative du fonds.

De manière générale, la performance du fonds en 2023 a été affectée par notre sous-pondération en Italie et le marché japonais. Toutefois, notre sélection rigoureuse de titres sur les obligations indexées sur l'inflation en France et les obligations espagnoles à échéance 2030 a permis de compenser ces pertes.

Nous avons ajouté des obligations nominales au Mexique qui ne faisaient pas partie de l'indice de référence. Ces obligations étaient susceptibles de contracter de manière significative les spreads et ont eu une incidence positive sur notre allocation. La compression des spreads a compensé la perte du portage d'inflation. En raison de la persistance d'un portage d'inflation élevé, nous avons évité d'investir dans des bons du Trésor ou des instruments nominaux à court terme tout au long de l'année.

31.1.6. Politique future

Nous nous attendons à ce que les marchés restent volatils en 2024. On ne sait pas si l'atterrissage se fera en douceur ou en force. Les deux scénarios devraient entraîner une réévaluation des taux d'intérêt. Même si les États-Unis reviennent au taux d'intérêt neutre, actuellement estimé à environ 3%, les taux d'intérêt resteront nettement inférieurs aux niveaux actuels. Si la probabilité d'un atterrissage brutal augmente, l'évolution des taux d'intérêt pourrait être plus rapide et plus marquée que prévu.

Le marché du travail aux États-Unis a commencé à montrer des signes d'essoufflement et l'indice des directeurs d'achat (PMI) a chuté, même s'il reste en territoire expansionniste. Parmi les autres indicateurs du ralentissement de l'économie figurent la baisse des salaires et l'augmentation des taux de cartes de crédit et de prêts automobiles en souffrance.

L'inflation demeurera au centre des préoccupations des banques centrales et des investisseurs. Les banques centrales adopteront une approche plus prospective, plutôt que de dépendre uniquement des données, comme ce fut le cas par le passé. Les seuils d'inflation neutre resteront volatils, car la normalisation de l'inflation pourrait être plus lente et plus irrégulière que certains ne le prévoient. Si l'inflation se normalise, ne serait-ce, plus rapidement, les seuils neutres diminueront encore. Au cours de l'année 2022/2023, avoir une exposition nominale dans un portefeuille d'obligations indexées à l'inflation s'avérait coûteux (sauf au cours des derniers mois de 2023), en raison de la perte du portage d'inflation. Bien que nous tablions sur un portage d'inflation moindre en 2024, il jouera toujours un rôle important en tant que source de rendement. En ce qui concerne les seuils d'inflation neutre, les seuils américains semblent plus attrayants que les seuils européens par rapport aux données historiques.

L'accentuation de la courbe est généralement un facteur de performance important à la fin du cycle de resserrement et au début du cycle de baisse. Dans ce contexte, nous renforçons l'accentuation de notre courbe, ce qui, selon nous, constituera un autre facteur majeur de performance relative.

Les banques centrales devraient procéder à des baisses et, les marchés anticipant, cela devrait entraîner une hausse des taux.

Nous sommes prudents en ce qui concerne les produits de spread, notamment en Italie, car ils ont tendance à sous-performer les taux directs en cas de ralentissement ou de récession. Par contre, nous sommes optimistes à l'égard des marchés émergents tels que le Mexique et le Chili. Nous nous attendons à ce que la banque centrale du Mexique aligne son cycle de baisse sur celui des États-Unis en 2024, en raison des liens économiques étroits entre les deux pays.

En résumé, nous sommes optimistes quant à la normalisation future de l'inflation et nous commencerons l'année en surpondérant la duration et en accentuant la courbe. Compte tenu de la forte volatilité attendue, nous devons faire preuve de souplesse et adapter la stratégie si nécessaire. Il est possible que nous restions dans cette fourchette de négociation, principalement en vendant de la duration après un fort rebond et en ajoutant de la duration après une baisse.

31.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

31.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		106.885.075,34	180.354.496,28
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	105.034.595,17	176.219.935,30
A.	Obligations et autres titres de créance	105.175.758,49	175.031.772,09
a.	Obligations	105.175.758,49	175.031.772,09
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-141.163,32	1.188.163,21
	Sur devises	-141.163,32	1.188.163,21
	Contrats à terme (+/-)	-141.163,32	1.188.163,21
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-185.120,86	-633.628,61
A.	Créances	244.118,39	-403.192,84
a.	Montants à recevoir	461.237,11	43.897,16
c.	Collatéral	-400.000,00	-780.000,00
d.	Autres	182.881,28	332.910,00
B.	Dettes	-429.239,25	-230.435,77
a.	Montants à payer (-)	-264.911,59	-46.327,49
c.	Emprunts (-)	-3,14	-0,75
e.	Autres (-)	-164.324,52	-184.107,53
V.	Dépôts et liquidités	1.757.480,14	4.353.485,23
A.	Avoirs bancaires à vue	1.357.480,14	3.573.485,23
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	400.000,00	780.000,00
VI.	Comptes de régularisation	278.120,89	414.704,36
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	278.120,89	414.704,36
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		106.885.075,34	180.354.496,28
A.	Capital	131.051.133,34	207.922.100,43
B.	Participations au résultat	-31.700,98	-1.379.226,65
C.	Résultat reporté	-27.758.134,71	
D.	Résultat de l'exercice	3.623.777,69	-26.188.377,50

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		134.183.607,22	190.791.587,87
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	134.183.607,22	190.791.587,87
A.	Contrats à terme achetés	104.408.203,60	132.707.426,46
B.	Contrats à terme vendus	29.775.403,62	58.084.161,41
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

31.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		2.242.935,38	-28.280.190,12
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance	1.962.967,52	-22.813.267,06
a.	Obligations	1.962.967,52	-22.813.267,06
	Gain réalisé	2.189.073,98	15.798.404,15
	Perte réalisée	-5.454.856,94	-3.066.014,31
	Gain/Perte non-réalisé	5.228.750,48	-35.545.656,90
B.	Instruments du marché monétaire		1.703,63
	Gain réalisé		168.567,00
	Perte réalisée		-190.828,23
	Gain/Perte non-réalisé		23.964,86
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	222.638,72	1.514.139,46
a.	Sur obligations	218.862,99	1.485.492,90
ii.	Contrats à terme	218.862,99	1.485.492,90
	Gain/Perte réalisé	67.808,30	1.152.582,90
	Gain/Perte non-réalisé	151.054,69	332.910,00
I.	Sur indices financiers	3.775,73	28.646,56
ii.	Contrats à terme	3.775,73	28.646,56
	Gain /Perte réalisée	3.775,73	28.646,56
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	57.329,14	-6.982.766,15
a.	Instruments financiers dérivés	16.931,32	-6.107.922,57
ii.	Contrats à terme	16.931,32	-6.107.922,57
	Gain /Perte réalisée	158.094,64	-7.296.085,78
	Gain /Perte non-réalisée	-141.163,32	1.188.163,21
b.	Autres positions et opérations de change	40.397,82	-874.843,58
iv.	Autres	40.397,82	-874.843,58
	Gain /Perte réalisée	40.397,82	-874.843,58
II.	Produits et charges des placements	1.904.176,19	2.866.099,63
A.	Dividendes		47.451,43
B.	Intérêts (+/-)	1.930.251,44	2.865.774,71
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.843.021,45	2.840.515,23
b.	Dépôts et liquidités	87.229,99	25.259,48
	Intérêts d'emprunts (-)	-23.424,50	-22.078,38
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.650,75	-25.048,13
	D'origine étrangère	-2.650,75	-25.048,13
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	25.427,56	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	25.427,56	
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-548.761,44	-774.287,01
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-68.330,52	-71.162,16
B.	Charges financières (-)	-3.133,74	-11.233,70
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-64.065,39	-99.634,09
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-305.655,52	-462.545,95
a.	Gestion financière	-244.864,99	-369.004,09
	Classe A (Dis)	-16.843,03	-25.784,87
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-16.685,82	-25.771,88
	Classe B (Cap)	-15.641,45	-22.820,57
	Class B EUR HEDGED (Cap)	-5.015,02	-15.356,43
	Class E EUR HEDGED (Dist)	-2.227,81	-2.356,88
	Classe F (Cap)	-50.720,48	-83.819,98
	Classe F LC (Cap)	-29,07	-31,22
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-76.576,06	-85.322,53
	Classe M (Dis)	-9.323,14	-15.176,71
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-37.058,03	-61.803,17
	Classe N (Cap)	-288,74	-589,00
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-14.456,34	-30.170,85
b.	Gestion administrative et comptable	-60.790,53	-93.541,86
E.	Frais administratifs (-)	-43.158,02	-51.680,09
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-945,64	-731,16

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-88,40	115,77
H.	Services et biens divers (-)	-9.495,77	-26.565,99
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-41.558,78	-40.163,89
	Classe A (Dis)	-3.294,01	-3.778,91
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-3.498,08	-4.194,71
	Classe B (Cap)	-3.448,29	-2.902,90
	Classe B EUR HEDGED (Cap)	-749,23	-615,43
	Classe E EUR HEDGED (Dist)	-217,69	-109,22
	Classe F (Cap)	-3.000,26	-3.235,12
	Classe F LC (Cap)	-0,94	-0,47
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-2.953,14	-667,04
	Classe M (Dis)	-4.085,25	-5.109,40
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-17.938,75	-18.815,42
	Classe N (Cap)	-175,79	-135,67
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-578,22	-664,74
	Classe P (Cap)	-702,81	20,18
	Classe P EUR HEDGED (Cap)	-916,32	44,96
K.	Autres charges (-)	-12.329,66	-10.685,75
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.380.842,31	2.091.812,62
Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		3.623.777,69	-26.188.377,50
V.			
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	3.623.777,69	-26.188.377,50

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-24.166.058,00	-27.567.604,15
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-27.758.134,71	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.623.777,69	-26.188.377,50
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-31.700,98	-1.379.226,65
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	24.000.104,57	27.758.134,71
IV.	(Distribution des dividendes)	-165.953,43	-190.530,56

31.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
Emis(es) par état							
Australie							
AUSTRALIA 2,00 13-35	2.100.000	AUD	105,60	1.804.814,38		1,72%	1,69%
AUSTRALIA 2,50 10-30	700.000	AUD	107,38	659.977,76		0,63%	0,62%
AUSTRALIA 3,00 09-25	2.500.000	AUD	102,88	2.314.966,94		2,20%	2,17%
				4.779.759,08		4,55%	4,47%
Canada							
CANADA 1,25 13-47	2.600.000	CAD	94,18	2.162.354,62		2,06%	2,02%
CANADA 4,25 95-26	900.000	CAD	108,43	1.209.792,49		1,15%	1,13%
CANADA IL 4,00 99-31	1.300.000	CAD	120,01	1.858.825,88		1,77%	1,74%
				5.230.972,99		4,98%	4,89%
Chili							
CHILE 2,80 20-33	750.000.000	CLP	81,46	633.349,71		0,60%	0,59%
CHILE REP 1,50 15-26	20.000	CLP	97,88	746.225,39		0,71%	0,70%
CHILI I-L 3,40 23-39	20.000	CLP	113,99	869.053,73		0,83%	0,81%
				2.248.628,83		2,14%	2,10%
Allemagne							
DEUTSCHLD 0,10 15-26	300.000	EUR	98,36	368.521,90		0,35%	0,34%
GERMANY 0,10 15-46	350.000	EUR	99,45	437.949,60		0,42%	0,41%
GERMANY 0,10 21-33	650.000	EUR	100,60	777.109,02		0,74%	0,73%
GERMANY 0,50 14-30	2.250.000	EUR	102,79	2.895.851,65		2,76%	2,71%
				4.479.432,17		4,26%	4,19%
Espagne							
SPAIN 1,00 14-30	6.350.000	EUR	101,04	7.939.421,28		7,56%	7,43%
				7.939.421,28		7,56%	7,43%
France							
FRANCE IL 0,10 21-38	4.000.000	EUR	93,75	4.354.989,17		4,15%	4,07%
				4.354.989,17		4,15%	4,07%
Royaume-Uni							
UK GILT 0,125 21-51	1.880.000	GBP	80,12	2.233.096,68		2,13%	2,09%
UK TREA 0,125 15-46	800.000	GBP	83,98	1.136.369,53		1,08%	1,06%
UK TREAS 0,125 21-31	2.100.000	GBP	101,48	3.164.881,34		3,01%	2,96%
UK TSY 0,125 12-24	500.000	GBP	99,07	890.988,93		0,85%	0,83%
				7.425.336,48		7,07%	6,95%
Italie							
ITALY 0,4 19-30	250.000	EUR	93,57	280.556,93		0,27%	0,26%
ITALY 09-41	550.000	EUR	107,42	795.462,18		0,76%	0,74%
ITALY 3,10 11-26	600.000	EUR	105,50	831.893,27		0,79%	0,78%
				1.907.912,38		1,82%	1,79%
Japon							
JAPAN IL 0,10 17-27	200.000.000	JPY	107	1.486.979,59		1,42%	1,39%
JAPAN IL 0,10 19-29	800.000.000	JPY	106	5.798.291,13		5,52%	5,42%
JAPAN ILB 23-33	210.000.000	JPY	106	1.458.817,46		1,39%	1,36%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				8.744.088,18		8,32%	8,18%
Corée du Sud (République)							
KOREA 1,00 16-26	4.400.000.000	KRW	102,08	3.744.078,46		3,56%	3,50%
KOREA 1,625 22-32	1.300.000.000	KRW	107,20	1.044.358,67		0,99%	0,98%
				4.788.437,13		4,56%	4,48%
Mexique							
MEXICAN 5,75 10-10	700.000	USD	89,76	568.805,06		0,54%	0,53%
MEXICO 4,00 09-40	70.000	MXN	96,05	2.866.955,12		2,73%	2,68%
MEXICO 4,00 15-15	700.000	EUR	77,57	543.021,50		0,52%	0,51%
MEXICO IL 4,50 05-25	20.000	MXN	97,25	829.303,82		0,79%	0,78%
				4.808.085,50		4,58%	4,50%
Nouvelle-Zélande							
NEW ZEAL 2,00 12-25	2.500.000	NZD	99,69	1.874.921,19		1,79%	1,75%
NEW ZEALD 2,50 14-35	1.200.000	NZD	100,56	886.206,22		0,84%	0,83%
				2.761.127,41		2,63%	2,58%
Suède							
SWEDEN 3,5 98-28	16.700.000	SEK	113,82	2.725.794,02		2,60%	2,55%
				2.725.794,02		2,60%	2,55%
Thaïlande							
THAILAND 1,25 13-28	40.000.000	THB	95,10	1.129.330,89		1,08%	1,06%
				1.129.330,89		1,08%	1,06%
États-Unis d'Amérique							
US T IL 0,125 20-30	7.500.000	USD	90,73	7.367.152,39		7,01%	6,89%
US TREA 0,125 21-26	800.000	USD	95,00	774.675,05		0,74%	0,72%
US TREA 0,875 17-47	7.150.000	USD	79,12	6.527.561,16		6,21%	6,11%
US TREA 3,625 98-28	9.000.000	USD	107,25	16.622.677,16		15,83%	15,55%
US TREAS 0,125 22-32	7.600.000	USD	87,94	6.715.315,56		6,39%	6,28%
US TREAS 1,125 23-33	1.900.000	USD	94,75	1.683.282,10		1,60%	1,57%
US TREAS 1,25 23-28	2.200.000	USD	97,47	1.991.212,50		1,90%	1,86%
US TR ILB 1,50 23-53	200.000	USD	91,02	170.567,06		0,16%	0,16%
				41.852.442,98		39,85%	39,16%
Total - Emis(es) par état				105.175.758,49		100,13%	98,40%
Total - Obligations et autres titres de créances				105.175.758,49		100,13%	98,40%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				105.175.758,49		100,13%	98,40%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
Change à terme							
AUD							
V AUD EUR 250124	-160.000	AUD	0,62	-98.811,87		-0,09%	-0,09%
V AUD EUR 250124	-1.800.000	AUD	0,62	-1.111.633,57		-1,06%	-1,04%
V AUD EUR 250124 GA	-70.000	AUD	0,62	-43.230,19		-0,04%	-0,04%
V AUD EUR 250124 GA	-3.630.000	AUD	0,62	-2.241.794,36		-2,13%	-2,10%
				-3.495.469,99		-3,33%	-3,27%
CAD							
V CAD EUR 250124	-170.000	CAD	0,69	-116.631,63		-0,11%	-0,11%
V CAD EUR 250124	-1.340.000	CAD	0,69	-919.331,67		-0,88%	-0,86%
V CAD EUR 250124 GA	-150.000	CAD	0,69	-102.910,26		-0,10%	-0,10%
V CAD EUR 250124 GA	-3.810.000	CAD	0,69	-2.613.920,66		-2,49%	-2,45%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V CAD EUR 250124 GA	-100.000	CAD	0,69	-68.606,84		-0,07%	-0,06%
V EUR CAD 250124	150.000	CAD	1,00	102.979,54		0,10%	0,10%
V EUR CAD 250124 GA	50.000	CAD	1,00	34.326,51		0,03%	0,03%
				-3.684.095,01		-3,51%	-3,45%
CLP							
V CLP USD 250124	-1.634.000.000	CLP	0,00	-1.691.048,21		-1,61%	-1,58%
V CLP USD 250124	-1.000.000	CLP	0,00	-1.034,92		-0,00%	-0,00%
V CLP USD 250124	-5.000.000	CLP	0,00	-5.174,56		-0,00%	-0,00%
V CLP USD 250124 GA	-262.600.000	CLP	0,00	-271.768,22		-0,26%	-0,25%
V CLP USD 250124 GA	-8.575.000	CLP	0,00	-8.874,38		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-12.000.000	CLP	0,00	-12.418,96		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-8.925.000	CLP	0,00	-9.236,60		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-17.250.000	CLP	0,00	-17.852,25		-0,02%	-0,02%
V CLP USD 250124 GA	-8.500.000	CLP	0,00	-8.796,76		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-9.000.000	CLP	0,00	-9.314,22		-0,01%	-0,01%
V CLP USD 250124 GA	-8.000.000	CLP	0,00	-8.279,31		-0,01%	-0,01%
V USD CLP 250124	3.000.000	CLP	1,00	3.109,86		0,00%	0,00%
				-2.040.688,53		-1,94%	-1,91%
COP							
V COP USD 250124 GA	-1.889.000.000	COP	0,00	-441.152,17		-0,42%	-0,41%
V USD COP 250124	3.060.000.000	COP	1,00	715.051,01		0,68%	0,67%
				273.898,84		0,26%	0,26%
DKK							
V DKK EUR 250124 GA	-3.915.000	DKK	0,13	-525.400,21		-0,50%	-0,49%
V EUR DKK 250124	6.260.000	DKK	1,00	839.755,59		0,80%	0,79%
				314.355,38		0,30%	0,29%
EUR							
V AUD EUR 250124	98.540	EUR	1,00	98.539,70		0,09%	0,09%
V AUD EUR 250124	1.080.523	EUR	1,00	1.080.522,97		1,03%	1,01%
V AUD EUR 250124 GA	43.111	EUR	1,00	43.111,12		0,04%	0,04%
V AUD EUR 250124 GA	2.179.055	EUR	1,00	2.179.054,66		2,07%	2,04%
V CAD EUR 250124	895.572	EUR	1,00	895.572,26		0,85%	0,84%
V CAD EUR 250124	115.953	EUR	1,00	115.952,70		0,11%	0,11%
V CAD EUR 250124 GA	102.321	EUR	1,00	102.321,33		0,10%	0,10%
V CAD EUR 250124 GA	68.207	EUR	1,00	68.207,47		0,06%	0,06%
V CAD EUR 250124 GA	2.546.366	EUR	1,00	2.546.365,91		2,42%	2,38%
V DKK EUR 250124 GA	525.513	EUR	1,00	525.513,23		0,50%	0,49%
V EUR CAD 250124	-102.025	EUR	1,46	-102.109,29		-0,10%	-0,10%
V EUR CAD 250124 GA	-34.008	EUR	1,46	-34.036,43		-0,03%	-0,03%
V EUR DKK 250124	-840.284	EUR	7,45	-840.064,26		-0,80%	-0,79%
V EUR GBP 250124	-127.643	EUR	0,87	-127.779,30		-0,12%	-0,12%
V EUR GBP 250124 GA	-29.101	EUR	0,87	-29.132,13		-0,03%	-0,03%
V EUR GBP 250124 GA	-145.858	EUR	0,87	-146.013,47		-0,14%	-0,14%
V EUR GBP 250124 GA	-267.601	EUR	0,87	-267.886,45		-0,26%	-0,25%
V EUR GBP 250124 GA	-63.873	EUR	0,87	-63.941,07		-0,06%	-0,06%
V EUR ILS 250124	-986.899	EUR	3,98	-987.464,20		-0,94%	-0,92%
V EUR ILS 250124 GA	-4.975	EUR	3,98	-4.977,87		-0,00%	-0,00%
V EUR JPY 250124	-2.787.931	EUR	155,30	-2.780.153,56		-2,65%	-2,60%
V EUR JPY 250124	-472.661	EUR	155,30	-471.342,64		-0,45%	-0,44%
V EUR JPY 250124 GA	-1.016.182	EUR	155,30	-1.013.346,60		-0,96%	-0,95%
V EUR JPY 250124 GA	-152.777	EUR	155,30	-152.351,18		-0,15%	-0,14%
V EUR MXN 250124	-79.104	EUR	18,81	-79.527,62		-0,08%	-0,07%
V EUR MXN 250124	-100.711	EUR	18,81	-101.249,72		-0,10%	-0,09%
V EUR MXN 250124 GA	-1.590	EUR	18,81	-1.598,68		-0,00%	-0,00%
V EUR SEK 250124	-89.122	EUR	11,13	-89.134,62		-0,08%	-0,08%
V EUR SEK 250124 GA	-6.992	EUR	11,13	-6.993,28		-0,01%	-0,01%
V EUR THB 250124	-77.235	EUR	37,93	-77.174,58		-0,07%	-0,07%
V EUR USD 250124	-90.938	EUR	1,11	-91.049,78		-0,09%	-0,09%
V EUR USD 250124	-185.080	EUR	1,11	-185.307,58		-0,18%	-0,17%
V EUR USD 250124	-3.295.095	EUR	1,11	-3.299.150,45		-3,14%	-3,09%
V EUR USD 250124	-5.276.740	EUR	1,11	-5.283.234,15		-5,03%	-4,94%
V EUR USD 250124	-138.740	EUR	1,11	-138.910,89		-0,13%	-0,13%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V EUR USD 250124	-542.430	EUR	1,11	-543.097,36		-0,52%	-0,51%
V EUR USD 250124 GA	-42.061	EUR	1,11	-42.113,07		-0,04%	-0,04%
V EUR USD 250124 GA	-277.526	EUR	1,11	-277.867,51		-0,26%	-0,26%
V EUR USD 250124 GA	-742.459	EUR	1,11	-743.372,68		-0,71%	-0,70%
V EUR USD 250124 GA	-292.524	EUR	1,11	-292.883,85		-0,28%	-0,27%
V EUR USD 250124 GA	-462.699	EUR	1,11	-463.268,95		-0,44%	-0,43%
V EUR USD 250124 GA	-318.283	EUR	1,11	-318.674,24		-0,30%	-0,30%
V GBP EUR 250124	174.607	EUR	1,00	174.606,81		0,17%	0,16%
V GBP EUR 250124	801.349	EUR	1,00	801.349,01		0,76%	0,75%
V GBP EUR 250124	349.045	EUR	1,00	349.045,42		0,33%	0,33%
V GBP EUR 250124	313.559	EUR	1,00	313.558,62		0,30%	0,29%
V GBP EUR 250124 GA	36.905	EUR	1,00	36.905,05		0,04%	0,03%
V GBP EUR 250124 GA	3.995.297	EUR	1,00	3.995.297,23		3,80%	3,74%
V GBP EUR 250124 GA	162.570	EUR	1,00	162.569,53		0,15%	0,15%
V GBP EUR 250124 GA	40.614	EUR	1,00	40.613,80		0,04%	0,04%
V ILS EUR 250124	24.875	EUR	1,00	24.875,10		0,02%	0,02%
V ILS EUR 250124 GA	609.410	EUR	1,00	609.410,08		0,58%	0,57%
V JPY EUR 250124	268.634	EUR	1,00	268.633,59		0,26%	0,25%
V JPY EUR 250124	1.715.469	EUR	1,00	1.715.469,17		1,63%	1,60%
V JPY EUR 250124 GA	6.956.818	EUR	1,00	6.956.818,04		6,62%	6,51%
V JPY EUR 250124 GA	315.108	EUR	1,00	315.107,51		0,30%	0,29%
V MXN EUR 250124	824.572	EUR	1,00	824.572,25		0,79%	0,77%
V MXN EUR 250124 GA	67.886	EUR	1,00	67.886,18		0,06%	0,06%
V MXN EUR 250124 GA	1.810.888	EUR	1,00	1.810.887,53		1,72%	1,69%
V NZD EUR 250124	17.106	EUR	1,00	17.106,35		0,02%	0,02%
V NZD EUR 250124	2.053.484	EUR	1,00	2.053.484,31		1,96%	1,92%
V NZD EUR 250124 GA	570	EUR	1,00	570,21		0,00%	0,00%
V NZD EUR 250124 GA	17.645	EUR	1,00	17.645,24		0,02%	0,02%
V NZD EUR 250124 GA	361.082	EUR	1,00	361.082,48		0,34%	0,34%
V NZD EUR 250124 GA	14.288	EUR	1,00	14.288,17		0,01%	0,01%
V SEK EUR 250124	1.058.123	EUR	1,00	1.058.122,96		1,01%	0,99%
V SEK EUR 250124	44.822	EUR	1,00	44.822,10		0,04%	0,04%
V SEK EUR 250124 GA	4.010	EUR	1,00	4.010,47		0,00%	0,00%
V SEK EUR 250124 GA	999.533	EUR	1,00	999.532,68		0,95%	0,94%
V SEK EUR 250124 GA	33.095	EUR	1,00	33.094,73		0,03%	0,03%
V THB EUR 250124 GA	740.293	EUR	1,00	740.293,23		0,70%	0,69%
V THB EUR 250124 GA	16.987	EUR	1,00	16.987,42		0,02%	0,02%
V USD EUR 250124	594.797	EUR	1,00	594.796,90		0,57%	0,56%
V USD EUR 250124	462.543	EUR	1,00	462.543,25		0,44%	0,43%
V USD EUR 250124	365.655	EUR	1,00	365.654,78		0,35%	0,34%
V USD EUR 250124	1.140.140	EUR	1,00	1.140.139,57		1,09%	1,07%
V USD EUR 250124	548.626	EUR	1,00	548.625,60		0,52%	0,51%
V USD EUR 250124 GA	2.471.321	EUR	1,00	2.471.321,23		2,35%	2,31%
V USD EUR 250124 GA	686.304	EUR	1,00	686.304,12		0,65%	0,64%
V USD EUR 250124 GA	58.906	EUR	1,00	58.905,68		0,06%	0,06%
V USD EUR 250124 GA	34.229.981	EUR	1,00	34.229.981,43		32,59%	32,03%
V USD EUR 250124 GA	325.458	EUR	1,00	325.457,86		0,31%	0,30%
				53.312.329,58		50,76%	49,88%
GBP							
V EUR GBP 250124	110.000	GBP	1,00	126.940,17		0,12%	0,12%
V EUR GBP 250124 GA	127.000	GBP	1,00	146.558,19		0,14%	0,14%
V EUR GBP 250124 GA	55.000	GBP	1,00	63.470,08		0,06%	0,06%
V EUR GBP 250124 GA	230.000	GBP	1,00	265.420,35		0,25%	0,25%
V EUR GBP 250124 GA	25.000	GBP	1,00	28.850,04		0,03%	0,03%
V GBP EUR 250124	-700.000	GBP	1,15	-807.063,09		-0,77%	-0,76%
V GBP EUR 250124	-270.000	GBP	1,15	-311.295,76		-0,30%	-0,29%
V GBP EUR 250124	-150.000	GBP	1,15	-172.942,09		-0,16%	-0,16%
V GBP EUR 250124	-300.000	GBP	1,15	-345.884,18		-0,33%	-0,32%
V GBP EUR 250124 GA	-35.000	GBP	1,15	-40.353,15		-0,04%	-0,04%
V GBP EUR 250124 GA	-140.000	GBP	1,15	-161.412,62		-0,15%	-0,15%
V GBP EUR 250124 GA	-32.000	GBP	1,15	-36.894,31		-0,04%	-0,03%
V GBP EUR 250124 GA	-3.490.000	GBP	1,15	-4.023.785,98		-3,83%	-3,76%
				-5.268.392,35		-5,02%	-4,93%
ILS							
V EUR ILS 250124	4.000.000	ILS	1,00	1.005.593,61		0,96%	0,94%
V EUR ILS 250124 GA	20.000	ILS	1,00	5.027,97		0,00%	0,00%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V ILS EUR 250124	-100.000	ILS	0,25	-25.129,28		-0,02%	-0,02%
V ILS EUR 250124 GA	-2.470.000	ILS	0,25	-620.693,11		-0,59%	-0,58%
				364.799,19		0,35%	0,34%
JPY							
V EUR JPY 250124	75.000.000	JPY	1	481.591,80		0,46%	0,45%
V EUR JPY 250124	450.000.000	JPY	1	2.889.550,77		2,75%	2,70%
V EUR JPY 250124 GA	162.900.000	JPY	1	1.046.017,38		1,00%	0,98%
V EUR JPY 250124 GA	24.000.000	JPY	1	154.109,37		0,15%	0,14%
V JPY EUR 250124	-42.200.000	JPY	0	-271.775,25		-0,26%	-0,25%
V JPY EUR 250124	-275.000.000	JPY	0	-1.771.047,25		-1,69%	-1,66%
V JPY EUR 250124 GA	-50.000.000	JPY	0	-322.008,59		-0,31%	-0,30%
V JPY EUR 250124 GA	-1.122.900.000	JPY	0	-7.231.668,91		-6,89%	-6,77%
				-5.025.230,68		-4,78%	-4,70%
KRW							
V KRW USD 250124	-1.020.000.000	KRW	0,00	-718.400,50		-0,68%	-0,67%
V KRW USD 250124	-280.000.000	KRW	0,00	-197.207,98		-0,19%	-0,18%
V KRW USD 250124	-600.000.000	KRW	0,00	-422.588,53		-0,40%	-0,40%
V KRW USD 250124 GA	-3.534.000.000	KRW	0,00	-2.489.046,44		-2,37%	-2,33%
V USD KRW 250124 GA	432.000.000	KRW	1,00	303.652,52		0,29%	0,28%
V USD KRW 250124 GA	111.800.000	KRW	1,00	78.584,15		0,07%	0,07%
				-3.445.006,78		-3,28%	-3,22%
MXN							
V EUR MXN 250124	1.500.000	MXN	1,00	80.185,17		0,08%	0,08%
V EUR MXN 250124	1.900.000	MXN	1,00	101.567,89		0,10%	0,10%
V EUR MXN 250124 GA	30.000	MXN	1,00	1.603,70		0,00%	0,00%
V MXN EUR 250124	-15.600.000	MXN	0,05	-829.612,98		-0,79%	-0,78%
V MXN EUR 250124 GA	-34.260.000	MXN	0,05	-1.821.957,74		-1,73%	-1,70%
V MXN EUR 250124 GA	-1.300.000	MXN	0,05	-69.134,42		-0,07%	-0,06%
				-2.537.348,38		-2,42%	-2,37%
NZD							
V NZD EUR 250124	-30.000	NZD	0,57	-17.178,49		-0,02%	-0,02%
V NZD EUR 250124	-3.725.000	NZD	0,57	-2.132.995,91		-2,03%	-2,00%
V NZD EUR 250124 GA	-25.000	NZD	0,57	-14.315,41		-0,01%	-0,01%
V NZD EUR 250124 GA	-31.000	NZD	0,57	-17.751,11		-0,02%	-0,02%
V NZD EUR 250124 GA	-655.000	NZD	0,57	-375.063,71		-0,36%	-0,35%
V NZD EUR 250124 GA	-1.000	NZD	0,57	-572,62		-0,00%	-0,00%
				-2.557.877,25		-2,44%	-2,39%
SEK							
V EUR SEK 250124	1.000.000	SEK	1,00	89.827,08		0,09%	0,08%
V EUR SEK 250124 GA	78.000	SEK	1,00	7.006,51		0,01%	0,01%
V SEK EUR 250124	-12.100.000	SEK	0,09	-1.086.913,73		-1,03%	-1,02%
V SEK EUR 250124	-500.000	SEK	0,09	-44.913,79		-0,04%	-0,04%
V SEK EUR 250124 GA	-11.430.000	SEK	0,09	-1.026.729,25		-0,98%	-0,96%
V SEK EUR 250124 GA	-45.000	SEK	0,09	-4.042,24		-0,00%	-0,00%
V SEK EUR 250124 GA	-375.000	SEK	0,09	-33.685,34		-0,03%	-0,03%
				-2.099.450,76		-2,00%	-1,96%
THB							
V EUR THB 250124	2.950.000	THB	1,00	77.710,72		0,07%	0,07%
V THB EUR 250124 GA	-650.000	THB	0,03	-17.137,59		-0,02%	-0,02%
V THB EUR 250124 GA	-28.275.500	THB	0,03	-745.498,15		-0,71%	-0,70%
				-684.925,02		-0,65%	-0,64%
USD							
V CLP USD 250124	1.144	USD	1,00	1.035,91		0,00%	0,00%
V CLP USD 250124	1.851.285	USD	1,00	1.675.902,20		1,60%	1,57%
V CLP USD 250124	5.678	USD	1,00	5.139,69		0,00%	0,00%
V CLP USD 250124 GA	10.293	USD	1,00	9.317,78		0,01%	0,01%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V CLP USD 250124 GA	10.262	USD	1,00	9.290,18		0,01%	0,01%
V CLP USD 250124 GA	9.813	USD	1,00	8.882,96		0,01%	0,01%
V CLP USD 250124 GA	9.703	USD	1,00	8.783,55		0,01%	0,01%
V CLP USD 250124 GA	19.751	USD	1,00	17.879,94		0,02%	0,02%
V CLP USD 250124 GA	13.626	USD	1,00	12.335,26		0,01%	0,01%
V CLP USD 250124 GA	297.520	USD	1,00	269.334,10		0,26%	0,25%
V CLP USD 250124 GA	9.084	USD	1,00	8.223,23		0,01%	0,01%
V COP USD 250124 GA	463.682	USD	1,00	419.754,95		0,40%	0,39%
V EUR USD 250124	200.000	USD	1,00	181.052,82		0,17%	0,17%
V EUR USD 250124	3.600.000	USD	1,00	3.258.950,80		3,10%	3,05%
V EUR USD 250124	5.750.000	USD	1,00	5.205.268,64		4,96%	4,87%
V EUR USD 250124	100.000	USD	1,00	90.526,41		0,09%	0,08%
V EUR USD 250124	600.000	USD	1,00	543.158,47		0,52%	0,51%
V EUR USD 250124	150.000	USD	1,00	135.789,62		0,13%	0,13%
V EUR USD 250124 GA	46.000	USD	1,00	41.642,15		0,04%	0,04%
V EUR USD 250124 GA	350.000	USD	1,00	316.842,44		0,30%	0,30%
V EUR USD 250124 GA	300.000	USD	1,00	271.579,23		0,26%	0,25%
V EUR USD 250124 GA	814.000	USD	1,00	736.884,99		0,70%	0,69%
V EUR USD 250124 GA	500.000	USD	1,00	452.632,06		0,43%	0,42%
V EUR USD 250124 GA	320.000	USD	1,00	289.684,52		0,28%	0,27%
V KRW USD 250124	455.744	USD	1,00	412.568,24		0,39%	0,39%
V KRW USD 250124	795.706	USD	1,00	720.324,37		0,69%	0,67%
V KRW USD 250124	215.049	USD	1,00	194.675,97		0,19%	0,18%
V KRW USD 250124 GA	2.756.888	USD	1,00	2.495.712,05		2,38%	2,33%
V USD CLP 250124	-3.406	USD	874,80	-3.089,05		-0,00%	-0,00%
V USD COP 250124	-751.121	USD	3.876,64	-680.425,40		-0,65%	-0,64%
V USD EUR 250124	-1.250.000	USD	0,90	-1.130.220,44		-1,08%	-1,06%
V USD EUR 250124	-600.000	USD	0,90	-542.505,81		-0,52%	-0,51%
V USD EUR 250124	-500.000	USD	0,90	-452.088,18		-0,43%	-0,42%
V USD EUR 250124	-650.000	USD	0,90	-587.714,63		-0,56%	-0,55%
V USD EUR 250124	-400.000	USD	0,90	-361.670,54		-0,34%	-0,34%
V USD EUR 250124 GA	-750.000	USD	0,90	-678.132,26		-0,65%	-0,63%
V USD EUR 250124 GA	-360.000	USD	0,90	-325.503,49		-0,31%	-0,30%
V USD EUR 250124 GA	-65.000	USD	0,90	-58.771,46		-0,06%	-0,05%
V USD EUR 250124 GA	-37.300.000	USD	0,90	-33.725.777,96		-32,11%	-31,55%
V USD EUR 250124 GA	-2.700.000	USD	0,90	-2.441.276,15		-2,32%	-2,28%
V USD KRW 250124 GA	-328.135	USD	1.285,42	-296.477,08		-0,28%	-0,28%
V USD KRW 250124 GA	-85.866	USD	1.285,42	-77.581,64		-0,07%	-0,07%
				-23.568.061,56		-22,44%	-22,05%
Total - Change à terme				-141.163,32		-0,13%	-0,13%
Total - Instruments financiers dérivés				-141.163,32		-0,13%	-0,13%
Total - Autres valeurs mobilières				-141.163,32		-0,13%	-0,13%
Total - portefeuille				105.034.595,17		100,00%	98,27%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		AUD		111.963,73			0,10%
Banque Degroof Petercam		ILS		345,38			0,00%
Compte Courant		THB		1.544,46			0,00%
Intérêts sur CC		CAD		235,25			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		38.060,29			0,04%
Intérêts sur CC		SEK		88,35			0,00%
Banque Degroof Petercam		NZD		57.364,77			0,05%
Compte Courant		EUR		40.000,00			0,04%
Intérêts sur CC		NZD		193,53			0,00%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.054,57			0,00%
Societe Generale Newedge UK Limited		EUR		225.275,31			0,21%
Compte de passage		EUR		200.000,00			0,19%
Intérêts sur CC		DKK		26,84			0,00%
Intérêts sur CC		USD		113,97			0,00%
		GBP		20.564,31			0,02%
Banque Degroof Petercam		DKK		10.577,05			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		453.536,12			0,42%
Banque Degroof Petercam		GBP		47.358,76			0,04%
		USD		86.147,49			0,08%
		JPY		20.029,39			0,02%
Banque Degroof Petercam		JPY		6.364,43			0,01%
Intérêts sur CC		EUR		12,16			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		174,31			0,00%
Banque Degroof Petercam		SEK		9.753,15			0,01%
Intérêts sur CC		AUD		302,62			0,00%
Banque Degroof Petercam		CAD		23.857,85			0,02%
Compte Courant		MXN		1.536,05			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.357.480,14			1,27%
Autres							
Dépôts de garantie		EUR		400.000,00			0,37%
Total - Autres				400.000,00			0,37%
Total - Dépôts et Liquidités				1.757.480,14			1,64%
Créances et dettes diverses				-185.120,86			-0,17%
Autres				278.120,89			0,26%
Actif Net Total				106.885.075,34			100,00%

31.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	39,70%
JAPON	8,32%
ESPAGNE	7,56%
ROYAUME-UNI	7,07%
CANADA	4,98%
MEXIQUE	4,58%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	4,56%
AUSTRALIE	4,55%
ALLEMAGNE	4,26%
FRANCE	4,15%
NOUVELLE-ZELANDE	2,63%
SUEDE	2,60%
CHILI	2,14%
ITALIE	1,82%
THAÏLANDE	1,08%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

31.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

31.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	23.638.047,57	10.556.730,27	34.194.777,84
Ventes	81.708.117,77	21.053.994,68	102.762.112,45
Total 1	105.346.165,34	31.610.724,95	136.956.890,29
Souscriptions	11.132.543,45	11.344.240,61	22.476.784,06
Remboursements	76.817.881,14	22.553.040,35	99.370.921,49
Total 2	87.950.424,59	33.897.280,96	121.847.705,55
Moyenne de référence de l'actif net total	159.411.695,65	111.058.822,45	135.036.548,61
Taux de rotation	10,91%	-2,06%	11,19%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

31.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MARS	EUR	2.449.488,00	2.449.488,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MARS	EUR	717.871,00	717.871,00	100.000,00
EURO SCHATZ FUTURE M	EUR	8.206.515,00	8.206.515,00	100.000,00
JGB 10YR FUTURE MAR2	JPY	195.988.000	1.258.482,83	100.000.000,00
LONG GILT FUTURE MARS	GBP	314.880,00	363.371,99	100.000,00
ULTRA 10YR US TREAS	USD	699.562,50	633.288,82	100.000,00
US 2YR TREASURY NOTE	USD	11.599.773,44	10.500.858,59	200.000,00
US 5YR TREASURY NOTE	USD	3.661.988,28	3.315.066,57	100.000,00
US ULTRA BOND FUTURE	USD	398.476,56	360.726,53	100.000,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V AUD EUR 250124		1.080.522,97
V AUD EUR 250124	1.111.866,08	-1.111.633,57
V AUD EUR 250124	98.832,54	-98.811,87
V AUD EUR 250124		98.539,70
V AUD EUR 250124 GA		43.111,12
V AUD EUR 250124 GA	2.242.263,27	-2.241.794,36
V AUD EUR 250124 GA	43.239,24	-43.230,19
V AUD EUR 250124 GA		2.179.054,66
V CAD EUR 250124	116.710,15	-116.631,63
V CAD EUR 250124		895.572,26
V CAD EUR 250124	919.950,57	-919.331,67
V CAD EUR 250124		115.952,70
V CAD EUR 250124 GA		102.321,33
V CAD EUR 250124 GA		2.546.365,91
V CAD EUR 250124 GA		68.207,47
V CAD EUR 250124 GA	2.615.680,35	-2.613.920,66
V CAD EUR 250124 GA	68.653,03	-68.606,84
V CAD EUR 250124 GA	102.979,54	-102.910,26
V CLP USD 250124	5.183,10	-5.174,56
V CLP USD 250124	5.139,69	5.139,69
V CLP USD 250124	1.036,62	-1.034,92
V CLP USD 250124	1.693.835,77	-1.691.048,21
V CLP USD 250124	1.675.902,20	1.675.902,20
V CLP USD 250124	1.035,91	1.035,91
V CLP USD 250124 GA	17.881,68	-17.852,25
V CLP USD 250124 GA	12.439,43	-12.418,96
V CLP USD 250124 GA	269.334,10	269.334,10
V CLP USD 250124 GA	9.290,18	9.290,18
V CLP USD 250124 GA	9.251,83	-9.236,60
V CLP USD 250124 GA	9.329,57	-9.314,22
V CLP USD 250124 GA	8.882,96	8.882,96

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V CLP USD 250124 GA	272.216,20	-271.768,22
V CLP USD 250124 GA	8.811,26	-8.796,76
V CLP USD 250124 GA	9.317,78	9.317,78
V CLP USD 250124 GA	17.879,94	17.879,94
V CLP USD 250124 GA	8.223,23	8.223,23
V CLP USD 250124 GA	12.335,26	12.335,26
V CLP USD 250124 GA	8.292,95	-8.279,31
V CLP USD 250124 GA	8.889,01	-8.874,38
V CLP USD 250124 GA	8.783,55	8.783,55
V COP USD 250124 GA	441.415,48	-441.152,17
V COP USD 250124 GA	419.754,95	419.754,95
V DKK EUR 250124 GA		525.513,23
V DKK EUR 250124 GA	525.182,61	-525.400,21
V EUR CAD 250124		-102.109,29
V EUR CAD 250124	102.979,54	102.979,54
V EUR CAD 250124 GA	34.326,51	34.326,51
V EUR CAD 250124 GA		-34.036,43
V EUR DKK 250124		-840.064,26
V EUR DKK 250124	839.755,59	839.755,59
V EUR GBP 250124		-127.779,30
V EUR GBP 250124	126.940,17	126.940,17
V EUR GBP 250124 GA	63.470,08	63.470,08
V EUR GBP 250124 GA	28.850,04	28.850,04
V EUR GBP 250124 GA	146.558,19	146.558,19
V EUR GBP 250124 GA		-63.941,07
V EUR GBP 250124 GA		-29.132,13
V EUR GBP 250124 GA	265.420,35	265.420,35
V EUR GBP 250124 GA		-146.013,47
V EUR GBP 250124 GA		-267.886,45
V EUR ILS 250124		-987.464,20
V EUR ILS 250124	1.005.593,61	1.005.593,61
V EUR ILS 250124 GA	5.027,97	5.027,97
V EUR ILS 250124 GA		-4.977,87
V EUR JPY 250124		-471.342,64
V EUR JPY 250124		-2.780.153,56
V EUR JPY 250124	2.889.550,75	2.889.550,77
V EUR JPY 250124	481.591,79	481.591,80
V EUR JPY 250124 GA	1.046.017,37	1.046.017,38
V EUR JPY 250124 GA		-1.013.346,60
V EUR JPY 250124 GA		-152.351,18
V EUR JPY 250124 GA	154.109,37	154.109,37
V EUR MXN 250124		-101.249,72
V EUR MXN 250124	80.185,17	80.185,17
V EUR MXN 250124	101.567,89	101.567,89
V EUR MXN 250124		-79.527,62
V EUR MXN 250124 GA		-1.598,68
V EUR MXN 250124 GA	1.603,70	1.603,70
V EUR SEK 250124		-89.134,62
V EUR SEK 250124	89.827,08	89.827,08
V EUR SEK 250124 GA	7.006,51	7.006,51
V EUR SEK 250124 GA		-6.993,28
V EUR THB 250124	77.710,72	77.710,72
V EUR THB 250124		-77.174,58

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V EUR USD 250124	135.789,62	135.789,62
V EUR USD 250124		-138.910,89
V EUR USD 250124	181.052,82	181.052,82
V EUR USD 250124		-185.307,58
V EUR USD 250124	3.258.950,80	3.258.950,80
V EUR USD 250124		-5.283.234,15
V EUR USD 250124		-543.097,36
V EUR USD 250124	90.526,41	90.526,41
V EUR USD 250124		-3.299.150,45
V EUR USD 250124	543.158,47	543.158,47
V EUR USD 250124		-91.049,78
V EUR USD 250124	5.205.268,64	5.205.268,64
V EUR USD 250124 GA	736.884,99	736.884,99
V EUR USD 250124 GA		-42.113,07
V EUR USD 250124 GA	271.579,23	271.579,23
V EUR USD 250124 GA		-463.268,95
V EUR USD 250124 GA	316.842,44	316.842,44
V EUR USD 250124 GA		-318.674,24
V EUR USD 250124 GA	289.684,52	289.684,52
V EUR USD 250124 GA		-277.867,51
V EUR USD 250124 GA		-292.883,85
V EUR USD 250124 GA		-743.372,68
V EUR USD 250124 GA	452.632,06	452.632,06
V EUR USD 250124 GA	41.642,15	41.642,15
V GBP EUR 250124	807.801,05	-807.063,09
V GBP EUR 250124		313.558,62
V GBP EUR 250124		349.045,42
V GBP EUR 250124	173.100,23	-172.942,09
V GBP EUR 250124	311.580,41	-311.295,76
V GBP EUR 250124		801.349,01
V GBP EUR 250124		174.606,81
V GBP EUR 250124	346.200,45	-345.884,18
V GBP EUR 250124 GA	36.928,05	-36.894,31
V GBP EUR 250124 GA	40.390,05	-40.353,15
V GBP EUR 250124 GA		36.905,05
V GBP EUR 250124 GA		162.569,53
V GBP EUR 250124 GA		3.995.297,23
V GBP EUR 250124 GA	161.560,21	-161.412,62
V GBP EUR 250124 GA	4.027.465,24	-4.023.785,98
V GBP EUR 250124 GA		40.613,80
V ILS EUR 250124		24.875,10
V ILS EUR 250124	25.139,84	-25.129,28
V ILS EUR 250124 GA		609.410,08
V ILS EUR 250124 GA	620.954,06	-620.693,11
V JPY EUR 250124	270.975,65	-271.775,25
V JPY EUR 250124	1.765.836,57	-1.771.047,25
V JPY EUR 250124		268.633,59
V JPY EUR 250124		1.715.469,17
V JPY EUR 250124 GA	7.210.392,32	-7.231.668,91
V JPY EUR 250124 GA		6.956.818,04
V JPY EUR 250124 GA	321.061,20	-322.008,59
V JPY EUR 250124 GA		315.107,51
V KRW USD 250124	412.568,24	412.568,24

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V KRW USD 250124	194.675,97	194.675,97
V KRW USD 250124	720.324,37	720.324,37
V KRW USD 250124	421.739,58	-422.588,53
V KRW USD 250124	196.811,80	-197.207,98
V KRW USD 250124	716.957,29	-718.400,50
V KRW USD 250124 GA	2.495.712,05	2.495.712,05
V KRW USD 250124 GA	2.484.046,13	-2.489.046,44
V MXN EUR 250124	833.925,81	-829.612,98
V MXN EUR 250124		824.572,25
V MXN EUR 250124 GA	1.831.429,38	-1.821.957,74
V MXN EUR 250124 GA	69.493,82	-69.134,42
V MXN EUR 250124 GA		67.886,18
V MXN EUR 250124 GA		1.810.887,53
V NZD EUR 250124	17.194,93	-17.178,49
V NZD EUR 250124		2.053.484,31
V NZD EUR 250124	2.135.037,54	-2.132.995,91
V NZD EUR 250124		17.106,35
V NZD EUR 250124 GA		14.288,17
V NZD EUR 250124 GA	14.329,11	-14.315,41
V NZD EUR 250124 GA	17.768,10	-17.751,11
V NZD EUR 250124 GA		361.082,48
V NZD EUR 250124 GA	375.422,71	-375.063,71
V NZD EUR 250124 GA	573,16	-572,62
V NZD EUR 250124 GA		570,21
V NZD EUR 250124 GA		17.645,24
V SEK EUR 250124		44.822,10
V SEK EUR 250124		1.058.122,96
V SEK EUR 250124	1.086.907,70	-1.086.913,73
V SEK EUR 250124	44.913,54	-44.913,79
V SEK EUR 250124 GA	1.026.723,56	-1.026.729,25
V SEK EUR 250124 GA		999.532,68
V SEK EUR 250124 GA		33.094,73
V SEK EUR 250124 GA	33.685,16	-33.685,34
V SEK EUR 250124 GA	4.042,22	-4.042,24
V SEK EUR 250124 GA		4.010,47
V THB EUR 250124 GA		740.293,23
V THB EUR 250124 GA		16.987,42
V THB EUR 250124 GA	17.122,70	-17.137,59
V THB EUR 250124 GA	744.850,68	-745.498,15
V USD CLP 250124	3.109,86	3.109,86
V USD CLP 250124	3.083,71	-3.089,05
V USD COP 250124	715.051,01	715.051,01
V USD COP 250124	679.963,03	-680.425,40
V USD EUR 250124	452.632,06	-452.088,18
V USD EUR 250124		594.796,90
V USD EUR 250124		548.625,60
V USD EUR 250124		1.140.139,57
V USD EUR 250124	362.105,64	-361.670,54
V USD EUR 250124		462.543,25
V USD EUR 250124	588.421,67	-587.714,63
V USD EUR 250124		365.654,78
V USD EUR 250124	543.158,47	-542.505,81
V USD EUR 250124	1.131.580,14	-1.130.220,44

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

V USD EUR 250124 GA	33.766.351,33	-33.725.777,96
V USD EUR 250124 GA		34.229.981,43
V USD EUR 250124 GA		58.905,68
V USD EUR 250124 GA	325.895,08	-325.503,49
V USD EUR 250124 GA	2.444.213,10	-2.441.276,15
V USD EUR 250124 GA		2.471.321,23
V USD EUR 250124 GA	678.948,08	-678.132,26
V USD EUR 250124 GA		325.457,86
V USD EUR 250124 GA		686.304,12
V USD EUR 250124 GA	58.842,17	-58.771,46
V USD KRW 250124 GA	78.584,14	78.584,15
V USD KRW 250124 GA	303.652,50	303.652,52
V USD KRW 250124 GA	77.731,34	-77.581,64
V USD KRW 250124 GA	297.049,14	-296.477,08

31.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	2.375,00	16.859,91	41.224,65	0,00	14.086,81	27.137,84
A EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	87,00	25.635,00	49.944,10	1.086,00	21.183,24	29.846,85
B	0,00	0,00	0,00	1.268,81	8.955,17	37.037,19	0,00	13.481,00	23.556,19
B EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	2.057,00	16.515,00	24.746,67	266,26	16.982,70	8.030,23
E EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11.200,00	0,00	0,00	11.200,00
F	0,00	0,00	0,00	33.640,00	94.398,00	263.635,95	39.652,98	169.538,03	133.750,90
F EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	186.839,65	211.925,00	423.826,65	108.299,00	261.804,70	270.320,95
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	0,00	0,00	0,00	825,00	26.308,90	47.812,28	100,00	19.555,58	28.356,71
M EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	10.841,14	141.357,24	231.103,73	5.599,98	87.977,19	148.726,51
N	0,00	0,00	0,00	0,00	1.754,00	1.077,00	0,00	37,00	1.040,00
N EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	30.013,99	24.723,38	125.734,66	4.442,00	117.362,66	12.814,00
P	0,00	0,00	0,00	56.309,00	167.675,00	78.554,00	130,00	5.675,00	428,54
P EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	116.071,00	357.374,00	186.402,22	0,00	71.548,00	513,90
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			1.523.299,10			696.722,62

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00	304.171,98	2.121.373,92	0,00	1.653.650,98
A EUR HEDGED	0,00	0,00	8.585,16	2.674.456,30	105.472,32	2.059.005,83
B	0,00	0,00	184.339,94	1.299.694,48	0,00	1.820.444,76
B EUR HEDGED	0,00	0,00	247.808,65	1.950.336,66	29.719,55	1.916.216,78
E EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	5.104.216,70	14.235.690,65	5.549.477,35	23.992.481,86
F EUR HEDGED	0,00	0,00	22.812.791,41	26.873.629,37	12.503.440,01	30.576.562,23
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J EUR HEDGED	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	0,00	0,00	105.867,50	3.333.924,90	11.970,00	2.288.808,57
M EUR HEDGED	0,00	0,00	1.132.045,32	14.941.960,03	559.582,16	8.760.099,91
N	0,00	0,00	0,00	253.448,22	0,00	4.970,95
N EUR HEDGED	0,00	0,00	3.610.646,21	2.935.674,79	502.994,27	13.249.377,25
P	0,00	0,00	8.552.518,02	25.317.648,13	3.214.128,40	3.831.567,61
P EUR HEDGED	0,00	0,00	14.273.290,75	44.628.689,64	0,00	9.217.734,76
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	56.336.281,64	140.566.527,09	22.476.784,06	99.370.921,49

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A						
A EUR HEDGED						
B						
B EUR HEDGED		0,00		118,75		119,59
E EUR HEDGED		0,00		97,68		100,02
F						
F EUR HEDGED		0,00		135,09		136,67
FLC						
J EUR HEDGED		0,00		111,16		114,38
M						
M EUR HEDGED		0,00		99,21		101,86
N						
N EUR HEDGED		0,00		140,52		142,57
P						
P EUR HEDGED		0,00		115,39		119,06
W						
TOTAL	0,00		180.354.496,28		106.885.075,34	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

31.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

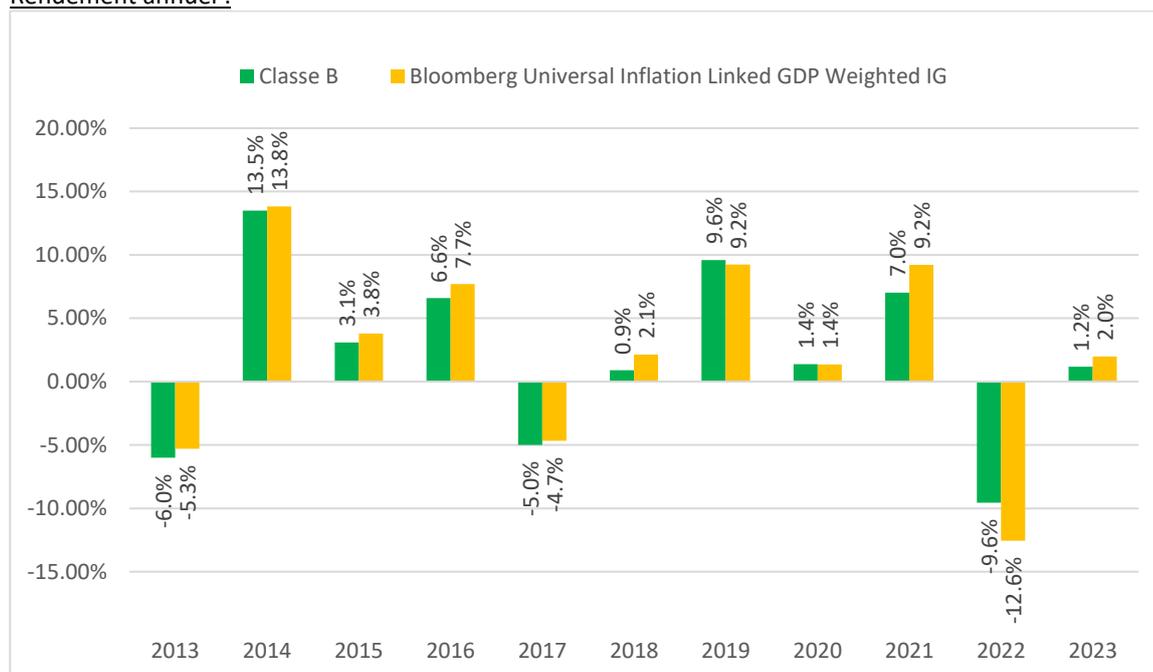
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG.

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG	1,99 % (en EUR)	-0,88 % (en EUR)	1,52 % (en EUR)	2,94 % (en EUR)		

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	1,19 % (en EUR)	-0,70 % (en EUR)	1,69 % (en EUR)	2,65 % (en EUR)		

Classe A EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A EUR HEDGED	2,88 % (en EUR)	-2,67 % (en EUR)	0,54 % (en EUR)	0,62 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	1,17 % (en EUR)	-0,70 % (en EUR)	1,70 % (en EUR)	2,65 % (en EUR)		

Classe B EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B EUR HEDGED	2,90 % (en EUR)	-2,63 % (en EUR)	0,58 % (en EUR)	0,62 % (en EUR)		

Classe E EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E EUR HEDGED	3,16 % (en EUR)	-2,42 % (en EUR)	0,80 % (en EUR)	0,88 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	1,46 % (en EUR)	-0,45 % (en EUR)	1,97 % (en EUR)	2,95 % (en EUR)		

Classe F EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F EUR HEDGED	3,18 % (en EUR)	-2,41 % (en EUR)	0,81 % (en EUR)	0,88 % (en EUR)		

Classe FLC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe FLC	1,03 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	1,38 % (en EUR)	-0,52 % (en EUR)	1,89 % (en EUR)			

Classe M EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M EUR HEDGED	3,08 % (en EUR)	-2,48 % (en EUR)	0,73 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	1,35 % (en EUR)	-0,50 % (en EUR)	1,93 % (en EUR)			

Classe N EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N EUR HEDGED	3,15 % (en EUR)	-2,42 % (en EUR)	0,77 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	1,67 % (en EUR)	-0,24 % (en EUR)	2,18 % (en EUR)			

Classe P EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P EUR HEDGED	3,39 % (en EUR)	-2,21 % (en EUR)	1,01 % (en EUR)			

31.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE0948790333 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe A EUR HEDGED - BE6252761448 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe B - BE0948791349 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe B EUR HEDGED - BE6252762453 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe B LC - BE6321376806 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe E - BE0948792354 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe E EUR HEDGED - BE6252763469 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe F - BE0948793360 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe F EUR HEDGED - BE6252764475 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe F LC - BE6321377812 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,78%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe J - BE6299354777 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,28%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe J EUR HEDGED - BE6304412917 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,28%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe L - BE6335361976 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,89%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe M - BE6299356798 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe M EUR HEDGED - BE6304413923 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe N - BE6299357804 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,50%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe N EUR HEDGED - BE6304414939 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe P - BE6253170656 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,18%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe P EUR HEDGED - BE6264039700 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,18%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe V - BE6309886362 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe V EUR HEDGED - BE6328640691 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe W - BE6309887378 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

- Classe W EUR HEDGED - BE6328641707 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,13%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 10,39% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

31.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

31.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,29 EUR classe A EUR H 0,27 EUR classe E EUR H 0,57 EUR classe M 0,52 EUR
2020	classe A 0,38 EUR classe A EUR H 0,36 EUR classe E EUR H 0,44 EUR classe M 0,38 EUR classe M EUR H 0,36 EUR
2021	classe A 0,61 EUR classe M 0,61 EUR
2022	classe A 0,57 EUR classe A EUR H 0,47 EUR classe E EUR H 0,48 EUR classe M 0,57 EUR classe M EUR H 0,48 EUR

31.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

31.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 21/02/2023 et 22/02/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 21/02/2023, la couverture en CAD était de 105,39%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 24/03/2023 et 27/03/2023, une violation technique du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 24/03/2023, la couverture vers CLP était de 124,64%. Ceci est dû à une conversion des liquidités du CLP (reçues d'un coupon 2 semaines auparavant) en USD par le dépositaire. Ce qui n'est pas fait automatiquement pour les coupons. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 25/05/2023 et 26/05/2023, une violation passive du prospectus était ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 25/05/2023, la couverture en CAD était de 105,17%. Cette situation est due à des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 15/06/2023 et 16/06/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 15/06/2023, la couverture vers AUD était de 94,81%, vers CAD de 94,22%, vers CLP de 94,30, vers GBP de 94,59%, vers MXN de 94,66%, vers NZD de 94,36%, vers YHB de 94,99%, vers USD de 94,12%. Ceci est dû à une sortie de 11,5 millions d'euros des classes d'actions couvertes.

Entre les dates VNI 03/08/2023 et 04/08/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être

compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 03/08/2023, la couverture en GBP était de 105,50%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 26/09/2023 et 27/09/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 28/09/2023, la couverture vers CLP était de 105,004%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 28/09/2023 et 29/09/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 26/09/2023, la couverture vers CLP était de 107,44150%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 03/10/2023 et 04/10/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 03/10/2023, la couverture vers le NZD était de 105,73%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 05/10/2023 et 06/10/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 05/10/2023, la couverture vers CLP était de 106,47721%. Ceci a été causé par le règlement d'une transaction au comptant. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 31/10/2023 et 02/11/2023, un dépassement passif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, suite à un rachat avec date de transaction 21/11/2023 et date de valeur 23/11/2023 le compte espèces déposé auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de EUR -3.485.961,86 représentant -5,845% des actifs nets du compartiment. Les opérations de vente effectuées pour couvrir ce rachat ont été réalisées le 22/11/2023.

Entre les dates VNI 02/11/2023 et 03/11/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 02/11/2023, la couverture vers CLP était de 91,92%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 08/11/2023 et 09/11/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 08/11/2023, la couverture vers CLP était de 94,12%. Cette situation a été causée par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 14/11/2023 et 15/11/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 14/11/2023, la couverture vers le NZD était de 94,42%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 15/11/2023 et 16/11/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 15/11/2023, la couverture vers CLP était de 93,97%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 15/12/2023 et 18/12/2023, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI 15/12/2023, la couverture vers CLP était de 94,50%. Cette situation est due aux fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

31.12.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

31.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Identifiant d'entité juridique:
549300XTOX88N5175861

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille n'a pas été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 4,71% alors que celui du benchmark était de 0,12%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	97.82%	98.88%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Obligations d'impact	Compartiment : 4.15% Benchmark : 0.10%	Compartiment : 4.71% Benchmark : 0.12%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui sont applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
3 5/8 US TREAS INFL IDX28 15.04.2028	Administration publique	15.60	Etats-Unis
1%SPAIN NOV30 STRP INFL 30.11.2030	Administration publique	7.48	Espagne
1/8 US TREAS JAN30 15.01.2030	Administration publique	6.88	Etats-Unis
TII 0 1/8 01/15/32 0.125% 15/01/2032	Administration publique	6.28	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
USA NTS INDEX 0.875 17-47 15/02S	Administration publique	6.16	Etats-Unis
0.1% JAPAN MAR29 S24 10.03.2029	Administration publique	5.41	Japon
0.115% BTF INFL JUL38 25.07.2038	Administration publique	4.13	France
1% KOREA JUN26 INFL 10.06.2026	Administration publique	3.49	Corée du Sud
Index-linked Gilt 0.125% 10-AUG-2031	Administration publique	2.96	Royaume-Uni
1/2 DEUTSCHLAND INFL 30 15.04.2030	Administration publique	2.74	Allemagne
4%MEXICO NOV40 INFL 15.11.2040	Administration publique	2.68	Mexique
3 1/2 SWEDEN INFL/IDX 28 01.12.2028	Administration publique	2.58	Suède
3%AUSTRALIA INFL SEP25 20.09.2025	Administration publique	2.17	Australie
UKTI 0 1/8 03/22/51 0.125% 22/03/2051	Administration publique	2.10	Royaume-Uni
1 1/4 CANADA INFL DEC47 01.12.2047	Administration publique	2.04	Canada



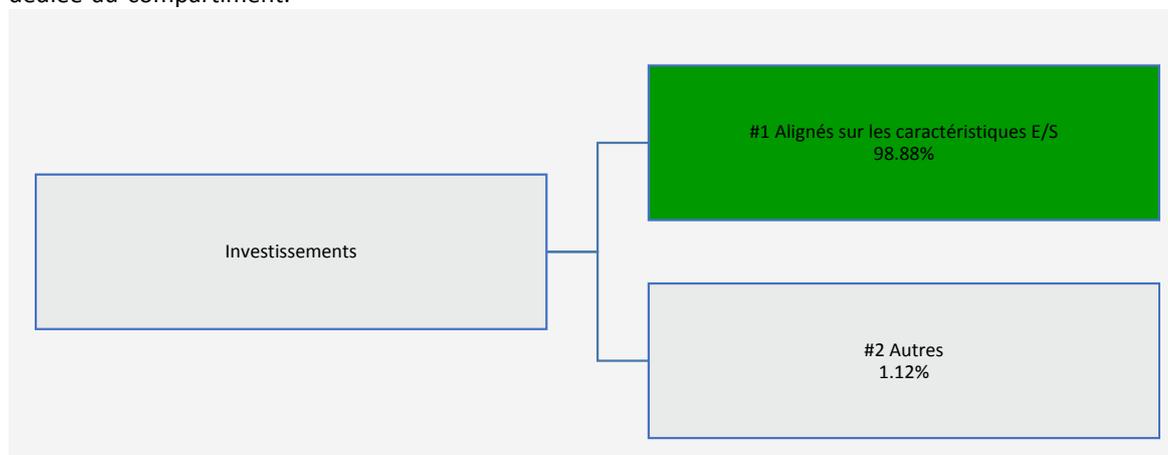
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.88 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	98.88
Dérivés	Dérivés	-0.03
Liquidités	Liquidités	1.15



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

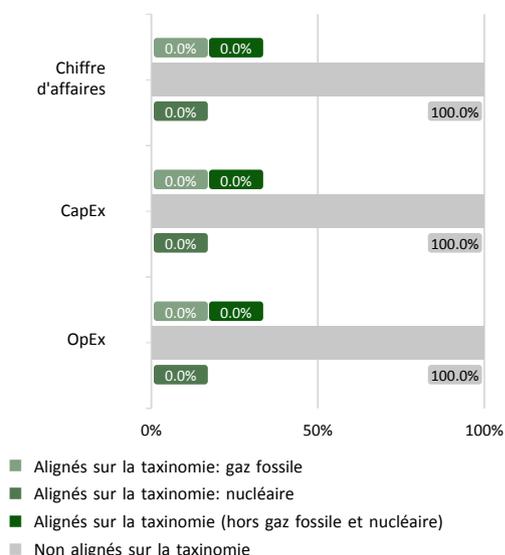
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

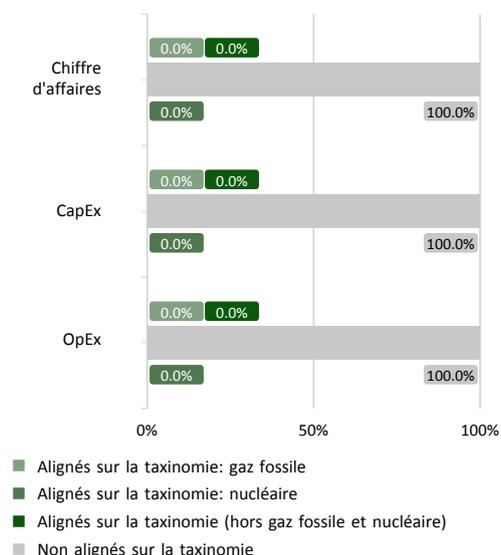
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.15 % de liquidités et à -0.03 % de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.

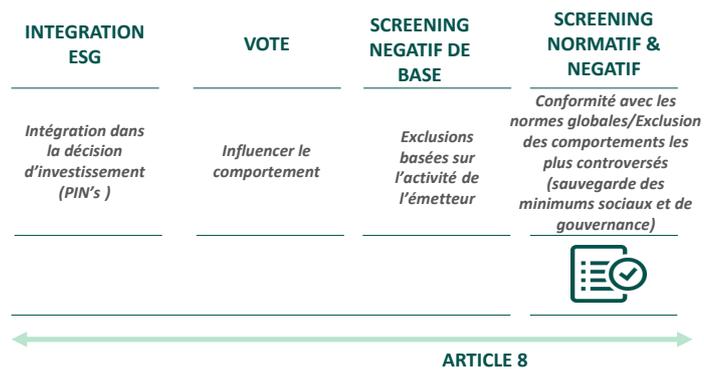


Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

32. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

32.1. RAPPORT DE GESTION

32.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

32.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

32.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux titres de créance libellés en euro, dont les émetteurs bénéficient (i) d'une notation correspondant au moins à la notation 'investment grade'* et (ii) d'une échéance résiduelle de trois ans au plus.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, ou titres assimilés, à taux fixe ou flottant, libellé(s) en euro. Ces titres (ou, à défaut, leurs émetteurs) doivent bénéficier d'une notation correspondant au moins à BBB-/Baa3 ('investment grade') selon l'échelle des agences de notation S&P/Moody's et dont la durée de vie résiduelle, au moment de leur acquisition, n'excède pas 3 ans.

Le compartiment peut également détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou dépôts pour un maximum de 25%.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

32.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

32.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le Fonds vise à offrir aux investisseurs un rendement prévisible grâce à une exposition au marché européen des entreprises de qualité « investment grade » avec une échéance maximale de 3 ans.

Le processus d'investissement est principalement basé sur une approche ascendante. Notre équipe de recherche crédit adopte une approche de la gestion du crédit fondamentale et privilégiant la valeur. Nos ressources visent à identifier les crédits fondamentalement sains, tout en évitant ceux qui sont faibles ou qui se détériorent. Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'obligations d'entreprises notées entre AAA et BBB3.

32.1.6. Politique future

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

32.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2.

32.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		9.074.757,08	6.746.689,12
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	8.814.661,25	6.585.920,50
II.	OPC et instruments financiers dérivés		
A.	Obligations et autres titres de créance	8.814.661,25	6.585.920,50
a.	Obligations	8.814.661,25	6.585.920,50
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	5.585,83	-16.609,70
A.	Créances	28.943,30	
a.	Montants à recevoir	28.943,30	
B.	Dettes	-23.357,47	-16.609,70
e.	Autres (-)	-23.357,47	-16.609,70
V.	Dépôts et liquidités	184.816,73	136.655,62
A.	Avoirs bancaires à vue	184.816,73	136.655,62
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	69.693,27	40.722,70
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	69.693,27	40.722,70
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	9.074.757,08	6.746.689,12
A.	Capital	9.023.447,80	6.982.156,22
B.	Participations au résultat	-317,16	101.001,12
C.	Résultat reporté	-235.467,10	
D.	Résultat de l'exercice	287.093,54	-336.468,22

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

32.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	211.303,25	-370.499,50
a.	Obligations	211.303,25	-370.499,50
	Gain réalisé	11.743,75	3.968,50
	Perte réalisée	-99.551,49	-416.890,95
	Gain/Perte non-réalisé	299.110,99	42.422,95
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		211.303,25	-370.499,50
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	123.131,10	93.948,15
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	114.891,53	93.205,32
b.	Dépôts et liquidités	8.239,57	742,83
	Intérêts d'emprunts (-)	-36,73	-2.469,56
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
		123.094,37	91.478,59
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	4.678,90	6.230,63
B.	Autres		
		4.678,90	6.230,63
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.343,01	-9.850,51
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-4.271,96	-4.627,92
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-12.657,21	-14.332,41
a.	Gestion financière	-8.763,88	-9.855,70
	Classe A (Dis)	-1.218,22	-1.764,68
	Classe B (Cap)	-2.799,66	-3.942,57
	Classe F (Cap)	-3.510,88	-2.276,31
	Classe F LC (Cap)	-29,15	-29,11
	Classe M (Dis)	-951,58	-1.414,31
	Classe N (Cap)	-254,39	-428,72
b.	Gestion administrative et comptable	-3.893,33	-4.476,71
E.	Frais administratifs (-)	-16.061,13	-17.696,34
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-38,32	-261,10
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-57,72	-16,89
H.	Services et biens divers (-)	-6.572,01	-12.220,57
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-5.229,08	-3.545,19
	Classe A (Dis)	-620,86	-714,92
	Classe B (Cap)	-1.294,79	-959,38
	Classe F (Cap)	-1.085,03	-145,66
	Classe F LC (Cap)	-1,02	-0,50
	Classe M (Dis)	-1.934,05	-1.400,23
	Classe N (Cap)	-293,33	-324,50
K.	Autres charges (-)	-1.752,54	-1.127,01
		-51.982,98	-63.677,94
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		75.790,29	34.031,28
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		287.093,54	-336.468,22
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		287.093,54	-336.468,22

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	51.309,28	-235.467,10
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-235.467,10	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	287.093,54	-336.468,22
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-317,16	101.001,12
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-51.309,28	235.467,10
IV.	(Distribution des dividendes)		

32.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
ANHEUSER 2,875 12-24	300.000	EUR	99,32	297.964,50		3,38%	3,28%
KBC FRN 22-25	300.000	EUR	99,35	298.036,50		3,38%	3,28%
				596.001,00		6,76%	6,57%
Allemagne							
DAIMLER 2,625 20-25	250.000	EUR	99,11	247.773,75		2,81%	2,73%
HOWOGE 0.00 21-24	200.000	EUR	96,66	193.323,00		2,19%	2,13%
				441.096,75		5,00%	4,86%
Espagne							
BANCO ST 0,25 19-24	200.000	EUR	98,33	196.667,00		2,23%	2,17%
BANKIA 1,125 19-26	300.000	EUR	94,06	282.181,50		3,20%	3,11%
BBVA 0,75 20-25	400.000	EUR	96,40	385.614,00		4,37%	4,25%
IBERDROL 0,875 20-25	300.000	EUR	96,52	289.555,50		3,28%	3,19%
INMOBIL 1,625 17-25	300.000	EUR	96,82	290.446,50		3,30%	3,20%
TELEFONI 1,069 19-24	200.000	EUR	99,75	199.502,00		2,26%	2,20%
				1.643.966,50		18,65%	18,12%
France							
ALD SA 0,00 21-24	200.000	EUR	99,45	198.898,00		2,26%	2,19%
ALSTOM 0,25 19-26	200.000	EUR	90,75	181.501,00		2,06%	2,00%
BNP PB 1,50 17-25	300.000	EUR	97,00	290.992,50		3,30%	3,21%
BPCE 1,00 19-25	300.000	EUR	96,93	290.799,00		3,30%	3,20%
CRED AGR 0,375 19-25	200.000	EUR	95,36	190.714,00		2,16%	2,10%
CREDIT AGR FRN 20-26	300.000	EUR	96,51	289.519,50		3,28%	3,19%
SCHNEID 3,375 23-25	300.000	EUR	100,09	300.264,00		3,41%	3,31%
SOCGEN FRN 22-25	300.000	EUR	98,99	296.980,50		3,37%	3,27%
				2.039.668,50		23,14%	22,48%
Royaume-Uni							
LLOYDS 0,375 20-25	300.000	EUR	96,61	289.819,50		3,29%	3,19%
LLOYDS BK FRN 19-25	300.000	EUR	97,17	291.495,00		3,31%	3,21%
				581.314,50		6,59%	6,41%
Italie							
UNICRED 2,125 16-26	300.000	EUR	97,55	292.648,50		3,32%	3,22%
				292.648,50		3,32%	3,22%
Pays-Bas							
ALLIANZ 0,00 20-25	300.000	EUR	96,71	290.140,50		3,29%	3,20%
BMW FIN 0,50 22-25	200.000	EUR	96,74	193.481,00		2,19%	2,13%
EDP FIN 1,125 16-24	200.000	EUR	99,69	199.380,00		2,26%	2,20%
ING 1,125 18-25	100.000	EUR	97,42	97.420,50		1,11%	1,07%
LEASEPLAN 0,25 21-26	400.000	EUR	93,24	372.960,00		4,23%	4,11%
RWE FIN 3,00 13-24	200.000	EUR	99,98	199.951,00		2,27%	2,20%
UNILEVER 0,50 16-24	300.000	EUR	98,97	296.917,50		3,37%	3,27%
				1.650.250,50		18,72%	18,19%
États-Unis d'Amérique							
BECTON 0,034 21-25	300.000	EUR	94,74	284.209,50		3,22%	3,13%
GOLDMAN 1,25 16-25	300.000	EUR	96,91	290.724,00		3,30%	3,20%

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
INTL FLAV 1,75 16-24	200.000	EUR	99,52	199.046,00		2,26%	2,19%
KELLOG 1,00 16-24	300.000	EUR	98,96	296.877,00		3,37%	3,27%
THERMO 3,20 22-26	300.000	EUR	100,23	300.700,50		3,41%	3,31%
VF CORP 4,125 23-26	200.000	EUR	99,08	198.158,00		2,25%	2,18%
				1.569.715,00		17,81%	17,30%
<i>Total - Emis(es) par une entreprise privée</i>				8.814.661,25		100,00%	97,13%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>8.814.661,25</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,13%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				8.814.661,25		100,00%	97,13%
Total - portefeuille				8.814.661,25		100,00%	97,13%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		184.249,83			2,03%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		566,90			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				184.816,73			2,04%
Total - Dépôts et Liquidités				184.816,73			2,04%
Créances et dettes diverses				5.585,83			0,06%
Autres				69.693,27			0,77%
Actif Net Total				9.074.757,08			100,00%

32.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	23,15%
PAYS-BAS	18,72%
ESPAGNE	18,65%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	17,81%
BELGIQUE	6,76%
ROYAUME-UNI	6,59%
ALLEMAGNE	5,00%
ITALIE	3,32%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

32.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	43,87%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	15,55%
IMMOBILIER	5,49%
PHARMACIE - COSMETIQUE	5,48%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	5,47%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,41%
BOISSONS & TABACS	3,38%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,37%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	3,37%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,29%
VEHICULES ROUTIERS	2,81%
TELECOMMUNICATIONS	2,26%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,25%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

32.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.229.759,00	2.073.915,00	6.303.674,00
Ventes	1.649.931,00	1.336.305,50	2.986.236,50
Total 1	5.879.690,00	3.410.220,50	9.289.910,50
Souscriptions	3.742.235,06	1.838.299,35	5.580.534,41
Remboursements	1.495.977,29	2.038.903,80	3.534.881,09
Total 2	5.238.212,35	3.877.203,15	9.115.415,50
Moyenne de référence de l'actif net total	8.223.866,83	8.932.933,47	8.581.314,12
Taux de rotation	7,80%	-5,23%	2,03%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

32.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	0,00	8.475,00	8.629,46	3.305,00	5.024,00	6.910,46
B	0,00	0,00	0,00	1.006,44	22.439,00	17.797,67	6.216,68	13.822,35	10.192,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	0,00	19.050,00	134.402,89	19.514,45	34.968,18	5.440,40	49.042,22
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
M	0,00	0,00	0,00	3.960,00	3.831,22	18.137,88	9.621,00	9.566,55	18.192,33
N	0,00	0,00	0,00	0,00	4.552,72	3.471,89	0,00	1.330,34	2.141,55
P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			68.551,34			87.478,56

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00	0,00	797.351,82	309.383,80	473.673,66
B	0,00	0,00	104.026,08	2.352.819,75	643.067,55	1.448.647,43
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	0,00	0,00	2.045.409,50	14.662.229,53	3.716.132,01	582.124,44
FLC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	0,00	0,00	378.764,10	360.408,84	911.951,05	890.831,54
N	0,00	0,00	0,00	479.211,02	0,00	139.604,02
P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	2.528.199,68	18.652.020,96	5.580.534,41	3.534.881,09

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		92,71		95,60
B		0,00		103,15		106,37
E		0,00		0,00		0,00
F		0,00		105,77		109,21
FLC	0,00	0,00	6.746.689,12	4,76	9.074.757,08	4,89
M		0,00		92,78		95,69
N		0,00		103,44		106,72
P		0,00		0,00		0,00
W		0,00		0,00		0,00
TOTAL	0,00		6.746.689,12		9.074.757,08	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

32.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

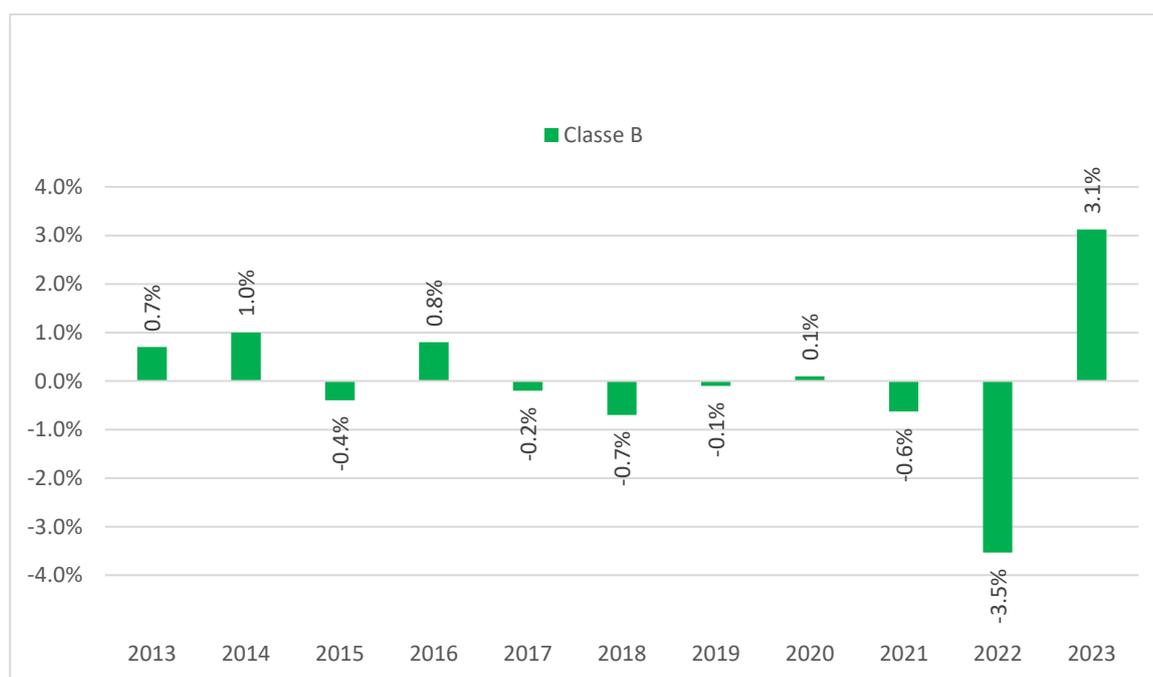
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	3,12 % (en EUR)	-0,40 % (en EUR)	-0,26 % (en EUR)	-0,07 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	3,12 % (en EUR)	-0,39 % (en EUR)	-0,23 % (en EUR)	-0,06 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	3,25 % (en EUR)	-0,29 % (en EUR)	-0,12 % (en EUR)	0,11 % (en EUR)		

Classe FLC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe FLC	2,73 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	3,14 % (en EUR)	-0,37 % (en EUR)	-0,19 % (en EUR)			

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	3,17 % (en EUR)	-0,34 % (en EUR)	-0,17 % (en EUR)		27/12/2017	-0,26 % (en EUR)

32.10. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6214976894 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,63%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B - BE6214977900 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,65%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe B LC - BE6321378828 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,71%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe E - BE6214978916 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F - BE6214979922 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe F LC - BE6321380840 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe J - BE6299360832 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe L - BE6335360960 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,96%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe M - BE6299362853 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe N - BE6299363869 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,59%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe P - BE6253169641 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe V - BE6309883336 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,59%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

- Classe W - BE6309885356 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,59%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,016%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, (99,04%) de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

32.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

32.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019 classe A 0,90 EUR
classe M 1,06 EUR
2020 classe A 0,80 EUR
classe M 0,15 EUR

32.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

32.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 08/03/2023 et 10/03/2023, un dépassement actif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Quality Short Term. En effet, en raison d'un grand nombre d'opérations de vente sur TD 06/03/2023 et VD 08/03/2023 (16% des actifs nets du compartiment), le montant des liquidités déposées auprès de la même entité (Banque Degroof Petercam Luxembourg) dépassait 20% (2.106.877,28 EUR ou 22.947% des actifs nets du compartiment). Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

32.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement

Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

32.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Identifiant d'entité juridique:
549300UGH8TCFQYBRD67

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	98.22%	97.9%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
3/4 BBVA JUN25 REGS 04.06.2025	Activités financières et d'assurance	4.27	Espagne
1/4 LEASEPLAN FEB26 23.02.2026	Activités de services administratifs et de soutien	4.12	Pays-Bas
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.200% 21-JAN-2026	Industrie manufacturière	3.41	Etats-Unis
3.375% SCHNEIDER EL APR25 06.04.2025	Industrie manufacturière	3.39	Etats-Unis
KBC GROUP NV 2.875% 29-JUN-2024	Activités financières et d'assurance	3.33	Belgique
2 7/8ANHEUSER-BUSCH SEP24 25.09.2024	Industrie manufacturière	3.31	Belgique
SOCIETE GENERALE SA 1.500% 30-MAY-2025	Activités financières et d'assurance	3.30	France
KELLOGG CO 1% 17/05/2024	Industrie manufacturière	3.29	Etats-Unis
1/2 UNILEVER APR24 29.04.2024	Activités financières et d'assurance	3.28	Royaume-Uni
UNICREDITO ITALIANO SPA 2.125% 24/10/2026	Activités financières et d'assurance	3.24	Italie

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 1/4 GOLDMAN SACHS MAY25 01.05.2025	Activités financières et d'assurance	3.23	Etats-Unis
1% BPCE APR25 01.04.2025	Activités financières et d'assurance	3.23	France
LLOYDS BANKING FRN 19-121125	Activités financières et d'assurance	3.21	Royaume-Uni
CREDIT AGRICOLE SA 1.000% 22-APR-2026	Activités financières et d'assurance	3.21	France
1 1/2 BNP NOV25 17.11.2025	Activités financières et d'assurance	3.21	France



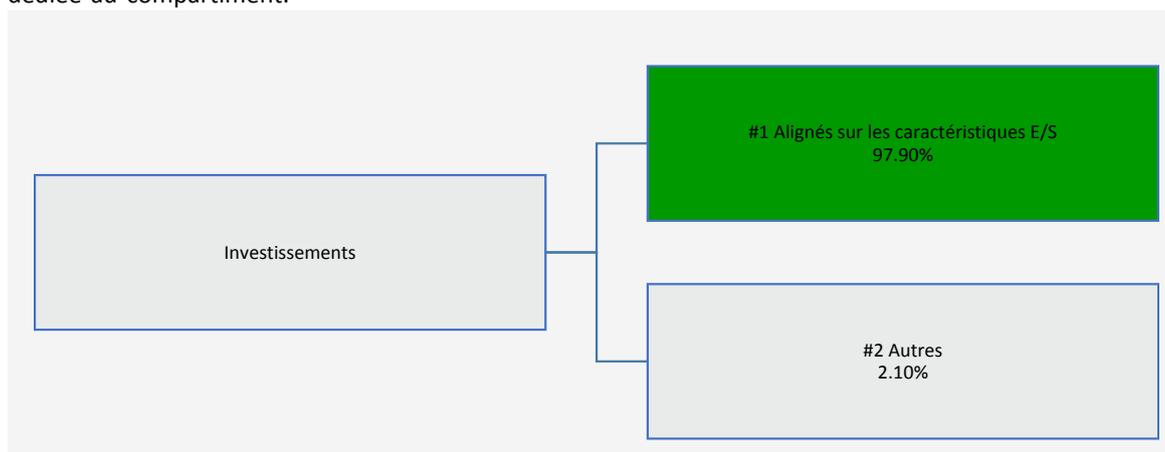
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.9 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	57.78
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	6.31
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	5.52
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.41
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	3.39

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	3.31
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.23
Activités immobilières	Activités immobilières	3.21
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	3.13
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.26
Information et communication	Télécommunications	2.22
Santé humaine et action sociale	Action sociale sans hébergement	2.13
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	2.00
Liquidités	Liquidités	2.10



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

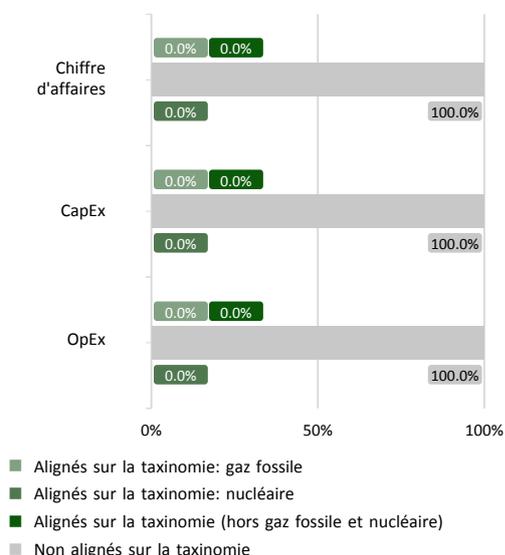
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

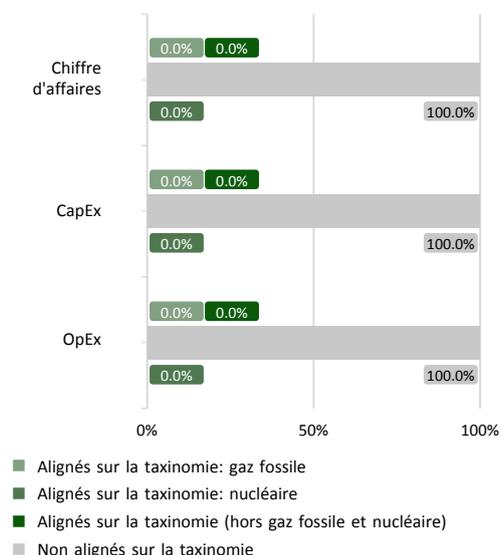
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.1% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

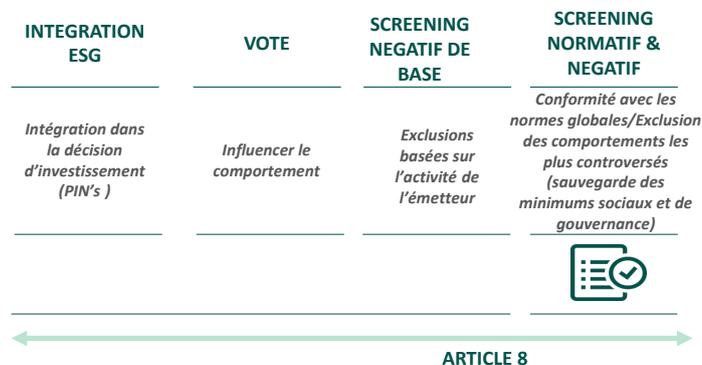
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

33. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B DEFENSIVE STRATEGY

33.1. RAPPORT DE GESTION

33.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

33.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

33.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à moyen terme en investissant dans des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 30% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

33.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

33.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a commencé par ressembler à 2022. Avec la multiplication des bonnes surprises économiques, des investisseurs quelque peu désinvoltes ont poussé les marchés boursiers et obligataires à la hausse, les actions européennes menant la danse. Nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions, en recherchant de la valeur au Royaume-Uni ainsi que sur les marchés émergents, et en cherchant une exposition directe et indirecte à la réouverture inattendue de la Chine. En Europe, nous avons visé les petites capitalisations européennes.

Alors que les banques centrales continuaient à resserrer leurs taux, un rapport sur l'emploi très positif aux États-Unis a attisé les attentes en matière de taux d'intérêt. Face à la pression sur le marché des taux, nous avons décidé de nous tourner vers les sociétés européennes à haut rendement, ce qui nous a permis d'investir dans des échéances à court terme en maintenant une faible duration alors que les rendements atteignaient des niveaux de spreads supérieurs à la moyenne.

La dynamique positive des marchés boursiers s'est altérée le 10 mars lorsque les autorités de régulation ont fermé la Silicon Valley Bank. Des problèmes de liquidité ont également touché le Crédit suisse, qui a été rapidement absorbé par UBS afin d'éviter une crise bancaire. Nous avons réduit notre exposition aux valeurs européennes, un style d'investissement très exposé aux banques. Nous avons également commencé à augmenter la duration du fonds.

Au deuxième trimestre 2023, la dynamique de croissance économique est restée résistante dans le sillage de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des conditions de crédit. La baisse des prix de l'énergie continuera à faire diminuer l'inflation globale, ce qui devrait se traduire par une baisse de l'inflation sous-jacente. Une fois de plus, les banques centrales sont restées fermes, ce qui a permis de repousser les attentes du marché. Nous avons continué à augmenter la duration en investissant dans des fonds d'obligations d'État européennes. Cette même vision s'est étendue aux actions : nous avons réduit les titres de valeur et augmenté les titres de croissance en recherchant des flux de trésorerie d'entreprise plus sensibles aux intérêts.

Au cours du second semestre, les bonnes surprises en matière de PIB sont venues renforcer la crédibilité de la thèse d'un atterrissage en douceur aux États-Unis. En revanche, la situation a continué à se détériorer en Europe. Du côté des banques centrales, c'est l'attentisme qui a prévalu pendant l'été. Cette situation a incité les marchés à tabler sur l'hypothèse de taux plus élevés pendant plus longtemps, ce qui a entraîné une correction des marchés à revenu fixes et boursiers. Au sein de ces marchés, nous avons constaté que les décotes sur l'immobilier européen étaient exagérées. Nous avons décidé de renforcer nos positions en actions immobilières.

Les rendements continuant à augmenter, nous avons encore accru la sensibilité aux taux en septembre. Selon nous, l'aplatissement de la courbe des taux n'avait aucun sens économique compte tenu du régime macroéconomique attendu et ce mouvement a donc plutôt été perçu comme une opportunité. Au vu de la reprise des marchés des taux en novembre, nous avons accru la pondération des actions dans le portefeuille. La baisse des taux devrait être bénéfique pour les valorisations des actions, qui ont subi une forte correction en octobre. Nous avons principalement renforcé les actions européennes.

33.1.6. Politique future

Les indicateurs avancés continuent de pointer vers un ralentissement de l'économie mondiale en 2024. L'économie américaine résiste bien jusqu'à présent, avec un PIB solide au troisième trimestre et des indices PMI résilients. Les marchés du travail restent tendus mais s'apaisent. On peut s'attendre à ce que la FED commence à réduire ses taux directeurs en 2024, mais le calendrier et l'ampleur de ces réductions ne sont pas encore clairs. L'activité économique européenne reste modérée et une récession est loin d'être exclue. La tendance désinflationniste se maintient, mais les effets de base pourraient redevenir négatifs à partir du deuxième trimestre 2024. À court terme, nous restons prudemment optimistes en ce qui concerne les actions, mais la volatilité reprendra certainement en 2024 en raison soit d'une décélération économique plus rapide, soit d'une évolution de la dynamique de l'inflation. Certains des

investissements réalisés en 2023 devront être revus (par exemple, les actions immobilières) car l'environnement évolue rapidement. Pour le reste, les petites capitalisations peuvent receler des opportunités, car les valorisations sont relativement bon marché par rapport aux 20 dernières années et les indicateurs de sentiment pourraient atteindre leur plus bas niveau en 2024. Sur les marchés à revenu fixe, la priorité s'est déplacée vers le positionnement de la durée mais aussi, et de plus en plus, sur la génération de revenus. Étant donné que le marché des obligations d'État réévalue les attentes en matière de taux, il convient de rechercher un bon équilibre entre les instruments à court terme, sensibles à la politique monétaire, et les instruments à plus long terme. En ce qui concerne les crédits, le redressement des rendements par le biais des spreads devrait permettre de dégager un rendement attrayant, car les fondamentaux des entreprises semblent toujours solides.

33.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

33.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		129.788.293,27	136.896.909,18
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	126.670.656,98	133.044.392,03
A.	Obligations et autres titres de créance	4.561.522,31	12.920.615,92
a.	Obligations	4.561.522,31	12.920.615,92
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	121.948.913,26	119.650.360,87
F.	Instruments financiers dérivés	160.221,41	473.415,24
	Sur devises	160.221,41	473.415,24
	Contrats à terme (+/-)	160.221,41	473.415,24
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-123.625,78	229.209,87
A.	Créances	238.936,69	520.853,61
a.	Montants à recevoir	52.302,43	
d.	Autres	186.634,26	520.853,61
B.	Dettes	-362.562,47	-291.643,74
a.	Montants à payer (-)	-109.900,32	
c.	Emprunts (-)	-1,34	-1,53
e.	Autres (-)	-252.660,81	-291.642,21
V.	Dépôts et liquidités	3.220.506,87	3.560.371,46
A.	Avoirs bancaires à vue	3.220.506,87	3.560.371,46
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	20.755,20	62.935,82
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	20.755,20	62.935,82
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		129.788.293,27	136.896.909,18
A.	Capital	143.813.778,16	160.480.311,68
B.	Participations au résultat	-14.879,27	-199.363,75
C.	Résultat reporté	-23.946.434,92	
D.	Résultat de l'exercice	9.935.829,30	-23.384.038,75

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		10.543.294,76	25.511.157,49
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	10.543.294,76	25.511.157,49
A.	Contrats à terme achetés	8.606.222,92	20.928.451,99
B.	Contrats à terme vendus	1.937.071,84	4.582.705,50
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

33.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	10.743.339,91	-22.282.857,72
A.	Obligations et autres titres de créance	39.266,43	-396.676,36
a.	Obligations	39.266,43	-396.676,36
	Gain réalisé	434.275,73	180.738,66
	Perte réalisée	-559.458,61	-245.448,89
	Gain/Perte non-réalisé	164.449,31	-331.966,13
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	19,31	
a.	Actions	19,31	
	Gain réalisé	19,31	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	11.100.219,07	-20.847.267,10
	Gain réalisé	2.258.150,88	4.509.102,79
	Perte réalisée	-1.621.615,40	-733.989,09
	Gain/Perte non-réalisé	10.463.683,59	-24.622.380,80
F.	Instruments financiers dérivés	-530.731,95	-77.277,96
a.	Sur obligations	-60.573,54	370.120,00
ii.	Contrats à terme	-60.573,54	370.120,00
	Gain/Perte réalisé	-60.573,54	370.120,00
i.	Sur indices financiers	-470.158,41	-447.397,96
ii.	Contrats à terme	-470.158,41	-447.397,96
	Gain /Perte réalisée	-515.662,98	-534.256,38
	Gain /Perte non-réalisée	45.504,57	86.858,42
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	134.567,05	-961.636,30
a.	Instruments financiers dérivés	151.804,26	-1.268.744,29
ii.	Contrats à terme	151.804,26	-1.268.744,29
	Gain /Perte réalisée	-8.417,15	-1.742.159,53
	Gain /Perte non-réalisée	160.221,41	473.415,24
b.	Autres positions et opérations de change	-17.237,21	307.107,99
iv.	Autres	-17.237,21	307.107,99
	Gain /Perte réalisée	-17.237,21	307.107,99
II.	Produits et charges des placements	230.846,95	155.627,90
A.	Dividendes	655,24	6.097,96
B.	Intérêts (+/-)	247.343,80	208.309,91
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	86.683,74	144.069,35
b.	Dépôts et liquidités	160.660,06	64.240,56
	Intérêts d'emprunts (-)	-17.152,09	-58.779,97
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.038.357,56	-1.256.808,93
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-14.856,53	-27.956,71
B.	Charges financières (-)	-2.000,74	-4.350,47
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-52.300,46	-69.483,66
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-926.048,58	-1.110.832,51
a.	Gestion financière	-871.109,02	-1.040.956,85
	Classe A (Dis)	-340.770,97	-440.120,64
	Classe B (Cap)	-399.126,80	-456.083,58
	Classe F (Cap)	-114.039,04	-110.030,63
	Classe M (Dis)	-16.752,48	-27.301,39
	Classe N (Cap)	-419,73	-7.420,61
b.	Gestion administrative et comptable	-59.666,60	-71.142,44
c.	Rémunération commerciale	4.727,04	1.266,78
E.	Frais administratifs (-)	-14.962,24	-17.848,15
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-781,27	-182,09
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	223,64	-198,36
H.	Services et biens divers (-)	-9.078,40	-13.373,49
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-12.977,69	-7.938,40
	Classe A (Dis)	-5.029,62	-4.423,50

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe B (Cap)	-6.208,02	-3.888,11
	Classe F (Cap)	-1.143,72	791,40
	Classe M (Dis)	-596,33	-396,80
	Classe N (Cap)		-21,39
K.	Autres charges (-)	-5.575,29	-4.645,09
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-807.510,61	-1.101.181,03
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	9.935.829,30	-23.384.038,75
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	9.935.829,30	-23.384.038,75

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-14.025.484,89	-23.583.402,50
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-23.946.434,92	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9.935.829,30	-23.384.038,75
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-14.879,27	-199.363,75
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	14.024.878,73	23.946.434,92
IV.	(Distribution des dividendes)	-606,16	-363.032,42

33.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Espagne							
SPAIN 1,60 15-25	1.500.000	EUR	98,23	1.473.480,00		1,16%	1,14%
				1.473.480,00		1,16%	1,14%
États-Unis d'Amérique							
US TREAS 0,625 20-27	1.500.000	USD	89,92	1.220.992,65		0,96%	0,94%
US TREAS 1,50 21-28	1.700.000	USD	89,43	1.376.217,16		1,09%	1,06%
				2.597.209,81		2,05%	2,00%
Total - Emis(es) par état				4.070.689,81		3,21%	3,14%
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
COFINIMMO 2,00 16-24	500.000	EUR	98,17	490.832,50		0,39%	0,38%
				490.832,50		0,39%	0,38%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				490.832,50		0,39%	0,38%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>							
				4.561.522,31		3,60%	3,51%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AMUNDI EU EQ J2C	990	EUR	1.294,95	1.282.000,50		1,01%	0,99%
DPAM B EQ DRAGONS P	38	EUR	19.151,06	727.740,28		0,57%	0,56%
DPAM B EQ ESCS P	5.100	EUR	340,42	1.736.142,00		1,37%	1,34%
DPAM B EQ EUR SUS P	120	EUR	44.600,67	5.352.080,40		4,23%	4,12%
DPAM B EQ JAP IDX P	39	EUR	20.910,40	815.505,60		0,64%	0,63%
DPAM B EQ NG SUS P	53	EUR	48.608,07	2.576.227,71		2,03%	1,98%
DPAM B EQ US BEH V P	77	EUR	26.443,38	2.036.140,26		1,61%	1,57%
DPAM B EQ US D S P	41	EUR	50.673,19	2.077.600,79		1,64%	1,60%
DPAM B EQ WS P	10.000	EUR	391,97	3.919.700,00		3,09%	3,02%
DPAM EQ US ESG LD P	66	EUR	28.182,44	1.860.041,04		1,47%	1,43%
DPAM L EQ EU BVL P	67	EUR	15.763,00	1.056.121,00		0,83%	0,81%
FEDER HER INV GL EM	120.000	EUR	2,84	341.352,00		0,27%	0,26%
FTGF ROYCE CP OPP PR	4.500	USD	385,38	1.569.918,07		1,24%	1,21%
JPMF EM MKTS OPP	5.200	USD	132,44	623.444,53		0,49%	0,48%
SELECT T PRULCGEF IC	90.000	USD	15,53	1.265.287,65		1,00%	0,97%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				27.239.301,83		21,50%	20,99%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	10	EUR	26.228,04	262.280,40		0,21%	0,20%
POLEN USD-INSTL-D-AC	92.000	USD	16,67	1.388.349,25		1,10%	1,07%
VERITAS ASIAN US-C C	1.990	USD	542,13	976.642,42		0,77%	0,75%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				2.627.272,07		2,07%	2,02%
Total - Actions				29.866.573,90		23,58%	23,01%
Immobilier							

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	2	EUR	277.896,16	555.792,32		0,44%	0,43%
DPAM B RE EU SUS P	2.280	EUR	527,90	1.203.612,00		0,95%	0,93%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				1.759.404,32		1,39%	1,36%
<i>Total - Immobilier</i>							
				1.759.404,32		1,39%	1,36%
<i>Obligations et autres titres de créance</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD EUR MET P	34	EUR	25.340,00	861.560,00		0,68%	0,66%
DPAM B BD GL INF L P	53	EUR	25.281,53	1.345.432,46		1,06%	1,04%
DPAM B BD GL IN L PH	103	EUR	25.523,07	2.634.159,49		2,08%	2,03%
DPAM B BDS EUR IG P	172	EUR	26.566,02	4.566.034,69		3,60%	3,52%
DPAM B BONDS EUR P	878	EUR	26.588,69	23.357.526,04		18,44%	18,00%
DPAM L BD EM SUS P	190	EUR	26.907,86	5.110.098,60		4,03%	3,94%
DPAM L BD EU CP HY P	28	EUR	27.410,31	773.299,67		0,61%	0,60%
DPAM L BD EUR HYST P	151	EUR	26.248,03	3.970.591,99		3,13%	3,06%
DPAM L BD EUR IL P	139	EUR	26.567,49	3.692.881,11		2,92%	2,85%
DPAM L BD EUR QUAL P	447	EUR	26.804,13	11.982.652,30		9,46%	9,23%
DPAM L BD GOV GLB PC	165	EUR	24.982,63	4.122.133,95		3,25%	3,18%
DPAM L BD GOV SUST P	43	EUR	25.738,62	1.105.242,08		0,87%	0,85%
DPAM L BDS CLIM TR P	160	EUR	24.127,47	3.860.395,20		3,05%	2,97%
DPAM L BDS CORP P	605	EUR	25.326,56	15.322.568,80		12,10%	11,81%
DPAM L BDS EMCS P	32	EUR	25.618,87	819.803,84		0,65%	0,63%
DPAM L BDS EMHCS P	34	EUR	26.795,55	911.048,70		0,72%	0,70%
DPAM L BD U UNC P	93	EUR	25.998,19	2.411.436,12		1,90%	1,86%
INVESCO EUR CORP BD	180.000	EUR	19,31	3.476.070,00		2,74%	2,68%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				90.322.935,04		71,31%	69,59%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>							
				90.322.935,04		71,31%	69,59%
<i>Total - OPC à nombre variable de parts</i>							
				121.948.913,26		96,27%	93,96%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
				126.510.435,57		99,87%	97,47%
Autres valeurs mobilières							
<i>Instruments financiers dérivés</i>							
<i>Change à terme</i>							
CHF							
V USD CHF 150324	750.000	CHF	1,00	806.711,84		0,64%	0,62%
				806.711,84		0,64%	0,62%
EUR							
V USD EUR 150324	5.633.647	EUR	1,00	5.633.646,72		4,45%	4,34%
				5.633.646,72		4,45%	4,34%
USD							
V USD CHF 150324	-864.557	USD	0,83	-776.193,37		-0,61%	-0,60%
V USD EUR 150324	-6.100.000	USD	0,90	-5.503.943,78		-4,35%	-4,24%
				-6.280.137,15		-4,96%	-4,84%
<i>Total - Change à terme</i>							
				160.221,41		0,13%	0,12%
<i>Total - Instruments financiers dérivés</i>							
				160.221,41		0,13%	0,12%
Total - Autres valeurs mobilières							
				160.221,41		0,13%	0,12%
Total - portefeuille							
				126.670.656,98		100,00%	97,60%

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		151.130,77			0,12%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.794.683,05			1,38%
Intérêts sur CC		USD		789,63			0,00%
Intérêts sur CC		CHF		440,42			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		2.913,93			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		4.284,06			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		4.016,55			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		1.207.082,25			0,93%
Banque Degroof Petercam		CHF		55.166,21			0,04%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.220.506,87			2,48%
Total - Dépôts et Liquidités				3.220.506,87			2,48%
Créances et dettes diverses				-123.625,78			-0,10%
Autres				20.755,20			0,02%
Actif Net Total				129.788.293,27			100,00%

33.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD - CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- BONDS EUR P		Belgique
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-		Luxembourg (Grand-Duché)
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US -DIS-		Irlande
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P		Belgique
INVESCO EURO CORPORATE BOND -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED		Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P		Belgique
DPAM -B- BONDS EUR MEDIUM TERM - P		Belgique
DPAM L BONDS GOUVERNEMENT SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMHCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAML EQ EMELI P C		Luxembourg (Grand-Duché)
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. JAPAN INDEX - P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR IG P		Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande

33.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	49,11%
BELGIQUE	44,30%
IRLANDE	3,38%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	2,05%
ESPAGNE	1,16%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

33.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	95,01%
ETATS	3,21%
IMMOBILIER	1,78%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

33.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	74.682.468,55	7.465.175,51	82.147.644,06
Ventes	81.994.599,33	17.353.071,45	99.347.670,78
Total 1	156.677.067,88	24.818.246,96	181.495.314,84
Souscriptions	5.404.096,63	2.400.871,88	7.804.968,51
Remboursements	10.994.516,58	13.503.235,24	24.497.751,82
Total 2	16.398.613,21	15.904.107,12	32.302.720,33
Moyenne de référence de l'actif net total	137.015.019,42	130.350.954,81	133.655.600,55
Taux de rotation	102,38%	6,84%	111,62%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

33.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	1.130.360,00	1.130.360,00	10,00
FTSE 100 FUTURE MARS2	GBP	1.314.650,80	1.517.109,00	10,00
MSCI EMERGING MKTS F	USD	204.748,00	185.351,02	50,00
SMI FUTURE MARS24	CHF	556.889,50	598.999,14	10,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V USD CHF 150324	782.652,70	-776.193,37
V USD CHF 150324	806.711,84	806.711,84
V USD EUR 150324		5.633.646,72
V USD EUR 150324	5.522.111,08	-5.503.943,78

33.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	8.298,35	74.171,24	418.399,97	1.779,49	98.543,36	321.636,10
B	0,00	0,00	0,00	13.330,16	78.375,91	401.288,64	27.837,89	61.250,44	367.876,08
F	0,00	0,00	0,00	31.664,07	10.069,89	209.497,24	21.134,28	17.113,57	213.517,95
M	0,00	0,00	0,00	10.161,75	34.215,00	36.624,75	7.093,51	9.070,00	34.648,25
N	0,00	0,00	0,00	0,00	14.708,85	4.473,30	0,00	4.473,30	0,00
TOTAL			0,00			1.065.810,60			937.678,39

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00	1.121.827,26	9.314.787,71	218.683,28	12.078.426,33
B	0,00	0,00	1.854.777,99	10.999.260,51	3.794.257,31	8.325.226,35
F	0,00	0,00	4.685.298,22	1.415.795,47	2.910.582,76	2.364.101,07
M	0,00	0,00	1.348.570,44	4.289.659,75	881.445,16	1.116.216,30
N	0,00	0,00	0,00	2.077.889,56	0,00	613.781,77
TOTAL	0,00	0,00	9.010.473,91	28.097.393,00	7.804.968,51	24.497.751,82

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	0,00	0,00	136.896.909,18	120,22	129.788.293,27	128,82
B		0,00		132,65		143,03
F		0,00		135,12		146,25
M		0,00		121,55		130,23
N		0,00		135,16		0,00
TOTAL	0,00		136.896.909,18		129.788.293,27	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

33.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

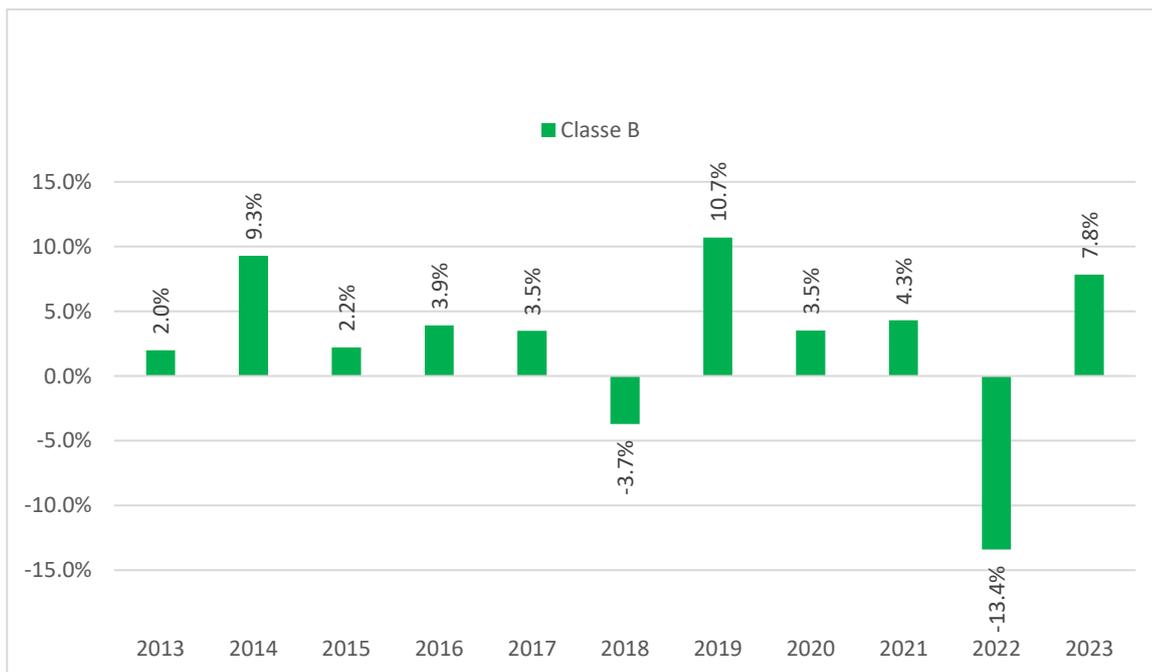
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	7,83 % (en EUR)	-0,87 % (en EUR)	2,22 % (en EUR)	2,58 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	7,83 % (en EUR)	-0,87 % (en EUR)	2,22 % (en EUR)	2,59 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	8,24 % (en EUR)	-0,49 % (en EUR)	2,63 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	8,22 % (en EUR)	-0,50 % (en EUR)	2,60 % (en EUR)			

33.12. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6227491915 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe B - BE6227492921 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe E - BE6299349728 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe F - BE6299350734 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,68%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe L - BE6335362016 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,56%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe M - BE6299351740 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe N - BE6299352755 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe V - BE6309888384 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

- Classe W - BE6309889390 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,79%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 12,63% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

33.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

33.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,89 EUR classe M 1,39 EUR
2020	classe A 0,85 EUR classe M 0,85 EUR
2021	classe A 1,37 EUR classe M 1,38 EUR
2022	classe A 0,76 EUR classe M 1,23 EUR

33.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

33.13.3. **Transparence en matière de durabilité**

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

33.13.4. **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Dénomination du produit:
DPAM B DEFENSIVE STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493008LXLVI47OV5T16

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	84.81%	95.65%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

Pour les investissements dans des OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	18.00	Belgique
DPAM L BONDS CORPORATE EUR - P	Activités financières et d'assurance	11.81	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	9.23	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.12	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.94	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR IG - P	Activités financières et d'assurance	3.52	Belgique
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL - P	Activités financières et d'assurance	3.18	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	3.06	Luxembourg
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.02	Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.97	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR INFLATION-LINKED - P	Activités financières et d'assurance	2.85	Luxembourg
INVESCO EURO COR BD C EUR	Activités financières et d'assurance	2.68	Luxembourg
DPAM B BONDS GLOBAL ILB - P EUR HEDGED	Activités financières et d'assurance	2.03	Belgique
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	1.98	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	1.86	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

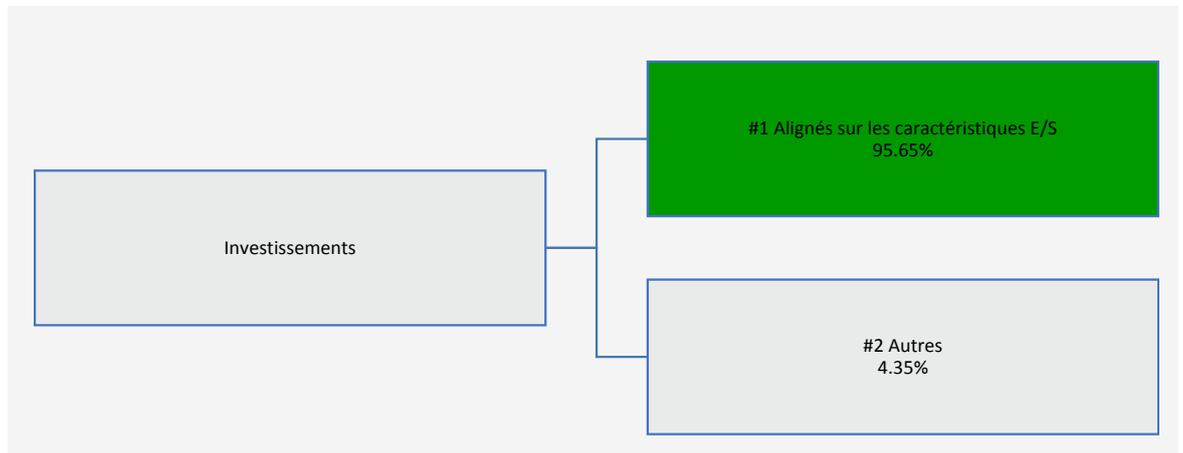
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	93.96
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	3.15
Activités immobilières	Activités immobilières	0.38
Dérivés	Dérivés	0.16
Liquidités	Liquidités	2.35



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

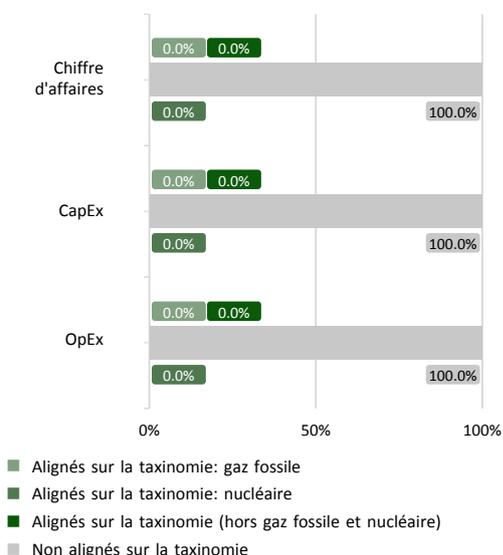
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

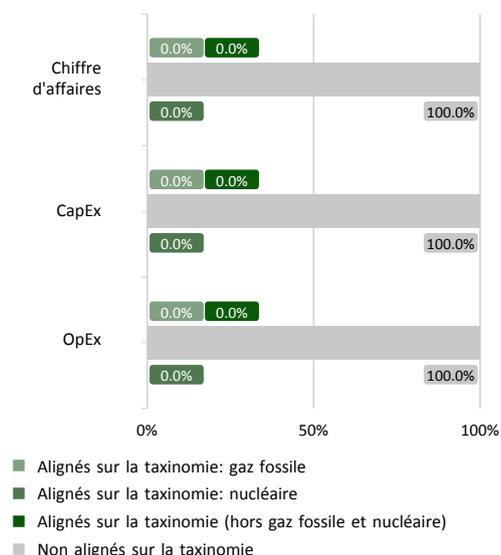
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.35 % de liquidités, 0.16 % de dérivés et à 1.84 % d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

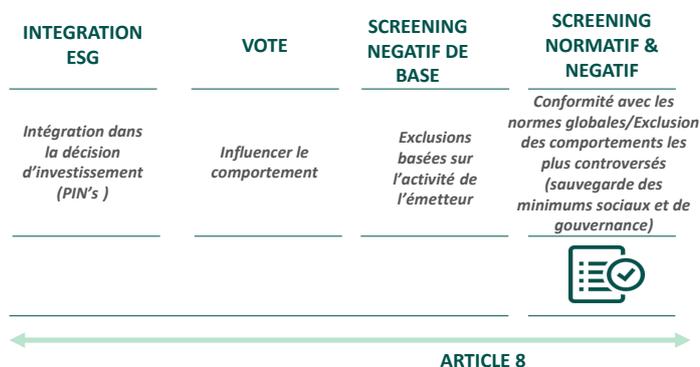
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

34. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED LOW STRATEGY
--

34.1. RAPPORT DE GESTION

34.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

34.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

34.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 50% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

34.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

34.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a commencé à l'image de 2022. Avec la multiplication des bonnes surprises économiques, des investisseurs quelque peu désinvoltes ont poussé les marchés boursiers et obligataires à la hausse, les actions européennes menant la danse. Nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions, en recherchant de la valeur au Royaume-Uni ainsi que sur les marchés émergents, et en cherchant une exposition directe et indirecte à la réouverture inattendue de la Chine. En Europe, nous avons visé les petites capitalisations.

Alors que les banques centrales continuaient à resserrer leurs taux, un rapport sur l'emploi très positif aux États-Unis a attisé les attentes en matière de taux d'intérêt. Face à la pression sur le marché des taux, nous avons décidé de nous tourner vers les sociétés européennes à haut rendement, ce qui nous a permis d'investir dans des échéances à court terme en maintenant une faible duration alors que les rendements atteignaient des niveaux de spreads supérieurs à la moyenne.

La dynamique positive des marchés boursiers s'est altérée le 10 mars lorsque les autorités de régulation ont fermé la Silicon Valley Bank. Des problèmes de liquidité ont également touché le Crédit suisse, qui a été rapidement absorbé par UBS afin d'éviter une crise bancaire. Nous avons réduit notre exposition aux valeurs européennes, un style d'investissement très exposé aux banques. Nous avons également commencé à augmenter la duration du fonds.

Au deuxième trimestre 2023, la dynamique de croissance économique est restée résistante dans le sillage de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des conditions de crédit. La baisse des prix de l'énergie continuera à faire diminuer l'inflation globale, ce qui devrait se traduire par une baisse de l'inflation sous-jacente. Une fois de plus, les banques centrales sont restées fermes, ce qui a permis de repousser les attentes du marché. Nous avons continué à augmenter la duration en investissant dans des fonds d'obligations d'État européennes. Cette même vision s'est étendue aux actions : nous avons réduit les titres de valeur et augmenté les titres de croissance en recherchant des flux de trésorerie d'entreprise plus sensibles aux intérêts.

Au cours du second semestre, les bonnes surprises en matière de PIB sont venues renforcer la crédibilité de la thèse d'un atterrissage en douceur aux États-Unis. En revanche, la situation a continué à se détériorer en Europe. Du côté des banques centrales, c'est l'attentisme qui a prévalu pendant l'été. Cette situation a incité les marchés à tabler sur l'hypothèse de taux plus élevés pendant plus longtemps, ce qui a entraîné une correction des marchés à revenu fixes et boursiers. Au sein de ces marchés, nous avons constaté que les décotes sur l'immobilier européen étaient exagérées. Nous avons décidé de renforcer nos positions en actions immobilières.

Les rendements continuant à augmenter, nous avons encore accru la sensibilité aux taux en septembre. Selon nous, l'aplatissement de la courbe des taux n'avait aucun sens économique compte tenu du régime macroéconomique attendu et ce mouvement a donc plutôt été perçu comme une opportunité. Au vu de la reprise des marchés des taux en novembre, nous avons accru la pondération des actions dans le portefeuille. La baisse des taux devrait être bénéfique pour les valorisations des actions, qui ont subi une forte correction en octobre. Nous avons principalement renforcé les actions européennes.

34.1.6. Politique future

Les indicateurs avancés continuent de pointer vers un ralentissement de l'économie mondiale en 2024. L'économie américaine résiste bien jusqu'à présent, avec un PIB solide au troisième trimestre et des indices PMI résilients. Les marchés du travail restent tendus mais s'apaisent. On peut s'attendre à ce que la FED commence à réduire ses taux directeurs en 2024, mais le calendrier et l'ampleur de ces réductions ne sont pas encore clairs. L'activité économique européenne reste modérée et une récession est loin d'être exclue. La tendance désinflationniste se maintient, mais

les effets de base pourraient redevenir négatifs à partir du deuxième trimestre 2024. À court terme, nous restons prudemment optimistes en ce qui concerne les actions, mais la volatilité reprendra certainement en 2024 en raison soit d'une décélération économique plus rapide, soit d'une évolution de la dynamique de l'inflation. Certains des investissements réalisés en 2023 devront être revus (par exemple, les actions immobilières) car l'environnement évolue rapidement. Pour le reste, les petites capitalisations peuvent receler des opportunités, car les valorisations sont relativement bon marché par rapport aux 20 dernières années et les indicateurs de sentiment pourraient atteindre leur plus bas niveau en 2024. Sur les marchés à revenu fixe, la priorité s'est déplacée vers le positionnement de la durée mais aussi, et de plus en plus, sur la génération de revenus. Étant donné que le marché des obligations d'État réévalue les attentes en matière de taux, il convient de rechercher un bon équilibre entre les instruments à court terme, sensibles à la politique monétaire, et les instruments à plus long terme. En ce qui concerne les crédits, le redressement des rendements par le biais des spreads devrait permettre de dégager un rendement attrayant, car les fondamentaux des entreprises semblent toujours solides.

34.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

34.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		115.434.119,60	130.924.427,66
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	111.438.959,91	124.779.666,13
A.	Obligations et autres titres de créance	1.786.095,72	11.293.832,69
a.	Obligations	1.786.095,72	11.293.832,69
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	109.511.326,86	113.102.654,90
F.	Instruments financiers dérivés	141.537,33	383.178,54
	Sur devises	141.537,33	383.178,54
	Contrats à terme (+/-)	141.537,33	383.178,54
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	71.646,68	430.324,48
A.	Créances	372.022,84	784.636,38
d.	Autres	372.022,84	784.636,38
B.	Dettes	-300.376,16	-354.311,90
a.	Montants à payer (-)	-6.519,40	
c.	Emprunts (-)	-87,06	-103,77
e.	Autres (-)	-293.769,70	-354.208,13
V.	Dépôts et liquidités	3.921.071,71	5.659.256,75
A.	Avoirs bancaires à vue	3.921.071,71	5.659.256,75
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	2.441,30	55.180,30
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	2.441,30	55.180,30
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		115.434.119,60	130.924.427,66
A.	Capital	130.936.229,24	155.508.936,94
B.	Participations au résultat	-70.706,55	-258.751,80
C.	Résultat reporté	-25.258.770,43	
D.	Résultat de l'exercice	9.827.367,34	-24.325.757,48

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		13.109.098,48	29.995.086,57
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	13.109.098,48	29.995.086,57
A.	Contrats à terme achetés	9.372.397,06	19.885.872,71
B.	Contrats à terme vendus	3.736.701,43	10.109.213,86
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

34.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		10.834.807,92	-23.003.140,67
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance	31.431,96	-412.627,85
a.	Obligations	31.431,96	-412.627,85
	Gain réalisé	306.059,93	231.305,91
	Perte réalisée	-715.116,26	-126.273,39
	Gain/Perte non-réalisé	440.488,29	-517.660,37
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	11.474.103,60	-21.518.663,44
	Gain réalisé	3.500.838,95	5.085.985,84
	Perte réalisée	-1.315.348,57	-1.255.344,04
	Gain/Perte non-réalisé	9.288.613,22	-25.349.305,24
F.	Instruments financiers dérivés	-842.126,42	-558.213,17
a.	Sur obligations	-60.572,76	37.880,00
ii.	Contrats à terme	-60.572,76	37.880,00
	Gain/Perte réalisé	-60.572,76	37.880,00
l.	Sur indices financiers	-781.553,66	-596.093,17
ii.	Contrats à terme	-781.553,66	-596.093,17
	Gain /Perte réalisée	-843.014,81	-766.096,16
	Gain /Perte non-réalisée	61.461,15	170.002,99
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	171.398,78	-513.636,21
a.	Instruments financiers dérivés	165.990,90	-596.768,32
ii.	Contrats à terme	165.990,90	-596.768,32
	Gain /Perte réalisée	24.453,57	-979.946,86
	Gain /Perte non-réalisée	141.537,33	383.178,54
b.	Autres positions et opérations de change	5.407,88	83.132,11
iv.	Autres	5.407,88	83.132,11
	Gain /Perte réalisée	5.407,88	83.132,11
II.	Produits et charges des placements	220.008,97	188.166,63
A.	Dividendes	1.113,91	10.366,53
B.	Intérêts (+/-)	300.440,89	247.133,24
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	61.291,52	165.966,30
b.	Dépôts et liquidités	239.149,37	81.166,94
	Intérêts d'emprunts (-)	-81.545,83	-69.333,14
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à		
B.	décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.227.449,55	-1.510.783,44
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-12.866,06	-25.060,28
B.	Charges financières (-)	-3.043,60	-6.226,47
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-47.246,52	-66.310,83
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.112.779,64	-1.357.990,74
a.	Gestion financière	-1.060.428,58	-1.290.768,54
	Classe A (Dis)	-733.214,39	-946.159,89
	Classe B (Cap)	-288.098,96	-276.858,17
	Classe E (Dis)	-4.529,64	-2.467,38
	Classe F (Cap)	-5.238,20	-1.526,35
	Classe M (Dis)	-27.193,12	-61.718,80
	Classe N (Cap)	-2.154,27	-2.037,95
b.	Gestion administrative et comptable	-54.977,21	-67.925,96
c.	Rémunération commerciale	2.626,15	703,76
E.	Frais administratifs (-)	-20.067,51	-21.475,93
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-751,88	-178,01
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-83,03	-34,93
H.	Services et biens divers (-)	-10.947,66	-13.064,82
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-16.333,20	-16.000,10
	Classe A (Dis)	-10.914,42	-10.785,17
	Classe B (Cap)	-4.740,64	-3.957,95

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe E (Dis)	-32,00	8,76
	Classe F (Cap)	-48,81	-17,09
	Classe M (Dis)	-523,34	-1.178,78
	Classe N (Cap)	-73,99	-69,87
K.	Autres charges (-)	-3.330,45	-4.441,33
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-1.007.440,58	-1.322.616,81
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	9.827.367,34	-24.325.757,48
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	9.827.367,34	-24.325.757,48

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-15.502.109,64	-24.584.509,28
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-25.258.770,43	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9.827.367,34	-24.325.757,48
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-70.706,55	-258.751,80
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	15.204.377,84	25.258.770,43
IV.	(Distribution des dividendes)	-297.731,80	-674.261,15

34.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
États-Unis d'Amérique							
US TREAS 1,50 21-28	1.600.000	USD	89,43	1.295.263,22		1,16%	1,12%
				1.295.263,22		1,16%	1,12%
Total - Emis(es) par état				1.295.263,22		1,16%	1,12%
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
COFINIMMO 2,00 16-24	500.000	EUR	98,17	490.832,50		0,44%	0,43%
				490.832,50		0,44%	0,43%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				490.832,50		0,44%	0,43%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				1.786.095,72		1,60%	1,55%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AMUNDI EU EQ J2C	1.240	EUR	1.294,95	1.605.738,00		1,44%	1,39%
DPAM B EQ DRAGONS P	48	EUR	19.151,06	919.250,88		0,82%	0,80%
DPAM B EQ ESCS P	8.000	EUR	340,42	2.723.360,00		2,44%	2,36%
DPAM B EQ EU DIV P	22	EUR	30.583,05	672.827,10		0,60%	0,58%
DPAM B EQ EUR SUS P	130	EUR	44.600,67	5.798.087,10		5,20%	5,02%
DPAM B EQ JAP IDX P	65	EUR	20.910,40	1.359.176,00		1,22%	1,18%
DPAM B EQ NG SUS P	75	EUR	48.608,07	3.645.605,25		3,27%	3,16%
DPAM B EQ US BEH V P	90	EUR	26.443,28	2.379.895,20		2,14%	2,06%
DPAM B EQ US D S P	65	EUR	50.673,19	3.293.757,35		2,96%	2,85%
DPAM B EQ WS P	15.360	EUR	391,97	6.020.659,20		5,40%	5,22%
DPAM EQ US ESG LD P	115	EUR	28.182,44	3.240.980,60		2,91%	2,81%
DPAM L EQ EU BVL P	103	EUR	15.763,00	1.623.589,00		1,46%	1,41%
FEDER HER INV GL EM	210.000	EUR	2,84	597.366,00		0,54%	0,52%
FTGF ROYCE CP OPP PR	5.800	USD	385,38	2.023.449,96		1,82%	1,75%
JPMF EM MKTS OPP	8.000	USD	132,44	959.145,43		0,86%	0,83%
SELECT T PRULCGEF IC	110.000	USD	15,53	1.546.462,68		1,39%	1,34%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				38.409.349,75		34,47%	33,27%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	15	EUR	26.228,04	393.420,60		0,35%	0,34%
POLEN USD-INSTL-D-AC	136.000	USD	16,67	2.052.342,37		1,84%	1,78%
VERITAS ASIAN US-C C	2.680	USD	542,13	1.315.277,24		1,18%	1,14%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				3.761.040,21		3,37%	3,26%
Total - Actions				42.170.389,96		37,84%	36,53%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	7	EUR	277.896,16	1.945.273,12		1,75%	1,69%
DPAM B RE EU SUS P	1.000	EUR	527,90	527.900,00		0,47%	0,46%

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				2.473.173,12		2,22%	2,14%
<i>Total - Immobilier</i>				2.473.173,12		2,22%	2,14%
<i>Obligations et autres titres de créance</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD GL INF L P	30	EUR	25.281,53	757.864,42		0,68%	0,66%
DPAM B BD GL IN L PH	59	EUR	25.523,07	1.501.522,21		1,35%	1,30%
DPAM B BDS EUR IG P	87	EUR	26.566,02	2.317.619,58		2,08%	2,01%
DPAM B BONDS EUR P	743	EUR	26.588,69	19.751.594,49		17,72%	17,11%
DPAM L BD EM SUS P	128	EUR	26.907,86	3.443.721,74		3,09%	2,98%
DPAM L BD EU CP HY P	29	EUR	27.410,31	799.887,67		0,72%	0,69%
DPAM L BD EU HYST P	129	EUR	26.248,03	3.381.953,67		3,03%	2,93%
DPAM L BD EUR IL P	86	EUR	26.567,49	2.284.804,14		2,05%	1,98%
DPAM L BD EUR QUAL P	359	EUR	26.804,13	9.614.158,96		8,63%	8,33%
DPAM L BD GOV GLB PC	110	EUR	24.982,63	2.748.089,30		2,47%	2,38%
DPAM L BD GOV SUST P	29	EUR	25.738,62	757.024,29		0,68%	0,66%
DPAM L BDS CLIM TR P	133	EUR	24.127,47	3.208.953,51		2,88%	2,78%
DPAM L BDS CORP P	328	EUR	25.326,56	8.307.111,68		7,45%	7,20%
DPAM L BDS EMCS P	27	EUR	25.618,87	691.709,49		0,62%	0,60%
DPAM L BDS EMHCS P	32	EUR	26.795,55	857.457,60		0,77%	0,74%
DPAM L BD U UNC P	97	EUR	25.998,19	2.513.141,03		2,26%	2,18%
INVESCO EUR CORP BD	100.000	EUR	19,31	1.931.150,00		1,73%	1,67%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				64.867.763,78		58,21%	56,19%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				64.867.763,78		58,21%	56,19%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>109.511.326,86</u>		<u>98,27%</u>	<u>94,87%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				111.297.422,58		99,87%	96,42%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<i>Change à terme</i>							
CHF							
V USD CHF 150324	867.790	CHF	1,00	933.408,63		0,84%	0,81%
				933.408,63		0,84%	0,81%
EUR							
V USD EUR 150324	4.617.351	EUR	1,00	4.617.350,90		4,14%	4,00%
				4.617.350,90		4,14%	4,00%
USD							
V USD CHF 150324	-1.000.000	USD	0,83	-897.792,87		-0,81%	-0,78%
V USD EUR 150324	-5.000.000	USD	0,90	-4.511.429,33		-4,05%	-3,91%
				-5.409.222,20		-4,85%	-4,69%
Total - Change à terme				141.537,33		0,13%	0,12%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>141.537,33</u>		<u>0,13%</u>	<u>0,12%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				141.537,33		0,13%	0,12%
Total - portefeuille				111.438.959,91		100,00%	96,54%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		CHF		337,46			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		2.168,69			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.505.873,62			1,30%
Intérêts sur CC		GBP		6.812,13			0,01%
Banque Degroof Petercam		CHF		253.641,07			0,22%
Banque Degroof Petercam		JPY		189.149,42			0,16%
Banque Degroof Petercam		GBP		1.914.357,76			1,66%
Banque Degroof Petercam		USD		47.743,99			0,04%
Intérêts sur CC		USD		987,57			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.921.071,71			3,40%
Total - Dépôts et Liquidités				3.921.071,71			3,40%
Créances et dettes diverses				71.646,68			0,06%
Autres				2.441,30			0,00%
Actif Net Total				115.434.119,60			100,00%

34.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US -DIS-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMHCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P		Belgique
INVESCO EURO CORPORATE BOND -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P		Belgique
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-		Irlande
DPAM -B- BONDS EUR P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P		Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAML EQ EMELI P C		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P		Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P		Belgique
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P		Belgique
DPAM L BONDS GOUVERNEMENT SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED		Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P		Belgique
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-		Irlande
DPAM -B- BONDS EUR IG P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. JAPAN INDEX - P		Belgique
DPAM L BDS EMCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-		Luxembourg (Grand-Duché)
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-		Luxembourg (Grand-Duché)

34.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	51,59%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	41,88%
IRLANDE	5,37%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	1,16%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

34.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	96,18%
IMMOBILIER	2,66%
ETATS	1,16%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

34.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	59.454.522,70	7.352.397,87	66.806.920,57
Ventes	73.235.830,67	18.175.690,47	91.411.521,14
Total 1	132.690.353,37	25.528.088,34	158.218.441,71
Souscriptions	3.619.293,07	2.027.887,50	5.647.180,57
Remboursements	16.609.363,87	13.694.333,12	30.303.696,99
Total 2	20.228.656,94	15.722.220,62	35.950.877,56
Moyenne de référence de l'actif net total	128.900.441,38	115.604.760,24	122.197.961,03
Taux de rotation	87,25%	8,48%	100,06%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

34.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	2.803.292,80	2.803.292,80	10,00
FTSE 100 FUTURE MARS2	GBP	1.546.648,00	1.784.834,11	10,00
SMI FUTURE MARS24	CHF	1.113.779,00	1.197.998,28	10,00
STOXX EUROPE 600 FUTURE	EUR	957.980,00	957.980,00	50,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V USD CHF 150324	933.408,63	933.408,63
V USD CHF 150324	905.264,11	-897.792,87
V USD EUR 150324	4.526.320,55	-4.511.429,33
V USD EUR 150324		4.617.350,90

34.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	4.601,76	162.250,13	723.389,95	2.154,37	153.200,38	572.343,94
B	0,00	0,00	0,00	40.582,72	14.941,90	235.594,71	34.585,48	29.223,68	240.956,50
E	0,00	0,00	0,00	7.145,00	0,00	7.145,00	1.200,00	0,00	8.345,00
F	0,00	0,00	0,00	5.161,52	17,74	5.716,78	3.720,00	28,55	9.408,23
M	0,00	0,00	0,00	0,00	42.234,75	84.217,49	660,00	58.112,42	26.765,06
N	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	3.500,00	0,00	0,00	3.500,00
TOTAL			0,00			1.059.563,92			861.318,74

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	0,00	0,00	618.949,08	20.608.482,30	267.628,51	19.147.324,96	
B	0,00	0,00	5.588.797,69	2.047.203,20	4.646.830,26	3.905.283,70	
E	0,00	0,00	926.807,60	0,00	151.296,00	0,00	
F	0,00	0,00	692.180,55	2.327,10	497.810,40	3.831,89	
M	0,00	0,00	0,00	5.532.659,38	83.615,40	7.247.256,44	
N	0,00	0,00	61.524,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00	7.888.258,92	28.190.671,98	5.647.180,57	30.303.696,99	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	0,00	0,00	130.924.427,66	121,62	115.434.119,60	131,17
B		0,00		129,38		140,42
E		0,00		123,10		133,81
F		0,00		131,56		143,44
M		0,00		123,09		132,74
N		0,00		132,19		144,11
TOTAL		0,00		130.924.427,66		115.434.119,60

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

34.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

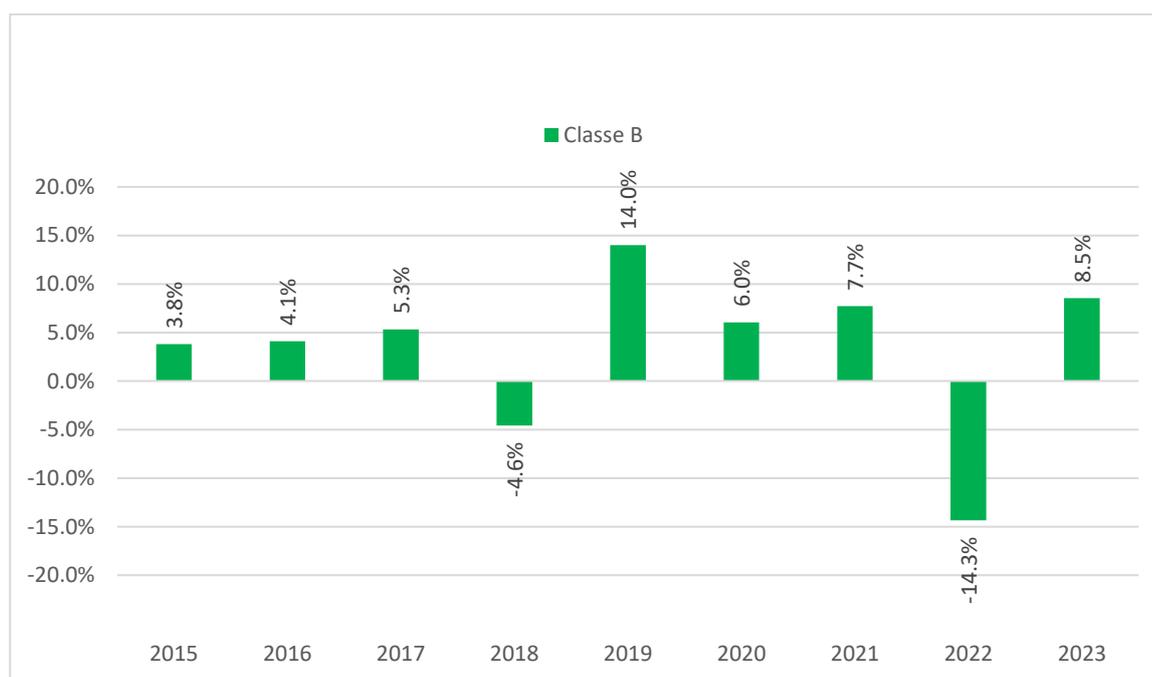
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	8,53 % (en EUR)	0,04 % (en EUR)	3,89 % (en EUR)			

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	8,53 % (en EUR)	0,05 % (en EUR)	3,89 % (en EUR)			

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	9,03 % (en EUR)					

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	9,03 % (en EUR)	0,51 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	9,03 % (en EUR)	0,49 % (en EUR)	4,35 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	9,02 % (en EUR)	0,49 % (en EUR)	4,34 % (en EUR)		27/12/2017	2,81 % (en EUR)

34.12. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6264045764 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe B - BE6264046770 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe E - BE6299367902 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe F - BE6299368918 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe L - BE6335357933 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,78%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe M - BE6299369924 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe N - BE6299370930 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe V - BE6309879292 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

- Classe W - BE6309880308 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,24%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 10,93% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

34.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

34.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019 classe A 0,64 EUR
 classe M 1,18 EUR
 2020 classe A 0,57 EUR
 classe M 0,57 EUR
 2021 classe A 1,12 EUR
 classe M 1,13 EUR
 2022 classe A 0,77 EUR
 classe E 0,38 EUR
 classe M 1,36 EUR

34.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

34.13.3. **Transparence en matière de durabilité**

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

34.13.4. **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED LOW STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493001ZAG4NOQSG4141

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

<https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	82.32%	93.48%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption.

Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

Pour les investissements dans des OPC:

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	17.11	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	8.33	Luxembourg
DPAM L BONDS CORPORATE EUR - P	Activités financières et d'assurance	7.20	Luxembourg
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.22	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.02	Belgique
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.16	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.98	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	2.93	Luxembourg
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.85	Belgique
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	2.81	Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.78	Luxembourg
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL - P	Activités financières et d'assurance	2.38	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.36	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	2.18	Luxembourg
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	2.06	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

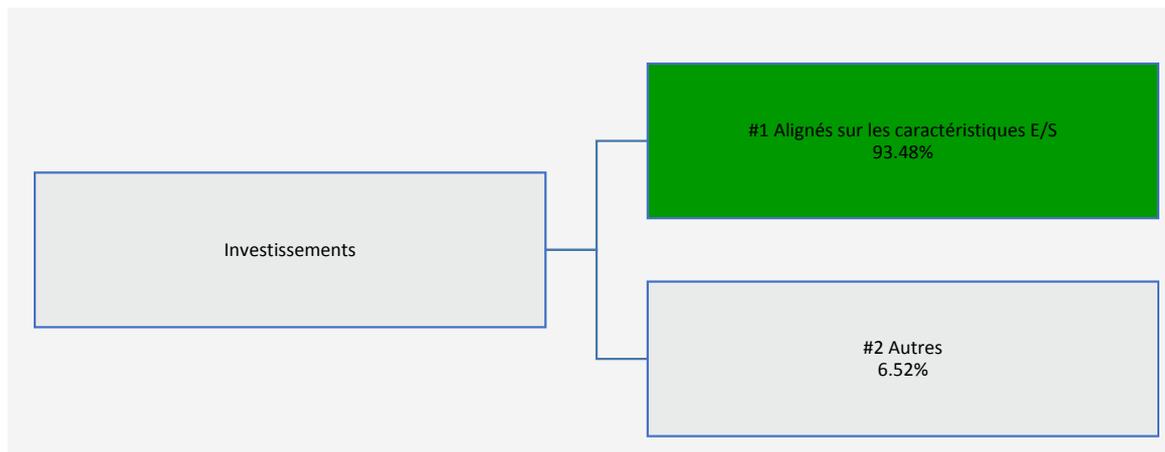
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	94.87
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1.12
Activités immobilières	Activités immobilières	0.43
Dérivés	Dérivés	0.18
Liquidités	Liquidités	3.41



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

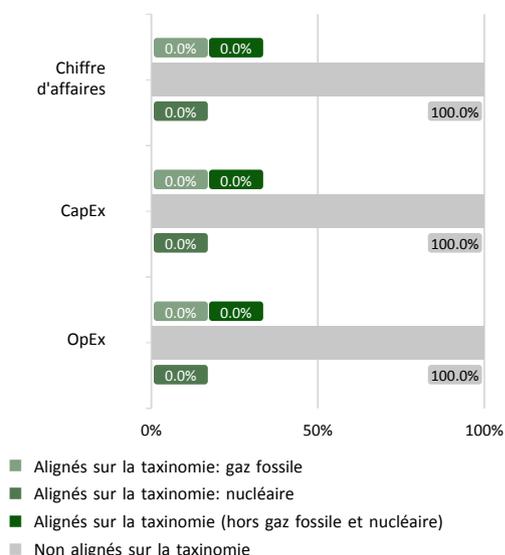
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

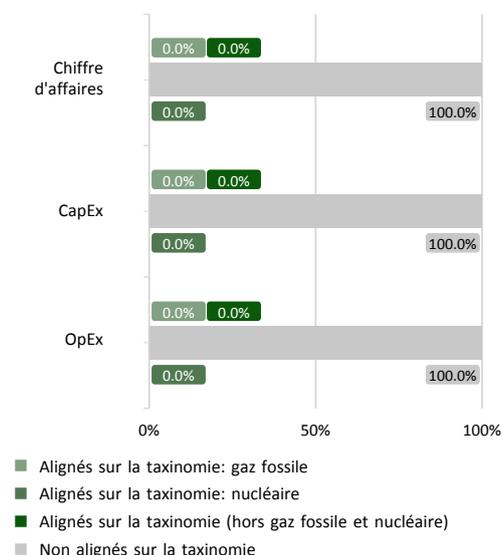
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 3.41 % de liquidités, 0.18 % de dérivés et à 2.93 % d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

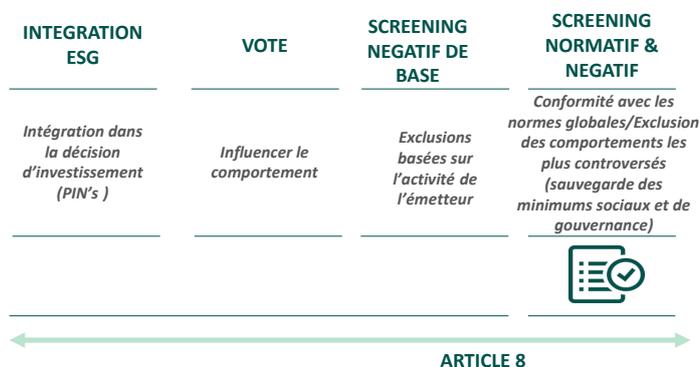
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

35. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED STRATEGY
--

35.1. RAPPORT DE GESTION

35.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

35.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

35.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 65% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

35.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

35.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a commencé par ressembler à 2022. Avec la multiplication des bonnes surprises économiques, des investisseurs quelque peu désinvoltes ont poussé les marchés boursiers et obligataires à la hausse, les actions européennes menant la danse. Nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions, en recherchant de la valeur au Royaume-Uni ainsi que sur les marchés émergents, et en cherchant une exposition directe et indirecte à la réouverture inattendue de la Chine. En Europe, nous avons visé les petites capitalisations européennes.

Alors que les banques centrales continuaient à resserrer leurs taux, un rapport sur l'emploi très positif aux États-Unis a attisé les attentes en matière de taux d'intérêt. Face à la pression sur le marché des taux, nous avons décidé de nous tourner vers les sociétés européennes à haut rendement. ce qui nous a permis d'investir dans des échéances à court terme en maintenant une faible duration alors que les rendements atteignaient des niveaux de spreads supérieurs à la moyenne.

La dynamique positive des marchés boursiers s'est altérée le 10 mars lorsque les autorités de régulation ont fermé la Silicon Valley Bank. Des problèmes de liquidité ont également touché le Crédit suisse, qui a été rapidement absorbé par UBS afin d'éviter une crise bancaire. Nous avons réduit notre exposition aux valeurs européennes, un style d'investissement très exposé aux banques. Nous avons également commencé à augmenter la duration du fonds.

Au deuxième trimestre 2023, la dynamique de croissance économique est restée résistante dans le sillage de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des conditions de crédit. La baisse des prix de l'énergie continuera à faire diminuer l'inflation globale, ce qui devrait se traduire par une baisse de l'inflation sous-jacente. Une fois de plus, les banques centrales sont restées fermes, ce qui a permis de repousser les attentes du marché. Nous avons continué à augmenter la duration en investissant dans des fonds d'obligations d'État européennes. Cette même vision s'est étendue aux actions : nous avons réduit les titres de valeur et augmenté les titres de croissance en recherchant des flux de trésorerie d'entreprise plus sensibles aux intérêts.

Au cours du second semestre, les bonnes surprises en matière de PIB sont venues renforcer la crédibilité de la thèse d'un atterrissage en douceur aux États-Unis. En revanche, la situation a continué à se détériorer en Europe. Du côté des banques centrales, c'est l'attentisme qui a prévalu pendant l'été. Cette situation a incité les marchés à tabler sur l'hypothèse de taux plus élevés pendant plus longtemps, ce qui a entraîné une correction des marchés à revenu fixes et boursiers. Au sein de ces marchés, nous avons constaté que les décotes sur l'immobilier européen étaient exagérées. Nous avons décidé de renforcer nos positions en actions immobilières.

Les rendements continuant à augmenter, nous avons encore accru la sensibilité aux taux en septembre. Selon nous, l'aplatissement de la courbe des taux n'avait aucun sens économique compte tenu du régime macroéconomique attendu et ce mouvement a donc plutôt été perçu comme une opportunité. Au vu de la reprise des marchés des taux en novembre, nous avons accru la pondération des actions dans le portefeuille. La baisse des taux devrait être bénéfique pour les valorisations des actions, qui ont subi une forte correction en octobre. Nous avons principalement renforcé les actions européennes.

35.1.6. Politique future

Les indicateurs avancés continuent de pointer vers un ralentissement de l'économie mondiale en 2024. L'économie américaine résiste bien jusqu'à présent, avec un PIB solide au troisième trimestre et des indices PMI résilients. Les marchés du travail restent tendus mais s'apaisent. On peut s'attendre à ce que la FED commence à réduire ses taux directeurs en 2024, mais le calendrier et l'ampleur de ces réductions ne sont pas encore clairs. L'activité économique européenne reste modérée et une récession est loin d'être exclue. La tendance désinflationniste se maintient, mais

les effets de base pourraient redevenir négatifs à partir du deuxième trimestre 2024. À court terme, nous restons prudemment optimistes en ce qui concerne les actions, mais la volatilité reprendra certainement en 2024 en raison soit d'une décélération économique plus rapide, soit d'une évolution de la dynamique de l'inflation. Certains des investissements réalisés en 2023 devront être revus (par exemple, les actions immobilières) car l'environnement évolue rapidement. Pour le reste, les petites capitalisations peuvent receler des opportunités, car les valorisations sont relativement bon marché par rapport aux 20 dernières années et les indicateurs de sentiment pourraient atteindre leur plus bas niveau en 2024. Sur les marchés à revenu fixe, la priorité s'est déplacée vers le positionnement de la durée mais aussi, et de plus en plus, sur la génération de revenus. Étant donné que le marché des obligations d'État réévalue les attentes en matière de taux, il convient de rechercher un bon équilibre entre les instruments à court terme, sensibles à la politique monétaire, et les instruments à plus long terme. En ce qui concerne les crédits, le redressement des rendements par le biais des spreads devrait permettre de dégager un rendement attrayant, car les fondamentaux des entreprises semblent toujours solides.

35.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

35.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.227.086.802,97	1.254.180.224,61
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.190.349.386,91	1.178.012.524,86
A.	Obligations et autres titres de créance	18.753.678,58	81.525.449,83
a.	Obligations	18.753.678,58	81.525.449,83
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.170.578.966,64	1.094.321.735,97
F.	Instruments financiers dérivés	1.016.741,69	2.165.339,06
	Sur devises	1.016.741,69	2.165.339,06
	Contrats à terme (+/-)	1.016.741,69	2.165.339,06
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-2.737.292,59	3.087.283,37
A.	Créances	4.057.910,53	7.169.714,20
a.	Montants à recevoir	33.269,37	247.193,61
c.	Collatéral	-1.110.000,00	-2.060.000,00
d.	Autres	5.134.641,16	8.982.520,59
B.	Dettes	-6.795.203,12	-4.082.430,83
a.	Montants à payer (-)	-3.282.333,17	-223.654,54
c.	Emprunts (-)	-2.700,96	-8.074,89
e.	Autres (-)	-3.510.168,99	-3.850.701,40
V.	Dépôts et liquidités	39.355.398,32	72.778.582,38
A.	Avoirs bancaires à vue	38.245.398,32	70.718.582,38
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	1.110.000,00	2.060.000,00
VI.	Comptes de régularisation	119.310,33	301.834,00
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	119.310,33	301.834,00
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.227.086.802,97	1.254.180.224,61
A.	Capital	1.364.482.014,45	1.493.303.146,83
B.	Participations au résultat	122.874,19	-699.470,96
C.	Résultat reporté	-246.737.742,40	
D.	Résultat de l'exercice	109.219.656,73	-238.423.451,26

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		150.701.236,35	253.942.746,10
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	150.701.236,35	253.942.746,10
A.	Contrats à terme achetés	100.265.894,87	169.432.687,70
B.	Contrats à terme vendus	50.435.341,48	84.510.058,41
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

35.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	121.206.990,88	-223.591.903,97
a.	Obligations	244.950,88	-2.290.908,16
	Gain réalisé	2.045.902,75	2.711.489,73
	Perte réalisée	-3.273.963,01	-1.462.490,98
	Gain/Perte non-réalisé	1.473.011,14	-3.539.906,91
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	124.626.162,25	-209.018.060,54
	Gain réalisé	25.517.345,02	47.927.980,45
	Perte réalisée	-10.552.053,45	-5.046.191,11
	Gain/Perte non-réalisé	109.660.870,68	-251.899.849,88
F.	Instruments financiers dérivés	-5.218.446,17	-8.973.604,12
a.	Sur obligations	-553.032,37	28.150,00
ii.	Contrats à terme	-553.032,37	28.150,00
	Gain/Perte réalisé	-751.332,37	28.150,00
	Gain/Perte non-réalisé	198.300,00	
i.	Sur indices financiers	-4.665.413,80	-9.001.754,12
ii.	Contrats à terme	-4.665.413,80	-9.001.754,12
	Gain /Perte réalisée	-5.737.844,97	-9.707.123,63
	Gain /Perte non-réalisée	1.072.431,17	705.369,51
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	1.554.323,92	-3.309.331,15
a.	Instruments financiers dérivés	2.008.759,82	-3.178.403,71
ii.	Contrats à terme	2.008.759,82	-3.178.403,71
	Gain /Perte réalisée	992.018,13	-5.343.742,77
	Gain /Perte non-réalisée	1.016.741,69	2.165.339,06
b.	Autres positions et opérations de change	-454.435,90	-130.927,44
iv.	Autres	-454.435,90	-130.927,44
	Gain /Perte réalisée	-454.435,90	-130.927,44
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	13.104,80	121.959,20
B.	Intérêts (+/-)	2.605.398,25	1.412.504,88
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	563.456,13	993.922,15
b.	Dépôts et liquidités	2.041.942,12	418.582,73
	Intérêts d'emprunts (-)	-172.172,40	-365.536,48
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.			
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
		-14.433.664,80	-16.000.474,89
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-106.785,42	-185.183,73
B.	Charges financières (-)	-41.704,16	-59.787,03
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-492.791,74	-608.705,52
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-13.472.876,51	-14.900.990,57
a.	Gestion financière	-12.918.758,31	-14.284.539,55
	Classe A (Dis)	-6.808.897,34	-7.894.523,54
	Classe B (Cap)	-4.655.468,08	-4.895.029,01
	Classe F (Cap)	-943.803,81	-784.267,69
	Classe M (Dis)	-213.723,42	-397.520,92
	Classe N (Cap)	-260.877,72	-287.197,04
	Classe W (Cap)	-35.987,94	-26.001,35
b.	Gestion administrative et comptable	-561.478,95	-616.451,02
c.	Rémunération commerciale	7.360,75	
E.	Frais administratifs (-)	-47.710,76	-54.507,83
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7.301,49	-3.100,57
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-4.009,33	5.079,15
H.	Services et biens divers (-)	-59.154,52	-77.606,60
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-146.617,03	-99.991,62
	Classe A (Dis)	-81.933,63	-64.417,51

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe B (Cap)	-54.094,27	-34.831,64
	Classe F (Cap)	-5.174,38	3.360,51
	Classe M (Dis)	-3.679,90	-4.456,29
	Classe N (Cap)	-1.613,12	173,54
	Classe W (Cap)	-121,73	179,77
K.	Autres charges (-)	-54.713,84	-15.680,57
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-11.987.334,15	-14.831.547,29
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	109.219.656,73	-238.423.451,26
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	109.219.656,73	-238.423.451,26

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-137.395.211,48	-239.122.922,22
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-246.737.742,40	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	109.219.656,73	-238.423.451,26
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	122.874,19	-699.470,96
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	137.308.652,68	246.737.742,40
IV.	(Distribution des dividendes)	-86.558,80	-7.614.820,18

35.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Espagne							
SPAIN 1,60 15-25	10.000.000	EUR	98,23	9.823.200,00		0,83%	0,80%
				9.823.200,00		0,83%	0,80%
États-Unis d'Amérique							
US TREAS 1,50 21-28	8.000.000	USD	89,43	6.476.316,08		0,54%	0,53%
				6.476.316,08		0,54%	0,53%
Total - Emis(es) par état				16.299.516,08		1,37%	1,33%
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
COFINIMMO 2,00 16-24	2.500.000	EUR	98,17	2.454.162,50		0,21%	0,20%
				2.454.162,50		0,21%	0,20%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				2.454.162,50		0,21%	0,20%
Total - Obligations et autres titres de créances				18.753.678,58		1,58%	1,53%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AB ST SICAV I-JAPAN	1.400.000	EUR	9,04	12.650.960,00		1,06%	1,03%
AMUNDI EU EQ J2C	26.000	EUR	1.294,95	33.668.700,00		2,83%	2,74%
DPAM B EQ DRAGONS P	900	EUR	19.151,06	17.235.954,00		1,45%	1,40%
DPAM B EQ ESCS P	136.850	EUR	340,42	46.586.477,00		3,91%	3,80%
DPAM B EQ EU DIV P	430	EUR	30.583,05	13.150.711,50		1,10%	1,07%
DPAM B EQ EUR SUS P	1.954	EUR	44.600,67	87.142.394,67		7,32%	7,10%
DPAM B EQ NG SUS P	1.075	EUR	48.608,07	52.253.675,25		4,39%	4,26%
DPAM B EQ US BEH V P	1.495	EUR	26.443,28	39.532.703,60		3,32%	3,22%
DPAM B EQ US D S P	800	EUR	50.673,19	40.538.552,00		3,41%	3,30%
DPAM B EQ WS P	191.400	EUR	391,97	75.023.058,00		6,30%	6,11%
DPAM EQ US ESG LD P	1.700	EUR	28.182,44	47.910.148,00		4,02%	3,90%
DPAM L EQ EU BVL P	1.230	EUR	15.763,00	19.388.490,00		1,63%	1,58%
FEDER HER INV GL EM	3.000.000	EUR	2,84	8.533.800,00		0,72%	0,70%
FTGF ROYCE CP OPP PR	99.000	USD	385,38	34.538.197,62		2,90%	2,81%
JPMF EM MKTS OPP	100.000	USD	132,44	11.989.317,88		1,01%	0,98%
MFS MF EU VAL I1	19.800	EUR	438,82	8.688.636,00		0,73%	0,71%
SELECT T PRULCGEF IC	1.200.000	USD	15,53	16.870.501,97		1,42%	1,37%
T. ROWE PR US L C GR	55.000	USD	93,50	4.655.320,69		0,39%	0,38%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				570.357.598,18		47,92%	46,48%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	230	EUR	26.228,04	6.032.449,20		0,51%	0,49%
POLEN USD-INSTL-D-AC	1.920.000	USD	16,67	28.974.245,24		2,43%	2,36%
VERITAS ASIAN US-C C	40.000	USD	542,13	19.631.003,49		1,65%	1,60%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				54.637.697,93		4,59%	4,45%
Total - Actions				624.995.296,11		52,51%	50,93%

DPAM B
BALANCED STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	19	EUR	277.896,16	5.280.027,04		0,44%	0,43%
DPAM B RE EU SUS P	44.500	EUR	527,90	23.491.550,00		1,97%	1,91%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				28.771.577,04		2,42%	2,34%
Total - Immobilier				28.771.577,04		2,42%	2,34%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD EUR MET P	443	EUR	25.340,00	11.225.620,00		0,94%	0,91%
DPAM B BD GL INF L P	207	EUR	25.281,53	5.242.276,93		0,44%	0,43%
DPAM B BD GL IN L PH	330	EUR	25.523,07	8.427.436,96		0,71%	0,69%
DPAM B BDS EUR IG P	625	EUR	26.566,02	16.603.762,50		1,39%	1,35%
DPAM B BONDS EUR P	4.519	EUR	26.588,69	120.142.883,56		10,09%	9,79%
DPAM L BD EM SUS P	1.358	EUR	26.907,86	36.530.998,70		3,07%	2,98%
DPAM L BD EU CP HY P	281	EUR	27.410,31	7.697.308,43		0,65%	0,63%
DPAM L BD EUR HYST P	1.520	EUR	26.248,03	39.889.236,18		3,35%	3,25%
DPAM L BD EUR IL P	710	EUR	26.567,49	18.862.917,90		1,58%	1,54%
DPAM L BD EUR QUAL P	2.464	EUR	26.804,13	66.035.619,62		5,55%	5,38%
DPAM L BD GOV GLB PC	885	EUR	24.982,63	22.109.627,55		1,86%	1,80%
DPAM L BD GOV SUST P	636	EUR	25.738,62	16.366.725,16		1,37%	1,33%
DPAM L BDS CLIM TR P	1.181	EUR	24.127,47	28.494.542,07		2,39%	2,32%
DPAM L BDS CORP P	2.700	EUR	25.326,56	68.381.712,00		5,74%	5,57%
DPAM L BDS EMCS P	280	EUR	25.618,87	7.173.283,60		0,60%	0,58%
DPAM L BDS EMHCS P	305	EUR	26.795,55	8.172.642,75		0,69%	0,67%
DPAM L BD U UNC P	1.364	EUR	25.998,19	35.455.499,58		2,98%	2,89%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				516.812.093,49		43,42%	42,12%
Total - Obligations et autres titres de créance				516.812.093,49		43,42%	42,12%
Total - OPC à nombre variable de parts				<u>1.170.578.966,64</u>		<u>98,34%</u>	<u>95,39%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.189.332.645,22		99,91%	96,92%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<u>Change à terme</u>							
CHF							
V USD CHF 150324	12.000.000	CHF	1,00	12.907.389,48		1,08%	1,05%
				12.907.389,48		1,08%	1,05%
EUR							
V USD EUR 150324	23.087.010	EUR	1,00	23.087.010,32		1,94%	1,88%
				23.087.010,32		1,94%	1,88%
USD							
V USD CHF 150324	-13.834.496	USD	0,83	-12.420.511,48		-1,04%	-1,01%
V USD EUR 150324	-25.000.000	USD	0,90	-22.557.146,63		-1,90%	-1,84%
				-34.977.658,11		-2,94%	-2,85%
Total - Change à terme				1.016.741,69		0,09%	0,08%
Total - Instruments financiers dérivés				<u>1.016.741,69</u>		<u>0,09%</u>	<u>0,08%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				1.016.741,69		0,09%	0,08%

DPAM B
BALANCED STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - portefeuille				1.190.349.386,91		100,00%	97,01%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		CHF		4.451,31			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		9.167.253,88			0,75%
Banque Degroof Petercam		GBP		19.134.215,12			1,56%
Banque Degroof Petercam		USD		554.966,70			0,05%
Banque Degroof Petercam		CHF		3.344.847,21			0,27%
Intérêts sur CC		USD		7.254,07			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		5.922.281,14			0,48%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		42.549,13			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		67.579,76			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				38.245.398,32			3,12%
Autres							
Dépôts de garantie		EUR		1.110.000,00			0,09%
Total - Autres				1.110.000,00			0,09%
Total - Dépôts et Liquidités				39.355.398,32			3,21%
Créances et dettes diverses				-2.737.292,59			-0,22%
Autres				119.310,33			0,01%
Actif Net Total				1.227.086.802,97			100,00%

**35.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US -DIS-		Irlande
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P		Belgique
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P		Belgique
DPAM -B- BONDS EUR MEDIUM TERM - P		Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BDS EMCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAML EQ EMELI P C		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMHCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED		Belgique
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-		Irlande
MFS MERIDIAN EUROPEAN VALUE FUND -I1-		Luxembourg (Grand-Duché)
T ROWE PRICE GROUP US LARGE CAP GROWTH EQUIT.		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR IG P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P		Belgique
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS GOUVERNEMENT SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR P		Belgique
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-		Irlande
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P		Belgique
AB ST SICAV I-JAPAN. SUST. EQ		Luxembourg (Grand-Duché)
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P		Belgique
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P		Belgique

35.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	51,52%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	39,41%
IRLANDE	7,70%
ESPAGNE	0,83%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	0,54%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

35.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	96,01%
IMMOBILIER	2,62%
ETATS	1,37%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

35.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	495.539.798,38	90.493.924,00	586.033.722,38
Ventes	543.925.705,79	153.493.670,30	697.419.376,09
Total 1	1.039.465.504,17	243.987.594,30	1.283.453.098,47
Souscriptions	40.879.354,82	53.003.134,22	93.882.489,04
Remboursements	85.785.540,54	136.968.092,51	222.753.633,05
Total 2	126.664.895,36	189.971.226,73	316.636.122,09
Moyenne de référence de l'actif net total	1.277.102.382,51	1.218.360.041,36	1.247.489.805,06
Taux de rotation	71,47%	4,43%	77,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

35.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO-BUND FUTURE MAR	EUR	3.076.590,00	3.076.590,00	100.000,00
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	37.527.952,00	37.527.952,00	10,00
FTSE 100 FUTURE MAR2	GBP	20.106.424,00	23.202.843,46	10,00
SMI FUTURE MAR24	CHF	12.697.080,60	13.657.180,38	10,00
SP E-MINI 500 IDX FU	USD	7.154.745,00	6.476.933,87	50,00
STOXX EUROPE 600 FUT	EUR	9.579.800,00	9.579.800,00	50,00
TOPIX INDEX FUTURE M	JPY	1.419.834.000	9.117.072,01	10.000,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V USD CHF 150324	12.907.389,48	12.907.389,48
V USD CHF 150324	12.523.872,38	-12.420.511,48
V USD EUR 150324		23.087.010,32
V USD EUR 150324	22.631.602,77	-22.557.146,63

35.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	131.034,47	388.099,63	4.167.955,38	25.571,41	855.538,47	3.337.988,32
B	0,00	0,00	0,00	175.389,71	199.290,25	2.384.825,07	141.655,48	270.288,25	2.256.192,30
F	0,00	0,00	0,00	119.745,01	28.601,83	784.722,89	354.645,66	45.656,67	1.093.711,88
M	0,00	0,00	0,00	5.110,00	186.856,40	295.968,67	7.630,47	146.673,15	156.925,99
N	0,00	0,00	0,00	228.645,00	69.135,01	277.250,19	750,00	67.435,87	210.564,32
W	0,00	0,00	0,00	13.325,74	1.093,95	32.133,50	6.936,31	2.186,61	36.883,21
TOTAL			0,00			7.942.855,70			7.092.266,01

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées		Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00		21.425.009,48	61.980.291,09	3.933.086,42	132.199.267,64
B	0,00	0,00		31.282.589,00	35.208.264,67	24.598.045,08	46.807.045,03
F	0,00	0,00		22.032.384,19	5.117.693,37	62.797.490,95	8.160.162,71
M	0,00	0,00		835.462,85	29.278.657,38	1.197.399,92	23.075.836,21
N	0,00	0,00		43.287.582,04	12.041.523,90	130.290,00	12.126.418,84
W	0,00	0,00		2.383.771,86	204.025,46	1.226.176,67	384.902,62
TOTAL	0,00	0,00		121.246.799,42	143.830.455,87	93.882.489,04	222.753.633,05

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	0,00	0,00	1.254.180.224,61	149,71	1.227.086.802,97	161,45
B		0,00		166,81		181,91
F		0,00		171,27		187,85
M		0,00		152,11		164,60
N		0,00		171,33		187,92
W		0,00		169,91		186,37
TOTAL		0,00				1.254.180.224,61

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

35.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

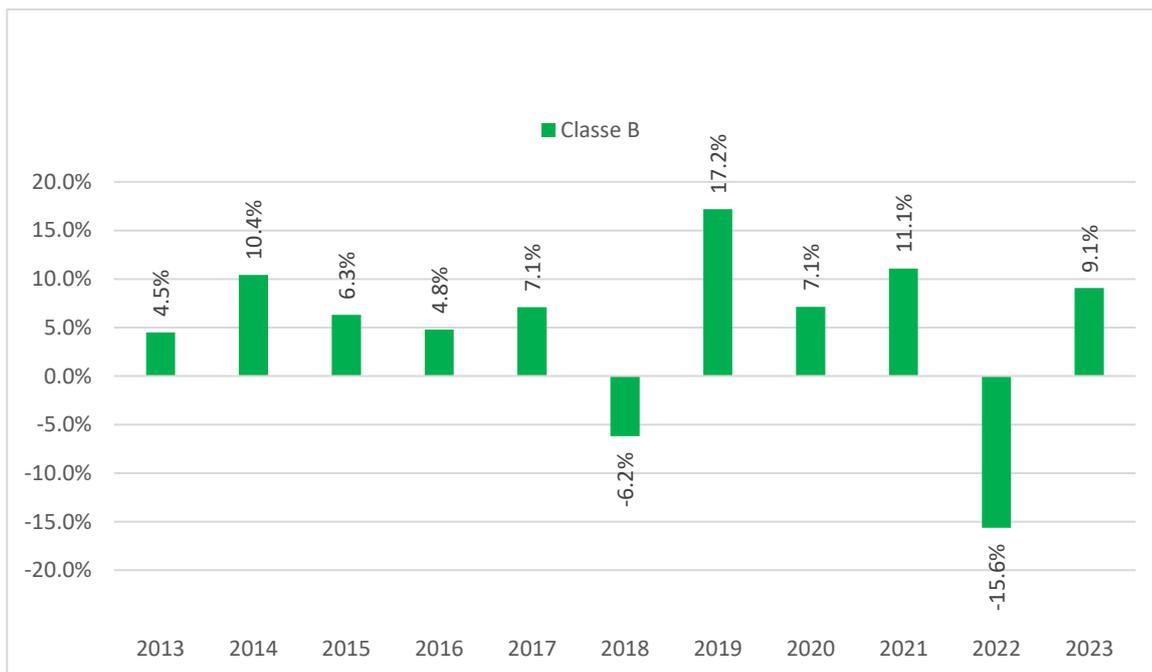
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	9,05 % (en EUR)	0,73 % (en EUR)	5,11 % (en EUR)	4,70 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	9,05 % (en EUR)	0,73 % (en EUR)	5,11 % (en EUR)	4,71 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	9,68 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	5,71 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	9,68 % (en EUR)	1,30 % (en EUR)	5,68 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	9,68 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	5,70 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	9,69 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)			14/11/2019	3,19 % (en EUR)

35.12. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6227493937 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,58%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe B - BE6227494943 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,57%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe E - BE6299371946 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe F - BE6299372951 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe L - BE6335358949 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,19%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe M - BE6299373967 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,00%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe N - BE6299374973 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe V - BE6309881314 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

- Classe W - BE6309882320 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 17,57% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

35.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

35.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,95 EUR classe M 1,72 EUR
2020	classe A 0,80 EUR classe M 0,80 EUR
2021	classe A 1,52 EUR classe M 1,54 EUR
2022	classe A 1,68 EUR classe M 2,07 EUR

35.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

35.13.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 06/03/2023 et 10/03/2023 un dépassement actif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Balanced Strategy. En effet, suite à des transactions effectuées par le gestionnaire, la limite de 25% de ratio de contrôle dans un autre OPC a été dépassée. Après un contrôle automatisé par Risk, il a été constaté que le ratio de contrôle de DPAM B Bonds EUR (BE6254408428) était de 25,25%. Une autre transaction de 100.000 actions a fait augmenter le ratio à 27,35% à la date de la VNI 07/03/2023. Le gestionnaire de portefeuille a été informé et a apporté les corrections nécessaires. La violation a été résolue en adaptant les positions en question.

35.13.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

35.13.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493000IO6AZUTR35M03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	81.33%	93.74%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

Pour les investissements dans des OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	9.79	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.10	Belgique
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	6.11	Belgique
DPAM L BONDS CORPORATE EUR - P	Activités financières et d'assurance	5.57	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.38	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.26	Belgique
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	3.90	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.80	Belgique
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.30	Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	3.25	Luxembourg
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	3.22	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.98	Luxembourg
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	2.89	Luxembourg
LEGG MASON GL ROYCE US SM CAP OPP C	Activités financières et d'assurance	2.81	Irlande
AMUNDI EUROP EQ VALUE J2 EUR C	Activités financières et d'assurance	2.74	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

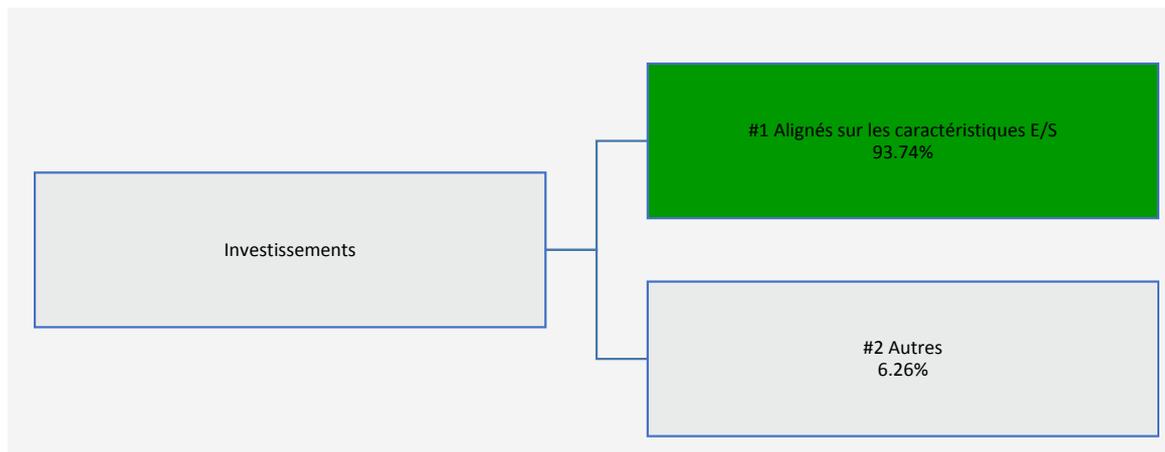
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	95.39
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1.34
Activités immobilières	Activités immobilières	0.20
Dérivés	Dérivés	0.19
Liquidités	Liquidités	2.88



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

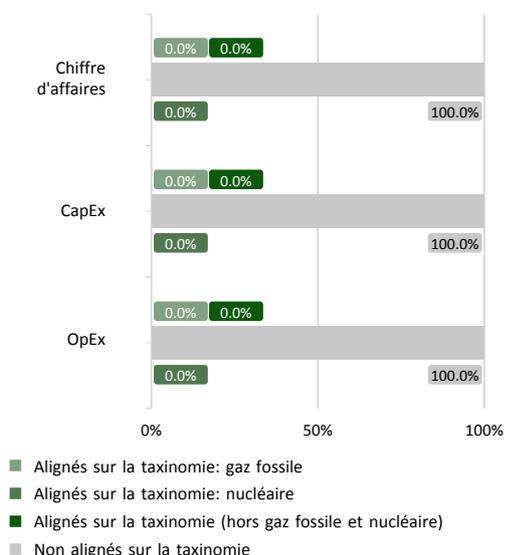
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

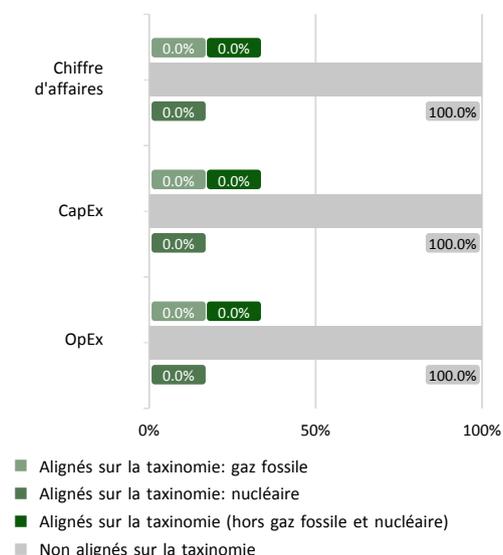
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.88 % de liquidités, 0.19 % de dérivés et à 3.19 % d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

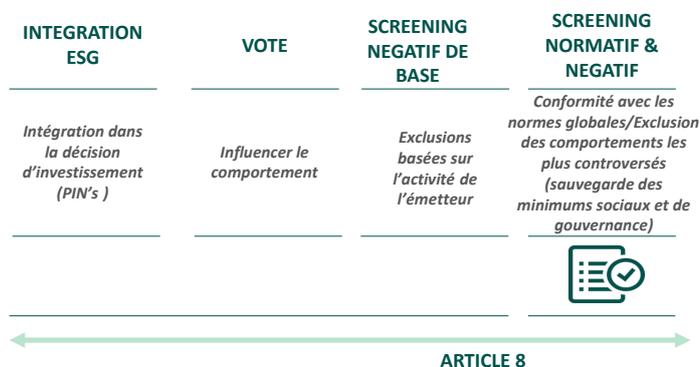
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

36. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B ACTIVE STRATEGY

36.1. RAPPORT DE GESTION

36.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

36.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

36.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organismes de placement collectif de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier. Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 85% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

36.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

36.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2023 a commencé à l'image de 2022. Avec la multiplication des bonnes surprises économiques, des investisseurs quelque peu désinvoltes ont poussé les marchés boursiers et obligataires à la hausse, les actions européennes menant la danse. Nous avons décidé d'augmenter la pondération des actions, en recherchant de la valeur au Royaume-Uni ainsi que sur les marchés émergents, et en cherchant une exposition directe et indirecte à la réouverture inattendue de la Chine. En Europe, nous avons visé les petites capitalisations européennes.

Alors que les banques centrales continuaient à resserrer leurs taux, un rapport sur l'emploi très positif aux États-Unis a attisé les attentes en matière de taux d'intérêt. Face à la pression sur le marché des taux, nous avons décidé de nous tourner vers les sociétés européennes à haut rendement, ce qui nous a permis d'investir dans des échéances à court terme en maintenant une faible durée alors que les rendements atteignaient des niveaux de spreads supérieurs à la moyenne.

La dynamique positive des marchés boursiers s'est altérée le 10 mars lorsque les autorités de régulation ont fermé la Silicon Valley Bank. Des problèmes de liquidité ont également touché le Crédit suisse, qui a été rapidement absorbé par UBS afin d'éviter une crise bancaire. Nous avons réduit notre exposition aux valeurs européennes, un style d'investissement très exposé aux banques. Nous avons également commencé à augmenter la durée du fonds.

Au deuxième trimestre 2023, la dynamique de croissance économique est restée résistante dans le sillage de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des conditions de crédit. La baisse des prix de l'énergie continuera à faire diminuer l'inflation globale, ce qui devrait se traduire par une baisse de l'inflation sous-jacente. Une fois de plus, les banques centrales sont restées fermes, ce qui a permis de repousser les attentes du marché. Nous avons continué à augmenter la durée en investissant dans des fonds d'obligations d'État européennes. Cette même vision s'est étendue aux actions : nous avons réduit les titres de valeur et augmenté les titres de croissance en recherchant des flux de trésorerie d'entreprise plus sensibles aux intérêts.

Au cours du second semestre, les bonnes surprises en matière de PIB sont venues renforcer la crédibilité de la thèse d'un atterrissage en douceur aux États-Unis. En revanche, la situation a continué à se détériorer en Europe. Du côté des banques centrales, c'est l'attentisme qui a prévalu pendant l'été. Cette situation a incité les marchés à tabler sur l'hypothèse de taux plus élevés pendant plus longtemps, ce qui a entraîné une correction des marchés à revenu fixes et boursiers. Au sein de ces marchés, nous avons constaté que les décotes sur l'immobilier européen étaient exagérées. Nous avons décidé de renforcer nos positions en actions immobilières.

Les rendements continuant à augmenter, nous avons encore accru la sensibilité aux taux en septembre. Selon nous, l'aplatissement de la courbe des taux n'avait aucun sens économique compte tenu du régime macroéconomique attendu et ce mouvement a donc plutôt été perçu comme une opportunité. Au vu de la reprise des marchés des taux en novembre, nous avons accru la pondération des actions dans le portefeuille. La baisse des taux devrait être bénéfique pour les valorisations des actions, qui ont subi une forte correction en octobre. Nous avons principalement renforcé les actions européennes.

36.1.6. Politique future

Les indicateurs avancés continuent de pointer vers un ralentissement de l'économie mondiale en 2024. L'économie américaine résiste bien jusqu'à présent, avec un PIB solide au troisième trimestre et des indices PMI résilients. Les marchés du travail restent tendus mais s'apaisent. On peut s'attendre à ce que la FED commence à réduire ses taux directeurs en 2024, mais le calendrier et l'ampleur de ces réductions ne sont pas encore clairs. L'activité économique européenne reste modérée et une récession est loin d'être exclue. La tendance désinflationniste se maintient, mais les effets de base pourraient redevenir négatifs à partir du deuxième trimestre 2024. À court terme, nous restons prudemment optimistes en ce qui concerne les actions, mais la volatilité reprendra certainement en 2024 en raison soit d'une décélération économique plus rapide, soit d'une évolution de la dynamique de l'inflation. Certains des

investissements réalisés en 2023 devront être revus (par exemple, les actions immobilières) car l'environnement évolue rapidement. Pour le reste, les petites capitalisations peuvent receler des opportunités, car les valorisations sont relativement bon marché par rapport aux 20 dernières années et les indicateurs de sentiment pourraient atteindre leur plus bas niveau en 2024. Sur les marchés à revenu fixe, la priorité s'est déplacée vers le positionnement de la durée mais aussi, et de plus en plus, sur la génération de revenus. Étant donné que le marché des obligations d'État réévalue les attentes en matière de taux, il convient de rechercher un bon équilibre entre les instruments à court terme, sensibles à la politique monétaire, et les instruments à plus long terme. En ce qui concerne les crédits, le redressement des rendements par le biais des spreads devrait permettre de dégager un rendement attrayant, car les fondamentaux des entreprises semblent toujours solides.

36.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3.

36.2. BILAN

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		274.362.429,30	251.942.390,47
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	259.078.466,23	230.689.371,93
A.	Obligations et autres titres de créance	2.468.936,45	5.343.682,48
a.	Obligations	2.468.936,45	5.343.682,48
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	256.375.022,24	225.345.689,45
F.	Instruments financiers dérivés	234.507,54	
	Sur devises	234.507,54	
	Contrats à terme (+/-)	234.507,54	
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	189.840,34	1.102.567,92
A.	Créances	1.128.496,85	2.002.939,98
a.	Montants à recevoir	37.125,00	125.206,03
c.	Collatéral	-280.000,00	
d.	Autres	1.371.371,85	1.877.733,95
B.	Dettes	-938.656,51	-900.372,06
a.	Montants à payer (-)	-89.876,65	-83.322,19
c.	Emprunts (-)	-113,82	-1.536,99
e.	Autres (-)	-848.666,04	-815.512,88
V.	Dépôts et liquidités	15.081.458,35	20.133.303,28
A.	Avoirs bancaires à vue	14.801.458,35	20.133.303,28
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	280.000,00	
VI.	Comptes de régularisation	12.664,38	17.147,34
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	12.664,38	17.147,34
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		274.362.429,30	251.942.390,47
A.	Capital	298.139.502,16	300.240.413,05
B.	Participations au résultat	9.700,63	203.211,51
C.	Résultat reporté	-49.198.728,42	
D.	Résultat de l'exercice	25.411.954,93	-48.501.234,09

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		37.521.283,43	31.502.019,29
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	37.521.283,43	31.502.019,29
A.	Contrats à terme achetés	24.542.420,37	19.058.934,29
B.	Contrats à terme vendus	12.978.863,05	12.443.085,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

36.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	28.173.165,39	-45.422.280,34
A.	Obligations et autres titres de créance	93.555,18	-586.326,28
a.	Obligations	93.555,18	-586.326,28
	Gain réalisé	52.073,68	204.050,00
	Perte réalisée	-118.335,13	-15.111,62
	Gain/Perte non-réalisé	159.816,63	-775.264,66
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	29.149.851,22	-42.498.192,32
	Gain réalisé	4.777.770,50	10.467.886,26
	Perte réalisée	-1.630.934,15	-1.460.279,89
	Gain/Perte non-réalisé	26.003.014,87	-51.505.798,69
F.	Instruments financiers dérivés	-1.557.964,72	-2.119.938,39
a.	Sur obligations	-80.768,15	-80.768,15
ii.	Contrats à terme	-80.768,15	-80.768,15
	Gain/Perte réalisé	-80.768,15	-80.768,15
l.	Sur indices financiers	-1.477.196,57	-2.119.938,39
ii.	Contrats à terme	-1.477.196,57	-2.119.938,39
	Gain /Perte réalisée	-1.747.725,40	-2.312.489,43
	Gain /Perte non-réalisée	270.528,83	192.551,04
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	487.723,71	-217.823,35
a.	Instruments financiers dérivés	261.784,39	-194.848,37
ii.	Contrats à terme	261.784,39	-194.848,37
	Gain /Perte réalisée	27.276,85	-194.848,37
	Gain /Perte non-réalisée	234.507,54	-194.848,37
b.	Autres positions et opérations de change	225.939,32	-22.974,98
iv.	Autres	225.939,32	-22.974,98
	Gain /Perte réalisée	225.939,32	-22.974,98
II.	Produits et charges des placements	515.636,90	178.409,78
A.	Dividendes	3.305,64	30.489,80
B.	Intérêts (+/-)	775.349,57	321.041,23
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	77.846,78	110.946,91
b.	Dépôts et liquidités	697.502,79	210.094,32
	Intérêts d'emprunts (-)	-263.018,31	-173.121,25
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à		
B.	décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-3.276.847,36	-3.257.363,53
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-17.713,54	-44.007,61
B.	Charges financières (-)	-9.467,53	-13.353,57
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-106.062,64	-113.771,60
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.054.446,94	-3.011.190,49
a.	Gestion financière	-2.937.065,47	-2.900.330,29
	Classe A (Dis)	-647.740,73	-746.317,15
	Classe B (Cap)	-2.053.212,84	-1.943.913,42
	Classe F (Cap)	-70.433,33	-53.267,52
	Classe M (Dis)	-31.773,33	-48.951,26
	Classe N (Cap)	-131.114,20	-105.484,38
	Classe W (Cap)	-2.791,04	-2.396,56
b.	Gestion administrative et comptable	-119.026,67	-116.642,92
c.	Rémunération commerciale	1.645,20	5.782,72
E.	Frais administratifs (-)	-22.420,05	-24.211,80
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.519,40	-291,64
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-181,78	-311,86
H.	Services et biens divers (-)	-12.215,37	-17.627,97
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-42.536,85	-24.491,52
	Classe A (Dis)	-9.526,73	-6.944,60
	Classe B (Cap)	-31.196,86	-17.809,32

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2023	31 décembre 2022
		EUR	EUR
	Classe F (Cap)	-452,53	243,98
	Classe M (Dis)	-857,23	-472,98
	Classe N (Cap)	-498,95	468,17
	Classe W (Cap)	-4,55	23,23
K.	Autres charges (-)	-10.283,26	-8.105,47
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-2.761.210,46	-3.078.953,75
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	25.411.954,93	-48.501.234,09
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	25.411.954,93	-48.501.234,09

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-23.777.072,86	-48.298.022,58
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-49.198.728,42	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	25.411.954,93	-48.501.234,09
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	9.700,63	203.211,51
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	23.772.578,18	49.198.728,42
IV.	(Distribution des dividendes)	-4.494,68	-900.705,84

36.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Italie							
ITALY 2,80 18-28	1.800.000	EUR	99,35	1.788.291,00		0,69%	0,65%
				1.788.291,00		0,69%	0,65%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 2,50 16-46	1.000.000	USD	75,19	680.645,45		0,26%	0,25%
				680.645,45		0,26%	0,25%
Total - Emis(es) par état				2.468.936,45		0,95%	0,90%
Total - Obligations et autres titres de créances				2.468.936,45		0,95%	0,90%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AB ST SICAV I-JAPAN	420.000	EUR	9,04	3.795.288,00		1,46%	1,38%
AMUNDI EU EQ J2C	8.400	EUR	1.294,95	10.877.580,00		4,20%	3,96%
DPAM B EQ DRAGONS P	296	EUR	19.151,06	5.668.713,76		2,19%	2,07%
DPAM B EQ ESCS P	33.300	EUR	340,42	11.335.986,00		4,38%	4,13%
DPAM B EQ EU DIV P	120	EUR	30.583,05	3.669.966,00		1,42%	1,34%
DPAM B EQ EUR SUS P	537	EUR	44.600,67	23.965.857,82		9,25%	8,74%
DPAM B EQ JAP IDX P	108	EUR	20.910,40	2.258.323,20		0,87%	0,82%
DPAM B EQ NG SUS P	293	EUR	48.608,07	14.242.164,51		5,50%	5,19%
DPAM B EQ US BEH V P	508	EUR	26.443,38	13.433.237,04		5,19%	4,90%
DPAM B EQ US D S P	272	EUR	50.673,19	13.783.107,68		5,32%	5,02%
DPAM B EQ WS P	54.400	EUR	391,97	21.323.168,00		8,23%	7,77%
DPAM EQ US ESG LD P	480	EUR	28.182,44	13.527.571,20		5,22%	4,93%
DPAM L EQ EU BVL P	471	EUR	15.763,00	7.424.373,00		2,87%	2,71%
FEDER HER INV GL EM	1.000.000	EUR	2,84	2.844.600,00		1,10%	1,04%
FTGF ROYCE CP OPP PR	24.800	USD	385,38	8.651.992,94		3,34%	3,15%
JPMF EM MKTS OPP	25.000	USD	132,44	2.997.329,47		1,16%	1,09%
MFS MF EU VAL I1	6.800	EUR	438,82	2.983.976,00		1,15%	1,09%
SELECT T PRULCGEF IC	450.000	USD	15,53	6.326.438,24		2,44%	2,31%
T. ROWE PR US L C GR	38.000	USD	93,50	3.216.403,39		1,24%	1,17%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				172.326.076,25		66,52%	62,81%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAML EQ EMELI P C	75	EUR	26.228,04	1.967.103,00		0,76%	0,72%
POLEN USD-INSTL-D-AC	530.000	USD	16,67	7.998.098,95		3,09%	2,92%
VERITAS ASIAN US-C C	12.000	USD	542,13	5.889.301,05		2,27%	2,15%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				15.854.503,00		6,12%	5,78%
Total - Actions				188.180.579,25		72,63%	68,59%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	7	EUR	277.896,16	1.945.273,12		0,75%	0,71%
DPAM B RE EU SUS P	9.550	EUR	527,90	5.041.445,00		1,95%	1,84%

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				6.986.718,12		2,70%	2,55%
<i>Total - Immobilier</i>				6.986.718,12		2,70%	2,55%
<i>Obligations et autres titres de créance</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD GL INF L P	23	EUR	25.281,53	581.197,09		0,22%	0,21%
DPAM B BD GL IN L PH	20	EUR	25.523,07	518.169,37		0,20%	0,19%
DPAM B BONDS EUR P	701	EUR	26.588,69	18.650.078,24		7,20%	6,80%
DPAM L BD EM SUS P	141	EUR	26.907,86	3.785.424,65		1,46%	1,38%
DPAM L BD EU CP HY P	55	EUR	27.410,31	1.514.200,35		0,58%	0,55%
DPAM L BD EUR HYST P	201	EUR	26.248,03	5.265.144,83		2,03%	1,92%
DPAM L BD EUR IL P	44	EUR	26.567,49	1.168.969,56		0,45%	0,43%
DPAM L BD EUR QUAL P	489	EUR	26.804,13	13.109.658,75		5,06%	4,78%
DPAM L BD GOV GLB PC	110	EUR	24.982,63	2.748.089,30		1,06%	1,00%
DPAM L BDS CLIM TR P	167	EUR	24.127,47	4.029.287,49		1,56%	1,47%
DPAM L BDS CORP P	140	EUR	25.326,56	3.545.718,40		1,37%	1,29%
DPAM L BDS EMCS P	50	EUR	25.618,87	1.280.943,50		0,49%	0,47%
DPAM L BDS EMHCS P	51	EUR	26.795,55	1.366.573,05		0,53%	0,50%
DPAM L BD U UNC P	140	EUR	25.998,19	3.644.270,29		1,41%	1,33%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				61.207.724,87		23,63%	22,31%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				61.207.724,87		23,63%	22,31%
<i>Total - OPC à nombre variable de parts</i>				<u>256.375.022,24</u>		<u>98,96%</u>	<u>93,44%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				258.843.958,69		99,91%	94,34%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<u>Change à terme</u>							
CHF							
V USD CHF 150324	4.500.000	CHF	1,00	4.840.271,06		1,87%	1,76%
				4.840.271,06		1,87%	1,76%
EUR							
V USD EUR 150324	2.308.701	EUR	1,00	2.308.701,03		0,89%	0,84%
				2.308.701,03		0,89%	0,84%
USD							
V USD CHF 150324	-5.189.114	USD	0,83	-4.658.749,89		-1,80%	-1,70%
V USD EUR 150324	-2.500.000	USD	0,90	-2.255.714,66		-0,87%	-0,82%
				-6.914.464,55		-2,67%	-2,52%
Total - Change à terme				234.507,54		0,09%	0,09%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>234.507,54</u>		<u>0,09%</u>	<u>0,09%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				234.507,54		0,09%	0,09%
Total - portefeuille				259.078.466,23		100,00%	94,43%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		GBP		6.395.450,53			2,33%

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam		USD		192.940,99			0,07%
		USD		9,60			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		22.609,86			0,01%
Banque Degroof Petercam		CHF		371.727,18			0,14%
Intérêts sur CC		CHF		1.227,60			0,00%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		8.140,45			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		226.935,35			0,08%
Banque Degroof Petercam		EUR		7.581.471,41			2,76%
Intérêts sur CC		USD		945,38			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				14.801.458,35			5,39%
Autres							
Dépôts de garantie		EUR		280.000,00			0,10%
Total - Autres				280.000,00			0,10%
Total - Dépôts et Liquidités				15.081.458,35			5,50%
Créances et dettes diverses				189.840,34			0,07%
Autres				12.664,38			0,00%
Actif Net Total				274.362.429,30			100,00%

36.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion	Pays de domiciliation
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P		Belgique
DPAML EQ EMELI P C		Luxembourg (Grand-Duché)
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-		Irlande
MFS MERIDIAN EUROPEAN VALUE FUND -I1-		Luxembourg (Grand-Duché)
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US -DIS-		Irlande
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
T ROWE PRICE GROUP US LARGE CAP GROWTH EQUIT.		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P		Belgique
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P		Belgique
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P		Belgique
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-		Irlande
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-		Irlande
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED		Belgique
AB ST SICAV I-JAPAN. SUST. EQ		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P		Belgique
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P		Belgique
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. JAPAN INDEX - P		Belgique
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P		Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P		Belgique
DPAM L BDS EMHCS P		Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-		Luxembourg (Grand-Duché)

36.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	57,97%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	31,28%
IRLANDE	9,80%
ITALIE	0,69%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	0,26%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

36.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	96,35%
IMMOBILIER	2,70%
ETATS	0,95%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

36.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	75.340.567,97	22.066.508,63	97.407.076,60
Ventes	73.642.501,76	24.853.394,48	98.495.896,24
Total 1	148.983.069,73	46.919.903,11	195.902.972,84
Souscriptions	13.067.483,39	16.365.388,60	29.432.871,99
Remboursements	10.659.999,50	20.900.498,13	31.560.497,63
Total 2	23.727.482,89	37.265.886,73	60.993.369,62
Moyenne de référence de l'actif net total	263.337.056,21	265.451.711,81	264.403.074,37
Taux de rotation	47,56%	3,64%	51,02%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

36.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	8.138.592,00	8.138.592,00	10,00
FTSE 100 FUTURE MARS2	GBP	7.733.240,00	8.924.170,56	10,00
MSCI EMERGING MKTS F	USD	511.870,00	463.377,54	50,00
SMI FUTURE MARS24	CHF	5.123.383,40	5.510.792,08	10,00
SP E-MINI 500 IDX FUTURE	USD	715.474,50	647.693,39	50,00
STOXX EUROPE 600 FUTURE	EUR	2.035.707,50	2.035.707,50	50,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V USD CHF 150324	4.697.519,02	-4.658.749,89
V USD CHF 150324	4.840.271,06	4.840.271,06
V USD EUR 150324	2.263.160,28	-2.255.714,66
V USD EUR 150324		2.308.701,03

36.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	0,00	0,00	20.190,15	47.525,47	328.677,91	12.659,32	65.731,25	275.605,98
B	0,00	0,00	0,00	101.225,27	46.244,50	824.641,28	110.523,71	69.220,39	865.944,60
F	0,00	0,00	0,00	13.088,34	1.799,61	46.279,67	22.985,60	1.146,52	68.118,75
M	0,00	0,00	0,00	1.048,00	20.491,05	31.106,72	225,00	8.076,73	23.254,99
N	0,00	0,00	0,00	99.269,00	3.683,96	108.709,14	0,00	20.122,02	88.587,12
W	0,00	0,00	0,00	4.080,80	1.793,24	2.287,56	0,00	0,00	2.287,56
TOTAL			0,00			1.341.702,28			1.323.799,01

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées		Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	0,00		3.713.900,54	8.755.064,88	2.247.732,63	11.719.557,92
B	0,00	0,00		20.746.952,30	9.716.350,95	22.352.552,80	13.898.324,86
F	0,00	0,00		2.817.444,13	368.602,34	4.793.004,56	237.976,50
M	0,00	0,00		200.087,40	3.747.242,03	39.582,00	1.451.904,89
N	0,00	0,00		21.962.285,60	740.336,58	0,00	4.252.733,46
W	0,00	0,00		878.692,33	388.038,99	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00		50.319.362,30	23.715.635,77	29.432.871,99	31.560.497,63

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		171,78		186,39
B		0,00		192,64		212,05
F		0,00		198,56		219,93
M	0,00	0,00	251.942.390,47	174,57	274.362.429,30	190,57
N		0,00		198,34		219,68
W		0,00		193,70		214,55
TOTAL	0,00		251.942.390,47		274.362.429,30	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

36.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

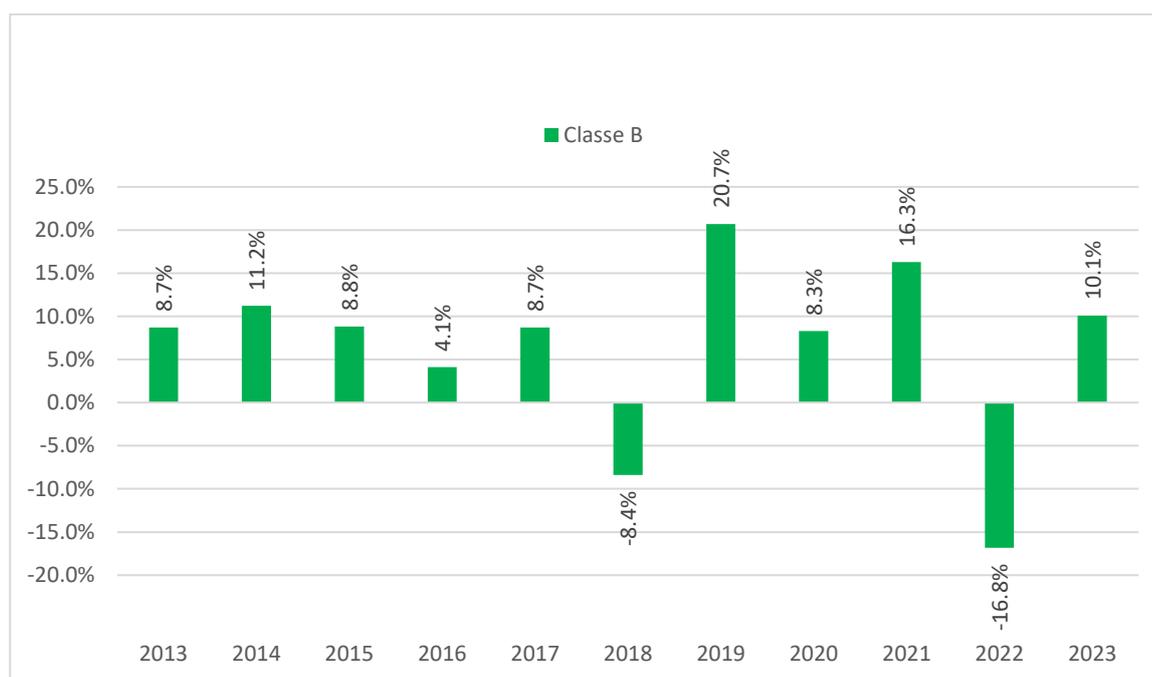
Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2023:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	10,08 % (en EUR)	2,10 % (en EUR)	6,82 % (en EUR)	5,57 % (en EUR)		

Classe B

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	10,08 % (en EUR)	2,10 % (en EUR)	6,82 % (en EUR)	5,72 % (en EUR)		

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	10,76 % (en EUR)	2,73 % (en EUR)	7,47 % (en EUR)			

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	10,74 % (en EUR)	2,72 % (en EUR)	7,44 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	10,76 % (en EUR)	2,72 % (en EUR)	7,46 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	10,76 % (en EUR)					-0,34 % (en EUR)

36.12. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6227495957 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,66%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe B - BE6227496963 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,66%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe E - BE6299355782 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,97%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe F - BE6299358810 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,97%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe L - BE6335355911 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe M - BE6299361848 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe N - BE6299365880 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,96%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe V - BE6309877270 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

- Classe W - BE6309878286 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,28%

Fee sharing

Au 31 décembre 2023, 31,22% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

36.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

36.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,94 EUR classe M 1,91 EUR
2020	classe A 0,73 EUR classe M 0,73 EUR
2021	classe A 1,77 EUR classe M 1,79 EUR
2022	classe A 2,5 EUR classe M 2,54 EUR

36.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

36.13.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

36.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B ACTIVE STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
549300DJFYHUH856S724

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleurs pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	82.49%	89.20%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pas d'application

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

● Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>).

Pour les investissements dans des OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens

<https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcfd-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	8.74	Belgique
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.77	Belgique
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	6.80	Belgique
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.19	Belgique
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.02	Belgique
DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	4.93	Belgique
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	4.90	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.78	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.13	Belgique
AMUNDI EUROP EQ VALUE J2 EUR C	Activités financières et d'assurance	3.96	Luxembourg
LEGG MASON GL ROYCE US SM CAP OPP C	Activités financières et d'assurance	3.15	Irlande
POLEN CAPITAL FOCUS U.S. GROWTH US D	Activités financières et d'assurance	2.92	Irlande
DPAM L EQUITIES EUROPE BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	2.71	Luxembourg
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP I	Activités financières et d'assurance	2.31	Etats-Unis
VERITAS ASIAN FUND C USD CAP	Activités financières et d'assurance	2.15	Irlande



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

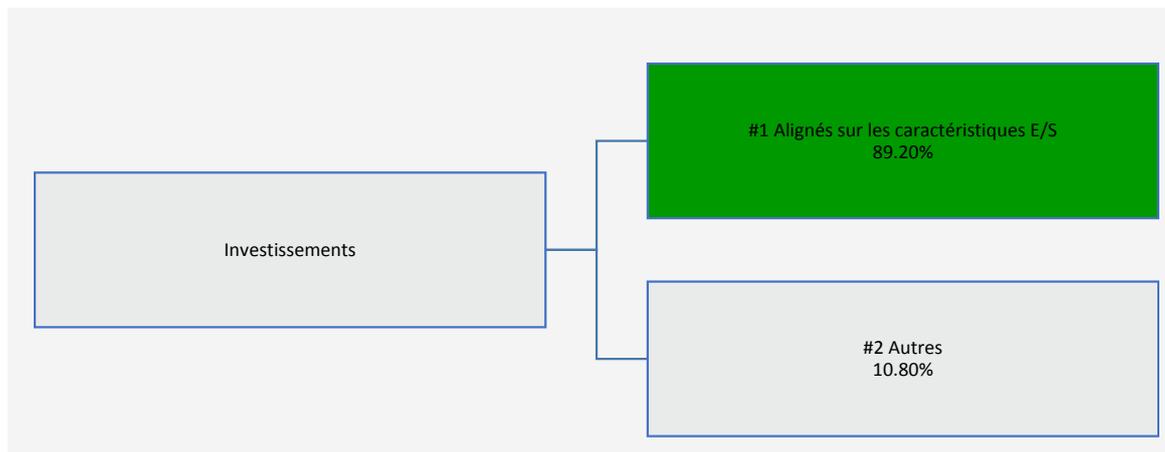
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	93.44
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	0.90
Dérivés	Dérivés	0.18
Liquidités	Liquidités	5.47



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

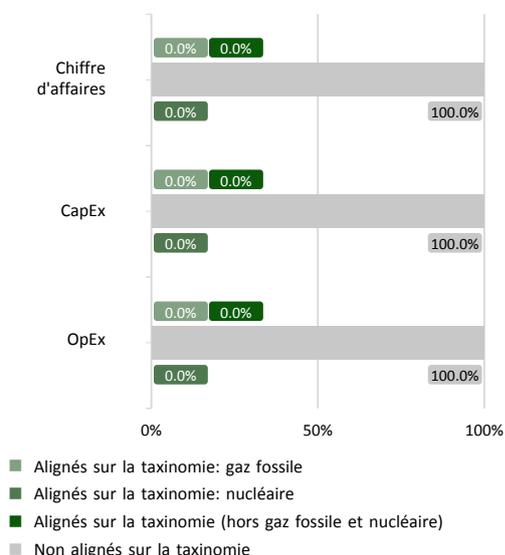
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

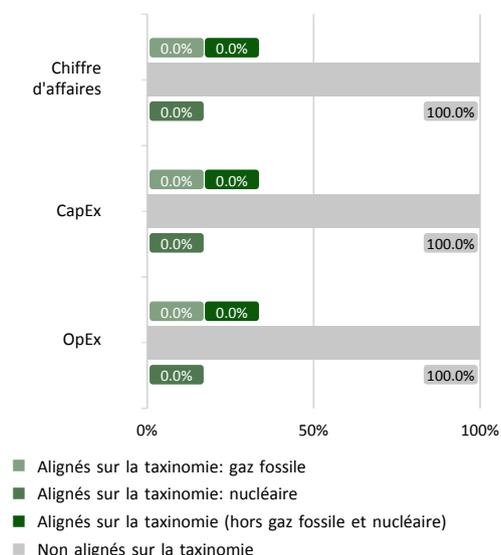
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 5.47 % de liquidités, 0.18 % de dérivés et à 5.15 % d'Organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

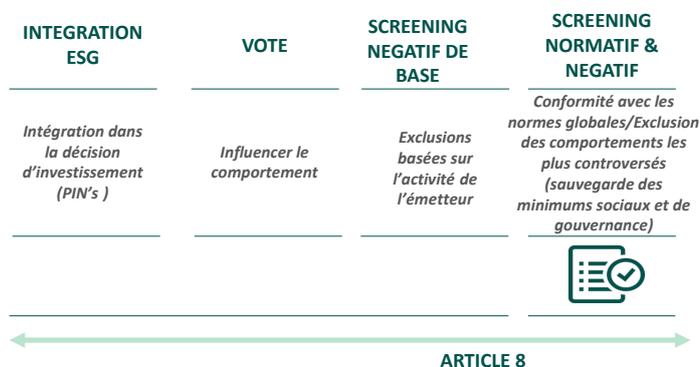
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

37. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

37.1. RAPPORT DE GESTION

37.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 21 août 2023.

Prix de souscription initiale : 100 EUR.

37.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

37.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions japonaises.

Le Compartiment est un fonds de type « tracker » dont l'objectif est de répliquer, de manière physique et non synthétique, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice capi-pondéré 39MSCI Japan ESG Leaders en Euro.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

37.1.4. Indice et benchmark

Indice MSCI Japan ESG Leaders Net Total Return. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

De plus amples informations à propos de l'Indice, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices MSCI, sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Inc est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le tracking error (erreur de suivi) par rapport au benchmark de référence est de l'ordre de 1,50%.

37.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index est le MSCI Japan ESG Leaders Net DTR Index. L'indice MSCI Japan ESG Leaders Net DTR, dividendes nets réinvestis, couvre le Japon et est établi par MSCI.

L'indice comptait 117 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. L'utilisation de futures sur l'indice Nikkei 225 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens. L'indice Nikkei 225 présente une bonne corrélation avec l'indice MSCI Japan ESG Leaders Net DTR. Les résultats obtenus sur ces futures sont donc proches de ceux qui auraient été obtenus directement en titres.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

37.1.6. Politique future

Le compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index, dont la vocation est d'être représentatif du marché japonais, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index publié par MSCI.

37.1.7. Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

37.2. **BILAN**

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		84.684.416,43	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	84.459.661,77	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	84.459.661,77	
a.	Actions	84.459.661,77	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-9.264,05	
A.	Créances	229.643,55	
a.	Montants à recevoir	163.718,48	
d.	Autres	65.925,07	
B.	Dettes	-238.907,60	
a.	Montants à payer (-)	-167.287,60	
c.	Emprunts (-)	-10.954,46	
e.	Autres (-)	-60.665,54	
V.	Dépôts et liquidités	234.018,71	
A.	Avoirs bancaires à vue	234.018,71	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		84.684.416,43	
A.	Capital	78.358.901,66	
B.	Participations au résultat	-22.177,18	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	6.347.691,95	

DPAM B
EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		214.880,93	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	214.880,93	
A.	Contrats à terme achetés	214.880,93	
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

37.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	6.180.751,26	
a.	Actions	6.180.751,26	
	Gain réalisé	262.833,11	
	Perte réalisée	-111.806,89	
	Gain/Perte non-réalisé	6.029.725,04	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	33.538,50	
I.	Sur indices financiers	33.538,50	
ii.	Contrats à terme	33.538,50	
	Gain /Perte réalisée	33.987,99	
	Gain /Perte non-réalisée	-449,49	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-481.334,09	
b.	Autres positions et opérations de change	-481.334,09	
iv.	Autres	-481.334,09	
	Gain /Perte réalisée	-481.334,09	
II. Produits et charges des placements		757.433,36	
A.	Dividendes	842.062,57	
B.	Intérêts (+/-)	1.452,77	
b.	Dépôts et liquidités	1.452,77	
	Intérêts d'emprunts (-)	-288,76	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-85.793,22	
	D'origine étrangère	-85.793,22	
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		15.508,69	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	15.508,69	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-158.205,77	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-66.751,32	
B.	Charges financières (-)	-73,05	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-16.912,82	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-63.412,18	
a.	Gestion financière	-49.911,64	
	Classe F (Cap)	-1.630,65	
	Classe J (Cap)	-40.092,18	
	Classe N (Cap)	-8.188,81	
b.	Gestion administrative et comptable	-13.500,54	
E.	Frais administratifs (-)	-4.279,54	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7,03	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-54,01	
H.	Services et biens divers (-)	-4.935,77	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-185,84	
	Classe F (Cap)	-169,82	
	Classe N (Cap)	-16,02	
K.	Autres charges (-)	-1.594,21	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		614.736,28	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	6.347.691,95	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	6.347.691,95	

DPAM B
EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

		31 décembre 2023 EUR	31 décembre 2022 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	6.325.514,77	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	6.347.691,95	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-22.177,18	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-6.325.514,77	
IV.	(Distribution des dividendes)		

37.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Japon							
ADVANTEST	35.700	JPY	4.797	1.099.653,22		1,30%	1,30%
AEON	30.900	JPY	3.151	625.208,25		0,74%	0,74%
AJINOMOTO	20.500	JPY	5.440	716.094,89		0,85%	0,85%
ANA HDLG	7.000	JPY	3.060	137.542,62		0,16%	0,16%
ASAHI KASEI	60.000	JPY	1.039	400.299,10		0,47%	0,47%
ASTELLAS PHARMA	83.900	JPY	1.686	908.316,80		1,08%	1,07%
AZBIL CORP	5.800	JPY	4.666	173.776,30		0,21%	0,21%
BRIDGESTONE	26.500	JPY	5.840	993.748,62		1,18%	1,17%
BROTHER INDUSTRIES	10.300	JPY	2.250	148.844,93		0,18%	0,18%
DAIFUKU	15.000	JPY	2.852	274.748,12		0,33%	0,32%
DAIICHI SANKYO CO	86.400	JPY	3.872	2.148.161,39		2,54%	2,54%
DAIKIN	12.300	JPY	22.985	1.815.379,54		2,15%	2,14%
DAI NIPPON PRINTING	10.700	JPY	4.173	286.714,71		0,34%	0,34%
DAIWA HOUSE	27.200	JPY	4.272	746.135,95		0,88%	0,88%
DAIWA SECURITIES	64.400	JPY	949	392.478,31		0,46%	0,46%
EISAI	11.700	JPY	7.052	529.804,91		0,63%	0,63%
FANUC CORP	44.100	JPY	4.147	1.174.330,77		1,39%	1,39%
FAST RETAILING	8.200	JPY	34.990	1.842.364,73		2,18%	2,18%
FUJI ELECTRIC CO	6.200	JPY	6.069	241.616,53		0,29%	0,29%
FUJIFILM HOLDINGS C	17.400	JPY	8.473	946.682,33		1,12%	1,12%
FUJITSU LTD	8.200	JPY	21.275	1.120.214,62		1,33%	1,32%
HANKYU HANSHIN HDLG	11.200	JPY	4.489	322.838,59		0,38%	0,38%
HIROSE	1.500	JPY	15.965	153.772,26		0,18%	0,18%
HITACHI CONST MACH	4.800	JPY	3.727	114.873,13		0,14%	0,14%
HITACHI LTD	43.300	JPY	10.170	2.827.656,60		3,35%	3,34%
HOYA	16.500	JPY	17.625	1.867.372,19		2,21%	2,21%
HULIC CO LTD	18.800	JPY	1.476	178.241,62		0,21%	0,21%
IBIDEN	5.500	JPY	7.815	276.000,26		0,33%	0,33%
INPEX	44.800	JPY	1.904	547.869,10		0,65%	0,65%
ISUZU MOTORS LTD	28.000	JPY	1.816	326.506,40		0,39%	0,39%
IT HOLDINGS	10.900	JPY	3.107	217.463,10		0,26%	0,26%
ITOCHU	55.400	JPY	5.767	2.051.528,40		2,43%	2,42%
JFE HOLDINGS	28.000	JPY	2.188	393.299,97		0,47%	0,46%
JSR	7.800	JPY	4.020	201.343,90		0,24%	0,24%
KAO	21.700	JPY	5.800	808.175,25		0,96%	0,95%
KDDI	69.800	JPY	4.486	2.010.631,62		2,38%	2,37%
KIKKOMAN	6.600	JPY	8.634	365.909,59		0,43%	0,43%
KOMATSU	42.900	JPY	3.688	1.015.935,23		1,20%	1,20%
KUBOTA	46.500	JPY	2.122	633.750,72		0,75%	0,75%
KYOWA HAKKO KIRIN	13.500	JPY	2.370	205.447,06		0,24%	0,24%
LY CORPORATION	128.300	JPY	500	411.674,36		0,49%	0,49%
MARUBENI	66.400	JPY	2.228	950.163,92		1,12%	1,12%
MATSUMOTOKIYOSHI	16.500	JPY	2.497	264.557,64		0,31%	0,31%
MAZDA MOTOR CORP	27.400	JPY	1.524	268.046,93		0,32%	0,32%
MCDONALD S HOLDINGS	4.500	JPY	6.110	176.551,55		0,21%	0,21%
MEIJI HOLDINGS	10.900	JPY	3.349	234.401,00		0,28%	0,28%
mitsubishi chemica	58.400	JPY	864	323.999,55		0,38%	0,38%
MITSUBISHI ESTATE	52.100	JPY	1.943	650.022,43		0,77%	0,77%
MITSUI CHEMICALS	7.600	JPY	4.182	204.087,04		0,24%	0,24%
MITSUI FUDOSAN	41.300	JPY	3.458	917.049,67		1,09%	1,08%
MIZUHO FINANCIAL	112.300	JPY	2.412	1.739.662,07		2,06%	2,05%
MS AND AD INSUR GRP	20.100	JPY	5.546	715.803,37		0,85%	0,85%
NEC	11.300	JPY	8.350	605.874,59		0,72%	0,72%
NINTENDO	48.400	JPY	7.359	2.287.083,29		2,71%	2,70%
NIPPON EXPRESS HLD	3.200	JPY	8.014	164.671,00		0,19%	0,19%
NIPPON PAINT	45.500	JPY	1.140	333.068,89		0,39%	0,39%
NISSIN FOOD	3.100	JPY	14.763	293.869,24		0,35%	0,35%
NITORI HOLDINGS	3.900	JPY	18.880	472.807,56		0,56%	0,56%
NITTO	6.800	JPY	10.550	460.658,61		0,55%	0,54%
NOMURA	137.800	JPY	638	564.265,44		0,67%	0,67%

DPAM B
EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
NOMURA REAL ESTATE	5.900	JPY	3.709	140.516,29		0,17%	0,17%
NOMURA RESEARCH	18.500	JPY	4.101	487.168,63		0,58%	0,58%
NP PROLOGIS REIT	100	JPY	271.400	174.272,02		0,21%	0,21%
NTT DATA CORP	30.600	JPY	1.999	392.782,42		0,47%	0,46%
OMRON	8.500	JPY	6.583	359.302,80		0,43%	0,42%
ONO PHARMACEUTICAL	18.600	JPY	2.516	300.497,87		0,36%	0,35%
OPEN HOUSE GROUP	3.500	JPY	4.183	94.009,93		0,11%	0,11%
ORIENTAL LAND	50.800	JPY	5.251	1.712.866,62		2,03%	2,02%
ORIX	54.200	JPY	2.656	924.368,58		1,09%	1,09%
OSAKA GAS	18.400	JPY	2.945	347.953,28		0,41%	0,41%
PANASONIC HOLDINGS	102.500	JPY	1.396	919.142,02		1,09%	1,09%
PAN PACIFIC INTL	18.200	JPY	3.364	393.138,15		0,47%	0,46%
RAKUTEN GROUP INC	66.800	JPY	628	269.372,91		0,32%	0,32%
RECRUIT HLDG	67.100	JPY	5.963	2.569.242,79		3,04%	3,03%
RENESAS ELECT CORP	68.500	JPY	2.549	1.121.187,44		1,33%	1,32%
RICOH	27.400	JPY	1.083	190.544,68		0,23%	0,23%
SCSK CORP	6.800	JPY	2.796	122.085,45		0,14%	0,14%
SECOM	9.600	JPY	10.155	625.992,28		0,74%	0,74%
SEIKO EPSON CORP	12.600	JPY	2.110	170.755,11		0,20%	0,20%
SEKISUI CHEMICAL	17.900	JPY	2.032	233.615,36		0,28%	0,28%
SEKISUI HOUSE	29.000	JPY	3.132	583.226,93		0,69%	0,69%
SEVEN-I HOLDINGS	35.000	JPY	5.595	1.257.436,18		1,49%	1,48%
SG HOLDINGS CO. LTD.	14.100	JPY	2.024	183.251,46		0,22%	0,22%
SHARP CORPORATION	14.000	JPY	1.006	90.391,57		0,11%	0,11%
SHIMADZU	10.700	JPY	3.942	270.843,37		0,32%	0,32%
SHIMIZU	27.500	JPY	937	165.388,25		0,20%	0,20%
SHIN ETSU	85.500	JPY	5.917	3.248.519,67		3,85%	3,84%
SHIONOGI	12.500	JPY	6.798	545.643,50		0,65%	0,64%
SOFTBANK	134.500	JPY	1.760	1.519.600,30		1,80%	1,79%
SOMPO HOLDINGS INC	14.000	JPY	6.896	619.930,64		0,73%	0,73%
SONY GROUP CORP	59.000	JPY	13.410	5.080.408,17		6,02%	6,00%
S TOMO MITSUI	59.300	JPY	6.880	2.619.756,63		3,10%	3,09%
SUMITOMO CHEMICAL	61.300	JPY	344	135.405,63		0,16%	0,16%
SUMITOMO ELECTRIC	32.500	JPY	1.796	374.702,50		0,44%	0,44%
SUMITOMO METAL	12.000	JPY	4.246	327.174,20		0,39%	0,39%
SUMITOMO MITSUI T H	15.800	JPY	5.412	549.076,29		0,65%	0,65%
SUNTORY BF	7.000	JPY	4.650	209.010,84		0,25%	0,25%
SYSMEX CORP	8.100	JPY	7.858	408.709,62		0,48%	0,48%
T D HOLDINGS INC	24.000	JPY	2.240	345.282,05		0,41%	0,41%
TDK	17.900	JPY	6.717	772.051,37		0,91%	0,91%
TERUMO CORP	31.300	JPY	4.622	928.949,48		1,10%	1,10%
TOBU RAILWAY	9.200	JPY	3.789	223.836,16		0,27%	0,26%
TOKIO MARINE HLDGS	84.200	JPY	3.529	1.908.014,04		2,26%	2,25%
TOKYO ELECTRON.	22.200	JPY	25.255	3.600.129,84		4,26%	4,25%
TOKYO GAS RG	16.700	JPY	3.238	347.225,12		0,41%	0,41%
TOKYU CORP	22.800	JPY	1.721	251.961,12		0,30%	0,30%
TORAY	62.500	JPY	733	294.212,45		0,35%	0,35%
TOTO LTD	6.800	JPY	3.713	162.125,63		0,19%	0,19%
UNI CHARM	18.700	JPY	5.098	612.151,97		0,72%	0,72%
USS	9.000	JPY	2.836	163.895,32		0,19%	0,19%
WEST JAPAN RAILWAY	10.700	JPY	5.881	404.066,43		0,48%	0,48%
YAMAHA	5.600	JPY	3.257	117.117,99		0,14%	0,14%
YAMAHA MOTOR CO	14.400	JPY	3.778	349.381,36		0,41%	0,41%
YAMATO	12.500	JPY	2.606	209.131,24		0,25%	0,25%
YASKAWA ELEC	11.600	JPY	5.890	438.723,70		0,52%	0,52%
YOKOGAWA ELECTRIC	10.100	JPY	2.689	174.393,38		0,21%	0,21%
ZOZO INC	6.900	JPY	3.175	140.672,96		0,17%	0,17%
				84.459.661,77		100,00%	99,73%
<u>Total - Actions</u>				<u>84.459.661,77</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,73%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				84.459.661,77		100,00%	99,73%
Total - portefeuille				84.459.661,77		100,00%	99,73%
Collatéral				0,00			0,00%

DPAM B
EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2023	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		233.503,35			0,28%
Banque Degroof Petercam interests		EUR		515,36			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				234.018,71			0,28%
Total - Dépôts et Liquidités				234.018,71			0,28%
Créances et dettes diverses				-9.264,05			-0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				84.684.416,43			100,00%

37.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	100,00%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

37.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	17,57%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	15,54%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,51%
PRODUITS CHIMIQUES	6,49%
IT & INTERNET	6,03%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,95%
TELECOMMUNICATIONS	4,90%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,47%
BANQUES	3,62%
SOCIETES DIVERSIFIEES	3,55%
DISTRIBUTION	3,13%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,80%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,26%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,24%
IMMOBILIER	2,17%
LOISIRS & TOURISME	2,03%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,81%
VEHICULES ROUTIERS	1,61%
PNEUS & CAOUTCHOUC	1,18%
PHOTO & OPTIQUE	1,12%
SOURCES D'ENERGIE	0,82%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,74%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,39%
TRANSPORTS AERIENS	0,38%
DIFFUSION & EDITION	0,34%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,21%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,14%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

37.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	0,00	82.927.356,88	82.927.356,88
Ventes	0,00	4.648.446,37	4.648.446,37
Total 1	0,00	87.575.803,25	87.575.803,25
Souscriptions	0,00	89.733.699,80	89.733.699,80
Remboursements	0,00	11.381.466,63	11.381.466,63
Total 2	0,00	101.115.166,43	101.115.166,43
Moyenne de référence de l'actif net total	0,00	0,00	0,00
Taux de rotation	0,00%	0,00%	0,00%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

**37.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
NIKKEI 225 FUTURE MARS	JPY	33.464.170	214.880,93	1.000,00

37.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2021			31 décembre 2022			31 décembre 2023		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
F			0,00	0,00	0,00	0,00	73.907,00	52.040,00	21.867,00
J			0,00	0,00	0,00	0,00	2.960,00	206,00	2.754,00
N			0,00	0,00	0,00	0,00	80.182,00	5.949,00	74.233,00
TOTAL			0,00			0,00			98.854,00

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
F			0,00	0,00	7.494.935,91	5.341.261,40
J			0,00	0,00	74.190.796,79	5.419.569,10
N			0,00	0,00	8.047.967,10	620.636,13
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	89.733.699,80	11.381.466,63

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2021		31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
F		0,00		0,00		107,86
J		0,00	0,00	0,00	84.684.416,43	26.985,36
N		0,00		0,00		107,88
TOTAL			0,00		84.684.416,43	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

37.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Tableau des performances historiques du benchmark (rendements actuariels) :

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Japan ESG Leaders Net Total Return.

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F					21/08/2023	7,86 % (en EUR)

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J					21/08/2023	7,94 % (en EUR)

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N					21/08/2023	7,88 % (en EUR)

37.11. FRAIS

Frais récurrents

- Classe A - BE6344890239 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe B - BE6344900335 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe E - BE6344904378 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe F - BE6344905383 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe J - BE6344907405 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,31%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe M - BE6344908411 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,57%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe N - BE6344909427 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

- Classe P - BE6344910433 :

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,17%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,34%

37.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

37.12.1. **Transparence en matière de durabilité**

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

37.12.2. **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES JAPAN ESG LEADERS INDEX

Identifiant d'entité juridique:
213800G7LZYL7YN1RT37

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la Période de Référence allant du 21/08/2023 au 31/12/2023 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI Japan ESG Leaders en euro (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés japonaises de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« best-in-class » 50%).

Par construction de l'Indice répliqué, le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI Japan (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise de répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

D'autres informations, y inclus les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : www.msci.com.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

Périodique de référence	2022	2023
Caractéristiques E/S	N.A.	99.73%

Période de référence	2022	2023
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN environnementales.

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliqués dans les armements non-conventionnel).

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociales.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site www.msci.com.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SONY CORPORATION	Industrie manufacturière	6.00	Japon
TOKYO ELECTRON LTD.	Industrie manufacturière	4.25	Japon
SHIN-ETSU CHEMICAL	Industrie manufacturière	3.84	Japon
HITACHI,LTD.	Industrie manufacturière	3.34	Japon
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL	Activités financières et d'assurance	3.09	Japon
RECRUIT HOLDINGS	Activités de services administratifs et de soutien	3.03	Japon
NINTENDO	Industrie manufacturière	2.70	Japon
DAIICHI SANKYO COMPANY, LIMITED	Industrie manufacturière	2.54	Japon
ITOCHU CORPORATION	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.42	Japon
KDDI CORPORATION	Information et communication	2.37	Japon
TOKIO MARINE HOLDINGS, INC.	Activités financières et d'assurance	2.25	Japon
HOYA CORP	Industrie manufacturière	2.21	Japon
FAST RETAILING	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.18	Japon
DAIKIN INDUSTRIES	Industrie manufacturière	2.14	Japon
MIZUHO FINANCIAL GROUP	Activités financières et d'assurance	2.05	Japon



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 99.73% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »). En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	14.42
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	13.95
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	6.89
Industrie manufacturière	Industrie chimique	6.44
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	5.95
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	5.85
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	5.48
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.24
Information et communication	Télécommunications	4.17
Activités immobilières	Activités immobilières	3.59
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	3.03
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.87
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.42
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	2.02
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.90
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.63
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.45
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.42
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	1.19
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.14
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.13
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	1.12
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.82
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	0.74

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.72
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	0.65
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.61
Information et communication	Services d'information	0.49
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.46
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.46
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.41
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.39
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.35
Industrie manufacturière	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0.34
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.25
Hébergement et restauration	Restauration	0.21
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.19
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.19
Transports et entreposage	Transports aériens	0.16
Liquidités	Liquidités	0.27



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

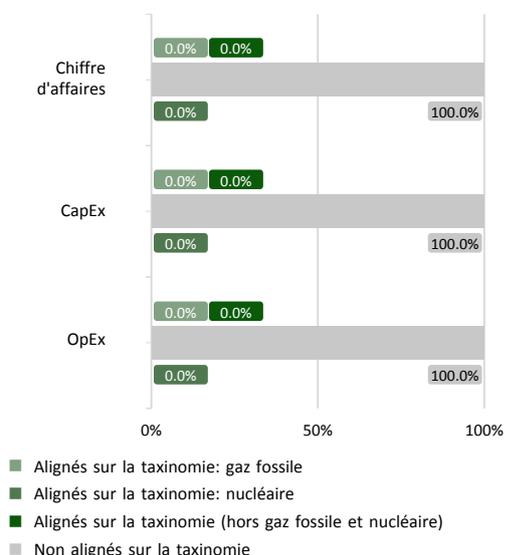
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

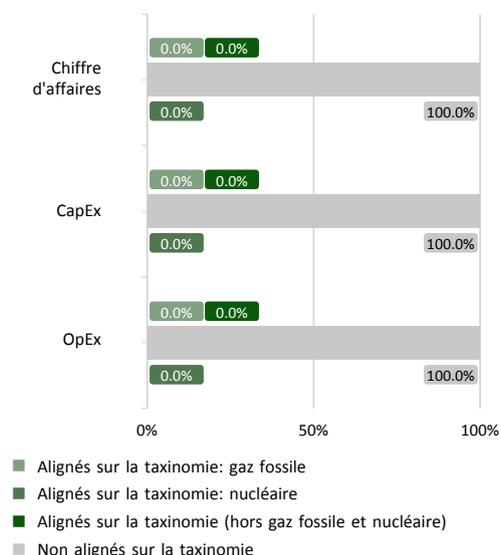
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.27 % de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI Japan :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50% de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».

En plus des restrictions d'investissement liées à la réplique de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes: Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pendant la période de référence, le compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index a consisté en une réplique physique intégrale de l'indice de référence MSCI Japan ESG Leaders Index (indice de référence).

Les indices MSCI ESG Leaders ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans des controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI Japan. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices MSCI ESG Leaders, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'indice de référence.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice - MSCI JAPAN ESG Leaders</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent- MSCI JAPAN</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0	0.2
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0	0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0	0.2